John Carter Brown.

m1a

SUITE
DE
L'HISTOIRE
GÉNÉRALE
DES VOYAGES,
OU DE
LA NOUVELLE COLLECTION
DE TOUTES LES RELATIONS DE VOYAGES
PAR MER ET PAR TERRE,
Qui ont été publiées jusqu'à présent dans les différentes Langues de toutes les Nations connues, &c.

TOME DIX-SEPTIEME,

CONTENANT les Restitutions & les Additions de l'Édition de Hollande;
POUR SERVIR
DE SUPPLEMENT
A L'ÉDITION DE PARIS.

A AMSTERDAM,
CHEZ ARKSTÉE ET MERKUS.
M. DCC. LXI.

PRÉFACE.

LE ſeizieme & dernier Tome de l'Hiſtoire des Voyages, publiée par Souſcription, ne contenant que la Table générale des Matieres, on a cru que tout important & tout indiſpenſable qu'un ſecours de cette nature doit paroître, à la fin d'un Ouvrage ſi long & ſi varié, il étoit d'autant moins néceſſaire d'y joindre une Préface, que M. l'Abbé Prevoſt s'eſt repoſé de cette laborieuſe partie ſur les ſoins d'un autre (*a*). Il s'eſt contenté de l'annoncer pluſieurs fois, dans le cours de ſon travail; & le ſujet ne demande pas, au fond, d'autre éclairciſſement que ſon titre.

Mais, quoique l'Ouvrage ſoit réellement fini, & la Souſcription fermée par ce Tome, on conçoit que n'ayant pû s'étendre dans l'avenir, c'eſt-à-dire, embraſſer d'autres Relations de Voyages, que celles qui ont été publiées juſqu'à notre tems, il laiſſe à deſirer une continuation, qui ne doit pas avoir d'autres bornes que la fin du Monde, ou, ce qui revient à la même idée, le tems où les hommes renonçant à toutes vûes d'intérêt & de curioſité, ceſſeront d'être inquiets dans leur Patrie, d'en ſortir & de traverſer les Mers, pour ſatisfaire l'une ou l'autre de ces deux paſſions. Si ce changement eſt impoſſible dans le cœur humain, on doit s'attendre qu'il ſe fera toujours des Voyages, qu'il ſe publiera toujours des Relations, & par conſéquent, que dans tous les ſiecles futurs, Didot & ſes Deſcendans ſeront obligés d'en donner, par intervalles, un, deux ou pluſieurs nouveaux Volumes, pour ſervir de ſupplément ou de ſuite aux ſeize premiers.

C'eſt un grave engagement, dans lequel ils veulent entrer dès aujourd'hui par un Tome détaché, qui ſera le premier de ſon ordre, & qu'ils publient ſans ſouſcription, parce qu'ils ne peuvent répondre du tems où les nouvelles Relations, qu'ils eſperent de l'avenir, ſeront aſſez abondantes pour en fournir un ſecond. Ainſi le Public, en fermant la Souſcription par ce qui reſte à payer du Tome XVI, ſe voit libre de ne pas aller plus loin, s'il ſe borne à la connoiſſance des Relations

(*a*) M. Chompré, Maître de Penſion, Neveu de l'Auteur du Dictionnaire de la Fable.

déja publiées. Cette Suite, qu'on commence ici, ou plutôt que l'on promet, à meſure qu'il en naîtra de nouvelles, fera comme un Ouvrage ſéparé. Cependant on ne peut déſavouer qu'elle n'appartienne aſſez néceſſairement au premier Ouvrage, & que particulierement ce Tome n'ait, avec pluſieurs des précédens, une liaiſon, qui ne permet gueres de lire les uns ſans conſulter l'autre. Mais cette remarque conduit à des explications plus détaillées, qui vont faire proprement l'objet de cette Préface.

LE PUBLIC n'ignore pas, & les Gazettes l'ont ſouvent informé, qu'à peine le premier Tome de l'Hiſtoire Générale des Voyages fût ſorti de la Preſſe à Paris, que les Libraires de Hollande, accoutumés de tout tems à contrefaire les Ouvrages François, dont ils eſperent quelque profit, entreprirent d'en faire une nouvelle Edition. Il falloit quelque raiſon ſpécieuſe, pour juſtifier le tort qu'ils faiſoient au Libraire de Paris: elle fut priſe de l'intention qu'ils s'attribuerent de perfectionner l'Ouvrage par des corrections, des additions & des reſtitutions.

I°. Comme il n'étoit queſtion alors que de la partie traduite, ils accuſerent le Traducteur de s'être écarté, en pluſieurs endroits, de la vérité du Texte, ou d'être tombé dans d'autres erreurs, qu'ils ſe croyoient capables de corriger; & l'Auteur des Cartes Géographiques, d'avoir changé quelques poſitions, qu'ils promettoient auſſi de rectifier. Ils allerent juſqu'à promettre des Figures & des Plans fort ſupérieurs aux nôtres.

On leur a laiſſé le plaiſir, qu'on ne pouvoit leur ôter, de vouloir nuire à ceux dont ils uſurpoient le bien, & l'on s'eſt borné, par des réponſes claires & civiles, à leur en refuſer le pouvoir. Le Traducteur leur a répondu, dans pluſieurs de ſes Préfaces, qu'il s'étoit écarté volontairement du Texte Anglois, lorſqu'il avoit jugé ce changement néceſſaire, pour l'intérêt même de la vérité, de l'ordre, de l'honnêteté, ou de la Religion; & que ſi d'ailleurs il étoit tombé, lui, ou l'Imprimeur, dans quelques-unes de ces erreurs qui échappent à la plus exacte attention dans un long Ouvrage, elles ſeroient réparées, ſuivant l'uſage de la République des Lettres, par un fidele *Errata*. Le Géographe s'eſt juſtifié avec autant de raiſons, que de modeſtie, & de politeſſe, ſans faire trop valoir l'avantage reconnu de la

Géographie Françoiſe, ſur celle de la plûpart des autres Nations, & ſans badiner aux dépens de ſes Accuſateurs, par des récriminations beaucoup plus juſtes que leurs reproches. A l'égard de la Gravure, ce ne peut être dans l'Europe éclairée, que les Cochin, les Chedel, les Tardieu, les Beauvais, &c. aient jamais beſoin d'excuſe ou d'apologie.

II°. Une autre ruſe des Libraires Hollandois, pour accréditer leur entrepriſe, fut de promettre des *Additions*. Ici l'on ne peut diſconvenir que s'ils s'étoient expliqués de meilleure foi, & qu'au lieu d'une promeſſe vague, qui ſemble annoncer des Additions pour toutes les parties de l'Ouvrage, ils ſe fuſſent contentés d'aſſurer que leur ſéjour en Hollande les avoit mis en état d'y faire quelques découvertes, que le Traducteur n'a pû faire en France, ſur ce qui regarde les Colonies Hollandoiſes, ils ne méritoient que de vrais éloges. C'eſt à quoi ſe réduiſent, en effet, preſque toutes leurs Additions. Mais, quoiqu'elles ne regardent gueres que leur Pays, ou ſes dépendances, on ne laiſſe pas de leur rendre graces du ſoin qu'ils ont pris de les recueillir; & ce ſentiment eſt ſi ſincere, que pour leur faire honneur de leur travail, autant que pour ne rien laiſſer manquer de véritablement utile à l'Ouvrage de M. l'Abbé Prevoſt, on prend le parti de les donner, avec des renvois aux Articles qu'elles regardent, & ſans autres changemens que ceux qui ſeront expliqués dans leurs Introductions. Comme elles peuvent porter le nom de Supplément, on a cru devoir en compoſer le premier Tome de la Suite qu'on promet au ſeize, dont la Souſcription eſt fermée; & c'eſt ce qu'on offre ici, ſous ce titre. Il eſt aiſé de concevoir, à préſent comme ce Tome ſera lié plus particulierement que ceux qui doivent le ſuivre avec quelques-uns des précédens.

III°. La troiſieme promeſſe des Libraires Hollandois regardent les *Reſtitutions*, on ne craint pas d'aſſurer que de toutes celles qu'ils ont faites avec tant de ſcrupule, il n'y en a pas une qui ne ſoit inutile. Tout Ecrivain de bon goût concevra facilement que les Auteurs Anglois, ne s'étant pas attachés à mettre beaucoup de politeſſe dans leur ſtyle, & le plus ſouvent n'ayant pas fait difficulté de copier les Relations originales, ont dû quelquefois tomber, comme les Voyageurs mêmes, dans la plus peſante & la plus ennuyeuſe diffuſion. C'eſt à quoi le Traducteur s'eſt efforcé de remédier; peut-être ne l'a-t-il pas toujours

fait avec assez de sévérité. Il en a fait des excuses au Public dans la plûpart de ses Avertissemens ; & ses raisons, prises de l'usage où l'on est à Londres de publier les Ouvrages d'une grande étendue par feuilles hebdomadaires, ce qui ne lui permettoit de recevoir que successivement toutes les parties de l'Original Anglois, ont été goutées en France (*a*). Mais ce qu'il regrette de n'avoir pû faire plus parfaitement, les Editeurs Hollandois lui reprochent de l'avoir entrepris ; & croyant devoir aux Relations des Voyages le même respect qu'aux anciens Classiques, ils se sont efforcés de rétablir tout ce qu'il a retranché. Aussi la plûpart de ces restitutions ne servent-elles qu'à prouver le dessein qu'ils ont eu de faire valoir leur Edition par toutes sortes de voies. Souvent même ils sont obligés, contre leur propre intention, de reconnoître que les retranchemens ont été faits à propos, & de renoncer (*b*) par conséquent

(*a*) Avec d'autant plus de justice, que son assujettissement à donner deux volumes chaque année, l'obligeant d'envoyer chaque feuille à la Presse, aussi-tôt qu'elle étoit traduite, il n'a jamais pû réunir sous ses yeux les différentes parties du sujet, pour y mettre la précision & l'ordre qui manquent souvent dans l'Original.

(*b*) On se contentera d'en donner quelques exemples. Tome I, pag. 167 de l'Edition Hollandoise, relative à la page 151 de l'Edition de Paris, on lit dans une Note : » Le Traducteur » a supprimé ici la suite détaillée du » Journal, depuis le 7 jusqu'au 23, » qui se trouve dans l'Original, » mais qui ne contient que des noms » de Vents, & le nombre de milles » que fit la Flotte chaque jour : ainsi » nous ne croyons pas nécessaire de » suppléer à cette omission. La seule » chose qui mérite peut-être d'être » remarquée, c'est que le 9, le Bacha fit ôter les Chrétiens des fers ».

Dans un autre endroit [page 168] la note (*m*) porte : » Ici encore le » Traducteur a supprimé le Journal » du voyage de la Flotte, depuis le » premier Décembre jusqu'au 6. Il » ne contient rien d'intéressant.

Ailleurs [page 173] on lit dans la Note (*f*) : » Le Traducteur a omis » la suite du Journal, depuis le 17 » Juin jusqu'au 26 d'Octobre, qui » est fort court & fort sec, puisqu'il » ne contient que le tems que l'on » employa à tirer sur le rivage les » divers Bâtimens qui composoient » la Flotte. Ce détail n'a rien d'in- » téressant : ainsi nous ne croyons » pas qu'il soit nécessaire de l'insé- » rer ici ».

Ailleurs [page 202] Note (*f*) : » Les Auteurs Anglois trouvent tout » ce passage embrouillé & imparfait. » Pour y remédier, le Traducteur a » fait quelque transposition, qui y » repand un peu plus de clarté, & a » supprimé ici, *sa distance est de* » *trois lieues & demie ;* ce qui effec- » tivement ne paroît rien signifier ».

Ailleurs [page 204] Note (*b*) : » Le Traducteur a supprimé ici un

à l'engagement qu'ils ont pris *de reſtituer avec ſoin*, comme ils le diſent dans leurs Titres & leurs Préfaces, *ce que le Traducteur a jugé à propos d'omettre ou de ſupprimer.*

Ils ont auſſi reconnu, avec le Traducteur, que diverſes notes de l'Ouvrage Anglois auroient paru choquantes aux honnêtes gens, parce qu'elles renferment des invectives peu décentes contre la Religion Catholique. » C'eſt, diſent-ils, de quoi nous » ne diſconvenons pas tout-à-fait. Il eſt vrai que les Auteurs » Anglois ont quelquefois employé des expreſſions qu'un Ec- » cléſiaſtique de la Communion de Rome pouvoit ſe diſpenſer » de rendre mot à mot. Auſſi les avons-nous adoucies de fa- » çon qu'elles n'offrent rien de choquant aux Lecteurs rai-

» Paragraphe entier de l'Original. » Ce Paragraphe ſemble ne dire autre choſe que ce qui eſt dans le » précédent ; c'eſt-là, ſans doute, » la raiſon pour laquelle le Traducteur l'a omis ».

Ailleurs, [page 209] Note (*e*) : » On a omis ici un petit nombre » de remarques ſur l'Egypte, qui ne » tendent qu'à montrer combien ce » Pays étoit alors peu connu des Portugais ».

Ailleurs, [page 255] Note (*b*) : » Le Traducteur omet ici le détail » du Journal juſqu'au 8, qui eſt dans » l'Anglois, mais qui effectivement » ne contient que le nombre de lieues » qu'on fit chaque jour ; excepté qu'il » y eſt dit que l'Ile de Gomera eſt » entre Ténérife & Palma, à douze » lieues à l'Eſt de la derniere, & à » huit lieues à l'Oueſt de la premiere ; » que ces Iles ſont à ſoixante lieues » de Madere ; & qu'à l'Oueſt, ou » plutôt, ſuivant la remarque des » Auteurs de ce Recueil, à l'Eſt de » Ténérife, il y a trois autres Iles » nommées la grande Canarie, Forte-ventura & Lancerotte ». N'eſt-il pas ſurprenant que les Editeurs Hollandois aient pû regretter les triviales remarques, qu'ils ſauvent ici de la juſte ſuppreſſion du Traducteur ?

Ailleurs, [page 269] Note (*f*) : » Le Traducteur a ſupprimé ici le » détail qui ſe trouve dans l'Original, des marchandiſes que les » Anglois donnerent en échange contre cet or, & qui conſiſtoient en » étoffes, couteaux, ſonnettes, &c ; » mais comme il n'y a rien en cela » d'intéreſſant, nous n'avons pas cru » qu'il fallût ſuppléer à ſon omiſ- » ſion ».

Ailleurs, [page 276] Note (*d*) : » Le Traducteur a inſéré ici ſes propres reflexions à la place de la deſcription du combat, qui ſe trouve » dans l'Original ; mais comme elle » ne contient rien d'intéreſſant, nous » avons cru pouvoir nous diſpenſer » d'en donner la traduction ».

Ailleurs, [page 300] Note (*h*) : » Il faut remarquer que le Traduc- » n'a mis ici que l'extrait du » diſcours de Baker, qui eſt beaucoup plus étendu dans l'Anglois : » mais comme il eſt fort chargé d'exagérations poétiques, qui aboutiſ- » ſent à ce qu'on trouve ici dans la » traduction, nous n'avons pas cru

» ſonnables de quelque communion qu'ils ſoient (*a*) ».

Qui ne s'imagineroit, après cette déclaration, que les Editeurs Hollandois ont effectivement modéré ce que l'Original a de révoltant, & ſe ſont contenus dans les bornes de la bienſéance? Voici néanmoins toutes leurs reſtitutions de ce genre. En approuvant, comme on le proteſte ici, la ſuppreſſion que le Traducteur a faite de ces ſatyres, qui n'ont d'ailleurs nul rapport au plan de l'Ouvrage ni ſouvent même au fond du ſujet, on ne doit craindre aucun ſoupçon de malignité dans le parti qu'on prend de les repréſenter au Lecteur, telles que les Editeurs Hollandois les ont données pour les *adoucir*. Tout le monde ſentira qu'on n'a pas d'autre vue que d'ôter à leur Edition cette prétendue ſupériorité (*b*) ſur la nôtre, & de ſatisfaire ceux qui veulent ſavoir ſur quel fondement ils l'établiſſent. Ajoutons que des attaques & des invectives, de cette nature, ne peuvent au fond bleſſer perſonne; car les Catholiques, & ſur tout les Ordres Religieux qu'elle regardent, ſavent quelle idée ils y doivent attacher; & ceux qui s'emportent à de telles indécences, y prenant plaiſir ſans doute, on doit conclure que de part & d'autre, perſonne ne peut ſe croire offenſé.

» qu'il fut néceſſaire de nous amuſer » à le traduire en entier ».

Ailleurs, [page 304] Note (*b*): » L'Original avertit que Hackluyt n'a » rien négligé pour ſe procurer quelque Relation de ce voyage; mais » qu'il n'en a pu recueillir que le petit nombre de particularités dont » on voit ici l'Extrait, qui a encore » été abrégé par le Traducteur, ſans » qu'il ait rien omis d'eſſentiel ». On voit que les Editeurs Hollandois rendent quelquefois juſtice, non-ſeulement aux *ſuppreſſions*, mais encore aux *abbréviations* du Traducteur.

Ailleurs: » Le Traducteur a ſagement ſupprimé la plus grande partie des termes injurieux & des diſcours emportés du Pyrate.

Ailleurs: » Le Traducteur a ſagement retranché de cette converſation, pluſieurs choſes de peu de » conſéquence, & qui, à proprement » parler, ne ſont que des répétitions » inutiles de ce qu'il ne a conſervé, » &c, &c ».

Il ſeroit inutile de joindre ici la ſuite de tous ces aveux, qui ne ſont pas moins fréquens dans les autres Tomes, & par leſquels nous voulons faire obſerver ſeulement la vaine enflure de leur titre & de leurs promeſſes, puiſqu'ils ſe trouvent continuellement réduits à les démentir par un langage oppoſé. A l'égard de leurs reſtitutions réelles, on répéte qu'il n'y en a pas une qui puiſſe paſſer pour néceſſaire, & que la ſeule lecture de ces paſſages fait ſentir les raiſons de préciſion & de goût qui ont porté le Traducteur à les ſupprimer.

(*a*) Avertiſſement de leur Tome III, page v.

(*b*) C'eſt un terme qu'ils emploient ſouvent.

Tome I. page 313. *de l'Edition de Paris.* Le Traducteur abrege, avec autant d'égards pour la vérité que pour la décence, les malheurs d'une des plus grandes Maisons d'Irlande, & supprime des réflexions fort injurieuses pour une Nation entiere. Voici la restitution des Editeurs & l'adoucissement qu'ils y apportent, pages 350 & 351 de leur premier Tome.

« Tout ce paragraphe ne présente que très-imparfaitement le » sens de l'Original, que nous allons rendre plus fidelement. Quel- » ques Anglois ayant demandé, en conséquence de la promesse » qui leur avoit été faite, d'être laissé dans les Isles pour atten- » dre l'occasion de retourner en Angleterre, un Gentilhomme » Irlandois, fils du fameux Traître Jean de Desmond, & Cou- » sin du dernier Comte de Desmond, fut envoyé de Vaisseau en » Vaisseau, pour les persuader d'entrer au Service d'Espagne. Il » leur promit une paie plus forte, leur fit espérer des avance- » mens, & leur représenta que pour le salut de leurs ames, ils » auroient la liberté de professer la véritable Religion Catholi- » que. Raleigh fait quelques réflexions là-dessus. Les Anglois & » Irlandois rebelles, dit-il, étoient si pauvres & si misérables, » que n'ayant point d'habits, ils volerent ceux de leurs infortu- » nés Compatriotes, quelque déchirés qu'ils fussent : ils leur en- » leverent même leurs chemises ensanglantées, de dessus le corps, » & leur ôterent jusqu'à leurs souliers : cela étoit d'un mauvais » augure pour l'augmentation de leurs gages. Quant à l'avance- » ment qu'on leur avoit fait espérer, ils n'avoient pas lieu de se » flatter qu'on leur tînt parole. Des gens, qui manquent à la fi- » délité qu'ils doivent à leur légitime Souverain ; ne peuvent pas » compter sur la faveur du Prince au service duquel ils passeront. » S'il les emploie, ce ne sera que dans des entreprises déses- » pérées.

» Quant à Desmond, Raleigh observe qu'il auroit dû être le » dernier à se charger de corrompre les Anglois. Il en avoit trop » coûté à sa famille pour avoir changé de parti. Le Comte de » Desmond, son Cousin, étoit Palatin de Kerry, & un des plus » grands Seigneurs d'Irlande : il comptoit à sa suite plus de qua- » tre cens Gentilshommes de son nom & de sa Famille. S'étant » rebellé & ayant passé du côté des Espagnols, il se vit dépos- » sedé de tous ses biens. La plupart de ses Parens furent tués, & » lui-même fut décapité par un Soldat de sa Nation, qui l'avoit » attrapé. Son autre Cousin, Jean de Desmond, avoit été pendu » à la porte de la Ville où il étoit né. Son troisieme Frere, nommé

» Jacques, avoit auſſi été pendu, & enſuite écartelé dans la même » Ville.

» Par rapport à la Religion, Raleigh remarque qu'il faudroit un » volume entier, ſi l'on vouloit rapporter tous les exemples qui font » voir que les Eſpagnols emploient le voile de la piété pour couvrir » leurs vues ambitieuſes. Ils envahiſſent tous les Royaumes de » l'Europe : s'ils ſont réformés, c'eſt ſous prétexte de Religion ; » s'ils ſont Catholiques, c'eſt pour eux un titre de poſſeſſion : » on diroit que les Rois de Caſtille ſont les Héritiers légitimes de » tout le Monde. S'ils n'oſent pas attaquer une Nation à force ou- » verte, ils entretiennent des Traîtres au milieu d'elle, & par là » ils ont réuſſi à perdre pluſieurs Familles en Angleterre, ſans que » cependant il paroiſſe que ceux qu'ils emploient ſoient récompen- » ſés des ſervices qu'ils leur rendent. Si les Anglois Catholiques » veulent ſavoir de quelle maniere ils en ſeront traités, ils n'ont » qu'à jetter les yeux ſur le Portugal : quoiqu'on y profeſſe la même » Religion qu'en Eſpagne, les Eſpagnols y exercent les plus hor- » ribles violences contre la Nation & les gens riches ; de ſorte » qu'on peut dire qu'il vaut mieux être ſous la domination des Turcs, » que dans l'eſclavage ſous les Eſpagnols. Que n'ont-ils pas fait en » Sicile, à Naples & à Milan ? Raleigh rapporte l'Hiſtoire d'un » Bourgeois d'Anvers. Pendant le ſaccajement de cette Ville, des » Soldats Eſpagnols entrerent chez lui : il les pria de l'épargner, » en leur diſant qu'il étoit Catholique & de leurs Amis. Les Eſ- » pagnols lui répondirent qu'ils n'avoient rien à dire contre ſa per- » ſonne, mais que ſes biens étoient Hérétiques, & par conſé- » quent de bonne priſe. Ils ont proteſté fort ſérieuſement qu'ils » n'ont pas cherché à conquérir le Pérou ni aucun autre Pays de » l'Amérique, pour l'or qui y étoit, mais uniquement pour conver- » tir les Habitans au Chriſtianiſme. Cependant, dans la ſeule Iſle » d'Hiſpaniola ils ont fait périr plus de trente mille Naturels du » Pays, ſans compter pluſieurs millions qu'ils ont mis à mort dans » pluſieurs parties des Indes. Que doit-on penſer de ces moyens » de converſion ? On peut voir un détail circonſtancié de toutes » leurs cruautés dans une Relation d'un Evêque de leur Nation, » nommé de Las Caſas, dont l'Ouvrage a été traduit en diverſes » Langues, ſous le titre de cruautés Eſpagnoles. Quel fond peut- » on donc faire ſur la fidélité d'une Nation ſi ſanguinaire ? Nos » Anglois ſurtout doivent s'en défier, parce qu'ils ont fait connoître » trop ſouvent ſa foibleſſe, par les avantages qu'ils ont remportés » ſur elle.

» Raleigh exhorte donc ſes Compatriotes, de quelque Religion » qu'ils ſoient, à regarder les Eſpagnols comme des gens qui ne » cherchent qu'à les tromper & à les ſéduire, ſous prétexte de » Religion, pour les plonger enſuite dans l'eſclavage, comme des » Traîtres qu'ils mépriſent ».

Telles ſont les triviales, les citations, les déclamations & les injures qu'on rend au Public comme des reſtitutions précieuſes.

Tome II. de notre Edition, pag. 379. Le Traducteur abrége fort noblement en douze lignes, & ſans rien déguiſer d'eſſentiel, les vices & l'ignorance des Prêtres de S. Jago, une des Iſles du Cap Verd. Les Editeurs Hollandois reſtituent ce qui ſuit dans leur troiſieme Tome, pages 172 & 173.

« Tout ce Paragraphe n'eſt qu'un abregé très-imparfait de ce » que diſent les Auteurs Anglois, comme on peut s'en aſſurer par » la Traduction qu'on en va donner. Le Clergé de Portugal, dit » l'Original, paſſe généralement pour le plus ignorant de toute la » Chrétienté. Il a la coutume d'envoyer, dans les Colonies, les » plus mauvais de ſes Membres, qui ayant eu le bonheur d'échap- » per des mains de l'Inquiſition, feroient peu d'honneur à leur » Miniſtere dans les endroits où ils ſont connus. Ces Eccléſiaſti- » ques menent d'ordinaire une vie ſi relâchée & ſi ſcandaleuſe, » qu'ils ne peuvent qu'être très-déſagréables à l'Evêque, Homme » d'un caractere fort doux. Auſſi leur préfere-t-il les Negres, quoi- » qu'ils n'aient d'autre éducation que celle qu'ils ont reçue à Saint » Jago, parce qu'ils ſont de mœurs plus réglées : c'eſt ce qui fait » que la plûpart des Prêtres de ces Iſles & de la Côte de Guinée » ſont de cette couleur. Cependant aucun d'eux n'eſt jamais admis » à la qualité d'Evêque, de Chanoine, ou de Chapelain de l'Evê- » que, ces Poſtes devant toujours être remplis par des Blancs. Il » eſt poſſible que parmi ces mauvais Prêtres, il s'en trouve quel- » quefois d'un meilleur caractere. Il arrive ſouvent que le défaut » d'amis, pour obtenir un Bénéfice en Portugal, oblige un honnête » Homme à rechercher une Miſſion hors du Pays, qui lui donne » de quoi vivre.

» Cette préférence, que l'Evêque donnoit aux Negres de bonnes » mœurs, ſur les Blancs qui menoient une vie déreglée, lui attira » des chagrins de la part des Cordeliers de S. Jago, quoi qu'il fût » de leur Ordre. Ces bons Peres s'aviſoient de tourner en ridicule » l'ignorance des Prêtres Negres, toutes les fois qu'ils en avoient » l'occaſion. Pour remédier aux inconvéniens qui en pouvoient naî- » tre, l'Evêque leur fit défendre, ſous peine d'être renfermés dans

» leur Cloître, de se mêler de rien de ce qui se passoit hors de » leur Couvent.

» On amene à S. Jago un grand nombre de jeunes Negres, » pour en faire des Prêtres. Dès qu'ils ont pris ce parti, on tâche, » soit par recommandation, soit par présens, de les mettre sous » la protection de quelqu'un de ceux qui possedent les princi- » pales Dignités de la Cathédrale. Ceux-ci, sans se donner » beaucoup de peine pour leur instruction, les présentent ensuite » à l'Evêque, qui, après un examen & un discours sérieux, sur » la Dignité, l'importance & les grandes difficultés des fonctions » Sacerdotales, exige d'eux qu'ils s'engagent solemnellement à » tenir une bonne conduite, & leur donne sa Bénédiction. Tout » cela les met en droit de porter l'habit d'Etudiant, qui consiste » dans une Soutane & un Manteau ou Bayette noire. Achetant » ensuite une Grammaire Latine, & quelques Catéchismes, où » sont contenus les Elémens de leur Religion, ils travaillent à » s'en fourrer dans la tête autant qu'ils en ont besoin pour dis- » puter sur les questions qu'ils renferment; & pour ce genre d'e- » xercice, ils s'assemblent le soir dans quelque rue, où ils peu- » vent être à l'ombre. Mais rarement leurs disputes s'élevent- » elles au-dessus de la déclinaison des noms, n'y en ayant qu'un » très-petit nombre qui aient poussé leurs Etudes jusqu'à conju- » guer un Verbe dans tous ses modes & tous ses tems. Quand » ils ont assez feuilleté ces Livres, l'Evêque leur fait subir un » second examen, à l'issue duquel il permet aux plus avancés de » lire quelques Ouvrages d'un genre plus relevé. Ils s'exercent » quelques tems sur ceux-ci, comme ils ont fait sur les précé- » dens; après quoi ils sont examinés une troisieme fois par le » Vicaire Général de l'Evêque, qui est en même-tems premier » Juge de l'Inquisition, avec le titre de Docteur en Théologie, » science dont il ne sait peut-être rien. Cet Officier donne aux » Candidats un Certificat dont la teneur dépend beaucoup du » présent qu'on lui fait. C'est sur ce Certificat que l'Evêque leur » donne d'abord l'Ordre de Sous-Diacre, en leur faisant prêter » serment de garder le secret, tant sur les Mysteres dont on les a » déja instruits, que sur ceux qu'on leur révelera dans la suite. » Ils restent dans cette classe jusqu'à ce que leur mérite ou leur » crédit les mette en état de recevoir le second Ordre, qui est » celui d'Evangéliste. Cette Dignité leur donne le privilége de » lire la Liturgie, & ils peuvent assister le Prêtre qui dit la Messe, » en lisant les Epîtres & les Evangiles.

» Ce n'eſt cependant pas aſſez : ils ambitionnent tous l'Ordre » de Prêtriſe, qui leur donne droit de dire la Meſſe : & pour » l'obtenir, ils mettent tout en uſage. Mais avant que d'y être » admis, on leur fait jurer, de la maniere la plus ſolemnelle, de » perſévérer dans l'obéiſſance du Saint Siége, ſe ſoumettant à » croire & à faire tout ce qu'il jugera à propos de commander, » & de tenir ſecrets tous les Myſteres de la Religion que l'Egliſe » trouve bon de ne pas réveler aux Laïques. C'eſt là tout ce que » quelques Prêtres Negres en ont dit à l'Auteur ; ce qui ſuppoſe » bien d'autres choſes, dont ils n'ont pas cru devoir l'inſtruire. » Quoi qu'il en ſoit, dès qu'ils ont reçu l'Ordre de Prêtriſe, ils » travaillent à obtenir un Bénéfice, le plutôt qu'il leur eſt poſ- » ſible.

» Le Capitaine Roberts fait enſuite remarquer la maniere » dont les Supérieurs profitent de l'ignorance de ces pauvres » Gens. Ils leur font accroire que s'ils commettoient quelque » faute, contre l'Inquiſition & l'Evêque, ils ſeroient perdus ſans » reſſource. Et pour les en perſuader d'autant mieux, ils les aſ- » ſurent que s'ils s'en alloient après la faute commiſe, ils ne ſe- » roient reçus chez aucune Nation Chrétienne, & que s'ils ſe » retiroient parmi les Hérétiques, ils ſeroient éternellement dam- » nés dans l'autre vie, & ſurement Eſclaves dans celle-ci. » Ce même principe les empêche d'écouter rien qui ſoit con- » traire aux ſentimens de l'Egliſe Romaine, hors de laquelle il » n'y a point de ſalut. Ils refuſent même le nom de Chrétiens » à ceux qui n'en ſont pas membres ; & pluſieurs de leurs Prê- » tres, auſſi bien que la plus grande partie du Peuple, croient „ qu'ils ne ſont pas baptiſés. Sur quoi l'Auteur obſerve que, „ non ſeulement dans ces Pays, où l'ignorance eſt ſur le Trône, „ mais encore en Eſpagne & en Portugal, il eſt ordinaire, dans „ l'incertitude ſi un homme eſt Proteſtant ou Catholique, de lui „ demander s'il eſt Chrétien „.

Même Tome de l'Edition Hollandoiſe, *page* 281, à l'occaſion des Griſgris & autres Amuletes des Negres, que le P. Labat ſemble railler, les Editeurs reſtituent : « Labat, quoiqu'Eccléſiaſtique, ne peut pas s'empêcher de décrier ces artifices des „ Prêtres *Idolâtres* : n'auroit-il pas ici en vue les *Agnus Dei*, „ dont les gens de ſa profeſſion font ſi ſouvent uſage „ ?

Tome IV de la même Edition, *page* 223, ils reſtituent : « les „ Miſſionnaires de l'Egliſe Romaine regardent les Images com- „ me ſi eſſentielles au culte, qu'à moins que d'être Mahométans,

» ils accuſent tous ceux qui n'en ont pas, d'être ſans Religion ». Cette remarque eſt auſſi fauſſe que le ſtyle en eſt obſcur. Le culte des Images n'eſt pas néceſſaire, dans la doctrine de l'Egliſe Romaine. Il eſt ſeulement licite.

Méme Tome page 420, à l'occaſion d'un Général Negre, qui ne voulut pas manger de chair de Vache, parce que cet Animal étoit ſa divinité, on reſtitue : « ſa conduite étoit conforme » à la remarque de Cicéron, qu'il n'y a perſonne d'aſſez fou » pour manger l'objet de ſon adoration. Mais ce qui ne ſe » voyoit pas, du tems de cet Orateur, ſe voit fréquemment au- » jourd'hui ».

Même Tome page 470, à l'occaſion du Pere Loyer, Jacobin, qui briſe quelques Fétiches ou Idoles des Negres, on reſtitue cette réflexion : « qu'auroit-il dit, ſi l'on avoit traité de même quelques- » uns de ſes Fétiches ou de ſes Images ? Dans la plûpart des » Pays Catholiques, on auroit mis à mort un Negre ou Proteſ- » tant, pour une pareille action ». Enſuite, à l'occaſion de ce que dit le même Miſſionnaire pour détromper les Negres de leurs Fétiches, on reſtitue : « ſi ces argumens ſont bons contre les » Fétiches des Negres, pour quoi ne le ſeroient-ils pas contre » ceux de l'Egliſe Romaine ? Auſſi les Proteſtans en ont-ils ſouvent » fait uſage ». Dans une troiſieme note, on reſtitue encore, à l'occaſion de la fidélité des Negres pour leurs ſermens religieux, qui trouvent, dit le même Auteur, plus de crédit dans leur Nation qu'un Chrétien n'en trouve parmi nous, en offrant de jurer ſur les ſaints Evangiles : « déciſion bien peu honorable aux Chré- » tiens ; il ſeroit à ſouhaiter qu'elle ne tombât que ſur ceux de la » Communion de l'Auteur ».

Tome VI. des Hollandois, page 110, à l'occaſion de quelques priviléges accordés par le S. Siege à des Miſſionnaires Capucins, le Traducteur en faiſant conſiſter un à publier des Indulgences plénieres, & pour la délivrance des Ames du Purgatoire ; les Editeurs de Hollande ont reſtitué : « à délivrer une Ame du Purgatoire, » ſelon l'intention du Prêtre, dans une Meſſe pour les Morts le » Lundi & le Jeudi ».

Même Tome, page 122, à l'occaſion d'un Miſſionnaire Capucin, qui, croyant trouver un peu trop d'avidité pour la fortune dans un jeune Chanoine de S. Salvador, fait profeſſion, par contraſte, « de n'avoir pour motif que l'amour de Dieu & » du prochain, & de ſe croire bien récompenſé de toutes ſes » fatigues, ſi elles peuvent contribuer au ſalut d'une ſeule Ame » :

on reſtitue dans une Note : « on voit ici l'hypocriſie du Cler-
» gé Régulier de Rome, & ſa haine invéterée & comme héré-
» ditaire pour les Séculiers. L'Auteur voudroit taxer ici d'ava-
» rice le Chanoine qui venoit dans un Pays ſi mal ſain, pour
» une chétive penſion, & faire croire qu'il n'y venoit que par
» charité, & dans le deſir de procurer aux Habitans la connoiſ-
» ſance & les moyens du ſalut. Mais qui pourra ſe perſuader
» que des Hommes, qui plutôt que de dire une Meſſe pour ti-
» rer une Ame du Purgatoire, à moins qu'on ne leur donne
» un ſchelling pour leur peine, l'y laiſſeroient brûler éternelle-
» ment, ſoient diſpoſés à ſacrifier des millions au ſalut de leur
» prochain » ?

Même Tome, page 128, un des mêmes Capucins expliquant une Comète aux Negres comme le préſage de quelque diſgrace, & leur conſeillant d'expier leurs péchés par la pénitence ; on demande dans une Note, « ſi cela doit être imputé à l'impoſture ou à
» l'ignorance du Miſſionnaire » ? Dans la page ſuivante, où le Miſſionnaire, parlant d'Enchanteurs & de Sorciers, dit « qu'ils ne font
» pas moins de mal dans le Royaume de Congo, que les Héré-
» tiques en Europe », on reſtitue, dans une Note : « Autre exem-
» ple d'impoſture & d'ignorance monachales ». *Page* 133, *du même Tome*, le Texte porte que le Miſſionnaire, fort malade, & n'attendant rien des remedes humains, eut recours à l'interceſſion de Saint Antoine de Pade ; on a reſtitué, *comme à ſon unique remède.* On reſtitue auſſi « qu'il avoit tant de confiance en cet Interceſſeur,
» qu'il lui ſembloit le voir ſur la route, devant ſon Hamack ». Enſuite, à l'occaſion d'une chûte qu'il fait dans ſa marche ; on remarque « que Saint Antoine n'étoit ſûrement pas alors devant le
» Hamack ».

Même Tome, page 145, le Miſſionnaire étant retourné en Eſpagne, où il trouve peu de ſecours dans les Hôtelleries publiques, on reſtitue dans une Note : « il ſemble que les Eſpagnols ne
» ſoient pas mieux diſpoſés que les Negres de Congo à faire l'au-
» mône aux Religieux Mandians, qu'ils regardent comme autant
» de Sauterelles qui les dévorent ». *Page* 152, à l'occaſion d'un ſecours pour la faim, qui parut merveilleux au Miſſionnaire quoiqu'il ne le traitât pas de miracle, on obſerve dans la Note : « il
» avoit bien raiſon ; car, ſelon toute apparence, un conte ſi ridi-
» cule auroit été reçu avec tout le mépris qu'il méritoit. Cepen-
» dant le Traducteur François tâche de juſtifier ces deux Miſſion-
» naires, en diſant, dans ſa Préface, que ne voyageant que par

» zele pour la propagation du Chriſtianiſme, il auroit dû dire » de la Religion Romaine, il ſeroit peu Chrétien de révoquer » en doute la vérité de leur Relation; qu'on n'y trouvera preſ- » que rien que d'aſſez croyable; & que Religieux comme ils » étoient, ils ſe ſeront bien gardés d'y ajouter aucun Roman de » leur invention. Mais c'eſt-là préciſément ce qui les rend d'au- » tant plus ſuſpects; & cette fiction en eſt une preuve ». *Nota*, que le Traducteur François, a dit ſeulement, dans ſon Introduction, que l'air de ſimplicité & de bonne foi, qui regne dans cet Ouvrage, le met à couvert de tous les ſoupçons peu favorables aux Voyageurs.

Page 153 *du même Tome*, à l'occaſion d'un autre Capucin, tué & mangé par les Sorciers de Congo, qui étoient les Prêtres Idolâtres du Pays, contre leſquels le Roi, converti au Chriſtianiſme, avoit porté des ordres ſanglans; on reſtitue ce qui ſuit: « en le tuant, ils ne firent que lui rendre ce qu'il méritoit, puiſque » c'étoient ceux de ſon Ordre qui avoient excité contr'eux cette » perſécution, & que lui-même ne s'étoit ſans doute mis en che- » min que pour être témoin de l'exécution ds cet ordre cruel. » Pour ce qui eſt dit enſuite, que les Sorciers le mangerent, il » nous paroît que c'eſt-là une fiction, qui n'a que la haine pour » fondement ».

Même Tome, *page* 154, le Traducteur s'étant contenté de dire, à l'entrée du Voyage de Merolla, que « quelque idée qu'on doive » ſe former de la bonne foi d'un Miſſionnaire, on eſt forcé, par » le bon ſens, d'attribuer à l'ignorance ou à la chaleur d'un zele » aveugle divers détails qui regardent les Sorciers de Congo & la » conduite des Capucins, & que le plus ſûr eſt d'en abandonner le » jugement au Lecteur; voici la reſtitution:

» Le Traducteur a beaucoup abregé & adouci cet article, » que les Cenſeurs n'auroient jamais oſé admettre tel qu'il eſt » dans l'original. Les Auteurs Anglois y parlent avec une liber- » té qu'on ne ſouffre point en France. Après avoir rapporté le » témoignage avantageux que le Miſſionnaire rend à ſa bonne » foi & à la vérité de ſa Relation; ils ajoutent: il en faut excep- » ter cependant tout ce qu'il dit des miracles, des Sorciers, » c'eſt le nom qu'il donne aux Prêtres de Congo, & de toutes » les autres choſes qui regardent la Religion. A tous ces égards, » il ne cede en rien au plus fourbe & au plus partial des Ecri- » vains. Mais on ne ſait que trop que dans des choſes de cett » nature, on ne doit jamais ſe promettre, ni vérité, ni ſincéri

» té

„ té, de la part des Eccléſiaſtiques de cette Communion. Il eſt „ ſi outré, & il rapporte tant d'abſurdités pour faire honneur „ à ſon Ordre & à ſa Religion, qu'il décele tout à la fois, & „ ſon deſſein d'en impoſer à ſes Lecteurs, & l'ignorance la plus „ groſſiere, deux vices preſqu'inſéparables des Religieux de cet „ Ordre. La plus grande partie de ſon Ouvrage ne roule que ſur „ des choſes qui regardent ſa Miſſion. Nous en avons extrait ce „ qu'il y avoit d'hiſtorique, en y mêlant cependant des récits ou „ des réflexions, qui ſerviront tout enſemble à divertir nos Lec- „ teurs, & à leurs donner une juſte idée de l'hypocriſie, de la „ ſtupidité, des impoſtures, & de l'eſprit perſécuteur des Hom- „ mes de cette Ordre „. Remarquez que le Traducteur n'a pas ſupprimé de la Relation ce qu'elle a de riſible, mais ſouvent les indécences qui ſe trouvent dans l'Anglois.

Page 168, à l'occaſion d'une querelle du Pere Merolla, avec un Capitaine Anglois auquel il reprochoit d'être ennemi de la Religion Romaine, on a reſtitué dans une Note : „ Plût à Dieu „ que tous les Anglois fuſſent de vrais ennemis de l'Egliſe Ro- „ maine, & qu'ils euſſent pour elle cette haine invétérée qu'elle „ leur porte, mais en la bornant uniquement à ce qui regarde „ ſa Doctrine, ſans l'étendre aux perſonnes qui la profeſſent.

Page 173, un Capucin, Compagnon de Merolla, s'étant laiſſé emporter par ſon zele juſqu'à donner un ſoufflet à un Seigneur Negre, qui ne reconnoiſſoit pas de diſtinction entre Chrétien Catholique & Chrétien Hérétique, les Editeurs ont reſtitué dans une Note : „ Peut-on pouſſer plus loin l'impudence ? & „ quelles extravagances ne font pas ces Mandians vagabonds, „ ſous prétexte de zele pour la Religion „ ? Enſuite, à l'occaſion du même incident, & de la reconciliation du Seigneur Negre : on ajoute „ les mêmes raiſons de crainte ou d'égard, pour les „ Moines ou pour l'Egliſe Romaine, qui ont engagé le Traduc- „ teur à ſupprimer ou à mutiler quantité d'articles de ſon origi- „ nal, comme nous en avons déjà donné quantité d'exemples, „ l'ont obligé d'en faire autant ici. Voici ce que diſent les Au- „ teurs Anglois. Qu'on juge par-là du caractere & de l'injuſtice „ de cette vile eſpece d'Hommes. (Il y a proprement, dans l'o- „ riginal, de cette vermine ou de ces Chenilles ſpirituels). Pour „ achever cette farce, ils firent au Seigneur Negre & au Gens „ de ſa ſuite un ſermon, ou, pour parler juſte & à la lettre, une „ leçon dans laquelle ils les avertiſſoient entr'autres choſes d'être „ en garde contre l'orgueil & l'impureté, & les comparoient

» aux Porcs & aux Singes du Pays. Citons quelques traits de cet » éloquent discours, par lesquels on pourra juger du reste. Lu- » cifer, Prince de la lumiere, fut précipité dans l'Enfer avec » tous ces Adhérans, à cause de son orgueil. Croyez-vous que » l'impur & le superbe puissent jamais habiter dans le séjour de » la paix & de la sainteté ? Quelques-uns d'entre vous ressem- » blent à vos Makkakos, ou à vos Singes, qui, après avoir » dérobé tout ce qu'ils trouvent à leur portée, se laissent pren- » dre & même tuer, plutôt que de lâcher leur proie. C'est en- » core ainsi que les Porcs impurs se vautrent dans leurs propres » ordures sans se nétoyer. Mais ces leçons ne convenoient à » personne mieux qu'aux Missionnaires eux-mêmes, qui, sui- » vant ce qu'ils venoient d'établir, avoient fait paroître tant d'or- » gueil, tant d'arrogance & tant d'opiniâtreté, & cela contre » toute raison & toute Justice.

Page 184, à l'occasion d'une conférence que le Capucin offroit de tenir avec les Sorciers, pour confondre leur Doctrine ou pour renverser leurs enchantemens par son pouvoir Sacerdotal, on restitue : „ Orgueilleuses, mais vaines promesses, comme » le dit Saint Chrysostôme. Si nous ne nous trompons, ceux qui » les font, bien loin de pouvoir chasser les Esprits, ne peuvent » pas même chasser les Mouches. *Dans la page suivante*, Merolla ayant reçu une Lettre du Roi de Congo, dont le Traducteur donne un court précis, on restitue dans une Note : » L'Auteur » a inséré cette Lettre à la fin de sa Relation ; elle ne contient » que des complimens en style dévot. Comme elle étoit écrite » en Portugais, un Missionnaire pouvoit bien l'avoir dictée. L'a- » dresse étoit au très-Révérend Pere Jérôme de Soranto (le Com- » pagnon de Merolla), Capucin & Missionnaire Apostolique, » que Dieu conserve. Elle commençoit par ces mots, Très-R. P. » Elle finissoit par ceux-ci ; le fils de votre Révérence spirituelle » le Prince de Congo, Dom Emmanuel Gritho, qui marche » sur le Lion dans le Royaume de sa Mere. Au bas, à gauche, » on lisoit *Lemba*, le 22 Février 1688. Cette Lettre, qui n'est » utile que par sa datte, paroît plutôt avoir été écrite par le » Prince, comme il le signe lui-même, que par le Roi qui est » appellé dans cette Relation *Simantanba*. On peut être sûr que » le Missionnaire n'en a point imposé dans un article de cette » nature.

Page 188. Voici un long article, que le Traducteur a cru devoir abréger ou supprimer en partie, par la triple raison de l'inu-

tilité, de la platitude & de l'indécence. Il eſt reſtitué avec le ſoin que les Editeurs promettent dans leur titre. Il faut obſerver que le P. Merolla avoit été empoiſonné dans ſes alimens par des Negres, & s'étoit guéri en prenant du jus de Limon, ſeul antidote certains contre les Poiſons du Pays, qui conſiſtent principalement en certaine herbes. Le Traducteur s'eſt contenté de rapporter le fait. On reſtitue ce qui ſuit.

» Ses Compagnons, qui revinrent pendant cet intervalle, cru-
» rent qu'il étoit mort. Mais il revint à lui-même; & cela, à ce
» qu'il paroît par la ſeule interceſſion de la Sainte Vierge. S'a-
» dreſſant alors à un Negre de Congo; Dieu vous pardonne,
» lui dit-il, ſans qu'il lui fut poſſible de rien ajouter de plus. Il
» avoit en vûe, dans ce qu'il venoit de dire, la mort de ſix Re-
» ligieux de ſon Ordre, qui avoient été empoiſonnés près de
» Bamba, dans le tems qu'ils revenoient d'Angola. Il ſemble que
» notre Auteur avoit pris à deſſein un autre chemin, pour n'avoir
» pas le même ſort. Sa maladie, ſuite du poiſon que les Negres
» lui avoient donné, lui cauſa des vomiſſemens continuels pen-
» dant huit jours, rendant tout ce qu'il mangeoit, & n'ayant que
» peu ou point de repos. Comme il ſe trouva aſſez bien remis
» quelque tems après, il s'informa d'abord ſi ſes gens étoient prêts
» à partir. On lui répondit qu'on avoit trouvé ſur le rivage le
» Coffre ou étoit renfermé l'Autel avec ſes accompagnemens,
» mais que le Canot n'y étoit plus. Apparemment que le Many
» ou le Seigneur du Pays, avoit fait dire, la nuit précédente,
» aux Negres qui conduiſoient notre Miſſionnaire, qu'ils per-
» droient la tête s'ils lui offroient encore leurs ſervices. Là-deſ-
» ſus Merolla fit prier poliment le Prince de lui faire avoir un
» autre Canot. Si vous avez beſoin d'un Canot, lui répondit le
» Prince peu content des premiers préſens qu'on lui avoit faits,
» de mon côté, j'ai beſoin d'un habit. Il avoit ſans doute appris
» que Merolla avoit avec lui deux pieces de Cotton. Ce dernier
» prit le parti de lui en envoyer une pour gagner ſes bonnes gra-
» ces; mais le Prince refuſa de l'accepter, ſi on ne lui donnoit
» auſſi l'autre. En vain le Miſſionnaire allégua qu'elle étoit deſti-
» née au Service de Dieu. Le Prince, auſſi ruſé que lui, repliqua
» que la Barque avoit la même deſtination, & qu'ainſi il ne la lui
» donneroit pas. Voyant donc que toutes ſes excuſes ſeroient
» inutiles, il les lui envoya toutes deux, & trois jours après, il
» eut un Canot & deux Rameurs.

» L'Auteur rapporte à cette occaſion d'autres avantures du mê-

» me genre, qui étoient arrivées dans cette Ile, & qu'il tenoit » du P. Thomas de Sertola, ſon Supérieur. A l'arrivée d'un cer- » tain Miſſionnaire, le Prince fit ſaiſir quelques uſtenſiles de l'E- » gliſe. Le Comte de Sogno, à qui il en fit des plaintes, lui or- » donna de rendre tout, ſous peine de la guerre. Cette menace » produiſit un ſi bon effet, que tout ce qui avoit été pris fut reſ- » titué, & que le Miſſionnaire fut parfaitement bien traité. Ce- » pendant pour prévenir toute méſintelligence entre ces deux » Princes, on jugea à propos d'envoyer à ſa place Franciſque, » ce Prêtre Negre dont nous avons parlé plus haut, & qui étant » de la même couleur & du même Pays que ces Inſulaires, en » ſeroit par-là même mieux reçu. Un jour, comme il diſoit la » Meſſe, le Prince qui avoit plus d'attachement pour les richeſ- » ſes que pour la Religion, eut les yeux continuellement fixés ſur » la Chaſuble du Prêtre, & ſur ſa chauſſure d'argent. Il avoit deſ- » ſein de faire de la premiere un habit, & de l'autre une eſpece » de Pectoral. La Meſſe ne fut pas plutôt finie, qu'il les lui de- » manda ſans détour. Mais le ruſé Prêtre lui répondit ſur le champ » que les Capucins étoient bien fournis de ces ornemens, & » qu'ainſi ceux dont il étoit actuellement revêtu étoient bien à » ſon ſervice, mais qu'il le prioit de les lui laiſſer pendant ſon » ſéjour dans l'Ile, afin de pouvoir faire le Service. Le Prince » ne fit pas difficulté de lui accorder ſa demande, & dès la même » nuit le Prêtre décampa. Ce Negre fut donc plus fin que notre » Italien, qui avoue qu'il auroit été mieux ſur ſes gardes, s'il » eût été plutôt inſtruit de cette Hiſtoire.

» C'eſt par ces ſortes de tours que les Negres tâchent de ſe van- » ger des Miſſionnaires, & de ſatisfaire la haine qu'ils leur por- » tent, & que ceux-ci ſe ſont attirée par leurs perſécutions & leur » arrogance. Rapportons à préſent la ruſe, dont un Prêtre Romain » ſe ſervit pour ſatisfaire ſon avarice. Sept Capucins avoient été » empoiſonnés pendant que l'Auteur étoit à Congo (1). Le der- » nier de ceux, qui étoient péris d'une maniere ſi miſérable, s'ap- » pelloit Joſeph-Marie de Seſtri. Il partit de Sogno pour ſe ren-

(1) Les deux Notes ſuivantes ſont auſſi reſtituées. » Si le moindre avan- » tage qui arrive aux Miſſionnaires » doit être regardé comme un mira- » cle que le Ciel opere en leur faveur, » pour récompenſer leur zele ; com- » ment devrons-nous enviſager des » accidens auſſi funeſtes que celui » dont il s'agit ; Dirons-nous que ce » ſont des châtimens ; Sur quoi fondé » prérend-on que ces derniers évene- » mens n'ont rien que de naturel, & » non pas les autres ?

» dre à Incuſſo, Ville du Royaume de Congo, accompagné de cin-
» quante-ſix autres perſonnes envoyées par le Comte. Il m'avoua,
» avant ſon départ, dit notre Auteur, que ſix de ceux qui l'avoient
» précédé dans cette Miſſion ayant déjà été empoiſonnés, il ne dou-
» toit pas qu'il n'eût le même ſort (2). Pendant une année qu'il demeu-
» ra à Incuſſo, il fit tous ces efforts pour recueillir les effets qui
» avoient appartenu aux Miſſionnaires que la mort avoit enlevés.
» Pendant qu'il s'occupoit de ce ſoin, Dom Michel de Caſtro,
» Prêtre Mulâtre & Grand Vicaire d'Incuſſo, lui fit dire que
» comme il étoit déjà fort âgé, & qu'il n'y avoit perſonne qui
» pût lui adminiſtrer les Sacremens, il le prioit inſtamment de
» ſe rendre chez-lui, afin qu'il pût remplir les grands devoirs
» que la Fête de Pâque lui impoſoit, de communier & de ſe con-
» feſſer. Seſtri ne manqua pas de ſe rendre chez le Grand Vi-
» caire emportant avec lui tous les effets qu'il avoit pû recou-
» vrer, afin de les envoyer à ſon Supérieur. Il étoit déjà près de
» quatre heures, lorſqu'il arriva, & ſe portant bien, à la Maiſon
» du Grand Vicaire. Mais la nuit n'étoit pas encore venue qu'il
» tomba en foibleſſe, & mourut empoiſonné, à ce qu'on crut
» avec aſſez de raiſon, après avoir pris inutilement beaucoup de
» thériaque. A peine fut il mort, que le Grand Vicaire fit ſor-
» tir tout le monde de la Chambre, fouilla les hardes du Miſ-
» ſionnaire, en prit quatre Calices d'argent, deux encenſoirs &
» deux Ciboires, tous du même métal, & pluſieurs autres choſes,
» dont il diſoit qu'une partie lui avoit été donnée par le Miſſion-
» naire défunt, & qu'il enverroit le reſte à ſon Supérieur à Loan-
» da; mais il n'en fit rien.

» Cette action du Grand Vicaire fut cauſe que ſon Fils ne pût
» recevoir les Ordres. Le Chapitre de Loanda fulmina contre lui
» une Sentence d'excommunication. Le nouvel Evêque en fit au-
» tant de ſon côté, pour l'obliger de reſtituer ce dont ſon Pere
» s'étoit emparé ſi injuſtement; mais tout cela fut inutile. Le
» vieux Vicaire, qui outre ce ſujet, avoit ſix mille Eſclaves à ſes
» ordres, vouloit s'en ſervir pour obtenir par force l'Ordination
» de ſon Fils, & cela uniquement pour qu'il pût être couronné
» Roi de Congo. Il n'avoit cependant pas examiné s'il pouvoit
» venir à bout de le faire élire lui-même; & lorſqu'il formoit
» tous ces projets, il étoit déjà caſſé de vieilleſſe (3).

(2) » Si cela eſt vrai, notre Capu-
» cin, empoiſonné auſſi par les Negres,
» étoit animé d'un zele bien louable,
» puiſqu'un pareil exemple ne le rebu-
» ta point d'entreprendre ce Voyage.

(3) Merolla, pag. 65&.

» Cette Hiſtoire a beaucoup de rapport avec celle que l'Au-
» teur raconte d'un autre Eccléſiaſtique de l'Ile de Saint Tho-
» mas. Ce Saint perſonnage paroiſſoit animé d'une envie extrê-
» me contre deux Religieux, nommés, l'un Ange-Marie d'Ajac-
» cio, l'autre Bonaventure de Florenca, & qui étoient venus du
» Royaume d'Ouverri ou Averri. Notre Eccléſiaſtique avoit cou-
» tume d'aller tous les ſix mois dans ce Pays pour en baptiſer les
» Habitans, qui par reconnoiſſance, lui faiſoient préſent d'un
» Eſclave chaque mois, outre celui que le Roi lui donnoit en
» conſidération de ſa charge & de ſes travaux. Le ſéjour de ces
» deux Miſſionnaires que nous venons de nommer, dans ce
» Royaume, leur ayant fait perdre ce profit pendant quatre ans,
» il inſpira à d'autres la haine qu'il leur portoit, &, par leur ſe-
» cours, excita contre eux une cruelle perſécution. Il fit ſavoir
» au Gouverneur de l'Ile que ces Miſſionnaires voyageoient avec
» de faux Paſſeports, & qu'il avoit découvert qu'ils avoient ſé-
» duit l'eſprit de la Reine d'Ouverri, & qu'ils entretenoient
» des correſpondances avec les Ennemis des Portugais (4). Le
» Gouverneur ayant reçu leur accuſation, mais ne voulant rien
» avoir à faire avec les Miſſionnaires, ſe contenta de les faire
» partir pour Loanda, d'où on les envoya à Liſbonne pour qu'on
» leur fît leur Procès. On trouva qu'ils n'avoient rien fait, qu'en
» vertu des pouvoirs qu'ils avoient reçus de la Cour. Là-deſſus
» leurs Accuſateurs furent cités à comparoître, pour ſoutenir leur
» accuſation. Mais n'étant pas en état de le faire, le Prêtre qui
» étoit le principal calomniateur s'enfuit au Breſil, & les autres
» chercherent un aſyle ailleurs.

Page 191 *du même Tome.* „ Le Traducteur a encore retranché
„ ici, ſelon ſa coutume, une petite avanture qui mériteroient bien

(4) Note auſſi reſtituée. » Puiſqu'il
» paroît, par l'aveu même de l'Auteur
» que les Prêtres de l'Egliſe Romaine
» ſont capables de commettre des ac-
» tions ſi exécrables, nous nous flat-
» tons qu'aucun honnête homme de
» cette Religion ne ſe choquera des
» remarques que nous avons faites ſur
» la Relation de ce Miſſionnaire, qui
» en pluſieurs cas, paroît n'avoir eu
» aucun égard à la vrai-ſemblance, &
» s'être donné des licences pouſſées
» juſqu'à la folie. De plus, puiſqu'il
» ſe déclare ouvertement pour la per-
» ſécution; qu'il tâche de repandre de
» tous côtés des fauſſetés, qu'il plaît à
» certaines gens de nommer de pieu-
» ſes fraudes; & puiſqu'il appelle les
» Proteſtans des Hérétiques, nous
» croyons qu'il eſt de notre devoir de
» mettre en plein jour les pernicieux
» deſſeins de ces gens-là, & de leur
» retorquer le titre d'Idolâtres, par
» lequel l'Egliſe d'Angleterre les a
» flétris d'une maniere ineffaçable.

» d'avoir place dans la *Légende dorée*. Nos Lecteurs nous auront » sans doute obligation, de leur avoir procuré le plaisir de lire » un si joli conte. Le même malheur, disent les Auteurs du » Voyage, arriva à Jean-Baptiste de Malte, en voyageant dans » le Pays de Bamba. S'appercevant qu'il avoit été abandonné par » ses Compagnons, il implora le secours du Pere des Miracles, » le glorieux Saint Antoine de Pade. La peur l'ayant tenu éveillé » pendant une nuit presqu'entiere, qu'il passa sur un arbre, il » s'entendit appeller par son nom, & croyant que c'étoit quel- » qu'un de ses Compagnons qui étoit près de lui, il le pria de » le remettre sur la route. Peu de tems après, deux Voyageurs » de distinction, passant par-là, le chargerent sur leur dos & le » porterent eux-mêmes jusqu'à la Ville de Bamba. Ils ne voulu- » rent jamais permettre que leurs Domestiques les relayassent, » pour ne pas partager avec d'autres le mérite d'une action si cha- » ritable. Le Maltois, ayant rejoint ces Compagnons, leur repro- » cha la cruauté avec laquelle ils l'avoient abandonnés dans la » Forêt, & en particulier il leur demanda pourquoi, l'ayant ap- » pellé, ils n'étoient pas venus à son secours après qu'il eût ré- » pondu. Mais comme ils lui protesterent qu'ils ne l'avoient point » approché de toute la nuit, il n'eut pas de peine à compren- » dre que c'étoit le Saint dont il avoit imploré le secours, qui » l'avoit appellé, & à qui il avoit l'obligation de sa délivrance. » Comme l'Auteur nous assure qu'il tient cette Histoire de la » propre bouche de ce Capucin, qui lui en fit le détail au Cou- » vent de Loanda, il faudroit être bien incrédule pour en révo- » quer en doute la vérité.

» Merolla craignoit aussi d'avoir le sort du Capucin Philippe » de Salese ou de Galese, comme Carli l'appelle, & dont nous » avons rapporté la fin tragique. Le Successeur de Dom Alvare, » Roi de Congo, ayant condamné au feu tous les Sorciers qu'on » trouveroit dans ses Etats, ceux-ci se retirerent dans le Duché » de Sundi. Mais le Duc fit aussi-tôt marcher ses Troupes pour » les empêcher de se rassembler. Notre Capucin les suivit dans » cette pieuse expédition ; mais les Sorciers, dont on avoit brûlé » les Cabanes, attaquerent les Troupes du Duc avec tant de » furie, qu'ils les mirent en fuite. Le pauvre Pere eut le mal- » heur d'être pris par ces Barbares, qui l'assommerent & le man- » gerent ensuite.

Page 192 : » Voici encore quelques circonstances peu ho- » norables au Missionnaire, & supprimées pour cette raison par

„ le Traducteur. Il y a, dans l'original, que le jeune Prince ; „ âgé de dix-huit ans, choqué du peu de reſpect que Merolla „ lui témoignoit, ſurtout depuis la découverte qu'il avoit faite „ dans l'Egliſe, ſe retira avec toute ſa ſuite. On fit connoître „ au Miſſionnaire le tort qu'il avoit, d'avoir eu ſi peu de reſ- „ pect pour le Fils du Roi, & on lui conſeilla de le faire prier „ de revenir. Mais l'humble Capucin répondit, que le Prince „ étant parti de ſon pur gré, il devoit revenir de même, & qu'il „ ſeroit alors très-bien reçu. Il revint en effet, & eut tout lieu „ d'être content. *Voyage de Merolla*, pag. 660.

Page 203, à l'occaſion d'un fort grand nombre de Negres ; qui embraſſerent le Chriſtianiſme, on reſtitue cette Note : „ Malgré des converſions ſi nombreuſes, il ne paroît pas que „ la Religion de ces Convertiſſeurs ait fait de grand progrès „ dans ces Pays, ni même dans aucun lieu où elle n'eſt pas ſou- „ tenue par la violence & par la force.

Page 204. Les Editeurs Hollandois ont la bonne foi de reconnoître dans une Note, qu'un raiſonnement de Miſſionnaire, fort bien rendu par le Traducteur François, eſt rapporté, dans la Traduction que les Anglois ont fait de Merolla, » d'une „ maniere qui non ſeulement lui ôte toute ſa force, mais encore „ qui le rend abſurde ». Avec la même candeur, dans leurs reſtitutions, ils auroient pû connoître auſſi que les ſuppreſſions, & les autres changemens du Traducteur François, ne ſont pas moins juſtes.

Même Tome, *page* 242, à l'occaſion de quelques Negres, qui, après avoir inutilement invoqué leurs Dieux dans un tems de peſte, les brûlerent, en diſant ; s'ils ne nous ſervent à rien dans l'infortune, quand nous ſerviront-ils ? Les Editeurs Hollandois ont reſtitué : „ ce raiſonnement eſt très-juſte ; & c'eſt par cette „ épreuve qu'on devroit juger du pouvoir des Saints de l'Egliſe „ Romaine. Chaque jour une infinité de Malades les prient, „ mais inutilement, de les délivrer de leurs maux. N'auroit-on „ pas dû briſer de même les Images de tous ces Saints, qu'on „ invoqua dans le tems de la derniere peſte à Marſeille ? Mais „ l'aveugle Capucin ne s'eſt pas apperçu que ce raiſonnement „ renverſoit ces propres ſuperſtitions.

Page 245, ſur ce que Merolla partit perſuadé que la préſence d'un Prêtre Chrétien detruit toute la vertu des ſortiléges du Pays, les Editeurs reſtituent : „ On voit clairement, dans cet „ expoſé, que le but du Miſſionnaire eſt de ſoutenir le crédit de

ſon

» ſon Egliſe ; puiſque les Negres auroient été en droit d'adop-
» ter le langage des Prêtres de Naples & d'autres lieux, qui di-
» ſent que S. Janvier ne veut pas permettre que la liquéfaction
» miraculeuſe de ſon ſang ſe faſſe en préſence d'un Hérétique ;
» ce qui ſignifie ſeulement que les Hérétiques s'apperçoivent bien
» de la fourberie, quoique leurs Dévots infatués ne le remar-
» quent point.

Page 266, à l'occaſion des Mokiſſos ou Idoles de Loanda, qui préſide à différentes choſes, on reſtitue : » préciſément de » la même maniere que les Prêtres de l'Egliſe Romaine font, de » leurs Saints, des Protecteurs & des Gardiens, qui les guériſſent » de leurs maladies, & les mettent à couvert des maux qu'ils ont » à craindre. Enſuite,

Page 277, à l'occaſion d'une Croix élevée par les Portugais, que des Hollandois abbatirent, les Editeurs mettent cette Note : „ il y a dans l'original, que ce fut par envie que les Hollandois „ mirent en pieces cette Croix. Merolla, remarquent les Auteurs „ Anglois dans une parentheſe, auroit dû dire que ce fut le zele „ ou l'indignation qui les y engagea.

Page 312, à l'occaſion des Prêtres Negres qui interdiſent l'uſage de certains animaux, fruits, & légumes, on reſtitue : „ Pourquoi ces défenſes ſont-elles plus ridicules, que celles du „ même genre que fait l'Egliſe Romaine, de manger de la vian- „ de, du beure, du lait, &c. dans de certains jours & dans de „ certaines circonſtances ?

Page 325, à l'occaſion du nom de *Sorciers*, que le Pere Merolla donne aux Prêtres des Idolâtres, on reſtitue cette Note : „ l'Auteur ſe ſert généralement du mot de *Sorcier* par haine, & „ pour animer encore davatage ſes Lecteurs contre ces gens- „ là, qui dans le fond ne ſont pas moins Prêtres que lui, & qui „ font le même négoce : mais jamais des gens, qui exercent le „ même métier, ne ſont d'intelligence.

Page 372, à l'occaſion d'une Victoire que les Chrétiens de Congo crurent devoir au ſecours de S. Jacques, & qui leur fit prendre cet Apôtre pour le Patron du Royaume, on reſtitue : „ il ſemble qu'un ſimple rapport ne devroit pas autoriſer à ren- „ dre cet hommage, ni aucun autre pareil, à un Mort. *Page ſuivante*, à l'occaſion d'un maſſacre de pluſieurs Portugais, parmi leſquels les Prêtres ne laiſſerent pas d'être reſpectés, on reſtitue : „ ils furent plus heureux qu'ils ne méritoient.

Page 378, où l'on dit qu'en 1680, le Comte de Sogno, atta-

qué par les Portugais, chaſſa les Capucins de ſes Etats, par la ſeule raiſon qu'ils étoient venus de Portugal, & qu'ils appartenoient à ce Royaume, on reſtitue : „ ceci paroît une miſérable „ défaite ; car pourquoi conſidéroit-il les Capucins comme ap- „ partenans à la Couronne de Portugal, plutôt que des Reli- „ gieux d'un autre Ordre ? Le Comte trouva ſans doute qu'ils „ encourageoient les Portugais à cette injuſte entrepriſe ; car ils „ croient, ou du moins ils prétendent, que les plus odieuſes „ actions, comme les perſécutions, les rébellions, les uſurpa- „ tions, quand on les fait pour avancer les intérêts de leur Egli- „ ſe, ſont ſanctifiées par ce motif.

Page 381, on reproche dans une Note, au Traducteur François, d'avoir traduit avec inexactitude, par honte d'expoſer fidelement au grand jour les obſervances ſuperſtitieuſes que les Miſſionnaires de l'Egliſe Romaine impoſent à leurs Néophytes ; quoique dans cet endroit même, il n'ait rien omis d'eſſentiel. Enſuite, à l'obſervation qu'il fait, que la plupart de ces pratiques ſont le contrepied des uſages Payens qu'on a rapportés dans un article précédent, on ſubſtitue cette Note : „ Voici la remarque des Anglois : vous le voyez, on ne fait que „ ſubſtituer enchantement à enchantement ; c'eſt toujours mê- „ me impoſture : „ Trois lignes plus bas, on reſtitue encore, à la même occaſion : „ ce n'eſt encore ici qu'un préſervatif magi- „ que, ſubſtitué à un autre ; tant il y a de conformité entre le „ Papiſme & le Paganiſme.

Tome VIII, de l'Edition de Hollande, page 45, à l'occaſion d'une Note du Traducteur, où il dit, en faveur des Jéſuites, accuſés par Niewhof de s'être laiſſés gagner par les Portugais pour s'oppoſer aux progrès des Hollandois à la Chine, qu'il eſt plus vraiſemblable que le motif de la Religion les faiſoit agir ; on fait la réflexion ſuivante : „ le Traducteur auroit dû rendre rai- „ ſon de l'interprétation qu'il donne à ce paſſage, & prouver „ que ces Peres, connus de tous tems pour incorruptibles, agiſ- „ ſoient par principe de Religion en trahiſſant des gens qui ne „ leur avoient jamais fait de mal, & à qui ils témoignoient au de- „ hors beaucoup d'amitié. *Enſuite, page* 151, à l'occaſion de la même Ambaſſade, on reproche au Traducteur d'avoir retranché ce qui ſuit. „ Nous avons inſéré, dans ces Recueils, un „ extrait de cette Lettre, pour faire connoître à nos Lecteurs, „ d'un côté la conduite des Hollandois, & de l'autre les intrigues „ des Jéſuites, pour faire échouer le deſſein de leur Ambaſſade.

Page 153, à l'occaſion d'un conſeil fort modéré que les Jéſuites donnent par rapport aux Hollandois, mais qui portoit à leur défendre l'entrée des Ports de la Chine, on reſtitue cette Note : „ Remarquez l'adreſſe de ces Hypocrites, qui affectent un air d'équité & de clémence, uniquement pour donner plus de poids „ à leurs calomnies dans l'eſprit des Mandarins ". Enſuite, *page* 155, un Jéſuite attribuant ſes ſuccès à l'aſſiſtance divine, on reſtitue : „ eſt-ce donc que la Providence accorde ſon ſecours à „ ceux qui ne s'appliquent qu'à tromper & à faire du mal „ ? Plus bas, où l'on dit, qu'à Péking, tout eſt venal comme dans l'ancienne Rome, on reſtitue : „ Pourquoi l'ancienne Rome ? Les „ choſes ſont-elles ſur un meilleur pied dans Rome moderne ?

Page 157, le Traducteur fait cette Note, après avoir ſupprimé quelques lignes du Texte : deux petites réflexions, que les Auteurs Anglois du Recueil joignent ici en forme de Note, feront juger ſi j'ai eu tort d'en retrancher un grand nombre de même nature : „ les Miſſionnaires, diſent-ils, ſe qualifient de ſerviteurs „ de Dieu : mais les Hollandois & les autres Proteſtans prétendent qu'ils ſont les ſerviteurs du Diable (5). Plus bas, ſuivant la Note des Ecrivains Anglois ſur le mot Chriſtianiſme, que le Pere Schaal emploie, il devoit dire „ de l'Antichriſtianiſme, „ ou du Papiſme, qui eſt pire que l'Athéiſme.

Page 163, à l'occaſion du même Jéſuite, qui diſſuade l'Empereur Chinois de favoriſer les Hollandois, on reſtitue : „ notre „ Jéſuite ne s'étend ſur tous ces détails que pour faire voir ſon „ habilité dans l'art de diſſimuler ; puiſqu'il eſt clair qu'il ne parla à l'Empereur que parce qu'il en fut ſollicité par d'autres, qui „ peut-être l'y engagerent à force de préſens : & *plus bas* ; „ il „ paroît que les Révérends Peres n'avoient plus d'autres reſſources que les calomnies.

Page 179, au caractere du Pere Navarette, Jacobin, on reſtitue : „ qu'on s'imagineroit qu'il avoit une haine extrême & „ invétérée contre le Papiſme, & que ſon unique but étoit

(5) Au-deſſous, les Editeurs ajoûtent cette autre petite Note : » Qu'il » nous ſoit permis de remarquer à » notre tour que le Traducteur Fran- » çois ne ſe récrie pas avec moins d'in- » juſtice que d'imprudence contre les » Notes des Auteurs Anglois. Les Jé- » ſuites ne ſe font pas de ſcrupule de » recourir aux menſonges les plus » odieux & aux calomnies les plus » atroces, pour traverſer les Hollan- » dois qui ne leur avoient pas fait de » mal. N'eſt-ce pas là le vrai caractere » des enfans du Diable, qui eſt le Pere » du menſonge ?

„ d'expoſer les pratiques exécrables des Portugais & des autres „ Européens de ſa propre Egliſe, & d'exalter la morale des Chi- „ nois. Enſuite, le Traducteur ſe contentant de dire que le Pere paroît fort ſcrupuleuſement attaché aux principes de la Religion Romaine, on fait cette remarque dans la Note : „ Il y a, dans „ l'Anglois une petite oppoſition entre ces deux choſes, que le „ Traducteur a eu la prudence de faire diſparoître à ſon ordi- „ naire. L'Anglois dit que quoique Navarette paroiſſe zelé pour „ toutes les ſuperſtitions de ſon Egliſe, il n'en eſt cependant pas „ moins amis de l'humanité „. Quelques lignes plus loin dans le Texte, où l'on obſerve que Navarette s'eſt déclaré contre ceux qui voudroient faire ſervir la violence au progrès de la Religion, on reſtitue : „ parce qu'il leur a appris que ſans elle ils ne font „ nulle part que peu de Proſélytes, & que ſans ſon ſecours, s'ils „ réuſſiſſent à planter la Foi en quelque lieu, elle tombe bien- „ tôt en décadence.

Page 181, où Navarette raconte qu'il fut volé par quelques Negres Chrétiens, & civilement traité par des infideles ; on reſtitue de ſuite ces trois Notes : „ N'eſt-il pas clair que la nou- „ velle Religion qu'ils avoient embraſſée (les Negres), je veux „ dire le Papiſme, les avoit rendus vicieux ? Ils auroient con- „ tinué d'être gens de bien, s'ils étoient reſtés Infideles. Il y a „ cent à parier contre un, que des Catholiques n'auroient pas „ eu pour lui la même civilité que ces Infideles. Navarette ne „ fait pas attention qu'en général les Infideles enſeignent une „ morale plus ſaine que la plûpart des Egliſes Chrétiennes, qui „ détruiſent les vrais principes, en en établiſſant d'autres d'une „ nature oppoſée. C'eſt ainſi que l'Egliſe Romaine a renverſé cette „ partie des Loix Divines qui défend l'Idolâtrie, le meurtre, le „ larcin, & les autres vices ſemblables, par la Doctrine qu'elle „ enſeigne touchant l'invocation des Saints, l'adoration de „ l'Hoſtie, l'Inquiſition, & par ſes ſoins pour l'extirpation des „ Hérétiques & la confiſcation de leurs biens, &c.

Page 182. Navarette eſt embaraſſé en paſſant dans une Ville Chinoiſe, parce qu'il n'y trouve pas d'Hôtellerie, & qu'il doit paſſer une grande Riviere dans la Barque publique. Là-deſſus, on reſtitue : „ Qui pourra croire après cela que les Miſſionnai- „ res courent au Martyre avec l'empreſſement & le zele dont ils „ ſe vantent, puiſque la moindre apparence de danger les rem- „ plit d'une ſi grande frayeur !

Page 190 : où l'on parle d'une perſécution qui fut accompa-

gnée, dit Navarette, de blaſphêmes contre Dieu & ſa Sainte Mere, on reſtitue la Note ſuivante : „ Cette phraſe eſt elle-même „ un plus grand blaſphême, qu'aucun de ceux que les Chinois ont „ pû prononcer dans cette occaſion „. Enſuite, à la même occaſion, on ajoûte : „ Dieu, qui, comme les Jéſuites s'en vantoient avec tant de confiance, avoit fait réuſſir leurs diverſes „ intrigues, les avoit-il donc déjà abandonnés ? Ou plutôt ne les „ puniſſoit-il pas des perfidies dont ils s'étoient rendus coupables „ envers les Hollandois ? Et, *pag.* 193, à l'occaſion du bruit qui ſe trouva faux, d'une Sentence de mort contre les Miſſionnaires, on reſtitue : „ Malgré cela, le Pere le Comte dans ſes „ Mémoires, & le P. du Halde, tom. I. ne font pas difficulté „ de rapporter à cette occaſion, des tremblemens de terre, des „ feux céleſtes & d'autres prodiges. Des gens, qui n'ont pas honte „ d'en impoſer ainſi à leurs Lecteurs, méritent-ils la moindre „ créance dans ce qui regarde les miracles ou qui intéreſſe leur „ Religion ?

Page 204, où Navarette parlant d'un Capitaine Hollandois mort, dit ridiculement ſans doute, qu'il avoit fait le Voyage de l'Enfer ; ſur quoi les Auteurs Anglois ont fait une Note fort emportée, que le Traducteur a cru devoir ſupprimer ; voici ce que les Editeurs reſtituent : „ Il n'eſt pas ſurprenant que les Auteurs „ Anglois s'emportent beaucoup ici contre Navarette & contre „ ſon ordre, qu'ils appellent le plus infernal de l'Egliſe Romaine, ſans oublier qu'on lui attribue l'origine de l'inquiſition. Il „ ne ſera pas inutile de rapporter la Note des Auteurs Anglois „ en entier. On fera diſparoître par-là un certain air ridicule, „ pour ne rien dire de plus, que le Traducteur lui prête malicieuſement par la maniere dont il l'abrege. Des expreſſions ſi „ diaboliques, diſent nos Auteurs, ne doivent pas ſurprendre dans „ la bouche d'un Prêtre Papiſte, & ſurtout d'un Dominiquain, „ dont l'Ordre a quelque choſe de plus infernal, ſuppoſé que cela „ ſoit poſſible, que tous les autres. Nous n'en donnerons d'autre „ preuve que l'inquiſition ; qui eſt un Enfer en petit, dont ils „ ſont les Directeurs. Dominique, qui en a été l'Inventeur & le „ Fondateur, auſſi bien que de leur Ordre, & qu'on auroit pû „ appeller Démoniaque à plus juſte titre, eſt célébré par les Hiſtoriens Papiſtes, pour avoir converti en partie par le fer, en „ partie par le feu, c'eſt-à-dire pour avoir fait périr pluſieurs milliers d'Hérétiques dans un jour.

Page 209, où le Pere le Comte parle d'une Idole Chinoiſe,

noircie par la fumée d'une lampe, on reſtitue „ qu'il n'a ſans „ doute pas fait réflexion que N. D. de Lorette eſt auſſi toute „ noire par la même raiſon. Enſuite, le même Miſſionnaire ajoutant que cette Idole étoit honorée avec des ſuperſtitions diaboliques, on reſtitue encore : „ que ces ſuperſtitions ſont préciſément telles que celles avec leſquelles les Jéſuites honorent leurs „ propres Idoles. Plus bas, on ajoute „ que la Religion de l'Auteur (le Pere le Comte), eſt une copie de celle de Fo, & „ qu'elle ne renferme pas moins de ſuperſtitions.

Page 210, à l'occaſion de quelques pratiques religieuſes des Idolâtres, que le même Miſſionnaire traite de ſottes & de ridicules, on reſtitue cette Note : „ Sottes & ridicules ! Voilà, Meſſieurs de la Religion Romaine, les belles épithetes que ce Jéſuites donne aux actes de votre dévotion. Pouvez-vous vous imaginer en effet, que ſi les pratiques des Chinois dans le culte „ de leurs Images ſont impertinentes, les vôtres ne le ſoient pas „ auſſi ? Il eſt vrai que ces Images ſont appellées ici des Idoles ; „ mais c'eſt uniquement pour vous faire illuſion, puiſque ceux „ qui leur donnent ce nom ſavent très-bien que les Chinois ne „ les conſiderent pas comme des Dieux, & ne s'en forment pas „ d'autres idées que celles que vous avez des vôtres. Si les premieres ſont des Idoles, les vôtres doivent donc l'être auſſi. Si „ les Chinois ſont des Idolâtres, vous l'êtes par conſéquent auſſi „ vous-mêmes. Obſervons que les Auteurs Anglois n'ont pas „ fait attention que les Chinois de la Secte de Fo, dont il eſt ici „ queſtion, conſiderent leurs Idoles comme des Dieux. *Page* 212 où l'on parle de quelques Images apportées dans le bagage des Miſſionnaires, on reſtitue : „ Ces images étoient très-propres „ à être placée dans les Temples des Chinois, qui n'étoient „ d'ailleurs déjà que trop bien fournis de cette marchandiſe.

Voici trois Notes reſtituées, de la page 214, à l'occaſion d'une déclaration des Miſſionnaires contre les Idoles, & de la penſée qu'ils eurent dans un tems de longue ſéchereſſe, d'élever, à l'exemple de Saint François Xavier, une Croix pour obtenir de la pluie, à condition que s'ils en obtenoient, les Infideles rendroient hommage au vrai Dieu. Cependant ils prirent le parti de n'en rien faire. „ Quels reproches le Gouverneur Chinois n'eut-il pas été „ en droit de leur faire, s'ils eût ſu que le Concile de Trente a „ décidé que les Images étoient placées dans les Temples, afin „ qu'on leur rendît un culte, ou qu'on les adorât, *ut colantur*, & „ qu'il permet qu'on brûle de l'encens à leur honneur ; qu'on les

„ baiſe & qu'on ſe proſterne devant elles ? Ne ſont-ce pas là les „ marques extérieures, les moins équivoques, d'un véritable culte ? *Plus bas :* „ Le Pere le Comte ſemble croire ici qu'ils ne recon- „ noiſſent pas le vrai Dieu ; mais ne faiſant qu'arriver, il pou- „ voit encore être mal inſtruit. Si le Traducteur, plus ſcrupu- „ leux qu'à ſon ordinaire, n'a pas oſé ſupprimer cette remarque „ non plus que la ſuivante, il s'en eſt dédommagé par les retran- „ chemens & les autres changemens qu'il a faits à l'un & à l'au- „ tre. Dans la premiere, les Auteurs Anglois accuſent le Pere „ le Comte de vouloir inſinuer fauſſement que les Chinois ne „ reconnoiſſent pas le vrai Dieu. D'ailleurs, ajoutent-ils, la pro- „ poſition des Miſſionnaires étoit très-injuſte, puiſqu'ils exi- „ geoient des Chinois de renoncer à leur Idolâtrie, en cas qu'il „ plût, & que de leur côté ils ne s'engageoient à rien s'ils ne „ pouvoient pas obtenir de pluie. Voici la Note du Traducteur : Il paroît que leur propre Foi étoit un peu chancelante, ou plutôt ils craignoient de tenter le Ciel. La Roque raconte, dans ſon Voyage de Syrie, que les Chrétiens de Sidon ayant fait inutilement des Proceſſions pour obtenir de la pluie, les Mahométans, qui en firent à leur tour, furent plus heureux. Mais qui rendra compte des vûes du Ciel ? Ici l'on ne voit pas que le Gouverneur Chinois ait inſiſté ſur ſon premier deſ- ſein. Voici cette ſeconde Note, telle qu'elle eſt dans l'Anglois. „ Il paroît par-là qu'ils n'étoient pas ſûrs eux-mêmes du ſuccès, „ ſuppoſé que la propoſition, dont il s'agit, eût été faite & accep- „ tée : de ſorte que ceux qui furent d'avis qu'il ne falloit rien ha- „ zarder, avoient certainement raiſon. L'Auteur ne nous dit „ point s'ils prierent pour obtenir de la pluie. La Roque, Papiſte „ bigot, rapporte dans ſon Voyage de Syrie, que les Miſſion- „ naires firent à Sidon pluſieurs Proceſſions dans le même but, „ mais toujours inutilement, & que le jour d'après, les Maho- „ métans en ayant fait une de leur côté, il tomba une pluie „ abondante. Ces Meſſieurs trouveroient-ils raiſonnable qu'on „ conclût delà, que la Religion Mahométane eſt meilleur que la „ leur ?

Page 268 : Sur ce que Gemelli prétend mal-à-propos que les Chinois rendent des adorations aux Statues de deux Mandarins, pour reconnoître un ſervice conſidérable qu'ils ont rendu au Pu- blic, on reſtitue la Note ſuivante : „ Cette imputation de Ge- „ melli prouve que dans l'Egliſe Romaine les Laïques ne ſont „ pas moins infectés, que les Eccléſiaſtiques, de cette infâme

„ maxime, qu'on peut calomnier ceux qui ſont d'une Religion „ différente.

Page 291, à l'occaſion d'une Note du Traducteur, où il remarque que les Auteurs Anglois ſe déclarent de l'ancien ſentiment des Jéſuites, & prétendent qu'il n'entre point d'Idolâtrie dans les honneurs qu'on rend à Confucius; Voici ce que les Editeurs Hollandois ajoûtent: „ Le Traducteur, toujours zélé „ pour les Jéſuites, n'a traduit de la Note des Auteurs Anglois „ que ce qui pouvoit favoriſer ces bons Peres. Il a prudemment „ ſupprimé tout le reſte, que nous nous croyons obligés de réta- „ blir; en rapportant cette Note en entier. Les Jéſuites diſent „ nos Auteurs, prétendent, & avec raiſon, qu'il n'entre point „ d'idolâtrie dans une cérémonie qui n'eſt qu'une ſimple marque „ de reſpect civil, puiſque la Statue de Confucius n'eſt pas dans „ un Temple, & qu'on ne lui adreſſe ni prieres ni d'autres actes „ de dévotion. Cependant tel eſt l'aveuglement ou la malice des „ Prêtres, que s'obſtinant à appeller cette cérémonie Idolâtrie, „ ils ſoutiennent en même tems que ce n'en eſt pas une de s'a- „ genouiller devant leurs Images, dans l'Egliſe ou dans quelque „ autre endroit deſtiné au Service Divin, de leur adreſſer des „ prieres, de ſe proſterner devant elles, de les baiſer, de leur „ offrir de l'encens, & de faire d'autres actes ſemblables, qui „ ſont tous autant de marques inconteſtables d'un véritable culte. „ Rien ne fait mieux voir quels hypocrites & quels impoſteurs „ ſont les Miſſionnaires, qui condamnent, par haine pour les „ Jéſuites, la condeſcendance de ces derniers à l'égard des Pro- „ ſélytes Chinois; pendant que les Jéſuites eux-mêmes, qui ne „ ſont pas moins zelés défenſeurs; que les autres, de l'Idolâtrie „ de l'Egliſe Romaine, n'oſent pas rétorquer contr'eux cet argu- „ ment.

Page 320, à l'occaſion de Kanghi, Empereur de la Chine, qui déclare qu'il n'adore que le Dieu vivant de la Terre & du Ciel, & que ce n'eſt pas au firmament ni aux Etoiles, qu'il rend ſes adorations, on reſtitue cette Note: „ Quoique les Jé- „ ſuites ne faſſent pas plus de ſcrupule de tromper que les autres „ Religieux, pour parvenir à leurs fins, on peut cependant les „ en croire ſur cet article. Un Prince ſi ſage ne pouvoit pas „ avoir d'autres ſentimens; & les diſputes, qui regnoient entre „ les Miſſionnaires ſur l'objet du culte des Chinois, lui avoient „ ſouvent donné occaſion de les lui faire connoître.

Enſuite, le Traducteur s'étant contenté d'avertir que les Auteurs

teurs Anglois accuſent ici les Jéſuites de maltraiter ce grand Empereur, parce qu'irrité des diſputes qu'il voyoit naître entre les Miſſionnaires, il ceſſe de favoriſer le Chriſtianiſme ; voici la remarque & la reſtitution des Editeurs Hollandois : » le Tra» ducteur a adouci de ſon mieux les expreſſions un peu fortes » des Auteurs Anglois, dans cette Note. Elle fait trop d'hon» neur aux Jéſuites ſes bons amis, & en général aux Miſſion» naires, pour qu'on ne lui pardonne pas, du moins en partie, » cette pieuſe fraude. Quoi qu'il en ſoit, nous nous croyons » obligés de mettre ſous les yeux du Lecteur cette Note en en» tier, qui porte ce qui ſuit. Ce reproche n'eſt ſans doute qu'une » pure calomnie des Jéſuites pour flétrir cet illuſtre Empereur, » qui, indigné d'un côté des diſputes des Miſſionnaires & de » leurs prévarications, & de l'autre des uſurpations & des con» tradictions de leurs Papes, n'eut plus le même empreſſement » à favoriſer leur Religion qu'il avoit eu auparavant.

Page 329, au commencement de la Relation du Voyage de Mezza-Barba, on a reſtitué cette Note : » Ceux qui ignorent » avec quelle habilité les Jéſuites ſavent maintenir les intérêts » de la Société, ſans s'embaraſſer ni des Papes ni de leurs Bul» les, pourront s'en inſtruire en jettant les yeux ſur cette Ouvra» ge, dont la conduite & les ſentimens de ces Peres ſont le » principal objet.

Page 337, les Editeurs ont reſtitué, » que Pedra & Cerini, » ſe plaignirent au Légat des Peres Parennin, Jartroux & Ma» ran, qui les avoient noircis par leurs calomnies. Le Traduc» teur a mis ſimplement, qui leur avoient rendu de mauvais » offices & page 340, au lieu de ces expreſſions du Traducteur, *le Pere Fan ſe permit des réflexions fort libres ſur* l'abus que les Papes faiſoient quelquefois *de leur autorité* ; ils reſtituent : » le » Pere Fan, (Jéſuite Chinois), ſe donna à cet égard les li» bertés les plus inſultantes, en préſence des Bonzes. Qu'eſt-ce » que les Papes, diſoit-il entr'autres ? Le Pape commande. Hé ! » qui eſt-il, lui, pour commander ? Il n'oſeroit donner des » ordres, ni aux Anglois, ni aux Hollandois, & il prétend » aſſujettir la Chine à ſes volontés. Nous ſaurons bien y mettre » ordre : en vérité, les Anglois & les Hollandois ſont bien ſages.

Page 341, à la place de ces expreſſions du Traducteur ; l'extrait de cette Piece doit faire juger que la Cour de Rome conſentoit à tout ce qu'elle pouvoit accorder ſans bleſſer les droits eſſentiels de la Religion, les Hollandois ont reſtitué : » Il n'y a

» perſonne qui ne voie aiſément par la lecture de cette Piece » que la Cour de Rome, habile, à ſe faire toute à tous, accor- » doit aux Proſélytes Chinois tout ce qu'elle pouvoit leur ac- » corder, à moins que de leur donner en forme la permiſ- » ſion d'être Chrétiens & Payens tout enſemble. Ceci, diſent » les Editeurs Hollandois, eſt tellement adouci, pour parler » avec le Traducteur, qu'on y reconnoît plus l'original.

Pour entendre une autre reſtitution de la même page, il faut ſavoir, qu'il eſt queſtion des articles accordés aux Chinois, en 1720, par le Pape : ils parurent ſatisfaiſans aux Mandarins ; & le Traducteur s'eſt réduit à dire, que le Pere Joſeph Suarez, Jéſuite, en penſa différemment, & donne enſuite civilement les remarques de ce Miſſionnaire. Les Editeurs reſtituent : » Mais » qui le croiroit ? Le Pere Joſeph Suarez, Jéſuite, plus Payen » que les Chinois mêmes, ne rougit pas de ſe déclarer d'un ſen- » timent contraire. Doucement, Meſſieurs, dit-il avec chaleur » aux Mandarins, doucement, s'il vous plaît ; car il n'y a, en » tout ceci, que jeu & que fraude. Ne voyez-vous pas que, ſelon » la Conſtitution de Rome, il faudra ôter de deſſus les cartou- » ches pour les Défunts, ces mots eſſentiels ? *C'eſt-ici le ſiege de* » *l'Ame d'un tel.* Le Pape ne les permet pas. Le Mandarin Chau » & l'Eunuque répliquerent que cela n'y faiſoit rien, & que » puiſque le Pape accordoit l'uſage des autres cérémonies, tel- » les que les génuflexions, les révérences, &c. on avoit l'eſ- » ſentiel.

Page 342, à l'occaſion de la congrégation de la Propagande, on reſtitue : » le Pere Parennin, qui leur ſervoit d'inter- » prête, avoit eu la malice d'expliquer ce mot, en diſant, que » ceux qui les avoient députés étoient des Tribunaliſtes, faiſeurs » de procès ». Plus bas, à la même occaſion on reſtitue : » on voit à ce trait, & à quelques autres, dit le Journaliſte, l'in- » digne manége que les Jéſuites ſe permirent, pour faire avor- » ter les deſſeins de la Cour de Rome, & pour ſe maintenir dans » l'Empire, qu'une lâche condeſcendance leur avoit mérité ſur » tous les autres Miſſionnaires.

Page 345. Au lieu de l'expreſſion du Traducteur, qui ſe contente de dire que les Peres Regis & Simonetti ſe plaignirent hautement que le Pape marquoit peu d'égard pour les anciens Miſſionnaires de la Chine, & qu'il mettoit leur obéiſſance & leur ſoumiſſion à de trop rudes épreuves, on reſtitue : » Ils l'accuſe- « rent d'injuſtice ; & Ceſati & Ferrario, deux Barnabites, ont

» même protesté diverses fois depuis à notre Auteur, sur leur » parole de Prêtres, que dans une autre occasion Simonetti, fu- » rieux contre S. S., avoit porté l'insolence jusqu'à s'écrier, le Pape » irritera si bien notre Compagnie, qu'à la fin il la mettra dans » la nécessité de faire voir au Monde tout ce qu'elle peut. Page suivante, on restitue : » Il eut (*le Légat*) plus de peine à se mo- » dérer, aux discours injurieux que le Pere Mouravo, Jésuite, » osa lui tenir contre le Pape ». Et même page, à l'occasion aussi du Légat, qui dit à l'Empereur de la Chine, qu'il croyoit *fermement* que toutes les disputes sur les cérémonies de la Chine avoient été terminées en Europe avant son départ, on restitue cette question : » ces disputes subsistant encore, le Légat ne s'est- » il pas rendu coupable à cet égard d'un grossier mensonge?

Page 347, où le Légat dit à l'Empereur, que l'assistance du S. Esprit ne permet pas que le Pape tombe dans l'erreur sur les matieres de foi, on restitue : » La Bulle de Clément XI, & celle » de son Successeur se contredisoient si manifestement, que le » Légat auroit mieux fait d'avouer ingénument que les Papes » peuvent se tromper, que de le nier si positivement, comme » il le fait. Permis ensuite à lui, pour se tirer d'embarras, de re- » courir à cette subtile distinction, que les Papes peuvent se » tromper en matiere de *fait*, mais jamais en matiere de *foi*.

Page 349, où le Legat répond à l'Empereur, pour excuser le Pere Ricci, d'avoir rendu des respects aux Tablettes Chi- noises, que ce Pere avoit erré innocemment sur certains points, qui n'avoient pas encore été réglés par la décision du S. Siege, on restitue, d'après un Journaliste Hollandois : » Quelle tergi- » versation ! Ricci avoit permis d'associer au Christianisme des » rites Idolâtres, & tout à la fois, il avoit erré innocemment » en les permettant, parce que la Cour de Rome ne les avoit » pas encore condamnés. Mais si ces rites étoient innocens, à les » considérer en eux-mêmes, d'où vient que le Pape les avoit flé- » tris comme une idolâtrie ? Si au contraire ils étoient par eux- » mêmes une idolâtrie, comment Ricci avoit-il pû innocem- » ment les associer au culte Chrétien (6) ? Le Légat fut heureux » que l'Empereur ne lui proposa pas ce dilemne. Je doute fort

(6) On restitue aussi cette Notte : » Mais selon les Défenseurs zélés de » l'autorité des Papes, ce sont leurs » Decrets qui font toute la différence » du juste & de l'injuste. Si le Pape, » dit Bellarmin, décidoit que la ver- » tu est vice, & que le vice est vertu, » on seroit obligé de le croire.

» qu'avec toutes les ruſes du plus fin Machiaveliſte, il fût venu à » bout d'y répondre ſpécieuſement.

Page 352, Les Miſſionnaires témoignant que la Conſtitution, apportée par le Légat, pouvoit entraîner la ruine du Chriſtianiſme à la Chine, on reſtitue : » le plus furieux de tous, fut » le Pere Mailer, qui, au grand ſcandale des Aſſiſtans, porta » l'inſolence, juſqu'à dire, dans la Chambre voiſine de celle où » étoit le Légat, que le Pape n'avoit pû donner en conſcience, la » Conſtitution qu'on vouloit publier, & qu'on ne pouvoit lui » accorder l'abſolution ſacramentale à l'article de la mort, s'il » perſiſtoit à exiger l'obſervarion de cet impie décret.

Page 356, à l'occaſion d'une petite croix que le Cardinal de Tournon avoit donnée à l'Empereur Kanghi, on reſtitue cette queſtion : » ſi cette Croix avoit la vertu qu'on lui attribue, pour- » quoi n'opéroit-elle pas des miracles en faveur de leur Re- » ligion ?

Même Page, à l'occaſion des Divertiſſemens que les Chinois donnerent au Légat, auxquels, dit honnêtement le Traducteur, la gravité de ſon caractere ne l'empêcha pas d'aſſiſter, pour ſe concilier leur affection, en ſe conformant à leurs uſages, on reſtitue : » Pour dédommager un peu le Légat du Vicaire infailli- » ble de J. C. des efforts d'eſprit que lui coutoient les réparties » ingénieuſes de l'Empereur ; les préſens, les repas, les fêtes, » les Bals même & la Comédie n'étoient pas épargnés. Si ces » derniers divertiſſemens ne paroiſſent pas autrement aſſortis au » caractere du vénérable Patriarche, ils ne l'étoient pas mal à » la maniere dont la Cour en uſoit avec lui. D'ailleurs M. le » Légat avoit abſolument beſoin de récréation pour ſe remettre » de certaines ſcenes peu agréables, que les Miſſionnaires Jéſui- » tes lui donnoient à tous momens. Tantôt ils invectivoient con- » tre le Pape ; tantôt ils diſoient que les Prêtres de l'Egliſe Ro- » maine étoient trop gras, qu'ils avoient trop de bon tems, & » qu'il falloit les humilier. Ces bons Peres n'oublioient pas non » plus de ſe mocquer à tous momens de ſa Légation.

Au départ de Mezza-Barba, le Traducteur repréſente avec modération les meſures qu'il prit pour la paix. On remarque, (*Page* 360), que cet endroit eſt plus qne ſimplement adouci, & l'on reſtitue : » Le Légat paſſa plus de ſix mois à Macao. Pen- » le ſéjour qu'il y fit, il lui vint de tous côtés de nouvelles » preuves du peu de ſoumiſſion des Jéſuites aux déciſions du S. » Siege. Roveda confeſſa, dans une Lettre qu'il écrivit à Sa

» Sainteté, que ces Religieux l'avoient abuſé, & qu'il étoit pleinement convaincu de leurs déſobéiſſances & de leurs intrigues. » Ripa écrivit de Péking, que dès le premier Mai, les PP. Mouravo, & Parennin l'avoient voulu forcer d'abdiquer le Miniſtere Apoſtolique, avec menace de le perdre auprès de l'Empereur s'il continuoit de l'exercer. Tout cela fit comprendre au » Légat qu'il ne devoit pas quitter la Chine, ſans avoir pris quelques meſures pour encourager les fideles Miſſionnaires à perſéverer dans leur devoir, & pour engager les autres à rentrer » dans eux-mêmes.

Le Traducteur dit ſimplement que Viani proteſte, en finiſſant ſa Relation, qu'il a ſuivi fidelement les Loix de la vérité. Voici la remarque dés Editeurs Hollandois : » C'eſt ainſi que le Traducteur rend en peu de mots ce qui, dans l'Anglois, occupe » preſqu'une page entiere. Les réflexions du P. Viani, & celles » que le Journaliſte a cru devoir y joindre, n'ont ſans doute pas » été de ſon goût, puiſqu'il les a retranchées ſans aucun ſcrupule. » Elles ſont, en effet, trop peu d'honneur aux Jéſuites en particulier, pour qu'on ait lieu d'en être ſurpris. Les voici telles que » nos Auteurs Anglois les rapportent.

» Voilà, dit le P. Viani, ce qui s'eſt paſſé de plus mémorable » dans la Légation de ſon excellence. J'en ai écrit les circonſtances par les ordres exprès de cet illuſtre Prélat, & je les ai » écrites chaque jour, tant ſur ce qui arrivoit ſous mes propres » yeux, que ſur le rapport des perſonnes que j'ai nommées, & » principalement de M. Mezza-Barba lui-même. Non-ſeulement » il a eu la bonté de me communiquer les originaux des Pieces » que j'ai inſérées dans ce Journal; il a outre cela pris la peine » de les revoir, & d'y ajoûter diverſes particularités qui m'étoient » inconnues. Comme au reſte on pourroit croire, en voyant dans » cette Relation certains traits peu intéreſſans en eux-mêmes, » qu'elle contient un récit de toutes les preuves que les PP. Jéſuites nous ont données de leur peu de reſpect pour le Pape & » pour ſon Légat, & que même j'ai affecté malignement d'y gliſſer ces traits pour rendre ces Peres odieux; je proteſte que j'ai » écrit le tout, ſimplement & fidelement, ſelon la pure vérité, » ſans rien aggraver ni chercher à rendre cette Relation plus remarquable par des réflexions injurieuſes. J'ajoûte même que j'ai » omis quantité de particularités importantes, dont M. le Légat » ne manquera pas d'informer Sa Sainteté; mais qu'il m'a été » impoſſible de coucher par écrit, ni à Chang chung-ywen, ni

» à Péking, soit à cause de la multitude d'espions qui nous en-
» vironnoit ; soit parce qu'il me falloit toujours écrire à la hâte,
» afin de ne me pas rendre suspect aux surveillans dont notre
» Maison étoit remplie, & qui alloient tout rapporter aux Jésuites,
» dont la vengeance est si dangereuse.

» Il faut rendre cette Justice au P. Viani, dit le Journaliste,
» que tout son Journal est écrit dans des termes fort ménagés.
» On voit bien qu'il ne s'y est pas proposé de faire l'éloge des
» Jésuites ; mais si les faits qu'il y rapporte sont certains, on ne
» sauroit lui refuser la louange de les avoir rédigés d'une maniere
» très-simple, dans un style également éloigné de la raillerie &
» de l'emportement.

» L'Editeur y a suppléé, dans une Epître dédicatoire adressée
» à Saint François Xavier, où regne une satyre fine & ingé-
» nieuse. Il faut pourtant convenir, continue le Journaliste, ou
» que cet Apôtre doit avoir bien peu de crédit dans le Ciel, ou
» qu'il ne s'intéresse gueres à la conservation du Christianisme
» dans les Indes, puisqu'il a si mal servi M. Mezza-Barba dans
» sa Légation. Peut-être aussi que ce Saint est encore plus Jésuite
» que ne le croit l'Editeur de la Relation du P. Viani. Quoi qu'il
» en soit, on se seroit attendu qu'un Légat Apostolique, en-
» voyé au fond de l'Orient pour y épurer la Foi Chrétienne des
» rites de l'Idolâtrie, auroit mieux soutenu, dans cette entre-
» prise, la toute-puissance du Vice-Dieu dont il étoit le repré-
» sentant & le Ministre. Quelle plus belle occasion de faire écla-
» ter aux yeux de tout l'Univers l'utilité inestimable d'un Juge
» infaillible des controverses, qui n'a qu'à parler *ex Cathedra*
» pour confondre l'hérésie & pour réunir les cœurs de tous les
» Chrétiens ? Que diront désormais ceux qui se mocquent de ce
» Juge, quand ils sauront que ses Bulles, armées de tous les fou-
» dres du Vatican, n'ont pas eu même assez d'efficace pour met-
» tre à la raison une poignée de Moines soulevés, au mépris de
» leurs vœux, contre les Constitutions émanées de son Tribunal
» infaillible ? S'il est vrai d'ailleurs que les simples Missionnaires
» du Souverain Pontife de Rome fassent tant de miracle dans les
» climats lointains, où regne l'Idolâtrie ; que dira-t'on, en voyant
» qu'un Evêque, qu'un Patriarche, qu'un Légat, donné pour
» Chef à cette Milice Ecclésiastique, n'a pas fû faire le moindre
» prodige pour soutenir sa propre Mission & la dignité de sa per-
» sonne sacrée, contre les attentats d'une Cour infidelle ? Jamais
» M. de Mezza-Barba n'auroit dû partir pour la Chine, sans être

» muni du don des Langues, ou au moins du pouvoir de ſe faire » reſpecter, en operant autant de miracles que s'il eût été Jéſuite. » Avec cette reſſource, ſes interpretes ne l'auroit pas trompé, » la Cour de Péking ne l'auroit pas joué, la Société lui auroit » obéi, & ſon triomphe auroit édifié les Hérétiques.

Plus bas, au lieu de ces termes du Traducteur; ainſi le Chriſtianiſme fut chaſſé, &c. on reſtitue: » Ainſi la Religion Romaine, » ſous le nom de Chriſtianiſme, fut chaſſée, &c. « Dans tous les autres endroits où le Traducteur a mis le Chriſtianiſme, on affecte de reſtituer la *Religion Romaine*, l'*Egliſe Romaine*; le *Papiſme*.

Page 392, le Traducteur ayant averti qu'il ſupprime quelques réflexions dans le goût Anglois, ſur le malheur qui menace les Rois lorſqu'ils agiſſent contre l'avis de leurs Sujets, on reſtitue ce qui ſuit: » Cet exemple (d'un Empereur Chinois qui fut battu & pris, en » combattant les Tartares contre l'avis de ſon Conſeil), fait voir » à quels malheurs les Princes s'expoſent, en agiſſant contre l'a- » vis de leurs Peuples. Il ſeroit avantageux pour les premiers de » n'avoir pas un pouvoir qui peut leur être ſi funeſte. A cette » idée ont joint la Note ſuivante: » le Gouvernement ſous lequel » vit le Traducteur, rend excuſable la liberté qu'il a priſe de » ſubſtituer une remarque de ſa façon à celle des Auteurs An- » glois, laquelle nous avons cru devoir rapporter. Ce qu'il ajoute » par voie de reproche, que les réflexions de ces Auteurs ſont » dans leur goût national, eſt dans le fond un véritable éloge; » puiſque le goût des Anglois en matiere de Gouvernement eſt » fondé ſur les principes les plus clairs & les plus ſolides du bon » ſens & de l'humanité. Il ſeroit à ſouhaiter, autant pour le bon- » heur des Rois mêmes, que pour celui des Peuples, que le goût » de cette ſage & puiſſante Nation devînt le goût dominant de » tous les Peuples du Monde.

Tome VIII, page 214. A l'occaſion des impoſtures des Prêtres Chinois de la Secte de Lan-kyun & de la crédulité du Peuple, on reſtitue ces trois Notes: » Une impoſture en amene naturelle- » ment une autre après ſoi: & nous ne devons pas être ſurpris de » voir en Aſie des Prêtres tirer parti de ſemblables fourberies, » tandis qu'il y a des Prêtres Européens qui ne ſont pas plus ſcru- » puleux. Ne peut-on pas ranger du Halde même parmi ce vul- » gaire crédule, puiſqu'il ſuppoſe qu'il y a de la réalité dans les » fourberies de ces gens-là? Il remarque dans une Note, que les » Chinois les plus ſenſés les regardent comme des impoſtures, &

» que tout ce qu'il y a de gens ſenſés en Europe penſeront de même. » Cependaat ce Jéſuite ne laiſſe pas d'attribuer tous ces effets au » pouvoir du Diable, comme s'il cherchoit à propager le Mani- » chéiſme ou la croyance de deux principes. Il eſt aiſé de com- » prendre quelles ſont les vûes de politique qui peuvent l'enga- » ger à tenir un tel langage, qu'on ſeroit autoriſé à regarder » comme impie.

Il ſeroit inutile de rapporter quantité de petites Notes reſti- tuées dans l'article de la Secte de Fo (*pag.* 216 *& ſuiv.*), parce que le Traducteur y a fait obſerver en général, que les Auteurs Anglois y cherchent des ſujets de comparaiſon avec les Prêtres de l'Egliſe Romaine. Voici ſeulement la derniere remarque des Editeurs : » Les Auteurs Anglois ne trouvent d'autres conformi- » tés entre le Chriſtianiſme & la Religion de Fo, qu'en ce que » celle-ci ſuppoſe un Dieu incarné, un Sauveur, un Saint Eſ- » prit & un Ternaire, que quelques Miſſionnaires regardent com- » me une emblême de la Trinité, & d'autres comme la Trinité » même. Quant aux autres traits de conformité, les mêmes Au- » teurs Anglois les trouvent uniquement dans des pratiques par- » ticulieres aux Catholiques Romains. Ils s'étendent même aſſez » amplement ſur cette article. Mais comme le Traducteur a ſup- » primé ces détails, peu favorables à la Religion qu'il profeſſe, » nous croyons devoir l'imiter, en faveur de ceux de nos Lec- » teurs qui ſont de la même Religion. C'eſt pour la même raiſon » qu'en ſuppléant ci-devant les Notes omiſes par le Traducteur, » nous avons tâché d'adoucir tout ce qu'il y auroit eu de choc- » quant pour ceux qui ne ſont pas dans les idées Proteſtantes. » Quand nous avons trouvé quelques faits, ou quelques paſſages » qui n'étoient pas ſuſceptibles de ces adouciſſemens, nous les avons » entierement ſupprimés ». Obſervons ici qu'après toutes les reſti- tutions qu'on a lues juſqu'à préſent, la modération des Editeurs doit être ici fort ſuſpecte.

Page 259, les Editeurs Hollandois avertiſſent que les Auteurs Anglois *joignent ici quelques réflexions injurieuſes à la Cour de Rome*, que le Traducteur a ſupprimées, & qu'ils ne penſent point à rétablir ; à l'exception d'une remarque » qu'on peut inférer, » diſent-ils, ſans choquer perſonnes : c'eſt que les Miſſionnaires » auroient dû ſe contenter de l'indulgence avec laquelle l'Empe- » reur de la Chine leur permettoit de prêcher la Religion, ſans » trop exiger de ce Prince à qui ils avoient les plus grandes obli- » gations. Il prévit les dangereuſes conſéquences qui pourroient réſulter

„ réſulter de ſa facilité à recevoir les déciſions du Pape, ſur le „ moindre point en fait d'inſtitutions civiles. Il craignit qu'en cé- „ dant à quelques égards, on ne ſe prévalût dans la ſuite de ſa „ condeſcendance, & qu'on ne pouſſât les choſes ſi loin, qu'il „ ne fut plus tems d'y remédier.

Tome IX, *pag.* 260, à l'occaſion des Miſſionnaires envoyés par les Papes aux Princes Tartares avec la qualité d'Ambaſſadeurs; Ce fut le zele, dit le Traducteur, qui fit prendre cette réſolution aux Papes, pour perſuader à ces Princes de renoncer à leurs invaſions & d'embraſſer la Religion Chrétienne. On reſtitue : „ Ce fut le zele, ou plutôt la folie & la préſomption, &c. Enſuite, on ajoute : » Ce fut dans ce ridicule deſſein, & ſans „ doute auſſi dans la vue de ſe mêler des affaires des Tartares, „ qu'Innocent IV envoya deux Franciſquains dans cette Région ». Plus loin, le Traducteur ayant dit que d'autres Voyageurs viſiterent la Tartarie dans des vûes moins relevées, on ſubſtitue : „ dans des vûes plus raiſonnables.

Page 284, à l'occaſion des deux Religieux qui refuſent de l'argent & des habits, on reſtitue : » que s'il ſont ſi déſintéreſ- „ ſés dans les Pays Etrangers, chez eux au contraire il reçoivent „ tout ce qu'on leur offre, & ſont avides de préſens juſqu'à les „ mandier.

Page 289, à l'occaſion des Prêtres Neſtoriens, qui font payer l'adminiſtration des Sacremens, & que par cette raiſon le Voyageur traite de Simoniaques, on reſtitue : » que les Prêtres de „ l'Egliſe Romaine le ſont donc auſſi.

Page 390, à l'occaſion d'un trait de ſimplicité, qui fait dire au Traducteur, que depuis long-tems, l'ignorance & la crédulité ſont le partage des Evêques Grecs, on remarque : » le Tra- „ ducteur a ſubſtitué cette Note, qui eſt de ſa façon, à celle des „ Auteurs Anglois, que voici; on voit par cet exemple, que „ les Evêques ne s'entendent pas moins à mentir & à tromper, „ que les ſimples Prêtres.

Page 321, on reſtitue : » Ils (les Devins Tartares) ſe vantent „ auſſi de pouvoir chaſſer les Diables hors des Poſſédés. Cette „ prétention leur eſt commune avec les Prêtres de l'Egliſe Ro- „ maine. Ces derniers ont toujours eu la coutume d'accuſer „ de ſortilege les Prêtres des autres Religions, quoiqu'ils ſe „ conduiſent eux-mêmes beaucoup plus en Sorciers que les „ autres.

Page 323, ſur la remarque du Traducteur, qui attribue les

fables & la crédulité du P. Rubruquis, à la ſimplicité de ſon caractere, on fait obſerver du changement dans la Traduction, & l'on reſtitue : » ce conte eſt viſiblement de l'invention de notre » bon Catholique, & tous les autres que nous avons rapportés » ont bien l'air d'en être auſſi. Mais aimant mieux qu'on le taxe de » pouſſer la crédulité juſqu'à la folie, plutôt que de paſſer pour un » Fourbe & un Impoſteur, il prévient cette derniere accuſation en » diſant qu'il n'avance rien que ce que d'autres lui ont appris. Cette » crainte, & la précaution à laquelle elle engage, ſurprennent » dans un Miſſionnaire, puiſque les perſonnes de cet ordre, en » rapportant des fauſſetés manifeſtes dont ils ſoutiennent avoir été » les témoins oculaires, ſemblent ſe faire un mérite & une gloire » de paſſer pour d'inſignes Menteurs.

Page 324, on trouve cette longue reſtitution : » *Tout ce qui* » *ſuit a été retranché dans l'Edition de Paris.* Dans cet abregé, » que nous venons de faire des Voyages de Rubruquis, nous » avons eu ſoin d'y faire entrer tout ce qu'il y a d'intéreſſant » pour la Géographie, l'Hiſtoire, & les Avantures des Miſſion- » naires Neſtoriens, que l'Auteur repréſente par tout comme » des Impoſteurs & des gens d'une vie ſcandaleuſe (7). Peut- » être que les Neſtoriens ne feroient pas moins fondés à dépein- » dre les Miſſionnaires de Rome avec d'auſſi noires couleurs. » Leurs propres Ecrits qui les convainquent d'être des Men- » teurs, ne permettent pas de s'attendre à aucune pureté dans » leur morale ni dans leur conduite. Auſſi lorſque Rubruquis » pria le Khan de lui permettre de reſter dans ſes Etats pour » y prêcher la foi, Mangule le lui refuſa, fondé ſur le hon- » teux reproche qu'ils firent aux Chrétiens, de démentir par » leurs actions la Doctrine & les préceptes de leurs Ecritures. » Bergeron avoue lui-même que le Khan, indigné de voir que » la vie des Chrétiens, il auroit dû dire des Prêtres Chrétiens, étoit » ſi peu conforme à leur profeſſion, refuſa d'écouter les Reli- » gieux que Saint Louis lui avoit envoyés pour annoncer l'Evan- » le, à lui & à ſes Sujets (8). C'eſt une choſe bien remarquable, » qu'on ait toujours regardé les débauchès & la mauvaiſe con- » duite des Chrétiens, tant du Clergé que des Peuples, comme la » cauſe de ce que le Chriſtianiſme a fait ſi peu de progrès, & de ce

(7) Il parle auſſi de leurs héréſies & des coutumes idolâtres qui ſe ſont introduites dans leur culte ; mais nous ne fatiguons pas nos Lecteurs de tout ce détail.

(8) Bergeron, Traité des Tartares, chap. 8.

» que toutes leurs Miſſions ont été détruites, tant en Aſie que dans » les autres parties du Monde. Ce qui prouve, au reſte, que ce » fut moins le zele de la Religion, que des vues d'intérêt propre » qui engagerent le Pape à envoyer ces Freres Prêcheurs en Tar- » tarie, c'eſt que ce Pape reçut un Ambaſſadeur, que lui envoya » un de ces Princes Tartares, en 1248, pour l'engager, à ce qu'on » croit, par un Traité ſecret, à attaquer Waſtas, ou Jean *Du-* » *cas* (9), Prince Schiſmatique, & Beau-fils de l'Empereur Fré- » deric II. Celui-ci étoit alors ennemi de l'Egliſe Romaine, ou » plutôt du Pape, comme parle Bergeron : d'où cet Auteur, » quoique Catholique, conclut que cette Egliſe ne ſe fait pas » ſcrupule de faire alliance avec les Infideles, ni de les ſecourir » pour ſe vanger des Chrétiens, lorſqu'ils ſont ſes Ennemis.

Page 407, Au lieu du mot de Statues, employé par le Traducteur, en remarquant que l'Auteur met *Idoles*, & que les Mahométans donnent ce nom aux Images, on reſtitue : » moins » ridicules à cet égard que les Catholiques Romains, qui ſe ſer- » vent eux-mêmes des Images, & de la même maniere que ceux » qu'ils flétriſſent du titre d'Idolâtres.

Page 432, (Note *e*) on fait cette remarque : » l'Anglois » dit, un grand nombre d'Images. Mais le Traducteur; (parlant » d'Idolâtres), affecte preſque toujours de ſubſtituer à ce terme » celui des Statues ou d'Idoles, ſans doute, afin de ſauver à l'E- » gliſe Romaine, par cette ingénieuſe diſtinction, le reproche » d'Idolâtrie, qu'elle ne mérite point, puiſqu'elle n'adore que » des Images ». *Page ſuivante*, à l'occaſion d'une remarque de Trigaut ſur les Prêtres Chinois, qui imitent un grand nombre de nos cérémonies, on reſtitue : » qui leur ont été enſeignées par le » Diable, à ce que dit notre Auteur »; & là-deſſus on reſtitue auſſi cette Note : » Nous avons déja fait voir qu'on étoit beaucoup » plus fondé à croire que c'eſt des Bonzes que le Diable avoit » emprunté toutes ces cérémonies, ces doctrines & ces obſer- » vances, qu'il introduiſit enſuite dans l'Egliſe Romaine.

Page 459, à l'occaſion d'un Panier dans lequel étoient, entr'autres choſes, quelques inſtrumens de mortification à l'uſage des Miſſionnaires, avec des Chapelets & des Médailles, & qui fut porté au Roi du Tibet par des Mahométans qui l'avoient enlevé, dans l'opinion que c'étoit un tréſor; l'Auteur (le Pere Deſideri) dit que ce Prince prit plus de plaiſir à la confuſion

(9) Il regnoit à Nice en Bythinie : c'eſt à préſent *Huik*. Ces trois petites Notes ſont auſſi reſtituées.

des Mahométans, qu'il n'en auroit eu à voir des diamans & des perles ; ſurquoi l'on reſtitue cette Note : „ Le Papiſte le plus cré-„ dule ne pourroit pas pouſſer la crédulité juſqu'au point de „ croire que le Roi prit plus de plaiſir à voir ce chétif butin, „ qu'il n'en auroit eu à voir des diamans & des perles. Cependant „ notre Jéſuite, menteur & fourbe par ſyſtême, & fidele à ſes prin-„ cipes, a le front d'avancer que ce fut là ce qui arriva en effet, „ de l'aveu même de ce Prince ». Obſervons que les Reſtituteurs prennent mal le ſens du Miſſionnaire. C'étoit la confuſion des Mahométans, & non *le chétif butin*, que le Roi prit plaiſir à voir.

Page 463, à l'occaſion de quelques Lettres écrites au P. Horace de la Penna, Capucin, par le Roi du Tibet, par le grand Lama & par le premier Miniſtre, on reſtitue cette Note : » Tout „ ce qu'on peut conclure de la lecture de ces Lettres, c'eſt qu'el-„ les ont été forgées pour faire accroire aux Dupes de l'Egliſe „ Romaine que les perſonnes les plus diſtinguées par leur auto-„ rité font un très-grand cas de leur Religion.

Page ſuivante, le Traducteur avertit que les Auteurs Anglois s'emportent indécemment, dans une Note qu'il ſupprime, ſur quelques expreſſions favorables au Chriſtianiſme, que le Miſſionnaire attribue au Roi du Tibet. Elles portent ſimplement que ce Prince regardera comme ſes Sujets les plus fideles, ceux qui embraſſeront & obſerverons la Religion des Capucins. On reſtitue la Note dans ces termes : » Voici la Remarque des Auteurs „ Anglois. Elle n'a eu le malheur de déplaire & de paroître in-„ décente au Traducteur, que parce qu'il la trouve trop bien fon-„ dée. Quel impudent menſonge ! Quel Souverain voudroit irri-„ ter ainſi ſes Sujets, en leur donnant publiquement le titre flé-„ triſſant de Rebelles ? Eſt-ce que la Religion du Tibet établit „ plus fortement que l'Egliſe Romaine, l'indépendance de l'E-„ gliſe du pouvoir temporel ?

Page 465, à l'occaſion d'une Lettre du même Prince, qu'on ſuppoſe écrite à Rome au P. de la Penna, & d'un Privilége du Grand Lama, accordé en faveur du Chriſtianiſme, on reſtitue cette Note : » On ſuppoſe ici que le Lama autoriſe les Capucins „ à renverſer la Religion établie au Tibet, & à le détrôner lui-„ même en faveur de la Religion des Capucins. Nouvelle ma-„ niere de s'exprimer, qui ſemble avoir été inventée pour diſ-„ tinguer la Religion de ces Moines de celle qui eſt enſeignée „ par les Jéſuites. Tant eſt grande l'animoſité qui regne entre ces „ Ordres de Religieux.

Page 466, on reſtitue trois Notes : l'une à l'occaſion d'une permiſſion de prêcher la Foi Chrétienne, accordée par les Lamas, à condition que les converſions ſoient volontaires & que la force n'y ait aucune part ; la voici : » Ces grands Prêtres, ou „ Papês Payens, ſont donc plus raiſonnables & plus doux que „ ceux d'un rang inférieur ; tout au contraire de ce qui ſe voit „ en Europe. La ſeconde Note regarde un Certificat du Miſſionnaire que la copie de cette Permiſſion eſt fidelle ; voici la Note : „ Perſonne ne doute que ce Capucin n'eût ſoutenu, même par „ ſerment, de plus grande fauſſetés pour ſon intérêt propre ou „ pour celui de ſa Religion ; car ces Moines ſont encore ce qu'ils „ étoient alors & ce qu'ils ont toujours été ». La troiſieme regarde l'approbation que le Roi de Battia donnoit à la Religion des Miſſionnaires, parce qu'elle reſpiroit la charité : » Sans doute, „ reſtitue-t'on, parce qu'il n'y avoit que peu ou point de charité „ parmi ces Peuples. Cependant tous les Miſſionnaires, tant Proteſtans que Catholiques Romains, nous repréſentent partout „ les Indiens comme ayant infiniment plus de charité & d'humanité que la plûpart des Sectes Chrétiennes.

Page 667, la Relation du P. Horace de la Penna eſt terminée par cette longue reſtitution : » Tout ce qui ſuit a été re„ tranché de l'Edition de Paris. Les reflexions que les Auteurs „ de la nouvelle Bibliotheque font ſur cette Relation, nous pa„ roiſſent trop ſenſées, pour ne pas les rapporter ſuccintement. „ D'abord, puiſque ces trois Rois prirent eux-mêmes qu'on „ leur envoie des Miſſionnaires, pourquoi faut-il, demande le „ Journaliſte, que ce ſoit aux frais de l'Europe ? auroient-ils „ moins de bonne volonté pour les Prêtres d'une Religion qui „ leur plaît, que pour ceux d'une Religion dont ils ne ſe ſou„ cient plus ? Il ne peut concevoir en ſecond lieu, comment „ la Capitale du Tibet, étant preſque toute convertie au Chriſ„ tianiſme en 1741, le Pere Horace n'y ſpécifie encore que „ quelques converſions qui s'y ſont faites, & quelques perſon„ nes qui y ont été baptiſées. Il conçoit encore moins comment „ Lhaaſa, étant preſqu'entierement devenue Chrétienne, on ne „ nous dit rien du Chriſtianiſme de Putala, ſurtout puiſque ces „ deux Villes ſont ſi près l'une de l'autre, & que les Miſ„ ſionnaires avoient obtenu du Grand-Lama, la permiſſion de „ faire des Proſélytes (10). En troiſieme lieu, ce qui, ſuivant le

(10) Notes reſtituées auſſi. » Il ſemble que le Grand-Lama avoit plus de „ facilité à ſe reconnoître pour un Impoſteur, que n'en avoient les Prêtres

» même Auteur, passe toute imagination, c'est l'extrême faci-
» lité du Grand-Lama, à favoriser la Prédication de l'Evangile ;
» d'autant plus que les Missionnaires n'ont pas dissimulé qu'il y
» a dans l'Europe un Souverain Pontife, ou Dalai Lama, qui
» exerce la même autorité sur les Chrétiens, que celui du Tibet
» exerce dans ce Royaume & dans toute la Tartarie. Voilà un
» conflit d'intérêts, de Titres & de Juridiction, qui doit avoir
» cabré les Lamas de Putala contre celui de Rome. Mais point
» du tout. Le premier fait bien quelques difficultés : mais com-
» me elles sont bientôt levées par les réponses des Missionnaires,
» il devient alors aussi traitable que le Roi même (11). Voici en-
» core quelque chose de plus : le Grand-Lama du Tibet prétend
» aux attributs de la Nature divine, ni plus ni moins que Jesus-
» Christ (12). Comment concevoir donc qu'une homme, qui jouit
» des honneurs de la Divinité, qui est accoutumé aux mêmes
» adorations, & qui se regarde comme infiniment supérieur à tous
» les Mortels, puissent abandonner si aisément tous ces privi-
» leges, & se prêter sans peine à reconnoître au-dessus de lui,
» un autre homme qui lui est absolument inconnu, & qui vit
» dans un coin éloigné de la terre (13). La quatrieme difficulté
» regarde les heureuses dispositions que les Missionnaires trou-
» vent dans ces Peuples Tartares, pour leur conversion à la Loi
» de l'Evangile. Les Lecteurs souhaiteroient sans doute qu'on
» leur apprît qu'elle est la Doctrine que les Peres Capucins leur
» ont enseignée. Mais ils ne se sont pas expliqués là dessus. Ils
» ne disent, ni si c'est la Doctrine de l'Ecriture qu'ils ont prê-
» chée, ni si c'est la formule de profession de foi dressé par le
» Pape Pie IV, ni si ce ne seroit pas simplement l'Institut de leur
» Ordre qu'ils appellent la religion des Capucins. Il ne paroît pas
» même, dans toute leur Relation, un seul mot de J. C. par où
» l'on puisse juger que c'est lui qu'ils prêchent en Tartarie : ils se con-
» tentent d'alléguer deux choses, pour rendre raison de la prompte
» conversion de ces Peuples. La premiere se tire de la conformi-
» té extérieure dans le Gouvernement Hiérarchique de ces Tar-
» tares, avec celui de l'Eglise Romaine : mais cette conformité,

» d'un moindre rang à se priver des
» avantages qu'ils retiroient de cette
» imposture.

(11) » On ne donne ici, ni les ob-
» jections de Lama, ni les réponses
des PP. Capucins.

(12) » Ni plus ni moins que le Pape
» de Rome. Mais les Papes ne se font
» pas appeller Dieu dans un sens ab-
» solu comme le fait le grand Lama.

(13) Nouvelle Bibliot. *ubi suprà*, pag. 82 & *suiv.*

» bien loin de faciliter la converſion des Tartares, y doit mettre » au contraire un des plus grands obſtacles. Ces deux Religions ſe » raſſemblant en effet ſi fort, rien ne doit être plus difficile que » de faire comprendre aux Peuples la raiſon d'en changer ; & d'ail- » leurs il y a vingt à parier contr'un, que les Lamas Payens trou- » veront qu'il y aura de la perte pour eux, à ſe faire Lamas Chré- » tien. N'y eut-il d'autres déſagrémens pour eux que celui d'appren- » dre le Latin pour leurs Offices, cette ſeule innovation n'en ſou- » levra-t-elle pas la plus grande partie ?

„ La ſeconde choſe qui, ſelon la Relation, facilitera la con- „ verſion des Tartares, c'eſt que les Gens mariés ont pour loi „ de n'avoir qu'une Femme. Il faut avouer que cet article ſeroit „ conſidérable ; puiſque de l'aveu des Miſſionnaires, la pluralité „ des Femmes eſt le plus grand obſtacle qui arrête la converſion „ des Infideles. Mais le Pere Horace, ou ceux qui ont dreſſé le „ Mémoire en queſtion, ne nous diſent rien d'une Anecdote „ que le Pere du Halde nous apprend & qui détruit toutes les „ eſpérances des Miſſionnaires. C'eſt que ſi les Maris de ce Pays- „ là n'ont qu'une Femme, en récompenſe les Femmes y ont plu- „ ſieurs Maris. Si cela eſt vrai, malheur à tout Miſſionnaire qui „ voudra dépouiller le Sexe de cet important privilege. Des Hom- „ mes, accoutumés à la pluralité des Femmes, ſe ſoulevent „ contre la Religion Chrétienne, qui prétend la réduire à une „ ſeule : que ſera-ce donc des Femmes, qui ſont faites par une „ longue habitude à ſe permettre des Maris par demi-douzaine ? „ Elles ſe jetteroient immanquablement ſur l'imprudent Miſſion- „ naire, & le déchireroient à coups d'ongles & de dents, pour ſe „ maintenir dans la jouiſſance de leurs droits. En cinquieme lieu en- „ fin, le privilege accordé par le Roi & par le Lama, pour la „ liberté de conſcience & pour celle de la prédication, n'eſt peut- „ être pas une faveur ſi rare, ni ſi fort de conſéquence qu'on ſe „ l'imagineroit, ou que l'Auteur du Mémoire ſemble le dire : „ car M. Kempfer atteſte, dans ſon Hiſtoire du Japon, Liv. 3. „ Chap. I. que dans la plûpart des Etats de l'Aſie, de même que „ dans le Japon, la liberté de conſcience (14) s'accorde aiſé- „ ment, tant qu'elle n'eſt pas incompatible avec le Gouverne- „ ment temporel, & qu'elle ne préjudicie point à la tranquil- „ lité publique. Mais, ce qu'il y a de ſingulier dans le Privilége

(14) » Nous ne croyons pas, reſtitue t'on, que cette liberté de conſcience » ſoit étendue juſqu'au point qu'il ſoit permis, à quiconque le veut, d'em- » braſſer une nouvelle Doctrine, ſans que perſonne puiſſe l'en empêcher.

„ des deux Puiſſances qui dominent dans le Tibet, c'eſt qu'on y „ donne l'excluſion aux Miſſionnaires qui ſe mêleroient parmi „ les autres, pour leurs propres intérêts & par des motifs de com- „ merce. Il ne faut pas être grand ſorcier pour deviner qui ſont „ ceux que l'on s'eſt propoſé d'exclure (15). Mais, ajoute le mê- „ me Auteur, qui a dit au Roi & au Lama qu'il y avoit des Miſ- „ ſionnaires de cet Ordre? Qui? ſi ce n'eſt les Capucins leurs „ bons Amis.

TELLES SONT LES RESTITUTIONS que les Editeurs Hollandois ont crues néceſſaires, & qu'ils vantent pompeuſement, pour accréditer leur Edition. Le Traducteur, s'étant perſuadé, au contraire, que des Satyres ſi peu décentes étoient capables de nuire à la ſienne, les a ſupprimées. On n'a pas d'autre vue, en les publiant ici, que de mettre le Lecteur en état d'en juger. C'eſt tout à la fois, rendre le Texte entier pour faire tomber le reproche des ſuppreſſions, & prouver que celles du Traducteur ne méritoient pas d'être regretées. Il y a même aſſez d'apparence que les honnêtes gens d'Angleterre ont porté le même Jugement qu'on croit pouvoir ſe promettre de ceux de France, & que de-là vient le peut de ſuccès que l'Auteur Anglois ſe plaint amérement (16) d'avoir obtenu dans ſa Patrie. Son ouvrage, quoique fort bon en lui-même, n'a pas plu à Londres, avec les taches qui le défigurent; au lieu que purgé par de juſtes ſuppreſſions, dans la Traduction Françoiſe de l'Edition de Paris, il a reçu le meilleur accueil (17), & mérité, dans la forme qu'il a reçue du Traducteur, l'honneur extraordinaire d'être rendu comme original par d'autres traductions (18).

L'Errata général & quelques Index promis, ne pouvant trouver place dans ce Volume, ſont remis au ſuivant.

(15) Tout le monde voit bien qu'on a ici les Jéſuites en vûe.

(16) Avertiſſement de l'Auteur Anglois, au Tom. 10 de l'Edition Hollandoiſe.

(17) Dans deux Editions, in-4°. & in-12.

(18) En Allemand & en Italien.

TABLE

TABLE
DES SUPPLEMENS
A L'HISTOIRE GÉNÉRAL
DES VOYAGES.

SUPPLEMENS POUR LE TOME VIII,
TIRÉS DU TOME X DE L'EDITION HOLLANDOISE.

Remarques pour ſervir de liaiſons au progrès des Hollandois dans les Indes Orientales. [Premiere Remarque pour la page 304]. *page* 1
(Seconde Remarque pour la page 307). 3
Fondation de Batavia. [pour la page 474]. 4
Premier Siege de Batavia par l'Empereur de Java. 35
Second Siege de Batavia par l'Empereur de Java. 40

Supplement pour la Deſcription des Iles Moluques. [TIRÉ DU TOME XI DE L'EDITION HOLLANDOISE]. 47
Supplément pour la Deſcription de l'Ile d'Amboine. 63
Supplément pour la Deſcription des Iles de Banda. 106
Supplément à la Deſcription de Ceylan, contenant les Etabliſſemens Hollandois dans cette Ile. [Pour la page 550]. 112

SUPPLEMENS POUR LE TOME IX,

TIRÉS DU TOME XII DE L'EDITION HOLLANDOISE.

EXTRAIT des Voyages du Comte de Forbin. [Pour la page 235]. *page* 121
Relation des Révolutions arrivées en Siam en 1688. 159
Supplément à la Relation précédente. 173
Derniers Eclairciſſemens ſur le ſort des François de Siam. 178
Royaumes de Laos & de Camboya. [Pour la page 316]. 183
Supplément au Voyage de Beaulieu. [Pour la page 352]. 186
Route qu'on doit tenir, pour paſſer les détroits de Malaca & de Gobernadour. 194
Supplément pour l'Etabliſſement François de Pondichery. [Pour la page 251]. 251
Etat des François dans l'Inde, juſqu'en 1755. 300
Progrès de la Compagnie Françoiſe. 312
SUPPLEMENT *à la derniere Révolution de Golkonde.* [TIRÉ DU TOME XIII DE L'EDITION HOLLANDOISE, pour la page 565]. 196

SUPPLEMENS POUR LE TOME X,

TIRÉS DU TOME XIII DE L'EDITION HOLLANDOISE.

LISTE Généalogique des Grands Mogols. [Pour la page 231]. *page* 203
Supplément à la Relation du Carnate. [Pour la page 316]. 206
Deſcription de la Côte de Coromandel. [Pour la page 281]. 316
Deſcription des Royaumes de Tanjour, de Maravа, de Maduré, de Maiſſour, de Gingi & de Carnate. 342
Nouvelles obſervations plus particulieres, ſur la culture du Caffé. [Pour la page 308]. 355
Supplément à la découverte des Iles Palaos, ou nouvelles Philippines. [Pour la page 430]. 361
Nouveaux Eclairciſſemens ſur les Iles Palaos. 364

Seconde Expédition contre l'Ile Celebes ou Macaſſar, & Conquête de cette Ile par les Hollandois. [Pour la page 479]. 375
Remarques Géographiques ſur l'Ile Celebes. 389
Deſcription de l'Ile de Borneo. 394
Commerce des Européens dans l'Ile de Borneo. 398

SUPPLEMENS POUR LE TOME XI.,

Tirés du Tome XV de l'Edition Hollandoise.

Voyage du Capitaine Cowley autour du Monde. [Pour la page 48]. *page* 402
Supplément au Voyage de M. Anſon à la mer du Sud. [Pour la page 198]. 408
Hiſtoire de l'Eſcadre Eſpagnole, commandée par Dom Joſeph Pizarre. 439
Premiere Vue du Monde Auſtral, par Americ Veſpuce, en 1502. [Pour la page 201]. *Tiré du Tome XVI de l'Edition Hollandoiſe* 446
Premiere découverte du Monde Auſtral, par Binot Paulmier de Gonneville, en 1504. 448
Voyage de D. Alvare de Savedra, en 1526. 455
Voyage de Juan Gaetan & de Bernard della Torre, en 1542. 458
Voyage de D. Alvare de Mendoce & D. Alvare de Mindana, en 1567. 459
Second Voyage de D. Alvare de Mindana, en 1595. 462
Voyage de Fernand Quiros, en 1606. 477
Extrait du Mémoire préſenté au Roi d'Eſpagne par Ferdinand de Quiros. 491
Extrait d'un autre Mémoire du même Quiros. 493
Voyage de Garcie de Nodal, en 1618. 495
Découverte des Hollandois aux Terres Auſtrales. 498
Voyage de Vinck à la nouvelle Guinée, en 1663. [Pour la p. 214]. 500
Voyage de Keyt à la nouvelle Guinée, en 1678. 501
Voyage de Vlaming au Terres Auſtrales, en 1696. 504
Iles voiſines de Timor & de Solor. [Pour la page 253]. 507

Iles du Reſſort du Gouvernement de Banda. 508
Iles des Papous, près de la Nouvelle Guinée. 511
Deſcription Géographique d'une Côte de la Nouvelle Guinée. 512
Voyage de Roggeveen aux Terres Auſtrales, en 1722. 515
Obſervations ſur les Glaces des Mers voiſines des Pôles. [Pour la page 262]. 532
Examen de la Queſtion, s'il y a des Géans aux Terres Auſtrales? 535
Supplément à la Deſcription du Malabar. [Pour la page 438]. 540

Fin de la Table des Supplémens.

SUPPLEMENT.

SUPPLEMENT
A L'HISTOIRE GÉNÉRALE DES VOYAGES.

SUPPLÉMENT
Pour le Tome VIII, tiré du Tome X de l'Edition Hollandoise.

REMARQUES POUR SERVIR DE LIAISON aux progrès des Hollandois dans les Indes Orientales.

PREMIERE REMARQUE pour la page 304.

MONSIEUR PREVOST remarque ici, avec une espece d'étonnement, *que l'Auteur du Journal ne parle point du Fort Hollandois qui avoit été bâti par Wolphart Harmansen.* Pour satisfaire sa curiosité, qui peut exciter aussi celle du Lecteur, nous lui dirons d'abord qu'il se trompe, & que ce n'est pas *Wolphart Harmansen*, mais bien ce même *Van der Hagen* qui avoit fait bâtir le Fort en question, lors de son précédent Voyage, dont on a vû la Relation ci-dessus. Quant au sort qu'eut ce premier établissement, voici quelques éclaircissemens qui ne se trouvent point dans le Recueil des Voyages de la Compagnie des Indes Orientales.

La Garnison que *Van der Hagen* avoit laissée dans le Fort de *Verre*, au mois d'Octobre 1600, en fut retirée au mois de Juin de l'année suivante, à bord des deux Vaisseaux de l'Amiral *Heemskerk* qui étoit venu pour faire sa charge à Amboine. Jean Dircksz *Sonnenberg*, Commandant du Fort,

voyant qu'il n'étoit pas en état d'y réſiſter long-tems, & que d'ailleurs tout commençoit à lui manquer, profita de cette occaſion avec d'autant plus de joie, qu'il avoit trois cens barres de girofle dont on chargea en même-tems les deux Vaiſſeaux. Ce fut un grand bonheur pour lui ; car s'il fût reſté ſeulement juſqu'au 9 de Février ſuivant, tout ſeroit tombé entre les mains d'*André Furtado de Mendora*, qui après avois été battu devant Bantam par l'Amiral *Wolphart Harmanſen*, vint décharger toute la rage de ſon reſſentiment ſur les pauvres Inſulaires d'Amboine, amis des Hollandois. Les violences & les cruautés qui furent exercées contr'eux, ſont preſque ſans exemple. Ils gémirent ſous ce joug inſupportable pendant quelques années, toujours dans l'eſpérance de recevoir l'Amiral Van der Hagen, qui leur avoit promis de revenir inceſſamment avec de nouvelles forces. Ils n'attendirent pas l'expiration du terme qu'il leur avoit fixé, pour lui faire ſavoir de leurs nouvelles. Trois de leurs Députés ſe trouvoient à Bantam lorſqu'il y arriva, & leurs vives inſtances ne pûrent qu'augmenter l'ardeur qu'il avoit de ſe rendre à ſa deſtination. Enfin il parut, comme on l'a dit, le 21 de Février 1605, & fut à la fois le vainqueur d'Amboine & le Libérateur de ſes Peuples.

Pour ce qui eſt de Furtado, la fortune lui avoit de nouveau tourné le dos depuis quelque tems. Il trouva moins de réſiſtance, à Amboine, que dans quelques Iles de ſa dépendance, où les principaux Chefs de ces Peuples s'étoient retirés. Ceux qui s'étoient ſoumis en apparence, le trahiſſoient de tous côtés. Le *Pati* de *Loeho*, entr'autres, lui envoya des préſens accompagnés d'une aimable Créature, qu'il fit paſſer pour ſa Fille, ce qui lui gagna la faveur de l'Amiral Portugais. Il s'en ſervit enſuite utilement pour dérober les fugitifs de *Hito* à ſes pourſuites. *Ihamahoe*, Place forte dans l'Ile de *Honimoa*, ou *Liaſe*, la neuvieme du reſſort d'Amboine, arrêta tout-à-coup ſes Conquêtes. Il y fut repouſſé avec une perte très-conſidérable. Après ſon retour à Amboine, il convoqua les Chefs de toutes les Negreries de Mores qui avoient été réduites, ſous prétexte qu'il vouloit en former un Conſeil National ; mais il les retint tous en ôtage, juſqu'à ce qu'il ſe fût préparé pour l'expédition qu'il méditoit contre Ternate.

A ſon départ pour les Moluques, Furtado donna ordre que toutes les Coracores de la Forteresſe, & une partie de celles de la Côte *Hito* & de l'Ile *Oma*, le ſuiviſſent en ſigne de triomphe à Ternate ; mais y étant arrivé, il ſe vit bien-tôt hors d'état de rien entreprendre, par les diſgraces que ſa Flotte eut à eſſuyer, & qui lui firent perdre une grande partie de ſon monde. Furtado, dans l'abattement où le plongeoient ces déſaſtres, ne paroiſſoit plus le même homme qui s'étoit rendu autrefois ſi redoutable. Les Coracores d'Amboine, profitant de cette ſituation, s'éloignerent peu à peu, pour regagner les Côtes de leur Ile ; mais étant arrivées à la hauteur de *Leſſidi* & de *Cambello*, elles furent attaquées par ceux de Ternate & de Loehoe, qui ne leur permirent de continuer leur route, qu'après avoir maſſacré tous les Portugais qu'ils trouverent à bord de ces Bâtimens.

Ajoutons, en faveur de ceux qui s'intéreſſent au ſort des perſonnages qu'on leur préſente dans les Relations, que ce *Frederic Houtman*, premier Gouverneur Hollandois d'Amboine, doit être le même qui étoit reſté priſonnier

à *Pedir*, après le départ de *Van Caerden*. On ne sait pas par quelle aventure il recouvra la liberté. Mais on a de lui un petit Traité d'Observations Astronomiques, qu'il fit pendant son séjour dans l'Ile de Sumatra, & qu'il publia depuis.*

Seconde Remarque pour la page 307.

On vient de voir que ce n'étoient pas les Hollandois qui avoient *pillé* le Fort; aussi n'avoient-ils chargé le *Gueldres* (car le *Gauda* n'étoit point de cette expédition) que de girofle, & non des *dépouilles* des Portugais. D'ailleurs ceux-ci n'étoient pas si bien chassés de *toutes* les Moluques, qu'ils n'y possédassent encore un petit Fort dans l'Ile de *Solor* proche de *Timor*. Au reste, M. Prevost remarque ici simplement, *qu'ils revinrent à Tidor après le départ des Hollandois;* mais il nous paroît nécessaire d'y ajouter quelques circonstances, comme nous avons fait ci-dessus au sujet d'Amboine, afin de lier d'autant mieux la suite des évenemens, en remplissant le vuide qui reste ordinairement entre un Voyage & l'autre.

En partant, le vice-Amiral laissa quatorze de ses gens sous les ordres du Premier-Commis Adrien *Harmanszoon*, chargés de veiller aux intérêts des Hollandois auprès du Roi de Ternate & de Tidor, & de travailler à rétablir la paix entr'eux. Mais le dernier de ces Princes ayant appellé les Espagnols à son secours, *Don Louis d'Acunha*, Gouverneur des Philipines, parut tout-à-coup le 14 de l'année suivante, avec une Flotte de trente-deux voiles & de trois mille hommes d'équipage, dont seize cens étoient Espagnols (1). Il vint mouiller entre Ternate & Tidor, où il trouva encore l'*Oueſt-Friſe*, un des Vaisseaux de l'Amiral *Van der Hagen*. Après Plusieurs tentatives inutiles, pour s'emparer de ce Vaisseau, les Castillans se rendirent à Tidor, où ils firent quatre Hollandois prisonniers. De-là passant à Ternate, ils assiégerent la Forteresse de *Gamma Lama*, qu'ils emporterent au bout de trois jours. Les Hollandois n'y avoient plus qu'un Sous-Commis & deux hommes (2). Harmanszoon, avec les six autres, s'étoient sauvés à bord de l'*Oueſt-Friſe* qui périt dans sa route. Les prisonniers eurent un sort plus heureux. Les Castillans les ayant transportés dans quelques Iles voisines, ils ne tarderent pas de rejoindre leurs Compatriotes à Amboine.

Revenons aux affaires du Roi de Ternate. Ce Prince, qui se nommoit *Sahid*, & qu'on a vu figurer dans les Voyages de *Warwick* & de *Van Neck*, avoit évité l'orage à tems. Il s'étoit retiré dabord avec une partie de ses gens à Tacoma; mais ne s'y croyant pas assez en sûreté, il y laissa un de ses Neveux nommé *Hhamza*, & s'enfuit à Gilolo. Les Castillans mirent tout en œuvre pour l'attirer par leurs belles promesses. La Reine, qu'ils trouverent apparemment moyen de gagner, surmonta ses défiances. D'ailleurs, on lui

* *Valentyn* T. II. Part. 2. p. 21 & suiv.

(1) *De Faria*, dit seulement mille Espagnols & quatre cens Insulaires. *Asia Port.* Vol. III. Part. 2. Ch. 6.

(2) Suivant *De Faria*, le Roi se trouvoit dans la Forteresse, qui étoit défendue par cent pieces de canon; mais il se trompe au premier égard, & sans doute à bien d'autres. Il ajoute que les Hollandois & les Insulaires, croyant surprendre les assiégeans, firent une sortie, mais ils furent repoussés par *Jean Rodriguez Camelo*, qui entra dans le Fort avec eux & s'en rendit maître, après quoi les Hollandois furent chassés tout de suite de Ternate, *ibid.* Ne diroit-on pas que les trois Hommes qui y étoient demeurés font ici montre pour trois cens?

avoit fait entendre, qu'ils avoient deſſein de donner ſa Couronne à ſon Neveu ; & celui-ci, ne ceſſant de l'exhorter à être ſur ſes gardes, lui devenoit de jour en jour plus ſuſpect. Sahid eut cependant la précaution de faire éloigner ſes Fils, & s'embarqua ſeul ſur la Caracore que ceux de Tidor lui avoient amenée. Les Caſtillans ne ſe virent pas plutôt maîtres du Roi, de Hhamza, & de cinq ou ſix principaux Seigneurs de la Cour de Ternate, qu'ils les conduiſirent comme priſonniers à bord d'un Vaiſſeau pour être tranſportés à Manille.

Cette nouvelle, étant parvenue à Gilolo, obligea les Ternatois à ſe cacher avec plus de ſoin dans les Montagnes. Le Fils du Roi, déſigné ſon Succeſſeur, n'étoit qu'un enfant d'onze ans ; mais il avoit encore auprès de lui des Hommes d'un mérite diſtingué, qui ſe chargerent du Gouvernement de ſes Etats. La premiere choſe, que fit ſon Conſeil, fut d'envoyer des Députés à Bantam, pour voir s'il n'y étoit point arrivé des Hollandois, & pour implorer leur aſſiſtance contre leurs Ennemis. *Kaytsjili Aali*, autre Neveu du Roi, étoit à la tête de cette Ambaſſade. Il revint ſans avoir trouvé ce qu'il cherchoit, mais l'année ſuivante 1607, étant retourné à Amboine pour le même objet, il y rencontra l'Amiral *Matelief*, dont le Journal va nous apprendre ce qui ſe paſſa à cette occaſion *.

FONDATION DE BATAVIA (3) pour la page 474.

VAN DEN BROECK. 1618.

Origine de l'établiſſement des Hollandois à Jacatra.

LEs Hollandois, pour ſe ſouſtraire aux violences ſans nombre qu'ils éprouvoient depuis quelques années à *Bantam*, ayant réſolu de ſe chercher un autre azyle dans l'Ile de Java, firent en 1610 & 1611, une convention avec le Roi de *Jacatra*, nommé *Widiak Rama*, qui leur permit d'y bâtir une Loge au côté Oriental de la Riviere, près du Golfe. Leur Commerce reſtoit ainſi partagé entre ces deux Villes. Mais le *Pangoran*, ou Gouverneur du jeune Roi de Bantam, jaloux d'une entrepriſe qui ne lui préſageoit rien de favorable pour l'avenir, ne s'occupa plus que des moyens de la traverſer dans ſes premiers commencemens. Promeſſes, menaces, tout fut employé ſans le moindre ſuccès. *Coen*, qui, de Directeur général du Commerce à Bantam & à Jacatra, étoit paſſé, cette année 1618, au Gouvernement général des Indes, reçut ordre, en même-tems, de pouſſer vivement le projet de la Compagnie, par rapport au nouvel établiſſement qu'elle avoit en vûe de former ſur la pointe d'*Ontong-Java*, à l'embouchure de la Riviere de *Tangeran*. Pour cet effet Coen entra en négociation avec le Roi de Jacatra, que ſon intérêt portoit aſſez à y donner les mains. Mais il avoit à redouter le reſſentimens des Princes voiſins ; & quoique la protection de la Compagnie eût pû lui paroître ſuffiſante pour le défendre contr'eux, l'idée d'une

Jalouſie des Bantamois.

Négociations de Coen avec le Roi de Jacatra.

Appréhenſions de ce Prince, qui s'ouvre là-deſſus avec ceux de Bantam.

* *Valentyn*, T. I Part. 1. p. 215 & ſuiv.

(3) Tout ce que nous inſererons ici, ſera tiré d'un Ecrit intitulé *Batavia's Grondveſting*, ou *Fondation de Batavia*, dont le Public eſt redevable aux ſoins du Gouverneur général *Camphuis*, qui n'étant encore que premier Clerc de la Secretairie générale des Indes, s'étoit appliqué particulierement à recueillir tout ce qui concernoit ce grand & mémorable évenement. *Valentyn*, qui nous a conſervé cet intéreſſant morceau d'Hiſtoire, avertit que l'Auteur l'a compoſé ſur les anciens Manuſcrits originaux qui ſe trouvoient encore de ſon tems, dans les Archives de la Compagnie, mais qui n'exiſtent plus. C'eſt ce qui le rend d'autant plus précieux.

Nouvelle Carte
de l'Isle de Java.
Dressée suivant les Observations les plus recentes faites par ordre de la Compag.ie Holl.se des Indes Orientales
Lieuce d'Allemagne de 15 au Degré
Isle de Sumatra
Detroit de la Sonde
Royaume de Bantam
Royaume de Jacatra
Batavia
Bantam
Tangerang
Karawang
Tsaisem
Pamanoekan
Tsiribon
Indramayo
Cheribon
Isle
Prov.e de Parocka Moetjang
Prov.e de Saumadang
Prov.e de Bandong
Prov.e de Priangan
Prov.e de Sidammer
Prov.e de Kandang Wessi
Prov.e de Sockapoera
Wattas
Gabbang
Koewassing Goloen et Imgala gung
Province de Bagaleen
Prov.e de Banjoe Maas
Prov.e de Matarang
Tagal
Pemalang
Pekalongan
Samarang
Jacatra
Tangerang
Cartanagara
Mont Kandang
Mont Kidul
Mont Merapi
Mont Galat
Mont Telon
Mont Sindoro
Mont Prau
Mont Ungaran
Mont Merbabo
Mont Sumbing
Mont Kombang
Mont Sundoro
Mont Sumbing
Mont Merbabo
Mont Merapi
Mont Prau
Mont Ungaran
Mont Galat
Mont Telon
Mont Kidul
Mont Kandang
Mont Kombang
Mont Sundoro
Prov.e de Kadoewang
Prov.e de Panaraga
Prov.e de Loedana
Prov.e de Brindsok
Prov.e de Pocgar
Prov.e de Balambuang
Prov.e de Sagaran
Prov.e de Gressic
Prov.e de Sidayoe
Prov.e de Cadiri
Prov.e de Diapan
Prov.e de Passaroewan
Prov.e de Panaroekan
Prov.e de Banyoewangi
Prime de Madon
Singasari
Kadoewang
Madura
Cangenang
Pamekasan
Sumanap
Cap Sandano
Roche Mayden
Noessa Baron
Detroit de Bali
Toute cette partie du Sud est bordée de Montagnes escarpées et inaccessibles, sans mouillage au fond

Fortereſſe, qu'on vouloit conſtruire dans ſes Etats, ne lui cauſoit pas moins d'allarme pour ſon indépendance. Dans cet embarras, qu'il tâchoit dediſſimuler, ce Prince prit enfin le parti de s'en ouvrir ſecretement à ceux de Bantam, tandis qu'il leurroit les Hollandois par de belles eſpérances. VAN DEN BROECK. 1618.

Ceux de Banram, qui ne craignoient d'abord que la perte d'un Commerce avantageux, avoient conçu, depuis, trop de défiance du grand nombre de Vaiſſeaux Hollandois, Anglois & François qu'ils voyoient journellement arriver aux Indes, pour qu'ils ne trouvaſſent pas dans leur propre ſûreté, un nouveau motif de s'oppoſer de toutes leurs forces aux progrès de ces dangereux Etrangers. Leur deſſein étoit, de tenir en échec les Hollandois & les Anglois, de les inciter les uns contre les autres, & de commencer par détruire proviſionellement les premiers à Jacatra, parce que c'étoient ceux qui leur donnoient le plus d'embrage; après quoi, rien ne leur paroiſſoit ſi facile que d'extirper le reſte. Le Pangoran *Aria Rana* ou *Raxa di Menggala*, que ſa qualité de Prêtre Mahométan rendoit doublement ennemi des Chrétiens, étoit, comme on l'a dit, à la tête du Gouvernement de Banram, pendant la minorité du Roi. Ce Miniſtre, auſſi ruſé que perfide, pour ſe mettre à couvert de tout ſoupçon, au cas que ſon coup vînt à manquer, après avoir juré la mort du Général Coen & de tous les ſiens, le fit avertir en confidence, qu'il ſe doutoit de quelque mauvais deſſein de la part des Anglois, & que pour en prévenir l'exécution, il lui conſeilloit de ſe retirer à Jacatra, d'où il ſeroit également à portée de donner ordre à tout. Coen jugea à propos de ſuivre cet avis, & partit là-deſſus, laiſſant à Batam quelques Commis pour continuer le Commerce.

Complots formés pour détruire les Hollandois.

Fauſſe confidence du Pangoran au Général Coen.

La haine que les Bantamois portoient aux Hollandois, leur étoit commune avec les autres Princes de l'Ile. Ils s'étoient réunis pour forcer le Roi de Jacatra, qui reſpectoit encore ſon intérêt, à permettre que ce complot fût exécuré dans ſes Etats, & même à y prêter la main. Pangoran *Gabang*, frere du Pangoran regnant de Bantam, & qui ne lui cédoit ni en adreſſe ni en méchanceté, fut choiſi pour conduire cette trame infernale. Il partit de Bantam avec ſes Femmes & ſes Enfans, ſous prétexte qu'il ne vouloit point ſe mêler de prétendues brouilleries ſurvenues entre ſon frere & les Anglois. Après s'être arrêté pendant deux mois dans un Diſtrict à l'Eſt de Jacatra, où il ne paroiſſoit occupé que des plaiſirs de la chaſſe, il fit enfin ſavoir le 19 d'Août, au Général Coen, qu'il étoit arrivé à *Poelo Poetri*, petite Ile à une lieue de Jacatra, nommée aujourd'hui *Vander Smit*, où il ſouhaitoit fort de lui parler. Coen s'y étant rendu le lendemain, ils partirent enſemble, chacun à bord de ſon propre Bâtiment, pour venir à Jacatra, où Pangoran Gabang arriva de bonne heure avec ſa ſuite, compoſée d'environ trois cens hommes. Tout le reſte du jour ſe paſſa en conferences avec le Roi & ſes principaux Officiers. Avant que de quitter le Général, Pangoran Gabang, qui affectoit une gaieté extraordinaire, lui avoit dit, qu'étant invité par le Roi de Jacatra, il profiteroit de cette occaſion pour viſiter la Loge Hollandoiſe. En effet, vers le ſoir qu'il faiſoit déja obſcur, il ſe préſenta devant la porte, au moment que le Général alloit entendre la priere.

On veut ſurprendre les Hollandois à Jacatra.

Coen, autant en peine que ſurpris de cette viſite à une heure ſi indue,

Trahiſon manquée.

VAN DEN BROECK. 1618.

ordonna d'abord que la priere se fît comme à l'ordinaire. En même-tems il chargea le Premier-Commis, nommé *Carpentier*, de faire prendre les armes à tous les Soldats, qui étoient au nombre d'environ cinquante, & de les poster avec leurs mêches allumées, sur la gallerie du nouveau Logement, tandis que Pangoran Gabang & ceux de sa suite seroient amusés en dehors par quelques complimens. Tout étant bien préparé, il entra, accompagné du frere du Roi de Jacatra & de plus de cinq cens hommes, examina avec attention le Logement, & partit encore la même nuit pour retourner à Bantam, témoignant être extrêmement satisfait des politesses du Général, quoique navré au fond de son cœur, d'avoir dû renoncer, par la force des obstacles, à une entreprise si bien concertée.

Le Roi de Jacatra cherche à s'en disculper.

Le lendemain, le Roi de Jacatra vint trouver le Général Coen, pour s'informer s'il n'avoit point été effrayé de cette visite. Entr'autres discours qu'il lui tint, il l'assura qu'il avoit envoyé la veille son frere, avec quelques Orancaies & une bonne troupes de gens, pour secourir les Hollandois, au cas que le Pangoran eût voulu exécuter quelque mauvais dessein contr'eux, quoiqu'il ne le pensoit pas. Coen, qui savoit à quoi apprécier ces assurances, feignit de les croire sinceres, & fit même à ce Prince les plus grands remercimens de cette nouvelle preuve de son affection envers la Nation Hollandoise.

Embarras des Hollandois.

Le danger, auquel les Hollandois venoient d'échapper, ne leur permettant plus de rester tranquilles à Jacatra, Coen se hâta de faire transporter l'argent comptant & la plûpart des marchandises à bord des huit Vaisseaux qui étoient à la rade; mais il ne pouvoit encore se résoudre à abandonner entierement un séjour qui coûtoit déja de si grandes dépenses à la Compagnie. D'un autre côté le Roi, qui remarquoit ces préparatifs, protestoit de son innocence, de son amitié & de sa fidélité à ses engagemens. Il offroit de les confirmer sous le serment le plus sacré aux Mahométans; & lorsqu'il crut qu'on pourroit se laisser aller à ses belles promesses, il n'y a sorte de ruses, qu'il ne mît en usage pour tâcher d'attirer le Général dans quelque partie de promenade, sous prétexte de lui faire voir ses Etats, & de choisir un endroit qui pût convenir à ses vues. C'étoit, pour les Hollandois, autant d'indices d'une nouvelle trahison. Ils savoient d'ailleurs, que le *Soesoehoenan Mataram* ou l'Empereur de Java, le Roi de *Tsjeribon* & les autres Princes de l'Ile, s'étoient opposés à leurs demandes. Enfin tout leur annonçoit que les Anglois de Jacatra & de Bantam étoient d'intelligence avec les Insulaires. Au milieu de tant d'embarras, les Hollandois, hors d'état de rien entreprendre avec espérance de succès, & réduits à veiller autour d'eux, se contentoient d'abattre quantité de petites barraques de *bambou* trop contigues, afin de prévenir qu'on ne les incommodât par des incendies.

Hostilités exercées contr'eux.

Dans ces entrefaites on reçut, de *Japara*, la triste nouvelle que la Loge de la Compagnie avoit été pillée par ordre du Mataram, & qu'outre la perte des Marchandises, qui pouvoient se monter à vingt mille réales de huit, il y avoit eu à la même occasion trois Hommes tués, autant de blessés & dix sept faits prisonniers. Cette catastrophe, jointe à la certitude des desseins sinistres du Roi de Jacatra & des Bantamois, qui se dévelop-

poient de jour en jour, obligea le Général Coen à fortifier ſecrettement ſa Loge ; d'autant plus que les Anglois, qui venoient d'en bâtir une de pierre à l'oppoſite, tenoient une conduite fort extraordinaire avec le Roi de Jacatra, tantôt faiſant mine d'être brouillés, & tantôt reparoiſſant bons amis ; le tout dans la vue de faire prendre le change aux Hollandois, qui n'en étoient que plus ſur leurs gardes. On mit donc la main à l'œuvre, & l'audace augmentant à meſure que les travaux s'avançoient, on réſolut enfin, dans un Conſeil tenu le 22 d'Octobre, de continuer l'ouvrage commencé & d'en former une Forteresſe à l'abri de toute attaque.

VAN DEN BROECK. 1613.

C'eſt ainſi qu'une néceſſité involontaire fit tomber le projet favori de l'établiſſement des Hollandois, ſur la Pointe d'Ontong-Java. Depuis deux mois, ils avoient commencé à ſe fortifier par d'autres vues, dans l'Ile *Onruſt*. Ce poſte leur devenoit néceſſaire, & favoriſoit beaucoup leur entrepriſe, parce que la Loge de Jacatra & les Vaiſſeaux n'étoient pas à portée de ſe prêter mutuellement du ſecours. Vers le milieu du mois de Novembre, le premier angle de la nouvelle Forteresſe ſe trouva déja pourvu de douze pieces de canon, au grand étonnement du Roi de Jacatra, qui voyant que le Général Coen s'obſtinoit à ne plus paroître à la Cour, malgré toutes ſes invitations, ſe tranſporta lui-même à la Loge, avec pluſieurs de ſes Orancaies, pour s'informer fort poliment, d'où proyenoient ces changemens, & pourquoi on lui témoignoit tant de défiance. Coen lui en donna diverſes raiſons, dont ce Prince feignit d'être ſi ſatisfait, que loin de s'oppoſer à la continuation des travaux, il déclara que le Général étoit le maître de faire à cet égard ce qu'il jugeroit à propos. Mais il fit défendre ſous main aux Chinois & Javanois, de travailler pour les Hollandois, ce qui rallentit beaucoup l'ouvrage, tandis qu'il ſe mit à fortifier ſa Ville & à l'enfermer de murailles, ſous prétexte qu'il étoit menacé d'une prochaine invaſion de la part du Soeſoehoenan Mataram. Coen fit ſemblant d'applaudir à cette perfidie du Roi, & pour lui combler la meſure, il lui avança non-ſeulement une ſomme de mille réales, mais lui fit encore préſent de deux cens autres pieces, en l'aſſurant qu'il contribuoit de grand cœur à la taxe qui avoit été impoſée ſur les Chinois, afin de ſubvenir aux dépenſes que demandoient ces nouvelles Fortifications.

Ils fortifient leur Loge.

Le Roi de Jacatra en fait autant de ſon côté.

Vers le même tems, on fut informé que les Hollandois de *Jamby* avoient couru grand riſque d'être auſſi maſſacrés & pillés ; mais que la crainte, qu'inſpiroient les Portugais aux Habitans, les avoit empêchés d'exécuter leur deſſein contre les premiers, dont l'aſſiſtance leur paroiſſoit encore néceſſaire. A *Macaſſar*, leurs Compatriotes avoient éprouvé le même ſort que ceux de la Loge de Japara. Le Général Coen, réſolu d'en tirer vengeance, fit partir le 28 d'Octobre, trois Vaiſſeaux, ſous les ordres du Commandeur *Arent Maartenze*, qui onze jours après, ayant fait une deſcente à la tête de cent cinquante hommes, mit le feu à la Ville de Japara qui fut réduite en cendres, ainſi que la Loge Hollandoiſe & un petit Fort de bois que les meurtriers Javanois avoient conſtruit tout auprès. Il brûla ou prit encore dix Jonques, outre pluſieurs Pirogues & autres Bâtimens, ſans avoir perdu un ſeul Homme, quoiqu'on en eût tué une trentaine aux Ennemis. Après cette heureuſe expédition, Maartenze avoit remis à la voile pour

Vengeance que prennent les Hollandois.

VAN DEN BROECK. 1618.

aller châtier ceux de Macaſſar, ſans s'arrêter aux propoſitions d'accommodement qui lui avoient été faites de la part du Gouverneur de *Damak*, avec promeſſe de s'employer auprès du Mararam, pour lui faire obtenir ſatisfaction au ſujet de ce qui s'étoit paſſé à Japara.

Allarmes des Javanois.

Ces nouvelles répandirent la terreur parmi ceux de Bantam & de Jacatra, qui prévoyoient que leur trahiſon ſeroit quelque jour punie de la même maniere. Une Comète à grande queue, qui avoit paru dans le même tems, augmentoit encore la conſternation. Mais les Anglois de Bantam, ayant reçu un nouveau renfort de cinq Vaiſſeaux, n'oublierent rien pour ranimer le courage de ces Peuples abattus. Ils leur vantoient la ſupériorité de leurs forces, & les aſſuroient qu'ils ne ſe donneroient pas de repos, qu'ils n'euſſent la tête du Général Coen, qui leur avoit tant fait de mal; & pour prouver en quelque façon la ſincérité de leurs intentions, ils s'emparerent, le 15 de Décembre, d'un Navire Hollandois nommé le *Lion Noir*, qui venoit de Patane, chargé de Poivre & d'autres Marchandiſes pour la valeur de cent cinquante-deux mille florins, ſans compter cent laſtes de riz. L'équipage de ce Navire ſe doutoit ſi peu d'une ſurpriſe de la part des Anglois, que le Directeur *Henri Janſzoon* n'avoit fait aucune difficulté de ſe rendre à terre la veille, à leur invitation. On le conduiſit d'abord à l'Amiral Anglois, qui envoya encore, la même nuit, quatre de ſes meilleurs Vaiſſeaux, leſquels étant arrivés le matin auprès du *Lion Noir*, menacerent les Hollandois de les faire tous pendre s'i's ne ſe rendoient ſur le champ. Comme ils manquoient de poudre & que leur Navire n'étoit pas capable de défenſe, ils n'eurent point d'autre parti à prendre; cependant ils ſtipulerent qu'on leur laiſſeroit la liberté de ſe retirer où ils voudroient ſans être pillés, & après qu'ils auroient été entierement payés de leurs gages : mais les Anglois, qui avoient eu aſſez peu de bonne-foi pour ſe rendre maîtres du Navire par ſurpriſe, ne furent pas plus ſcrupuleux à rompre la Capitulation. Tout l'Equipage fut envoyé en priſon, à la réſerve du Directeur & d'onze Hommes.

Les Anglois ranîment leur courage.

Ils s'emparent d'un Navire Hollandois.

Van den Broeck s'étoit diſpoſé, le 11 de Décembre, à partir pour Surate, lorſqu'on apprit à Jacatra, que les Anglois s'étoient emparés, par trahiſon, du Navire Hollandois le *Lion Noir*, qui venoit de Patane. Cette nouvelle lui fit abandonner le deſſein de ſon Voyage. (4). Les Anglois, in-

(4) Après ce court début, qui n'éclaircit aucune des circonſtances intéreſſantes que nous avons rapportées, M. Prevoſt continue ſon récit de cette maniere :

» Il réſolut (parlant toujours de Van den » Broeck) de fortifier la Loge de ſa Nation » à Jacatra, pour la mettre en état de ſe dé- » fendre contre les Anglois, de la part deſ- » quels il jugea qu'il falloit s'attendre à d'au- » tres inſultes. Elle fut entourée auſſi-tôt » de paliſſades & d'un rempart de terre. Les » Javanois, voyant croître ces travaux, » commencerent auſſi à ſe fortifier. C'étoit » ſe déclarer pour les ennemis de la Compa- » gnie Hollandoiſe. Alors Van den Broeck » jugea qu'il falloit périr, s'il n'avoit pas » des murs capables de le défendre; & dans » une ſi juſte crainte, il entreprit de faire de » ſa Loge, un Fort à l'épreuve de toutes ſor- » tes d'aſſauts. Il y fit travailler de toute ſa » force. *Ainſi*, dit il, *dans un tems où les* » *Hollandois ne penſoient à rien moins qu'à* » *s'emparer d'une Place dans les Indes, ou* » *à ſe l'approprier par quelque autre voie, la* » *néceſſité les contraignit d'en occuper une,* » *& d'y bâtir une Forteresſe qui eſt devenue* » *leur boulevard. Ils doivent cet Etabliſſe-* » *ment à la jalouſie des Anglois, qui ne s'i-* » *maginoient pas que la guerre qu'ils entrepre-* » *noient, dût procurer cet avantage à leur*

formé

informés de ſon départ, avoient déja envoyé quelques-uns de leurs Vaiſſeaux pour l'intercepter dans ſa route. Il étoit aiſé de s'appercevoir qu'ils n'avoient d'autre but, que de diminuer peu-à-peu le nombre des Vaiſſeaux Hollandois, & de s'en renforcer, pour aller enſuite fondre ſur leur Flotte, avec autant de ſupériorité que d'apparence de ſuccès. Ils ne s'en cachoient même pas; & lorſque le Général Coen leur eut fait demander les raiſons de la priſe du *Lion Noir*, Thomas *Dael* leur Amiral, ne fit pas difficulté de déclarer aux Députés, qu'il étoit dans l'intention, non-ſeulement de courre ſus à tous les Vaiſſeaux Hollandois qu'il rencontreroit, & de ſe rendre enſuite à Jacatra, pour battre le reſte; mais qu'il tâcheroit encore de s'aſſurer, mort ou vif, de la perſonne du Général Coen.

VAN DEN BROECK. 1618.

Leur Amiral ſe déclare ouvertement contr'eux.

La Guerre étant ainſi ouverte entre les Anglois & les Hollandois, ceux-ci requirent le Roi de Jacatra & les Bantamois de reſter neutres, ſans favoriſer une Nation plus que l'autre. On le leur promit, mais les choſes n'en alloient pas moins leur train ordinaire. *Van Uffelen*, Chef du Comptoir de Bantam, marquoit que le Pangoran régnant avoit très-expreſſément défendu de laiſſer ſortir du Port aucuns de ſes gens, ſoit vers le Détroit de la Sonde, ou du côté de Jacatra, pour avertir les Vaiſſeaux Hollandois que les Anglois guettoient ſur eux.

Son intelligence avec les Javanois.

Le Roi de Jacatra comprit aſſez quelles pouvoient être les ſuites de l'entrepriſe des Holandois. Il avoit autrefois reçu d'eux de l'artillerie, dont il fit des batteries régulieres. De part & d'autre, on s'arma de défiance & les ouvrages furent pouſſés avec le dernier empreſſement; mais les Javanois, qui l'emportoient par le grand nombre, & qui avoient des matériaux en abondance, avançoient beaucoup plus leur travail. Dans une ſeule nuit, ils dreſſerent, ſous la Loge des Anglois vis-à-vis d'un Cavalier du Fort, une batterie de cables, de bois & de terre, qui auroit pû fermer la Riviere aux Hollandois. Coen (5) aſſembla le Conſeil, & fit conſidérer que ſi l'on n'arrêtoit promptement cet ouvrage, la perte du Comptoir & la ruine de la Compagnie étoient certaine aux Indes. On prit la réſolution de tenir ferme, de continuer les fortifications, & de ne pas ſe borner même à la défenſive (6). Un Commis, nommé *Le Févre*, fut envoyé le 23 de Décembre, à la Loge des Anglois, pour leur déclarer que s'ils ne ſupprimoient pas volontairement la nouvelle batterie, on étoit déterminé à la détruire. Ils répondirent que c'étoit l'ouvrage du Roi & de ſes Sujets, & qu'ils n'avoient ni le droit ni l'intention d'y toucher; mais ils avouerent

On continue à ſe fortifier de part & d'autre.

Déclaration des Hollandois.

» *ennemis. Les Hommes forment des projets,* » *& Dieu diſpoſe des événemens, page* 400.

N'oublions pas de faire honneur à M. Prevoſt, de l'erreur qu'il releve dans une Note, où il renvoie ſes Lecteurs aux *Relations précédentes* & au *Mémoire de Matelief*, pour juger, dit-il, de la *ſincérité* de la réflexion de Van den Broeck, au ſujet de l'Etabliſſement purement caſuel des Hollandois. Cependant il eſt très-probable que Van den Broeck, en qualité de nouveau venu, & peu initié juſqu'alors dans les ſecrets du Gouverneur général des Indes, n'a péché que par ignorance; ainſi ſa *ſincérité* ne doit pas dépendre de ſes *préjugés*: mais que dira-t'on de celle de M. Prevoſt, qui malgré ſon Original, fait prendre ici à l'Auteur, quantité de réſolutions vigoureuſes dont il ne ſe vante pas lui-même?

(5) C'eſt encore Van den Broeck qui figure ici dans l'Edition de Paris, contre ce que porte l'Original même.

(6) *Ibid.*

VAN DEN BROECK. 1618.

enſuite, qu'ils travailloient de concert pour leur défenſe, & qu'ils n'étoient pas dans l'idée d'y renoncer. Dès que le Févre fut ſorti de leur Loge, les Javanois y entrerent & l'occuperent (6). Le Général Hollandois (7) fit prendre auſſi-tôt les armes, & chargea trois Officiers, chacun avec ſa troupe, de mettre le feu tout à la fois au quartier de la tranchée Javanoiſe, au quartier des Chinois, & à la Loge Angloiſe, qui embraſſoit la nouvelle batterie. On tira ſur eux quelques coups de canon, qui ne leur cauſerent aucun mal. Van den Broeck eut ordre de faire tirer ſur la Ville, de la batterie du cavalier qui n'étoit encore qu'à demi élevé, dans l'eſpérance de faire breche au mur ennemi. Cinquante coups de canon, qui furent tirés pendant la nuit, ayant produit peu d'effet, on ceſſa, pour épargner la poudre. Les Habitans de la Ville firent jouer auſſi leur artillerie, qui tua quinze Hommes aux Hollandois & qui leur en bleſſa huit ou dix (8).

Ouvrages de l'ennemi.

La Ville de Jacatra étoit ſituée à douze lieues de Bantam (9), ſur le bord d'une Riviere. Le Roi l'avoit fait entourer, depuis peu, d'une bonne muraille de pierre rouge, & flanquer d'un gros cavalier, fort élevé, d'où le canon pouvoit incommoder beaucoup les Hollandois. L'entrée de la Riviere étoit défendue auſſi par un Baſtion; & le Roi fit boucher le paſſage avec des eſtacades, pour empêcher les Hollandois de ſortir. Pour eux, le fond de leur Loge qu'ils venoient d'ériger en Fort, conſiſtoit dans un nouveau Bâtiment nommé *Maurice*, qui regnoit ſur la Riviere, & dans le vieux, nommé *Naſſau*, qui faiſoit face au Sud (10). Il y avoit au côté ſeptentrional, une courtine de terre, le long du rivage, & une paliſſade de neuf pieds de hauteur, & de ſept d'épaiſſeur, mais qui étant ſans parapet, laiſſoit voir les Hollandois à découvert. Le côté oriental avoit trois angles ouverts, & le cavalier à demi élevé, ſur lequel on n'avoit pas laiſſé de placer déja deux pieces de canon de fonte. L'angle qui étoit ſur la Riviere, du côté du Bâtiment de Maurice, étoit élevé de deux pieds au-deſſus du rez-de-chauſſée, & capable de défenſe contre une irruption, ſans être à l'épreuve du mouſquet. Il étoit muni de deux pieces de fonte & de cinq autres pieces, groſſes & petites. L'angle de Nord-Eſt, qui regardoit la Mer, étoit de même hauteur que la courtine, avec des palliſſades juſqu'au parapet, & un toît de bois pour ſe garantir de la pluie. Il étoit muni de ſept pieces de canon. Au côté du Nord Oueſt, on n'avoit pas encore commencé d'angle, quoiqu'on en ſentit la néceſſité. Il n'y avoit qu'une ſimple défenſe de bambou, devant le Bâtiment de Naſſau, & une gallerie d'où l'on pouvoit tirer le mouſquet (11).

Nouveau Fort des Hollandois.

(6) Ces mots ont reçu une tournure moins ſimple dans l'Edition de Paris, où on lit: » A peine le Févre les eût-il quittés, qu'ils » y reçurent les Javanois, comme s'ils n'euſ» ſent pû leur en refuſer l'entrée ».

(7) M. Prevoſt s'eſt cru obligé d'ajouter ici, *qui étoit arrivé au Fort*, parce qu'il falloit néceſſairement le ſuppoſer abſent, pour ne point ôter à Vanden Broeck, le commandement qu'il avoit jugé à propos de lui donner d'abord. Diſons cependant, pour excuſer M. Prevoſt, que le Journal n'avoit pas encore nommé expreſſément le Général Hollandois.

(8) Page 401.

(9) Par les ſix dégrés dix minutes.

(10) Page 402.

(11) On ne change rien à cette deſcription de l'Auteur.

Le Général Coen, dont l'attention étoit partagée par d'autres soins, nomma le lendemain Van den Broeck, Capitaine-Major de la Place. On continua de tirer tout le jour, tandis qu'on ne perdoit pas un moment pour achever le cavalier. Mais comme les Hollandois étoient à découvert en tirant, ils furent obligés d'employer leurs belles toiles & leurs précieuses marchandises pour se couvrir. Le Roi de Jacatra ayant été renforcé de toute l'Artillerie des Anglois, les Hollandois brûlerent, ce jour-là, le quart de leur poudre. En échange ils démonterent à l'ennemi quelques pieces de canon qui les incommodoient le plus. Un de leurs Officiers, qui entreprit le jour suivant de se rendre maître de la batterie ennemie, y fut tué avec sept Hommes, & cet incident releva beaucoup l'audace des Javanois. Ils mirent la tête du Lieutenant au bout d'un mât, devant leur batterie du cavalier; & malgré les oppositions de ceux du Fort (12), ils dresserent une seconde batterie dans le quartier des Chinois, c'est-à-dire, près du Bâtiment de Nassau.

VAN DEN BROECK. 1618.

Seconde attaque infructueuse des Hollandois.

Cependant la nouvelle de cette guerre étant passée à Bantam, le *Pangoran* (13), ou le Ministre du jeune Roi, reprocha au Roi de Jacatra, d'avoir souffert que les Hollandois eussent poussé leurs travaux, & de ne s'y être pas opposé dans l'origine. Quoiqu'il vécut depuis long-tems en mauvaise intelligence avec lui, la crainte d'être attaqué à son tour, si les Hollandois demeuroient vainqueurs, le porta aussitôt à lui envoyer un secours de quatre cens Hommes. D'ailleurs les Anglois ne cessoient de l'animer; & lorsqu'ils eurent appris que leur Loge avoit été brûlée à Jacatra, ils le solliciterent vivement de faire brûler aussi celle de la Compagnie Hollandoise à Bantam. Mais il ferma l'oreille à leurs instances, & les empêcha, jusqu'à trois fois, de prendre d'eux-mêmes la permission qu'il leur avoit refusée. Ce Ministre, poussant la dissimulation encore plus loin, avoit fait avertir Van Uffelen, Chef du Comptoir de Bantam, du dessein où étoient les Anglois & le Roi de Jacatra d'emporter le Fort d'assaut, en chargeant ce Commis d'en donner part incessamment au Général Coen, pour qu'il fût bien sur ses gardes. Le Pangoran se flattoit sans doute, que l'avis viendroit après coup, ou que Van Uffelen n'auroit point occasion d'écrire à Jacatra, puisqu'on ne laissoit partir aucuns Vaisseaux.

Double rôle que joue le Pangoran de Bantam.

Ces mesures n'empêcherent pas que le Général Coen ne fût informé de l'approche de la Flotte Angloise. Aussi-tôt il assembla son Conseil pour délibérer sur le parti qu'il convenoit de prendre dans une situation si critique. La plupart furent d'avis de sauver tout ce qu'on pourroit à bord des Vaisseaux, & d'abandonner la Place, attendu que la poudre leur manqueroit bientôt, & qu'il y avoit lieu de craindre que les Javanois ne détournassent la Riviere, par où l'eau fraîche leur auroit été coupée. Sans ces deux inconvéniens, ils jugeoient que le Fort se trouvoit en assez bon état de défense. Mais comme le Général & quelques autres répugnoient à suivre cet avis, & que d'un côté les estacades qui bouchoient la Riviere, rendoient

Délibérations des Hollandois sur l'approche de la Flotte Angloise.

(12) C'est encore de Van den Broeck dans l'Edition de Paris.

(13) C'étoit le Gouverneur du jeune Roi & le Chef de son Conseil dans sa minorité. Voyez les premieres Relations Hollandoises.

VAN DEN BROECK. 1618.

l'embarquement difficile, tandis que de l'autre, la plûpart de leurs Vaisseaux étoient à l'Ile Onruſt, la réſoluſtion fut encore différée. En attendant on envoya ordre à ces Vaiſſeaux de venir promptement dans la rade de Jacatra, où ils ſeroient moins expoſés aux Anglois, & en même-tems l'on commença à s'ouvrir un paſſage en arrachant quelques eſtacades.

Sa venue les empêche de profiter de leurs renforts.

Les Hollandois avoient, dans leur Fort, deux cens quarante hommes capables de porter les armes; mais ce nombre, qui ſuffiſoit pour faire tête aux Indiens, n'auroit pas reſiſté long-tems à une Flotte Angloiſe d'onze Vaiſſeaux qui étoit attendue de jour en jour, s'il ne leur en étoit arrivé ſept (14), qui partirent de l'Ile Onruſt avec tant de précipitation, qu'ils y laiſſerent entr'autres huit pieces de canon & une vingtaine d'ancres. On étoit au 29 de Décembre, lorſque ces Vaiſſeaux parurent devant la rade de Jacatra. D'abord la réſolution fut priſe de donner le lendemain un aſſaut général au baſtion de l'ennemi, pour débaraſſer entierement la Riviere; mais tandis que le Conſeil étoit occupé de ces meſures, on apperçût la Flotte Angloiſe, ce qui obligea de changer le plan des opérations.

Coen va à ſa rencontre.

Coen s'embarqua promptement pour aller au-devant des Ennemis. Il les rencontra le 31, dans le Détroit, & l'infériorité du nombre ne l'empêcha point de porter ſur eux; mais le vent ne lui ayant pas permis de les joindre, les deux Flottes s'obſerverent quelque-tems (15). Vers le ſoir, un Trompette fut envoyé de la part de l'Amiral Anglois, pour ſommer toute la Flotte Hollandoiſe de ſe rendre, avec menace de l'y forcer en cas de refus. Coen fit répondre que ſi l'Amiral ne lui reſtituoit point le Vaiſſeau le *Lion Noir*, avec toute ſa cargaiſon, il ſeroit obligé d'en prendre ſa revanche. Le Trompette s'en retourna avec cette réponſe, vomiſſant mille injures groſſieres contre les Hollandois. Telle fut la fin de l'année 1618.

Il lui livre le combat.

1619.

Le lendemain, premier de Janvier, 1619, le Général Coen reçut avis par une Chaloupe de Jambi, qu'il y avoit eu une petite rencontre entre les Hollandois & les Anglois, & que le Vaiſſeau le *Berger-boot* qui en étoit parti le 26 de Décembre pour Jacatra, avoit heureuſement échappé à ces derniers. On ne douta plus que ce ne fût le Vaiſſeau qu'on avoit vu la veille au Nord-Oueſt. Coen fit lever l'ancre le lendemain matin, pour lui donner du ſecours. Tous les Vaiſſeaux Aglois, qui avoient gagné le vent, firent auſſi la même manœuvre, s'approcherent d'eux. Le combat s'engagea & dura près de quatre heures. Les Hollandois eurent ſept Hommes tués & quinze bleſſés; mais ce qu'ils regrettoient le plus, c'étoit d'avoir brûlé un tiers de leur poudre en ſi peu de tems. Cependant les Anglois avoient beaucoup ſouffert. D'un autre côté le *Berger-boot* joi-

(14) M. Prevoſt ne ſachant d'où ces Vaiſſeaux venoient ſi à propos, ajoute ici, *que la fortune ſembloit avoir réunis en leur faveur dans une occaſion ſi preſſante.*

(15) Voici comme M. Prevoſt continue ce récit: » L'Auteur du Journal, ſans parler d'aucun combat, raconte que les Anglois brûlerent un Vaiſſeau Hollandois, » nommé le *Lion Noir*, qu'ils avoient pris » avec ſa cargaiſon » pag. 405. Et dans une Note il obſerve, qu'*on lit dans le Voyage de Rechteren, qu'il y eut un combat.* Enſuite il ajoûte: » Cette perte n'eût point apparemment de ſuites plus fâcheuſes, puiſqu'il » ne paroît pas que la Flotte Angloiſe en devint plus utile au Roi de Jacatra. Au contraire, les Hollandois ayant achevé » leurs ouvrages, &c.

gnit la Flotte, mais sa Chaloupe où il y avoit quatorze Hommes, eut le malheur de tomber entre les mains des Ennemis.

VAN DEN BROECK. 1617.

Le soir, les deux Flottes vinrent mouiller à quelque distance l'une de l'autre, sous une petite Ile hors de la vue & des limites de Jacatra. Coen fit assembler le Conseil pendant la nuit, pour délibérer sur ce qu'il y avoit à faire; mais les avis se trouverent si partagés, qu'on ne pût prendre aucune résolution. Le 3, les Anglois reçurent encore de Bantam, trois de leurs Vaisseaux, qui les mettoient en force de quatorze voiles. Il ne fut plus possible de songer à les attaquer; ainsi le Conseil ce décida pour retourner à la rade de Jacatra. Cependant la crainte d'exposer le salut de la Compagnie au sort d'un combat qui auroit été si inégal à tous égards, ne permit pas d'exécuter cette résolution. On prit donc celle de revirer de bord & de faire voile aux Moluques, afin d'y rassembler de plus grandes forces.

La supériorité des ennemis l'oblige de se rendre aux Moluques.

En partant, Coen donna avis de cette résolution à ceux du Fort, qu'on laissoit, à regret, dans de terribles angoisses. Il leur recommandoit d'être bien en garde contre toutes surprises; de se défendre aussi long-tems qu'il leur seroit possible, & lorsqu'ils se verroient obligés de capituler, de rendre la Place plutôt aux Anglois qu'au Roi de Jacatra. Van den Broeck, à qui la lettre étoit adressée, crut qu'il étoit de la prudence de la tenir encore secrette, parcequ'elle n'auroit pu que répandre une grande consternation parmi ces gens. Pendant la nuit ils eurent le triste spectacle de l'incendie du Vaisseau le *Lion Noir*, dont les Anglois s'étoient emparés onze jours auparavant, & le matin la Flotte ennemie se trouvoit à la rade.

Ses exhortations à ceux du Fort.

Les Hollandois, assiégés par mer & par terre, redoublerent leurs travaux avec toute l'ardeur que peut inspirer une situation où il faut vaincre ou mourir. Ayant achevé leurs ouvrages, ils firent planter de nouveaux drapeaux sur les quatre angles de leur Fort, & commencerent à battre si furieusement la Ville, que les Javanois effrayés témoignerent quelque disposition à la paix. On entra sérieusement en négociation. Le Roi demandoit, pour premier article, que toutes les nouvelles fortifications fussent démolies, & qu'on lui payât une somme de huit mille réales pour le dédommager des frais de la guerre. Les Hollandois rejetterent la premiere partie de cette proposition, & répondirent d'abord, à la seconde, qu'ils n'avoient pas fait la guerre sans raison, & qu'ils n'avoient pas moins souffert que le Roi. Cependant leur Conseil fit réflexion qu'ils étoient mal pourvus de poudre; qu'ils avoient à craindre qu'on ne leur coupât l'eau, ce qui leur auroit ôté l'espérance de se défendre plus de deux mois; qu'ils faisoient une perte considérable par l'usage auquel ils étoient obligés d'employer leurs belles toiles, pour se couvrir dans leurs ouvrages; qu'il étoit à souhaiter pour eux de mettre en sureté la Loge de Bantam, comme l'unique lieu d'où ils pouvoient faire donner avis aux Vaisseaux de leur Nation qui arriveroient de l'Europe; enfin, que de quatre mois ils ne pouvoient recevoir aucun secours de Coen, qui avoit fait voile aux Moluques. De si fortes considérations disposerent le Conseil à faire offrir au Roi six milles réales, à condition que les anciens Traités recommenceroient à s'observer comme aupa-

Leur bravoure force les Javanois à rechercher la paix.

Demandes du Roi de Jacatra.

VAN DEN BROECK. 1619.

ravant ; que le Fort demeureroit dans l'état où il étoit jusqu'au retour du Général Coen, ou des premiers Vaisseaux qui reviendroient des Moluques ; & que pour prévenir de nouveaux différends, les Anglois ne feroient plus leurs logemens si près du Fort. On ajouta, par une autre délibération, que les Javanois mêmes & les Chinois ne pourroient bâtir qu'à vingt toises des fortifications Hollandoises (16).

La paix se conclut en apparence.

Quelques Députés, qui furent envoyés au Roi avec ces articles, les rapportèrent signés de sa main. Alors Van den Broeck fit arborer de tous côtés des pavillons blancs, & la joie parut commune dans les deux partis. Les Hollandois livrerent, dès le même jour, la somme dont on étoit convenu, & reçurent du Roi divers présens. On étoit au 21 de Janvier 1619. Le Roi fit prier le lendemain Van den Broeck de lui rendre une visite, autant pour suivre l'exemple des anciens Commandans Hollandois, que pour lui donner une marque de confiance & d'amitié. Cette proposition fut examinée au Conseil, qui n'y découvrit aucun danger. Van den Broeck se rendit à la Cour le jour suivant, avec cinq Soldats & un simple Domestique ; escorte qu'il croyoit moins nécessaire à sa sureté, qu'à l'honneur de son rang. Il y porta même des présens. Mais à peine y fut-il entré, qu'il se vit environné d'une troupe de Javanois, qui l'arrêterent prisonnier (17). Si cette trahison, dit il, fut un malheur pour lui, elle tourna heureusement à l'avantage de la Compagnie ; car, suivant les mesures concertées entre les Anglois & les Javanois, il auroit été impossible aux Hollandois de conserver le Fort jusqu'à l'arrivée de leur Général. Les Anglois avoient déja planté secretement, seize pieces de canon sur leur nouveau logement, & le Fort n'auroit pû se défendre d'une surprise (18).

Van den Broeck est arrêté par trahison.

On le force d'écrire à sa garnison de se rendre.

Les prisonniers se virent exposés aux plus indignes traitemens. Après leur avoir déchiré leurs vêtemens, ils furent jettés dans la fange, & si quelqu'un d'eux levoit la tête, il étoit aussi-tôt repoussé d'un coup de pied. Dans cet état on les conduisit devant le Roi & le Général Anglois, qui leur firent lier les pieds & les mains (19). Van den Broeck reçut ordre d'écrire à ses gens qu'il étoit tems de se rendre, parce qu'ils ne pouvoient éviter d'y être contraints, & qu'ils étoient menacés de n'obtenir aucun quartier. Ce billet fut porté au Fort. Malgré la consternation qu'il y répandit, les Hollandois répondirent qu'ils ne pouvoient se déterminer si promptement à se soumettre aux ordres d'un Commandant captif. Le lendemain, Van den Broeck fut forcé d'écrire un nouveau billet, par lequel il confirmoit le premier, en offrant à sa Garnison, de la part du Roi, un Vaisseau Anglois pour se retirer. Les Hollandois, qui avoient repris courage pendant la nuit, protesterent qu'ils étoient résolus de se défendre jusqu'à la derniere extrêmité. Cependant, deux jours après, ils firent offrir au Roi, deux milles réales pour la rançon de leur Gouverneur. Mais loin d'accepter cette offre, le Roi fit charger son prisonnier de chaînes, & l'envoya, le 29 Janvier, sous la conduite de deux Anglois, à l'endroit du rempart de la Ville qui répondoit au cava-

(16) Pages 409 & 410.

(17) Page 411.

(18) Il paroît que les Anglois de Jacatra étoient simplement ceux du Comptoir.

(19) Dans l'Edition de Paris, *Van den Broeck fut conduit devant le Roi & le Chef des Anglois, qui lui firent lier les pieds & les mains. Il reçut, &c.*

lier du Fort, avec ordre de ſommer le Fort de ſe rendre & de menacer la Garniſon des dernieres extrêmités. Le trouble & l'indignation dont Van den Broeck étoit rempli, ne l'empêcherent pas de recueillir ſon attention pour obſerver le rempart. Il reconnut que ſi les Hollandois n'euſſent pas ceſſé de battre en brêche, la muraille n'auroit pas réſiſté long-tems à leurs boulets (10).

VAN DEN BROECK. 1619.

Il fut préſenté à la vue de ſes gens, la corde au cou. Mais au lieu de leur propoſer de ſe rendre, il les exhorta de toute ſa force, à ſe défendre courageuſement. Dans la colere où cette généreuſe tromperie jetta ſes guides, ils le ramenerent au Palais en le traînant ſur le pavé (21); & pour ſuppléer aux eſpérances qui leur avoient manqué, ils jetterent le même jour dans le Fort, des fleches, auxquelles ils avoient attaché des billets, par leſquels ils offroient des conditions favorables ſi l'on vouloit ſe rendre, en proteſtant qu'après cet avis, on ne pourroit pas leur imputer le ſang qui ſeroit répandu. Le lendemain, les Hollandois reçurent une Lettre de *Dael*, Général des Anglois, par laquelle il leur propoſoit, pour éviter de part & d'autre toute effuſion de ſang; de remettre entre ſes mains le Fort & le canon. Il promettoit de donner la vie à la Garniſon & à tous les Habitans de quelque Nation qu'ils fuſſent, & de les garantir de la violence des Javanois. A ceux qui voudroient s'engager au ſervice des Anglois, ils offroient les mêmes gages qu'ils avoient reçus juſqu'alors de la Compagnie, & deux mois de plus pour le prix de l'engagement. Il aſſuroit que toutes ces conditions étoient approuvées du Roi, & que ſi l'on étoit diſpoſé à les accepter, on pouvoit lui envoyer des Députés, pour la ſureté deſquels il donneroit des ôtages (22).

Il eſt préſenté à ſes gens la corde au cou.

Une Lettre des Anglois fait impreſſion ſur eux.

Cette Lettre fit plus d'impreſſion que les menaces. Le Conſeil du Fort ne pouvoit douter que le Roi & les Anglois ne ſe fuſſent liés par un Traité pour détruire la Place. Il voyoit leurs batteries prêtes, leurs enſeignes arborées. Il ne lui reſtoit de poudre que pour l'eſpace d'un jour; & ſuivant toute apparence, le Général Coen ne pouvoit être revenu que dans quatre mois. Enfin la plus grande partie de la Garniſon étoit accablée de maladie ou de fatigue, & le nouveau Logement d'ailleurs ne pouvoit être aſſez promptement muni de terre pour réſiſter au canon. De ſi puiſſantes conſidérations déterminerent les Officiers Hollandois à capituler, d'autant plus que le Général Coen avoit déclaré avant ſon départ, que ſi l'on étoit obligé de rendre la Place, il aimoit mieux qu'elle fût livrée aux Anglois qu'aux Javanois. Cette réſolution fut ſignée de vingt perſonnes le 30 Janvier 1619, & approuvée de tous les Habitans du Fort (23).

Raiſons qui les obligent de capituler.

Qui n'auroit pas cru le triomphe des Anglois certain, & les Hollandois à la veille d'être chaſſés pour jamais de Jacatra? Dès le lendemain, Dael envoya un Commis dans la Place. On convint des Articles ſuivans: Que le Fort, les Habitans qui n'étoient pas Soldats ou Matelots, & les munitions de guerre, demeureroient au pouvoir des Anglois; que les marchandiſes, l'argent & les joyaux demeureroient au Roi; que les Anglois, moyennant une ſomme de deux milles réales en argent, à prendre des deniers du Fort,

Articles arrêtés.

(10) Page 412.
(21) *Ibidem.*
(22) Page 413.
(23) Page 414 & précédentes.

VAN DEN BROECK. 1619.

donneroient aux Officiers & à la Garniſon un bon Vaiſſeau, monté de quatre pieces de canon, avec cinquante mouſquets, vingt-cinq picques, ſix barils de poudre (24), des voiles, des ancres, des cordages & des vivres pour ſix mois (25); que les Holandois feroient voile à Coromandel, ſans relâcher en aucun autre lieu ſur la route; que tous les Chrétiens qui ſe trouvoient dans le Fort auroient la liberté de ſe retirer, avec ſix mille deux cens réales & leur bagage; que ceux qui ne l'étoient pas, reconnoîtroient les Anglois pour maîtres, à l'exception des Javanois; qu'aucun des priſonniers & de ceux qui pouvoient porter les armes, ne ſerviroient de neuf mois contre les Anglois; mais que les priſonniers ſeroient relâchés, pour aller rejoindre leur troupe. D'un autre côté, les Anglois s'obligerent à fournir aux Hollandois deux Vaiſſeaux, pour ſe défendre de toute inſulte, pendant qu'on équiperoit celui qui devroit les tranſporter, & à leur donner un paſſeport, qui conſerveroit toute ſa force juſqu'à ce qu'ils euſſent rejoint leur Général. Cette Capitulation fut ſignée le premier de Février, par *Widiak-Rama*, Roi de Jacatra, Thomas Dael, Général des Anglois & par les principaux Officiers des deux partis. Dès le ſoir du même jour, toute l'argenterie du Général Coen fut livré à Dael. Cependant Vanden Broeck n'obtint pas encore la permiſſion de retourner dans le Fort (26). Mais la fortune, qui veilloit pour les Hollandois, rétablit le lendemain leurs eſpérances par une révolution ſurprenante.

Etrange révolution, qui rétablit les Hollandois.

Le Gouverneur de Bantam, jaloux de la proie qui alloit tomber au Roi de Jacatra, & touché d'ailleurs des avantages que les Hollandois lui faiſoient offrir pour l'engager dans leurs intérêts, n'avoit pas plutôt appris la captivité de Van den Broeck, qu'il avoit fait partir deux mille hommes, ſous la conduite du *Temangon* (27), avec ordre de s'oppoſer à la ruine du Fort. Ce Corps de troupes, étant arrivé le 2 à Jacatra, y fut reçu comme un nouveau ſecours. Le Temagon ſe préſenta au Roi, qui étoit ſans défiance, & lui remit une Lettre dont il étoit chargé pour lui. Mais comme il ſe trouvoit ſeul avec ce Prince, il prit ce moment pour lui mettre le poignard ſur la gorge, tandis que par ſon ordre, ſes gens ſe ſaiſirent des avenues du Palais. Ils furent bien-tôt maîtres de toute la Ville. Le Roi, forcé par la crainte, ſe ſoumit à toutes les loix qui lui furent impoſées (28). Van den Broeck fut tiré de ſa priſon & mené à Bantam. Les Anglois n'eurent pas d'autre reſſource que de ſe retirer dans leur Comptoir; & le Fort ne fut plus environné que des troupes de Bantam, qui, pour faire valoir aux

(24) Edition de Paris, *deux pieces de canon, vingt picques, un baril de poudre.*

(25) Edition de Paris, *que le Roi leur donneroit deux milles réales en argent.* Ces deux articles ſont conformes au Journal, mais Camphuis a inſéré la Convention en ſon entier, d'après laquelle nous les avons rectifiés.

(26) Page 415.

(27) Titre du premier Officier militaire de Bantam, comme celui du Gouverneur étoit le *Pangoran* *.

(28) Ce fut un préſage de la deſtinée qui l'attendoit. A la fin, il fut chaſſé de ſon Royaume avec ſes femmes & ſon fils aîné. Il ſe retira d'abord dans l'intérieur de l'Iſle: mais ayant été contraint de revenir, il fut réduit à gagner ſa vie à la pêche, avec un canot, page 416.

* Ce mot ſignifie en général *Prince*; on l'emploie ici ſeul, comme par excellence, car autrement il eſt toujours accompagné de quelque titre diſtinctif, ou du nom propre.

Hollandois

landois le ſervice qu'elles étoient venues leur rendre, y portoient toutes ſortes de rafraîchiſſemens, à condition néanmoins qu'ils ceſſeroient de travailler aux fortifications.

VAN DEN BROECK. 1619.

Les Anglois, entierement déroutés par une révolution ſi inopinée, firent connoître le même jour à ceux du Fort, qu'ils ſe trouvoient hors d'état de ſatisfaire à leurs engagemens, tant à l'égard des priſonniers que par rapport aux autres conditions de la Capitulation. Ils aſſuroient de plus, qu'ils n'aſſiſteroient jamais les Javanois, & qu'au contraire, ils étoient réſolus de défendre de toutes leurs forces les Hollandois, les avertiſſant d'être bien ſur leurs gardes & de ſe défier des Bantamois, qui au fond étoient auſſi ennemis d'une Nation que de l'autre. Enfin ils les prioient de permettre que leurs Chaloupes, qui étoient venues pour prendre la Garniſon du Fort, fuſſent renvoyées à leurs Vaiſſeaux. Les Hollandois leur répondirent en peu de mots; qu'ils étoient toujours prêts à ſe ſoumettre aux articles de la Convention, dès que l'occaſion y ſeroit favorable; qu'en attendant, les Anglois pouvoient envoyer leurs Chaloupes & Batteaux où ils jugeroient à propos, & que, quant au ſecours qu'ils leur avoient offert contre les Javanois, l'exécution de cette promeſſe ſeroit une action louable & digne du nom Chrétien. Le jour ſuivant, 4 de Février, les Anglois écrivirent une ſeconde Lettre aux Hollandois, pour demander encore le paſſage libre de leurs Bâtimens par la Riviere. On leur accorda d'autant plus volontiers cette demande, que ceux du Fort avoient pour le moins autant à craindre de la nouvelle batterie des Anglois.

Les Anglois recherchent leur faveur.

Reponſe qu'ils en reçoivent.

Ces derniers ayant fait ſavoir enſuite, qu'ils étoient dans le deſſein d'embarquer leur artillerie pendant la nuit du 6, les Hollandois leur promirent de faire bonne garde, & de les aſſiſter de toutes leurs forces contre les Javanois, au cas qu'ils vouluſſent s'oppoſer à leur retraite. On leur offrit même un azyle dans le Château s'ils en avoient beſoin, tant les Hollandois étoient perſuadés qu'il faut toujours faire un pont d'or à un ennemi qui ſe retire. Ainſi les Anglois exécuterent leur réſolution ſans le moindre empêchement de la part des Javanois. Mais telle étoit la deſtinée des Hollandois, qu'ils ne ſortoient d'un abîme que pour retomber auſſi tôt dans un autre.

On leur accorde la permiſſion de ſe retirer.

On ignoroit encore à Bantam, la Capitulation ſignée le premier de Février à Jacatra, lorſque le Roi, ou le Pangoran regnant, qui ſous prétexte de protection, tenoit les Hollandois du Comptoir de cette Ville, comme priſonniers, les obligea d'écrire à ceux de Jacatra, une Lettre en date du 3, portant en ſubſtance: que le Roi de Bantam, dont ils ſe louoient beaucoup, ne ſouhaitant que le bien des Hollandois, leur avoit recommandé de les avertir d'être ſur leurs gardes, pour ne point ſe laiſſer décevoir ou trahir par le Roi de Jacatra & par les Anglois. Ces Commis ajoutoient, qu'ils avoient appris avec autant de chagrin que d'étonnement, que leurs Compatriotes étoient dans le deſſein de livrer le Fort par Capitulation au Roi de Jacatra, tandis qu'ils ne pouvoient pas avoir oublié de quelle maniere ils venoient d'en être trompés; que le Roi de Bantam, à la propre réquiſition du Commandant Van den Broeck, avoit donné ordre d'y faire venir ce priſonnier, pour traiter avec lui au ſujet des Hollandois & de leurs biens

Nouvelles ſubtilité du Pangoran de Bantam.

VAN DEN BROECK. 1619.

qu'il vouloit prendre ſous ſa protection; & qu'ils avoient déja eu là-deſſus, quelques pourparlers avec ce Prince. Ils finiſſoient par prier ceux de Jacatra, de réfléchir murement à quel maître il ſeroit le plus sûr de ſe ſoumettre. On leur répondit ſimplement, que la néceſſité avoit obligé ceux du Fort à capituler de la maniere que le Commandant Van den Broeck le leur auroit déja appris; mais que les choſes avoient bien changé de face depuis, & qu'ils étoient tous réſolus de s'acquitter du devoir que leur ſerment exigeoit d'eux.

Il prétend à la poſſeſſion du Fort.

Les Commis du Comptoir de Bantam ſuivirent de près l'arrivée de leur Lettre. Ils en apportoient une de Van den Broeck, en date du 5, adreſſée aux Conſeillers du Fort, par laquelle il leur marquoit qu'il avoit prié le Pangoran, de le tirer de ſa captivité de Jacatra & de le faire tranſporter à Bantam, pour pouvoir traiter avec lui au ſujet du Fort & des effets qui s'y trouvoient renfermés; que depuis ſon arrivée à Bantam, le Pangoran exigeoit abſolument que le tout fût remis entre ſes mains, ſous promeſſe d'un traitement auſſi favorable qu'on pourroit le deſirer; que lui, Van den Broeck, lui avoit bien repréſenté que la Capitulation étoit faite avec les Anglois, qui s'étoient engagés de fournir à la Garniſon, un Vaiſſeau pourvû de vivres & de munitions néceſſaires; que le Pangoran lui avoit répondu, qu'il n'avoit point de Vaiſſeau, mais ſeulement des Jonques, qu'il en enverroit quatre ou cinq pour prendre les Hollandois ſous ſa protection & les amener à Bantam, à condition que les denrées & marchandiſes ſeroient chargées & tranſportées par ſes propres gens. On ne pouvoit lire cette Lettre ſans reconnoître l'embarras & la confuſion de Van den Broeck, à qui il n'y a pas de doute qu'elle n'eût été extorquée. Les deux Commis, qui en furent les porteurs, dirent de bouche, que le Roi ou le Pangoran de Bantam, ayant obtenu l'original de la Convention faite le premier de Février avec le Roi de Jacatra & les Anglois, prétendoit avoir le même droit de poſſeſſion ſur le Fort, que ſur le Royaume dont il venoit de ſe rendre maître.

On préfere de ſe livrer aux Anglois qui s'y refuſent.

Cependant ceux du Fort ne trouvoient pas ce droit ſingulier de poſſeſſion aſſez bien fondé, pour faire beaucoup de cas de la demande du Roi de Bantam. On délibera donc ſeulement, ſi l'on conſerveroit le Fort, ou ſi on le rendroit. En ce dernier cas, il s'agiſſoit de ſe décider entre le Roi de Bantam & les Anglois. Le lendemain 7 de Février, on conclut, à la pluralité, de ſe livrer à ces derniers, en tâchant d'obtenir d'eux des conditions plus favorables que les précédentes; mais les Anglois avoient trop de raiſons qui les empêchoient d'accepter ces offres. Enfin les Hollandois, voyant que les Jonques de Bantam étoient arrivés à la rade, dreſſerent le jour ſuivant quelques articles, moyennant leſquels ils propoſoient de ſe rendre au Roi de Bantam. Les Commis furent renvoyés le 9 avec ces articles; mais ils eurent ordre de ne les montrer au Roi qu'après qu'il leur auroit procuré une déclaration du Général Anglois qu'il n'apporteroit aucun empêchement au tranſport des Hollandois & de leurs effets, puiſque ſans cette aſſurance, ils ne pouvoient entendre à aucune nouvelle Convention. On les chargea en même-tems d'une lettre pour le Roi, dans laquelle on inſiſtoit fortement ſur cette condition préalable.

Les points ou articles ſur leſquels les Hollandois demandoient à capitu-

ler, pottoient ; que le Fort ſeroit livré au Roi de Banram, pour le démolir & en faire ſelon ſon bon plaiſir, à condition qu'il ſeroit tenu de leur envoyer les Bâtimens néceſſaires pour le tranſport de leurs perſonnes & effets à Bantam, & de les garantir contre tout préjudice, ſoit de la part des Anglois ou de quelques autres ; que juſqu'à leur départ ils auroient la liberté de paſſer de la rade au Fort auſſi ſouvent que leurs affaires l'exigeroient ; que toute la Garniſon, ſans exception d'aucune Nation, ſortiroit avec armes & bagages, drapeaux déployés & mêche allumée, & ne ſeroit point ſujette à être viſitée ou moleſtée par les Javanois ; qu'ils pourroient de même emporter librement l'argent & les marchandiſes qui appartenoient à la Compagnie, dont un quart ſeroit pour le Roi, ainſi que la moitié de l'artillerie & des munitions de guerre ; mais qu'on leur laiſſeroit toutes les proviſions de bouche, qu'après la reddition du Fort, il ſeroit permis à cinq ou ſix de leurs gens, de reſter à Jacatra, pour acheter l'arack & autres choſes néceſſaires à leurs Vaiſſeaux ; que le Comptoir de Bantam auroit la faculté de commercer avec les Chinois & autres Nations ; que tous les priſonniers ſeroient mis en liberté à leur arrivée à Bantam ; qu'ils pourroient, avant que de partir, munir leurs Jonques de petite artillerie & de pierriers pour leur défenſe ; qu'aucuns Javanois ne ſe rendroient plus à bord ou à la Loge, que du conſentement des Hollandois qui auroient eux ſeuls la garde des Jonques. Enfin ils demandoient que le Roi de Bantam jurât ſur le *Moshhaf* ou l'Alcoran, l'obſervation de tous ces articles. On en donna en même-tems connoiſſance à ceux du Comptoir de Bantam & à Van den Broeck, à qui le Capitaine Jean van *Gorcum* ne pût s'empêcher de témoigner en particulier le peu de foi qu'il ajouroit aux promeſſes du Roi de Bantam, & combien il étoit ſurpris de la conduite des Hollandois de cette Ville, puiſqu'il lui paroiſſoit évidemment, tant par leurs lettres que par l'envoi des Jonques, qu'ils avoient déja fait une Convention avec ce Prince, à l'inſçu de ceux du Fort de Jacatra, & ſans y être autoriſés.

VAN DEN BROECK. 1610.

Capitulation propoſée au Roi de Bantam.

Ce reproche fut ſenſible aux Hollandois de Bantam. Ils s'en juſtifierent ſur leur état de captivité, qui les rendoit inhabiles à conclure une pareille Convention ; ajoutant que le Roi de Bantam n'auroit jamais pû ſe perſuader qu'ils fuſſent en droit de le faire. Quant aux articles qui leur avoient été communiqués, ils n'approuvoient pas qu'on voulût exiger un ſi grand ſerment d'un Roi dont on recherchoit l'amitié, d'autant moins qu'il avoit promis de confirmer la Convention, de ſon ſceau & de ſa ſignature. Ils trouvoient auſſi peu convenable l'article concernant les cinq ou ſix hommes qu'on demandoit de laiſſer à Jacatra, parce que cela ne pourroit que faire naître de la défiance, & fournir aux Anglois de nouvelles occaſions de les rendre odieux & ſuſpects aux Bantamois. A l'égard de l'affaire principale, ſavoir la Déclaration & Sauve-garde du Général Anglois, il n'y avoit pas la moindre apparence que le Roi pût jamais ſe réſoudre à une pareille démarche qui ſeroit ſi fort au-deſſous de ſa dignité ; d'autant plus qu'il n'étoit pas en bonne intelligence avec les Anglois, qui de leur côté paroiſſoient dans le deſſein de quitter Bantam pour ſe retirer ailleurs. Mais ce qu'il y avoit de pire encore, c'eſt que les Hollandois de Bantam déclaroient nettement, qu'ils ne voyoient plus aucun moyen de retenir le Roi, qu'autant de tems

Elle eſt rejettée ſous divers prétextes.

VAN DEN BROECK. 1619.

qu'il en faudroit à ceux du Fort pour pouvoir répondre à ces Lettres, & savoir s'ils vouloient se rendre ou non, ce qu'on leur avoit permis de demander pour la derniere fois. Ils protestoient au reste, qu'ils n'avoient rien de plus à cœur que la conservation du Fort, mais qu'ils étoient persuadés, qu'il ne pourroit pas tenir jusqu'à l'arrivée du Général Coen, & qu'ainsi il vaudroit beaucoup mieux à tous égards, le céder volontairement que de s'y laisser forcer. En un mot, Van den Broeck & les autres Hollandois de Bantam employoient, dans trois de leurs Lettres, tant de raisons étranges pour plaider la cause du Roi, qu'on seroit presque tenté de croire que Van Gorcum ne les accusoit pas à tort, si le caractete de Van den Broeck ne le mettoit à couvert de ce blâme.

Contre-propositions du Roi de Bantam.

Tandis qu'on délibéroit encore sur la réponse qu'on feroit à ces Lettres, le Directeur Janszoon & le Commis Van Uffelen revinrent avec une autre du Roi ou Pangoran regnant, en date du 23 de Février, & portant en substance; qu'il étoit satisfait de la portion qu'on lui offroit, & qu'il accordoit en échange tous les autres articles; mais qu'ils sentoient bien eux-mêmes, que sa qualité de Roi ne lui permettoit pas de s'abaisser jusqu'à demander une Sauve-garde aux Anglois; que si les Hollandois étoient disposés, comme ils le témoignoient, à traiter amiablement avec lui, ils n'avoient qu'à en donner des preuves; qu'il laissoit à leur choix de sortir du Fort avec leurs armes pour être transportés à Bantam, ou d'y rester, à la charge d'en démolir les bastions & de lui livrer toute la grosse artillerie; que s'ils ne pouvoient entendre à aucun de ces deux articles, il voyoit bien qu'ils ne cherchoient qu'à le trahir & à se tromper eux-mêmes; qu'ils devoient pourtant considérer qu'il avoit déja sacrifié les liens du sang qui l'attachoient au Roi de Jacatra, & qu'il s'étoit attiré l'inimitié des Anglois, le tout pour l'amour d'eux. Enfin qu'au cas de refus, il jugeoit qu'ils étoient résolus de renoncer au Commerce de Bantam, & qu'ainsi il sauroit prendre ses mesures en conséquence.

Réponses vagues des Hollandois.

Cette Lettre du Roi, différente à quelques égards de celles qui avoient été écrites peu auparavant par son ordre, fit naître de nouvelles idées, mais si confuses & si opposées les unes aux autres, qu'il eût été bien difficile de les concilier. Ceux, qui avoient encore assez de courage pour vouloir conserver le Fort, formoient à la vérité le plus petit nombre dans le Conseil; mais en échange ils étoient soutenus par le Peuple qui s'attroupoit & délibéroit à sa maniere. Ainsi sans prendre de résolution sur ces Lettres, on trouva bon que les Commis venus de Bantam, écriroient comme d'eux-mêmes, que le Peuple du Fort de Jacatra ne vouloit point entendre parler de reddition, à moins d'un sauf-conduit des Anglois, avec qui l'on promettoit cependant de ne faire aucune Convention sans la participation du Roi de Bantam; qu'on s'engageroit même par serment de lui livrer le Fort immédiatement après l'arrivée du Général Coen ou de quelques-uns des Vaisseaux, & qu'il seroit toujours bien payé de ses peines. Les Commis ajoutoient, qu'ils étoient restés dans le Fort pour se concerter avec leurs Compatriotes, sur la réponse qu'on feroit au Roi; mais qu'ils en repartiroient le plutôt possible. Cette Lettre fut expédiée le 27 de Février: un événement qui arriva dans l'intervalle, prépara les Hollandois à recevoir les réponses de Bantam avec moins d'inquiétude.

VAN DEN BROECK. 1619.

Les Anglois, voyant qu'ils perdoient leur tems à la rade de Jacatra, en avoient fait voile lorſque les Yachts de la Compagnie, le *Delft* & le *Tigre*, chargés de poivre, vinrent y mouiller le 3 & le 4 de Mars. Les Hollandois du Fort n'eurent rien de plus preſſé, que de ſauver leurs plus précieux effets à bord du dernier de ces Bâtimens. On le fit partir tout de ſuite pour Amboine, avec une Lettre où l'on informoit en peu de mots le Général Coen, de ce qui s'étoit paſſé depuis ſa *fuite*, c'eſt ainſi qu'on nommoit au Fort le départ de ce Général. On lui fit connoître en même tems la néceſſité où l'on s'étoit trouvé de traiter avec le Roi de Bantam pour la reddition du Fort; le peu de diſpoſition qu'il témoignoit à leur accorder les conditions qu'ils lui avoient demandées; & la réſolution où ils étoient tous de ne s'en point départir, préférant une mort glorieuſe à un dur eſclavage qui leur paroiſſoit inévitable. Ils ajoutoient, qu'après Dieu, leur unique eſpérance conſiſtoit dans le prompt retour de la Flotte, qui pourroit d'autant mieux s'effectuer, que les Anglois n'enverroient point de Vaiſſeaux cette année vers les quartiers Orientaux.

Evenemens qui raniment leurs eſpérances.

En attendant, on apprit de Bantam, que la derniere Lettre avoit jetté le Pangoran dans une colere épouvantable, & que voyant que les Hollandois ne cherchoient qu'à le jouer, il étoit réſolu de laiſſer l'affaire aux Anglois, & de ſe ſervir d'eux pour détruire le Fort. On reçut en même-tems une Lettre de *Kiay Warga* Sabandar de Bantam, qui confirmoit ces menaces. Il repréſentoit à ceux du Fort, le tort qu'ils auroient de rejetter les conditions que le Roi leur offroit pour la derniere fois, tandis que s'ils vouloient ſortir, ils pouvoient être aſſurés qu'il ne leur arriveroit rien, & qu'il en répondoit corps pour corps; au lieu que s'ils s'obſtinoient à reſter dans le Fort, le Roi ſe verroit forcé de les abandonner à la merci des Anglois qui l'en ſollicitoient depuis long-tems. Il leur rappelloit tout ce que ce Prince avoit fait pour eux dans la guerre de Jacatra, & les exhortoit à ne point mépriſer les ſecours efficaces que ſa compaſſion ſeule le portoit encore à leur donner contre leurs plus cruels ennemis.

Menaces des Bantamois.

Cette Lettre produiſit un effet tout oppoſé à celui que le Sabandar s'en étoit promis. On prit droit de la frayeur qu'il tâchoit d'inſpirer aux Hollandois, pour lui répondre, que comme la lecture de ſa Lettre n'avoit pas pû qu'augmenter encore leurs inquiétudes au ſujet des Anglois, ils étoient plus éloignés que jamais, de s'expoſer au danger de tomber entre leurs mains; que ce motif les obligeoit, au contraire, de reſter dans le Fort & de s'y mettre en état de défenſe, ſans préjudicier à la paix & à l'amitié qu'ils s'efforceroient toujours d'entretenir avec le Roi de Bantam, auprès de qui ils prioient le Sabandar de vouloir les excuſer, comme connoiſſant mieux que perſonne, ſuivant ſa Lettre, la haine que leur portoient les Anglois, qui, par reſpect pour le Roi, s'abſtenoient à terre des hoſtilités que rien ne les empêcheroit d'exercer par mer contr'eux. Les Hollandois accompagnerent cette réponſe de quelques préſens, tant pour le Roi que pour le Sabandar; & dans l'impatience d'obtenir la demande qu'ils avoient faite de pouvoir reſter dans le Fort juſqu'à l'arrivée du Général Coen, ils écrivirent deux jours après une autre Lettre, pour renouveller leurs inſtances à cette occaſion: mais ils ne laiſſerent pas que de faire connoître en même-

Elles produiſent un effet contraire à leurs vues.

VAN DEN BROECK. 1619.

tems qu'ils attendroient, à tout événement, ce que le Roi de Bantam, de concert avec les Anglois, pourroit juger à propos d'entreprendre, & que de maniere ou d'autre, ils eſpéroient que les choſes s'arrangeroient au mieux.

Situation de ceux du Fort.

Les travaux du Fort avançoient plus ou moins à proportion que la crainte & l'eſpérance agiſſoient alternativement ſur les Hollandois. Ils avoient repris courage en voyant la Flotte Angloiſe s'éloigner de la rade, & cette fermeté s'étoit aſſez bien ſoutenue, depuis l'occaſion qu'ils avoient eue de donner de leurs nouvelles au Général Coen, par le Yacht le *Tigre*, & d'augmenter leur mince proviſion de poudre, de celle qui ſe trouvoit à bord du Yacht le *Delft*, qu'on avoit été obligé de mettre à ſec, parce qu'il n'étoit plus en état de ſervir. Les Anglois, informés de l'arrivée de ces deux Yachts, ſe hâterent de revenir à la rade. Huit de leurs Vaiſſeaux ſe firent voir le 7 de Mars. On réſolut auſſi-tôt de livrer le *Delft* aux flammes avec le reſte de ſa cargaiſon; qui conſiſtoit encore en près de deux cens quarante-cinq mille livres de poivre, ce qui engagea les Anglois à ſe retirer ſans avoir pu rien entreprendre.

Expédient ſingulier que leur fournit le Sabandar de Bantam.

On avoit été pendant pluſieurs jours, dans l'attente des réponſes de Bantam, ſans ſavoir quelle pouvoit être la cauſe de leur retard. Enfin le 11 du même mois, on reçut deux Lettres, l'une de Van den Broek & l'autre du Sabandar Kiay Warga, dont le contenu ſurprit beaucoup les Hollandois. Le Sabandar avoit imaginé un moyen beaucoup plus facile & plus propre à ſatisfaire le Roi, que celui que les Hollandois avoient propoſé eux-mêmes. On ſuppoſoit à faux, qu'ils avoient chargé le porteur de la premiere Lettre du Sabandar, nommé *Kiay Poetoe*, d'offrir au Roi en leur nom, le quart de toutes les denrées & la moitié de l'artillerie qui ſeroit trouvée dans le Fort; & que dès que ce Prince y auroit envoyé un Otage, les Officiers en ſortiroient pour ſe rendre à Bantam, laiſſant dans le Fort le Capitaine des Soldats avec le reſte de la Garniſon, juſqu'à l'arrivée de leurs Vaiſſeaux. L'autre moyen dont le Sabandar avoit conçue l'idée, étoit, que les Hollandois donneroient volontairement au Gouverneur, un préſent de trente mille réales de huit, & au jeune Roi la moitié de l'artillerie; moyennant quoi, ils pourroient demeurer tranquilles dans le Fort juſqu'à l'arrivée de leurs Vaiſſeaux, & qu'alors ils ſeroient tenus de l'évacuer pour ſe retirer à Bantam, où ils jouiroient des mêmes privileges qu'on leur y avoit accordés autrefois. Van den Broeck & Houbraken recommandoient ce moyen, comme celui qui leur paroiſſoit le plus avantageux pour la Compagnie; ajoutant que ſi l'on ne ſe déterminoit ni pour l'une ni pour l'autre de ces deux propoſitions, ils avoient tout à craindre du reſſentiment du Roi, dont ils ſeroient les premieres victimes.

Nouveau projet de Convention de la part des Hollandois.

On ne jugea pas à propos de répondre à la Lettre du Sabandar, & l'on ſe contenta d'écrire à Van den Broeck & Houbraken, que la Garniſon du Fort n'avoit jamais eu la penſée de faire au Roi la propoſition dont Kiay Poetoe ſe diſoit être chargé de leur part. En même tems on leur fit parvenir un nouveau projet de Convention, auquel on avoit travaillé depuis quelques jours. Les Hollandois demandoient que le Roi s'engageât de les garantir, tant à Jacatra qu'à Bantam, de toutes inſultes ultérieures, ſoit de la

part des Javanois ou de celle des Anglois ; qu'on leur y accordât toute liberté de Commerce, en laiſſant le Fort dans l'état où il ſe trouvoit alors; & que pour la ſureté de ces articles, on leur envoyât des Otages qui y reſteroient juſqu'à l'entiere exécution de la Convention. En échange les Hollandois promettoient de ne moleſter en aucune maniere les Javanois ou autres Peuples établis dans l'Ile, & d'évacuer le Fort dès qu'il leur ſeroit arrivé des Vaiſſeaux, à bord deſquels ils puſſent s'embarquer en toute confiance. Ils offroient en outre, de donner d'abord au Roi le quart de toutes les marchandiſes de la Compagnie qui ſe trouvoient dans le Fort, ou leur valeur, & à leur départ, la moitié de la groſſe artillerie ainſi que les pierriers. L'obſervation de ces articles devoit être aſſurée ſous le ſerment ſolemnel du Roi & du Gouverneur de Bantam, au cas qu'ils fuſſent approuvés.

VAN DEN BROECK. 1619.

Le même jour la Frégate *Ceylan*, qui avoit paſſé à la vue de la Flotte Angloiſe, relâcha heureuſement à Jacatta, & remit immédiatement à la voile, pour ſe rendre à Amboine. Elle avoit été ſéparée, par une tempête, de quelques autres Vaiſſeaux qui croiſoient dans le Détroit de la Sonde, ſous les ordres du Commis *le Fevre*, que le Général Coen y avoit envoyé en partant pour les Moluques. On avoit reçu auſſi, par la voie de Bantam, des lettres de ce Commandant aux Hollandois du Comptoir de cette Ville. Il leur demandoit des nouvelles de la Flotte Angloiſe, & paroiſſoit réſolu de revenir à Jacatra, s'il n'avoit d'autre obſtacle à vaincre que celui de trois ou quatre Vaiſſeaux de cette Nation. On eut lieu d'admirer comment le Fevre, avec ſi peu de forces, s'étoit pu maintenir ſi long-tems dans le Détroit contre les Anglois, mais on ne jugea pas néceſſaire de preſſer ſon retour, pour ne point donner occaſion au Roi de Bantam, d'exiger des Hollandois, qu'ils ſe retiraſſent à bord de ces Vaiſſeaux, conformément à leurs engagemens, & que le Fort lui fût livré, puiſqu'on étoit alors bien réſolu de le conſerver juſqu'à l'arrivée du Général Coen. En effet, dès le même jour le Conſeil ordonna qu'il porteroit déſormais le nom de BATAVIA, & chacun des quatre Baſtions reçut auſſi le ſien; évenement qui fut célebre le lendemain 12 Mars, par de grandes rejouiſſances publiques.

La Frégate Ceylan échappe aux Anglois, & ſe rend à Amboine.

Le Fort de Jacatra reçoit le nom de Batavia.

Les Javanois, qui étoient dans la Ville, ne témoignerent pas tout le chagrin que leur cauſoient ces démonſtrations. On trafiquoit d'ailleurs fort paiſiblement avec eux. Les Hollandois envoyoient chaque jour un Homme au marché pour acheter des proviſions. En échange les Habitans ſortoient & entroient par la Riviere, ſans le moindre empêchement de ceux du Fort; & quoiqu'il n'y eût point de convention à cet effet, toutes hoſtilités avoient ceſſé de part & d'autre.

On ceſſe les hoſtilités de part & d'autre.

Les Hollandois, impatiens de recevoir les réponſes de Bantam, écrivirent le 18, pour la premiere fois, du *Château de Batavia*; une lettre à leurs Compatriotes de cette Ville, à qui ils demandoient avec inſtances de leur faire ſavoir au plutôt, ſi le Roi acceptoit ou rejettoit leurs dernieres propoſitions. Le lendemain, on fut ſurpris de voir arriver au Fort, un Portugais nommé *Antoine Viſioze*, qui ſe diſoit chargé, par le Roi de Tſieribon, d'informer les Hollandois de la réſolution que le Soeſoehoenan Mataram avoit priſe de leur envoyer des Ambaſſadeurs pour traiter de paix.

Les Hollandois ont avis que le Mataram veut les aſſiſter.

VAN DEN BROECK. 1619.

avec eux, & de les défendre contre tous leurs ennemis ; ajoutant que ce Prince ne tarderoit pas à le ſuivre en perſonne, avec plus de mille Bâtimens.

Ce rapport occaſionna d'étranges mouvemens parmi les Hollandois. La plupart regardoient ce Portugais comme un Meſſager envoyé du Ciel pour leur apporter une auſſi agréable nouvelle. D'autres, qui n'en avoient pas la même opinion, craignoient que ſi le Mataram ſe préparoit à quelque expédition, ce ne fût plutôt dans le deſſein de venger l'incendie de ſa Ville de Japara, mais les plus ſenſés furent d'avis que c'étoit encore un pur artifice du Gouverneur de Bantam, & l'évenement confirma bientôt leurs conjectures. Viſioze s'étant acquitté de ſa commiſſion, partit au bout de trois jours pour Bantam, où il diſoit avoir quelques affaires particulieres, & que dès qu'il les auroit terminées, il reviendroit pour prendre les marchandiſes que le Roi Tſieribon avoit demandées.

Le Roi de Bantam refuſe de ſe conformer à la Convention propoſée.

Enfin le 23, on vit arriver au Fort un Envoyé de Bantam, nommé *Abdul Rahman*, chargé de la part du Roi, ou du Pangoran regnant, d'expliquer de bouche aux Hollandois, quelles étoient ſes intentions. On apprit en même tems par deux lettres des Priſonniers, que ce Prince avoit témoigné beaucoup de mécontentement au ſujet du dernier projet de Convention, auquel il ne pouvoit ni ne vouloit ſe conformer en aucune maniere, s'imaginant avoir aſſez fait en faveur des Hollandois, pour mériter de leur part, plus de gratitude & de confiance. Ils ajoutoient que la Nobleſſe de Bantam, indignée de la conduite de la Garniſon du Fort, demandoit la permiſſion de lui livrer aſſaut ; que le jeune Roi l'avoit même déja accordée ; que le Pangoran regnant étoit le ſeul qui s'y oppoſât encore, mais qu'on devoit craindre qu'il ne fût contraint à la fin d'y conſentir. Vanden Broeck & Houbraken, pour détourner l'effet de ces menaces, diſoient s'être offerts d'engager leurs têtes, que ſi le Roi vouloit laiſſer les Hollandois tranquilles juſqu'à l'arrivée du Général Coen, ou des premiers Vaiſſeaux, ils paſſeroient tous une promeſſe, par écrit & ſous ſerment, d'évacuer alors le Fort & de le livrer entre ſes mains. Les priſonniers inſiſtoient donc vivement pour qu'on leur envoyât cet engagement ſans perdre de tems, avec un préſent de ſix pieces de canon & quatre mille réales de huit, comme un témoignage néceſſaire de la ſincérité & de la bonne foi des Hollandois. Enfin, ils recommandoient de ceſſer, en attendant, les travaux des fortifications, & de traiter plus favorablement les Javanois de Jacatra, afin de prévenir tout nouveau ſujet de plaintes & de défiance.

Argumens dont on ſe ſert pour perſuader les Hollandois.

Ces inſinuations étoient appuyées de puiſſans argumens. En ſe captivant l'amitié du Roi, il y avoit apparence que les Anglois ſeroient obligés d'abandonner Bantam, où les Hollandois auroient eu occaſion d'établir d'autant plus ſolidement leur Commerce. Les premiers venoient d'offrir des préſens conſidérables pour obtenir la permiſſion de bâtir une Loge à Jacatra. Ils venoient de remporter un avantage ſur les quatre Vaiſſeaux Hollandois qui croiſoient dans le Détroit ſous les ordres du Commandant le Fevre, qui après une vigoureuſe défenſe, avoit été contraint de céder à la ſupériorité des ennemis, & de faire voile pour Amboine. Une troiſieme lettre des priſonniers de Bantam, reçue le lendemain, apprenoit à ceux du Fort, qu'ils avoient trouvé moyen de diſpoſer le Roi à accorder une ſuſpenſion d'armes

d'armes jusqu'au retour du Général Coen. Cependant les Hollandois ne pouvoient encore se défaire de leurs soupçons. Abdul Rahman fut regardé comme espion, & renvoyé à vuide au bout de quelques jours. VAN DEN BROECK. 1619.

On le chargea seulement d'une réponse pour les prisonniers de Bantam, à qui les Officiers du Fort marquoient en substance, qu'ils étoient toujours prêts à se conformer à la Convention proposée, dès qu'ils auroient reçu les Otages qu'ils avoient demandés, ou du moins leurs prisonniers; mais que tant que le Roi n'auroit pas signé la Convention, leur propre sureté les obligeoit à se fortifier contre les Javanois & contre les Anglois, dont les dispositions paroissoient cacher des nouveaux desseins. On recommandoit à Vanden Broeck & Houbraken de rendre ces raisons sensibles au Roi, en le suppliant de ne point permettre qu'on entreprît de les molester en aucune maniere, sous promesse que le Général Coen ne manqueroit pas de l'en récompenser libéralement à son arrivée. Les Hollandois s'excusoient de ne pouvoir lui envoyer de présens, parce que le Yacht le *Tigre* étoit parti pour Amboine avec tout l'argent comptant, & que le canon étoit indispensablement nécessaire à leur défense. Ils persistent dans leurs sentimens.

On ne laissa pas que de faire connoître aux prisonniers, par des lettres particulieres, le peu de confiance qu'on mettoit aux promesses du Roi de Bantam; & pour les convaincre d'autant mieux de l'éloignement de ceux du Fort à déférer à leurs conseils, on leur donna part le lendemain, que le Soesoehoenan Mataram avoit résolu d'envoyer des Ambassadeurs aux Hollandois, & de venir lui-même en personne, bientôt après, pour faire alliance avec eux; & qu'ainsi, dans l'intention où l'on étoit de profiter de ces offres, on ne se presseroit point de suivre aveuglement les volontés du Roi de Bantam. Le Portugais Antoine Visioze, qui avoit apporté cette nouvelle huit jours auparavant, & qui s'étoit rendu à Bantam, se trouvoit alors de retour au Fort, d'où il repartit le 2 d'Avril, chargé de quelques présens pour le Roi de Tsieribon, à qui les Hollandois firent des excuses de ne pouvoir envoyer tout ce que Visioze leur avoit demandé de sa part; mais ils assuroient ce Prince, que s'ils manquoient de marchandises, ils étoient d'autant mieux pourvus de munitions & en état de faire bonne défense dans leur Fort; qu'ils attendoient encore de puissans renforts tant de l'Europe que des Moluques, & qu'avec ces secours, ils espéroient de prendre une ample revanche de leurs ennemis. Alliance qu'ils se proposent de faire avec le Mataram.

Tandis que les Hollandois se repaissoient de ces belles espérances, on vit arriver le 3 à Jacatra, un nouveau Pangotan Temangon, accompagné d'un Sabandar, que le Roi de Bantam envoyoit pour gouverner dans cette Ville. La venue de ces deux Grands Officiers donna lieu, parmi les Javanois, à mille nuit étranges auxquels les Hollandois firent d'autant moins d'attention, qu'ils avoient reçu, le même jour, une lettre de Bantam, où l'on ne faisoit aucune mention de tous ces bruits. Les prisonniers continuoient toujours sur le même ton, d'exhorter leurs Compatriotes à cesser les fortifications, puisque le Roi avoit accordé une suspension d'armes, à condition que la Place lui seroit livrée à l'arrivée du Général Coen, avec la moitié de l'artillerie; laissant à sa discrétion le quart des effets qui lui avoit été promis. Ils disoient que le Fort étoit en assez bon état pour qu'on pût aban- Arrivée d'un nouveau Gouverneur à Jacatra.

VAN DEN BROECK. 1619.

donner les travaux, sans le moindre scrupule, & qu'on n'avoit plus rien à craindre de la part des Anglois qui avoient perdu tout crédit auprès du Roi. Ils s'étonnoient qu'on pût encore insister sur l'article des Otages, puisque le Roi ne desiroit que la paix; mais rien ne les avoit tant surpris que la résolution où étoient ceux du Fort de faire alliance avec le Soesoehoenan Mataram, leur ennemi juré. Ce point leur paroissoit d'une telle importance, qu'ils ne pouvoient assez recommander de le prendre en plus mûre délibération, vû le préjudice qui en résulteroit infailliblement pour la Compagnie, dont l'intérêt devoit lui faire préférer l'amitié du Roi de Bantam à celle du Soesoehoenan.

Le Roi forme le dessein de fortifier cette Ville.

Ceux du Fort restoient invariables dans leurs sentimens, malgré toutes ces représentations. Deux autres lettres qu'ils reçurent le lendemain, ne servirent qu'à les y confirmer davantage. Elles étoient en date du 2, l'une écrite le matin & l'autre le soir. Les prisonniers devoient avoir passé une mauvaise journée. Aussi marquoient-ils que le Roi les avoit fait appeller pendant la nuit, pour leur parler de diverses affaires, & en particulier de l'expédition du Soesoehoenan, dont il paroissoit être fort en peine; que l'alliance que les Hollandois se proposoient de faire avec ce Prince, & les nouveaux ouvrages qu'ils ajoutoient chaque jour à leurs fortifications, ne lui laissoient plus aucun lieu de douter qu'ils ne payassent de perfidie les bons services qu'il leur avoit rendus; qu'ainsi la nécessité l'obligeoit d'être de même sur ses gardes, de se mettre en état de défense, & de fortifier pour cet effet, non-seulement la Ville de Jacatra, mais aussi d'élever un bastion vis-à-vis du Fort des Hollandois, & que dans la vue d'accélerer l'exécution de ces mesures, il avoit trouvé bon de dépêcher en toute diligence, le Sabandar *Kiay Lacmoy* avec le nouveau Temangon, pour avoir l'inspection sur ces travaux; qu'au reste les Hollandois n'en devoient pas prendre le moindre ombrage, puisqu'il n'avoit d'autre but que de pourvoir à sa défense, & de se mettre principalement à couvert contre l'invasion dont ses Etats de Jacatra étoient menacés de la part de Soesoehoenan Mataram.

Prétexte dont il se sert pour rassurer les Hollandois.

Kiay Lacmoy en partant de Bantam avoit donné aussi, aux prisonniers, les plus fortes assurances que le Roi ou le Pangoran regnant n'avoit aucun mauvais dessein contre les Hollandois; mais que s'il leur arrivoit de s'opposer à ses volontés, ils pouvoient compter que c'étoit fait de leurs vies, & que le Pangoran ne manqueroit pas de moyens pour les détruire. Les prisonniers déclaroient encore que les nouveaux ouvrages, qu'on se proposoit de faire, leur paroissoit avoir principalement pour but de sonder les intentions des Hollandois; mais ils étoient d'avis qu'on ne devoit point se mettre en peine à cet égard, ni se faire le moindre scrupule, de cesser les travaux, puisque le Fort se trouvoit suffisamment en état de résister à la violence des Javanois. Ils insistoient sur le retour du Directeur Janszen & du Commis Van Uffelen, qui ne pourroient que causer une grande satisfaction au Roi de contribuer au rétablissement de la confiance. La nouvelle, concernant le Soesoehoenan Matatam, excitoit sur-tout leur zele. Ils conjuroient de nouveaux ceux du Fort de ne pas s'oublier au point d'entrer avec lui dans une alliance qui leur deviendroit bientôt funeste; mais d'avoir toujours devant les yeux l'affaire de Japara qui étoit encore si récente, & ils

finiſſoient en proteſtant ſolemnellement contre tout ce qui ſe feroit de contraire au préjudice des intérêts de la Compagnie.

VAN DEN BROECK. 1619.

En attendant, Kiay Lacmoy, dont les priſonniers vantoient fort les diſpoſitions favorables pour leur Nation, avoit amené à Jacatra un des Hollandois de Bantam nommé *David Dirkſzoon*, qui devoit lui ſervir de Secrétaire & jouer le même rôle que les priſonniers. A peine fut-il arrivé, qu'il écrivit à ceux du Fort, pour les avertir du mécontentement que le Pangoran Temangon & tous les Nobles Javanois avoient conçu de la défiance que les Hollandois continuoient de leur marquer, malgré les faveurs dont le Roi de Bantam les avoit ſi ſouvent comblés, & qu'enfin l'ardeur avec laquelle ils ſe fortifioient dans le Château, obligeoit les Javanois d'en faire autant de leur côté, & de conſtruire une pareille Forteresſe qui les mît à l'abri de toute ſurpriſe, puiſqu'on étoit informé que le Soeſoehoenan Mataram s'avançoit avec une Armée de quarante ou cinquante mille hommes, dont le Roi de Tſieribon avoit été déclaré Généraliſſime. Dirkſzoon ajoutoit, que dans un entretien qu'il avoit eu ſur ce ſujet avec Kiay Lacmoy, celui-ci lui avoit demandé ce qu'il penſoit du Fort qu'on ſe propoſoit de bâtir, &, ſi les Hollandois voudroient bien le permettre, ou s'ils ſeroient diſpoſés à abbattre leurs nouveaux ouvrages, en laiſſant ſubſiſter le reſte juſqu'à l'arrivée du Gouverneur Général. Dirkſzoon avoit répliqué, que c'étoient-là des queſtions auxquelles il n'étoit pas en état de répondre; mais ſe voyant preſſé de dire lequel de ces deux points lui paroiſſoit le plus aiſé à obtenir, il avoit déclaré que s'il falloit abſolument l'un ou l'autre, il jugeoit qu'on abbattroit plutôt les nouveaux ouvrages, que de permettre qu'on bâtît un Fort vis-à-vis de celui des Hollandois.

Mécontentement du nouveau Temangon de Jacatra.

Le lendemain, les Hollandois furent informés, que peu de jours auparavant, les Javanois de Bantam & de Jacatra, au nombre d'environ quatre ou cinq mille hommes, avoient réſolu d'attaquer le Fort pendant la nuit, ſous la conduite de deux Anglois, qui étoient venus exprès de Bantam, & à qui l'on avoit promis, pour cet effet, une bonne récompenſe; mais que ſur le bruit qui s'étoit répandu, que les Hollandois en avoient eu vent, la méſintelligence ſurvenue entre les Chefs des Javanois, avoit arrêté tout à-coup l'exécution de cette entrepriſe, à laquelle les Hollandois donnoient le nom de trahiſon, dans la lettre qu'ils écrivirent, le jour ſuivant, aux priſonniers de Bantam, quoique le Roi ne leur eût jamais promis la ſuſpenſion d'armes dont on les avoit flattés depuis quelque tems. On leur marquoit encore, l'embarras où l'on ſe trouvoit par rapport au nouveau Tamangon, dont la défiance étoit ſi grande, qu'il avoit refuſé à Kiay Lacmoy, la permiſſion de ſe rendre au Fort, bien qu'on eût offert de lui envoyer deux Otages en échange; tandis qu'il demandoit que le Directeur Janſzoon paſſât dans la Ville ſur ſa ſimple parole. A l'égard du Soeſoehoenan Mataram, les Hollandois déclaroient être fort éloignés d'avoir les mêmes idées que les priſonniers paroiſſoient leur ſuppoſer, & que ſi ce Prince tournoit ſes armes contre la Ville de Jacatra, ils aſſiſteroient le Roi de Bantam de toutes leurs forces; ajoutant qu'ils verroient auſſi avec plaiſir, qu'on fortifiât la Ville du côté des terres, mais non du côté de la Mer, où ils ſe croyoient ſeuls aſſez en état de la défendre, & qu'ils ne le ſouffriroit jamais.

Deſſein des Javanois ſur le Fort, n'a point de ſuccès.

On le fait ſavoir aux priſonniers.

VAN DEN BROECK. 1619.

Défiance du Temangon & ſes fortifications.

Cependant le Pangoran Temangon, qui continuoit de donner aux Hollandois des preuves de ſa mauvaiſe humeur, avoit mis la main à l'œuvre, & avançoit ſes travaux à la faveur de la nuit, avec une telle rapidité, que ceux du Fort, effrayés de voir ces nouvelles batteries comme autant de montagnes qui s'élevoient de terre contr'eux, ne crurent plus pouvoir demeurer tranquilles. En effet, les Javanois n'avoient plus qu'à munir de canon le baſtion au côté occidental de la Riviere, pour s'en rendre maîtres & pour en boucher entierement l'entrée, au moyen des eſtacades qu'ils avoient déja commencé de planter ſous cette batterie. Dans une ſeule nuit, ils étoient preſque parvenus à joindre leurs deux principaux ouvrages, par une courtine de terre, garnie de paliſſades, dont les Hollandois furent le plus frappés. En un mot, les Javanois n'avoient pas beſoin de beaucoup de tems pour achever de ſe mettre en état de les réduire dans leur Forteresſe.

On prend la réſolution de les détruire.

On commençoit auſſi à s'appercevoir, que la nouvelle de la marche du Soeſoehoenan Mararam, dont pluſieurs s'étoient flattés juſques-là, n'étoit qu'un bruit inventé par le Roi de Bantam, pour ſervir de prétexte à ſes deſſeins, puiſqu'au lieu de fortifier la Ville du côté des terres, tous les travaux étoient dirigés du côté de la Mer, & vis-à-vis du Fort des Hollandois. Que faire dans des circonſtances ſi critiques? Suivre le conſeil des priſonniers de Bantam, & laiſſer les Javanois conſtruire en toute liberté, des angles, des batteries & des baſtions? c'eſt à quoi ceux du Fort ne pouvoient gueres ſe réſoudre. Les empêcher? ils ne s'en croyoient pas en état. On n'oſoit y employer le canon, parce que cela auroit fait trop de bruit, & d'ailleurs la proviſion de poudre ne le permettoit pas. Il falloit néanmoins ſe décider, au mépris de la colere du Roi de Bantam & du Temangon de Jacatra, dont les priſonniers devoient être les premieres victimes. On jugea cependant qu'ils en pourroient être quittes pour la peur, & que le Roi n'attenteroit point ſur leurs vies, tant qu'il auroit quelque choſe à redouter du reſſentiment des Hollandois. Ainſi, de deux maux choiſiſſant le moindre, le Conſeil du Fort réſolut avec l'unanimité des voix, de détruire, ſans perte de tems, les nouvelles batteries des Javanois.

Succès de cette entrepriſe.

Trente Mouſquetaires furent auſſi-tôt commandés pour couvrir un plus grand nombre de gens ſans armes, qui devoient être employés à ſapper les ouvrages, arracher les paliſſades & mettre le feu par-tout. On retira le drapeau blanc de deſſus le Fort, & le rouge fut arboré à ſa place, pour avertir encore les Javanois, comme on l'avoit déja fait de vive voix, qu'ils euſſent à ſortir de leurs poſtes, s'ils ne vouloient y être forcés. Les Hollandois étant arrivés à la premiere batterie au Nord-Oueſt de la Riviere, les Javanois leur demanderent ce qu'ils y venoient faire? Nous ſommes envoyés, leur répondirent les Hollandois, pour abbattre & brûler ces nouveaux ouvrages. *Fort bien*, dirent les Javanois, & en même-tems ils ſe retirerent, ce que firent auſſi ceux de la ſeconde batterie; mais arrivés à la troiſieme, les Hollandois y trouverent une ſi vive réſiſtance, qu'ils ſe virent d'abord contrainrs de plier; cependant ſe ralliant un moment après, ils revinrent à la charge avec tant de furie, qu'ils emporterent d'aſſaut la batterie & en chaſſerent les Javanois, renverſant, arrachant, ou brûlant tout ce qui ſe préſentoit autour d'eux. Les Javanois eurent quatre hommes tués, entre

lesquels on comptoit un des *Pongawas* ou Conseillers de Bantam, avec son fils. Du côté des Hollandois, il se trouvoit une vingtaine de blessés, la plupart par des chaussettapes, mais tous légerement & sans aucun danger de la vie. VAN DEN BROECK. 1619.

Après cette expédition, les Hollandois arborerent de nouveau le drapeau blanc & se hâterent d'écrire au Pangoran Temangon, pour lui faire des excuses de ce qui venoit d'arriver, témoignant être fâchés du malheur des quatre Javanois, qu'ils auroient bien voulu épargner, si la nécessité de s'opposer au progrès des nouveaux ouvrages, ne les avoit obligés, malgré eux, à employer la force pour obtenir ce qu'on refusoit de leur accorder de bonne grace. Ils le supplioient, avec les plus vives instances, de faire cesser ces travaux, d'oublier le passé, & d'en faire un rapport favorable au Roi de Bantam, offrant de réparer la perte soufferte à cette occasion, & protestant qu'ils n'avoient pû différer davantage de détruire les batteries en question, parce qu'ils étoient informés de la trahison préméditée de certaines gens, qui sous les dehors de l'amitié, n'avoient cherché qu'à faire transporter l'artillerie sur ces batteries, pour s'en emparer d'abord par surprise, à l'aide du Soesoehoenan Mataram, lorsque ses forces seroient arrivés, & se rendre successivement maîtres de la Ville de Jacatra, du Fort de Batavia, & peut-être aussi de Bantam. Sans cela, il paroissoit beaucoup plus naturel aux Hollandois, qu'on fortifiât la Ville du côté des terres, & ils renouvelloient à cet égard, les mêmes offres qu'ils avoient déja faites au Roi, en assurant le Pangoran Temangon, qu'ils se chargeoient de la défendre du côté de la Mer, & qu'ils tiendroient la Riviere si bien fermée, que personne ne pourroit entrer ni sortir sans ses ordres. Les Hollandois s'en excusent.

Le Pangoran Temangon n'eut pas de peine à sentir le fin du prétexte de trahison dont les Hollandois s'étoient servis, pour justifier leur entreprise, en combattant les Bantamois de leurs propres armes. Aussi sut-on que cette raison lui avoit entierement fermé la bouche; qu'il avoit seulement demandé pourquoi les Hollandois avoient retiré le drapeau blanc & arboré le rouge à sa place, & que sur ce qui lui avoit été répondu, que c'étoit uniquement pour avertir les Javanois d'abandonner leurs batteries, il avoit paru assez satisfait de cette attention; ajoutant cependant, que la démarche de ceux du Fort n'en étoit pas moins contraire aux promesses des Hollandois de Bantam, qui avoient assuré le Roi qu'on n'apporteroit aucun empêchement à tout ce qui se feroit par son ordre. Enfin, la lettre avoit été beaucoup mieux reçue qu'on n'auroit osé l'espérer, & suivant le rapport du Javanois, qui s'étoit chargé de la remettre, il avoit trouvé le Pangoran Temangon, ainsi que Kiay Lacmoy & les autres Orancaïes, moins irrités que consternés de ce qui venoit d'arriver, lui ayant même recommandé d'assurer ceux du Fort, qu'ils se tiendroient désormais tranquilles, & qu'ils feroient de leur mieux pour persuader au Roi de Bantam, qu'il n'y avoit eu qu'un mal entendu dans toute cette affaire. Dès le lendemain, les Javanois arborerent aussi le drapeau blanc dans la Ville. Le Pangoran Temangon se montra plus traitable, & Kiay Lacmoy, à qui les Hollandois avoient fait quelques présens, les paya de ses conseils, sur la maniere dont ils devoient se justifier auprès du Roi de Bantam. Mais sans entrer dans un nouveau détail de ces Sentimens du Temangon & des Javanois.

VAN DEN BROECK. 1619.

excuſes, la curioſité du Lecteur nous appelle ici à lui communiquer les réponſes.

Déſeſpoir des priſonniers de Bantam.

Quinze jours ſe paſſerent dans l'impatience où l'on étoit d'apprendre des nouvelles des priſonniers. Enfin le 25 d'Avril, on en reçut une Lettre, qui portoit tous les caracteres de leur déſeſpoir, ou de leur rage; car il eſt difficile de juger par ſon contenu, quelle paſſion prédominoit en eux. D'un côté, la crainte de la mort s'y fait viſiblement reconnoître; mais de l'autre, la colere ſemble n'y avoir pas moins de part. Nous avons appris, diſoient-ils, avec la plus vive douleur, la ſortie que vous avez faite; mais nous ne comprenons point quelles raiſons urgentes ont pû vous y porter; car d'abord, l'amitié que le Roi avoit pour nous, a été par-là changée en une haine implacable. Nous avons tâché de l'entretenir dans de favorables diſpoſitions: vous avez au contraire travaillé, de gayeté de cœur, à nous faire mourir, nous tous qui ſommes ici à Bantam, au nombre de plus de ſoixante-dix ames, tandis qu'en vous tenant tranquilles, vous auriez pû aiſément prévenir ce malheur, & détourner le préjudice que la Compagnie aura néceſſairement à ſouffrir d'une guerre de longue durée, & qui entraînera pour certain ſa ruine totale. Cette conduite modérée nous auroit valu des avantages dont nos voiſins profiteront. Encore une fois, nous ne ſaurions attribuer l'action que vous venez de faire, qu'à une animoſité cachée contre une partie de ceux qui ſont ici à Bantam; animoſité ſi grande, qu'elle vous aveugle, & qu'elle endurcit tellement vos cœurs, qu'étouffant la voix de votre conſcience, vous ne croyez point commettre de crime en mépriſant la vie de vos freres, juſqu'à les livrer à la mort comme autant de malfaiteurs. Puis donc que c'eſt la volonté Divine, que nous périſſions par les mains des Payens & des Maures, à cauſe que vous n'avez ni foi ni loi, & que vous ne faites aucune bonne œuvre convenable à des Chrétiens, mais qu'au contraire, vous rendez le mal pour le bien, nous ſupplions le Tout-Puiſſant pour l'amour de J. C., qu'il lui plaiſe de nous faire à tous miſéricorde, & de nous recevoir comme de fideles martyrs dans ſon Royaume, &c.

A ces plaintes ameres ſuccédoient des menaces & des reproches qui n'ajouteroient rien à l'idée qu'on a dû prendre de la ſituation des priſonniers, dans cet extrait de leur Lettre. Toute eſpérance étoit perdue pour eux, & le Fort alloit être emporté d'aſſaut par les Javanois, qui avoient appellé les Anglois à leur ſecours. Cependant ils ſe radouciſſoient dans un *P. Scrip.*, en date du lendemain, où ils marquoient, qu'en attendant ils s'étoient fait, à force de préſens, des amis qui avoient ſupplié le Roi de vouloir bien prendre patience juſqu'à l'arrivée du Général Coen, & qu'on les flattoit que Sa Majeſté ſe trouvoit diſpoſée à leur accorder cette grace.

Mécontentement de ceux du Fort à ce ſujet.

Les Hollandois du Fort ne furent point ſurpris que les priſonniers de Bantam déſapprouvaſſent une démarche qui s'éloignoit ſi fort de leurs conſeils & de leurs ſentimens. D'ailleurs ils avoient bien prévû l'embarras mortel où les jetteroient les premiers mouvemens de la colere du Roi; mais il leur étoit impoſſible de trouver des excuſes aux épithetes injurieuſes qu'on leur donnoit dans cette Lettre. Le Conſeil fut ſur le point de leur en marquer toute ſon indignation; cependant conſiderant que cela ne ſervitoit qu'à

replonger les prisonniers dans de nouvelles inquiétudes, sans changer l'état des choses, on prit le parti de les traiter avec plus de douceur, dans la réponse générale qui leur fut envoyée; mais on laissa à chacun la liberté de leur exposer ses griefs en particulier, avec la discrétion & la décence convenable. Le Prédicateur du Fort, nommé *Adrien Jacobsz Hulzebos*, le Capitaine *Jean van Gorcum* & le Commis *Abraham van Uffelen*, profiterent de cette permission; le premier, pour les ramener par la morale, à des sentimens plus équitables; le second, en homme de guerre, pour leur prouver la nécessité de la sortie qu'on avoit faite; & le troisieme, qui relevoit du Comptoir de Bantam, pour les assurer, qu'il n'y avoit aucune part, mais qu'il n'étoit pas non plus en son pouvoir d'empêcher seul, une résolution prise de l'avis unanime des autres Officiers du Fort.

VAN DEN BROECK. 1619.

Les nouvelles ultérieures des prisonniers de Bantam continuant d'être assez favorables, par un effet des présens qu'ils répandoient à toutes mains, ceux du Fort leur en marquerent leur satisfaction, & leur permirent même d'augmenter ces libéralités, à proportion qu'ils les jugeroient nécessaires, quoiqu'elles fussent entierement inutiles à la Garnison du Fort, qui se trouvoit à l'abri de toute insulte, tant de la part des Javanois que de celle des Anglois. Aussi n'avoit-on pas daigné s'opposer aux travaux d'une nouvelle batterie que les premiers avoient commencé de construire depuis quelques jours, parce qu'elle ne pouvoit pas faire beaucoup de tort aux Hollandois, qui témoignoient au reste d'être surpris, qu'on les accusât à Bantam, de tenir la Riviere fermée, & de maltraiter les Javanois; ce qu'ils ne pouvoient regarder que comme de faux bruits, répandus uniquement dans la vue d'augmenter les dissensions, ou peut-être aussi, de leur arracher chaque fois de nouveaux présens, pour appaiser la colere affectée du Roi, en lui fournissant ainsi les moyens d'obtenir par artifice, ce qu'il n'osoit s'approprier de vive force.

Changement favorable aux prisonniers.

Nouvelle batterie qu'on laisse faire aux Javanois.

En effet, cette politique étoit si naturelle aux Javanois, qu'il falloit l'avoir étudiée aussi à fond que les Hollandois, pour se garantir des pieges qu'on leur tendoit à tous momens. On en eut une nouvelle preuve, le 9 de Mai, dans une Lettre de Kiay Warga, Sabandar de Bantam, où après avoir fait le récit des services importans qu'il venoit de rendre aux Hollandois auprès du Roi, il leur demandoit une certaine quantité de mousquets, dont il disoit avoir besoin contre les Bâtimens de Soesoehoenan Mataram, voulant encore leur persuader que ce Prince se trouvoit actuellement déjà en route; & ce qu'il y avoit de plus singulier, c'est que le contenu de cette Lettre étoit confirmé par une autre des prisonniers, qui continuoient de défendre leur cause, ou plutôt celle du Roi de Bantam, contre les dernieres objections particulieres de ceux du Fort, que l'inconsistance de ces raisons indisposoit de plus en plus.

Artifice du Sabandar de Bantam, pour obtenir des armes.

Mais on étoit à la fin de toutes ces contestations, qui, sans une Providence marquée, devoient nécessairement détruire le bonheur des Hollandois par leurs propres mains. Dès le même jour, on vit arriver à la rade de Jacatra, la Frégate *Ceylan*, ayant à bord deux Conseillers des Indes, nommés *Pierre de Carpentier* & *André Soury*, à qui le Général Coen avoit fait prendre les devans, avec l'assurance de les suivre lui-même dans trois mois.

Arrivée de deux Conseillers des Indes d'Amboine à Jacatra.

VAN DEN BROECK. 1619.

Ce délai modera la joie que devoit causer une si grande nouvelle, mais elle n'en fut que d'autant plus vive quelques jours après, par l'apparition inopinée de ce Général, qui avoit changé de résolution, comme on le verra plus amplement ci-dessous.

On en informe les prisonniers.

On se hâta de donner part aux prisonniers de Bantam, de l'arrivée de ces deux Conseillers des Indes, & des nouvelles qu'ils avoient apportées. L'audace qu'elles commençoient d'inspirer à ceux du Fort, leur avoit fait ajouter dans cette Lettre, qu'ils étoient surpris de l'*impertinente* défaite du Roi de Bantam, au sujet de deux femmes Chrétiennes dont on lui avoit demandé la restitution, puisqu'il pouvoit à présent compter, *que la Moussón etoit passée pour lui, & que les Hollandois auroient bientôt aussi leur tour.* Cette menace n'empêcha pas que les prisonniers ne fussent plus étroitement resserrés que jamais. On interceptoit presque toutes leurs Lettres, qu'on faisoit expliquer séparément à plusieurs d'entr'eux, pour voir si leurs rapports étoient conformes. Les Anglois s'acquitoient auparavant de cette fonction; mais les choses ayant changé de face à leur égard, les Hollandois étoient contraints d'être eux-mêmes les Interprêtes de leurs plus secrets sentimens. Ma'gré cette rigueur, on remarquoit que les dernieres nouvelles arrivées au Fort de Batavia, avoient répandu une grande consternation à la Cour de Bantam, où les conseils ne finissoient point, de jour ni de nuit.

Ils sont plus resserrés que jamais.

Ils sont trompés par les bravades des Anglois.

Le Roi de Bantam, qui connoissoit la valeur des Hollandois, n'avoit jamais fait beaucoup de fond sur les promesses des Anglois, qui se vantoient d'être en état de les chasser entierement des Indes; cependant il s'étoit toujours flarté, de voir encore ces deux Nations s'entre-détruire elles-mêmes, de maniere qu'il lui seroit facile de s'emparer d'une Place dont le nom seul lui inspiroit de la terreur. Mais ses espérances se trouvoient alors évanouies. Les Anglois avoient séparé leur Flotte, qui consistoit en quatorze Vaisseaux; & loin d'attendre le Général Coen pour lui livrer bataille, toutes leurs dispositions annonçoient qu'ils ne songeoient qu'à prendre la fuite.

Sérieuses représentations des Hollandois.

Enfin, s'il restoit quelques inquiétudes aux Hollandois, elles ne regardoient plus que les prisonniers de Bantam. Trois Lettres consécutives qui leur furent écrites jusqu'au 24 de Mai, durent ranimer leur courage. A la derniere on en avoit joint une pour le Roi, qui contenoit des représentations sérieuses, mais polies. On espéroit, disoit-on aux prisonniers, que son ambition & son opiniâtreté se laisseroient vaincre à des instances si vives. Les prisonniers avoient ordre de les lui expliquer sans déguisement, & l'on prévenoit leur scrupule à cet égard, par de fortes assurances qu'ils n'avoient plus rien à craindre, & que dans peu de tems, les choses pourroient changer avantageusement de face.

Avis de l'arrivée de la Flotte de Coen.

Ce moment desiré étoit plus proche qu'on ne le croyoit. Trois jours après, c'est-à-dire le 27 de Mai, le Yacht *la petite Hollande* vint mouiller sous le Fort, où la nouvelle qu'il apportoit ne tarda pas de causer la joie la plus vive qu'on puisse s'imaginer. Ce Yacht avoit été dépêché de Japara par le Général Coen; avec une Lettre adressée aux Conseillers de Carpentier & Souri, à qui il étoit ordonné d'écrire sur le champ au Pangoran *Gedè* ou Roi de Bantam, pour lui insinuer de rester neutre & de ne point se mêler des affaires de Jacatra. L'ordre parut étrange à ceux du Fort, parce que le Gouver-

Ordre qu'il donne d'avertir le Roi de se tenir neutre.

neur

meur Général ne pouvoit ignorer la façon dont ce Prince s'étoit emparé du Royaume, où il tenoit au-delà de trois mille hommes de ſes meilleures troupes ; cependant on jugea que Coen devoit avoir eu ſes raiſons pour faire faire une pareille inſinuation, & qu'apparemment il vouloit affecter d'ignorer ce qui s'étoit paſſé durant ſon abſence. Ceux du Fort ne manquerent point de s'acquitter de cette commiſſion le lendemain, & les priſonniers de Bantam furent chargés en même tems, de l'expliquer fidelement au Roi, afin qu'il ne pût en prétendre cauſe d'ignorance ; mais il étoit déja trop tard, & le coup fut frappé avant l'arrivée de cette Lettre (29).

VAN DEN BROECK, 1619.

Enfin Coen parut le 28 de Mai (30) & mouilla ſous le Fort. La Flotte qu'il amenoit des Moluques étant compoſée de dix-ſept voiles, il trouva peu de réſiſtance à Jacatra. Douze Compagnies de Soldats & de Matelots, qu'il fit débarquer le jour ſuivant, emporterent la Ville dans l'eſpace de trois jours. Il en fit raſer les murs & détruire les maiſons. L'Auteur du Journal s'étend peu ſur ce grand évenement ; mais on en trouve quelques circonſtances dans un autre Voyageur. Le Général, ſuivant le récit de *Rechteren* (31), ayant fait débarquer onze cens hommes, leur fit paſſer la Riviere & donna auſſi-tôt l'ordre de l'aſſaut. La Ville, qui n'étoit qu'à une portée de mouſquet du Fort, fut vigoureuſement attaquée. Son Roi prit la fuite (32), avec une partie des Habitans ; & le reſte, à l'exception des femmes & des enfans, fut paſſé au fil de l'épée, Les murailles furent raſées, la Ville brûlée, & tout en fut éteint juſqu'au nom. Après avoir fait cette conquête, on prit des meſures pour ſe l'aſſurer. On travailla promptement aux fortifications de Batavia, & cette Place s'accrut bien-tôt, avec les forces des Hollandois (33).

La Ville de Jacatra eſt détruite par ce Général.

(29) Toutes les circonſtances que nous avons ajoutées depuis la page 17, ne ſe trouvent point dans le Journal de Van den Broeck, ni par conſéquent dans l'Edition de Paris, dont le récit continue en ces termes : » Van den Broeck reçut des careſſes à Bantam, mais il fut étroitement gardé dans » le Palais du Roi. L'eſpérance du Gouverneur étoit, qu'à l'arrivée du Général » Coen, la reconnoiſſance porteroit les Hollandois à lui remettre le Fort. Cependant ils y continuoient ſecretement leurs » ouvrages ; & ſuivant le conſeil que Van » den Broeck leur avoit donné, ils lui donnerent le nom de *Batavia*, qu'ils mirent » en groſſes lettres au-deſſus de la porte. » Lorſqu'ils eurent achevé tout ce qu'ils » avoient entrepris pour le rendre capable » d'une vigoureuſe défenſe, & que par des » ſoins continuels ils l'eurent pourvu de » vivres, leur courage ſe ranima ſi vivement, » qu'ils penſerent à éloigner les Javanois » de leurs murs. Ils firent des ſorties qui » leur rendirent toute leur liberté. Mais » elles expoſerent pluſieurs fois Van den » Broeck, au danger d'être poignardé. *Ibi-* » *dem.* »

On trouvera ci-deſſous, quelques éclairciſſemens touchant le nom de *Batavia*, que Van den Broeck ſe vante ici d'avoir fait donner au Fort de Jacatra.

(30) Le Journal de Van den Broeck date ce retour du 25 de *Mars* 1619 ; & M. Prevoſt, trouvant apparemment la choſe impoſſible, puiſqu'il auroit fallu retrograder, avoit renchéri ſur cette erreur, en paſſant tout d'un coup à l'année 1620.

(31) Dans la Relation de ſon Voyage, page 160.

(32) Le Roi de Jacatra avoit été chaſſé de ſa Ville comme on l'a vu ci deſſus, & s'il y étoit revenu, ce ne pouvoit être que comme ſimple particulier.

(33) Van den Broeck raconte que Coen fut fâché à ſon arrivée, qu'un autre que lui eût donné un nom au Fort, & qu'il fit effacer celui de *Batavia*, qu'il trouva écrit ſur la porte. Mais ce nom n'en a pas moins ſubſiſté *. *Voyez ci deſſous la Deſcription de Batavia par Graaf.*

* On a remarqué plus haut, que Van den Broeck ſe vantoit d'avoir fait donner le nom de *Batavia* au Fort

VAN DEN BROECK. 1619.

Camphuis, de qui nous avons déja emprunté divers détails intéreſſans, n'ajoute rien de fort remarquable au récit de Van den Broeck, concernant la priſe de cette Ville, où il dit ſeulement qu'il ſe trouvoit ſept à huit mille Javanois, dont environ la moitié étoit compoſée des Troupes de Bantam. Ils prirent la fuite après quelques momens de réſiſtance, laiſſant derriere eux ſix tonneaux de poudre & quarante pieces de canon de tout calibre. On leur tua quantité de monde, quoique le nombre ne pût en être bien connu, parce qu'ils avoient emporté leurs morts avec eux. Les Hollandois ne perdirent qu'un ſeul homme, & ils eurent peu de bleſſés.

Coen fait donner part de ſes exploits au Roi de Bantam.

Après cette victoire, Coen dépêcha un exprès à Bantam, avec ordre à Van den Broeck & aux autres Hollandois de cette Ville, d'informer le Roi ou Pangoran Gedè, qu'il étoit arrivé des Moluques avec un bon nombre de Vaiſſeaux & de Troupes; qu'en paſſant, il avoit fait brûler une ſeconde fois la Ville de Japara, pour venger l'inſulte que les Hollandois y avoient reçue; qu'il s'étoit de même emparé de Jacatra, par les raiſons légitimes qu'on lui en avoit données, & qu'il récapituloit en peu de mots. Enfin Coen annonçoit à ce Prince, que la néceſſité l'appelloit à ſe rendre inceſſamment devant Bantam avec toute ſa Flotte, pour ſe faire reſtituer les priſonniers de ſa Nation; mais qu'il avoit bien voulu l'avertir à tems de ſa réſolution, afin de prévenir les ſuites fâcheuſes qui pourroient réſulter de cette violence.

Ses menaces pour ſe faire rendre les priſonniers.

Derniere attaque qui manque d'être fatale aux Hollandois.

La facilité avec laquelle on venoit de réduire la Ville de Jacatra, n'étant gueres propre à en aſſurer de ſi-tôt la poſſeſſion, on fut informé le lendemain, que les ennemis ſe raſſembloient par troupes, à quelque diſtance de la Ville, où ils s'étoient fortifiés dans deux endroits différens. Ils en furent délogés le jour ſuivant, par un détachement de ſix cens hommes, qui les contraignit encore à prendre la fuite. Mais tandis qu'on étoit occupé à s'étendre des deux côtés de la Riviere, & à brûler un grand nombre de maiſons dans l'eſpace d'une demie lieue, peu s'en fallut que l'ardeur de ce plaiſir & celle du pillage ne devînt funeſte aux Hollandois, dont une partie alloit tomber dans une embuſcade des Ennemis, qui les auroient tous maſſacrés, ſi le reſte n'eut rejoint aſſez à tems pour leur donner du ſecours. Dans de ſi foibles commencemens, le moindre échec pouvoit tirer à conſéquence, & c'étoit toujours une grande faute de ſe ſéparer à la vue d'un Ennemi mal dompté; dont les forces étoient encore de beaucoup ſupérieures; mais c'eſt une remarque qu'on ne peut s'empêcher de faire, d'aprés les Directeurs de la Compagnie des Indes (34), que la victoire des Hollandois eſt moins due à leur

La fortune les ſert mieux que prudence.

(34) Dans la lettre qu'ils écrivoient au Général Coen, en date du 24 Mars 1620, & dont le commencement eſt ſur-tout remarquable:

» Nous avons conſideré, diſent les Directeurs, le rapport que vous nous avez » fait de ce qui s'eſt paſſé à Jacatra, durant » le Siege de notre Fort, le mauvais comportement de nos gens, leurs diverſes Capitulations, tant avec le Roi de Jacatra » qu'avec les Anglois & le Roi de Bantam » pour la reddition de ce Fort, & de quel-

de Jacatra; & ici il dit que Coen l'avoit fait effacer de deſſus la porte, tandis que la choſe étoit décidée dès l'année 1617, avant même qu'on ſut encore où ſeroit la Capitale des Etabliſſemens Hollandois, comme la lettre des Directeurs de la Compagnie des Indes, rapportée par Valentyn, en eſt une preuve inconteſtable; on peut ſuppoſer que Van den Broeck aura fait exécuter cet ordre, mais le mécontentement de Coen ne paroit pas trop concevable. Cependant il eſt certain que le nom de Batavia ne ſe trouve employé dans aucunes lettres ni autres écritures publiques, que depuis le 3 d'Août 1621, & ſur un nouvel ordre de la Compagnie.

Suppl. au Tom. VIII, N.o 2.

VÜE DU CHATEAU DE BATAVIA.

du côté du Magasin au Sucre.

A. *Le Chateau*
B. *Bastion la Perle*
C. *Bastion le Diamant*
D *Bastion le Rubis*
E. *Maison de Plaisance du Gouverneur*
I. *College des Seigneurs Inspecteur des Paques*
G. *Pont de Pierre*
H. *Pont près le Bastion d'Amsterdam*
L. *l'Arsenal.*
K. *Fossé du Chateau*
L. *La Grande Riviere*

prudence qu'à la fortune, qu'ils ont ſouvent tâché de détruire eux-même ſans le ſavoir, ni ſans en pouvoir venir à bout.

*Premier Siege de Batavia par l'Empereur de Java.**

I. Siege de Batavia. 1628.

LEs prodiges, qui ont accompagné la Fondation de Batavia, ne ſont pas moins remarquables dans les ſuites de ce grand évenement. Le Soeſoehoenan Mataram ou Empereur de Java, voyant les Hollandois en poſſeſſion d'une Place qui borneroit toujours ſes vues ambitieuſes ſur le reſte de l'Ile, forma le deſſein de s'en rendre maître par ſurpriſe. Pour cet effet, cinquante-neuf Bâtimens de Temangon *Boerakſa* ſon Général, parurent, le 22 d'Août 1628, devant la rade. Ils avoient à bord neuf cens hommes d'élite, qui amenoient entr'autres denrées cent cinquante bœufs, pour ſatisfaire, diſoient-ils, à la Convention arrêtée avec eux l'année précédente; ajoutant que dans trois jours, ils devoient être encore ſuivis de ving-ſept autres Bâtimens, avec un plus grand nombre de ces animaux.

L'Empereur de Java veut ſurprendre cette Place.

Tant de monde inutile à l'uſage qui ſervoit de prétexte, fit naître de juſtes défiances aux Hollandois. On déchargea les bœufs le lendemain; mais on eut ſoin de faire retirer toutes les Pirogues l'une après l'autre. Le jour ſuivant, il s'en préſenta encore ſept, qui ne voulurent pas entrer, & qui demanderent ſeulement un paſſe-port pour ſe rendre à Malaca. La précaution qu'on avoit eue de faire éloigner du Fort les premiers Bâtimens, ne fit pas plaiſir aux Javanois. On l'étendit à celle de fermer la Riviere, de doubler la garde extérieure ſur l'eſplanade du Château, & de détacher deux *Tingans* armés, pour empêcher la jonction des derniers Bâtimens avec les premiers, afin qu'ils ne puſſent leur fournir des armes.

La prudence des Hollandois fait échouer ce deſſein.

Cet ordre n'eut pas été plutôt donné, que ces ſept Bâtimens témoignerent hautement, qu'ils vouloient ſe rendre auprès des autres, malgré les Hollandois. Il s'éleva à ce ſujet de vives diſputes entre les deux partis. On en vint aux mains, & vers minuit, les équipages d'environ vingt Pirogues, qui étoient en dedans de la barriere, fondirent ſur la garde extérieure, & commencerent à aſſaillir le Château de tous côtés. Quelques uns pourſuivirent de ſi près cette garde, qu'ils entrerent en même tems dans la Forteresſe & chaſſerent les Hollandois de la Courtine. D'autres eſſayerent de monter ſur le Baſtion le *Rubis*; mais ils furent arrêtés par la barriere qui ſe trouvoit ſur la Courtine. La plupart ſe poſterent ſur la Berme du Baſtion le *Diamant* & de l'ancienne Forteſſe.

Il éclate ſans plus de ſuccès.

Ceux des Pirogues qui étoient en dehors, vinrent par eau juſqu'à la Berme du Baſtion la *Perle*, qu'ils avoient principalement en vûe, parce que c'étoit l'endroit le plus foible du Château, & qu'ils pouvoient aiſément

Les ennemis ſont forcés de ſe retirer avec perte.

» le maniere elle a été empêchée chaque » fois. Nous ne pouvons y reconnoître » autre choſe, ſi ce n'eſt, que la même Pla- » ce a été très-miraculeuſement conſervée, » & que ſi elle eſt reſtée entre nos mains, » c'eſt plutôt par bonheur que par pruden- » ce, juſqu'au moment que vous avez en- » fin paru à la tête de nos Forces généra- » les, détruit Japara, fait lever le Siege de » notre Fort, pris la Ville de Jacatra & diſ- » ſipé les Troupes de Bantam, par où vous » êtes ainſi reſté maître des Places & du » Pays aux environs, &c. »

* Pour la page 480.

I. SIEGE DE BATAVIA. 1628.

franchir le rempart de terre qui n'étoit encore élevé que de deux pieds; mais le feu de la mousqueterie de la Garnison les empêcha de pousser plus loin. Ils se maintinrent néanmoins sur cette Berme jusqu'au jour, sans qu'on pût les en éloigner, quoiqu'on n'eût pas discontinué de tirer sur eux pendant cinq heures de suite. Quelques-uns de ces Javanois montroient une telle ardeur pour l'attaque, que s'ils eussent été secondés de même par tous les autres, il est certain que les Hollandois n'auroient jamais pû résister à un assaut si rude. En se retirant le matin, ils laisserent plusieurs morts sur la place.

Nouveaux renforts qui leur arrivent.

Le 25, à la pointe du jour, on vit paroître les vingt-sept Pirogues, dont les premieres avoient annoncé l'arrivée; mais ayant été averti de ce qui s'étoit passé la veille, elles n'oserent s'approcher, & se contenterent de faire, de loin, les dispositions que leur sûreté rendoit nécessaires. Le lendemain, un gros Corps de Javanois, marchant avec ses drapeaux déployés, s'avança du côté de terre jusqu'à la vue de la Ville, dont on résolut aussi-tôt de séparer & de brûler une grande partie du côté méridional, où il se trouvoit peu de maisons de pierre, afin de conserver d'autant mieux l'autre partie, puisqu'il étoit impossible de faire face, par-tout, aux forces supérieures du Mataram. En même-tems, ceux qui habitoient au côté occidental de la Riviere, tant les Hollandois que les Anglois, se retirerent dans la meilleure partie de la Ville, bien résolus de s'y enfermer & de s'y défendre jusqu'à la derniere extrêmité.

On leur abandonne une partie de la Ville.

Ils y prennent poste.

Le jour suivant, l'Avant-garde de l'Ennemi, forte d'environ mille hommes, se trouvoit déja de bon matin dans la partie séparée de la Ville, où à peine avoit-elle commencé à se retrancher & à couper la Forteresse *Hollandia*, que toute l'Armée la suivit en bon ordre; mais dans le même-tems les premiers furent chassés de la Ville avec beaucoup de perte, par cent vingt Soldats, soutenues de quelques Bourgeois. Leur retraite précipitée engagea l'Armée à se replier sur le Jardin du Sr. *Specxs* où elle prit d'abord poste. Ensuite s'avançant à la portée du mousquet de la Ville, elle s'y couvrit de gabions, de cocotiers ou autre bois, & de bamboux, si artistement joints ensemble, & si bien remplis de terre, qu'ils étoient à l'épreuve même du canon. A la faveur de ces défenses, les Ennemis s'approcherent encore plus de la Ville, où ils se retrancherent de nouveau, & se mirent en état de ne point craindre les atteintes de la plus grosse artillerie.

On les en chasse.

L'Armée s'avance fort près de la Ville.

Sortie vigoureuse des Assiégés.

On entreprit le 12 de Septembre, de faire une sortie sur eux, avec soixante cinq Soldats, soutenus de quelques Japonois & Mardicres, & couverts par cent cinquante Mousquetaires, postés sur le rempart. Ce Détachement passant entre l'Armée des Ennemis, par derriere, dans leurs nouveaux ouvrages, en chasserent deux ou trois cens hommes, & en tuerent une cinquantaine sur la place. Tandis que le reste prenoit la fuite, les Chinois les chargerent avec beaucoup de bravoure, mirent le feu à leurs retranchemens & rentrerent dans la Ville avec un butin considérable. Les Hollandois n'eurent pas seulement un homme blessé.

L'ennemi tâche de s'emparer de la Redoute Hollandia.

Le 21 du même mois, les Ennemis s'avancerent en grand nombre vers la Redoute Hollandia, & firent en même-tems une fausse attaque autour de la Ville & du Château, pour couvrir leur approche, & pour empêcher

I. Siege de Batavia. 1628.

qu'on ne vînt au secours de la Redoute. Ils apportoient quantité d'échelles doubles, qu'ils tâcherent de dreſſer à la faveur des décharges continuelles de mouſqueterie d'une partie de leurs gens. Vingt-quatre hommes, qui ſe trouvoient dans cette Forteresſe, leur oppoſerent une ſi vigoureuſe réſiſtance, qu'après avoir brûlé toute leur poudre pendant la nuit, ils virent le matin, que l'Ennemi avoit pris le parti de ſe retrancher dans cinq endroits différens. On réſolut le même jour de délivrer la Redoute & de prevenir les approches ultérieures. Pour cet effet, trois cens Soldats, accompagnés de deux cens bourgeois & ſoutenus par un grand nombre de Mardicres & de Chinois, firent une ſortie, dans laquelle ils chaſſerent les Ennemis avec une perte conſidérable, juſqu'à l'Armée; ce qui donna lieu aux Hollandois de détruire tous les nouveaux ouvrages qu'ils avoient commencés en plus de dix endroits, & de mettre le feu aux maiſons voiſines de la Forteresſe, ſituées le long de la Riviere. Cette journée coûta aux Ennemis douze à treize cens hommes, & ſuivant le rapport des priſonniers, ce nombre ſe montoit bien à trois mille. Les Hollandois ne perdirent que douze hommes, outre quelques Mardicres & Chinois.

On le contraint encore de ſe retirer avec perte.

Rapport des priſonniers.

On apprit encore, des priſonniers, que l'Armée de l'Empereur de Mataram, à ſon arrivée, étoit forte de neuf à dix mille hommes. Cette expédition avoit été entrepriſe à la perſuaſion de Temangon Boeraksa, qui repréſentoit la choſe comme fort facile, & qui s'étoit même offert de s'emparer de Batavia avec ce peu de monde; mais il avoit été trompé par quelques-uns de ſes gens qui trafiquoient dans cette Ville; & ſe confiant trop à leurs rapports, il avoit ſéduit l'Empereur, au point que s'il fut retourné à ſa Cour, il lui en auroit toujours coûté la vie; cependant il eſt certain que la probabilité étoit toute entiere de ſon côté. La Garniſon de Batavia n'étoit alors compoſée que de trois cens hommes, & la garde Bourgeoiſe atteignoit à peine ce nombre. D'ailleurs le Château n'étoit fermé que du côté du Baſtion *le Diamant*. On pouvoit y entrer par deſſus le rempart & les deux Baſtions du côté de la Mer, qui n'étoient encore que commencés. La Ville ſe trouvoit ouverte de toutes parts. Le foſſé & le rempart, de ſon côté occidental, n'étoient pas capables d'arrêter l'ennemi, qui n'avoit rien à craindre non plus des Chinois & des Mardicres, étant hors d'état de ſe défendre eux-mêmes.

Dangereuſe ſituation de la Ville & du Château.

Si les Pirogues avoient pû s'arrêter ſeulement un jour, ſuivant l'ancienne coutume, entre le Château & la Ville, pour ſe combiner avec les Troupes qui venoient par terre, & ſi une partie eut donné aſſaut au Château & l'autre à la Ville, comme il paroît que c'étoit leur deſſein, il eſt certain que la Place auroit été emportée en fort peu de tems; mais par les bonnes meſures qui furent priſes, la garde extérieure ayant obligé les Pirogues à avancer d'un jour leur attaque, ſervit encore à leur oppoſer une réſiſtance qu'elles n'auroient pas trouvé ſans cette précaution.

Cauſe de leur conſervation.

Après que les Ennemis eurent été délogés de tous leurs ouvrages, comme on l'a dit, ils ſe tinrent pendant quelque-tems ſi tranquilles qu'on n'apprenoit preſque plus rien de leurs mouvemens. D'un autre côté, les priſonniers aſſuroient, que depuis les deux dernieres actions, leur Armée s'étoit fondue juſqu'à quatre mille hommes, & que la déſertion, cauſée par la

Mauvais état des ennemis.

I. Siege de Batavia. 1628.

disette des vivres, lui faisoit perdre encore chaque jour beaucoup de monde. Ces avis firent prendre aux Hollandois, la résolution d'attaquer l'Ennemi, dans les deux Camps qu'il occupoit au côté oriental de la Ville, & de tâcher de l'en chasser, s'il étoit possible.

Attaques des Hollandois.

Pour cet effet, le Général Jacques *le Fevre*, auparavant Gouverneur des Moluques, se mit en Campagne le 21 d'Octobre, avec un nouveau Corps de deux mille huit cens soixante-six hommes, tandis que cent cinquante autres, répartis dans plusieurs petits Bâtimens, s'approcheront de l'Armée ennemie. Comme elle étoit séparée en deux Corps, sur lesquels on faisoit feu en même tems, la premiere Division des Hollandois, composée de deux Compagnies de Soldats, une de Bourgeois & trois de Japonois & de Mardicres, tomba sur l'un de ces Corps, & le chargea avec tant de vigueur, qu'il fut contraint d'abandonner ses ouvrages. Les Japonois furent les premiers à y planter leur drapeau. Les Chinois, au nombre de sept cens, étoient aussi commandés pour l'attaque, mais ils regarderent tranquillement faire les autres.

L'ennemi est forcé d'abandonner son Camp.

En attendant, cette premiere Division s'avança vers le second Corps de l'Ennemi, qui étoit le plus considérable, & où le Général Boeraksa avoit son quartier. Les Chinois reçurent encore ordre de charger de l'autre côté. Ils le firent cette fois avec tant de furie, que l'Ennemi forcé de plier de toutes parts, laissa les Hollandois entierement maîtres du Champ de bataille. On mit le feu à ses ouvrages, qui en moins de rien furent réduits en cendres.

Mort du Général Boeraksa.

Cette action coûta aux Ennemis environ cent hommes, qui furent tués sur la place, ou noyés dans la Riviere. Parmi ce nombre, on comptoit le Général Boeraksa & son fils aîné. Les Hollandois n'eurent que cinq hommes tués & une cinquantaine de blessés.

Divers Bâtimens Javanois pris & détruits.

La nuit suivante, les Hollandois envoyerent trente de leurs petits Bâtimens & vingt Pirogues Chinoises, pour détruire celles de l'Ennemi dans la Riviere. Les Chinois revinrent le matin sans les avoir seulement vues; mais les Hollandois au nombre de quatre cens hommes, y compris quelques Bourgeois & Mardicres, sans se laisser intimider par cet exemple, aborderent courageusement l'Ennemi, & conduisirent dans la Ville, trente-six Tingans dont ils s'étoient emparés, outre ceux qu'ils avoient brûlés; si bien, que de deux cens Bâtimens que les Javanois avoient amenés, à peine leur en restoit-il cinquante.

Sortie des Hollandois.

Avant que ces Pirogues fussent rentrées, les Hollandois envoyerent le 25, quatre Compagnies de Soldats, une de Bourgeois, une de Japonois & une de Mardicres, hors de la Ville, pour couvrir une troupe de quatre à cinq cens Chinois, de cent cinquante Esclaves de la Compagnie & de quelques Charpentiers, qui devoient couper les arbres autour de la Forteresse Hollandia, & achever de détruire les ouvrages qui pouvoient encore être restés debout dans le Camp des Ennemis. On apprit en arrivant, qu'ils s'étoient rassemblés dans les environs du Jardin, & qu'ils avoient fermé le chemin par des barricades de cocotiers. Aussi-tôt, les Hollandois résolurent de les en chasser, à l'insçu même de leurs Compagnons qui étoient sans armes. Ainsi les sept drapeaux, divisés en deux troupes, marcherent à l'En-

L'Ennemi est de nouveau chassé de son Camp.

nemi, qui après une vigoureuſe réſiſtance, fut encore obligé d'abandonner ſon nouveau Camp, dont on fit abattre les barricades par les Eſclaves de la Compagnie.

I. SIEGE DE BATAVIA. 1628.

Cependant l'Ennemi ne tarda pas de raſſembler toutes ſes forces, qui conſiſtoient en trois ou quatre mille hommes, mais que d'autres faiſoient monter à dix ou douze mille. Ce nombre jetta l'effroi parmi les Hollandois, qui avoient brûlé preſque toute leur poudre. Leur retraite ſe fit en ſi grand déſordre, que ſi les Ennemis n'euſſent été arrêtés, dans leur pourſuite, par la groſſe artillerie de deux Champans qui étoient ſur la Riviere, & dont ils auroient pû aiſément ſe rendre maîtres, pas un ſeul homme de tout ce Détachement ne leur ſeroit échappé, & rien ne les empêchoit plus d'entrer dans la Vile, & de pénétrer même juſqu'au Château, où il n'y avoit que quelques Soldats malades, parce que ceux des Pirogues n'étoient pas encore rentrés.

Il ſe rallie & met les Hollandois en déroute.

On perdit à cette occaſion ſoixante hommes, & le nombre des bleſſés ſe trouva être de vingt. Les Ennemis eurent environ deux cens hommes tués dans la premiere attaque; mais comme la plupart des Soldats Hollandois avoient jetté leurs armes pour fuir, ils s'emparerent en échange de deux cens mouſquets, ſans compter quantité de picques & autres armes. Cet échec, qui empêcha l'abattis des arbres, donna occaſion à l'Ennemi de ſe rétablir dans ſon Camp, & de fermer les avenues par de nouvelles barricades.

Perte de part & d'autre.

Dans la ſuite on apprit que le lendemain de la défaite du 21 d'Octobre, les Ennemis avoient reçu un grand renfort, que quelques-uns faiſoient monter à cinq mille, mais d'autres à quinze ou vingt mille hommes, avec quantité de chevaux, ſous la conduite de trois Chefs, ſavoir *Temangon Djawana*, qui commandoit dix mille hommes, *Kiay Depati Widikda* & *Kiay Depati Mandoera Radja*, chacun deſquels avoit cinq mille hommes ſous ſes ordres. Cette nouvelle Armée s'étoit diviſée en deux Corps, l'un qui campoit à l'Eſt, & l'autre au Sud-Oueſt de la Ville, d'où ils faiſoient chacun leurs approches, & ſe préſentoient de tems en tems ſur un front d'aſſez grande étendue. Les approches du dernier de ces Corps obligerent les Hollandois à faire couper les arbres dans les environs; ce que voyant les Ennemis, ils prirent le parti d'abandonner les ouvrages qu'ils avoient commencés vers la Forteresſe *Zelandia*. Ils s'en rapprocherent le 15 de Novembre, tandis que ceux de l'Eſt s'avancerent auſſi de leur côté, mais les uns & les autres ſe camperent hors de la portée du canon.

Nouveau renfort de l'ennemi.

L'Empereut, qui ſe flatoit que Batavia pourroit être priſe à l'arrivée de ce nouveau renfort, avoit envoyé Temangon Djawana, uniquement pour s'aſſuret des plus précieux effets des Hollandois & les faire tranſporter à Mataram. Cependant au cas que la Ville ne fût point encore rendue, ces Troupes devoient forcer Boeraksa & les deux Seigneurs qu'on lui joignoit, à l'emporter par aſſaut, ou à perdre la vie dans le combat, ſans quoi l'ordre portoit de les faire mourir. L'Empereur avoit auſſi enjoint à ſes gens de n'épargner aucun des Hollandois.

Commiſſion du nouveau Général.

Quand Temangon Djawana eut appris que Boeraksa étoit mort, ainſi que pluſieurs des principaux Officiers de l'Armée, ſa conſternation fût extrême. Il ſe frappa la poitrine & s'écria: *Que porterai-je à l'Empereur de Ma-*

Ses tentatives inutiles.

I. SIEGE DE BATAVIA. 1628.

taram mon Maître? Cependant il se campa d'abord avec son monde au côté oriental de la Ville, & en envoya ensuite une partie à l'Oueſt. On s'approcha des deux côtés jusqu'à la portée du canon des remparts; mais ne voyant aucun avantage à tirer de la force, Djawana résolut d'éprouver s'il ne lui seroit pas possible de detourner le cours de la Riviere, pour obliger les Hollandois, par la diſette d'eau, à rendre la Place. Mille hommes furent employés inutilement à creuſer pendant trente jours; & la miſere qui regnoit dans le Camp, acheva de déterminer le Général à abandonner cette entrepriſe, & à s'éloigner de Batavia, dans la crainte d'être traité de même que ſon Prédéceſſeur.

Autre vaine entrepriſe de deux Grands de l'Empire.

Les deux freres Kiay Depati Mandoera Radja & Kiay Depati Widikda, qui occupoient les deux premieres charges de l'Empire; & à qui il étoit fortement recommandé de ſe diſtinguer dans cette expédition, entreprirent auſſi de réduire la Forteresſe Hollandia, avec des béliers ou marteaux à pointe. La nuit du 27 de Novembre, ils firent avancer cent hommes dans la partie ſéparée de la Ville, proche de cette Forteresſe, où ils furent ſuivis le lendemain par trois cens autres, mais ayant été découverts, ils ſe virent contraints de ſe retirer avec perte de quelques-uns de leurs gens.

Ils ſont condamnés à mort par leur Général.

De retour dans le Camp, Temangon Djawana fit lier ces deux Seigneurs avec leur monde, & les condamna à la mort, ſuivant l'ordre qu'il en avoit reçu de l'Empereur, parce qu'ils devoient emporter Batavia, ou périr dans le combat. Quelques-uns furent décapités, & d'autres poignardés ou percés de piques. Trois jours après cette exécution, qui ſe fit le premier de Décembre, Djawana décampa de devant Batavia avec tout le gros de ſon Armée, laiſſant pour preuve de ſa cruauté, les corps des ſuppliciés expoſés au Soleil, au nombre de ſept cens quarante-quatre, ce que les Hollandois n'auroient jamais pu croire, s'il n'avoient trouvé ces cadavres, ſur leſquels on avoit exercé les dernieres barbaries.

Levée du Siege.

Débris de l'Armée ennemie.

On prétend que d'environ cent mille hommes, qui avoient été ſucceſſivement envoyés devant Batavia, il n'en étoit retourné que dix mille tout au plus. La faim & la miſere en avoit fait fondre une grande partie, & la déſertion n'avoit pas été moins conſidérable. Dans la ſuite on apprit, que Temangon Djwana & pluſieurs autres Seigneurs, avoient payé de leur tête, la mort des deux Kiays Dépatis, l'Empereur niant de leur en avoir jamais donné l'ordre.

II. SIEGE DE BATAVIA. 1629.

SECOND SIEGE DE BATAVIA PAR L'EMPEREUR DE JAVA.

L'Empereur recherche la paix.

LE mauvais ſuccès d'une premiere tentative ſur Batavia, ne fut point capable de détourner l'Empereur de Java, d'en faire l'année ſuivante une ſeconde pour tâcher de s'emparer de cette Ville; mais l'expérience du paſſé lui ayant appris à mieux concerter ſes meſures, il commença par rechercher l'amitié des Hollandois, qui, ſans mettre trop de confiance dans ſes proteſtations, ne firent pas difficulté d'accorder proviſionnellement la liberté du Commerce à ſes Sujets. Un *Warga* ou Officier du Temangon de *Tagal*, arrivé le 16 d'Avril, pour demander la paix au nom de ce Prince, qui rejettoit toute la faute ſur Temangon Boerakſa, & pour prier les Hollandois de

On lui accorde ſa demande.

de lui pardonner en faveur de son innocence, repartit huit jours après avec cette agréable nouvelle.

II. Siege de Batavia. 1629.

Le but de l'Empereur, en faisant cette démarche, étoit de gagner du tems, pour pouvoir rassembler à *Pamanoekan*, *Karawang* & autres Places voisines, les provisions nécessaires à la subsistance de son Armée. Le Temangon de Tagal étoit particulierement chargé de ce soin. Après le départ du Warga, il arrivoit de tems en tems des Pirogues qui apportoient des vivres. Les Conducteurs de ces Bâtimens ne purent si bien cacher le motif de leur voyage, qu'ils n'en laissaisent toujours transpirer quelque chose. Leurs moindres paroles étoient soigneusement relevées. Les Chinois, qui sont fort adroits pour ces sortes de découvertes, ne tarderent pas à donner aux Hollandois les plus fortes assurances que l'Empereur alloit se mettre en Campagne. Ces avis leur furent aussi confirmé par les Bantamois, qui n'y étoient pas moins intéressés; mais il restoit encore à savoir, de quel côté ce Prince tourneroit ses armes. Batavia, Bantam & quelques autres Villes, qui s'étoient soustraites depuis peu à son obéissance, paroissoient également menacées.

Dans quelles vues il fait cette démarche.

Son dessein transpire.

Pour s'en assurer, le Conseil Hollandois envoya le 5 Juin, quelques personnes de confiance, à bord de deux Yachts, qui devoient se rendre à Japara, pour s'informer exactement si l'on faisoit quelques amas de vivres dans les Places voisines; & au cas qu'ils y trouvassent un nombre considérable de Pirogues, ils avoient ordre en même tems de les couler à fond & de les détruire. Ces deux Yachts étant arrivés à Tagal, sans aucune rencontre, l'un des Commis descendit à terre sur l'invitation du Temangon de cette Place. Pendant qu'ils étoient à la rade, ils avoient vu plus de cent Pirogues, qui venoient de l'Est chargées de *Padi*, ou riz en épis; & Tagal regorgeoit de toutes sortes de provisions. On demanda au Temangon, ce qu'il vouloit faire d'une si prodigieuse quantité de Padi; il répondit qu'il le feroit piler, pour l'envoyer à Batavia. Les Commis feignant d'être satisfait de cette explication, continuerent leur route pour Japara, après avoir donné part au Conseil de Batavia de ce qu'ils avoient vu à Tagal.

Ordre à deux Yachts de prendre des informations à ce sujet.

Sur ces entrefaites, un Warga parut le 20 du même mois à Batavia, avec treize Pirogues, chargés de riz & de quelques autres denrées de peu d'importance. Comme on étoit déja pleinement convaincu des mauvais desseins de l'Empereur, on jugea à propos d'arrêter cet Officier avec tous ses gens, pour en tirer encore de plus grands éclaircissemens. Dès le premier interrogatoire qu'il subit le 24, il lui fut facile de reconnoître que le secret étoit trahi, ce qui le détermina à tout découvrir, dans l'espérance d'obtenir par-là d'autant plutôt sa grace. Il déclara donc, que le Temangon de Tagal, son Maître, l'avoit expressément envoyé, pour épier la Ville & pour séduire les Hollandois; que Tagal étoit le magasin aux vivres; que l'Empereur avoit formé le dessein de venir avec toutes ses forces devant Batavia, pour l'assiéger une seconde fois; que son artillerie avoit été envoyée depuis plus d'un mois, de *Mataram* à *Pakalongan*; que toute l'Armée devoit suivre trois semaines après, & qu'on comptoit qu'elle pourroit être rendue à Batavia, dans l'espace d'un mois; que Kiay Depati *Bitar*, & Kiay Depati *Poegar*, deux oncles de l'Empereur, & Kiay Depati *Poerabaja* son neveu, auroient le commandement de cette Armée, dont il connoissoit parfaitement la force

Un Warga arrêté découvre tout.

II. SIEGE DE BATAVIA. 1629.

& la quantité de l'artillerie. Enfin, il ajoutoit à cela, nombre d'autres particularités, qui donnerent aux Hollandois de grandes lumieres dans cette affaire.

On coupe tous les transports aux ennemis.

Comme on étoit informé pour certain, que l'Empereur se proposoit de fournir son Armée de Padi, par les Rivieres de Pamanoekan & de Karawang, les Hollandois résolurent de s'y opposer de toutes leurs forces, persuadés que s'ils pouvoient lui couper les transports par eau, ils feroient échouer tous ses projets. Le Commandeur *Adrien Maartensz Blok* fut envoyé dans cette vue, avec trois Yachts, qui devoient se joindre aux deux autres dont il a été parlé ci-dessus, pour détruire tout le Padi qui se trouveroit à Tagal, s'il croyoit pouvoir le faire sans un danger éminent, & pour établir sa croisiere sur cette Côte.

Tagal est brûlé par les Hollandois.

Le succès de cette expédition fut des plus heureux. Blok arriva le 11 de Juillet à Tagal; en moins de cinq heures, il y réduisit en cendres deux cens Pirogues & quatre cens maisons. Il ruina aussi un champ de Padi de douze toises de longueur & de quatre de largeur, sans avoir perdu un seul homme, malgré la résistance des Javanois, qui avoit d'abord été assez vive. Huit jours après, le Président *Wagensveld*, parti de Batavia à bord du Navire le *Saumon*, pour relever le Commandeur Blok, brûla en passant un gros Village près de Tsieribon, & détruisit encore une quantité considérable de Padi dans les environs.

Arrivé de l'Armée de l'Empereur devant Batavia.

Ces heureux commencemens répandirent une telle frayeur sur toute cette Côte, qu'aucuns Bâtimens n'osoient plus y paroître, tandis que les principales Rivieres, sur-tout celles de *Karawang*, de *Pamanoekan*, d'*Indrapoera*, & quelques autres, se trouvoient presque entierement fermées, par les Hollandois. Cependant rien ne fut capable de détourner l'Empereur de son entreprise, ni de l'empêcher d'envoyer son Armée à Batavia, où l'on recevoit chaque jour des nouvelles de sa marche. Enfin le 22 d'Août, elle arriva devant la Ville.

Etat de cette Ville.

On avoit eu tout le tems de s'y mettre en bon état de défense, de renforcer les postes, & de garnir d'artillerie les batteries & les bastions. On y avoit construit cinq nouvelles forteresses de cocotiers entiers, élevés les uns sur les autres, outre une redoute, nommée l'*Etoile*, entre celles de *Hollande* & de *Gueldre*. L'Angle d'*Utrecht* avoit été considérablement élargi & muni de deux pieces de canon de vingt-quatre livres de balle, & les quatre autres Angles, au Sud Oueſt de la Ville, venoient d'être achevés. Les Chinois amenoient quantité de cocotiers, que les Matelots dressoient de tous côtés pour servir de retranchemens aux Soldats.

Premiers mouvemens des ennemis.

L'ennemi ne fit aucuns mouvemens considérables jusqu'au dernier jour du mois, qu'on vit paroître une multitude d'infanterie & de Cavalerie; avec quantité de drapeaux & d'étendarts, & un train de quelques éléphans; mais le tout se réduisit à ce simple spectacle. Le Camp s'étendoit Est, Sud & Oueſt de la Ville, hors de la portée du canon. Quelques Esclaves & Chinois, qui avoient été faits prisonniers par les ennemis, s'étant échappés de leurs mains, rapporterent qu'ils avoient un nombre extraordinaire de gens, de chevaux & de chariots; mais que la disette de riz commençoit déja a se manifester dans leur Armée. Un Chinois dont ils s'étoient saisis & à qui ces furieux avoient coupé les mains, les levres, le nez & les oreilles,

Leurs cruautés envers les Chinois.

fut renvoyé vivant dans cet horrible état aux Hollandois, & le même jour, ils firent flotter vers la Ville, le cadavre d'un autre Chinois, dont tous les membres avoient été déſséqués & rejoints enſemble avec des *rottangs* (35), apparemment dans la vue d'épouvanter ceux de cette Nation, & de leur faire quitter le parti des Hollandois; mais ces cruautés ne ſervirent au contraire qu'à les animer davantage à la vengeance.

II. SIEGE DE BATAVIA. 1629.

Aprés s'être tenue tranquille juſqu'au 4 de Septembre, par la difficulté de ſe procurer les vivres néceſſaires pour avancer ſes ouvrages, toute l'Armée ſe mit enfin en mouvement & s'approcha de la Ville juſqu'à la portée du canon. On crut s'appercevoir qu'elle manquoit de groſſe artillerie, & tous les avis confirmoient la diſette de riz où ſe trouvoient les ennemis, ſans eſpérance de recevoir aucuns tranſports, les Vaiſſeaux Hollandois continuant de tenir les Rivieres ſi bien fermées, que perſonne ne pouvoit plus échapper à leur vigilance. Depuis que l'Armée étoit partie de Karawang, pour ſe rendre devant Batavia, la plupart des Chevaux n'avoient plus reçu de riz, ce qui avoit fait déſerter beaucoup de monde, cauſé la mort d'un grand nombre de bufles, & obligé par-là l'ennemi, de laiſſer la meilleure partie de ſon artillerie en arriere.

L'Armée s'avance vers la Ville.

Les travaux des Javanois ſe faiſoient ordinairement pendant la nuit, mais de jour, le canon de la Place en détruiſoit toujours quelques uns. Trois cens Soldats qu'on fit paſſer le 8, de l'autre côté de la Riviere, ruinerent un nouvel ouvrage qui avoit été élevé à la portée du piſtolet de l'Angle *Hollandia*, & en chaſſerent l'ennemi avec perte de quinze ou vingt hommes. Cela ne l'empêcha pas de réparer ce dommage les nuits ſuivantes, & même d'étendre ſes approches tant à l'Oueſt qu'au Sud autour de la Ville. La nuit du 12, les Javanois au nombre de deux cens, donnerent l'aſſaut à l'Angle de *Bommel* & ſe préparoient à monter; mais ils furent encore repouſſés avec perte. Cependant comme ils ſe rétabliſſoient bientôt, & que leurs ouvrages, ſous cet Angle & ſous celui de *Weeſp*, recevoient chaque jour un nouveau dégré d'accroiſſement, le Gouverneur Général Coen, voyant que ces deux Angles étoient ſur le point d'être coupés, y fit paſſer ſecrettement trois cens cinquante hommes, & dès que le vent de mer eut commencé à ſouffler l'après-midi, vingt-cinq à trente Matelots ſortirent de chaque Angle, ſoutenus par ſoixante Soldats, trente Javanois & quelques Mardicres & Chinois, pour mettre le feu aux ouvrages de l'ennemi, qui, après une vigoureuſe réſiſtance, fut enfin contraint de les abandonner aux flammes. Les Javanois perdirent à cette occaſion deux ou trois cens hommes, & les Hollandois n'eurent que trente bleſſés, dont quatre moururent enſuite. Ils s'emparerent d'un grand nombre de piques, de poignards & d'un pierrier de bronze. Le vent qui diminua trop tôt, les empêcha de tirer, de cette ſortie, tout l'avantage qu'ils s'en étoient promis. A peine ſe furent-ils retirés, que les ennemis reparurent, & firent des efforts extraordinaires pour arrêter le progrès de l'incendie. Quoiqu'on ne ceſſât de tirer ſur eux, ils parvinrent enfin à éteindre le feu ſous l'Angle de Bommel, où il ne fit pas de dommage conſidérable. Du côté de l'Angle de Weeſp, les flammes conſumerent un grand amas de

Approches des ennemis.

Leurs ouvrages ſont brûlés.

Perte de part & d'autre.

(35) Ce ſont des cordages fait de brou de noix de cocos, dont l'uſage eſt aſſez connu aux Indes.

II. Siege de Batavia. 1629.

bois qui continua de brûler jusqu'au soir ; mais une forte pluie qui survint, acheva ce que les Javanois n'avoient pû faire. Les deux nuits suivantes furent employées à rétablir leurs ouvrages, & à former deux batteries, d'où ils tirerent leur premier coup de canon le 20, après avoir passé un mois entier devant la Ville.

Mort du Gouverneur Général Coen.

Cette même nuit, le Gouverneur Général Coen mourut après une longue maladie, qu'on n'avoit pas crue dangereuse, puisque le soir il s'étoit encore trouvé à table & paroissoit se porter assez bien. La perte de ce grand Homme fut un coup de foudre pour les Hollandois de Batavia, qu'il laissoit dans les circonstances les plus critiques. Ses funérailles se firent le 22, avec une pompe extraordinaire. On tira à cette occasion tout le canon qui pouvoit porter en même tems sur les ennemis.

Jâques Specxs est établi à sa place.

Le lendemain de cette lugubre cérémonie, Jâques *Specxs* revêtu de la qualité de Conseiller des Indes, arriva de Hollande. Il trouva Batavia assiégée comme on vient de voir, par une Armée de cent vingt mille Javanois, & dans l'état où le Plan de cette Ville nous la représente. L'embarras d'une pareille situation ne l'empêcha pas d'en accepter provisionnellement le Commandement, qui lui fut déferé d'une commune voix.

Attaques ultérieures des ennemis.

Dans ces entrefaites, l'ennemi avoit commencé de faire grand feu de son artillerie. On comptoit qu'il avoit, tant au Sud-Oueſt qu'à l'Oueſt, neuf ou dix pieces de canon, dont quatre ou cinq étoient de vingt-quatre livres de balles, & les autres de moindre calibre, sans compter beaucoup de plus petites. Quantité de coups qui porterent sur l'Angle Hollandia, y firent quelque dommage, mais on n'y perdit personne. Ceux du Sud en vouloient principalement aux Champans, qui essuyerent plusieurs décharges de quelques pieces de vingt-quatre livres, dont les Hollandois eurent un homme tué & quatre blessés. A l'Est, les Javanois avoient deux ou trois grosses pieces & quelques petites qui tiroient sur le Château, & qui étoient assez bien adressées. La plûpart de cette artillerie leur avoit été autrefois donnée en présent par les Hollandois. Ils s'en servoient cependant avec peu de succès ; mais ils avoient l'art de masquer leurs pieces de façon qu'elles étoient à l'abri de toute atteinte de la part des Assiégés. La nuit du 29, ils tenterent de mettre le feu à l'Angle de Weesp, sous lequel ils avoient fait un amas prodigieux de matieres combustibles. En l'allumant, les ennemis jetterent de grands cris, mais ils furent aussi-tôt repoussés avec perte de cent quarante hommes.

La famine désole leur Camp.

On amenoit chaque jour dans la Ville des prisonniers, dont la maigreur & la débilité vérifioient les rapports. Ils disoient que l'Armée se trouvoit absolument dépourvue de vivres, & qu'il étoit impossible qu'elle tint plus long tems contre la misere & la famine. Le 2 d'Octobre, on entendit beaucoup travailler de toutes parts pendant la nuit, ce qui fit juger que l'ennemi étoit occupé à renvoyer son artillerie. Un prisonnier qu'on fit le matin, confirma la chose ; ajoutant que l'Empereur avoit rappellé ses Troupes, & que toute l'Armée décamperoit dans cinq ou six jours. Cependant, quoique les motifs en parussent d'autant plus pressans qu'ils étoient très-réels, on vit, peu de jours après, qu'on s'étoit bercé de vaines espérances.

Sortie malheureuse des Assiégés.

Environ le même tems, les Assiégés firent une sortie sur les ouvrages des Ennemis ; & leur ruinerent quelques batteries. Mais dix ou douze gre-

II. Siege de Batavia. 1629.

nades ayant crevé entre les mains des Soldats, qui se préparoient à les jetter, en tuerent deux ou trois, & emporterent les bras & les mains à sept ou huit autres. On reconnut que c'étoit la faute de l'Ingénieur qui n'avoit pas bien pris ses mesures. Ce petit accident causa beaucoup de désordre parmi les Hollandois, qui se retirerent avec quelque perte, quoique de leur côté les Ennemis en eussent fait une bien plus considérable.

Le 6, les Assiégeans firent un feu continuel sur la Ville. Comme le nombre de leurs morts s'augmentoit chaque jour, ils s'aviserent de faire dans la Riviere, au-dessus de la Place, de doubles estacades pour y jetter ces cadavres, afin qu'étant retenus dans l'eau, ils la corrompissent: ce qui arriva en effet, & causa d'abord de grandes incommodités dans la Ville; mais les Hollandois creuserent des puits qui leur fournirent de l'eau en abondance.

Moyen singulier dont on se sert pour chasser l'ennemi.

La nuit du 20, les Ennemis firent une vive attaque contre la Ville; mais ils furent si bien reçus, qu'après un combat de trois heures, ils se retirerent pour aller environner, avec toutes leurs forces, la Redoute de *Muegdelin*, qui étoit à l'extrêmité de la Ville. Il ne s'y trouvoit que quinze à seize hommes qui la défendirent courageusement, tant qu'ils eurent de la poudre & du plomb. Leur provision finie, ils eurent recours aux tuiles & aux pierres du Bâtiment. Enfin, voyant qu'ils en étoient presque à bout, un des Soldats dit à ses Compagnons, qui ne savoient ce qu'il vouloit faire: *Attendez, mes amis, je vais dans le moment chasser d'ici tous ces chiens de Javanois.* Aussi-tôt courant aux lieux, il en rapporte un plein pot d'excrémens, qu'il jette sur les corps nuds de ceux qui étoient les plus proches, & qui ne pouvant supporter cette puanteur se retirerent. Une partie de ses Compagnons, imitant son exemple, employa ce nouveau moyen de défense avec le même succès, tandis que le secours qui leur fut envoyé, de l'autre extrêmité de la Ville, acheva de mettre en déroute les Ennemis. Ils prirent la fuite, en criant à haute voix. *Fi! de ces chiens de Hollandois, qui se battent avec de la m.....* (35). On conçoit à peine comment une quinzaine d'hommes avoient pû résister si long-tems à tant de forces dans une Redoute si foible & si petite, que les Ennemis avoient même tenté de la renverser au moyen d'une corde, ce qui ne leur avoit cependant pas réussi.

L'Armée leve le Siege.

Le soir du premier Novembre, on vit les flammes s'élever de trois endroits du Camp des Ennemis, ce qui surprit extrêmement les Hollandois, ne sachant ce que cela vouloit dire. Cependant ils jugerent à propos de ne faire aucun mouvement, & de se tenir simplement sur leurs gardes; mais le lendemain le Général Specxs ayant envoyé de la Cavalerie & quelques Compagnies d'Infanterie à la découverte, on trouva que les Ennemis avoient brulé leur Camp, & qu'ils s'étoient retirés; laissant sept à huit cens de leurs propres gens qu'ils avoient fait mourir, & dont les corps étoient étendus par ordre en rangs & en files dans la plaine. Les uns avoient été decapités, & les autres percés de coups de poignards. Au bout de quelques jours, l'air fut tellement infecté par la puanteur de ces cadavres, qu'on n'osoit approcher de ce lieu là. Voici ce qu'on raconte du sujet de cette Tragédie.

Exécutions dans le Camp.

(26) Valentyn rapporte les propres termes en langage Javanois. Les voici: *Tjeh andjing walalay dengan tahi.*

II. Siege de Batavia. 1629.

Ce qu'on raconte de son sujet.

On dit que le Prince de Madure, ayant fait de grandes railleries du Général Boeraksa, & de tous les Princes qui avoient été obligés d'abandonner la Place l'année précédente, s'étoit vanté que s'il eut été à la tête d'une telle Armée, il auroit réduit Batavia au péril de sa vie; & que dans la passion où étoit l'Empereur de ruiner cette Ville, il avoit cru devoir se servir de ce Prince, & l'engager à une entreprise qu'il se promettoit d'exécuter avec tant de facilité. Le nouveau Général n'ayant pas été plus heureux que l'autre, l'Empereur, à qui la plupart de l'Armée obéissoit, outré de recevoir ce second affront, avoit donc fait tuer le Prince de Madure, avec tous ceux qui étoient de son parti, mais on n'a aucune certitude de ce fait, & même on y ajoute d'autres circonstances, qui, étant manifestement fausses, peuvent faire douter du reste.

Perte du Mataram.

Telle fut la fin de ce fameux Siége, qui coûta à l'Empereur de Mataram, environ la moitié de ses Troupes, dont on faisoit monter le nombre à cent ou cent vingt mille hommes, tandis que les Hollandois, qui étoient si inférieurs aux Ennemis, n'en perdirent qu'une vingtaine, y compris les Chinois, Japonois & Mardicres, outre quelques blessés. Si ce Prince avoit échoué, pour la seconde fois, dans une entreprise qui paroissoit presque immanquable, on lui en vit exécuter une qu'on n'auroit jamais crue possible. C'étoit d'avoir fait transporter, devant Batavia, sa grosse artillerie à travers tant de hautes Montagnes qui regnent dans les environs. Il y fut occupé pendant près de quatre mois, & il y perdit quantité de bufles & de chariots, sans que tous ces obstacles fussent capables de lui faire renoncer à un dessein si téméraire.

1631. Bruit d'un troisieme Siege.

Deux ans après, les Hollandois se crurent menacés d'un troisieme Siége de la part de Mataram, & pour le prévenir, ils envoyerent à Japara, une Flotte de huit Vaisseaux, sous les ordres du Commandant *Vlak*; mais ces bruits n'eurent point d'autres suites. Enfin les mesures que les Hollandois continuerent de prendre pour pourvoir à leur sureté, firent abandonner à l'Empereur tous ses vastes projets sur Batavia; & quoiqu'il restât toujours leur ennemi, il se tint néanmoins tranquille jusqu'à sa mort, qui arriva en 1645. Ses successeurs n'ont pas été plus heureux que lui dans les guerres qu'ils ont eues avec les Hollandois. Mais ce sont des détails que nous renvoyons au Volume suivant (37).

(37) Valentyn, IV. Part. pag. 82 & suiv.

Suppl. au Tome VIII. N.° 4.

1. *Le Fort*
2. *Maison du Gouverneur*
3. *Nouveau Magasin*
4. *La Friperie*
5. *Le Marché*
6. *Maisons de Bourgeois libres,*
7. *Jardin de la Compagnie*
8. *Lieu d'execution*

SUPPLÉMENT

POUR LA DESCRIPTION DES ILES MOLUQUES,

Tiré du Tome XI de l'Edition Hollandoise.

LES Etabliſſemens Hollandois ayant pû recevoir naturellement quelque illuſtration des Editeurs de la Haie, par la facilité qu'ils ont eue à ſe procurer de nouveaux Mémoires, & des éclairciſſemens ſur les premieres Relations, on ne fera pas difficulté d'emprunter d'eux ce qu'ils ont ajouté d'utile aux articles qui concernent cette Nation. Tels ſont particulierement, celui des Iles compriſes ſous le nom de Moluques & celui de Batavia, pour leſquels on n'a gueres eu que les anciens Voyageurs à conſulter ; & qui ſe trouvent enrichis, dans l'Edition de Hollande, par quelques deſcriptions plus modernes. L'article des Moluques offre d'aſſez curieux détails ſur l'Ile d'Amboine, ſans autre défaut qu'un excès de longeur, auquel il eſt aiſé de remédier. Il fournit auſſi, ſur notre Deſcription générale (1), quelques remarques critiques qui ne ſont pas ſans utilité, & que la même raiſon nous fait adopter.

A l'occaſion, par exemple, du Volcan de Ternate, obſervé en 1538 par Antoine Galvam (2), mais dont un Voyageur Hollandois ne pouvoit ſe perſuader, en 1686, que le ſommet pût jamais avoir été viſité, les Editeurs Hollandois rapportent : « Que quelques mois après le départ de Graaf, » dont on a cité le témoignage ſur ce point, un Lieutenant, nommé *Meindert de Roi*, accompagné de trois autres perſonnes & de cinq Eſclaves, » entreprit néanmoins de monter juſqu'au ſommet de la Montagne & qu'il » y réuſſit. Mais ce ne fut pas ſans des peines incroyables, & ſouvent même au péril de la vie. Il avoit tenté déja ce deſſein pluſieurs fois, de différens côtés, & s'étoit toujours trouvé arrêté par des obſtacles invinci» bles. La derniere fois, il prit ſa route au Nord-nord Oueſt ; & ayant ga» gné, le ſecond jour, un grand rocher, dont l'élévation ſurpaſſoit, de ce» côté là, le bord extérieur de l'ouverture, il remarqua aſſez diſtinctement » les matieres embrâſées, qui, pouſſées du fond de la Caverne, s'attachent » de toutes parts à ſes pans intérieurs, & ſont quelquefois jettées avec im» pétuoſité en dehors, où elles achevent de ſe conſumer. Sa curioſité n'é» tant pas encore ſatisfaite, il ſuivit ce même rocher pour ſe mettre au-

Volcan de Ternate.

(1) Au Tome VIII de l'Ed. in-4°, p. 357.

(2) Page 361, ſuivant la remarque des Editeurs, on lit dans la Relation du ſecond Voyage de Van Caerden, en 1608, les circonſtances d'une éruption de ce Volcan, dont les Hollandois eurent l'effrayant ſpectacle. Ses flammes s'éleverent de nouveau en 1635, & environ l'année 1654, avec le même fracas ; mais en 1673, les effets en furent bien plus terribles. Le Volcan jetta tant de cendres & de pierres brûlées, à un ſi grand éloignement, que les traces en furent vues juſqu'à Amboine, & les exhalaiſons qu'il pouſſoit infecterent tellement l'air qu'il en mourut quantité de monde. Depuis ce tems, la Montagne a repris ſa verdure, & le Volcan ne vomit plus de fumée.

SUPPL. POUR LA DESCRIPT. DES ILES MOLUQUES.

» dessus du vent, &, tournant autour de l'ouverture, s'en approcha de si » près, que la fumée venant tout-à-coup à se dissiper, lui laissa voir à dé- » couvert cet affreux gouffre, qui ne lui présenta qu'un brâsier ardent dans » ses diverses concavités. Ce fut à la seconde fois que de Roi s'étoit trans- » porté au même endroit, pour y amener ceux de sa Compagnie, que la » frayeur avoit fait rester en arriere; car, dit-il, le bruit épouvantable qui » frappe l'oreille est tel, qu'on croiroit que c'est l'abîme immense du feu » éternel, & l'imagination doit suppléer ici au défaut de l'expression, qui » est trop foible pour en dépeindre toutes les horreurs.

» L'ouverture du Volcan est sur la croupe de la Montagne, qui se ter- » mine à son bord, du côté du Nord. Trois Collines, dont l'une est à l'Oueſt, » tirant vers le Nord, l'autre à l'Est, tirant vers le Sud, & la troisieme » au Sud, s'élevent au-dessus de ce bord, & sont toutes couvertes de Cam- » nacannas. C'est au Sud de la premiere de ces collines, que de Roi monta » avec sa Troupe. De l'endroit où il s'étoit avancé, on ne pouvoit pas dé- » couvrir la colline méridionale; mais il croit que c'étoit la plus haute. » Le bord de l'ouverture offre une espece d'Amphithéâtre en rond, composé » de plusieurs étages, dont les trois premiers, comme les plus proches de » l'ouverture, ne sont qu'un amas de pierres brûlées, sans la moindre ver- » dure; mais, en descendant, ce ne sont plus que de gros roseaux, à » travers desquels il est bien difficile de s'ouvrir un passage.

» De Roi rapporta plusieurs morceaux de cette matiere, que le Volcan » jette en abondance sur ses bords, dans le tems de ses irruptions. On y » en trouve de grosses pieces, parmi une multitude de petites, de diffé- » rentes especes, toutes plattes. Une autre observation, qui prouve encore » mieux la molleſſe de la matiere quand elle tombe, c'est qu'elle prend la » forme des objets qu'elle rencontre, & qui paroissent comme enduits de » pâte. De Roi eut lieu de s'en convaincre, en détachant plusieurs de ces » pieces, de dessus les pointes & les inégalités des rochers. Leur superfi- » cie présente aussi une croûte verdâtre, pleine de crevasses, qui vraisem- » blablement leur sont venus en se séchant; car celles qu'on voyoit alors » étoient entierement pétrifiées, spongieuses & noires en dedans, avec de » petites râches blanches. De Roi fit présent de quelques-uns de ces mor- » ceaux au Gouverneur Thim, en lui remettant une ample relation de son » expédition, dont nous avons tiré cet extrait: elle étoit datée du 15 d'Oc- » tobre. Douze jours après, on sentit à Ternate une violente secousse de » tremblement de terre, & le 10 de Mai de l'année suivante, il y tomba » une grande quantité de cendres. Mais depuis, tout est resté fort tranquille » sur la Montagne ».

Il paroît peu important de remarquer avec les Editeurs, quelques noms de Forts & de Bastions, qui ne subsistent plus. Mais voici la description qu'ils donnent du Palais des Rois de Ternate.

Principal Palais du Roi de Ternate.

« Le Palais principal du Roi est dans un enclos d'arbres, où l'on entre par » une assez belle allée, de chaque côté de laquelle se voient deux Paterres » magnifiques, dont les compartimens de gazon, ou plantés d'arbrisseaux, » sont entretenues avec beaucoup de soin, & dans une extrême propreté. A gau- » che en entrant, on trouve un Cabinet de plaisance, où le Roi a coutume de

» recevoir

» recevoir ceux qu'il ne veut pas conduire dans la Cour intérieure. Vis à-vis, » il y a un quarré d'égale grandeur, & au côté droit, une porte qui mene » à un autre Cabinet de plaisance sur le rivage, où est la Galliote du Roi. » Le Palais, qui est bâti sur le roc, n'est que de bois, un peu blanchi en » dehors. On y monte par douze ou quatorze degrés de pierre. Le dedans » n'offre rien de plus remarquable qu'un petit Navire d'argent, qui pend » au milieu du plancher de l'appartement du Roi, quelques lustres, & quel- » ques autres pieces d'argenterie. Son trésor est renfermé dans une cave sou- » terraine. En 1692 il pouvoit avoir quatre à cinq cens mille réales en es- » peces, sans compter quelques quintaux d'or & d'argent mis en œuvre. » La Compagnie lui donne une garde de douze hommes, avec un Sergent » & un Caporal, sous prétexte de lui faire honneur, mais au fond pour » épier ses actions. Cette garde l'accompagne par-tout, excepté lorsqu'il se » rend au Château d'Orange. Aucun Hollandois ne peut entrer au Palais, » quand même le Roi l'en prieroit, à moins d'une permission expresse du » Gouverneur ou du Conseil, qui ne la refuse gueres, pourvû que la per- » sonne soit connue, ou que des raisons politiques ne s'y opposent pas. Ou- » tre ce Palais, le Roi a une Maison de Campagne, assez bien peinte, avec » un Jardin de plaisance, où il va se divertir souvent. C'est la plus agréable » promenade de toute l'Ile.

» Les forces des Hollandois de Ternate étant concentrées dans le Châ- » teau d'Orange, qui est plus que suffisant pour tenir en respect les Ha- » bitans de cette petite Ile, ils ont démoli tous les anciens Forts des Es- » pagnols.

Tidor.

» La forme de l'Ile de Tidor est presque la même que celle de Ter- » nate, dont elle n'est qu'environ à 3 quarts de lieue. La petite Ile de Mi- » tarra, nommée par les Hollandois Norwegue, les sépare. Elle est sous » la domination du Roi de Tidor, quoique la possession lui en soit con- » testée par le Roi de Ternate. Mais elle ne mérite pas d'autre description, » que la place qu'elle occupe sur la Carte.

» Au milieu du Détroit, qui sépare l'Ile de Motir de celles de Tidor, » est l'Ile Portebaker, autrement nommée *Pulo Cavali*, fort petite & de » peu d'importance.

Machian.

» De vingt-trois Bourgs ou Villages qu'on a représentés (à la page 372,) » dans l'Ile de Bachian, on n'en connoît plus que quatorze. Le nombre des » Habitans est aussi diminué depuis, par les tremblemens de terre dont cette » Ile a été affligée. En 1646, une terrible secousse entr'ouvrit la Montagne, » abîma plusieurs Villages, & fit périr quantité d'Habitans & de Bestiaux, qui » furent engloutis ou dévorés par les flammes qui sortoient de ce Volcan. On » en voit encore les ouvertures, qu'on appelle les ornieres de Bachian, parce » qu'elles forment de larges fentes paralleles, qui descendent du haut en » bas de la Montagne. Le reste de l'Ile est fort monteux, & les Habitans » sont en tout semblables aux Ternatois, dont ils suivent aveuglément les » sentimens ».

Deux Iles dont Bachian est composé.

Remarquons avec les Editeurs, pour la page 363, que « sous le nom » de Bachian, on comprend deux Iles, à la portée du canon l'une de l'au-

SUPPL. POUR LA DESCRIPT. DES ILES MOLUQUES.

» tre, *Ombachiam* & *Labova* (3), dont chacune avoit autrefois son Roi » particulier. C'est à Labova que les Hollandois aborderent, pour la pre- » miere fois, en 1609, sous la conduite du Vice-Amiral *Hoën*, qui après » avoir fait la paix avec les Bandanois, renouvellé les Traités d'Amboine » & bâti le Fort de Willenstad, se rendit encore maître de celui que les Espa- » gnols avoient à Labova, auquel il donna le nom de Barnevelt. La Compagnie » Hollandoise y a toujours entretenu Garnison jusqu'à l'année 1696, qu'elle » céda ce Fort au Roi de Bachian, y laissant néanmoins un Sergent avec six » Soldats, qui ont leur poste sur le derriere dans une Loge séparée, pour » servir de garde à ce Prince, & pour observer toutes ses actions.

» L'Ile de Bachian, qui est au Sud de la Ligne, peut avoir environ vingt » lieues de tour. Le Roi, qui y regnoit avant l'arrivée des Hollandois, » avoient bien douze mille hommes sous ses ordres; mais, en 1707, on » compte qu'il en perdit plus de dix mille, tant par la petite vérole que » par d'autres disgraces. Sa puissance est encore déchue, depuis qu'ils s'étoit » brouillé avec la Compagnie: il y a eu des tems, où il n'avoit pas plus » de deux cens hommes. Le titre de ce petit Prince est *Colano Madehe*, » qui signifie *Roi du Bout*, parce que l'Ile de Bachian est la derniere des » Moluques, du Nord au Sud ».

Ancienne puissance du Roi de Ternate.

On a remarqué, à la page 363, pour relever l'idée des Moluques, que le seul Roi de Ternate a possédé jusqu'à soixante douze Iles. Les Editeurs font monter ce nombre à quatrevingt-douze, toutes connues, disent-ils, » par leurs noms, » sans compter encore une centaine de petites Iles, situées au- » tour de Bangay, & un grand nombre de celles qu'on range sous les Iles des » Tortues, non plus qu'une vingtaine de moindres Iles qu'on rencontre de » côté & d'autre dans ces Mers. Voici les noms des quatrevingt-douze » Iles, qui se trouvoient encore, en 1680, sous la domination du Roi de » Ternate.

» *Mindanao*, sur laquelle il a droit pour une partie. *Sarangani*, & deux » autres de même nom. Les Iles de *Talaut*, au nombre de treize, mais » dont on ne compte ici que les six principales, qui sont *Lirong*, *Kabrou- » wang*, *Karkalang*, *Karkarottang*, *Noussa* & *Karrotta*. Ensuite viennent » celles de *Limpang*, de *Caboulousou*, de *Memanou*, de *Cabiou*, de *Cam- » bole*, de *Mohore* & de *Memomou*. La grande Ile *Sangir*, *Batou* » *Wengko*, *Noessa*, *Toghan*, *Boukit*, *Tomane*, *Beeng*, *Torrang*, *Batouin- » ko*, *Lavesang*, *Bellande*, *Bing*, *Para*, *Sangalouham*, *Kakhitang*, *Nitou- » soha*, *Salangkere*, *Masape*, *Keama*, *Marouma*, *Sjauw*, *Makelehe*, *Bou- » giassou*, *Pondang*, *Labeang*, *Massare*, *Mahono*, *Pangasare* ou *Tagulan- » da*, *Roang*, *Passigi*, *Biaro*, *Banca*, *Talisse*, *Lembe*, *Ganga*, *May-in* » *Piso*, & *Oud-Manado*; outre une grande partie de l'Ile *Celebes*, depuis » Manado jusqu'aux Golfes de Cajeli & de Tomini: les *Togian*, ou Iles » des Tortues, qui sont en grand nombre; *Belet*, *Bangay*, & une centaine

(3) Les Editeurs n'auroient pas mis ici, suivant leur usage, deux fautes d'impression sur le compte de M. l'Abbé Prevost, s'ils avoient jetté les yeux sur sa Carte, où ils trouveront *Labova*, & non Labocca, qui ne laisse pas d'être dans le texte. *Lambasa* est dans l'original.

» d'Iles qui en dépendent ; *Gepe*, *Saboubou*, *Xoula*, *Taljabo*, *Xoula Mangoli*, *Xoula-Beji*, *Halamahera* ou *Gilolo*, en grande partie ; *Ceram*, » auſſi en partie ; *Bouro*, *Amblau*, *Manipa*, *Kelang*, *Boano*, *Oma*, en » partie, de même qu'*Honimoa*, *Amboine*, ou la Côte de *Hitou*, *Solor*, » ou quelques Villages de cette Ile, *Botton*, *Pantsjam*, *Saleyer*, *Pangajane*, *Majau*, *Taſſouri*, *Gommon*, *Liefge Matulla*, *Cajou*, *Gano*, *Coubi*, *Saketto*, *Iſmola*, *Machian*, *Motir* ; *Cavali*, *Mitarra* ou *Norwegue*, » *Ternate* & *Hieri*.

» Les Rois de Tidor poſſedent en partie les Iles des *Papous*, & ſont maîtres d'une étendue conſidérable de Pays dans l'Ile de *Gilolo*, le long » des Côtes Orientales de *Maba*, de *Patani*, de *Weda* ; ſans parler des » prétentions qu'ils forment ſur quelques Villages de l'Ile de Ceram & ſur » d'autres lieux.

» Les Iles d'*Oubi*, d'*Oubi-Latou*, de *Magatapi*, de *Bilang bilang*, de » *Gommono*, & toutes les petites Iles à trois ou quatre lieues à la ronde, » ont été autrefois de la dépendance du Roi de Bachian, qui a auſſi des droits » ſur quelques-unes des Iles des *Papous*, & ſur neuf Villages dans celle de » *Ceram*, dont la poſſeſſion lui fut accordée en 1708 par la Compagnie, » pourvu que les Habitans y conſentiſſent ; mais ils n'ont jamais voulu reconnoître l'autorité de ce foible Prince.

» La Souveraineté de toutes les Iles & des autres lieux du reſſort de Ternate, appartient aujourd'hui à la Compagnie Hollandoiſe, en vertu du » tranſport que le Roi *Amſterdam* lui en fit le 3 de Mars 1678. Le Roi » de Bachian lui a auſſi vendu, en 1683, les petites Iles qu'il poſſédoit aux » environs pour la ſomme de huit cens réales ».

Tous ces droits des anciens Souverains de Ternate, de Tidor & de Bachian, ſont expliqués fort au long, ajoutent les Editeurs, dans les Mémoires qu'ils font profeſſion de ſuivre ; & l'Auteur entre, à cette occaſion, dans divers détails, concernant les lieux, dont les Editeurs ont détaché ſeulement ce qui regarde la Géographie, & la connoiſſance de cette multitude d'Iles qu'on peut ranger ſous le Gouvernement des Moluques, ſans s'arrêter aux deſcriptions des deux grandes Iles de Mindanao & de Celebes, parce qu'elles ſe trouvent dans d'autres parties de ce Recueil. Ainſi, commençant au Sud de la premiere de ces Iles, & continuant de deſcendre vers le Midi, le long des Côtes Orientales de la ſeconde, à l'Oueſt des Moluques, ils achevent leur courſe par Gilolo, qui eſt à l'Eſt de ces cinq Iles.

SUPPL. POUR LA DESCRIPT. DES ILES MOLUQUES.

Iles du reſſort des Moluques.

La premiere Ile Méridionale, qu'on trouve au ſud-Eſt de Mindanao à ſix degrés de latitude Nord, eſt celle de *Sarangani* ou *Carongan*, qui en eſt éloignée de quatorze à quinze lieues, d'environ quatrevingt deux de Ternate. C'étoit anciennement la réſidence du Roi de Bouwiſſang, qui l'eſt en même tems de Candahar, & qui fait aujourd'hui ſon ſéjour dans l'Ile de Sangir. Seiſt conſeilloit aux Hollandois de vivre en bonne intelligence avec ce Prince. Les Eſpagnols ont ſouvent formé le deſſein de s'établir à Sarangani, parce que c'eſt un excellent lieu de rafraîchiſſement pour es Vaiſſeaux. L'Ile eſt au reſte peu conſidérable : ſes principales productions ſont la Cire & le Caret. On prétend néanmoins qu'il ſe trouve de l'or dans

SUPPL. POUR LA DESCRIPT. DES ILES MOLUQUES.

la Riviere ; mais la proximité du Sultan de Mindanao, qui exerce un pouvoir tyrannique sur la plupart des Iles circonvoisines, tient le Peuple dans une si grande sujettion, qu'il n'ose faire aucun Commerce avec les Etrangers. L'Ile entiere peut mettre sous les armes environ sept cens hommes ; & le nombre des Habitans est compté à près de trois mille. Entre cette Ile & celle de Sangir ; on en rencontre deux autres, qui portent aussi le nom de Sarangani, outre plusieurs petites, dont quelques-unes ne sont proprement que des rochers.

Iles de Talaut.

(4) Les Iles de Talaut sont un peu plus à l'Est que Sarangani, dont elles peuvent être éloignées d'environ douze lieues, & soixante-dix de Ternate : ce qui s'entend de la plus méridionale, située sous le cinquieme degré de latitude. On en compte treize, tant grandes que petites ; les deux *Noussa*, *Karott*, *Karottang*, *Karkalang*, *Lirong*, *Kabrouwang*, & six sans noms. Il n'y en a que six qui soient habitées ; encore sont-elles peu connues, & l'on se met d'autant moins en peine d'y faire des découvertes, qu'elles sont fort pauvres. On n'y trouve aucuns cocotiers ; ce qui est assez surprenant. Les Habitans manqueroient même du nécessaire, s'ils n'étoient accoutumés à s'en passer, en vivant comme les Brutes, dont ils ne different gueres que par la figure. Leur principale nourriture se tire d'une plante sauvage, nommée *Foutou-foutou*, dont le fruit est fort mal sain. Ils ont peu de riz, parce qu'ils ne savent ce que c'est que de cultiver les terres. On compte jusqu'à vingt & trente familles de ces Insulaires dans une même Maison. Leur caractere n'est pas féroce, quoiqu'ils soient d'une grande simplicité. Chaque Ile a son idiome, & un Démon particulier auquel elle est consacrée. Les Habitans de Kabrouwang, la plus Méridionale de ces Iles, se disent cependant Chrétiens ; mais ils ne le sont au plus que de nom. On y trouve deux Villages & quelques Maisons autour de l'Ile, qui dépend du Roi de Sjauw, & qui peut avoir environ dix lieues de circuit. Les Rois de *Tabucan*, de *Tarouna* & de *Mangenitou*, qui font leur résidence à Sangir, & celui de *Tagulanda*, dont le séjour est à Pangasare, partagent entr'eux les Iles de Lirong ou *Talani*, de Karkalang ou *Pulortang*, & de Noussa ou *Nounoussa*. La premiere a cinq lieues de long, sur une demie de large. On y compte huit Villages, & dix dans la seconde, qui est la plus grande. Elle forme comme un triangle. Sa longueur, du Nord-Oueſt à l'Est, est de sept lieues, & l'on en compte huit de cette Pointe à celle du Sud-Oueſt. Dans sa plus grande largeur, de l'Oueſt à l'Est, où l'on voit de fort hautes Montagnes, elle a environ quatre lieues ; mais elle va toujours en retrécissant vers ses bouts : Noussa, qui est la derniere de ces deux Iles au Nord-Est, a une demie lieue de long, sur autant de large, & contient seulement trois Villages. Le nombre des Habitans de ces six Iles monte à huit mille, dont deux mille six cens capables de porter les armes.

Iles de Lalouga, & leur découverte.

Ne quittons pas les Iles de Talaut, sans dire un mot de celles de Lalouga, quoiqu'on n'en connoisse ni le nombre, ni les propriétés, ni même la situation. Des hommes sauvages, d'une figure étrange, ayant été poussés vers les Iles de Talaut, & delà transportés à Ternate, firent naître aux

(4) Après avoir fait profession d'emprunter tous ces Supplémens des Editeurs Hollandois, on croit pouvoir cesser d'y mettre les guillemets.

SUPPL. POUR LA DESCRIPT. DES ILES MOLUQUES.

Hollandois l'envie de chercher leur Pays. Un Commissaire, nommé David Haack, le découvrit en 1694, sans en rapporter d'autres éclaircissemens. Quelques années après, ces Sauvages, qui avoient appris à s'expliquer en Langue Malaye, furent renvoyés dans leur Patrie : mais un de leurs Conducteurs s'étant obstiné à se rendre à terre avec eux, contre le conseil des autres, ne fut pas plutôt descendu sur le rivage, que les Habitans le mirent en pieces, & le mangerent à la vue de ses Compagnons.

Ile de sangir.

Au Sud des Iles de Talaut est la grande Ile de Sangir, qui s'étend depuis le quatrieme jusqu'au troisieme degré de Latitude. Entre sa Pointe Septentrionale & les Iles de Talaut, qui en sont éloignées de dix-huit lieues, on en passe sept autres, connues sous les noms de *Cabiou*, *Mohore*, *Memanou*, *Cambole*, *Memounou*, *Caboulousou*, & *Limpang*, petites Iles qui n'ont rien de remarquable, si ce n'est que les Insulaires s'en servent pour y relâcher & y attendre le beau tems, afin de pouvoir continuer leur voyage avec plus de confiance ; car outre qu'ils sont mauvais Mariniers, ils se persuadent qu'ils seroient infailliblement malheureux, s'ils manquoient de se rendre à l'une ou l'autre de ces Iles, sur-tout à Caboulousou, qu'ils regardent comme un lieu saint, pour y offrir leurs Sacrifices, soit au Démon, qu'ils craignent beaucoup, soit à quelque autre Divinité imaginaire. On conçoit que ce Culte a dû insensiblement s'établir sur la Coutume, dont on s'est d'abord bien trouvé, de relâcher dans cette Ile, & de s'y arrêter jusqu'à ce que le danger soit passé, ou que l'on ait des indices certains de calme, parce que là Mer étant ici fort orageuse au moindre vent, leurs chétifs Bâtimens courroient trop de risque en s'y exposant sans cette précaution.

A l'Est de Sangir on a les Iles *Batou*, *Wingko*, *Noessa*, *Toghan*, *Boukit*, *Beeng*, *Tomare*, *Torrang*, *Batouinko*, *Lavesang*, *Bing* & *Bellande*. Au Sud-Oueſt, *Para*, *Sangalouhan*, *Kakhitang*, *Nitousaba*, *Salengkere*, *Babondeke*, *Masape*, *Keama* & *Marouma* ; en tout vint-huit Iles, outre dix-huit sans noms, tant grandes que petites, parmi lesquelles il s'en trouve qui sont assez considérables

Sangir, qu'on nomme aussi Sangi, a environ quinze lieues d'étendue du Nord au Sud, mais sa largeur est fort inégale. Au bout Septentrional elle est de cinq lieues ; ailleurs, tantôt de trois, tantôt de deux, & dans quelques endroits, seulement d'une lieue & demi. Cette Ile étoit autrefois soumise à deux Rois, mais vers les années 1670 & 1680, on en a vu jusqu'à huit, qui usurpoient tous ce titre. Aujourd'hui ils se trouvent réduits à quatre, qui sont les Rois de *Candahar*, de *Tarouna*, de *Taboucan* & de *Mangenitou*, sans compter un cinquieme, qui est celui de *Tamaco*, mais qui releve du Roi de Sjauw, autre Ile voisine. Leurs Etats n'offrent qu'une description assez seche de Bourgs & de Villages, dispersés autour de l'Ile. Ils peuvent mettre ensemble environ quatre mille hommes sous les armes ; & le nombre des Habitans de Sangir va à près de treize mille. Ils font tous profession du Christianisme, à l'exception des Sujets du Roi de Candahar, qui sont moitié Mahométans. En 1709, les Hollandois y avoient onze Ecoles publiques. Candahar est à l'Oueſt de la Pointe septentrionale de l'Ile. On trouve ensuite les Royaumes de Tarouna, de Mangenitou & de Tamaco. A l'Est est Taboucan, où les Hollandois ont une Loge. La Rade

SUPPL. POUR LA DESCRIPT. DES ILES MOLUQUES.

n'y eſt pas ſi bonne qu'à Tarouna ; c'eſt là que les Vaiſſeaux vont ordinairement mouiller dans une Anſe profonde, entre ce Bourg & celui de Mangenitou. La Compagnie tenoit autrefois ici une Garde de quelques Soldats ſous les ordres d'un Sergent; mais elle en a été retirée, après la mort du Roi de ce nom, arrivée en 1694. C'étoit un Prince dangereux, & qui a ſouvent cauſé de l'inquiétude aux Hollandois par ſes intelligences ſecrettes avec les Eſpagnols des Manilles, qu'il cherchoit à attirer dans l'Ile. Ces Roitelets de Sangir ſont toujours en différend les uns avec les autres, & donnent beaucoup d'embarras aux Commiſſaires, qui vont chaque année faire la viſite des Quartiers Septentrionaux.

Volcan de Sangir & ſes ravages.

L'Ile produit une abondance de Sagu & de Noix de cocos. Le terrein en eſt aſſez plat du côté de l'Eſt ; mais l'Oueſt eſt rempli de Montagnes. On y découvre celle d'Abou qui eſt d'une hauteur prodigieuſe, & du ſommet de laquelle il ſort continuellement de la fumée. Une éruption de ce Volcan fit périr, en 1711, le Roi de Candahar avec tous ſes Sujets, tant Chrétiens que Maures, au nombre de deux mille trente, y compris Femmes & Enfans. Il n'étoit reſté qu'une petite Négrerie, nommée Talawit, ſituée au Nord de Candahar, où l'on comptoit environ cent ſoixante Hommes. Ces heureux Réchappés de la deſtruction de leur Patrie trouverent, le lendemain, le corps de leur Roi, qui étoit expiré tenant un de ſes Enfans entre ſes bras. A Calongan, autre Négrerie au Sud de Candahar, & de la dépendance du Roi de Tarouna, il étoit mort ſoixante-dix perſonnes, ſans compter les bleſſés. Le reſte avoit pris la fuite vers Tarouna, où le déſaſtre n'étoit pas moins grand, puiſque plus de quatre cens Habitans y avoient perdu la vie. Ces Infortunés furent contraints de chercher leur ſalut à Mangenitou, à une lieue de-là, où il étoit tombé quelques pierres, mais ſans y cauſer de dommage conſidérable. Du côté de l'Eſt, les Négreries de Brae & de Marane, avoient perdu au-delà de deux cens ſoixante perſonnes. Les autres Habitans de cette Côte vinrent ſe réfugier à Taboucan, quoiqu'on n'y fût pas fort en ſureté, y ayant eu une trentaine de morts dans les Jardins les plus expoſés; & ſi le vent, qui étoit d'abord Nord-Oueſt n'eut tourné au Nord, & porté les matieres embrâſées d'un autre côté, cette Négrerie ne pouvoit manquer d'être auſſi entierement abîmée. Le troiſieme jour, la Montagne ayant ceſſé de jetter des flammes, le Chef de la Loge Hollandoiſe de Taboucan envoya un Soldat, avec quelques Inſulaires, pour viſiter les Négreries de l'Oueſt, & s'aſſurer de la vérité des rapports qu'on en avoit reçus les deux jours précédens. Leur retour confirma ces triſtes nouvelles. Le chemin, par où ils paſſerent, étoit jonché de morts. Ils en compterent plus de quatre cens, que la chaleur avoit étouffés, & dont les corps étoient encore entiers. On voyoit l'eau bouillonner ſur le rivage, & pluſieurs Habitans montroient leurs piés qui en avoient été brûlés. A Candahar, il n'étoit pas reſté debout une ſeule Maiſon, grande ni petite. Tout, juſqu'aux arbres, avoit été renverſé ou conſumé, tant par l'orage & les ſecouſſes de tremblement de Terre, dont cette éruption fut accompagnée, que par les flammes & les pierres, que le Volcan pouſſoit du fond de ſes entrailles, avec des coups épouvantables. Dans la Négrerie Chrétienne de Candahar, ils trouverent une petite Fille d'environ dix-huit

mois, qui étoit entre deux cadavres. Leur surprise fut extrême de l'entendre pleurer & demander à boire à sa maniere. Ils l'emporterent à Taboucan, & la mirent auprès d'un de ses Parens, dont elle fut reconnue. Selon toute apparence, elle avoit vécue dans cet état depuis trois jours.

SUPPL. POUR LA DESCRIPT. DES ILES MOLUQUES.

Quand on a passé les petites Iles méridionales de Sangir, qui sont toutes désertes, on vient à celle de Sjauw, située à quarante lieues de Ternate, sous deux dégrés & demi de Latitude septentrionale. Elle a environ huit lieues de circuit. Sa forme est à peu près la même que celle de l'Ile de Ternate. Le terrein en est fort élevé, & il y a aussi un Volcan qui brûle toujours. On en voit souvent sortir de l'eau, des cendres & de grosses pierres, qui sont la plupart rondes comme des boulets. Il n'y a presque point de jour qu'on n'y remarque quelque chose de nouveau. Avec certains vents, il fait un bruit terrible, mais jamais il n'est plus agité que durant les deux premiers mois de l'année. Au mois de Janvier 1712, cette Montagne, s'étant fendue, parut toute en feu; & le coup en fut entendu jusqu'à Ternate. On y trouve de fort bon soufre, quoiqu'en petite quantité. Il y a quatre Villages dans l'Ile, l'un à l'Est, & les trois autres à l'Oueſt, dans chacun desquels les Hollandois ont une Ecole. On y comptoit, en 1705, trois mille trois cens Habitans, dont mille soixante-dix étoient en état de porter les armes. Le Pays est pauvre, & ne produit que des Noix de cocos, de l'huile & quelques racines. Au défaut d'autres Poissons, les Insulaires sechent des Requins, qu'ils trouvent excellens, quoique ce soit une mauvaise nourriture. Le Roi vit lui-même dans une grande indigence. Cette Ile a été autrefois sous la puissance des Espagnols. Le Roi de Ternate s'en étant rendu maître, en 1677, avec le secours des Hollandois, en fit cession à la Compagnie. Le Fort Espagnol fut pourvu de six pieces de canon, & l'on y laissa douze Hommes en garnison. Cinq ans après, les Hollandois y bâtirent un nouveau Fort au côté de l'Est, qu'ils nommerent *Doornenburg*, & dont le Roi de Sjauw fit la cérémonie de poser la premiere pierre. En 1696, il y avoit encore une garde de dix Soldats qui a été retirée depuis.

Ile de Sjauw. Son Volcan.

A l'Est de Sjauw, on trouve encore les Iles de *Bougiassou*, de *Pondang*, de *Labeang*, de *Massare* & de *Mahono*, qui forment sur un demi cercle une Baie spacieuse du Sud au Nord, au-devant de la Côte orientale de Sjauw, où les Vaisseaux sont à l'abri de toutes tempêtes. A l'Oueſt de Sjauw est l'Ile de Makelehe, dans la distance d'environ trois lieues en mer. Elle en a deux de circuit; mais on n'y sauroit aborder qu'à son côté Occidental. On voit, au milieu de l'Ile, un Lac d'eau douce, autour duquel les terres s'élevent un peu en talus sur un bord des plus charmans, tout planté de Cocotiers & d'autres arbres fruitiers. Le Roi de Sjauw y nourrit du Bétail, dont il fait, de tems en tems, quelque présent aux Hollandois.

Autres Iles.

Au Sud de Sjauw est l'Ile *Pangasare*, située un peu au delà du deuxième dégré de latitude, à environ dix lieues de Sangir & vingt-deux de Ternate. On l'appelle aussi *Tagulanda*, du nom de son principal Bourg, où le Roi de l'Ile fait sa résidence. Il y a encore un autre Bourg éloigné de trois lieues du premier, sans compter plusieurs petites Habitations dispersées le long du rivage. En 1705, le nombre des Insulaires montoit à mille neuf cens dix, dont seulement six cens pouvoient porter les armes. Ces Peuples sont des

Ile Pangasare.

SUPPL. POUR LA DESCRIPT. DES ILES MOLUQUES.

plus dévoués aux Hollandois. Ils ont souvent demandé la permission de pouvoir se transplanter à Amboine ou ailleurs; mais on leur donnoit une Garde pour les empêcher de s'en aller d'eux-mêmes, ce qui prouve que leur Ile n'est pas de trop bon rapport. Elle produit néanmois quantité de Noix de cocos. Il y a deux Ecoles à Tagulanda. Le Roi est fort zelé pour la Religion Chrétienne, & la docilité de ses Sujets les porte à suivre son exemple. Ce sont d'excellens Mariniers, toujours prêts à s'exposer généreusement, avec autant de bravoure que de prudence, pour sauver des Bâtimens qu'ils voient en danger; en quoi ils sont bien différens des Habitans de la plûpart des autres Iles. Au besoin, les Rois de Sangir, de Sjauw & de Tagulanda, ont coutume de fournir, aux ordres du Gouverneur des Moluques, une petite Flotte de vingt-cinq Carracores, armés de mille deux cens cinquante Hommes. Ce sont de méchans Soldats pour l'attaque; mais ils sont admirables quand il s'agit de faire des courses sur les Ennemis, dans les bois, & de ravager la campagne. Autrefois les Pangasarois étoient de grands Pirates; mais, peu à peu, les Hollandois leur en ont fait perdre l'habitude.

Autres Iles.

A l'Ouest de Pangasare sont deux petites Iles nommées *Roang* & *Passigi*; la premiere est assez haute, l'autre est basse & le terrein plat. Un grand Banc de rochers s'érend de cette derniere vers l'Est; mais il n'empêche pas qu'on ne puisse passer aisément entre les deux Iles. Plus loin au Sud, on trouve celle de *Biaro*, qui est composée de plusieurs petites Iles séparées, toutes désertes, de même que celles qu'on rencontre de-là jusqu'à la Côte de Celebes. *Talisse*, située un peu plus à l'Ouest que Banca. *Ganga*, *Mayin* & *Piso*, nommées aussi les trois Iles *Wassi*, ou les Iles de Fer, sont au Sud-Ouest de Talisse, sur la Côte de Celebes. Elles ont, au Sud, la petite Ile *Oud-Manado*, & deux autres sans noms. A l'Est de la Pointe Septentrionale de Celebes, on a encore l'Ile *Lembe*, de forme longue & étroite. Elle donne son nom au Détroit qui la sépare de la Côte Orientale de Celebes, & qui est resserré par un Banc & par quelques pointes de rochers vers le milieu. Cependant les Vaisseaux ne laissent pas d'y passer en route saison. Cette Ile, ainsi que celles de *Tajom*, de *Datahans* & plusieurs autres, dispersées dans les environs, ne sont remarquables que par leurs beaux Bois d'Ebene. On y trouve aussi quantité de ces nids d'Oiseaux, qui font un manger des plus délicieux des Indes.

Fort Hollandois au Nord de Celebes.

Ce seroit ici le lieu de parler de la partie Septentrionale de Celebes, qui est du ressort de Ternate: mais nous ne voulons point anticiper sur la description particuliere de cette Ile, qu'on donnera dans la suite. Il suffit de dire que les Hollandois ont à Manado une Forteresse, nommée *Amsterdam*, qui est le Comptoir général de tous les Villages de cette contrée. On y entretient constamment une Garnison de trente Hommes sous les ordres d'un Chef qui est quelquefois militaire, mais le plus souvent sous-Marchand, parce que le Commerce qui se fait en cet endroit est assez considérable.

Iles des Tortues.

En suivant la Côte Orientale de Celebes, on trouve, au Sud de la Ligne, un grand nombre d'Iles connues sous le nom de *Togias*, ou Iles des *Tortues*, qui sont toutes désertes, à l'exception de deux, la *grande Togia*, & *Belet*, chacune desquelles est gouvernée par un Roi particulier. Les Iles *Bangay*, *Gape*,

Iles de Bangay.

Gapé, *Saboubou*, dont les Habitans ont été transportés sur la Côte de Celebes, en ont plus de cent autres petites, au Nord de celles de *Xoula* & au Sud de *Bangay*. On les comprend ordinairement sous ce dernier nom. Elles causent beaucoup d'embarras aux Mariniers, par la quantité de bancs & de rochers qu'on rencontre entre deux, & qui sont encore peu connus. Pulo Sagu, qui est la plus méridionale de ces Iles, fournit de bonne eau & du Sagu en abondance.

SUPPL. POUR LA DESCRIPT. DES ILES MOLUQUES.

A l'Est des Iles de Bangay sont celles de Xoula, au nombre de trois; *Xoula-Taljabo*, *Xoula-Mangoli* ou *Sapelulle*, & *Xoula-Besi*. On compte, dans la premiere, huit Villages & quelques Habitations dispersées. Le caractere des Insulaires les porte à la cruauté & à la perfidie. Ils sont d'ailleurs poltrons & fainéans. Les Hommes ne s'embarrassent que de boire & de manger, tiennent leurs Femmes dans un dur esclavage, & ce sont elles qui font tout l'ouvrage, tant aux champs qu'à la maison. L'Ile produit beaucoup de Sagu. Elle a une bonne Baie du côté du Nord, où les Chaloupes peuvent se mettre à l'abri de toutes sortes de vents. La seconde de ces deux Iles en comprend trois, presque contigues, dont deux seulement sont habitées. Elle est au Nord de la premiere, & séparée par un petit Détroit, que les tournans & les pointes de rochers rendent fort dangereux. On y découvre une de ces pointes, qui a précisément la figure d'un homme. Les Insulaires, qui passent auprès, ont coutume de lui jetter quelques fruits en offrande, pour se concilier ses faveurs. Xoula-Besi, située à l'Oueſt de Taljabo, est la plus peuplée de ces trois Iles. Elle a dix Villages, & un Fort nommé le *Klaverblad*, où les Hollandois tiennent une Garde de quelques Soldats sous les ordres d'un Sergent, cette Ile étant restée dans la possession de la Compagnie. Au Sud-Est de Taljabo, on trouve l'Ile *Gommon*, qui a une belle Riviere; & à l'Est, une autre petite Ile, nommée *Liefje-Matulla*, peu considérable. Ces Iles sont toutes fort fertiles. On en tire beaucoup de riz, d'huile de cocos, & de bois d'ébene bâtard, d'une espece très-estimée.

Iles de Xoula.

On a encore, aux environs de Bachian, la grande Ile Oubi, que le Roi de Bachian a vendue à la Compagnie, avec toutes les autres petites Iles situées dans l'espace de trois lieues à la ronde. Les principales sont *Oubi-Latou*, *Magatapi*, *Bilang bilang* & *Gommomo*. La grande Oubi est remplie de Montagnes. Il y avoit autrefois un petit Fort au côté occidental, où l'on entretenoit une Garnison de vingt-quatre Soldats; mais on en a fait, depuis, une simple Redoute, qui n'est gardée que par deux hommes. Plus loin à l'Est, sont les Iles de *Gano*, de *Coubi*, & quelques autres sans noms. De-là vers le Nord, en approchant de Bachian, on rencontre les Iles *Saketta* & *Ismola*, qui forment, avec la Côte orientale de Bachian, le Détroit qu'on nomme *Détroit de Patience*.

Iles aux environs de Bachian.

Gilolo est une grande Ile, qui s'étend à deux degrés au Nord & à un degré au Sud de l'Equateur. Elle a près de quatre-vingt lieues en longueur, mais sa largeur est fort inégale. On la divise en trois grandes parties, qui forment comme autant de branches; l'une au Nord, qu'on nomme la Côte de Moro, l'autre à l'Est vers le Pays des Papous, & la troisieme au Sud. La partie occidentale de l'Ile, qui est appellée *Batochina*, fait face à toutes les autres Iles Moluques, qui ne sont éloignées que de six à sept lieues. Les Ter-

Ile de Gilolo.

SUPPL. POUR LA DESCRIPT. DES ILES MOLUQUES.

natois lui donnent le nom de *Halamahera*, qui signifie Terre-ferme, parce qu'ils ont ignoré long-tems que ce fût une Ile. Les Rois de Gilolo tenoient anciennement le premier rang entre les Princes des Moluques. On les désignoit sous le titre de *Gicoma Colano*, c'est-à-dire, Roi du Golfe, parce qu'ils faisoient leur résidence près du Golfe de Gilolo, vis-à-vis de Ternate, ou un peu plus au Nord, sur la Côte de Batochina. Toute cette partie septentrionale est aujourd'hui sous la domination du Roi de Ternate, mais les guerres en ont presqu'entierement dépeuplé le Pays. La partie orientale, qui n'est pas la moins considérable, appartient au Roi de Tidor, & comprend les Côtes de Maba, de Patani & de Weda. Ces deux Princes possedent en commun l'Ile de Moroay, située au Nord de Gilolo. Ils se disputent la propriété de quantité d'autres endroits de cette derniere Ile, dont il est inutile de parler, la Compagnie Hollandoise devant toujours être considérée, ajoutent les Editeurs, non-seulement comme l'Arbitre des différends de ces Princes, mais comme la Souveraine de tous leurs Pays, qu'ils ne tiennent qu'à titre de Vassaux, particulierement les Rois de Ternate, quoique les plus puissans.

Forts Espagnols.

Les Espagnols ont eu autrefois plusieurs Forteresses dans cette Ile. *Sabougo*, qu'ils enleverent aux Hollandois en 1611, avoit quatre Bastions & une Demie-lune à l'entrée de la Riviere. Ce Fort étoit bien pourvu de gros canon. La Garnison étoit de six Castillans & de cinquante Pampangres. Un second Fort, qu'ils prirent de même sur les Hollandois, se nommoit Gilolo, & l'on y tenoit cinquante à soixante Espagnols. Ces deux Forts étoient sur la Côte occidentale de l'Ile, à sept lieues du Château d'Orange. Vis-à-vis de Machian, ils avoient le Fort *Aquilamo*, situé au bord d'une petite Riviere, & environné de murailles, avec un Bastion défendu par deux pieces de canon. Sa Garnison ne consistoit qu'en un petit nombre d'Espagnols, & en quarante Insulaires de Tidor. Ils avoient encore sur la Côte de Moro, à l'Orient de Gilolo, trois autres Forts, dont les Garnisons étoient formées par quarante-cinq Epagnols, & par un grand nombre de Naturels du Pays, la plupart Chrétiens. Les Espagnols ont abandonné toutes ces Places, dans le tems qu'ils quitterent Ternate pour se retirer aux Manilles.

Fort Hollandois.

Après leur départ, les Hollandois, qui s'étoient fortifiés à Gammacanorre, à la priere des Habitans de Sabougo, n'ayant plus d'ennemis à craindre de ce côté-là, démolirent cette Place en 1616. On ne parle point d'un autre Poste, de moindre importance, nommé Bobane, qu'ils ont également abandonné, parce qu'il leur étoit inutile. Ils n'ont plus qu'un petit lieu fortifié à Toseho, sur la même Côte, où est le bois de Pinang de la Compagnie. L'Areca, qu'on en tire, passe pour le meilleur de toutes ces Contrées. L'Ile fournit aussi beaucoup de Sagu, mais elle est peu renommée pour ses autres productions. On n'en connoît guere l'intérieur, qui est rempli de Déserts & de Montagnes.

Volcan de Gammacanorre.

A Gammacanorre, où les Hollandois ont eu leur établissement, il y a une haute Montagne, qui, en 1673, sauta la veille de la Pentecôte, par un tems fort calme & fort beau. Il y eut d'abord un grand tremblement de Terre, qui renversa les Villages d'alentour, où plusieurs milliers de personnes furent ensévelies sous les monceaux de pierres. Le lendemain, l'air

Suppl. pour la Descript. des Iles Moluques.

étoit tellement obscurci, à une distance d'environ treize milles, qu'à peine pouvoit-on discerner les objets près de soi. Toutes les Iles voisines, à plus de cent lieues à la ronde, furent couvertes d'un pied de cendre. La quantité qui en tomboit, arrêtoit les Vaisseaux en pleine Mer, & les empêchoit de se servir de leurs voiles. La Mer, qui étoit fort haute, inonda le plat Pays, & força, tant les Hommes que les Animaux, à chercher leur salut sur les hauteurs. Anciennement, il y a aussi eu un Volcan dans l'Ile de *Morotay*, au Nord de Gilolo. C'est-là tout ce qu'on sait de remarquable de cette grande Ile. On en compte une quarantaine de petites, disperlés de côté & d'autre le long de ses Côtes.

Ile de Morotay.

A l'Oueſt de Ternate, dans la distance d'environ onze lieues, on a encore les Iles de *Majauw* ou *Meau*, & *Taffouri*, dont on trouve les noms dans quelques Voyageurs. C'est dans la premiere de ces Iles, que le Roi de Ternate faisoit construire ses Caracores, & préparer toutes choses pour leur armement. L'autre Ile a une bonne Baie, du côté du Nord. Les Espagnols y avoient un Fort, sur une Montagne escarpée. Les Hollandois le firent démolir en 1693. La petite Ile *Hieri* est au Nord, proche de Ternate.

Eclaircissemens sur les mœurs et usages des Moluques.

A ce Supplément pour la Description générale des Moluques, on peut joindre ce que les mêmes Editeurs ont ajouté sous le titre d'Eclaircissemens aux observations de M. l'Abbé Prevoſt, (page 358,) sur les mœurs & les usages des Moluques. *Valentyn*, qu'ils croient pouvoir citer avec confiance, ne trouve pas, aux Habitans de ces Iles, la moindre ressemblance avec les Chinois, dont quelques-uns prétendent les faire descendre. On doit plutôt les tenir pour un mélange de diverses Nations. Les Rois de Ternate, de Machian & de Bachian, se disent sortis d'un même Dragon, mais de trois œufs différens, trouvés entre des rochers qu'on montre encore aux environs de Bachian. Les loix, qui permettent la pluralité des Femmes, en fixent le nombre à quatre légitimes, & autant de concubines qu'on en peut entretenir. Mais la premiere Femme du Roi ne donne aucune prérogative à ses Enfans, qui sont en tout égaux à ceux des autres Femmes & même des Concubines. D'ailleurs le droit de succession passe aux Collateraux, & non aux descendans en ligne directe. La Couronne n'en est pas moins élective; & l'on choisit, parmi ces Collateraux, celui qu'on juge à propos, sans égard à la primogeniture. On préfere ordinairement les Enfans dont les Meres sont de la plus illustre naissance. S'il y a des exemples contraires, c'est la violence qui a enfreint ces loix. Le titre de *Djouw Poutri*, signifie simplement Madame la Princesse. Sur quoi il est à remarquer, que de toutes les Femmes du Roi de Ternate, il n'y en a qu'une que la Compagnie Hollandoise reconnoisse comme Reine, & à qui elle fasse rendre des honneurs. On ne trouve rien, dans les Relations Hollandoises, qui ait rapport à la fonction particuliere de ces Ministres publics, dont on parle au premier article sur le témoignage d'Argensola, quoique la chasteté ne soit pas la vertu des Ternatois. Un homme, qui n'auroit pas une Maîtresse particuliere, ne seroit pas estimé, & passeroit pour un Rustre qui ne sait pas son monde. Le Hollandois ne sont gueres plus scrupuleux, sur ce point, que les Insulaires. On voit peu de gens, à Ternate, qui ne tiennent une Fille en chambre, & ce désordre est porté si loin, que ceux mêmes qui devroient par état l'em-

ECLAIRCISSEMENS SUR LES MŒURS ET USAGES DES MOLUQUES.

pêcher, ſont ſouvent les premiers qui en donnent l'exemple.

Il n'y a pas de Pays au monde, où les Femmes emploient plus d'art pour ſéduire les hommes. Peu capables d'inſpirer de l'amour par leurs attraits naturels, elles les relevent par des graces empruntées de leur habillement, de leurs manieres, de leurs minauderies & de leurs danſes laſcives. On en a même entendu, qui ſe vantoient de pouvoir, en tournant une fleur d'or qu'elles portoient dans leurs cheveux, amener, quand elles voudroient, l'Homme le plus indifférent à ſervir leur paſſion. On parle beaucoup auſſi de leurs philtres, ou plutôt de leurs poiſons, qu'elles ne manquent pas de faire prendre à leurs Amans dans un *Pinang*, ou de quelqu'autre façon, lorſqu'elles s'en voient abandonnées. S'ils reviennent, elles ſavent les guérir; mais s'ils partent, le poiſon produit tôt ou tard ſon effet. Ceux qui en ſont atteints tombent dans une eſpece de délire, ou dans une maladie de langueur qui leur cauſe enfin la mort. Cependant Valentyn ne croit pas qu'elles puiſſent y attacher la vertu de ſe faire aimer; ou du moins, il ajoute qu'il n'en a jamais vu l'expérience.

Habillement du Roi de Ternate.

Pour donner une idée plus juſte (5) de l'habillement des Inſulaires de Ternate, les Editeurs Hollandois commencent par celui du Roi, qui ſert communément de modele à la plupart de ſes Courtiſans. Ce Prince eſt vêtu à l'Hollandoiſe, mais ajuſté d'une maniere ſi bizarre, qu'on le prendroit plutôt pour un Charlatan que pour un Roi. Il porte, tantôt un Turban, tantôt un large bandeau, ouvert par le haut, & orné de plumes blanches ſur le derriere, en forme de Couronne, avec des boucles de perles & de diamans, d'eſpace en eſpace. Quelquefois on lui voit un bonnet de velours, fait comme celui d'un Grenadier, & enrichit de pierres précieuſes. Son habit eſt de velours, verd ou rouge, ou de quelqu'autre riche étoffe de différentes couleurs, le plus ſouvent à boutons d'or, avec de larges galons de même. Sur cet habit, il porte un baudrier, & une épée à garde d'argent; mais ce n'eſt que pour les grands jours; autrement, le cris eſt ſon arme familiere. Quand il veut paroître magnifique, il prend encore une ceinture, avec une chainette de diamans, ſurmontée d'une autre d'or, qui lui pendent au devant du corps. Sa chauſſure eſt une eſpece de petites bottines de drap rouge, avec des galons d'or en deux ou trois endroits; mais il ſe ſert de ſouliers comme les Hollandois.

Habillemens des Hommes.

Les autres Inſulaires vont légerement vêtus, à cauſe de la chaleur du climat, la plupart n'ayant qu'un *Badjou*, ou pourpoint de toile de cotton aſſez large ouvert par devant, & qui leur va juſqu'aux genoux. Quelques-uns l'ont de *Chits*, ou d'autre fine étoffe de ſoie. Ils portent des hauts de chauſſes de cotton, & n'ont, ni chapeau, ni manteau, ni bas, ni ſouliers. Leur habillement de tête eſt un *Boulan boulan*, ou une bande de toile rouge ou blanche, ou d'autre étoffe de ſoie, & quelquefois un ſimple bourrelet blanc. L'uſage du Diſtar, qui eſt un beau Turban, eſt moins commun: il n'appartient qu'aux Princes, & aux Grands du Royaume, d'y ajouter des houpes d'or & d'argent. La plupart vont pieds nuds. Les principaux ſe ſervent de ſandales de bois, qu'ils nomment Cheripous, & qui ont un petit

(5) *Plus juſte*, c'eſt-à-dire apparemment, plus conforme à l'uſage préſent; car il peut avoir changé depuis l'établiſſement des Hollandois.

bouton rond, passé entre les deux premiers doigts du pied; mais il ne leur est pas permis de porter ces sandales en présence du Roi.

ECLAIRCISSEMENS SUR LES MŒURS ET USAGES DES MOLUQUES.

L'habillement des Femmes du commun differe peu de celui des Javanoises, & ne consiste qu'en un morceau de toile de cotton, dont elles s'enveloppent le corps, depuis la ceinture en bas, sans s'embarrasser de se couvrir le sein, d'autant moins que cet état favorise leur incontinence. Les Femmes d'une certaine qualité affectent, sur ce point, un peu plus de modestie, & mettent un mouchoir, mais d'une gaze si fine & si claire, que loin de rien dérober à la vue, elles croient même en tirer plus d'avantages, surtout dans leurs danses, qu'elles exécutent avec beaucoup de grace & d'adresse. Elles sont passionnées pour ce divertissement, qui leur procure l'occasion de se faire voir; parce qu'il est rare qu'elles se montrent dans les rues. Lorsqu'elles paroissent en compagnie, ce qui ne leur arrive pas souvent, elles sont richement parées. Un de leurs principaux ornemens, outre les mouchoirs brodés, est le *Salindang*, espece d'écharpe plissée, d'une belle étoffe de soie, bordée de dentelles ou de franges d'or, qui leur descend de l'épaule gauche jusqu'à la ceinture, & qu'elles étalent sur leurs genoux lorsqu'elles sont assises. Les plus considérables, à l'imitation des Femmes Mestices, portent une sorte de Badjous, ou de demie chemise de gaze blanche, par-dessus une *Chiole*, ou Camisole de toile fine, garnie de petits boutons d'or, dont elles se servent pour relever leur gorge & la tenir dans cet état, tandis que la gaze qui la couvre semble lui prêter de nouveaux agrémens. Pour leurs robes, elles emploient des morceaux de diverses étoffes de soie, rayées d'or ou d'argent, & à fleurs, dont elles s'enveloppent deux ou trois fois autour d'un *Tapi*, ou petit habit de dessous, qui les serre si fort sur le derriere, que pour la forme du corps, c'est comme si on les voyoit nues; ce qui paroît d'abord assez étrange; mais on s'y accoutume avec le tems. On ne leur voit point de pendans d'oreilles, ni de coliers de diamans de perles ou d'autres pierreries; si l'on excepte la Famille Royale & quelques Dames de la premiere qualité, qui ont de belles bagues & des poinçons de tête, faits en forme de grandes roses, de diamans ou de rubis, à la place desquels d'autres se servent de fleurs d'or artistement travaillées, pour nouer leurs cheveux sur le derriere de la tête. On ne parlera point ici de leurs brasselets, & de leurs pendans d'oreilles d'or, qui leur sont communs avec d'autres Femmes de l'Orient. Celles qui sont de basse condition vont pieds nus; mais pour peu qu'elles soient distinguées, elles portent des pantoufles, comme les Mestices, & quelques-unes même des bas de soie de différentes couleurs, quoique la rouge soit la plus estimée & la plus ordinaire.

Habillemens des Femmes, & leur figure.

Les Femmes des Ternatois sont bazanées comme les Hommes. A la couleur près, elles ont le visage agréable, l'air doux & caressant, les manieres polies & engageantes. Elles ont un soin particulier de leurs dents, qui sont, ou blanches, ou d'un noir luisant, & toujours extrêmement propres.

Ce sont les Femmes qui travaillent dans ce Pays. Les Hommes menent une vie fort fainéante. Il y en a très-peu qui veuillent s'appliquer aux Arts ou aux Sciences. Quant ils ont le nécessaire, ils ne cherchent pas le super-

Vie oisive des Hommes.

ECLAIRCISSEMENS SUR LES MŒURS ET USAGES DES MOLUQUES.

flu. Rien ne leur paroît plus ridicule que de voir les Chrétiens prendre tant de peines, eſſuyer tant de fatigues & s'expoſer à tant de dangers, ſouvent pour ſatisfaire une chimere, qui eſt leur ambition. Les choſes vont tout autrement à Ternate. Chacun y eſt l'Architecte de ſa propre Maiſon; chacun fait ſes habits, ſe creuſe un Canot d'un gros tronc d'arbre, pêche du Poiſſon dans la Mer, ou va chaſſer, dans les Bois, le Gibier dont il a beſoin pour ſa nourriture.

Leurs maiſons & leurs ameublemens.

Leurs Maiſons ne ſont faites que de branches de Sagu, ou de Bambous fendus, qu'ils crépiſſent de fumier & de chaux. Il eſt rare d'en trouver quelques unes qui ſoient conſtruites de bois. Pour couverture, ils ſe ſervent d'*Atap*, ou de feuilles de Cocotiers joinres enſemble. Leurs fenêtres ſont de roſeaux. Ils ne ferment point leurs portes de nuit, parce n'ayant pas grand-choſe à perdre, ils craignent peu les Voleurs. D'ailleurs s'il ont quelque argent, ils l'enfouiſſent en terre. Mais la plupart ſont pauvres, ſur-tout depuis qu'on leur a ôté le Commerce des Clous de girofle, qui étoit autrefois la ſource principale de leurs richeſſes. La paſſion pour les meubles ne les domine pas: ils les regardent comme un embarras. Une ou deux petites nattes leur tiennent lieu de tables, de bancs, de chaiſes, & le plus ſouvent même de lits. Ils ſe couchent deſſus pour dormir, s'enveloppent le corps d'un drap, & repoſent leur tête ſur le coude. Les plus diſtingués ont une eſpece de Canapé, avec un petit matelas. Ils n'ont, ni coffres, ni armoires, & pour ſerrer leurs habits, s'ils en ont de rechange, ils ne ſe ſervent que de gros roſeaux enfumés. Les feuilles du *Piſang* ſont à la fois leurs aſſiettes, leurs nappes & leurs ſerviettes. Leur Batterie de Cuiſine ſe réduit à quelques méchans couperets, quelques pots à cuire, & quelques écuelles de porcelaine pour boire; encore la plupart y ſubſtituent-ils les coques de noix de Cocos, ou les Bambous; ajoutez-y une hache rouillée, pour couper du bois, de vieux filets pour pêcher, quelques inſtrumens pour préparer le Sagu, c'eſt tout ce qui compoſe leur ménage.

Leurs alimens.

La même ſimplicité regne dans leurs repas. L'eau eſt leur boiſſon commune; mais lorſqu'ils veulent ſe réjouir, ils y mêlent quelques liqueurs, qui ont la vertu de les enivrer, étant bues avec excès. Le Sagu eſt leur pain ordinaire. Le riz n'eſt guere en uſage que dans leurs feſtins. Ils font peu de cas des légumes. La volaille, ou le gibier, n'eſt que pour les jours de Fête. Le Poiſſon eſt leur principale nourriture. Ils le mangent frais, ſec ou ſalé, & le font frire à l'huile, ou l'aſſaiſonnent de beaucoup d'épiceries.

Leur Pêche.

Leur maniere de pêcher eſt aſſez remarquable. Ils prennent d'abord de petits Poiſſons avec diverſes ſortes de filets. Enſuite pour en avoir de plus gros, ils mettent debout, à l'avant du Bâtiment, un grand roſeau, où ils paſſent une corde, au bout de laquelle eſt attaché un hameçon, ſurmonté d'une feuille, que le vent peut faire voltiger en avant. Sur l'arriere du Bâtiment eſt aſſis un homme, qui jette les petits Poiſſons à l'avant, pour attirer les gros & les prendre. Ils ſe ſervent auſſi d'un panier, qu'ils font deſcendre à fond; & après l'y avoir laiſſé quelque-tems, ils regardent s'il y a du Poiſſon pris: s'il en eſt entré, un des gens, qui ſont dans le Bateau, plonge, & remarque le panier au deſſus de l'eau, qui eſt ſi claire dans ces Parages, qu'on y peut voir nager les Poiſſons.

CARTE
PARTICULIERE
DE L'ISLE
D'AMBOINE.
AMBOINE
HITOE
LEYTIMOR
Echelle de deux Lieues d'Allemagne.
Suppl au Tome VIII N.o 5

ECLAIRCISSEMENS SUR LES MŒURS ET USAGES DES MOLUQUES.

Les Mariages des Moluquois ſont peu différens de ceux des autres Peuples Orientaux qui font profeſſion du Mahométiſme. Un Homme, qui veut ſe marier, ne voit jamais la Femme qu'il recherche, avant le jour qu'il l'épouſe. Il doit s'en rapporter au témoignage de quelques-unes de ſes Parentes, qui la connoiſſent, & qui lui ſervent d'Entremetteuſes. Après le Mariage, ſi la Femme ne plait pas au Mari, comme il arrive ſouvent, il lui eſt permis d'en prendre une ſeconde, une troiſieme, enfin autant qu'il en peut nourrir. On ne fait pas long-tems l'amour, dans ce pays. Au lieu de billets doux, les Inſulaires, à l'exemple de pluſieurs autres Peuples des Indes, expriment leur paſſion par des fleurs, des fruits, & d'autres choſes, qu'ils ſavent diſpoſer de maniere à faire comprendre juſqu'à leurs plus ſecretes penſées. Ils emploient même quelquefois cette méthode dans les affaires d'Etat de la plus grande importance.

Les Editeurs, dans la vue, diſent-ils, d'éviter d'inutiles répétitions, renvoient à la Deſcription de l'Ile de Java, parce que leurs Mémoires apparemment, leur ont fait trouver de la reſſemblance entre les autres uſages des Moluques & ceux de cette Ile.

SUPPLÉMENT POUR LA DESCRIPTION DE L'ILE D'AMBOINE.

ON reconnoît volontiers que la partie Géographique des Additions Hollandoiſes à cet article (6), mérite de n'être pas négligée (7). Mais le reſte eſt d'une exceſſive longueur, qu'on peut raccourcir, ſans en retranchet rien d'utile. Partons d'après les Editeurs Hollandois.

De tous les Voyageurs qui ont écrit d'Amboine, Valentyn, diſent-ils, eſt celui qui a traité cette matiere avec le plus d'ordre, d'exactitude & de netteté. Un ſéjour de pluſieurs années dans cette Ile, une connoiſſance parfaite des Langues Orientales, un libre accès auprès des perſonnes en place, les ſecours d'un grand nombre d'amis conſidérables, joints à ſes propres recherches, répondent de la bonté de ſon Ouvrage. Mais parmi tant de détails, dont il a compoſé deux gros volumes *in-folio*, il s'en trouve quantité, qui doivent paroître aſſez indifférens. Un extrait raiſonnable peut quelquefois apporter plus d'utilité. Celui que nous allons tirer contiendra d'abord quelques éclairciſſemens ſur la Géographie d'Amboine. Enſuite nous paſſerons à la deſcription particuliere des autres Iles de ſa dépendance.

(6) Tome VIII, page 363 & ſuivantes.

(7) Les Editeurs Hollandois remarquent que M. l'Abbé Prevoſt a placé la Relation de Seiſt après celle de Graaf; trompé par l'erreur de date qui s'eſt gliſſée entre ces deux Relations, dont la premiere porte 1677 au lieu de 1627, & la derniere 1606 pour 1687. Ils corrigent auſſi, d'après Valentyn, la ſucceſſion des Gouverneurs Hollandois juſqu'en 1687, & la continuent juſqu'en 1725. Ainſi, la voici d'après eux. Après Houtman, ſuivent Gaſpard *Janſzoon*, Adrien *Maartenſz Blok*, Herman *Van Speult*, Jean *Van Gorcum*, qui prit enſuite le nom de *Van Broekom*, Philippe *Lucaſzoon*, Artus *Gyſels*, Antoine *Van den Heuvel*, Joachim *Roeloſzoon Deatecom*, Jean *Ottens*, Antoine *Caan*, Gerard *Demmer*, Arnold de *Vlaming d'Outshoorn*, Guillaume *Verbeek*, Jacob *Huſtaart*, Simon *Cos*, Jean *Vandam*, Philippe *Marville*, Jacob *Cops*, Antoine *Hurdt*, Robert de *Vicq*, Robert *Padbrugge*, Dirk de *Haas*, Nicolas *Schagen*, Guillaume de *Wyngaarden*, Baltaſar, *Coyet*, Adrien *Van der Stel*, Pierre *Gabri*, & Etienne *Verſluys*.

SUPPL. POUR LA DESCRIPT. DE L'ILE D'AMBOINE.

L'Ile d'Amboine eſt ſituée entre le troiſieme & le quatrieme degré de Latitude méridionale, par le cent quarante-cinquieme degré de Longitude des Iles Canaries. Son circuit eſt d'environ vingt ou vingt-une lieues. Elle ſe diviſe en deux parties. Celle du Nord, ou la Côte *Hitto*, qui eſt la plus grande, a huit lieues & demie de long ſur deux & demie de large. La petite partie, qui eſt au Sud-Eſt, ſe nomme *Leytimor*, & peut avoir en longueur près de cinq lieues. Sa largeur n'eſt au plus que de deux lieues.

Situation, grandeur, & diviſion de l'Ile d'Amboine.

Sept Cantons de la Côte Hitto.

La Côte Hitto, proprement dite, comprend ſept *Oulis*, ou Cantons, chacun deſquels eſt ordinairement compoſé de cinq Villages ou Habitations. Les noms de ces ſept Oulis ſont *Helawan*, *Sayleſſi*, *Sawani*, *Hatounoukou*, *Ala*, *Nau binau* & *Solematta*. Anciennement chaque Village étoit commandé par un Orancaie ou Officier ſubordonné au Chef du Canton. Ces Chefs avoient rang de Conſeillers dans l'Aſſemblée générale du Pays. Toute cette Côte étoit partagée entre quatre Princes Souverains qui avoient établi leur réſidence à Hitto-lama, ou *Vieux Hitto*, lieu célebre du tems des Portugais, parce que c'étoit-là que ſe faiſoit le principal Commerce du Clou de Girofle. Hitto-lama eſt au Nord de la Côte Hitto, ſur un grand Golfe, au pied d'une haute Montagne, au travers de laquelle les Hollandois ont pratiqué deux chemins, pour ſe rendre ſur la Côte méridionale. Ils y ont bâti un Fort de pierre, qui porte le nom de Leyde, & qui eſt gardé par vingt Soldats, ſous les ordres d'un Sergent, dont l'Office eſt d'expédier les Lettres, & de pourvoir de Porteurs de chaiſes ceux qui en demandent pour paſſer les Montagnes. Ce poſte releve du Commandant en Chef de cette Côte, qui fait ſon ſéjour à Hila, à deux lieues du Vieux Hitto, où il y a une bonne Forteresſe nommée Amſterdam, & défendue par ſeize pieces de canon. Sa Garniſon conſiſte en un Sergent & quarante Soldats. C'eſt le Comptoir général de cette Côte, & en même-tems le plus agréable de l'Ile. Le ſecond Canton, qui eſt au Nord-Eſt du premier, contient quelques Villages peu remarquables; mais on y découvre deux Montagnes preſqu'inacceſſibles, dont l'une, nommée *Tanita*, eſt la plus haute de l'Ile. Suivant le témoignage de quelques perſonnes, qui ſont parvenues au ſommet, il y fait un froid extrême : auſſi n'y trouve-t-on aucune eſpece d'Animaux, ſi ce n'eſt quelques Lézards noirs, dans une mouſſe fort épaiſſe dont la terre eſt toute couverte. Les arbres mêmes en ſont chargés, & cette mouſſe eſt ſi humide, que l'eau en découle, pour peu qu'on la preſſe. Le troiſieme Canton ſe prend à l'Oueſt de Hitto-lama, & s'étend à quelque diſtance le long du rivage. Enſuite vient le quatrieme Canton, où les Hollandois ont eu leur premiere Forteresſe, nommée le Château de *Verre*. Une lieue & demie au-deſſous de Hila, dans le cinquieme Canton, eſt un petit Fort de pierre, ſans nom, bâti ſur le bord d'une Riviere, défendu par ſix pieces de Canon. On y tient un Sergent, avec vingt hommes, à cauſe de la quantité de Girofle qui s'y recueille. Le ſixieme Canton eſt formé par cinq Habitations, auxquelles on donne communément le nom de *Negri-Lima*, parce qu'elles ſont fort proches l'une de l'autre. Le Fort de Haerlem, qu'on y a conſtruit, eſt plus grand que le précédent; mais ſa Garniſon eſt la même. Derriere le Fort s'éleve une haute Montagne; dont l'accès eſt très-difficile. Le ſommet offre une belle Plaine, couverte d'Arbres fruitiers. Le Pays,

Premier Canton. Hitto-lama.

Second Canton.

Mont Tanita.

Troiſieme Canton.

Quatrieme Canton.

Cinquieme Canton.

Sixieme Canton.

entre

entre Hila & Negri-Lima, eſt arroſé par onze Rivieres, parmi leſquelles il s'en trouve pluſieurs d'aſſez conſidérables. Le département du Commandant de Hila ſe borne à ce Canton. Le ſeptieme eſt à la pointe Sud-Eſt de la Côte Hitto. On n'y compte que trois Villages, qui ſont auſſi ſous la Juriſdiction de Hila, mais dont les Habitans, à cauſe de l'éloignement, portent leur Girofle au Comptoir de l'Ile d'Oma, qui eſt beaucoup plus proche.

Septieme Canton.

Du côté de l'Oueſt, au-delà de Negri-Lima, il y a encore quelques Villages, qui dépendent d'un autre poſte, & qui n'ont jamais fait partie du Domaine des quatre anciens Chefs de la même Côte. Les noms de ces Villages ſont *Ourien*, *Aſſaloulo*, *Larike* & *Wackaſihou*. Ourien n'eſt qu'à une petite lieue de Negri-Lima. On y avoit autrefois un Fort de bois, muni de deux pieces de canon, & gardé par quatorze Soldats ſous les ordres d'un Sergent; mais cette Garniſon a été retirée depuis, & l'on n'y tient plus qu'un ſeul homme. Près de-là eſt le Village d'Aſſaloulo, où les Portugais aborderent pour la premiere fois en 1511. Vis-à-vis ſont trois petites Iles, que les Hollandois nomment les trois Freres, ou *Noordſen Tel*, par corruption pour *Nouſſa-Telo*, qui, en langage du Pays, ſignifie les trois Iles. Dans la plus Occidentale, qui eſt auſſi la plus grande, il y a un Fort de pierre nommé *Fliſſingue*, avec une garde de neuf hommes, pour couvrir les Bateaux pêcheurs, empêcher la fraude, & donner avis de l'arrivée des Vaiſſeaux qu'ils apperçoivent en Mer. Cette Ile eſt à une bonne lieue du rivage. Les deux autres ſont plus proche, mais inhabitées & ſans eau douce. Deux lieues au-deſſous d'Aſſaloulo, vers le milieu de la pointe Sud-Oueſt, de la grande partie d'Amboine, on a le Village de Larike, ſitué ſur le bord d'une grande Riviere. Son Fort, qui eſt bâti de pierre, porte le nom de *Rotterdam*. On y entretient une Garniſon de trente Soldats, avec un Sergent, aux ordres du Sous-Marchand, qui eſt le Chef de ce Comptoir, & qui reçoit le Girofle des environs. Wackaſihou n'eſt qu'à une petite diſtance de Larike, dont la Juriſdiction s'étend environ une lieue de ce côté-ci, juſqu'à la Baie de *Tapi*, à une demie lieue de la pointe Sud-Oueſt de la grande partie de l'Ile d'Amboine.

Pluſieurs Villages d'un autre lieu qui releve d'un autre poſte.

Iles Nouſſa Telo.

La Ville & Fort de Rotterdam.

Il ne reſte, de la Côte Hitto, que les Villages de Way, Souli & Baguval, ſitués à l'autre bout de l'Ile, à l'Eſt & Sud-Eſt de cette Côte. On les a paſſés dans la deſcription qu'on vient de faire des principaux lieux de Hila & de Larike, parce qu'ils ne dépendent point de l'un de ces deux Comptoirs, mais qu'ils ſont ſous la Juriſdiction immédiate du Château *la Victoire*. Anciennement il y avoit à Way un petit Fort, nommé *Amisfoort*, qu'on a réduit depuis à une ſimple Loge, environné de paliſſades. Le Gouverneur d'Amboine y tient un Caporal avec quelques Soldats, pour fournir ſa cuiſine de venaiſon. Le Pays entre Way & Hitto-lama, à l'Oueſt, eſt le plus élevé de l'Ile. On y voit pluſieurs Montagnes, dont le ſommet ſe perd dans les nues. De Souli à Baguval, dans la diſtance d'une petite lieue, le terrein eſt aſſez plat, & va toujours en retréciſſant juſqu'au Pas, ou Iſthme, qui joint la Côte Hitto à Leytimor, & par-deſſus lequel tous les Vaiſſeaux, grands & petits, ſe font tirer de l'un dans l'autre Golphe, ſur des rouleaux, l'eſpace de deux ou trois cens pas. Cette manœuvre étoit beaucoup plus pénible avant

Autres lieux.

Pays de Baguval.

SUPPL. POUR LA DESCRIPT. DE L'ILE D'AMBOINE.

que le Gouverneur Padbrugge y eut fait creuser le Canal de *Mata-Passo*, qui a près d'un quart de lieue de long. Il y a ici un Fort de pierre, nommé *Middelbourg*, dont la Garnison consiste en un Sergent & vingt hommes. De cet endroit, en suivant le rivage intérieur de la Côte Hitto, on trouve encore quelques Habitations peu considérables; mais on y compte une quarantaine de Rivieres, la plupart assez grandes. A une petite distance en deça de la pointe d'Alang, au Sud-Oueſt de l'Ile, où nous en étions restés, il y a une Garde, composée d'un Sergent & de seize Hommes, qui ont ordre de veiller sur le Commerce clandestin, & de faire faction au sommet de cette pointe, qui est fort haute, pour avertir le Château par autant de coups de canon, du nombre des Vaisseaux qu'ils voient venir vers Amboine.

Fort de Middelbourg.

Leytimor.

La petite partie de l'Ile, qui porte le nom de Leyrimor, seroit peu considérable, sans la Ville & la Forteresse qui en font l'ornement. On y compte six Villages sur les Montagnes, dont tout le Pays est rempli, & onze dans les Vallons, ou le long du rivage. Cette partie est fort étroite vers son extrêmité, qui s'appelle la pointe de *Nouſſa-nivel*, & que les Mariniers nomment mal, *Roſenive*. Il y a, près delà, à l'entrée du Golfe, un Corps de Garde, où l'on envoie un Caporal avec quelques Soldats.

Ville d'Amboine, & sa description.

La Ville d'Amboine est située à deux lieues & demie de cette pointe, au Nord de Leytimor, dans une belle Plaine sur le bord du Golfe. Elle est environnée au Sud-Oueſt, par la Montagne de *Soya*, à l'Oueſt par la grande Riviere de l'*Eléphant*, & à l'Est par celle de *Way-Tomo*; quoiqu'à parler proprement, les Villages de *Nouſſa nivel*, *Latou-halat*, *Ourimeſſen*, *Mareidkeika*, *Soya & Halong*, qui sont de l'autre côté de ces deux Rivieres, ne puissent pas trop bien être séparés de la Ville. Son étendue, du Nord-Est au Sud-Oueſt, le long du rivage, est d'un petit quart de lieue; & sa largeur, du Nord au Sud, d'environ quatorze cens pas. La Ville n'est défendue que par un rempart de terre, ouvert en plusieurs endroits. Elle n'a point de portes. Les rues en sont régulieres & assez spacieuses. Quoiqu'elles ne soient pas pavées, les grosses pluies y causent peu de dommages, & l'eau s'imbibe d'abord, parce que le terrein est fort spongieux. On y compte onze rues principales, qui sont divisées en une trentaine de grands Quartiers, dans lesquels il y a plus de mille Maisons, sans les Edifices publics. Parmi ces derniers sont le Château, le *Paſſar* ou Marché, l'Egliſe des Malais, deux Corps de Gardes des Bourgeois, la Maison de Ville, l'Hôpital, la Maison des Orphelins, l'Hôtel du Gouverneur, la vieille & la nouvelle Egliſe Hollandoise, & le Magasin aux toiles de la Compagnie.

Château de la Victoire.

Le Château, nommé *la Victoire*, occupe à peu près le milieu de la partie septentrionale de la Ville, sur le rivage, où la Riviere Way-Tomo se jette dans le Golfe. Il y a deux portes, l'une qui regarde les terres, & l'autre qui aboutit à un Mole, long & large, contre lequel les Vaisseaux mouillent, à vingt braſſes d'eau, sur un fond de bonne tenue. En dehors de la Forteresse on avoit construit, depuis quelques années, un mur de dix à douze pieds de haut, & assez épais, qui l'environne à une grande distance, & qui a son fossé extérieur. La Garnison du Château est sous les ordres d'un Capitaine, d'un Lieutenant & d'un Enseigne. Sur l'un des Bastions on a élevé une Tour, où il y a deux cloches, les seules qui soient dans la Ville. Une

Sentinelle y sonne les heures & les demi-heures. Au Nord-Est du Château, dans l'enceinte de ses murailles, on trouve le Chantier, où le Maître d'équipage fait sa demeure, avec quantité d'Ouvriers au service de la Compagnie.

SUPPL. POUR LA DESCRIPT. DE L'ILE D'AMBOINE.

Edifices publics.

Le *Passar*, ou Marché, qui se fait remarquer à l'Occident du Château, près du rivage, est un des plus beaux Edifices de la Ville: il repose en longueur sur dix-neuf pillers, en largeur sur six, à dix pieds de distance l'un de l'autre, & l'on peut y entrer de tous côtés. Le toît, qui est à la hauteur de trente pieds, est couvert de tuiles. L'intérieur est bien pavé, & l'on a soin qu'il soit tenu propre en tout tems. Les Femmes y apportent journellement leurs Poules, leurs fruits & leurs herbes potageres. La Poissonnerie est à l'un des bouts. Quelque vaste que soit cette Place, elle est toujours remplie de monde. C'est un des principaux ornemens de la Ville, & en même-tems celui dont elle tire le plus d'utilité. Un peu plus loin, du côté de l'Oüest, entre la rue des Chinois & le rivage, on a l'Eglise des Malais, autre bel Edifice de bois, dont les fondemens sont de pierre. Sa longueur est de cent pieds, & sa largeur de soixante. Le toît porte sur deux rangées de colomnes, qui traversent l'Eglise, où elles forment dans le milieu un espace de trente pieds de large, environné de grandes galeries. Il y a des chaises & des bancs fort propres, pour le Gouverneur, pour les Membres de divers Colleges, & les autres principaux Officiers, tant Civils que Militaires. A peu de distance de cette Eglise, on trouve un grand Bâtiment de pierre, servant de Corps-de-garde à la Bourgeoisie Hollandoise, qui a coutume d'y veiller toutes les nuits. Les Bourgeois Mestices, qu'on nomme les *Gueux-verds*, ont un pareil Corps-de-garde, au bout du chemin qui conduit le long du rivage, près de l'endroit où la Riviere de l'Eléphant se jette dans le Golfe.

Le vieil Hôpital, qu'on a transformé en Maison de Ville, est aussi un bel Edifice de pierre, construit près de la Riviere Way Tomo. Il a quatre-vingt-dix pieds de large, & vingt-quatre de haut jusqu'au toît. Le bas sert de logement au Chirurgien, & le second étage est affecté aux assemblées de la Chambre de Justice, du Conseil d'Etat, de la Chambre des Orphelins, & à celles des Commissaires pour les affaires matrimoniales. L'échaffaut est vis-à-vis, de l'autre côté de la rue. Le nouvel Hôpital est situé au-delà de la même Riviere, un peu plus haut, sur un chemin planté d'arbres. C'est un magnifique Bâtiment de forme quarrée, dont chacun des côtés a cent cinquante pieds de large, la façade à quatorze pieds de haut, & autant pour le toît. Le Chirurgien Major, qui en est aussi le Gouverneur, a son logement sur la droite. Les Malades sont répartis dans les trois autres aîles. Au milieu de ce quarré est une grande Cour, & des deux côtés un beau Jardin, avec un vaste Cimetiere.

La Maison des Orphelins, où l'on reçoit aussi les Vieillards indigens, est un grand Edifice, qui n'a gueres moins de trois cens pieds en quarré, mais plus long que large. Il y a un beau logement pour le Maître, un autre pour la Maîtresse d'Ecole, & tout autour plusieurs petites Maisons fort proprement bâties, habitées par de pauvres vieilles gens. L'intérieur offre une vaste Cour quarrée, qui a plus de deux cens pas. Une des portes de ce Bâtiment donne dans la rue des Gueux verds, & l'autre mene sur le rempart, au Sud-Est de la Ville.

SUPPL. POUR LA DESCRIPT. DE L'ILE D'AMBOINE.

L'ancien Hôtel du Gouverneur, qui fait à préſent ſa demeure au Château, où il eſt logé en Prince, eſt ſitué à l'Orient, vis-à vis de la vieille Egliſe Hollandoiſe. C'eſt une fort grande Maiſon, rebâtie de planches en 1689, & ſur le derriere de laquelle regne une belle Gallerie, qui a plus de cent pieds de long & environ vingt de large, avec pluſieurs vaſte appartemens. A côté de cette Maiſon, eſt le Corps de garde du Gouverneur, & au-delà un Jardin magnifique, de deux ou trois arpens, où l'œil ſe promene entre une variété d'objets qui le ravit & qui étonne. On y voit une petite Ile, formée par les eaux du Way Tomo, & au milieu un Cabinet de verdure, orné de fleurs de toutes eſpeces, d'où l'on a les plus charmantes perſpectives qu'il ſoit poſſible de s'imaginer, vers les différens côtés de la Montagne.

Vis-à-vis de cette Maiſon, on a la vieille Egliſe Hollandoiſe, longue d'environ cent pieds, large de ſoixante, bâtie ſur une muraille de ſept à huit pieds de haut, mais le reſte de bois, très-proprement travaillé en dedans & en dehors. C'eſt dans cette Egliſe qu'on voit les Armes de tous les Gouverneurs Hollandois, qui en font le principal ornement. A côté, ou ſur le derriere, eſt l'Egliſe neuve, conſtruite de pierre & de forme octogone. Chacun de ſes pans a vingt-cinq pieds de large; ce qui fait deux cens pieds de tour. Sa hauteur eſt de ſoixante-ſeize pieds, dont trente pour la muraille juſqu'au toît, qui eſt couvert de tuiles & ſurmonté par deux Anges maſſifs, & par d'autres ouvrages de fer, d'un poids trop lourd pour que le Bâriment puiſſe long-tems réſiſter aux ſecouſſes de tremblemens de terre, dans un fond marécageux. On regrette que cette Egliſe ſoit ſituée trop à l'écart. Elle eſt parfaitement belle, bien éclairée, & toute la charpente intérieure eſt d'un travail auſſi exquis que le bois.

Le Magaſin aux Toiles de la Compagnie eſt dans le meilleur endroit de la Ville, vis-à vis du Château. Il eſt iſolé au milieu d'une Place, pour le garantir des accidens du feu, quoiqu'il ſoit d'ailleurs entierement bâti de pierre. C'eſt une grande Boutique, où la Compagnie fait vendre ſes toiles & ſes étoffes par un Adminiſtrateur qui y a ſon logement.

Maiſons d'Amboine.

Les Maiſons de la Ville ſont commodes. On y reſpire une grande fraîcheur, quoiqu'elles ſoient toutes de bois, & ſeulement d'un étage, à cauſe des fréquens tremblemens de terre. Les incendies ont cependant appris à ſe ſervir de tuiles, au lieu d'atap, dont il n'y a plus que les Maiſons des Inſulaires qui en ſoient couvertes. Leurs fenêtres ſont de roſeaux, & l'uſage des vîtres y eſt peu commun.

On fait monter le nombre des Habitans de la Côte Hitto à près de quinze mille ames, dont plus de quatre mille ſont capables de porter les armes, & environ deux mille *Datis*. On nomme ainſi ceux que le Gouvernement emploie, ſoit à ramer, ou à quelques corvées publiques. Chaque Famille eſt obligée de fournir pour cet uſage un Homme à ſes frais. Les Peuples de cette Contrée ſont Maures ou Mahométans, à la réſerve de cinq ou ſix petits Villages, qui ont embraſſé le Chriſtianiſme. Tous les Habitans de Leytimor en font profeſſion, ſi l'on en exempte quelques Maures qui ſont établis ſur la Montagne rouge. On compte, dans cette partie de l'Ile, ſix mille cinq cens ames, dix-huit cens Hommes de l'âge militaire, & ſix

cens soixante *Datis*. Parmi les dénombremens de chaque année, depuis 1688 jusqu'en 1708, il paroît que le nombre des Habitans d'Amboine a été ordinairement entre soixante-dix & quatrevingt mille ames, dont les Européens ne forment gueres que la quatrevingt-quinzieme partie.

SUPPL. POUR LA DESCRIPT. DE L'ILE D'AMBOINE.

Sous le Gouvernement d'Amboine on comprend dix autres Iles, qui sont de l'Oueſt à l'Eſt, *Bouro*, *Amblau*, *Manipa*, *Kelang*, *Bonoa*, *Ceram*, *Ceram Laout*, *Nouſſa-Laout*, *Honimoa*, ou *Liaſe*, & *Boang-Beſi* ou *Oma*.

Autres Iles de ce Gouvernement.

I. Bouro, qui eſt à douze ou quatorze lieues de la Pointe de Larike, à l'Oueſt d'Amboine, peut avoir dix-huit lieues en longueur, de l'Eſt à l'Oueſt, & treize en largeur, ou même plus, puiſqu'on lui en donne environ ſoixante-quatre de circuit. Cette Ile n'eſt pas peuplée à proportion de ſon étendue. On n'y comptoit, du tems de l'Auteur, que quatorze habitations d'Inſulaires, dont une ſeule étoit compoſée de Chrétiens, leur nombre n'alloit qu'à environ treize cens Hommes de Milice, & ſix cens Datis. Tous ces Villages, qui étoient autrefois diſperſés en divers endroits de l'Ile, ont été obligés de venir s'établir ſous le Fort-Hollandois, où ils ſe ſont réunis dans un grand Bourg, nommé *Cajeli*, & ſitué ſur le Golfe de ce nom. Cependant chaque Village a conſervé ſon propre Orancaie, c'eſt-à-dire, un Chef qui y commande. Ces Peuples ont été long-tems ſoumis aux Ternatois, & formoient anciennement une Nation aſſez puiſſante; mais leur révolte, ſous le regne de Mandarsjah, ayant attiré chez eux les Hollandois, alliés de ce Prince, qui les ont abaiſſés au point où ils ſont encore aujourd'hui, toutes les autres parties de l'Ile ſe trouvent déſertes, à la réſerve des Alfouriens, ou Montagnards ſauvages, qui occupent les hauteurs. Le premier Fort, que les Hollandois ont eu ici en 1657, n'étoit que de bois. Sept ans après, le Gouverneur d'Amboine y en fit conſtruire un de pierre, nommé d'abord *Cosburg*, & enſuite *Ooſtburg*, qu'un accident, que les Editeurs n'expliquent point, fit ſauter en 1689; & depuis ce tems on s'eſt contenté d'enfermer la Loge de bonnes paliſſades. Cette Loge porte le nom de *la-Défenſe*. On y tient un Sergent & trente Soldats. Le Chef eſt un Teneur de Livres, qui eſt parfaitement bien dans ce poſte; mais la Compagnie en tire peu de profit. Le principal Commerce qui s'y fait eſt en Pady & en Bois. *Cajeli* eſt dans une plaine marécageuſe, qui s'étend, plus d'une bonne lieue, entre les Rivieres *Way Souweill* & *Way Abbo*. Cette derniere Riviere eſt la plus grande de l'Ile, ſes eaux ſont fort troubles, mais paiſibles, ſi ce n'eſt dans la ſaiſon de pluies. Elle ſort d'un Lac interne, ſitué au haut d'une Montagne, d'où elle deſcend par trois cens quatrevingt huit ſinuoſités ſur le rivage. On peut la remonter pendant trois journées, ſans y toucher fond. Il y a beaucoup de Crocodiles dans cette Riviere, dont les bords ſont preſque partout couverts d'arbres fort touffus.

Ile de Bouro.

Forts Hollandois.

Le Golfe de Cajeli, qui s'enfonce environ deux lieues dans les terres, peut avoir une lieue & demi de largeur à ſon embouchure, formée du côté de l'Oueſt par la pointe de Liſſarteto, & par celle de Rouba à l'Eſt, d'où l'on vient à la Pointe la plus Orientale au Nord de l'Ile, nommée *Pela*, dont la diſtance du Golfe de Cajeli eſt comptée à quatre lieues. Il y en a bien deux, avant qu'on ait doublé cette Pointe. Depuis quelques années on y a établi de grandes ſcies pour le bois; ce qui y attire quantité de Bâtimens.

Golfe de Cajeli.

SUPPL. POUR LA DESCRIPT. DE L'ILE D'AMBOINE.

L'autre Pointe Orientale, au Sud, s'appelle *Batou rea*. Elle eſt environnée d'un Banc de rochers, de plus d'une lieue en rond, qui la couvre comme une eſpece de demi-lune. Depuis cette Pointe toute la Côte Méridionale eſt coupée par une infinité de Rivieres, dont quelques-unes ſont très conſidérables. Au bout Occidental, on a le Mont *Tomahou*, qui, par ſa hauteur ſe fait remarquer de fort loin en Mer; c'eſt le premier objet qu'on découvre dans l'Ile, en venant de Batavia. Les Hollandois le nomment communément *Mont de la Table*, parce qu'il eſt plat ſur ſon ſommet. On le tient pour inacceſſible d'un de ſes côtés. Entre ce Mont & la Pointe Nord-Oueſt, nommée *Balatteto*, on trouve encore quelques Rivieres, dont celle de *Way Nitou*, ou du Diable, qui ſort auſſi du Lac intérieur, eſt la principale. A l'Oueſt ſont deux petites Iles déſertes, nommées *Moamkou* & *Noambgul*, environnées de Bancs de rochers. Tous ces Parages en ſont remplis. Le rivage Septentrional eſt auſſi arroſé par une prodigieuſe quantité de Rivieres. Way Tima & Way Ila ont leur ſource dans un Lac intérieur. Le reſte de cette Côte n'offre rien de plus remarquable, juſqu'à la Pointe de Liſſatetto, où il y a un Chantier fort commode pour les Vaiſſeaux. En général, le rivage eſt des plus rians. Ce grand nombre de Rivieres, qu'on fait monter à plus de cent cinquante, y entretient une verdure continuelle, & d'eſpace en eſpace, on trouve par-tout d'épais bocages, qui donnent de la fraîcheur & de l'agrément aux environs.

Beaux bois & pâturages de Bouro.

L'Ile eſt renommée pour ſes beaux Bois, entre leſquels on diſtingue deux ſortes d'Ebenier, noir & blanc, & une troiſieme eſpece bâtarde, qui tient de la nature des deux autres. La Pointe de Balatetto en fourniſſoit anciennement, qui avoient juſqu'à cent pieds de hauteur. L'arbre Baſa, dont les Inſulaires formoient leurs Piques de bois, croiſſoit principalement ſur cette Pointe, qui en a retenu le nom. Les Hollandois s'en ſervent pour faire du charbon. On y trouve encore diverſes autres ſortes de bois, fort eſtimés pour les ouvrages de Ménuiſerie. On en conſtruit auſſi quantité de beaux Orembaies.

Les pâturages y ſont excellens; & le beurre, qu'on y fait, paſſe pour le meilleur de ces Contrées. Le Chef de la Loge Hollandoiſe a juſqu'à ſoixante & ſoixante-dix Vaches, qui lui en fourniſſent, & dont le Gouverneur d'Amboine tire auſſi ſa part. Le riz s'y cultive avec beaucoup de ſuccès. Il y croît une fort bonne eſpece d'orge, nommée *Ottong*, & le *Sago Borneo*, petite graine dont on fait une bouillie délicieuſe.

Intérieur de l'Ile.

On ne connoît gueres l'intérieur de l'Ile, qui eſt rempli d'affreuſe Montagnes & de vaſtes Forêts, inacceſſibles en pluſieurs endroits. Elles ſont le repaire de quantité de gros Serpens & d'autres Bêtes venimeuſes. Les bords des Rivieres ſont infeſtés de Crocodiles; mais ce qu'il y a de plus ſingulier, c'eſt un grand Lac interne, au ſommet d'une Montagne, qui occupe environ le milieu de l'Ile. Ceux qui l'ont viſité ont laiſſé des relations fort curieuſes de leur pénible Voyage.

Grand Lac viſité par quelques Voyageurs.

Voyage de Leipſig au Lac intérieur de Bouro.

Le premier fut Jean *Leipſig*, Chef de Bouro, qui s'y rendit au mois de Janvier 1668, dans un Orembaie, accompagné de quatre Soldats, & de quelques Orancaies du Pays. Ils partirent de Liſſela, du côté du Sud, en remontant la grande Riviere Way Ila, qui coule le long d'une vaſte Forêt,

Suppl. pour la Descript. de l'Ile d'Amboine.

si épaisse & si touffue, qu'il falloit comme percer à travers. La premiere nuit, qu'ils passerent dans cet affreux désert, fut si froide, qu'à peine pouvoit-on faire du feu, & qu'étant allumé, on le voyoit presqu'aussitôt s'éteindre. Des arbres, qui paroissoient de la grosseur d'un Homme, n'avoient qu'un ou deux pouces d'épaisseur, tant ils étoient chargé de mousse, & si freles, que souvent lorsqu'on vouloit s'appuyer contre, ils venoient tout-à-coup à se rompre. On n'y apperçut aucune espece d'animaux, mais seulement un grand nombre de Pourceaux qui s'y étoient fort multipliés, parce que les Maures n'en mangent pas la chair. Le lendemain, ils continuerent leur route dans ce Bois, en suivant la même Riviere, qu'ils laisserent sur la gauche le troisieme, pour entrer dans une belle Vallée, où ils s'arrêterent cette nuit là, & se reposerent un peu de leurs fatigues. Après avoir encore employé deux jours à monter & descendre de fort hautes Montagnes, avec beaucoup de peine & de dangers, au travers d'une multitude de Sangsues, de la grosseur du petit doigt, & dont ils étoient cruellement tourmentés, ils arriverent le sixieme jour prés d'une grande Plaine, qui s'étend jusqu'au bord du Lac, dont l'éloignement de la Côte Septentrionale ne leur parut que de cinq à six lieues: aussi n'avoient-ils gueres fait plus de chemin, retardés par les obstacles qu'ils avoient eus sans cesse à surmonter. Ils virent, dans cette Plaine, quelques vergers plantés d'arbres fruitiers comme ceux d'Amboine, & des Cabanes dispersées, dans une desquelles ayant passé cette derniere nuit, ils trouverent une quantité de Pisang, & des Troupeaux de Pourceaux: mais les Alfouriens, ou Montagnards Sauvages, avoient pris la fuite à leur approche. Cependant ils revinrent le lendemain & leur montrerent l'usage qu'ils faisoient de ces Porcs, pour prendre des Sangliers. Ils offrirent aux Hollandois du *Saguweer* à boire. Ces bonnes manieres les engagerent à passer deux autres nuits dans la Cabane; après quoi, ils eurent une demie journée de marche pour se rendre au Lac, dont les bords étoient par-tout fangeux, & couverts de roseaux en quelques endroits. Selon leur estime, il peut avoir une bonne lieue & demie de large. Ses eaux sont pures, au rapport de Leipsig, qui n'étoit pas d'accord sur ce point avec les Soldats. On y trouva beaucoup de Canards sauvages & de Plongeons, mais pas d'autre Poisson que des Anguilles. Un méchant canot, fait d'un tronc d'arbre, faillit de renverser un Soldat, qui s'y étoit hasardé. Les Hollandois crurent remarquer, au milieu du Lac, une petite Ile où croissoient quelques broussailles. On leur fit entendre que pendant les Ouragans il s'y élevoit des vagues comme en pleine Mer. Leur dessein étoit de mettre à flot quelques pieces de bois, pour pénetrer plus avant; mais les Alfouriens s'y opposerent. En vain Leipsig s'efforça de les y faire consentir, par toutes sortes de politesses, il ne put en persuader que huit, qui l'avoient accompagné depuis le dernier gîte, encore étoient-ils farouches, & si peu versés dans la Langue du Pays, qu'on ne pouvoit en tirer de grands éclaircissemens. Ils ne faisoient aucun cas des vêtemens qu'on leur offroit, & l'argent ne les flattoit pas plus. Accoutumés, dès leur plus tendre jeunesse, à la rigueur du climat, ils n'en ressentoient pas les incommodités, & marchoient nuds, à la réserve d'une ceinture d'écorce d'arbre, qui leur couvroit les parties naturelles. On leur vit des sabres & des couperets; preuve qu'ils vi-

SUPPL. POUR LA DÉSCRIPT. DE L'ILE D'AMBOINE.

voient en bonne intelligence avec les Habitans du rivage, puiſqu'ils ne pouvoient ſe procurer ces armes d'ailleurs, encore moins les fabriquer eux-mêmes. Ils inviterent Leipſig à boire avec eux le Matakau, ce qu'ils regardent comme une eſpece de ſerment, par lequel ils vouloient s'aſſurer que les Hollandois étoient venus dans de paiſibles intentions, & non pour obſerver leur Pays. Ils ſe défioient que leur but ne fût de les réduire à la ſervitude, qu'ils craignoient plus que la mort.

Le même jour les Hollandois ſe remirent en marche pour leur retour, & traverſerent d'abord pluſieurs vergers des Alfouriens, le long du Lac, en tirant vers l'Eſt, juſqu'à une Riviere fort rapide, qui ſelon toute apparence, va ſe jetter dans le Golfe de Cajeli, & ſur le bord de laquelle ils camperent cette nuit. A peine y furent-ils arrivés, qu'ils ſe virent abandonnés de tous les Alfouriens, ce qui les mit dans le dernier embarras. Les Guides qu'ils avoient toujours eus près d'eux, les conduiſirent le lendemain par des Montagnes affreuſes, des Rochers eſcarpés & des chemins épouvantables, inacceſſibles pour des Hollandois. On s'apperçut trop tard qu'on étoit fort mal mené, peut-être à deſſein; mais, dans l'impoſſibilité de retourner en arriere, il fallut faire de néceſſité vertu, & tâcher de s'ouvrir un paſſage cent fois au péril de la vie, ſi l'on ne vouloit périr de faim & de miſere dans les Bois. Le ſoir, on ſe trouva au bord de la Riviere Way Nipel, qui prend auſſi ſa ſource dans le Lac. Les deux jours ſuivans, ils ne purent avancer dans ces Montagnes, à cauſe des groſſes pluies & de l'indiſpoſition de Leipſig, qui étoit d'une extrême foibleſſe; mais ils firent encore trois journées d'une marche ſi forcée, à travers des Bois épais, qu'ils ſe retrouverent enfin ſur le rivage Septentrional, près de l'embouchure du Way Nipel, d'où prenant un Champan de Liſſela, ils ſe rendirent à Cajeli, aprés vingt jours d'abſence.

Le Gouverneur Van der Stel tente le même Voyage.

Les ſuites de ce Voyage furent ſi malheureuſes pour eux, que pluſieurs en demeurerent perclus, & que pendant long-tems il ne ſe trouva plus de Curieux qui vouluſſent l'entreprendre, juſqu'en 1710, qu'Adrien Van der Stel, Gouverneur d'Amboine, réſolut de le faire en perſonne. La Flotte des Corracores, ſur laquelle il faiſoit ſa tournée étant arrivée à Bouro, il chercha des informations, ſur la route qu'il falloit tenir pour ſe rendre au Lac interne, mais les Habitans, même les plus âgés, n'étoient pas capables de lui donner les éclairciſſemens qu'il deſiroit. Après bien des perquiſitions inutiles, on lui amena un *Orang Touha* de Liſſela, qui déclara avoir entendu dire que le chemin commençoit à la Riviere Way Nipel ſur le rivage de Liſſela, d'où l'on ſe rendoit en deux journées, à une petite Négrerie d'Alfouriens nommé *Fnabo*, & que de-là il y avoit encore deux bonnes journées juſqu'à *Wakaholo*, Habitation des Alfouriens voiſins du Lac, qui commerçoient avec ceux de Fnabo, & ces derniers avec les Alfouriens du rivage; ajoutant qu'un de ceux-ci, nommé *Wanebo*, qui alloit ſouvent de Liſſela à Fnabo, pourroit leur en apprendre davantage. Le Gouverneur ayant ordonné qu'on fit avertir cet Alfourien, tandis que la Flotte s'avanceroit de ce côté-là, Wanebo vint à ſa rencontre, près de la Riviere *Way Pouteh*, du reſſort de Tagaliſſa, & promit au Gouverneur de lui montrer le meilleur chemin juſqu'au Lac. On paſſa la nuit dans cet endroit;

endroit ; & le lendemain matin, premier de Novembre, la Flotte continua sa route vers Lissela, aux environs de la Riviere Way Nipel, où le Gouverneur, ayant fait mouiller, descendit à terre, dans l'opinion qu'on alloit se mettre en marche. Mais il fut surpris d'entendre dire ici à Wanebo, que le chemin le long de cette Riviere, étoit trop pénible pour des Européens, & qu'il conseilloit de retourner avec la Flotte jusqu'à la Riviere de Way Pouteh, d'où l'on étoit parti le matin, où l'on trouveroit un chemin beaucoup plus commode & tout aussi court. On lui demanda pourquoi il ne l'avoit pas fait connoître la veille, au lieu de fatiguer sans nécessité les Rameurs ? sa seche réponse fut qu'il n'y avoit pas pensé. Cependant le Gouverneur jugeant à propos de suivre son conseil, les Corracores revirerent de bord, & revinrent à Way Pouteh, où l'on dîna ; & pour animer l'Alfourien, Van der Stel le fit asseoir à table à son côté. Vers cinq heures, tout le cortege se mit en marche, à une portée de mousquet de la Riviere, qu'ils passerent plusieurs fois. Après s'être avancés environ une lieue & demi, la nuit les obligea de faire halte. Le lendemain, il fallut encore traverser à tous momens la même Riviere, qui coule en serpentant jusqu'au rivage. A une lieue de l'endroit où l'on avoit passé la nuit, on trouva une Cabane d'Alfouriens, mais déserte. On en avoit vu deux la veille, qui n'étoient pas si bien bâties. Il y avoit, près de la derniere, un Jardin, abondamment pourvu de diverses sortes de plantes. Une demi lieue plus loin, on quitta la Riviere Way Pouteh, pour suivre celle de *Roang*, sur la droite, où l'on rencontra une infinité de rochers, qu'on ne franchit qu'avec beaucoup de peines & de dangers. Enfin, l'on se rendit au pié d'une Montagne fort roide, nommée *Flehit* par les Alfouriens, dont l'accès parut d'autant plus difficile que c'étoit une espece de sable mouvant, entremêlé de petits cailloux, qui, venant à se détacher au moindre choc, en entraînoient quantité d'autres jusqu'au bas. Cependant on entreprit de monter : mais lorsqu'on fut parvenu à certaine hauteur, comme le chemin empiroit toujours, que les bagages restoient en arriere, & que le Guide rioit d'un embarras, qu'il comptoit pour rien au prix des obstacles qu'on auroit à surmonter dans le trajet d'une autre Montagne voisine, le Gouverneur crut que ce seroit tenter l'impossible que de vouloir pousser plus loin ce Voyage, & les ordres furent, aussi-tôt donnés pour la retraite. Cependant un Sergent nommé Conrard *Keller*, à la tête de six autres Hollandois & de quelques Insulaires, obtint la permission de passer outre, & c'est sa Relation qu'on va suivre.

SUPPL. POUR LA DESCRIPT. DE L'ILE D'AMBOINE.

Van der Stel est obligé d'abandonner son dessein.

» Depuis notre séparation du Gouverneur, nous avons trouvé le reste du » chemin incomparablement plus pénible. Souvent il nous a fallu grimper » des rochers, où il ne pouvoit passer qu'un Homme de front. Cette re- » doutable Montagne que nous avions à traverser, nous avançoit de deux » jours.

Rapport d'un Sergent de sa suite.

» Le six, nous arrivâmes près du Lac. Quand nous manquions d'eau, les » Maures coupoient un Bambou, & nous présentoient sa liqueur, qui sert » de boisson ordinaire aux Habitans. Nous n'avons vû, ni champs de riz, » ni marécages ; & les arbres n'étoient pas chargés de mousse comme du » tems de Leipsig, parce que nous étions dans la Mousson seche, ce qui fait » d'abord une grande différence. Les nuits étoient aussi plus tempérées. Ce

SUPPL. POUR LA DESCRIPT. DE L'ILE D'AMBOINE.

» que nous trouvâmes de plus remarquable sur notre route, fut deux petites » Collines, de la forme d'un Canal, remplies d'eau en dedans, & revêtues » en dehors d'une mousse épaisse, qui, continuellement humectée, produi- » soit un effet charmant par la variété de ses couleurs. Certains Oiseaux, » d'une beauté parfaite, qui ont le corps de la grosseur des Serins de Ca- » narie, la tête noire, le col rouge, avec un cercle blanc autour, & les » plumes d'un jaune d'or éclatant, nous firent entendre un ramage des plus » délicieux. Le Lac a environ trois lieues & demie de large. Il est presque » par tout rond, & peut avoir quinze à seize brasses de profondeur vers le » milieu. On n'y pêche que des Anguilles, grosses comme la cuisse d'un » Homme. Je m'étois mis dans un petit Canot, pour en reconnoître mieux » la situation; mais le vent m'obligea bien-tôt de revenir au rivage. Le Lac » est sur la pente d'une Montagne, & l'eau y entre par la Riviere *Rey-Sale*, » avec plus de rapidité qu'elle ne s'écoule dans celle de *Way Nipel*. J'avois » envie de remonter la premiere de ces deux Rivieres, d'autant plus que » l'Orancaie, qui y commande, étoit descendu vers nous; mais les Alfou- » riens refuserent de m'y conduire, sous prétexte qu'il pourroit m'arriver » quelque catastrophe. Ces Habitans nous parurent doux & sociables. Ils ne » vivent que d'Anguilles, de Pisang & de racines. Nous n'y vîmes point » d'Arbres fruitiers. Ils n'avoient, ni Bétail, ni Poules, mais seulement » quelques Porcs. Nous en achetâmes deux, dont nos Guides ne voulurent » pas goûter, parce qu'il n'étoit pas raisonnable, dirent-ils, qu'ils mangeas- » sent d'une chose qui leur avoit été payée. Leurs Maisons sont dispersées, » & l'on n'en trouve jamais plus de trois ou quatre ensemble. La principale » Habitation, qui est sur le bord du Lac, se nomme *Wakaholo*. Après y » avoir passé la journée du lendemain, nous en partîmes le 8 au matin, & » nous arrivâmes heureusement, le quatrieme jour, au rivage. On craignoit » qu'il n'y eût des Girofles sur la Montagne; mais nous n'y en avons » point apperçu. Il faut néanmoins qu'il y aît quelque chose que les Habi- » tans ne veulent pas nous faire connoître ».

Autre Relation.

Mars, maître d'Equipage, qui fit ce Voyage la même année, avec le Chef de la Loge de Bouro, en a fait le récit suivant à l'Auteur. Le premier jour étant parti de Cajeli dans un Bateau, il vint jusqu'à Way-Nipel, d'où il ne mit que quatre jours à faire le reste du chemin. A son arrivée dans les environs de Wakaholo, il y trouva encore l'Orancaie de cette Habitation, Vieillard aux cheveux gris, qui, trente deux ans auparavant, avoit accompagné Leipsig sur le bord du Lac. Selon Mars, ce Lac est situé deux lieues plus au Sud que dans la Carte, & sa distance du rivage septentrional, ne va pas même à trois lieues. Il lui en donne six de circuit, deux de longueur, & une & demie de large : sa profondeur vers le milieu est de vingt brasses. Mars n'y vit pas cette petite Ile, dont les Insulaires racontoient des merveilles; mais on voulut lui persuader qu'elle étoit alors inondée. L'Anguille est le seul Poisson que ce Lac nourrisse. Les Cercelles & les Canards sauvages y paroissoient en grande troupe, & les Hollandois de la suite de Mars en tuerent plusieurs à coups de fusil, sans égard aux représentations des Alfouriers, qui sembloient craindre que cette hardiesse ne fût punie par quelque violent orage. Les Orancaies des Alfouriens & ceux du

rivage, enfoncerent chacun une baguette dans l'eau, en ſigne de paix & d'amitié. Tous les Habitans des environs étoient accourus pour jouir du ſpectacle. Leur nombre pouvoit monter à cent ſoixante Hommes, quatre-vingts Femmes, & une cinquantaine d'Enfans. Leurs Cabanes diſperſées autour du Lac, forment divers petits Hameaux, dans chacun deſquels on ne comptoit que quinze à vingt perſonnes. Ce ne ſont par-tout que hautes Montagnes, dont le pié commence immédiatement au bord du Lac, ſans laiſſer aucune Plaine entre-deux. Le froid extrême qui regnoit dans ce triſte ſéjour, en augmentoit encore les horreurs. Enfin Mars, n'ayant trouvé que des ſujets de regretter ſes peines, eut du moins la ſatisfaction de regagner le rivage au bout de deux jours, en deſcendant par le Sud; mais il eut à faire une route d'autant plus longue par Mer, pour revenir à Cajeli de l'autre côté de l'Ile.

SUPPL. POUR LA DESCRIPT. DE L'ILE D'AMBOINE.

II. L'Ile d'*Amblau*, nommée auſſi *Belauw* par les Habitans du Pays, eſt la ſeconde en même ordre, du Département d'Amboine. Elle eſt ſituée au Sud de la Pointe Orientale de Bouro, dans la diſtance de deux bonnes lieues, & paroît un peu tournée au Sud-Oueſt & au Nord-Eſt. Sa figure eſt à peu-près ovale. On lui donne une lieue & demie de longueur, ſur une de large. Anciennement cette Ile étoit fort peuplée, & contenoit juſqu'à quinze Villages, qui par la ſuite des tems ont été réduits à neuf, dont les Habitans montoient à dix-huit cens quinze ames, quatre cens dix-neuf Hommes de Milice, & cent quatre-vingt trois Datis. Ile d'Amblau.

Les Hollandois ont eu en divers tems, à Amblau, pluſieurs Redoutes, pour tenir en bride les Inſulaires, qui en ont ſouvent maſſacré les Garniſons. Mais depuis bien des années, on s'eſt contenté d'y envoyer une ſimple Garde, d'un Caporal & de trois ou quatre Hommes, qui n'y font pas même un ſéjour conſtant, & qu'on en retire dès qu'on ne les y croit plus néceſſaires.

Le Pays eſt pauvre, & ne produit pas aſſez de Sagu pour fournir aux beſoins des Habitans, qui ſont obligés de faire venir de Bouro leur principale ſubſiſtance. L'Ile eſt remplie de Montagnes, cependant il y a quantité de Rivieres, toutes fort petites. On en connoît onze par leurs noms, & peut-être s'y en trouve-t'il davantage. La Pointe du Sud-Oueſt, que les Hollandois nomment le *Capuchon de Moine*, paroît de loin comme une Ile ſéparée, fort étroite, haute & pierreuſe. Toute la côte eſt bordée d'une chaîne de rochers.

III. *Manipa*, *Herrea*, *Baſia* ou *Condea*, troiſieme Ile du Gouvernement d'Amboine, a près de quatre lieues en longueur, de l'Eſt à l'Oueſt, & ſa largeur eſt d'environ une lieue & demie. Sa ſituation, entre Ceram, à l'Orient, & Bouro, au Couchant, la met à une égale diſtance de ces deux Iles, qui en ſont l'une & l'autre éloignées de cinq lieues. On comptoit anciennement dans cette Ile, pluſieurs gros Villages, qui pouvoient mettre quatre cens dix Hommes ſous les armes, & fournir deux cens cinquante-ſix Datis. Le nombre des Habitans étoit d'environ ſeize cens; mais les guerres qu'ils ſe ſont attirées par leur perfidie pour les Hollandois, les ont preſque réduits à rien, & ce qui en eſt reſté, à été obligé de venir s'établir ſous le canon de la Redoute *Wantrow*, ou *la Défiance*, dont la Garniſon conſiſte en vingt Ile Manipa.

SUPPL. POUR LA DESCRIPT. DE L'ILE D'AMBOINE.

Hommes, aux ordres d'un Sergent, qui eſt en même-tems Chef de ce poſte. La Compagnie n'en retire aucun profit, depuis que les Girofles ont été détruits, mais il eſt toujours de ſon intérêt d'empêcher que les Inſulaires ne ſe mêlent de ce Commerce. On découvre, dans l'Ile, quatre grandes Montagnes, qui leur ſervoient autrefois d'aziles, & où ils s'étoient bien fortifiés. La redoute *Wantrow* eſt ſituée au Sud de l'Ile. Une lieue plus loin à l'Eſt, on entre dans une Baie, devant laquelle, à une demie lieue du rivage, eſt la petite Ile *Pulo Touhan*, ou *des Pigeons*, ainſi nommée, par la quantité de ces Oiſeaux qu'on y trouve. Le terrein en eſt bas, & environné d'un grand banc de rochers, à l'exception de ſon côté ſeptentrional, où il y a une Anſe toute bordée d'arbres. Au Nord de Manipa eſt une autre Baie, qui répond à la premiere, & à quelque diſtance en Mer une ſeconde Ile, plus petite que l'autre, nommée l'Ile des *Patates*, parce que cette eſpece de racines y croît fort abondamment. Le bout oriental de Manipa, au-delà de ces deux Baies, ſe termine par une Pointe étroite, nommée *Ouwane*, qui s'étend à une lieue & demie, & qui eſt auſſi toute environnée de rochers. Au Nord-Oueſt on a encore la petite Ile *Muskite*, ou des *Moucherons*, qui eſt fort baſſe, & deux autres à l'Oueſt, dont l'une n'eſt qu'un roc eſcarpé, auquel on a donné le nom d'*Ile du Diable*. La pointe occidentale de Manipa, qui eſt à l'oppoſite, porte celui de *Sieel*, ou de *Nourou*. De côté & d'autre de la Redoute regne un grand banc de Rochers; ce qui fait que les Vaiſſeaux ſont obligés de mouiller à une lieue du rivage.

Iles des Pigeons.

Ile des Patates.

Ile Muskite.

Ile du Diable.

Ile Kelang.

IV. *Kelang*, quatrieme Ile du Gouvernement d'Amboine, eſt ſituée à deux lieues au Nord de Manipa. Sa forme eſt preſque quarrée. On lui donne une lieue & demie d'étendue; mais à l'un de ſes bouts, elle eſt plus large que longue. On y comptoit autrefois huit gros Villages, qui pouvoient contenir environ ſept cens ames, dont cent quatre-vingts Hommes de Milice, & quatre-vingt-dix Datis. Ils dépendoient de trois Bourgs principaux, nommés *Hatapouteh*, *Salatti* & *Kelang*. Leur ſituation avantageuſe ſur des rochers eſcarpés & des Montagnes inacceſſibles, où les Habitans s'étoient fortifiés, les rendoit formidables aux Hollandois. Ils ſont cependant venus à bout de les réduire. Leurs Chefs ont été envoyés à Batavia, & la plupart des Inſulaires tranſportés à Manipa. Cet Ile eſt pauvre, & ne produit que peu de Sagu; mais en échange, on en tire de bon bois de conſtruction, ſurtout des ſapins, dont les Habitans vendent la réſine. Le Pays eſt arroſé par une belle Riviere, qui coule au pié d'une haute Montagne. L'entrée en eſt formée par divers Bans de rochers. On y voit auſſi une eau interne, nommée *Ala*, qui, de même que la Riviere, ſervoit aux Inſulaires pour y retirer leurs Bâtimens & ceux des Ennemis des Hollandois.

Entre cette Ile & celle de Ceram, ou *Houwamohel*, eſt une autre petite Ile, d'une lieue de longueur ſur un quart de lieue de large, nommée *Pulo Bahi*, ou l'*Ile des Porcs*, qui n'eſt peuplée que de ces animaux, parce qu'on n'y trouve pas d'eau douce. Elle eſt remplie de hautes Montagnes & de Bois. Le petit Détroit, qui la ſépare de la Côte de Houwamohel, a environ un quart de lieue de large. Les Hollandois l'ont nommée *la Paſſe de Naſſau*, parce que la Flotte de Naſſau y paſſa en 1623, pour ſe rendre à Amboine. Le courant y eſt ſi rapide, que les petits Bâtimens ne ſauroient y tenir par le

Ile des Porcs.

moindre vent, ſans ſe mettre en danger d'être briſés contre le rivage. Du côté de Kelang, il y a auſſi une petite Paſſe, beaucoup plus étroite que la premiere.

Ile Bonoa

V. *Bonoa*, cinquieme Ile du même Gouvetnement, eſt ſituée à trois lieues au Nord de Kelang, & deux à l'Oueſt de Ceram. Elle a trois lieues de long, ſur environ la même largeur. Toute l'Ile eſt remplie de Montagnes & de rochers, principalement du côté de l'Oueſt, où l'on trouve une grande Baie, au travers de laquelle eſt une petite Ile, nommée *Nouſſa Boan*, dont le terrein eſt auſſi fort élevé & montueux. Ce rivage offre une eau interne, & deux petites rivieres, dont les bords étoient autrefois fort peuplés; on comptoit dans l'Ile juſqu'à treize Villages, qui pouvoient fournir trois cens trente hommes de Milice, & cent trente Datis. Le nombre des Habitans montoit à douze cens, dont cinq cens avoient embraſſé le Chriſtianiſme. Ces Inſulaires, à l'exemple de ceux de Kelang, ayant levé l'étendard de la révolte, ont été tranſportés auſſi ſous le canon de Manipa, & leurs Chefs envoyés à Batavia ou ailleurs. Un ſeul Capitaine, dont la fidélité étoit reconnue, obtint la permiſſion de reſter dans l'Ile avec les Chrétiens de ſon diſtrict, & quelques Payſans qui occupoient les hauteurs. Le Pays eſt pauvre, & les Habitans ne vivent que de la culture de leurs terres.

Ile Louhou.

Quoique les Hollandois aient été ſi long-tems en poſſeſſion de Bonoa, ce n'eſt que depuis peu d'années qu'ils ont découvert avec beaucoup de ſurpriſe, que cette Ile eſt diviſée par un bras de Mer en deux parties, dont la plus conſidérable, ſituée du côté de Houwamohel, porte le nom de *Louhou*, & l'autre eſt proprement l'Ile de *Bonoa*, qui n'a jamais été habitée, parce que le terrein en eſt fort pierreux. Mais elle ſervoit de retraite aux Inſulaires, qui, par cette raiſon, tenoient la choſe ſecrette. Tandis que les Hollandois faiſoient la garde d'un côté, les Bâtimens de leurs Ennemis s'échappoient entre ces deux Iles; ce qu'on ne comprenoit pas autrefois.

Ile de Ceram.

VI. *Ceram*, la ſixieme & la plus grande de toutes les Iles du Gouvernement d'Amboine, a ſoixante lieues de long, de l'Eſt à l'Oueſt, & douze à quinze lieues de large en quelques endroits. On la diviſe en grande & petite Ceram. L'ordre de la Deſcription demande que nous commençions par cette derniere partie, qui eſt la plus occidentale. On lui donne communément le nom de *Houwamohel;* mais, dans les Auteurs Portugais, elle eſt connue ſous celui de *Veranola*. Son étendue, du Nord au Sud, eſt d'environ dix lieues, & ſa plus grande largeur de quatre à cinq lieues. C'eſt une Preſqu'Ile, qui tient à Ceram par une langue de terre d'une petite lieue de large, qu'on nomme le *Pas de Tanouno*. La pointe méridionale de Houwamohel, appellée *Sihel*, & par les Hollandois *de drooge ryſthoek*, n'eſt qu'à deux lieues de la Côte Hitto. L'abord en eſt dangereux, à cauſe des rochers dont cette pointe eſt compoſée, & qui paroiſſent comme une muraille, de ſes deux côtés, ſans aucun mouillage à une bonne diſtance. On ne trouve point d'eau dans les environs. On comptoit anciennement, dans cette Preſqu'Ile, une quarantaine de Villages, qui dépendoient de trois Bourgs principaux, nommés *Cambello*, *Leſſidi* & *Louhou*. Les deux premiers étoient ſitués à l'Oueſt, & le dernier à l'Eſt. Cambello fut d'abord le centre du Commerce des Clous de Girofle, que les Habitans de ce Bourg ſe vantoient d'avoir

Houwamohel.

Pas de Tanouno.

Cambello.

SUPPL. POUR LA DESCRIPT. DE L'ILE D'AMBOINE.

Leſſidi, Louhou.

apporté, les premiers, des Iles Moluques dans celle d'Amboine. Les Nations étrangeres, attirées par cette précieuſe marchandiſe, y abordoient en foule, malgré les incommodités de la Rade. Avant ce tems, Leſſidi l'emportoit beaucoup ſur Cambello; mais Louhou étoit, à divers égards, le plus conſidérable des trois, & c'eſt là que les anciens Gouverneurs pour le Roi de Ternate avoient établi leur réſidence ordinaire, juſqu'en 1620, qu'ils ſe retirerent à Lucielle, pour s'y fortifier contre les Hollandois. Cependant, en ayant été chaſſés en 1637, ils revinrent occuper leur premier poſte.

Forts Hollandois.

Les Hollandois ont eu, à Cambello, un Fort de pierre, nommé *Hardenberg*, un autre à Leſſidi, un troiſieme à Louhou, nommé *Overburg*, & un quatrieme entre Cambello & Leſſidi, ſans compter trois Forts de bois, ou Loges enfermées de paliſſades, dans d'autres endroits plus éloignés. Après le maſſacre général de leurs Garniſons, arrivé en 1651, & le dépeuplement de Houwamohel dont il fut ſuivi en 1655, il n'eſt reſté de toutes ces Places que la Forteresſe d'Overburg, qui occupe un eſpace de cinquante-quatre piés en quarré, & où la Compagnie entretient une Garniſon de vingt Soldats, ſous les ordres d'un Sergent qui releve du Commandant de la Côte Hitto. Cette Garde eſt chargée de viſiter continuellement le Pays, pour détruire tous les arbres d'Epiceries, qui s'y trouvent encore en grand nombre. Elle doit auſſi donner une attention particuliere aux entrepriſes du dehors, & veiller ſur le bois de Sagu de la Compagnie, qu'on a coutume d'affermer, pour trois ans, à quelques Bourgeois d'Amboine.

Côte orientale d'Houwamouhel.

De Louhou relevoient tous les Villages de la Côte orientale de Houwamohel, au nombre de dix-ſept, qui y portoient leur Girofle à vendre. Au Nord de ce Bourg, la Negrerie de *Serolauw* avoit dans ſon diſtrict des arbres dont on recueilloit juſqu'à un Bahar, ou cinq cens cinquante livres de Clous. Laala, où les Hollandois avoient élevé un Fort de bois, étoit renommé par ſes Forêts de Sagu, qui s'étendoient au-delà de Locki, autre lieu célebre, dont les Gouverneurs de Ternate avoient fait une de leurs plus fortes Places. Luciela ne l'étoit pas moins, par ſa ſituation avantageuſe. Depuis le Cap de ce nom, qu'on appelle auſſi *Houlong*, la Côte tourne au Sud-Oueſt, & ſe rétrécit d'une lieue en largeur vers Louhou, d'où elle court au Sud juſqu'à la Pointe de Sihel, dans la diſtance d'environ quatre lieues, & forme encore quelques autres petites Pointes & Baies, dont la principale eſt celle de *Pica*, que les Hollandois ont nommée la Baie de *Coeſcoes*, & qui étoit autrefois le rendez-vous de la Flotte des Coracores.

Quand on a paſſé la Pointe de Sihel, à deux lieues & demie au Nord ſur la Côte occidentale, le premier objet digne d'attention que préſente le rivage, eſt un grand roc, connu ſous le nom de *Batou-Loûbang*, au pié duquel la Nature ſemble avoir pris plaiſir à former divers Antres, fort profonds, dont l'extérieur reſſemble aſſez aux portes d'une Ville avec ſes murailles. Ces grottes ſervent à ceux qui, ſurpris par la nuit, ne trouvent pas d'autre retraite pour attendre le retour de la lumiere, quoique le ſéjour en ſoit affreux, & dangereux même, par les Serpens & d'autres Bêtes venimeuſes qui s'y trouvent. Deux petites lieues plus loin, on arrivoit au fameux Bourg de Cambello, ſéparé de celui de Louhou par une haute Montagne, au tra-

vers de laquelle les Habitans se rendoient, en moins de deux heures, de l'un à l'autre rivage. De la Pointe de Sihel, jusqu'ici, dans l'étendue d'environ quatre lieues, le Pays même n'en a pas tout-à-fait une de largeur; mais, au-delà de Cambello, la Côte s'avance bientôt de deux, de trois, & enfin d'environ quatre lieues à l'Oueſt. Une lieue & demie au-delà de ce Bourg, étoit ſitué Leſſidi, derriere deux grandes Montagnes. A même diſtance, au Nord de Leſſidi, étoit le Bourg d'*Erang*, dans une contrée dont les charmes naturels retracent l'idée d'un Paradis terreſtre. La belle Riviere Ajer-Mira, n'en eſt éloignée que d'une demie lieue. Le Pays continue de s'élargir à l'Oueſt pendant une lieue & demie, vers la Pointe qui forme la Paſſe de Naſſau, entre Houwamohel & l'Ile des Porcs. Après cette Pointe, la Côte court à l'Eſt, & les terres vont toujours en rétréciſſant, par quantité de petites Baies & Pointes, juſqu'au Pas de Tanouno. A trois lieues d'Ajer-Mira, au Nord-Eſt, on trouvoit *Aſſahoudi*, Village dont les Habitans s'étoient rendus redoutables à leurs voiſins par leurs Pirateries. Les Hollandois ne ſont parvenus à les détruire, qu'après bien des peines & des pertes, autant à cauſe des ſecours qu'ils recevoient des Macaſſars, des Malais, des Ternatois, &c. que par la quantité de Forts dont ils s'étoient couverts, & par la difficulté qu'il y avoit à les ſuivre dans leurs retraites ſouterraines & imperceptibles, au pied de la Montagne, d'où ils faiſoient des ſorties continuelles ſur leurs Ennemis, & toujours avec quelque nouvel avantage. Au devant de cette Montagne, on a en Mer pluſieurs petites Iles, dont la principale porte le nom de *Nouſſa-Nitou*, Ile du Diable, autrefois défendue par un Forr. Les autres ſont plus au Nord-Eſt, vers la Pointe de Tapi, qui eſt entre deux Baies aſſez profondes, nommées *Gyſels* & *Hatahouli*; dont la derniere forme, dans les terres, pluſieurs mares d'eau ſingulieres, au-delà deſquelles eſt un grand Lac interne, nommé *Tehoumina*, qui s'écoule dans la Mer par des Canaux ſouterains, à travers quelques rochers. Toutes ces eaux ſont remplies de Caymans. Le terrein, juſqu'au Pas de Tanouno, eſt fort marécageux, & n'offre rien de plus remarquable.

On prétend que le nombre des Habitans de Houwamohel montoit autrefois à douze mille, dont deux mille trente hommes de Milice & mille quarante-cinq Datis. Leurs débris ont été tranſportés à Amboine, & dans d'autres Iles voiſines; de ſorte que le Pays eſt entierement déſert, quoique ce ſoit une des plus fertiles Contrées des Indes.

Grande Ceram.

La grande partie de Ceram ſe diviſe auſſi en Côte ſeptentrionale & méridionale. Sa longueur eſt de cinquante lieues, ſur environ quinze de large. Au Nord du pas de Tanouno, la Baie, qui le forme du côté de l'Oueſt, eſt toute parſemée de Bancs de rochers & de petites Iles, dont la principale, nommée *Nouſſa Ela*, n'a pas moins d'une lieue d'étendue; mais elle eſt ſans eau & ſans Habirans. Son rivage extérieur eſt garni d'un Banc de rochers. A l'Orient, le Canal qui la ſépare de la Côte de Ceram, ſe trouve reſſerré par un autre Banc, d'une lieue de largeur, qui regne devant une Pointe étroite & longue de cinq quarts de lieue du Nord au Sud, derriere laquelle eſt une petite Anſe, qui en fait comme une Preſqu'Ile. Au-delà de ce Banc, que les Inſulaires nomment *Hatouaſſa*, on entre dans une Baie qui s'étend du Sud-Eſt au Nord-Oueſt, à la diſtance d'une petite lieue en quarré, ter-

Ile Nouſſa-Ela.

SUPPL. POUR LA DESCRIPT. DE L'ILE D'AMBOINE.

minée par une Pointe droit à l'Oueſt ; & lorſqu'on a paſſé cette petite Pointe, on rencontre la Baie de *Cawa*, qui eſt fort ſpacieuſe. La petite Ile *Toppers Hoedje*, ou *Nouſſa-Camou*, n'en eſt gueres éloignée. On voit, dans tous ces parages, quantité de *Doujongs*, ou Vaches Marines, que quelques-uns prennent pour des Sirennes. Entre la Riviere de *Cawa* & celles de *Wayholo*, à une lieue l'une de l'autre, on trouve encore une Baie, à peu près de la même forme que la précédente, & ſuivie auſſi d'une Pointe fort étroite. Celle qui ſuit eſt nommée la Pointe de *Calouway* ; & c'eſt ici que commence la Côte ſeptentrionnale de Ceram. Elle eſt ſi peu fréquentée, qu'il ſuffit d'en indiquer les principaux lieux.

Ile Nouſſa-Camou.

Côte ſeptentrionnale de Ceram.

Deux lieues à l'Eſt de la Pointe de Calouway, on trouve *Nuniali*, Village fort peuplé, ſur la pente d'une Colline, à quelque diſtance du rivage. Ses Habitans ſont d'une extrême arrogance & ne veulent dépendre de perſonne. Leur Orancaie prend le titre de grand Adminiſtrateur, & préſide à une des Aſſemblées générales du Pays. *Bolela*, eſt à une lieue de Nuniali, près d'une petite Baie, entre deux grandes Rivieres, au pié d'une haute Montagne qui reſſemble à un Château ruiné, & ſur laquelle on voit pluſieurs Habitations des Alfouriens, qui s'étendent encore, par quelques Hameaux diſperſés, dans l'eſpace d'environ deux lieues ; mais pendant cinq autres lieues, on ne trouve plus qu'un rivage déſert juſqu'à Louhou, où la Côte forme une grande Pointe, nommée *Cara*, au-devant de laquelle ſont les cinq petites Iles *Nouſſa-lima*. Au Nord Oueſt on a encore celles de Nouſſa Ela, qui eſt un peu plus conſidérable.

Pointe de Cara.

A l'Eſt de la pointe de Cara, au-delà d'une grande Riviere, eſt le Village de *Paa*, qui donne ſon nom à toute cette Contrée. Enſuite vient la Baie de *Hatouwe*, qui a quatre ou cinq lieues de long, & deux de profondeur dans les terres. A droite, en y entrant, on trouve la petite Ile *Calecale* ; & une lieue plus loin à l'Eſt, deux autres nommées *Soynomi* & *Moti*, peu éloignées du rivage. *Hatouwe* & *Liſſabatta*, les deux principales Negreries de cette Côte, ſont ſituées à une lieue de-là, dans un des plus beaux diſtricts de l'Ile. Hatouwe eſt renommée par ſon grand Commerce de Sagu, dont quantité de Bâtimens viennent chaque année y faire leur charge. Les Habitans de Liſſabatta, qui conſiſtent dans un mêlange de différens Peuples étrangers, ont donné de tout tems beaucoup d'embarras aux Hollandois. Ils ont ſouvent changé de ſéjour, exerçant une tirannie inſupportable ſur les Villages voiſins. *Saway*, autre Negrerie conſidérable, eſt éloignée d'une lieue à l'Eſt d'Hatouwe. Après la Pointe qui eſt au-delà, on rencontre deux petites Iles, nommées *Nouſſa Oulat*, & deux bancs de ſable au-delà de la Baie de *Salouway*. Deux lieues plus loin, toujours à l'Eſt, coule le Fleuve *Sapalewa*, fameux par l'Aſſemblée générale qui ſe tient aux environs, & dont l'Orancaie de Nuniali & le Préſident, ou le principal des Chefs Alfouriens de cette Côte. Près de la Pointe orientale de la Baie de Salouway, nommée *Hatou Alau*, on a la Negrerie de *Purmata*, entre celles de *Touloufey* & *Hatilen*, qui en dépendent, de même que deux autres, plus loin dans les terres. Toutes ces Negreries ſont en poſſeſſion d'un grand Commerce de Sagu, principalement Touloufey, où la Rade eſt fort bonne. Purmata fait auſſi un trafic conſidérable, avec les Papous de Miſſoval, qui y viennent vendre

SUPPL. POUR LA DESCRIPT. DE L'ILE D'AMBOINE.

vendre des Eſclaves, de beaux Oiſeaux de Paradis, & d'autres marchandiſes. Leur rendez-vous eſt à Hote, à quinze lieues de la pointe de Hatou Alau. Il y a ici une grande Riviere, qu'on peut remonter pluſieurs milles dans l'intérieur du Pays. Elle ſort d'une haute Montagne, qu'on nomme *le Capuchon de Moine*, parce qu'elle en a preſque la figure. Ce diſtrict fut donné en 1699, par la Compagnie Hollandoiſe, au Roi de Tidor, qui n'en prit cependant poſſeſſion que dix ans après. A deux lieues & demie en Mer, au Nord-Nord-Eſt de la Riviere de *Hote*, on a le banc de Louwarde, qui eſt redoutable pour les Mariniers. Trois lieues à l'Eſt de Hote, la Côte commence à tourner au Sud-Eſt & enſuite au Sud, où dans l'étendue de huit lieues on trouve encore pluſieurs Rivieres, juſqu'à la grande Baie de *Warou*, large de trois ou quatre lieues, & profonde de deux. Cette Baie donne ſon nom à un Village aſſez peuplé; mais ſes Habitans ſont encore très-farouches. A deux lieues au Nord Eſt de la Côte, mais à quatre de Warou, on découvre la petite Ile de Leuwarde, longue de deux lieues, & large en quelques endroits de quatre. Au Sud, à une lieue delà, ſont deux autres Iles un peu plus grandes, dont la principale, nommée *Pulo Akat*, eſt proche de la Pointe orientale de Warou, à l'embouchure de la grande Riviere *Ajer Maſin*, nom qui ſignifie Riviere ſalée. Ces trois Iles ſont déſertes, & environnées de Bancs de rochers, dont celui qui borde les deux dernieres s'étend encore quatre lieues au Sud-Eſt, le long de la Côte, où l'on ne trouve plus d'Habitations juſqu'à une Pointe ſur laquelle eſt ſitué le beau Village de *Rarakit*, au pié d'une haute Montagne couverte d'arbres. Cette Negrerie a toujours été un nid de Pirates, formé de transfuges de diverſes Nations, qui ont ſouvent cauſé de l'embarras aux Gouverneurs d'Amboine. Plus avant dans les terres, on découvre une Montagne dont le ſommet eſt plat, & qui ſe diſtingue des autres par ſa prodigieuſe hauteur. Les Inſulaires la nomment *Salangur*, & les Hollandois le Mont de la Table. Depuis Rarakit, la Côte court par une petite Baie droit au Sud, l'eſpace de quatre ou cinq lieues. La beauté de ce rivage le rend fort peuplé, & l'on y voit pluſieurs gros Villages, entr'autres *Kien*, où ſe tient chaque ſemaine un Marché général de cette Contrée. Au-devant de la Baie, à quatre lieues en mer, on rencontre un grand Banc de ſable nommé *Modrang*. Sur la Pointe Sud Oueſt de l'Ile, on voit encore quelques Négreries, près d'une Crique qui ſépare Ceram de *Keſſing*, petite Ile d'une lieue & demi de longueur ſur demi lieue de large, & qui ſe termine en pointe à ſon bout Oriental. De Keſſing dependent huit Habitations, formées par un amas de différens Peuples, d'un fort méchant caractere. Ils font un grand Commerce avec les Habitans de la Nouvelle Guinée, auxquels ils portent des boîtes garnies de coquillages blancs, & diverſes ſortes de colifichets, en échange pour d'autres marchandiſes, dont ils tirent un profit conſidérable. Les Chaloupes que les Gouverneurs d'Amboine & de Banda envoient preſque tous les ans, pour croiſer dans ces Parages, les privent en partie de celui qu'ils trouvoient autrefois dans le Commerce clandeſtin de Clous de girofle & de Muſcade. Auſſi ne peuvent-ils le pardonner à la Compagnie, & dans toutes les occaſions, ils en font éclatter leur reſſentiment.

Baie de Warou.

Ajer Maſin, ou Riviere ſalée.

Mont de la Table.

Ile de Keſſing.

Avant que de paſſer à la Côte Méridionale de Ceram, le voiſinage de

Ile Ceram Laout.

SUPPL. POUR LA DESCRIPT. DE L'ILE D'AMBOINE.

Ceraw-Laout, le septieme des onze Gouvernemens d'Amboine, invite à n'en pas remettre la Description plus loin. Cette Ile est située à l'Est de la Pointe de Kessing, dans la distance d'environ une lieue. On lui en donne près de deux de longueur, de l'Est à l'Oueſt, sur une de large. Le terrein en est élevé, montueux, & n'a pas d'autre eau que celle qui se tire des Puits. Son côté Septentrional offre une assez belle Baie; mais toute l'Ile est environnée d'un large Banc de sable, qui s'étend de plus de quatre lieues à l'Est, & sur lequel on voit plusieurs autres petites Iles, telles que *Maat*, *Pulo*, *Gesser*, *Warlau*, *Nouſſa*, *Ngarat*, *Kivar*, *Kanali*, *Makoka*, *Watteou Matta*, *Matta Wouli*, *Kidan*, *Neding*, *Noukous*, *Grages*, *Koan* & *Magat*, qui n'ont rien de plus remarquable que leurs noms, si ce n'est qu'elles servent de retraite aux Papous. Au Sud-Est, on a les Iles *Tenimbar* & *Goram*, qui sont proprement du ressort du Gouvernement de Banda.

Autres petites Iles.

L'Ile de Ceram Laout est à présent déserte; & ses anciens Habitans, qui sont aussi un amas de différentes Nations, se sont joints à ceux de Kessing, dont ils ont pris les mœurs & les manieres. Ils composent onze Districts, chacun desquels a son propre Orancaie, & qui sont distingués les uns des autres par des privileges particuliers de Commerce. Les Hollandois leur ont fait la guerre en 1633, & la soumission de ces Peuples à la Compagnie fut suivie de la destruction de tous leurs Girofles.

Côte méridionale de Ceram.

Revenons à la Côte Méridionale de Ceram, sous laquelle on comprend ordinairement Kessing, quoique mal à propos, puisque cette Ile est sur la Pointe Sud-Oueſt de la grande, où sont situées ses principales Habitations. Cette Pointe forme comme une autre Ile, qui dépend de celle de Kessing, dont les bornes s'étendent à deux lieues & demi à l'Oueſt, jusqu'au Village de *Gouli-gouli*, situé sur une petite Baie, à l'Est de laquelle on découvre un roc rond, nommé *Solothay*, peu éloigné du rivage, & sur lequel les Habitans de Gouli-gouli s'étoient autrefois fortifiés. Après en avoir été chassés en 1659 par les Hollandois, qui y bâtirent un mauvais petit Fort, nommé *Ostende*, ces Insulaires en ont repris possession; & c'est là que leur Orancaie fait son séjour ordinaire. Au-devant de la Pointe Occidentale de cette Baie, on a la petite Ile *Pulo Goffa*, & depuis Gouli-gouli jusqu'à Kessing, un grand Banc de sable, d'une lieue d'étendue. C'est ici proprement que commence la Côte Méridionale. On la devise en quatre parties ou Districts, qui de l'Est, ou de Gouli-gouli à l'Oueſt, sont *Goumilan*, *Kottarouwa*, *Silan Binauwer* & *Silan* ou *Selan*, outre une cinquieme partie, depuis cette derniere jusqu'au Pas de Tanouno. Le premier de ces Districts offre une Montagne qui est la plus haute des environs, & cinq ou six Habitations peu considérables. Le second est plus peuplé; il contient deux Bourgs, *Kelibon* & *Kellimori*, dont chacun a son Roi, ceints tous deux de murs, & séparés par une belle Riviere, de laquelle cette Contrée prend son nom. Leur Commerce consiste principalement en Sagu, qu'on y trouve en abondance. Les Maures, qui habitent ces deux Bourgs, sont aujourd'hui plus civilisés qu'ils ne l'étoient autrefois; ce qu'on attribue à l'usage de la langue Malaie, qu'ils parlent fort bien. Six lieues plus loin à l'Oueſt, on a le Village de *Tobo*, situé sur un rocher fort haut, & si roide, qu'on n'y peut monter que par une échelle. Ce roc s'avance assez loin en Mer, &

Sa division.

paroît une Ile ſeparée, que les vagues battent de trois côtés. Les Habitans de Tobo ont été néanmoins obligés de deſcendre ſur le rivage, où ils forment une belle Habitation, commandée par un *Sangagi*, ou Duc, qu'on dit plus puiſſant que le Roi de Kelibon, dont la domination s'étend juſqu'à la Baie de Warou, de l'autre côté de l'Ile. On ajoûte que Sangagi peut mettre juſqu'à quatre mille Hommes en campagne; mais ce nombre ſemble fort exagéré. Cependant il eſt certain qu'en 1709 on l'a vu paroître, dans une Cérémonie puplique, accompagné de quatre cens Hommes, tous armés de mouſquets. Il compte une vingtaine de Villages Alfouriens dans ſon Domaine.

Une lieue à l'Oueſt de Tobo, on a *Hatoumeten*, qui eſt compoſé de trois Négreries. Le Pays abonde en Sagu, que les Inſulaires de Banda, qui n'en ſont qu'à quatorze ou quinze lieues, vont charger dans leurs Pirogues. Tous les Villages, qui ſont entre Hatoumeten au Sud de Ceram, & Warou au Nord, appartiennent au Roi de Tidor, en vertu d'une ceſſion de la Compagnie Hollandoiſe. A trois lieues du premier de ces Villages, on a la puiſſante Négrerie de *Werinama*, une des principales de cette Contrée, commandée par un Roi, & ſituée ſur la Pointe Orientale de la grande Baie de Haja, au haut d'une Colline où les Habitans ſe ſont bien fortifiés. Au-delà de cette Pointe, on arrive ſur les bords d'une belle Riviere, nommée *Beirou*, au-devant de laquelle eſt une petite Ile, éloignée de deux lieues de rivage. En 1648, les Hollandois ont découvert & détruit, dans les environs, quatre beaux Bois d'Epiceries, qui contenoient plus de quatre mille arbres, ſoit de giroſle ou de noix muſcades. On compte ſeize lieues de Keſſing juſqu'à Werinama, où commence *Selan*, quatrieme partie de cette Côte, qui, ſuivant le témoignage des Nationaux, a donné ſon nom à toute l'Ile. La Baie de Haja a près de huit lieues d'étendue. Ses principales Négreries ſont *Hattehahou*, dont dépendent pluſieurs Habitations d'Alfouriens, diſperſées fort loin dans les Terres; *Tolouti*, puiſſant Village, ſitué ſur une Colline qui rend ſes Habitans fort préſomptueux; *Laymou*, qui ne lui cede ni en force, ni en nombre d'Hommes; *Tehouwa*, *Folin*, & *Teleſay*, qui ſont un peu moindres. Le rivage fournit de beaux bois de conſtruction. Cette Contrée eſt auſſi la plus élevée de Ceram; & ſes montagnes, qui ſe voient à ſeize ou dix-ſept lieues en mer, s'étendent par une chaîne à travers le Pays, juſqu'à Hota, de l'autre côté de l'Ile. A l'extrêmité Orientale de la Baie eſt le Village dont elle emprunte le nom, ſitué à deux lieues de la grande Riviere *Way-Ila*, ſur une pointe haute, garnie d'un banc de ſable qui en rend l'approche difficile. Les Habitans de ce beau Village font profeſſion du Mahométiſme, parlent mieux la langue Malaie que les autres Ceramois, & paſſent pour les plus ſpirituels de cette Côte. A cinq lieues & demi de la Pointe Aja, on trouve une autre Négrerie de Mahométans, nommée *Tami lau*, ſur un beau Côteau qui joint le rivage; ſes Habitans ſont plus blancs & de plus haute ſtature que ceux des autres parties de l'Ile, & la langue Malaie leur eſt auſſi familiere. Ce Diſtrict ſe fait remarquer par ſes beaux bois, & par la quantité de ſes arbres fruitiers. Deux bonnes lieues au-delà de Tamilau, on trouve une autre Négrerie aſſez conſidérable, nommée *Sepa*, ſur une grande Baie aſſez incommode; & cinq lieues plus loin

SUPPL. POUR LA DESCRIPT. DE L'ILE D'AMBOINE.

ſe préſente la Pointe de Coak, où les Hollandois ont eu autrefois un Fort de bois nommé *Harder Wyk*, qui ne ſubſiſte plus. On entre enſuite dans une ſpacieuſe Baie nommée la Baie d'*Elipapouteh*, du nom d'un Village qui eſt ſitué preſqu'au milieu. En deça ſont trois autres Villages qui ont embraſſé le Chriſtianiſme, il y a plus de cent ans, de même qu'Elipapouteh, dont les Habitans pouvoient équiper anciennement dix Carracores. La Compagnie Hollandoiſe en a tité en tout tems de fort bons ſervices. On les employoit comme Ambaſſadeurs auprès des Alfouriens, pour les engager à deſcendre de leurs Montagnes lorſqu'on avoit beſoin de leurs ſervices. A l'Oueſt de cette Baie & une lieue d'Elipapouteh, on a la grande Riviere *Ajer-Talla*, qui ſe jette dans la mer par deux embouchures. C'eſt ſur ce Fleuve que ſe tient la grande Aſſemblée des Alfouriens du côté du Sud. La Baie d'Elipapouteh ſe termine à la Pointe *Touwa*, qui eſt à trois lieues de celle de Coak. D'ici la Côte s'étend cinq lieues au Sud-Oueſt, juſqu'à la Pointe de *Camarien*. Sur celle de Touwa, on a les Villages de *Haloy* & de *Latou*, qui ſont ſuivis de quatre autres, tous Maures, & dont deux ſe diſtinguent par leurs ouvrages d'Orfévrerie. Plus loin eſt le Village de *Roumakay*, ou le Padi de ce Diſtrict fait ſa demeure. C'eſt auſſi un beau grand Village ſitué ſur la Pointe de même nom, à l'Oueſt de laquelle on en trouve encore deux peu conſidérables; & le reſte de cette Côte, qui court ici au Nord-Oueſt, eſt entierement déſert juſqu'à *Caybobo*, Bourg autrefois puiſſant, dont les Habitans ſont toujours reſtés fidélement attachés aux Hollandois. Au Sud de Caybobo, à une portée de fuſil du rivage, on voit une petite Ile nommée *Nouſſa-Oula*, qui ne conſiſte preſque qu'en un rocher & une montagne aride. Une lieue au Sud du Village, après avoir paſſé un petit Banc de ſable; on rencontre une autre Ile ronde, d'environ une demie lieue dans cette forme, & qui n'eſt peuplée que de Ramiers, d'où elle tire le nom de *Nouſſa-Caſſa*, Ile des Pigeons, on y trouve auſſi une grande quantité de Torrues. De Caybobo, la Côte court de plus en plus au Nord, l'eſpace d'une lieue & demie. Elle tourne enſuite une lieue à l'Eſt, & encore une droit au Nord, par-tout avec un Banc de rochers aſſez large. Tanouno, où nous avons fini la Deſcription de Houwamohel, eſt éloigné de Caybobo d'environ quatre lieues. La Baie de Tanouno n'a pas moins de deux lieues de profondeur, ſur autant de large du Sud au Nord. De ce Village dépendent neuf autres petites Habitations. Au Sud on a deux grandes Rivieres, nommée Gouli-gouli & Eri, dont la premiere eſt infeſtée de Caymans. C'eſt ſur les bords de l'autre, que ſe tient la troiſieme Aſſemblée des Alfouriens. Lorſqu'ils veulent faire une invaſion dans la preſqu'Ile de Houwamohel, ils ſont obligés d'en demander la permiſſion à ceux de Tanouno, qui ſont abſolument maîtres de ce paſſage.

Intérieur de l'Ile de Ceram.

Juſqu'ici, on n'a fait que parcourir les Côtes de Ceram. L'intérieur de l'Ile contient encore une infinité de Villages & de Hameaux, habités par des Peuples d'une eſpece toute différente de ceux du rivage. Ce ſont les Alfouriens, ou Montagnards ſauvages, qu'on a déja nommés pluſieurs fois, & dont on fera bientôt connoître les uſages & les mœurs. Obſervons uniquement ici qu'ils ſont gouvernés par trois Rois principaux, deſquels relevent tous les autres, en qualité de Vaſſaux. La domination de *Raja Siſcoulou*

SUPPL. POUR LA DESCRIP. DE L'ILE D'AMBOINE.

s'étend derriere Bolela au Nord, juſqu'à Tanouno, & encore plus au Sud; celle de *Raja-Sahoulau*, qui eſt le plus puiſſant, commence à l'Eſt des Domaines du premier; & celle de *Raja-Soumiet*, aux environs de la Baie d'Elipapouteh. Mais il n'eſt gueres poſſible de déterminer au juſte leurs limites du côté de l'Orient, où l'on a pluſieurs autres Peuples, qui ne ſont pas même connus, & qui ne deſcendent jamais ſur le rivage.

Le nombre des Habitans de Ceram, autant que ce dénombrement eſt poſſible, ne monte, ſuivant l'Auteur, qu'environ quinze mille, dont près de cinq mille capables de porter les armes, & ſeize cens Datis; ce qui ne differe pas beaucoup de l'ancien nombre des Habitans de Houwamohel, quoiqu'en longueur & en largeur Ceram ait bien quatre fois autant d'étendue.

Ile Nouſſa-Laout.

VIII. Nouſſa-Laout, huitieme Ile dans l'ordre de notre diviſion, parce qu'elle eſt la plus éloignée de trois qui nous reſtent à décrire, releve du Comptoir de l'Ile Honimoa, ſituée à une lieue & demi au Nord-Oueſt de la premiere, à laquelle on donne environ la même étendue du Sud au Nord. Sa largeur eſt ſeulement d'une lieue. Elle eſt preſque par-tout remplie de Montagnes: on compte ſur ſon rivage ſept grands Bourgs, deux deſquels *Titauway* & *Amet*, ſont gouvernés par des Rajas, ou Rois, & les autres par des *Patis*, ou Comtes; le nombre des Habitans monte à quatre mille cent ſoixante & dix-huit, dont environ douze cens capables de porter les armes, & quatre cens Datis; nombre fort conſidérable pour une ſi petite Ile. Avant que ces Peuples connuſſent le girofle, dont ils tirent aujourd'hui leur ſubſiſtance, ils ne vivoient que de leurs pirateries, mangeoient les corps de leurs ennemis, & marchoient nuds, à la réſerve d'une ceinture. C'eſt des Portugais qu'ils ont appris à ſe vêtir, & des Hollandois qu'ils ont reçu les lumieres de l'Evangile: mais la Profeſſion qu'ils font d'être Chrétiens, n'empêche pas qu'ils ne reviennent quelquefois encore à leur ancienne barbarie. L'Auteur en rapporte des exemples, qui font voir que la chair humaine a toujours de grands appas pour eux, lorſqu'ils trouvent l'occaſion de s'en raſſaſier ſans témoins. Le Roi de Titaway, vieillard de ſoixante ans, lui avoua en 1687, que dans ſa jeuneſſe il avoit mangé pluſieurs têtes de ſes Ennemis, après les avoir fait rôtir ſur des charbons; ajoutant qu'entre toutes les viandes il n'y en avoit pas de ſi délicate, & que les plus friands morceaux étoient les joues & les mains. En 1702, un vieux Meſſager du Conſeil d'Etat d'Amboine, originaire de cette Ile, & d'ailleurs fort honnête homme, fut convaincu d'avoir enlevé du gibet & mangé un bras du cadavre d'un Eſclave, dont l'embonpoint l'avoit tenté. Il fut puni par une amende de cinq cens piaſtres; heureux d'en être quitte à ſi bon marché. Il y a des Ordonnances très ſéveres pour reprimer cette horrible paſſion, & de tems en tems on a ſoin de les renouveller. Il ſe trouve, dans l'Ile, une eſpece de terre ſigillée, blanche, tirant beaucoup ſur le gris, qui, détrempée dans l'eau, forme comme un ſavon que les Femmes du Pays mangent avec goût, quoique celles des autres Iles n'en faſſent pas le même cas, parce que cette terre leur paroît trop graſſe & trop viſqueuſe.

Antropophages.

Ile d'Honimoa, ou d'Uliaſſes

IX. Honimor, neuvieme Ile du Gouvernement d'Amboine, eſt communément nommée *Liaſe* par les Inſulaires, & par les Hollandois *Uliaſſer*, nom qu'ils donnent auſſi, comme on l'a fait remarquer, aux Iles d'Oma &

SUPPL. POUR LA DESCRIPT. DE L'ILE D'AMBOINE.

de Nouſſa Laout. Honimoa eſt ſituée au Nord-Oueſt de cette derniere Ile, à la diſtance d'environ une lieue & demie, & à cinq de la Pointe Orientale d'Amboine. Du côté de l'Oueſt, elle eſt ſéparée de l'Ile d'Oma par un Détroit d'une demie lieue de large. On lui donne près de trois lieues de longueur, de l'Oueſt à l'Eſt; mais ſa largeur eſt fort inégale. Ses quatre Pointes ſont à une lieue & demie l'une de l'autre, du Nord au Sud, & le milieu n'occupe pas plus de trois quarts de lieue. La Pointe Sud-Eſt, qui eſt la plus proche de Nouſſa Laout, porte le nom de *Tetouwarou*. L'abord en eſt dangereux, parce qu'elle eſt haute, & que le courant y eſt fort rapide. Tout le long de la Côte orientale, regne une grande Chaîne de Montagnes juſqu'à la Pointe Nord-Eſt, après laquelle on ſe trouve ſur le beau rivage de Hatouwana, où les Hollandois avoient autrefois un Fort de pierre, nommé *la Maiſon de Velſen*, muni de cinq pieces de canon, avec un Sergent & vingt Soldats de Garniſon. On y voit plus aujourd'hui qu'une Loge de Bois, enfermée de paliſſades, & gardée par un Caporal & cinq Hommes. Ce poſte eſt au milieu d'une belle Plaine, d'où l'on a la plus charmante perſpective ſur le Pays de Ceram, qui n'en eſt qu'à deux petites lieues. Sur ce rivage on trouve cinq Villages, aſſez conſidérables, nommés *Touhaha*, *Papero*, *Itawaka*, *Nollot*, & *Ihamahou*, ſitué un peu plus avant dans les terres. D'ici, on a pratiqué un court chemin, qui mene de l'autre côté de l'Ile dans l'eſpace d'une heure. Ce chemin eſt coupé par une petite Riviere où il y a beaucoup de Caymans. Le Roi de *Touhaha* fit à l'Auteur, le récit du malheur arrivé quelques années auparavant à ſa fille, qui fut dévorée par un de ces Animaux en paſſant la crique. A l'Oueſt d'Ihamahou, on ne rencontre plus de Villages. Au-delà de la Pointe occidentale, vers le Sud-eſt, le rivage eſt également déſert dans l'eſpace d'une bonne lieue, juſqu'à *Porto*, qui en eſt à trois d'Imahou, & où les Hollandois ont élevé, en 1655, un petit

Fort de Delft.

Fort nommé *Delft*, muni de ſix pieces de canon, avec une Garniſon de vingt Hommes, ſous les ordres d'un Sergent qui releve du poſte principal de l'Ile. A peu de diſtance de Porto, on trouve un autre Village nommé *Haria*, & plus loin celui de *Bay*, ſur la Côte méridionale, qui paroît comme une Ile ſéparée. Enſuite, on trouve les Villages de *Tijouw* & de *Saparouwa*. C'eſt dans le dernier qu'eſt ſitué le Fort de *Durſtede*, bâti ſur un roc, & capable d'une bonne défenſe par ſa nombreuſe artillerie. Sa Garniſon, qui conſiſte en un Sergent & quarante Soldats, fournit un bas Officier & vingt hommes pour la garde du Fort de *Berverwyk*, conſtruit en 1634 ſur la pointe occidentale de Nouſſa Laout, & munit de quatre pieces de canon. Ce n'étoit auparavant qu'une ſimple Loge de bois. Le Commandant des deux Iles, qui eſt toujours un Marchand, fait ſa réſidence à Durſtede. Ce Comptoir étoit autrefois à *Siriſorri*, où il y avoit un petit Fort, nommé *Hollandia*, qui fut démoli en 1691. Les Maures, Habitans du Village de Siriſorri, ſont venus s'établir à l'Eſt de la nouvelle Forteresſe; & les Maiſons des Chrétiens s'étendent de l'autre côté à une fort grande diſtance. *Oulat* eſt à une demie lieue de Saparowa, au Sud-Eſt, en allant vers la Pointe de Tetouwarou, où l'on trouve le Village d'*Ouw*, renommé pour ſes ouvrages de poterie, les meilleurs de toutes les Iles d'Amboine, qui en tirent une quantité prodigieuſe. Le nombre des Habitans d'Honimoa monte

Fort de Durſtede.

Fort de Bever-Wyk.

SUPPL. POUR LA DESCRIPT. DE L'ILE D'AMBOINE.

à plus d'onze mille, dont mille trois cens de Milice, & environ onze cens Datis. On peut juger, par ce nombre, de la force des treize Villages qui compoſent cette Ile. Ceux d'Oulat, de Papero, de Touhaha, de Porto & de Saparouwa, ſont gouvernés par des *Rajas* ou Rois; Sitiſorri, Ouw, Haria, Boy, Tijouw, Itawaka & Ihamahou, par des *Patis*, ou Comtes. Nollot n'a qu'un Orancaie. Outre ces treize Chefs, on compte encore deux Rajas, quatre Paris, & un Orancaie de Nouſſa Laout, qui forment le Conſeil du Pays, dont les Aſſemblées ſe tiennent à Saparouwa, & auxquelles le Commandant d'Honimoa préſide.

Gouvernement de l'Ile.

Ce poſte eſt un des plus lucratifs des Comptoirs externes d'Amboine. Ses profits ſe trouvent dans l'excédent du poids des Clous de Girofle, & dans le débit du riz, des toiles, du ſel, de l'Arrak, du Poiſſon, &c; mais ſur-tout dans les avances que le Commandant fait, à un gros intérêt, ſur la moiſſon du Girofle, quoique cette prarique ſoit défendue pour prévenir la ruine des Habitans. L'Auteur connoiſſoit le Commandant, à qui l'on avoit offert, en ſa préſence, dix mille écus pour ſon gain de quatre mois, ſans qu'il eut voulu accepter le marché. Ses appointemens ne ſont que de ſoixante florins par mois; mais on les augmente, lorſqu'il renouvelle ſes engagemens. On lui accorde huit écus pour ſa table, outre ſa proviſion de vin, de chandelle & d'huile. Il eſt logé dans la Forteresſe, où il a un Jardin magnifique. Ses Troupeaux, qui ſont entretenus aux frais de la Compagnie, lui fourniſſent du lait & du beurre en abondance. La Compagnie ayant ici un bel Orembaie, monté de quarante Inſulaires & d'un Chaſſeur à gages fixes, tandis que les premiers ne ſont payés que pour le tems qu'ils ſont en courſe, le Commandant s'en ſert dans ſes parties de plaiſir & de promenade, tantôt à Nouſſa Laout, tantôt à Ceram, dont un grand diſtrict eſt de ſa dépendance. Il a ſeul le droit de chaſſe & de pêche. Quant il ſort, il eſt ſuivi de deux Gardes, comme les Conſeillers des Indes à Batavia. Il occupe le quatrieme rang dans les principaux Colleges d'Amboine, s'il a celui d'ancienneté ſur le Commandant de la Côte Hitto. On ne lui parle preſque jamais, ſans que l'audience ſoit précédée de quelque préſent. En un mot, il mene une vie de Prince; plus craint dans ſon poſte, plus conſideré que le Gouverneur même, quoique ſoumis à ſes ordres. Mais il faut qu'il vive bien avec lui; ſans quoi ce dernier, qui ne manque pas d'Eſpions, pourroit lui faire rendre compte de ſon adminiſtration & de ſa conduite.

Avantages du Commandant Hollandois.

Le principal Office de ce Commandant, eſt de peſer & de payer le Girofle des Inſulaires; ce qui ſe fait, à la vérité, en préſence de deux Commis; mais ſouvent les Vendeurs n'en ſoufrent pas moins de préjudice, ſurtout lorſque ces trois perſonnes ſont d'intelligence. Le Commandant donne en échange des toiles, du ſel, du riz, & d'autres marchandiſes qu'il reçoit de la Compagnie. Il a d'ailleurs un Aſſiſtant, qui eſt chargé de tenir les Livres; de ſorte qu'à l'exception des rapports qu'il eſt obligé de faire quelquefois au Gouverneur, il ſe repoſe de preſque tout ſon travail ſur autrui.

L'Ile produit beaucoup de Girofle. On tiroit anciennement du ſouffre de ſes Montagnes, mais il ne s'y en trouve plus. Dans la partie orientale, on ramaſſe une eſpece de pierre griſe, nommée *Batou Poan*, qui eſt molle, & que les Femmes du Pays mangent avec avidité, après l'avoir fait ſécher quel-

SUPPL. POUR LA DESCRIP. DE L'ILE D'AMBOINE.

ques-tems à la fumée. Elles ſont perſuadées que cette pierre a la vertu de rendre leurs Enfans blancs, quoique l'expérience ſoit le plus ſouvent contraire. La plus eſtimée eſt celle qui eſt entremêlée de blanc & de rouge. Les Inſulaires choiſiſſent les plus beaux morceaux de cette couleur, pour donner la même teinture à leur vaiſſelle de terre. On tire de cette Ile aſſez d'huile de Cocos & de mêche, pour en fournir à l'Ile d'Amboine.

Ile Moulana.

Au Sud-Oueſt d'Honimor, on a la petite Ile *Moulana*, ſituée par le travers du diſtrict de Boy, dont elle eſt éloignée d'environ une demie lieue. Sa forme eſt ronde, & de trois quarts de lieue de diametre. Cette Ile eſt déſerte, parce qu'elle manque d'eau douce, & que les Bancs de ſable, dont elle eſt environnée de toutes parts, en rendent l'abord aſſez difficile. Cependant elle faiſoit anciennement un Village, où commandoit un Orancaie. On raconte que long-tems avant l'arrivée des Portugais, les Ternatois, qui en avoient fait le ſiége, voyant qu'ils n'avançoient pas beaucoup dans leurs travaux, s'aviſerent d'attacher des cordages à quelques pointes des rochers, comme s'ils euſſent voulû entraîner l'Ile après eux. Les Habitans, intimidés de cette menace, crurent qu'il étoit tems de ſe rendre; & dans la crainte qu'on ne pût encore leur jouer ce mauvais tour, ils prirent le parti de ſe retirer à Haria, abandonnant leur Patrie, où ils ne ſont retournés depuis, que pour cultiver leurs vergers, dans les environs deſquels il ſe trouve de fort belles Crabes, qu'on nomme par excellence *Crabes de Monlana.*

Simplicité de ſes Habitans.

Ile d'Oma.

X. Oma eſt la plus proche de trois Iles d'Uliaſſer, qui ſont à l'Eſt d'Amboine, & n'en eſt éloignée que de deux petites lieues. On lui en donne autant de large, ſur trois de longueur. La partie méridionale, où ſont les Chrétiens, s'appelle *Bowang-Beſi;* & ſa partie ſeptentrionale, occupée par les Maures, porte le nom de *Hatouhaha.* On n'y comptoit anciennement que ſept Villages, mais le nombre eſt aujourd'hui d'onze. Le Village d'Oma eſt ſitué à une petite demi lieue de la Pointe Sud-Oueſt de *Samet*, où le courant eſt fort rapide, & l'entrée de la Baie très difficile, à cauſe des Bancs & des Ecueils dont elle eſt remplie. Un Fort, qui a ſubſiſté dans ce lieu juſqu'en 1656, a été démoli, parce qu'étant commandé par une Montagne, il ne pouvoit être d'aucune utilité. A quelque diſtance de ce Village, dans un lieu nommé *Sila*, on trouve une ſource d'eau bouillante, fermée d'une grille de bois, ſur laquelle les Gouteux & les Paralytiques reçoivent les vapeurs ſulfureuſes qui s'exhalent de ce Puits, comme un bain ſalutaire pour ces maladies. La terre même, pour peu qu'on la creuſe, eſt fort chaude aux environs; ce qui n'empêche pas que cette contrée ne produiſe quantité d'arbres de Sagu; & d'autres bois, couverts d'une belle verdure. A l'Eſt du Village d'Oma, on a ceux de *Waſſou* & d'*Aboro*, qui n'offrent rien de remarquable. Enſuite on arrive à la Pointe orientale, au-delà de laquelle ſe voit le Village de *Halaliou*, & à l'Oueſt, c'eſt-à dire au Nord de l'Ile, celui de *Karihou*, où les Hollandois ont bâti, en 1655, un Fort de pierre, nommé *Hoorn*, gardé par un Sergent & vingt Soldats, qu'on y entretient principalement pour réprimer les Maures des Habitations voiſines, qui portent les noms de *Pelau*, *Caylolo*, *Cabau* & *Rouhoumoni.* La premiere de ces Habitations ſe trouve immédiatement ſous le Fort. A l'Oueſt,

Ses Bains chauds.

SUPPL. POUR LA DESCRIP. DE L'ILE D'AMBOINE.

l'Oueſt, au bout de cette Baie, on a une grande Pointe, & au-devant, un Banc de ſable, qui s'étend au Nord-Eſt, ſur un bon quart de lieue de large, à pareille diſtance du rivage. De cette Pointe, tirant au Sud-Oueſt, on ne rencontre plus de Villages juſqu'à Caylolo, qui en eſt à une lieue, preſque droit à l'Occident de l'Ile, d'où les deux autres Habitations Maures ne ſont pas fort éloignées. Au Sud de la derniere, on trouve *Samet*, & enfin *Harouko*, beau Village, où l'on a conſtruit en 1655, le Fort de *Zelande*, dont la Garniſon eſt ordinairement compoſée d'un Sergent & de vingt-quatre Soldats, ſous les ordres du Commandant de l'Ile. Ce Fort eſt ſitué ſur le rivage, près d'une belle Riviere, à une bonne demie lieue de la Pointe Sud-Eſt, où nous avons commencé la Deſcription de l'Ile. Comme il eſt difficile de doubler cette Pointe, ſur-tout quand il fait du vent, ceux qui veulent ſe rendre d'Oma à Harouko aiment mieux ſe ſervir de chaiſes à Porteurs, pour paſſer la Montagne, qui eſt platte ſur ſon ſommet, & couverte de hautes herbes. Ce chemin, qui a près d'une lieue de long, eſt fort agréable; mais l'Auteur n'oublie pas le danger éminent, auquel il y fut une fois expoſé, & dont les Editeurs donnent le récit dans ſes propres termes.

Fort de Zelande.

J'étois, dit-il, ſans la moindre inquiétude dans ma chaiſe à Porteurs, fermée de tous côtés pour me garantir contre l'ardeur du Soleil, lorſqu'après avoir fait environ un quart de lieue de chemin au-deſſus du vent, toute cette vaſte Campagne, que nous avions derriere nous, parut en feu dans un inſtant, & les flammes, qui s'élevoient juſqu'aux nues, du milieu d'une horrible fumée, gagnoient avec une telle rapidité, qu'à peine eus-je le tems de ſortir de ma chaiſe, pour prendre la fuite avec tous mes gens, dont le nombre étoit d'environ quarante. Notre effroi ne nous auroit cependant prêté que de vaines forces, ſi le vent ne s'étoit tourné tout-à-coup, & ſi l'embrâſement n'eut été coupé par un eſpace aride & ſans herbes. J'appris du Maître d'Oma, qu'il s'étoit déja trouvé une fois dans le même péril, mais beaucoup plus grand, puiſqu'il n'avoit pû l'éviter; & qu'il s'étoit vû obligé de ſe jetter le viſage contre terre, pour n'être pas ſuffoqué par la fumée, abandonnant le reſte aux Flammes, dont lui & ſes Compagnons eurent le viſage un peu défiguré, les cheveux brûlés, & leurs vêtememens fort endommagés. Il eſt vrai qu'alors l'herbe étant moins haute & plus verte, les flammes n'avoient pas le même degré de violence; mais la fumée étoit d'autant plus épaiſſe. J'ai eu le bonheur d'échapper au même danger, entre Rouhoumoni & Samet: heureuſement, le vent n'étant pas ſi fort, nous eumes le tems de nous retirer à notre aiſe.

Le nombre des Habitans d'Oma monte à près de cinq mille, dont on compte plus de treize cens Hommes de Milice, & ſix cens ſoixante-quinze Datis. Des ſept Villages Chrétiens de cette Ile, Harouko & Samet ſont gouvernés par des Rois, & les autres par des Paris. Pelau, la principale des quatre Habitations Mahométanes, a auſſi ſon Roi particulier, mais il n'y a qu'un Orancaie dans les trois dernieres Le Commandement de l'Ile préſide à l'Aſſemblée de ces Chefs. Quoiqu'il ne ſoit que Sous-Marchand, il a le même pouvoir dans ſon poſte, que le Commandant de Honimoa dans le ſien. Si ſes profits ne ſont pas ſi conſidérables, ils ſont de même nature, comme ceux

SUPPL. POUR LA DESCRIPT. DE L'ILE D'AMBOINE.

des autres Comptoirs extérieurs. Du poste d'Oma relevent aussi plusieurs Villages de la Côte méridionale de Ceram; & quelques uns situés sur la Pointe orientale d'Amboine, que leur proximité a fait assigner à ce Comptoir, pour y apporter leurs Clous de Girofle, quoique pour le reste il soient sous la Jurisdiction du Commandement de la Côte Hitto.

A cette Description Géographique du Gouvernement d'Amboine, les Editeurs ont joint quelques remarques sur la nature du climat de toutes ces Iles.

Observations sur les propriétés de ces Iles.

L'aspect intérieur du Pays n'offre d'abord qu'un desert très rude. De quelque côté qu'on tourne les yeux, on se voit environné de hautes Montagnes, dont le sommet se perd dans les nues; d'affreux rochers entassés les uns sur les autres; de Cavernes épouvantables; d'épaisses Forêts, & de profondes Vallées, qui en reçoivent une obscurité continuelle; tandis que l'oreille est frappée par le bruit des Rivieres, qui se précipitent dans la Mer avec un fracas horrible, sur-tout au commencement de la Mousson de l'Est, tems auquel les Vaisseaux arrivent ordinairement de l'Europe. Cependant les Etrangers, qui s'arrêtent dans le Pays jusqu'à la Mousson de l'Oueſt, y trouvent des agrémens sans nombre. Ces Montagnes, qui abondent en Sagu & en Girofle, ces Forêts toujours vertes & remplies, de beaux Bois, ces Vallées fertiles, ces Rivieres qui roulent des eaux pures & argentines, ces rochers mêmes & ces Cavernes, qui sont comme les ombres dans un tableau, tous ces objets, diversifiés en tant de maniere, forment le plus magnifique tableau du monde; & suivant le témoignage de l'Auteur, qui ne peut être suspect, on respire sous ce climat un air fort sein, malgré ce que d'autres Voyageurs ont publié de contraire.

Causes de certaines maladies.

Il est vrai, ajoute-t'il, que quelques personnes y ont été atteintes de paralysie, & que d'autres en rapportent un teint olivâtre; ce qu'on appelle avec beaucoup d'injustice la maladie du Pays. Mais si l'on excepte les tempéramens foibles, la plûpart de ceux qui perdent l'usage de leurs membres ne doivent attribuer cet accident qu'à leur imprudence. On en a vû, qui pour s'être endormis en chemise au clair de la Lune, dans les soirées fraîches, se sont trouvés perclus à leur réveil, sur-tout après quelque débauche. Le Saguwer donne à ceux, qui ont pris l'habitude d'en boire avec excès, cette couleur pâle, qu'on nomme la maladie du Pays. Les Insulaires, qui usent de la même liqueur avec plus de modération, & qui ne s'exposent point à l'air pendant les nuits froides, ne sont pas sujets à ces inconvéniens.

Saisons de l'année.

Les grosses pluies & les tremblemens de terre, sont les deux principales incommodités du Pays. Pendant la Mousson (8) de l'Est, qui commence au mois de Mai, & qui finit en Septembre, on voit quelquefois pleuvoir sans discontinuation, plusieurs semaines entieres. Malgré l'abondance d'eau, qui tombe à plond, & les torrens impétueux qui coulent des Montagnes dans les lieux bas, le terrein est si spongieux, que les Campagnes sont bientôt desséchés. Mais on remarque, comme une merveille de la nature moins facile à comprendre, que la saison de ces pluies n'est pas la même pour toutes ces Iles. Quand il pleut dans celle d'Amboine, il fait beau à Bouro, à Manipa, & dans d'autres lieux situés à l'Occident. Ce qui paroît encore plus

(8) *Mousim*, en Langue Malaie, signifie Saison.

SUPPL. SUR LA DESCRIPT. DE L'ILE D'AMBOINE.

surprenant, c'eſt qu'à l'Oueſt de Houwamohel on ait à la fois la Mouſſon ſéche, & à l'Eſt celle des pluies, quoiqu'elle paſſe ordinairement juſqu'à l'Ile de Celebe. Cette derniere ſaiſon eſt ſouvent accompagnée de violens Ouragans; mais les tremblemens de terre ſont plus fréquens dans l'autre, qui commence au mois de Novembre, & qui regne auſſi pendant cinq mois. Dans les mois d'Avril & d'Octobre, on a point de vents réglés. Ceux de l'Eſt & du Sud-Eſt amenent les pluies. Ceux de l'Oueſt & du Nord-Oueſt cauſent la ſéchereſſe; mais ils temperent les grandes chaleurs, qui, ſans cela, ſeroient exceſſives. L'ardeur du Soleil dure depuis neuf juſqu'à cinq heures, après quoi l'on commence à reſpirer un grand air de fraîcheur, qui devient même aſſez vif, par les fortes roſées qui tombent à l'entrée de la nuit. La chaleur eſt cependant ſi rude pour la terre, qu'elle y forme ſouvent des ouvertures de vingt piés de profondeur. Elle fait tarir les Rivieres, & ſécher ſur pié les vieux arbres. Les Girofliers, qui demandent de l'humidité, en ſouffrent ſur-tout beaucoup de dommages. Les tremblemens de terre ne ſont jamais plus à craindre, qu'après les pluies qui ſuivent ces grandes chaleurs. Dans cette ſaiſon de ſéchereſſe on eſt auſſi incommodé, de tems en tems par de furieux tonneres; & la foudre, en tombant ſur les mâts des Vaiſſeaux & ſur les gros arbres, les fend quelquefois du haut en bas. L'Auteur aſſure, par une expérience réitérée, que c'eſt l'effet de véritables carreaux, dont il vit pluſieurs, qu'on avoit réellement trouvés à l'ouverture des fentes; mais ſes obſervations, ſur la pierre du tonnnere, pouvant être de tout Pays, on ſe diſpenſe de les rapporter.

Eau blanche de ces Mers.

Les Mers d'Amboine offrent un ſpectacle plus étrange, dans la différence de leurs eaux. Deux fois l'an, avec la nouvelle lune de Juin & d'Août, la Plaine liquide paroît, de nuit, comme coupée par pluſieurs gros ſillons, qui ont la blancheur du lait, & qui ſemblent ne faire qu'un compoſé avec l'air, quoique pendant le jour on n'y remarque aucun changement. Cette eau blanche, qui ne ſe mêle pas avec l'autre, a plus ou moins d'étendue, à proportion que les vents du Sud-Eſt, les orages & les pluies, en augmentent le volume; mais celle du mois d'Août eſt la plus abondante. On la voit, principalement des Iles de Key & d'Arou, autour du Sud-Eſt, juſqu'à Tenimbar & Timor-laout au Sud; à l'Oueſt, juſqu'à Timor; au Nord, près de la Côte méridionale de Ceram; mais elle ne paſſe pas au Nord d'Amboine. Perſonne ne ſait d'où elle vient, ni quelles en peuvent être les cauſes. L'opinion la plus commune eſt qu'elle ſe prend au Sud-Eſt, & qu'elle ſort de ce grand Golfe, qui eſt entre le Continent des Terres Auſtrales & la Nouvelle Guinée. Quelques-uns l'attribuent à de petits Animaux qui luiſent de nuit comme le bois pourri; d'autres s'imaginent que ce ſont plutôt certaines vapeurs ſulfureuſes, qui s'élevent du fond de la Mer & qui ſe répandent ſur ſa ſurface. Il eſt vrai qu'on a pluſieurs Montagnes de ſouffre dans ces environs; mais ſi c'en étoit l'effet, il devroit être le même partout où il y a de telles Montagnes, & c'eſt ce qui ne ſe trouve pas. Quand l'eau blanche eſt paſſée, la Mer décharge, ſur ſes bords, une plus grande quantité d'écume & d'ordure, qu'à l'ordinaire. Cette eau eſt fort dangereuſe pour les petits Bâtimens, parce qu'elle empêche de diſtinguer les Briſans. Les Vaiſſeaux qui y ſont expoſés, pourriſſent auſſi plutôt

SUPPL. POUR LA DESCRIPT. DE L'ILE D'AMBOINE.

& l'on observe que les Poissons suivent l'eau noire.

Vermisseau annuels.

Un autre objet d'admiration, qu'on trouve dans ces Mers, ce sont certains Vermisseaux de couleur roussâtre, qu'on nomme *Wawo*, & qui paroissent tous les ans, à un tems reglé, le long du rivage, en divers endroits de l'Ile d'Amboine. Vers le tems de la pleine Lune d'Avril, on en voit une infinité, qui s'étendent à l'Est du Château de la Victoire, sur une grande lisiere du rivage, particulierement dans les endroits pierreux, où l'on peut les ramasser par poignées. Ils jettent le soir une lueur semblable au feu, qui invite les Insulaires à sortir, pour en aller faire leur provision, parce que ces insectes ne se font voir que trois ou quatre jours dans l'année. Les Amboiniens les savent confire : ils en font une espece de *Bacassam*, qui leur paroît excellent; mais si l'on differe, seulement un jour, de les saler, ils s'amolliſſent si fort, qu'il n'en reste qu'une humeur glaireuse & tout à fait inutile.

Les Editeurs Hollandois s'étendent beaucoup sur les mœurs & les usages des Habitans d'Amboine; mais cette partie de leur Description, contenant peu d'observations assez importantes, ou assez particulieres à ces Peuples, pour justifier de si longs détails, on ne s'attache qu'à celles qui méritent de l'attention, à l'un ou l'autre de ces deux titres.

Figure des Insulaires d'Amboine.

Les Amboiniens sont de moyenne stature, plus maigres que gros, & fort bazanés. Ils n'ont pas le nez camus : ils l'ont bien formé, & les traits du visage réguliers. On en voit même plusieurs qui peuvent passer pour beaux Hommes, & les Femmes n'y sont pas sans agrémens. On trouve, parmi ces Insulaires, une espece d'Hommes, qu'on nomme *Cakerlaks*, presqu'aussi blancs que les Hollandois, mais d'une pâleur de mort qui a quelque chose d'affreux, sur-tout quand on en est proche. Leurs cheveux sont fort jaunes, & comme roussis par la flamme. Ils ont quantité de grosses lentilles aux mains & au visage. Leur peau est galeuse, rude & chargée de rides. Leurs yeux, qu'ils clignent continuellement, paroissent de jour à moitié fermés, & sont si foibles qu'ils ne peuvent presque pas supporter la lumiere; mais ils voient fort clair de nuit. Ils les ont gris, au lieu que ceux des autres Insulaires sont noirs. L'Auteur a connu un Roi de Hitto & son Frere, qui étoient Cakerlaks, & qui avoient, non seulemeut des Freres & des Sœurs, mais même des Enfans au teint brun ordinaire. On voit aussi quelques Femmes de cette espece, quoiqu'elles soient plus rares. Les Cakerlaks sont mépriſés de leur propre Nation, qui les a en horreur. C'est une sorte de Lepreux. Il s'en trouve dans le Royaume de Lovango, en Afrique, & ailleurs (9). Leur nom vient de certains Insectes volans des Indes, qui muent tous les ans, & dont la peau ressemble assez à celle des Cakerlaks.

Le naturel des Insulaires d'Amboine les porte à l'oisiveté & à la paresse. Ils ne sement, ni ne moissonnent; & toute leur agriculture consiste à planter quelques herbes potageres ou quelques légumes. Si le Pays est de peu de rapport, ce n'est pas à la qualité du terroir qu'il faut s'en prendre; c'est à la mollesse de ses Habitans. Ceux de Bouro ont du riz en abondance. Il croîtroit de même dans les autres Iles, si l'on y prenoit la peine de le cultiver.

(9) Voyez quelque chose d'assez approchant dans la Description des usages du Darien.

SUPPL. POUR LA DESCRIPT. DE L'ILE D'AMBOINE.

Raisin d'Amboine.

L'Auteur prouve, par sa propre expérience, qu'on pourroit avoir de bon vin à Amboine, malgré le sentiment de ceux qui croient le contraire. Il avoit derriere sa Maison, une treille qui lui rendoit, trois fois l'an, une si prodigieuse quantité de raisins fort mûrs & fort délicats, qu'après les présens qu'il en faisoit à plusieurs de ses amis, il lui restoit encore assez de grappes pour en faire un vin excellent, dont le goût approchoit beaucoup de celui du vin de *Hocheymer*, si renommé en Allemagne. Toutes sortes de fruits, de légumes & d'herbes potageres, viendroient aussi à merveille, si le jardinage étoit moins négligé dans cette Ile. Les seuls amateurs se trouvent parmi les Chinois & les Européens, qui peuvent employer leurs Esclaves à ce travail. Les Amboiniens ne portent au Marché que des Noix de Cocos, du Pinang, du Pisang, des feuilles & des fruits de Siri, des Poules, des œufs, de racines, des Melons d'eau, des Durions, des Bambous, des Lanças, des Amandes & divers autres fruits, ainsi que des fleurs, que la nature leur prodigue, la plûpart sans aucun soin. Ce sont les Femmes qui sont chargées de ce commerce, & de presque tout l'ouvrage de la Maison. Les Hommes, dont elles sont les esclaves, s'occupent à couper du bois, on s'amusent à la pêche, & ne s'embarrassent point d'autre chose, si ce n'est dans le tems de la moisson du Girofle; car alors il faut que chacun mette la main au travail. Tout autre exercice leur paroît insupportable. Ils y attachent même une espece d'infamie. En un mot, ils ne veulent rien faire, ni rien apprendre, s'ils n'y sont contraints. Il s'en trouve quelques-uns, mais en fort petit nombre, qui savent un peu tourner. Ils ont moins de répugnance à suivre la profession des armes. Les Hollandois en emploient quelques-uns dans leurs Troupes de Java & de Macassar; mais en général ils passent pour de mauvais Soldats.

Leur habillement paroît être un mêlange de leurs anciens usages, & de ceux qu'ils ont empruntés des Hollandois. Quoique les joyaux de prix soient rares parmi ces Insulaires, l'Auteur y en vit plusieurs, en or, en argent, en diamans & en perles. Un des plus anciens ornemnes des Orientaux, connu du tems d'Abraham, est celui que les Femmes portoient au milieu du front, & qui leur descendoit entre les sourcils. Cette espece de joyaux semble ne s'être conservé qu'ici, où Valentyn eut l'occasion d'en examiner quelques-uns des plus étranges. Le principal avoit six pendans, qui couvroient presque tout le visage. Mais la plûpart n'en ont qu'un, qui tombe jusque sur le nez, & d'autres sont sans pendans. On compte, parmi les plus précieux ornemens des Princes du Pays, les Serpens d'or, qui sont ordinairement à deux têtes, & qui valent jusqu'à cent cinquante florins ou plus. Ces Insulaires mettent au-dessus de l'or même le *Sowassa*, qui est une composition de ce métal, avec certaine quantité de cuivre. L'Auteur croit que c'est le véritable *Orichalcum* des Anciens. On en fait des anneaux, des pommes de canne, des boutons & toutes sortes de petits vaisseaux. Au reste, il ne se trouve de ces joyaux que parmi les Chefs. Tous les autres sont fort pauvres. Les Rajas, les Patis & les Orancaies, tirent un revenu assez honnête de leurs terres & de leurs Clous de Girofle, pour lesquels on leur paye encore le droit d'un sol, de chaque livre. Ils pourroient amasser des richesses, s'ils ne dépensoient tout en festins, en présens & en procès, ne faisant pas difficulté de sacrifier à la chicane une centaine de Ducats, pour un Giroflier contesté.

SUPPL. POUR LA DESCRIPT. DE L'ILE D'AMBOINE.

Malgré cette prodigalité des Grands & la pauvreté des autres, il eſt remarquable qu'on ne voit jamais ici de Mendians. On en ſera moins ſurpris, ſi l'on conſidere que les arbres y produiſent, en abondance, des fruits dont on n'interdit pas l'uſage aux Paſſans, & que perſonne ne refuſe aux Indigens, qui le demandent, la liberté de couper autant de bois à brûler qu'il en a beſoin pour un jour. Un Inſulaire, qui n'eſt pas trop pareſſeux, peut gagner facilement trois eſcalins par jour en revendant ſes fagots, tandis qu'il ne lui faut que deux ſols pour vivre.

Bâtimens de mer, & Flottes d'Amboine.

Les obſervations de l'Auteur ſur les Bâtimens de Mer des Amboiniens ſont d'autant plus curieuſes, qu'elles conviennent à tous les Inſulaires de cette Mer. Ils ont des *Parabous*, ou Pirogues, qui ſont une eſpece de Canots formés d'un tronc d'arbre, de dix, douze, & juſqu'à vingt piés de longueur ou plus, ſur un ou deux de large, auxquels ils attachent, de côté & d'autre, des *Ngadjos*, ou grandes aîles, qui, tombant ſur la ſurface de l'eau, les tiennent toujours en équilibre au milieu des vagues. Tant que les aîles peuvent réſiſter, on eſt en état, avec des Bâtimens ſi légers, de faire beaucoup de chemin, en peu de tems; mais dès qu'elles viennent à manquer, la Pirogue ſe renverſe. Elles ſont ordinairement montées d'un ou de deux Rameurs, outre celui qui eſt au Gouvernail. Les *Orembaies* ſont quelquefois des Bateaux pécheurs de vingt à vingt-cinq piés de long, & de trois ou quatre de large, ſans couverture, qui ſeroit trop embarraſſante pour cet uſage. D'autres Orembaies, de même forme que les précédens, & ſouvent beaucoup plus grands, ſervent dans les parties de plaiſir & de promenade. Ils ont au milieu, une belle Tente quarrée, entourée de bancs & de rideaux, où peuvent être placées quinze ou vingt perſonnes, à proportion de l'eſpace; ce qui regle auſſi le nombre des Rameurs. Les petits Orembaies en ont dix ou quinze, & les grands entre trente & quarante, répartis à l'avant & à l'arriere, ou de chaque côté, ſur des planches qui s'élancent hors des deux bords. Leurs rames ſont larges & courtes, à peu près comme des poelles plattes. Deux hommes reglent la cadence, en jouant des inſtrumens du Pays, qui ſont la *Gongue*, aſſez connue par les Relations précédentes, & le *Tifa*, eſpece de Tabourin. Une troiſieme ſortes de Bâtimens, ce ſont les *Champans*, qui ont un mât, & qui étant couverts peuvent porter juſqu'à dix ou douze tonneaux. Avec ces Champans, les Amboiniens ſe rendoient autrefois à Macaſſar & à Java; mais l'Auteur ne ſauroit croire qu'ils aient pouſſé leur navigation juſqu'à Madagaſcare, ſelon le ſentiment de quelques Savans, qui fondent leurs conjectures ſur certaine conformité de Langage & de Gouvernement qu'on a remarquée entre les Peuples de ces deux Iles. Enfin les Amboiniens ont leurs *Corracores*, Bâtiments à deux ponts, l'un ſur l'autre, qui ont quelquefois plus de cent piés de long, & douze, quatorze, ou plus, de large. Leur nom ſignifie une Tortue de Mer. Auſſi ſont-elles fort peſantes & fort lentes, quoiqu'aſſez commodes avec un bon vent, parce qu'elles vont à la voile. Les unes ont de chaque côté deux *Gnadjos*, ou bancs de Rameurs; d'autres trois. Aujourd'hui les plus grandes en ont quatre. Sur les premieres, on met ordinairement cinquante Rameurs; ſoixante à ſoixante-dix ſur celles du ſecond rang; & quatre-vingt ou quatre-vingt-dix ſur les dernieres. Celles-ci ont des eſpaces pour loger environs le même nombre d'hommes, outre deux ou trois petits appartemens particuliers.

Ces grandes Corracores, pourvues de quantité d'armes & de quelques pierriers, ſervent principalement, en tems de guerre, contre les ennemis, ou ſont employées contre les Pirates qui viennent infeſter ces Parages. Les Gouverneurs Hollandois d'Amboine, ont depuis long-tems l'uſage d'aſſembler tous les ans une Flotte de Corracores, & de faire, dans la ſaiſon des calmes, leur tournée par le Nord de Ceram, pour viſiter les Côtes de cette Ile & les poſtes des environs; expédition, qui prend cinq ou ſix ſemaines, & dont les Amboiniens ſupportent preſque tous les frais. Ils ſont obligés de ſervir la Compagnie un mois dans l'année, ſans aucun ſalaire, pour ſatisfaire à la contribution qu'ils lui doivent d'un homme de chaque famille. Ces Rameurs, dont le travail eſt ſi rude, que leur ſueur, déſſéchée par l'ardeur du ſoleil, s'épaiſſit ſur leur dos, ont coutume de prendre leur proviſion de vivres pour ce voyage; mais, de tems en tems, ils trouvent l'occaſion de faire un bon repas de Poiſſon, ou de quelque pieces de Venaiſon, que les Hollandois leur donnent du ſuperflu de leur pêche & de leur chaſſe. D'ailleurs la Compagnie accorde, à chacun, une livre & demie ou deux livres de riz par jour, & ſept à huits pots de *Knyp*, (10) à chaque Corracore. Les Orancaies, qui ſont membre du Conſeil d'Etat, ont pour cette expédition douze pots d'Arrak, autant de livres de lard & de viandes, & leur meſure de riz par tête.

Ces Flottes, qu'ils nomment *Hongi*, ſont ordinairement compoſées de cinquante à ſoixante, ou ſoixante cinq Corracores. Une liſte de 1706 nous apprend que les Villages, de la dépendance immédiate du Château d'Amboine, fourniſſoient quatorze Corracores. Ceux de la Côte Hitto, en y comprenant la partie de Ceram qui eſt de ſon reſſort, en équipoient ſept enſemble, & le poſte de Larike trois; Honimoa huit, Nouſſa-Laout trois, Oma ſix, & quelques Negreries de Ceram qui relevent de ce Comptoir, trois. Les autres lieux de Ceram étoient comptés pour huit Corracores. Bouro en donnoit cinq, & Manipa quatre: en tout ſoixante-une, pour le ſervice deſquelles les Inſulaires devoient commander ſix mille ſept cens dix-huit Hommes. Ces Flottes ſont quelquefois plus ou moins fortes; mais Ceram a des Villages, ſur leſquels on ne peut jamais faire de fond. Dans les liſtes de la revue générale de 1709, on ne trouve que cinquante-ſix Corracores qui portoient ſoixante Pierriers & quatre-vingt-dix-neuf Mouſquets. Il y avoit, ſur cette Flotte, trois mille cent quatre-vingt-deux Rameurs, outre neuf cens ſoixante & dix-huit *Natos*, ou Amboiniens, deſtinés à quelqu'autre emploi que celui de ramer ou de jouer des inſtrumens. L'Amiral du Hongi eſt le Gouverneur d'Amboine, qui a, ſous ſes ordres, quantité de Rois, & d'autres Chefs. Anciennement ils ſe formoient tous ſur une ligne, l'un après l'autre, & chacun ſelon ſon rang; mais on les a partagés depuis, en trois Eſcadres, dont la premiere eſt commandée par l'Amiral, la ſeconde par un Vice-Amiral, & la troiſieme par un Chef d'Eſcadre. Il y a auſſi un Fiſcal de la Flotte, chargé de faire obſerver les Reglemens, de dénoncer les Contrevenans, à la premiere Aſſemblée, & de faire payer les amendes. L'Amiral monte la Corracore du Roi de Titaway, où il a deux ou trois petites chambres, proprement ornées. Outre ſa Garde ordinaire, il eſt accompagné d'un

(10) Eſpece de liqueur forte, dont on ne nous apprend pas la compoſition.

SUPPL. POUR LA DESCRIP. DE L'ILE D'AMBOINE.

Officier, & de cinquante à soixante Soldats. Ses ordres l'obligent expressément de faire tous les ans cette tournée en personne; mais il y envoie quelquefois des Commissaires à sa place. Les prises, qui se font sur les Papous, ou sur d'autres Ennemis, doivent être vendues au profit de toute la Flotte, avec double portion pour ceux qui ont eu part à la prise; mais si le Bâtiment est de moindre grandeur qu'une Corracore, il leur appartient entier. Après l'expédition, chacun doit remettre exactement ses armes & ses munitions de guerre, sous peine de payer la valeur de ce qui seroit endommagé ou consumé mal-à-propos. Quelques mois après le retour de la Flotte, l'usage est de donner, dans le Jardin de la Compagnie, une grande Fête aux Orancaies, ou chefs des Insulaires. Cette Fête dure deux jours, pour les Orancaies Chrétiens, & deux autres jours pour les Maures. On se met ordinairement à table à midi, & pendant le repas on boit plusieurs santés solemnelles au bruit de l'artillerie, ensuite les Rajas & les Orancaies du premier rang, armés de leurs Boucliers & de leurs sabres, régalent à leur tour la Compagnie du spectacle d'un combat simulé, où ils s'escriment à leur maniere, & font quelquefois des sauts épouvantables. Vers le soir, lorsque les Insulaires se sont presque tous retirés, on ouvre un bal dans les formes, qui dure jusqu'à neuf ou dix heures. A la fête de 1712, il y avoit, le premier jour des Chrétiens, cent trente-deux personnes, savoir cinquante-deux Hollandois, treize Dames, & soixante-sept Orancaies. Le premier jour des Maures, on y comptoit cent douze personnes, c'est-à-dire trente-sept Hollandois, huit Dames, & soixante-sept Orancaies. Une pareille Fête coute toujours plus de deux mille écus à la Compagnie. Son but principal, dans cette dépense, est de découvrir, par quelque Orancaies ivre, les menées sourdes & les trahisons des Insulaires mal intentionnés contre les Hollandois; ce qui n'a pas toujours été sans succès. Plusieurs Orancaies, qui se défient d'eux-mêmes, ont la politique d'affecter d'abord une profonde ivresse, & de se faire emporter par leurs gens.

Fête des Orancaies.

Respect qu'on leur porte.

Tous ces petits Princes, ou Chefs de Villages, qui ne différent gueres entr'eux que par leurs titres, ont une grande autorité sur leurs Sujets, dont ils sont si respectés, que jamais ceux-ci n'approchent d'eux qu'en s'accroupissant, les mains jointes sur la tête & les yeux fixés contre terre, pour recevoir leurs ordres, qu'ils vont exécuter avec toute la diligence & l'exactitude imaginables, marchant toujours à reculons dans la même posture gênante, jusqu'à ce qu'ils soit hors de la vue du Prince. Ils sont obligés de bâtir les Maisons des Rajas & des Orancaies, & de fournir tous les materaux. En échange, ils reçoivent la nourriture, qui revient assez cher, parce qu'étant fort paresseux, l'Ouvrage n'avance pas. Tous les jours, un *Marinjo*, ou Valet de Village, doit se trouver au *Baleou*, qui est leur Maison de Ville avec quelques *Datis*, ou travailleurs, dont chaque famille est obligée de fournir un à son tour, & qui sont relevés chaque jour comme une espece de Garde. Lorsqu'ils travaillent pour la Compagnie Hollandoise, on leur accorde un ou deux sous, & une livre de riz par jour à chacun. Outre ces Datis, les Princes se font suivre par d'autres de leurs Sujets, qui forment leur Domestique, & qui sont chargés de porter après eux, du Pinang, du Tabac, une natte, des pipes, & d'autres choses semblables, dont

dont chaque piece demande une perſonne particuliere. Les Sujets ſont encore obligés de payer, à leurs Chefs, le droit d'un ſou par livre des Clous de Girofle qu'ils vendent à la Compagnie; ſans compter les amendes auxquelles ils ſont condamnés pour certaines fautes, & qui ne paſſent pas ſix réales. Les Orancaies peuvent donner un coup de fouet à leurs Sujets; mais le droit de les mettre en priſon n'appartient qu'au Fiſcal de la Compagnie.

SUPPL. POUR LA DESCRIP. DE L'ILE D'AMBOINE.

L'ignorance, mere de l'Idolâtrie & de la Superſtition, a introduit dans le Culte & dans la maniere de vie de ces Inſulaires, une infinité d'uſages auſſi bizarres, que leurs préjugés ſont ridicules. Les Démons partagent leurs principaux ſoins, & ſont le continuel objet de leurs inquiétudes. La rencontre d'un corps mort qu'on porte en terre, celle d'un impotent ou d'un Vieillard, ſi c'eſt la premiere Créature qu'on voie dans la journée; le cri des Oiſeaux nocturnes, le vol d'un Corbeau au-deſſus de leurs Maiſons, ſont pour eux autant de préſages funeſtes, dont ils croient pouvoir prévenir les effets en rentrant chaque fois chez eux, ou par certaines précautions. Quelques gouſſes d'ail, de petits morceaux de bois pointus & un couteau, mis à la main, ou ſous le chevet d'un Enfant pendant la nuit, leur paroiſſent des armes efficaces contre les Eſprits malins. Jamais un Amboinien ne vendra le premier Poiſſon qu'il prend dans ſes filets neufs; il en appréhendroit quelque malheur : mais il le mange lui-même, ou le donne en préſent. Les Femmes, qui vont au marché le matin avec quelques denrées, donneront toujours la premiere piece pour le prix qu'on leur en offre, ſans quoi elles croiroient n'avoir aucun débit pendant le reſte du jour. Auſſi lorſqu'elles ont vendu quelque choſe, elles frappent ſur leurs paniers, en criant de toute leur force que cela va bien. On ne fait pas plaiſirs aux Inſulaires de louer leurs Enfans, parce qu'ils craignent que ce ne ſoit avec le deſſein de les enſorceler; à moins qu'on n'ajoute à ces éloges, des expreſſions capables d'éloigner toute défiance. Lorſqu'un Enfant éternue, on ſe ſert d'une eſpece d'imprécation, comme pour conjurer l'eſprit malin qui cherche à le faire mourir. Ces idées ſont ſi invétérées dans la Nation, qu'on entreprendroit vainement de les détruire. Les perſonnes mêmes, qui ont embraſſé le Chriſtianiſme, n'en ſont pas exemptes. On n'admet point auprès d'un malade, ceux qui ſeroient entrés peu auparavant dans une Maiſon mortuaire. Les Filles du Pays ne mangeront pas d'un double Piſang, ou de quelque autre fruit double. Une Eſclave n'en préſentera point à ſa Maîtreſſe, de peur que dans ſa premiere couche elle ne mette deux Enfans au monde, ce qui augmenteroit le travail domeſtique. Qu'une Femme meure enceinte, ou en couche, les Amboiniens croient qu'elle ſe change en une eſpece de Démon, dont ils font des récits auſſi abſurdes, que leurs précautions pour éviter ce malheur. Une de leurs plus ſingulieres opinions eſt celle qu'ils ſe forment de leur chevelure, à laquelle ils attribuent la vertu de ſoutenir un Malfaiteur dans les plus cruels tourmens, ſans qu'on puiſſe lui arracher l'aveu de ſon crime, à moins qu'on ne le faſſe raſer; & ce qui doit faire admirer la force de l'imagination, cette idée eſt vérifiée par l'effet : l'Auteur en rapporte deux exemples arrivés de ſon tems.

Coutumes ſuperſtitieuſes.

Avec tant de penchant à la ſuperſtition, on ſe figure aiſément que les Amboiniens ſont fort portés à la Nécromancie. Cette ſcience réſide dans cet-

SUPPL. POUR LA DESCRIPT. DE L'ILE D'AMBOINE.

taines races renommées parmi eux. Quoiqu'ils les haïſſent mortellement, parce qu'ils les croient capables de leur nuire, ils ne laiſſent pas d'avoir recours aux ſortileges, ſoit pour favoriſer leurs amours ou pour d'autres vues. Ce vice regne principalement parmi les Femmes. Mais ſi l'on examine à fond leur magie, on trouve qu'elle ne conſiſte, le plus ſouvent, que dans l'art de préparer ſubtilement des poiſons, & que le reſte n'eſt qu'un tiſſu d'impoſtures.

Coutumes étranges.

Les Amboiniens ont divers uſages qui leur ſont communs avec d'autres Peuples de l'Orient, comme de s'accroupir pour faire leur eau, déteſtant l'uſage d'uriner debout, qui, ſelon eux, ne convient qu'aux Chiens; de laiſſer croître leurs ongles, qu'ils teignent en rouge; de ſe laver ſouvent dans les Rivieres, mais les Hommes d'un côté, les Femmes de l'autre, avec des vêtemens particuliers à ces Bains, par reſpect pour la pudeur; de s'oindre le corps d'huiles odoriférantes & d'en parfumer auſſi leur chevelure, en s'arrachant le poil de toutes les autres parties, & de s'aſſeoir ſur une natte, les jambes croiſées ſous le corps.

Les différens états de l'âge humain offrent auſſi pluſieurs circonſtances, qui méritent d'être remarquées. Pour commencer par l'enfance, les Femmes accouchent ici beaucoup plus facilement que dans les Pays froids. Celles des Alfouriens ſe retirent dans une Cabane éloignée, ſans jamais ſe faire accompagner de perſonne. L'Auteur en a vu qui entroient dans la Riviere immédiatement après leurs couches, pour y laver elles-mêmes leurs Enfans, & qui retournoient enſuite à leurs occupations ordinaires. Une autre, qui étoit partie du Château, ſeule dans un Canot, pour ſe rendre de l'autre côté du Golfe, à une bonne lieue de diſtance, fut ſurpriſe vers la moitié du chemin par les douleurs de l'enfantement, accoucha comme elle put, & continua de ramer courageuſement juſqu'à la rive oppoſée. Elle y lava ſon Enfant, & revint le même jour au Château. Le 20 Octobre 1708, l'Auteur baptiſa un Enfant, dont la mere s'étoit délivrée au milieu d'une Riviere où elle ſe trouvoit ſeule. On ne doit cependant pas s'imaginer que ces Femmes ſoient plus groſſes & plus vigoureuſes que d'autres. Au contraire, la plûpart ſont petites & délicates; mais elles doivent ces avantages à la ſouplеſſe de leurs membres, dilatés par la chaleur du climat.

Dès que leur Enfant eſt né, elles le mettent au ſein, & lui donnent un nom de lait, indépendamment de celui qu'il reçoit enſuite au Baptême: ce nom a toujours rapport à quelques circonſtances de ſa naiſſance. On ne ſait ici ce que c'eſt que d'emmaillotter les Enfans; mais on les enveloppe nonchalamment dans un linge, après leur avoir appliqué un bandage ſur le nombril. D'autres ſoins ſeroient mortels dans un Pays ſi chaud, & pluſieurs Européens en ont fait anciennement l'expérience. Au lieu de porter les Enfans ſur le bras, l'uſage eſt de les porter ici ſur la hanche, en paſſant le bras gauche ſous leurs aiſſelles, au tour du dos, dans une attitude fort aiſée. Auſſi ne voit-on, parmi ces Peuples, que des corps bien formés dans tous leurs membres, & jamais d'eſtropiés que par accident. Après la naiſſance d'un Enfant, on plante un Cocotier, ou quelque autre arbre, dont le nombre des nœuds ſucceſſifs indique celui de ſes années.

Autrefois, lorſqu'une fille avoit atteint l'âge nubile, & qu'elle en don-

roit des ſignes, ce qui n'eſt pas ordinairement tardif, ces Inſulaires avoient coutume de l'annoncer dans le voiſinage, avec des cérémonies fort ſingulieres. On faiſoit d'abord les préparatifs d'un grand feſtin, & la Fille, en attendant, demeuroit enfermée dans la maiſon, ſans oſer ſe laver, ni manger d'aucune viande cuite, mais ſeulement des fruits cruds. Les jeunes gens de l'Habitation venoient enſuite, au ſon des inſtrumens, lui préſenter quelques noix de cocos fraîchement cueillies; après quoi, elle étoit conduite à la Riviere, au milieu d'un nombreux cortege de Femmes, qui la ramenoient bien purifiée & magnifiquement ajuſtée, mais la tête couverte d'un voile, tandis que les jeunes Hommes de ſa famille lui jettoient toutes ſortes de fruits, ſur ſon paſſage, ſans pouvoir l'atteindre, dans le cercle qui l'environnoit. A ſon retour au logis, le feſtin commençoit, & tous les Parens y étoient invités. Le chant & la danſe faiſoient partie de ce divertiſſement, qui étoit continué pendant quelques jours. Les Amboiniens convertis à la Religion Chrétienne, n'ont encore pû renoncer entierement à des uſages qu'elle reprouve; mais la crainte qu'ils ont du Fiſcal les oblige de ſe cacher avec ſoin, pour éviter la punition.

Plus un Pere a de Filles dans l'Ile d'Amboine, plus il peut ſe compter riche, parce que, ſuivant l'ancienne coutume de l'Orient, on achete ici ſa femme; & celui qui en offre le plus eſt ordinairement celui qui l'emporte. Cette dot, qui conſiſte en Eſclaves, en joyaux & en habillemens, appartient aux plus proches Parens de la Fille. En vain les Gouverneurs Hollandois ont publiés de ſéveres Ordonnances contre cet uſage. Il eſt pratiqué ſecrettement. Lorſque la dot eſt payée, l'Epouſe ſe rend auprès du Mari, ſans autre formalité. Devient-elle groſſe en attendant le mariage? On s'en réjouit; ſinon il en réſulte ſouvent de grandes diſſentions. Dans ce cas l'Epouſe, uſant d'un reſte de liberté dont elle doit être bientôt dépouillée, retourne chez ſes Parens, qui prennent toujours parti pour elle, & l'Epoux ne la ramene pas ſans qu'il lui en coûte de nouveaux préſens. Une Femme, qui dans l'intervalle, ſe trouveroit enceinte d'un autre, n'en ſeroit que plus chere à ſon Mari. C'eſt pour eux un ſurcroît de bonheur qui leur vient ſans aucune peine. Fût-elle déja Mere de deux ou trois Enfans, cette circonſtance n'y change rien. Ici, comme dans l'Ile de Ternate, l'adreſſe des jeunes gens eſt extrême à exprimer leur paſſion par des fruits & par des fleurs. Les Filles y ont auſſi recours aux philtres ou aux poiſſons, pour s'attacher leurs Amans, ou pour ſe vanger de leurs infidélités & de leur mépris. Ajoutons que l'Eſclavage eſt le partage des Femmes mariées; elles ſont obligées de ſervir leur Mari comme leur Maître, ſans oſer jamais manger avec lui, ni l'accompagner à la promenade & dans ſes autres plaiſirs.

A la mort du Pere, l'aîné des Fils eſt le maître de tout ce qu'il poſſedoit. Cet aîné ne donne à ſa Mere, à ſes Freres & ſes Sœurs, que ce qu'il juge néceſſaire à leur ſubſiſtance. Mais il ne ſuccede pas à ſon Pere dans les dignités héréditaires: elles paſſent aux Collatéraux. C'eſt le Fils du Frere du Mort, qui eſt toujours le plus proche, parce que le Frere n'a pas plus de droit à la ſucceſſion de ſon Frere, que le Fils à celle du Pere.

La principale dépenſe des Amboiniens eſt pour les Feſtins, auxquels ils ſont obligés en différentes occaſions. Elle les ruine, & les tient toujours

SUPPL. POUR LA DESCRIPT. DE L'ILE D'AMBOINE.

dans la misere & les dettes. Il y en a d'ordinaires & d'extraordinaires. Tous les Parens y sont invités, & n'y vont pas les mains vuides. Chacun doit contribuer d'un certain nombre de plats. Ces présens sont portés en cérémonie avec beaucoup d'ostentation par leurs Esclaves & l'un après l'autre, dans de grands bassins de cuivre, couverts d'un mouchoir brodé, qui n'empêche pas qu'on ne puisse à peu-près voir ce qui est dessous. On emploie même trois ou quatre personnes à porter ce qui ne seroit que la charge d'une seule. Chacun veut briller à l'envi par le nombre de ses Domestiques, & par la quantité de ses présens. Jamais le Mari & la Femme ne vont ensemble à ces Fêtes. Ils s'y rendent séparément. Les Maisons ont des appartements particuliers pour chaque sexe, suivant certaines loix qui ne permettent pas à tous les Parens du Mari de voir sa Femme. Le Pere, la Mere, & les Enfans d'une même famille pourroient, sans blesser la loi, manger à la même table, quoique l'usage y soient opposée; mais non le Pere avec sa Bru ou ses petites Filles, lorsqu'elles sont d'un certain âge, ni la Mere avec son Gendre ou ses Petits-Fils, ni la Belle-sœur avec le Beau-frere. La loi leur défend aussi de se voir lorsqu'ils prennent leur repas; c'est une infamie qui ne peut être lavée que par un présent, que l'homme doit faire à la Femme qu'il a surprise dans cet état, par hasard, car avec dessein, c'est ce qui n'arrive jamais. On auroit peine à donner raison de cette usage entre les Parens: mais pour la séparation des deux sexes en général, il paroît qu'elle ne doit être attribuée qu'à la jalousie.

Les différens mets qu'on se fait servir dans les Festins composent un long article, qui n'a rien d'assez particulier pour être emprunté des Editeurs Hollandois. Remarquons seulement avec eux, que les Femmes font la cuisine, mais qu'on n'est servi à table que par des Hommes. Chacun des Convives a devant soi un grand vase, contenant plusieurs petits plats, avec toutes sortes de viandes. Après s'être rassasiés de cette portion, ils font emporter le reste chez eux par leurs gens. Si le Gouverneur, ou d'autres Hollandois sont invités, on fait s'accommoder à leur usage & leur goût.

La boisson la plus commune des Amboiniens est l'eau de fontaine ou de Riviere, qui passe ici pour la meilleur des Indes. On a même découvert, il y a près de soixante ans, aux environs de la Ville, une excellente source minérale. Au lieu de vin on a le *Towak* ou *Siri*, qu'on tire de l'arbre qui porte ce fruit; & le *Saguwer*, qui se distile d'un autre arbre du même nom: certain bois amer qu'on y jette, & qui en augmente encore la force, lui donne un goût fort approchant de celui du vin d'absinthe. On peut aisément s'enivrer de cette boisson, dont plusieurs Hollandois sont grands amateurs; mais elle n'est nuisible que lorsqu'on en prend avec excès. Les noix de coco fraîches fournissent ici, comme dans le reste des Indes, une liqueur agréable. Les boissons fortes sont l'*Arrak*, le *Knyp*, qui est moins estimé, le *Brom*, qui se fait avec du riz, & deux autres liqueurs du Japon ou de la Chine, dont la consommation est peu considérable; celles de l'Europe ne leur conviennent gueres, parce qu'elles sont trop cheres. Le pot de vin, ou de bierre, coute six à huit escalins; & la bouteille d'eau-de-vie, qui contient trois pintes, se paie trois réales. La plûpart des Femmes s'en tiennent à l'eau, quoique dans l'occasion elles boivent volontiers du vin d'Espagne.

Suppl. pour la Descript. de l'Ile d'Amboine.

Leurs inſtrumens de Muſique ſont peu différens de ceux des autres Indiens. On vante beaucoup la préciſion & l'agilité de leurs danſes. Après le Feſtin on voit paroître un Danſeur vêtu à la maniere des Alfouriens, couvert de rameaux & de feuilles d'arbres, armé d'un grand Bouclier, d'un coutelas ou d'un javelot, avec un caſque en tête, ſurmonté d'une touffe de plumes d'Oiſeaux de Paradis. Il eſcrime en l'air pendant quelques momens, ou ſeul, ou contre un ſecond, jettant de tous côtés des regards pleins de furie, & faiſant des efforts terribles, comme s'ils vouloit terraſſer tout le monde ſous ces coups. A cet exercice qu'ils nomment *Tsjakalile*, ſuccedent leurs danſes ordinaires, que chaque ſexe exécute ſéparement, ſoit à deux ou à quatre, avec beaucoup de grace & d'adreſſe, les uns tenant un poignard nu dans chaque main; & quelquefois un ou deux mouchoirs de ſoie qu'ils font voltiger autour d'eux, d'autres, avec une belle écharpe de même étoffe ou de chits, qui leur pend ſur l'épaule gauche, & dont un des bouts traîne preſqu'à terre. Les Hommes portent auſſi un turban ſur la tête, & les Femmes ornent leurs cheveux de fleurs. Ces Danſeurs & ces Danſeuſes ſont toujours de jeunes gens qui ne ſont pas mariés. Quand ils commencent & qu'ils ſe retirent, ils ſaluent la Compagnie en joignant les mains ſur la tête. On leur fait toujours préſent de quelques habits de ſoie, ou de quelque étoffe, dont un des Spectateurs court leur envelopper le corps pendant qu'ils danſent encore, comme pour les prier de ne ſe pas fatiguer plus long-tems. Ces dépenſes ſervent auſſi à ruiner les Amboiniens.

Les Hommes & les Femmes accompagnent ordinairement ces Danſes, de la voix. Leurs chants, qui leurs tiennent lieu d'Annales au défaut d'Hiſtoriens, renferment les plus anciens événemens du Pays, les louanges de leurs Héros, & les plus glorieux faits de leurs Ancêtres. Toutes leurs périodes ſe terminent par e-eeee-e-eeee; ce qui dure quelquefois deux ou trois jours de ſuite ſur le même ton. Ils tiennent le premier *e* une meſure entiere, & chacun des quatre *e* ſuivans un huitieme, deſcendant ainſi par dégrés de ce premier *e*, dont il font un *la* d'enhaut, juſqu'au *re*, tandis qu'ils mêlent quelques paroles entre-deux, & finiſſent toujours par leurs *e*-eeee, ſans jamais remonter de bas en haut: cependant, lorſqu'ils s'arrêtent tout-à-fait, c'eſt par *o-oooo-o*. Cette Muſique vocale & inſtrumentale eſt employée, non-ſeulement dans les grands Feſtins & dans d'autres occaſions particulieres, mais encore ſur leurs Bâtimens, & les Rameurs ſuivent parfaitement la cadence.

Alfouriens, leur ajuſtement & leurs Loix.

On peut mettre, comme au ſecond ordre des Naturels du Pays, les Alfouriens, Montagnards ſauvages, dont a parlé pluſieurs fois, qui occupent les hauteurs de l'Ile de Ceram, & qui ſont fort différens des Inſulaires établis ſur le rivage. En générale, ils ſont beaucoup plus grands, plus charnus, & plus robuſtes, mais d'un naturel farouche & barbare. La plûpart vont nus, ſans diſtinction de ſexe, n'ayant qu'une large & épaiſſe ceinture, teinte en pluſieurs raies, qui leur couvre uniquement le milieu du corps. Ces ceintures ſont compoſées de l'écorce d'un arbre nommé *Sacca*, que l'Auteur prend pour le Sycomore blanc. Sur la tête; ils portent une coque de noix de Cocos, autour de laquelle ils entortillent leurs cheveux. Il les atta-

SUPPL. POUR LA DESCRIPT. DE L'ILE D'AMBOINE.

chent auſſi quelquefois à un morceau de bois, qui leur ſert en même-tems d'étui pour leur peigne. Cet étrange bonnet eſt encore orné de trois ou quatre pannaches de hauteur, l'une ſur l'autre. Leur chevelure eſt liée d'un cordon, auquel ils enfilent de petits coquillages blancs, dont ils ſe garniſſe de même le cou & les doigts des pieds. Quelquefois leur collier eſt un Chapelet de verre. Ils portent auſſi de gros anneaux jaunes aux oreilles ; & jamais ils ne paroiſſent plus propres qu'avec des rameaux d'arbres aux bras & aux genoux, dont ils ne manquent pas de ſe parer, ſur-tout lorſqu'ils doivent ſe battre.

Chaſſe des têtes.

Tous ces Montagnards, quoique partagés en factions, ont les mêmes manieres, les mêmes mœurs & le même culte. C'eſt une loi inviolable, parmi eux, qu'aucun jeune homme ne peut couvrir ſa nudité, ou ſa Maiſon, ſe marier, ni travailler à leur Baleou, s'il n'apporte, pour chacune de ces inſtellations, autant de tête d'Ennemis dans ſon Village, où elles ſont poſées ſur une pierre conſacrée à cet uſage. Celui qui compte le plus de têtes eſt réputé le plus noble, & peut aſpirer aux meilleurs partis. On n'examine point à la rigueur ſi ce ſont des têtes d'Hommes, de Femmes ou d'Enfans. Il ſuffit que la taxe ſoit remplie. Par cette politique, il eſt facile à leur Chefs de détruire en peu de tems un Village ennemi, & de faire la guerre ſans qu'il leur en coûte la moindre dépenſe.

Dans leurs maraudes, pour chercher des têtes, les jeunes Alfouriens battent la Campagne, en petites troupes de huit ou dix, le corps tellement couvert de verdure, de mouſſe & de rameaux, que cachés ſur les chemins, au milieu des Bois, on les prend facilement pour des arbres, dans cet état, s'ils voient paſſer quelqu'un de leurs Ennemis, ils lui jettent une Zagaie par derriere ; & s'élançant auſſi-tôt ſur lui, ils lui coupent la tête, qu'ils emportent dans leurs Habitations, où ils font leur entrée ſolemnelle ; tandis que les Femmes & les jeunes Filles, chantant & danſant au tour d'eux, les conduiſent au Baleou, pour y célebrer cette victoire par des réjouiſſances publiques. Après l'expoſition ſur la pierre des Trophées, les têtes ſont ſuſpendues aux Maiſons, ou jettées en certains lieux comme une offrande aux Divinités du Pays. Il arrive ſouvent, à ces jeunes Alfouriens, de roder pendant un mois ou deux, avant qu'ils puiſſent trouver l'occaſion de ſe pourvoir de têtes, parce qu'ils n'attaquent gueres l'Ennemi qu'à coup sûr. S'ils le manquent, ils reviennent les mains vuides, quelquefois bleſſés, & ſi remplis de frayeur, qu'ils ne penſent plus de long-tems au mariage. Lorſqu'ils ont perdu quelqu'un de leurs gens dans un combat, & que les têtes en ſont emportées, ils jettent les cadavres ſur un arbre, comme indignes de la ſépulture. Mais ſi les Morts ont encore leurs têtes, il eſt permis aux Parens de les enterrer, dans la crainte que leurs Ennemis n'en puiſſent faire trophée.

Délicateſſe ſur le point d'honneur.

On conçoit qu'avec des loix auſſi barbares, les Alfouriens ont beſoin d'autres maximes, aſſorties à cette politique, & capables de perpétuer les occaſions de l'exercer avec quelque apparence de juſtice. Leur extrême délicateſſe ſur le point d'honneur eſt la principale ſource des guerres continuelles qui regnent entr'eux. Lorſqu'un Alfourien en viſite un autre, rien ne doit manquer à l'accueil qu'on lui fait. Cette réception conſiſte à lui préſenter

d'abord du Pinang & du Tabac. Oublie-t'on, volontairement ou par malheur, de joindre au fruit de Pinang les feuilles de Siri néceſſaires ? c'eſt aſſez pour mettre en colere l'Alfourien étranger, qui, pour témoigner ſon reſſentiment au maître de la maiſon, en ſort ſur le champ, & va s'eſcrimer devant la porte, en danſant le ſabre à la main, juſqu'à ce que l'affront ſoit réparé par quelques préſens. Si, pendant cette viſite, les petits Enfans de la maiſon crachent ou ſe mouchent, c'eſt un outrage ſanglant. S'ils jettent quelque choſe à l'Etranger, ou s'ils lui rient aux nez, le Pere eſt tenu de laver chaque fois l'opprobre par d'autres préſens, & la paix eſt faite alors; mais s'il le refuſe, l'Offenſé s'en plaint à ſes Amis, & revient, deux ou trois ans après, demander ſatisfaction à ſon Hôte. La querelle peut encore être appaiſée par un préſent : ſinon, la vengeance eſt réſolue contre un Opiniâtre, qui, non content d'un premier affront, oſe encore, après tant d'années, pouſſer le mépris juſqu'à ne rien offrir en faveur de la reconciliation. L'Offenſé meurt-il ſans avoir exécuté ſa réſolution ? ce ſoin paſſe à ſes Deſcendans, qui ne manquent pas de le vanger tôt ou tard. Quelquefois tous les Habitans du Village prennent parti pour le Mort, & vont enlever, dans celui de l'Agreſſeur, quelques têtes, ſans diſtinction, & les premieres qu'ils peuvent abbattre : ſur quoi naît ordinairement une guerre ouverte. Mais avant que d'en venir à cette extrêmité, l'un d'entr'eux éleve la voix, appelle les Cieux, la Terre, la Mer, les Rivieres & tous leurs Ancêtres à leur ſecours. Après cette invocation, il ſe tourne vers les Ennemis & leur annonce à haute voix les motifs qui les forcent à la guerre, proteſtant qu'ils ne viennent pas clandeſtinement, comme des Voleurs, mais à découvert, & dans la ſeule vue de ſe procurer par la force le préſent de réconciliation qu'on a l'injuſtice de leur refuſer. De retour dans leur Village, avec une ou deux têtes, qu'ils ont coupées à leur Ennemis, ils les portent en cérémonie au Baleou, accompagnés de leurs Femmes, qui ne ceſſent de chanter & de danſer autour d'eux. On donne enſuite un grand Feſtin, où les têtes ont leur place, & ſont ſervies chacune par un Guerrier, qui leur préſente du Pinang, du Tabac, & d'autres rafraîchiſſemens. On verſe neuf gouttes d'huille ſur chacune; après quoi deux hommes les prennent & les jettent contre les pilliers du Baleou. Ils ſont perſuadés que s'ils manquoient à la moindre de ces cérémonies, ils n'auroient pas de bonheur à ſe promettre dans leur entrepriſe. Cependant pour s'en aſſurer d'avance, ils ont recours au Démon, qu'ils conſultent de différentes manieres; & dont ils attendent la réponſe par certains ſignes : ſi les préſages ſont conſtamment favorables, ils n'héſitent plus à commencer la guerre.

Leurs armes.

Leurs armes ſont de larges ſabres de Tambouco, des Zagaies de Bambou, & des *Toranas*, ou Javelots, garnis de fer & dentelés. Ils ont auſſi des fleches & de grands arcs, dont ils ſavent tirer fort juſte. On peut y joindre le *Parang*, eſpece de couperêt, qui, hors de la guerre même, eſt leur meilleure arme, & celles qu'ils portent en allant au bois; avec leur *Sagou-Sagou*, ou Picque de Bambou, & leur *Maſſakeke*, qui eſt une large corbeille de jonc, dans laquelle ils mettent leurs proviſions.

Leur nourriture.

Les Alfouriens ſe nourriſſent de Serpens, de Rats, de Grenouilles, & de diverſes autres ſortes de Reptiles. La chair de Sanglier, & le riz, qu'ils

SUPPL. POUR LA DESCRIP. DE L'ILE D'AMBOINE.

commencent à cultiver eux mêmes, entrent auſſi dans leurs alimens; mais ils y ſont moins accoutumés. Le Sagu eſt pour eux un mets friand : ils en font une bouillie épaiſſe, qu'ils mettent dans des Bambous, & la mangent froide lorſqu'ils ſont en Voyage. Ces Bambous leur tiennent lieu de marmites, de pots & de verre. L'eau eſt leur boiſſon commune; Mais le Saguwer anime leurs Feſtins. Ils enterrent cette liqueur dans des Marais, pour la rendre plus forte. Elle y prend auſſi une couleur plus jaune, & s'y conſerve toujours fraîche, quoiqu'elle perde beaucoup de ſon goût agréable, & qu'elle devienne même fort âpre. Ces Montagnards aiment l'eau-de-vie à la fureur, & ſavent la diſtinguer du vin d'Eſpagne. Valentyn rapporte qu'un Miniſtre de ſes Prédéceſſeurs, nommé *Montanus*, étant arrivé le ſoir à *Elipapouteh*, pour y adminiſtrer les Sacremens, on lui dit que Raja *Sahoulau*, un des plus puiſſans Rois des Alfouriens, deſcendu des Montagnes avec une nombreuſe ſuite, ſouhaitoit de le ſaluer. Montanus, qui connoiſſoit ce Prince de réputation, conſentit à le recevoir ſur-le-champ, pour en être plutôt délivré, Après un court compliment, le Raja demanda de l'Eau-de-vie, ajoutant, en mauvais Malais, qu'il l'aimoit beaucoup. La crainte des effets déſagréables que cette liqueur pouvoit produire, fit répondre au Miniſtre Hollandois qu'étant au terme de ſon Voyage, ſes proviſions étoient preſque finies. Cependant, il fit apporter un petit reſte de vin d'Eſpagne, qu'il voulut faire boire au Raja pour de l'Eau-de-vie. Mais ce Prince n'en eut pas plutôt goûté; qu'il le rejetta. » Ce que vous m'offrez, dit-il en ſecouant la » tête, n'eſt pas une boiſſon d'Homme, c'eſt une boiſſon de Femme. Si » c'eſt de l'Eau-de-vie, il faut que j'aie perdu la mémoire ». Le Miniſtre, fort embarraſſé, ſe vit obligé de faire paroître ſa bouteille d'Eau-de-vie; & le Raja, qui en reconnu l'odeur, s'écria que c'étoit une boiſſon d'Homme. En effet la bouteille fut bientôt vuidée. Alors le Prince Alfourien, commençant à s'échauffer, tira de ſa corbeille quelque morceaux de Serpens & de Sagu, qu'il offrit à Montanus; & les lui voyant refuſer ſous divers prétextes, il voulut du moins, pour ſignaler ſa reconnoiſſance, lui faire accepter le ſpectacle d'un combat de ſes Alfouriens. Les objections & les excuſes ne purent le faire changer de deſſein. Il fit commencer, à la lumiere de quantité de flambeaux, un combat, qui n'ayant d'abord été que ſimulé, devint bientôt ſérieux. La terre fut jonchée de cadavres. Le ſang ruiſſeloit, & les membres voloient de toutes parts; tandis que le Raja ne ceſſoit d'animer les Combattans par ſes promeſſes & ſes menaces, ſans que les reprimandes & les inſtances du Miniſtre puſſent l'engager à terminer une ſcene ſi tragique. » Ce ſont mes » Sujets, lui répondoit-il; ce ne ſont que des Chiens morts, dont la perte » n'eſt d'aucune importance, & je ne me fais pas un affaire d'en ſacrifier » mille pour vous marquer mon eſtime ». Montanus, changeant de ton, repliqua que c'étoit beaucoup d'honneur pour lui, mais que les loix Hollandoiſes ne permettoient pas de répandre inutilement le ſang, & qu'il en deviendroit lui-même reſponſable au Gouverneur, qui ne manquant d'Eſpions nulle part, ſeroit bientôt informé de cette ſcene. Le Raja, cédant à ſes remontrances, fit enfin terminer le combat; & Montanus en eut d'autant plus de joie, qu'il craignoit ſérieuſement que les Alfouriens, las de ſe maſſacrer les uns les autres, dans l'idée de l'amuſer ne ſe donnaſſent, à leur

tour,

tour, le divertiſſement de le tailler en pieces, lui & toutes les perſonnes de ſa ſuite.

SUPPL. POUR LA DESCRIPT. DE L'ILE D'AMBOINE.

Ce Prince barbare n'avoit aucune marque extérieure, qui le diſtinguât de ſes Sujets. C'étoit néanmoins un des plus puiſſans Princes de Ceram, & le premier des trois dont tous les autres dépendent. Anciennement les Alfoutiens étoient peu connu des Hollandois; mais du tems des Gouverneurs Philippe *Lucaſz* & Artus *Gyſſels*, Raja *Sahoulau* & Raja *Somiet* leur rendirent d'important ſervices. On les combla de bienfaits, qui ſervirent à augmenter leur conſidération entre les Princes de leurs Montagnes. Trois Capitaines généraux, ſous leſquels tous ces Peuples étoient partagés, virent diminuer leur puiſſance, & croître celle des trois Rajas, qui, dans leurs moindres différends, les menaçoit de l'autorité du Gouverneur d'Amboine, leur Ami. Ils tirerent un nouveau relief des préſens que les Hollandois ajouterent à leur alliance. Sahoulau avoit eu un écuſſon d'argent aux armes de la Compagnie, Somiet, une canne garnie d'un pommeau d'argent, & Siſeolou un fauteuil de bois d'ébene. Un jour que ces trois Princes s'entrediſputoient le rang, ils produiſirent leurs titres d'honneur, pour déciſion. Les deux derniers, voyant à Raja Sahoulau l'Ecuſſon des armes, jugerent qu'il étoit grand Garde des Sceaux de la Compagnie, & dès ce moment lui céderent la prééminence. Quoique ces Rajas ſoient devenus ſi ſupérieurs aux Capitaines, ceux-ci conſervent encore le droit de préſider aux trois aſſemblées générales de Ceram, dont on a parlé dans la Deſcription de cette Ile. Les trois Rajas ſont Oliſivas, & mortels ennemis des Maures qui ſont Olilimas. Les Hollandois ont ſouvent tiré parti des animoſités qui regnent entre ces deux Factions.

Princes du Pays.

Lorſqu'un Etranger arrive dans le Pays des Alfoutiens, il ſonne du Cor, pour annoncer s'il vient à titre d'Ami ou d'Ennemi, & l'on obſerve la même précaution à ſon départ. Ces peuples, quoique Païens, ſont aſſez fideles à ceux qu'ils connoiſſent, ils ont conduit pluſieurs Hollandois au travers de leurs Pays.

Ces Peuples n'ont pas l'uſage des lits. Ils ſe couchent ſur des claies de Bambou, ſous leſquelles ils entretiennent un petit feu, parce que les nuits ſont froides ſur leurs Montagnes. Leurs Femmes auroient la peau aſſez blanche, ſi elles étoient moins enfumées. Ils n'en ont qu'une; & quoiqu'ils ſoient nus, la chaſteté eſt ſi fort en recommandation parmi eux, qu'on n'y entend jamais parler d'adultere.

Supplement pour la Description des Iles de Banda.

Division de ce Gouvernement.

Dans l'ordre du tems de la Conquête, *Banda* eſt la premiere Province après Amboine. On donne ce nom à tout le Gouvernement, quoique ce ſoit proprement celui d'une de ſes Iles. Elles ſont au nombre de ſix habitées, & quatre déſertes. Les Iles habitées ſont, *Neira*, le *Haut-Pays de Banda*, que les Inſulaires appellent *Bandan*, le *Gounong-Api*, *Pulo Ay*, *Pulo Rhun* & *Roſingyn*. Les Iles déſertes ſont, *Pulo Mamuok* ou *Pulo Piſang*, *Pulo Capal*, *l'Ile des Femmes* & *Pulo Seythaan*. Ces deux dernieres portoient anciennement auſſi les noms de *Nalacan* & de *Sakano*. La ſituation de ces Iles eſt à quatre dégrés & demi de Latitude méridionale, dans la diſtance de vingt-cinq ou trente lieues d'Amboine; le gémiſſement des quatre premieres, l'une à l'égard de l'autre, ſe fait aſſez remarquer par la Carte; & la deſcription ſuppléra au reſte.

Ile de Neira.

I. Neira eſt la premiere en rang, parceque c'eſt dans cette Ile que le Gouverneur & les principaux Officiers de la Compagnie ont établi leur demeure. Sa longueur n'eſt que d'une lieue & ſa largeur de la moitié moindre. On y voyoit autrefois pluſieurs Villes dont il ne reſte plus de veſtiges. La Capitale, qui ſe nommoit *Labetacka*, ſituée au Nord de l'Ile, floriſſoit encore vers l'année 1590; mais après avoir abandonné le parti de celle de *Neira*, en 1598, ces deux Villes ſe ſont toujours fait une guerre cruelle, & la derniere, devenant la plus puiſſante, a inſenſiblement ruiné Labetacka, juſqu'à ce qu'en 1609, elle tomba enfin au pouvoir des Hollandois. (1).

Forts Naſſau & Belgica.

L'Ile eſt défendue par deux Fortereſſes nommées *Naſſau* & *Belgica*, dont l'ancienneté n'eſt pas bien connue. L'Auteur croit que Naſſau eſt celle qui avoit été bâtie par les Portugais, & que les Hollandois rétablirent en 1609, en changeant ſon nom (2). Ce fort eſt ſitué au côté Occidentale de Neira, proche du rivage. Chacun de ces quatre baſtions eſt muni de huit pieces de canon de fonte. Ils occupent en quarré une eſpace de dix-ſept toiſes & demi de longueur ſur treize de large. La Maiſon du Gouverneur ſe voit du côté de l'eau ſur la courtine. Il y a pluſieurs autres beaux appartemens pour les Officiers de la garniſon qui peut être de cent cinquante Hommes. Au Nord de ce Château eſt celui de Belgica, ſitué ſur une colline d'une raiſonnable hauteur. Il eſt petit, mais fort propre & flanqué de belles tours, dont on a ſoin de blanchir les murailles, qui ont été fendues par les tremblemens de terre. Le Fort Belgica commande bien celui de Naſſau & toute la plaine qui eſt au devant ſur le rivage; mais il eſt commandé lui-même par une autre éminence qu'on avoit commencé d'applanir du tems de l'Auteur, & quoique ce travail demandât encore quelques années pour ſe perfectionner, on ſe flattoit d'en retirer l'avantage de pouvoir mettre l'Ile entiere à couvert ſous le canon de cette Fortereſſe. On découvre au Nord du Château une Montagne à la-

(1) On peut conſulter les Relations de l'arrivée & de l'établiſſement des Hollandois dans ces Iles. Elles ſont au Tome VIII, pages 128 & 397.

(2) Voyez la repréſentation de cet ancien Fort, *ubi ſuprà*, 398.

quelle les Hollandois ont donné le nom de *Papenberg*, & où ſe voient encore pluſieurs tombeaux de Mahométans.

SUPPL. A LA DESCRIPT. DE BANDA.

On ne compte que deux ou trois grandes rues à Neira, & environ quatre-vingt maiſons, dont la plûpart ſont ſolidement bâties à chaux & à pierre, elles n'ont pas plus d'un étage, & ſont preſque toutes couvertes d'arap, par la crainte des tremblemens de terre. Les rues ne ſont point pavées, & le terrein eſt cependant aſſez ferme. Il y a ici quelques édifices publics. Le Chantier de la Compagnie eſt ſur la pointe la plus méridionale de l'Ile, à peu de diſtance d'une belle Egliſe Hollandoiſe. A l'Eſt du Fort Naſſau, on a l'Infirmerie, l'Hôpital, le Jardin de la Compagnie, la Poiſſonnerie, & quelques maiſons de Bourgeois le long du rivage. En ſortant de cette derniere rue on vient à deux beaux Parcs ou Boſquets de noix muſcades, les ſeuls qui ſoient dans cette Ile, & qui peuvent fournir enſemble deux mille livres de macis & huit mille de noix. On prend ſouvent le divertiſſement de la chaſſe du cerf dans ces environs. La proximité du Volcan de Gounong-Api, eſt cauſe qu'en général le terroir de Neira n'eſt pas des plus fertiles. Entre cette Ile & le Haut-Pays de Banda, il y a une bonne rade pour les Vaiſſeaux, qui peuvent auſſi ſe rendre dans les deux Paſſes de l'Eſt & de l'Oueſt.

Maiſons de Neira.

II. Banda, ou le *Haut-Pays*, qu'on appelle auſſi *Lonthoir*, du nom d'une de ſes anciennes Villes, eſt la plus grande de toutes ces Iles, ſituée à un petit quart de lieue au Sud de la premiere, devant laquelle ſa pointe Nord-Eſt forme une eſpece de demi-lune. On lui donne environ deux lieues & demi de longueur ſur une demie lieue de large. Le terrein en eſt fort élevé & montueux, ſi ce n'eſt du côté de l'Oueſt, où la deſcente eſt aſſez conſidérable. Outre la Négrerie de Lonthoir, on en comptoit autrefois encore une douzaine d'autres tant grandes que petites, dont la principale étoit connue ſous le nom d'*Ortatan*, ou *Orontatte*; mais les ſanglantes guerres que les Inſulaires ſe ſont faites entr'eux, & celles qu'ils ont eues à eſſuyer de la part des Hollandois, ont entierement dépeuplé le Pays de ſes anciens habitans. Il ſuffit à notre deſſein d'en faire connoître l'état préſent en peu de mots. Du côté du Nord-Oueſt on a le Comptoir de la Compagnie, qui y tient ordinairement un Marchand pour recevoir les noix muſcades & les macis des Propriétaires des parcs. Il eſt logé dans une belle maiſon de pierre, ſur une hauteur, à quelque diſtance du rivage, qui eſt défendu de ce côté du Canal par une batterie, & de l'autre par la redoute de Gounong-Api, de maniere qu'aucun Vaiſſeau ne peut y paſſer, ſans tomber ſous le canon de l'un de ces deux poſtes. Au-devant de Lonthoir regne un grand Banc de ſable qu'on ne ſauroit traverſer que dans de petits bateaux. On ſe trouve, en arrivant, au pied de la montagne, qui eſt taillée en trois cens treize dégrés aſſez larges pour y monter facilement à cheval; mais la deſcente en eſt beaucoup plus dangéreuſe, quoique bien des gens s'y haſardent encore. A moitié chemin de la montée, on rencontre une fontaine dont les eaux coulent toujours. Sur la pente de cette Montagne eſt ſituée la Négrerie de Lonthoir, qui s'étend juſqu'à ſon ſommet, d'où prenant à l'Eſt & à l'Oueſt; elle forme deux rues aſſez longues, ſur-tout la derniere, qui a bien une petite demie-lieue. Cette promenade aboutit à un pan de la Montagne qui eſt comme coupé à pied

Ile Lonthoir.

Sa Montée.

SUPPL. A LA DESCRIPT. DE BANDA.

droit, d'où l'on découvre distinctement les Iles d'Ay & de Rhun, & au-dessous de soi, en Mer, un grand Rocher sur lequel les Bandanois poursuivant les Hollandois dans les premiers tems de leur arrivée, les obligoient de se précipiter du haut en bas, ce qui lui a fait donner le nom de *Batou Hollanda*, c'est-à-dire, *Rocher des Hollandois*. A l'Est de la montée de Lonthoir, on trouve l'Eglise, & près de-là, une vieille Forteresse nommée *Hollandia*, qui tombe en ruine. En 1687, elle étoit encore pourvue de quelques pieces d'artillerie & d'une petite garde. On ne peut pas aller plus loin de ce côté, à moins qu'on ne veuille s'engager dans le bois. Les maisons de Lonthoir sont fort chétives en comparaison de celles de Neira, quoiqu'il y en ait aussi qui sont bâties en pierre.

Fort Hollandia.

Parcs pour la muscade.

Tout le reste de l'Ile, au Nord & au Sud est réparti en divers enclos qu'on nomme ici *Parcs*, & qui sont comme autant de belles maisons de campagne environnées de leurs vergers, où se recueillent les noix muscades. L'Auteur fait la description de tous ces Parcs, & suivant une liste qu'il y ajoûte, leur nombre se monte à vingt-cinq, d'inégal grandeur, sans compter les petits, qui peuvent livrer, une année portant l'autre, ensemble cent quarante-deux mille livres de macis, & cinq cens soixante-huit mille livres de noix

Plusieurs Redoutes.

On a construit dans l'Ile plusieurs Redoutes, qui en rendent l'accès presque impossible aux Vaisseaux étrangers. Du côté du Nord, la Passe de l'Oueſt est défendue par le canon de Lonthoir, la Passe de l'Est par la redoute *Celamme*, & celle de *Combir*, qui commande le milieu de ce Canal, sert en même tems pour la sureté d'une source d'eau douce commune à toutes ces Iles. A l'Est on a la Redoute *Dender*, au Sud celle de *Wajer*, & plus loin tirant à l'Oueſt, une troisieme nommée *Ourien*; mais ce côté extérieur de l'Ile est si bien fortifié par sa nature, que les plus petits Bâtimens ne peuvent y aborder qu'avec beaucoup de peine.

Ile Gounong-Api.

III. Gounong-Api, ou le *Volcan*, est une petite Ile située à un jet de pierre de la pointe Occidentale de Neira, dont elle se trouve séparée par un Canal fort étroit, appellé communément le *Sonnegat*, & qui n'a plus assez de profondeur pour les Vaisseaux. Celui qui est entre le Sud de cette Ile & la Pointe Nord-Oueſt du Haut-Pays de Banda, se nomme la *Passe de Lonthoir*, dont la largeur est d'une petite portée de canon d'un rivage à l'autre. Le Gounong-Api peut avoir environ une demie lieue de circuit, & toute l'Ile n'est qu'une Montagne, qui s'éleve insensiblement jusqu'à la hauteur de cinq cens cinquante-neuf pas.

Son Volcan.

C'est un des plus terribles Volcans de toutes les Indes, & dont les fréquentes éruptions ont été souvent marquées par des effets surprenans, par des tremblemens de terre, par des inondations qui sembloient devoir engloutir la plûpart des Iles voisines. Quoique Neira soit derriere l'ouverture de ce Volcan, on y a vû cependant jusqu'à trois piés de cendres dans les rues. L'eau y est montée quelquefois à une telle hauteur, qu'elle entraînoit des môles entiers avec quantité de maisons, & des pieces de canon du poids de trois mille cinq cens livres. Les coups qui partoient de cette Montagne étoient si épouvantables, que tout Neira en fut ébranlé, comme d'une forte secousse de tremblement de terre. Les verroux des portes sautoient en arriere d'eux-mêmes. Le Volcan jettoit des quartiers de roche brûlante, de la grosseur

de petites maiſons, qui s'élevoient autant au-deſſus de l'ouverture, que la cime peut être éloignée du pié de la Montagne. La plûpart étoient portés à l'Oueſt dans la Mer. Quelques-uns retomboient en droite ligne dans le gouffre, & l'on en voyoit d'autres rouler du haut en bas, qui déracinoient de gros arbres & mettoient le feu aux buiſſons. Depuis 1690 juſqu'en 1696, c'eſt-à-dire, pendant ſix années conſécutives, ce Volcan n'a pas ceſſé de vomir des flammes & de pouſſer des pierres. Le 22 Mai, une interruption de cinq jours ayant engagé deux Hommes de la garde à grimper ſur ſon ſommet, ils n'y furent pas plutôt arrivés, que la Montagne recommença à jetter une ſi grande abondance de matieres enflammés, que toute retraite leur étant coupée, ils périrent miſérablement ſous ces carreaux ardens. L'un d'eux eut la tête emportée, l'autre la jambe & les entrailles. Tous leurs os étoient fracaſſés, leurs vêtemens brûlés, & leur peau paroiſſoit rôtie ſur les charbons. Dans cet état leurs cadavres vinrent rouler au pié de la Montagne, qui ſemblant être ſatisfaite de cette victime, s'appaiſa & mit tout-à-coup fin à ſes ravages. Un autre téméraire fut apperçu deux jours après ſur le ſommet, d'où il deſcendit fort heureuſement, ſans avoir pu trouver le corps mort de ſon camarade, qu'il vouloit encore voir une fois avant ſon départ de ce Pays. Le lendemain, un Prédicateur nommé *Feilingius*, accompagné de l'Enſeigne *Buſton*, eut la curioſité de ſe tranſporter au même lieu pour contempler ces merveilles de la Nature. Il dreſſa du tout un rapport fort circonſtancié, que l'Auteur a inſéré dans ſon Ouvrage, à la ſuite des Regîtres tenus au ſujet des deux précédentes expéditions. Mais quelles que ſoient ces découvertes, il avoue qu'elles ne ſont pas d'une importance aſſez grande pour mériter qu'en leur faveur on expoſe ſa vie à des dangers ſi éminens, ſans la moindre néceſſité & de pure gaieté de cœur. D'ailleurs, ce ſont des objets qui frappent plutôt les ſens, qu'ils ne peuvent ſatisfaire l'entendement des Spectateurs.

SUPPL. A LA DESCRIPT. DE BANDA.

Avant les terribles dégats de Gounong-Api, cette Ile contenoit pluſieurs Habitations qui ont été enſevelies ſous ſes cendres. On a déjà parlé de ſon Fort, qui ſe nomme *Kyk in de Pot*, & qui eſt bien pourvu d'artillerie. Sa garde conſiſte en un Sergent & quelques Soldats, qui, ſecondés par la batterie oppoſée ſur le rivage de Lonthoir, ſont en état de fermer l'entrée de ce Canal à tous les Etrangers. Au pié de la Montagne demeure quelques Eſclaves pour avoir ſoin des Jardins de leurs Maîtres. En 1687, il n'y avoit qu'un ſeul Bourgeois libre ſur ce rivage. L'Ile eſt remplie de Sangliers & de Vaches ſauvages, qui y ont été mis long-tems avant que les Bandanois euſſent embraſſé le Mahométiſme. On y trouve des Serpens d'une énorme groſſeur, qui font non-ſeulement la guerre à la Volaille, mais dévorent même des Veaux & quelquefois des Hommes.

Fort Kyk in de Pot.

IV. Pulo Ay eſt la plus agréable de toutes les Iles qui compoſent ce Gouvernement. Le terrein en eſt fort uni, & n'offre que quelques petites éminences, dont ces boſquets délicieux reçoivent de nouveaux charmes. En un mot, l'Auteur n'en parle que comme d'un petit paradis terreſtre. Il lui donne près d'une lieue de longueur, & les Bâtimens à rames en peuvent faire le tour en moins de quatre heures. Sa diſtance à l'Oueſt-Sud-Oueſt de Neira eſt d'environ trois lieues. C'eſt une jolie promenade quand il fait

Pulo Ay.

SUPPL. A LA DESCRIPT. DE BANDA.

beau tems ; mais avec un peu de vent, la Mer devient fort orageuse & les Bâtimens ont bien de la peine à gagner le rivage, où les brisans les exposent souvent à être renversés.

Fort la Revenge.

Le Nord de l'Ile est défendu par une Forteresse réguliere, qui porte le nom de la *Revenge*, & qui est bien pourvue de tout le nécessaire. Sa garde est confiée à un enseigne, qui a quelques Soldats sous ces ordres. Ils doivent avertir ceux de Neira, par un signal, de l'arrivée des Vaisseaux qu'ils découvrent en Mer, faisant voile vers ces Iles. Sous le Fort habitent plusieurs Bourgeois Hollandois & Métifs, qui y ont aussi leurs parcs de noix muscades. L'Auteur en compte cinq principaux, qui avec une vingtaine de moindres, peuvent fournir annuellement trente mille livres de Macis & cent vingt mille de noix. Les Propriétaires de ces parcs sont encore plus à leur aise que ceux de Neira & du Haut-Pays. On a ici quantité de Vaches & de Cerfs qui paissent sous les arbres. La viande, le lait, le beure n'y manquent pas. Une des plus grandes incommodités de ces Iles, c'est qu'on est obligé de se pourvoir d'eau douce à Combir dans le Haut-Pays. A son défaut, on a recours à la liqueur des noix de cocos ; mais les animaux des champs ne boivent que de l'eau de mer.

Pulo Rhun.

V. Pulo Rhun, située à deux lieues & demie au Sud-Oueſt (3) de l'Ile Ay ; l'emporte sur celle-ci en longueur & en largeur, quoique la différence ne soit pas fort considérable. Deux bancs de sable qu'on a dans les environs de ces Iles, rendent, au moindre vent, le trajet de l'une à l'autre fort dangereux pour les Pilotes qui manquent d'expérience. L'Ile Rhun a aussi sa Redoute, qui est gardée par quelques Soldats, & pourvue de munitions en quantité suffisante. Ses Habitans sont en très-petit nombre. Ils font toute leur occupation de la pêche, qui est des plus abondantes dans ces environs. Les arbres qui produisent la muscade en ont été détruits depuis le départ des Anglois (4) ; mais l'Auteur ne croit pas qu'ils aient jamais pû passer les cinq cens. L'Ile fournit autant d'eau-douce que ses Habitans en ont besoin, & c'est bien peu de chose. On y voit de gros Serpens, dont quelques-uns ont des pattes. L'Auteur dit qu'il avoit eu lui-même deux de ces pattes pendant long-tems. Le Gouverneur *Van Zyll*, lui raconta, qu'on avoit trouvé ici un Serpent mort, que huit Matelots avoient eu peine à traîner, & qui étoit de la grosseur d'une poutre.

Sa Redoute.

Ile Rosingyn.

VI. Rosingyn, la derniere & la plus petite des six Iles habitées de Banda, est située au Sud-Oueſt du Haut-Pays, dans la distance d'environ trois lieues. Le terrain est fort rude & fort montueux. L'Auteur dit que toute l'herbe qu'il y a vu, paroissoit aussi dure & aussi pointue que des ronces. Les arbres fruitiers n'y croissent pas de nature comme dans les autres Iles ; mais ceux qu'on plante viennent assez bien, & anciennement les noix muscades de Rosingyn étoient réputées pour les meilleures. Les Bambous y sont en abondance. On y trouve de bonne argile à cuire des briques, & l'eau-

(3) Cette Ile est mal placée dans la Carte.

(4) On peut lire dans *Aitzema*, & autres Auteurs, l'histoire des bruyans démêlés que la possession de cette petite Ile a occasionnés entre les Compagnies Angloises & Hollandoises des Indes Orientales, & qui n'ont été terminés qu'à la Paix de Breda en 1697.

douce n'y manque pas. On y a auſſi beaucoup de Vaches ſauvages & quantité de Poiſſon dans la ſaiſon de la pêche.

SUPPL. A LA DESCRIPT. DE BANDA.

C'eſt dans cette Ile qu'on reléguoit ci-devant les Criminels dont le châtiment ne s'étend qu'au banniſſement; mais depuis l'année 1694, il n'eſt plus permis aux autres Provinces d'y envoyer leurs Bandits, ſans une permiſſion expreſſe du Conſeil de Batavia. Ainſi le nombre de ceux que le Gouvernement de Banda y tient encore, eſt peu conſidérable. On les emploie à couper du bois, & à cuire de la chaux. La Redoute, ſituée au Nord-Oueſt de l'Ile, eſt pourvue d'une Garniſon capable de les réprimer en tout tems. L'Auteur dit qu'il n'y avoit vu que deux Femmes, celle du Sergent & celle d'un Soldat de la Garde.

Lieu d'exil.

Sa Redoute.

Outre ces Iles habitées, on a déja obſervé qu'il y en a quatre autres qui ne le ſont pas, & l'on ſe diſpenſeroit d'en dire ici d'avantage, ſi l'embarras cauſent toujours leurs noms, & l'inexactitude de la plûpart des Cartes, ne rendoient cette attention néceſſaire. *Pulo Mamuok*, ou *Pulo Piſang* ſituée tout proche de la Pointe Nord-Eſt de Neira, au Nord-Oueſt Promontoire dangereux du Haut-Pays, nommé *Tondjong Bourong*, *Pointe des Oiſeaux*, dont elle ſe trouve ſéparée par la *Paſſe de Celam* Gouverneur a un Jardin dans cette Ile, où les herbes croiſſent trè & l'on y voit auſſi quelques arbres qui pouſſent de groſſes racines à les rochers, ſans qu'on y apperçoive le moindre brin de terre. *I pal*, qui eſt un peu plûs au Nord, ne préſente qu'un rocher ſec, forme reſſemble de loin à un Vaiſſeau, & c'eſt ce que ſignifie ſon n *des Femmes*, ou *Nalacan*, qu'on rencontre au Nord de la Paſſe *Sonne* Neira & Gounong-Api, eſt ſi petite qu'elle ne mérite pas de d *Pulo Seythaan*, *Setton*, *Swanggi*, ou *Sowanggi* & *Sakano*, car c mot différemment, ſe découvre à cinq lieues & demie au Nor Gounong-Api, & paroît de loin, en Mer, comme un grand s'éleve au-deſſus de ſa ſurface; & qui eſt preſque inacceſſible côtés. On y a cependant trouvé autrefois quelques arbres fruitiers repaire de quantité de gros Serpens. Les Inſulaires voiſins la croient habitée par le Diable, & c'eſt de-là qu'ils lui ont donné ces noms. Lorſqu'ils en approchent, la frayeur leur fait faire des grimaces & des efforts extraordinaires, pour tâcher de s'éloigner au plus vîte de cette dangereuſe terre.

Quatre Iles déſertes.

Dans les ſix Iles peuplées on comptoit anciennement juſqu'à quinze mille Habitans, que l'Auteur réduit aujourd'hui à un tiers, dont les Eſclaves forment ſeuls plus de la moitié, ce qui lui paroît d'une dangereuſe conſéquence, & à quoi l'on devroit bien pourvoir de maniere ou d'autre. Ces nouveaux Habitans parlent preſque tous bon Hollandois. Les Naturels de Banda en ayant été détruits ou expulſés, depuis plus d'un ſiecle, nous ne remonterons point à des tems ſi reculés, pour voir quelles étoient leurs mœurs & leurs coutumes.

Nombre des Habitans de Banda.

Le Pays même nous offre peu de remarques particulieres à ajouter aux Deſcriptions précédentes. Les tremblemens de terre & les éclats de tonnerre n'y ſont ni moins fréquens, ni moins terribles qu'à Amboine. Mais à Banda les pluies ne font jamais tant de ravages. En échange la Mouſſon ſéche y amene de plus violens ouragans qu'ailleurs. Les exhalaiſons froides & épaiſ-

Propriétés du Pays.

SUPPL. A LA DESCRIP. DE BANDA.

ſes auxquelles le Haut-Pays eſt ſujet, durant la ſaiſon des pluies, occaſionnent beaucoup de maladies, & font mourir un grand nombre d'Eſclaves qui ne ſont pas accoutumés à ces frimats. Les Européens y réſiſtent mieux. Ceux qui arrivent ici ſont ordinairement attaqués de fievres chaudes; mais quand ils y ont écharpé une fois ils ſe portent bien enſuite, & vivent fort long-tems.

Alimens.

La principale nourriture de ces Iles eſt le poiſſon, qui y eſt en aſſez grande abondance. Les riches ont auſſi beaucoup de gros & de menu bétail dans leurs Parcs, & les Baſſes-Cours de leurs Maiſons ſont toujours bien garnies de volaille; mais en général les vivres ſont à meilleur prix à Amboine. Le riz & le Sagu qu'ils tirent de ce Gouvernement & des Iles du Sud-Eſt, leur tiennent lieu de pain, quoiqu'on en faſſe ici d'excellent autant qu'on en a beſoin, mais les Eſclaves ne le mangent pas. On y trouve peu de légumes & d'herbes potageres. Cependant les arbres donnent aſſez de fruits, & ce ſont preſque les mêmes qu'à Amboine. Le broux des noix muſcades étuvé forme un de leurs mets les plus délicieux.

SUPPLEMEMT A LA DESCRIPTION DE L'ILE DE CEYLAN,

Contenant les Etabliſſemens Hollandois dans cette Ile.

Pour la page 550.

Remarque préliminaire.

IL reſtoit à deſirer quelques éclairciſſemens par rapport aux poſſeſſions des Hollandois ſur les Côtes de l'Ile de Ceylan, dont Knox n'a pas eu la même occaſion de s'inſtruire que de l'intérieur du Pays. Mr. Prevoſt avoit renvoyé ces détails aux Relations Hollandoiſes, comme à leur lieu naturel; & quoique nulle raiſon ne dût l'empêcher d'incorporer le tout enſemble, on n'auroit pas regretté la peine de rapprocher ces parties ſéparées, s'il eût bien voulu ſe ſouvenir de ſa promeſſe; mais à l'exception d'un ſeul article, que nous aurons ſoins de diſtinguer ici de nos Additions, ſes trois derniers Volumes qui regardent l'Aſie, ne contiennent rien qui puiſſe ſatisfaire l'attente du Public ſur cet objet : c'eſt donc dans la vue d'y ſuppléer, que nous allons donner ici une idée générale de l'Ile de Ceylan, & des Forteresſes qui en défendent les Côtes.

Diviſion de l'Ile.

La domination de l'Ile eſt partagée aujourd'hui entre deux Puiſſances. Le Roi de *Candi* eſt maître de l'intérieur du Pays, & la Compagnie Hollandoiſe poſſede preſque toutes les Côtes. Il n'y a que les *Wadas* ou *Bedas*, Peuples ſauvages du Nord de l'Ile, qui ſoient encore dans l'indépendance.

Etats du Roi de Candi, & des Hollandois.

Les Etats du Roi de Candi, qui s'étendent du Nord-Oueſt au Sud-Eſt, aboutiſſent à la Mer par ces deux côtés; & ceux des Hollandois les reſſerrent au Nord, à l'Eſt & au Sud-Oueſt. Les Parties Orientales des Etats du Roi ſe fourniſſent de ſel à *Leawawa*, & celles du Couchant à *Portaloon*; ſeul Port à la faveur duquel il entretient quelque Commerce avec les Etrangers. Les Hollandois l'environnent par un aſſez grand nombre de Places. On

Suppl au Tom IX. N° II.

ne parlera que de ces Fortereſſes, en commençant au Sud, où nous reviendrons achever le tour de l'Ile.

ETABLISSEMENS HOLLANDOIS A CEYLAN.

La Ville de *Point-de-Galle*, ſituée au Sud-Oueſt de l'Ile (1), occupe l'eſpace d'une demie lieue de terrein dans l'enceinte de ſes remparts. Du côté des Terres, elle eſt munie d'un foſſé profond, qui a bien dix-huit pieds de large, & de bonnes murailles, flanquées de trois Baſtions principaux. La plus grande partie de la Ville eſt ſur une éminence. Quoiqu'ouverte, du côté de la Mer, les Bancs & les Ecueils dont elle eſt environnée, en défendent ſuffiſamment l'approche. On y voit ſur le haut d'un rocher, un Corps-de-Garde, auprès du Pavillon de la Compagnie. La Fortereſſe eſt ſur une Pointe de terre que la Mer baigne du côté du Nord. Pour pouvoir mouiller dans la Baie qui eſt au-delà, il faut que les Navires paſſent tout proche de pluſieurs Ouvrages, qui la commandent, & qui ſont bien pourvus de gros canon de fonte. L'entrée en eſt très-dangéreuſe, à cauſe de la quantité de pointes de rochers qu'on trouve à ſon embouchure, & qui la rendroient même impratiquable, ſans le ſecours des Pilotes-Côtiers, ou Lamaneurs, que tous les Bâtimens ſont obligés de faire venir de la Ville. Cette Baie, qui eſt fort ſpacieuſe, ſeroit d'ailleurs excellente, ſi les Vaiſſeaux n'y étoient quelquefois expoſés, lorſque les vents d'Oueſt ſouflent avec un peu de violence.

Point de-Galle.

Les Maiſons de Point-de-Galle ſont fort bien bâties; les rues droites & aſſez larges, mais point pavées. On y voit pluſieurs beaux Edifices de pierre, & quelques Egliſes conſtruites par les Portugais. Il y a quantité de Jardins dans la Ville & au dehors. Les environs, ſur le bord de la Baie & plus avant dans les Terres, offrent de charmantes Campagnes, des Côteaux, des Vallons & des Plaines agréables. On y a pratiqué de belles Promenades en divers endroits, même au travers des rochers & des Montagnes. Ces allées, connues ſous le nom de *Cravettes*, contribuent beaucoup à rendre le ſéjour de Galle un des plus délicieux de l'Ile. On y reſpire d'ailleurs un air fort ſain, dont on eſt redevable à l'élévation du terrein; & les vents de Terre, ou ceux de Mer, y entretiennent une fraîcheur continuelle. Cette importante Place fut priſe par les Hollandois, le 13 Mars 1640, & elle a été long-tems la meilleure Fortereſſe qu'ils euſſent dans l'Ile de Ceylan. On lui donne encore aujourd'hui le ſecond rang, & ſa Juriſdiction eſt fort étendue. Le Conſeil eſt compoſé d'un Commandant en chef, d'un Marchand & de quelques Subalternes. On y tient une Garniſon nombreuſe ſous les ordres d'un Capitaine-Lieutenant & d'un Enſeigne. Il s'y fait un Commerce très-conſidérable.

Caliture.

De Point-de-Galle, tirant au Nord, on compte une grande journée de chemin juſqu'à *Caliture*, petite Ville, qui eſt dans la plus agréable ſituation du monde, au ſommet d'une haute Montagne, à l'extrêmité d'une vaſte Prairie, & ſur l'embouchure d'une belle Riviere de même nom, qui prend ſa ſource au Pic-d'Adam. La Fortereſſe, qui eſt environnée d'un double rempart de terre, & pourvue d'une Garniſon ſuffiſante, paſſe pour une des principales Places de l'Ile. Ses remparts ſont ſi hauts, qu'ils dérobent la vue des Maiſons, & d'ailleurs on n'y peut monter que par un ſeul paſſage, qui eſt

(1) Longitude cent deux dégrés. Latitude Septentrionale ſix dégrés.

ETABLISSEMENS HOLLANDOIS A CEYLAN.

assez étroit. Du côté des Terres, elle est défendue par quatre petits forts, enfermés de bonnes palissades, & qui sont vis-à-vis l'un de l'autre. Cette Place dont tout le mérite consiste dans sa force naturelle, fut prise sur les Portugais le 15 Octobre 1655.

Colombo, Capitale des Etablissemens Hollandois.

Huit lieues au Nord de Caliture, on trouve [la célebre Ville de *Colombo*, où l'on voit les débris de plusieurs grands Edifices, tombés de vieillesse, ou ruinés par les guerres & les siéges. Des rues entieres n'offrent que de l'herbe & des ronces. Cependant, il en reste encore de très-belles, dont les Maisons sont spacieuses, claires, bien exhaussées, & bâties de pierre. Il y reste des Eglises & d'agréables Promenades. Colombo est située presqu'au septieme degré de Latitude du Nord, sur la Côte occidentale de Ceylan. Il y avoit cent trente ou quarante ans, qu'elle avoit été bâtie & peuplée par les Portugais, lorsqu'en 1656, les Hollandois s'en rendirent maîtres, après un Siége de sept mois. La conquête de cette Ville étonna beaucoup les principaux Rois des Indes, qui la regardoient comme une Place imprenable. Depuis que la Compagnie Hollandoise en a pris possession, la difficulté de la garder, sans une Garnison fort nombreuse, lui a fait prendre le parti d'en diminuer l'étendue, & d'en faire une Forteresse réguliere. On y voit de bonnes portes, des remparts, des Bastions, un fossé plein d'eau, beaucoup d'artillerie & tout ce qui peut la rendre capable d'une longue résistance. Derriere la Ville, à l'Est & au Nord, les Campagnes sont agréables & bien cultivées, avec un mêlange de Bois, plein de canelle, d'Etangs, de Marais & de Rivieres (2).] Un Lac enferme, de ce côté, un bon tiers de son enceinte. Elle est située dans un terrein très-mauvais. Son Port, formé par un beau Môle qui en défend l'entrée, est fort bon pour les Vaisseaux de médiocre grandeur, quoiqu'ils n'y soient pas à l'abri des vents du Nord-Oueſt ; mais les gros Navires sont obligés de mouiller à la rade, qui est éloignée d'une demie lieue de la Baie. Malgré ces incommodités, c'est encore la plus considérable de toutes les Villes que la Compagnie possede dans l'Ile, parce qu'elle est dans le quartier où se trouve la meilleure canelle, & en plus grande abondance.

C'est aussi à Colombo que le Gouverneur Hollandois fait sa résidence. Tous les Comptoirs de l'Ile en relevent, & reçoivent leurs ordres du Grand Conseil, ou Conseil de Police. Il y a encore d'autres Tribunaux, & un très-grand nombre d'Officiers, tant civils que militaires. La Garnison, qui est fort nombreuse, est commandée par un Capitaine, un Lieutenant & un Enseigne. La Maison du Gouverneur peut passer pour un des plus beaux Bâtimens qui se voient dans toutes les Indes. On en doit dire autant de divers autres Edifices publics, & en un mot de tout ce qui distingue le plus avantageusement les principaux Gouvernemens de la Compagnie.

Negombo.

Cinq lieues au-dessus de Colombo, sur le bord de la Mer, se présente une autre importante Forteresse, nommée *Negombo*, qui est presque toute environnée d'eau, & qui a été aussi bâtie par les Portugais, en vue de couvrir les districts de la canelle. On la leur enleva en 1640. Ils le reprirent la même année ; mais en 1644, elle tomba de nouveau au pouvoir des Hollan-

(1) C'est ici l'article que nous avons détaché de la Relation de Gautier *Schouten* que M. Prevost a insérée dans le Tome XI de l'Edition de Paris.

dois. Ses remparts de terre ont vingt-deux piés d'épaiſſeur & ſont flanqués de quatre bons Baſtions, dont deux bordent le rivage, & les deux autres regardent les Terres. Anciennement on y voyoit encore divers autres Ouvrages qui ont été démolis, depuis la conquête de Colombo, par la même raiſon qu'on a eue de diminuer les fortifications de cette derniere Place. On y tient un Marchand avec quelques Subalternes, pour veiller aux intérêts de la Compagnie. La ſituation de ce poſte eſt des plus agréables.

ETABLISSEMENS HOLLANDOIS A CEYLAN.

La grande Riviere de *Chilauw*, qu'on rencontre dix lieues au Nord de Negombo, forme ici la ſéparation des Etats du Roi de Candi, & en même tems les limites du Pays de la Canelle. Une lieue au Nord-Oueſt de cette Riviere, ſe voit l'Ile *Calpenthyn*, à pareille diſtance du rivage. On lui donne environ ſix lieues de longueur, du Sud au Nord; ſur une demie de large. Le Fort, qui porte ſon nom, eſt ſitué à une lieue de la Pointe Notd-Eſt de l'Ile, au Sud de la petite Ile de *Caredive* (3). On y tient une Garniſon ſuffiſante. Celui d'*Aripo* ou *Sarepo*, ſur la Riviere *Coronda Weya*, à douze lieues de celle de Chilauw, eſt ordinairement gardé par un Sergent & vingt-quatre Soldats, qui y ſont pour la ſureté du Banc aux Perles. Cette Contrée fournit abondamment aux beſoins de la vie, & tout y eſt à ſi grand marché, qu'un Bœuf ne coûte qu'une demie riſdale. En échange, l'air d'Aripo eſt fort mal-ſain, & l'on y perd beaucoup de monde, ce qui oblige à changer la Garniſon tous les quatre mois.

Riviere de Chilauw.

Ile Calpentyn & ſon Fort.

Fort d'Aripo.

L'Ile de *Manaar*, qui a environ cinq lieues de longueur ſur deux de large, eſt ſituée par le neuvieme dégré de Latitude ſeptentrional (4). Cette Ile eſt très-peuplée. Outre la Ville du même nom, on y compte ſix gros Villages. Manaar n'eſt proprement qu'un Bourg ouvert, peu conſidérable. Cependant on y voit encore quelques beaux Edifices du tems des Portugais Les Hollandois ſe rendirent maîtres de l'Ile en 1658. Elle n'eſt ſéparée de la Côte de Celan, que par un Canal, qui n'a pas plus d'une lieue en largeur. La petite Fortereſſe qui domine ſur ce Canal, eſt environnée de foſſés pleins d'eau, & de bons remparts flanqués de quatre Baſtions. Sa Garniſon conſiſte en cent hommes, & elle eſt bien pourvue de toutes ſortes de munitions de guerre. L'Ile abonde en fruits, en beſtiaux, en volaille & en Poiſſons. C'étoit anciennement un des meilleurs endroits pour la pêche des Perles, qui ſe fait aujourd'hui, avec plus de ſuccès, à *Tutucorin*, ſur la Côte de Maduré.

Ile de Manaar.

Sa Fortereſſe.

A l'Oueſt de Manaar on découvre pluſieurs Bancs de ſable, qui forment une eſpece de Barre entre cette Ile & celle de *Ramanacoyl* ou *Ramanacor*, dans l'étendue de douze à treize lieues. Ces Bancs portent le nom de *Pont d'Adam*, & l'on croit, avec beaucoup de vrai-ſemblance, que l'Ile de Ceylan tenoit anciennement à la Terre ferme, dont elle n'eſt ſéparée que par cinq ou ſix petits Canaux, où les Bâtimens de moyenne grandeur ne peuvent paſſer qu'avec beaucoup de peine.

Pont d'Adam.

(3) On l'appelle auſſi *Coudremale*, du nom d'une Montagne voiſine ſur le rivage de Ceylan.

(4) Suivant des obſervations plus récentes, la hauteur du Pole eſt de huit dégrés vingt-ſept minutes. La longitude eſt aſſez exactement marquée à quatre vingt dix huit dégrés, quarante-cinq minutes. *Lettres édifiantes*, Recueil XV. page 37.

ETABLISSEMENS HOLLANDOIS A CEYLAN.

Au Nord du Pont d'Adam & de Manaar, on trouve quantité d'Iles, dont les trois principales ſont nommées *Amſterdam*, *Leide* & *Delft*. La premiere n'eſt pas fort peuplée; mais on compte trois grands Villages dans la ſeconde. Son côté occidental eſt défendu par une ancienne Forteresſe. Celle de *Cays*, que les Hollandois ont nommée *Hammenhiel*, eſt ſituée entre les deux Iles, ſur le Canal qui conduit à *Jaffanapatan*, dont elle peut fermer l'entrée à tous les Vaiſſeaux. Ce poſte étant regardé comme la clef de Jaffanapatan on a ſoin de le tenir toujours bien pourvu d'artillerie, avec une Garniſon ſuffiſante. Entre l'Ile de Leide & celle de Delft, on voit encore pluſieurs autres petites Iles, qui ſont toutes déſertes & couvertes de bois.

Pluſieurs autres Iles.

Fort Hammenhiel.

Royaume de Jaffanapatan.

Jaffanapatan, ou *Jaffanapatnam*, formoit anciennement un Royaume particulier, qu'on diviſe aujourd'hui en quatre Provinces, *Welligamme* au Nord-Oueſt, *Warmoratie* au Nord-Eſt, *Timmeratie* au Sud-Oueſt, & *Pachelepali* au Sud-Eſt. Le terrein en eſt bas preſque partout, fertile & planté de beaux arbres. Le Pays eſt bien peuplé, & l'on y compte juſqu'à cent ſoixante Bourgs & Villages, dans une étendue de douze à treize lieues de l'Oueſt à l'Eſt, où il tient à l'Ile de Ceylan par une Langue de terre fort étroite. La plus grande largeur de cette Preſqu'Ile ſe prend droit au Nord, où elle eſt bien de ſix à ſept lieues.

Forteresſe & Ville de Jaffanapatan.

La Forteresſe, ou la Citadelle de Jaffanapatan, eſt ſituée au Sud de la Province de Welligamme. Elle eſt environnée de hautes murailles, flanquées de quatre bons Baſtions & de quatre demi-lunes, avec des foſſés profonds, une Contreſcarpe, & un petit Fort qui commande la Barre du Port. Sa Garniſon eſt beaucoup plus nombreuſe que celle du Château de Batavia. C'eſt le troiſieme Comptoir de la Compagnie dans l'Ile de Ceylan. Le Commandant y fait ſa réſidence, avec un grand nombre d'autres Officiers. La Ville qui a plus d'une lieue de circuit, eſt ouvertes de toutes parts; mais ſes environs ſont gardés par pluſieurs Redoutes qui dominent les paſſages. On y voit pluſieurs beaux Edifices plublics. En général, les Maiſons y ſont bien bâties & les rues fort propres. Cette importante Place fut ſoumiſe à la Compagnie, le 21 Juin de l'année 1658, après un Siége de trois mois & demi, qui coûta près de ſeize cens Hommes aux Portugais. Au Nord de la même Province, qui forme le bout de l'Ile, on a encore le Fort *Cangienture*, & plus loin ſur la Pointe Nord-Eſt, celui de *Punto das Pedras*, d'où ſuivant la Côte orientale on vient à *Calierauw*, autre Fort ſitué ſur cette Langue de terre, qui joint le Pays de Jaffanapatan à l'Ile de Ceylan, ou au Pays des *Weddas*, Peuples qu'on connoît par la Deſcription de Knox, & qu'il ne faut pas confondre, comme quelques Cartes, avec les *Wannias* Malabares leurs voiſins, qui habitent la partie Occidentale du Nord de l'Ile.

Forts Cangienture, Punto das Pedras & Calierauw.

Ce Pays des Weddas, qui n'offre que de vaſtes & épaiſſes Forêts, où perſonne n'a la curioſité de pénétrer, s'étend, au Sud, le long de la Côte Orientale juſqu'à *Trinquemale*, Place conſidérable par ſon Port, qui eſt l'un des plus beaux & des meilleurs de Ceylan. Les Hollandois y ont une Forteresſe à quatre bons Baſtions, biens garnis de canons, ſur une Peninſule, ou Langue de terre qui s'avance dans la Mer. Elle borde toute la terre, qui forme cette Peninſule & l'Iſthme, & bouche, du côté de terre, le chemin de

Baie & Forteresſe de Trinquemale.

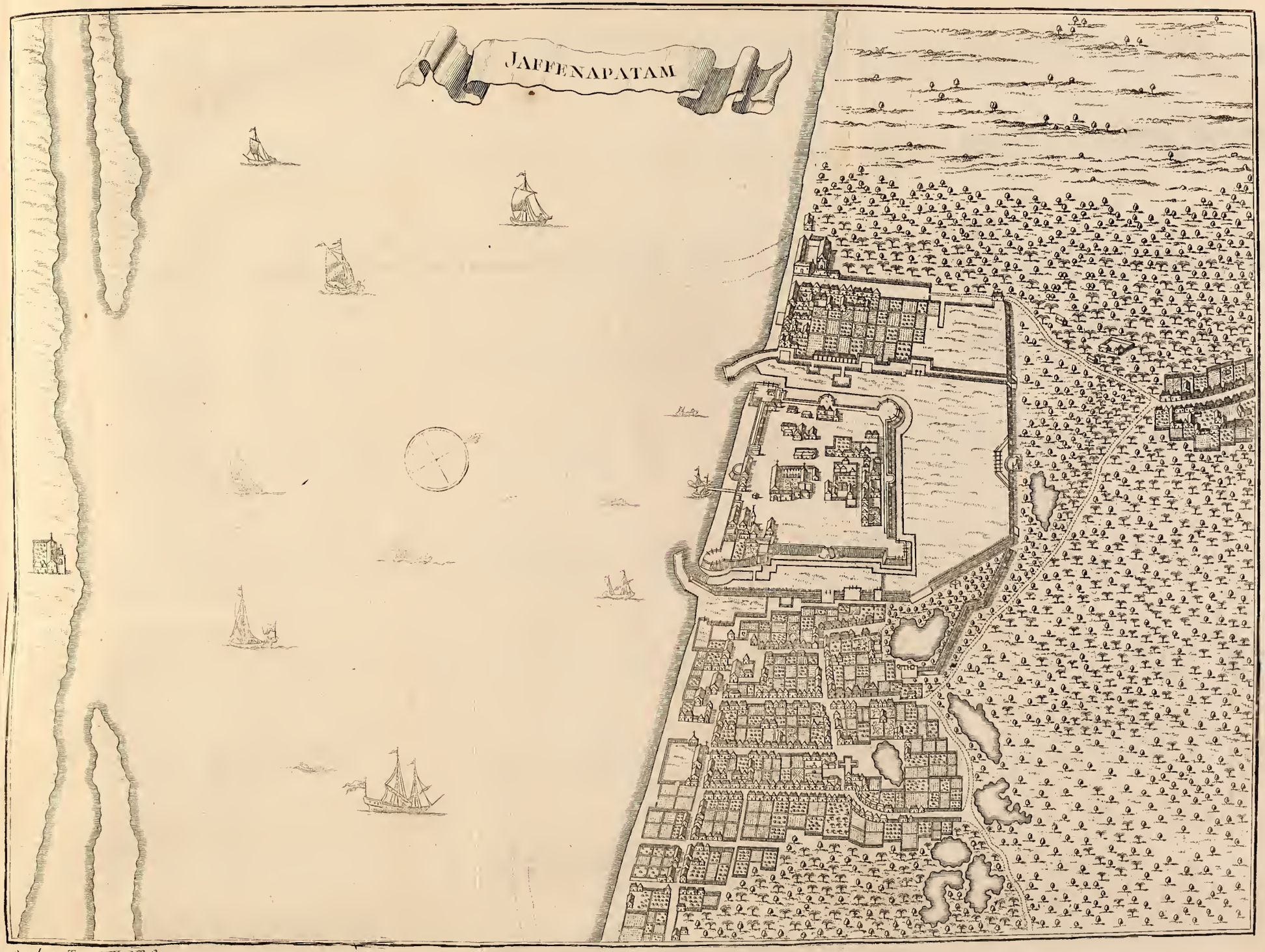

Suppl. au Tome VIII N° 3

reſſe de Trinquemale.

des plus beaux & des meilleurs de Ceylan. Les Hollandois y ont une Forteresſe à quatre bons Baſtions, biens garnis de canons, ſur une Peninſule, ou Langue de terre qui s'avance dans la Mer. Elle borde toute la terre, qui forme cette Peninſule & l'Iſthme, & bouche, du côté de terre, le chemin de

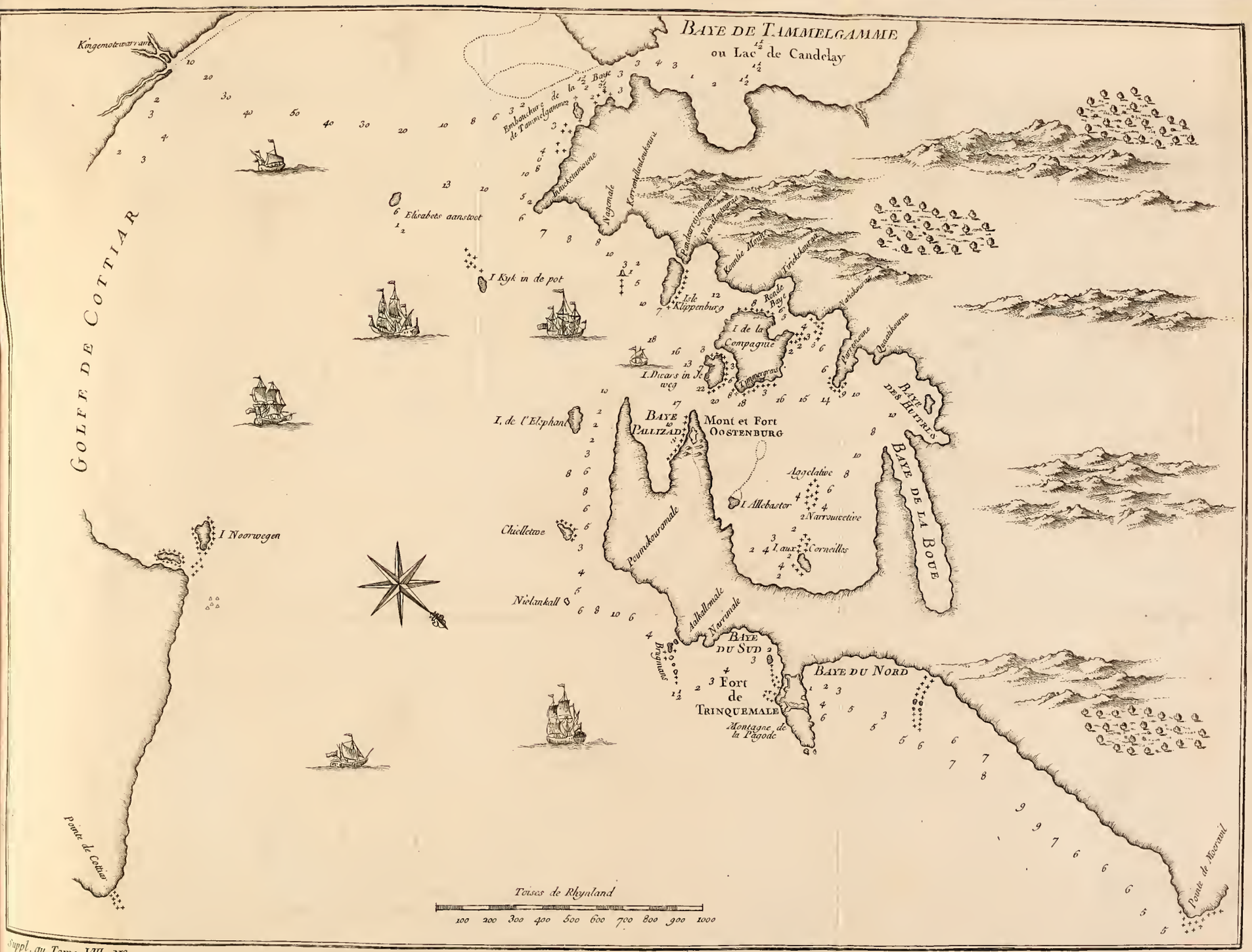

Suppl. au Tome VIII, N°. 7.

CARTE DE LA BAYE DE TRINQUEMALE

la Montagne de la *Pagode* qui la couvre du côté de la Terre & de la Mer. Elle commande toute l'entrée du Port qui eſt fort commode. On ne parlera point des différentes Baies intérieures, ni de toutes les Iles que la Mer forme en cet endroit, parce que la Carte particuliere, que nous joignons ici, peut tenir lieu de la Deſcription la plus complette; mais on ſe contentera de faire obſerver, que l'entrée de cette grande Baie, qui ſe voit derriere l'Iſthme de Trinquemale, eſt auſſi défendue, de ce côté, par un Fort nommé *Ooſtenburg*, bâti ſur la cime d'une Montagne eſcarpée; & de l'autre côté du Canal, par les Redoutes des Iles *du Milieu* & de la *Compagnie*. *Cotiar* eſt au fond de la Baie de ce nom, du côté du Sud-Oueſt, où les Hollandois ont encore deux petits Forts, nommés *Patienture* & *Erkelenchene*, pour la garde des paſſages. On aura occaſion, dans la ſuite de ce Volume, de rapporter encore quelques autres circonſtances très-curieuſes touchant ces établiſſemens (5). Les Hollandois ne s'y maintiennent gueres que pour en éloigner les Etrangers. La Garniſon de Trinquemale eſt aſſez nombreuſe & bien pourvue de toutes ſortes de munitions de guerre.

ETABLISSEMENS HOLLANDOIS A CEYLAN.

Fort Ooſtenburg.

Cotiar & ſes Forts.

Quinze lieues au Sud de Cotiar, on trouve *Baticalo*, ou *Mentecalo*, Ville autrefois conſidérable, à ſept dégrés cinquante-cinq minutes de Latitude ſeptentrionale. Ce fut à Baticalo que les Hollandois aborderent pour la premiere fois le 31 Mai 1602, ſous la conduite de l'Amiral George *Spilbergen* (6). Le Fort, que les Portugais y avoient bâti, leur fut enlevé en 1638. Il eſt ſitué dans une Ile de deux lieues de circuit, près de l'embouchure de la Riviere de ce nom, au fond d'une Baie ſpacieuſe, qui offre un mouillage excellent pour les Vaiſſeaux. Cette Forteresſe eſt revêtue de hautes murailles de pierre, flanquées de trois Baſtions, montés de ſeize pieces de canon & de quelques pierriers. Sa Garniſon eſt ordinairement de cent Hommes. Trinquemale & Baticalo étoient anciennement ce que les Hollandois nomment des *Commandemens*, comme ſont encore ceux de Point-de-Galle & de Jaffanapatan, mais depuis nombre d'années on n'y envoie plus que des *Chefs de Comptoir*, d'un rang fort inférieur, avec quelques Officiers ſubalternes.

Baticalo & ſon Fort.

De Baticalo tirant au Sud & au Sud-Oueſt, on trouve peu de Places conſidérables, mais beaucoup de Montagnes & de Salines le long du rivage. Cependant toute cette Côte obéit à la Compagnie, qui poſſede encore le Fort de *Mature*, ſitué droit au Midi de l'Ile. C'eſt dans ſes environs que ſe fait la chaſſe des Eléphans. La *Baie rouge*, à l'Oueſt de laquelle eſt ſitué le Bourg de *Billigam*, a bien deux lieues de profondeur ſur autant de large. On ne compte que quatre lieues de chemin, pour ſe rendre d'ici à Point-de-Galle, où nous avons commencé la deſcription des Places maritimes de l'Ile. En général elle a peu de bons Ports. Les Côtes Orientales, qui offrent les meilleurs mouillages, ſont d'ordinaire baſſes, & les Vaiſſeaux y ſont ſans abri, du moins dans les Baies extérieures. Celles du Midi & du Couchant ſont hériſſées de rocher; la Mer voiſine y eſt garnie de Bancs, qui rendent la Rade de difficile abord & le mouillage peu sûr, les gros Bâtimens étant toujours en danger de ne point trouver de fond.

Fort de Mature.

(5) Voyez au Tome VIII le Journal de M. de la Haye.
(6) Voyez la Relation de ſon Voyage, au Tome VIII.

ETABLISSEMENS HOLLANDOIS A CEYLAN.

Outre les Places fortes sur le rivage, les Hollandois ont encore plusieurs Châteaux dans l'intérieur du Pays, pour la garde des passages. Entre les principaux postes, celui d'*Alauw*, à douze lieues à l'Est de Negombo, est regardé comme la clef des *Quatres-Corles* & des *Sept-Corles*. C'est le point de réunion de tous les chemins qui conduisent à travers le Pays. *Dunaga*, *Arandore*, *Ruanelle*, *Tontotte*, *Dorrawaecke*, *Sitavaca*, *Saffragam*, *Denuaca*, *Openaeke* & *Bibligamme*, derniere frontiere de la Jurisdiction de Galle, sont autant de Postes, qui forment comme une chaîne derriere toute cette étendue de Pays, depuis *Chilauw* à l'Oueſt, droit par le Midi du Pic-d'Adam, jusqu'à *Magamme*, six lieues à l'Est de la Riviere de *Waluwe*, qui coule au Sud-Est de l'Ile. L'espace qu'ils renferment entre Alauw & Bibligamme, n'est que de quinze milles; tandis que les Postes qu'ils couvrent le long du rivage, en occupent pour le moins trente-six à quarante. Les Hollandois sont par là maîtres de vingt-sept Corles ou Provinces. Ils confinent à la Principauté d'*Ouwa* & aux *Weddas*, du côté de l'Est, par la possession de trois Provinces maritimes. Les Malabares sont leurs Vassaux chez les *Wannias*, dans le Royaume de *Jaffanapatan*, du côté du Nord & dans les Iles voisines. Enfin, si tout ce qu'ils possedent à Ceylan étoit continu, cette étendue emporteroit bien la moitié de l'Ile.

Postes dans l'intérieure du Pays.

Laissons à Knox la Description de l'intérieur du Pays; mais ajoutons, pour l'entiere satisfaction des Lecteurs, une Division générale de ses principales parties, qui peut du moins servir à rectifier les noms dans les Cartes Géographiques.

Division générale de l'Ile de Ceylan.

L'Ile de Ceylan comprend *six* Royaumes, qui ont été successivement réunis à l'Empire, & qui se divisoient en plusieurs Principautés, Comtés, Marquisats & Bailliages, dont on doit la connoissance exacte à la vanité que *Raja Singa* prétendoit tirer de ces titres.

Six Royaumes.

Les noms des six Royaumes, sont 1. *Candi*, *Candia*, ou *Conde Ouda*, qui signifie en Langue Chingulaise, *la haute Montagne*. 2. *Cotta*. 3. *Sitavaca*. 4. *Dambadan*. 5. *Amorayapoure*, 6. *Jaffanapatnam*.

Outre ces six Royaumes, il y a encore *six* Principautés, *onze* Comtés, *quatre* Marquisats, & *neuf* Bailliages, dont les différens noms composoient le titre de Raja Singa, quoique sa domination ne s'étendît pas aux Places maritimes.

Six Principautés.

Les Principautés sont les suivantes : 1. *Ouva*. 2. *Mature*. 3. *Denuaca*; autrement nommée les *Deux-Corles*. 4. Les *Quatre-Corles*. 5. Les *Sept-Corles*. 6. *Matale*.

Onze Comtés.

Sous les Comtés sont compris : 1. *Trinquemale*, proprement *Tricoen-Male*, c'est-à-dire *Montagne de Tricoen*, Divinité des Malabres (*). 2. *Batticalo*. 3. *Velasse*. 4. *Bintene*. 5. *Dembra*. 6. *Panciapate*. 7. *Veta*. 8. *Putelan*. 9. *Vallare*. 10. *Galle*. 11. *Billigam*.

Quatre Marquisats.

Les Marquisats sont ceux-ci : 1. *Duranura*. 2. *Ratienura*. 3. *Tripane*. 4. *Accipate*.

Neuf Baillages.

Et voici les noms des neuf Baillages : 1. *Alican* 2. *Colombo*. 3. *Negombo*, 4. *Chilauw*. 5. *Madampe*. 6. *Calpentyn*. 7. *Aripo*. 8. *Man-Aar*. & 9. *La Pêcherie des Perles*.

(7) D'autres donnent à ce nom la signification de *Montagne des trois Pagodes*.

ETABLISSEMENS HOLLANDOIS A CEYLAN.

Une diviſion beaucoup plus particuliere repréſentera toute l'Ile de Ceylan en *trente-quatre* Corles ou grandes Provinces, & en *trente-deux* autres de moindre rang.

Trente-quatre grandes Provinces particulieres.

Entre les premieres, on compte d'abord celles qui ſont ſituées depuis Galle au Sud, tirant vers le Nord-Oueſt; le long du rivage, & dont voici les noms: 1. *Corle de Galle.* 2. *Walalawitte Corle.* 3. *Paſdum Corle.* 4. *Reygam Corle.* 5. *Salpitti Corle.* 6. *Colona Corle.* 7. *Hewegam Corle*; ces deux dernieres ſont un peu plus avant dans le Pays, ou à l'Eſt. 8. *Hina Corle*, auſſi plus orientale. 9. *Pittigal Corle.* 10. *Migonne* ou *Mangul Corle.*

Reptenons la deſcription au Sud, pour venir de Billigam droit au Nord, où l'on trouve ces Provinces. 11. Le Pays de *Mature*, qui a bien la même étendue à l'Eſt. 12. *Billigam Corle.* 13. *Dolaſdas Corle*, à l'Orient de la précédente. 14. *Koekele Corle.* 15. *Naudum Corle.* 16. *Saffragam Corle.* 17. *Morrua Corle*, à l'Eſt de Saffragam. 18. *Denuaca*, ou les *Deux-Corles*, au Nord de Morrua. 19. *Corne Corle*, à l'Orient de cette derniere Province. 20. *Witte Corle*, ſituée dans les environs du Pic-d'Adam. 21. *Attacolan Corle*, à l'Eſt de la Principauté de Denuca ou des Deux-Corles. 22. *Correwitte Corle*, au Nord de Saffragam. 23. *Attulagam Corle*, au Nord de Witte Corle. 24. Les *Quatre-Corles*, ou *Panaval Corle*, ou Nord-Eſt d'Attulagam Corle, & immédiatement à l'Oueſt du Pic-d'Adam. 25. *Mende Corle*, à l'Eſt de la même Montagne. 26. *Cadduata Corle*, à l'Eſt de Mende Corle. 27. *Dehegample Corle*, au Nord de Correwitte Corle. 28. *Happitigam Corle* à l'Eſt de Hina Corle. 29. Les *Sept-Corles*, au Nord de la même Province. 30. *Billigal Corle*, qui eſt encore beaucoup plus ſeptentrionale que les Sept-Corles. 31 *Gampele Corle*, à l'Eſt de Billigal. 32. *Tun Corle*, au Nord de la même Province. 33. *Houtera Borle*, & 34. *Hot Corle*, toutes deux à l'Orient de Chilauw.

Trente-deux autres petites Provinces.

Les trente-deux autres Provinces de moindre rang, ſont les ſuivantes: 1. Les neuf *Navajas*, au Sud, à l'Orient de Billigam, d'où remontant au Nord, on rencontre; 2. *Jale*, au Sud Eſt, ou au Sud de Cadduata Corle. 3. *Malvana*, dans les environs de Colombo. 4. *Balane*, dans les Quatre-Corles. 5. *Deleſwage*, qui commence immédiatement au Nord du Pic-d'Adam. 6. *Coutemale*, au Nord de cette derniere Province. 7. *Panoa*, à l'Eſt, & au Nord de Jale. 8. *Oudipollat*, un peu plus ſeptentrionale que Coutemale. 9. *Hewahette* ou *Hevoyhatte*, au Nord-Eſt d'Oudipollat. 10. *Jatti*, Nord-Oueſt de Hewoyhatty, & au Midi de Candi. 11. *Goddaponohay*, à l'Eſt de Jatti. 12. *Jotta Kinde*, à l'Eſt d'Hewahette. 13. *Tunponahoy*, à l'Oueſt de Candi. 14. *Horſepot*, au Nord de cette Capitale. 15. *Porcipot*, à l'Orient de la même Ville. 16. *Vallaponahoy*, à l'Eſt de Porcipot. 17. *Vilacen* Nord-Eſt de Vallaponahoy. 18. *Matecalo* ou *Baticalo*, à l'Orient de l'Ile, où eſt ſituée la Ville & le Port de ce nom. 17 *Maetale*, au Nord-Eſt de Candi. 20. *Palavi*, à l'Eſt de Calpentyn. 21. *Bintene*, dans les environs de la Ville de ce nom, ſur la riviere de Trinquemale. 22. *Newecalawa* ou *Neacalawa*, dans le centre du Pays, au Nord de Hot Corle. 23. *Tommakod*, un peu au Sud de Cotiar. 24. *Cotiar*, & 25. *Trinquemale*, limitrophes l'une de l'autre ſur la Côte Orientale de l'Ile. 26. *Hourli*, au Nord de Newecalawa. 27. Le Pays *des Weddas*, à l'Oueſt de Trinquemale.

ETABLISSEMENS HOLLANDOIS A CEYLAN.

28. Le *Pays des Wannias*, qui s'étend le long du rivage Occidental au Nord de l'Ile. Enfin, l'on y ajoute les quatre Provincés du Royaume, de Jaffanapatan, que nous avons nommées. Nous paſſons ſur la liſte des Villes, qui ſont au nombre de plus de cinquante, parce que les principales ont auſſi déja été décrites.

Deſcription du Pic-d'Adam.

La grande Montagne, nommée le *Pic-d'Adam*, eſt ſi fameuſe, que les Lecteurs qui n'aiment pas les détails Géographiques doivent être charmés de trouver ici un délaſſement agréable dans la belle figure que nous leur en donnons. Mais ce ſeroit peut-être abuſer de leur patience, que de s'arrêter à tous les récits fabuleux que les Chingulais font entrer dans la Deſcription de cette Montagne, & dont quelques Auteurs ont enrichi leurs Ecrits. (8).

Le Pic-d'Adam eſt à quatorze ou quinze lieues de Colombo, & ſa hauteur le fait découvrir de plus de douze milles en Mer. Avant que d'arriver à ſa cime, on trouve une grande Plaine fort agréable, arroſée de pluſieurs Ruiſſeaux, qui tombent de la Montagne, au pié de laquelle ils forment un Etang, où les Gentils vont ſouvent en pélerinage, & ne manquent pas de s'y baigner, d'y laver leur linge & leurs habits, perſuadés que cette eau a la vertu d'effacer tous leurs péchés. Après ce premier acte de ſuperſtition, ils grimpent juſqu'au haut de la Montagne, par des chaînes de fer qu'on y a attachées, & ſans leſquelles il ſeroit impoſſible d'y monter, tant elle eſt eſcarpée, quoiqu'on y ait pratiqué des dégrès en quelques endroits. Le chemin eſt d'environ un bon quart de lieue. A certaine diſtance du ſommet, on a élevé deux colonnes de pierre, ſurmontées d'une autre pierre en travers, où pend une groſſe cloche de métal, avec ſon battant percé pour y paſſer une courroie de cuir, que tous les Pélerins doivent tirer, en frappant un coup ſur la cloche, pour ſavoir s'ils ſont purifiés, parce que ces Idolâtres s'imaginent que quand ils ne le ſont pas, la cloche ne donne point de ſon, quoique jamais ce malheur imaginaire ne leur arrive. Le ſommet de la Montagne offre une ſurface planne de cent cinquante pas de long, & cent-dix de large. Au milieu eſt cette pierre platte, qui porte, dit-on, l'empreinte d'un pié humain giganteſque, longue de deux palmes, & large de huit pouces. On a planté quelques arbres autour de cette pierre. A gauche ſont quelques huttes où ſe retirent les Pélerins. A main droite, on voyoit anciennement une belle Pagode, dont les Chingulais racontent des merveilles. Baldeus fait la Deſcription de ſoixante-huit ſtatues & figures qui ſe trouvoient dans pluſieurs niches de la Montagne. C'eſt du Pic-d'Adam, comme on l'a déja remarqué, que ſortent la plûpart des Rivieres qui arroſent l'Ile de Ceylan.

(8) Voyez *Diego de Couto*, V. Dec. Liv. 6. Page 121. *Baldeus*, Deſcript. de Coromandel, page 154. *Ribeyro*, & quelques autres.

SUPPLEMENT

Pour le Tome IX, tiré du Tome XII de l'Edition Hollandoise.

Extrait des Voyages du Comte de Forbin.

Pour la Page 235.

Forbin. 1685. Introduction.

Ce seroit vouloir jetter un voile sur la vérité, & montrer les choses seulement du beau côté, que de supprimer cette partie des Mémoires du Comte de *Forbin*, qui regarde Siam; à moins qu'on ne se crût en droit de refuser à ce célebre Marin, l'un des Conducteurs de l'Escadre du Chevalier de Chaumont aux Indes, la même confiance qu'au Pere Tachard & à l'Abbé de Choisy, dont les Relations ne s'accordent pas avec la sienne. Sans doute M. l'Abbé Prévost, qui exalte, en toutes occasions, l'exactitude & la bonne foi des Ministres de l'Evangile, n'aura pas hésité de leur donner la préférence. Cependant l'Abbé *Guyon* (1), qui avoit le même intérêt à soutenir le crédit des personnes de leur état commun, déclare » qu'il s'étoit informé » du caractere de M. Forbin auprès de quelques Officiers de Marine » qui avoient servi avec lui, ou d'autres qui le connoissoient d'ailleurs; » & qu'on le lui avoit dépeint comme un homme *franc & sincere*, qui n'a- » voit pas d'autre défaut que de relever peut-être un peu trop la gloire de ses » exploits ». C'est à la faveur de ce témoignage que nous allons produire ici l'extrait des Mémoires du Comte de Forbin, qui étant demeuré encore deux ans à Siam, depuis l'arrivée du Chevalier de Chaumont jusqu'au départ de M. de Ceberet, nous apprend en même tems ce qui se passa de plus remarquable pendant le séjour des François dans ce Royaume (2).

Erreurs que l'Auteur reproche au Pere Tachard & à l'Abbé de Choisy.

On ne s'arrêtera point sur les événemens particuliers de la route jusqu'à Siam, parce que le récit de l'Auteur n'ajoûte ni ne diminue rien à ce qu'on a déjà lû dans la premiere relation de Tachard. Seulement il remarque, à l'occasion des difficultés pour le salut, à Batavia, » qu'il ne sait où ce Pere » a pris tout ce qu'il dit sur cet article, jusqu'à compter les coups de canon » qui furent tirés; tandis qu'il avoit été arrêté qu'on ne salueroit de part

(1) Histoire des Indes Orient. Anc. & Mod. Part. II. page 151.

(2) C'est la raison qui nous a fait placer cet extrait, à la suite de la Relation du second Voyage de Tachard, avec qui l'Auteur revint en France.

FORBIN. 1685.

» ni d'autre ». L'Abbé de Choisy assure la même chose que le Pere Tachard ; & cependant le Comte de Forbin devoit le savoir, puisque c'est lui qui fut employé à traiter de l'affaire avec le Gouverneur Hollandois.

Il ne trouve que de la misere, où les autres n'ont vu que des richesses.

Mais ce n'est pas l'endroit où le Comte de Forbin differe le plus de ces deux Auteurs. C'est principalement sur les richesses de Siam, que la comparaison de son récit doit paroître intéressante. Il y prépare d'abord ses Lecteurs par une remarque générale en ces termes : » Je dirai franchement, que j'ai » été surpris, plus d'une fois, que l'Abbé de Choisy & le pere Tachard, » qui ont fait le voyage avec moi, & qui ont vu les mêmes choses que » moi, semblent s'être accordés pour donner au Public, sur le Royaume » de Siam, des idées si brillantes, & si peu conformes à la vérité. Il est » vrai que n'y ayant demeuré que peu de mois ; & M. Constance, Premier » Ministre, ayant intérêt de les éblouir, ils ne virent dans ce Royaume » que ce qu'il y avoit de plus propre à en imposer. Mais, après tout, il faut » qu'ils aient été étrangement prévenus pour n'y avoir pas apperçu la misere » qui se manifeste par-tout, à tel point qu'elle saute aux yeux, & qu'il est » impossible de ne la pas voir ».

Ce qu'il rencontre sur sa route à Bancok.

On a lu dans la premiere Relation de Tachard (*) qu'à l'arrivée de l'Escadre à la Barre de Siam, l'Auteur fut dépêché pour accompagner, jusqu'à Bancok M. le Vachet, qui en alloit porter la nouvelle au Roi de Siam & à ses Ministres. La description qu'il fait de cette route mérite, par sa naïveté, d'être rapportée dans ses propres termes : » La nuit nous surprit, dit-il, » l'entrée de la Riviere ; & la marée, qui est fort haute dans ce Pays, de- » venant contraire, nous fûmes obligés de relâcher. En abordant, nous » vîmes trois ou quatre petites maisons de joncs, couvertes de feuilles de » palmier, où M. le Vachet me dit que le Gouverneur de la Barre faisoit » sa demeure. Dans l'une de ces maisons, nous trouvâmes trois ou quatre » Siamois assis à terre, les jambes croisées sous le corps, ruminans comme » des bœufs, sans souliers, sans bas, sans chapeau, & n'ayant sur tout le » corps qu'une simple toile pour couvrir leur nudité. Le reste de la maison » étoit aussi pauvre qu'eux. Je n'y vis ni chaises, ni meubles. En entrant, » je demandai où étoit le Gouverneur. Un de la troupe répondit *c'est moi.* » Cette premiere vue rabbatit beaucoup des idées que je m'étois formées » de Siam ; cependant j'avois grand appetit ; je demandai à manger : ce » bon Gouverneur me présenta du riz ; je voulus savoir s'il n'avoit pas autre » chose ; il me répondit *amay*, c'est-à-dire *non.* C'est ainsi que nous fûmes » régalés en abordant. La marée étant devenue favorable, nous nous rem- » barquâmes, pour continuer notre route, en remontant la Riviere. Nous » fîmes pour le moins douze lieues, sans découvrir d'autres objets, que » quelques méchantes cabanes comme celles de la Barre. Le lendemain au » soir, nous arrivâmes à Bancok, dont le Gouverneur, Turc de Nation, » un peu mieux logé que celui de la Barre nous donna un assez mauvais » souper à la Turque. On nous servit du *forbec* pour toute boisson. Je ne » m'accommodois gueres de la nourriture ; mais il fallut prendre patience. » Le lendemain matin, M. le Vachet se mit dans un Balon, pour se rendre » à Siam, tandis que je rentrai dans notre Canot pour retourner au Vaisseau.

(*) Page 137.

» Avant que de partir, je demandai au Gouverneur, si pour de l'argent, on » ne pouvoit pas avoir des herbes, des fruits & quelques autres rafraî- » chiſſemens. Il me répondit *amay*. Nos gens, qui attendoient de mes nou- » velles avec la derniere impatience, me crierent, du plus loin qu'ils me » virent, si j'apportois des rafraîchiſſemens. *Amay*, leur répondis-je, si » ce n'eſt des piquûres de moſquites, qui nous ont perſécutés pendant toute » notre courſe (3) ».

FORBIN. 1685.

Ces maiſons fort propres & magnifiquement meublées, qui, dans le langage du Pere Tachard (4), furent élevées, de diſtance en diſtance, ſur le bord de la Riviere, pour loger l'Ambaſſadeur & ſa ſuite, n'étoient, ſuivant Forbin, que des cabanes de joncs, doublées de groſſe toile peinte. Ces maiſons étoient mouvantes. Dès que l'Ambaſſadeur & ceux de ſa ſuite en étoient ſortis on les démontoit, & elles ſervoient alternativement pour le lendemain. Dans ce mouvement continuel on approcha de la Capitale, dont l'Auteur ne fait pas une deſcription plus magnifique.

Maiſons mouvantes pour les François.

» Je ne ſaurois m'empêcher, dit-il, de relever encore ici une bevue » de nos faiſeurs de Relations. Ils parlent à tout bout de champ, d'une pré- » tendue Ville de Siam, qu'ils appellent la Capitale du Royaume, qu'ils » ne font gueres moins grande que Paris, & qu'ils embeliſſent comme il » leur plaît. Ce qu'il y a de bien certain, c'eſt que cette Ville ne ſubſiſta » jamais que dans leur imagination; que le Royaume de Siam n'a d'autre » Capitale que *Odia* ou *Joudia*, & que celle-ci eſt à peine comparable, pour » la grandeur, à ce que nous avons en France de Villes du quattieme ou » du cinquieme ordre.

Ce que c'eſt que la prétendue Ville de Siam.

» La maiſon, qu'on avoit préparée pour loger l'Ambaſſadeur, étoit de » brique, petite & mal bâtie, quoique ce fût la plus belle de la Ville. Car » on ne doit pas compter de trouver, dans le Royaume de Siam, des Palais » qui répondent à la magnificence des nôtres. Celui du Roi eſt fort vaſte, » mais ſans proportion & ſans goût. Tout le reſte de la Ville, qui eſt très- » mauſſade, n'eſt compoſé que de maiſons de bois ou de joncs, ſi l'on » excepte une ſeule rue d'environ deux cens maiſons, aſſez petites, bâties » de brique, & à un ſeul étage. Ce ſont les Maures & les Chinois qui les » occupent. Pour les Pagodes, elles ſont de brique, & reſſemblent aſſez » à nos Egliſes. Les maiſons des Talapoins, qui ſont les Moines du Pays, » ne ſont que de bois, non plus que les autres ».

Ses édifices.

Il n'y a rien à recueillir du détail où l'Auteur entre au ſujet de la premiere audience du Chevalier de Chaumont. Son emploi de Major de l'Ambaſſade lui ayant ſouvent procuré l'occaſion de paroître à la Cour, pour traiter du cérémonial, qui eſt fort fatiguant dans ce Pays, le Roi conçut tant d'eſtime pour lui, qu'il ſouhaita de le retenir auprès de ſa perſonne. M. Conſtance, qui ne demandoit pas mieux, fut adroitement fortifier les diſpoſitions du Prince. Il reçut ordre d'en parler à l'Ambaſſadeur, qui répondit qu'il n'étoit pas le maître de la deſtination d'un Officier du Roi, ſurtout d'une naiſſance auſſi diſtinguée que le Chevalier de Forbin. Ce refus

Le Roi de Siam veut retenir l'Auteur auprès de lui.

(3) Comparez cette deſcription avec celle que Tachard fait de la même route.
(4) *Ibid.*

FORBIN. 1685.

ne fit que redoubler l'empreſſement de M. Conſtance. Après bien des raiſons dites de part & d'autre, il déclara enfin que le Roi vouloit abſolument retenir le Chevalier en ôtage.

L'Ambaſſadeur de France lui ordonne de reſter.

Ce diſcours étonna M. de Chaumont, qui ne voyant plus de jour au départ de l'Auteur, concerta avec M. Conſtance & l'Abbé de Choiſy, les moyens de le faire conſentir aux intentions du Monarque. En vain lui promit-on de le faire *Grand-Amiral*, *Général des Armées du Roi*, & *Gouverneur de Bancok*, il connoiſſoit trop bien la miſere de ce Royaume pour ſe laiſſer perſuader d'y reſter, ſi M. de M. Chaumont ne le lui avoit ordonné de la part du Roi de France. Quatre jours après, le Comte de Forbin fut inſtallé Amiral & Général des Armées du Roi de Siam, & il reçut, en préſence de l'Ambaſſadeur, les marques de ſa nouvelle dignité; conſiſtant en un ſabre & une veſte à la mode du Pays.

Ses titres & dignités.

Ostentation de M. Conſtance.

Tandis que M. Conſtance faiſoit jouer tous ces reſſorts pour retenir l'Auteur à Siam, il n'oublioit rien de tout ce qui pouvoit donner aux François une grande idée du Royaume. C'étoit des fêtes continuelles, ordonnées avec tout l'appareil imaginable. Il eut ſoin d'étaler à l'Ambaſſadeur & à ceux de ſa ſuite, toutes les richeſſes du Tréſor royal, qui étoient en effet dignes d'un grand Monarque, & capables d'en impoſer; mais il n'eût garde de leur dire que cet amas d'or, d'argent & de pierreries étoit l'ouvrage d'une longue ſuite de Rois, qui avoient concouru à l'augmenter; l'uſage étant à Siam, que les Rois ne s'illuſtrent qu'autant qu'ils augmentent conſidérablement ce Tréſor, ſans qu'il leur ſoit jamais permis d'y toucher, quelque beſoin qu'ils en puiſſent avoir d'ailleurs.

Idoles de plâtre qu'il fait paſſer pour être d'or maſſif.

Conſtance leur fit viſiter enſuite les plus belles Pagodes de la Ville, qui ſont remplies de ſtatues de plâtre, mais dorées avec tant d'art, qu'on les prendroit pour de l'or. Le Miniſtre ne manqua pas de faire entendre qu'elles étoient toutes d'or, ce qui fut cru d'autant plus facilement, qu'on ne pouvoit les approcher qu'à une certaine diſtance. Parmi ces ſtatues, il y en avoit une de hauteur coloſſale, de quinze à ſeize piés, qu'on avoit fait paſſer pour être de même métal que les autres. Le Pere Tachard & l'Abbé de Choiſy y avoient été trompés, & ils ont ſi peu douté du fait, qu'ils l'ont rapporté dans leurs Relations. Quelque tems après leur départ, un accident imprévu mit au jour l'impoſture de M. Conſtance. La Chapelle où cette grande ſtatue étoit renfermée s'écroulant tout-à-coup, briſa le coloſſe doré, qui ſe trouva n'être que de plâtre. L'Auteur dit qu'il ne put s'empêcher de faire ſur ce ſujet quelque raillerie au Miniſtre, qui lui témoigna n'y pas prendre plaiſir.

Il épuiſe le Royaume pour faire des préſens magnifiques.

Les préſens deſtinés au Roi & à la Cour de France, pouvant contribuer au deſſein que M. Conſtance ſe propoſoit, il épuiſa le Royaume pour les rendre en effet très-magnifiques. On peut dire, dans l'exacte vérité, qu'il porta les choſes à l'excès, & que non content d'avoir ramaſſé tout ce qu'il put trouver à Siam, il avoit envoyé à la Chine & au Japon pour en faire venir tout ce qu'il y avoit de plus rare & de plus curieux. Enfin, pour ne rien laiſſer en arriere, il n'y eût pas juſqu'aux ſimples Matelots, qui ne ſe reſſentiſſent de ſes largeſſes. Voilà comment l'Ambaſſadeur & tous les François furent trompés par cet habile Miniſtre. L'Auteur explique ici ſon origine

& ſes vues de politiques, qu'on ne trouve point développées dans les Relations précédentes.

FORBIN. 1685.

Conſtance, Grec d'origine, & qui de fils d'un Cabaretier d'un petit Village nommé la *Cuſtode* dans l'Ile de *Cephalonie*, étoit parvenu à gouverner deſpotiquement le Royaume de Siam, n'avoit pû s'élever à ce poſte, & s'y maintenir; ſans exciter contre lui la jalouſie & la haine de tous les Mandarins & du Peuple même. Il s'attacha d'abord au ſervice du *Barcalon*, ou Premier Miniſtre. Ses manieres douces & engageantes, un eſprit propre pour les affaires & que rien n'embarraſſoit, lui attirerent bientôt toute la confiance de ſon Maître qui le combla de biens, & qui le préſenta au Roi, comme un Sujet dont il pourroit retirer d'utiles ſervices. Ce Prince ne le connut pas long-tems ſans prendre auſſi confiance en lui; mais par une ingratitude qu'on ne ſauroit aſſez déteſter, le nouveau Favori, qui ne vouloit plus de Concurrent dans les bonnes graces du Prince, abuſant du pouvoir qu'il avoit déja auprès de lui, fit tant qu'il rendit le Barcalon ſuſpect, & qu'il engagea peu après le Roi à ſe défaire d'un Sujet fidele, qui l'avoit toujours bien ſervi. C'eſt par-là que M. Conſtance, faiſant de ſon Bienfaicteur la premiere victime qu'il immola à ſon ambition, commença à ſe rendre odieux à tout le Royaume.

Origine de ce Miniſtre.

Il gagne la confiance du Barcalon, & celle du Roi.

Son ingratitude envers ſon Bienfaicteur.

Les Mandarins & tous les Grands, irrités d'un procédé qui leur donnoit lieu de craindre à tout moment pour eux-mêmes, conſpirerent en ſecret contre le nouveau Miniſtre, & ſe propoſerent de le perdre auprès du Roi: mais il n'étoit plus tems; il diſpoſoit ſi fort de l'eſprit du Prince; qu'il en coûta la vie à plus de trois cens d'entre eux, qui avoient voulu croiſer ſa faveur. Il ſut enſuite ſi bien profiter de ſa fortune & des foibleſſes de ſon Maître, qu'il ramaſſa des richeſſes immenſes, ſoit par ſes concuſſions & par ſes violences, ſoit par le commerce dont il s'étoit emparé, & qu'il faiſoit ſeul dans tout le Royaume. Tant d'excès, qu'il avoit pourtant toujours colorés du prétexte du bien public, avoient ſoulevé tout le Royaume contre lui; mais perſonne n'oſoit encore ſe déclarer. Ils attendoient une révolution, que l'âge du Roi & ſa ſanté chancelante leur faiſoient regarder comme prochaine.

Haine des Grands qui lui ſont ſacrifiés.

Conſtance n'ignoroit pas leur mauvaiſe diſpoſition à ſon égard, il avoit trop d'eſprit, & il connoiſſoit trop les maux qu'il leur avoit faits, pour croire qu'ils les euſſent ſitôt oubliés. Il ſavoit d'ailleurs, mieux que perſonne, combien peu il y avoit à compter ſur la foible conſtitution du Prince. Il connoiſſoit auſſi tout ce qu'il avoit à craindre d'une révolution, & il comprenoit bien qu'il ne s'en tireroit jamais, s'il n'étoit appuyé d'une Puiſſance étrangere qui le protégeât en s'établiſſant dans le Royaume. C'étoit-là, en effet, tout ce qu'il avoit à faire, & l'unique but qu'il ſe propoſoit. Pour y parvenir, il falloit d'abord perſuader au Roi de recevoir dans ſes Etats, des Etrangers, & de leur confier une partie de ſes Places. Ce premier pas ne coûta pas beaucoup à M. Conſtance; le Roi déferoit tellement à tout ce que ſon Miniſtre lui propoſoient, & celui-ci lui fit valoir ſi habillement tous les avantages d'une alliance avec des Etrangers, que ce Prince donna aveuglement dans tout ce qu'on voulut. La grande difficulté fut de ſe déterminer ſur le choix du Prince à qui on s'adreſſeroit. Conſtance, qui n'agiſ-

Sa politique lui fait rechercher l'appui d'une Puiſſance étrangere.

FORBIN. 1685

soit que pour lui, n'avoit garde de songer à aucun Prince voisin ; le manque de fidélité est ordinaire chez eux, & il y avoit trop à craindre, qu'après s'être engraissés de ses dépouilles, ils ne le livrassent aux poursuites des Mandarins, ou ne fissent quelque traité dont sa tête eut été le prix.

Ses propositions à la France.

Les Anglois & les Hollandois ne pouvoient être attirés à Siam par l'espérance du gain, le Pays ne pouvant fournir à un Commerce considérable : les mêmes raisons ne lui permettoient pas de s'adresser, ni aux Espagnols, ni aux Portugais ; enfin ne voyant point d'autre ressource, il crut que les François seroient plus aisés à tromper. Dans cette vue, il engagea son Maître à rechercher l'alliance du Roi de France, par des Ambassadeurs qu'il avoit chargés, en particulier, d'insinuer que leur Maître songeoit à se faire Chrétien, quoiqu'il n'en eût jamais eu la pensée. Le Roi crut qu'il étoit de sa piété de concourir à cette bonne œuvre, en envoyant à son tour des Ambassadeurs au Roi de Siam. Constance, voyant qu'une partie de son projet avoit si bien réussi, songea à tirer parti du reste. Il commença par s'ouvrir d'abord à M. de Chaumont, à qui il fit entendre que les Hollandois, dans le dessein d'aggrandir leur commerce, avoient souhaité depuis long-tems un établissement à Siam, que le Roi n'en avoit jamais voulu entendre parler : craignant qu'ils ne se rendissent maîtres de ses Etats ; mais que si le Roi de France, sur la bonne foi de qui il y avoit plus à compter, vouloit entrer en traité avec Sa Majesté Siamoise, il se faisoit fort de lui faire remettre la Forteresse de Bancok, Place importante dans le Royaume, & qui en est comme la clef ; à condition toutefois qu'on y enverroit des Troupes, des ingénieurs, & tout l'argent qui seroit nécessaire pour commencer l'établissement.

Le Pere Tachard se charge de la négociation.

M. de Chaumont, & l'Abbé de Choisy, à qui cette affaire avoit été communiquée, ne la jugeant pas faisable, ne voulurent point s'en charger. Le Pere Tachard n'y fit pas tant de difficultés. Ebloui d'abord par les avantages qu'il crut que le Roi retireroit de cette alliance ; avantages que Constance fit sonner bien haut, & fort au-delà de toute vraisemblance ; trompé d'ailleurs par ce Ministre adroit & hypocrite, qui, cachant toutes ses menées sous une apparence de zele, lui fit voir tant d'avantages pour la Religion, soit de la part du Roi de Siam, qui, selon lui, ne pouvoit manquer de se faire Chrétien un jour, soit par rapport à la liberté qu'une Garnison Françoise à Bancok assureroit aux Missionnaires pour l'exercice de leur ministere ; flatté enfin par les promesses de M. Constance, qui s'engagea à faire un établissement considérable aux Jésuites, à qui il devoit faire bâtir un College & un Observatoire à Louvo ; en un mot ce Pere, ne voyant rien dans tout ce projet, que de très-avantageux pour le Roi, pour la Religion & pour sa Compagnie, n'hésita pas à se charger de cette négociation : il se flatta même d'en venir à bout, & le promit à M. Constance, supposé que le Pere de la Chaize voulût s'en mêler & employer son crédit auprès du Roi. Dès-lors le Pere Tachard eut tout le secret de l'Ambassade, & il fut arrêté qu'il retourneroit en France avec les Ambassadeurs Siamois.

Raisons du séjour forcé de l'Auteur à Siam.

Tout étant ainsi réglé, continue l'Auteur, mon départ étoit regardé, par M. Constance, comme l'obstacle qui pouvoit le plus nuire à ses desseins. En voici la raison. Dans les différentes négociations où mes fonctions de Major de l'Ambassade m'avoient engagé auprès de lui, il avoit reconnu en moi

FORBIN. 1685.

une humeur libre, & un caractere de franchiſe, qui ne m'ayant jamais permis de diſſimuler, me faiſoit appeller tout par ſon nom. Il ſavoit que je n'avois pas une fort grande idée de Siam, & du Commerce qu'on pourroit y établir, comme je l'avois donné à connoître aſſez ouvertement, quoique je ne me doutaſſe en aucune façon de ſon deſſein; il craignoit donc, qu'étant en France, je ne fiſſe de même qu'à Siam, & qu'en divulgant tout ce que je penſois de ce pays, je ne ruinaſſe un projet ſur la réuſſite duquel il fondoit toutes ſes eſpérances. A dire le vrai, il n'avoit pas tort de ſe défier de moi ſur ce point. Je n'aurois jamais manqué de déclarer tout ce que j'en ſavois, ayant aſſez à cœur l'intérêt du Roi & de la Nation, pour ne vouloir pas donner lieu, par mon ſilence, à une entrepriſe d'une très-grande dépenſe, & de nulle utilité. Voilà au juſte quelles furent ſes raiſons, dont je ne commençai à être inſtruit qu'après le départ des Ambaſſadeurs, dans une longue conférence que j'eus avec lui, où il me laiſſa entrevoir une grande partie de ce que j'ai rapporté; & pour le reſte, j'en ai été informé depuis, tant par des perſonnes au fait, que par la ſuite des événemens, dont il m'étoit aiſé de démêler le principe. Je reviens à mon ſéjour à Siam.

Ce qu'il voit à Louvo, augmente ſes regrets.

Après le départ des Ambaſſadeurs, je me rendis à Louvo avec M. Conſtance. A mon arrivée, je fus introduit dans le Palais pour la premiere fois. La ſituation où je trouvai les Mandarins me ſurprit extrêmement, & quoique j'euſſe déjà un grand regret d'être demeuré à Siam, il s'accrut au double parce que je vis. Tous ces Mandarins étoient aſſis en rond ſur des nattes de petit oſier. Une ſeule lampe éclairoit toute cette cour, & quand un Mandarin vouloit lire, ou écrire quelque choſe, il tiroit de ſa poche un bout de bougie jaune, l'allumoit à cette lampe, & l'appliquoit enſuite ſur une piece de bois, qui, tournant ſur un pivot, leur ſervoit de chandelier.

Triſte état des Mandarins Siamois.

Cette décoration, ſi différente de celle de la Cour de France, me fit demander a M. Conſtance, ſi toute la grandeur de ces Mandarins ſe manifeſtoit dans ce que je voyois? Il me répondit qu'oui. A cette réponſe me voyant interdit, il me tira à part, & me parlant plus ouvertement qu'il n'avoit fait juſqu'alors; » Ne ſoyez pas ſurpris, me dit-il, de ce que vous voyez; ce » Royaume eſt pauvre à la vérité, mais votre fortune n'en ſouffrira pas, » j'en fais mon affaire ». Enſuite achevant de s'ouvrir à moi, nous eumes une longue converſation, dans laquelle il me fit part de toutes ſes vues, qui revenoient à ce que j'ai rapporté. Cette conduite de M. Conſtance ne me ſurprit pas moins que la miſere des Mandarins: car quelle apparence qu'un auſſi ruſé Politique dût s'ouvrir ſi facilement à un Homme dont il ne venoit d'empêcher le retour en France, que pour n'avoir jamais oſé ſe fier à ſa diſcrétion? Mais il ſentoit qu'il n'avoit plus rien à craindre à cet égard, dès qu'il me tenoit en ſa puiſſance. Je continuai ainſi pendant deux mois à aller tous les jours au Palais, ſans qu'il m'eut été poſſible de voir le Roi qu'une ſeule fois. Dans la ſuite je le vis un peu plus ſouvent. Ce Prince me demanda un jour ſi je n'étois pas bien aiſe d'être reſté à ſa Cour. Je ne me crus pas obligé de dire la vérité; ainſi je lui répondis que je m'eſtimois fort heureux d'être au ſervice de S. M. Il n'y avoit pourtant rien au monde de ſi faux; mon regret augmentoit à chaque inſtant, ſurtout lorſque je voyois la rigueur dont les moindres fautes étoient punies.

Aveu de Conſtance ſur la miſere du Royaume.

FORBIN. 1685.

C'eſt le Roi lui-même qui fait exécuter la Juſtice : il a toujours auprès de lui quatre cens Bourreaux qui compoſent ſa Garde ordinaire. Perſonne ne peut ſe ſouſtraire à la ſévérité de ſes châtimens. Les fils & les Freres des Rois n'en ſont pas plus exemts que les autres. Les châtimens les plus communs, ſont de fendre la bouche juſqu'aux oreilles à ceux qui ne parlent pas aſſez, & de la coudre à ceux qui parlent trop. Pour des fautes aſſez légeres, on coupe les cuiſſes à une Homme; on lui brûle les bras avec un fer rouge, on lui donne des coups de ſabre ſur la tête, ou on lui arrache les dents. Il faut n'avoir preſque rien fait pour n'être condamné qu'à la baſtonnade, à porter la *cangue* au col, ou à être expoſé tête nue à l'ardeur du Soleil. Pour ce qui eſt de ſe voir enfoncer des bouts de cannes ſous les ongles, qu'on pouſſe juſqu'à la racine ; mettre les piés au *Cep*, & pluſieurs autres ſupplices de cette eſpece ; il n'y a preſque perſonne à qui cela ne ſoit arrivé, au moins quelquefois dans la vie. Surpris de voir les plus grands Mandarins expoſés à la rigueur de ces traitemens, je demandai à M. Conſtance, ſi j'avois à les craindre pour moi. Il me répondit que non; & que cette ſévérité n'avoit pas lieu pour les Etrangers. Mais il mentoit : car il avoit eu lui-même la baſtonnade, ſous le Miniſtre précédent, comme je l'appris depuis.

Rigueur des châtimens à la Cour.

Pour achever, le Roi me fit donner une fort petite Maiſon ; on y mit trente-ſix Eſclaves pour me ſervir, & deux Eléphans. La nourriture de tout mon Domeſtique ne me coûtoit que cinq ſols par jour, tant les Hommes ſont ſobres en ce Pays, & les denrées à bon marché : j'avois ma table chez M. Conſtance. Ma Maiſon fut garnie de meubles peu conſidérables ; on y ajoûta douze aſſiettes d'argent, deux grandes coupes de même métal, le tout fort mince, quatre douzaines de ſervietes de toile de cotton, & deux bougies de cire jaune par jour. Ce fut-là tout l'équipage de *M. le Grand Amiral, Général des Armées du Roi.* Il fallut pourtant s'en contenter. Quand le Roi alloit à la Campagne, ou à la Chaſſe aux Eléphans, il fourniſſoit à la nourriture de ceux qui le ſuivoient ; on nous ſervoit alors du riz ; & quelques ragouts à la Siamoiſe, dont un François, peu accoutumé à ces ſortes de mets, ne pouvoit gueres s'accommoder. A la vérité, M. Conſtance, qui ſuivoit preſque toujours, avoit ſoin de faire porter de quoi mieux manger ; mais quand des affaires particulieres le retenoient chez lui ; j'avois beaucoup de peine à me contenter de la cuiſine du Roi.

Mince équipage qu'on donne à l'Auteur.

Souvent dans ces ſortes de divertiſſemens, le Roi me faiſoit l'honneur de s'entretenir avec moi ; je lui repondois par l'Interprête que M. Conſtance m'avoit donné. Comme ce Prince me témoignoit beaucoup de bienveillance, je me hazardois quelquefois à des libertés qu'il me paſſoit, mais qui auroit mal réuſſi à tout autre. Un jour qu'il vouloit faire châtier un de ſes Domeſtiques, pour avoir oublié un mouchoir, ignorant les coutumes du Pays, & étant d'ailleurs bien aiſe d'uſer de ma faveur pour rendre ſervice à ce malheureux, je m'aviſai de demander graces pour lui. Le Roi fut ſurpis de ma hardieſſe, & ſe mit en colere contre moi ; M. Conſtance, qui en fut témoin, pâlit, & appréhenda me voir ſéverement punir : Je ne me déconcertai point, & je dis à ce Prince que le Roi de France mon Maître, étoit charmé, qu'en lui demandant grace pour les coupables, on lui

Liberté qui manque de lui être fatale.

lui donnât occaſion de faire éclater ſa modération & ſa clémence; & que ſes Sujets, reconnoiſſant les graces qu'il leur faiſoit, le ſervoient avec plus de zele & d'affection, & étoient toujours prêts à expoſer leur vie pour un Prince qui ſe rendoit ſi aimable par ſa bonté. Le Roi charmé de ma réponſe, fit grace au coupable, diſant qu'il vouloit imiter le Roi de France; mais il ajouta que cette conduite, qui étoit bonne pour les François naturellement généreux, ſeroit dangereuſe pour les Siamois, ingrats, qui ne pouvoient être contenus que par la ſévérité des châtimens Cette aventure fit du bruit dans le Royaume & ſurprit les Mandarins : ils comptoient que j'aurois la bouche couſue, pour avoir parlé mal à propos. Conſtance même m'avertit en particulier d'y prendre garde à l'avenir, & blâma fort ma vivacité, qu'il accuſa d'imprudence; mais je lui répondis que je ne pouvois m'en repentir, puiſqu'elle m'avoit réuſſi ſi heureuſement. FORBIN, 1685.

En effet, loin de me nuire, je remarquai que depuis ce jour, le Roi prenoit plus de plaiſir à s'entretenir avec moi. Je l'amuſois, en lui faiſant mille contes que j'accommodois à ma maniere, & dont il paroiſſoit ſatisfait. Il eſt vrai qu'il ne me falloit pas pour cela de grands efforts, ce Prince étant groſſier, & fort ignorant (5). Un jour qu'étant à la Chaſſe, il donnoit ſes ordres pour la priſe d'un petit Eléphant, il me demanda ce que je penſois de tout cet appareil, qui avoit en effet quelque choſe de magnifique. » Sire, lui répondis-je, en voyant votre Majeſté entourée de tout ce » cortege, il me ſemble voir le Roi mon Maître à la tête de ſes Troupes; » donnant ſes ordres, & diſpoſant toutes choſes dans un jour de combat ». Cette réponſe lui fit plaiſir; je l'avois prévu : car je ſavois qu'il n'aimoit rien tant que d'être comparé à Louis le Grand; & en effet, cette comparaiſon, qui ne rouloit que ſur la grandeur & la pompe extérieure des deux Princes n'étoit pas abſolument ſans juſteſſe, y ayant peu de ſpectacles plus ſuperbes, que les ſorties du Roi de Siam. Car quoique le Royaume ſoit pauvre, & qu'on n'y voie aucun veſtige de magnificence, cependant lorſque le Roi, qui paſſoit ſa vie renfermé dans ſon Palais, où perſonne n'étoit jamais admis, pas même ſes plus intimes Confidens, à qui il ne parloit que par une fenêtre; lors, dis-je, que ce Prince ſe montroit en Public, il y paroiſſoit avec toute la pompe convenable à la Majeſté d'un grand Monarque. Elle lui acquiert un nouveau degré de faveur.

Au bout de quelque-tems, l'Auteur eut ordre d'aller avec M. Conſtance, à Bancok, pour y faire travailler à un nouveau Fort, qui devoit être remis aux Troupes Françoiſes que le Roi de Siam avoit demandées, & qu'il attendoit au retour des Ambaſſadeurs. Ils y tracerent un Pentagone. Pendant qu'ils étoient occupés à diſpoſer les Travailleurs pour commencer les foſſés le Commandant de deux Compagnies de Portugais Métifs ou Créoles, que le Roi entretenoit dans l'ancien petit Fort de Bancok, vint leur dire que ſes Soldats s'étoient mutinés, parce qu'ils ne vouloient pas obéir à un Officier François. Un Prêtre de leur Nation les avoit excités à la révolte. Auſſi-tôt une troupe de ces Séditieux parut en armes, marchant droit au Fort. Le Chevalier de Forbin, qui les découvrit le premier du haut d'un Baſtion, en aver- On l'envoie à Bancok, pour y bâtir un Fort. La Garniſon Portugaiſe ſe révolte.

(5) Tachard parle toujours de ce Prince comme d'un Prodige d'eſprit & de jugement, en quoi ce Pere eſt certainement peu croyable.

FORBIN. 1685.

tit M. Conſtance, & crut qu'il étoit de la prudence de s'aſſurer de l'Officier Portugais, dont la conduite lui paroiſſoit fort ſuſpecte. Il le déſarma ſans peine, &, lui tenant la pointe de l'épée ſur la poitrine, le menaça de le tuer, s'il ne crioit à ſes Soldats de s'en retourner. Conſtance paya de ſa perſonne dans cette occaſion. Il ſortit du Fort, &, s'avançant vers les Mutins; qui n'en étoient plus qu'à dix pas, leur demanda d'un ton ferme ce qu'ils prétendoient faire. Tous, d'une commune voix, lui répondirent qu'ils ne vouloient point de Commandant François. Le Miniſtre, auſſi ſpirituel que brave, les aſſura que le Chevalier Forbin devoit bien commander les Siamois, mais non les Portugais. Cette repartie ſembloit les calmer, lorſqu'un de la Troupe, mettant la main ſur la garde de ſon épée, exhorta ſes Camarades à ne point ſe fier à ces promeſſes. Conſtance, qui ſe vit au moment d'être maſſacré, ſauta ſur ce malheureux qu'il déſarma, & après avoir adouci les autres par de bonnes paroles, il les renvoya chez eux. On tint une eſpece de Conſeil de Guerre pour faire le procès aux coupables. Les Chefs furent exécutés à mort, quelques Officiers exilés, & les Soldats condamnés aux Galeres au bout d'un certain tems, pendant lequel ils devoient être employés aux nouvelles fortifications.

Fermeté de l'Auteur & de M. Conſtance.

Les Séditieux ſont appaiſés & punis.

Cette exécution faite, & les ordres néceſſaires donnés pour avancer les travaux, Conſtance & l'Auteur retournerent à Louvo. A leur arrivée le Miniſtre ſe trouva engagée dans une fâcheuſe affaire qui faillit à le perdre. Son avidité pour le gain la lui avoit attirée, à l'occaſion ſuivante. Avant ſon départ pour Bancok, il avoit voulu acheter une cargaiſon de ſandal, d'un François réfugié, nommé de *Rouan*, qui refuſa de la lui vendre au prix qu'il lui en offroit, & M. Conſtance, pour s'en venger, l'avoit fait mettre aux fers, ſous d'autres prétextes. Dans ſon abſence, le Facteur François de la Compagnie Orientale étoit venu, à Louvo, demander réparation de l'injure faite à ſa Nation; ou qu'il lui fût permis de ſortir du Royaume avec tous les François. Le Roi promit de lui rendre bonne juſtice au retour de ſon Miniſtre. Celui-ci, informé de la démarche du Facteur, ſe tranſporta au Palais, ſans perte de tems, comptant de détruire d'un ſeul mot les accuſations qui avoient été miſes à ſa charge. Il ſe trompoit. Le Roi, irrité, le maltraita de paroles, menaçant de le punir s'il ne ſe juſtifioit dans la journée. Conſtance répondit en peu de mots, que perſonne n'avoit plus d'égards que lui pour les François; qu'il ſupplioit Sa Majeſté de s'en rapporter au Chevalier de Forbin, qu'étant par ſa naiſſance & par ſes emplois fort au-deſſus de ce Facteur, il y avoit apparence qu'il auroit porté ſes plaintes ſi on lui en eut donné ſujet; mais que bien loin de-là, il ne doutoit pas que cet Officier ne rendit témoignage à ſon innocence, & à l'attention qu'il avoit à ne rien faire dont la Nation Françoiſe pût s'offenſer.

Mauvaiſe affaire ou Conſtance ſe trouve engagé.

Au ſortir du Palais, Conſtance alla trouver le Comte de Forbin, pour le prévenir en ſa faveur, & lui demander ſes bons offices. Il lui inſinua que le Marchand dont il s'agiſſoit, quoique François d'origine, avoit été contraint de ſortir du Royaume à cauſe de la Religion, & que s'étant engagé depuis au ſervice des Anglois, c'étoit à tort que le Facteur prenoit ſous ſa protection un Homme qui avoit doublement renoncé aux privileges de ſa naiſſance. Durant cet entretien, l'Auteur fut appellé à la Cour, où tout le

Il a recours à l'Auteur, qui le tire d'embarras.

Conſeil attendoit, dans le plus profond ſilence, le dénouement de cette affaire. Il n'y avoit aucun des Mandarins qui ne ſouhaitât la perte du Miniſtre, que la plûpart regardoient déja comme inévitable, parce qu'ils s'imaginoient que le Comte de Forbin, en qualité de François, ne pourroit ſe diſpenſer d'appuyer fortement les plaintes de ſes Compatriotes. L'événement trompa leur attente, & l'Auteur fit ſi bien valoir les raiſons de M. Conſtance, que ſon témoignage le juſtifia pleinement dans l'eſprit du Roi, qui lui en marqua ſa ſatisfaction dans les termes les plus gracieux. Cependant, pour adoucir le Facteur, il étoit néceſſaire de faire ceſſer les griefs du Marchand, & l'Auteur obtint tout ce qu'il voulut de M. Conſtance, qui dans les premiers tranſports de ſa joie & de ſa reconnoiſſance, l'embraſſa mille & mille fois, l'aſſurant qu'il n'oublieroit jamais le ſervice ſignalé qu'il venoit de lui rendre.

FORBIN. 1685.

Ce ſervice ne ſert qu'à exciter la jalouſie du Miniſtre.

Ce ſervice, qui fut une des principales cauſes de tout le mal que Conſtance s'efforça de faire à l'Auteur dans la ſuite. Son naturel jaloux & ſoupçonneux lui avoit d'abord fait voir avec quelque peine les bontés du Roi à l'égard de cet Officier, qui s'expliquoit avec autant de franchiſe, que le Prince avoit de plaiſir à l'entendre. Cependant toute cette faveur ne l'avoit encore que peu allarmé. Mais lorſqu'il vit que pour le tirer lui même d'un très mauvais pas, Forbin n'avoit eu qu'à parler, il commença à le craindre tout de bon, & faiſant réflexion qu'il pourroit bien lui être un jour auſſi facile de le perdre, qu'il lui avoit été aiſé de le ſauver, il ſongea ſérieuſement à traverſer ſa fortune à quelque prix que ce fût.

Nouvelle dignité à laquelle Forbin eſt élevé.

Il eut bien-tôt lieu de ſe confirmer dans ſa réſolution, par une nouvelle grace dont le Roi honora le Chevalier, en l'élevant à la dignité d'*Opra ſac di ſon Craam* (6), qui revient à-peu-près à celle de Maréchal de France. En même-tems le Roi fixa le jour de ſa réception, & ordonna à M. Conſtance de faire en ſorte que tout fût prêt pour cette cérémonie. On ne ſera peut-être pas fâché d'en trouver ici les principales circonſtances. Les Mandarins, étant venus prendre l'Auteur, le conduiſirent dans l'enceinte du Palais. A cent pas de la fenêtre où le Roi étoit, ils ſe proſternerent tous à terre rampant ſur les coudes & les genoux encore une cinquantaine de pas, précédés de deux Maîtres de cérémonies dans la même attitude. Là, ils firent tous enſemble une ſeconde révérence, en ſe levant ſur les genoux, & battant du front à terre, les mains jointes au-deſſus de la tête. Tout ceci ſe paſſa dans le plus profond ſilence. Enfin, ils firent une troiſieme révérence, ſous la fenêtre du Roi. Ce Prince envoya alors le bétel au Chevalier, en lui diſant qu'il le recevoit à ſon ſervice. La cérémonie ſe termina à-peu-près comme elle avoit commencé. On ſe retira en rampant toujours ſur les coudes & les genoux, mais à reculons, & faiſant les trois révérences, pendant que le Roi, qui ſe tenoit à ſa fenêtre, les reconduiſoit des yeux, juſqu'à l'endroit d'où ils étoient partis. C'eſt-là qu'un des Maîtres de Cérémonie préſenta à l'Auteur, une boîte d'or & d'argent avec ſes inſtrumens qui ſervent pour le bétel; & le Roi, voulant ajouter grace ſur grace, lui envoya

Cérémonie de ſon inſtallation.

Préſens qu'il reçoit du Roi.

(6) Ce titre ſignifie une Divinité, qui a toutes les lumieres & toute l'expérience pour la Guerre.

FORBIN. 1685.

encore deux pieces d'étoffes à fleurs d'or, dont il eut dequoi faire deux habits magnifiques.

Constance cherche à se défaire de lui.

Ces dernieres marques de la bonté du Roi exciterent encore plus violemment la jalousie de M. Constance contre l'Auteur, qui l'accuse d'avoir même voulu l'empoisonner dans du lait qu'il lui envoya, & dont quatre de ses Esclaves, qui en mangerent, moururent sur-le-champ. Cette premiere tentative lui ayant manqué, il songea à l'éloigner au moins de la Cour. Les circonstances où le Royaume se trouva pour lors, lui en fournirent bientôt l'occasion; & son esprit fécond en expédiens lui fit imaginer tant d'autres moyens de se défaire de ce Rival, qu'il ne douta plus qu'il ne dût enfin succomber. L'événement, qui favorisoit ses vues, fait une partie intéressante des Mémoires de l'Auteur; & M. de la Mare, Ingénieur François, qui étoit resté avec lui à Siam, en a donné aussi une excellente Relation, que Tachard a insérée dans celle de son second Voyage. C'est de ces deux différens récits que nous allons former un troisieme, qui réunira ce qu'ils ont de plus remarquable.

1686.

Révoltes des Macassars à Siam.

Un Prince de Macassar, fuyant la colere du Roi son frere (7), & suivi d'environ trois cens des siens, étoit venu, depuis quelques années, demander un asyle au Roi de Siam, qui, touché de son malheur, le reçut avec bonté, & lui assigna un quartier hors de l'enceinte de la Capitale, pour s'y établir avec ceux de sa Nation, près du Camp des Malais, qui étoient Mahométans comme eux. Enfin les bienfaits du Roi ne consulterent que les besoins du Prince; mais le naturel remuant & ambitieux de ce dernier, lui fit bientôt oublier ce qu'il devoit à son Libérateur. Il étoit entré, cinq ans auparavant, dans une conspiration pour lui ôter la vie, & pour mettre son frere cadet sur le Trône. La trame en fut heureusement découverte. Le Monarque généreux pardonna non-seulement à son frere, mais même au Prince de Macassar, & à tous ses Complices (8).

Premiere conspiration d'un de leurs Princes.

Il en forme une seconde avec les Princes de Champa.

Une grace si peu méritée ne fut point encore capable de lui inspirer de plus nobles sentimens. Il forma une nouvelle conjuration avec les Princes de *Camboye*, de *Malaca* & de *Champa*. Leur projet étoit de faire mourir le Roi, de se partager entr'eux le Royaume, & d'exterminer tous les Chrétiens qui ne voudroient pas embrasser le Mahométisme. De la Mare, qui supplée ici au récit de Forbin, ne nomme que deux Freres Princes de Champa avec celui des Macassars. Ils s'étoient réfugiés, comme lui, en cette Cour, à l'avénement de leur frere aîné à la Couronne. Un troisieme frere, occupoit un emploi auprès du Roi de Siam, & les deux autres vivoient en personnes privées. Ce fut le plus jeune qui commença la conspiration, de concert avec un Capitaine Malais, aussi natif de Champa, homme de courage, de tête & d'expérience. Un de leurs Prêtres conduisit l'affaire, &, se disant inspiré du Ciel, feignit des apparitions, dont il se servit avec succès, pour répandre d'abord la terreur dans les esprits, sans rien déclarer de ses desseins; ensuite prenant tous ses Auditeurs en particulier les uns après les autres, il les leur découvrit peu à peu, à mesure qu'ils

Un Capitaine Malais & un Prêtre Mahométan conduisent cette trame.

(7) Les aventures de ce Prince seront rapportées dans la Relation de Macassar.

(8) Le Comte de Forbin ne parle point de cette premiere conspiration, qui n'étoit pas arrivée de son tems.

FORBIN. 1686.

donnoient dans le piége; ſi bien qu'en moins de trois mois, il les fit tous entrer dans ce parti, à la réſerve de trois cens Malais qu'il avoit trouvés fort éloignés de ſes ſentimens. On convint de ne leur plus parler de l'affaire qu'au moment de l'exécution; & pour groſſir le nombre des Conjurés, les Chefs réſolurent de délivrer d'abord tous les priſonniers de la Ville, & d'abandonner enſuite le Palais au pillage de leurs gens. Le 15 d'Août fut fixé pour l'exécution; & ce jour approchant, les deux Princes de Champa écrivirent une Lettre à leur frere, qui étoit à Louvo auprès du Roi, pour lui faire part de leur deſſein, & l'avertir de ſe ſauver au plus vite. Le Porteur de cette Lettre avoit ordre de ne la lui remettre que le même jour à huit heures du ſoir, & de ſe retirer immédiatement après.

Trois cens Malais refuſent d'y entrer.

La façon dont il s'acquitta de ſa commiſſion, faiſant ſoupçonner au Prince quelque choſe d'extraordinaire, il eut la prudence de porter la Lettre, ſans l'ouvrir, à M. Conſtance, qui ſe la fit interpréter par un Mandarin Malais. Après ſa lecture, le Miniſtre courut avertir le Roi de ce qui ſe paſſoit dans la Capitale. On donna ſur-le-champ les ordres néceſſaires pour rompre les deſſeins des factieux, & pourvoir à la ſûreté du Royaume. Trois mille Hommes de la Garde du Prince furent détachés pour aller au ſecours du Palais de Siam; & l'on diſtribua le reſte, au nombre de cinq mille Hommes dans le Palais de Louvo & aux environs, tandis que d'autres Troupes furent poſtées ſur les avenues, aux portes & ſur les remparts de la Ville.

Un des Princes de Champa découvre la conſpiration.

On pourvoit à la ſûreté du Royaume.

Cependant l'heure marquée par les Conjurées étant venue, tout le monde ſe trouva au rendez-vous: ce fut ſur une Langue de terre qui ſépare les deux Rivieres vis-à-vis du Camp des Macaſſars. Les trois cens Malais fideles y parurent auſſi en armes, par ordre de leurs Chefs; mais apprenant dequoi il s'agiſſoit, il déclarerent tous, d'une commune voix, qu'ils avoient en horreur cette action, & qu'ils aimoient mieux mourir que de trahir le Roi de Siam, qui les avoit comblés de tant de bontés. Ces raiſons firent rentrer en eux-mêmes d'autres Malais, qui ſe joignirent aux premiers, & commencerent à prendre la fuite les uns après les autres. Le Prêtre Mahométan, jugeant par-là que la conjuration ne pouvoit manquer d'être découverte, réſolut d'aller lui même la révéler au Gouverneur de la Ville, dans la vue d'obtenir ſa grace.

Déſertion dans le Camp des Rébelles.

Dès que le Gouverneur eut reçu cet avis, il s'aſſura du Prêtre, fit aſſembler le peu de monde qu'il avoit dans le Palais, tantôt en un endroit, tantôt en un autre, afin de faire connoître aux Ennemis qu'ils étoient trahis, & qu'il ſe trouvoit, au Palais, des Troupes ſuffiſantes pour le défendre. Cette ruſe fit croire aux Eſpions qu'il y avoit un grand nombre de Soldats. Ils en donnerent d'abord avis aux trois Princes, qui nonobſtant la déſertion d'une partie de leur gens, étoient prêts à marcher avec le reſte, pour l'exécution de leur entrepriſe. Cette nouvelle les allarma ſi fort, qu'ils rentrerent chacun chez eux, pour ſonger aux moyens de ſe tirer de ce mauvais pas. Ils furent encore plus déconcertés le lendemain matin, quand ils eurent appris l'arrivée de trois mille Gardes du Roi dans le Palais, & que tous les Habitans étoient ſous les armes autour des remparts.

Toutes leurs meſures ſont déconcertées.

Dans ces entrefaites, le Roi ayant eu avis que les Rebelles étoient tran-

Soumiſſion des Malais.

FORBIN. 1686.

quilles, envoya M. Conſtance à Siam, pour tâcher de les ramener par la douceur, & de découvrir tout le projet de la conſpiration. Le Miniſtre réuſſit parfaitement dans ſa commiſſion. Il obligea le Capitaine qui avoit été le mobile de la révolte, de ſe rendre à lui ſous promeſſe d'obtenir ſa grace. Ce fut de lui que l'Auteur dit qu'on appris toutes les circonſtances qu'il rapporte. Il y ajouta, qu'il avoit lui-même formé le deſſein de ſe mettre ſur le Trône après qu'il ſeroit défait des trois Princes. Conſtance ne s'arrêta que deux jours à Siam, & en partant pour retourner à Louvo, il fit publier une Amniſtie générale, à condition que les Factieux vinſſent, au plus tard dans quatre jour, déclarer leurs fautes & leurs complices, ſans quoi ils ſeroient punis avec la derniere rigueur. Tous les Malais allerent demander pardon au Roi, qui leur fit grace.

Opiniâtre réſiſtance des Macaſſars.

Les ſeuls Macaſſars ne purent ſe réſoudre à cette ſoumiſſion, & s'obſtinerent à périr. Leur Prince fut pluſieurs fois ſommé, de la part du Roi, de venir rendre raiſon de ſa conduite ; mais il refuſa conſtamment de le faire. Il s'excuſoit ſur ce qu'il n'étoit point entré, diſoit-il, dans la conſpiration, quoiqu'on l'en eût fort preſſé, & que s'il avoit commis quelque faute c'étoit de n'avoir pas découvert les Auteurs d'un ſi pernicieux deſſein mais que ſa qualité de Prince étoit ſuffiſante pour le diſculper de n'avoir pas fait l'odieux métier d'Eſpion, ni trahi des Amis qui lui avoient confié un ſecret de cette importance. Une ſi mauvaiſe réponſe fit prendre au Roi la réſolution de ſe ſervir de la voie des armes, pour le mettre à la raiſon. On connoiſſoit aſſez le caractere de cette Nation pour juger qu'on n'en viendroit pas ſi aiſément à bout ; ainſi il fallut faire des préparatifs pour les forcer. Ces meſures, loin de les intimider, parurent ranimer leur courage ; & une action qui ſe paſſa à Bancok, quelque tems avant qu'on les attaquât, les rendit encore plus fiers (9)

On employe la force pour les réduire.

Forbin eſt envoyé à Bancok.

C'eſt ici le lieu d'introduire de nouveau le Chevalier de Forbin, pour lui laiſſer continuer le récit d'un événement qui lui fournit tant d'occaſions de ſe ſignaler par ſa bravoure & ſa bonne conduite. La conſpiration des Macaſſars, dit-il, en offroit une des plus favorables à M. Conſtance, pour m'éloigner de la Cour. Bancok, dont le Roi m'avoit nommé Gouverneur, étoit une Place trop importante pour l'abandonner dans des conjonctures ſi périlleuſes. J'eus ordre de m'y rendre inceſſamment, de faire achever au plutôt les fortifications, de travailler à de nouvelles levées de Soldats Siamois, juſqu'à la concurrence de deux mille Hommes, & de les dreſſer à la maniere de France. Pour ſubvenir aux frais que je devois faire, Conſtance eut ordre de me compter cent *Catis*, qui reviennent à la ſomme de quinze mille livres de France ; mais le Miniſtre ne m'en paya que trois mille, & me fit un billet pour le reſte, ſous prétexte qu'il ne ſe trouvoit pas aſſez d'argent en caiſſe. Le Roi, voulant que je fuſſe obéi & reſpecté dans mon Gouvernement, me donna quatre de ſes Bourreaux pour faire juſtice, ce qui ne s'étendoit cependant qu'à la baſtonnade, n'y ayant d'ordinaire que le Roi, ou en certaines occaſions, ſon Premier Miniſtre, qui puiſſe condamner à mort.

(9) Relation de la Mare, au ſecond Voyage de Tachard, page 89 & ſuiv. Edit. de Middelbourg, 1689.

FORBIN. 1686.

Je partis, ſans avoir eu le moindre avis de la conjuration, ignorant à quelle occaſion on me renvoyoit dans mon Gouvernement. Conſtance, informé du jour auquel les rébelles devoient tenir leur derniere aſſemblée, prit ſi bien ſes meſures, & me fit partir ſi à propos pour me faire tomber entre leurs mains, que je me trouvai, ſans le ſavoir, au milieu des Conjurés, dont le rendez-vous étoit ſur ma route, & qui me laiſſerent paſſer, je ne ſais pourquoi, leur projet étant ſur le point d'éclater. En arrivant à Bancok, je ne courus pas un moindre riſque, de la part des Portugais que le Conſeil de Guerre avoit condamnés aux Galeres, & que Conſtance, à mon inſu, venoit de faire mettre en liberté, avec ordre d'en former des Compagnies, & de rappeller les Officiers exilés. Me renvoyer ainſi, ſans m'avoir donné le moindre avis de ce changement, c'étoit me livrer, piés & poings liés, à mes ennemis. Je le compris facilement, lorſqu'à mon arrivée, je trouvai ſous les armes des gens que j'avois fait mettre peu auparavant à la chaîne. Je me tins dans le commencement ſur mes gardes, & je maniai ſi adroitement l'eſprit des Officiers & des Soldats, donnant ſouvent à manger aux premiers, & traitant obligeamment les derniers, que je réuſſis à me captiver l'affection des uns & des autres. Mais la malice de Conſtance n'étoit pas encore à bout. Il me tendit bientôt un nouveau piége qu'il crut infaillible, & qui lui auroit immanquablement réuſſi, ſans le ſecours viſible de la Providence, qui me tira de ce mauvais pas, quoiqu'avec des peines & des fatigues inexprimables.

Piéges que lui tend M. Conſtance.

Comment il s'en tire.

Le Capitaine d'une Galere de l'Ile des Macaſſars, qui étoit venu à Siam pour commercer, & qui avoit eu part à la conjuration, la voyant manquée, s'étoit retiré dans ſon bord, réſolu de s'en retourner ou de vendre cherement ſa vie, ſi l'on entreprenoit de le forcer. Conſtance, charmé de pouvoir ſéparer les ennemis, lui fit expédier un paſſeport pour ſortir librement du Royaume, lui & ſa troupe, qui montoit à cinquante-trois Hommes; mais en même tems, il me dépêcha un Courier avec ordre de la part du Roi, de tendre la chaîne au travers de la Riviere, d'arrêter ce Bâtiment, où je devois entrer pour faire l'inventaire de ſa charge, & de me ſaiſir enſuite du Capitaine & de tous ſes gens pour les retenir priſonniers juſqu'à nouvel ordre, me défendant expreſſément de communiquer à perſonne ceux que je recevois; parce que des raiſons d'Etat demandoient un ſecret inviolable ſur ce point. C'eſt ainſi qu'il m'envoyoit à la boucherie, en me preſcrivant pas à pas tout ce que j'avois à faire pour périr infailliblement.

Départ d'une troupe de Macaſſars.

Ordre que l'Auteur reçoit de les arrêter.

En attendant l'arrivée de la Galere, je m'occupois à dreſſer les Troupes que j'avois eu ordre de lever. Je diviſai mes nouveaux Soldats en Compagnies de cinquante Hommes; je mis à la tête de chaque Compagnie, trois Officiers & dix Bas-Officiers, & je m'appliquai avec tant de ſoin à les former, à l'aide d'un Sergent François, & de quelques Soldats Portugais, qui entendoient la Langue Siamoiſe, qu'en moins de ſix jours ils furent en état de faire le ſervice militaire ſur le pié qui ſe pratique en France. Comme je n'avois point de priſon où je puſſe retenir les Macaſſars, j'en fis promptement conſtruire une joignant la courtine ſur le devant du nouveau Fort, & je la fortifiai de maniere, qu'avec quelques Soldats, il auroit été aiſé d'y garder une cinquantaine de Priſonniers.

Ses occupations à Bancok.

FORBIN. 1686.

Arrivée & réception des Macaſſars.

Enfin, la Galere parut le 27 d'Août, vingt jours après l'ordre que j'avois eu de l'arrêter, ſans que, pendant tout ce tems, la chaîne eût été détendue, crainte de ſurpriſe. Dans le plan que je m'étois formé, pour m'acquitter ſurement de ma commiſſion, je m'étois un peu écarté des inſtructions de M. Conſtance, & au lieu d'aller à bord, tandis que les Macaſſars en ſeroient les Maîtres, je réſolus de les engager plutôt à deſcendre, en commençant par les arrêter, pour travailler enſuite a l'inventaire de leurs effets. Dans cette vue, je poſtai des Soldats en différens endroits, pour les inveſtir dès que je leur en ferois donner l'ordre. La Galere ayant trouvé le paſſage fermé à ſon arrivée, le Capitaine vint à terre avec ſept de ſes gens, qui furent conduits dans le vieux Fort, où je les attendois dans un grand Pavillon de bambou, que j'avois fait conſtruire ſur un des Baſtions. A meſure qu'ils entrerent, je leur fis civilité, & les priai de s'aſſeoir autour d'une table, où je mangeois ordinairement avec mes Officiers.

Prétexte que Forbin prend pour les engager à deſcendre.

Le Capitaine répondit à mes interrogations, qu'il venoit de Siam, & qu'il retournoit à l'Iſle des Macaſſars. En même-tems il me préſenta ſon paſſeport, que je fis ſemblant d'examiner, & je lui dis qu'il étoit fort bon; mais j'ajoutai qu'étant étranger, & nouvellement au ſervice du Roi, je devois être plus attentif qu'un autre à exécuter fidelement mes ordres; que j'en avois reçus de très-rigoureux à l'occaſion de la révolte, dont il étoit ſans doute informé, pour empêcher qu'aucun Siamois ne ſortît du Royaume. Le Capitaine m'ayant répondu qu'il n'avoit avec lui que des Macaſſars, je lui répliquai, que je ne doutois nullement de la vérité de ce qu'il me diſoit; mais qu'étant environné de Siamois, qui obſervoient toutes mes actions, je le priois, afin que la Cour n'eût rien à me reprocher, de faire mettre tout ſon monde à terre; & qu'après qu'ils auroient été reconnus pour Macaſſars, il leur ſeroit libre de continuer leur voyage. Le Capitaine y conſentit à condition qu'ils deſſendroient armés. Je lui demandai en ſouriant ſi nous étions donc en guerre? Non, me répondit-il; mais le *Cris* que nous portons eſt une ſi grande marque d'honneur parmi nous, que nous ne ſaurions le quitter ſans infâmie. Cette raiſon étant ſans replique, je m'y rendis, ne comptant pas qu'une arme, qui me paroiſſoit ſi mépriſable, fût auſſi dangereuſe dans les mains des Macaſſars, que je l'éprouvai bientôt après.

On convient qu'ils paroîtront armés de leurs poignards.

L'Auteur ſe prépare pour les arrêter.

Tandis que le Capitaine détacha deux de ſes hommes pour aller chercher les autres, je lui fis ſervir du thé, afin de l'amuſer en attendant qu'on vint m'avertir quand tout le monde ſeroit à terre. Comme ils tardoient trop à mon gré, je feignis d'avoir quelque ordre à donner, & je ſortis après avoir prié un des Mandarins préſens de tenir ma place. Mes Siamois attentifs à tout ce qui ſe paſſoit, étoient fort en peine de ſavoir à quoi je deſtinois les Troupes que j'avois poſtées de côté & d'autre. En ſortant du Pavillon je trouvai un vieux Officier Portugais, que j'avois fait Major, & qui attendoit mes ordres. Je lui commandai d'aller avertir mes autres Officiers de ſe tenir prêts, & dès que les Macaſſars auroient paſſé un endroit que je lui marquai, de les inveſtir, de les déſarmer & de les arrêter juſqu'à nouvel ordre.

Avertiſſement ſalutaire qu'on lui donne.

L'Officier Portugais, effrayé de ce qu'il venoit d'entendre, me repréſenta que la choſe n'étoit pas faiſable; que je ne connoiſſois pas, comme lui, les Macaſſars,

FORBIN. 1686.

Macaſſars, qui étoient des hommes imprenables, qu'il falloit tuer pour s'en rendre maître. » Je vous dirai bien plus, ajouta-t-il; c'eſt que ſi vous faites mine de vouloir arrêter le Capitaine qui eſt dans le Pavillon, lui & » ce peu d'hommes qui l'accompagnent, nous maſſacreront tous, ſans qu'il » en échappe un ſeul. » Je ne fis pas d'abord tout le cas que je devois de cet avis; &, perſiſtant dans mon projet, dont l'exécution me paroiſſoit aſſez facile, je réiterai les mêmes ordres au Major, qui s'en alla fort chagrin, me recommandant encore, en partant, de bien prendre garde à ce que je faiſois, & que j'en ſerois infailliblement la victime.

Il n'en fait pas le cas qu'il devoit.

Le zele de cet Officier, dont la bravoure m'étoit d'ailleurs connue, me fit faire quelque réflexion. Pour ne rien donner au hazard, je fis monter vingt Soldats Siamois, dont la moitié étoit armés de lances, & les autres de fuſils; & m'étant avancé vers l'entrée du Pavillon, qui étoit fermé d'un ſimple rideau, que j'avois fait tirer, j'ordonnai à un Mandarin, qui me ſervoit d'Interprête, d'aller de ma part dire au Capitaine, que j'étois mortifié de devoir l'arrêter; mais qu'il recevroit toutes ſortes de bons traitemens. Ce pauvre Mandarin n'eut pas plutôt proféré ces mots, que les ſix Macaſſars ayant jetté leur bonnet par terre, mirent le cris à la main, & s'élançant comme un éclair, tuerent dans un inſtant, & l'Interprête, & ſix autres Mandarins qui étoient reſtés dans le Pavillon. Voyant ce carnage, je me retirai auprès de mes Soldats, & ſaiſiſſant la lance de l'un d'eux, je commandai aux Mouſquetaires de faire feu ſur les Macaſſars.

Maſſacre de ſept de ſes gens.

Dans le même tems un de ces ſix enragés vint ſur moi, le cris à la main. Je lui plongeai ma lance dans l'eſtomac. Le Macaſſar, comme s'il eût été inſenſible, avançoit toujours en s'enfonçant de plus en plus le fer de la lance que je lui tenois dans le corps, & faiſant des efforts incroyables pour parvenir juſqu'à moi, afin de me percer. Il l'auroit fait infailliblement, ſi la garde qui étoit vers le défaut de la lame ne l'eût retenu. Tout ce que j'eus de mieux à faire fut de reculer, appuyant toujours ſur ma lance, ſans oſer jamais la retirer pour redoubler le coup. Enfin je fus ſecouru par d'autres Lanciers, qui acheverent de le tuer.

Danger éminent où il ſe trouve lui-même.

Des ſix Macaſſars, quatre furent tués dans le Pavillon, ou du moins on les crut morts; les deux autres, dont l'un étoit le Capitaine, quoique bleſſés grievement, ſe ſauverent par une fenêtre, en ſautant du haut du Baſtion en bas. La hardieſſe, ou plutôt la rage de ces ſix hommes, m'ayant fait connoître que l'Officier Portugais m'avoit dit vrai, & qu'ils étoient en effet imprenables, je commençai à craindre les quarante-ſept autres qui étoient en marche. Dans cette fâcheuſe ſituation, je changeai l'ordre que j'avois donné de les arrêter; & reconnoiſſant qu'il n'y avoit pas d'autre parti à prendre, je réſolus de les faire tous tuer, s'il étoit poſſible: dans cette vue j'envoyai, & j'allai moi-même de tous côtés, pour faire aſſembler les Troupes.

Sort des ſix premiers Macaſſars.

Leur fureur fait craindre les autres.

Cependant les Macaſſars, qui avoient mis pied à terre, marchoient vers le Fort. J'envoyai ordre à un Capitaine Anglois, que M. Conſtance avoit mis à la tête d'une Compagnie de Portugais, d'aller leur couper chemin, de les empêcher d'avancer, & en cas de refus, de tirer deſſus; ajoutant que je ſerois à lui dans un inſtant, pour le ſoutenir, avec tout ce que je pourrois ramaſſer de Troupes. Sur la défenſe que l'Anglois leur fit de paſſer outre,

On cherche à les ſurprendre.

FORBIN. 1686.

ils s'arrêterent tout court ; tandis que je faisois avancer mes nouveaux Soldats, qui étoient armés de fusils & de lances, mais sans expérience: de sorte qu'il y avoit peu à compter sur eux. Nous nous arrêtâmes à cinquante pas des Macassars. Après quelques pourparlers, je leur fis dire que s'ils vouloient il leur étoit libre de retourner dans leur Galere, comptant qu'il me seroit alors aisé de les faire tous tuer à coup de fusils. Leur réponse fut qu'ils étoient contens de retourner à bord, pourvu qu'on leur rendit leur Capitaine, sans lequel ils ne se rembarqueroient jamais.

Malheureuse attaque d'un Capitaine Anglois.

Le Capitaine Anglois, ennuyé de toutes ces longueurs, me fit savoir qu'il alloit faire lier tous ces misérables ; & sans attendre ma réponse, il marcha à eux avec beaucoup d'imprudence. Au premier mouvement qu'ils lui virent faire, les Macassars, qui jusques-là s'étoient tenus accroupis à leur maniere, se leverent tout-à-coup, & s'enveloppant le bras gauche de l'espece d'écharpe qu'ils portent autour des reins, pour leur servir de bouclier, ils fondirent le cris à la main, avec tant d'impétuosité sur les Portugais, qu'ils les avoient mis en pieces, presqu'avant que nous nous fussions apperçus de l'attaque. Ensuite, sans reprendre haleine, ils pousserent vers les troupes que je commandois. Quoique j'eusse plus de mille Soldats armés de lances & de fusils, la frayeur dont ils furent saisis les mit en déroute. Les Macassars leur passerent sur le ventre, tuant à droite & à gauche tous ceux qu'ils pouvoient joindre. Ils nous eurent bientôt poussés jusqu'au pié de la muraille du nouveau Fort. Six d'entr'eux, plus acharnés que les autres, poursuivirent les Fuyards, entrerent dans la fausse braie qui donne sur la Riviere auprès du vieux Fort ; & passant de l'autre côté, ils firent par-tout un carnage horrible, sans distinction d'âge ni de sexe.

Déroute générale des Siamois.

Embarras de l'Auteur qui se trouve sans Soldats.

Dans cet embarras, ne pouvant plus retenir le gros des Troupes, je les laissai fuir, & je gagnai le bord du fossé, résolu de sauter dedans, si j'étois poursuivi. Ce fossé étant plein de vase, je comptois qu'ils ne pourroient pas venir à moi avec leur viteſſe ordinaire, & que j'en aurois meilleur marché. Ils passerent à dix pas de moi sans m'appercevoir, trop occupés à égorger mes malheureux Siamois, dont pas un ne songea seulement à faire face pour se défendre, tant ils étoient saisis. Enfin ne voyant aucun moyen de les rallier, je gagnai la porte du nouveau Fort, qui n'étoit fermée que d'une barriere, & je montai sur un bastion, d'où je fis tirer quelques coups de fusil sur les ennemis, qui se trouvant maîtres du champ de bataille, & n'ayant plus personne à tuer, se retirerent sur le bord de la Riviere.

Carnage horrible que font par-tout les Macassars.

Après avoir conféré quelques momens entr'eux, n'écoutant plus que leur désespoir, & résolus de se mettre dans la nécessité de combattre, ils regagnerent leur Galere, qu'ils brûlerent, après s'être armés de boucliers & de lances, & descendirent de nouveau à terre, dans le dessein de faire main basse sur tout ce qui se présenteroit à eux. Ils commencerent par brûler toutes les maisons des Soldats, & remontant le bord de la Riviere, ils attaquerent & tuerent indistinctement tout ce qu'ils trouverent sur leur passage. Tant de meurtres répandirent tellement l'allarme dans les environs, que la Riviere fut bientôt couverte d'hommes & de femmes, qui portoient leurs enfans sur le dos, & se sauvoient à la nage.

On se met à leur poursuite.

Touché de ce spectacle, & indigné de ne voir que des cadavres, dans

FORBIN. 1686.

l'endroit où j'avois placé tant de Soldats, je ramaſſai une vingtaine d'hommes armés de fuſils, & je m'embarquai avec eux ſur un Balon, pour ſuivre ces déſeſpérés. Les ayant joints à une lieue du Fort, mon feu les obligea de s'éloigner de la Riviere, & de ſe retirer dans les bois voiſins. Comme je n'avois pas aſſez de monde pour les pourſuivre, je pris le parti de retourner au Fort.

Ravages de ſix de ces déſeſpérés

A mon arrivée, j'appris que les ſix Macaſſars, qui avoient paſſé de l'autre côté de la fauſſe braie, s'étoient emparés d'un Couvent de Talapoins, dont ils avoient tué tous les Moines, avec un Mandarin de diſtinction, dans le corps duquel l'un deux avoit laiſſé ſon cris, qu'on me préſenta. J'y courus avec quatre-vingts de mes Soldats, qui ne ſachant pas encore manier le fuſil, n'étoient armés que de lances. Je trouvai en arrivant que les Siamois ne pouvant plus ſe défendre, avoient été réduits à mettre le feu, au Couvent. On me dit que les Macaſſars s'étoient jettés à quelques pas de-là, dans un champ plein d'herbes hautes & épaiſſes, où ils ſe tenoient accroupis; j'y conduiſis ma troupe, dont je formai deux rangs bien ſerrés, menaçant de tuer le premier qui feroit mine de fuir. Mes Lanciers ne marchoient d'abord que pas à pas, & comme à tâtons; mais peu à peu ma préſence les raſſura.

Ils ſont tués dans un champ d'herbes.

Le premier Macaſſar que nous trouvâmes, ſe dreſſa ſur ſes pieds comme un furieux, &, élevant ſon cris, alloit ſe jetter ſur mes gens; mais je le prévins en lui brûlant la cervelle. Quatre autres furent tués ſucceſſivement par mes Siamois, qui ne s'ébranlerent point dans cette occaſion, donnant à grands coups de lances ſur ces malheureux, dont le courage leur faiſoit préférer la mort à la retraite. Comme je ſongeois à m'en retourner, je fus averti qu'il reſtoit encore un ſixieme Macaſſar. C'étoit un jeune homme, le même qui avoit laiſſé ſon cris dans le corps du Mandarin tué au Couvent des Talapoins. On ſe mit de nouveau à le chercher dans les herbes. J'ordonnai à mes Soldats de ne le point tuer, puiſqu'ils pouvoient le prendre vif ſans réſiſtance; mais ils étoient ſi animés, que l'ayant trouvé, ils le percerent de mille coups.

De retour au Fort, j'aſſemblai tous les Mandarins, pour me concerter avec eux ſur le parti qu'il y avoit à prendre par rapport aux autres Macaſſars. Il fut réſolu qu'on aſſembleroit le plus de Troupes qu'on pourroit, & que nous leur donnerions la chaſſe, dès que nous ſerions informés du lieu de leur retraite. Je trouvai que le nombre de nos morts, dans cette malheureuſe journée, ſe montoit à trois cens ſoixante-ſix Hommes. Les Ennemis n'en avoient perdu que dix-ſept; ſavoir, ſix dans le petit Fort; ſix aux environs du Couvent des Talapoins, & cinq ſur le champ de bataille.

Perte totale de part & d'autre.

Comme je voulus entrer dans le Pavillon, pour prendre un moment de repos dont j'avois grand beſoin après tant de fatigues, je fus frappé d'un ſpectacle d'autant plus triſte que je m'y attendois moins. Outre les cadavres des Macaſſars & des Siamois, qu'on n'avoit pas eu le tems d'enlever, je trouvai étendu ſur le bord de mon lit, un jeune Officier (10) nommé *Beauregard*, fils d'un Commiſſaire du Roi à Breſt, qui étoit demeuré à Siam, & que j'avois fait Major de toutes les Troupes Siamoiſes. Le voyant dans cette ſitua-

Officier François bleſſé.

(10) Le même qui fut enſuite Gouverneur de Bancok, Tom. IX. page 195.

FORBIN. 1686.

tion, je le crus mort, & j'en eu le cœur navré de douleur.

Cure merveilleuse que l'Auteur fait sur lui.

On traitera peut-être de fable ce que je vais raconter, & en effet la chose doit paroître incroyable. Cependant je proteste saintement, que je ne rapporterai que la pure vérité. Ayant examiné ce jeune Officier de plus près, je remarquai qu'il respiroit encore; mais il ne parloit plus. Il avoit la bouche couverte d'écume, le ventre ouvert; toutes ses entrailles mêlées de sang caillé, lui pendoient sur les cuisses, & paroissoient déja séches comme du parchemin. Sans Chirurgien, & sans médicamens, comment faire pour lui donner du secours? Je hasardai néanmoins l'entreprise, sans trop compter sur son succès. Je pris deux aiguilles avec de la soie, & lui ayant remis les entrailles, je cousus la plaie comme j'avois vu faire en pareilles occasions. Ensuite je fis deux ligatures que je joignis ensemble, & après avoir battu des glaires d'œufs dans de l'arak, espece d'eau-de-vie assez connue, je me servis de cet onguent pour penser le Malade; ce que je continuai pendant dix jours. Mon opération réussit à souhait, & Beauregard fut guéri, sans avoir eu de fiévre, ni d'autres accidens fâcheux. Dès qu'il recommença à parler, je voulus savoir de lui comment il avoit reçu sa blessure, puisqu'il se trouvoit hors du Fort, tandis que nous étions aux prises avec les six premiers Macassars dans le Pavillon.

Récit de son malheur.

Il me dit qu'ayant vu tomber du bastion, deux Hommes, la tête la premiere, & prenant l'un pour le Capitaine, il étoit accouru, dans la vue d'empêcher les Siamois de le tuer: Que le Macassar, quoique percé de plusieurs balles, s'en étant apperçu, & contrefaisant le mort, l'avoit laissé approcher jusqu'à sa porté, & lui avoit allongé un coup de cris qui lui avoit fait cette blessure (11). Que dans cet état ne sachant que devenir, & portant ses entrailles dans ses mains, il avoit gagné le Pavillon, où ne trouvant personne pour le secourir, il étoit tombé de foiblesse sur mon lit, à-peu-près dans la situation où je le trouvai.

Courage d'un Macassar mourant.

Le lendemain de mon arrivée au Fort, je reçus avis qu'un des six Macassars, qui avoit combattu dans le Pavillon, n'étoit pas mort: Quelques Soldats Siamois l'avoient saisi, & de peur qu'il ne leur échappât, ils en avoient fait comme un pelotton, à force de le lier. Je fus le voir pour le questionner, & pour en tirer, s'il étoit possible, quelques éclaircissemens. Ce démon, car la force & la patience humaine ne vont pas si loin, avoit passé avec un sang froid étonnant, toute la nuit dans la fange, blessé de dix-sept coups de lances. Je lui fis quelques questions; mais il me répondis qu'il ne pouvoit me satisfaire, qu'auparavant je ne l'eusse fait détacher. Il n'y avoit pas à craindre qu'il échappât. J'ordonnai au Sergent François que j'avois mené avec moi, de le délier. Celui-ci posa sa halebarde contre un petit arbre, assez près du blessé; & le jugeant hors d'état de rien entreprendre, après l'avoir détaché, il laissa cette arme dans l'endroit où il l'avoit mise d'abord. A peine le Macassar fut-il en liberté, qu'il commença à allonger les jambes, & à remuer les bras, comme pour les dégourdir. Je m'apperçus qu'en répondant aux questions que je lui faisois, il se tournoit, & tâchant de gagner terrein, s'approchoit insensiblement de la halebarde pour s'en saisir.

(11) Les Macassars en frappant de ce poignard, donnent un certain tour de bras qui fait une ouverture extrêmement grande.

Suppl. au Tome VIII. N°. 6.

LE PIC D'ADAM.

1. *Empreinte du Pied d'Adam sur le Sommet de la Montagne.*

FORBIN. 1686.

Je connus son dessein, & m'adressant au Sergent : » Tiens-toi près de ta » halebarde, lui dis-je ; voyons jusqu'où cet enragé poussera l'audace ». Dès qu'il fut à portée, il ne manqua pas de se jetter dessus pour la saisir en effet ; mais ayant plus de courage que de force, il se laissa tomber presque mort sur le visage. Alors voyant qu'il n'y avoit rien à esperer de lui, je le fis achever sur-le-champ.

Causes de la férocité de ces Peuples.

J'étois si frappé de tout ce que j'avois vu faire à ces Hommes, qui me paroissoient si différens de tous les autres, que je souhaitai d'apprendre d'où pouvoir venir à ces Peuples tant de courage, ou pour mieux dire tant de férocité. Des Portugais, qui demeuroient dans les Indes depuis l'enfance, me dirent que ces Peuples étoient Habitans de l'Ile de *Celebes*, ou *Macassar* : Qu'ils étoient Mahométans schismatiques, & très-superstitieux : que leurs Prêtres leur donnoient des Lettres écrites en caracteres magiques, qu'ils leur attachoient eux-mêmes aux bras, en les assurant que tant qu'ils les porteroient sur eux, ils seroient invulnérables : qu'un point particulier de leur créance, qui consiste à être persuadés, que tous ceux qu'ils pourront tuer sur la terre, hors les Mahométans, seront autant d'Esclaves qui les serviront dans l'autre Monde, ne contribuoit pas peu à les rendre cruels, & intrépides. Enfin ils ajouterent, qu'on leur imprimoit si fortement, dès l'enfance, ce qu'on appelle le point d'honneur, qui se réduit parmi eux à ne se rendre jamais, qu'il n'y avoit point d'exemple qu'aucun y eut encore contrevenu. Pleins de ces idées, ils ne demandent ni ne donnent jamais de quarriers ; dix Macassars, le cris à la main, attaqueroient cent mille hommes. Il n'y a pas lieu d'en être surpris. Des gens imbus de tels principes, ne doivent rien craindre, & ce sont des Hommes bien dangereux (12). Ces Insulaires sont d'une taille médiocre, basanés, agiles & vigoureux. Leur habillement consiste en une culotte fort étroite, une chemisetre de cotron blanche ou grise, un bonnet d'étoffe bordé d'une bande de toile, large d'environ trois doigts : il vont les jambes nues, les piés dans des *babouches*, & se ceignent les reins d'une écharpe, dans laquelle ils passent leur arme diabolique. Tels étoient ceux à qui j'avois eu à faire, & qui me tuerent misérablement tant de monde.

Leur figure & leur habillement.

Je rendis compte à M. Constance de cette malheureuse avanture. Quoique sa manœuvre ne m'eût que trop manifesté sa mauvaise volonté à mon égard, je crus qu'il ne convenoit pas de lui en témoigner du ressentiment ; je lui écrivis donc simplement, pour lui faire un détail bien circonstancié de tout ce qui m'étoit arrivé. Je l'avertis en même-tems de prendre garde au reste des Macassars qui étoient retranchés dans leur Camp, & de profiter de mon exemple. Ayant reçu ma Relation, il fit entendre au Roi tout ce qu'il voulut ; & comme je m'étois sans doute trop bien conduit à son gré, il me répondit par une Lettre pleine de reproches, m'accusant d'imprudence, & d'avoir été la cause de tout ce massacre : il finissoit en me donnant ordre, non d'arrêrer les Macassars, comme la premiere fois, mais d'en faire mourir autant que je pourrois.

Rapports de l'Auteur à M. Constance.

Reproches du Ministre, & ses nouveaux ordres.

Je n'avois pas attendu ses instructions sur ce point. Dès le lendemain de notre déroute, ayant encore assemblé tous les Mandarins, je leur avois distri-

Forbin les avoit prévenu.

(12) L'usage de l'*Opium*, dont l'Auteur ne parle pas, contribue peut être plus que toutes ces causes ensemble, à les rendre si furieux & si redoutables.

FORBIN. 1686.

bué des Troupes, avec ordre de se tenir sur les avenues, pour empêcher que les Ennemis, qui avoient gagné les bois, ne revinssent jetter de nouveau l'épouvante sur le bord de la Riviere, qui est l'endroit le plus habité du Pays, & celui où ils pouvoient faire le plus de ravage.

Tentative inutile contre le reste des Macassars.

Quinze jours après, j'appris qu'ils avoient paru à deux lieues de Bancok: j'y accourus avec quatre-vingt Soldats que j'embarquai dans mon Balon, le Pays étant encore inondé. J'arrivai fort à propos, pour rassurer les Peuples: j'y trouvai plus de quinze cens personnes qui fuyoient, devant vingt-quatre ou vingt-cinq Macassars qui étoient encore attroupés. A mon arrivée ces furieux abandonnerent quelques Balons dont ils s'étoient saisis, & se jetterent à la nage. Je fis tirer sur eux; mais ils furent bientôt hors de la portée du fusil, & se retirerent dans les bois. Je rassemblai tout ce peuple effrayé, je lui reprochai sa lâcheté, & la honte qu'il y avoit à fuir devant un si petit nombre d'Ennemis. Animés par mes discours, les Siamois se rallierent, & les poursuivirent jusqu'à l'entrée du bois, où voyant qu'il étoit impossible de les forcer, je retournai à Bancok.

Conversion de deux de leurs blessés.

Je trouvai, en arrivant, deux de ces malheureux, qui ayant été blessés n'avoient pu suivre les autres. Un Missionnaire, nommé *Manuel*, les regardant comme un objet digne de son zele, leur parla avec tant de force, qu'ils se convertirent, & moururent peu de tems après avoir reçu le Baptême. Quelques jours après, on m'en amena un troisieme que le Missionnaire exhorta inutilement; ce misérable ayant demandé si en se faisant Chrétien, on lui sauveroit la vie, on lui répondit que non. » Puisque je dois mourir, dit-il avec » une impiété sans pareille, que m'importe que je sois avec Dieu, ou avec » le Diable ». Là-dessus il eut le cou coupé, & j'ordonnai que sa tête seroit exposée, pour donner de la terreur aux autres.

Horrible impiété d'un troisieme.

Forbin retourne à la poursuite des autres.

Au bout de huit jours, quelques Payſans, tout effrayés, vinrent m'avertir que les Ennemis avoient paru sur le rivage; qu'ils y avoient pillé un Jardin, d'où ils avoient enlevé quelques herbes; & une quantité assez considérable de fruits. J'y allai avec environ cent Soldats armés de lances & de fusils; j'y trouvai plus de deux mille Siamois qui s'étoient rendus sur le lieu où les Macassars avoient couché. Lassé de me voir mener pendant si long-tems par une poignée d'Ennemis, je résolus d'en voir le bout. Je partageai les deux mille Hommes que j'avois, en deux corps, que je postai à droite & à gauche, & je me mis avec mes cent Hommes aux trousses de ces bêtes féroces. Je suivis dans l'eau la route qu'ils s'étoient ouverte à travers les herbes. Comme ils mouroient presque de faim, ne se nourrissant depuis un mois que d'herbes sauvages, je vis bien qu'il étoit tems de ne les plus marchander, surtout n'ayant avec moi que des hommes frais, dont je pouvois tirer parti. Dans cette pensée je leur fis doubler le pas. Après avoir marché environ une demie lieue, nous apperçumes les Ennemis, & nous nous mîmes en devoir de les joindre.

Il les attaque.

Je les serrois de fort près. Pour m'éviter, ils se jetterent dans un bois qui étoit sur la gauche, d'où ils tomberent sur une troupe des miens, qui du plus loin qu'ils les apperçurent, firent une décharge de mousqueterie hors de la portée, & se sauverent à toutes jambes. Cette fuite ne me fit pas prendre le change; je joignis encore les Ennemis, & je rangeai mes Soldats en ordre

de bataille. Comme nous avions de l'eau jusques à moitié jambe, les Macassars, ne pouvant venir à nous avec leur activité ordinaire, gagnerent une petite hauteur entourée d'un fossé, où il y avoit de l'eau jusqu'au col. Je les investis & m'approchant d'eux à la distance de dix à douze pas, je leur fis crier par un Interprête de se rendre, les assurant que s'ils se fioient à moi je m'engageois à leur ménager leur grace auprès du Roi de Siam. Ils se tinrent si offensés de cette proposition, qu'ils nous décocherent une de leurs lances, pour nous témoigner leur indignation, & se jettant un moment après dans l'eau, le cris entre les dents, ils se mirent à la nage pour nous venir attaquer. FORBIN. 1686.

Les Siamois encouragés, & par mes discours & par mon exemple, firent si à propos leur décharge sur ces désespérés, qu'il n'en échapa pas un seul. Ils n'étoient plus que dix-sept; tous les autres étoient morts dans les bois, ou de misere, ou des blessures qu'ils avoient reçues. J'en fis dépouiller quelques-uns, que je trouvai tous secs comme des momies n'ayant que la peau & les os. Ils portoient tous sur le bras gauche de ces caracteres dont on a parlé. Telle fut la fin de cette malheureuse avanture, qui, pendant un mois, me causa des fatigues incroyables, qui faillit à me couter la vie, qui me fit périr tant de monde, & qui n'auroit jamais eu lieu, sans la jalousie d'un Ministre aussi cruel que soupçonneux. Les dix-sept derniers sont tués.

L'Auteur, pour démontrer encore mieux l'injustice du reproche que M. Constance lui avoit fait, en le taxant d'imprudence, rapporte en peu de mots ce qui se passa à Siam au sujet des Macassars, retranchés dans leur Camp, après la conspiration découverte. Mais il est plus naturel de reprendre ici le récit de la Mare, qui avoit été présent lui-même à ces dernieres opérations. Nous sommes témoins, dit-il, que le Roi de Siam n'omit » rien pour tâcher de faire rentrer le malheureux Prince de Macassar dans « son devoir, & pour ne point se voir obligé de répandre le sang Royal; » mais il semble que ce Prince avoit conjuré contre lui-même ». Après les sollicitations réitérées qui lui furent faites, & qu'il rejetta toutes sous divers prétextes, le Roi résolut enfin de vaincre son opiniâtreté; & de le réduire à l'obéissance par la force des armes. Cinq mille Hommes de sa Garde furent détachés sous les ordres de M. Constance, Premier Ministre, que le Roi regardoit comme le plus digne de tous ses Sujets, & en même-tems le plus capable d'exécuter ses volontés. Ce qui se passoit à Siam dans ces entrefaites. Le Prince de Macassar refuse de se soumettre.

Tout étant disposé pour cette expédition, qui devoit se faire le 24 de Septembre matin, M. Constance se mit la veille dans un Balon, où il fit entrer le Sr. *Youdal*, Capitaine d'un Vaisseau Anglois qui étoit à la Barre de Siam, plusieurs Anglois au service du Roi de Siam, un Missionnaire, & un autre Particulier. En passant, il fit la revue de toutes les troupes qui l'attendoient dans divers Bâtimens, près d'une langue de Terre qui regarde le Camp des Macassars; & leur ayant assigné leurs postes, il envoya tous les Anglois, à l'exception du Capitaine, à bord de deux Vaisseaux du Roi armés en guerre, qui étoient une demie lieue au-dessous du Camp des Macassars; & demeura jusqu'à une heure de la nuit pour visiter tous les postes; après quoi, dit l'Auteur, nous nous rendîmes aussi à bord de ces Vaisseaux vers les quatre heures, une demie heure avant l'attaque qui de- Expédition de M. Constance pour les réduire.

FORBIN. 1686.

voit commencer par un signal de l'autre côté de la Riviere.

Ordre de l'attaque.

Constance visita encore tous les postes en remontant, & donna ses ordres par-tout. Celui de l'attaque portoit, que *Oklouang Mahamontri*, Capitaine général des Gardes du Roi, avec ses quinze cens hommes, devoit enfermer les Ennemis derriere leur Camp, en se formant sur une haie forte de tout son monde, depuis le bord de la grande Riviere jusqu'à un ruisseau où se terminoit leur Camp. Vers le haut, une Mare d'eau derriere le Camp ne laissoit, entre la grande Riviere & le ruisseau, qu'un espace d'environ deux toises; de sorte que les Macassars ne pouvoient les combattre que par cette espece de chaussé; mais on avoit donné ordre d'y faire une barricade de pieux pour en défendre l'entrée *Okpra Chula*, Madarin Siamois, devoit se poster de l'autre côté du ruisseau, & le border avec mille hommes. Dans les deux Rivieres, il y avoit vingt-deux petites Galeres & soixante Balons remplis de monde, pour escarmoucher les Ennemis; & mille hommes sur la Langue de terre vis-à-vis de leur Camp.

Son mauvais succès.

Le signal donné à l'heure marquée, Oklouang Mahamontri part brusquement, avec quatorze de ses Esclaves, sans se faire suivre de ses Troupes pour prendre leur poste, & va droit à la chaussée, le long de laquelle il pousse jusqu'aux maisons des Macassars. Là, s'arrêtant, il appelle tout bas Okpra Chula. Un Macassar, que l'obscurité l'empêchoit de voir, lui répond en Siamois; que voulez-vous? Ce Mandarin, croyant que ce fut effectivement Okpra Chula, s'avance sans défiance: en même-tems les Macassars sortent de leur embuscade, & le tuent avec sept de ses Esclaves. Après cette expédition, une partie des Macassars passa de l'autre côté du Ruisseau, avant que l'Okpra se fut emparé de ce poste.

Autre échec.

A cinq heures & demie, un Anglois, nommé *Gotse*, Capitaine de Vaisseau du Roi de Siam, attaqua les Ennemis du côté de la grande Riviere, à l'extrêmité de leur Camp, & fit faire sur eux un si grand feu de sa mousqueterie, qu'il les contraignis de se retirer vers le haut de leur Camp. Ce Capitaine, s'en étant apperçu, mit pied à terre, suivi de dix ou douze Anglois, & d'un Officier François; mais à peine étoient-ils descendus, que les Macassars revenant sur leurs pas, les chargerent à leur tour, & les obligerent de se jetter dans la Riviere. Gotse y reçut une blessure à la tête, dont il mourut, & l'Officier François se sauva à la nage.

Entreprise des Macassars.

Après ce coup, tous les Macassars abandonnerent leur Camp, qui étoit déjà à moitié brûlé, & voulurent gagner le haut de la petite Riviere, à dessein de pousser jusqu'au Camp des Portugais, pour exercer leur rage sur les Chrétiens. Dans ces entrefaites le Sieur *Veret*, Chef du Comptoir de la Compagnie Orientale de France à Siam, arriva avec une Chaloupe & un Balon, où étoient tous les François qui se trouvoient dans cette Ville, au nombre de vingt. M. Constance, qui montoit un Balon plus léger que les autres, s'avança en diligence du côté des Macassars, suivi du Balon de M. Veret, & de douze ou quinze autres Balons Siamois, pour les empêcher de rien entreprendre, & de passer la Riviere à une demie lieue au-dessus du Camp. Les ayant apperçus, il commanda aux Siamois de descendre pour les charger, & mettant pied à terre lui-même, ce Ministre marcha droit à eux, suivi de huit François, de deux Anglois, de deux Mandarins Siamois, & d'un

Constance veut leur couper chemin.

FORBIN. 1686.

d'un Soldat Japonois. La Chaloupe n'étoit pas encore arrivée & l'on ne pouvoit l'attendre, parce qu'il étoit de la derniere importance de prévenir les Macaſſars.

On paſſa d'abord une grande haie de Bambous, pour entrer dans la Plaine où étoient les Ennemis. La premiere eſcarmouche coûta la vie à un Siamois & à deux Macaſſars. Les autres ſe retirerent derriere des Bambous, & ſe partageant enſuite à droite & à gauche, ils revinrent avec beaucoup de furie, dans le deſſein d'enfermer les Siamois. Ce mouvement, dit l'Auteur, nous obligea de faire une retraite fort précipitée, & de nous jetter dans l'eau pour regagner les Balons. De douze perſonnes, qui accompagnoient M. Conſtance, il y en eut cinq de tués, entr'autres Youdal Capitaine de Vaiſſeau Anglois, percé de cinq coups, & quatre François, qui en avoient reçu chacun dix ou douze. La rage des Macaſſars, animés par leur opium, étoit ſi grande, qu'un d'eux tua ſa propre femme qui l'embarraſſoit dans ſa retraite.

Il eſt obligé de ſe ſauver à la nage.

Cet échet n'étonna point M. Conſtance. Il mit de nouveau pied à terre, ſuivi d'un plus grand nombre de François, tant du Balon que de la Chaloupe, & de pluſieurs Anglois qui y étoient accourus. Il y eut quantité de Macaſſars tués dans cette ſeconde deſcente, & quoiqu'ils ſe défendiſſent encore avec beaucoup d'opiniâtreté, nous n'y perdîmes pas un ſeul homme.

Les Siamois reviennent à la charge.

Le Miniſtre voyant qu'il n'y avoit aucun moyen de vaincre ces déſeſpérés, qu'avec des forces ſupérieures, détacha contre eux quatre cens hommes, ſous les ordres d'un Mandarin Siamois, pour aller ſe poſter au-deſſus de cet endroit, & s'oppoſer à leur paſſage. En même-tems il deſcendit ſur le bord du ruiſſeau, à la tête de trois mille hommes avec tous les François & les Anglois, entra dans la Plaine, où il y avoit de l'eau juſqu'à la ceinture, & marcha droit aux Ennemis. Nous apperçumes de loin qu'ils étoient aux priſes avec les quatre cens hommes qu'on avoit détachés vers le haut, leſquels ſoutinrent vigoureuſement cette furie, & contraignirent les Macaſſars de ſe retirer à l'abri des Maiſons & des Bambous qui bordent la petite Riviere. Auſſi-tôt M. Conſtance fit un détachement de huit cens Mouſquetaires, pour les eſcarmoucher à travers les Maiſons & les Bambous, en pouſſant toujours vers le haut de la Riviere. Ces Mouſquetaires firent des merveilles, & ne lâcherent jamais pié, malgré la réſiſtance des Macaſſars.

Leur bravoure étonne les Ennemis.

Quelques momens après, le Miniſtre fit avancer, en croiſſant, les deux mille deux cens hommes qui étoient reſtés auprès de lui dans la Plaine, pour ſe joindre au quatre cens premiers. Ils portoient devant eux de petites claies de Bambous, traverſées de gros clous à trois pointes qui s'élevoient par-deſſus à la hauteur d'un demi pié. Ces machines furent plongées dans l'eau, & appuyées avec des pieux à meſure qu'on s'approchoit des Ennemis, qui venant fondre tous enſemble, à leur ordinaire, ſans voir où ils poſoient les piés, ſe trouverent pris pour la plûpart, ſi bien que ne pouvant plus ni avancer ni reculer, on en tua de bout à coup de fuſils un nombre très-conſidérable (13).

Stratagême du Miniſtre pour les arrêter.

(13) C'eſt à ce ſtratagême, de l'invention de M. Conſtance, que le Chevalier de Forbin attribue la victoire qu'il remporta ſur les Macaſſars.

FORBIN. 1686.

Ceux qui échapperent s'étant retranchés dans des maisons de Bambous, ou de bois, auxquelles on mit le feu, n'en sortirent qu'à demi brûlés, en se jettant au milieu des Troupes, la lance ou le cris à la main, & combattant toujours jusqu'à ce qu'ils tombassent sous les coups de leurs Ennemis. Il n'y en eut pas un, de ceux qui s'étoient retirés dans les Maisons & dans les Bambous, qui ne mourût de cette maniere. Le Prince même, qui s'étoit caché derriere une Maison, & qui avoit été blessé d'un coup de mousquet à l'épaule gauche, se voyant découvert, courut, la lance à la main, droit à M. Constance, qui lui présenta la sienne, tandis qu'un des François de la suite du Ministre lui lâcha un coup de mousqueton qui l'étendit mort à ses piés. Enfin tous les Macassars furent tués ou pris. Vingt-deux, qui s'étoient retirés dans une Mosqué se tendirent sans combattre. On en saisi trente-trois autres en vie, qui étoient tous percés de coups. De la Mare ne nous apprend pas ce qu'on fit des Prisonniers; mais le Chevalier de Forbin dit qu'on ne sauva la vie qu'à deux jeunes Fils du Prince, qui furent conduits à Louvo (14). On ne trouva que les corps de quarante-deux morts; les autres étoient péris dans la Riviere. Il y eut sept Européens, & seulement dix Siamois de tués dans toute cette expédition (15). Le combat dura depuis quatre heures & demie du matin jusqu'à quatre heures du soir. Les Mandarins Siamois firent parfaitement bien leur devoir, allant par-tout le sabre à la main dans les endroits les plus périlleux, & faisant exécuter les ordres du Ministre avec une promptitude admirable. Tout étant achevé, M. Constance donna ordre que l'on coupât les têtes des Macassars qui furent trouvés morts, & qu'on les exposât dans leur Camp. Il partit ensuite pour aller rendre compte au Roi du succès de cette grande journée. Sa Majesté lui témoigna être entierement satisfaite de sa conduite; mais elle lui fit en même-tems une douce réprimande de s'être si fort exposé, & lui donna ordre de remercier de sa part les François & les Anglois, qui avoient partagé avec lui le danger & la victoire (16).

Défaite totale des Macassars.

Mort de leur Prince.

Nombre de leurs Prisonniers.

Perte des Siamois.

Satisfaction du Roi de Siam.

Exemple de la fermeté des Macassars.

Tachard ajoute à cette Relation, quelques particularités qu'il tenoit du Pere de Fontenay, & qui servent à faire voir jusqu'à quel point les Macassars poussent la fermeté & le courage. Quatre d'entr'eux, qui avoient abandonné le service du Roi de Siam, le jour même que la conjuration éclata; pour se joindre à leurs Compatriotes, ayant été condamnés à la mort, ce Pere s'interessa pour faire différer leur supplice, s'imaginant que des malheureux, qui avoient déjà beaucoup souffert, seroient plus dociles à recevoir les lumieres du Christianisme. Ils venoient de subir une terrible torture. On les avoient roués de coups de bâton; on leur avoit enfoncé des chevilles sous les ongles, écrasé tous les doigts, appliqué du feu au bras, & serré les temples entre deux ais. M. *le Clerc*, qui parloit leur langue, fit tout ce qu'il put pour opérer leur conversion, mais inutilement; ainsi les Peres fu-

(14) Le Pere Tachard les a amenés en France, où on les a vus, depuis, se servir dans la Marine.

(15) Forbin parle d'une premiere attaque manquée, deux mois avant cette défaite, dans laquelle il dit qu'il y eut dix-sept Européens & plus de mille Siamois tués; mais de la Mare s'étant trouvé sur les lieux, on s'en tient à son récit, qui est d'ailleurs beaucoup mieux détaillé que l'autre.

(16) De la Mare, *ubi supra*, pag. & 115 précédentes.

rent obligés de les abandonner à la Juſtice. Ils furent attachés à terre, piés & poings liés, le corps nu, autant que la pudeur pouvoit le permettre. Dans cet état, on lâcha un Tigre, qui après les avoir flairés, ſans leur faire aucun mal, fit de grands efforts pour ſortir de l'enceinte, haute de quatre piés. Il étoit midi qu'il n'avoit point encore touché aux Criminels, quoiqu'ils euſſent été expoſés depuis les ſept heures du matin. L'impatience des Bourreaux leur fit retirer le Tigre, pour attacher ces miſérables debout à de gros pieux. Cette poſture parut plus propre à animer le Tigre, qui en tua trois avant la nuit, & la nuit même le quatrieme. Les Exécuteurs tenoient ce cruel animal par deux chaînes paſſées des deux côtés hors de l'enceinte, & le tiroient malgré lui ſur les Criminels. Ce qu'il y a de plus admirable, c'eſt qu'on ne les entendit jamais, ni ſe plaindre, ni ſeulement gémir. L'un ſe laiſſa dévorer le pié, ſans le retirer; l'autre ſans faire un cri ſe ſentit briſer tous les os du bras; un troiſieme ſouffrit que le Tigre lui léchât le ſang qui couloit de ſon viſage, ſans détourner les yeux, & ſans faire le moindre mouvement du corps. Un ſeul tourna autour de ſon poteau, pour éviter cet animal furieux; mais il mourut enfin avec la même conſtance que les autres. FORBIN. 1686.

Ennuis de Forbin à Bancok.

Tandis que ces choſes ſe paſſoient à Siam, le Chevalier de Forbin, qui n'avoit plus d'Ennemis à combattre, s'occupoit à Bancok à dreſſer ſes nouveaux Soldats, & à faire avancer les fortifications; mais rien ne pouvoit diſſiper ſes ennuis, qui étoient augmentés depuis ſon départ de Louvo. Les bontés du Roi lui avoient rendu ce ſéjour aſſez ſupportable; celui de Bancok ne lui offroit pas le moindre agrément. Dans cette ſituation, il ſollicitoit vivement ſon rappel à la Cour; mais M. Conſtance ne manquoit jamais de prérextes pour éluder ſa demande.

On lui conſeille de repaſſer en France.

Environ le même tems, l'Auteur reçut à Bancok quatre des Jéſuites avec qui il avoit fait le Voyage, & qui partoient pour la Chine (18). Ces Peres; après être entré dans toutes ſes peines, par rapport à M. Conſtance, dont ils connoiſſoient comme lui le caractere, lui conſeillerent de repaſſer au plutôt en France. Leurs exhortations le confirmerent encore plus fortement dans des diſpoſitions où il étoit depuis long-tems. Il avoit, dit-il, continuellement devant les yeux, d'un côté la miſere d'un Pays, qui lui paroiſſoit ſans reſſources; & de l'autre les perfidies d'un Miniſtre qui, en récompenſe de ſes bons ſervices, avoit attenté ſur ſa vie en tant de différentes manieres. Un nouvel ordre qu'il reçut de la Cour, dans ces entrefaites, acheva de le déterminer, & ne lui fit que trop comprendre que la haine du Miniſtre n'étoit pas encore épuiſée.

Nouveau piége que lui tend M. Conſtance.

Il étoit arrivé, depuis peu, à la Barre, un Bâtiment Anglois armé de quarante pieces de canon, & de quatre-vingt-dix Hommes d'équipage. M. Conſtance accuſoit le Capitaine d'avoir autrefois fripponné au Roi de Siam une partie conſidérable de marchandiſes. Sous ce beau prétexte, il envoya ordre à l'Auteur de ſe rendre, avec deux hommes ſeulement, à bord du Bâtiment Anglois & d'enlever ce Capitaine, comme coupable de crime de Leze-Ma-

(18) C'étoient les mêmes Jéſuites qui firent le malheureux Voyage dont on a lu la Relation ci-deſſus, pag. 186; mais le Pere de Fontenay, qui eſt l'Auteur, dit qu'ils ne virent pas le Chevalier de Forbin.

FORBIN. 1686.

jesté. Ce sont les propres termes de l'ordre, qui étoit écrit en François, de la main du Pere *le Compte*.

Il se détermine à le satisfaire.

Je n'eus pas de peine à comprendre, continue l'Auteur, que cette commission, qui ne ressembloit pas mal à celle des Macassars, n'étoit qu'un nouveau piege; je résolus néanmoins d'exécuter l'ordre à la lettre. M. Manuel, Missionnaire, fort de mes amis, à qui je le communiquai, en fut étonné, parce que la chose lui paroissoit d'une impossibilité absolue. C'est pourtant, lui dis-je ce que je médite d'entreprendre. Je veux pousser M. Constance à bout, en lui faisant voir que des projets qu'il juge impratiquables, & dont il ne me charge, que parce qu'il compte que j'y périrai, sont encore fort au-dessous de moi. M. Manuel, plus surpris de ma résolution qu'il ne l'avoit été de l'ordre, fit tout ce qu'il pût pour m'en détourner; mais je lui déclarai que mon parti étoit pris, & que je n'en démordrois pas, dût-il m'en coûter la vie. Là-dessus l'ayant quitté, je me jettai brusquement dans mon Balon à quatre-vingts Rameurs.

L'Oncle du Ministre en partage le danger.

Pour me venger de M. Constance, j'embarquai malicieusement avec moi l'Oncle de sa femme, qui étoit métif, assez bon-homme; mais nullement guerrier. J'étois bien aise, en lui faisant tenir la place d'un des deux hommes qui devoient m'accompagner, de lui faire courir la moitié du risque & de le mettre à portée de connoître, par lui-même, de quoi M. Constance étoit capable. Pendant le trajet de Bancok à l'endroit de la Rade où étoit le Vaisseau, ce bon Japonois ne cessa de me demander où je prétendois le conduire; mais il n'étoit pas encore tems de satisfaire sa curiosité. Quand nous fûmes à la Barre, je pris un Bateau propre pour la Mer, dans lequel ayant embarqué huit de mes Rameurs, avec l'Oncle de la Dame Constance & le Gouverneur de la Barre, nous voguâmes vers le Vaisseau Anglois. Nous n'en étions plus qu'à deux lieues, lorsque mon Métif me demanda encore où je le menois. Pour toute réponse je lui présentai l'ordre du Roi, que je lui expliquai en Portugais. Il en fut si effrayé, que ne se possedant plus, il s'écria les larmes aux yeux; » Que vous ai-je donc fait, Monsieur, » pour me conduire ainsi à la boucherie? Et quel cas, je vous prie, ce Ca» pitaine Anglois fera-t-il des ordres du Roi, qu'il ne craint point, & qui » aussi ne sera certainement pas le plus fort dans toute cette affaire? » Je lui répondis que quand on étoit au service d'un Roi, il falloit obéir à la lettre, sans examiner le péril, nos biens & nos vies étant à la disposition de nos Souverains.

Toutes ces raisons, loin de persuader mon homme, augmentoient encore sa frayeur. Elle redoubloit à l'approche du Navire. Pour le rassurer, je lui dis que j'avois trouvé un expédient, à la faveur duquel je comptois de prendre ce Capitaine; sans trop nous exposer l'un & l'autre, en l'obligeant sous quelque prétexte de passer à mon bord. En même tems je lui remis l'ordre du Roi, pour le garder en poche jusqu'à ce que nous en eussions besoin; & je l'exhortai surtout à s'armer de courage, sans quoi tout notre projet échoueroit infailliblement. Cet homme plus prudent que de raison, voulut encore savoir ce que je ferois au cas que mon entreprise ne réussît pas? » Alors, lui répondis-je, je me conduirai à la *Macassarde*; » je mettrai l'épée à la main; je dirai au Capitaine que j'ai ordre de

» l'arrêter, & que s'il fait la moindre réſiſtance je le tuerai. A ces mots, » vous ſortirez l'ordre du Roi, & vous crierez aux gens de l'Equipage » que s'ils réſiſtent, Sa Majeſté Siamoiſe les fera tous pendre ? » Hé ! Monſieur, me répondit-il nous allons donc mourir ? » C'eſt notre ſort, lui » dis-je; mourir aujourd'hui ou demain, qu'importe, pourvû que ce ſoit » glorieuſement. » FORBIN. 1686.

Cependant nous abordâmes le Navire ; j'y montai ſuivi du Japonois, qui étoit plus mort que vif. Le Capitaine Anglois, qui s'en apperçut, me demanda ce qu'il lui manquoit; & ſur ma réponſe, qu'il craignoit un peu la Mer, on nous fit entrer dans la Chambre de poupe, où l'on apporta du vin, & je fus ſalué d'un grand nombre de coups de canon, après bien des excuſes que le Capitaine me fit ſur l'état où je le trouvois, c'eſt-à dire en robbe de chambre & en bonnet. Enſuite ſouhaitant de ſavoir quelles affaires m'ammenoient à ſon bord, je lui fis connoître qu'il s'agiſſoit d'un deſſein formé par les Hollandois, de venir brûler tous les vaiſſeaux qui étoient à la rade ; & que pour prévenir leur Flotte qui étoit déja en Mer, j'avois ordre d'aſſembler tous les Capitaines des Vaiſſeaux, & de nous concerter enſemble ſur les meſures qu'il y auroit à prendre dans une conjoncture ſi délicate. L'Anglois, avec autant de bonne foi que j'en faiſois paroître, me répondit qu'il alloit faire mettre la Chaloupe en Mer, pour appeller à ſon bord tous les Officiers aux environs. J'affectai d'approuver ſon deſſein ; mais me raviſant un moment après, je lui repréſentai que ſon Navire étant le plus éloigné, il vaudroit mieux qu'il ſe mît lui-même dans la Chaloupe ; que nous irions, lui d'un côté, moi de l'autre, raſſembler tout ce qu'il y avoit de Capitaines dans la Rade ; que nous les menerions dans le Navire le plus proche de la Barre, & que le Conſeil fini, chacun regagneroit ſon bord, ſans avoir tant de chemin à faire. Comment l'Auteur s'en tire.

Le Capitaine, qui étoit ſans défiance, acquieſça volontiers à ma propoſition. Comme je craignois toujours qu'il ne changeât de ſentimens, je le preſſai de profiter de la marée qui commençoit à paſſer, & ſautant dans mon Bateau, je m'y aſſis ; comme pour m'éloigner auſſi de mon côté ; mais un moment après, feignant d'avoir oublié quelque choſe d'eſſentiel, je criai au Capitaine, qui, dans la vûe de me faire honneur, ſe tenoit ſur le bord de ſon Bâtiment pour me voir partir, que s'il vouloit ſe donner la peine de deſcendre, j'avois encore un mot important à lui dire. Il vint, & s'étant placé auprès de moi, je gagnois au large ; de quoi s'appercevant bientôt, il me demanda, où je prétendois donc le conduire ainſi nu ; & ſans attendre ma réponſe, il ſe mit à crier à ſon équipage. J'ordonnai alors à mes gens de faire force de rames ; & déclarant au Capitaine l'ordre que j'avois, je lui témoignai combien j'étois mortifié d'avoir eu beſoin de recourir à ces ruſes pour exécuter ma commiſſion. Il ſe ſaiſit par ſurpriſe d'un Capitaine de Vaiſſeau Anglois.

Cependant la Chaloupe commençoit à me donner la chaſſe. Comme je vis que je ne pouvois éviter d'être pris, j'allai à bord d'un petit Bâtiment Portugais, & le piſtolet à la main, j'ordonnai à mon Priſonnier de monter ſans héſiter, s'il ne vouloit que je lui brûlaſſe la cervelle. Dès qu'il fut entré dans le Bâtiment, je demandai main-forte à l'Officier, qui ſe mit en devoir de me l'accorder, mais huit ou dix hommes qu'il avoit avec lui, Riſque qu'il court d'être pris à ſon tour par les Anglois.

FORBIN. 1686.

étoient d'une foible reſſource contre une trentaine d'Européens bien armés ; & réſolus de combattre vigoureuſement pour ſauver leur Capitaine. Je dis donc à celui-ci de crier à ſes Gens de s'en retourner, ſans quoi c'étoit fait de ſa vie. Le ton ferme dont j'accompagnai ces paroles, porta le Capitaine à faire retirer ſon monde. Quand je les vis loin, je rentrai dans mon Bateau, & repris la route de Bancok, où je n'oubliai rien de tout ce qui pouvoit rendre à mon Anglois ſa priſon plus ſupportable.

Ses plaintes à M. Conſtance.

Je donnai avis à M. Conſtance de la fidélité avec laquelle j'avois exécuté ſes ordres, dont je crus devoir me plaindre, mais avec circonſpection, parce que je n'étois pas le plus fort, & que j'avois à faire à un ennemi dangereux. Je me contentai de lui repréſenter, que les commiſſions qu'il me donnoit n'étoient pas tout-à-fait dignes de moi, & qu'il ne paroiſſoit guères convenable d'envoyer à un Amiral des ordres dont on ne chargeoit ordinairement que les moindres Officiers ſubalternes. En même-tems je fis partir mon Priſonnier pour Louvo, où il ſe tira d'affaire, moyennant dix mille écus, que M. Conſtance jugea à propos de s'approprier. Quant à moi, ce Miniſtre nia de m'avoir expédié l'ordre en queſtion, & dans la réponſe qu'il me fit, me taxant une ſeconde fois de témérité & d'imprudence, il me défendit de la part du Roi de m'éloigner de Bancok au-delà de deux lieues.

Nouveaux reproches qu'il en reçoit.

Il ne ſonge plus qu'à ſon retour.

Outré de ce procédé, je ne m'occupai plus que de mon retour en France; mais en attendant l'occaſion favorable, je pris le parti de diſſimuler ; & pour tromper mon ennui dans cette eſpece d'exil, je m'amuſois de tems en tems à la pêche des Crocodiles, qu'on trouve en grand nombre aux environs de Bancok. Un jour que je revenois de cette pêche, je fus fort ſurpris en rentrant chez moi, d'y revoir les quatre Jéſuites qui étoient partis peu de tems auparavant pour la Chine. Ces Peres étoient dans un état pitoyable. Ils avoient fait naufrage ſur les Côtes de Camboye & de Siam, & avoient ſouffert au-delà de toute expreſſion, dans la néceſſité où ils s'étoient trouvés de traverſer à pied des Pays preſque innacceſſibles (19). Je leur fis le meilleur accueil qu'il me fut poſſible. Comme j'avois ſur le cœur tous les mauvais procédés de M. Conſtance, je leur montrai l'ordre que j'avois reçu au ſujet du Capitaine Anglois, & la réponſe du Miniſtre au rapport que je lui avois fait de cette expédition. Quelque diſcrets qu'ils fuſſent, ces Peres ne purent retenir leur indignation, & me parlant plus ouvertement que la premiere fois (20), ils me conſeillerent ſans détour de me retirer le plutôt que je pourrois, dans la crainte qu'à la fin le Miniſtre ne prît ſi bien ſes meſures, que je ne lui échappaſſe plus.

Son entrevue avec quatre Jéſuites, au ſujet de M. Conſtance.

Il obtient ſon congé de ce Miniſtre.

Enfin ne voulant pas renvoyer mon départ, je réſolus de profiter du retour d'un Vaiſſeau de la Compagnie d'Orient, qui étoit arrivé de Pondichery depuis quelques jours; mais après les emplois que j'avois remplis à

(19) Voyez au T. IX la Relation du P. de Fontenay, qui ſe loue fort des attentions qu'ils reçurent de l'Auteur à leur retour.

(20) C'eſt la ſeconde fois que l'Auteur dit avoir vû les Jéſuites à leur départ, quoique ſuivant le P. de Fontenay, il ſe trouvât pour lors abſent. Cette contradiction n'eſt remarquable que par ſa ſingularité, étant auſſi peu ſuſceptible de conciliation que de quelque intérêt perſonnel, ou de quelque erreur involontaire que ce puiſſe être.

FORBIN. 1686.

Siam, & les bontés dont le Roi m'avoit toujours honoré, il ne me convenoit pas de partir en déserteur. J'écrivis donc à M. Constance pour le prier de s'employer à me faire obtenir mon congé du Roi, sous prétexte que ma santé, qui s'affoiblissoit tous les jours, ne me permettoit pas de demeurer plus long-tems dans le Royaume; & je m'offrois d'aller moi-même à la Cour demander la permission de me retirer, s'il jugeoit que cette démarche fût nécessaire. Comme il n'avoit plus les mêmes raisons qu'autrefois de craindre mon retour en France, & qu'il ne vouloit point me revoir à la Cour, il me répondit tout de suite, que l'intention du Roi n'étant pas de me forcer, il m'étoit libre de me retirer où il me plairoit.

Ordre du Roi pour le faire venir à la Cour.

Avant que de quitter Bancok, j'écrivis à un jeune Mandarin de mes amis, nommé *Prepi*, le même que j'avois sauvé de la bastonnade, & qui en reconnoissance de ce service m'étoit toujours resté attaché depuis. Je lui mandois qu'en prenant congé de lui, sur le point de retourner en France, je le priois de me conserver une part dans son amitié, & de continuer à protéger les François. Prepi, touché de mon départ, en parla au Roi, qui fut surpris de cette nouvelle. Il en demanda les raisons à son Ministre, & lui ordonna de me faire venir à la Cour pour les apprendre de moi-même. Je fus informé de tout ce détail par la réponse de Prepi. Sur cet ordre Constance se trouva fort embarrassé : il ne vouloit pas que je parusse à la Cour, & cependant il devoit m'y faire venir lui-même. Pour se tirer d'intrigue, il m'envoya un Officier Portugais, qui, sous prétexte de me faire honneur, étoit chargé de me conduire à la Cour de la part du Roi.

Constance lui envoye un Officier Portugais.

Défiances au sujet de sa commission.

Le piége étoit trop grossier pour m'y laisser prendre Je n'ignorois pas que le Roi, pour faire porter ses ordres, ne se sert jamais que des Soldats de sa garde. M. l'Evêque de Metellopolis, M. Manuel & le Facteur de la Compagnie, qui étoient présens lorsque le Portugais me parla, ne firent pas difficulté de me témoigner leurs inquiétudes à ce sujet. M. l'Evêque sur-tout me tirant à part : » Gardez-vous bien, me dit-il, de vous mettre » entre les mains de ces Portugais; je connois M. Constance : n'en doutez » pas, ces gens ont ordre de vous assassiner en chemin; après quoi le Mi- » nistre en sera quitte pour les faire pendre, afin qu'ils ne puissent pas l'ac- » cuser. Il dira ensuite au Roi, qu'il les a fait mourir pour venger le » meurtre du Chevalier de Forbin; & ce Prince, qui ne voit que par les » yeux de son Ministre, prendra tout cela pour argent comptant. Croyez- » moi, tirez-vous des mains d'un ennemi si artificieux & si méchant, puis- » que vous êtes assez heureux que d'en avoir les moyens. »

Forbin refuse de se mettre entre ses mains.

Je le remerciai, comme je devois, de ses bons avis, & m'adressant à l'Officier, je lui dis que je ne reconnoissois nullement l'ordre qu'il m'étoit venu signifier; que sa Majesté m'ayant permis de me retirer, il n'y avoit pas la moindre apparence qu'elle eût sitôt changé de résolution, ni qu'elle voulût me retenir plus long-tems dans ses Etats; malgré les bonnes raisons que j'avois eu l'honneur de lui alléguer; qu'il pouvoit partir quand il jugeroit à propos, & porter ma réponse à M. Constance. Je ne parlai si haut que parce que n'ayant pas à demeurer long-tems à Siam, je n'avois plus rien à craindre de la haine du Ministre. En effet, dès le lendemain nous mîmes

Son départ.

1687.

FORBIN. 1686.

à la voile. Je m'eſtimois ſi heureux de quitter ce *maudit* Pays, que j'oubliai dans ce moment toutes mes ſouffrances paſſées.

Paſſage du Détroit de Malaca.

Les vents contraires, dont nous fûmes accueillis en paſſant le détroit de *Malaca*, nous obligerent d'y mouiller pendant quelques jours. On y trouva des huîtres excellentes, qu'il falloit manger ſur le rocher même, où elles ſont attachées ſi fortement qu'il n'eſt pas poſſible de les en tirer. Un jour que je m'étois engagé aſſez avant dans les terres, pour chaſſer, je tuai un ſinge monſtrueux, qui venoit à moi les yeux étincelans de fureur, & avec un air d'aſſurance capable de m'effrayer, ſi je n'euſſe été armé d'un bon fuſil de chaſſe. Il avoit près de trois pieds de hauteur; ſa queue étoit longue de cinq pieds, la face groſſe & toute ſemée de bourgeons. Les habitans du Pays m'aſſurerent que j'avois été heureux de tuer cet Animal, qui auroit pû m'étrangler, ſi j'euſſe manqué mon coup. Nos Matelots avouerent qu'ils n'avoient j'amais vû de Singe ſi gros dans toutes les Indes.

Huîtres excellentes.

Singe monſtrueux que l'Auteur tue.

Iles de Nicobar.

Du Détroit de Malaca, nous paſſâmes par les Iles de *Nicobar*, dont les habitans ſont des Sauvages, qui vont entierement nus, & ne vivent que de poiſſons, ou de quelques fruits qu'ils trouvent dans les bois. A trente lieues au Nord de ces Iles, eſt celle d'*Andaman*, que nous apperçumes de loin, & qui eſt peuplée d'Antropophages, les plus cruels de toutes les Indes. Le reſte du trajet du Golfe de Bengale, fut des plus heureux juſqu'à *Pondichery*, où M. *Martin*, qui étoit alors Directeur général de cet Etabliſſement, me fit la meilleure réception qu'il lui fut poſſible.

Arrivée à Pondichery.

Danger éminent que Forbin court à la chaſſe.

J'attendis long-tems à Pondichery l'arrivée des Vaiſſeaux d'Europe, qui tardoient cette année plus que de coûtume. Mon occupation ordinaire étoit la chaſſe. Ce divertiſſement manqua un jour de m'être funeſte. Un Renard que mes Levriers avoient fait lever, s'étant retiré dans un Terrier, je voulus l'obliger d'en ſortir, en rempliſſant le trou de paille, où je mis le feu; & tandis que j'étois baiſſé pour ſouffler, il en ſortit tout-à-coup un animal, qui s'élançant ſur moi, me renverſa, me paſſa ſur le viſage, en me couvrant de paille, de feu & de fumée, & alla ſe jetter à deux pas de-là dans une Riviere. Tout cela ſe fit ſi vîte, que l'animal étoit ſous l'eau avant que je fuſſe en état de me relever; ce qui joint à la frayeur dont je fus ſaiſi, m'empêcha d'obſerver ſa figure; mais il n'eſt pas douteux que ce ne fût un Crocodile (21.)

Autre avanture périlleuſe où ſa curioſité l'expoſe dans une Pagode.

Ma curioſité m'attira, bientôt après, une autre avanture, dont je me dégageai avec plus de bonheur que de prudence. Les Habitans de Pondichery, ont à une lieue de cette Ville, une Pagode fameuſe où ils célebrent, chaque année, une Fête ſolemnelle à l'honneur de leurs principales Divinités. Je fus témoin des cérémonies extérieures d'une de ces Fêtes; mais on ne voulut point me permettre l'entrée du Temple. J'y retournai deux jours après, & me préſentai à la porte, avec ſept autres François qui ſouhaitoient auſſi de le voir. Le Chef des Bramines s'oppoſa encore à notre deſſein. Sur ſon refus, ſans me mettre en peine de lui répondre, je me ſaiſis d'un poignard qu'il avoit à la ceinture, & je lui en préſentai la pointe en le menaçant de le tuer. Il prit la fuite, & nous entrâmes dans la Pagode, où nous ne vîmes que

Ce qu'il y avoit

(21) Ces ſortes d'aventures, outre l'intérêt qu'on prend toujours à un Auteur, ne doivent pas paroître indifférentes pour ceux qui voyagent dans les mêmes Pays.

quantité

quantité d'Idoles de différentes grandeurs, toutes en posture indécente. Tandis que nous nous amusions à les regarder, le Bramine, pour se venger de l'affront qu'il avoit reçu, jetta l'allarme dans les environs, & revint à nous à la tête de plus de trois cens hommes. Mais ce Peuple le plus poltron de l'Univers, n'eut pas la hardiesse de nous approcher, voyant que nous avions des armes à feu. FORBIN. 1687.

Voyage qu'il fait à Masulipatan.

Les Vaisseaux de France n'arrivant point encore je résolus de profiter du départ d'un Bâtiment de la Compagnie, qui devoit faire voile incessamment pour *Masulipatan*, dans le dessein de passer de cette Ville à celle de *Golconde*, qui n'en est qu'à trente lieues, & que le grand Mogol tenoit alors assiégée. J'étois curieux de voir comment ces Peuples font la guerre; mais il ne fut pas en mon pouvoir d'exécuter mon projet.

Comme nous étions dans la saison la plus favorable de l'année, notre Voyage se fit fort heureusement, & en peu de jours. Nous n'étions plus qu'à huit lieues de Masulipatan, lorsque nous vîmes venir, du côté de la terre, un nuage noir & épais, que nous crûmes être un orage. On serra d'abord toutes les voiles, crainte d'accident. Le nuage arriva enfin à bord, avec très-peu de vent; mais suivi d'une prodigieuse quantité de grosses mouches, qui avoient toutes le cul violet, & qui étoient du reste assez semblables à celles qu'on voit en Europe. L'Equipage en fut si incommodé; qu'il n'y eût personne qui ne fût obligé de se cacher pour quelque momens. La Mer étoit toute couverte de ces insectes, & nous en eûmes une si grande quantité dans le Vaisseau, qu'il fallut jetter plus de cinq cens boyaux d'eau pour le nettoyer.

Nuée de mouches, dont l'air est obscurci.

Autres mouches différentes des premieres.

Environ à quatre lieues de la Ville, nous apperçumes un nouveau brouillard qui la couvroit toute entiere. A mesure que nous avançions, ce brouillard s'étendoit; & peu-à-peu nous ne vîmes plus que le sommet des Montagnes. En approchant de terre, nous reconnûmes que ce nuage n'étoit autre chose qu'une multitude innombrable d'autres mouches toutes différentes des premieres. Celles-ci avoient quatre ailes, & ressembloient aux mouches aquatiques, qui ont la queue rayée de noir & de Jaune. Plus nous avançions, plus ces insectes se multiplioient; il y en avoit une si grande quantité, qu'elles nous déroboient la vûe de la terre; de sorte que nous ne pouvions approcher, que la sonde à la main. Après qu'on n'eut mouillé l'ancre, un Commis de la Compagnie, nommé *Delande*, qui avoit ordre de visiter le Comptoir, se mit dans la Chaloupe, où je le suivis avec le Capitaine. Pour ne pas manquer la terre, que les mouches nous cachoient entierement, nous fûmes obligés d'embarquer une bousole, à la faveur de laquelle nous abordâmes.

Ravage de la peste à Masulipatan.

Personne ne paroissant dans le Port nous nous rendîmes à la Douane, qui étoient également déserte. Surpris de cette nouveauté, nous avançames du côté où étoient le Comptoir de la Compagnie d'Orient, en traversant plusieurs rues, sans voir encore personne. Cette solitude, qui regnoit par toute la Ville, jointe à une puanteur insupportable, nous fit bientôt comprendre de quoi il étoit question. Après avoir marché un bon bout de chemin, nous arrivâmes à la Loge Françoise. Les portes en étoient ouvertes. Nous y trouvâmes le cadavre du Directeur, qui paroissoit être mort depuis

FORBIN. 1687.

peu de jours. La maiſon avoit été pillée, & tout y étoit dans le plus grand déſordre. Frappé d'un ſpectacle ſi affreux, je revins dans la rue, & je dis à Delande, que nous ferions bien de retourner à bord, n'y ayant rien de bon à gagner ici pour nous. Il me répondit que ſa commiſſion l'obligeoit d'aller plus avant, & que devant rendre compte de ſon Voyage, il falloit au moins tâcher de trouver quelqu'un qui pût nous inſtruire plus préciſément des cauſes de tout ce déſaſtre. Nous continuâmes donc à marcher juſqu'au Comptoir Anglois, qui étoit fermé. Nous eûmes beau frapper, perſonne ne répondit. De-là nous paſſâmes à celui des Hollandois. De quatre vingts perſonnes qui le compoſoient, il n'en reſtoit que quatorze. C'étoient plutôt des ſpectres que des Hommes. Ils nous dirent que la peſte avoit mis la Ville dans l'état où nous l'avions trouvée; que la plûpart des Habitans étoient morts, & que le reſte s'étoit retiré à la campagne; qu'ils ne pouvoient nous donner aucun éclairciſſement ſur la Loge des François; que les Anglois avoient abandonné la leur, après avoir perdu la plûpart de leurs gens; & que pour eux, ayant des tréſors immenſes dans leur maiſon, il leur étoit défendu, ſous peine de la vie, d'en ſortir; ſans quoi ils n'y ſeroient pas reſtés.

Départ du Vaiſſeau pour les Côtes de Siam.

Dans la ſituation où étoit cette malheureuſe Ville, il n'y avoit pas apparence d'y trouver un Bâtiment pour me conduire à Golconde; ainſi il fallut ſe paſſer d'en voir le Siege (22). De retour à notre bord, où nous annonçames ce que nous avions appris, il fut réſolu que nous remettrions à la voile ſur-le-champ, & que nous ferions route pour le Port de *Merguï* ſitué ſur la Côte Occidentale du Royaume de Siam. Ce ne fut qu'avec une peine extrême que je me vis contraint de retourner dans un Pays, dont peu auparavant je me félicitois d'avoir pû ſortir. Cependant comme ce Port eſt éloigné de la Cour de plus de cent lieues, & que d'ailleurs j'étois dans un Vaiſſeau François, je crus que j'y ſerois en ſureté contre la méchanceté de M. Conſtance.

Maladies parmi l'Equipage.

Le troiſieme jour, après notre départ de Maſulipatan, quelques Matelots de la Chaloupe, qui étoient deſcendus à terre, tomberent malades. La cauſe de leur indiſpoſition ne pouvoit être douteuſe. Le Chirurgien, leur trouvant de la fiévre, les ſaigna le lendemain, j'en fus attaqué moi-même; mais je refuſai de me laiſſer ſaigner. Les autres Matelots, qui étoient venus dans la Chaloupe, eurent le ſort des premiers, & furent ſaignés comme eux. Ils moururent tous peu de jours après. Ma fiévre, qui continuoit, étoit accompagnée d'une ſi grande tranſpiration, que je n'avois preſque plus la force de parler: pour comble de malheur, les proviſions commençoient à manquer, & il n'y avoit plus dans le Vaiſſeau de quoi faire du bouillon. Jamais je ne me trouvai dans une conjoncture plus fâcheuſe. Ne ſachant à quoi me déterminer, je m'aviſai de me faire donner du vin de Perſe, dont je bus environ un demi verre, & je m'endormis profondément. Quelques heures après, je m'evaillai tout en ſueur. Il me parut que ma vûe s'étoit un peu fortifiée. Je revins à mon remede, dont je doublai la doſe, je me rendormis, & me révaillai encore toute en eau; mais beaucoup plus ſoulagé que la premiere

Comment l'Auteur en échappe.

(22) Ce Siege, qui avoit commencé le 2 Février, finit le 20 Octobre de la même année, par la priſe de la Ville.

fois. Je répétai mon remede pendant quelques jours, mangeant chaque fois un morceau de biſcuit après l'avoir trempé dans le vin. Delande & le Capitaine, qui furent attaqués du même mal, profitant de mon exemple, refuſerent la ſaignée, & ne voulurent d'autre remede que le mien. Peu-à-peu notre ſanté ſe rétablit. Enfin, nous arrivâmes à Mergui, où l'abondance des rafraîchiſſemens acheva notre guériſon en peu de jours. De dix-ſept que nous étions embarqués dans la Chaloupe, nous fûmes les trois ſeuls qui échapperent de cette maladie; ſans doute pour n'avoir pas voulu de la ſaignée; tant il eſt vrai qu'elle eſt mortelle dans ces ſortes de fiévres peſtilentielles.

FORBIN. 1687.

On arrive à Mergui.

Peu de jours après notre arrivée à Mergui, M. *Ceberet* y vint de Louvo, ſuivi d'un grand cortege de Mandarins. M. *la Loubere* & lui avoient été envoyés de France pour traiter du Commerce & pour regler toutes choſes avec M. Conſtance. La négociation dont le Pere Tachard s'étoit chargé avoit réuſſi. Ce Pere, trompé par Conſtance, croyant bien ſervir la Religion & l'Etat, n'avoit rien oublié pour porter la Cour à entrer dans les vûes du Miniſtre Siamois; & ſur ſa parole, on s'étoit déterminé à envoyer des Troupes, commandées par le Chevalier *Des Farges*, à qui on avoit remis la Forteresſe de Bancok, en conſéquence de la Convention qui fut ſignée entre les Miniſtres des deux Rois.

Etat des affaires des François à Siam.

Le Mandarin, qui avoit été envoyé Ambaſſadeur en France, étoit du nombre de ceux qui accompagnoient M. Ceberet. Dès qu'il m'apperçut, il accourut à moi; & tout plein de la magnificence du Royaume, il me dit que j'avois grand ſujet de vouloir retourner dans mon Pays; qu'il y avoit vû toute ma Famille, & pluſieurs de mes Amis, avec qui il s'étoit ſouvent entretenu de moi; & me faiſant enſuite un éloge pompeux de la Cour, & de ce qui l'avoit le plus frappé, il ajouta en mauvais François: *La France grand bon; Siam petit bon.*

Plaiſante comparaiſon d'un Siamois entre la France & ce Royaume.

M. Ceberet, qui s'étoit rendu par terre de Louvo à Mergui, renvoya tous les Mandarins, après leur avoir fait à chacun des préſens conſidérables. Il s'embarqua enſuite avec nous ſur le Vaiſſeau de la Compagnie, & nous fîmes route pour Pondichery. Ce Miniſtre, interrogé ſur le ſuccès de ſes négociations, nous déclara hautement, qu'il n'étoit point ſatisfait de M. Conſtance, qui avoit ſéduit la Cour, en lui promettant des choſes frivoles & deſtitués de toute apparence de réalité. M. Ceberet étoit ſi frappé de la miſere qu'il avoit trouvée dans ce Royaume, qu'il ne comprenoit pas comment on avoit eu la hardieſſe d'en faire des Relations ſi magnifiques. » Ce » que vous en avez vû, lui dis-je un jour, c'eſt pourtant ce qu'il y a de plus » beau. Tout ce Royaume, qui eſt fort grand, n'eſt gueres qu'un vaſte déſert. » A meſure qu'on avance dans les terres, on n'y trouve plus que des Forêts » & des Bêtes ſauvages. Tout le Peuple habite ſur le bord de la Riviere, parce que les terres, qu'elle inonde ſix mois de l'année, y rapportent preſque ſans culture une grande abondance de riz, qui fait toute la richeſſe » du Pays. Ainſi en remontant depuis la Barre juſqu'à Louvo, vous avez » vû, & par rapport aux Peuples, & par rapport à leurs Villes, & par rapport aux denrées qu'ils recueillent, tout ce qui peut mériter quelque attention dans ce Royaume ».

Retour d'un des Envoyés de France avec l'Auteur.

Ses plaintes au ſujet de M. Conſtance.

Miſere de Siam.

FORBIN. 1687.

Eclairciſſemens ſur l'intérieur du Palais du Roi.

Une autrefois que M. Ceberet ſouhaitoit d'être éclairci ſur la maniere dont le Roi ſe gouvernoit dans ſon Palais. » Pour cet article, lui répon- » je, il n'eſt pas aiſé de vous ſatisfaire. Ceux du dehors, quelque diſtingués » qu'ils puiſſent être, n'entrent jamais dans cette partie du Palais que le Roi » habite, & ceux qui y ſont une fois entrés, n'en ſortent plus. Ce qu'on en » ſait de certain, c'eſt que tout s'y traite dans le plus grand ſecret. Chacun y » a ſon emploi marqué, & ſon quartier ſéparé, dont il ne lui eſt jamais per- » mis de s'éloigner. Ceux qui ſervent dans une chambre ignorent ce qui ſe » paſſe dans les autres. Tous les appartemens ont ainſi leurs Officiers parti- » culiers, juſqu'à celui du Roi, qui paſſe preſque toute ſa vie renfermé, » faiſant conſiſter une partie de ſa grandeur à ne ſe montrer que très rare- » ment. Quand il veut parler à ſes Miniſtres les plus en faveur, il ſe montre » par une fenêtre de la hauteur d'environ une toiſe, doù il les entend, & il » diſparoît après leur avoir expliqué en peu de mots ſes volontés ».

Entretien touchant M. Conſtance.

M. Ceberet m'ayant encore queſtionné au ſujet de M. Conſtance, je lui dis tout ce que j'en ſavois; & quoiqu'il fût entré de lui-même aſſez avant dans les vûes de ce Miniſtre, dont il commençoit à démêler la politique, je lui fis appercevoir bien des choſes qui lui étoient échappées, & de la vérité deſquelles il ne douta plus, dès qu'il fut en état de combiner mes remarques avec ſes propres obſervations. Il me parla de la jalouſie de M. Conſtance, & des dangers auxquels il m'avoit ſouvent expoſé. Nos François de Joudia & de Louvo l'avoient inſtruit de mon aventure avec les Macaſſars, & de celle du Capitaine Anglois; mais il voulut encore que je lui en fiſſe le récit moi-même.

1688.

La douce ſatisfaction, que l'Auteur trouvoit à ſe venger dans tous ces entretiens, ſemblent lui avoir fait oublier juſqu'à ſa route; cependant il remarque avec la même complaiſance, qu'étant arrivé à *Madraſpatan*, le Directeur Général du Comptoir de la Compagnie d'Angleterre, ennemi juré de M. Conſtance, l'invita à un dîner ſplendide, » où ce Miniſtre ne fut pas épar- » gné; le Directeur diſoit, que s'il pouvoit jamais l'attraper, il le feroit » pendre ». De Madraſpatan on ſe rendit à Pondichery, où M. du *Quene-Guitton*, commandant un Vaiſſeau du Roi, attendoit M. Ceberet, avec qui l'Auteur s'embarqua & revint en France ſur la fin du mois de Juillet 1688, après une navigation fort heureuſe.

Arrivée de l'Auteur en France.

Rapport qu'il fait au Roi, de l'état du Royaume de Siam.

Mais laiſſons achever, au Chevalier de Forbin, une peinture qu'il n'avoit encore fait qu'ébaucher, & dont il raſſemble ici tous les traits dans les entretiens qu'il eut avec le Roi & avec ſes Miniſtres, ſur le Royaume de Siam. Sa Majeſté, dit-il, me demanda d'abord, ſi le Pays étoit riche : » Sire, » lui répondis-je, le Royaume de Siam ne produit rien; & ne conſume rien ». *C'eſt beaucoup dire en peu de mots*, répliqua le Roi; & continuant à m'interroger, il voulut ſavoir quel en étoit le Gouvernement, comment le Peuple vivoit, & d'où le Roi tiroit tous les préſens qu'il avoit envoyés en France. Je répondis à Sa Majeſté; » Que le Peuple étoit fort pauvre; qu'il n'y avoit » parmi eux, ni Nobleſſe ni Condition, naiſſant tous Eſclaves du Roi, pour » lequel ils étoient obligés de travailler une partie de l'année, à moins qu'il » ne voulût bien les en diſpenſer, en les élevant à la dignité de Manda- » rins : que cette dignité, qui les tiroit de la pouſſiere, ne les mettoit pas à

FORBIN. 1688.

» couvert de la disgrace du Prince ; dans laquelle ils tomboient fort facile-
» ment, & qui étoient toujours suivie de châtimens rigoureux ; que le Bar-
» calon lui-même, tout premier Ministre qu'il fût, y étoit aussi exposé que les
» autres ; qu'il ne soutenoit dans ce poste périlleux, qu'en rampant de-
» vant son Maître, comme le dernier du Peuple ; que s'il lui arrivoit d'en-
» courir sa disgace, le traitement le plus doux qu'il pût attendre, c'étoit
» d'être renvoyé à la charrue, après avoir été sévérement châtié ; que les Ha-
» bitans ne se nourrissoient que de quelques fruits & de riz, qu'ils ont en
» abondance, sans oser toucher à rien qui ait eu vie, de peur de manger
» leurs parens ; qu'à l'égard des présens que le Roi de Siam avoit envoyés à
» Sa Majesté, M. Constance avoit épuisé l'Epargne, & fait des dépenses
» qu'il ne lui seroit pas aisé de réparer : que le Royaume de Siam, qui forme
» presque une Peninsule, pouvoit être un entrepôt fort commode pour fa-
» ciliter le Commerce des Indes, étant baignés par deux Mers, qui lui ou-
» vrent la communication avec divers Pays, tant à l'Orient qu'à l'Occident ;
» que les marchandises de ces Nations étoient transportées chaque année à
» Siam, comme à une espece de marché, où les Siamois faisoient quelque
» profit en débitant leurs denrées ; que le principal revenu du Roi consistoit
» dans le Commerce qu'il faisoit presque tout entier dans son Royaume, où
» l'on ne trouve que du riz, de l'aréca, peu d'étaim, quelques éléphans
» qu'on vend, & quelques peaux de bêtes fauves dont le Pays est rempli ;
» que les Siamois allant presque nus, à la réserve d'un morceau de toile de
» cotton, dont ils se ceignent les reins, n'ont aucune sorte de manufactu-
» res, si ce n'est de quelques mousselines, dont les Mandarins seuls ont
» droit de se faire comme une espece de chemisette qu'ils mettent aux jours
» de cérémonie ; que lorsqu'un Mandarin, par son adresse, est parvenu à
» amasser une petite somme d'argent, il faut qu'il la tienne bien caché
» sans quoi le Prince la lui feroit enlever ; que personne ne possédant des
» biens-fonds, qui appartiennent tous au Roi, la plus grande partie du Pays
» demeure en friche, & qu'enfin le Peuple y est si sobre, qu'un Particulier,
» qui peut gagner quinze ou vingt francs par an, a plus qu'il ne lui en faut
» pour vivre (23) ».

Affaires de la Religion.

Après quelques éclaircissemens touchant les monnoies de Siam, le Roi me mettant sur le chapitre de la Religion, me demanda s'il y avoit beaucoup de Chrétiens dans ce Royaume, & si le Roi songeoit sérieusement à se faire » Chrétien lui-même ? » Sire, lui répondis-je, ce Prince n'y a jamais pen-
» sé, & aucun mortel ne seroit assez hardi pour lui en faire la proposition.
» Il est vrai que M. de Chaumont, dans la harangue qu'il lui fit lors de sa
» premiere audience, parla beaucoup de Religion ; mais M. Constance, qui
» lui servoit d'Interprête, omit adroitement cet article. Le Vicaire Apostо-
» lique, qui étoit présent, & qui entendoit parfaitement le Siamois, le
» remarqua fort bien, quoiqu'il n'osât jamais en rien dire, crainte de s'at-
» tirer sur les bras M. Constance, qui ne lui auroit pas pardonné, s'il en
» eût ouvert la bouche : que dans les audiences particulieres que M. de
» Chaumont eut pendant le cours de son Ambassade, il en revenoit incес-

(23) La plûpart de ces Remarques sont confirmées par la Relation de la Loubere, dont on s'est principalement servi pour la Description de Siam.

FORBIN. 1688.

» ſamment à la Religion Chrétienne ; & que Conſtance, qui étoit toujours » l'Interprête, jouoit en homme d'eſprit deux perſonnages, diſant au Roi » de Siam ce qui le flattoit, & répondant à l'Ambaſſadeur ce qui étoit con- » venable, ſans que de la part du Roi, ni de celle de M. de Chaumont, il y » eût rien de conclu que ce qu'il plaiſoit à Conſtance de faire entendre à l'un » & à l'autre : que je tenois encore ce fait du Vicaire Apoſtolique même, » qui avoit aſſiſté à tous leurs entretiens particuliers, & qui s'en étoit ou- » vert à moi dans une grande confidence ». Le Roi, qui m'avoit écouté fort attentivement, ſurprit de ce diſcours, ſe mettant à rire ; *Les Princes*, me dit-il, *ſont bien malheureux d'être obligés de s'en rapporter à des Interprêtes ſouvent infideles.*

Fruit des Miſſions.

Ce Prince me demanda enſuite ſi les Miſſionnaires travailloient avec fruit, & s'ils avoient déjà converti beaucoup de Siamois ? » Pas un ſeul, Sire, lui » répondis-je ; mais comme la plus grande partie des Peuples qui habitent » ce Royaume, n'eſt qu'un amas de différentes Nations, & qu'il y a parmi » les Siamois, un nombre aſſez conſidérable de Portugais, de Cochinchi- » nois, & de Japonois, qui ſont Chrétiens, les Miſſionnaires en prennent » ſoin, & leur adminiſtrent les Sacremens. Ils vont d'un Village à l'autre, & » s'introduiſent dans les Maiſons, à la faveur de la Médecine qu'ils exer- » cent, & de petits remedes qu'ils diſtribuent ; mais avec tout cela, leur in- » duſtrie a été juſqu'ici en pure perte. Leur plus heureux ſort, eſt de bapti- » ſer les Enfans que les Siamois, qui ſont fort pauvres, expoſent ſans crime » dans les Campagnes. C'eſt au Baptême de ces Enfans, que ſe réduit tout le » fruit que les Miſſions produiſent dans ce Pays ».

Entretien avec le P. de la Chaiſe ſur cet objet.

Le Pere *de la Chaiſe*, Confeſſeur du Roi, ayant témoigné qu'il ſouhaitoit auſſi de m'entretenir ſur cet objet, je fus introduit auprès de ſa Révérence. On m'avoit averti de veiller ſur moi-même, parce que je devois paroître devant l'homme le plus fin du Royaume : mais je n'avois que des vérités à lui dire. Ce Pere ne me parla preſque que de Religion, & du louable deſſein du Roi de Siam, qui vouloit retenir des Jéſuites dans ſes Etats, en leur bâtiſſant un College & un Obſervatoire. Je lui dis là-deſſus ; » Que M. » Conſtance, ayant beſoin de la protection de Sa Majeſté, promettoit plus » qu'il ne pouvoit tenir ; que le College & l'Obſervatoire ſe bâtiroient peut- » être pendant la vie du Roi de Siam ; que les Jéſuites y ſeroient nourris & » entretenus ; mais que ſi ce Prince venoit à mourir, on pouvoit ſe préparer » en France à chercher des fonds, pour la ſubſiſtance de ces Peres, y ayant » peu d'apparence qu'un nouveau Roi voulût y contribuer de ſes revenus ». Quand le Pere de la Chaiſe m'eut entendu parler de la ſorte ; *Vous n'êtes pas d'accord*, me dit-il, *avec le Pere Tachard* : Je lui répondis : » Que je ne » diſois que la pure vérité ; que j'ignorois ce que le Pere Tachard avoit dit, » & les motifs qui l'avoient fait parler ; mais que ſon amitié pour M. Conſ- » tance, qui avoient eu ſes raiſons de le ſéduire, pouvoient bien l'avoir aveu- » glé, & enſuite le rendre ſuſpect ; que pendant le peu de tems qu'il étoit » reſté à Siam avec M. de Chaumont, il avoit ſu s'attirer toute la confiance » du Miniſtre, à qui il avoit même ſervi de Secretaire François dans cer- » taines occaſions, & que j'avois vû moi-même des Brevets écrits de la » main de ce Pere, & ſignés, *Par Monſeigneur* ; *Et plus bas*, *Tachard* ».

FORBIN 1688.

A ce mot le Révérend Pere ne put s'empêcher de rire ; mais reprenant, un moment après, ſa contenance grave & modeſte qu'il quittoit rarement, il me fit encore d'autres queſtions ſur les progrès du Chriſtianiſme ? auxquelles il me fut aiſé de ſatisfaire.

Entretien avec M. de Seignelay, ſur l'intérêt du Roi & du Commerce.

Au ſortir du dîner du Roi, M. de *Seignelay* m'avoit fait paſſer dans ſon Cabinet, où il m'interrogea fort au long, ſur ce qui pouvoit concerner l'intérêt du Roi, & celui du Commerce. Je lui répondis, à ce dernier égard comme j'avois fait à ſa Majeſté ; » Que le Royaume de Siam ne produiſant » rien, il ne pouvoit ſervir que d'entrepôt pour faciliter le Commerce de la » Chine, du Japon, & des autres Etats des Indes ; que cela ſuppoſé, l'Eta- » bliſſement qu'on avoit commencé, en y envoyant des Troupes, devenoit » abſolument inutile, celui que la Compagnie y avoit déjà, étant plus que » ſuffiſant pour cet effet ; qu'à l'égard de la Forteresſe de Bancok, elle de- » meureroit au pouvoir des François, durant la vie du Roi de Siam & de » M. Conſtance ; mais que l'un des deux venant à mourir, les Siamois, ſol- » licités par leur propre intérêt, & par les Ennemis de la France, ne man- » queroient pas de chaſſer nos Troupes d'une Place qui les rendoit maîtres » du Royaume ».

L'évenement avoit déja juſtifié ces prédictions de l'Auteur, qui peu de tems après ſon retour en France, y apprit les circonſtances d'une étrange Révolution arrivée à Siam, dans le cours de la même année, & dont il nous fait le récit en peu de mots. Mais n'ayant pas été témoin oculaire de ce qui ſe paſſa dans cette occaſion, on doit donner la préférence à ceux qui la méritent à ce titre, ou qui ſe ſont trouvés depuis à portée de s'en inſtruire ſur les lieux mêmes. Parmi ces derniers, *Kæmpfer* n'eſt peut-être pas le plus en droit d'occuper la premiere place. Cependant nous l'accorderons ici à l'Extrait de ſon Voyage, que M. l'Abbé Prevoſt a jugé à propos d'inſérer (*), à l'excluſion des Relations des François, qui étoient à Siam durant les troubles de ce Royaume.

RELATION DES REVOLUTIONS ARRIVÉES A SIAM EN 1688.

DES FARGES. 1688. Introduction.

C'EST au Général même, qui commandoit les Troupes Françoiſes de Bancok, qu'on a l'obligation de cette Relation (1) Outre qu'elle contient pluſieurs particularités très-remarquables, ſon Auteur a été ſi fort blamé par ſes propres compatriotes, que ſa juſtification doit la rendre doublement intéreſſante. *Des Farges* avoit prévû les effets de la critique. » J'ai cru, » dit-il, devoir faire moi-même le récit de ce qui s'eſt paſſé, perſonne » ne pouvant ſavoir mieux que moi les raiſons qui m'ont porté à faire ce » que j'ai fait ; raiſons qu'il n'étoit pas à propos de communiquer à beau- » coup de gens, qui ne laiſſerons pas toutes fois de vouloir écrire ce qu'ils » en penſent ».

L'expérience nous a bien fait voir, continue l'Auteur, qu'il ne falloit pas tant compter ſur l'alliance d'un Roi, qu'une maladie mortelle conduiſoit au

(*) Au Tome X.

(1) Imprimée à Amſterdam, chez *Pierre Brunel*, en 1691

Des Farges. 1688.

tombeau ; ni ſur les bonnes intentions de ſon Succeſſeur, qui étoit très-incertain ; ni ſur la fortune chancelante de M. Conſtance, qui n'avoit, d'ailleurs, pas tout le crédit & toute l'autorité qu'on penſoit ; beaucoup moins encore devoit-on faire fond ſur la douceur du naturel, ſur l'eſtime & l'affection de ces Peuples envers les François ; puiſque nous les avons vûs, au contraire, pleins de haine & de fureur pour nous perdre.

Etat de la Cour de Siam.

Deux Princes, Freres du Roi, étoient ceux que les Coutumes du Royaume appelloient à lui ſuccéder à la Couronne. L'aîné étoit perclus de tous ſes membres ; le cadet contrefaiſoit le muet, par politique. Ils étoient parfaitement unis, mais mal dans l'eſprit du Roi : ils ne ſe mêloient de rien, & ne voyoit gueres que leurs propres Domeſtiques. Le Roi avoit une Fille, qu'on diſoit être ſecretement mariée avec le jeune Prince, quoique le fait ne fût pas bien conſtatée. Cette Princeſſe, agée d'environ vingt-huit ans, d'un naturel fier & hautin, s'étoit auſſi retirée de la Cour, pour quelque mécontentement qu'elle avoit reçu de ſon Pere, & dont elle rejettoit la faute ſur M. Conſtance, à qui elle portoit une haine irréconciliable. *Prapié* (2), fils adoptif du Roi, étoit celui de toute la Cour, qui étoit le plus dans les bonnes graces du Prince ; mais la baſſeſſe de ſon origine formoit un obſtacle à ſon élévation. Entre les grands du Royaume, un Mandarin, nommé *Opra Petcheratchas*, ou *Pitrachas*, ſe diſtinguoit des autres, par ſon air majeſtueux, & par ſa naiſſance qui étoit des plus illuſtres. On le faiſoit deſcendre de la véritable race Royale, ſur laquelle le Pere du Roi régnant avoit uſurpé la Couronne. Il étoit frere de lait de ce Prince, & à peu près de même âge. Le zele qu'il affectoit pour ſa Religion, lui avoit attiré l'eſtime de tous les Talapoins & la vénération des Peuples, qui remarquoient d'ailleurs en lui un cœur véritablement Siamois, plein d'eſtime pour ſa Nation, & de mépris pour les autres. Mais, grand Politique en même-tems, il ſavoit ſi bien diſſimuler ſes ſentimens, qu'il refuſoit conſtamment pour lui, & pour ſon Fils, les dignités les plus conſidérables, & ne paroiſſoit aſpirer qu'au bonheur d'une vie privée. L'éloignement qu'il marquoit pour les affaires, ôtant tout ſoupçon ſur ſes deſſeins, il étoit toujours un des premiers dans le Conſeil de ſon Prince (3). Conſtance, qu'on croyoit tout puiſſant, & qui n'oublioit rien pour nous le perſuader, n'avoit pas à beaucoup près autant de crédit ni autant d'accès. Cependant il ne laiſſoit point que d'être auſſi en grande faveur auprès du Roi, qui ne trouvoit que lui ſeul capable de traiter avec les Etrangers, à cauſe des vaſtes connoiſſances qu'il diſoit avoir de leurs Coutumes & de toutes les Cours de l'Europe. A la vérité, cet Etranger avoit de très-grandes qualités, qui empêchoient de remarquer d'abord ſes défauts. Il falloit du tems pour le bien connoître. Je lui ai trouvé dans la ſuite peu de ſincérité, & une ambition déméſurée. Il s'offenſoit aiſément, & ne pardonnoit jamais ; ce qui lui avoit attiré la haine de tous les Siamois, & de la plûpart des Etrangers.

Etat des François à Bancok.

Après ce portrait de la Cour de Siam, qui m'a paru néceſſaire pour l'intelligence de ce qui doit ſuivre, je viens aux François. Je n'avois dans

(2) Kæmpfer & le P. d'Orléans le nomment *Monpi*.

(3) Le Chevalier de Forbin, qui avoit connu fort particulierement ce Mandarin, parle de lui à-peu-prés dans les mêmes termes.

Bancok

Bancok que deux cens hommes. M. de *Bruan* étoit à Mergui, avec trois de nos meilleures Compagnies ; & depuis son départ, j'avois encore été obligé de donner trente-cinq Soldats d'élite, avec trois ou quatre Officiers, pour mettre sur des Vaisseaux que le Roi envoyoit en course ; suivant un ordre que M. Constance m'adressoit de sa part. Ce petit nombre d'hommes, qui me restoit, diminuoit chaque jour par les maladies. D'un autre côté, nos fortifications, à peine commencées, étoient si vastes, qu'il eut été besoin de plus de douze cens hommes pour bien garder la Place. J'avois fort insisté pour qu'on ne prît pas une si grande enceinte, afin de se mettre plutôt à couvert & mieux en état de défense ; mais je ne pus jamais gagner sur M. Constance de changer un dessein qu'il avoit déja fait commencer avant mon arrivée. Quelques instances que je fisse pour obtenir des Travailleurs, & quelque peine que je me donnasse, malgré mon âge & l'ardeur du Soleil, qui ne m'empêchoit pas de demeurer tout le jour sur les travaux, pour les faire avancer, il nous restoit encore, quand la Révolution éclata, deux Bastions, deux Courtines & un Cavalier à relever. Je m'étois muni d'environ deux mille palissades, qui nous furent d'une grande utilité dans la suite ; mais on n'en avoit encore planté aucune.

DES FARGES. 1688.

Dans le mois de Mars de cette année, le Roi se trouvant plus mal qu'à l'ordinaire, Prapié commença à vouloir se faire un parti, & à assembler quelques gens qui lui étoient devoués. Pitrachas, qui depuis long-tems avoit pris ses mesures, en fit autant de son côté ; & colorant toujours ses démarches du prétexte du bien de l'Etat, il insinua aux Peuples, que les François n'étoient venus que dans la vue de détruire la Race Royale, leur Religion & leurs Coutumes, en les asservissant à Prapié & à Constance, qui devoit être la seconde personne du Royaume, au cas que la chose réussît. Par ces artifices, il lui fut aisé de mettre tous les grands & les petits dans ses intérêts, & de les animer d'une étrange maniere contre nous ; d'autant plus que les Princes, vrais héritiers de la Couronne, le regardoient toujours comme un Sujet fidele, qui n'agissoit qu'en faveur de leur cause, tandis qu'ils tenoient Prapié & Constance pour leurs plus grands ennemis.

Deux Partis aspirent à la Couronne.

Constance, à qui toutes ces menées ne pouvoient être cachées, quelque bonne mine que Pitrachas continuât de lui faire pour l'amuser, m'envoya, le mois suivant, un ordre de la part du Roi, de me rendre à Louvo, avec la meilleure partie de mes Troupes. Je partis de Bancok à la tête de soixante-dix Hommes & de cinq Officiers, plein d'inquiétude pour le reste de ma Garnison que je laissois si foible. A notre arrivée près de Siam, par où nous devions passer, nous trouvâmes toutes les portes de la Ville fermées. M. l'Evêque de Metellopolis, l'Abbé de Lionne, & le Chef de la Loge Françoise, m'apprirent en même tems qu'il couroit un bruit public, que le Roi de Siam étoit mort ; que tout étoit en armes à Louvo & sur les chemins ; qu'on parloit d'arrêter M. Constance ; qu'il se débitoit mille choses très-désavantageuses pour les François ; & qu'enfin l'on avoit aussi avis qu'un gros Corps de Troupes Siamoises étoit descendu vers Bancok pour s'en rendre maîtres.

Ordre à l'Auteur de se rendre à Louvo.

Bruits fâcheux qu'il apprend en chemin.

A ces nouvelles, je ne crus pas qu'il fut de la prudence de continuer mon chemin. Je m'arrêtai donc aux environs de Siam, & j'écrivis en toute dili-

Il retourne à Bancok.

DES FARGES. 1688.

gence à M. Conſtance, pour l'avertir de ces bruits fâcheux, & que je croyois beaucoup plus à propos, pour ſon bien & pour le nôtre, qu'il ſe rendît lui-même où je l'attendois, pour aller offrir nos ſervices aux Princes, vrais héritiers de la Couronne, qui étoient tous deux dans la Ville de Siam, & diſſiper par là les ſoupçons qu'on avoit conçus contre nous. Mais, ſoit que ce Miniſtre ne crût pas le mal ſi grand qu'il étoit, ſoit qu'il ne fût plus en état de ſe retirer de Louvo; ſoit enfin qu'il fût d'intelligence avec Prapié, comme on dit qu'il l'a avoué dans la ſuite, il ne voulut pas entendre à mes conſeils; & je me retirai incontinent après ſa réponſe à Bancok, pour tâcher d'y conſerver les Troupes que le Roi mon Maître m'avoit fait l'honneur de me confier.

Raiſons qui juſtifient ſa démarche.

La ſuite a bien fait voir que je ne pouvois agir autrement, ſans m'engager dans un parti auſſi injuſte que mauvais, & ſans la perte preſque aſſurée de tout ce qu'il y avoit de François dans le Royaume : car il s'eſt trouvé conſtant, par les interrogations que j'ai fait faire à deux Mandarins Siamois que nous avions entre les mains, que dans le tems que M. Conſtance vouloit nous faire monter, Pitrachas étoit déja maître du Palais, & avoit ſous ſes ordres plus de trente mille homme, tant à Louvo que ſur les chemins, ſans compter les forces des Princes, qui étoient pour lors jointes aux ſiennes contre le parti de Prapié, dans lequel M. Conſtance cherchoit apparemment à m'entraîner, quoiqu'il n'oſât pas me déclarer ſes intentions.

Les Princes Freres du Roi ſont appellés à la Cour.

Pitrachas, voyant que nous étions retournés à Bancok, & qu'il ne ſeroit pas ſi facile de nous avoir, tant que nous ne ſerions pas diviſés, eut recours à tous les artifices imaginables, pour obliger les deux Princes & la Princeſſe de monter à Louvo, parce qu'il lui étoit de la derniere importance de prévenir qu'ils ne s'uniſſent aux François, & qu'il ne pouvoit avancer ſes affaires, auſſi long-tems que les uns & les autres demeureroient maîtres de Siam & de Bancok, par les ſecours réciproques qu'ils ſeroient toujours en état de ſe donner, au moindre ſoupçon qu'on eut pris de ſes deſſeins. Il invita donc pluſieurs fois ces Princes de ſe rendre à Louvo, ſous prétexte que le Roi, qui étoit à l'agonie, vouloit les voir, & mettre l'un d'eux ſur le Trône; ajoutant qu'ils ne devoient pas différer un inſtant de venir recevoir le ſerment de fidélité de toute la Cour, pour ne point laiſſer l'occaſion à Prapié d'avancer ſes affaires à leur préjudice; & qu'en qualité de Sujet fidele & zélé pour leur ſervice, il avoit diſpoſé toutes choſes, de maniere qu'il n'y auroit rien à craindre pour eux.

Le plus jeune ſe rend aux inſtances de Pitrachas.

Les Princes héſiterent beaucoup à ſe rendre à ces preſſantes ſollicitations, quoiqu'ils n'euſſent pas alors la moindre défiance de Pitrachas; mais ils ſe voyoient maîtres de la Ville de Siam, & ils ne ſavoient pas ſi ſurement de quelle maniere ils ſeroient reçus à Louvo, où ſe trouvoient Prapié & Conſtance, dont ils craignoient quelque fâcheuſe avanture. Cependant ils ne purent réſiſter aux dernieres inſtances qui leur furent faites, de la part d'un Homme qu'ils eſtimoient le plus fidele, le plus équitable & le plus déſintéreſſé du Royaume. Le jeune Prince monta donc à Louvo avec la Princeſſe, qui étoit, ou qui devoit être, ſon Epouſe. Pitrachas leur avoit envoyé une eſcorte nombreuſe & magnifique. Il les reçut avec les plus grandes marques de ſoumiſſion, & leur fit rendre hommage par tous les Mandarins, à qui il

en donna le premier l'exemple. Prapié & Conſtance furent, dit-on, les ſeuls qui ſe firent attendre ; & le dernier étant venu quelque-tems après, le Prince ne voulut pas le recevoir.

Aſſaſſinat de Prapié, Fils adoptif du Roi, & Chef du Parti oppoſé.

Il eſt aſſez probable que Pitrachas, ſe voyant maître de ceux qui pouvoient aſpirer à la Couronne, vouloit, avant que d'en venir aux hoſtilités, attendre la mort du Roi, qui ne devoit plus être éloignée. Mais ayant eu avis, que Prapié faiſoit approcher quelques Troupes de gens armés, pour hazarder la fortune, qui ne pouvoit être que funeſte, ſous la domination des Princes ſes ennemis ; cet habile Politique fit agréer à ceux-ci, & aux grands Mandarins, de s'aſſurer de ſa perſonne. Il voulut même ſe charger de l'exécution de ſon projet ; & quoique Prapié fût alors dans l'appartement du Roi, d'où il ne ſortoit gueres pendant la maladie de ce Prince, il prit ſi bien ſes meſures, que l'ayant attiré par ſurpriſe juſqu'à la porte, & de-là par violence, il le fit maſſacrer ſur-le-champ, ſans s'arrêter à la priere qu'on dit que le Roi lui fit faire d'épargner la vie de ce Favori, qu'il avoit adopté pour ſon Fils.

Arrêt de M. Conſtance.

Ce premier acte de la tragédie fini, Pitrachas crut qu'il étoit tems de ſe ſaiſir auſſi de M. Conſtance. Il lui envoya dire, de la part du Roi, qu'il eût à ſe rendre au Palais. Le Miniſtre, qui ignoroit la mort de Prapié, mais qui n'étoit pourtant pas ſans inquiétude, ſe fit accompagner par trois Officiers François, entre leſquels ſe trouvoit un de mes Fils. Dès qu'il fût entré dans le Palais, Pitrachas, à la tête d'une grande troupe de gens armés le prit par le bras, &, d'un ton fier & dédaigneux, lui dit, qu'il l'arrêtoit priſonnier, pour avoir conſpiré avec Prapié contre le Royaume, & pour avoir diſſipé les deniers. Les Officiers François voulurent offrir leur ſecours à M. Conſtance, qui les en remercia, & les pria même de rendre leurs épées ſans réſiſtance. Pitrachas, conſidérant qu'il lui importoit de ne pas faire connoître aux François, les mauvaiſes intentions où il étoit pour eux, ordonna qu'on les conduiſit à *Thlee Pouſſonne*, ſous prétexte de pourvoir à leur ſureté & de les ſouſtraire à l'animoſité des Peuples.

Fin tragique de ce Miniſtre.

Conſtance fut promené, comme en triomphe, ſur les murailles du Palais, ſuivi de quantité de Bras-peints, qui ſont les Gardes & en même-tems les Bourreaux du Roi de Siam. On les ramena enſuite au Palais pour y être gardé étroitement, chargé de cinq groſſes chaînes de fer, & hors de tout accès. Il y a ſouffert pluſieurs fois la queſtion en différentes manieres, & ſuivant le bruit commun, confirmé par les dépoſitions de nos deux Mandarins, il a avoué, dans les tourmens, ſon intelligence avec Prapié, & reconnu qu'il avoit diſſipé, ou fait ſortir de groſſes ſommes d'argent du Royaume. On tira de lui toutes les lumieres qu'on pût ſur les affaires des Etrangers ; après quoi on le tailla en pieces. Sa Maiſon fut pillée ; & ſa femme miſe à la torture avec la plûpart de ſes Parens, pour avoir connoiſſance de tous ſes effets. Il reſtoit encore trois Mandarins de ce parti, qui furent mis aux fers la nuit ſuivante qu'on eût arrêté M. Conſtance, ſans que cela cauſât le moindre bruit.

Pitrachas cherche à détruire auſſi les François.

Après avoir achevé de détruire ce parti, Pitrachas s'occupa tout entier à chercher les moyens de ruiner les François, qui lui paroiſſoient former le plus grand obſtacle à ſes deſſeins. Il n'avoit pu réuſſir à faire monter, à Louvo,

DES FARGES. 1688.

l'aîné des Princes, qui sembloit avoir conçu quelques soupçons des instances si souvent réitérées qui lui furent faites à cet égard, & dont le jeune Prince, de même que la Princesse, témoignerent aussi leur surprise : ce qui avoit obligé Pitrachas, pour ôter toute défiance, de laisser le premier à Siam, & de faire, en présence du second & des Mandarins, un serment solemnel, par lequel il reconnoissoit les Princes comme ses véritables Seigneurs, & promettoit de ne rien faire que pour leur service. Cet engagement, revêtu de toutes les formalités qui pouvoient le consacrer parmi les Siamois, dissipa tout soupçon contre le Mandarin, & le mit encore plus en état d'agir que jamais. Cependant quoique la vie du jeune Prince & de la Princesse fût entre ses mains, l'aîné qui étoit à Siam, pouvoit, de concert avec les François, lui donner trop d'exercice, pour qu'il osât hazarder le coup. C'est ce qui le détermina à se prévaloir de la haine qu'il avoit lui-même inspirée contre nous, tant aux Princes qu'au reste de la Nation, pour les porter tous à entreprendre notre perte, en leur faisant entendre que le Royaume ne seroit jamais paisible, que nous ne fussions détruits. On a voulu nous assurer que la Princesse avoit été la premiere à donner dans ce dessein, & qu'elle s'en est bien repentie depuis.

Empriſonnement de tous les Chrétiens à Louvo.

Avant que d'en venir à la force ouverte, Pitrachas eut recours à toutes sortes de ruses, pour surprendre les François, & rendre par-là l'exécution de son projet d'autant plus facile. Diverses Lettres, qu'il écrivit à l'Evêque de Metellopolis, à l'Abbé de Lionne, & au Chef de la Loge Françoise de Siam tendoient à les assurer qu'on n'en vouloit, ni à nous, ni à la Religion Chrétienne. L'Abbé de Lionne, étant monté à Louvo, y apprit néanmoins, avec étonnement, que tous les François qui se trouvoient dans cette Ville avoient été arrêtés, & que tous les autres Chrétiens étoient fort maltraités dans les prisons. Mais le Mandarin Siamois, qui avoient été premier Ambassadeur en France, lui témoigna qu'on n'en avoit ainsi usé, à l'égard des François, que par considération pour leurs personnes, qui auroient pû être exposées à quelques insultes ; & que quant aux autres Chrétiens, il alloit les faire mettre tous en liberté ; ce qu'il fit aussi peu de tems après.

Des Farges y est mandé une seconde fois.

Pitrachas, qui attendoit l'Abbé de Lionne au Palais, le reçut fort bien, au milieu d'une Cour magnifique : mais après beaucoup de complimens, il lui déclara que l'intention du Roi étoit que je montasse à Louvo ; qu'à la vérité Sa Majesté ne me blâmoit pas d'être retourné à Bancok, sur les bruits fâcheux qui couroient pour lors ; & qu'elle savoit aussi que je n'avois pû monter depuis, à cause d'une indisposition qui m'étoit survenue, ce qui l'avoit portée à m'envoyer ses Médecins, pour me marquer son estime ; mais qu'étant informée de mon parfait rétablissement, il étoit nécessaire que je ne differasse pas d'avantage d'obéir aux ordres de ce Monarque ; qu'il m'envoyoit, pour cet effet, les deux Mandarins qui avoient été Ambassadeurs en France, dans la vue de me faire plus d'honneur, & de me donner une nouvelle preuve éclatante de l'amitié qu'il me portoit ; ajoutant, que si je ne montois pas, ce refus pourroit recevoir une sinistre interprétation, & occasionner des suites fâcheuses ; qu'il espéroit que je ne ferois plus de difficulté, & qu'en attendant il retenoit mon fils, le Chevalier, en sa compagnie.

DES FARGES. 1688.

Les Ambaſſadeurs étoient chargés de me déclarer encore, que le Roi ayant fait arrêter M. Conſtance, comme Criminel d'Etat, Sa Majeſté avoient deſſein de donner ſa place à mon Fils; qu'ainſi il étoit néceſſaire que je demeuraſſe quelque-tems avec lui à Louvo, pour le mettre au fait des affaires, & que c'étoit une des principales raiſons pourquoi on me faiſoit venir. Mais de quelques artifices dont ils ſe ſerviſſent, il n'étoit pas difficile d'entrevoir le mauvais état des choſes; & j'avoue que je me trouvai fort embarraſſé ſur le parti que j'avois à prendre. J'aurois bien ſouhaité que ces Mandarins ſe fuſſent contentés du refus que je faiſois d'accepter, pour mon Fils, les Charges qu'on lui préſentoit; mais ils vouloient abſolument que je montaſſe, & l'Abbé de Lionne, qu'ils avoient obligé de deſcendre avec eux, m'en ſollicitoit auſſi, eu égard à l'état où étoient les affaires. D'un côté je voyois bien le péril où je m'expoſois, en me mettant entre leurs mains; mais de l'autre auſſi je ne pouvois me diſpenſer de monter ſans tout rompre, & nous n'étions nullement en état de ſoutenir un Siége, n'ayant ni vivres, ni affuts dans la Place, qui étoit d'ailleurs ouverte de tous côtés.

Embarras où cet ordre le jette.

Enfin, après bien des réflexions, je crus qu'il étoit de mon honneur & de mon devoir, de m'expoſer, avec mes deux Enfans, à toutes ſortes de périls, pour tenter ſi, par cette marque de confiance, je ne pourrois pas lever les ſoupçons des Siamois, & conſerver mes Troupes; ce qui me paroiſſoit impoſſible d'effectuer par toute autre voie. Je trouvois qu'en m'expoſant ainſi, j'avois au moins le double avantage de faire connoître à toute la Terre, la bonne foi des François, que mon obſtination à ne point monter auroit pu rendre ſuſpecte; & de gagner toujours du tems, pour l'employer à nous mettre dans un meilleur état de défenſe. Je fis donc venir M. *de Verdeſale*, qui commandoit ſous moi, & je lui donnai les ordres que je crus néceſſaires pour le bien public: ajoutant, en préſence des Officiers, que je ſavois ce que je riſquois en montant; mais qu'auſſi le danger qui naîtroit de mon refus ſeroit, & plus général & plus certain; que je lui recommandois de bien faire ſon devoir en mon abſence, & de me laiſſer plutôt pendre, moi & mes Enfans, à ſa vue, ſi les choſes en venoient à cette extrêmité, que de rendre la Place, dont je lui confiois la garde.

Les circonſtances le forcent à obéir.

Pitrachas, informé de ma réſolution, m'envoya un beau palanquin, avec d'autres voitures convenables pour ceux qui m'accompagnoient. A mon arrivée aux portes de Louvo, je fus complimenté par un Mandarin, qui m'invita, de la part du Roi, d'aller deſcendre droit au Palais. Ce meſſage me parut d'un mauvais augure, & me fit croire qu'on vouloit m'arrêter. Je traverſai pluſieurs Cours remplies de gens armés, & je fus d'abord fort bien reçu de Pitrachas; qui avoit pris le titre de grand Mandarin. Après beaucoup de complimens ſur mon mérite & ſur l'affection des Siamois pour ma perſonne, il me demanda, par maniere de converſation, » ſi j'étois bien » le maître des Officiers & des Soldats que j'avois laiſſés à Bancok; & ſi » aucun d'eux n'oſoit déſobéir à mes ordres »? Je lui répondis, ſans penſer où il en vouloit venir, que la diſcipline étoit exactement obſervée dans les Armées du Roi mon Maître, & qu'il falloit que tous obéiſſent à la premiere parole d'un Commandant: » Ah! je ſuis bien aiſe de le ſavoir, me repli- » qua-t'il; le Roi vous avoit envoyé ordre de monter avec vos Troupes;

On lui propoſe de faire monter toute ſa Garniſon.

DES FARGES. 1688.

» pourquoi donc êtes vous venu seul avec votre Fils » (Cette demande, à laquelle je ne me ſerois jamais attendu, me ſurprit moins que l'effronterie avec laquelle le premier Ambaſſadeur me ſoutint en face, qu'il m'avoit ſollicité de monter avec toute ma Garniſon. Je vis bien que c'étoit un jeu joué, & je n'avois preſque plus d'eſpérance de me tirer d'un ſi mauvais pas. » Eh bien ! reprit le Mandarin, c'eſt un mal-entendu ; il » faut ſeulement que vous écriviez ſur-le-champ, à tous vos Officiers & » Soldats, de ſe rendre auprès de vous, puiſque vous m'aſſurez qu'aucun » d'eux n'auroit garde de déſobéir ». Je lui répondis ſans m'émouvoir par l'idée du danger où je me trouvois, que ſi j'étois dans la Place, cela ſeroit vrai comme je l'avois dit ; mais qu'un Gouverneur hors de ſa Garniſon, n'avoit plus droit d'y commander, ſuivant nos Coutumes ; & qu'avant que de ſortir de la mienne, j'avois avertis le premier Ambaſſadeur de me déclarer ſi le Roi avoit encore quelque ordre à m'y donner, afin de le faire exécuter d'abord, parce qu'aſſurément M. de Verdeſale ne m'obéiroit pas dans mon abſence.

Il eſt renvoyé à cette condition.

L'Abbé de Lionne, qui m'avoit accompagné, voyant le péril où nous étions, repréſenta au premier Ambaſſadeur, que tout étoit perdu ſi l'on me retenoit ; que M. de Verdeſale étoit homme à ne rien entendre, & à pouſſer les choſes aux dernieres extrêmités. Ce diſcours me paru faire impreſſion ſur les Siamois. Ils crurent qu'il étoit plus à propos de me renvoyer en retenant mes deux Enfans, pour gages de la parole, qu'ils exigeoient de moi, que je ramenerois toutes les Troupes.

Autres propoſitions qui lui ſont faites.

On me propoſa enſuite une expédition contre des ennemis imaginaires, dans laquelle j'aurois le commandement de toute l'armée ; mais pour s'aſſurer d'autant mieux de la victoire, il étoit néceſſaire que j'écriviſſe à M. de Bruan de me venir joindre avec ſes Troupes. S'il étoit aiſé de voir à quoi tout cela aboutiſſoit, il ne l'étoit pas de même d'y trouver du remede : j'eus beau demander qu'on nous laiſſât partir du Royaume, ſi l'on ſe défioit de nous : il falloit abſolument commencer par nous conformer aux intentions du Prince. On m'envoya donc la copie de la Lettre que je devois écrire au Commandant de Mergui, ſuivant le projet que Pitrachas lui-même en avoit dreſſé en Siamois, & qui, traduit littéralement en François, formoit un galimathias propre à faire comprendre à M. de Bruan que j'étois arrêté, & que nos affaires ſe trouvoient en mauvais état. C'eſt ce qui me fit accepter de l'écrire dans ce même ſtyle, dont le grand Madarin fut fort ſatisfait, parce qu'ignorant nos Coutumes, il s'imaginoit que ce qui étoit en bonne forme en Siamois, devoit auſſi être bien en François.

Mauvais traitement que reçoivent quelques Priſonniers François.

Pour ſurcroît d'affliction, j'appris encore à Louvo une méchante affaire arrivée à nos François, qui avoient été retenus, & qui après le départ de l'Abbé de Lionne, avec les Mandarins Siamois, craignant que je ne vouluſſe pas monter, s'étoient déterminés à tout tenter pour ſe rendre à Bançok. Ils avoient pris, pour cet effet, des Chevaux à Louvo, & s'étoient rendus en toute diligence juſqu'aux environs de Siam, où ils trouverent plus de quatre cens Hommes aſſemblés pour les arrêter. Auſſi tôt quelques Mandarins, s'approchant d'eux, leur donnerent parole qu'il ne leur arriveroit rien, s'ils vouloient ſe rendre de bonne grace. Cette promeſſe les empêcha de ſe défendre,

DES FARGES. 1688.

voyant bien d'ailleurs que tous leurs efforts seroient vains. Cependant les Siamois les traiterent de la maniere du monde la plus indigne & la plus cruelle. Ils les dépouillerent presque nus, & les reconduisirent à Louvo, la corde au col, attachés à la queue de leurs Chevaux, qu'ils faisoient souvent trotter, sans aucun égard pour mon propre Fils, le Chevalier, qui étoit du nombre, n'épargnant pas les coups de bâton & de pertuisanne, pour faire relever ceux qui tomboient accablés d'un pareil traitement; si bien que l'un d'eux mourut en chemin. Ils avoient ensuite été exposés à Louvo, pendant trois heures à la merci de la populace, qui leur avoit craché au visage, & fait tous les outrages imaginables.

Des Farges est contraint de laisser ses deux Fils en ôtage.

Cette histoire me confirmant de plus en plus la haine extrême dont le Peuple étoit animé contre nous, je me hâtai de retourner à Bancok, contraint de sacrifier mes deux Enfans qu'on me demandoit pour ôtages, afin de me rendre incessamment où je croyois ma présence plus nécessaire. Je rencontrai en chemin l'Evêque de Metellopolis, que le Grand Mandarin avoit obligé de se rendre à Louvo, sous prétexte que le Roi vouloit conférer avec lui sur des affaires de conséquence; mais en effet pour s'assurer de sa personne, & pour l'envoyer à Bancok quelque-tems après moi, afin que si je ne venois pas, il pût m'intimider par les suites fâcheuses qui résulteroient de mon refus : car il lui déclara tout net, dès la premiere audience, » qu'il » croyoit, à la vérité, que je monterois avec les Troupes; mais qu'il vou- » loit encore le renvoyer après moi, pour m'annoncer, que si je ne venois » pas, il feroit mettre, lui, ses Missionnaires, les Jésuites & tous les Chré- » tiens à la bouche du canon ».

Menaces de Pitrachas.

Les dures extrêmités que j'avois à craindre de mon refus, n'empêcherent pas qu'à mon arrivée à Bancok, nous ne pressions tous unanimement la résolution de périr, plutôt que de nous remettre à la discrétion des Siamois, qui venoient de nous donner tant de preuves de leurs mauvaises intentions. On se hâta de pourvoir, du mieux qu'il fut possible, à la sureté de la Place. En même-tems les hostilités commencerent par l'attaque d'un Bâtiment appartenant au Roi de Siam, dont l'Equipage avoit refusé de nous vendre des vivres, en nous outrageant de paroles.

Les François commencent les hostilités.

Ce signal donné pour la guerre, je retirai les Troupes que nous avions dans le vieux Fort, situé à l'Oueſt de la Riviere, parce qu'il ne nous étoit pas possible de le conserver. En même-tems j'ordonnai de démolir les parapets, & d'enclouer toutes les pieces de canon qui ne creveroient pas. Tout cela ne put si bien s'exécuter, que les Siamois n'en tirassent encore beaucoup d'avantage. On ne tarda pas de s'appercevoir qu'ils travailloient à réparer le Fort, & à désenclouer le canon: ainsi l'on fut obligé de les aller attaquer avant qu'ils s'y fussent logés. Trois Officiers, à la tête de trente hommes, furent commandés, dans deux Chaloupes, pour cette expédition. Ces braves gens firent tout ce qu'on pouvoit attendre de leur courage & de leur vigueur; mais accablés par la multitude des Ennemis, qu'on croyoit en petit nombre, ils se virent contraints de se retirer avec perte de trois ou quatre hommes. Nous fîmes ensuite un grand feu contre ce Fort, pour empêcher les Siamois d'avancer un Cavalier qu'ils élevoient, & qui auroit découvert notre Forteresse.

Ils abandonnent un de leurs Forts.

Les Siamois s'y logent.

Grand feu de part & d'autre.

urs travaux furent détruits plusieurs fois. Cependant ils s'opiniâtroient

DES FARGES. 1688.

toujours à les réparer, quoiqu'il leur en coûtât beaucoup de monde. De leur côté, ils ne cesserent pas de nous canoner pendant trois ou quatre jours; & peu de nuits se passoient sans qu'ils nous donnassent quelques fausses attaques; ce qui, joint aux inconvéniens du dedans, nous occasionnoit des fatigues inexprimables.

Action généreuse d'un Officier François

Dans l'impossibilité où nous étions de recevoir du secours du dehors, & sans espérance d'obtenir de composition de nos Ennemis, nous prîmes la résolution de faire sortir de la Riviere une petite Barque de la Compagnie; pour tâcher de trouver les deux Vaisseaux Siamois, montés par des François; qu'on avoit envoyés en course depuis deux mois. On sentoit tout le danger d'une pareille entreprise, mais notre situation la rendoit nécessaires. Un Lieutenant nommé *St. Crik*, s'étant mis dans cette Barque, avec neuf Soldats de la Garnison, descendit courageusement la Riviere, après avoir essuyé quelques coups de canon en passant sous le Fort des Ennemis; mais à peine la Barque étoit-elle hors de notre vue, qu'elle fut attaquée avec tant de furie, que nos gens ne purent empêcher l'abordage. St. Crik, qui s'étoit défendu jusques-là, avec beaucoup de bravoure, mit le feu à une partie de ses poudres & à toutes ses grenades, qu'il avoit disposées sur son pont pour écarter la multitude dont il étoit accablé. La Barque ayant ensuite échoué, les Siamois qui croyoient toutes les poudres usées, revinrent sans crainte, & monterent en plus grande foule que la premiere fois. Alors St. Crik, mettant le feu à des barils qu'il avoit réservés, fit sauter & la Barque & tous les Siamois qui étoient dessus. La plûpart périrent avec lui. Une action si généreuse étonna cette Nation, & acquit une gloire infinie à nos François.

Vaines persuasions du Grand Mandarin.

De son côté, Pitrachas, sur la premiere nouvelle que je faisois difficulté de monter à Louvo avec mes Troupes, n'avoit pas manqué de m'envoyer M. de Metellopolis, comme il se l'étoit proposé; mais ce Prélat, étant arrivé dans le tems que nous battions le Fort des Ennemis avec le plus de violence, ne servit que de victime à la fureur des Siamois, qui le dépouillerent, prirent tous ses gens prisonniers, & lui mirent enfin la corde au col, le menaçant de l'exposer à notre canon. Le Grand Mandarin voulut tenter encore un dernier moyen, qui fut de me faire écrire par mes Enfans; » qu'il n'y avoit » plus de vie pour eux si je ne montois; & que c'étoit encore une grace » qu'on leur faisoit, de leur avoir permis de m'informer de l'état & du pé- » ril où ils se trouvoient ». Je leur écrivis en réponse, que je donnerois volontiers ma vie pour conserver la leur; mais que quand il s'agissoit de l'honneur du Roi & de la conservation de ses Troupes, il n'y avoit nul intérêt qu'il ne fallût sacrifier; qu'il devoit leur suffire, pour leur consolation, de n'avoir point de crimes à se reprocher, & que le Roi sauroit vanger en son tems, les outrages qu'on pourroit leur faire.

Il prend le parti de se défaire des Princes.

Pitrachas n'attendit pas cette réponse pour changer d'idée. Les avis qu'il recevoit de la façon dont nous nous y prenions, & le peu d'apparence qu'il voyoit de substituer la force à la ruse, pour nous obliger de nous conformer à ses intentions, lui firent juger qu'il y auroit moins de risque pour lui, & qu'il lui seroit plus facile de travailler à se défaire des Princes. L'un étoit dèja entre ses mains, & il avoit pris ses mesures pour s'assurer aussi de l'autre,

l'autre. Il fit donc assembler les principaux Mandarins au Palais, se plaignit fortement à eux des Princes, qui, disoit-il, avoient juré sa perte; & leur demanda enfin ce qu'ils trouvoient à propos de faire à leur égard. Sa puissance étoit trop grande, pour que personne osât lui résister. D'ailleurs il avoit eu soin de gagner la plûpart de ces Mandarins par de belles promesses. Tous conclurent que les Princes étoient des ingrats qu'il falloit punir. Aussi tôt les ordres furent envoyés pour se saisir de celui qui étoit à Siam, & l'amener à Louvo. Ensuite on les transporta l'un & l'autre dans une Pagode près de Thlée-Pousonne, pour les faire mourir à coups de bois de sandal, enveloppés dans des sacs d'écarlate. C'est ainsi que cet adroit & fourbe Politique parvint à s'ouvrir le chemin au Trône. Il avoit joué au plus sûr; & de la façon qu'il s'y étoit pris, s'il n'avoit pu s'emparer de la Couronne sans trop hasarder, il se seroit contenté de la seconde place du Royaume, qui ne pouvoit lui manquer sous le regne des Princes. DES FARGES. 1688.

Quand il se défit d'eux, le vieux Roi étoit encore en vie; mais il mourut le jour suivant. Pitrachas, maître du Royaume, disposa aussi-tôt des grandes Charges en faveur de ceux qui l'avoient servi; éleva tous les Mandarins qu'il pouvoit encore craindre, & délivra même ceux qu'il avoit fait arrêter, pour se gagner le cœur des uns & des autres. Il soulagea le Peuple de ses servitudes, & fit distribuer des aumônes publiques, qui achevèrent de lui captiver l'affection de toute la Nation; de sorte qu'il n'est pas arrivé dans le Royaume la moindre sédition ni la moindre révolte à son occasion. Mort du Roi. Pitrachas s'affermit sur le Trône.

A l'égard de la Princesse, Fille unique du Roi, il voulut la conserver pour en faire son Epouse. On dit qu'elle ressentit une douleur extrême de la mort du Prince qui étoit, ou qui devoit être, son Epoux; & que dans l'excès de son emportement, elle accabloit d'injures l'auteur de sa disgrace; mais après tout, elle a mieux aimé vivre Reine, que de mourir malheureuse. Il épouse la Princesse.

Pitrachas n'eut pas plutôt pris le parti de se défaire des Princes, qu'il songea aux moyens de s'accommoder avec nous, & de nous faire sortir du Royaume en paix. Pour cet effet, il résolut de me renvoyer mes Enfans. Les ayant fait venir auprès de lui, il leur dit: « qu'il se sentoit ému de » compassion pour eux, qu'il connoissoit d'ailleurs la droiture de mon cœur, » & qu'il savoit bien que je n'étois pas capable de manquer à ma parole, » mais que c'étoient les Troupes, qui sur des terreurs paniques, n'avoient » pas voulu obéir; qu'il leur accordoit la vie, & vouloit bien même, en » ma considération, & par amitié pour eux, me les renvoyer ». Ces chers Enfans, que j'avois cru morts, parurent à Bancok le jour de S. Jean-Baptiste. Leur retour causa une joie inexprimable à toute la Garnison. J'eus de la peine à concevoir par quel heureux motif Pitrachas s'étoit déterminé à une pareille démarche; mais dans la suite ayant appris la mort des Princes, je jugeai que le Grand Mandarin avoit voulu, par cette action de générosité, s'ouvrir un chemin à la paix avec nous; & les deux Mandarins, que nous avons interrogés sur ce point, m'ont confirmé dans cette idée. Renvoi des Otages à Bancok.

Depuis ce tems, le feu diminua de part & d'autre. Il y eut diverses propositions d'accommodement; mais la défiance étoit si grande, que nous ne pouvions nous assurer de rien. Sur la fin de ces longues & ennuyeuses né- Négociations pour la Paix.

DES FARGES. 1688.

gociations, pendant lesquelles je trouvai le secret de me procurer des vivres, on vit arriver les deux Vaisseaux Siamois montés par les François, qui entrerent aussi-tôt dans la Place. On nous rendit de même les Officiers qui étoient détenus à Louvo; & quelques autres François, tant de cette Ville que de Siam, ayant trouvé le moyen de nous rejoindre, nous apprîmes alors tous les mauvais traitemens des Siamois à leur égard, la persécution que les Chrétiens Siamois, Peguans & Portugais, souffroient encore dans un cruel esclavage; que le Séminaire de M. l'Evêque de Metellopolis avoit été pillé, & que les Siamois avoient enlevé plusieurs jeunes Filles Chrétiennes pour en faire des Concubines. On sut aussi par un Missionnaire qui avoit été mis à la *Cangue*, avec tous les Chrétiens d'une Province nommée *Porselou*, qui est à l'extrêmité du Royaume, que dès le mois de Janvier on n'avoit pas cessé de les menacer de ce qui leur étoit arrivé dans la suite; ce qui marque qu'il y avoit long-tems que Pitrachas avoit pris ses mesures pour faire ce qu'il a exécuté depuis.

Persécution contre les Chrétiens de Siam.

Mergui est abandonné par les François.

Nous fûmes aussi informés par un François qui avoit été prisonnier à Mergui, que M. de Bruan & les François de sa Garnison avoient essuyé un assaut, & que manquant d'eau dans la Place, qui étoit d'ailleurs commandée par une batterie des Siamois, ils avoient pris la résolution de se faire jour à travers les Ennemis, pour s'emparer d'un Vaisseau du Roi de Siam, à la faveur duquel ils s'étoient éloignés des côtes de ce Royaume.

Arrivée du Vaisseau l'Oriflame, à la Barre de Siam.

Peu de tems après nous apprîmes l'arrivée d'un Vaisseau du Roi, nommé l'*Oriflame*, commandé par M. de l'*Estrille*, qui demeura assez de tems à la Rade, fort en peine de ne recevoir aucune nouvelle de notre part, ni de celle des Officiers de son Vaisseau, qui étoient descendus les premiers, & que les Siamois avoient fait conduire adroitement à Siam, sans passer devant notre Forteresse, ni leur rien dire de ce qui étoit arrivé; de sorte que si nos affaires n'eussent été déja en termes d'accommodement, ces Officiers auroient couru grand risque, & le Vaisseau n'eût pu nous donner aucun secours, ni même avoir la moindre communication avec nous; ce qui prouve combien le poste de Bancok étoit mal situé & peu avantageux. Aussi, tôt ou tard nous auroit-il fallu l'abandonner.

La Dame Constance se refugie à Bancok.

Sur ces entrefaites, un nouvel incident qui nous arriva, manqua de rompre encore toutes ces négociations. La Femme du Sieur Constance, après avoir été cruellement tourmentée pour lui faire déclarer tous les effets de son Mari, après avoir souffert divers autres outrages, tant de la part de ces misérables Bras-peints qui la gardoient, que de celle du Fils de Pitrachas, qui en étoit passionnément amoureux, avoit trouvé le moyen de s'évader & de se refugier à Bancok. Le nouveau Roi de Siam, qui craignoit qu'étant hors du Royaume elle ne s'emparât des deniers que son Mari avoit fait sortir, nous fit déclarer que si nous ne la lui rendions, il n'y auroit nul accommodement pour nous. Le contre-tems étoit des plus fâcheux. Les Siamois nous retenoient, en attendant, les Matelots, Cables, Ancres & autres choses qui nous étoient absolument nécessaires pour notre départ, & que j'avois eu toutes les peines du monde à ménager. Quoique je fusse extrêmement inquiet au sujet de cette nouvelle affaire, qui s'étoit faite sans ma participation, je crus pourtant que je ne pouvois extrader la Dame Cons-

Le nouveau Roi de Siam la reclame.

tance, ſans pourvoir au moins à ſa ſûreté. Je tâchai même d'obtenir ſa ſortie; mais le Roi ne voulut point y entendre, & la guerre alloit ſe rallumer avec plus de fureur que jamais. On avoit déja fait arrêter à Siam le Sieur Veret, Chef de notre Loge, que j'y avois envoyé pour achever nos affaires, tous les Miſſionnaires, & un Jéſuite qui s'y trouvoit encore. Enfin on menaçoit des plus cruels tourmens tous les Parens de cette Veuve; de ſorte que ſa Mere m'écrivit, pour me prier inſtamment d'accommoder l'affaire; ce que je fis par un Traité, dans lequel le Roi de Siam même engagea ſa parole, qu'il laiſſeroit la Dame Conſtance en liberté de conſcience, avec la faculté de ſe marier à qui elle voudroit; & qu'il ne permettroit pas qu'il lui fût fait aucune violence, ni à toute ſa famille, moyennant quoi je la renvoyai.

DES FARGES. 1688.

Elle lui eſt renduë.

Enfin nos négociations, qui avoient été ſi ſouvent interrompues & repriſes, ſe terminerent par une Capitulation, en vertu de laquelle les Siamois s'engagerent de nous donner trois Vaiſſeaux, des vivres & tout ce qui nous étoit néceſſaire, avec deux grands Mandarins en ôtage, pour nous conduire hors du Royaume. Il fut de plus ſtipulé que nous laiſſerions en leur entier les Ouvrages de la Place, & que nous en ſortirons avec armes & bagages; ce que nous fîmes le jour des Morts. On craignoit toujours quelque perfidie de la part des Siamois; ce qui nous obligea d'être ſur nos gardes. Cependant ils ne firent pas mine de rien vouloir entreprendre; mais à notre arrivée à la Rade, ils nous retinrent quelques Mirous, où il y avoit même de notre canon, qui avoient échoué ſur des bas-fonds près de leurs Forts. Nous prîmes droit de cette infraction, pour retenir auſſi leurs Mandarins qui nous reconduiſoient, & qui devoient nous répondre de tout notre bagage.

Capitulation de la Place.

Départ des François.

Nouvelle chicane des Siamois.

On retient leurs Otages.

Il eſt preſqu'incroyable combien de travaux les Siamois ont été obligés de faire durant le Siége. Outre ce cavalier que, malgré le feu de notre artillerie, ils avoient élevé contre nous, dans le Fort de l'Oueſt dont ils étoient les maîtres, ils nous avoient environnés de palliſſades à une petite portée de canon, & enſuite inveſtis de neuf Forts, d'où ils nous battoient de revers dans toute la Place. Depuis Bancok juſqu'à l'embouchure du Ménam, le Rivage étoit défendu par pluſieurs autres petits Forts, qu'ils avoient conſtruits à deſſein de nous couper les ſecours du dehors. Il ſe trouvoit dans ces Forts plus de cent quarante piéces de canon en batterie, qu'ils avoient fait deſcendre de Siam, en ouvrant à cet effet un bras de la Riviere, pour éviter de paſſer à notre vûe. Ils avoient de plus, par un travail immenſe, garni l'entrée de la Barre de cinq ou ſix rangées de gros arbres, plantés en baſſe marée, & qui étoient extrêmement fermes. On n'y avoit laiſſé qu'un paſſage fort étroit, qu'on pouvoit aiſément fermer avec une chaîne de fer, & qui étoit gardé par quantité de Galeres armées. On n'autoit aſſurément pas cru les Siamois capables de toutes ces choſes; mais leur fureur, dans les commencemens, étoit ſi grande & ſi générale, que juſqu'aux Femmes même, elles venoient en foule, comme par dévotion, apporter à manger aux Soldats qui travailloient à leurs Forts. Ils étoient, de plus, aidés de preſque tous les Etrangers qui ſe trouvoient dans le Royaume. Ils avoient des Anglois & des Portugais pour commander leurs Bâti-

Travaux immenſes des Ennemis, durant le ſiége.

DES FARGES. 1688.

mens à l'entrée de la Riviere ; des Hollandois, pour tirer leurs bombes ; & nous étions bloqués, outre l'Armée des Siamois, par les Pequans, les Malais, les Chinois, les Maures & autres, qui avoient chacun leurs Forts où ils étoient retranchés.

Raisons que l'Auteur apporte pour justifier sa conduite

A la vérité, il eût été facile d'empêcher la construction de ces Forts, si nous eussions eu suffisamment de poudre ; mais j'aimai mieux la ménager & gagner du tems, que de me mettre, au bout de sept à huit jours, hors d'état de repousser les Ennemis, s'ils en fussent venus à un assaut ; & la suite a bien fait voir qu'on ne pouvoit pas prendre un autre partie, dans les malheureuses circonstances où nous nous trouvions : d'un autre côté, il paroissoit fort incertain, si leurs propositions étoient sinceres ; mais de l'autre, il étoit très certain que c'eût été tout perdre que de ne pas les écouter. C'est ce qui me faisoit souvent dire à la plûpart des Officiers, qui ne respiroient que feu & flamme, que nous serions toujours à tems de faire le coup de désespoir ; mais que le tems pourroit produire ce que nous n'oserions espérer de tous nos efforts trop précipités. Je faisois assez savoir à nos Ennemis, par les Lettres que je leur écrivois, que s'ils n'agissoient de bonne foi, & ne m'accordoient mes demandes, je commencerois par faire sauter leur Fort, crever tous leurs canons de fonte que j'avois à ma disposition ; & qu'ensuite j'irois avec toute ma Garnison fondre sur eux ; leur demandant en ce cas l'unique grace de ne faire quartier à aucun François, comme je leur promettois de n'en point faire à aucun Siamois qui tomberoit entre mes mains. Mais je ne croyois pas qu'il en fallût venir là qu'à la derniere extrêmité, & quand il n'y auroit plus d'espoire d'obtenir de meilleures conditions. L'événement m'a bien confirmé qu'on ne doit jamais désespérer de sortir d'une mauvaise affaire, avec le tems, qui peut y apporter des changemens. Celui qui arriva à la mort des Princes, commença à mettre nos affaires en meilleur état ; la résolution où nous faisions savoir aux Siamois que nous étions tous, & dont le Lieutenant St. Crik leur avoit donné des preuves, ne servit pas peu encore à les intimider ; mais je dois avouer, en finissant cette Relation, que la crainte de la vengeance de notre auguste Monarque, dont les Ambassadeurs Siamois avoient vu la puissance, a contribué plus que toute autre chose aux conditions avantageuses qu'ils ont été contraints de nous accorder, après avoir été exposés, pendant cinq mois, à tout ce qu'on peut se représenter de plus rigoureux.

Supplément a la Relation précédente.

D'Orleans. 1688.

Introduction.

Si l'on fait attention à la diverſité d'intérêts qui partageoit les Hollandois & les François de Siam, on ne ſera pas ſurpris de celle qui ſe trouve entre leurs Relations, ſur les véritables cauſes des Révolutions arrivées dans ce Royaume. On doit encore moins ſe flatter de pouvoir mettre les derniers d'accord avec eux-mêmes. Des Farges, réduit à faire ſeul ſa propre apologie, peut paroître auſſi ſuſpect que les Jéſuites, dont M. Conſtance étoit l'idole. Cependant ſon récit a quelque choſe de prévenant, que celui du Pere d'Orléans n'a pas (1). L'un eſt ſimple & naturel; l'autre étudié & romaneſque. Mais en ne s'attachant qu'aux faits, les premieres différences ſont remplacées par une confirmité de rapport, qui donne lieu de juger favorablement des circonſtances que cette derniere Relation ajoute à la premiere.

Diverſité de rapport, entre cette Relation & la précédente, ſur les cauſes de la Révolution de Siam.

Suivant le Pere d'Orleans, Pitrachas, qui vouloit uſurper la Couronne ſur les deux Freres du Roi de Siam, ne trouvant pas de plus grand obſtacle à ſes deſſeins, que M. Conſtance, ce fut la premiere victime qu'il réſolut d'immoler à ſon ambition, de concert avec les Ennemis de ce Miniſtre. Monpi, Favori & Fils adoptif du Roi, fut attiré dans la conſpiration, par l'eſpérance qu'on lui donna de lui faire épouſer la Princeſſe, & de le mettre ſur-le Trône. Conſtance n'ignoroit pas leurs menées; mais comptant ſur l'appui des François, maîtres de Bancok & de Mergui, il ſe bornoit à prendre ſecrettement les meſures néceſſaires pour aſſurer le ſuccès de ſes entrepriſes. La maladie du Roi, qui rendit les factieux plus actifs, augmentant ſes allarmes, il jugea que pour détruire le mal dans ſon principe, il falloit arrêter Pitrachas, & lui faire ſon procès. Le Miniſtre communiqua ce deſſein à M. des Farges, qui s'engagea de venir à Louvo, avec une partie de ſa Garniſon, pour le ſeconder de toutes ſes forces. Il ſe mit effectivement en chemin de Bancok, à la tête de quatre-vingt Soldats & de quelques Officiers; mais malheureuſement pour M. Conſtance, le Général, ſur de fauſſes relations qu'on lui fit des troubles de la Cour, prit le parti de retourner à ſon poſte, d'où il ne fut plus poſſible de le tirer depuis, malgré toutes les inſtances qui lui en furent faites.

Conſtance, abandonné à ſoi-même, crut ne pouvoir conjurer l'orage, qu'en portant le Roi à nommer pour ſon Succeſſeur un de ſes Freres, qu'il haïſſoit également tous deux. Cette averſion s'étoit encore augmentée, depuis ſa maladie, par les défiances que Pitrachas avoit ſu lui inſpirer contre ces Princes, pour avoir occaſion d'aſſembler des Troupes, ſous prétexte de pourvoir à la ſûreté du Monarque. La propoſition étoit délicate; auſſi quelqu'adreſſe que M. Conſtance employât pour la faire gouter au Roi, tout ce que ce Prince put gagner ſur ſoi, fut de déclarer ſa Fille Reine, en lui laiſſant la liberté de choiſir pour Epoux celui de ſes Oncles qu'elle jugeroit le plus digne d'elle. Une pareille diſpoſition, loin de réunir les Grands à la ſuite d'un ſeul Prince les éloignoit de tous les deux, dans la crainte de

(1) Ce petit Ouvrage fut imprimé l'année ſuivante, 1692, ſous le titre d'*Hiſtoire de M. Conſtance, Premier Miniſtre du Roi de Siam, & de la derniere Révolution de cet Etat.* A Paris, chez *Daniel Horthemels.*

D'ORLEANS. 1688.

se tromper sur un choix qui étoit encore fort incertain. Ainsi les factions continuoient toujours. Jusques-là Pitrachas & Monpi avoient été dans une intelligence parfaite ; mais un poste, qu'ils voulurent tous deux faire occuper par quelques-uns de leurs gens, les aigrit tellement l'un contre l'autre, qu'ils en vinrent à une rupture ouverte. Pitrachas, qui étoit le plus fort, maltraita Monpi ; & celui-ci, pour s'en venger, alla déclarer la conjuration au Roi, qui s'en prit d'abord à M. Constance, de lui avoir caché le détail d'une affaire de cette importance. Il ne fut pas difficile au Ministre de se justifier ; & même il eut la satisfaction de voir le Roi déférer à ses conseils pour faire arrêter Pitrachas, la premiere fois qu'il paroîtroit dans sa chambre : mais le Prince n'ayant pas eu la force d'étouffer ses plaintes, il n'eut pas le tems d'en venir à l'exécution. Pitrachas, avertit de tout, usa de tant de diligence, pour assembler ceux de son parti, que dès le lendemain matin, 18 de Mai, il se rendit maître du Palais, sans la moindre résistance.

Ce fut alors que M. Constance fit paroître son zele pour son Maître. En vain ses Amis voulurent-ils lui persuader de se tenir chez lui ; il rejetta ce conseil comme indigne de son courage & injurieux à sa fidélité. Il avoit auprès de lui quelques François, deux Portugais & seize Anglois, qui composoient sa garde. Avec cette petite Troupe il courut droit au Palais, dont il seroit venu à bout de se franchir le passage, si ceux qui le suivoient eussent été aussi déterminés que lui. Mais à peine étoit-il entré dans une des premieres cours, qu'il se vit environné tout-à-coup d'une foule de Soldats Siamois. Il se mettoit en devoir de s'en démêler, lorsqu'il s'apperçut qu'à l'exception des François, tous ses gens l'avoient lâchement abandonné. La partie étant trop inégale, il fallut céder à la force. On le fit prisonnier, lui & les François qui lui avoient tenu compagnie, & ils furent tous chargés de fers.

On supprime les autres détails qui sont communs aux deux récits.

Les autres événemens, qui suivirent ces premieres démarches de l'Usurpateur, jusqu'à la Capitulation de Bancok, offrent autant de détails qu'on en a lus, avec moins d'ornemens, dans la Relation précédente ; mais au fond les faits sont les mêmes, à quelques circonstances près, qui doivent paroître assez indifférentes. Celles que nous allons rapporter, depuis cette époque, peuvent être regardées au contraire comme un Supplément des plus intéressans.

Circonstances de la fuite de la Dame Constance, & de son renvoi à Siam.

Un Officier François, nommé *Ste. Marie*, étant venu chercher à Siam de quoi équiper les Vaisseaux qui devoient transporter à Pondichery la Garnison de Bancok, eut occasion de voir Madame Constance, & lui fit offre de ses services & de sa bourse. Cette civilité inspira à la Dame le dessein hardi de s'évader avec lui, s'il vouloit se charger de la conduire. Elle n'eut pas besoin de beaucoup de larmes pour engager Ste. Marie à une action si digne d'un homme de cœur. Il lui promit toute sorte d'assistance. Le trois d'Octobre, jour fixé pour le départ, ce généreux Officier vint se présenter à sa porte, bien armé, & résolu de tout risquer pour la sauver. Jamais entreprise dangereuse ne réussit plus à souhait. Madame Constance ayant suivi Ste. Marie, avec son Fils & une Femme de chambre, entra, à la faveur des tenebres, dans un Balon qui les attendoit ; & le signal donné aux Rameurs, on prit la route pour Bancok, où l'on arriva le lendemain sans

mauvaiſe tencontre. Une action ſi heureuſe pour la Dame, & ſi glorieuſe pour le Cavalier, leur attira les applaudiſſemens de tous les Officiers. Mais quelle fut leur ſurpriſe, quand ils apprirent que le Gouverneur étoit le ſeul qui ne l'approuvoir pas ? Le Conſeil de Guerre fut aſſemblé juſqu'à deux fois par ſes ordres, pour délibérer ſur cette affaire. Quoi qu'il pût dire pour montrer qu'il étoit du bien de la Religion, & du ſalut de la Nation même, qu'on renvoyât Madame Conſtance, il ne perſuada que ſes deux Fils. Tous les autres Officiers s'obſtinerent à la garder; mais le Gouverneur fut inexorable. Pour faire cependant les choſes avec moins de violence, il tâcha d'engager cette Veuve infortunée à entrer elle-même dans ſes raiſons. Vains efforts; ſa fermeté voulut être forcée. Ce fut le 19 du mois, que ſe termina cette affaire. On avoit tranſféré Madame Conſtance de la maiſon de M. de Verdeſale dans le donjon du Fort, où elle attendoit, avec une profonde triſteſſe, la fin tragique de ſon avanture. Un Officier de la Garniſon la lui vint annoncer de la part du Gouverneur. Elle en fut touchée, mais elle ne réſiſta point: elle proteſta ſeulement contre la violence qu'on lui faiſoit ſous la banniere de ſon auguſte Protecteur, & remercia les Officiers de la Place, de la bonne volonté qu'ils lui avoient témoignée. Un vieux Mandarin, l'un de ceux qu'on a vus Ambaſſadeurs en France, ſe préſenta enſuite pour la conduire au Rivage, & l'emmener à Siam avec ſon Fils. Son dernier ſort fut d'être miſe dans les cuiſines du Palais.

D'ORLEANS. 1688.

L'incident que la fuite de Madame Conſtance avoit fait naître à la Capitulation de Bancok, ayant ceſſé par ſon retour, on mit enfin la derniere main à ſa concluſion. Tout étant prêt, on leva l'ancre le ſoir du 29 de Novembre, & on prit la route de Pondichery, où l'on arriva au commencement de Février 1689.

Les François de Mergui s'y trouvoient déja rendus depuis une quinzaine de jours. M. du *Bruant*, qui les commandoit, s'étoit ſignalé dans pluſieurs avantures fort extraordinaires. Il avoit pris poſſeſſion de la Place, au mois de Mars dernier, avec tous les agrémens qu'il pouvoit ſouhaitter. On lui avoit fourni abondamment des vivres, des inſtrumens, des Travailleurs; & s'étant appliqué d'abord à ſe fortifier, il avoit déja fort avancé ſes travaux, lorſqu'il s'apperçut que peu-à-peu ſes Travailleurs déſertoient, & que les Mandarins de la Province n'avoient plus pour lui la même déférence qu'auparavant. Il eut un différend avec le Gouverneur de Tenaſſerim, qui augmenta ſes défiances. Les Siamois avoient fait à Mergui un petit Fort, commandé par une hauteur, qui étoit fortifiée; & comme la garde de ces deux poſtes auroit été trop à charge à une Garniſon de ſix-vingts Hommes, la Cour avoit ordonné qu'on démoliroit le Fort d'en bas, dès que celui d'en-haut ſeroit en état de défenſe. M. du Bruant voulut exécuter cet ordre, mais le Mandarin s'y oppoſa, & le Courier que le premier dépêcha pour s'en plaindre au Miniſtre, fut arrêté en chemin. Dans le même tems d'autres avis ayant fait connoître aux François, qu'il ſe formoit de mauvais deſſeins contr'eux, M. du Bruant fit appareiller un petit Vaiſſeau Anglois appartenant à un Particulier, & une Frégate du Roi de Siam, & les fit tenir ſous le canon du Fort. Ce fut ſur ces entrefaites qu'on lui apporta la Lettre que Pitrachas avoit obligé M. des Farges de lui écrire,

Avantures ſingulieres des François de Mergui.

D'ORLEANS. 1688.

pour le faire ſortir de ſa Place. Le ſtyle extraordinaire de cette Lettre, qui n'étoit d'ailleurs pas ſignée, ſuffit pour empêcher cet habile Officier de déférer aux ordres qui y étoient contenus.

Ce refus fut le ſignal de la guerre, qui commença auſſi-tôt par le Siége de la Place. Les Ennemis, pluſieurs fois repouſſés, ceſſerent leurs approches, pour dreſſer une batterie ſur une Pagode voiſine du Fort, qu'ils battirent d'abord avec aſſez de ſuccès: mais les François en ayant élevé une autre à l'oppoſite, celle des Aſſiégeans fut bientôt démontée. On leur tua même leur Canonier, qui étoit Portugais; & on les mit tellement en déſordre, qu'ils ne penſerent plus à ſe rendre maîtres de la Place, que par famine. Ils n'y auroient pas ſitôt réuſſi, car on avoit encore des vivres, ſi le puits de la Forteresſe ne ſe fût écoulé tout-à-coup; de ſorte que l'eau manquant, la Garniſon prit le parti de ſe retirer; ce qu'elle fit en ſi bon ordre, le 24 de Juin, que les Siamois, croyant qu'on alloit les attaquer, s'enfuirent à toutes jambes, & laiſſerent aux François le paſſage libre juſqu'à la Mer.

On ſe ſeroit embarqué paiſiblement, ſi en deſcendant au Rivage, quelques Soldats, qui marchoient les derniers, ayant gliſſé par la roideur & par l'humidité du talus, ne fuſſent tombés ſur ceux qui étoient devant eux, & ne leur euſſent cauſé par-là une terreur panique, qui leur fit rompre leurs rangs, & courir en déſordre vers le Vaiſſeau. Les Siamois s'en étant apperçus, vinrent fondre ſur eux en grand nombre, & leur tuerent quelques Soldats. D'autres furent noyés, & parmi ceux ci un Capitaine nommé *Hiton*, avec une partie de ſa Compagnie. Du Bruant & ſes Officiers, qui avoient courageuſement ſoutenu les efforts des Ennemis, pendant que leurs gens s'embarquoient, entrerent les derniers dans les Vaiſſeaux; &, après avoir eſſuyé quelques volées de canon, qu'on leur tira du Fort qu'ils venoient d'abandonner, mirent à la voile, malgré les Galeres Siamoiſes qui ſortirent du Port pour les ſuivre, mais qui n'oſerent les approcher.

Les François & les Anglois étant entrés pêle-mêle dans les deux Bâtimens, on deſcendit dans une Ile pour les ſéparer & pour diſtribuer à chacun ſes proviſions. On convint cependant de s'aſſiſter mutuellement les uns les autres. Mais les Anglois, s'étant rendus volontairement à deux Vaiſſeaux Siamois, ſur l'aſſurance qu'on n'en vouloit pas à eux, furent mis aux fers. La Frégate n'échappa de ce danger que pour tomber dans un plus grand, à l'occaſion d'une violente tempête qui l'emportoit avec tant de force, que ſi le vent n'eût changé tout d'un coup, ce Bâtiment alloit ſe briſer contre une Ile voiſine.

Cette avanture fut ſuivie d'une autre ſur les Côtes de *Martaban*, où le Pere d'*Epagnac*, Miſſionnaire Jéſuite, & un Officier, nommé *Beauregard* (1), étoient deſcendus pour chercher des vivres dans la premiere Ville. Ils furent d'abord bien reçus des Habitans, qui leur dirent qu'il falloit aller à *Syriam* auprès du Roi de Pegu, à qui appartient Martaban, pour obtenir ce qu'ils demandoient, ajoûtant que ce Prince le leur accorderoit volontiers; mais qu'en attendant, c'étoit la coutume du Pays que les Vaiſſeaux étrangers miſſent à terre leurs munitions & leur canon. Beauregard, feignant d'accepter

(1) Cet Officier qui fut Gouverneur de Bancok après le Chevalier de Forbin, avoit été envoyé à Tenaſſerim. Voyez ci-deſſus, pag. 139, & Tome IX, pag. 195.

cette

cette condition, demanda seulement la permission d'en informer son Commandant ; & l'ayant obtenue, il lui écrivit pour l'avertir des mauvais desseins de ces Peuples. Ce fut avec beaucoup de douleur, que M. de Bruant se vit obligé, pour sauver les Troupes du Roi, d'abandonner ainsi deux personnes qui lui étoit cheres. Les embuscades qu'on commençoit à lui dresser, à l'embouchure d'une Riviere dans laquelle il étoit entré, lui firent connoître que s'il se fut arrêté plus long-tems, il n'en seroit jamais sorti. On apprit, depuis, que le Jésuite & l'Officier avoient été faits Esclaves. D'Orleans. 1688.

La saison des ouragans approchant, M. du Bruant se retira dans une Ile déserte, qui n'offroit, pour toute nourriture, que quelques Tortues & de gros Serpens. Le manque de vivres avoit enfin réduit son monde dans la derniere extrêmité; lorsque vers la fin de Septembre, on apperçut d'assez loin un Navire, qui venoit aborder dans l'Ile. La frayeur qu'il inspira fit bien-tôt place à la joie la plus vive, quand le Chevalier du *Halgoy* étant allé le reconnoître, on eut appris que c'étoit un Vaisseau François, nommé la *N. D. de Lorette*, appartenant à la Compagnie des Indes. On tira de grands secours de cette rencontre ; M. du Bruant ayant cru dans les circonstances où il se trouvoit, devoir arrêter ce Bâtiment pour le service du Roi, il en partagea les provisions ; après quoi ils prirent ensemble la route de Bengale. Les vents & les flots ne leur furent pas plus favorables qu'ils l'avoient été jusques là ; & ils avancerent si peu, qu'ayant entierement consumé leurs vivres, ils se virent encore une fois obligés de se livrer à la discrétion des Indiens, dans la Riviere d'*Aracan*, où ils résolurent de relâcher.

Le souvenir de ce qui étoit arrivé à Beauregard, n'empêcha pas le Chevalier de Halgoy de s'exposer pour sauver les autres, & d'aller à la Capitale du Pays, demander les choses dont on avoit besoin. On n'est pas toujours malheureux, le Roi d'Aracan avoit un Premier Ministre, nommé *le Du*, François de Nation. Ravi de trouver dans un Pays si éloigné, une occasion si singuliere de servir son Roi & sa Patrie, cet Avanturier donna avec abondance, & gratuitement, tout ce qui étoit nécessaire pour mettre les Vaisseaux & les hommes en état de continuer le Voyage.

La fortune sembloit avoir changé pour nos voyageurs, depuis cette heureuse rencontre. La Mer & les Vents leur étant devenu favorables, ils étoient entrés dans la Riviere de Bengale, & se croyoient en sureté à la Rade de *Balassor*, lorsque quatorze Vaisseaux Anglois, qui faisoient depuis quelque-tems des courses sur les Habitans du Pays, reconnurent la Frégate du Roi de Siam, & prétendirent, qu'étant en guerre avec ce Prince, ils avoient droit de se saisir de ces deux Bâtimens. M. du Bruant eut beau se défendre par de bonnes raisons : le Commandant Anglois en avoit une meilleure, dans la force de son Escadre. On ne put lui opposer que de vaines protestations. Ainsi il fallut prendre par *Madras*, le chemin de Pondichery, où l'on arriva le 15 Janvier 1689. 1689.

Les François de Siam, se retrouvant tous ensemble, délibérerent entr'eux sur ce qu'ils avoient à faire dans la conjoncture présente. On convint, dit le Pere d'Orléans, qu'on se mettroit en état de tirer raison des Siamois ; & qu'en attendant on avertiroit le Roi de ce qui venoit de se passer à Siam. » C'est, ajoute-t'il, pour exécuter le premier de ces projets, qu'ils sont allés

D'ORLEANS. » s'empatet de l'Ile de *Jonſalam*, appartenante à ce Royaume ; & ce fut pour » exécuter le ſecond, qu'on fit partir deux Vaiſſeaux, qui, ignorant l'état de » l'Europe, furent ſurpris, en paſſant au Cap de Bonne-Eſpérance, & con- » duits en Zelande, avec pluſieurs priſonniers, par les Lettres & les Rela- » tions deſquels on a appris tous ces détails. Le pere Tachard, qui étoit ſur » le point de ſe rembarquer avec de nouvelles Troupes, que le Roi en- » voyoit au Roi de Siam, ne changea rien à ſes premieres diſpoſitions. Ce » Pere, & les trois Mandarins Siamois, qui ont reçu le Baptême en France » ſont partis à bord d'une Eſcadre, qui a mis à la voile au commencement » de Mars de cette année 1690, en état de peu craindre ſur la route, & de » ſe faire reſpecter au terme ».

1690. DERNIERS ECLAIRCISSEMENS SUR LE SORT DES FRANÇOIS DE SIAM.

DE CHALLES. Introduction. L'ESCADRE, qui fit voile au mois de Mars 1690, ſous la conduite de M. *du Queſne*, étoit compoſée de ſix Vaiſſeaux, tous équippés, moitié en guere, & moitié en marchandiſes pour le Compte de la Compagnie Royale des Indes Orientales. On a un Journal de cette expédition (1), qui paroit avoir été fait pour M. de *Seignelai*, Secretaire d'Etat de la Marine, par un Ecrivain de Vaiſſeau nommé *de Challes*, dont le caractere de ſincérité & de franchiſe lui avoit attiré la confiance de ce Miniſtre. C'eſt de lui que nous emprunterons ici des éclairciſſemens, que l'article précédent laiſſe à deſirer, pour achever de ſatisfaire la curioſité du Lecteur, ſur le ſort des François de Siam.

Arrivée de M. du Queſne à Pondichery. L'Oriflame, qui portoit M. Des Farges, étoit déja parti pour l'Europe, ſans avoir rien entrepris contre l'Ile de Jonſalam, quand M. du Queſne arriva à Pondichery avec ſon Eſcadre, le 12 Août de cette année. On y apprit en détail les véritables circonſtances de la révolution de Siam, dont on n'avoit encore que des idées confuſes & peu juſtes. Entr'autres, on ſut que les Chrétiens y étoient toujours perſécutés, particulierement les Miſſionnaires, qui ſe voyoient expoſés chaque jour aux plus cruels tourmens.

Ce qu'on apprend touchant la perſécution de Siam. » Les ſeuls Jé- » ſuites, dit l'Auteur, ont été épargnés ; & leur fine politique a ſi bien » réuſſi, que loin d'avoir été vexés en aucune façon, on leur a donné de » l'argent pour s'en aller. On dit ici, aſſez plaiſamment ſur cette différence » de traitement, que le nouveau Roi de Siam ſe connoit bien peu en gens, » s'il prétend congédier les Miſſionnaires par les tourmens, & les Jéſuites » par de l'argent ; que c'eſt plutôt les vouloir attirer, puiſque chacun trou- » vera ce qu'il cherche. Quoiqu'il en ſoit, le Révérend Pere *Tachard* ne » veut point demander à *Pitrachas* la confirmation du caractere d'Ambaſſa- » deur, dont le feu Roi l'avoit revêtu ; & ſon Voyage de Siam eſt fait, & » ſa Légation imparfaite, ſi les choſes ne changent de face ».

Départ de l'Eſcadre pour les Côtes de Siam. L'opinion commune étoit toujours que l'Eſcadre, qui étoit partie pour Bengale ne devoit pas moins ſe rendre à Mergui. » Tout le monde, ajoute » l'Auteur, le ſouhaite, tant pour vanger les François, que pour rétablir leur

(1) Sous le titre de *Journal d'un Voyage fait aux Indes Orientales*, &c. ſans nom d'Auteur, en 3 Volumes, à *Rouen* chez *Machuel*, 1721.

» honneur, & pour piller les Pagodes des Siamois, en remettant leurs Idoles
» dans leur état naturel. On a prétendu en France que ces Idoles sont d'or. C'est
» une pure illusion, & une flatteuse menterie. Elles en sont simplement in-
» crustées, ou couvertes d'une épaisseur inégale, dont la plus forte n'ex-
» cede pas celle de nos plus minces monnoies. C'est toujours beaucoup.
» Nous jetterons les Idoles au Diable; &, à bons coups de hache, nous
» leur ôterons leur habit. Leurs Talapoins, ou Prêtres, gens lâches & effé-
» minés, ne sont pas pour nous résister; & tous les Siamois en général ne
» sont que de viles canailles, sans courage. Je connois déja plus de trente
» François sur le *Gaillard*, qui tous, aussi bien que moi, voudroient être
» à en besogne ».

De Challes 1690.

Cependant ils se trompoient tous. L'Escadre prit effectivement cette route; mais c'étoit pour remettre les Mandarins chez eux avec honneur, & non pour faire aucun tort aux Siamois. On fut néanmoins obligé de les laisser à *Balassor*; & l'Auteur, qui cherche toujours à égayer son récit, ajoute, à l'occasion des revers que l'Escadre eût à essuyer dans le Golfe de Bengale;

Les Ambassadeurs de Siam sont laissés à Balassor.

» Ces Idoles de Mergui sont bien difficiles à deshabiller! Elles garderont
» surement leur sur-tout. Il semble que le Démon les protege, & qu'il ne
» veut pas qu'elles tombent entre nos mains ».

1691.

De retour à Pondichery, après avoir croisé pendant quelque-tems sur les Côtes de Bengale, l'Auteur y eût avec M. *Martin*, une conférence, dans laquelle ce Général lui parlant entr'autres de la persécution de Siam, s'exprima en ces termes; » S'il est vrai, dit-il, que les Jésuites n'eurent aucune
» part aux tourmens des autres Chrétiens, & que personne ne se ressentit
» des riches présens que l'Usurpateur leur fit à tous en général, & à chacun
» d'eux en particulier, il n'est pas moins vrai, que ni les Officiers, ni les
» Soldats François, qui se trouverent réduits à la derniere extrêmité, ne tire-
» rent de ces Peres aucun secours, quoiqu'ils fussent dans un besoin des plus
» pressans, étant presque tous morts, faute d'assistance que ces Peres étoient
» en état & à portée de leur donner. Il est encore vrai que tous leurs Chré-
» tiens, sans en excepter un seul, ont abandonné la Religion, dès que la
» persécution a commencé. Preuve du peu d'instructions que ces P. P. leur
» avoient donné. Qu'il en citent un seul qui y ait resisté? Qu'ils me prouvent
» ce dont tous les François qui ont été à Siam conviennent; je conviendrai à
» mon tour, que tous les Officiers, M. Des Farges, ses Enfans & les autres,
» qui leur ont soutenu le contraire en ma présence & à ma table, sont des
» Imposteurs, & que j'en suis un moi-même d'ajouter foi à des témoigna-
» ges unanimes, qui ont confondu leur orgueil & leur hardiesse, sans les
» faire rougir; quoiqu'on les traitât d'Imposteurs & de Visionnaires. Tous
» les François, qui sont repassés en France sur l'*Oriflamme*, m'ont assuré ce
» que je viens de dire; & qu'il n'y a eu que les Siamois, instruits par les
» Missionnaires, qui aient conservé en secret le Christianisme, sans avoir
» aucun commerce avec les Idoles ».

Retour à Pondichery.

Conférence de l'Auteur avec M. Martin au sujet des Jésuites.

» Ce que les Jésuites entendent le mieux, c'est, à mon sens, la Science
» du monde, & celle du Commerce, qu'ils connoissent parfaitement l'une
» & l'autre. Ils ont, pour ainsi dire, passé cette Science dans l'alembic; ils
» en ont tiré la quintessence, & ils savent la mettre à profit. En voici la

Ces Peres entendent bien la Science du monde & celle du Commerce.

DE CHALLES. 1691.

» preuve. Ils ont gardé fort long-tems, en France, les Mandarins qui sont » revenus par votre Escadre. Ne pouvant les remettre à Siam, il me sem- » ble qu'ils devoient les ramener ici. Je leur aurois fait bon accueil, jusqu'à » ce que j'eusse trouvé quelque Vaisseau Portugais pour les reconduire chez » eux. Je m'en serois fait des amis, & peut-être aurois-je lié avec eux quel- » que intelligence, pour rétablir nos affaires à Siam. Les Jésuites, loin de » me seconder, sont les premiers qui traverse mes droites intentions. » Mais ils ont laissé ces Mandarins à Balassor, dans l'espérance qu'ils leur » rendroient service, à eux Jésuites en particulier, lorsqu'ils seront arrivés » à Siam. Comme je sais leur politique, sur le bout du doigt, pour l'avoir » attentivement étudiée, voici ce qu'ils vont faire.

Preuve de leur politique, par rapport aux Siamois.

» Ils ont intérêt de ménager les Hollandois & les Anglois, parce qu'ils » passent le plus souvent sur leurs Vaisseaux, dont ils se servent aussi pour » envoyer leurs marchandises d'Asie en Europe. Ainsi ils n'ont garde de se » brouiller avec eux : au contraire, ils leur font la cour, & leur rendent » service en toutes occasions, particulierement lorsqu'il leur en doit reve- » nir quelque avantage. Le passage de ces Mandarins leur en offre une trop » favorable pour la manquer. Ils les ont confiés aux Hollandois à Balassor ; » & sans parler des efforts que votre Escadre a faits pour gagner Mergui, » afin de les remettre chez eux avec honneur, ils leur auront dit, qu'ils ne » devoient point s'attendre à retourner à Siam, par les Vaisseaux François ; » ils auront ajouté, que les Hollandois les rendroient plus promptement & » plus surement chez eux. Les Hollandois s'en chargeront avec plaisir, & » les reconduiront en triomphe. Les autres diront que la peur des Hollan- » dois aura fait fuir les Navires de France. Sur ce pié, les Mandarins croi- » ront avoir l'obligation aux Hollandois de leur retour dans leur Patrie, & » aux Jésuites celles de les avoir si bien conseillés. Les uns & les autres par- » tageront leur vive reconnoissance ; & les discours uniformes des Manda- » rins & de leurs Conducteurs, acheveront de perdre la réputation des Fran- » çois, à laquelle l'abandonnement de Madame Constance, & de son Fils, » la reddition infâme & lâche de Bancok, la sortie forcée de Mergui & » du Royaume, après la mort tragique du Roi de Siam, & celle de M. » Constance, qu'il n'a tenu qu'aux François de sauver (2), ont déja donné » une cruelle atteinte.

» Les Missionnaires, le Pere Tachard & les autres Jésuites restent ici : » qu'y vont-ils faire ? Je ne sais certainement point le dessein, ni des uns » ni des autres. Ils observent entr'eux une civilité & une paix apparente, » qui les feroient prendre pour les meilleurs Amis du monde, si on ne les con- » noissoit pas. Quoiqu'il en soit, ils restent à Pondichery : peut-être y vont-

(2) Un Homme tel que M. Martin ne dit pas les choses à la legere : cependant à la simple lecture des Relations précédentes, il est assez difficile de comprendre comment les François auroient pu sauver M. Constance. Mais le Chevalier de Forbin, connoissant, dit-il, le peu de valeur des Siamois, étoit persuadé, qu'à la place de M. Des Farges, s'il se fut rendu à Louvo avec cinquante Hommes de sa Garnison, il n'auroit eu qu'à se montrer pour dissiper toute cette Populace, qui lui auroit abandonné son Chef, sans oser entreprendre la moindre chose. Quoiqu'il en soit, est-il plus aisé de concevoir comment une poignée de Macassars a pu tenir ce brave Chevalier si long-tems en haleine !

DE CHALLES. 1691.

» ils rêverent aux moyens de se faire mutuellement de la peine en Europe, où » je voudrois de bien bon cœur, qu'ils restassent tous (3) ».

Mort de M. Des Farges.

Mais revenons aux François de Siam, dont l'Auteur ignoroit le sort fatal, lorsqu'il parti de Pondichery pour retourner en Europe. Son arrivé à la *Martinique* lui fournit l'occasion de s'en instruire. M. Des Farges, dit-il, est » mort en deça du Cap de Bonne-Espérance; & il y avoit environ deux » mois, qu'il avoit fait sa fausse avec ses piés, lorsque le Navire l'*Oriflame*, » arriva à la Martinique. Il s'étoit embarqué sur ce Vaisseau en sortant de » Bancok, Forteresse Françoise, qu'il auroit pû & dû défendre contre tou- » tes les forces de Pitrachas. Ses deux Fils, aussi braves que le Pere l'étoit » peu, l'accompagnoient. Il n'avoit pas oublié quatre Jésuites, ni les Ri- » chesses immenses que M. Constance lui avoit confiées (4); Richesses, » qu'eux & lui vouloient partager par moitié; Richesses, unique cause de la » perte de Siam, de la mort du Roi, de celle de M. Constance, & de quan- » tité d'autres; Richesses, cause que la Princesse de Siam a été abandonnée, » quoique Fille unique, & Héritiere du Royaume, qu'elle destinoit, avec » sa main, au jeune Marquis Des Farges; Richesses, cause de la ruine » de la Femme & du Fils unique de M. Constance, rendus à Pitra- » chas, avec la plus indigne lâcheté qui se soit jamais faite; uniquement

(3) On renvoie le Lecteur au Journal même de l'Auteur, *Tome III, pag. 92 & suiv.* pour y apprendre divers autres détails extrêmement importans, mais qui ne seroient pas de saison ici, où il ne s'agit que de la destruction de la Mission de Siam, à laquelle tout le monde sait que les Jésuites n'ont pas peu contribué. Le Pere *Thomas*, Supérieur des Missionnaires Capucins, le dit en propres termes, dans sa *Lettre Apologétique* &c. Il ajoûte, à l'occasion du P. Tachard, qu'ayant voulu solliciter Louis XIV d'envoyer, encore une fois, des Vaisseaux pour rétablir, par la force, cette Mission perdue, S. M., qui le reçut fort mal, jugeant que ses propositions n'étoient gueres convenables, dit à ce Pere: *il y a long tems que vous voyagez, vous avez beaucoup travaillé; vous feriez bien de vous reposer.* Le Roi fit dire à ses Supérieurs de l'éloigner; & en effet, le bruit a toujours couru, qu'il étoit comme exilé à Pondichery, au grand regret des Capucins, qu'il n'a jamais pu laisser en repos. La Cour y mit pourtant ordre dans la suite.

(4) Ce fait demandant des preuves pour être cru, nous avons réservé jusqu'ici, un article fort curieux, qui peut lui donner du moins quelque vraisemblance. Le Chevalier de Forbin se trouvant en 1695, à *Cephalonie*, où M. Constance étoit né, eut la curiosité de s'informer de ses Parens. » J'avois oublié » depuis long-tems, dit-il, tout ce qu'il » m'avoit fait souffrir à Siam, & ses mal- » heurs lui avoient tellement rendu ma pre- » miere amitié, qu'après sa mort, dont je » fus véritablement touché, je ne souhaitai » rien tant que de faire plaisir à sa Famille. » On me dit qu'il lui restoit un Frere au Vil- » lage de *la Custode*. (*Voyez ci-dessus*, p. 125, » & T. IX, p. 137.) Je fus le chercher aussi-tôt; » & après lui avoir fait civilité, je lui appris » qu'il y avoit, à Paris, des sommes très- » considérables, que M. Constance y avoit » envoyées par le Pere Tachard, au retour » de son premier Voyage. J'étois très-bien » informé de cet article, dont M. Constan- » ce lui-même m'avoit fait confidence. » Preuve de ce que j'ai dit ailleurs, que ce » Ministre, dans l'établissement qu'il fit des » François à Bancok, n'avoit eu d'autre » vûe, que de s'assurer de la protection de » la France, où il comptoit même de se re- » tirer, si la situation de ses affaires venoit » à changer. Son Frere, persuadé par ce » que je lui avois dit, se détermina à passer » en France, dans mon Bord, où je lui fis » toutes les amitiés imaginables. Il retira, » à Paris, de très-grosses sommes d'argent; » mais, comme s'il eût été arrêté que je » ne recevrois jamais que des ingratitudes » de la part de cette Famille, il partit pour » retourner dans son Pays sans seulement » me remercier, & même sans me venir » voir ». *Mémoires du Compte de Forbin*, Tome I. pag. 354.

De Challes. 1691.

» parce que si la Mere, ou le Fils, fussent passés en France, il autoit fallu » que les Vautours, qui partageoient la proie, l'eussent laissée échapper de » leurs serres; enfin, pour comble de malheurs, Richesses, cause de la » persécution que les Chrétiens y ont soufferte, & y souffrent encore. Les » propres Enfans de M. Des Farges ne s'en sont point cachés ici; & voici » ce que j'ai appris de certain sur leur sujet.

Deuil des Fils pour leur Pere.

» Si-tôt qu'ils furent arrivés dans cette Ile, leur premier soin fut d'y faire » des connoissances. Rien ne leur étoit plus aisé; tous deux bien faits d'es- » prit & de corps, tous deux à la fleur de leur âge, & tous deux jettant » l'or à pleines mains, trouverent ce qu'ils cherchoient. Ce ne fut, pen- » dant deux mois de séjour, qu'une suite perpétuelle de festins, de bals » & d'autres plaisirs. Je connois quatre Demoiselles, dont la moins belle » & la plus vieille a fait payer ses faveurs jusqu'à quatre ou cinq cens pisto- » les aux discrets & généreux Marquis & Chevalier Des Farges. Une entre » les autres, que je nommerai *Fanchon*, a vendu les siennes mille pistoles » au Chevalier, outre pour plus de quatre cens pistoles en divers présens » qu'il lui a faits. On tient pour constant ici, qu'ils ont dépensé au-delà de » cinquante mille écus chacun, à leurs seuls divertissemens; & quand M. » l'Intendant, en présence de M. *Clé*, l'un des Capitaines de la Colonie, » leur dit à table, qu'ils avoient mauvaise grace de tant donner à leurs plai- » sirs, si-tôt après la mort de leur Pere; les deux Freres, comme de con- » cert, lui répondirent unanimement, qu'ils ne pouvoient trop se réjouir » de la mort d'un homme, qui avoit ôté la Couronne de Siam à l'Aîné, & » le Généralat au Cadet (5), & que toute la bonté du Roi n'auroit pas » sauvé de la corde, en France, si ses lâchetés, y avoient été connues. C'est » M. Clé lui-même qui m'a raconté ce trait, comme témoin oculaire, *de* » *visu & auditu*. M. *Joubert*, Général des vivres au Fort *St. Pierre*, me l'a » certifié; & Fanchon m'a aussi assuré que le Chevalier le lui avoit répété » plusieurs fois. Bel Epitaphe, fait par des Enfans à la louange de leur » Pere!

Leur derniere catastrophe.

» Pour finir leur catastrophe, ils se rembarquerent vers la fin du mois » de Mars dernier, dans le dessein de retourner en France, L'*Oriflame*, » en sortant des Iles, fut attaqué par un Navire Anglois. M. de l'Estrille, ni » MM. Des Farges n'étoient pas gens à se rendre, ou à céder. Les Vais- » seaux s'aborderent; & tous deux coulerent à fond. C'est ce qu'on a appris » par des *Caraïbes*, qui ont vû le combat, de l'Ile de *Ste. Alucie*. Quoi- » qu'il en soit on n'a point entendu parler d'eux depuis; & je désespere » qu'on ait en France des nouvelles de Siam par ce Vaisseau, avec lequel » sont péris les Jésuites, leurs Richesses; & leurs Ecrits. *Malè parta, malè* » *dilabuntur*.

Prise de deux Vaisseaux François au Cap.

C'est apparemment par les deux Vaisseaux pris au Cap de Bonne-Espérance, que la Relation de M. Des Farges fut apporté en Hollande (6). Ces

(5) C'est sans doute une pure gasconnade de ces jeunes évaporés.

(6) Du moins quand elle parut en Hollande, on n'en avoit encore vû aucune de la part des François. L'Editeur n'explique pas comment ce Manuscrit lui étoit tombé entre les mains; mais il s'assure, dit-il, que les Lecteurs judicieux n'auront pas de peine à reconnoître les traits originaux qui sont marqués dans tout l'Ouvrage.

Vaiſſeaux ſe nommoient la *Maligne* & le *Coche*. M. d'*Armagnan*, qui commandoit le dernier, avoit pour ſon malheur, ſur ſon bord quatre Jéſuites Mathématiciens, à qui il prit envie de faire des obſervations au Cap de Bonne-Eſpérance. Le Capitaine, dans l'incertitude ſi l'on étoit en paix ou en guerre avec les Hollandois, vouloit continuer ſa route : cependant il eut la foibleſſe de ſe rendre aux inſtances & aux menaces de ces Peres. Lorſqu'il ſe vit pris, il courut à la Sainte-Barbe, le piſtolet à la main ; réſolu de mettre le feu aux poudres. Un Canonier, qui s'en apperçut, lui donna par derriere un coup de pertuiſanne, qui lui perça le cœur. Le piſtolet fut lâché ; mais le feu ne prit pas ; & les Hollandois entrant au coup, s'emparerent du Vaiſſeau, dont la charge étoit eſtimée de deux ou trois millions. Tout ce que les Officiers purent faire, fut de demander qu'on leur remît le miſérable qui avoit ſi lâchement tué ſon Capitaine. Les Hollandois le leur délivrerent ſans difficulté ; & il fut pendu. Ces Officiers furent fort honnêtement traités ; mais les Jéſuites encore mieux. Le Gouverneur du Cap reconnut, à leur égard, l'obligation qu'on leur avoit de deux priſes ſi riches. De Challes tenoit ces particularités de l'Armurier de ſon Vaiſſeau, qui avoit été ſur le *Coche*, où le brave d'Armagnan perdit ſi indignement une vie qu'il alloit ſacrifier à la gloire.

De Challes. 1691.

Royaumes de Laos et de Camboya.

Pour la Page 316.

Ces deux Royaumes, dont les Etats de Siam ſont bornés au Septentrion & à l'Orient, ſe trouvent ſitués ſur une même Riviere, qui ſortant des montagnes du Pegu ; traverſe une étendue de Pays d'environ trois cens lieues, & vient ſe jetter, par deux embouchures, dont la Mer, à l'Eſt du Golfe de Siam. Cette Riviere porte le nom de *Menon*, ou plutôt *Mecon*. On l'appelle auſſi quelquefois ſimplement la Riviere de *Laos* ou de *Camboya*.

Le Fleuve Mecon arroſe ces deux Etats.

On doit le peu de connoiſſances, qu'on a de l'intérieur de ces Contrées, à des Hollandois qui remonterent le Mecon, en 1641, depuis Camboya juſqu'à *Winkjan*, Capitale du Pays de Laos, où le Roi fait ſa réſidence (1). C'étoit une Ambaſſade que le Gouverneur de Batavia envoyoit à ce Prince, avec des Lettres & des préſens. Les Hollandois, qui s'étoient embarqués à Camboya dans de petites Pirogues, mirent onze ſemaines à faire le voyage. Dans quelques endroits ils trouverent la Riviere fort larges, dans d'autres fort étroite & remplies de roches. Souvent même, pour éviter des cataractes affreuſes, qui s'oppoſoient à leur paſſage, ils étoient obligés de décharger leurs effets, & de les porter un bout du chemin ſur leurs épaules.

Ambaſſade Hollandoiſe au Roi de Laos.

Winkjan Capitale.

Difficultés de cette route.

Le rivage leur offroit, par intervalles ; des Bourgs & des Villages aſſez bien bâtis, à la facon du Pays. Les lieux les plus remarquables ſont, *Loim*, *Gokelok*, *Looim*, *Simpou*, *Sombok*, *Sombabour*, *Baatſiong*, petite Ville à

Lieux remarquables qu'on y trouve.

(1) Cette Ville eſt marquée à deux cens cinquante milles en remontant la Riviere. D'autres nomment la Capitale *Langione*, ou *Lantchang*.

ROYAUMES DE LAOS ET DE CAMBOYA.

vingt-deux journées au dessus de Camboya, autrefois la résidence de ses Rois ; *Namnoy*, où l'on trouve beaucoup d'or, à quelques journées des frontieres de Laos; *Baſſak*, *Ocmum*, *Naewein*, *Samfana*, *Beenmouk*, *Saymoun*, *Tapanom*, & *Lochan*, petite Ville de la dépendance du Roi de Camboya, qui y tient un Viceroi; *Huyſoun*, Bourg renommé pour la beauté & la quantité de ſes étoffes de ſoie ; *Meunhok*, Ville d'un aſſez grand commerce, où les Laos apportent toutes leurs marchandiſes, & pluſieurs autres endroits moins conſidérables. On rencontre auſſi de fort hautes montagnes, & quelques Iles formées par la Riviere (2).

Cérémonial de la réception de l'Ambaſſadeur.

L'Ambaſſadeur, nommé Gerard *Van Wuſthof*, étant arrivé dans les environs de la Capitale, quelques Officiers vinrent lui demander communication particuliere de ſes Lettres, avant qu'il lui fut permis de les remettre. Ces Lettres ayant été examinées & trouvées en bonne forme, trois grandes Pirogues, montées chacune de quarante Rameurs, furent envoyées pour prendre l'Ambaſſadeur & ſa ſuite. On mit les Lettres dans la principale, ſur un vaſe d'or, poſé ſous un dais magnifique. Les Hollandois ſe placerent derriere. Un *Tevinia*; ou Viceroi particulier, étoit chargé de les conduire au logement que le Roi leur avoit fait préparer. Ils y furent complimentés par un autre Tevinia, au nom de ce Prince, qui leur fit offrir des rafraîchiſſemens & quelques préſens. On ne tarda pas de fixer le jour de l'Audience, à laquelle l'Ambaſſadeur fut introduit avec beaucoup de pompe. Un Eléphant portoit la Lettre du Gouverneur Général, ſur un *Doulang* ou baſſin d'or. Cinq autres Eléphans étoient pour l'Ambaſſadeur & pour ſes gens. On paſſa devant le Palais du Roi, au milieu d'une double haie de Soldats, au nombre d'environ cinquante mille (3), & l'on arriva enfin auprès d'une des portes de la Ville, dont les murailles étoient de pierre rouge, aſſez hautes, & environnées d'un large foſſé ſans eau, mais tout rempli de broſſailles. Après avoir marché encore un quart de lieue, les Hollandois deſcendirent de leurs Eléphans, & entrerent dans les tentes qu'on leur avoit fait dreſſer, en attendant les ordres du Roi. La plaine étoit remplie de Commandans & de Soldats, qui montoient des Eléphans ou des Chevaux, & qui campoient auſſi tous ſous la toile.

Apparition du Roi, & ſon cortege.

Au bout d'une heure, le Roi parut ſur un Eléphant, ſortant de la Ville, avec une garde de trois cens Soldats, les uns armés de mouſquets, & les autres de picques. Après eux venoit un train de Pluſieurs Eléphans, tous montés par des Officiers armés, & ſuivis d'une Troupe de Joueurs d'inſtrumens & de quelques centaines de Soldats. Le Roi, que les Hollandois ſaluerent en paſſant devant leurs tentes, ne leur parut âgé que de vingt-deux à vingt-trois ans. Peu de tems après, ſes Femmes défilerent auſſi ſur ſeize Eléphans. Dès que les deux corteges furent hors de la vue du Camp chacun rentra dans ſa tente, où le Roi fit porter à diner aux Hollandois.

Audience des Hollandois.

A quatre heures après midi, l'Ambaſſadeur fut invité à l'Audience & conduit à travers une grande place, dans un eſpace quarré, environnée de murailles avec quantité d'embraſures. Au milieu ſe voyoit une grande Pyramide,

(2) On les nomme les Iles de *Saxenham*.

(3) C'eſt apparemment une faute dans l'Original, pour *cinq mille*.

dont

dont le haut étoit couvert de lames d'or, du poids d'environ mille livres. Ce Monument étoit regardé comme une Divinité, & tous les Laos venoient lui rendre leurs adorations. Les préſens des Hollandois furent apportés, & poſés à l'air, à quatorze ou quinze pas du Prince. On conduiſit enſuite l'Ambaſſadeur dans un grand Temple, où le Roi ſe trouvoit avec tous ſes Grands. C'eſt-là qu'il lui fit la réverence ordinaire, tenant un cierge de chaque main, & frappant trois fois la terre, de ſon front. Après les complimens uſités en pareille occaſion, le Roi lui fit préſent d'un baſſin d'or & de quelques habits. Ceux de ſa ſuite ne furent pas oubliés. On leur donna auſſi le divertiſſement d'un combat ſimulé, & d'une eſpece de Bal, qui fut terminé par un très beau feu d'artifice. Ils paſſerent cette nuit-là hors de la Ville, de même que le Roi, ce qui étoit ſans exemple; & le matin on les ramena dans leur logement, avec quatre Eléphans. Depuis ce jour l'Ambaſſadeur fut encore traité pluſieurs fois à la Cour, & on s'efforça de lui procurer tous les amuſemens imaginables. Après s'être arrêté ici pendant deux mois, il en partit, fort ſatisfait du ſuccès de ſon Ambaſſade, pour retourner à Cambodia, où il n'arriva qu'au bout de quinze ſemaines.

Situation du Pays des Laos, à l'égard de ſes Voiſins.

Le Pays de Laos eſt ſitué au centre de ſept Royaumes, qui ſont la Chine, le Tonquin, Quinam, Pegu, Siam, Chiampa & Camboya. Sa plus grande étendue ſe prend entre la Chine & le Pegu. Le Roi de Laos vivoit en mauvaiſe intelligence avec la plûpart de ſes Voiſins. Il avoit refuſé de recevoir les Lettres du Roi de Tonquin, & celui de Camboya lui avoit renvoyé les ſiennes. Les Peguans lui faiſoient une guerre continuelle; mais le commerce étoit aſſez bien établi entre ſes Etats, & ceux de Siam & de la Chine, quoique la communication n'y fût pas fort favorable, à cauſe des montagnes qui ſont entre deux, & qu'on ne paſſe pas ſans danger des bêtes féroces. Ces voyages ſont d'ailleurs de fort long cours. Les Siamois mettent ſouvent quatre ou cinq mois pour venir, & trois pour s'en retourner chez eux. Ils ont de petites charettes attelées de Bufles, dont ils ſe ſervent pour amener leurs marchandiſes, qui conſiſtent la plûpart en toutes ſortes d'étoffes rayées, qu'ils échangent contre de l'or. On voit quelquefois arriver juſqu'à cent de ces charettes enſemble, comme une eſpece de Caravane. Les Chinois viennent tous les deux ans une fois à *Meunſwa*, lieu renommé ſur les frontieres du Pegu, où ils deſcendent la Riviere dans des Pirogues, & y apportent auſſi de belles étoffes de ſoie.

Son Commerce.

Ses productions

Ce Royaume produit une grande quantité de Benjoin, dont l'eſpece eſt plus parfaite qu'en tout autre endroit de l'Orient. On y trouve beaucoup d'or, de muſc, de la gomme-lacque, des cornes de Rhinoceros, des dents d'Eléphans, des peaux de Cerfs & d'autres Animaux, & de la ſoie. Les marchandiſes, qui ſe débitent le mieux dans le Pays, ſont toutes ſortes d'étoffes rayées & de ſoie, le corail de la Chine, le fer, & principalement le ſel qui ſe paie au poids de l'or. Les vivres ſont ici en abondance & à vil prix.

Revenu du Roi.

Les revenus du Roi conſiſtent, pour la plus grande partie, en or, en gomme-lacque, en benjoin, en dents d'Eléphans &c. Cent Familles ſont taxées à lui fournir entr'elles un quart de livre d'or par année; ce qui, vû la multitude des Habitans, ne laiſſe pas de former un objet très-conſidé-

rable. Mais l'entretien des Pagodes en eſt un autre, qui l'abſorbe preſqu'entierement.

Gouvernement du pays.

Le Roi eſt indépendant, & n'a d'autres loix que ſa volonté, qui eſt paiſiblement ſuivie par ſes Sujets. Il n'y a que trois Charges ou Dignités principales dans le Royaume, dont le Gouvernement eſt réparti entre ceux qui en ſont revêtus, ſous le titre de *Tevinia.* Celle de Viceroi général eſt la premiere. A la mort du Roi, il diſpoſe de tout comme Souverain, juſqu'à ce que ſon Succeſſeur ait été reconnu; & s'il ne ſe trouve point d'héritiers légitimes, il eſt le premier qui peut aſpirer à la Couronne, parce que la coutume des Laos n'accorde aucun droit aux Enfans des Concubines. Cet Officier étoit Gouverneur de Winkjan & de la Province qui produit le benjoin. Le ſecond avoit le Gouvernement de la Province de Namnoy, que ſes mines d'or rendent la plus riche du Royaume. Son pouvoir égaloit preſque celui du premier, mais l'autorité du troiſieme étoit plus bornée. Ces trois Vicerois gouvernoient le Pays avec beaucoup d'ordre & de ſageſſe. Ils ſe contentoient de faire au Roi, tous les deux ou trois mois, un rapport général de ce qui s'étoit paſſé dans leur Département. Le Pere *Marini*, qui diviſe le Royaume de Laos en ſept Provinces, leur donne autant de Vicerois particuliers qui ont, dit-il, un pouvoir égal, chacun dans le Gouvernement qu'on lui confie. Ces Provinces ont leur Milice particuliere, qui ſubſiſte des revenus qu'on lui aſſigne en tems de paix comme en tems de guerre (3). Au rapport des Hollandois, le Roi de Laos peut mettre, en cas de beſoin, une Armée de quatre-vingt mille hommes en campagne.

Situation du Royaume de Camboya.

Camboya ou *Camboye*, que quelques-uns nomment auſſi *Cembodia*, *Camboje*, & *Camboge* (4), eſt borné au Nord par le Royaume de Laos; à l'Orient par ceux de la Cochinchine & de Chiampa; au Midi & au Couchant, par la Mer & par les Etats du Roi de Siam. Il forme comme une grande Vallée, entre deux chaînes de Montagnes, qui s'étendent du Nord-Oueſt au Sud Eſt, & qui le ſéparent des Royaumes de Siam & de la Cochinchine.

Ville Capitale, & ſes Edifices.

Eauweck, Capitale de tout le Royaume, dont elle porte auſſi le nom, eſt la ſeule Ville qui mérite quelque attention. Sa ſituation ſur le Fleuve Mecon (5) eſt des plus agréables. On en peut juger par le magnifique Plan que nous en donnons. Le Roi y fait ſa réſidence, dans un Palais fort ſimple, environné d'une paliſſade, en forme de cloiſon, de ſix pieds de haut. Mais il eſt défendu par un grand nombre de Canons de la Chine, & par vingt-quatre pieces d'Artillerie, qui furent ſauvées du naufrage de deux Vaiſſeaux Hollandois ſur les Côtes de ce Royaume. Dans l'enceinte de la Paliſſade, ſont les Ecuries des Eléphans, dont chacun a la ſienne. L'intérieur du Palais, quoique bâti de bois, éclate d'or & d'argent, & tout y eſt d'une propreté charmante. Le ſecond ornement de la Ville eſt un Temple, d'une ſtructure particuliere, & dont on loue extrêmement l'art & la beauté. Il eſt ſoûtenu par des piliers de bois verniſſé en noir, avec des feuillages & des reliefs dorés. Le pavé même en eſt précieux, & on le con-

(3) *La Martiniere*, Relation nouvelle du Royaume de Laos.

(4) Ces différens noms viennent de la difficulté qu'ont les Européens à ajuſter leur ortographe à la prononciation Siamoiſe. Voyez Tom. IX. p. 262.

(5) A ſoixante lieues de ſon embouchure.

Premier Volume des Supplemens N° II°

ſerve par des nattes & des tapis magnifiques. Toutes les Maiſons ſont contigues, & le long du Digue.

ROYAUMES DE LAOS ET DE CAMBOYA.

La Ville eſt habitée, outre les Naturels du Pays, par des Japonois, des Portugais, des Cochinchinois & des Malais, dont les uns y ſont établis, & les autres n'y reſtent que le tems néceſſaire pour faire leur Commerce. Les Hollandois y ont eu un Comptoir en divers tems, mais les trahiſons auxquelles ils ſe ſont vûs expoſés de la part de ces Peuples, le leur ont fait abandonner depuis. D'ailleurs la plûpart des Marchandiſes, qu'on tire de Camboya & de Laos, peuvent ſe trouver dans les Etats voiſins, où ils ont encore des Comptoirs, principalement à Siam, dont le premier de ces Royaumes eſt aujourd'hui tributaire. Le Pays eſt fertile, mais mal peuplé, & rempli d'eaux, de Montagnes & de Forêts. On n'en connoit guetes l'étendue. Ses propriétés ſont à peu-près les mêmes que celles du Royaume de Laos.

Habitans.

Le gouvernement des Places, des Villes & des Bourgs, eſt donné aux principaux Officiers du Royaume, qu'on nomme *Okneas* ou *Okinas*, & qui compoſent en même-tems le Conſeil du Prince. C'eſt devant eux, qu'on plaide les Procès, dont ils font rapport au Roi; & ce qu'il décide eſt exécuté, ſans qu'aucune des Parties oſe s'en plaindre. On reconnoît les Okneas à la boîte d'or pour le Bétel, qu'ils font porter devant eux, ou qu'ils tiennent entre leurs mains. Les autres Perſonnes diſtinguées, ou les Officiers ſubalternes, ne peuvent avoir que des boîtes d'argent. Ceux-ci ſont les *Tonimas* ou *Tonimes*. Ils ſe tiennent derriere les Conſeillers qui ſont aſſis ſur un demi cercle autour du Roi, dans les occaſions de cérémonie. Le principal Okuea fait les propoſitions au Prince; mais il ſe garde bien de lui rien dire qui puiſſe lui déplaire.

Officiers Civils.

Les Prêtres tiennent le premier rang dans l'Etat, & ſont placés devant les Okneas, tout auprès de la perſonne du Roi, avec qui ils s'entretiennent fort familierement. Ils ſe raſent la barbe, la tête & les ſourcils, comme les Talapoins des Siamois. Ces Prêtres ſont auſſi en grand nombre dans les Etats de Camboya & de Laos. Leur pouvoir s'étend juſqu'aux affaires civiles. Ils ont un Chef particulier, qui porte le titre de *Raja Pourſon*, ou de Roi des Prêtres. Ce Chef fait ſa réſidence à Sombapour, ſur les frontieres des deux Royaumes. Il a ſous ſes ordres, un Tevinia & quelques Officiers ſubalternes, avec leſquels il décide de toutes les affaires particulieres de ſon diſtrict. Tous les Bateaux, qui arrivent à Sombrapour, ſont obligés de lui donner une déclaration de leur charge; qu'ils accompagnent toujours de quelques préſens. On voit dans le Pays, principalement chez les Laos, un grand nombre de Pagodes & de Pyramides, les unes bâties de bois, d'autres de pierre; mais toutes bien dorées en dedans; de même que leurs Idoles. Les Laos diſent que leur Dieu eſt plus puiſſant que celui de leurs voiſins. Ils réverent leurs Prêtres comme autant de demi Dieux, & ils fourniſſent abondamment à leur entretien; auſſi ne leur prêche-t'on d'autre devoir, que celui d'adorer ces Idoles, & de leur faire de riches offrandes, pour ſe les rendre plus favorables. Ces Prêtres peuvent avoir chacun une ſeule Femme; ce qui n'eſt pas permis à ceux de Camboya (6).

Prêtres & Religion de ces Peuples.

Le Pere Marini, qu'on a déja cité, parle en ces termes des Talapoins de

Idée qu'en donne un Miſſionnaire.

(6) Voy. des Holl. *ubi ſuprà* & Valentyn. Tom. II. Part. III. pag. 55. & Précédentes.

ROYAUMES DE LAOS ET DE CAMBOYA.

Laos. » On doit les regarder, dit-il, comme le rebut & la lie du Peuple: ils sont » paresseux & ennemis du travail. Leurs Couvens sont autant de Colleges & » d'Assemblées d'Hommes vicieux; que l'orgueil domine & aveugle, dès » qu'ils sont aggregés dans ce corps, qui, selon eux, est le premier de l'Etat. » Rien n'est plus insensé que les têveries dont ils ont imbû le Peuple, & » qu'ils débitent comme des fondemens de sa Religion. C'est un busle, que la » Nature a formé avec tous les défauts imaginables, qui produit une citrouille » remplie d'hommes blancs & noirs. Ce sont quatre Dieux qui ont gouverné » le Monde dix-huit mille ans avant son renouvellement, qui se sont ensuite » retirés dans une colonne fort large & fort spacieuse, élevée vers le Nord, » &c. De telles visions, accompagnées de mœurs corrompues, ne seroient » propres qu'à rendre le Peuple aussi vicieux que ses Prêtres, si la sévérité » des Loix ne mettoit un frein à la licence «.

Royaume de Chiampa.

Au Sud-Est du Royaume de Camboya, on trouve encore celui de *Chiampa*; mais si petit, qu'il n'a pas mérité l'attention particuliere des Voyageurs. Il est borné au Nord par les déserts de la *Cochinchine*, autre Royaume dont on a donné la description dans le neuvieme Tome, avec celles du *Tonquin* & d'*Arrakan*; & les Relations Hollandoises, du huitieme Tome, ont déja fait connoître les Royaumes de *Patane*, de *Pahan*, de *Johor* & de *Malaca* (7) &c., qui forment la Pointe la plus méridionale de la Presqu'Ile au delà du Gange.

SUPPLEMENT AU VOYAGE DE BEAULIEU.

Pour la Page 352.

DESCRIPTION DE L'ILE DE SUMATRA.

LES corrections & augmentations, que nous avons faites à la Carte de Sumatra, nous laissent peu de choses à dire par rapport à la Géographie de cette Ile, dont la Relation précédente donne une idée générale assez exacte & fort distincte. Mais un article particulier, quoique représenté déja par deux différens Voyageurs (1), reparoîtra encore avec de nouvelles graces dans le récit d'un troisieme. C'est la Description de la Ville Capitale du Royaume d'*Achen* (2), par le Pere de *Premare*, en 1699. » Tout ce qu'on y voit, dit le » Missionnaire, est si singulier, que j'ai regretté cent fois de ne savoir pas » dessiner, pour peindre, en quelque façon, ce qu'il ne m'est gueres possi- » ble d'exprimer par des paroles. Qu'on imagine une Forêt de Cocotiers, » de Bambous, d'Ananas, de Bananiers, au milieu de laquelle passe une » assez belle Riviere toute couverte de Batteaux; qu'on mette, dans cette » Forêt, un nombre incroyable de Maisons, bâties de roseaux, & qu'on » les dispose de maniere qu'elles forment tantôt des rues, tantôt des quar-

Description de la Ville d'Achen.

(7) Au Plan, qu'on a déja donné de cette célebre Ville, nous ajoutons ici une nouvelle *Vûe*, qui n'avoit pu être gravée en même tems, mais dont le retardement ne diminuera point la satisfaction des Amateurs de ces sortes de Pieces, qui ont toujours leur prix, quand elles sont bien exécutées.

(1) Beaulieu & de Graaf. Voyez Tome IX, pag. 345.

(2) D'autres écrivent *Achem*, mais mal à propos. *Achen* ou *Achin* approchent le plus de la véritable prononciation de ce nom, qui est *Atsjeh*, suivant Valentyn.

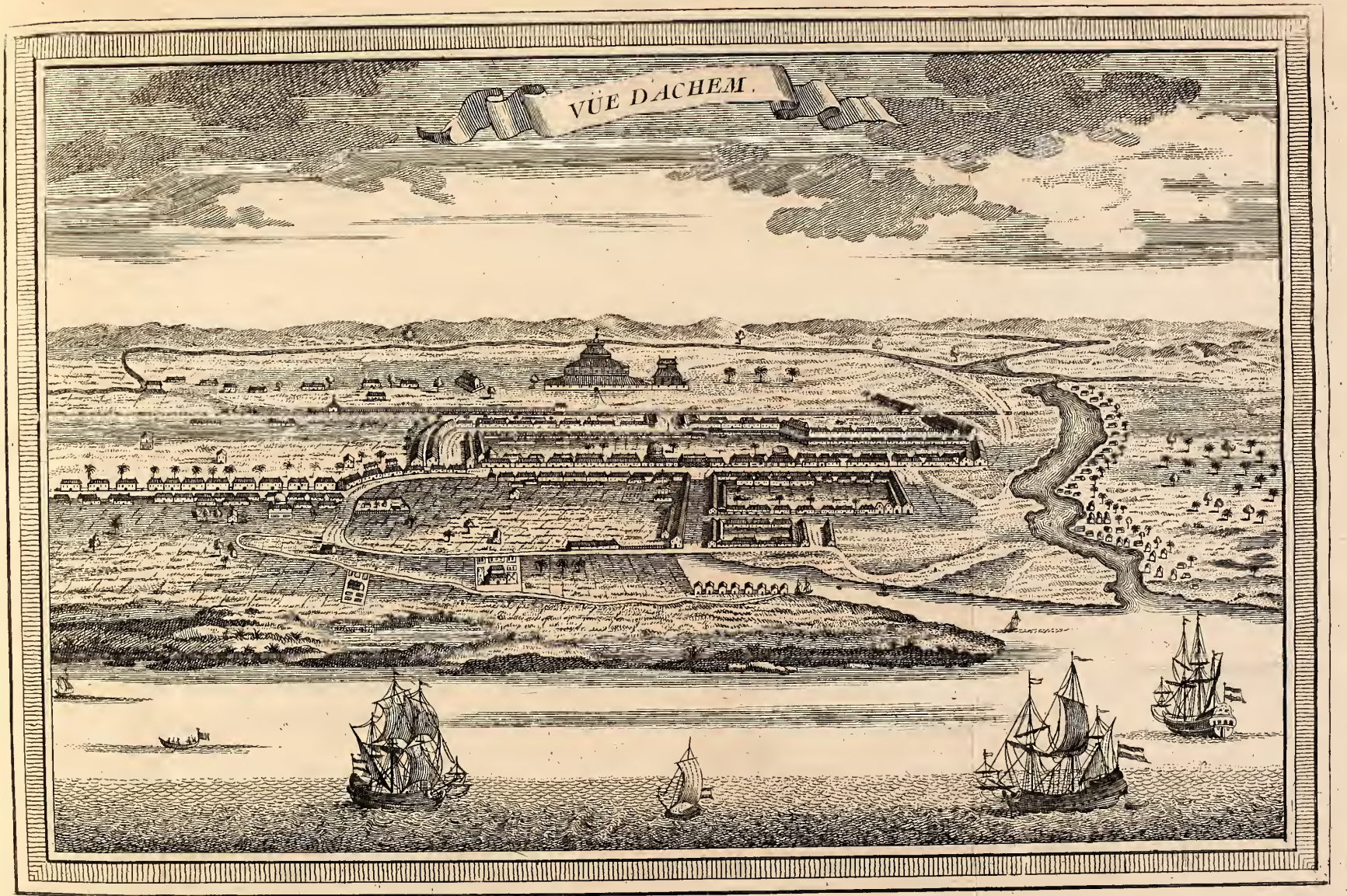

Suppl. au Tome IX. N° 10.

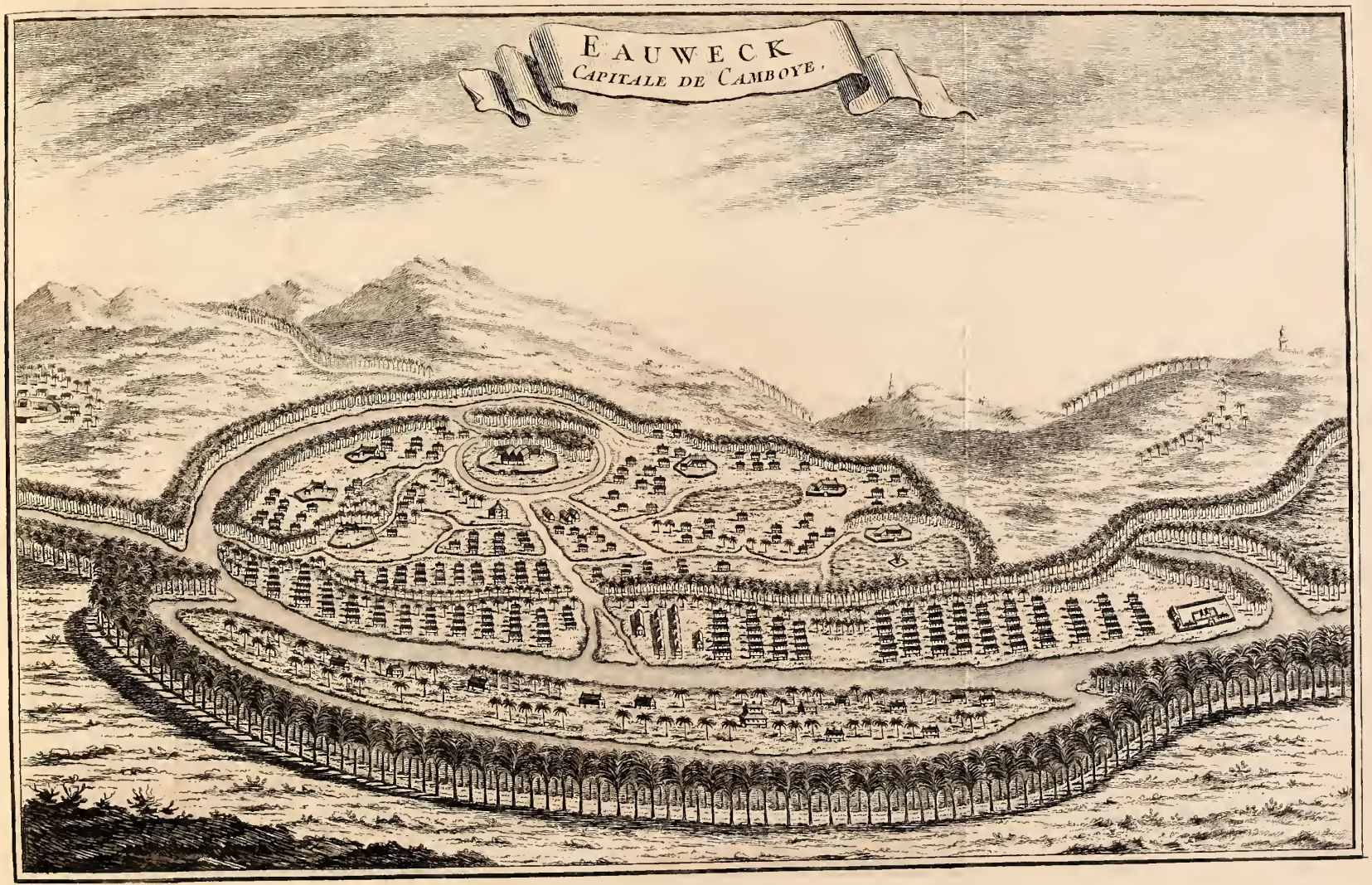

E. Haussard Jeun.

Premier Volum. des Supplémens N.° III.

» tiers ſéparés ; qu'on coupe ces divers quartiers, de prairies & de bois ; qu'on » répande par-tout, dans cette vaſte Forêt, autant d'Habitans qu'on en voit » dans nos Villes les mieux peuplées, & l'on ſe formera une idée aſſez juſte » de cette Ville, ſi l'on peut donner ce nom à un amas confus d'arbres & de » Maiſons, qui ne laiſſe pas de plaire aux Etrangers.

Son Port & ſes dehors.

» La ſituation du Port d'Achen eſt admirable, le mouillage excellent, & » toute la Côte fort ſaine. Le port eſt un grand baſſin, fermé du côté de la » Mer, par deux ou trois Iles, qui forment entr'elles divers Canaux. Quand » on eſt dans la Rade, on ne voit pas la moindre apparence de Ville, parce » que les grands arbres, qui bordent le rivage, en cachent toutes les Mai- » ſons ; mais outre le payſage, qui eſt très-beau, rien ne récrée tant la vue, » que cette infinité de petits Batteaux Pêcheurs, qui ſortent de la Riviere au » point du jour, & qui ne reviennent que le ſoir, au coucher du Soleil. » Pour entrer dans la Riviere, on prend un aſſez grand détour, à cauſe » d'un Banc de ſable qu'elle forme à ſon embouchure. On s'avance enſuite » environ un bon quart de lieue, entre deux petits Bois de Cocotiers & d'au- » tres arbres, qui ne perdent jamais leur verdure. A travers ces arbres, on » commence à découvrir quelque choſe de la Ville. Elle me parut d'abord » comme ces payſages, dans leſquels l'imagination d'un Peintre, ou d'un » Poëte, raſſemble ſous un coup d'œil, les images les plus riantes de la » Campagne. Tout y eſt négligé, tout y eſt naturel, champêtre & même un » peu ſauvage (3) ». On peut s'en tenir, pour ce qui regarde la Ville même, à la Deſcription de De Graaf, que Valentyn paroît avoir ſuivie. Le dernier en donne un Plan, dont nous avons fait uſage. C'eſt de lui auſſi que nous allons encore tirer quelques éclairciſſemens ſur d'autres lieux de l'Ile.

Pedir.

Pedir, qu'on nomme le grenier d'Achen, ne mérite plus le titre de grande Ville, que Beaulieu lui donne. Ce n'eſt qu'un Bourg ouvert de toutes parts ; où, à l'exception du Palais du Roi, de quelques Moſquées, & de quatre ou cinq Maiſons des Grands, on ne voit que de chétives Cabanes de bambous.

Sumorlanga.

Quinze lieues à l'Eſt de Pedir, on trouve *Sumorlanga*, & quelques lieues

Paſſanga.

plus loin, toujours à l'Eſt, ſe préſente *Paſſanga*, dont ce Voyageur ne parle pas, & qui n'offrent plus que de ſimples Villages, compoſés de deux ou trois cens familles.

Pacem.

Paſi, ou *Pacem*, étoit anciennement une Ville fort célebre, ſituée ſur la Pointe orientale de l'Ile. Aujourd'hui ce n'eſt qu'un méchant Bourg ouvert, qui peut contenir quatre ou cinq cens familles.

Delli.

De-là tirant vers la Ligne, on a le Royaume de *Delli*, qui eſt à cinquante lieues

Tanjong Bouro.

au Sud-Eſt d'Achen. Enſuite on paſſe *Tanjong-Bouro*, les terres d'*Aroe* & *Campara*, immédiatement au Nord de la Ligne.

Andragiri.

Au Sud de l'Equateur, ſous le premier degré, on trouve le Royaume d'*Andragiri*, qui eſt ſoumis aux Hollandois. Ils y ont un Comptoir, pour l'or & le poivre qu'on recueille dans cette contrée. Le Bourg d'Andragiri eſt aſſez conſidérable, & fort bien ſitué pour le Commerce, ſur une grande Riviere peu éloignée de la Mer.

Jambi.

Jambi, Capitale d'un autre Royaume de ce nom, eſt une belle Ville, ſituée au bord d'une Riviere navigable, à vingt-cinq milles de la Mer, ſous le ſecond degré de Latitude méridionale. Elle dépend

(3) *Lettres édifiantes*, Recueil I. pag. 66. & *ſuiv.*

DESCRIPTION DE L'ILE DE SUMATRA.

d'un Roi particulier, & il s'y fait auſſi un grand commerce d'or & de poivre. Le Comptoir que les Anglois y avoient, du tems de Beaulieu, fut pillé en 1659, par leurs propres gens. Les Peuples de *Palimban* ſe ſont ſouſtraits à l'obéiſſance des Rois de Bantam, ou plutôt du *Souſouhanan*, Empereur de Java; & ont élu un Roi, qui eſt devenu avec le tems un puiſſant Prince. Les Hollandois brulerent ſa Ville en 1660; mais ils ſe ſont réconciliés depuis. Leur Comptoir eſt vis-à-vis du Palais Royal. On voit encore, à Palimban, pluſieurs autres beaux Edifices. C'eſt un des principaux lieux de Commerce de toute l'Ile. La Riviere qui l'arroſe ſe jette dans la Mer par trois grandes embouchures.

Palimban.

Entre la Pointe orientale & la Pointe occidentale de la partie méridionale de l'Ile, qui borde le Détroit de la Sonde, on rencontre de vaſtes déſerts, dans l'étendue d'environ cinquante milles, où l'on ne trouve que le Village de *Dampin*, & une Ville nommée *Lampon*, fort bien peuplée. Les Habitans parlent une Langue particuliere, & ſont ſoumis au Roi de Bantam, de même que les Peuples du Pays de *Sillebar*, ſur la Côte occidentale de l'Ile. Après Sillebar, en remontant au Nord vers la Ligne, on vient à *Bancoulo*, Bourg qui appartenoit autrefois aux Hollandois, mais où les Anglois ſe ſont établis dans une Loge bien fortifiée. Bancoulo eſt ſitué par les trois degrés & demi de Latitude méridionale. Un degré plus loin, au Nord, ſuit *Indrapoura*, Ville Capitale d'un Empire de ce nom, gouverné par un puiſſant Prince, quoique la plûpart de ſes terres ſoient ſous la protection de la Compagnie Hollandoiſe, qui a ici une Loge, où l'on apporte le poivre des environs. L'air y eſt fort mal-ſain, & les Naturels du Pays ne s'en plaignent pas moins que les Etrangers. Plus avant dans les terres, eſt un autre Empire, connu ſous le nom de *Manincabo*, & dont la domination s'étend, non-ſeulement ſur le haut Pays, mais encore le long de la Côte, où le Chef du Comptoir Hollandois de *Padang* commande en qualité de Sradhouder de l'Empereur, avec l'agrément de la Compagnie. Ce Prince ne deſcend jamais de ſes Montagnes; mais il envoie bien de tems en tems un de ſes Fils, ou quelqu'un de ſes Courtiſans, pour traiter avec les Officiers de la Compagnie Hollandoiſe, qui poſſede elle-même beaucoup de terres en propre dans cette Contrée, depuis *Chinko* ou *Sinkel*, juſqu'à *Sillebar*, qui en ſont les limites au Nord & au Midi. Il ſeroit ennuyant de rapporter, d'après l'Auteur, les ſimples noms d'un grand nombre de lieux qui ne ſe trouvent pas même dans la plûpart des Cartes. On compte, entre ces limites; près de ſoixante Bourgs ou Villages, qui donnent leurs noms à autant de Rivieres ſur leſquelles ils ſont ſitués. Une partie de ces diſtricts livre de l'or, & l'autre du poivre. Du Comptoir de Padang, dont le Chef porte le titre de *Commandeur*, dépendent quelques autres moindres Comptoirs de cette Côte. La plûpart des Peuples qui l'habitent, depuis Sillebar, juſqu'au-delà de la Ligne, ſe ſont mis volontairement ſous la protection de la Compagnie, qui les a reçus à titre d'Alliés.

Dampin. Lampon.

Sillebar. Bancoulo.

Indrapoura.

Manincabo.

Poſſeſſions des Hollandois.

Padang, leur principal Comptoir.

C'eſt principalement dans cette Contrée, qu'on trouve ce ſable d'or; qui diſtingue l'Ile de Sumatra de tous les autres Pays des Indes Orientales. Il y a quantité de Montagnes qui ſont remplies de ce précieux métal, ſur-tout au milieu de l'Ile; mais les Peuples ne ſe donnent pas la peine de chercher

Mines d'or de Sumatra.

les plus riches mines. Ils se contentent de visiter les torrens, après les grosses pluies, & de fouiller dans le gravier & parmi les pierres, où ils rencontrent souvent des pieces, de différentes grandeurs, d'or tout pur, & dont le poids est depuis un quart d'once jusqu'à deux ou trois onces. Ces pieces un peu grosses, sont assez rares; mais cela prouve au moins que les mines d'où elles sortent, doivent être fort abondantes. Le sable d'or, qui est la sorte que les Habitans amassent le plus, se vend ordinairement sur le pié de huit réales le tael, si sa qualité est de six mases. Ils le portent aux Hollandois; qui trouvent plus de profit à l'acheter d'eux, par des échanges, qu'à faire exploiter leurs mines de *Sillida*. On a tenté ce travail à diverses reprises; mais toujours sans beaucoup de succès, & le plus souvent même avec perte.

DESCRIPTION DE L'ILE DE SUMATRA.

Les Hollandois, maîtres en quelque sorte du Commerce du poivre & de l'or de Sumatra, ne le sont pas moins des Puissances de cette île. On a vû qu'ils possedent la plus grande partie de la Côte occidentale. Ce qui en reste par-delà le deuxiéme degré de Lattitude septentrionale, & qui forme les Etats d'Achen, ne mérite aucune attention. Toute la principale force de ce Royaume se borne presque à sa Ville Capitale, qui est bien peu de chose.

Décadence des Achemois

Le Roi, qui regnoit à Achen du tems de Beaulieu, & dont les cruautés inouies doivent avoit excité la curiosité du Lecteur sur le sort d'un monstre si exécrable, ne mourut qu'en 1641, après avoir occupé le Trône pendant trente-cinq ans. De Graaf, qui se trouvoit alors à Achen, raconte que cet événement donna naissance à de très-grands troubles, qui couterent la vie à quantité de monde. Durant les quatre ou cinq premiers jours, toutes les Loges des Etrangers demeurerent fermées. Enfin la Reine, veuve du feu Roi, fut proclamée Régente. On pépara ensuite la pompe funebre, qui se fit avec une magnificence vraiment royale. Outre un grand cortege de Princes, de Seigneurs & de Gentilshommes, il y eut deux cens soixante Eléphans, couverts de soie, de drap d'or & de broderie. Leurs dents étoient aussi surmontées de panoures d'or & d'argent. Ils portoient sur le dos de petites tours quarrées, d'où pendoient quantités d'étendars tissus d'or & d'argent. On y voyoit quelques Rhinoceros & des Chevaux de Perse, dont les harnois étoient aussi d'or & d'argent, avec des housses très-riches. Un grand nombre de Femmes du Roi fermoient la marche. Le corps, qui étoit dans un cercueil de *Sowassa*, métal composé d'or & de cuivre, & couvert de drap d'or, fut inhumé dans le tombeau de la Famille Royale, & pleuré pendant cent jours, par ses Femmes & ses Concubines. Tous les jours on y portoit des rafraîchissemens & du tabac, comme s'il eut vécu; dequoi ces Femmes s'accommodoient avec plaisir, hors des heures destinées à leurs lamentations. Dès que le Roi fut dans le tombeau, on fit une décharge de l'artillerie de la Ville, ce qui fut répété pendant toute la nuit, sous les cris continuels de *Vive la nouvelle Reine* (4).

Mort du Roi, que Beaulieu avoit vû.

Ses Funérailles.

Cette Princesse a gouverné le Royaume avec beaucoup de sagesse & de douceur, plusieurs années de suite. En 1660, elle étoit dans le dessein de se marier à un Hollandois; mais la Compagnie ne voulut point le permettre. Après sa mort, arrivée en 1688, on élut un autre Reine, qui regnoit encore au commencement de ce siele; mais elle n'avoit plus qu'un phan-

Deux Reines d'Achen.

(4) De Graaf, pag. 23.

DESCRIPTION DE L'ISLE DE SUMATRA.

tôme de Royauté. Tout le pouvoir étoit partagé entre douze Orancaies (5).

Remarque sur le récit de Beaulieu.

Beaulieu se trompe quand il dit que l'Ayeul du feu Roi avoit été couronné, contre son gré, par les principaux Orancaies du Royaume. Suivant Valentyn & d'autres, c'étoit un Esclave affranchi, qui, abusant de la faveur du Roi son Maître, s'étoit révolté contre lui, & avoit successivement usurpé les Royaumes de Pedir & d'Achen, après s'être défait de tous les Grands qui pouvoient lui causer quelque ombrage. Vincent *le Blanc* le nomme *Arjüfar*, & *Van Meteren* lui donne un nom Arabe qu'il exprime de cette maniere : *Alcïden Rajetza Lillo Lahe Felalem*. On peut voir, dans d'autres Parties de ce Recueil (6), ce que les Hollandois eurent à souffrir sous le regne tyrannique de cet Usurpateur. Il mourut en 1603. Beaulieu est parfaitement d'accord avec Valentyn dans tout ce qu'il rapporte au sujet de ses trois Successeurs, dont le dernier, & son petit fils, occupoit alors le Trône.

Titre fastueux d'un Roi d'Achen.

Valentyn nous donne son titre, fort différent de celui qui se trouve dans d'autres Livres d'Histoire (7). On ne sera pas fâché de le voir ici, pour prendre une idée de l'ostentation des Princes Orientaux.

» Siri, Sultan, Roi d'Achen, de Delli, de Johor, de Pahang, de Queida, de Peira, de Priaman, de Tikou; de Batros, de Passuravan, de Padang, de Sinkel, de Labo, de Daja, (8), &c. Roi de tout l'Univers, que » Dieu a créé, & dont le corps brille comme le Soleil resplandissant en » plein midi; Roi que Dieu a formé pour être accompli, comme la Lune » au tems de sa plénitude; Roi élu de Dieu, & aussi parfait que l'Etoile du » Nord; Roi des Rois, fils ou petit-fils du fameux *Iskender* le Grand (9); » Roi, devant qui tous les Rois doivent fléchir & se soumettre à ses loix; » Roi, aussi spirituel qu'une boule parfaitement ronde, aussi heureux que la » Mer; l'Esclave de Dieu, qui voit Dieu, & qui, défenseur de sa Justice, » la manifeste à tous les hommes; qui peut couvrir leur opprobre & pardonner tous leurs péchés; Roi béni de Dieu; Roi, qui se tenant debout, offre » à tous ses Esclaves un asyle assuré sous son ombre; Roi dont le conseil » éclairé se communique à tous les Peuples; qui fait beaucoup de bien à ses » Sujets; qui est équitable; qui examine toutes choses avec précision, pour » se conformer à la Justice Divine; Roi le plus utile qui soit sur la Terre, » & de dessous les piés duquel s'exhale une suave odeur, qu'il répand sur » tous les Souverains du monde; Roi à qui le Tout-Puissant a accordé ses » Mines d'or très-pur & très-fin; dont les yeux brillent comme l'Etoile du » matin; possede aussi l'Eléphant aux grosses dents, l'Eléphant rouge, » le noir, le blanc, le coloré, le tacheté, qui ressemble plutôt une femelle » qu'un mâle & l'Eléphant brehaigne; Roi à qui le Tout-Puissant donne » des couvertures pour ses Eléphans, ornées d'or & de pierreries, avec un » grand nombre d'Eléphans de guerre, portant des maisons de fer sur leur

(5) Valentyn, Tome V. page 9 de la Description de Sumatra.

(6) Voyages de *Davis*, Tome I. Voy. de Van Caerden, & Voy. au Royaume d'Achen, Tome IX.

(7) On pourroit conclure, de cette différence, que le titre du Roi d'Achen n'étoit pas toujours le même. Cependant Valentyn produit celui-ci comme le plus en usage.

(8) *Johor* & *Passaruvan* n'ont jamais été du Domaine de ce Prince.

(9) C'est le nom que les Indiens donnent à Alexandre le Grand.

» dos;

» dos ; dont les dents ſont armés de broches & de fourreaux de fer, & » les piés, de ſoulier de cuivre ; Roi à qui Dieu donne encore des Chevaux » pourvus de couvertures d'or, de pierres précieuſes & d'émeraudes, avec » des centaines de Chevaux équippés pour la guerre, & les plus beaux Eta- » lons d'Arabie, de Turquie, de Cati & de Balakki ; Roi, dont la domi- » nation s'étend au Sud & au Nord ; qui comble de ſes faveurs tous ceux » qui le chériſſent, & qui réjouit les affligés ; Roi qui peut faire voir tout » ce que Dieu a créé ; Roi établi de Dieu, pour commander ſur toutes » choſes, & pour étaler, ſur le Trône d'Achen, la magnificence de toutes » ſes œuvres (10) ».

DESCRIPTION DE L'ILE DE SUMATRA.

On a déja remarqué que les Anglois & les Hollandois ſont les ſeuls Européens qui aient des Etabliſſemens dans l'Ile de Sumatra. Ces poſſeſſions ont quelquefois donné lieu à de grands différends entre les deux Nations, principalement dans les années 1686, 1687 & 1688. Le Roi de Bantam, après avoir chaſſé les Anglois de ſa Ville (11), les ayant auſſi obligés de ſe retirer de Sillebar, derniere Place de ſa dépendance ſur la Côte occidentale de Sumatra, ils vinrent s'établir à Bancoulo, où ils ſe ſont maintenus, contre toutes ſortes de droits, dans le territoire des Hollandois, compris entre Sillebar & Barros. Les premiers prétendent, à la vétité, que l'Empéreur de Manincabo leur avoit cédé ce Diſtrict ; mais en ſuppoſant le fait, qu'ils ne prouveront jamais, ce Prince n'avoit aucun droit de diſpoſer du bien d'autrui ; puiſqu'en vertu d'une Convention du 15 Mars 1686, la poſſeſſion de Bancoulo & des Terres de ſon reſſort, venoit d'être confirmée aux Hollandois, avant que les Anglois s'y fuſſent établis ; de ſorte que les plaintes de ceux-ci fondés ſur les hoſtilités exercées depuis par les Hollandois, contre un parti de rebelles, étoient d'autant moins légitimes, que de l'aveu même de leurs Officiers à Bancoulo, ces Inſulaires avoient tiré les premiers ſur les Hollandois, ſans leſquels les Anglois auroient, qui plus eſt, couru également riſque d'être tous maſſacrés. Cela eſt ſi vrai, que leurs Chefs, nommés Samuel *Pats* & John *Bekton*, les remercierent du ſervice qu'ils leur avoient rendu dans cette occaſion ; ce qui n'empêcha pas que la Cour de Londres ne fît porter de vives plaintes contr'eux en Hollande (12),

Différens entre les Anglois & les Hollandois de Sumatra.

Empruntons encore du Miſſionnaire, que nous avons déjà cité à la tête de ce Supplément, un Article qui doit paroître extrêmement intéreſſant pour les Navigateurs.

(10) Valentyn, *ubi ſub.* pag. 7. Il n'eſt pas néceſſaire d'avertir, que c'eſt ici une traduction littérale. On en a ſeulement ſupprimé quelquefois le mot de *Roi*, qui eſt répeté à chaque phraſe.

(11) On ſait que Jacques II, qui ne cherchoit que des prétextes de querelle avec la République, fit préſenter ; à ce ſujet, un Mémoire aux Etats Généraux, pour demander réparation, en termes fort offenſans ; tandis que ſans les Hollandois, tous les Anglois de Bantam euſſent été maſſacrés. L'affaire de Bancoulo étoit à-peu près de même nature.

(12) Valentyn, *ubi ſuprà* pp. 40 & 41.

DESCRIPTION DE L'ILE DE SUMATRA.

Route qu'on doit tenir, pour paſſer les Détroits de Malaca & de Gobernadour.

Difficultés du Détroit de Malaca.

QUAND on a paſſé le Détroit de *Malaca*, on peut ſe vanter d'être hors de la plus difficile, & de la plus pénible Navigation qu'on puiſſe faire. Les Pilotes François ont appris ce chemin à leurs dépens, & ils ont eu tout le loiſir d'en lever des Cartes exactes. Voici la route qu'on doit tenir pour paſſer ſurement ce Détroit & celui de *Gobernadour*.

Regles ſures pour faire cette route.

De la Pointe d'*Achen* il faut ranger la Côte terre à terre, juſqu'au *Cap de Diamans*, dans l'eſpace d'environ quarante-cinq lieues. Toute cette Côte eſt aſſez haute, les rivages ſont bordés de verdure, & le fond eſt bon depuis ſept juſqu'à quatorze & quinze braſſes; on ne doit point s'éloigner de la terre plus de deux lieues. Au Cap de Diamans on fait le Sud-quart-Sud-Eſt, & l'on découvre bientôt l'Ile *Polverere*, qui eſt fort haute, & remplie de bois. Son circuit n'eſt que d'un quart de lieue. Le mouillage y eſt bon; mais l'Ile eſt déſerte. Une ou deux lieues plus loin, on met le Cap à l'Eſt, pour aller reconnoître *Poljara*, autre petite Ile, qu'on trouve à dix-huit lieues de la premiere, avec laquelle elle a beaucoup de reſſemblance. Quand il fait beau tems, la vue porte de l'une à l'autre. Poljara eſt du côté de la Preſqu'Ile de Malaca. Il n'eſt pas néceſſaire d'en approcher plus que de huit ou neuf lieues. Mais il faut ſe mettre entre ces deux Iles, pour gagner le véritable Canal.

Lorſqu'on eſt à cette diſtance de Poljara, on voit d'un côté la Terre de l'Inde, qui eſt baſſe & bordée de bois, & de l'autre on perd de vue les Côtes de Sumatra: qu'on mette le Cap au Sud-Eſt-quart-d'Eſt, prenant un peu du Sud-Eſt, pour donner juſte entre deux Bancs de ſable, qu'il faut paſſer néceſſairement. Il vaut mieux prendre la petite Paſſe, qui eſt à l'Eſt, & la plus proche de Malaca; la grande Paſſe du côté de l'Oueſt, eſt trop éloignée des terres. On découvre bientôt le Mont *Porcelar*, du côté de la terre ferme; mais pour s'aſſurer d'autant mieux de la route, il faut encore reconnoître les Iles d'*Aroe*, qui ſont à l'Oueſt franc: alors on eſt sûr d'être dans le bon chemin. On fait le Sud-Eſt-quart-d'Eſt pour gagner la Côte des Indes, & venir mouiller devant Malaca. Dans ce Détroit les vents venoient ordinairement de Terre pendant la nuit, & à midi, ils venoient de la Mer. Preſque toutes les nuits nous avions de bons grains, mêlés d'éclairs; les courans portoient Nord Oueſt & Sud-Eſt. On mouilloit deux ou trois fois en vingt-quatre heures, & il falloit envoyer la Chaloupe ſonder inceſſamment devant nous, pour nous marquer la route.

Après qu'on a vû les Iles d'Aroe, on vient reconnoître le *Cap de Rochade*, du côté de l'Inde. Ce Cap reſte à l'Eſt. Enfin, on acheve de s'aſſurer de ſa route par un Rocher très pointu, ſans mouſſe ni verdure, qui reſte à l'Eſt-Sud-Eſt, du Cap de Rochade. Enſuite, faiſant le Sud-quart-Sud-Eſt, en peu d'heures, avec la marée, on mouille à une bonne lieue de Malaca, d'où l'on commence à revoir les Terres de Sumatra.

La Côte de Malaca eſt baſſe & couverte de Cocotiers & de Palmiers qui cachent la Ville. On ne voit que quelques Maiſons, aſſez ſemblables à celles

DESCRIPTION DE L'ILE DE SUMATRA.

d'Achen, mais mieux bâties, qui s'étendent plus d'une demie lieue sur le bord de la Mer. La Citadelle paroît noire ; & entre ses remparts, on découvre une hauteur, & un reste de clocher, qui semble être joint à une Maison blanche. C'est à ces indices qu'on reconnoit Malaca. En sortant de cette Ville, on met le Cap au Sud-quart-Sud-Est, jusqu'au Détroit de Gobernadour, & pendant quarante lieues il n'y a rien à craindre. Quand on ne peut refouler la marée, il faut mouiller deux fois le jour. On trouve, sur le chemin, les Iles *Mariacai*, qui restent à droite, & quelques autres sans nom qu'on laisse à gauche.

Entrée dans le Détroit de Gobernadour.

Pour donner dans le Détroit de Gobernadour, il faut faire d'abord le Nord, en laissant le Détroit de *Sincapour* à la droite. Tout y est rempli d'Iles ; les courans y sont rapides, les marées violentes, & quelquefois de douze heures. En entrant dans le Détroit on voit une Ile, sur laquelle il y a trois arbres, qui paroissent de loin comme autant de mâts de Navires. On la nomme l'*Ile de Sable*. Elle se voit d'une lieue, & peut avoir un quart de lieue de long, sur cent pas de large. Elle est presque de niveau avec la Mer. On la laisse à la droite, & l'on trouve seize brasses d'eau. Alors on fait l'Est, & l'on rencontre une autre petite Ile toute de sable, où se voient sept ou huit arbres fort hauts, séparés les uns des autres. On la nomme l'*Ile Quarrée*. De cette Ile on découvre celle de *Saint Jean*, toujours à la droite, & qui a bien quatre ou cinq lieues de circuit. Si l'on ne trouvoit que cinq brasses, il faudroit faire l'Est-quart-Nord Est ; mais si l'on est au large & sans fond, on fait l'Est franc, sans pourtant trop s'approcher des Iles qui sont sur la gauche. Delà on découvre la Montagne de *Johor*, & l'on est par le travers de ce petit Royaume. Enfin, en continuant cette route à l'Est, on voit le Cap de *Romanca*. On fait l'Est-Sud-Est & l'Est-quart-Sud-Est, & quand ce Cap reste au Nord, on fait l'Est-Sud-Est, pour aller reconnoître les *Pierres blanches*, qui sont de petites Iles un peu au large. Dès qu'on les a vues, il faut faire l'Est pendant quelque tems, ensuite l'Est-Nord-Est, & enfin le Nord-Est & le Nord-Est-quart-Nord pour se jetter dans le Golfe de Siam, & delà dans la Grande Mer de la Chine. Le Détroit de Gobernadour a vingt lieues de long, & est fort difficile, quand on n'y a jamais passé (1).

(1) *Lettres édifiantes*, Recueil I, pag. 3 *& suiv.*

SUPPLEMENT A LA DERNIERE RÉVOLUTION DE GOLKONDE.

Tiré du Tome XIII de l'Edition Hollandoise.

Pour la page 565.

L'ARTICLE qu'on a donné, rempliroit mal son titre, sans le supplément que nous y ajoutons, parce que la Révolution, dont Sheldon parle, n'est pas la derniere, ni même la plus remarquable. Mais avant que de continuer cette Histoire, il paroît nécessaire de reprendre les choses à l'époque de la disgrace des deux grands Officiers de Golkonde, qui est rapportée fort indifféremment dans nos Mémoires manuscrits.

Disgrace des deux principaux Officiers de Golkonde

Le Roi, de porter un vain titre, dont ses deux Ministres partageoient également l'autorité sans jalousie, cherchoit depuis long-tems l'occasion de les diviser, pour avoir ensuite plus de facilité à les perdre l'un après l'autre. Ce Prince s'en ouvrit au rusé Madona, qui étoit passé du service du premier Ministre à celui du Monarque. Il lui promit, par serment, de l'élever au Poste de son ancien Maître, s'il trouvoit moyen de le délivrer des siens. Quelques fausses confidences, que Madona eut l'adresse de faire paroître sinceres aux deux Ministres, produisirent bientôt entr'eux une froideur, qui ne servit qu'à confirmer de plus en plus leurs soupçons. Lorsque Madona crut n'avoir rien à craindre de leur intelligence, il inspira au Roi de demander, à Mosachan, cent mille pagodes, pour bâtir un nouveau Palais, persuadé que ce Ministre les refuseroit; comme une chose inutile, & qu'il ne manqueroit pas de donner prise sur lui, par son imprudence ordinaire. On avoit eu soin de faire tenir, derriere le rideau, la Belle-Sœur du Roi, Badda Sahebnie, pour annoncer au Ministre sa disgrace, au premier mot qui lui échapperoit contre le respect du Monarque. Cette Princesse, qui s'étoit vûe dépossédée du Trône, par la faction des deux principaux Ministres, ne respiroit encore que la vengeance, & travailloit à leur ruine de concert avec le Roi & Madona. L'évenement répondit à leur attente; & Mosachan, ayant refusé les cent mille pagodes, que le Roi vouloit à toute force, s'emporta jusqu'à reprocher à ce Prince son ingratitude envers de fideles Serviteurs, qui, de misérable Fakir qu'il étoit auparavant, l'avoient élevé sur le Trône. Enfin il ajouta, que le Roi ne devoit pas être si prodigue, dans un Pays où il n'avoit apporté que son corps pour toutes richesses. A peine eut-il proféré ces mots, en présence de Seydmouchiaffer & de Madona, que Badda Sahebnie faisant entendre sa voix, de derriere la tapisserie, l'accabla d'injures, & commanda à quelques Gardes de se saisir de sa personne. Jamais ordre ne fut exécuté avec plus de promptitude. Le grand embarras étoit de congédier une escorte de trois à quatre mille Cavaliers, qui attendoient leur Chef devant la porte du Palais, toujours prêts à voler à son secours. Quoique Mandona eût pourvu à cet inconvénient, en

SUPPLEM. A LA DERNIERE REVOLUT. DE GOLKONDE.

faisant avancer, à certaine distance, un autre Corps de Cavalerie aux ordres de Seydmouchiaffer, cependant, pour épargner au Roi un spectacle tragique, dont ce Prince avoit horreur, il voulut premierement tenter les voies de la douceur, & se présentant aux Troupes, il leur fit une harangue, l'accompagnant si à propos de promesses & de menaces, soutenûes par l'approche de cinq ou six mille Homme, qu'il parvint à appaiser ces Troupes émues, & à les renvoyer tranquillement dans leur Quartiers. Le Roi nomma aussi tôt un autre Chef, à la place de Mosachan qui fut jetté dans une étroite Prison, où il vécut misérablement pendant plusieurs années.

Les services importans dont Seydmouchiaffer croyoit avoir l'obligation au zele de Madona, lui ayant fait accorder toute sa confiance, rien n'étoit plus facile à ce dernier que de le dépouiller aussi d'une autorité qu'il lui laissoit exerçer toute entiere, tant sur ses Troupes, que dans le maniement des Affaires de son Département. Madona trouvoit des prétextes pour éloigner peu à peu les plus fideles Serviteurs de son ancien Maître; il s'attachoit les autres par ses largesses; en un mot, le Ministre n'avoit plus aucun pouvoir dans le tems même qu'il s'en défioit le moins. Un jour que Madona étoit appellé à la Cour, il se fit accompagner des Troupes de Seydmouchiaffer, au nombre de cinq ou six mille Hommes de Cavalerie, & paroissant devant le Roi, à la tête de ce Corps, » Sire, lui dit il, je vous amene ici les Troupes de celui dont votre Majesté craignoit tant la puissance. Que souhaite-t'elle de plus qu'on fasse pour son service : » *Qu'on mette Seydmouchiaffer auprès de Mosachan*, répondit le Roi; & aussi-tôt les ordres furent donnees pour l'arrêter, sans que personne offrît la moindre résistance.

Elévation de Madona & d'Akena son frere.

Le Roi pour récompenser le zele de Madona, l'éleva à la dignité de Prince, & le fit son Premier Ministre. *Mous-Kumea* avoit succédé à Mosachan; & le Gouvernement des Provinces, qui faisoit partie de l'administration de Seydmouchiaffer, venoit d'être donné à *Mahomet-Ibrahim*, qui réunit peu de tems après la Charge de Mous-Kumea à la sienne. Mais Madona n'étant pas plus content de lui, fit tomber, entre les mains d'Akena son propre frere, le Gouvernement des Provinces Méridionales de Golkonde, les meilleures du Royaume, & Mahomet-Ibrahim ne conserva que celles du Nord, situees sur la frontiere des Etats du Grand Mogol. On nous dépeint Akena d'un caractere aussi odieux que celui de Madona étoit aimable; mais les grandes qualités de l'un effaçoit les plus grands défauts de l'autre. Madona étoit un profond Politique, un excellent Financier, qui joignoit à des talens supérieurs, la physionomie la plus revenante, avec toute l'humilité & la modestie convenables aux Bramines, dont il tiroit son origine. Le Roi livré, aux plaisirs de son Serrail, & sans inquiétude de la part de son Ministre, qui, étant Gentil & Bramine, ne pouvoit aspirer à la Couronne, lui abandonna le soin de gouverner despotiquement ses Etats. C'est ainsi que ces deux freres qu'on honnoroit du titre d'*Altesses*, se virent portés, par degrés, au faîte des Grandeurs qui suivent immédiatement la Royauté, ou plutôt qui la composent toute entiere, au simple nom près. Ils jouïrent constamment de ces honneurs l'espace de quarorze années : mais leur chûte fut encore plus funeste que leur élévation n'avoit été éclatante.

Prise de Golkonde par l'armée Mogole.

Vers la fin du Mois d'Octobre 1685, l'Armée du Grand Mogol Aureng-

SUPPLEM. A LA DERNIÈRE REVOLUT. DE GOLKONDE.

Zeb, qui marchoit contre Golkonde, y répandit une si grande consternation, que dans leur premiere fureur, les Peuples révoltés commirent de grands désordres, & firent main basse sur tous les Bramines qui leur tomberent entre les mains. Le Roi s'étoit retiré la veille dans le Château de Golkonde, avec ses Femmes, ses deux Ministres & plusieurs Seigneurs de la Cour, qui croyoient y trouver un asyle assuré contre les Ennemis du dedans & du dehors. La Ville fut prise deux jours après, par les Troupes Mogoles, qui mirent tout à feu & à sang dans les Quartiers des Gentils, pillerent & brulerent les magnifiques Palais de Madona & d'Akena, de même qu'une superbe Pagode que ce dernier avoit fait bâtir à des frais immenses; & quantité d'autres Edifices considérables.

Massacre des deux Administrateurs.

Ces ravages, qui continuerent plusieurs jours de suite, depeuplerent la Ville d'Habitans, & jetterent la terreur dans le Château, où les cris unanimes des Femmes du Serrail & de la multitude, tant au dedans qu'au dehors, forcerent le Roi de leur abandonner Madona & Akena, les deux malheureux objets de leur haine: qu'ils regardoient comme les seuls Auteurs de leur infortune, dans l'espérance que les Mogols, irrités contr'eux, se contenteroient de cette victime, & cesseroient les hostilités. Les deux Freres furent cruellement massacrés par les Esclaves du Palais, leur corps dépouillés nus, & trainés dans les rues avec les dernieres indignités. Après avoir été suspendus par les pieds, pendant vingt-quatre heures au-devant du Palais, on présenta leurs têtes à Cha-Alem, fils du Grand Mogol, qui les fit porter en triomphe sur des Lances, dans toute la Ville. Celle de Madona fut envoyée à Aureg Zeb, & l'on donna celle d'Akena à un Eléphant, qui la jetta plusieurs fois en l'air & l'écrasa enfin sous ces pieds, au milieu de l'Armée. La tête de son frere eut le même sort, & celui de leurs Cadavres fut d'être exposés à la voirie, pour servir de pâture aux oiseaux & aux animaux de Champs. Havart, qui avoit souvent vu ces deux Freres, dans leur plus grande gloire, prétend que leurs corps furent brulés & les cendres jettées au vent; pour qu'il ne restât rien de leur mémoire. Telle fut la fin de ces deux puissans Hommes, dont il compare le sort à celui de deux Freres, fort connus dans toute l'Europe, qui périrent si misérablement en 1672.

Derniers éclaircissemens sur le sort de Mosachan, & de Seydmouchiaffer.

Cet Auteur nous apprend encore, que Mosachan mourut dans sa maison, comme un Citoyen oublié de tout le monde; mais que Seydmouchiaffer fut tiré de sa prison, par l'Ambassadeur du grand Mogol, & envoyé dans l'Indoustan, où il avoit été élevé en dignité, & où il étoit mort, puissamment riche, à l'âge d'environ quatre-vingt-dix ans. Suivant nos Mémoires, le premier dont les fils étoient en grande considération à la Cour de Golkonde, obtint sa liberté du Roi, après la mort de Madona & de son frere. Quand à Seydmouchiaffer, ils disent simplement, qu'ayant trouvé le moyen de s'évader, il s'étoit retiré auprès du Grand Mogol, au service duquel il avoit fini ces jours, quelque tems avant la Révolution qui fut si funeste à l'Auteur de sa disgrace.

Remarques sur une Lettre du Roi.

On trouve, dans ces Mémoires, la traduction d'une longue Lettre, que le Roi de Golkonde écrivit au Gouverneur Général de la Province de Carnatica, pour lui donner part de ces grands événemens. Il est assez singulier d'y voir Madona & Akena peints des plus noires couleurs, mais ce qui

doit paroître fort surprenant, c'est l'aveu que le Roi y fait, de s'être engagé, par serment, envers ces deux Favoris, de ne jamais rien faire sans leur consentement; serment qu'il n'avoit pas été en son pouvoir d'enfreindre, malgré les fâcheuses suites qui en étoient résultées pour son Royaume; comme si un Prince n'étoit pas toujours en droit de rétracter sa parole, dès qu'un Sujet en abuse, contre ses intentions. On doit croire que le Roi n'avoit pas de meilleure raison pour excuser sa conduite.

Défection du Général de Golkonde, & soumission du Roi.

L'Armée Mogole étoit composée de quinze mille Hommes, & celle de Golkonde du double, mais Mahomet Ibrahim, qui la commandoit, s'étant jetté du côté des Ennemis, pour se vanger de quelques mécontentemens particuliers, sa trahison mit le Roi dans la nécessité de subir la loi du Vainqueur, & d'en passer par toutes les conditions qui lui furent imposées Le tribut de dix-huit cens mille Pagodes, que le Roi devoit au Grand Mogol, n'avoit pas été payé depuis quelques années. On exigea qu'il fut doublé à l'avenir, & que tous les arrérages seroient satisfaits par termes. Après cette dure Convention, Cha-Alem, qui manquoit de vivres dans Golkonde, en partit, le premier de Novembre, emportant des trésors immenses.

Nouveaux Ministres Bramines.

Le Roi de Golkonde, dont les désastres ne pouvoient encore vaincre son funeste attachement pour les Bramines, se choisit de nouveaux Ministres de cette odieuse Race. Le premier, nommé *Piespatwenkaty*, ne dirigea pas mieux les affaires. L'année suivante, *Wissanna*, frere aînée de Madona, fut revêtu de toutes les Dignités qu'avoit possédées ce dernier, dont le Fils reçut aussi de grandes faveurs du Prince. A la vérité les Bramines, qui s'étoient enrichis sous l'administration de leurs Protecteurs, fournissoient des sommes considérables. Mais l'avidité d'Aureng-Zeb, épuisoit toutes les ressources sans se satisfaire. En un mot, il ne lui falloit pas moins que le Royaume; & la facilité qu'il prévoyoit à cette conquête, par la perfidie des principaux Officiers de Golkonde, flattoit trop son espérance pour borner ses vues ambitieuses (1).

Conquête de Golkonde.

Peu de tems après, c'est à dire, au commencement de Février 1687, l'Armée du Grand Mogol, victorieuse du Royaume de Visapour, reparut devant Golkonde. Le Roi, résolu de se défendre jusqu'à la derniere extrémité, repoussa plusieurs fois les Ennemis, avec beaucoup de perte; mais son malheureux sort voulut que ses principaux Colonels l'abandonnassent pour joindre l'Armée Mogole. Enfin *Hosseinbek*, Général de ses Troupes, suivit ce perfide exemple, après avoir excité dans la Forteresse, une sédition, dont Aureng-Zeb profita fort à propos, & se rendit Maître de la Place sans la moindre résistance. On étoit au deuxieme d'Octobre. Les Troupes Mogoles marchant droit au Palais, trouverent le Roi dans une attitude qui marquoit sa surprise. Après avoir pillé ses trésors, qui étoient

(1) Valentyn insere, mal à propos, en cet endroit, l'histoire de la trahison d'un des Sécretaires d'Etat de Golkonde, qui entretenoit correspondance avec le Grand Mogol, & qui ayant été convaincu de son crime, fut mis à mort par ordre du Roi son Maître; ce fait, qui est tiré de Havart, doit être rapporté sous le regne précédent. (Voyez Havart, Part. II. page 238.) L'erreur ne mérite peut-être d'être relevée, que pour prévenir le reproche qu'on pourroit nous faire, d'avoir omis une circonstance assez curieuse, si c'étoit ici sa place.

SUPPLEM. A LA DERNIERE REVOLUT. DE GOLKONDE.

immenſes, ſur-tout en diamans & en pierres précieuſes, il fut conduit ſous une méchante Tente, juſqu'au lendemain; qu'on le mit ſur un Eléphant, pour lui faire faire le tour de l'Armée, où il ſe vit expoſée aux plus grandes avanies de la part des Soldats. Quatre jours après, ce malheureux Prince fut contraint de ramper, de ſa Tente, juſqu'aux pieds d'Aureng Zeb; de manger de la pouſſiere, & de demander pardon, dans les termes les plus humilians. Le Grand Mogol lui promit la vie; mais il le fit tranſporter dans une Forteresſe éloignée, où il devoit bien tôt trouver la mort qu'Aureng-Zeb avoit coutume de faire boire à ſes Priſonniers d'illuſtre naiſſance. La comparaiſon du ſort de ce Roi avec celui de Crœſus ne peut que rendre ſenſible la vérité de cette Sentence, qui convient ſi fort à tous les Hommes; *Nemo felix ante obitum.*

Deux Voyages du Roi à Maſulipatnam.

Les Hollandois vantent; comme une diſtinction ſinguliere pour leur Nation, l'honneur qu'ils ont eu de poſſéder deux fois ce Prince, à Maſulipatnam; la premiere fois en 1676, & la ſeconde en 1678. C'eſt de Havart, que nous emprunterons ici les principales circonſtances du premier Voyage.

Les préſens, que les Hollandois firent au Roi, aux Dames du Serrail, à l'Adminiſtrateur Madona, & aux autres Grands, ſe monterent à la ſomme de ſoixante-ſix mille florins. En échange, ils obtinrent du Roi, la propriété du Bourg de *Palicol*, & pluſieurs privileges très conſidérables. Ce Prince leur remit entr'autres les Fermes de divers Ports, pour la ſomme de trente-quatre mille cinq cens florins par année, dont ils ont joui pendant les huit dernieres années de ſon Regne, outre la diminution de la moitié des frais qu'ils payoient auparavant, pour le tranſport de leurs marchandiſes, par terre, à Golkonde, & quelques autres exemptions. Le Roi fit auſſi quantité de beaux préſens aux Officiers du Comptoir Hollandois. Leurs Femmes & leurs Filles en reçurent auſſi de magnifiques des Dames du Serrail, qui avoient ſouhaité de les voir; & ce fut à leur demande, que le Roi pria les Chefs de permettre qu'elles vinſſent leur rendre viſite. On le refuſa d'abord modeſtement, ſous divers prétexres; mais ſur de nouvelles inſtances auxquelles le Roi joignit ſa parole, qu'il ne leur ſeroit fait que toutes ſortes d'honneurs & de careſſes, ces Dames accepterent enfin la partie, & ſe rendirent au Palais dans leurs plus riches parures. Le Roi, qui étoit aſſis ſur un ſuperbe Trône, laiſſa paſſer devant lui toutes les Dames dont l'âge lui paroiſſoit reſpectable, les ſaluant fort poliment; mais il fit approcher les jeunes Demoiſelles, les mit ſur ſes genoux, & après leur avoir donné à chacune un baiſer, il leur permit de ſuivre les autres. Les Dames du Serrail leur firent une réception des plus gracieuſes (2). On leur ſervit une ſomptueuſe collation, à l'iſſue de laquelle les Dames du Serrail leur diſtribuerent divers préſens, dont les moindres étoient de la valeur de trente ducats. En ſortant,

Privileges qu'il accorde aux Hollandois.

Viſite des Dames Hollandoiſes.

(2) Parmi ces Dames du Serrail, nos Mémoires ajoûtent qu'il s'en trouvoit deux d'une grande blancheur, qui voyant les Hollandoiſes ne purent retenir leurs larmes. Elles dirent qu'étant encore fort jeunes, elles avoient porté les mêmes habits dans leur Pays. On les croyoit filles de François, priſes par les Corſaires de la Méditerranée, & vendues à Mocka, d'où elles avoient été envoyées au Roi, qui témoignoit avoir peu d'inclination pour elles; ce qui augmentoit leurs chagrins.

elles

elles furent obligées de repaſſer devant le Roi, qui les fit conduire, par une infinité de flambeaux, juſqu'à la Loge, ſous les acclamations d'une foule immenſe de Spectateurs. Les Matelots d'un Vaiſſeau Hollandois, qui avoient diverti le Roi, par leurs danſes, leurs ſauts & leurs grimpemens, reçurent deux cens ducats; & beaucoup d'autres perſonnes eurent lieu de ſe louer de la générosité de ce Prince. On aſſura les Hollandois qu'il avoit deſtiné deux mille ducats par jour pour ce Voyage; mais que cette ſomme ne ſuffiſant pas, les Grands de ſa ſuite étoient obligés de ſuppléer à l'excédent de la dépenſe.

SUPPLEM. A LA DERNIERE REVOLUT. DE GOLKONDE.

L'accueil qu'il avoit reçu des Hollandois, l'engagea à leur venir faire une autre viſite, deux ans après; mais il les prévint qu'il n'accepteroit point de préſens, & qu'il n'en donneroit pas non plus, puiſque ſon deſſein n'étoit que de ſe divertir ſur Mer. Nous avons un Journal manuſcrit de ce dernier Voyage, qui contient près de vingt-quatre feuilles d'écriture fort menue; mais à l'exception des Particularités que Havart a recueillies lui-même, le reſte mérite peu l'attention des Lecteurs

Second Voyage.

Ce fut le 25 Décembre 1678, que le Roi accompagné de ſes principaux Courtiſans, ſe rendit à l'Egliſe des Hollandois. On y avoit élevé un Trône, couvert de drap d'or & de velours, ſur lequel il s'aſſit, vis-à-vis de la Chaire, la pipe à la bouche, fumant du tabac, à la maniere de Perſe, c'eſt-à-dire, au travers d'un *Gorregor*, ou d'une bouteille pleine d'eau, qui lui fut préſentée ſur un plat d'or. Son habillement étoit une Robe de drap d'or, qui lui deſcendoit juſqu'aux pieds. On paſſe ſur l'énumération des Diamans, des Perles, des Rubis, des Saphirs, des Emeraudes & autres Pierres précieuſes, dont tout ſon corps étoit moins orné que couvert, & qui éblouïſſoient la vue. Le Conſolateur des Malades, faiſant l'office de Prédicateur, lut un Sermon que Havart expliquoit au Roi en Langue Perſanne. Le Lecteur s'arrêtoit par intervalles pour lui en laiſſer le tems. Quelquefois le Roi témoignoit approuver le Diſcours; quelquefois auſſi il lui prenoit envie d'en rire: mais le plus ſouvent il s'amuſoit à parler avec ſes Grands, ſans prêter beaucoup d'attention à ce que Havart ſe tuoit de lui faire comprendre. Quand on en fut à la fin de la Priere, au mot *Amen*, le Prince répéta le même mot à haute voix, & demanda au Lecteur, dans quelle ſignification il s'étoit ſervi de ce terme? ce que Havart lui expliqua encore. Après le Service Divin, le Roi ſouhaita de voir le *Livre de la Loi des Hollandois*, comme il appelloit la Bible. Le Lecteur lui apporta les Livres Saints. En approchant, le Roi ſe leva, & les ſalua avec le même reſpect qu'il avoit coutume de ſaluer l'Alcoran. Il voulut ſavoir quels Ecrits y étoient contenus. On lui nomma les principaux Livres de l'Ancien Teſtament. Il demanda ſi les quatre Livres de la Loi de *Nabi Iſa* ou du *Prophête Jeſus*, s'y trouvoient compris? & l'ayant appris, il fit de nouveau une profonde révérence, retourna s'aſſeoir ſur ſon Trône, & reprit ſa pipe. Lorſque tout le monde fut ſorti, à l'exception des Officiers & des Dames du Comptoir Hollandois, le Roi ſouhaita qu'on fît venir les Filles qui avoient danſé devant lui la veille, pour lui donner le même divertiſſement dans l'Egliſe. Malgré la répugnance qu'on eut à le ſatisfaire, dans un lieu conſacré au Culte religieux,

Apparition du Roi dans l'Egliſe Hollandoiſe.

SUPPLEM. A LA DERNIERE REVOLUT. DE GOLKONDE.

il fallut s'y réſoudre, pour ne point mécontenter ce Prince (3). Il voulut enſuite voir manger les Hollandois, à leur maniere. On ſe hata de faire apporter les mets qui ſe trouverent préparés. La table fut couverte dans l'Egliſe. On but debout la ſanté du Roi, à quoi il parut fort ſenſible. Durant le repas, ce Prince s'informa encore de pluſieurs choſes qui regardoient le Culte des Chrétiens, & entr'autres des dix Commandemens. Le Conſolateur des Malades en fit d'abord la lecture, & Havart ſervoit toujours d'interprête. Au ſeptiéme Commandement, le Roi ne put s'empêcher de rire, diſant, » que c'étoit bien triſte, qu'une homme fut réduit à ſe contenter d'une ſeule » Femme». Mais il approuva l'explication qu'on lui donna, que ce Commandement regardoit principalement l'adultere. Le Roi s'étant fait conduire enſuite dans la Loge, en viſita juſqu'aux moindres Appartemens, & ſe retira extrêmement ſatisfait de toutes les attentions qu'on lui avoit marquées. Les Hollandois ont beaucoup perdu à ce Prince; & ſi ſes heureuſes diſpoſitions n'euſſent été bornées par l'autorité de l'Adminiſtrateur, ils en auroient pû retirer des avantages bien plus conſidérables (4).

(3) C'eſt peut-être à deſſein que Havart ne parle point de cette danſe. Mais le fait eſt rapporté dans le Journal tenu au Comptoir Hollandois.

(4) Les Hollandois furent obligés de payer une ſomme conſidérable au grand Mogol, pour le rachat de leurs privileges. Ce fut Mahomet Ibrahim, ce même Traître dont on a tant parlé ci deſſus, qui obtint la Vice-royauté de Golkonde; mais il ne conſerva pas ce poſte long temps.

Suppl au Tome IX. N° 8

Suppl. au Tom. IX. N°. 9.

VÜE DE DABUL.

SUPPLÉMENT

Pour le Tome X, tiré du Tome XIII de l'Edition Hollandoise

Liste Généalogique des Grands Mogols.

Pour la Page 231.

I. Mier-Timour, ou *Timour Lenk*, communément nommé *Tamerlan*, depuis 1370, juſqu'à 1405.

Il laiſſa quatre Fils;

1. *Djihan-Guir.*
2. *Sjeich-Hamar.*
3. *Miroun-Chah.*
4. *Mirzah-Charok*, ou *Mirzah-Seyed.*

II. Miroun-Chah, depuis 1405, . . . juſqu'à 1408.

III. Mirzah-Seyed, ſon frere, depuis 1408, . . juſqu'à 1447.

Ce dernier étoit en même tems Empereur de Tartarie & de l'Indouſtan.

IV. Pier-Mohhammed, fils de Djihan-Guir, depuis 1447, juſqu'à 1452.

Il régna ſeulement ſur l'Indouſtan, & fut ſuivi par ſon Fils;

V. Abou-il-Said, depuis 1452, . . . juſqu'à 1469.

Son Fils lui ſuccede;

VI. Sultan-Hamed, ou *Sjeich-Omar-Chah*, depuis 1469, juſqu'à 1495.

Il eſt ſuivi par ſon Fils (1);

(1) On a dit à tort, que Valentyn ne parle pas du genre de mort de ce Prince, qu'on fait tomber d'une terraſſe, au lieu que ſuivant lui, c'eſt la terraſſe qui s'éboula ſous ces pieds.

GÉNÉALOGIE DES GRANDS MOGOLS.

VII. CHAH-BABOUR, depuis 1495, . . . jusqu'à 1532.
Il établit le Siége de son Empire à Dehli, en 1526, & laissa deux Fils;

1. *Mirzah-Homajom*, &
2. *Mirzah-Kamoran.*

VIII. HOMAJOM, depuis 1532, ... jusqu'à 1552.
Suivi par son Fils;

IX. EKBAR, depuis 1552: . . . . jusqu'à 1605.
Il laissa trois Fils;

1. *Sultan Selim.*
2. *Pehari*, ou *Moraad.*
3. *Mirzah-Danijaal.*

X. SELIM, après son avénement nommé *Gehan-Guir*, depuis 1605, jusqu'à 1626.

Il eut quatre Fils;

1. *Chosrou*, dont le fils étoit *Boulaki.*
2. *Perwis.*
3. *Chorom*, depuis son élévation nommé *Chah Gehan.*
4. *Sjahariar.*

Terri ajoute un cinquiéme Fils, qu'il nomme *Sultan-Taucht*,

XI. CHAH-GEHAN, depuis 1626, ... jusqu'à 1657.
Il eut quatre Fils, & deux Filles;

1. *Dara-Sjekouh*, ou *Secoer*; Ses Enfans étoient;
   a) *Soliman-Sjekouh*, dont le Fils étoit *Sepe-Sjekouh.*
   b) *Miraad-el-Molouk.*
   c) *Nour-el-Tadjou*, sa Fille.
2. *Chah Chuja*, ou *Sousa*, qui eut trois Fils & deux Filles;
   a) *Sultan-Banke*, ou bon *Sultan.*
   b) *Mirzah-Bhadour*, ou *Ballandachter.*
   c) *Mirzah-Saan*, ou *Saan-Sultan.*
   d) *Hamed-Mehalle.* } ses Filles.
   e) *Nour-Begum* }
3. *Aurang Zeb*, ou *Eurenkzib.*
4. *Morraad ul Beg*, ou *Moraad-Bakche.*
5. *Begum-Saheb.* } ses Filles.
6. *Rauchenara-Begum.* }

XII. AURENG-ZEB, depuis 1657, ... jusqu'à 1707.
Il eut cinq Fils ;

1. *Mohhammed-Moazem.*
2. *Chah-Alem*, nommé auſſi *Mazum*, ou *Moazem.*
3. *Ekbar.*
4. *Azem-Chah*, ou *Azem-Tarra.*
5. *Cambax.*

XIII. CHAH-ALEM, ou *Behadir-Chah*, depuis 1707, . . jusqu'à 1712.
Il laiſſa quatre Fils ;

1. *Muaſſadim*, *Moſſoddim*, ou *Dgihandar-Chah*, qui eut trois Fils, dont l'aîné ſe nommoit *Aſſodien.*
2. *Mahmud-Azem*, *Aſſimdim* ou *Aſſimſcha*, qui eut auſſi trois Fils ;
   a) *Mahmud-Cariem.*
   b) *Ferruh-Sier*, ou *Farruchſer.*
   c) *Hamambax.*
3. *Reſiel-Chah*, ou *Raſiel-Gadders*, qui laiſſa deux Fils.
4. *Dgihan-Chah*, ou *Chochaiſta-Chadder*, qui laiſſa auſſi deux Fils.

XIV. MUASSADIM, ou *Dgihandar-Chah*, depuis 1712, jusqu'à 1713.

XV. FERRUH-SIER, depuis 1713, ... jusqu'à 1719.

XVI. RAFIELDOWLA, fils de Reſiel-Chah, regne quatre mois.

XVII. RAFIELDARASCHA, ou *Chah-Gehan II*,
Suivant les Miſſionnaires Danois. M. Otter, le fait précéder Rafieldowla ſon Frere. Il regna environ ſix mois.

XVIII. CHAHAN, *Nicosjeer*, ou *Chah-Gehan III*, regne auſſi ſix mois, jusqu'à 1723.

XIX. MUHAMED-CHAH, Fils de Muaſſadim, ou Dgihandar-Chah, depuis 1723.

Supplément a la Relation de Carnate.

Pour la Page 316.

Perſécution contre les Chrétiens de Tarcolan.

1703.

ON reprend ici la ſuite des événemens, où M. l'Abbé Prevoſt s'eſt arrêté. Le Pere Bouchet étoit trop agréablement établi dans ſon Topo, pour y reſter long-tems tranquille. Les Gentils de la Ville de Tarcolan, Capitale du Royaume de Carnate (1), ne pouvant ſouffrir les progrès d'une nouvelle Religion dans leur Pays, commencerent, des l'année ſuivante 1703, à former des complots pour la détruire. Le moyen dont ils s'aviſerent, fut de déférer le Pere Bouchet à *Sexſaeb* (2), Gouverneur de toute la Province, & d'exciter ſon avidité, en lui perſuadant que ce Miſſionnaire ſavoit faire de l'or, & poſſédoit des richeſſes immenſes (3). D'autres accuſations n'auroit été d'aucun poids auprès d'un Mahométan qui ſe mocquoit lui-même des ſuperſtitions Payennes: mais les tréſors qu'on lui promettoit, flattoient trop ſon avarice pour réſiſter à ces repréſentations. Ses Gardes vinrent, ſous différens prétextes, épier le Miſſionnaire, qu'ils ne perdirent plus de vue juſqu'au jour qu'il fut pris. Le Capitaine de ces gardes, en l'arrêtant, lui apprit que Sexſaeb étoit mécontent de ſa conduite, ſur quelques rapports qui lui avoient été faits; & en même-tems il ordonna aux Soldats de dépouiller les Chrétiens & les Cathéchiſtes.

Le Pere Bouchet eſt mis en priſon avec eux.

Quand le Pere Bouchet vit qu'on ſe mettoit en devoir d'exécuter les ordres de cet Officier, il lui repréſenta qu'il étoit facile aux Chrétiens de ſe juſtifier des accuſations qu'on pouvoit avoir inventées à leur charge; ajoutant, que ſi l'on uſoit de violence, il en porteroit ſes plaintes à Daourkan, Lieutenant Général du Grand Mogol, qui les avoit reçus dans ſes Etats. Le Capitaine qui étoit Rajapout, ne lui fit point d'autre réponſe, ſi ce n'eſt qu'il devoit obéir à ſes ordres. Un des Catéchiſtes, qui voulut lui oppoſer quelque réſiſtance, fut maltraité de coups par les Soldats. On enleva aux Chrétiens tout ce qu'ils avoient, & on les traîna à l'Egliſe pour y être enfermés. Le Pere fut pillé à ſon tour, tandis qu'il récitoit tranquillement ſon Bréviaire. Enſuite les Soldats ſe ſaiſirent de lui, & le conduiſirent en priſon, au milieu des huées d'une foule immenſe de Spectateurs, qui l'accabloient d'invectives. Il ſe trouva, dans la Forteresſe, avec vingt-trois de ſes Néophytes, parmi leſquels il comptoit trois Brames. Leur miſere étoit extrême. Dès le ſecond jour de leur détention, le Pere Bouchet fut menacé des plus cruels ſupplices, s'il ne déclaroit où il avoit caché ſes tréſors. Les Officiers du Gouverneur, voyant qu'ils ne pouvoient rien gagner auprès de lui, s'adreſſerent aux Femmes des Chrétiens, pour tâcher d'en tirer quelques lumieres.

(1) Les Peres Tachard & Mauduit donnent ce titre à Cingivaron.

(2) Dans les Relations il eſt nommé *Sek*.

(3) Le Pere *de la Lane*, qui avoit été trois ans à Tarcolan, dit que le Pere Bouchet avoit orné une petite Image de quelques pierres fauſſes, qu'on crut être fines; ce qui lui attira cette diſgrace. (Rec. X, pag. 6). Le Pere Bouchet ne s'en vante pas. Mais en ce cas, il eut mérité ſon ſort. Car pourquoi vouloir faire honte aux Idoles des Gentils.

Cette tentative ne leur réuſſiſſant pas mieux, ils commencerent le même jour à faire mettre les fers aux piés de quelques Chrétiens.

SUPPL. A LA RELATION DU CARNATE. 1703.

Cependant le Rajapout porta à Sexſaeb l'argent qu'on leur avoit pris. Un des Gardes de la Ville, qui l'accompagnoit, raconta aux Priſonniers que ce Gouverneur, à la vue d'une ſi mince ſomme, n'avoit pû s'empêcher de faire éclater ſon reſſentiment contre les Delateurs, dans des termes qui devoient leur faire craindre le même orage qu'ils s'étoient efforcés d'attirer ſur les Chrétiens. La voie des tourmens flattoit encore leur eſpérance. Quatre Catéchiſtes ſouffrirent la torture avec conſtance. Le Miſſionnaire fut tiré à ſon tour de la priſon, & conduit dans la place publique. En y arrivant, il vit ſes Catéchiſtes étendus par terre; ils avoient les piés violemment preſſés entre de groſſes pieces de bois attachées avec des cordes. Leurs Bourreaux faiſoient rougir au feu de grandes tenailles, pour leur donner un autre genre de tourment encore plus rigoureux. Les Brames & les Rajapouts étoient aſſis ſur un lieu élevé. On fit tenir le Miſſionnaire debout en leur préſence. Le plus ancien des Brames, après lui avoir fait de vifs reproches, lui montrant les tenailles ardentes; » Regarde, lui dit-il, les inſtrumens de ton » ſupplice, ſi tu ne nous indiques tes tréſors. C'eſt de l'argent qu'il nous » faut, autrement tes Diſciples vont être tourmentés de nouveau, en ta pré- » ſence, & enſuite on te tourmentera toi-même ». Comme le Pere Bouchet ne répondoit plus rien, le Brame ordonna de battre les Catéchiſtes à grands coups de fouet. Quand on fut las de les frapper, il fit avancer le Miſſionnaire, qui crut qu'on alloit le livrer aux tourmens; mais il fut bien ſurpris, lorſque s'étant approché du Brame, il lui commanda ſimplement de le ſuivre, avec deux autres Brames & un Rajapout, dans une maiſon voiſine. C'étoit pour lui expoſer leur embarras, & le conjurer de leur donner quelque argent, pour les tirer, eux & lui, d'un ſi mauvais pas. Enfin ces Brames lui dirent tant de choſes touchantes, & leurs paroles étoient ſi bien étudiées, que quoiqu'il fut accoutumé depuis long-tems à leurs artifices, ils lui perſuaderent que rien ne pourroit plus le ſauver du ſupplice; mais le Capitaine, ayant appris qu'il perſiſtoit à aſſurer qu'il n'y avoit nulle reſſource, ſe contenta de le faire reconduire en priſon avec ſes Catéchiſtes.

On veut à force de tourmens, leur faire déclarer leurs prétendus tréſors.

On rendit compte à Sexſaeb de tout ce qui venoit de ſe paſſer. Quelques-uns ſe déchaînerent contre les Auteurs de la perſécution qui avoit été ſuſcitée aux Chrétiens; d'autres, au contraire, lui écrivirent que ſi on les délivroit de priſon, il falloit abſolument les chaſſer du Pays. Les menaces recommencerent comme auparavant, de la part de ceux-ci, & ils ne ceſſerent de dire au Pere, que ſon ſupplice n'étoit que différé pour peu de tems. Il ſe trouvoit ſi foible, qu'il ne pouvoit preſque plus ſe ſoutenir. Le Capitaine de la Forteresſe, craignant pour ſa vie, vint le preſſer d'accepter quelque nourriture ſolide, & de prendre l'air dans ſon jardin; ce qu'il refuſa, ſous prétexte qu'il lui ſiéroit mal de profiter de cet offre, tandis que ſes Diſciples étoient dans les fers: le Capitaine les leur ôta le lendemain, pour engager le Pere à manger des mets qu'on lui préſentoit avec tant d'inſtances.

La conſtance des Priſonniers adoucit leurs ennemis.

La nouvelle de ſa détention étant parvenue aux Miſſionnaires du Maduré, le Pere *Martin* en partit ſur-le-champ pour ſe rendre au Palais de Sexſaeb, ſans crainte de s'expoſer lui-même à une rude priſon dans de pareil-

Le Gouverneur les fait remettre en liberté.

SUPPL. A LA RELATION DU CARNATE. 1703.

les conjectures. La fermeté avec laquelle il parla à ce Gouverneur, le surprit autant que sa modestie pouvoit lui plaire. Après une demie heure d'entretien qu'il eut avec lui, il lui accorda l'élargissement des Prisonniers, qui étoient enfermés depuis un mois. Le Pere Martin se mit aussi-tôt en chemin pour Tarcolan, avec une Lettre qui contenoit les ordres de Sexsaeb. Le Capitaine Rajapout étoit absent; mais à son retour, le même soir, il mit en liberté les Chrétiens, & conduisit le Pere Bouchet avec honneur jusqu'à son Eglise (4).

Etat des autres Missions du Carnate.

Le Pere de la Fontaine.

Ces derniers événemens sont confirmés dans une seconde Lettre du Pere Tachard (5), qui nous apprend encore quelques circonstances de la Mission des Peres Mauduit & de la Fontaine. Ce dernier, comme on l'a vû, étoit à Ponganour, où, sous la protection du Prince Mineur, & de la Princesse Régente, son Ayeule (6), ses premiers travaux avoient été suivis d'un bonheur si extraordinaire, que selon l'expression du Pere Tachard, » on pour» roit bien-tôt l'appeller l'*Apôtre des Brames*, en ayant plus baptisé lui » seul, en huit mois, que tous les Missionnaires du Maduré en dix ans (7) ». Mais il eut aussi sa part aux opprobres. Les Brames de Ponganour, jaloux de ses progrès, résolurent de le faire chasser de son Hermitage. Dans cette vue, ils engagerent des Néophytes, de leur Caste, à l'accuser de quelque crime imaginaire. Après bien des humiliations, la persécution avoit cessé, & la considération du Missionnaire n'en étoit devenue que plus grande (8).

Le P. Mauduit.

Le Pere Mauduit, après son retour à Carouvepondi, fut mis en Prison; d'où il écrivoit au Pere Tachard, » qu'il avoit été dépouillé, battu, baffoué » & meurtri jusqu'à la mort, avec ses bons Catéchistes (9) ».

1709.

En 1709, le Pere Mauduit étoit Supérieur de cette Mission. » Depuis » qu'il y est, dit le Pere de *la Lane*, les Brames & les Maures ne l'ont gue-

(4) Lettre du Pere Boucher, au Rec. XI des Lettres édif. page 1. jusqu'à 72.

(5) En datte du 30 Septembre 1703. Remarquez que la premiere, dont M. Prevost a donné l'extrait, n'est que du 4 Février; ainsi celle du Pere Boucher, qui est confirmée par la seconde, ne peut pas contenir les mêmes événemens que la premiere, comme cet Abbé l'a cru; fondé apparemment sur ce que les Lettres en question ne sont point rangées dans l'ordre de leurs dattes; mais il suffit de les lire pour se convaincre du contraire. Rec. VI, page 229. Rec. V, page 239, & Rec. XI, page premiere.

(6) Suivant le Pere Mauduit, c'étoit l'Alvadar, ou premier Ministre, qui gouvernoit avec une autorité absolue. Le jeune Prince se tenoit presque toujours enfermé dans la Forteresse avec la Princesse sa Mere, & non son Ayeule. Il leur donne aussi les titres de Roi & de Reine. (Voyez au Tome X. page 316). Le Pere Mauduit devoit être sans doute mieux informé que le Pere Tachard, qui n'avoit pas été comme lui, sur les lieux. Mais il ne faut point se former une trop grande idée de ses Rois & de ses Reines, ni même des Princes, des Princesses, des Cours & des Palais, dont les Missionnaires parlent si souvent dans leurs Lettres, apparemment parce qu'ils manquent d'autres termes. On peut les apprécier, en général, sur le trait suivant, d'un de ces Peres. » De tous les Princes de Carnate, » dit le P. *le Caron*, je n'en connois pas un » seul qui soit de la premiere Caste. Quel» ques-uns même sont d'une Caste fort » obscure. De-là vient qu'il y a des Prin» ces, dont les Cuisiniers se croiroient des» honorés, s'ils mangeoint avec les Prin» ces qu'ils servent, & leurs parens les » chasseroient de leurs Castes ». *Lettres édif.* Rec. XVI, page 136.

(7) Premiere Lettre du Pere Tachard, 4 Février 1703 Rec. VI, page 248.

(8) Seconde Lettre du même, 30 Sept. 1703. Rec. V. page 242.

(9) *Ibid.* page, 244.

» res

» res laissé en repos ; ils l'ont souvent emprisonné & battu d'une maniere » cruelle ; ils l'ont insulté dans ses Voyages ; ils lui ont enlevé ses petits » meubles, & pillé plusieurs fois son Eglise ; mais son courage & son intré- » pidité l'ont mis au-dessus de toutes ces épreuves. Il a baptisé, & baptise » encore tous les jours, un grand nombre d'Infideles.

SUPPL. A LA RELATION DU CARNATE. 1709.

» Le Pere de la Fontaine, ajoute le même Missionnaire, a travaillé dans » le commencement avec beaucoup de succès, & a conféré le Baptême à » grand nombre d'Idolâtres ; mais dans la suite, la jalousie des Brames lui » suscita bien des embarras, dont il s'est tiré par sa patience & sa sagesse. » Il s'est depuis avancé dans les terres du côté de l'Oueſt, où la foi com- » mence à faire de grands progrès,

Le Pere de la Fontaine s'avance à l'Oueſt.

» Le Pere *le Gac*, Missionnaire du Maduré, est allé joindre le Pere de » la Fontaine. A peine étoit-il entré dans le Carnate, que les Maures le mi- » rent en prison, où il eut beaucoup à souffrir pendant un mois. Il en a tou- » jours été persécuté depuis ; mais sa fermeté & son zele lui ont fait surmon- » ter toutes ces difficultés, & je ne doute point qu'il ne fasse de grands » fruits dans cette nouvelle Mission.

Il y est joint par le P. le Gac.

» Enfin, le Pere *Petit*, se trouve dans un poste un peu moins exposé à » la fureur des Infideles. Cependant il ne laisse pas d'éprouver de tems en » tems des contradictions de leur part. Son Eglise est, de tout le Carnate, » celle qui a le plus de Chrétiens (10) ».

Le Pere Petit.

Dans cette Lettre, ni dans un autre précédente, qui ne contient aucun éclaircissement historique, le Pere de la Lane ne parle pas du Pere Bouchet (11), quoiqu'il eut passé trois ans dans sa Mission de Tarcolan, ou il dit avoir été aussi en butte à la malice des Gentils, & aux vexations des Maures, dont le Camp n'étoit qu'à une demie journée de son Eglise, située auprès de la Ville. Il n'avoit pas tenu à eux qu'il n'eût été battu cruellement à coups de fouet ; & chassé de son Eglise (12). Le récit de son avanture peut faire prendre une idée des embarras que les Missionnaires s'attirent le plus souvent par leur propre faute.

Le Pere de la Lane remplace le Pere Bouchet à Tarcolan.

Un jeune Brame, orphelin, s'étant jetté entre les bras du Pere de la Lane, pour trouver sa subsistance, les Brames de Tarcolan s'adresserent au Gouverneur de la Province, pour lui demander justice contre le Missionnaire, qu'ils accusoient d'avoir enlevé l'Enfant avec violence. Aussi-tôt le Gouverneur le fit saisir par ses Gardes, qui, après l'avoir traité avec beaucoup d'inhumanité, le conduisirent en sa présence. On le condamna d'abord au fouet, sans vouloir l'entendre. Un Gentil, touché de compassion, sollicita vivement sa grace, & l'obtint du Gouverneur qui s'étoit flatté de tirer quelque argent du Missionnaire, mais celui-ci n'ayant rien à lui offrir, il le ren-

Avanture qui lui arrive.

(10) Lettre du Pere de la Lane, 30 Janv. 1709, *ubi sup.* Rec. X. pag 43 & suiv. Il ne nomme pas cette Eglise ; mais on apprend, par une Lettre du P. *Barbier*, que c'étoit celle de *Pinneyppondi* ; & que le Pere *Petit*, qu'il y remplaça, en partit l'année suivante 1710, pour retourner en France.

(11) Il étoit repassé en France, d'où il revint dans la suite au Carnate, comme on le verra ci-dessous. Le Pere de la Lane dit expressément qu'il n'y avoit alors que les quatre Missionnaires nommés dans sa Lettre, & qu'il faisoit le cinquiéme.

(12) Ce bon Pere auroit parlé plus juste, s'il eût dit qu'il n'avoit pas tenu à lui, que ces disgraces ne lui fussent arrivée.

SUPPLEM. A LA RELATION DU CARNATE. 1709.

voya, ſans pouſſer plus loin les choſes. L'Enfant fut rendu au Brames, qui, pour le purifier, le firent jeûner trois jours, le frotterent à pluſieurs repriſes avec de la fiente de Vache, & le laverent cent neuf fois; après quoi, l'ayant revêtu d'un nouveau cordon, qui eſt la marque diſtinctive de leur Caſte (13), ils le firent manger avec eux dans un repas de cérémonie (14).

Miſſion du Pere Barbier à l'entrée du Carnate. 1711.

L'ordre des tems, & le rapport des circonſtances, placent ici la Lettre du Pere *Barbier*, qui étoit entré, au mois de Mars 1711, dans le Carnate. Cette Lettre s'adreſſe au Pere Petit, que le Pere Barbier avoit remplacé dans le gouvernement de la Miſſion de *Pinneypundi* (15), dont le premier étoit regardé comme le Fondateur. Il avoit fait conſtruire un Egliſe à *Adichenelour*; mais ſon Succeſſeur lui marquoit qu'elle venoit d'être entierement ruinée. Quelques acquiſitions qu'il avoit eu le bonheur de faire à Dieu, preſque dans le même tems, l'avoient bien dédommagé, dit-il, de la peine que lui cauſoit cette cataſtrophe. Cependant la converſion d'un Vieillard, Chef d'une grande famille, qui mourut bien-tôt après, muni de tous ſes Sacremens, manqua auſſi de lui être fatale. Les Enfans du défunt, quoique Gentils, vouloient faire enterrer leur pere; mais ſes autres parens, qui étoient fort accrédités dans la Bourgade, prétendoient que le corps fût brûlé, ſuivant la coutume de leur Caſte. Comme cette conteſtation faiſoit de l'éclat, elle vint bientôt à la connoiſſance du Raja d'*Aneycoulam* (16), à la Cour duquel les Chrétiens avoient de puiſſans ennemis. Néanmoins la réponſe de Raja fut favorable au Miſſionnaire, qui entreprit quelque-tems après, un voyage à l'Oueſt, pour viſiter la Chrétienté de *Courtempettey*, & repaſſant par le Sud, recueillir les débris de l'Egliſe que le Pere Petit y avoit bâtie.

Tournée qu'il fait dans le Pays.

Cette tournée lui parut être de près de quatre-vingt lieues, prenant depuis Pinneypundi juſqu'à *Chingama*, d'où paſſant au Sud, par Adichenelour, & par les Habitations qui bordent la Riviere de *Ponarou*, on revient par l'Eſt de *Gingi*. A ſon arrivée à Courtempettey, on lui fit le récit des outrages & des inſultes que le Pere Mauduit avoit eſſuyés, quelques années auparavant, lorſqu'il fut arrêté à Chingama. Le Pere *Laynez*, alors Evêque de Saint Thomé, Fondateur de cette Miſſion (17), & le Pere Perit, y avoient éprouvé un fort encore plus rude. On menaçoit le Pere Barbier d'une deſtinée toute pareille (18); mais ſon ſéjour fut plus tranquille; qu'il ne s'y étoit

(13) Nous employons à deſſein cet expreſſion générale. On ſe rappellera ici les fameuſes diſputes que le cordon des Brames a fait naître, pour ſavoir ſi ſon uſage eſt purement civil, ou ſuperſtitieux. Les Jeſuites ſoutiennent le premier, & leurs Adverſaires le ſecond. Ils ont tous raiſon; car le cordon eſt en effet un ſigne de Nobleſſe, mais d'une Nobleſſe qui prétend être ſortie du Dieu Brumma, dont les Miſſionnaires, déguiſés en *Sanias*, ſe font néceſſairement paſſer pour les Deſcendans, dans l'eſprit des Idolâtres. Il eſt étonnant qu'on ait pu diſputer ſi long-tems, & avec tant d'opiniâtreté ſur une choſe ſi claire.

(14) Lettres du P. de la Lane, 1705 & 1709, *ubi ſup.* Rec. X, pag. 397, 26 & ſuiv.

(15) Au Sud de Carouvepondi, ſur la frontiere du Royaume de *Gingi*.

(16) Ce lieu eſt apparemment le même que celui qui eſt nommé, par d'autres, *Ayencoulam* ou *Ayenkolam*, Bourg ſitué à l'Oueſt de Carouvepondi. Voyez au Tome X, page 312.

(17) Elle eſt ſur la frontiere du Maiſſour.

(18) Il ajoûte: » mais Dieu ne prodigue » pas ces ſortes de faveurs à tout le monde. » Il faut les mériter, &c. » Un moment après il ſemble remercier Dieu de ce que l'o-

attendu, sur-tout après la conversion d'un fameux Gentil, dont les parens avoient été fort irrités.

SUPPLEM. A LA RELATION DU CARNATE. 1711.

En partant de Courtempettey, le Missionnaire prit sa route vers *Tandarey*, où il dressa une Oratoire sur les ruines d'une Chapelle qui fut bâtie autrefois par le Pere Jean *de Britto*, martyrisé dans le Royaume de Marava. Le Pere Barbier se proposoit de relever cette Eglise, dès qu'il en auroit les facultés. Mais il ne paroît pas qu'il exécuta ce dessein, puisqu'on verra dans la suite, que le Pere Bouchet y en bâtie une.

Ce qu'il voit à Tirounamaley.

A son passage par *Tirounamaley*, il fut frappé de la magnificence des Edifices & des Portiques, que la superstition a consacrés aux Idoles, & à une multitude prodigieuse de Singes qu'on y nourrit & qu'on y revere. Il y vit encore, avec douleur, sept ou huit monumens, que l'impiété venoit d'élever à l'honneur des Femmes que l'on avoit obligées de se brûler vives, après la mort de leurs maris. Au sortir de Tandarey, le voisinage de Gingi, & d'autres grandes Villes, lui firent garder plus de ménagemens pour secourir les Chrétiens, sans s'exposer à être découvert (19). » Je n'eus plus, dit-il, d'autre demeure » que les bois; encore étois-je obligé d'y faire mes fonctions durant la nuit, » me contentant, pendant le jour, d'entretenir les Infideles, que la curiosité » attiroit au lieu de ma retraite (20) ».

1714.

Retour du Pere Bouchet, qui s'établit à Tandérei.

En 1714, le Pere Bouchet, de retour au Carnate, écrivoit que les Peres Mauduit & de Courbeville, peu de tems avant leur mort, arrivée de la façon qu'on l'a rapporté dans une Note de la p. 309. du Tom. X, avoient élevé une Eglise à *Paroupour*, lieu situé au Nord-Oueſt de Tarcolan, & qui fut presque entierement ruinée par les Guerres. C'est ce qui détermina le Pere Bouchet à en bâtir une autre, au Sud-Oueſt de Cangibouran, dans une Bourgade appellée *Tanderei* (21). Quoique cette Bourgade ne soit qu'à vingt lieues de Pondicheri, il dût traverser deux Déserts affreux, pour s'y rendre. Le Brame, que ce Pere avoit amené à Paris, dans son dernier Voyage, lui servoit de Cathéchiste. A leur arrivée à Tanderei, ils furent presque inondés des pluies, qui tomberent en abondance. Leur plus grand embarras, pendant six semaines de séjour, fut de se défendre des Tigres. Ils étoient obligés de tenir toute la nuit de grands feux allumés, pour écarter ces dangereux animaux. L'Eglise de Tanderei ne subsista pas long tems Les pluies continuelles, qui survinrent ensuite, détremperent ses murs de

rage qui le menaçoit n'eut pas de suite. Cependant sa constance étoit tout-à-fait extraordinaire » Il faut, dit-il, que les » épines, dont ces prairies sont toutes se- » mées, soient bien longues & bien aigües, » pour ne pas céder a la fermeté & à l'as- » surance avec laquelle je les foule. Il est » vrai que la vue des lieux consacrés par » les souffrances des anciens Missionnaires, » a bien dequoi encourager leurs Succes- » seurs; & en particulier le souvenir de vo- » tre prison, dans l'endroit même où je pas- » sois alors, a beaucoup contribué à me » soutenir dans ce Voyage ». Sainte Gas-conades! que nous n'aurions garde de tenir pour suspectes, si le Missionnaire ne les eut démenties lui-même. La fin de sa Lettre en peut faire juger sans partialité.

(19) Le bon Missionnaire ne se croyoit apparemment pas encore digne des *faveurs* qu'il tâchoit d'éviter ici, après les avoir recherchées inutilement ailleurs.

(20) Lettre du Pere Barbier, 1 Déc. 1711, *ubi sup.* Rec. XI. pag. 232 jusqu'à 252.

(21) Ou *Tandarcy*, suivant le P. Barbier, qui s'étoit proposé d'y bâtir une Eglise, parce qu'il trouvoit le lieu fort commode. Voyez ci dessus l'extrait de sa Lettre.

SUPPL. A LA RELATION DU CARNATE. 1714.

terre, & elle s'étoit enfin écroulée. Le Pere de la Lane (22) s'occupoit alors de la conſtruction d'une nouvelle Egliſe, à quatre ou cinq lieues de la premiere (23).

Etat des Miſſions au Nord-Oueſt.

Depuis ce tems, il n'eſt preſque plus queſtion, dans les Lettres des Jéſuites, que de leurs Miſſions au Nord-Oueſt, qui ſe ſont étendues fort avant dans les terres. Le Pere le Gac, qui s'y trouvoit, avec le Pere de la Fontaine, nous en fournit les premiers détails (24). Ils remontent à l'année 1709, dans le cours de laquelle, cette Miſſion naiſſante, établie depuis deux ans à *Chinnaballabaram*, avoit eſſuyé un des plus violens orages, de la part des *Daſſeris* (25), qui ſe confiant ſur leur puiſſance, & ſur la foibleſſe du Prince, réſolurent enfin d'éclater, après avoir vu évanouir toutes leurs trames ſecrettes. Ces furieux, s'étant aſſemblés en grand nombre, avec quelques Soldats du Palais, le jour du nouvel an, devant l'Egliſe des Chrétiens, demanderent fierement à parler au Miſſionnaire. Le Pere de la Fontaine parut auſſi tôt en leur préſence, avec cet air affable qui lui étoit ſi naturel, & leur adreſſa quelques exhortations, auxquelles les Diſciples des *Gouroux Vitchnouviſtes* (26), ne répondirent que par des ménaces; mais il en reſterent-là pour cette fois.

1709.

Tumulte excité par les Daſſeris, contre les Chrétiens de Chinnaballabaram.

Le lendemain matin, on apprit que le Daſſeris s'attroupoient de nouveau, en plus grand nombre, dans les Places de la Ville : les cris menaçans que pouſſoient ces ſéditieux, le bruit de leurs Tambours & de leurs Trompettes, dont l'air retentiſſoit de toutes parts, obligerent le Prince, à envoyer aux Miſſionnaires, deux Brames, pour leur donner avis de cette émeute, & les ſommer de ſortir au plutôt de la Ville; ſans quoi, il lui ſeroit impoſſible d'appaiſer une Populace ſoulevée uniquement contre eux. Le Pere de la Fontaine répondit, qu'il reſpectoit les moindres volontés du Prince; mais qu'il le croyoit trop équitable pour ne pas rendre, aux Chrétiens, la juſtice qui leur étoit dûe.

Le Prince veut faire ſortir les Miſſionnaires de la Ville.

Un moment après, les Daſſeris, ſuivis d'une foule immenſe de Peuple, vinrent aſſaillir l'Egliſe des Miſſionnaires. La cour & une grande place vis à-vis, ne pouvant en contenir la multitude, pluſieurs grimperent ſur les murailles & ſur les maiſons voiſines, pour être témoins de la ruine des Chrétiens. Les Daſſeris armés crioient de toutes leurs forces, que, s'ils refuſoient de ſortir du Pays, il n'y avoit qu'à les livrer entre leurs mains. La Populace mutinée y joignoit les injures les plus attroces. Tout le monde paroiſſoit acharné à leur perte, & de tant de perſonnes, il n'y en avoit pas une qui leur portât compaſſion, ou qui oſât s'intéreſſer pour eux. Enfin ils alloient être ſacrifiés à la fureur de leurs Ennemis, lorſque le Beau-Pere du Prince, qui tenoit après lui le premier rang dans le Royaume, & qui avoit

Nouveaux efforts des Daſſeris.

On protege les Miſſionnaires contre leurs ennemis.

(22) Il étoit entré, quelques années auparavant, dans la Miſſion du Pere Bouchet. Voyez ci-deſſus.

(23) Lettre du P. Bouchet, 2 Oct. 1714, *ubi ſup.* pag. 325 & ſuiv.

(24) Dans une Lettre du 10 Janv. 1709. Quoiqu'antérieure à la précédente, on la range ici, pour ne point interrompre une narration ſuivie des mêmes événemens & des mêmes lieux.

(25) Les Daſſeris compoſent une Secte particuliere d'Adorateurs de Vitchnou, & ce ſont les plus grands ennemis des Chrétiens.

(26) Ce ſont les Prêtres de cette fauſſe Divinité des Indiens.

SUPPL. A LA RELATION DU CARNATE. 1709.

la direction de la Police, envoya des Soldats pour appaiſer ce déſordre, & diſſiper les Séditieux. A l'approche de la nuit, ils ſe retirerent en corps dans la Fortereſſe : & là, pour intimider le Prince, ils ſe préſenterent aux principaux Officiers, l'épée à la main, menaçant de ſe tuer eux-mêmes (27), ſi l'on ne chaſſoit au plutôt les Chrétiens de la Ville & de la Fortereſſe.

Ils refuſent d'abandonner leur Egliſe.

Quoique le ſoulevement fût général, que le Beau pere du Prince fût du nombre des Daſſeris, & que le Prince lui-même fût fort attaché au culte de ſes fauſſes Divinités, cependant les ordres ſe donnoient, & on veilloit ſous main à la ſûreté des Chrétiens. Ce n'eſt pas qu'on quittât le deſſein de les chaſſer de la Ville ; au contraire, ils reçurent coup ſur coup pluſieurs avis du Prince, qui leur conſeilloit d'en ſortir, du moins juſqu'à ce que la ſédition fut appaiſée, parce qu'il ne ſe croyoit plus le maître de contenir la Populace. Les Miſſionnaires firent remercier le Prince de cette attention ; mais ils ne jugerent pas à propos de déférer à ſes conſeils, attendu que leur retraite leur ôtoit pour jamais l'eſpérance du retour, & celle de s'avancer un jour vers le Nord, puiſqu'on eût pris de là occaſion de les chaſſer pareillement de *Devandapallé*, où ils avoient auſſi déja une Egliſe. On ſavoit d'ailleurs que les Prêtres Gentils de *Chillacatta* (28), petite Ville éloignée de Chinnaballabaram d'environ trois lieues, avoit formé le deſſein d'expulſer entierement les Chrériens du Pays, & de détruire leurs Temples. Ces conſidérations, & beaucoup d'autres, déterminerent les Miſſionnaires à ſouffrir plutôt toute ſorte de mauvais traitemens, que de conſentir à ce qu'on leur propoſoit. Ainſi ils firent réponſe, à ceux qui vinrent de la part du Prince, qu'ils étoient dans la réſolution de n'abandonner leur Egliſe qu'avec la vie.

Les principaux de la Ville s'intéreſſent pour eux.

Cependant le tumulte, qui continuoit à croître, leur faiſoit craindre à tous momens de ſe voir livrés aux Daſſeris, ou chaſſés honteuſement & par force de la Ville. Mais pluſieurs des principaux Habitans, que la ſeule curioſité avoit d'abord attirés près de l'Egliſe, furent enſuite ſi ſatisfaits de l'entretien qu'ils eurent avec le Pere de la Fontaine, qu'en le quittant, ils lui donnerent parole de s'employer en faveur des Chrétiens. Bien-tôt on ceſſa de les inquiéter, & le calme paroiſſoit rétabli dans les eſprits, lorſque les Prêtres Gentils firent publier, dans toute la Ville, une défenſe de donner du feu, ou de laiſſer puiſer de l'eau, à ceux qui viendroient à l'Egliſe : & par-là les nouveaux Chrétiens étoient chaſſés de leurs Caſtes ; ils ne pouvoient plus avoir de communication avec leurs Parens, ni avec ceux qui exercent les Profeſſions les plus néceſſaires à la vie. Enfin, par cette eſpece d'excommunication, ils étoient déclarés infâmes, & obligés de ſortir de la Ville. Les Diſciples des Gouroux couroient dans toutes les maiſons, pour jetter l'épouvante parmi les Chrétiens. L'orage n'étoit pas encore ceſſé, au moment que le Pere le Gac finiſſoit ſa Lettre (29). Une autre Relation de

Triſtes revers qu'éprouvent leurs Diſciples.

Autre orage contre les Chrétiens de Devandapallé.

(27) C'eſt une des menaces ordinaires aux Religieux Gentils, qui l'exécutent bien auſſi quelquefois, quoique fort rarement ; mais les Peuples, dans la crainte de s'attirer la colere de leurs Dieux, ſi un pareil malheur arrivoit par leur faute, ne manquent preſque jamais de les ſatisfaire.

(28) On ne trouve point cette Ville dans la Carte de M. d'Anville. C'eſt peut être *Cotta-Cotta*.

(29) Lettre du P. le Gac, 10 Janv. 1709. Rec. V, pag. 253 à 267.

SUPPLEM. A LA RELATION DU CARNATE.

1710.

ce Pere nous apprend, que la Miſſion de Devandapallé, où il étoit deſtiné, eſſuya, à ſon tour, un petit orage, qui lui fut auſſi ſuſcité par les Daſſeris de la même Ville. Cette perſécution commença vers la fin d'Août 1710, & ne fut interrompue, au bout de deux mois, que par un ordre du Prince, qui permettoit aux Chrétiens le libre exercice de leur Religion (30). Mais trois ans après, ils en éprouverent une plus rude, dont on rapportera inceſſamment les circonſtances.

Miſſion établie ſur les terres du Roi de Cagonti.

Dans cet intervalle, le Pere d'*Acunha*, Miſſionnaire Portugais du Maiſſout, fut la victime de la fureur des Daſſeris, qui devenoit générale contre les Chrétiens de tout le Pays. L'ancienne Egliſe, que ce Miſſionnaire avoit ſur les Terres du Roi de *Cagonti*, ayant été brûlée par les Maures, il venoit d'en faire conſtruire une nouvelle, où, pendant qu'il célebroit ſa premiere Meſſe, qui fut auſſi la derniere, on vit arriver une troupe de Daſſeris, avec des Bannieres, des Timballes & des Haut-bois. Le Magiſtrat de la Bourgade, qui avoit permis l'ouverture de l'Egliſe, fit partir auſſi-tôt un Exprès, pour informer la Cour de ce qui ſe paſſoit, & en rapporter des ordres. Il étoit adreſſé au *Delaway*, ou Général des Troupes du Royaume, qui, peu de tems auparavant, avoit fait, au Pere d'Acunha, une réception des plus gracieuſes, & l'avoit aſſuré de ſa protection. Mais les Daſſeris n'attendirent

Le Pere d'Acunhay eſt maltraité par les Daſſeris

pas ſa réponſe, pour entrer dans l'Egliſe. Il coururent d'abord au Pere, qui fut roué de coups, & traîné devant le Gourou, Chef de la Religion dans ces Quartiers. Celui-ci étoit aſſis ſur un tapis, & faiſoit paroître autant d'orgueil & de colere, que le Miſſionnaire montroit d'humilité & de conſtance. Après beaucoup de queſtions ſur ſa Religion & ſur celle des Gentils, le Gourou prit à témoin les Magiſtrats de la Bourgade, des blaſphêmes que le Pere d'Acunha avoit proférés, ſuivant lui, contre leur Divinité principale. On l'eut ſans doute fait mourir ſur-le-champ, ſi quelques Gentils, touchés de ſon état, n'euſſent conjuré le Gourou, de lui épargner un reſte de vie, qui ne devoit pas être de longue durée. On le fit partir le même ſoir, ſous l'eſcorte de quelques Gardes, qui avoient ordre de ne point le quitter, qu'ils ne l'euſſent mis hors du Royaume. Le Pere voyant qu'il ne pouvoit plus différer, & que l'Exprès qu'on avoit envoyé à la Cour ne revenoit pas, jetta un tendre regard ſur ſon Egliſe, dit adieu à ſes Chrétiens, qui fondoient en larmes, & partit à pied, pour aller coucher à une autre Bourgade, où il avoit auſſi des Néophytes. Ce fut là que ſes douleurs ſe firent ſentir plus vivement; il s'en trouva ſi accablé, que ne pouvant plus ſe ſoutenir, ce ne fut qu'avec bien de la peine qu'on le tranſporta juſqu'à *Capinagati*, lieu de ſa réſidence ordinaire. Il y expira dix-huit jours après, entre les bras du Pere de *Sant Jago*, Auteur de la Relation de ſa mort, & ſon Succeſſeur dans cette Miſſion. On lui avoit donné, dit-il, plus de deux cens coups de bâtons, ou d'épée; de ſorte qu'il étoit ſurprenant, que ce Pere eut pu ſurvivre tant de jours à ſes bleſſures.

Il meurt de ſes bleſſures.

Punition de ſes Perſécuteurs.

Le Delaway fut ſi touché de la mort du Pere d'Acunha; qu'il fit empriſonner le Gourou, avec ordre de ne lui point donner à manger de trois jours. On aſſura le Pere de Sant Jago, qu'il s'étoit tiré de la priſon par l'interceſſion de quelques Brames, favoris du Prince, après avoir payé ſoixante

(30) Autre Lettre du même, 1 Déc. 1714. Rec. XIV, pag. 228 & ſuiv.

pagodes ; mais que, poursuivi par la Justice Divine, il avoit trouvé sa Maison en deuil pour la mort de son fils, qui venoit de se tuer, en tombant dans un Puits. A l'égard des Dasseris, complices de l'assassinat du Pere d'Acunha, on les condamna à des amendes applicables à la guérison des Chrétiens, qui avoient partagé l'infortune de leur Missionnaire ; mais soit que ces amendes n'eussent pas été levées, soit qu'on les eut employées à une autre usage, les Chrétiens n'en ressentirent aucun soulagement. » Le Delaway, ajoute le » Pere de Sant Jago, leur a fait encore annoncer, qu'un autre Frere du Dé» funt viendroit prendre sa place à Cagonti, & que non seulement il lui en » donnoit la permission, mais de plus qu'il prenoit la chose à cœur. Le Pere » Supérieur y pourra y faire un tour, & je crois qu'il sera bien reçu des Sei» gneurs du Pays, & d'une grande partie du Peuple, qui souhaitent ardem» ment d'y voir un Missionnaire (31) ». Ce Supérieur fit, en effet, quelque tems après, dans ces Quartiers, un Voyage dont on trouvera les circonstances dans la Relation suivante du Pere le Gac, qui confirme aussi la catastrophe du Pere Emanuel d'Acunha, » lequel, dit il, fut si maltraité » des Dasseris, à deux journées & demie de Chinnaballabaram (32), qu'il » mourut peu de jours après de ses blessures ». Il ajoute, que l'Archevêque de Cranganor venoit de faire les informations d'une si glorieuse mort (33).

Nouvelle sédition des Dasseris à Devandapallé.

Le Pere le Gac, qui étoit parti de Devandapallé, au commencement du mois de Mai 1713, pour *Chruchnabouram*, à trois journées delà vers le Nord, y reçut avis d'un nouveau tumulte que les Dasseris avoient excité dans la premiere de ces deux Villes. Il se hâta d'y retourner, pour fortifier ses Néophytes, dont la constance avoit déjà mérité ses éloges. En arrivant à Ponganour, il y reçut des Lettres du Pere *Platel*, Supérieur de la Mission de Maissour, qui étoit à *Cotta-Cotta*, Ville de la dépendance des Maures, à trois lieues de Devandapallé, & qui lui donnoit avis de ce qui se passoit dans cette Mission. Le Pere le Gac se rendit aussi-rôt auprès de lui pour le remercier de ses peines, & le consulter sur la conduite qu'on devoit tenir dans des circonstances si critiques. Il sut de la bouche de ce Supérieur, que depuis plus de six mois, les Dasseris de Maissour tâchoient d'exciter un orage dans sa Mission ; qu'ils avoient écrit des Lettres circulaires à tous ceux de leur Secte ; qu'ils s'étoient attroupés à Cotta-Cotta ; & que le Gouverneur Maure, informé de leurs desseins, avoit invité le Pere à venir disputer avec eux ; mais que pas un Dasseri n'ayant osé paroître, le Gouverneur, outré de cette conduite, avoit ordonné que si ces Payens s'assembloient encore, on chatiât les plus mutins de la Troupe. Sur cet ordre, ils s'étoient retirés à Devandapallé, où ils espéroient plus de succès de la foiblesse du Gouvernement. Ces furieux y avoient commis toutes sortes de désordres, tant dans l'Eglise que dans les Habitations des Chré-

Les Chrétiens sont exposés à leur haine.

(31) Lettre du P. de Sant Jago, 8 Août 1711. Rec. X, pag. 98 à 118.

(32) Ce sont ces rapports qui nous engagent à placer ici la Relation du Pere de Sant Jago, quoiqu'elle appartienne proprement à l'Histoire des Missions de Maissour ; mais outre la liaison des faits, on doit remarquer encore, que la Carte de M. d'Anville, dressée sur celles des Jésuites, place Cagonti & Capinagati dans le Carnate, en changeant un peu les noms. C'est *Cagondi* & *Capiganati*, suivant ce Géographe.

(33) Lettre du Pere le Gac, 1 Déc. 1714. *ubi sup.* pag. 290.

SUPPL. A LA RELATION DU CARNATE. 1713.

tiens. Ceux-ci coururent au Palais pour demander justice d'une pareille violence. On les y fit attendre jusqu'au soir, exposés aux railleries & aux insultes des Dasseris ; enfin le Prince leur fit dire qu'ils pouvoient se retirer, & qu'il examineroit leur affaire. Le lendemain les Dasseris, que le silence du Prince sembloit en quelque façon autoriser, recommencerent leurs outrages, & se rendirent maîtres de l'Eglise, dont ils chasserent une Famille Chrétienne de Brames, qui y demeuroit, & y établirent des Familles de leur Secte.

Retour du P. le Gac dans cette Ville.

Le Pere le Gac brûloit d'impatience de se rendre auprès de ses Néophytes ; mais les Gardes avoient défense de ne laisser entrer aucun Missionnaire dans la Ville. Cependant il trouva moyen de s'y introduire la nuit, sans être reconnu. Le matin il parut sur une éminence à l'entrée de la Forteresse, où les Dasseris, bientôt avertis de son arrivée, le traiterent avec les dernieres indignités. Il porta ses plaintes aux Ministres du Prince offrant même de débattre la cause des Chrétiens contre les Dasseris, qui n'eurent garde d'accepter le défi. Après avoir passé deux jours & une nuit dans le même lieu, exposé aux injures de l'air, sans autre nourriture que quelques poignées de riz sec, le Missionnaire fut obligé de se retirer, pour faire place à une procession de Gentils, dont on vouloit le forcer d'honorer l'Idole.

Ordre aux Chrétiens de se retirer ailleurs.

Un autre Brame, qui avoit du crédit auprès du Prince, s'en servit en faveur du Missionnaire ; mais un autre Brame plus puissant, s'étant déclaré hautement contre les Chrétiens, il n'y eut plus personne qui osât intéresser pour eux. Dès-lors les Dasseris se crurent en droit de tout entreprendre. Le Prince regnant étoit encore fort jeune, & son Beau Pere, qui commandoit ses Troupes, n'aimoit pas les Chrétiens. Ce fut par son ordre qu'on en arrêta quelques uns, tandis que les Dasseris accompagnés des Archers de la Ville, parcoururent de nouveau les maisons des autres, & leur ordonnerent de la part du Prince, de renoncer à la foi, ou de sortir de la Ville. Cet ordre fut encore accompagné de plusieurs mauvais traitemens. Mais les Dasseris épargnoient au moins la vie des nouveaux Chrétiens, & ne cherchoient qu'à les mettre dans la nécessité de rentrer dans le Paganisme, ou d'abandonner la Ville.

Protection que leur accorde le Nabab d'Arcate.

Comme le Pere le Gac ne gagnoit rien auprès du Prince, il écrivit au Supérieur de Maissour, qui étoit encore à Cotta Cotta, pour le prier d'aller une seconde fois à l'armée de Maissour, dont il connoissoit les principaux Chefs, afin d'y ménager de la protection. Il le fit ; mais pendant huit jours qu'il resta au Camp, il ne put rien obtenir. D'un autre côté, le Pere de la Fontaine, Supérieur de la Mission du Carnate, & chargé du soin de la Chrétienté que gouvernoient les Peres Mauduit & de Courbeville, morts depuis peu, crut que le meilleur moyen d'arrêter le cours de cette persécution, étoit de s'adresser au Nabab d'*Arcadou* (34), & de solliciter des Lettres de recommandation pour le Prince de Devandapallé. Il eut recours à un François, nommé M. de *St Hilaire* (35), que son habileté

(34) Ou d'*Arcate*. C'étoit le Viceroy qui commandoit dans ce Pays pour le Grand Mogol.

(35) Gentilhomme Gascon, à qui son zèle pour la Religion avoit mérité d'être fait Chevalier de l'Ordre de Christ, par le

dans

dans la Médecine avoit mis en grande réputation auprès du Neveu (36) du Nabab. Il obtint des Lettres de recommandation, qu'il porta auſſi tôt lui-même à Devandapallé, d'où le Pere le Gac avoit été obligé de ſortir deux jours auparavant. Son zele le conduiſit auprès de quelques Chrétiens qui s'étoient retirés dans des cavernes. Il y fit rencontre du Pere Platel, qui, au retour de l'armée de Maiſſour, s'étoit rendu en ce lieu, dans les mêmes vûes de conſoler & de fortifier ces Néophites. Le Pere de la Fontaine y vint peu à près. La Lettre du Nabab, qu'il avoit remiſe au Prince de Devandapallé, n'ayant produit aucun effet, les trois Miſſionnaires dépêcherent ſur-le-champ un Exprès a M. de St. Hilaire, pour lui en demander une ſeconde, qui eut encore le ſort de la premiere. Ainſi il n'y eut pas d'autre parti à prendre pour les Miſſionnaires, que de permettre aux Chrétiens de ſe retirer dans quelqu'autre Ville.

Elle ne produit aucun effet.

Cependant, comme la perte de la Miſſion de Devandapallé pouvoit avoir des ſuites plus fâcheuſes, on n'en jugea pas moins néceſſaire de tenter les derniers efforts pour rétablir les choſes. Le Pere de la Fontaine retourna à Velour, auprès de M. de St. Hilaire, dont il obtint de nouvelles Lettres, que le Miſſionnaire porta au Nabab, qui s'avançoit avec ſon Armée contre le Maiſſour. Il la trouva campée aux Portes de Devandapallé, & ce fut-là qu'il préſenta ſes Lettres. Le Nabab lui fit un acueil diſtingué. Au bout de deux jours, il lui annonça qu'il pouvoit retourner dans ſon Egliſe de Devandapallé; & il ordonna qu'on l'y conduiſît ſur un de ſes Eléphans. Ce fut ainſi que le Miſſionnaire entra dans la Ville, au ſon des inſtrumens, & accompagné de quelques *Chofdars*, ou Huiſſier du Nabab. Les Daſſeris, qui ne purent voir ſon triomphe qu'avec dépit, chercherent de leur côté de la protection dans l'Armée du Nabab, auprès d'un Brame en crédit, qui là-deſſus fit prier le Pere de la Fontaine de l'aller trouver au Camp. Après diverſes queſtions, il lui déclara, que s'il enſeignoit déſormais ſa nouvelle Loix aux Indiens, il lui feroit couper le nez & les oreilles. Cette défenſe, qui fut bien-tôt publiée par les Daſſeris, empêcha le Prince de Devandapallé de recevoir les Chrétiens dans la Ville. On recourut encore au Nabab; mais il fit entendre qu'il n'en avoit déja que trop fait, & qu'il ne vouloit plus être importuné ſur cet affaire. Un Colonel Maure ſuppléa au refus de ſon Chef, en ordonnant à l'Envoyé de Devandapallé, d'écrire au Prince, que le Nabab & les principaux de l'Armée vouloient qu'on fît juſtice aux Chrétiens. La réponſe du Prince de Devandapallé, fut qu'il avoit donné leurs maiſons, & qu'il ne pouvoit plus les reprendre; mais qu'il leur permettoit d'en bâtir de nouvelles. Ce fut ainſi que les Miſſionnaires tentrerent en poſſeſſion de leur Egliſe.

On obtient de nouvelles recommandations plus efficaces.

Oppoſition des Daſſeris.

Les Chrétiens recouvrent leur Egliſe.

Dans le même tems, l'Armée de Maiſſour leva le ſiege de devant la Ville de Chinnaballabaram, où, comme on l'a vu, les Chrétiens avoient auſſi une Egliſe, que le Pere de la Fontaine fut obligé de faire démolir, à l'approche des Ennemis. Quoique cette Ville ne fût entourée que d'un foſſé

Levée du Siege de Chinnaballabaram.

Viceroi de Portugal, au nom du Roi ſon Maître. C'eſt le Pere de *Bourzes*, qui nous fournit cette circonſtance. *Lettres édif.* Rec. XIV. pag. 470.

(36) Suivant le même Pere de Bourzes, il ſe nommoit *Baker ſaibu*, & étoit Gouverneur de la forte Place de Velour dans le Carnate.

SUPPLEM. A LA RELATION DU CARNATE. 1713.

& d'un rempart de terre, l'Armée ennemie, composée de cent mille Hommes, y fut arrêtée neuf mois, sans pouvoir la prendre. Les tranchées des Assiégeans consistoient en des parapets de terre & de bois, plantés en forme de pilotis, à l'épreuve du canon. On ne se sert dans ce Pays que de canon de fer, & de boulets de pierre d'une grosseur énorme. On en voit qui ont jusqu'à deux cens coudées de circonférence & même plus. Après neuf mois de siége, les tranchées n'avoient été poussées qu'à la portée du pistolet de la contrescarpe : ce qui suppose un travail extrêmement pénible. Les Assiégeans avoient fait une sappe pour attacher le Mineur; mais la mine fut éventée.

Peste, dont le P. de la Fontaine est attaqué.

La peste suivit de près la levée de ce siége, & répandit la désolation dans la Ville. Le Pere de la Fontaine, qui y étoit de retour, ne s'occupoit plus que du soulagement des Chrétiens. Il fut attaqué lui-même du mal contagieux. Le Pere le Gac vola à son secours. Leur état étoit des plus tristes, logés avec trois de leurs Catéchistes malades, sous un méchant appentis, qui ne les garentissoit pas des injures de l'air. M. de St. Hilaire, dont le zele pour les Missionnaires ne se ralentissoit jamais, se hâta d'envoyer, au Pere de la Fontaine, des rafraîchissemens & des remedes convenables à son état. Il fit partir en même-tems son palanquin, avec douze Porteurs pour le transporter près des Côtes, où le changement d'air lui fit bien-tôt retrouver ses forces.

Il en réchappe.

Voyage du P. le Gac à Chruchnabouram.

Le Pere le Gac, après s'être arrêté quelque-tems à Chinnaballabaram, en partit pour aller visiter la nouvelle Eglise de Cruchnabouram. Il fut attaqué, sur sa route, par six Cavaillers Marates, qui dépouillerent d'abord cinq de ses Catéchistes. Le Missionnaire reçut, dans l'estomac, un coup de hampe, qui ne lui fit qu'une legére blessure. Mais les Brigands le mirent bien-tôt dans le même état que ses Compagnons. L'approche de la nuit les obligea de se retirer dans un Village voisin, ou un Brame fut le seul qui eût la charité de leur offrir quelque assistance; encore ne consistoit-elle qu'en une poignée de grosse cassonade & autant de farine, pour en faire leur repas. Le Pere le Gac resta deux mois à Chruchnabouram, dont l'Eglise, qui étoit la meilleure de cette Mission, fut peu après réduite en cendres, & rebâtie ensuite par les soins du Pere de la Fontaine.

Il est dépouillé par des Brigands.

Autre malheur.

Continuation des mouvemens à Devandapallé.

Depuis le rétablissement des Chrétiens à Devandapallé, les Dasseris n'avoient point cessé de faire de nouveaux efforts, pour les en chasser une seconde fois. Mais sur la fin du mois d'Octobre de cette année, ils firent une tentative encore plus éclatante que la premiere. C'est le tems où les Gentils de ces Quartiers vont à *Tiroupati*, le plus célebre Pélerinage qu'il y ait aux Indes, & où les Peuples accourent de plus de soixante lieues à la ronde (37). Les Dasseris arrêterent ceux de leur Secte qui passoient par cette

(37) Voyez au Tom. X. pag. 316, où M. Prevost, contre son original, avoit écrit *Teraſſadi*, pour *Terepadi*, ou plutôt Tiroupati. Dans la Carte de l'Indoustan de M. Bellin, on distingue *Tereſſadi* & *Tirupatti*; sans compter encore *Tripeti*, beaucoup plus au Nord Oueſt, & qui doit être cette célebre Pagode. Nous ne savons lequel des deux, de l'Historien ou du Géographe, a fourni à l'autre le premier de ces noms, qui ne se trouve ni dans les Lettres, ni dans les Cartes des Missionnaires Jésuites. Nous ne déciderons pourtant point si c'est une faute de M. Bellin, qui peut avoir, pour Tereſſadi, des Garants que nous ignorons; mais au moins M. Prevost avoit à parler de Terapadi, & non de

Ville afin d'exciter une sédition générale : ils solliciterent l'appui des principaux Marchands & des Chefs des Troupes. Enfin, ils n'attendoient plus que l'arrivée d'un fameux Dasseri, pour faire main basse sur les Chrétiens. Ce héros de leur Secte arriva avec sa troupe & fut conduit en pompe au Palais. Le Prince donnoit ce jour-là, un repas aux Dasseris, en l'honneur de Vitchnou ; coutume qu'il observoit régulierement deux fois chaque mois, le 11 & le 27 de la Lune. Ces Mutins refuserent de manger, si on ne leur promettoit de chasser les Chrétiens de la Ville. La réponse du Prince ne fut pas favorable ; mais ils n'en mangerent pas moins, & bornerent, pour cette fois le ressentiment à de simples menaces.

Menaces des Dasseris.

Le calme paroissoit renaître, lorsque les Dasseris, qui ne s'étoient tenus tranquilles que pour mieux concerrer leurs mesures, s'assemblerent pour célébrer une de leurs principales fêtes. Leur Chef, les conduisant par toute la Ville, ne cessoit de crier qu'il falloit absolument raser l'Eglise des Chrétiens. Ils se rendirent au Palais, & menacerent le Prince d'une révolte générale, s'il ne leur accordoit leur demande. On leur répondit, que les Chrétiens, avoient été rétablis par ordre du Nabab, qui pourroit être offensé, si on les insultoit ; mais qu'on cherchoit le moyen de satisfaire les Mécontens, pourvû qu'ils prissent patience encore quelques jours.

Le Nabab accorde aux Chrétiens l'étendart du Mogol.

Ces nouveaux troubles firent juger, au Pere de la Fontaine, qu'il falloit recourir au Nabab, pour le prier de soutenir son ouvrage. Il convint avec M. de St. Hilaire, que le meilleur parti étoit de demander l'étendart du Mogol, pour mettre leur Eglise hors d'insulte. Ce n'étoit pas une chose facile à obtenir ; cependant la patience & l'activité de M. de St. Hilaire, triompherent des obstacles. L'étendart fut accordé, avec une Patente honorable, par laquelle le Nabab déclaroit, qu'il permettoit aux *Saniassis* » *Romains*, de l'arborer dans la cour de leurs Eglises de Devandapallé & » de Ballabaram (38) ». Deux Cavaliers furent chargés d'accompagner le Missionnaire, pour porter l'étendart au Prince, qui après bien des délibérations, leur fit enfin dire qu'ils pouvoient le placer où ils jugeroient à propos.

Fureur de leurs ennemis.

Ce dernier triomphe augmenta la fureur des Dasseris ; ils s'attrouperent, & chercherent à soulever la Milice & le Peuple. Leur Chef, voyant ses efforts inutiles, conduisit sa Troupe à la Pagode de la Ville, qui est dans la Forteresse ; il déclara qu'il n'en sortiroit point qu'on ne lui eût donné satisfaction, avec menaces, au cas de refus, d'assembler, dans peu de jours, plus de dix mille Hommes, au moyen desquels il ravageroit le Pays. L'exécution de ces menaces n'étant pas sans exemple (39), on tâcha d'appaiser le Chef, qui n'en devint que plus intraitable. Enfin, il fallut lui promettre que dans deux jours on chasseroit les deux plus considérables Familles de Chrétiens, qui avoient renoncé à sa Secte, & on lui tint parole. Bien-tôt ces Mutins demanderent le bannissement de six autres Fa-

On leur donne satisfaction.

Terassadi, supposé que ce soient deux lieux différens, comme l'a cru M. Bellin, qui n'est d'ailleurs pas infaillible; témoin le Fort François de Karikal ; qu'il avoit placé au Nord de Tranquebar, c'est-à-dire, sans dessus dessous.

(38) C'est la même Ville que Chinnaballabaram. Voyez ci-dessous.

(39) Voyez ci-dessus, pag. 213.

SUPPL. A LA RELATION DU CARNATE. 1714.

milles, qui étoient le soutien de cette Chrétienté naissante. Soit qu'ils l'eussent véritablement obtenu, ou qu'ils se prévalussent du nom & de l'autorité du Prince, ils eurent le pouvoir d'envoyer des Soldats chez tous les Chrétiens; après quoi ils ne garderent plus de mesures, & maltraitoient de coups ceux qu'ils rencontroient dans les rues. La persécution devint générale. Les Dasseris, suivis de Soldats, ne quittoient point ces infortunés, qu'ils ne les eussent conduits hors des portes de la Ville.

Les Chrétiens sont chassés de la Ville.

Le Pere de la Fontaine se plaignit hautement au Prince du mépris qu'on faisoit de la protection du Nabab, & protesta qu'il alloit déchirer, en leur présence, l'étendart qui lui avoit été donné, si l'on n'arrêtoit pas la fureur des Dasseris. Ces paroles firent impression. On parla d'accommodement. Après bien des allées & des venues, un Brame, favori du Prince, vint annoncer au Pere, qui s'obstinoit à ne vouloir point quitter le Palais, qu'on alloit faire entrer les Chrétiens dans la Ville. A sa demande, cet ordre fut immédiatement exécuté, au grand chagrin des Dasseris, qui ne se rebuterent cependant pas encore. On les vit le lendemain, en beaucoup plus grand nombre, marcher en armes vers la Forteresse, criant comme des furieux, & protestant qu'ils ne seroient pas contens, qu'ils n'eussent vu couler le sang des Prêtres de la nouvelle Loi. Ils en vinrent jusqu'à empêcher qu'on ne fît, dans la Pagode du Prince, les sacrifices accoutumés, tandis qu'on ne cessoit d'inquiéter les Chrétiens, qui manquoient de tout dans la Ville, parce qu'ils n'avoient plus la liberté d'y travailler pour pourvoir à leur subsistance.

Ils y rentrent peu après.

On ne cesse de les inquiéter.

Les ordres du Prince, en leur faveur, étant si mal exécutés, les Peres de la Fontaine & le Gac crurent devoir lui renouveller leurs instances. Ils se rendirent, dans ce dessein, à la Forteresse; mais ils furent arrêtés à la premiere porte, & repoussés rudement par les Gardes. La nuit les contraignit de se retirer à l'entrée d'une Pagode voisine, où ils essuyerent toutes sortes d'avanies de la part de quelques Dasseris, qui étoient instruits de leur démarche infructueuse. Le lendemain, trois des plus savans Brames de la Ville leur furent envoyés par le Ministre du Prince. La dispute de controverse qu'ils enramerent, avec les Missionnaires, mérite d'autant moins d'être rapportée, que ces Brames étoient de trois Sectes différentes, & par conséquent peu d'accord entr'eux sur leurs principaux dogmes. Ils partirent assez contens des réponses des Missionnaires, qui resterent encore trois jours à l'entrée du Temple. Le quatrieme jour, trois autres Brames, des plus distingués, vinrent, à ce qu'ils disoient, de la part du Prince, pour les assurer qu'il leur donneroit audience, & qu'il termineroit cette affaire à leur satisfaction. Ils reconduisirent les Peres à leur Eglise, où ils leur réitérerent les mêmes assurances: mais quelqu'instance qu'ils firent dans la suite, il leur fut impossible d'aborder le Prince, ni de mettre fin à ces vexations. Les Chrétiens n'eurent d'autre parti à prendre, que de se retirer ailleurs. C'est ainsi que se passerent les années 1713 & 1714.

Les Missionnaires veulent en vain se plaindre au Prince.

Dispute qu'ils ont avec trois Brames.

Les Chrétiens sont de nouveau chassés.

On craignoit, avec raison, que ces troubles ne se communiquassent à Ballabaram, Ville plus considérable que Devandapallé; & qui n'en est qu'à quatre lieues. Lorsque le Pere de la Fontaine y bâtit une Eglise, environ sept ans auparavant, les Dasseris éclaterent, & l'on fut sur le point d'en

Progrès de l'Eglise de Ballabaram.

SUPPL. A LA RELATION DU CARNATE. 1714

chaſſer les Chrétiens. L'ordre en fut intimé aux Miſſionnaires ; de la part du Prince ; mais l'exécution ne s'en ſuivit pas. Malgré les efforts des Daſſeris de Devandapallé, il arriva au contraire, que dans le tems même que cette Chrétienté étoit le plus vivement perſécutée, celle de Ballabaram faiſoit des progrès étonnans. Un grand nombre de Familles y avoient, depuis, reçu le Baptême, & entr'autres pluſieurs d'une des premieres Caſtes parmi les *Choutres*, qui eſt celle du Prince (40). Ces converſions ſont d'autant plus ſingulieres, que ceux de cette Caſte ont un attachement incroyable pour leurs Idoles (41).

Etat de celle de Chruchnabouram.

On trouve, dans deux autres Lettres du Pere le Gac, la ſuite des progrès de la nouvelle Egliſe de Chruchnabouram, & des travaux de ce Miſſionnaire. Quoiqu'il ait la modeſtie de ne pas ſe nommer, on découvre néanmoins, par d'autre recits, qu'il parle de lui-même. Il avoit pénétré encore plus avant vers le Nord-Oueſt, à l'occaſion de la converſion éclatante du Chef d'un gros Village, de la Caſte des *Rettis*, dont le Pays eſt éloigné de Chrucnabouram d'environ douze lieues (42).

Pays de l'Andevarou, gouverné par un Prince ſevere.

Tout ce Pays, qu'on appelle l'*Andevarou*, étoit gouverné par un Prince, nommé *Praſappia Naidou*, qui avoit la réputation d'être également éclairé & inflexible.

Exemples de ſa rigueur.

Deux exemples de ſévérité lui avoit acquis cette réputation. Comme il viſitoit une de ſes Fortereſſes, des Mécontens formerent le deſſein de l'y renfermer le reſte de ſes jours, & de ſubſtituer ſon frere dans le Gouvernement. Le Prince, averti du complot, partit plutôt qu'on ne s'y attendoit, pour retourner à *Anantapouram*, ſa Ville Capitale, & rompit ainſi les meſures des Conjurés qui furent tous mis à mort, à la réſerve de ſon Frere.

Une autrefois qu'il étoit en voyage, ſes Porteurs, le croyant endormi dans ſon palanquin, s'échapperent en des diſcours peu reſpectueux pour ſa

(40) Ces détails ne conviennent qu'à Chinnaballabaram, dont le Siege eſt rapporté, par le même Miſſionnaire, ſous les deux noms différens; de ſorte que c'eſt une même Ville.

(41) Lettre du Pere le Gac, 1 Déc. 1714. Rec. XIV, pag. 128 à 320. Cependant peu s'en fallut, ſuivant le P. le Caron, que ces Idoles ne perdiſſent entierement leur crédit quelques années après. » Dans la Ville de » Ballabaram, dit-il, où nous avons une » Egliſe (en 1720), le Prince regnant fait » porter continuellement un de ſes Dieux » ſur un palanquin, précédé d'un Cheval & » d'un Eléphant, richement caparaçonnés, » dont il lui a fait préſent. Le bruit de quantité d'inſtrumens attire une foule incroyable d'Infideles, qui viennent adorer l'Idole. Par intervalles un Héraut fait faire » ſilence, & il récite les louanges de la Divinité.

» L'année derniere, la Princeſſe regnante » ſe trouva fort mal. Le Prince, ſon Mari, » eut recours à toutes les Idoles, & leur fit » faire des ſacrifices, pour obtenir ſa guériſon; & afin de les fléchir, il fit appliquer, » avec un fer rouge, ſur les deux épaules » de cette Princeſſe, la figure d'une de ſes » principales Divinités. La douleur abrégea » ſans doute ſes jours; car elle mourut. après » cette cruelle opérations Le Prince en fut » ſi irrité contre ſes Dieux, qu'il ceſſa entierement de faire des fêtes en leur honneur. » Sa colere s'eſt enfin adoucie, & le mois » dernier, il commença une nouvelle fête » plus magnifique que toutes les autres ». (*Lettres édif.* Rec. XVI, pag. 127 & 128). On penſe apparement au Carnate comme par tout ailleurs, où la foi des prodiges eſt établie. Ce n'eſt jamais la faute de l'Idole, ſi elle n'accorde pas ce qu'on lui demande. Il y a toujours quelqu'autre cauſe ſecrette qui empêche le miracle. Voyez-en un exemple remarquable, Tome XI, pag 457.

(42) *Damavaran*, Ville conſidérable, eſt dans ces environs.

SUPPLEM. A LA RELATION DU CARNATE. 1714.

perſonne. Il diſſimula juſqu'à ſon retour. Quelques jours après, il aſſembla les principaux de ſa Cour, & leur demanda quel châtiment méritoient des Serviteurs qui avoient parlé de leur Maître avec mépris. Tous répondirent qu'ils étoient dignes de mort. Dès le lendemain ils furent exécutés. Une juſtice ſi rigide n'eſt pas ordinaire aux Indes, où communément les plus grands crimes ne ſont punis que de l'exil, ou de quelque amende pécuniaire.

On tâche en vain de l'exciter contre les Chrétiens.

Ce fut à ce Prince redoutable, qu'un fameux Gourou préſenta requête contre les nouveaux Chrétiens Rettis : mais ne pouvant point obtenir d'audience, il ſaiſit le moment que le Prince alloit à la promenade, & paroiſſant devant ſon palanquin, le corps tout couvert de cendres, & l'épée nue à la main, il ſe mit à déclamer de toutes ſes forces contre les Miſſionnaires. Le Prince l'écouta aſſez froidement, & lui fit dire que les Saniaſſis Romains ne demeuroient pas dans ſes Terres, mais dans le Pays de Ballabaram, & que c'étoit-là qu'il devoit porter ſes plaintes.

Incurſion des Marates.

Charité des nouveaux Chrétiens.

Ces mouvemens du Gourou, qui ne laiſſerent pas d'inquiéter les nouveaux Chrétiens, furent ſuivis d'une incurſion des Marates, qui ravagerent leur Pays. Dans cette dure néceſſité, les Rettis convertis s'aſſiſterent mutuellement les uns les autres ; & ceux, qui avoient perdu leurs biens, retrouverent des ſecours dans la charité de leurs Freres. Des effets ſi convenables au Chriſtianiſme, ne pouvant qu'augmenter leur attachement à ce nouveau culte, ils ſolliciterent vivement le Miſſionnaire de Chruchnabouram, pour avoir une Egliſe au milieu d'eux. La difficulté d'en obtenir la permiſſion du Prince ; & c'étoit une démarche, à laquelle on n'oſoit s'expoſer. Le Pere ſe haſarda néanmoins à lui envoyer un Catéchiſte, pour lui préſenter, de ſa part, des raiſins, qui ſont extrêmement rares dans l'Inde. Le Prince reçut le préſent, avec de grands témoignages d'eſtime pour le Pere ; & lui fit dire ; qu'il ſeroit charmé de le voir. Ce favorable accueil raſſura les eſprits, & le Miſſionnaire ne ſongea plus qu'à ſe rendre dans le Pays de l'Andevarou.

Le Miſſionnaire demande une Egliſe pour eux.

Le Prince ſouhaite de voir ce Pere.

Accueil diſtingué qu'il en reçoit.

Deſcription du Palais.

Le Prince, informé de ſon arrivée, lui envoya ſon premier Miniſtre, pour le recevoir à la porte de la Ville. Il fut conduit au Palais, à la clarté des flambeaux & au ſon des inſtrumens. Le Prince étoit dans ſa grande Salle d'audience, qui offroit une eſpece de théatre, élevé de trois à quatre pieds, dont le toît, en plate-forme, étoit ſoutenu par de hautes colomnes, & le parterre, vaſte & à découvert, embelli de deux Jets d'eau, l'un au bas du théatre, & l'autre à ſoixante pieds plus loin, au milieu d'une belle allée d'arbres. Le théatre étoit couvert d'un tapis de Turquie, ſur lequel le Prince étoit aſſis, appuyé contre un grand couſſin en broderie. Il avoit, à ſon côté, un poignard & une épée, dont les poignées étoient d'agathe, garnies d'or. Ses Parens & ſes principaux Officiers l'environnoient. Les Brames occupoient le fond de la Salle, & le parterre étoit rempli de Soldats & de Bas Officiers.

Succès de cette audience.

Auſſi-tôt que le Prince apperçut le Miſſionnaire, il ſe leva ; & après l'avoir ſalué, il lui fit ſigne de s'aſſeoir ſur des couſſins qui étoient auprès de lui. Le Pere refuſa cet honneur, & ſe plaça deux ou trois pas au deſſous. Les Catéchiſtes, qui l'accompagnoient, mirent aux pieds du Prince, une

Sphere, une Mappemonde, & d'autres curiosités de cette nature. Ensuite le Pere ayant fait tomber l'entretien sur la Religion Chrétienne, le Prince, qui l'écouta attentivement, suggera aux Brames de questionner, à leur tour, le Missionnaire, sur ce qu'il pensoit de leur culte. La vehémence, avec laquelle il déclama contre les ridicules Divinités des Payens, excita dans l'Assemblée un murmure confus, qui obligea le Prince de rompre son silence, pour prier le Pere de ne pas pousser plus loin sur cet article. On lui fit plusieurs autres questions, dont les réponses n'embarrasserent pas moins les Brames. Le Prince augmenta leur trouble, en décidant, à l'avantage du Missionnaire, une dispute qui avoit duré plus d'une heure. Le lendemain elle recommença, & finit encore de même. Le Prince y seconda le Pere. Il le pressa de venir s'établir dans sa Capitale; mais le Missionnaire se borna à lui demander la permission de bâtir une Eglise à *Madigoubba*, Village qui n'en est qu'à deux lieues, & où il avoit plusieurs Disciples. Le Prince promit de fournir tout le bois nécessaire, sans épargner même les arbres de son Jardin de plaisance.

Confusions des Brames.

Le Prince veut faire bâtir une Eglise aux Chrétiens.

Ce monument, qui s'élevoit au milieu de la Gentilité, ne pouvoit pas manquer d'irriter les Ennemis du Christianisme. Aussi les Dasseris s'assemblerent ils bientôt, en grand nombre, à *Cloumourou*, Village à une demie lieue de celui de Madigoubba, où ils méditoient d'aller mettre le feu aux matériaux qu'on employoit à bâtir l'Eglise. Mais les Brames de ce dernier Village leur persuaderent de différer jusqu'à la réponse du Prince, qu'on avoit informé de leurs griefs. Des Soldats Maures, dépêchés de sa part aux Dasseris, leur ordonnerent de se rendre à la Capitale, pour y porter leurs plaintes contre les Chrétiens. Ils y accoururent en foule; tant de la Ville que des Villages. Le Prince fit dire aux Dasseris qu'ils devoient envoyer leurs plus célebres Docteurs, pour défendre leur cause contre le Saniassi Romain, & qu'il prononceroit lui-même entr'eux. Le Missionnaire, ayant appris ces nouvelles, partit sur-le-champ pour Anantapouram, où le Prince le reçut avec des démonstrations d'estime & d'amitié, encore plus grandes que la premiere fois. Il fit aussi-tôt appeller les Brames, & engagea la dispute, dans laquelle il voulut que le Missionnaire lui laissât presque tout l'honneur de la victoire sur les Brames.

Chagrin & mouvemens des Dasseris.

Ils sont mandés à la Cour où le Pere dispute avec eux.

Après l'audience, le Pere, dans la vue de prévenir le Prince sur les oppositions qu'on formoit, de toutes parts, contre le Christianisme; jugea à propos de lui montrer la Patente, que M. de St. Hilaire avoit obtenue du Nabab d'Arcate, quelques années auparavant dans une occasion à-peu-près pareille. Le Prince, en finissant la lecture de cette Patente, assura le Missionnaire, qu'il pouvoit compter sur la même protection dans ses Etats. Il réitera ses ordres pour pousser la construction de la nouvelle Eglise, & ajouta, en congédiant le Pere, qu'il vouloit assister à la premiere Fête qui s'y célébroit.

Nouvelles assurances de protection que le Prince lui donne.

Dans ces entrefaites, le Pere reçut, à Madigoubba, deux Députés d'un Prince Maure, Gouverneur de *Manimadougou*, petite Ville qui en est éloignée de dix-huit à vingt lieues. Ce Gouverneur étoit homme d'esprit & curieux. Ayant appris qu'un Saniassi Romain enseignoit une nouvelle doctrine, il souhaita de le voir & de l'entretenir. C'est ce que contenoit sa

Invitation que lui fait un Gouverneur Maure.

SUPL. A LA RELATION DU CARNATE. 1714.

Lettre, qui étoit écrite sur du papier ; semé de fleurs d'argent. Mais le Pere, qui savoit que ce Voyage n'aboutiroit à rien, ne crut pas devoir l'entreprendre. La Femme du Nabab de *Chirpi*, qui l'invita peu de jours apres, fut plus heureuse que le Prince Maure. A la vérité elle joignit à ses instances, la permission de bâtir une Eglise dans l'étendue de son Gouvernement, lui laissant le choix de Chirpi, Colalam, ou Cotta-Cotta, qui sont de grandes Villes fort peuplées ; mais elle le prioit de venir lui même en personne. Le Pere, s'étant rendu à Cotta-Cotta, fut aussi-tôt conduit dans l'Appartement de la Princesse Maure, dont le mari étoit absent, & le Fils aîné détenu à la Cour du Mogol, jusqu'à ce que son Pere eût satisfait à une dette considérable. Cette bonne dame venoit d'être cruellement la duppe de quelques Faquirs, qui, se vantant de posséder le secret de faire de l'or, avoient trouvé le moyen de lui voler toutes ses pierreries. La perte étoit grande, & la crainte du retour du Nabab causoit à la Dame de mortelles inquiétudes. Comme elle s'étoit laissée persuader que le Missionnaire avoit le véritable secret de faire de l'or, elle le conjura, avec larmes, de la tirer du mauvais pas où elle s'étoit engagée. Son expérience passée ne pouvoit encore la guérir de son entêtement, sur le secret imaginaire de la Pierre philosophale. Le Pere eut beau dire qu'il n'entendoit rien dans cette Alchymie ; elle le pressoit encore davantage. Enfin, sans un de ses Fils, qui commandoit en l'absence du Nabab, le Missionnaire n'auroit pas obtenu si aisément la permission de se retirer.

Avanture de ce Pere avec la femme d'un autre Gouverneur.

De retour de Madigoubba, après cette plaisante avanture, le Pere se disposa à célébrer la Fête de Pâques dans sa nouvelle Eglise. Comme le Prince s'y étoit invité lui-même, il lui envoya ses Cathéchistes, pour le prier de vouloir honnorer l'Assemblée de sa présence. Il y avoit quelques jours qu'une indisposition l'empêchoit de sortir de son Palais ; mais il fit venir un de ses Parens, & il lui ordonna d'assister de sa part à la Fête, avec une nombreuse escorte de Soldats, auxquels il joignit encore ses Artificiers & ses Musiciens. Les Dasseris avoient formé le dessein de mettre le feu à l'Eglise, mais ils n'oserent paroître, & la Fête se passa dans le meilleur ordre.

Le Prince d'Anantapouram est prié d'assister à une fête des Chrétiens.

Il y envoie un de ses Parens.

Quelque tems après, le Missionnaire alla remercier le Prince, qui lui témoigna, d'une maniere obligeante, combien il étoit fâché de n'avoir pû assister à la Fête. On ne parloit alors, à la Cour, que du fameux Sacrifice appellez *Egnam*, qu'on venoit de faire, par ordre du Prince, qui n'avoit pu résister aux sollicitations des Brames. La dépense qu'il fit pour ce Sacrifice, monta à plus d'onze mille livres. Le Pere en prit occasion pour interroger les Brames sur l'avantage qu'ils pouvoient espérer d'un tel Sacrifice. L'absurdité de leurs réponses lui fournit assez d'argumens pour les combattre. La fureur se peignoit sur leur visage, tandis que le Prince, attentif à ce qui se disoit de part & d'autre, sembloit ne prendre aucun parti ; mais il se divertissoit en secret de l'embarras des Brames. Ce fut la derniere dispute que le Missionnaire eut avec eux ; & jusqu'aux Pâques suivantes, il ne se passa plus rien de particulier, si ce n'est quelques allarmes causées, de tems en tems, par les Dasseris.

Second Voyage du Missionnaire à la Cour.

Sa dispute avec les Brames.

1715.

On ne pouvoit gueres se dispenser d'inviter le Prince à cette seconde Fête de Pâques. Quoiqu'il eut alors la fievre, il y vint avec un nombreux cortege,

Le Prince se rend à l'Eglise des Chrétiens

cortege, & assista à toutes les cérémonies. Ce Prince avoit un abcès qui lui causoit de vives douleurs. Il se l'étoit ouvert lui-même, mais avec si peu d'adresse, que la plaie paroissoit incurable aux Médecins Indiens. Le Pere lui envoya un peu de baume, dont il se sentit bientôt soulagé. Il en témoigna sa reconnoissance au Missionnaire, qui s'étoit rendu, par son ordre, à la Cour, où on le retint pendant plusieurs jours. Le Prince étoit campé, sous des tentes hors de la Ville, sur un petit côteau, auprès d'un Mausolée qu'il faisoit construire depuis sa maladie. Cependant l'inquiétude, pour la mort prochaine du Prince, avoit déja fait place à la joie que causoit sa convalescence, lorsqu'un événement aussi imprévu qu'exrraordinaire, termina tout-à-coup sa vie, quatre jours après le départ du Missionnaire.

Le Missionnaire le guérit d'une maladie désespérée.

Vers minuit, après que les Officiers se furent retirés, & qu'on eut posé les Sentinelles à l'ordinaire, il ne resta, dans la tente du Prince, qu'une Concubine & un jeune Garçon, dont la fonction étoit de chasser les mouches pendant son sommeil. Cette malheureuse éteignit les lampes, s'approcha du lit du Prince, & prenant son sabre, lui en déchargea un coup qui porta sur la joue. Le Prince voulut crier; mais un second coup lui coupa la gorge. Au bruit qui se fit, les Gardes entrerent dans la tente, & trouvant le Prince qui nageoit dans son sang, ils saisirent la Concubine, parce qu'ils virent qu'elle prenoit la fuite. Loin de se déconcerter, elle dit fiérement au Général des Troupes, qui mettoit la main sur elle: » Est-ce « donc ainsi que vous faites la garde? On vient d'égorger le Prince; vous » en répondrez «.

Ce Prince est égorgé par une de ses Femmes.

Cette Femme étoit une de ces Danseuses Indiennes, que le Prince avoit achetée de ses Parens. Comme sa premiere Femme étoit stérile, il épousa celle-ci, dont il eut quatre Enfans. Elle étoit plutôt chargée, qu'ornée, de perles & de diamans. Il lui avoit accordé le titre & les honneurs de seconde Femme, & lui donnoit toute sa confiance. Quelqu'agrément qu'elle eût dans le Palais, elle n'en pouvoit supporter la gêne, & elle regrettoit sans cesse son premier genre de vie. La maladie dangereuse du Prince lui avoit fait espérer de recouvrer bientôt sa liberté. Cette espérance s'étant évanouie, par le rétablissement de sa santé, l'ennui de la contrainte, & l'amour du libertinage, la porterent à ce noir attentat, dont elle ne fut punie, que par une prison perpétuelle, sans doute plus rude pour elle, que le dernier supplice.

La mort de ce Prince fut un coup sensible pour le Missionnaire & pour les nouveaux Chrétiens. On craignoit que les Brames & les Dasseris ne profitassent de cette conjoncture, pour susciter quelque nouvel orage. Mais les premieres démarches du Successeur, Frere du Prince défunt, dissiperent bientôt ces inquiétudes. Comme il revenoit de l'armée de Nabad de *Cadapa*, & qu'il passoit auprès de Chruchnabouram, il fit demander si le Saniassi Romain y étoit. Les Gentils ne voulant point donner entrée, dans la Peuplade, à un Prince étranger, répondirent faussement qu'il étoit à Ballabaram. Le Pere, qui en eut avis, alla dès le lendemain saluer le Prince, qui s'étoit arrêté à une de ses Forteresses peu éloignée. Le Prince fut fort sensible à cette marque d'attention; & il assura le Missionnaire, que tant lui

Son Successeur dissipe les craintes des Chrétiens.

Entrevue qu'il a avec le Missionnaire.

SUPPLEM. A LA RELATION DU CARNATE.

1715.

Il lui fait une réception favorable.

que les Chrétiens, pouvoient compter sur son affection, comme ils avoient compté sur celle de son Frere. Un mois après, ayant appris que le Pere étoit de retour à Madigoubba, il vint le voir avec toute sa Cour, où il invita le Missionnaire de se rendre. L'accueil, qu'on y fit au Pere, fut des plus gracieux. Après les civilités ordinaires, le Prince, qui étoit allé à sa rencontre jusques dans la rue, le conduisit droit à l'appartement de la Princesse. Une fiévre continue, accompagnée de plusieurs accidens, avoit presque réduit cette Dame à l'extrémité. On avoit épuisé vainement toute sorte de remedes. Le Missionnaire lui donna de la thériaque & quelques pastilles cordiales, dont l'effet fut si heureux, qu'en peu de jours la Princesse se trouva parfaitement rétablie. Ce succès fut, pour les Chrétiens, un nouveau gage de la protection du Prince : mais on verra dans la suite, qu'ils n'en jouirent pas long-tems.

Le Pere s'assure de sa protection, en guérissant la Princesse.

1718.

Accueil distingué que le Prince de Tatimini fait au Pere de la Fontaine.

La considération de la Mission de Chruchnabouram étoit encore beaucoup augmentée, depuis la réception honorable que le Prince de *Tatimini* (43) avoit faite, en 1718, au Pere de la Fontaine, Supérieur général des Missions du Carnate. Ce Prince, qui dans un âge encore tendre, montroit une grande pénétration d'esprit, avoit souhaité de voir le Missionnaire. Il l'écouta avec autant d'attention que de plaisir, & pendant les trois jours qu'il le retint à Tatimini, il lui donna des marques de bonté, & même de respect, qui surprirent toute sa Cour. Mais le Pere de la Fontaine n'eut pas la satisfaction de recueillir d'autres fruits de cette visite, étant mort la même année, extrêmement regretté des François & des Malabares, qui le regardoient comme le Fondateur de la Mission du Carnate, sur-tout de celle de Chruchnabouram, située au delà des montagnes.

Mort de ce Missionnaire.

Son éloge.

» Les Eglises qu'il a fondées, dans ce Pays, dit le Pere le Gac, seront » des monumens durables de son zéle. Madame la Vicomtesse d'*Harnon-* » *court*, sa Mere, lui faisoit tenir, chaque année, une aumône considérable, » qui le mettoit en état de fournir à ces frais. Il est difficile de montrer plus » de courage, plus d'activité, & plus de tranquillité d'ame, qu'il en a fait » paroître dans diverses persécutions. Dans celle de Ballabaram, sa douceur charma tellement les Soldats, envoyés pour le prendre, qu'ils furent, » tout à-coup, changés en d'autres Hommes; & que se jettant à ses pieds, » ils lui demanderent pardon des indignités qu'ils avoient exercées à son » égard. Dans un autre persécution, où l'on avoit soulevé toute la Ville » contre les Missionnaires & les Chrétiens, un seul entretien, qu'il eut avec » le Chef des Troupes, le convainquit des vérités de la Religion; & sur » le rapport qu'il en fit au Prince, il y eut défense d'inquiéter les nouveaux » Fideles. On ne sauroit exprimer, avec combien de peines & de fatigues, » il a recouvré l'Eglise de Devandapallé, qui nous a été enlevée. Depuis » qu'il fut nommé Supérieur général, il ne pensoit qu'à ramener les esprits prévenus, sans perdre de vue cette Mission (de Chruchnabouram), » qui étoit le principal objet de ses soins. Il espéroit l'affermir davantage, » & il portoit ses vues encore plus loin, afin d'étendre de plus en plus la » Foi Chrétienne (44) ».

(43) Sa résidence est à quatre ou cinq lieues au Nord de Chruchnabouram.

(44) Deux Lettres du P. le Gac, l'une de Chruchnabouram, le 20 Déc. 1718, & l'autre

SUPPLEM. A LA RELATION DU CARNATE. 1719.

Le Pere *le Caron*, qui étoit entré dans cette Miſſion, en 1719, eut occaſion, la même année, d'annoncer l'Evangile dans les Etats d'un Prince, dont il ne nous apprend pas le nom, & qui vint le trouver à Chruchnabouram, avec un grand cortege. C'étoit un Vieillard âgé de ſoixante-cinq ans. Il aſſiſta à l'Egliſe, & fut ſi content de ſes entretiens particuliers avec le Miſſionnaire, qu'il lui promit d'embraſſer le Chriſtianiſme. Après qu'il ſe fut retiré, le Pere le Caron lui envoya un Cathéchiſte, avec des Livres de piété, qu'il ſe fit lire durant quelques jours, ſans ſe déclarer. Les Brames, qui traverſent les Miſſionnaires, dans preſque toutes les Cours où ils ſont en poſſeſſion des premieres Charges, avoient perſuadé au Prince, que le Pere étoit le plus grand Magicien qui fût aux Indes. Ils lui firent ſi fort craindre ſon pouvoir, que, ſix ou ſept jours après ſa viſite, le Pere le Caron lui ayant fait préſenter un panier de raiſins, auquel il avoit appliqué quelques cachets, le crédule Prince n'oſa y toucher, malgré l'envie qui le portoit à goûter de ce fruit. Mais ayant fait ôter les cachets par un des Cathéchiſtes du Miſſionnaire, il mangea des raiſins avec avidité. Les Brames furent un peu déconcertés de cet expédient. Un autre Prince, à qui le Pere avoit auſſi envoyé un Cathéchiſte, avec un Livre de la Religion, en écoutoit attentivement la lecture, lorſqu'un Brame Aſtrologue, pour l'interrompre, ouvrant tout-à-coup ſon Livre d'Aſtrologie, lui dit, avec une eſpece d'enthouſiaſme : » Prince, ſelon le cours préſent des Etoiles, il ne vous eſt plus permis de » reſter ici ; retirez-vous au plutôt ». Le Prince obéit, & congédia ſon Lecteur.

Vaines eſpérances que donnent deux autres Princes.

Tel fut le ſuccès des premieres diſpoſitions des deux Princes puiſſans (45), dont on s'étoit formé les plus belles eſpérances. Le Miſſionnaire, ſe bornant à parler de lui-même, raconte que, l'année ſuivante, un Parti conſidérable de Maures étoient venus, pour l'enlever dans l'Egliſe de Chruchnabouram, ayant deux Brames à leur tête, qui étoit apparemment les Auteurs de cette entrepriſe. Cependant, comme ils craignoient quelque réſiſtance, après avoir inveſti la maiſon, ſans rien communiquer de leur deſſein, ils s'adreſſerent au Prince, Tributaire du Seigneur Maure, qui commandoit le détachement, & le firent prier d'envoyer la Garniſon de la Forteresſe pour tenir les Chrétiens en reſpect. Le Prince, qui affectionnoit le Miſſionnaire, s'en excuſa, ſur ce qu'il ne pouvoit pas exercer des actes d'hoſtilité ſur les Terres d'un Prince voiſin, avec qui il étoit en paix. Là-deſſus les Maures réſolurent d'enlever le Pere, ſans éclat, à la faveur des ténebres ; mais le Commandant de la Forteresſe, inſtruit de leur complot,

Tentative d'un parti de Maures pour enlever le P. le Caron.

1720.

de Ballabaram, le 21 Janv. 1722. Rec. XVI, pag. 153 à 299. On croira, peut-être, que nous anticipons les faits contenus dans ces deux Lettres ; que nous envoyons le Pere le Gac à Anantapouram, quoiqu'il ne s'en vante pas ; & qu'enfin nous ajoutons, à la ſeconde Lettre, les circonſtances du Voyage du Pere de la Fontaine à Tatimini, & de la mort de ce Miſſionnaire, qui ſe trouvent rapportées au commencement & à la fin de la premiere Lettre. Mais ce que nous en avons fait eſt fondé ſur de très-bonnes raiſons, qu'il ſeroit trop long de déduire. Il ſuffit de prévenir l'objection pour ne plus la craindre. Ceux qui voudront faire attention aux rapports qu'on découvre, tant dans les deux Lettres originales que dans celles de quelques autres Miſſionnaires, ne nous accuſeront pas d'avoir mal-à-propos renverſé l'ordre des événemens.

(45) Suivant le Pere *du Halde*, un des Editeurs des Lettres édifiantes.

SUPPL. A LA RELATION DU CARNATE. 1720.

alla trouver le Pere le Caron, pour lui en donner avis, & lui conseiller, en même tems, de se refugier dans la Forteresse. Le Missionnaire suivit son conseil, & sortit par une issue inconnue aux Maures, qui, voyant leur coup manqué, se retirerent dans leur Camp, hors de la Ville. Le même soir ils lui envoyerent un Exprès, pour l'inviter à s'y rendre, sous prétexte que leur Commandant souhaitoit, avec passion, de le voir & de l'entendre : mais, sur son refus, ils décampèrent le lendemain matin. Le Pere le Caron, embarrassé d'expliquer cette avanture, suppose que les Brames avoient persuadé aux Maures qu'il savoit faire de l'or, & possédoit de grandes richesses. Depuis peu la même accusation avoit été fatale à un autre Missionnaire, que les Maures retinrent deux ans entiers dans une rude prison, & qu'ils appliquerent deux fois à la torture (46).

Suite de l'Histoire de la Mission du Carnate.

Ses grands progrès.

Quelques Extraits des Lettres des Missionnaires, rangés dans l'ordre de leurs dates, feront connoître l'état des Missions du Carnate, pendant les années suivantes. Le Pere Barbier, qui, après avoir fait un assez long séjour au Bengale & à Pondichery, étoit de retour à Pinneypundy, en 1720, écrit que l'année précédente, un de leurs Missionnaires & ses Catéchistes avoient baptisé trois cens vingt-huit Adultes, & huit cens quarante-huit Enfans (47).

1723.

Travaux du P. Aubert.

Trois ans après, le Pere Barbier qui desservoit encore la même Eglise, peint les succès de la Mission du Carnate en ces termes : » Le Pere *Aubert*, » qui seul cultive, maintient & augmente, depuis quelque-tems, les » Chrétientés répandues en deça des montagnes du *Canavay*, dans un Ter- » ritoire d'environ soixante lieues, a administré, cette année (1723), les » Sacremens à environ trois mille Chrétiens, & baptisé plus de deux cens » Adultes ; ce qui est d'autant plus extraordinaire, que la famine, qui af- » flige cette Contrée depuis trois ans, a obligé la plûpart des Habitans à » se retirer dans d'autres Provinces. Ce Pere, par ses charités, & par les » mesures qu'il sait prendre pour accréditer la Religion, s'est attiré une es- » time générale. Les Princes & les Gouverneurs reçoivent, avec distinc- » tion, les visites qu'il leur fait faire par ses Catéchistes, & viennent le » visiter eux-mêmes. Le Gouverneur de Cangivaron est venu tout recem- » ment à *Vayaour*, & s'est trouvé honoré de passer la nuit dans la pauvre » Cabane du Missionnaire. Plusieurs Cramanis, ou Chefs de Peuplade, » se font actuellement instruire. Le Chef de ceux de *Cavepondi* (48) a déja » reçu le Baptême. Les Gentils même, par une bisarrerie difficile à com- » prendre, mais qui pourra faciliter leur conversion, sollicitent le Mission- » naire de faire une Fête magnifique, & ils prétendent fournir à tous les

Considération dont il jouit dans le Pays.

(46) Lettre du Pere le Caron. Rec. XVI, pag. 121 à 162. On apprend par l'Epître Dédicatoire du même Tome, que le Pere le Caron mourut bientôt après, d'un mal contagieux, dont il fut attaqué à Ponganour, avec un Brame son Catéchiste, le même qui avoit suivi quelques années auparavant le Pere Bouchet en Europe. On ne sait quelle raison peut avoir empêché l'Auteur de cette Epître, de parler aussi de la mort du Pere de la Fontaine, qui est rapportée dans le même Volume.

(47) Lettre du Pere Barbier, 7 Janv. 1720, pag. 400.

(48) C'est peut-être une faute pour *Carvepondy*, comme le même Missionnaire écrit plus bas. Le nom de Carouvepondy, qui est sans doute le même, a souvent paru dans les Relations précédentes.

» frais. Les Chrétiens qui ont assisté à celle de Noel, m'ont dit, que j'au-
» rois été charmé de l'empressement de ces Payens à orner les rues, à allu-
» mer des lampes, & à donner d'autres marques de réjouissances, dans tous
» les endroits, où la Procession devoit passer (49) ». Ce fut vers ce tems-là, ajoute le Missionnaire, que le Cramani de *Vailatour*, qui s'étoit trouvé guéri d'une dangereuse maladie, en entrant dans l'Eglise de Carvepondy, pensoit sérieusement à se faire Chrétien, lorsque les Brames vinrent lui dire qu'il falloit faire un Sacrifice pour l'anniversaire de la mort de son Pere. » Il rejetta d'abord la proposition; mais le respect humain l'emporta sur les
» premieres impressions de la Grace ». (50) (51).

SUPPL. A LA RELATION DU CARNATE. 1723.

Particularités de sa Mission.

Un nouveau Missionnaire, nommé le Pere *du Cros*, qui étoit sur le point de passer au Carnate, en donnoit, en 1725, les avis suivans. » Plus on s'é-
» loigne des côtes, plus on trouve de Chrétiens. Dans la seule Mission du
» Carnate, que les Jésuites François ont fondée, & qu'ils cultivent seuls
» depuis environ trente ans, on a déja élevé onze Temples. De la premiere
» Eglise, qui est à Pinneypundi, jusqu'à la derniere, il y a plus de cent
» lieues. Nous y comptons huit à neuf mille Chrétiens, partie Choutres,
» partie Parias; & cette Chrétienté n'est desservie que par quatre Mission-
» naires. Encore y en a-t'il maintenant que trois; car le Pere Aubert, qui
» résidoit à l'entrée de la Mission, vient de nous rejoindre, à Pondichery,
» pour se retablir d'une maladie qui l'a mis à deux doigts de la mort. Les
» Peres *Gargan & du Champ* demeurent à l'extrêmité, & le Pere le Gac, qui
» est Supérieur, fait ses excursions de l'un à l'autre bout, pour voir, ani-
» mer, regler tout (52). Les Brames, comme dans le reste de l'Inde, sont
» nos plus cruels ennemis, & nous ne pourrions résister à leur fureur, si
» nous n'étions protégés par le Viceroy du Carnate & par le Grand Mogol
» même (53) ».

1725.

Etat du Christianisme au Carnate.

On a obligation, au Pere *Calmette*, de plusieurs éclaircissemens, & de quantité de remarques curieuses, dont on sentira d'autant mieux le prix, à la suite des détails précédens. Ce Missionnaire, qui étoit à Ballabaram, en 1730, donne d'abord une idée claire & distincte de cette Ville. » Ballaba-
» ram, dit-il, est la Capitale de la Province de ce nom. Sa situation est par
» les treize degrés vingt trois minutes de Latitude septentrionale observée,
» & de quatre-vingt-seize degrés de Longitude estimée. La Ville, déja con-
» sidérable par elle-même, l'est encore plus par le Siége qu'elle soutint, il
» y a vingt ans, contre toutes les forces du Roi de Maissour, & par la dé-
» faite d'une Armée de cent mille Hommes, qui termina leur différend.

1730.

Nouveaux éclaircissemens sur ces Missions.

Ville de Ballabaram.

(49) Les Indiens, qui aiment le faste & les spectacles, regardoient apparemment ces fêtes & ces processions comme autant de farces nouvelles pour eux; ainsi la bisarrerie de leur curiosité n'est pas fort difficile à comprendre, & leurs réjouissances sont encore moins édifiantes.

(50) C'est ce qui devoit paroître beaucoup plus difficile à comprendre, si le miracle eut été bien authentique. Celui que le Missionnaire rapporte ensuite, de la vision d'un autre Gentil, qui se préparoit alors à recevoir le Baptême, semble être cité fort à propos, pour décider de ces sortes de prodiges.

(51) Lettre du P. Barbier. Rec. XVIII, pag. 418 & suiv.

(52) Le Pere Bouchet, dont il a souvent été fait mention ci-dessus, se trouvoit alors depuis douze ou treize ans, à *Arian-Coupan*, à une petite lieue de Pondichery, où les Missionnaires Jésuites ont une belle Eglise.

(53) Recueil XVIII, pag. 30 & suiv.

SUPPLEM. A LA RELATION DU CARNATE. 1730.

» C'eſt ſous le Prince qui ſoutint ce Siége, que nous avons fait cet établiſ-
» ſement (54) ».

Succeſſion du Prince.

Aprés ſa mort, le Miſſionnaire ajoute qu'on ſollicita vivement ſon Succeſſeur de détruire l'Egliſe des Chrétiens. Il calma l'orage par ſa réponſe : » A Dieu ne plaiſe, dit-il, que j'éteigne la lampe que mon Pere a allumée ». Le frere a ſuccedé à celui-ci, au préjudice du fils, ce qui eſt aſſez ordinaire dans l'Inde. Son Etat eſt plus floriſſant que jamais. Il y compte pluſieurs Places fortes, & entretient une Armée de vingt mille Hommes.

Derniere perſécution contre les Chrétiens.

Cette Ville a donné plus d'une ſcene en matiere de perſécutions. Le Pere Calmette ne faiſoit qu'entrer dans la Miſſion, lorſque la derniere s'étoit élevée à l'occaſion ſuivante. Le Pere Supérieur bâtiſſoit une nouvelle Egliſe, parce que l'ancienne n'étoit plus aſſez vaſte. Le Prince avoit permis de couper le bois dans ſes Forêts, & l'ouvrage s'avançoit à force ; mais bien-tôt la jalouſie des Prêtres Gentils inſpira les Miniſtres, ameuta les peuples, ſoufla l'eſprit de ſédition parmi les Troupes, fit changer la fermeté du Prince, & diſperſa dans peu de jours le troupeau qui étoit confié aux ſoins des Miſſionnaires. Trois choſes arrivées coup ſur coup, préparerent à cet événement & allumerent l'incendie.

Premiere cauſe.

Un Homme aigri contre ſon beau-pere, par un procès qui ne réuſſiſſoit pas à ſon gré, le déféra au Gourou du Prince comme Chrétien, & ajouta, que ceux qui étoient venus porter cette Religion dans l'Inde, n'étoient que des Pranguis (55), qui traitoient de Démons les Dieux du Pays. Le Gourou qui voyoit diminuer chaque jour ſon tribut, avec le nombre de ſes Diſciples, ſaiſit auſſi tôt cette occaſion de ruiner le Chriſtianiſme. Les Daſſeris, Sectaires de Vitchnou comme lui, ſecondant ſes vues, alloient au ſon de leurs inſtrumens, irriter la populace, & s'aſſembloient eux-mêmes tumultuairement pour intimider les eſprits. Mais ils ne pouvoient encore rien faire ſans l'Armée. Elle étoit déja ébranlée, lorſqu'un ſecond événement la détermina.

Seconde cauſe.

Un Soldat, qui paroiſſoit hors de ſon bons ſens, vint un ſoir, au tems de la priere, dans l'Egliſe où le Pere du Champ & quelques Chrétiens étoient aſſemblés. Il avoit le poignard à la main, dont il donna contre les murailles, & s'avançant vers l'Autel, frappa à coups redoublés ſur la baluſtre. On le fit retirer. Le Miſſionnaire, qui ne s'étoit apperçu de rien, étant tourné vers l'Autel, le trouva, au premier détour, près de la porte. Le poignard, qui brilloit dans les ténebres, attira les Domeſtiques & les Chrétiens, qui chaſſerent ce forcené de l'Egliſe, & le ſuivirent juſques dans la Ville. Le Soldat, ſe retournant, bleſſa légerement le Catéchiſte à l'épaule. Celui ci en porta ſes plaintes, ſans conſulter le Miſſionnaire. Le Soldat fut chaſſé du ſer-

(54) On voit ici que les noms de Ballabaram & de Chinnaballabaram ſont donnés indifféremment à la même Ville.

(55) On a parlé pluſieurs fois du mépris que les Indiens ont pour les Pranguis. Le Miſſionnaire remarque que c'eſt le nom qu'ils donnerent d'abord aux Portugais, & ſucceſſivement à tous les Européens. Quelques uns font venir ce mot de *Pura-angui*, qui ſignifie, dans la Langue du Pays, *Habit étranger*. Mais il paroît plus vraiſemblable que c'eſt le mot *Frangui*, que les Indiens, qui n'ont point la lettre *F*, prononcent à l'ordinaire par un *P*, & que ce mot *Prangui* n'eſt autre choſe que le nom qu'on donne aux Européens à Conſtantinople, & qu'apparemment ce ſont les Maures qui l'ont introduit aux Indes.

vice ; mais l'Armée, aigrie déja par le Gourou du Prince, se crut offensée dans la personne du Soldat, & tout paru s'unir contre les Chrétiens. On insinua, au Prince, que l'Eglise qu'ils bâtissoient étoit une Forteresse. Il lui fut facile de vérifier le contraire, & de se convaincre de l'obéissance des Missionnaires à ses ordres, pour la construction de cet Edifice. Leurs ennemis n'ayant pû venir à bout de détruire l'Eglise, crurent y réussir en attaquant le Missionnaire ; & c'est ici la troisiéme cause de la persécution.

Troisieme cause.

Un Gentil, qui feignoit des dispositions pour le Christianisme, étant venu voir le Missionnaire, laissa tomber adroitement son petit sac dans la chambre. le Pere, qui s'en apperçut, le lui remit entre les mains. Un autre jour cet Homme trouva l'occasion de cacher secrettement sa bourse entre le toît & la muraille. Peu de jours après, il prend le Cathéchiste à partie, lui redemande son sac, avec trente piéces d'or qui étoient dedans. Le Cathéchiste, se doutant de la fourberie, lui répondit, que n'ayant confié sa bourse à personne, il n'en devoit demander compte qu'à lui-même. Là-dessus le Gentil se mit à se plaindre, & fit retentir toute la Ville de ses cris. L'affaire fut portée au Palais, où l'on croyoit trop bien connoître le désintéressement des Missionnaires pour les juger capables d'un pareil larcin. Le Calomniateur, désespéré de voir son stratagême inutile, se jette & se roule par terre, en présence du Prince, comme s'il étoit tombé dans une espece de délire. En même-tems son Pere déclare que le Missionnaire a ensorcelé son fils par des oranges qu'il lui a données. Un des Princes, qui étoit présens, découvrit l'artifice, & témoigna hautement en faveur des Peres. Il avoit mangé lui-même, disoit-il, des fruits de leur jardin, & il se portoit cependant à merveille.

Mouvemens des Dasseris.

Plus on trouvoit de tranquilité au Palais, plus la rumeur augmentoit dans la Ville. Le nombre des Dasseris croissoit des jour en jour, par l'arrivée de ceux que le bruit du tulmulte & les Lettres du Gourou appelloient à la poursuite de la cause commune. Les Peres du Champ & du Cros, qui étoient alors dans l'Eglise, apprenoient à tout moment qu'on étoit sur le point de la détruire : les Soldats paroissoient par troupes, & les Dasseris armés s'avançoient en grand nombre. Ils furent arrêtés à la porte de la Ville, par ordre du Prince, à qui ces mouvemens déplaisoient d'autant plus, qu'on ignoroit pas, qu'un Missionnaire du Maduré avoit été, quelques années auparavant, si maltraité dans une émeute des Dasseris, qu'il mourut peu de jours après de ses blessures (56).

Cependant le Prince parut enfin se rendre, & fit prier les Missionnaires de se retirer. Le Pere du Champ répondit qu'il ne le pouvoit, ni pour l'honneur des Peres, puisqu'ils étoient accusés, ni pour celui du Prince, à qui l'émeute du Peuple & de l'armée faisoit violence mais on n'en pressa pas moins les Missionnaires de sortir de la Ville.

Etat déplorable des Chrétiens.

L'orage tomba bien tôt sur les Chrétiens, qui furent déclarés infâmes & déchus de leur Caste. On fit défense à tous les Ouvriers & Artisans de travailler pour eux ; on jetta de la boue dans leurs Maisons, & on n'oublia rien pour les couvrir d'opprobres. Ce que la Capitale venoit de faire, les Villes du second ordre & les Villages le firent à son exemple. L'épreuve étoit rude pour les Indiens convertis ; car sans parler de la Caste, dont ils sont

(56) C'est le Pere d'Acunha.

SUPPL. A LA RELATION DU CARNATE. 1730.

extrêmement jaloux, la famine désoloit le Pays ; de sorte que c'étoit les condamner à mourir lentement de misere. Cependant leur constance paroissoit augmenter avec leurs besoins. Le *Mathan*, ou le lieu de la résidence que le Pere Supérieur bâtissoit alors à *Vencatiguiry*, Capitale de la Principauté de ce nom, en recueillit plusieurs. Quantité d'autres chercherent de l'emploi, chez les Princes voisins, & le reste s'est dispersé en différens Pays.

Arrivée du Pere Supérieur.

Sur ces entrefaites, le Pere Supérieur, qui se pressoit de finir l'Eglise de Vencatiguiry, arriva pour soulager les Missionnaires. Il voulut rester seul dans la Ville, & envoya les deux autres Peres pour prendre soin des Eglises externes. Quoique les attroupemens ne fussent plus les mêmes, & que le feu parût amorti, on ne parloit encore que de venir massacrer le Missionnaire. Les meubles de l'Eglise, les Livres & les autres effets avoient été la plupart transportés ailleurs, & on se préparoit à tout événement ; mais peu après, le calme

Le calme succede à l'orage.

succédant à l'orage, l'Eglise s'affermit plus que jamais. Une maladie populaire, qui affligea ensuite la Ville, fut regardée comme une punition de la persécution faite aux Chrétiens. La disette générale, qui dura près de trois ans, & divers autres événemens malheureux, persuaderent encore davantage que le Ciel étoit irrité, & vengeoit sa cause.

Une persécution, qui s'étoit élevée dans le Maduré, obligea bien-tôt le Pere Calmette de se rendre à Velour, pour solliciter la protection du Nabab en faveur des Peres de cette Mission, qui l'en avoient prié par Lettres. Il y rencontra le Pere Aubert, Missionnaire de Carvepondy, qu'une autre

Persécution contre l'Eglise de Carvepondy.

persécution, concernant son Eglise, avoit amené dans les mêmes vues. Comme personne, dans la Mission, n'avoit autant d'accès que lui, auprès des Seigneurs Maures, le Pere Calmette lui remit l'affaire du Maduré, pour laquelle il oublia le sujet qui l'avoit conduit en cette Ville, & ne pensa à son Eglise particuliere, que lorsqu'il eut obtenu les Lettres dont la Mission du Sud avoit besoin.

Carvepondy est la premiere Eglise que les Fondateurs de la Mission du Carnate ont bâtie. Sa situation, dans un territoire dépendant des Brames, quoique sujet au Nabab, l'exposoit plus que toute autre Eglise aux persécutions de ces Religieux Gentils. Ils n'avoient cessé, depuis trente ans, d'inquiéter les Missionnaires, & bien qu'ils en eussent été punis quelquefois par les Maures, Seigneurs de cette Contrée ; ils n'avoient jamais perdu de vue le dessein de ruiner l'Eglise des Chrétiens.

Cette derniere année, un *Reddi*, Créature du Gouverneur d'*Outremalour*, ayant eu en Chef le Village de Carvepondy, étoit venu insulter le Missionnaire, à qui il avoit demandé de quelle autorité il occupoit ce terrein. Le Pere lui fit voir la Patente du grand Nabab, ou Viceroi du Carnate, que celui ci rejetta avec mépris. Comme le Reddi étoit soutenu, il ne tarda pas d'éclatter contre les Chrétiens. Il envoya ses gens pour cueillir les fruits du jardin des Missionnaires, & fit défense aux Chrétiens de sortir de la résidence, avec menace, que s'il en trouvoit quelqu'un dehors, il lui feroit couper les piés & les mains ; après quoi, fermant la porte de l'enclos, il y appose le sceau, selon l'usage du Pays. Le Missionnaire ne laissa pas d'ouvrir la porte. Il se retira au Village le plus voisin, où il avoit des Disciples, dans l'intention de continuer sa route le lendemain vers Arcate ou Velours,

pour

pour y chercher un appui contre ces vexations. A peine fut-il dans le Village, qu'il vit arriver le Pere *Vicary*, Miſſionnaire de Pinneypundi, qui ne ſavoit rien de ce qui ſe paſſoit. C'étoit une rencontre heureuſe dans l'abſence du Miſſionnaire ; dont le Reddi auroit pû ſe prévaloir pour exécuter ſes mauvais deſſeins contre ſa Maiſon. Il fut ſi déconcerté de l'arrivée de l'un, & du départ de l'autre, qu'il jugea à propos de demeurer tranquille juſqu'à l'arrivée de la premiere Lettre. Le Pere Aubert, pour n'offenſer perſonne, crut devoir s'adreſſer d'abord au Gouverneur de Carvepondy, qui étoit à Arcate.

SUPPL. A LA RELATION DU CARNATE. 1730.

La Lettre, qu'il en obtint, ne fit qu'aigrir davantage le Reddi, à qui le Gouverneur Maure d'Outremalour n'avoit procuré le Village, que dans la vue de ſe l'approprier ; de ſorte que le Reddi, ſe ſentant appuyé, affecta de mépriſer les ordres de ſon Gouverneur immédiat. Le Pere Vicary eut donc de nouvelles Bouraſque à eſſuyer. Le Reddi renouvella les premieres défenſes, à cela près, qu'il n'oſa plus mettre le ſcellé à la porte. Le Miſſionnaire informa auſſi-tôt le Pere Aubert du ſuccès qu'avoient eu ſes premieres démarches. Celui-ci ayant obtenu du Nabab *Bakerhalikan*, une Lettre, avec deux Députés pour le Gouverneur d'Outremalour, l'affaire changea de Tribunal : & le Protecteur du Reddi devenoit ainſi Juge & Partie. Auſſi ne fit-il que lier la plaie, ſans y apporter aucun remede. C'étoit le même Gouverneur qui avoit autrefois tenu le Pere Mauduit en priſon durant quarante jours.

Le Nabab, inſtruit de ce qui ſe paſſoit, prit le parti de renvoyer le Pere Aubert à ſon Egliſe, dans un de ſes palanquins, avec une eſcorte de Soldats, & une Sauve-garde, qui devoit reſter continuellement auprès de ſa perſonne. L'arrivée du Miſſionnaire déplut fort au Gouverneur d'Outremalour, qui ſe joignit au Reddi pour perdre les Chrétiens. Comme le Nabab de Velour dépendoit de celui d'Arcate, dont la dignité répond à celle de Viceroi du Carnate, il ſe flatta de le ſurprendre ou de le gagner par des offres d'argent. Il promettoit même de lui donner trois mille pieces d'or, s'il livroit le Miſſionnaire à leur diſcrétion. Le Reddi, de ſon côté, parcouroit les Villages voiſins & en aſſembloit les Chefs. » Je vais leur diſoit-il, détruire » l'Egliſe & la Maiſon du Miſſionnaire. Les Maures feront du bruit ; mais » on les appaiſera aiſément avec de l'argent. Il ne s'agit que de trouver l'a- » mende, & nous ſommes sûr du ſuccès ». Les Chefs des Villages refuſerent d'entrer dans une affaire ſi odieuſe, & les Miſſionnaires eurent lieu d'être contens du train qu'elle prenoit à Arcate.

Le Nabab accorde ſa protection au Miſſionnaire.

Doſtalikan, Neveu & Succeſſeur déſigné du Viceroi, renvoya l'affaire au Nabab ſon Oncle, en diſant que pour lui, s'il devoit juger le Reddi, il lui feroit couper la tête. Le Nabab avoit été prévenu par M. *Pereyra*, ſon Médecin, & par *Chittijorou*, Miniſtre & Favori du Viceroi, qui venoit de donner aux Miſſionnaires un terrein, pour bâtir une Egliſe dans la Ville d'Arcate. Comme il ſe trouva préſent, il appuya fortement leurs intérêts ; de ſorte que le Gouverneur d'Outremalour, qui étoit dans l'antichambre, ne gagna rien à ſon audience. Il n'eut d'autre accuſation à porter contre les Peres, ſinon qu'ils faiſoient par tout des Diſciples. » Aimez-vous mieux, » lui répondit le Viceroi, ſervir le Diable que le Dieu des Chrétiens, qui,

SUPPLÉM. A LA RELATION DU CARNATE. 1730.

» après tout, est le votre & le mien. Depuis trente ans, ajouta-t'il, que » les Sanias sont dans le Pays, on a reçu aucune plainte légitime de leur » conduite. Vivez en paix avec eux, & que je n'entende plus parler de » cette affaire ». Le Gouverneur d'Outremalour fut à peine revenu chez lui, qu'il reçut une corbeille de fruits, de la part du Missionnaire : il prit occasion de ce présent, pour se réconcilier avec lui ; & c'est ainsi que se termina l'affaire.

Pareille faveur qu'il fait aux Chrétiens de Pouchpaguiry.

Il n'y avoit pas long-tems que le Viceroi avoit donné, aux Missionnaires, une pareille marque de protection, au sujet d'une famille de Chrétiens persécutés pour la Religion ; avec cette différence, qu'il s'intéressa pour eux, à la simple priere des Chrétiens, sans attendre que les Peres lui en portassent leurs plaintes. La chose s'étoit passée a *Ariendel*, Village du District de *Pouchpaguiri* (57), dont le Pere Calmette, qui gouvernoit alors cette Eglise, se trouvoit éloigné de deux journées. A son retour il en apprit les circonstances, qui offrent plusieurs traits singuliers assez curieux.

C'étoit à l'occasion d'une fête d'Idoles, dans laquelle, entr'autres cérémonies remarquables, on marie la Déesse avec un jeune Parias qui doit lui attacher, pour cet effet, un brasselet. La cérémonie finie, il acquiert le droit de battre l'Idole. Si on lui en demande la raison, il répond qu'il bat sa femme, & que personne n'y peut trouver à redire. Il y a, dans chaque Village, un Homme de service, appellé *Totti*, qui est chargé des impositions publiques, & entr'autres de celles qu'on leve pour cette fête, dans les lieux où l'Idole est honorée. Ils sont quelquefois deux, & alors ils partagent ensemble & le service & les droits qu'ils perçoivent dans le Village. C'est à la faveur de cette société, que le Chef de la famille dont on parle, se dispensoit, depuis plusieurs années, de tout acte public mêlé de superstition, laissant à son Confrere Gentil le soin de ces cérémonies. L'année derniere le Gentil se brouilla avec cette famille ; & lorsqu'il fut question de faire la fête, il déclara que ce n'étoit pas son tour, & qu'on n'avoit qu'à s'adresser à son associé. Son but étoit de brouiller la famille Chrétienne, ou avec le Village ou avec les autres Chrétiens. Ceux qui composoient cette famille, ne balancerent point sur le parti qu'ils avoient à prendre. Comme le Chef du Village disputoit avec eux pour les engager, de gré ou de force, à faire la fonction de mettre le brasselet à l'Idole, ils répondirent constamment qu'ils ne reconnoissoient pas leurs fausses Divinités.

La dispute s'échauffoit par le concours des Voisins, & par la fermeté des Prosélytes, lorsque le Brame, Intendant de ce Canton, passa dans son palanquin. Il demanda quel étoit le sujet de cet attroupement & de leurs contestations. A peine lui eut-on répondu que ces Indiens refusoient de donner le brasselet à l'Idole, & qu'ils parloient de leurs Divinités avec le dernier mépris, que transporté de colere, il jetta un bâton ferré à la tête de l'un d'eux, qui heureusement évita le coup ; après quoi il les fit saisir & mettre aux fers. Deux de ces Prosélytes, qui s'étoient échappés, coururent en donner avis aux Missionnaires.

Les Chrétiens de la Caste des Parias, qui sont à Arcate, furent informés d'abord de ce qui se passoit, & ne tarderent pas à prendre des mesures pour

(57) Ce lieu est situé, suivant la Carte des Jésuites, au Sud-Ouest de Velour.

SUPPLEM. A LA RELATION DU CARNATE. 1730.

ſecoutir leurs freres. Comme la plûpart avoient ſoin des Eléphans & des Chevaux de l'Armée, & qu'ils appartenoient ainſi en quelque ſorte au Nabab, ils trouverent moyen de lui faire parler par un des principaux Seigneur de ſa Cour, La réponſe du Viceroi fut des plus favorables pour les Chrétiens. Le Brame d'Ariendel eut ordre de venir rendre compte de ſa conduite, après qu'il auroit remis en liberté les deux freres Chrétiens, qu'il tenoit étroitement reſſerrés; les piés enclavés dans l'ouverture d'une groſſe poutre. Durant neuf jours que dura leur priſon, ils y furent attachés nuit & jour, ſans pouvoir ſe remuer de leur place. On avoit déja chaſſé leur famille de la Maiſon, enlevé leurs beſtiaux, & mis le ſceau à la porte. Le Brame étoit ſi irrité contre ſes Priſonniers, qu'il ne parloit que de leur faire couper la tête. Quoique la choſe paſſât ſon pouvoir, ce ſont des menaces dont l'Indien timide ſe laiſſe aiſément effrayer. Il s'en ſervoit principalement pour engager les Chrétiens à adorer les Dieux du Pays; mais leur conſtance n'en fut point ébranlée. Le Pere Aubert, Miſſionnaire de Carvepondi, traitoit, par le moyen d'un Catéchiſte, avec le Gouverneur de *Tirouvatourou*, auquel le Brame d'Ariendel étoit ſubordonné, lorſque les ordres vinrent de la Capitale, qui firent entierement ceſſer cette perſécution (58).

1733.

Etat des Miſſions du Carnate.

En 1733, le même Pere Calmette écrivoit, que la Miſſion du Carnate s'étendoit juſqu'à deux cens lieues, depuis Pondichery juſqu'à *Bouccapouram*, à la hauteur de Maſulipatnam, le dernier établiſſement des Jéſuites. Il y avoit ſeize Egliſes dans les terres de ce Royaume, à l'uſage des Miſſionnaires, outre les deux de Pondichery & d'Arian-Coupan, où le Pere Vicary ſe trouvoit alors.

Quelques-unes, nouvellement fondées, entr'autres celle de Bouccapouram, faiſoient eſpérer de grands ſuccès par leurs commencemens. » Nous » avons, dit il, des Miſſionnaires qui comptent; dans leur Diſtrict, près » de dix mille Diſciples ». Outre ces ſeize Egliſes, il y en avoit encore pluſieurs autres, auxquelles les Chrétiens donnoient ce nom, & qui leur ſervoient, dans les Villes, pour y tenir les aſſemblées & recevoir l'inſtruction d'un Catéchiſte. Le Pere Calmette venoit de permettre à quelques Chrétiens du Diſtrict de Vengotiguyri, où il faiſoit ſa réſidence, de bâtir une pareille Chapelle. » C'eſt ce qui ſe pratique ſur-tout, ajoute-t'il, dans la » Caſte des Parias, la plus vile & en même-tems celle qui a fourni le plus » de Proſélytes (59). Le Gouverneur Mahométan de Velour s'en eſt fait » une Compagnie de Soldats, où il ne veut que des Chrétiens (60) ».

Particularités touchant celle de Chruchnabouram.

En ſupptimant, de la derniere Lettre du Pere Calmette, les avantures particulieres, entremêlées de prodiges, dont elle eſt preſque toute compoſée, le reſte offre peu de lumieres pour l'Hiſtoire & la Géographie du Nord de

(58) Lettre du P. *Calmette*, à Ballabaram, le 28 Sept. 1730. Rec. XXI, pag. 6 à 52.

(59) Ceci prouve la diſtinction que les Jéſuites mettent entre cette Caſte & les autres. Ces Miſſionnaires, favoriſant la fauſſe idée des Indiens, à l'égard des Parias, les abandonnent aux ſoins de leurs Catéchiſtes, & ſe gardent bien d'avoir la moindre communication avec eux.

(60) Autre Lettre du même, Vencatiguiry, le 24 Janv. 1733. Rec. XXI. pag. 450 & ſuiv. Ce Miſſionnaire dit dans la précédente, que le Gouverneur de Velour avoit témoigné, à des Européens, que s'il n'étoit pas Mahométan, il ſe feroit Chrétien, & qu'il approuvoit tout ce que cette Religion enſeigne, *au culte des Images près*. Rec. XXI, pag. 43.

SUPPL. A LA RELATION DU CARNATE. 1733.

cette Contrée. Cependant on ne négligera pas le moindre éclairciſſement qui puiſſe appartenir à ces deux objets. La converſion d'un de ſes Catéchiſtes, nommé *Paul*, fournit au Miſſionnaire l'occaſion de parler d'un Beau pere du Prince de *Cotta-Cotta* (61), qui étoit venu viſiter l'Egliſe de Chruchnabouram, éloignée de trois lieues de ſa réſidence. Sa Fille, nommée *Vahalamma*, qui l'accompagnoit quoique âgée ſeulement de huit ans, conçut tant d'inclination pour le Chriſtianiſme, que dans la ſuite, ne pouvant ſortir du Palais pour aller trouver les Miſſionnaires, elle prit le parti de convertir quelqu'un des Domeſtiques du Prince ſon pere, & ce fut ſur Paul qu'elle jetta les yeux. Celui-ci, ayant reçu le Baptême, fit part de ſes inſtructions à la Princeſſe. Mais il ſe vit bien-tôt réduit à chercher ſon ſalut dans la fuite. Il ſe retira auprès du Pere Calmette, qui le fit ſon Catéchiſte. La Princeſſe mourut, après bien des diſgraces, ſans que ni ſon Pere, ni ſon Epoux euſſent voulu lui accorder la permiſſion d'embraſſer le Chriſtianiſme. » Cependant, » ajoute le Pere Calmette, l'odeur de ſes vertus fit encore plus d'impreſſion » ſur les eſprits, que n'avoient fait ſes diſcours. Quelques Dames du Pa- » lais, ſes parentes, ont reçu, depuis, le Baptême avec leurs Enfans, & le » Prince même a paru ſouhaiter qu'on bâtit une Egliſe dans la Ville où il » fait ſa réſidence ». Le Catéchiſte Paul, qui avoit eu la confiance de cette Princeſſe, après avoir élevé une nouvelle Chrétienté à *Vavelipadou*, au Nord de Ponganour, vint demeurer dans l'Egliſe de *Ballapouram* (62), où le Pere Calmette ſe trouvoit en 1736.

1736. Remarques ſur la Miſſion de Ballabaram.

Ce Miſſionnaire s'étend fort au long ſur les circonſtances d'une rude perſécution que les Daſſeris avoient excitée, environ huit ans auparavant, contre les Chrétiens de cette Contrée. La converſion d'un des Chefs de ces Daſſeris, & les outrages qu'elle lui attira, de la part des autres, ſont des faits particuliers, qui ne nous arrêteront pas. On remarquera ſeulement, que dans le plus fort de ces troubles, *Bairé Gavoudou*, Oncle du Prince (63), étant malade, fit appeller le Miſſionnaire, à qui il envoya des Officiers de ſa Maiſon & des Soldats, pour l'accompagner par honneur. La viſite, que le Pere lui rendit, ſe paſſa avec toute la bienſéance convenable, & le Prince paroiſſoit entierement réſolu d'embraſſer le Chriſtianiſme, lorſque ſa mort fit évanouir, trois jours après, de ſi belles eſpérances. Mais le principal avantage que le Miſſionnaire retira de ſa viſite, fut que les Daſſeris n'oſerent pouſſer plus loin leurs mauvais deſſeins contre les Chrétiens.

Origine de celle de Vencatiguiry.

Le Pere Calmette, paſſant enſuite à des détails plus intéreſſans ſur l'état des Miſſions du Sud, remonte d'abord aux premieres traces de celle de Vencatiguiry, Capitale de la Principauté de ce nom, où les Jéſuites François avoient bâti, ſept ou huit ans auparavant, une aſſez belle Egliſe. Le Pere Gargan, qui avoit entrepris cet Edifice, trouva matiere à exercer ſa patience,

(61) Cette Ville eſt au Sud-Oueſt de Chruchnabouram. Il y en a une autre, du même nom, au Sud-Eſt de Devandapallé, dont on a ſouvent parlé ci-deſſus. *Cotta* ſignifie *Forteresſe*.

(62) C'eſt encore la même Ville que Chinnaballabaram & Ballabaram, qui, vingt-cinq ans auparavant, dit le Pere Calmette, avoit été aſſiégée par l'Armée de Maiſſour. Il parle d'une Ville voiſine, qu'il nomme *Gouribanda*. C'eſt apparemment *Goudi-banda*, ſuivant la Carte de M. d'Anville, qui la place au Nord Oueſt de la premiere.

(63) L'Auteur ne dit pas ſi c'étoit le Prince de Ballabaram, ou quelqu'autre.

par les délais, les variations, les froideurs & les rebuts qu'il eut a eſſuyer du côté du Palais. Mais il vint à bout de tout par ſa douceur & par ſa perſévérance.

Un jour que le Prince ſortoit, pour aller à la promenade, le Pere l'attendit à ſon retour, & lui préſenta ſa Requête. Il en fut reçu fort froidement comme à l'ordinaire ; mais le Miſſionnaire, qui avoit pris le parti de ne pas le quitter, qu'il n'en reçut une réponſe poſitive, marcha toujours à ſes côtés. Enfin, après avoir paſſé beaucoup de tems à viſiter ſes Ecuries, le Prince entra dans la ſalle d'audience, où il fit aſſeoir honorablement le Miſſionnaire, & lui fit faire diverſes queſtions par un Brame. La conceſſion du terrein demandé fut le fruit de cette converſation ; & des Officiers furent envoyés, à l'heure même, pour marquer l'emplacement de l'Egliſe.

A peine eut-on commencé l'Edifice, que le Prince rendit viſite au Miſſionnaire, qui logeoit alors ſous une miſérable cabane faite de feuillages. Dès ce jour même, le Prince prit de l'affection pour le Pere, & pour la nouvelle Egliſe, qui étoit ſon ouvrage. Il s'y rendoit deux ou trois fois par mois, & prenoit plaiſir à ſe faire inſtruire de la Religion Chrétienne. On avoit tout à eſpérer de ſa pénétration & de ſa droiture. Mais ce furent ces qualités mêmes qui abrégerent ſes jours ; car quelque-tems après il fut empoiſonné par des Brames, dont il éclairoit de trop près la conduite. Ce Prince, dont on vantoit les lumieres & l'expérience, gouvernoit abſolument ce petit Etat, quoique ſon frere en fut alors le véritable Seigneur, comme il l'étoit encore du tems du Pere Calmette.

Mort violente du Prince, Protecteur des Chrétiens.

Pendant trois ou quatre ans, cette nouvelle Chrétienté devint floriſſante ſous la protection de ces deux Princes. Mais les Maures ayant formé enſuite le Siége de Vencatiguiry, le Prince, qui ſe vit attaqué du côté où étoit l'Egliſe envoya un détachement pour en abbattre le mur d'enceinte. *Gopala Naioudou*, Beau-frere du Prince, & *Rangapa Naioudou*, Frere de Prince de *Cangondy*, que des diviſions de familles avoient obligés de ſe retirer à Vencatiguiry, voulurent être de ce détachement, afin de ſatisfaire la haine ſecrete qu'ils portoient au Chriſtianiſme. Ils allerent bien au-delà des ordres du Prince ; car ils abbatirent les toîts de l'Egliſe & de la Maiſon, renverſerent une partie des murs, pillerent ce qui étoit à leur bienſéance, & brulerent tout le reſte.

Siége de Vencatiguiry par les Maures.

Deſtruction de l'Egliſe des Chrétiens.

La Ville ne tarda pas d'éprouver le même ſort de la part des Maures, & le Prince ne pût conſerver ſa Citadelle qu'en payant un tribut exceſſif. Quand l'Armée ennemie ſe fut retirée, le Miſſionnaire ſollicita ſouvent, & toujours en vain, le rétabliſſement de ſon Egliſe. Enfin, on lui propoſa un autre terrein auprès de la Citadelle. Mais il ne jugea pas à propos d'accepter un emplacement qui l'expoſoit trop à la vue des remparts. Ainſi il fallut attendre un tems plus favorable. Au bout de deux ans le Miſſionnaire, ayant fait préſenter au Prince un type d'Eclipſe, obtint la permiſſion de bâtir ſon Egliſe dans l'emplacement où étoit la premiere, avant ſa deſtruction. Peu de jours après, le Prince vint rendre viſite au Pere dans ſon Egliſe ruinée. Il avoit à ſa ſuite un grand nombre d'Officiers & de Brames. Ces derniers ne manquent jamais de donner lieu à quelques diſputes de controverſe. Le Prince les écoutoit volontiers, & ne ſe laiſſoit point de faire des queſtions intéreſſantes ſur la Religion Chrétienne.

Priſe de la Ville.

Le Miſſionnaire obtient la permiſſion de rebâtir ſon Egliſe.

SUPPLEM. A LA RELATION DU CARNATE. 1736.

Le Miſſionnaire, dans la diſette du bois néceſſaire pour relever ſon Egliſe, fit demander au Prince de *Drongam*, des Etats duquel Vencatiguiry eſt un démembrement, la permiſſion d'en couper dans ſes Forêts. Ce Prince, qui, pour le diſtinguer des Cadets, dont Vencatiguiry fait la portion héréditaire: eſt appellé le *grand Prince*, reçut avec bonté les Envoyés du Miſſionnaire, & leur accorda la permiſſion qu'ils demandoient. Il s'informa enſuite, en détail de la Doctrine Chrétienne; & le Pere Calmette remarque, que c'eſt la premiere fois qu'elle a été annoncée à cette Cour, où l'on continuoit de leur témoigner une affection toute particuliere.

Faveur qu'il reçoit du Prince de Drongam.

Les deux Chefs, qui avoient ſaccagé l'ancienne Egliſe de Vencatiguiry, eurent un ſort funeſte, que le Miſſionnaire veut faire regarder comme l'effet de la vengeance Divine, & dont le récit peut au moins ſe rapporter à l'Hiſtoire de ce Pays. Gopala Naioudou s'aveugla juſqu'au point de conſpirer contre ſon Prince. Il fit faire ſecrettement des fers pour l'enchaîner, auſſi-tôt qu'il l'auroit en ſa puiſſance. Le Prince, informé de ſes menées ſourdes, le fit arrêter, & il fut chargé des mêmes fers qu'il préparoit à un autre. Il trouva cependant le moyen de s'évader, & d'échapper au ſupplice; mais toute ſa famille fut empriſonnnée & ſes biens confiſqués. Ses Confidens eurent part au châtiment; un de leurs Chefs, qui avoit ſuivi le fugitif, fut maſſacré par lui-même; les autres furent condamnés à une groſſe amende, & après l'avoir payée, ils s'exilerent d'eux-mêmes.

Sort funeſte de deux Chefs, ennemis des Chrétiens.

Rangapa Naioudou, frere du Roi de Gangondi, étoit auprès d'un de ſes Parens à *Cadapa-Nattam*, Citadelle des Maures, limitrophe de Vencatiguiry, lorſque le Prince de Ponganour, qui étoit toujours en guerre avec ſes voiſins, après avoir pillé pluſieurs Bourgades, & ſurpris une Citadelle du Nabab de Colalam, vint tomber ſur Cadapa-Nattam, qui dépend du Nabab d'Arcate, le plus puiſſant de ces Quartiers de l'Inde. Le Prince de Ponganour vouloit tirer vengeance d'un Maratte, qui étoit au ſervice du Prince ſon Pere, & qui, après avoir livré aux Maures la principale Forteresſe de ſon Etat, s'étoit retiré dans cette Citadelle. Les Troupes de Ponganour furent d'abord repouſſées avec perte; mais elles revinrent à la charge, avec tant de furie, qu'elles prirent la Ville cette même nuit; & le lendemain la Citadelle.

Priſe de Cadapa-Nattam, par le Prince de Ponganour.

Les Priſonniers de conſidération, parmi leſquels ſe trouva Rangapa Naioudou, furent conduits à *Gandougallou*, Place frontiere ou le Prince étoit reſté. Le Maratte, qui s'attendoit à la mort, avança avec une contenance fiere, & répondit en termes fort arrogans. Le Prince, après l'avoir fait décapiter, fit le tour du Cadavre, en lui inſultant, & le foulant aux pieds. On fit avancer enſuite Gopala Naioudou, qui n'ayant jamais eu de démêlé avec le Prince de Ponganour, avoit d'abord obtenu ſa grace; mais il en fut exclus enſuite, ſans qu'on en ſache les raiſons. Le Gouverneur de Cadapa-Nattam, qui avoit été bleſſé dans l'action, fut amené à ſon tour, avec ſon fils âgé ſeulement de dix ans. Il conjura le Prince de ſe contenter de ſa mort, & d'épargner ſon enfant. Mais le Prince fut inexorable, & le fils fut maſſacré aux yeux de ſon Pere. Trente-ſept Perſonnes, diſtinguées par leur Naiſſance, ou par leurs Emplois, périrent de la ſorte. Le malheureux Gouverneur fut décapité le dernier, parce qu'on voulu le rendre témoin de cette tragique

Cruauté de ce Prince.

ſcene. Le Prince de Ponganour fit apporter toutes ces têtes, ſur leſquelles, en ſe mocquant, il jetta des fleurs, comme par maniere de ſacrifice. Le lendemain, il les fit tranſporter à ſa Capitale, où il s'en fit un triomphe barbare, ayant fait attacher deux de ces têtes aux défenſes de l'Eléphant qu'il montoit, tandis que ceux qui le précédoient, par un jeu également cruel jettoient les autres têtes en l'air, & les recevoient dans leurs mains. Ces têtes furent expoſées tout le jour devant la Salle des Gardes, & on les ſuſpendit le lendemain, près de la Ville, entre deux colomnes.

Il éprouve à ſon tour les revers de la fortune.

Il en couta cher au Prince, pour s'être ainſi livré aux mouvemens de ſa colere. L'armée des Maures promptement aſſemblée, & les Princes tributaires réunis, ayant formé un Corps d'Armée conſidérable, entrerent dans le Pays de Ponganour. Le Prince perdit courage. Au déſeſpoir de ne trouver de ſalut que dans la fuite, il fit tenailler celui dont les conſeils l'avoient précipité dans le malheur; après quoi; il ne ſongea qu'à gagner au plus vîte ſa principale Forteresſe dans les Montagnes. Mais ne s'y croyant pas en ſûreté, il ſe rendit à *Cadapa*, comptant, mal-à-propos, ſur la protection du Nabab, dont il étoit tributaire. Celui-ci, qui étoit d'intelligence avec le Nabab offenſé, l'amuſa pendant quelque tems, & le mit enſuite aux fers, où il étoit encore en 1736.

Deſtruction de Ponganour & de l'Egliſe des Chrétiens.

Cependant la Ville de Ponganour fut priſe après quelques jours de réſiſtance. Le Palais du Prince fut détruit, la Ville brulée, & les murs renverſés. Les Chrétiens eurent part à la déſolation commune, & leur Egliſe ne fut pas épargnée. Les Maures, après avoir mis la Principauté ſur la tête d'un Enfant du Prince, établirent le Brame *Sommapa* pour Général de l'Etat, donnerent la paix à tout le Pays, & ſe retirerent.

Ils ſont rétablis dans cette Ville.

Le Miſſionnaire n'ayant pu, durant ces troubles, viſiter la Chrétienté de Ponganour, profita des premiers momens de calme pour s'y rendre. Il choiſit la Maiſon d'un Chrétien, la plus propre à ſervir d'Egliſe, & il fit propoſer une entrevue au Brame Adminiſtrateur. Celui-ci fit l'honneur au Miſſionnaire de venir le trouver avec une ſuite de cinquante perſonnes. On parla d'abord de Sciences, & enſuite de Religion. A la fin de cet entretien, le Pere demanda un terrein dans l'enceinte de la Ville, pour y bâtir une Maiſon, & le Brame le lui accorda. Cette Maiſon fut bien-tôt conſtruite, & ne tarda pas à enfanter de nouveaux Chrétiens.

Particularités relatives aux Miſſions du Nord

La fin de cette Lettre contient un Supplément curieux aux Relations du Pere le Gac, dont elle ſert à éclaircir pluſieurs circonſtances. La nouvelle Chrétienté de Bouccapouram, s'étoit fort accrue depuis deux ans. On y comptoit entr'autres, la Famille des *Reddis Tammavarou*, principaux Fondateurs de l'Egliſe de Madiggouba. Cette Famille, dont le Chef avoit été baptiſé par le Pere le Gac, pluſieurs années auparavant, s'étoit augmentée depuis ce tems-là, juſqu'à près de deux cens perſonnes, & poſſédoit de grandes richeſſes. Les Reddis Tammavarou demeuroient autrefois à *Alamourou*, qui eſt de la dépendance d'Anantapouram. On les défera aux Marattes, comme puiſſamment riches. *Madou Raioudou*, Brame Maratte, qui étoit à la tête d'un Camp volant, alla aſſiéger la Ville. Les Reddis, qui en étoient les Maîtres, comptant peu ſur le ſecours du Prince, dont le Gouvernement étoit foible, prirent le parti de ſe défendre; & faiſant, des Habitans, autant

SUPPL. A LA RELATION DU CARNATE. 1736

de Soldats, ils soutinrent le Siége pendant trois mois. Durant ce tems, il n'y eut pas un seul Chrétien de blessé, tandis que les Ennemis perdirent une grande partie de leur Armée. Cependant le Chef des Reddis Chrétiens se rendit à la Cour, pour exposer au Prince les besoins de la Citadelle.

Lâcheté du Prince envers les Reddis Chrétiens.

Le Prince lui donna des armes en récompense de sa bravoure; & le fit conduire en triomphe par la Ville sur son Eléphant; mais au lieu de lui fournir le secours qu'il demandoit, il abusa lâchement de sa confiance, & le força de lui faire un billet de six mille pistoles.

Ils sortent de ses Etats.

Aussi-tôt que le Reddi fut de retour à Alamourou, il assembla ses Freres, & après leur avoir rapporté la crainte & honteuse vexation que leurs richesses leur avoient attirée, de la part de leur propre Prince, ils prirent de concert la résolution d'abandonner le Pays, & de retourner à Bouccapouram, d'où ils étoient sortis autrefois. L'exécution en étoit difficile. La multitude de leurs bestiaux, leurs effets, leur argent, & plus que tout cela, un grand nombre de petits enfans, rendoient la marche périlleuse & embarrassante. Ils prirent le tems de la nuit, pour se dérober à la vigilance de leur Ennemi, & leur marche fut des plus heureuses.

On veut en vain les retenir dans le Pays.

Quelque tems après leur départ, le Prince d'Anantapouram, en étant informé, leur envoya des Députés, pour les engager à rester dans ses Etats; mais cette négociation ayant été inutile, il en envoya d'autres, avec une Compagnie de Soldats, pour appuyer la négociation. Cette seconde Députation arriva trop tard, & les Reddis n'étoient plus sur les Terres du Prince. Ils avoient fait vœu, en partant d'Alamourou, que s'ils obtenoient un établissement, dans le lieu où ils se retiroient, ils y bâtiroient une Eglise à leurs frais. Ils continuerent paisiblement leur route, qui étoit de quatre-vingt lieues, & cette nombreuse Famille arriva à Bouccapouram sans la moindre incommodité. Le Prince leur donna d'abord une Ferme du Domaine, & leur accorda ensuite d'autres Villages, dont le plus considérable est voisin de l'Eglise d'*Aricatla*, petite Ville, où l'on compte cinq à six mille Habitans (64).

Ils s'établissent à Bouccapouram, où ils bâtissent une Eglise.

Fondation d'une autre Eglise à Aricatla.

Cette nouvelle Eglise, qui est à une journée de celle de Bouccapouram, est l'ouvrage d'un Indien converti, qui obtint, avec beaucoup de peine, du Gouverneur, la permission de former cet établissement, & son agrément pour y faire venir un Missionnaire. Le Pere Gargan, qui fut appellé, se rendit à Aricatla, pour conférer avec le Gouverneur. Les Brames, qui l'avoient déjà ébranlé, firent de nouveaux efforts à l'arrivée du Missionnaire. Aussi le Pere Gargan le trouva-t'il tout-à-fait changé, & aux marques d'estime près il n'en put recevoir aucune réponse positive. Le Pere, voyant l'inutilité de ses raisons & de ses démarches, demanda au Gouverneur, pourquoi il l'avoit fait appeller, & s'il étoit permis à un homme de son rang, de se jouer d'un Missionnaire, qui venoit, dans son Pays, en qualité d'Ambassadeur de l'Etre suprême. » Ce grand Dieu, ajouta-t'il, nous ordonne de secouer la » poussiere de nos souliers contre ceux qui refusent de nous recevoir » : &

(64) On ne trouve point cette Ville dans la Carte de M. d'Anville. Celle de Bouccapouram, qui en est voisine, y paroît, sous le nom de *Bancapouram*, au Nord-Oueſt de *Bisnagar*; ou *Chandegri*, autrefois Capital du Royaume de Narsingue, à la hauteur de quinze dégrés quarante minutes.

se

ſe mettant en devoir d'éxécuter cet ordre, le Gouverneur, effrayé, s'arrêta, & donna ſon conſentement de bonne grace. Il ſe fit même un changement ſi grand dans le cœur du Brame *Ramanna*, le principal Auteur de cette oppoſition, qu'il ſe chargea de préſider à la conſtruction de l'Egliſe.

Ces deux Egliſes, étant proche l'une de l'autre, s'entre-ſoutiennent pour l'accroiſſement de la Foi. Celle de Bouccapouram eut bien-tôt plus de deux cens Chrétiens; & par l'arrivée des Reddis, venus de Madiggouba, celle d'Aricatla ſe trouve une Egliſe toute formée. (65).

Détails ſur les Miſſions du Sud.

Revenons d'une extrêmité du Carnate à l'autre, pour recueillir pluſieurs détails intéreſſans que le Pere *Saignes* nous offre. Ce Miſſionnaire, qui étoit à *Atipakam*, en 1736, fait d'abord la deſcription des lieux où ſe trouvoient ſes Egliſes.

Atipakam.

» Je ne ſuis éloigné, dit-il, que de trois lieues de la Montagne » ſur laquelle eſt ſituée la fameuſe Citadelle nommée *Carnata*, qui a donné ſon nom à tout le pays (66). Mon Egliſe eſt bâtie au pied d'une grande chaîne de Montagnes, d'où les Tigres deſcendoient autrefois en grand » nombre, & dévoroient quantité d'Hommes & d'Animaux. Mais depuis » qu'on y a élevé une Egliſe au vrai Dieu, on ne les y voit plus paroître, » & c'eſt une remarque que les Infideles mêmes ont faite (67).

Citadelle de Carnate.

» J'ai une ſeconde Egliſe à *Arear* (68), où l'on compte plus de quatre mille » Chrétiens. C'eſt une grande Ville Maure, à laquelle on donne neuf lieues » de circuit; mais elle n'eſt pas peuplée à proportion de ſa grandeur. Le » Nabab y fait ſon ſéjour ordinaire. C'eſt le Viceroi de ce Pays pour l'Empereur Mogol. Ces ſortes de Vicerois ſont plus puiſſans que le commun » de nos Vicerois en Europe.

Arear, grande Ville & réſidence du Viceroi du Mogol.

» J'ai ſoin d'une troiſieme Egliſe à *Velour*, autre Ville Maure également » conſidérable, & la demeure d'un Nabab, différent de celui d'Arear. On » y voit une forte Citadelle à double enceinte, avec de larges foſſés toujours pleins d'eau, où l'on entretient des Crocodiles, pour en fermer » le paſſage aux Ennemis. J'y en ai vu d'une groſſeur énorme. Les Criminels, qu'on leur jette: ſont à l'inſtant mis en pieces, & dévorés par ces » cruels animaux. Ce ſont les anciens Rois Marattes, qui ont conſtruit » cette Citadelle. Elle eſt encore recommandable par un ſuperbe Pagode, » qui fait maintenant partie du Palais du Nabab.

Forteresſe de Velour.

(65) Lettre du P. Calmette, Ballapouram, 19 Sept. 1717, pag. 105 à 195. En 1737, ce Miſſionnaire ſe trouvoit à Vencatiguiry, d'où il écrit, que depuis le mois d'Août de l'année derniere, la famine, qui duroit encore, avoit déſolé tout ce Pays, & cauſé une grande mortalité; mais ſa conſolation étoit d'avoir conféré le Baptême à deux mille deux cens quarante-deux Indiens, la plûpart enfans près d'expirer. Les autres Miſſionnaires en avoient pareillement baptiſé un grand nombre chacun dans ſon diſtrict. Cette derniere Lettre du P. Calmette ne contient pas d'autres éclairciſſemens hiſtoriques. Rec. XXIV, pag. 443 & 444.

(66) Cette remarque intéreſſante paroît être échappée à MM. d'Anville & Bellin, dont les Cartes n'offrent point de Place particuliere appellée *Carnate*; à moins qu'on ne veuille chercher ce nom ſur la Côte Occidentale, dans le Royaume de *Canara*, où ils le donnent l'un & l'autre à un Bourg ſitué au Nord de Mangalor, & qui doit être plutôt *Canara*, ſuivant les Cartes Hollandoiſes.

(67) A meſure qu'un Pays ſe peule d'hommes, il ſe dépeuple d'animaux féroces. Les Infideles ſont trop Philoſophes ſur ce point pour y ſuppoſer quelque cauſe ſurnaturelle.

(68) C'eſt Arcate, lieu de la réſidence du grand Nabab, ou Viceroi de tout le Carnate.

SUPPLEM. A LA RELATION DU CARNATE. 1736.

» A une journée de Velour tirant vers le Nord, j'ai une autre Egliſe, » bâtie dans une Forêt, toute compoſée de ces arbres merveilleux, dont » les Indiens retirent tant de ſervices. C'eſt ce qui a beaucoup contribué à » peupler cette Forêt, où l'on voit un grand nombre de petites Habitations. » Dès que je fus arrivé à la mienne, j'eus peine à ſuffire à toutes les viſites » qu'on me rendit; & pluſieurs de ces Indiens, que mes diſcours avoient » édifiés, me promirent de venir, dans la ſuite, écouter mes inſtructions. » Après deux jours de repos, je commençai mes courſes accoutumées dans » les Villages.

Egliſe au Nord de cette Ville

» Le Prince, nommé *Timmanaiken*, dans les Etats duquel eſt mon Egliſe » (69), eſt tout-à-fait contraire à la Loi Chrétienne. Cependant j'ai, juſques » dans ſa Cour, trois familles de Catéchumenes, qui ne craignent point de » s'attirer ſa diſgrace. Mais ce Prince, encore plus politique qu'ennemi de » la Religion, étant tributaire du Nabab de Velour, n'ignore pas que ce » Nabab m'honore de ſa protection. Un de mes Catéchiſtes, ayant été mal- » traité, ſans raiſon, par un Brame, Intendant du Prince, je crus devoir » l'en informer, & lui demander juſtice. Le Prince répondit, que le Brame, » mécontent de ſon ſervice, s'étoit retiré hors de ſes Etats; mais, ſur la » menace que je lui fis de m'adreſſer au Nabab de Velour, il m'envoya » un Exprès, pour me dire qu'il feroit revenir ſon Intendant, & que j'euſſe à » lui envoyer le Catéchiſte, avec promeſſe qu'il examineroit cette affaire. » Ils parurent l'un & l'autre en ſa préſence. Le Prince reconnoiſſant le tort » de l'Officier, lui ordonna de faire excuſe au Catéchiſte. Le ſurlendemain » j'envoyai remercier le Prince, & lui fis demander en même-tems la per- » miſſion de prêcher librement dans ſes Etats. Elle me fut accordée, & du- » rant les huit jours que cette affaire traîna à *Toumande* (70), où réſide le » Prince, la Loi de Dieu fut plus annoncée aux Grands, qu'elle ne l'avoit » été depuis trente ans dans cette Cour ».

Prince Timmanaiken, tributaire du Nabab de Velour.

Le Miſſionnaire, dont on a abrégé le récit, en conſervant ſes propres termes, s'étend beaucoup ſur les effets de cette protection du Nabab de Velour, dans la perſonne duquel, la Religion perſécutée trouvoit toujours un appui contre la fureur des Princes Gentils. Sa Garde étoit compoſée d'une Compagnie de vingt-cinq Chrétiens, & il y en avoit un grand nombre dans ſon Armée.

Effets de la protection de ce Nabab.

Ce Seigneur Muſulman avoit envoyé, depuis peu, au Pere Saignes, deux Officiers Brames, pour le prier de venir adminiſtrer les derniers Sacremens à un de ſes Médecins. A ſon arrivée à Velour, le Nabab lui fit préſenter le *Battiam*, ou la nourriture de chaque jour, qui conſiſte en une meſure de riz, une demie meſure d'une ſorte de pois du Pays, du beurre, & quatre pieces de monnoie de cuivre de la valeur d'un ſol, pour acheter du poivre, du ſel & du bois. C'eſt la maniere la plus honorable & la plus polie, dont les Grands reçoivent les Etrangers. Le Miſſionnaire fut traité de même, pendant les quinze jours que ce Viceroi le fit reſter à Velour, pour terminer, ſelon les regles de la Loi Chrétienne, quelques différends ſur-

Audience qu'il donne au Pere Saignes.

(69) C'eſt apparemment celle d'Aripacam, d'où le P. *Saignes* date ſa Lettre, & qui eſt ſituée dans les Terres du *Chila-naiken*, au Sud Oueſt de Gingi.

(70) Ce lieu n'eſt pas marqué dans la Carte de M. D'Anville.

venus entre les Chrériens de sa Cour. Après quoi il lui fit dire qu'il vouloit le voir avant son départ, & qu'il l'enverroit chercher.

Le lendemain matin, un Officier de la Chambre & un Ecuyer, lui amenerent un Cheval, magnifiquement caparaçonné, sur lequel le Missionnaire monta pour se rendre à la Cour, suivi de ces deux Officiers, & de quatre de ses Disciples. Arrivé à la premiere porte, il y fut reçu par deux autres Officiers de la Garde & six Soldats, qui, après lui avoir fait traverser une grande cour, le remirent, à une seconde porte, entre les mains d'autres Officiers. Ceux-ci le conduisirent, par une autre grande cour, dans une longue gallerie, où le Nabab étoit assis sur une Estrade couverte d'un riche tapis. Toute sa Cour étoit debout sur les deux aîles de l'Estrade. Un Huissier, tenant une baguette d'argent à la main, précédoit le Missionnaire, & le mena jusqu'au bas de l'Estrade. Le Nabab lui ayant fait signe de monter, se leva, l'embrassa, & le prenant par la main, le fit asseoir auprès de lui, & reçut, avec bonté quelques bagatelles que le Pere lui présenta, pour se conformer à la Coutume des Indes. Le Viceroi lui fit diverses questions sur le gouvernement, sur les mœurs & les usages de l'Europe. Il parut satisfait de ses réponses; mais ce qui lui fit sur-tout plaisir, c'est que le Missionnaire lui parloit en Langue Maure. Cependant l'heure de l'Audience publique approchant, le Nabab le congédia, après lui avoir présenté le Bétel, que les Grands donnent à ceux qu'ils honorent de leur estime.

Description du célebre Temple de Tirounamaley.

Dans un Voyage que le Pere Saignes fit à Courtempetti, où il avoit une Eglise; il passa par *Tirounamaley*, qui signifie la *Sainte Montagne*, une des plus anciennes & des plus fameuses Villes de cette Peninsule. L'idée générale qu'on a prise de la magnificence de ses Edifices, dans la Relation du Pere Barbier (71), doit en avoir fait souhaiter une description plus particuliere. Le Pere Saignes, qui eut la curiosité de voir ce Temple, dont les Indiens racontent tant de merveilles, le compare à une Citadelle de forme quarrée, qui seroit environnée de fossés & d'une forte muraille de pierre de taille; dans un circuit d'environ un quart de lieue. Chacun de ses angles est flanquée d'une Tour quarrée, d'un hauteur prodigieuse. Les façades sont ornées de représentations de toutes sortes d'Animaux; elles sont terminées en tombeau, soutenu aux quatre coins par autant de Taureaux, & surmonté de quatre petites pyramides. Sous chaque Tour est une vaste Salle, où l'on conserve les Chars des Dieux, & plusieurs autres meubles du Temple. Il n'y a qu'une seule porte à l'Orient, sur laquelle est une cinquieme Tour, plus belle que les autres; & chargée d'ouvrages de sculpture jusqu'au sommet. La perspective y est si bien ménagée, qu'à proportion que la Tour s'éleve, les figures y sont aussi plus grandes. Cette Tour s'appelle la *Tour de Vitchnou*, parce qu'on y a représenté les neufs Métamorphoses de cette fausse Divinité des Indiens (72).

La Salle, qui est sous cette Tour, sert de Corps-de-garde à des Soldats prépostés pour empêcher le désordre. Quand il se présente des Etrangers de

(71) Voyez ci-dessus, pag. 211.

(72) Ces neuf métamorphoses sont, 1°. en Poisson, 2°. en Tortue, 3°. en Cochon, 4°. en Homme-Lion, 5°. en Brame, 6°. 7°. & 8°. en un Roi, nommé *Ramen*, qui est né trois fois sous la même figure; & 9°. en un Héros nommé *Chrisnen*.

SUPPL. A LA RELATION DU CARNATE. 1736.

consideration, on leur fait l'honneur de leur donner un Soldat & un Gardien du Temple, qui les conduisent par-tout. En entrant dans cette vaste enceinte, qui est toute pavée de pierres de taille, on voit d'abord la façade du Temple, qui a soixante pieds de hauteur, & qui est ornée de quatre corniches d'un travail bizarre. Sur les corniches, on a placé, de distance en distance, des Statues des Dieux. La longueur du Temple est d'environ cent cinquante pieds sur soixante de largeur. La voûte est soutenue de deux rangs de piliers, chargés des Histoires de *Bruma*. Les murailles sont couvertes de Peintures à l'huile, qui représentent des sacrifices, & des danses fort obscenes. Le fond du temple est rempli par six colomnes, sur chacune desquelles est placée une Déesse, tenant des fleurs en ses mains. On est frappé de voir, entre les colomnes, une Statue de *Routren*, d'une taille gigantesque, qui est debout, tenant de la main droite un sabre nud, ayant des yeux étincelans, & un air terrible aussi l'appelle-t'on le *Dieu destructeur*. Un taureau furieux, qui est sa monture ordinaire; est placé en dehors, à l'entrée du Temple, sur un pied'estal haut de quatre pieds, ayant la tête tournée vers la prétendue Divinité. Ce Taureau, qui est de grandeur naturelle, est fait d'une seule pierre noire, aussi polie que le marbre. C'étoit, au gout du Missionnaire, qui en fut surpris, la figure la plus réguliere, & la plus hardie, qu'il eut vue dans ce Temple. Tout le reste lui parut peu naturel, gêné, & sans vie.

En sortant du Temple on trouve, du côté du Sud, une belle Esplanade, au bout de laquelle se voit un fort grand Etang, plus long que large. On y descend par de grandes rampes. C'est-là que les Brames, avant la pierre & les autres fonctions qu'ils ont à remplir dans le Temple, viennent se laver & se purifier. A l'Oüest du Temple on trouve une espece de petite Chapelle, où l'on a six marches à monter; mais auparavant, il faut se laver les pieds dans un bassin toujours plein d'eau, qui est au bas de cet escalier Le Brame, qui étoit à la porte de la Chapelle, voyant que le Missionnaire se dispensoit de cette cérémonie, y entra au plus vîte, & en ferma la porte. Celui qui accompagnoit le Pere Saignes, voulut lui faire quitter sa chaussure de bois, pour marcher nuds pieds comme les autres; & le Pere Saignes, sans nous dire s'il eût assez de complaisance, le laisse deviner, en ajoutant que la coutume du Pays ne permet pas d'être chaussé dans la Maison même d'un Particulier un peu considérable.

On le fit tourner ensuite sur la droite au Nord. Une Place élevée de la longeur de l'Etang, qui est au Midi, fait un point de vûe admirable. C'est une colonade magnifique, ouverte de tout côtés, & plafonnée de belles pierres de taille. Il y a neuf cens colomnes, chacune d'une seule pierre haute de vingt pieds. Elles sont toutes ouvragées; & représentent des Combats de Dieux avec des Géants, & divers Jeux de Dieux & de Déesses. Le travail en est immense. C'est-là que les Pélerins qui viennent de toute l'Inde visiter ce Temple célebre, se retirent en partie durant la nuit. Derriere cette colonnade, à cinquante pas plus loin, commence un Corps de Logis, qui regne jusqu'à la muraille de l'Est. C'est-là que logent un grand nombre de Brames, d'Andis, de Saniassis, de Sacrificateurs, de Gardiens du Temple, de Musiciens, de Chanteuses & Danseuses, filles fort au des-

SUPPL. A LA RELATION DU CARNATI. 1736.

sous d'une vertu médiocre, qu'on appelle pourtant, par honneur, *Filles du Temple*, ou *Filles des Dieux*. Il leur étoit arrivé, l'année derniere; une assez plaisante histoire, que le Missionnaire raconte avec trop de naïveté, pour rien changer à ses termes.

Plaisante avanture arrivée aux Filles de ce Temple.

Le Gouverneur Maure de cette Ville fit dire à ces Filles, qu'il avoit une fête à donner tel jour, qu'il leur marqua; qu'il souhaitoit qu'elles s'y trouvassent, & qu'elles en feroient tout l'agrément, pourvû qu'elles y vinssent avec tous leurs atours; & que s'il étoit content d'elles, il sauroit bien leur en témoigner sa reconnoissance. Elles s'y rendirent au nombre de vingt, avec leur habits & leur parures les plus superbes; chaînes d'or, colliers, pendans-d'oreilles, bagues, brasselets de diamans & de perles, & tout ce qu'elles avoient d'ornemens les plus riches & les plus précieux, rien ne fut oublié.

Le Gouverneur Maure les débarrasse de leurs ornemens.

Quand le festin fut fini, & qu'elles eurent bien chanté, dansé, épuisé tous leurs tours d'adresse, & qu'elles s'attendoient à recevoir de magnifiques présens, le Gouverneur les invita à entrer dans une autre Salle, où il passa aussi lui-même avec quatre de ses Officiers, & ferma la porte. Il les fit ensuite ranger selon l'ordre de leur ancienneté. » Vous avez bien dan-» sé, Mesdames, leur dit-il; mais vous danserez encore mieux & plus lége-» rement, lorsque vous serez déchargées de tout ce poids d'ornement inu-» tiles. Mettez, chacune à votre rang, tout ce vain attirail sur cette table». Et s'adressant à la premiere. » Vous, Madame, qui êtes la plus ancienne, » commencez la premiere. » Elle obéit, puis on lui ouvrit la porte, & on la fit sortir. On en fit autant à toutes les autres, après quoi le Gouverneur les fit reconduire fort poliment au Temple. Il est à remarquer, que les Maures, qui regardent les Gentils comme leurs Esclaves, ne font nulle difficulté de s'approprier leurs biens, quand ils en trouvent l'occasion. L'Alcoran leur donne ce pouvoir, dans le Pays qu'ils ont conquis sur les Idolâtres.

Courses & souffrances du Missionnaire.

Après avoir satisfait sa curiosité Tirounamaley, le Missionnaire se rendit à Courtempetti, ou il s'arrêta quatre mois, pendant lesquels il fit encore une tournée à Velour; mais en secret, » parceque, dit-il, quoique le Nabab » nous protege, nous n'entrons gueres dans cette Ville que la nuit, & avec » précaution (73). Ces fréquentes courses, sous un climat brûlant, jointes à de continuels travaux, incommoderent si fort le Pere Saignes, que ses Supérieurs jugerent à propos de le rappeller à Pondichery pour quelque-tems. Il fait la peinture de ses souffrances. » Durant ces chaleurs extraordinaires, » qui ont désolé le Pays, j'ai changé, dit-il, jusqu'à trois fois de peau; elle » tomboit par lambeaux, à peu-près comme elle tombe au vieux serpens; » & ce qui me faisoit le plus de peine, c'est que la peau nouvelle qui re-» venoit n'étoit pas plus noire que la premiere, & la couleur blanche n'est » pas favorable en ce Pays, à cause de l'idée de Prangui que ces Peu-» ples y ont attachée. Quand dans un jour de marche, nous trouvions un peu

(73) Dans un autre endroit, ce Missionnaire, qui écrivoit à une Dame; la prie, « de » demander pour lui, au Seigneur, qu'on ne » s'en tint point à de vaines menaces, comme » celles qu'on lui avoit faites quelquefois, de » lui arracher la langue, de lui couper les » pieds & fendre la tête en deux «. Pourquoi donc se cacher, dans un lieu même où on les protege?

SUPPLEM. A LA RELATION DU CARNATE. 1736.

» d'eau bourbeuſe, nous nous croyons heureux, & elle nous paroiſſoit ex-
» cellente. Une fois la nuit nous ſurprit dans un bois, ſans avoir pû rien
» prendre de tout le jour. Il nous fallut coucher ſous un arbre, après avoir
» allumé du feu pour écarter les tigres, les ours & les autres bêtes féroces.
» Malheureuſement le feu s'éteignit pendant notre ſommeil, & nous fûmes
» réveillés par les cris affreux d'un tigre qui s'approchoit de nous. Le bruit
» que nous fîmes, & le grand feu que nous allumâmes promptement, l'é-
» loignerent; mais il ne nous fut pas poſſible de fermer les yeux le reſte
» de la nuit ».

Dangers qu'il évite.

Un autre incommodité vient de la part des Serpens, qu'on trouve en quantité dans ce Pays. Un jour que le Pere Saignes s'étoit endormi ſous un arbre, il fut réveillé par les cris extraordinaires d'un oiſeau qui ſe battoit avec un Serpent ſur cet arbre. Le ſerpent, mis en fuite, deſcend & s'élance ſur le Miſſionnaire, qui, ayant fait un mouvement, en ſe levant, l'empêcha de l'atteindre. Il étoit long de quatre pieds & parfaitement verd. Cette ſorte de Serpent ſe tient ordinairement ſur les arbres, & ne s'attache qu'aux yeux des Paſſans, ſur leſquels il ſe jette (74). Le Pere Saignes avoit toujours douté qu'il y eut des ſerpens à deux têtes; mais il eut l'occaſion de s'en convaincre par ſes propres yeux, en examinant une couleuvre qui avoit été tuée dans ſa chambre, & qui ſe défendoit des deux extrêmités du corps. Ce ſerpent avoit en effet deux têtes, dont les morſures ſont également mortelles. De la premiere, qui eſt la mieux formée, il mord; & la ſeconde, qui n'a point de dents comme la premiere; eſt armée d'un aiguillon dont il pique. Le plus gros ſerpent qu'il eut encore vu, c'étoit celui qu'on nourriſſoit dans une Pagode des Gentils. Il étoit auſſi gros que le corps d'un Homme, & long à proportion. On lui offroit, ſur un petit tertre fait exprès, des agneaux, de la volaille, des œufs & autres choſes ſemblables, qu'il dévoroit à l'inſtant. Après s'être bien repû de ces offrandes, il ſe retiroit dans le Bois voiſin qui lui étoit conſacré. » Auſſi-tôt qu'il m'apperçu, dit le Miſſionnaire, il ſe dreſſa
» de la hauteur de deux coudées, & toujours les yeux attachés ſur moi,
» il enfla ſon cou, & pouſſa d'affreux ſifflemens. Je fis le ſigne de la Croix,
» *& me retirai bien vite* (75).

Serpent verd.

Couleuvre à deux têtes.

Gros ſerpent adoré dans une Pagode.

Séchereſſe & famine qui déſole le Pays.

L'extrême miſere, qui depuis deux ans étoit générale dans tout le Carnate, avoit enlevé un grand nombre d'anciens Chrétiens. Pendant ces deux années, il n'étoit pas tombé une ſeule goute de pluie. Les Puits, les Etangs, pluſieurs Rivieres même, avoient été à ſec, & tous les grains brûlés dans les campagnes. Rien n'étoit plus commun parmi ce pauvre Peuple, que de paſſer un & deux jours ſans manger. Des Familles entieres, abandonnant leur demeure ordinaire, alloient dans les Bois, pour ſe nourrir de fruits ſauvages, de feuilles, d'herbes & de racines. Ceux qui avoient des Enfans, les vendoient pour une meſure de riz; d'autres qui ne trouvoient point a les vendre, les voyant mourir cruellement de faim, les empoiſonnoient pour abréger leurs ſouffrances. Un Pere de Famille vint trouver un jour le Miſſionnaire, » nous mourons de faim, lui dit-il; donnez nous de quoi

(74) Voyez Tome XI. pag. 456.

(75) Le Miſſionnaire ſemble être intérieurement perſuadé de la néceſſité qu'il y a d'ajouter toujours un ſecond moyen au premier pour le rendre efficace.

» manger, ou je vais empoiſonner ma Femme, mes cinq Enfans, & enſuite » je m'empoiſonnerai moi-même ». Dans des occaſions ſemblables ; les charitables Peres ſacrifioient juſqu'à leurs propres beſoins. Le fruit qu'ils retiroient de leurs libéralités, étoit de donner le Baptême à une infinité d'Enfans de Parens idolâtres.

Pénitences extraordinaires des Maures & des Gentils.

Arear eſt une grande Ville, où la famine faiſoit le plus de ravages, & c'étoit auſſi le lieu où l'on prioit avec le plus de ferveur, pour obtenir de la pluie. Le Nabab, en habit de Fakir, ou de Pénitent Mahométan, tête nue, les mains liées avec une chaîne de fleurs, & traînant une chaîne pareille qu'il avoit aux pieds, accompagné de pluſieurs Seigneurs de ſa Cour, tous dans le même équipage, ſe rendit en grande pompe à la Moſquée, pour obtenir de la pluie au nom de Mahomet. Ses vœux furent inutiles, & la ſéchereſſe continua à l'ordinaire. Quelque-tems après, un fameux Pénitent Gentil, que les Infideles regardoient comme un homme à miracles, ſe déchiqueta tout le corps avec un coûteau, en préſence du Peuple, en promettant une pluie abondante. Il ne fut pas plus exaucé que le Nabab. Quatre mois après ; un Chef des Fakirs ſe fit enterrer juſqu'au cou, bien réſolu de ne pas ſortir de ſa foſſe que la pluie ne fut venue. Il paſſa ainſi deux jours & deux nuits, ne ceſſant de crier, de toutes ſes forces, au Prophete, qu'il y alloit de ſa gloire, s'il n'accordoit pas de la pluie. Enfin, perdant patience, il ſe fit déterrer le troiſiéme jour, ſans qu'il fut tombé une ſeule goutte de pluie, bien qu'il l'eût promiſe avec tant d'aſſurance (76).

Incurſion des Marattes.

Ces calamités publiques furent ſuivies, peu de tems après, d'une irruption des Marattes, qui vinrent fondre, à main armée, ſur toutes les terres de la Peninſule de l'Inde. Les circonſtances de cette guerre fameuſe, ſont rapportées dans une autre Lettre du même Miſſionnaire (77) ; mais comme elles forment une partie eſſentielle de l'Article de Pondichery, que nous avons détaché du Tome IX de l'Edition de Paris, pour le faire reparoître, dans le volume ſuivant, augmenté de nouveaux détails intéreſſans ; c'eſt ici que nous bornerons les Relations du Carnate, dont l'Hiſtoire devient inſéparable de celle des Contrées Méridionales qui nous reſtent à décrire, ainſi que toute la Côte Orientale de la Preſqu'Ile, entre le Cap de Comorin & le Gange.

Remarques géographiques touchant le Carnate.

Quelques remarques géographiques, qui n'étoit pas néceſſairement liées avec les détails précédens, termineront cet Article. La Miſſion du Carnate, dit le Pere de la Lane, commence à la hauteur de Pondichery, & n'a point d'autres limites du côté du Nord, que l'Empire du Mogol. Du côté de l'Oueſt, elle eſt bornée par une partie du Maiſſour. Ainſi, par la Miſſion du Carnate, on ne doit pas entendre ſeulement le Royaume qui porte ce nom : elle renferme encore beaucoup de Provinces & de différens Royaumes, qui ſont contenus dans une étendue de Pays fort vaſte ; de ſorte qu'elle comprend du Sud au Nord, plus de trois cens lieues dans ſa longueur, & environ quarante lieues, de l'Eſt à l'Oueſt, dans ſa moindre largeur, & dans les endroits où elle eſt borné par le Maiſſour : car par-tout ailleurs elle n'a point d'autres bornes que la Mer, des deux côtés de la Preſqu'Ile.

(76) Lettre du Pere Saignes, 3 Juin 1736. Rec. XXIV. Pag. 185 à 265.

(77) Du 18 Janv. 1741. Rec. XXVI, pag. 257.

SUPPL. A LA RELATION DU CARNATE. 1736

Les principaux Etats de cette grande Miſſion, ſont les Royaumes de Carnate, de Viſapour de Biſnagar (78), de Canara (79) & de Golkonde. On ne parle point d'un grand nombre de plus petits Etats, dont quelques-uns ont déja été nommés, & qui appartiennent à des Princes, ou Seigneurs particuliers, pour la plûpart Tributaires du Grand Mogol. A cette condition, on leur a laiſſé la conduite de leurs Provinces; mais ils ſont dans une telle dépendance, que, ſur un ſimple ſoupçon; on les dépouille ſouvent de leur Souveraineté; de ſorte qu'on peut dire, qu'ils ſont moins les Maîtres de leurs Etats, que les Fermiers de Maures, Officiers du Mogol, qui gouvernent le Pays, ſous le titre de Nababs, ou Vicerois.

Gouvernement de ſes divers Etats.

Le Pays eſt fort peuplé, & on y voit un grand nombre de Villes & de Villages. Il ſeroit beaucoup plus fertile, ſi les Maures ne fouloient pas les Peuples, par leurs continuelles exactions. Les Indiens ſont fort miſérables, & ne retirent preſque aucun fruit de leurs travaux. Le Roi, ou le Prince de chaque Etat, a le domaine abſolu & la propriété des terres. Ses Officiers obligent les Habitans d'une Ville à cultiver une certaine étendue de terrein qu'ils leur marquent. Au tems de la moiſſon, ces Officiers vont faire couper les grains, & les ayant fait mettre en un monceau, ils y appliquent le ſceau du Prince, & ſe retirent. Quand ils le jugent à propos, ils viennent enlever les grains; dont ils ne laiſſent que la quatrieme partie, & quelquefois moins, au pauvre Laboureur. Ils les vendent enſuite au Peuple, au prix qu'il leur plaît, ſans que perſonne oſe ſe plaindre (80), C'eſt, dit le Pere le Caron, un crime aux Particuliers d'avoir de l'argent: ceux, qui en ont, l'enterrent avec ſoin; autrement, on trouve mille prétextes pour leur enlever. Les Princes n'exercent ces vexations, ſur les Peuples, que parce que les Maures, levent ſur ces Princes, des impôts exorbitans, qu'ils ſont obligés de fournir, ſans quoi le Pays ſeroit mis au pillage (81).

Miſere des Peuples.

Le grand éloignement de la Cour Mogole, qui eſt d'environ cinq cens lieues de Pondichery, contribue beaucoup à la maniere dure dont les Indiens ſont traités. Le Mogol envoie, dans ces Terres, un Officier, qui a le titre de Gouverneur & de Général de l'Armée. Celui-ci nomme les Sous-Gouverneurs; ou Lieutenans, pour tous les lieux conſidérables, afin de recueillir les deniers qui en proviennent. Comme leur gouvernement ne dure que peu de tems, ils ſe preſſent fort de s'enrichir. D'autres leur ſuccédent, qui ne ſont pas moins avides. Auſſi ne peut-on gueres être plus miſérable que le ſont les Indiens de ces terres. Il n'y a de riches que les Officiers Maures, ou les Officiers Gentils qui ſervent les Rois, ou Princes particuliers: encore arrive-t'il ſouvent qu'on les recherche, & qu'on les force, à grands coups de *Chaboue* (82) de rendre ce qu'ils ont amaſſé par leurs concuſſions; de

Concuſſions des Officiers Maures.

(78) Ou *Bijanagaram*, ſuivant le Miſſionnaire.

(79) C'eſt le nom ſous lequel le Pays eſt le plus connu; le Pere de la Lane lui donne celui d'*Ikkeri*, qui eſt le nom de la Capitale des Etats d'un petit Prince, ſitué à l'Orient du Canara propre & des Montagnes de Gate, par le quatorzieme dégré de Latitude Septentrionale, ſuivant la Carte de M. d'Anville.

(80) Lettre du P. de la Lane. Rec. X. pag. 3 & ſuiv.

(81) Lettre du P. le Caron. Rec. XVI, pag. 134. On a vu ci deſſus, dans une Note, l'idée que le même Miſſionnaire donne de ces Princes.

(82) Gros fouet de courroies, dont les coups ſont extrêmement ſenſibles.

ſorte

ſorte qu'après leur Magiſtrature, ils ſe trouvent, d'ordinaire, auſſi gueux qu'auparavant.

Vénalité de la Juſtice.

Ces Gouverneurs rendent la juſtice ſans beaucoup de formalités. Celui qui offre le plus d'argent, gagne preſque toujours ſa cauſe; & par ce moyen les criminels échappent ſouvent au châtiment que méritent les crimes les plus noirs. Ce qui arrive même aſſez communément, c'eſt que les deux Parties offrant, à l'envi, de grandes ſommes, les Maures prennent des deux côtés, ſans donner ſatisfaction ni à l'une ni à l'autre.

Etats des Gentils & leur haine contre les Chrétiens.

Quelque grande que ſoit d'ailleurs la ſervitude des Indiens, ſous l'Empire du Mogol, ils ont la liberté de ſe conduire ſelon la coutume de leurs Caſtes: ils peuvent tenir leurs Aſſemblées, & ſouvent elles ne ſe tiennent que pour rechercher & pour chaſſer ceux qui ſe ſont faits Chrétiens. Leur haine eſt favoriſé par les Maures. Ils en ſont toujours écoutés, quand ils parlent contre les Miſſionnaires. Ils leur perſuadent aiſément qu'ils ſont riches; & ſur ces faux rapports, les Gouverneurs les font arrêter, & les retiennent long-tems dans d'étroites priſons. On en a vu pluſieurs exemples dans nos précédens Extraits.

Villes du Carnate.

Les Villes, quoique grandes & fort peuplées, n'ont rien de la beauté ni de la magnificence de celles d'Europe; les maiſons, n'étant, pour la plûpart, que de terre, peu élevées & couvertes de paille (83) *Cangivaron*, ou *Cangibouram* (84), car on lui donne indifféremment ces deux noms, eſt la Capitale du Carnate (85). C'étoit autrefois, dit le Pere Bouchet, une Ville célebre, qui renfermoit, dans ſes murs, plus de trois cens mille Habitans, ſi l'on en croit les Indiens. On y voit, comme ailleurs, de grandes Tours, des Pagodes, des Salles publiques, & de fort beaux Etangs. Les Indiens aſſurent qu'on gardoit autrefois, dans une grande Tour, à Cangibouram, des lames de cuivre, qui contenoient ce qui regardoit en particulier chacune des Caſtes, & l'ordre que les Caſtes différentes devoient obſerver entr'elles. Les Maures ayant preſqu'entiérement ruiné cette grande & fameuſe Ville, on n'a pû découvrir ce qu'étoient devenues ces lames. Avant ce tems, s'il s'élevoit, parmi les Indiens, quelque diſpute ſur la Caſte, ils alloient à Cangibouram, pour plaider leur cauſe devant les Brames, dépoſitaires de ces Loix; & encore aujourd'hui, que cette Ville commence à ſe rétablir, il y a dix ou douze Brames qu'on conſulte ſouvent, & dont on ſuit les dé-

Cangibouram, ſa Capitale.

Loix gravées ſur des lames de cuivre.

(83) Lettre du Pere de la Lane. Rec. X. pag. 8 & ſuiv.

(84) *Bouram*, ſignifie *Ville*.

(85) On a remarqué ci deſſus, pag 106, que le P. Bouchet fait *Tarcolan*, Capitale du Royaume de Carnate; mais c'eſt peut-être une faute d'impreſſion, puiſque le même Miſſionnaire donne ici ce titre à Cangibouram, qui eſt ſituée au Nord de la Riviere de Sadraſpatnam. Voyez la Carte de M. Bellin, qui s'accorde avec la premiere des Jéſuites. La ſeconde, dreſſée par M. d'Anville, quoique plus détaillé, n'offre point ce nom; mais elle donne le titre de Capitale à *Chettam pettou*, qu'elle place au Nord-Oueſt de Gingi; ce qui fait une grande différence. Tarcolan eſt auſſi une grande Ville, ſituée au Nord de Cangibouram, à la hauteur de Madras & Saint Thomé, par le treizieme degré de Latitude Septentrionale. Quoique les Lettres des Miſſionnaires Jéſuites paſſent avec juſtice pour très correctes, une vilaine faute d'impreſſion y a mis cette Ville au troiſieme. Rec. X, pag. 397.

Au reſte, il eſt néceſſaire d'avertir, que dans toutes ces remarques, nous n'avons point eu en vûe les belles Cartes ultérieures de M. d'Anville, ſur-tout la derniere en deux feuilles, parce qu'on y viendra dans la ſuite.

SUPPLEM. A LA RELATION DU CARNATE. 1736.

cisions. S'ils n'ont pas lu ces sortes de Loix, du moins, ils sont mieux instruits que d'autres, de la Tradition (86).

Observation sur ces extraits.

On n'emprunte, des Relations du Carnate, que ce qui peut servir à jetter du jour pour la Géographie & l'Histoire de cette Contrée, indépendamment des observations qui lui sont communes avec les autres Parties de la Presqu'Isle de l'Inde; & nous osons assurer, que, par rapport à ces deux objets, nous n'en avons pas omis la moindre circonstance; de sorte qu'on trouvera ici, de suite, le précis de quantité de détails, qui sont répandus de côté & d'autre dans une vingtaine de Volumes

(86) Lettre du P. Bouchet. Rec. XV, pag. 75, & Rec. XIV, pag. 332.

SUPPLEMENT

POUR L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

Pour la Page 638 du Tome IX.

Introduction.

ON n'a pû conduire l'Hiſtoire de cette belle Colonie, au-delà du point auquel on s'eſt arrêté (1); & ceux qui voudront ſe rappeller qu'on l'a terminée par les derniers éclairciſſemens qu'on avoit reçus de l'Inde n'en peuvent demander une meilleure raiſon. Comme tout ce qu'on a rapporté juſqu'alors ne pouvoit être tiré d'une ſource plus pure, que les Mémoires des Gouverneurs mêmes, & des Commandans, auxquels on s'eſt fidelement attaché : il eſt fort agréable aujourd'hui de pouvoir employer, pour la ſuite des événemens un témoignage qui mérite la confiance du Public, aux mêmes titres. C'eſt celui de M. Dupleix, ſucceſſeur de M. du Mas, au Gouvernement de Pondichery. Quoique ſon Mémoire ait été compoſé par d'autres vues, qui n'ont rien de commun avec cette Ouvrage, & dans leſquelles on ſe diſpenſe d'entrer, il contient un grand nombre de récits & d'obſervations, qui conviennent mieux à l'Hiſtoire générale des Voyages.

Hiſtoire & caractere de M. Dupleix.

M. Dupleix, ſoit en qualité de Gouverneur de l'Inde Françoiſe, ou de ſimple Voyageur, mérite perſonnellement nos éloges. Avant le grand rôle qu'il a joué dans les Indes, il s'y étoit rendu propre, par une application conſtante à toutes les eſpeces d'étude qui peuvent conduire à la plus grande connoiſſance du monde, de la Politique & du Commerce. Les Mathématiques, ſur-tout la ſcience du Génie & des Fortifications, l'avoient particulierement attaché. Son Pere, Fermier Général, qui le deſtinoit à des occupations plus douces, ſe flatta de rompre des habitudes trop ſombres, en le faiſant embarquer, dès l'année 1715, ſur des Vaiſſeaux Malouins, avec leſquels il fit pluſieurs Voyages aux deux Indes. Mais ces courſes ne ſervirent qu'à le confirmer dans ſes inclinations : il revint ſi fidele à ſon goût, & ſi perfectionné dans ſes études, que la Compagnie des Indes, eſpérant beaucoup de ſes ſervices, le choiſit pour les deux emplois de premier Conſeiller du Conſeil Supérieur, & de Commiſſaire des Guerres de Pondichery. Son Pere n'y put refuſer ſon conſentement. M. Dupleix partit en 1720.

L'Inde Françoiſe avoit alors, pour Gouverneur, M. le Noir, qui reconnut le mérite de ce nouvel Officier, & qui prit plaiſir à lui communiquer ſes lumieres. Dès l'année ſuivante, il lui confia le ſoin de dreſſer toutes les dépêches du Conſeil ; &, pendant l'eſpace de dix ans, que M. Dupleix fut arrêté à Pondichery, il fut chargé ſeul de toutes les correſpondances. En 1731, la Compagnie, contente de ſa conduite, lui confia la Direction de Bengale. Ce fut là que tous ſes talens ſe déployerent. Il fit proſpérer, par d'incroyables augmentations, l'établiſſement de Chandernagor. Il forma, pour la Compagnie, un nouvel établiſſement à Patna. Il fut le premier qui

(1) Tome IX de l'Edition in-4°.

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

M. DUPLEIX, & M. DE LA BOURDONNAIS.

équippa des Vaisseaux, pour ce qu'on nomme le Commerce d'Inde en Inde ; & , fondé sur les instructions de M. le Noir, il donna naissance au Commerce particulier, dont l'avantage est si connu pour les Colonies. Il ne désavoue point que cette entreprise, approuvée de la Compagnie & du Ministere, le mit en état d'acheter jusqu'à soixante-dix Vaisseaux, & qu'à son départ de Bengale, sa fortune montoit à plusieurs millions. En 1741, deux motif le firent choisir pour succéder à M. Dumas, ses richesses, & l'opinion qu'on avoit de sa capacité (2).

Il ne prit possession de sa nouvelle dignité qu'en 1742. Après avoir corrigé quelques abus, dans les excessives dépenses qui se faisoient depuis quelques années dans les Comptoirs de la Compagnie, l'apparence d'une Guerre prochaine en Europe, dont les effets ne pouvoient être long-tems sans se faire ressentir aux Indes ; lui fit apporter ses soins à réparer les Fortifications de Pondichery, qu'il avoit trouvées fort négligées. Il y fit faire un nouvel ouvrage, auquel cette Capitale des Etablissemens François dut ensuite son salut. Elle étoit pleinement ouverte, du côté de la Mer, dans une étendue de plus de mille toises. M. Dupleix fit fermer, d'excellens murs, cette brêche immense. Il y fit creuser & revêtir solidement un large Fossé. Une si grande entreprise, qui mit la Ville en sureté du côté de la Mer, fut l'ouvrage d'une seule année ; & les fonds de la Compagnie étant en si mauvais ordre, que loin de pouvoir fournir à cette dépense, ils manquoient absolument pour les expéditions ordinaires de son Commerce, le nouveau Gouverneur y fournit de ses propres fonds, & par son crédit. Il approvisionna aussi la Place, de toutes les munitions de guerre & de bouche, qu'il lui fut possible de rassembler. Enfin ses travaux & ses services furent continués avec tant de zele, de désintéressement & de succès, qu'en 1746, la Compagnie, pour lui rendre un

(2) Mémoire pour M. Dupleix, contre la Compagnie des Indes, avec les Pieces justificatives, à Paris, 1759 in-4°; page 9 & suivantes. Remarquez que c'est au départ de M. Dumas que le récit précédent est interrompu.

Les Editeurs Hollandois ont aussi donné un Supplément à l'Etablissement François de Pondichery ; mais ne s'étant attachés, pour l'Histoire des différends qui suivirent la prise de Madras, qu'au Mémoire de M. de la *Bourdonnais*, on conçoit qu'ils ont condamné M. Dupleix sans l'entendre. Aussi le maltraitent-ils beaucoup. Ils ont pris de même, pour seul guide, dans le récit de quelques évenemens postérieurs, deux Lettres de M. de la Villebague, Frere de M. de la Bourdonnais, qui se trouvent à la fin du Mémoire, & dans lesquelles on a reconnu en France, que les ressentimens personnels ont eu trop de part. On s'efforcera ici de garder un tempéramment plus juste, en consultant, sans aucunes partialité, les Mémoires de M. Dupleix comme ceux de M de la Bourdonnais, pour rendre justice à ces deux illustres adversaires, autant du moins qu'il paroît possible, dans une affaire dont on reconnoit que le fond n'est pas encore éclairci.

Dans tout le reste, les Editeurs Hollandois font profession de suivre particulierement les Mémoires Anglois & ceux des Missionnaires Danois de Tranquebar ; mais ils ont dû sentir que c'étoit traiter la Nation Françoise comme ils ont traité M. Dupleix, en prenant aussi parti contr'elle, sur les témoignages de ses Adversaires, & sans l'avoir entendue. On demande ici, pour elle, la liberté de se présenter sous un jour plus simple & plus naturel, celui d'un Mémoire judiciaire, dans lequel on ne peut supposer que M. Dupleix, dont l'honneur & la fortune dépendoient de sa bonne foi dans l'exposition des évenemens, ait été capable de les altérer. Ajoutons, que depuis la publication de cette piece, il n'a rien paru, de la part des Anglois qui puisse faire naître des doutes sur la vérité de son témoignage.

témoignage éclatant de reconnoiſſance, obtint de la Cour, en ſa faveur, des Lettres de Nobleſſe, & la Croix de l'Ordre de S. Michel. Les motifs de ſa demande, exprimés dans ſon Mémoire (3), valent ſeuls les plus glorieux titres de Nobleſſe. Jamais, conclut-elle, un Sujet ne put mériter mieux cette grace.

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

M. DUPLEIX, & M. DE LA BOURDONNAIS.

La guerre, devenue fort vive en Europe, n'empêcha pas le Gouverneur de Pondichery de tenter une négociation avec les Gouverneurs Anglois de l'Inde, pour la neutralité du Commerce entre les deux Compagnies. C'étoit le deſir de celle de France, & les Gouverneurs Anglois en connoiſſoient l'utilité mutuelle. Mais ils avoient des ordres contraires de leur Cour, qui leur envoyoit une puiſſante Eſcadre. Ce fut par les priſes qu'elle fit dans les différens parages de l'Inde, que M. Dupleix connut le vrai motif qui leur avoit fait rejetter ſes offres; & malheureuſement M. de la Bourdonnais, par l'ordre précis du Miniſtere, avoit renvoyé dans le même-tems, en Europe, la plus grande partie de l'Eſcadre qui faiſoit tout l'eſpoir de la Nation dans l'Inde. Les inquiétudes de la Colonie Françoiſe devinrent extrêmes. Cependant on y fut ranimé par la nouvelle, qu'il étoit parti des Ports de France, cinq Vaiſſeaux de la Compagnie, portant ordre à M. de la Bourdonnais de les conduire dans l'Inde, avec ceux qui lui reſtoient.

Son Voyage a fait naître des conteſtations qui n'ont jamais été bien éclaircies aux yeux du Public, & qui ne le ſont pas mieux dans le Mémoire de M. Dupleix. Les raiſons, par leſquelles il juſtifie ſon ſilence, ſont d'une nature (4) qui ne nous permet pas de lever le voile.

Eclairciſſemens ſur la Perſonne & les actions de M. de la Bourdonnais.

Cependant on doit à la ſuite de l'Hiſtoire, autant qu'il ſera poſſible ſans entrer dans les différends perſonnels, quelques éclairciſſemens ſur les opérations de feu M. de la Bourdonnais (5), tirés de ſon Mémoire même.

(3) *Ibid.* Il eſt ſigné de tous les Directeurs, & ſa date eſt le 22 Février 1746. Une Lettre de la Compagnie, rapportée à la ſuite, lui annonça l'obtention de cette double récompenſe.

(4) Il déclare » que quelque intérêt qu'il » puiſſe avoir à juſtifier une conduite qu'il » n'ignore pas que pluſieurs perſonnes ont » condamnée, les ordres du Miniſtere & ceux « de la Compagnie l'obligent de garder » là-deſſus un profond ſecret, pag. 27. Mais » il croit qu'en comparant ſans prévention » l'énormité des crimes qu'on lui impute, & » les faveurs qu'il a reçues enſuite de la » Compagnie, du Miniſtere & de S. M. même, » on ne peut douter raiſonnablement de la » régularité de ſa conduite, pag. 28.

(5) M. de la Bourdonnais, entrant ici à titre de Voyageur, doit être connu par divers autres détails qui lui donnent droit à cette qualité. Il étoit né à Saint Malo, en 1699. Dès l'enfance, il eut un goût décidé pour la Mer, dont il apprit le métier ſous les meilleurs Maîtres. Il n'avoit que dix ans, lorſqu'il fit ſon premier Voyage aux Mers du Sud. En 1713, il en fit un ſecond, en qualité d'Enſeigne, aux Indes Orientales & aux Philippines; & dans ce Voyage, un ſavant Jéſuite lui enſeigna les Mathématiques. Il fit, en 1716 & 1717, un troiſieme Voyage dans le Nord, & un quatrieme en 1718 dans le Levant. En 1719, il s'embarqua pour la premiere fois au ſervice de la Compagnie, pour Surate, en qualité de ſecond Lieutenant. En 1723, il fit auſſi pour elle, en qualité de Premier Lieutenant, le Voyage de l'Inde; pendant lequel il compoſa un Traité, ſur la mature des Vaiſſeaux. Il rendit, dans ce Voyage, un ſervice aſſez ſignalé à la Compagnie. Le Vaiſſeau le Bourbon couloit bas, manquoit de tout, & l'on n'avoit alors aucun Navire pour le ſecourir. M. de la Bourdonnais eut la hardieſſe de paſſer, dans une ſimple Chaloupe, de l'Ile de Bourbon à celle de France, pour y chercher un Vaiſſeau, qui vint en effet, & qui mit le Bourbon en état de retourner en Europe.

A peine cet habile Officier fut de retour en France, qu'il ſe rembarqua pour les Indes en 1724, en qualité de ſecond Capitaine;

SUPPLEM A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

M. DUPLEIX, & M. DE LA BOURDONNAIS.

Ses affaires perſonnelles l'avoient rappellé en France en 1740, lorſqu'il fut choiſi par le Miniſtere pour commander une Eſcadre qui devoit être envoyée dans les Mers de l'Inde. On ſe croyoit menacé d'une guerre prochaine; & quoiqu'on ſe promît, ou du moins qu'on ſouhaitât beaucoup, de conſerver la neutralité, pour le Commerce au-delà du Cap de Bonne-Eſpérance, les expériences paſſées faiſant craindre qu'elle n'y fût pas bien obſervée, on penſoit à s'y mettre en état de protéger les Etabliſſemens François. L'Eſcadre devoit être compoſée de deux Vaiſſeaux du Roi, le *Mars* & le *Griffon;* quatre de la Compagnie, le *Fleury*, le *Brillant*, l'*Aimable*, la *Renommée*, & deux Découvertes. En effet, M. de la Bourdonnais, étant parti de Paris, au mois de Février 1741, pour ſe rendre à l'Orient, trouva qu'on y armoit le Fleury de 56 Canons, le Brillant & l'Aimable, tous deux de 50, la Renommée de 28, la *Parfaite* de 16; & qu'en même tems on armoit à Breſt le Mars de 60 canons, & le Griffon de 50; mais la deſtination des deux derniers fut changée, & le Chef d'Eſcadre fut réduit aux cinq Vaiſſeaux de la Compagnie, avec leſquels il partit de France le 5 d'Avril.

Les vents favorables le pouſſerent d'abord rapidement. Lorſqu'il ſe vit éloigné des Côtes, ſa premiere curioſité fut d'examiner les Equipages, pour s'aſſurer de ce qu'il en pouvoit attendre dans l'occaſion. Il trouva que les trois quarts des Matelots n'avoient jamais été en Mer, & que preſque tous, &, dans ce Voyage, M. Didier, Ingénieur du Roi, lui apprit les Fortifications & la Tactique. En arrivant dans l'Inde, il trouva les Vaiſſeaux de la Compagnie prêts à partir de Pondichery pour la guerre de Mahé. Il étoit queſtion d'enlever cette Place aux Habitans du Pays; & l'Eſcadre qui devoit l'attaquer étoit commandé par M. de Pardaillan. Quoique M. de la Bourdonnais ne fût que ſecond Capitaine, fut il chargé de toutes les opérations de guerre & de régie. Son génie inventif lui fit imaginer une nouvelle conſtruction de Rats ou de Radeaux, pour la facilité des deſcentes. Elle réuſſit tellement, que les troupes eurent la facilité de deſcendre à pied ſec, en ordre de bataille. La guerre dura juſqu'à l'année ſuivante, & finit par la priſe de Mahé, qui fut ſuivie d'un Traité de Paix; conclu au moment où M. de la Bourdonnais étoit armé pour brûler toutes les habitations des ennemis le long de la Côte.

Après la guerre, il ſe donna tout entier au Commerce; & dès-lors, il réſolut de reſter dans l'Inde, pour y faire des armemens particuliers. On obſerve qu'il eſt le premier François, qui ait entrepris d'armer dans ces Mers: & ſes entrepriſes, dans les différens Voyages qu'il fit pour ſon compte, eurent tant de ſuccès, qu'il ne lui reſta rien à deſirer du côté de la fortune.

Avec la grande connoiſſance qu'il avoit de l'Inde, & la confiance des Nations où il portoit ſon Commerce, il eut l'occaſion de ſauver deux Vaiſſeaux au Roi de Portugal, & le bonheur de concilier les Arabes & les Portugais, qui étoient prêts à s'égorger dans la Rade de Moka. Ce ſervice lui valut de grandes marques de leur reconnoiſſance. Il fut même invité à paſſer au ſervice du Portugal, par le Viceroi de Goa, qui, pour l'y déterminer, lui offrit le titre de Capitaine de Vaiſſeau, lui donna l'Ordre de Chriſt avec la qualité de Fidalgue, & le fit Agent de S. M. Portugaiſe à la Côte de Coromandel. Il accepta ces offres, pour ſe mettre en état de connoître à fond les forces & l'étendue du Commerce de l'Inde, & ſervit deux ans la Couronne de Portugal. Le Siege de Montbaze, que les Portugais devoient reprendre, & dont il lui promettoit de le charger, lui avoit fait naître les plus grandes eſpérances. Mais lorſqu'il les vit changer de vûes, il prit le parti de revenir en France, en 1733; & s'y étant marié, il fut nommé, l'année ſuivante, Gouverneur Général des Iles de France & de Bourbon. *Mémoire pag. 7 & ſuiv.* On a vu dans un Supplément du Tome IX de ce Recueil, les ſervices que M. de la Bourdonnais rendit à ces deux Colonies. Sa diſgrace, après le Voyage dont on donne ici la Relation, n'eſt ignorée de perſonne; ou ceux qui l'ignorent; peuvent s'en inſtruire dans cet article.

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

M. DUPLEIX, & M. DE LA BOURDONNAIS.

juſqu'aux Soldats, ignotoient l'uſage du canon & du fuſil. La néceſſité de ſuppléer à tout, le fit commencer par exercer des Hommes ſi neufs; & ménageant auſſi leur ſanté, il choiſit la relâche de l'Ile Grande, ſituée à la Côte du Breſil, parce que cette Ile lui parut faire la moitié du chemin: & ce choix, qui lui réuſſit, devint un exemple que tous les Vaiſſeaux de la Compagnie Françoiſe ont ſuivi depuis. Il y paſſa vingt-deux jours, autant à former qu'à rafraîchir l'Equipage.

Il partit de l'Ile Grande avec les trois gros Vaiſſeaux, parce qu'il fut obligé de laiſſer derriere lui la Renommée, pour attendre la Parfaite, qui n'avoit pas encore paru. En cinquante-ſix jours de traverſe, il arriva au Port de l'Ile de France, le 14 d'Août 1741.

A ſon arrivée, il apprit que les Marattes menaçoient Pondichery, & que pour ſoutenir, ou prévenir le Siége qu'on redoutoit, les Iſles de Bourbon & de France y avoient déja fait tranſporter leurs Garniſons. Cette nouvelle lui donna de l'inquiétude. Après avoir mis les deux Iles Françoiſes en ſureté, il ſe hâta de prendre la route de l'Inde. Ce fut le 22 d'Août qu'il partit avec l'Eſcadre; & dès le 3 de Septembre il étoit devant Pondichery.

Tout étoit calme dans cette Capitale, & la prudence de M. Dumas, qui y commandoit encore, avoit fait perdre aux Marattes le deſſein de l'aſſiéger; mais le Comptoir de Mahé, bloqué depuis dix huit mois par les Maures, étoit en danger. Le Gouverneur & le Conſeil de Pondichery, ayant propoſé à M. de la Bourdonnais d'y porter du ſecours, il remit à la voile le 22 d'Octobre. Pendant la route, il prit ſoin plus que jamais d'exercer les Equipages, qui en avoient grand beſoin; mais ce qui l'inquiétoit, c'étoit la néceſſité de faire combattre, en débarquant, des Troupes qui connoiſſoient peu les évolutions militaires. La connoiſſance qu'il avoit du terrein, lui fit imaginer de les dreſſer à combattre par pelotons, & à ſe rallier toujours derriere leurs Chefs. Ses leçons & ſes opérations demandoient d'être ſimplifiées; ſans quoi, n'ayant ni le tems, ni l'eſpace néceſſaire pour en inſtruire ſes gens, il n'y ſeroit jamais parvenu.

Les Ennemis qu'il devoit avoir en tête, habitent un terrein marécageux, coupé par-tout de foſſés, de quinze à dix-huit piés de profondeur. C'eſt cette eſpece d'Hommes, baſanés, légers, vigoureux, qu'on a vus paroître dans nos premieres Deſcriptions, ſous le nom de Nayres. Ils n'ont pas d'autre profeſſion que celle des armes, & ſeroient fort bons ſoldats s'ils étoient diſciplinés. Comme ils combattent ſans ordre, ils prennent la fuite dès qu'on les ſerre de près avec quelque ſupériorité; mais s'ils ſe voient pouſſés avec vigueur, ils ſont ranimés par le danger, ils reviennent, ſe battent en furieux juſqu'à la derniere goutte de leur ſang, & ne ſe rendent jamais. Ces Nayres, campés devant Mahé, devoient faire le lendemain une attaque générale, lorſque M. de la Bourdonnais parut avec deux Vaiſſeaux. Ils n'oſerent s'oppoſer au débarquement des Troupes Françoiſes. Cependant cette apparence d'effroi ne fit pas oublier les regles de la prudence à l'habile Général. Comme il ne pouvoit ſe promettre de ſuccès avec ſi peu de monde, contre un Ennemi qui ne connoiſſoit que ſon impétuoſité naturelle, il commença par ouvrir une Tranchée. L'ouvrage fut ſi vivement conduit, que le troiſieme jour on parvint à trente toiſes d'une batterie de Nayres; & le Gé-

SUPPLÉM. A L'ÉTABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

M. DUPLEIX, & M. DE LA BOURDONNAIS.

néral François logea, dans une Parallele, des Troupes capables de soutenir la tête de l'Ouvrage. Son dessein étoit de batailler dans ce poste, jusqu'à l'arrivée des derniers Vaisseaux qu'il attendoit. A mesure qu'il en arrivoit un, il envoyoit, à la Tranchée, toutes les Troupes qui débarquoient, afin de les accoutumer au feu. En effet, le Soldat, qui le premier jour ne se présentoit qu'en tremblant, fit bien-tôt la meilleure contenance. Tous les Vaisseaux étant arrivés, l'action générale fut résolue, & fixée au 5 Décembre.

La nuit du 3, une batterie, que le Général François avoit formée, fut attaquée par les Nayres; mais il avoit eu la précaution de s'y transporter, à la tête de huit cens hommes, qui repoussèrent fort vivement l'insulte. Leur ardeur fut telle, que malgré le travail d'une nuit entiere, à jeun comme ils étoient tous, ils demanderent la liberté de poursuivre l'Ennemi. M. de la Bourdonnais sut profiter de cette chaleur. Il rangea ses Troupes sur deux colonnes, il marcha droit aux Nayres, qui s'étoient retirés sous deux petits Forts, à peu de distance l'un de l'autre. L'attaque des deux Forts fut faite au même moment, & le premier fut promptement emporté. M. de la Bourdonnais, observant que ses Troupes étoient repoussées à l'autre, y courut, & fit avancer la Compagnie d'Artillerie, qui gardoit la batterie nouvellement élevée. Cette Compagnie, fraîche, & commandée par de bons Officiers, fit des prodiges de valeur. L'Ennemi fut si vivement chargé, qu'abandonnant tous ses postes, il laissa les Troupes Françoises maîtresses de quatre Forts, de tous ses retranchemens & de huit pieces d'artillerie. L'action dura cinq heures. Les François eurent cinquante hommes de tués, & cent vingt blessés. Il n'en coûta pas moins de cinq cens à l'Ennemi.

Quelques jours après cette expédition, M. de la Bourdonnais apprit que le *Jupiter*, qui lui apportoit des vivres de Goa, avoit été pris par les Angrias. Il brûloit d'attaquer ces Pyrates; mais il étoit nécessaire à Mahé, pour négocier la paix. Elle ne fut conclue qu'au mois de Février; & sa présence devint nécessaire alors aux Iles de France & de Bourbon, où l'intérêt de la Compagnie l'obligeoit de se trouver, lorsqu'on y recevroit la nouvelle de la déclaration de guerre en Europe.

Elle y étoit attendue de jour en jour; & M. de la Bourdonnais, impatient de cette lenteur; avoit résolu de reprendre, avec ses Vaisseaux, la route de Pondichery & de Bengale, pour en apporter les Marchandises de la Compagnie à l'Ile de France. Là, elles auroient été chargées sur les Vaisseaux qui viendroient d'Europe; & cet important service ne leur auroit pas fait employer plus de dix ou douze mois dans leur Voyage. Mais dans le tems même qu'il se repaissoit de cette espérance, il reçut, de la Compagnie, un ordre précis de désarmer; & pour éviter toutes sortes de représentations, on lui ordonnoit de renvoyer les Vaisseaux à vuide, plutôt que d'en retenir un seul. Il ne put se défendre d'une vive douleur, en voyant partir cette Escadre, qui devoit assurer pour jamais l'établissement des Colonies Françoises, & enrichir la Compagnie.

Il s'occupoit tristement à perfectionner les ouvrages qu'il avoit commencés dans les deux Iles, lorsque la Frégate *la Fiere*, arrivant d'Europe le 11 Septembre 1744, lui annonça la déclaration de guerre entre la France & l'Angleterre.

l'Angleterre. Mais une Lettre de la Compagnie ne laiſſoit pas de lui défendre tout acte d'hoſtilités contre les Anglois, à l'exception néanmoins du cas où ils les commenceroient eux-mêmes. Elle l'autoriſoit même à garder un ou deux Vaiſſeaux, pour la courſe. Mais dequoi demeuroit-il capable avec un ou deux Vaiſſeaux Marchands, contre quatre Vaiſſeaux de Roi, qui étoient partis d'Angleterre pour l'Inde? Tout ce qu'il put faire, dans une ſi triſte conjoncture, fut de communiquer promptement la nouvelle de la guerre au Gouverneur de Pondichery, & de renvoyer la Fiere en France, avec des Lettres, dans leſquelles il s'efforçoit de déſabuſer la Compagnie des eſpérances de neutralité qu'elle avoit conçues. Enſuite, dans l'attente de quelques nouveaux ordres, il hâta la conſtruction d'un Vaiſſeau qu'il avoit commencé, & fit radouber le Vaiſſeau le *Bourbon*, qui lui vint des Indes.

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

M. DUPLEIX, & M. DE LA BOURDONNAIS.

1744.

Dans l'intervalle M. Dupleix, ſuivant les ordres de la Compagnie, négocioit, de la meilleure foi, avec les Gouverneurs des Etabliſſemens Anglois, pour conclure un Traité de neutralité; mais le Conſeil de Madras ne la promettoit qu'autant qu'elle dépendoit de lui, & déclaroit qu'il n'étoit pas reſponſable de la conduite des Vaiſſeaux, que le Roi d'Angleterre avoit envoyés, ou pourroit envoyer, dans l'Inde. Ces Demi-traités faiſoient aſſez connoître que les François en ſeroient les dupes. On ne pouvoit préſumer que les Capitaines des Vaiſſeaux de guerre Anglois, lorſqu'ils trouveroient l'occaſion d'une priſe, reſpectaſſent une convention de Compagnie à Compagnie, formée ſans l'aveu des Souverains, & contraire aux diſpoſitions générales des Déclarations de guerre, qui ne font aucune exception en faveur des Vaiſſeaux armés par les Compagnies Marchandes. Ainſi les Anglois ayant des Vaiſſeaux de guerre dans l'Inde, pendant que les François n'y avoient que des Vaiſſeaux Marchands, on devoit prévoir, comme il eſt arrivé, que les Vaiſſeaux Anglois Marchands ſe ſauveroient à la faveur du traité, & que les Vaiſſeaux François, de la Compagnie, ſeroient pris par les Vaiſſeaux de guerre Anglois.

1745.

On ouvrit les yeux trop tard en France, avec le regret de ne s'être pas rendu plutôt aux repréſentations de M. de la Bourdonnais. Le 5 d'Avril, il apprit par le Fleury, qui venoit des Indes, la priſe d'un Vaiſſeau François, nommé le Favori, dans la Rade d'Achem, ou il avoit trouvé un Vaiſſeau Anglois qu'il n'avoit pas voulu prendre, parce qu'il avoit des ordres contraires. Le Fleury même, armé en guerre contre les Angrias, avoit rencontré, dans la Rade de Cochin, quatre Navires Anglois chargés pour Moka & Gedda; & s'en tenant auſſi à ſes ordres, il leur avoit laiſſé pourſuivre tranquillement leur courſe, quoiqu'il eût pû les prendre tous quatre. Au contraire tous les Vaiſſeaux François furent pris, à l'exception de celui que montoit M. de la Villebague, frere de M. de la Bourdonnais, qui, revenant de Manille avec quelque défiance d'une déclaration de guerre, s'écarta de la route commune, & ſe rendit fort heureuſement à Pondichery. C'eſt un fait connu, que M. Barnet un des Commandans de l'Eſcadre Angloiſe, diſoit aux Vaiſſeaux François, à meſure qu'il en prenoit quelqu'un; Meſſieurs, nous exécutons, contre vous, ce que M. de la Bourdonnais avoit projetté contre-nous. En effet, aux premieres nouvelles de la guerre, le projet de M. de la Bourdonnais étoit de gagner, avec ſon Eſcadre, le Détroit de la Sonde;

SUPPLEM. A L'ÉTABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

M. DUPLEIX, & M. DE LA BOURDONNAIS.

1745.

par lequel débouchent tous les Vaiſſeaux Marchands qui reviennent de la Chine. En gardant cet important paſſage, il ſauvoit tous les Vaiſſeaux de France, & s'emparoit aiſément de tous les Vaiſſeaux Anglois. Il auroit pris même les Capitaines Peyton & Barnet, qui, dès l'inſtant de la déclaration de guerre, étoient partis pour l'Inde avec quatre bons Vaiſſeaux. Ces deux Officiers avoient formé préciſément le même deſſein, avec cette ſeule différence qu'en arrivant dans l'Inde ils devoient ſe partager; c'eſt-à-dire, que M. Peyton, avec deux Vaiſſeaux, devoit s'arrêter au Détroit de Malaca, pendant que M. Barnet, avec deux autres Vaiſſeaux, devoit garder le Détroit de la Sonde. Il paroît certain que M. de la Bourdonnais, avec une Eſcadre de cinq Vaiſſeaux bien armés, les auroit pris tous deux, auroit pris de même tous les Vaiſſeaux Marchands de leur Nation, ſauvé ceux de France, & ſe ſeroit vu en état, non-ſeulement de ruiner le Commerce des Anglois dans l'Inde, mais de s'emparer même de tous leurs Etabliſſemens.

La néceſſité de ſecourir du moins Pondichery, qui l'en preſſoit vivement, & qui, dans ſa juſte allarme, ne pouvoit lui promettre, pour renfort, que de lui envoyer l'Equipage du Favori, par le premier Vaiſſeau qui arriveroit de Bengale, le détermina, malgré les ordres de la Compagnie à garder le Neptune, alors prêt à faire voile pour l'Europe. Il fit partir, à ſa place, la Charmante. Ainſi le Bourbon de 44 canons, le Neptune de 40, l'Inſulaire de 30, la Favorite de 26, la Renommée de 26, & une Découverte de 18, lui reſtoient; mais il étoit queſtion d'armer ces cinq Vaiſſeaux, & M. de la Bourdonnais manquoit de tout. Dès l'année précédente, une ſéchereſſe extraordinaire avoit cauſé la plus affreuſe diſette dans l'Ile de France. La récolte de l'année courante avoit été ravagée par des Sauterelles. Le St Geran avoit fait naufrage avec toutes les proviſions deſtinées pour l'Ile. Il n'y reſtoit de vivres que pour quatre ou cinq mois. Malgré tant d'obſtacles, M. de la Bourdonnais, parvint, par une ſage œconomie & d'heureuſes diſtributions, à former ſon armement. A la place des hommes qui lui manquoit, il prit des Negres dans les Habitations, à des conditions avantageuſes pour les Habitans. En un mot, à force de ſoin & d'induſtrie, l'Eſcadre ſe trouva prête à recevoir ſes ordres, au mois de Mai 1745.

Il étoit prêt à partir, lorſque la Frégate l'*Expédition* parut, & lui annonça que l'*Achille*, *le St Louis*, le *Phenix*, le *Lys* & le *Duc d'Orléans*, devoient arriver aux Iles en Octobre. Cette Frégate lui apportoit en même-tems des ordres du Roi, pour commander tous ces Vaiſſeaux, pour les armer en guerre, pour aller conduire dans l'Inde les fonds de la Compagnie, & ſoutenir l'honneur de la Nation.

Les Vaiſſeaux d'Europe, qui lui étoient adreſſés, devoient naturellement arriver aux Iles en Septembre; & ſon eſpérance étoit d'en partir en Novembre pour Pondichery. Mais ils n'arriverent malheureuſement qu'en Janvier 1746; & leur retardement produiſit de fâcheux effets, tels que de laiſſer trop peu de tems pour les téparer, & de donner, aux Vaiſſeaux du premier armement, celui de conſumer preſqu'entierement leurs vivres. A meſure que ceux d'Europe arriverent, & que M. de la Bourdonnais les eut rendus propres à la guerre (6), il fut obligé de les envoyer à Madagaſcar, pour y pouvoir

(6) Il n'avoit que l'Achille, qui fût armée en guerre; les autres ne l'étoient pas plus que de ſimples Vaiſſeaux Marchands, page 44.

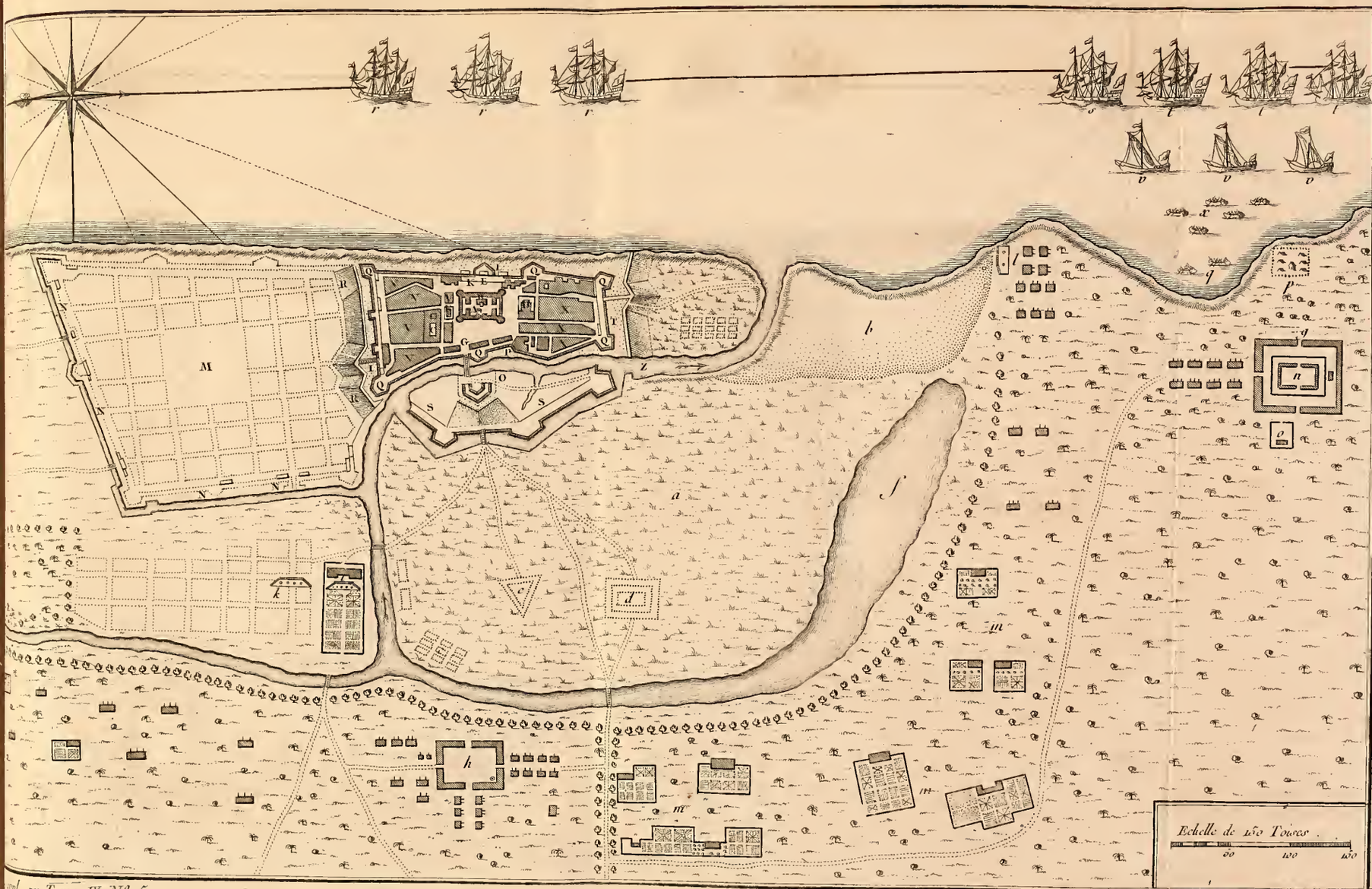

PLAN DE MADRAS

ET DU FORT S^T GEORGES

Pris par les Francois le 21 Septembre 1746.

Renvoy

A. *Fort St Georges*
B. *Gouvernement*
C. *les Capucins*
D. *Eglise des Anglois*
E. *la Douane*
F. *Magasin a Poudre*
G. *Porte Royale*
H. *Porte St Thomé*
J. *Porte de la Chaudiere*
K. *Porte de la Mer*
L. *Batt. de la Mer faite a neuf par les Francois*
M. *Ville Noire entierem^t detruit et les fossés comblés par ordre de Mr Dupleix*
N. *Enceinte de la Ville Noire.*
O. *Contregarde batie par les Fr^s*
P. *Batteries et Courtines baties a neuf par les Francois*
Q. *Bastions retablis par les Fr^s*
R. *Contrescarpe et fossé fait a neuf*
S. *Projet des Anglois executé par eux jusqu'au niveau du terrain*
T. *Fossé fait a neuf par les Fr^s*
V. *Maisons des Habitants*
X. *Magasins de la Compagnie*
Y. *Maisons brulées par les Anglois a l'arrivée des Francois.*
Z. *Riviere de Mataron*

a. *Plaine de Gason*
b. *Sables*
c. *Hopital detruit par les François*
d. *Poudriere detruite par les Fr^s*
e. *Maisons brulées par les Anglois a l'arrivée des Francois*
f. *Espece de Lac*
g. *Premier Camp des Francois*
h. *Second Camp des Francois*
i. *Maison de Plaisance du Gouverneur ou l'on avoit placé 6 Mort^s*
k. *Autre Batterie de 4 Mortiers*
l. *Batterie de deux Mortiers*
m. *Maisons de Campagne des Habitans de Madras*
n. *Etang*
o. *Grand Pagode*
p. *Retranchem^t pour recevoir les munitions des Assiegeans*
q. *Lieu où on fit la décente*
r. *Trois Vaisseaux Francois le Phenix l'Achille et le Bourbon.*
s. *M de la Porte Barré Commandant en l'absence de Mr de la Bourdonnais*
t *V^x qui fournissoient ce dont on avoit besoin pour le Siege*
v. *Petites Embarcations*
x. *Chelings ou petits batim^s du Pays.*

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

M. DUPLEIX, & M. DE LA BOURDONNAIS.

1746.

subsister, & pour y amasser des vivres, en attendant qu'il les allât joindre avec le reste de l'Escadre.

Enfin tout étant prêt pour le départ, il mit à la voile le 24 Mars 1746. Les Vaisseaux qui l'accompagnoient, n'avoient de vivres que pour 65 jours. Dans la nécessité de joindre ceux qu'il avoit envoyés à Madagascar, il y mouilla, le 4 Avril, à *Foulepointe*. Il y apprit, par le Canot de *la Parfaite*, qu'elle avoit huit milliers de riz à bord, & que *la Renommée* en avoit 90 à cent milliers. Mais cette heureuse nouvelle fut mêlée de beaucoup d'amertume, puisqu'en même-tems on lui annonça que le St Pierre, Vaisseau qui lui appartenoit en partie, chargé de 500 milliers de riz & de 80 Negres, avoit fait naufrage, & que tout l'Equipage avoit péri, à l'exception du Capitaine, de quatre Officiers & dix Matelots.

Ce malheur fut bien-tôt suivi d'un autre, plus funeste à ses projets. Il avoit donné ordre d'appareiller à deux heures; mais le temps devint si mauvais, qu'il fut impossible de lever l'ancre, & qu'on fut contraint de couper les cables. La violence du vent ne fit qu'augmenter, & continua si furieusement que l'Escadre fut dispersée. L'*Achille*, que M. de la Bourdonnais montoit, eut presque tous ses mats brisés à huit lieues de Terre. A dix heures du soir, il avoit sept piés d'eau dans la Cale, & trois piés dans l'Entrepont. Les effets étoient à flot, & rouloient avec tant de violence, que la crainte d'être écrasés, empêchoit les plus hardis d'y descendre. Cependant, il n'y avoit aucune espérance de salut, si l'on ne vuidoit promptement l'eau, qui gagnoit toujours. M. de la Bourdonnais entreprit lui-même d'y pénétrer, & fut assez heureux pour parvenir jusqu'aux écoutilles, qu'il ouvrit. Sur le champ, il fit grayer quatre pompes, qui travaillerent avec toute la vivacité possible: mais tous ces efforts n'étant pas capables de soulager le Vaisseau, quoiqu'on eût déja pris le parti de jetter à la mer six canons de huit, du Gaillard de derriere, le désespoir s'empara d'une partie de l'Equipage, & la plûpart des Matelots, comme des Soldats, devinrent incapables des manœuvres les plus nécessaires. Enfin, chacun se croyoit la proie d'une mort certaine, lorsqu'au point du jour, les flots commencerent à se calmer. Alors M. de la Bourdonnais fit grayer quelques petites voiles sur les tronçons des mats, & gagna la Baie d'Antongil, accompagné du *Lys*, qui étoit aussi fort maltraité. Il y eut sur l'*Achille*, huit Hommes tués ou noyés pendant la tempête, & plusieurs furent blessés. Le 8, ces deux Vaisseaux mouillerent à l'Ile Marotte, c'est-à-dire, dans un lieu désert, d'où l'on ne pouvoit attendre aucune sorte de secours.

On commença par envoyer, à la découvette, quelques Canots du Pays, pour apprendre le sort des autres Vaisseaux. Heureusement ils arriverent tous, les uns après les autres, à l'exception du Neptune qui avoit péri. Les Equipages, excédés de fatigue, avoient besoin de repos; mais il falloit faire un effort pour s'éloigner de ce malheureux Pays, où tout manquoit, & où le peu de vivre qui restoit sur tous les Vaisseaux, ne permettoit pas de séjourner bien long-tems. On travailla vivement aux réparations, quoique les difficultés fussent presqu'insurmontables. Les bords de l'Ile Marotte sont généralement escarpés & couverts de mauvais bois. On choisit d'abord l'endroit le moins incommode, pour y faire un Quai. On y établit des Atteliers, assez

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

M. DUPLEIX, & M. DE LA BOURDONNAIS.

1746.

vaſtes pour le travail des Mâtures. On conſtruiſit des Forges, pour façonner les cercles des mats & les autres ferremens, & des Corderies pour les cordages néceſſaires aux Vaiſſeaux. On entreprit de faire venir de Madagſcar, les bois propres au radoub. Mais en ſuppoſant qu'on les pût tranſporter au travers d'un Marais, au-delà duquel ils étoient ſitués, ils falloit encore les faire deſcendre pendant ſept ou huit lieues, par une Riviere qui n'avoit pas aſſez de profondeur pour les recevoir à flot; & de l'embouchure de cette Riviere à l'Ile Marotte, il y avoit encore une lieue de Mer à traverſer. La néceſſité eſt ingénieuſe. M. de la Bourdonnais conçut qu'avec des troncs d'arbres, des branchages & des roſeaux, il n'étoit pas impoſſible de pratiquer un chemin dans le Marais. Il jugea que le peu d'eau de la Riviere, quoiqu'inſuffiſant pour faire flotter les groſſes pieces, aideroit du moins à les tirer à force de bras, & qu'enfin les ſuſpendant ſur des Pyrogues & des Chaloupes, attachées l'une à l'autre, on parviendroit à leur faire traverſer la lieue de Mer. Il ſe perſuada auſſi que malgré le naufrage du Neptune, on pourroit trouver des reſſources dans ce Bâtiment, & que ſa Mâture ſerviroit du moins à remplacer celle d'une autre. Tout fut exécuté avec tant d'ardeur & de diligence, que malgré les pluies continuelles, malgré la maladie, qui ſe répandit dans les Equipages, & la perte de 95 Hommes, en quarante-huit jours l'Eſcadre fut en état de remettre en Mer.

En ſortant de la Baye d'Antongil, elle étoit compoſée de neuf Vaiſſeaux, & de trois mille trois cens quarante deux Hommes d'Equipage, dans leſquels étoient compris ſept cens vingt Negres & trois à quatre cens Malades.

Combat naval.

M. de la Bourdonnais arriva bientôt devant Mahé, d'où il détacha le Vaiſſeau l'*Inſulaire*, pour recueillir des informations. Le rendez-vous fut donné ſous l'Ile de Ceylan. Il apprit au retour de ce Vaiſſeau, que l'Eſcadre Angloiſe y étoit à l'ancre. La joie & l'ardeur furent générales ſur les neuf Vaiſſeaux François. On réſolut au Conſeil, que ſi l'on avoit le vent à l'Ennemi, ſans autre combat, on iroit à l'abordage. Enfin, le 6 de Juillet, à la Côte de Coromandel, on apperçut les Ennemis, qui venoient à toutes voiles ſur l'Eſcadre avec l'avantage du vent. Elle ſe mit en ligne pour les attendre. Leur ardeur parut ſe rallentir, après avoir obſervé la contenance des François: cependant ils s'approcherent enſuite, mais à petites voiles; & vers quatre heures & demie, ils engagerent le combat. Leur Eſcadre étoit compoſée d'un Vaiſſeau de 64 canons, deux de 56, un de 50, un de 40, & une Frégate de 20. M. de la Bourdonnais avoit alors, dans la ſienne, un Vaiſſeau de 60 canons, un de 36, trois de 34, un de 30, deux de 28 & un de 26. Tout le canon des Anglois étoit de 24; & du côté des François, l'*Achille* ſeul avoit du 18: les autres n'avoient que du 12 & du 8. Perſonne n'ignore que, dans un combat de Mer, la ſupériorité de l'Artillerie décide de tout. D'abord trois Vaiſſeaux François furent mis hors de combat; & le *Neptune*, reſtant ſeul à l'avant garde, n'auroit pu manquer d'être écraſé, ſi M. de la Bourdonnais ne s'étoit hâté de le dévancer. Alors le combat devint plus furieux que jamais, & pendant un quart d'heure, ce brave Chef d'Eſcadre eſſuya tout le feu des Ennemis. Enfin, rebutés de la réſiſtance des François, ils ſe retirent après trois heures de combat. M. de la Bourdonnais ſe prépara toute la nuit, à recommencer l'action, & le vent n'ayant pas changé

le lendemain, il fut obligé d'attendre les Anglois pendant tout le jour ; mais ils ne jugerent pas à propos de revenir au combat.

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

M. DUPLEIX, & M. DE LA BOURDONNAIS.

1746.

Ce ne fut pas, sans une extrême regrêt, que les François virent leurs Ennemis échappés. Malgré la supériorité de l'Artillerie Angloise, leurs Equipages étant les plus forts, ils se promettoient un avantage décisif, s'ils en avoient pu venir à l'abordage ; & la ruine de l'Escadre Angloise assuroit le succès de toutes leurs entreprises : mais elle avoit l'avantage du vent. D'ailleurs, M. de la Bourdonnais, se trouvant sans vivres, avec un grand nombre de Malades & de Blessés, fut contraint de renoncer à la poursuite de l'Ennemi, & de ramener ses Vaisseaux à Pondichery, où il arriva le 8 Juillet 1746, à neuf heures du soir.

Là, commencerent malheureusement ses démêlés avec M. Dupleix, &, de part & d'autre, ces ressentimens, qu'il ne sera peut-être jamais aisé d'éclaircir. Soit qu'ils vinssent de la jalousie du commandement, ou de la différente opinion que chacun avoit de son devoir & des intérêts de la Compagnie, on rend justice au mérite de l'un & de l'autre ; & l'on regrette, après la lecture même des accusations & des défenses, que deux Hommes de cette capacité ne se soient pas mieux entendus. Ils ont su donner, tous deux, beaucoup de vraisemblance à l'apologie de leur conduite ; mais il n'en est pas moins malheureux que leurs vues n'aient pu s'accorder. Après avoir passé près d'un mois à Pondichery, M. de la Bourdonnais, assez mécontent de n'avoir pas obtenu du Gouverneur toute l'Artillerie nécessaire à son Escadre, ni des munitions de guerre suffisantes, ni même d'assez bonne eau pour garantir ses Equipages du flux de sang (7), d'accord néanmoins avec lui sur la nécessité d'achever, dans un combat décisif, la ruine de l'Escadre Angloise, remit à la voile, le 4 d'Août ; pour la chercher.

Origine des démêlés de MM. Dupleix & de la Bourdonnais.

Les vents lui furent si contraires, qu'il employa treize jours à gagner Negapatan. Tandis qu'il s'y occupoit à négocier avec les Hollandois, pour se faire rendre une Prise Françoise, qu'ils avoient achetée des Anglois, contre la bonne foi des Traités, il fut averti qu'il paroissoit six Vaisseaux au vent de Negapatan. C'étoit l'Escadre Angloise, qui fut bien-tôt reconnue. Les François leverent l'ancre, après avoir arboré le Pavillon Hollandois, pour attirer l'Ennemi ; & tous leurs Vaisseaux firent voile un moment après. Mais le changement du Pavillon ne put tromper les Anglois. Ils reconnurent aussi l'Escadre Françoise, & profitant encore une fois de l'avantage du vent, ils virerent aussi-tôt de bord, pour s'enfuir à toutes voiles. M. de la Bourdonnais les poursuivit pendant tout le jour ; & comme on est obligé, dans cette Mer, de mouiller la nuit, pour attendre les vents de Terre, il les eût surpris, le second jour, à l'ancre, si, pour fuir plus proptement, ils n'eussent coupé leurs Cables. Il les poursuivit encore, & son ardeur lui ayant fait dévancer son Escadre, de deux lieues, il alloit attaquer seul, lorsque le vent les lui déroba. Il eut ainsi la douleur de les voir échapper une seconde fois, mais la satisfaction du moins de leur faire abandonner la Côte.

Quoiqu'il fût toujours à craindre de les voir reparoître, avec des renforts qui pouvoient leur arriver, M. de la Bourdonnais entreprit de faire le Siége

(7) Page 61.

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

M. DUPLEIX, & M. DE LA BOURDONNAIS.

1746.

de Madras. La continuation de ſes différends (8) avec le Gouverneur de Pondichery, & la difficulté d'obtenir tout ce qu'il jugeoit néceſſaire à cette expédition, ne l'empêcherent point de s'y diſpoſer. Il étoit retourné a Pondichery; il en partit la nuit du 12 au 13 Septembre, avec neuf Vaiſſeaux & deux Galiotes à bombes. Le *S. Louis* & *le Brillant* eurent ordre de prendre le large, & de pouſſer au-delà de Madras, pour couper paſſage aux embarcations qui pourroient ſe ſauver de la Rade, pendant que *le Neptune* & *le Bourbon* devoient entrer dans la Rade même. Les autres Vaiſſeaux ſuivoient, avec toutes les Troupes de débarquement.

Siége de Madras.

Le 14, à quatre lieues de Madras, M. de la Bourdonnais mit à terre cinq ou ſix cens Hommes, avec deux petites pieces de Campagne, dans la crainte que les Ennemis ne lui diſputaſſent la deſcente, qui d'elle même eſt ſi difficile, qu'elle ne ſe peut faire que dans des Bateaux du Pays, conduits par des Naturels; c'eſt-à-dire par les Hommes du monde les plus poltrons. Il les connoiſſoit aſſez, pour ſavoir qu'à la premiere bleſſure de quelqu'un d'entr'eux; tous les autres auroient pris la fuite, & fait manquer par conſéquent ſon entrepriſe.

Le 15, ayant fait le tour de la Côte, à meſure que les Troupes avançoient par terre, il ſe trouva vers le midi du même jour, preſqu'à la portée du canon de la Ville. Les Troupes du premier débarquement étoient déja ſur le terrein ennemi. Il fit alors un ſecond débarquement, & lui-même deſcendit, avec le reſte des Soldats deſtinés à faire le Siége. Tous conſiſtoient en mille ou onze cens Européens, quatre cens Cypais, Soldats du Pays, & trois à quatre cens Negres des Iles. Il reſtoit, à bord de tous les Vaiſſeaux, environ dix-huit cens Hommes.

Les Troupes du premier débarquement ſe trouvoient ſi fatiguées, que M. de la Bourdonnais leur fit faire alte; & campa près d'une Pagode, dans une grande Place, environnée de maiſons. Après avoir pris de juſtes meſures pour la ſûreté de ce Camp, il fit partir M. de Roſtaing, avec un détachement de cent Hommes, & un Ingénieur, pour reconnoître la Ville; & dans l'intervalle, il deſcendit au bord de la Mer, où il fit faire un autre petit Camp, défendu par une paliſſade, pour y dépoſer les munitions de guerre & de bouche, qui devoient ſervir au Siége. Enfin, ſur les obſervations des deux Officiers, il choiſit une hauteur avancée en Mer, pour monter nne batterie de Mortiers, qui pouvoit, en même-tems, battre la Ville, & protéger l'Eſcadre Françoiſe.

A peine cet ouvrage fut achevé, qu'on vit arriver au Camp M. Barnaval, Anglois, mais Gendre du Gouverneur de Pondichery, que cette ſeconde qualité fit recevoir librement, quoiqu'il fût venu ſans paſſeport. Il déclara qu'il étoit chargé, par le Gouverneur de Madras; de demander, pour les Femmes, la permiſſion de ſortir de la Ville. Elle lui fut accordée ſeulement pour ſa Femme, & pour celle du Gouverneur. Mais ces deux Dames refuſerent une faveur excluſive, & le Commandant François n'en fut pas affligé. Le 16, s'étant approché de la Ville, tandis qu'on formoit les batteries, quelques Troupes du Pays, à la ſolde des Anglois, ſortirent des murs; & le jour ſuivant, elles troublerent le nouveau Camp des François, par le feu de leur

(8) Page 62 & ſuiv.

mousqueterie : mais elles furent si vivement repoussées, que la plûpart, au lieu de rentrer dans la Ville, prirent la fuite vers les terres. Le même jour, les François s'emparerent d'un Faubourg, & de la maison de campagne du Gouverneur. Le 18, la Ville fut battue de douze mortiers; & vers la nuit, trois des plus grands Vaisseaux de l'Escadre commencerent à la canoner.

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

M. DUPLEIX, & M. DE LA BOURDONNAIS.

1746.

Dans cette conjoncture, M. de la Bourdonnais fut informé, par une Lettre du Gouverneur de Pondichery, qu'on avoit vu paroître plusieurs Vaisseaux, qui ne pouvoient être que de l'Escadre Angloise, résolue vraisemblement de secourir la Place. Le seul parti, pour les Assiégeans; étoit de pousser leur entreprise avec la derniere vigueur, parce que la prise de Madras faisoit évanouir le danger. Ils se disposerent à donner l'assaut, & le feu continua vivement; mais les Assiégés n'attendirent pas l'extrêmité. Le 19, à huit heures du soir, une Lettre de Madame de Barnaval, à M. de la Bourdonnais, proposa, de la part du Gouverneur, un accomodement entre les deux Nations. Les François, menacés d'une Escadre ennemie, ne balancerent point à saisir l'occasion d'assurer leurs avantages. La réponse de leur Commandant fut une promesse de faire cesser le feu, depuis six heures du matin jusqu'à huit, pour donner aux Députés des Anglois la liberté de venir au Camp. Sa Lettre devoit leur servir de passeport.

En effet, le 20, deux des Principaux Habitans, MM. Haliburton & Monson, se présenterent à la Garde, & furent conduits au Commandant. Après avoir demandé la communication de ses pouvoirs, ils tenterent de lui persuader que leur Ville, étant sur les Terres du Mogol, devoit être en sûreté. Mais ils sentirent bientôt la foiblesse de cette objection, lorsqu'on leur eut représenté leurs propres hostilités contre les François sur les mêmes Terres; & commençant une négociation plus sérieuse, ils demanderent à M. de la Bourdonnais, quelle contribution il vouloit leur imposer, pour laisser leur Ville en paix. Il leur répondit : » qu'il ne vendoit pas l'honneur, & que » le Pavillon du Roi, son Maître, seroit arboré sur les murs de Madras, » ou qu'il y perdroit la vie «. Cette proposition parut les révolter. Ils répliquerent, qu'ils étoient venus pour racheter leur Ville; & que, s'ils en perdoient l'espoir, ils se défenderoient jusqu'à la derniere extrêmité. Alors, M. de la Bourdonnais leur dit : » qu'il lui rendroit la Ville & tout ce » qu'elle contenoit : qu'il leur donnoit sa parole de la leur remettre pour » une rançon, & qu'ils le trouveroient raisonnable sur tout ce qui concer- » noit l'intérêt. Ils lui demanderent ce qu'il appelloit raisonnable ? Et pour » leur faire comprendre sa pensée, prenant le chapeau de l'un d'eux : je » suppose, leur dit-il, que ce chapeau vaut six roupies; vous m'en donne- » rez trois ou quatre, & de même du reste «. Ils voulurent exiger que tous les articles du Rachat fussent arrêtés, & le prix fixé, avant que la Ville fût livrée aux Vainqueurs. C'étoit une ruse. Les discussions de cette nature demandent un grand nombre de conférences. L'Escadre Angloise pouvoit arriver. D'ailleurs, le bruit commençoit à se répandre, que les Assiégés sollicitoit le Nabab d'Arcate de les secourir; & ce Prince, survenant avec douze ou quinze mille Hommes, pouvoit mettre les François dans la nécessité de se retirer sur leurs Vaisseaux. En un mot, tous les hasards étoient pour la Ville. Aussi M. de la Bourdonnais signifia-t-il aux Députés qu'il fal-

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

M. DUPLEIX, & M. DE LA BOURDONNAIS.

1746.

loit se rendre, ou se résoudre à toutes les extrêmités de la guerre. Ils demanderent la liberté de retourner à Madras, pour en conférer avec leur Gouverneur. Elle leur fut accordée : mais au même instant, le feu recommença jusqu'à trois heures, tems auquel on étoit convenu de le suspendre, pour leur laisser la liberté du retour. M. de la Bourdonnais profita de l'intervalle, pour se disposer sérieusement à l'assaut. Quatre cens Hommes des Vaisseaux eurent ordre de descendre à terre, & l'ardeur des Officiers & des Soldats fut égale.

Le soir, vers six heures, on vit arriver Franciſque Pereyro, autrefois Chirurgien du Nabab d'Arcate. Cet Homme, attaché depuis long-tems aux François, mais auquel on connoissoit des liaisons avec les Anglois de Madras ; avoit demandé, au Commandant François, la permission d'y entrer, pour les exciter promptement à se rendre, & l'avoit obtenue, sous promesse de rapporter ses observations. Il dit à M. de la Bourdonnais, de la part du Gouverneur, que les Députés n'avoient pu revenir, parce qu'on n'avoit pu prendre encore aucune résolution, & que les Habitans le supplioient de prolonger la trêve pendant toute la nuit, pour leur donner le tems de délibérer. Il ajouta même qu'il s'étoit rendu garant que cette grace ne leur seroit pas refusée. Mais le Commandant, également surpris, du méssage, & de le recevoir d'un Homme sans titre & sans caractere, renvoya sur-le-champ Pereyro, avec une déclaration par écrit, que le feu ne cesseroit que le lendemain, depuis six heures jusqu'à huit ; & que si les Députés ne revenoient alors avec une parole positive, il n'écouteroit plus aucune proposition. En effet, le feu recommença vers le soir, avec plus de violence que jamais, & dura toute la nuit, de Mer & de Terre.

Les Députés revinrent le jour suivant, & se rendirent enfin aux conditions qu'on leur avoit imposées. On dressa les Articles de la Capitulation : ils furent portés au Gouverneur, qui les renvoya, mais avec ordre de représenter que, ni lui, ni le Conseil, ne devoient être prisonniers de guerre pendant qu'on traiteroit du Rachat. Sur cette représentation, M. de la Bourdonnais, qui les vouloit prisonniers jusqu'au moment où les Articles du Rachat seroient convenus, se contenta de promettre un acte de liberté, pour le Gouverneur & le Conseil, lorsqu'on seroit d'accord sur ce point ; & les Députés demandant alors que cette Clause fût insérée dans la Capitulation (9), il y consentit. Enfin, les Députés porterent la Capitulation au Gouverneur, qui ne fit plus difficulté de la signer. En la recevant, M. de

(9) La voici dans ses propres termes. Le Fort S. Georges, & la Ville de Madras, avec leurs dépendances, seront remis aujourd'hui, 27 Septembre à deux heures après midi, à M. de la Bourdonnais. Toute la Garnison, Officiers, Soldats, le Conseil, & généralement tous les Anglois qui sont dans le Fort & la Ville, demeureront Prisonniers de guerre. Tous les Conseillers, Officiers, Employés & autres MM. Anglois de l'Etat Major, seront libres, sur leur parole, d'aller & venir où bon leur semblera, même en Europe, à condition qu'ils ne porteront point les armes contre la France offensivement, ni défensivement, qu'ils n'aient été échangés, le tout aux termes prescrits à nos François par M Barnet.

Pour faciliter à MM. les Anglois le rachat de leur Place, & rendre valides les actes qui seront passés en conséquence, M. le Gouverneur & son Conseil, cesseront d'être Prisonniers de guerre au moment qu'ils entreront en négociation, & M. de la Bourdonnais s'oblige de leur en donner un acte authentique, vingt-quatre heures avant la premiere séance.

la

la Bourdonnais renouvella solemnellement la promesse de remettre Madras aux Anglois, moyennant une rançon. » Les Députés lui dirent, alors, » qu'il étoit le maître d'entrer dans la Ville, quand il lui plairoit. » Tout à l'heure, répondit M. de la Bourdonnais; & sur-le-champ il » ordonna de battre la générale ». Les Troupes étant assemblées, il fit publier une défense, sous peine de la vie, de rien piller dans la Place. On verra bien-tôt combien le détail de ces circonstances est nécessaire pour d'autres explications.

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

M. DUPLEIX, & M. DE LA BOURDONNAIS.

1746.

M. de la Bourdonnais s'étant mis en marche, pour prendre possession de la Ville, le Gouverneur s'avança seul jusqu'à l'extrêmité du Pont-levis, lui présenta son Epée, qu'il reçut, mais qu'il lui rendit aussi-tôt, & pénétra dans Madras. Au même moment, le Pavillon Anglois disparut, celui de France fut arboré, & salué de vingt-un coups de canons. Les Vaisseaux de l'Escadre amarinerent, & conduisirent au large *la Princesse Marie*, Navire Anglois, qui se trouva dans la Rade, & qui n'avoit que du lest.

On observe ici, à l'honneur du Gouverneur Anglois, qu'il eut l'attention d'avertir M. de la Bourdonnais du désordre qui regnoit dans la Ville, & qu'il le pria d'être persuadé que les honnêtes gens n'avoient aucune part à la mutinerie des Soldats, » qui, étant ivres, couroient comme des furieux, en » criant qu'il falloit plutôt périr que se rendre: que quelques-uns di- » soient même, qu'ils ne se soucioient pas de mourir, pourvu qu'ils tuassent » le Général François ». Ces emportemens, qui firent craindre pour la vie de M. de la Bourdonnais, obligerent dix ou douze Officiers de Marine à l'accompagner pendant tout le jour. Son premier soin fut d'établir des Gardes autour de la Place, & d'assurer les communications; autant pour y faire

Les articles de la Capitulation signés, ceux du rachat de la Place seront reglés à l'amiable par M. de la Bourdonnais; & par M. le Gouverneur Anglois, ou ses Députés, qui s'engageront de livrer de bonne foi, aux François, tous les Effets, Marchandises reçues des Marchands ou à recevoir; les Livres de compte, les Magasins, les Arsenaux, Vaisseaux, Provisions de guerre & de bouche, & tous les biens appartenans à la Compagnie d'Angleterre, sans qu'il leur soit permis de rien réserver; en outre les matieres d'or & d'argent, Marchandises Meubles & autres effets quelconques, renfermés dans la Ville, le Fort & les Fauxbourgs; à quelques personnes qu'ils appartiennent, sans en rien excepter, ainsi qu'il est du droit de la guerre.

La Garnison sera conduite au Fort Saint David, Prisonniere de guerre; & si, par rachat, on rend la Ville de Madras, MM. les Anglois seront les maîtres de reprendre leur Garnison, pour se défendre contre les gens du Pays. Pour cet effet, il sera remis aux François par MM. les Anglois, une quantité égale de Prisonniers, & s'ils n'en ont pas assez à présent, les premiers François, qui seront faits Prisonniers depuis la Capitulation, seront libres jusqu'au nombre de leur Garnison complettée.

Les Matelots seront envoyés à Goudelour; l'échange en commencera par ceux qui sont actuellement à Pondichery, & le reste passera sur leurs Vaisseaux en Angleterre. Mais ils ne pourront pas porter les armes contre la France, que l'échange n'ait été fait d'un pareil nombre de Matelots, soit aux Indes, soit en Europe, & sur-tout aux Indes par préférence.

A ces conditions, la Porte de Watergruel sera livrée à M. de la Bourdonnais, à deux heures après midi; les postes de la Place seront relevés par ses Troupes; on fera à M. de la Bourdonnais la déclaration des mines, contre-mines, & autres souterrains chargés de poudre.

Fait & arrêté au Camp François, le 21 Septembre 1746. *Signé*, N. Morse, Williams Monson, John Halliburton, Députés, reçu la copie. *Signé*, Després-Mesnil, Mahé de la Villebague, G. Desjardins.

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

M. DUPLEIX, & M. DE LA BOURDONNAIS.

1746.

regner l'ordre, que pour empêcher qu'il n'en sortît aucun effet. Après ces précautions, il se rendit à l'Eglise des Capucins, où toutes les Dames, qui s'étoient refugiées dans cet asyle sembloient attendre leur sort, avec une mortelle frayeur. Elles trembloient au seul nom des Caffres, dont elles savoient que les Troupes Françoises étoient mêlées; ces Peuples ont en effet une juste réputation de férocité. M. de la Bourdonnais rassura les Dames Angloises par ses politesses, les fit reconduire à leurs maisons, sous des Escortes Françoises; & pour leur ôter tout sujet d'inquiétude, par des mesures capables de contenir le Soldat, il logea un Officier dans chaque maison. Ensuite il alla prendre possession du Gouvernement, où toutes les clefs lui furent apportées. Là, dans l'agitation de tant de soins, il annonça au Gouverneur de Pondichery le succès des armes Françoises, par un Billet, qui portoit la date de l'heure, & qui fut bientôt suivi d'un autre, par lequel il lui marquoit que la précipitation, avec laquelle les Anglois s'étoient rendus, leur avoit fait oublier de lui demander un double de la Capitulation. Le *Te Deum* fut chanté immédiatement, dans l'Eglise des Capucins; au bruit de tout le canon de la Ville & des Vaisseaux. Comme le tems n'avoit pas encore permis d'arrêter tous les Prisonniers, cinquante Soldats Anglois trouverrent le moyen de déserter avec leurs armes. Mais de nombreuses Parrouilles, qui ne cesserent pas toute la nuit, retinrent les autres; & les ordres du Commandant François furent si ponctuellement exécutés, que le matin du jour suivant le calme & la sûreté se trouverent heureusement rétablis, avec autant de police que dans aucune Ville de l'Europe.

On nous explique le plan de M. de la Bourdonnais, pour tirer un parti avantageux de sa conquête, & pour profiter de la supériorité que son Escadre lui donnoit dans l'Inde. » Comme la Mousson l'obligeoit de quitter » la Côte, vers le milieu d'Octobre, & qu'il ne pouvoit, par conséquent, » s'arrêter plus de vingt ou vingt-cinq jours à Madras, espace trop court » pour lui permettre d'enlever toutes les marchandises & tous les effets, qui » se trouvoient dans la Ville, il crut qu'il lui suffisoit d'emporter en nature » ce qui appartenoit à la Compagnie d'Angleterre; & son dessein étoit de » comprendre tout le reste dans le rançonnement. Dans cette vûe il se pro- » posoit d'envoyer aux deux Iles de son Gouvernement, *le Neptune* & *la Prin-* » *cesse Marie*, chargés des effets de Madras; *le St. Louis* & *le Lys*, chargés » à Pondichery de marchandises pour l'Europe, avec *la Renommée* & *le* » *Sumatra*, destinés à porter des vivres. Ces six Vaisseaux rendus aux Iles, » y devoient attendre au Port l'arrivée de M. de la Bourdonnais, & leurs » Equipages servir à la défense des Iles, s'il arrivoit qu'elles fussent atta- » quées. Pendant ce tems il vouloit rester dans l'Inde avec sept gros Vais- » seaux l'*Achille*, le *Phenix*, le *Duc d'Orleans* & le *Bourbon*, auxquels » devoient se joindre le *Centaure*, le *Mars* & le *Brillant*, qu'on avoit ar- » més en guerre aux Iles, suivant ses ordres, & qui arriverent en effet à » Pondichery, le 8 d'Octobre. Une de ses Prises nommée le *Vaillant*, » pouvoit lui servir de Découverte. Tous ces Vaisseaux auroient formé une » Escadre formidable, avec laquelle il comptoit quitter la Côte au mi- » lieu d'Octobre, pour aller chercher l'Escadre Angloise. L'événement a » prouvé qu'en effet il auroit trouvé, à Achem, le Capitaine Griffin, avec

» deux Vaiſſeaux de guerre, qu'il ne lui auroit pas été difficile d'enlever. » Delà, il comptoit revenir, en Janvier, à la Côte de Coromandel, & tomber ſur le Fort St. David. Alors profitant de la Mouſſon, il pouvoit, » en huit jours, ſe rendre à la Côte de Malabare, où les Anglois n'ayant » aucunes forces capables de lui réſiſter, il mettoit à contribution tous leurs » Comptoirs, s'en revenoit à Pondichery prendre les Cargaiſons deſtinées » pour l'Europe, & partoit, au mois d'Octobre, pour aller chercher aux » Iles les ſix Vaiſſeaux chargés, qui l'y attendoient. C'eſt ainſi qu'à la fin » de 1748, il ſeroit arrivé en France, avec quatorze ou quinze Vaiſſeaux » richement chargés des dépouilles des Anglois, & tout au moins de trente » millions. On doute qu'il ſoit poſſible de concevoir un projet de campagne plus beau, mieux combiné, & dont le ſuccès fût moins douteux. Tel eſt auſſi le jugement que tous les Marins en ont porté ».

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

M. DUPLEIX, & M. DE LA BOURDONNAIS.

1746.

Mais ces grandes vues furent bien-tôt renverſées par divers obſtacles. Le Gouverneur de Pondichery n'avoit pas les mêmes idées, que M. de la Bourdonnais, des avantages d'une rançon, & ne la croyoit pas convenable aux intérêts de la Compagnie. D'ailleurs, dans la ſupoſition de la priſe de Madras il avoit promis d'avance de remettre cette Ville au Nabab d'Arcate. Ainſi, lorſque M. de la Bourdonnais ne penſoit plus qu'à former le compte général de ce qui s'étoit trouvé dans la place (10), & qu'à regler les Arti-

(10) On conçoit que les Anglois, menacés d'un Siege depuis long-tems, ſur-tout depuis la fuite de leur Eſcadre, avoient eu la précaution de faire ſortir de leur Ville, & de mettre en ſureté, leurs plus précieux effets. Ils en avoient même fait ſortir leurs Femmes, qui s'étoient retirées chez les Hollandois, où elles ſeroient reſiſtées, ſi le traitement qu'elles y reçurent ne leur eût déplu. On donne pour preuve de leurs précautions, que le Vaiſſeau François l'*Inſulaire*, ayant été fort maltraité dans le combat du 6 Juillet, & M. de la Bourdonnais l'ayant envoyé à Bengale, pour ſe raccommoder, ce Vaiſſeau, en entrant dans le Cange, rencontra un petit Bâtiment Anglois qui venoit de Madras; & que s'en étant emparé, il y trouva, entr'autres richeſſes que les Anglois ſauvoient de leur Ville, une caiſſe de Diamans eſtimée près de quatre millions. Cette caiſſe, & les plus précieux effets, dont ce Bâtiment étoit chargé, furent tranſportés à bord de l'Inſulaire, & l'on fit paſſer 80 Hommes ſur le Bâtiment Anglois, où il reſtoit encore quantité de riches marchandiſes. Malheureuſement l'Inſulaire ſe briſa contre un banc, & périt avec tout ſon Equipage & ſes richeſſes. Celles, qui étoient reſtées ſur le Bâtiment Anglois, furent remiſes à Chandernagor, & non-ſeulement indemniſerent la Compagnie Françoiſe de la perte de ſon Vaiſſeau, mais lui valurent plus de 300000 liv. de bénéfice. Madras étoit ſi deſert lorſque M. de la Bourdonnais y entra, qu'avec les Employés & la Garniſon, il n'y reſtoit que 25 ou 30 Habitans Anglois, 8 à 10 Arméniens, 5 ou 9 Juifs, & un Malabare. *Mémoire*, pages 206 & 207. Cependant voici le compte légaliſé des matieres d'or, d'argent, & autres effets provenant de cette priſe.

1°. Une Caiſſe contenant deux plaques d'argent fondu, deux ceintures d'or, un collier d'or. 2°. Un ſac de gonis, contenant 137 Piaſtres, 500 Ducatons, 775 Réaux ou demi Réaux. 3°. Un ſac, contenant une Ceinture d'argent, une d'or, trois Colliers, moitié grains d'or & de corail, deux Anneaux d'or, une Plaque d'or, un Collier de grains d'or, façon d'olives, deux Bracelets d'or, deux Bracelets d'argent, deux petits morceaux d'or en tirebourre, ſix Boucles d'oreilles d'or, cinq Bagues d'or à pierre. 4°. Un ſac contenant quatre Bracelets d'or, quatre bracelets d'argent, deux chaînes d'argent trois Colliers moitié grain d'or & de corail; un collier tout grain d'or; un Bracelet d'or, un collier de grains d'or, deux Anneaux d'or garnis de pierres rouges. 5°. Un morceau de Toile blanche, contenant trois Ceintures d'argent, quatre bagues d'or à pierre; une Pendeloque d'or garnie de pierreries. 6°. Un ſac, contenant deux Anneaux d'or; deux Boucles d'oreilles d'or, une Bague d'or. 7°. Un ſac, contenant une

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

M. DUPLEIX, & M. DE LA BOURDONNAIS.

1746.

cles de la Rançon avec les Anglois, il fut arrêté par des oppositions, qui dégénérerent en ressentimens particuliers, & dans lesquelles il n'est pas aisé de démêler ce qui venoit du vrai zele ou de la jalousie de l'autorité. Ces malheureux différends, qui ont donné lieu dans la suite aux fameuses contestations dont nous avons été témoins, & dont le véritable dénouement est demeuré fort obscur, durerent jusqu'au milieu d'Octobre, où du moins ne paroissoient prêts à se terminer que par des expédiens forcés; lorsqu'un incident, supérieur à toutes les passions humaines, fit changer la face des affaires. La nuit du 13 au 14, quoique pendant tout le jour il eût fait le plus beau tems du monde, il s'éleva un Ouragan furieux, qui dispersa l'Escadre Françoise, & qui en fracassa la plus grande partie. L'*Achille* se trouva, le matin, à une lieue de terre entierement démâté, & chargé en côte par un

Ceinture d'or. 8°. Un sac, contenant ving-trois Pagodes d'or à l'étoile, soixante Fanons de Madras, quatre Doudous. 9°. Un petit sac, contenant cent Roupies. 10°. Un sac, contenant cinquante Piastres rondes, & une Bague d'or à pierres vertes. 11°. Un sac, contenant soixante-onze Pagodes, vingt-huit Fanons & vingt-huit Caches. 12°. Un sac, contenant cent soixante-huit Roupies. 13°. Un sac, contenant trente-neuf morceaux d'argent fondu, tant grands que petits. 14°. Un paquet en papier, contenant soixante-quinze Pagodes d'or à l'étoile. 15°. Un sac, contenant quatorze mille huit cens soixante-quinze Mamoudis de Guzarate. 16°. Quatre sacs, provenant des coffres forts, & contenant ensemble deux mille une Pagodes à l'étoile & autres, lesquelles évaluées à raison de trois cens vingt Roupies pour cent Pagodes, font environ 6403 Roupies. 17°. Un sac provenant du Trésor, contenant cinq cens quatre Roupies d'or, lesquelles évaluées à raison de douze Roupies d'argent chacune, font 6048 Roupies. 18°. Deux sacs, contenant ensemble dix-huit cens quatre-vingt-quinze Roupies, provenant de deux Espagnols qui les avoient volées, & qui furent arrêtés, 19°. Six caisses contenant ensemble ving-trois mille sept cens Piastres, lesquelles évaluées à raison de 216 Roupies pour cent Piastres, font 51192 Roupies. 20°. Quinze caisses, contenant ensemble cent cinquante mille Roupies. 21°. Quinze sacs, contenant ensemble vingt-huit mille quatre cens soixante-dix Roupies 22°. Un billet de huit mille cent soixante dix-huit Roupies, payable en un mois, consentit par M. Morse, Gouverneur de Madras. 23°. Dix sacs, contenant ensemble mille marcs de Piastres, lesquels évaluées à raison de vingt Roupies au marc, font 20000 Roupies. 24°. Quarante mille Roupies en plusieurs sacs.

Par le Traité de rançon, qui se fit ensuite, le Gouverneur de Madras, & son Conseil Supérieur, s'engagerent à faire payer pour le rachat de leur Fort & de leur Ville, par la Compagnie Marchande d'Angleterre des Indes Orientales à celle de France, la somme d'onze cens mille Pagodes de Madras à l'étoile, aux termes & conditions suivantes. Savoir cinq cens mille en Europe, pour lesquelles il seroit fourni à M. de la Bourdonnais un acte en bonne forme, portant que cette somme auroit été payée à Madras en cinq lettres de Change de cent mille Pagodes chacune, tirées sur la Compagnie d'Angleterre en faveur de celle de France; la premiere à quatre mois de vûe, la seconde à cinq mois; la troisieme à six mois; la quatrieme à sept, & la cinquieme à huit. Les autres six cens mille Pagodes devoient être payées en six termes égaux; savoir, deux chaque année, à commencer en Janvier 1747. Le Conseil, le Gouverneur, & les corps d'Officiers d'Epée & de Plume, donnerent leur parole d'honneur, que si la Compagnie d'Angleterre manquoit auxdits paiemens, ils remettroient aux François le Fort de Saint-George & la Ville de Madras. Enfin, pour la sureté desdits paiemens, la Ville de Madras donna pour ôtages les deux Enfans de M. Morse, Couverneur, deux Conseillers & leurs Femmes, deux sous-Marchands & deux Arméniens; lesquels Otages devoient être défrayés, par la Compagnie d'Angleterre, soit à Pondichery, soit à l'Ile de France ou de Bourbon. Les autres Articles de ce second Traité, avec quelques changemens que d'autres circonstances y firent apporter, se trouvent au même Mémoires dans la suite des Pieces justificatives.

vent d'Eſt, qui le mettoit en danger de périr avec tout ſon Equipage. Le *Bourbon*, auſſi maltraité, n'avoit pas plus de reſſource : le *Phenix* ne paroiſſoit plus : la *Marie-Gertrude* étoit échouée ; il ne s'en étoit ſauvé que quatorze Hommes : le *Duc d'Orleans* avoit été ſubmergé, à ſix lieues au large : la priſe Angloiſe, nommée la *Princeſſe Marie*, & le *Neptune*, avoient perdu tous leurs mâts. Deux Bots, un Brigantin Anglois, pris la veille, un Navire Hollandois, qui partoit pour Batavia ; deux Vaiſſeaux Anglois, qui s'étoient fait voir au large, & vingt ou vingt-cinq Bâtimens du Pays étoient péris à la Côte. Enfin, preſque toutes les Chalingues, qui ſe trouvoient dans la Rade, étoient miſérablement briſées. M. de la Bourdonnais, pénétré de ce ſpectacle, mais incapables d'être abbatu par l'adverſité, raſſembla quelques Chalingues échappées au naufrage, & tenta de les mettre en Mer, pour porter ſes ordres aux Capitaines des Vaiſſeaux qui paroiſſoient. La Mer étoit ſi mauvaiſe, que perſonne n'eut la hardieſſe de s'y expoſer. A force d'argent, il engagea quelques Batelliers à braver tous les périls, ſur une ſorte de Radeaux, quon nomme *Cantimaron*, compoſés de cinq ou ſix morceaux de bois, longs de quinze à vingt pieds, qu'un Homme aſſis conduit avec deux rames.

Le Gouverneur de Pondichery, toujours perſuadé que la Capitulation étoit contraire aux intérêts de la Compagnie, profita de la diſgrace de M. de la Bourdonnais, pour le mettre dans la néceſſité d'abandonner ſes propres vues, à des conditions, à la vérité, par leſquelles il crut ſauver ſes engagemens avec les Anglois (11), mais qui furent mal exécutées (12) après ſon départ (13).

Supplim. a l'Etabliſſement François de Pondichery.

M. Dupleix, & M. de la Bourdonnais.

1746.

(11) Il leur repréſenta, » l'impoſſibilité » où ſe trouvoient les François, depuis le » malheur qui leur étoit arrivé, d'évacuer » la Place, en Octobre ; la néceſſité où il » étoit de ſuivre les débris de ſon Eſcadre, » & d'aller chercher les moyens de la ré- » parer ; enfin, il leur fit ſentir que s'ils re- » fuſoient de conclure à cette condition, » devenue indiſpenſable par les circonſtan- » ces, il ſeroit contraint de les abandonner » ſans Traité à la diſcrétion de MM. de » Pondichery. Les Anglois comprirent que » c'étoit un parti forcé, & conſentirent » aux changemens qui furent faits au pre- » mier Traité, par l'addition de cinq nou- » veaux articles. D'un autre côté, M. de la » Bourdonnais, à qui le Conſeil de Pondi- » chery avoit donné parole de tenir le Traité » avec les nouveaux articles, le leur en- » voya le même jour qu'il fut ſigné par les » Anglois, en leur marquant qu'ils répon- » droient, en leur propre & privé nom des » contraventions commiſes contre ce Traité » par les François. Mém. pag. 120, 121, & » autres ».

(12) Dès le 10 Novembre » par Acte du » Conſeil de Pondichery, la Capitulation » faite avec M. de la Bourdonnais, fut caſ- » ſe & annullée dans ſon entier. Cet Acte » fut ſignifié juridiquement à M. Morſe, » Gouverneur Anglois, & à tout ſon Con- » ſeil, publié dans la Ville, lû à la tête » des Troupes, & Madras fut déclaré ap- » partenir déſormais au Roi de France & à » la Compagnie. M. Morſe & ſon Conſeil » firent une proteſtation, qui ne fut pas » écoutée. Ils furent conduits à Pondichery. *Mémoire*, pag. 140, & Lettre de M. Mahé de la Villebague, dans la ſuite des Pieces juſtificatives, pag. 46 & ſuiv.

(13) En quittant Madras avec les reſtes de ſon Eſcadre, comme il n'avoit plus aſſez de Vaiſſeaux pour emmener les Troupes qu'il avoit conduites pour ſon expédition, il fut obligé d'y laiſſer plus de 120 Européens qu'il avoit bien diſciplinés, & qui joints avec les équipages du Neptune, du Bourbon & du S. Louis, & beaucoup d'hommes tirés d'ailleurs du Centaure, du Mars & du Brillant, ſervirent l'année ſuivante à la garde de Madras & à la défenſe de Pondichery, lorſque cette Ville fut aſſiégée par les Anglois. Ainſi le malheur de l'Eſcadre Françoiſe devint fort utile, en procurant à ces deux

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

M. DUPLEIX.

1747.

M. Dupleix prit alors toutes les meſures néceſſaires, pour conſerver, aux François la poſſeſſion de Madras. La plus heureuſe fut un Traité conclu avec les Maures, au mois de Février 1747, par lequel il s'engageoient à ne pas remuer en faveur des Anglois. Une Eſcadre Françoiſe, arrivée de l'Ile de Places une garniſon de près de 3000 François, au lieu de 586, ſeulement, qui ſe trouvoient dans le Pays; & la Compagnie dût à cet incident la conſervation de tous ſes Etabliſſemens dans l'Inde. *Mémoire*, pages 134 & 135.

Avantures de M. de la Bourdonnais.

Quoique M. de la Bourdonnais ceſſe ici d'avoir part aux évenemens qui doivent ſuivre, on ne peut ſe diſpenſer, après l'avoir introduit à titre du Voyageur, de recueillir dans cette Note, ſuivant la méthode à laquelle on s'eſt toujours attaché, les principales circonſtances de ſon retour. Il remonta ſur l'Achille le 9 Octobre 1746, c'eſt-à-dire le jour même que les Anglois avoient conſenti aux changemens du Traité; & malgré quelques nouveaux obſtacles, qui lui furent ſuſcités par le Conſeil de Pondichery, il parvint à raſſembler les Vaiſſeaux de ſon Eſcadre, qui étoient allés ſe radouber dans ce Port. Mais de ſept Vaiſſeaux dont elle ſe trouvoit compoſée, n'ayant pû ſuivre avec les trois plus foibles, qui étoient, le ſien, le Sumatra & le Lys, les quatre autres qui étoient le Centaure, le Mars, le Brillant & le Saint Louis; il fut enfin obligé de céder au vent qui lui étoit contraire, & de faire route pour les Iles de ſon Gouvernement, tandis que les autres allerent heureuſement mouiller à Achem; d'où ils retournerent à Pondichery.

En arrivant à l'Ile de France, M. de la Bourdonnais trouva ſa place occupée par M. David, que la Compagnie lui avoit donné pour ſucceſſeur. Les plaintes avoient recommencé ſur ſon adminiſtration. Il employa tous ſes ſoins à les détruire, & ſa juſtification fut ſi complette, que conformément aux ordres conditionnels de la Compagnie, M. David lui remit un ordre du Roi, pour commander les Vaiſſeaux deſtinés pour l'Europe. Ses reſſentimens cederent à l'amour du devoir. Il étoit queſtion de faire paſſer en France ſix Vaiſſeaux très-foibles, dont pluſieurs avoient à peine cent Hommes d'Equipage, au travers des Eſcadres Angloiſes qui tenoient la Mer; &, ce qui faiſoit beaucoup plus d'impreſſion ſur ſon ame, il étoit obligé de faire partager le péril à ſa Femme & ſes Enfans, qu'il ramenoit en France.

Au paſſage du Cap de Bonne Eſpérance, il eſſuya une tempête qui diſperſa ſes ſix Vaiſſeaux, & qui lui fit voir la mort de près, avec toute ſa famille. Le calme étant revenu, il ſe vit dans la néceſſité de continuer ſeul ſa route, parce que les autres Navires de ſon Eſcadre avoient diſparu. Trois l'ayant rejoint, ils arriverent enſemble à Angola, où il avoit ordre de relâcher. Mais il ne revit plus les deux autres, & l'on a ſu dans la ſuite, que l'un, ouvert de toutes part, s'étoit réfugié à la Baie de tous les Saints, où il fut condamné, & que l'autre, étoit retourné à l'Ile de France.

Dans la Rade d'Angola, M. de la Bourdonnais fut averti qu'il paroiſſoit deux Vaiſſeaux Anglois. MM. de Lobry & de Rocour, deux de ſes Capitaines, qui les allerent reconnoître dans un Canot, rapporterent que c'étoient des Vaiſſeaux de guerre. Bien-tôt on en vit paroître un troiſiéme, c'étoit une confirmation bien claire de toutes les nouvelles d'Europe, qui marquoient qu'un grand nombre d'Ennemis attendoient de tous côtés l'Eſcadre Françoiſe, dont on ſavoit le retour. M. de la Bourdonnais réſolut de ſe défendre, avec ſes quatre Vaiſſeaux, juſqu'à la derniere extrêmité; mais il ne ſe ſentit pas aſſez de dureté pour expoſer ſa femme & ſes quatre Enfans, au danger dont il ſe voyoit menacé. Il prit le parti de freter, à Angola, un petit Vaiſſeau Portugais, pour les tranſporter à la Côte du Bréſil, d'où ils furent conduits à Liſbonne ſur un Vaiſſeau du Roi de Portugal. Ce fut par cette voie qu'ils arriverent heureuſement en France. Pour lui, diſpoſé à tous les événemens, après avoir mis ſa Femme & ſes Enfans à couvert, il fit voile pour la Martinique, où il avoit ordre de ſe rendre. Dans la perſuaſion qu'il y rencontreroit des Eſcadres fort ſupérieures en forces, il avoit imaginé une manœuvre, dont aucun Marin n'a jamais fait uſage, & qu'il n'a ſupprimée dans ſon Mémoire, que pour empêcher les Ennemis de la France d'en profiter dans l'occaſion. Elle lui donnoit le moyen de ſauver le meilleur de ſes Vaiſſeaux, & généralement tous ſes Equipages. Mais, étant arrivé ſans accident à la Martinique, il fut diſpenſé de faire uſage de ſon invention.

Ses quatre Vaiſſeaux étoient en ſureté dans cette Ile; mais il falloit aſſurer leur retour en Europe. Il avoit ordre d'attendre, a là

France, le 24 de Juin suivant, sous les ordres de M. Bouvet, jetta un secours de trois cens hommes dans Madras ; ainsi lorsque l'Amiral Boscawen parut avec une Flotte de 26 Vaisseaux, cette Ville & celle de Pondichery étoient en état de résister.

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

M. DUPLEIX. 1747.

Il est inutile de s'étendre ici sur les circonstances du Siége de Pondichery,

Martinique, jusqu'à la fin d'Octobre 1747, l'escorte des Vaisseaux du Roi, & d'envoyer un Officier bien instruit, pour rendre compte, à la Cour & à la Compagnie, de l'état des Colonies de l'Inde. D'un autre côté, son Escadre ne pouvoit reprendre la Mer sans une augmentation d'Equipages & de vivres, que la Martinique ne pouvoit alors lui fournir. Enfin, il avoit conçu un projet, qui pouvoit dédommager la Nation de toutes ses pertes ; & M. de Caylus, Gouverneur de cette Ile, à qui le succès en sembloit certain, étoit associé avec lui par un Acte en forme, pour l'armement qu'il méditoit. Le Ministere devoit être instruit de ce projet. Des considérations si fortes déterminerent M. de la Bourdonnais à laisser son Escadre à la Martinique, avec l'approbation du Gouverneur & de l'Intendant, pour retourner seul en France ; & s'étant munis de passeports & de Lettres pour le Gouverneur Hollandois de Saint Eustache, il alla chercher, dans cette Ile, un Vaisseau sur lequel il put s'embarquer.

Une petite Barque le conduisit, sous un nom déguisé, avec le principal Ecrivain de son Escadre, & un seul Domestique. Dans cette traversée, il fut poursuivi par un Vaisseau Anglois, & cet accident devint fort heureux pour lui, en l'écartant de sa route. Une affreuse tempête, qu'il essuya en pleine mer, sans fleche, sans compas, sans Carte & sans Pilote, l'auroit fait infailliblement périr sur la Côte, s'il y étoit arrivé au moment de la tempête. Elle fut si violente, que de 40 Vaisseaux, qui étoient dans la Rade de cette Ile, il ne s'en sauva pas un ; & M. de la Bourdonnais fut obligé de passer 45 jours à S. Eustache, pour attendre le premier qui put être reparé : c'étoit un petit Bâtiment Hollandois qui devoit faire voile pour Flessingue.

En approchant de l'Europe, ils rencontrerent un Vaisseau Anglois, qui les assura que la guerre étoit déclarée entre la France & la Hollande ; & cette nouvelle obligea le Capitaine Hollandois de passer dans un Port d'Angleterre, pour se mettre sous la protection d'un Convoi, qui devoit partir incessamment pour les Dunes. Ainsi M. de la Bourdonnais se vit emmené dans un Pays ennemi. Quoiqu'il eut changé de nom, la crainte qu'il avoit, d'être reconnu, étoit d'autant mieux fondée, que le long séjour qu'il avoit fait à l'Ile de S. Eustache, avoit donné le tems aux nouvelles de la Martinique d'arriver en Angleterre. Lorsqu'il fut entré dans le Port de Falmouth, on fit une visite fort exacte de son Vaisseau. Il fut reconnu & conduit Prisonnnier de guerre à Londres, où la Ville lui fut donné pour prison. Pendant son séjour, il y fut traité avec toute sortes de distinction. Il eut l'honneur d'y voir la Famille Royale, les Seigneurs, les Ministres, & les Directeurs de la Compagnie des Indes, sur-tout deux membres du Conseil de Madras, qui, depuis la prise de cette Ville, étoient retournés à Londres, & qui lui firent le meilleur accueil. Enfin, les Anglois avoient conçu pour lui tant d'estime, que lorsqu'il demanda son retour en France, un des Directeurs de la Compagnie Angloise offrit de le cautionner, & d'y engager toute sa fortune. Mais la Cour d'Angleterre refusa cette offre, & ne voulut pas d'autre caution que la parole d'honneur de M. de la Bourdonnais.

Il partit de Londres, le Jeudi 22 de Février 1748 ; dès le Dimanche suivant il étoit à Paris, d'où s'étant rendu à Versailles, il eut l'honneur d'y voir les Ministres. » Mais » les Mémoires de Pondichery avoient pré- » venu tous les esprits. Les uns paroissoient » signés de tout le Conseil, les autres de » toute la Colonie. Personne ne pouvoit » soupçonner de fausseté tant de témoigna- » ges réunis. D'ailleurs les faits étoient » graves, puisqu'il ne s'agissoit de rien » moins que d'intelligences avec les Enne- » mis de l'Etat, de contravention aux or- » dres du Roi, & de divertissement des fonds » & des effets de la Compagnie. Il n'étoit » pas possible au Ministere de pénétrer tout- » d'un-coup dans une affaire d'une si longue » discussion. D'un autre côté, la prudence » ne permettoit pas de laisser libre un Hom- » me chargé de tant d'accusations capitales ; » & sa détention n'étoit pas un préjugé

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

M. DUPLEIX. 1747.

qui dura cinquante-huit jours. Les Anglois se virent forcés de le lever, le 17 d'Octobre, après une perte qu'il leur fit prendre le parti de la retraite. M. Dupleix avoue néanmoins, que malgré toute la fermeté avec laquelle il soutint les efforts des Ennemis pendant 42 jours de tranchée ouverte, il se trouva plusieurs fois dans le dernier embarras. Il avoit au commencement du Siége, un Ingénieur, nommé *Paradis*, homme intelligent, qui s'étoit préparé à toutes sortes de chicanes & d'expédiens, pour la défense des endroits foibles; & M. Dupleix reconnut alors que l'étude des Mathématiques, sur-tout celle des Fortifications, à laquelle il s'étoit appliqué dans sa premiere jeunesse, lui seroit d'un grand secours. Il eut le bonheur dit-il, de pouvoir se rappeller les connoissances qu'il avoit acquises en ce genre, & toutes ses opérations lui réussirent au-delà de ses espérances.

Rétablissement de la paix.

Après le départ de la Flotte Angloise, il se seroit rendu maître du Fort St David, sans l'arrivée imprévue de l'Amiral Griffin. Mais il trouva le moyen de pourvoir, du moins à la subsistance & à l'entretien des Comptoirs François de Chandernagor, de Karical, de Mahé, & de repousser, avec les secours qu'il reçut de St David, les nouveaux efforts de l'Ennemi. Aussi conserva-t'il, à la Compagnie, tous ses Etablissemens. Enfin la paix ayant été rétablie en 1748, le parti que les Ministres de France ont su tirer de la conservation de Madras, dans le Traité d'Aix-la-Chapelle, le mettent en droit de la compter au nombre de ses plus signalés services.

Affaires de l'Inde.

PASSONS aux affaires de l'Inde même, qui font plus proprement l'objet de ce Supplément. M. Dupleix, en succédant à M. Dumas, n'avoit pas joui long-tems de l'avantage que son Prédécesseur avoit eu, de se voir ouvertement protegé par Nizam Elmoulouk, Souba du Dekan, & par Sabder Alikan, Nabab d'Arcate (14). Ce Nabab fut assassiné par Mattous-Alikan, son Beau-frere, qui ne put néanmoins usurper le Gouvernement d'Arcate. Nizam Elmoulouk en revêtit le Fils de Sabder-Alikan, alors dans l'enfance, & lui donna pour Tuteur, & pour conservateur du Pays; un Maure nommé *Ana-*

» contre son innocence. A peine rendu aux » piés de la Cour, M. de la Bourdonnais » fut arrêté par ordre du Roi, & conduit à » la Bastille, la nuit du 1 au 2 de Mars. Sa Majesté lui nomma des Commissaires. La nécessité de tirer des éclaircissemens de l'Inde, fit traîner l'affaire jusqu'en 1750, que par un Jugement de la Commission, du 5 Mai, il lui fut permis de se défendre. Son élargissement (*), qui suivit de près son Mémoire apologétique, doit faire juger que son innocence fut reconnue.

M. de la Bourdonnais n'a pas joui longtems de l'heureuse vie, que son opulence, la considération de ses services & sa forte constitution, sembloient lui promettre. Une maladie subite le mit au tombeau en 1753, à 54 ans, c'est-à-dire dans la vigueur de l'âge, & fit regretter un Homme que ses grandes qualités pouvoient rendre encore utile à sa Nation.

(*) Il sortit de la Bastille le 5 Février 1751.

(14) Voyez ci-dessus (Tome IX. in-4°.) toute l'histoire de ce Nabab & de la Famille.

On lit dans les Editeurs Hollandois, » qu'à peine Sabder-Ay kan eut donné les » derniers témoignages de sa reconnoissance au Chevalier Dumas, qui étoit sur le » point de retourner en France, que ce nouveau Nabab d'Arcate se rendit à Madras, » pour se mettre sous la protection des Anglois, avec tous ses trésors, qui étoient » des plus considérables; que sa Mere, » sa Femme, & quelques autres Personnes » de sa Famille, y arriverent le 2 Octobre, » au bruit de l'artillerie des Remparts de la » Ville, que le Nabab les suivit lui-même » le lendemain, accompagné d'un nombreux cortege, que toute les rues de la » Ville noire & des Fauxbourgs étoient remplies de Chameaux & d'Eléphans; que les » Anglois n'oublierent rien, pour relever

verdikan.

Suppl. au Tome IX. N° 14.

SUPPLEM. A

qui dura cinquante-huit jours. Les Anglois se virent forcés de le lever, le 17 d'Octobre, après une perte qu'il leur fit prendre le parti de la retraite. M. Du

verdykan. Mais l'infidele Miniſtre ne fut pas plutôt inſtallé dans ſon Office, qu'ayant aſſaſſiné cet Enfant, il prit le titre de Nabab, ou Gouverneur de la Province d'Arcate. La mort de Nizam Elmoulouk, arrivée dans le même tems, laiſſa ce crime impuni, & cauſa bien-tôt de nouveaux troubles. Anaverdikan s'affermit dans ſon Gouvernement, & s'y rendit abſolu. D'un autre côté, un Fils naturel de Nizam Elmoulouk, nommé *Nazerzingue* (15), s'étant ſaiſi des tréſors de ſon Pere, les employa promptement à gagner les

» l'éclat d'une viſite qui flattoit leurs eſpé-
» rances, & que le Nabab partit quinze
» jours après, extrêmement ſatisfait de leurs
» attentions.

Continuons, d'après les Editeurs Hollandois.

» Les Miſſionnaires Danois, ſans entrer dans
» les raiſons politiques de cette viſite, qui
» doit paroître aſſez extraordinaire (*) ſe con-
» tentent d'obſerver que beaucoup d'au-
» tres Maures de diſtinction avoient choiſi
» Pondichery pour aſyle. De la Famille du
» Nabab, ils nomment ſeulement ſa Sœur,
» Femme de Sander-Saheb, & ſa Fille, ma-
» rié à *Cham-Bahadur*, déſigné Nabab
» d'Arcate du vivant même de Daouſt-Ali-
» Kan, tué dans la Bataille contre les Ma-
» rattes. Ce jeune Seigneur, qui n'avoit
» que vingt-deux ans, étoit entierement li-
» vré à l'étude; & vivant ſans ambition, il
» ſouffroit volontiers qu'un autre gouvernât
» à ſa place. Son zele, pour le culte de Ma-
» homet, ne l'empêchoit pas de s'inſtruire
» des principes de la Foi Chrétienne. Le
» Miſſionnaire *Schultz*, qui ſe trouvoit alors
» a Madras, ayant appris qu'il faiſoit co-
» pier à ſes frais, les quatre Evangeliſtes
» en Langue Perſanne, lui envoya à *Melia-*
» *por*, ou Saint Thomé, un Nouveau Teſ-
» tament Arabe, qu'il reçut gracieuſement.
» Il promit une viſite au Miſſionnaire, &
» vint en effet le voir, le 15 Décembre de
» cette année. Leur entretien ne roula que
» ſur la Théologie. Outre l'Indouſtan, qui
» étoit ſa Langue naturelle, il parloit le
» Perſan & l'Arabe, mais fort lentement,
» avec la gravité ordinaire aux Maures. Il
» étoit Perſan d'origine, & auſſi blanc
» qu'un Européen. Trois mois après, M.
» Schultz eut encore l'occaſion de le ſaluer
» deux fois, & de lui préſenter un Exem-
» plaire de la réfutation de l'Alcoran, qu'il
» voulut bien lire d'un bout à l'autre. De
» retour à Pondichery, *Cham-Bahadur*
» écrivit, au Miſſionnaire, une Lettre pleine
» de témoignages d'amitié & de reconnoiſ-
« ſance.

» Au mois de Mai 1742, Sabder-Ali-
» Kan, fit une ſeconde viſite aux Anglois de
Madras, qui s'empreſſerent de lui rendre
» les mêmes honneurs que la premiere fois.
» Le 16 d'Octobre, on reçut avis, d'Arcate,
» que ce Nabab avoit été maſſacré deux
» jours auparavant, par ſon Beau Frere,
» que les Miſſionnaires Danois de Madras
» ne nomment pas. Ceux de Tranquebar
» diſent ſeulement qu'il fut tué par ſes pro-
» pres gens.

(15) Tel eſt ſon vrai nom, quoiqu'on l'ait nommé *Elmouk*, d'après l'Auteur de l'Hiſtoire des Indes anciennes & modernes. M. Dupleix nous apprend qu'il fut le premier Souba du Dekan, ſous le regne de Mahamet-Cha, Empereur Mogol, mort en 1748. Elmoulouk avoit épouſé une Niece de l'Empereur, qui l'avoit fait grand Chancelier de l'Empire, Généraliſſime de ſes Tròupes dans la parti du Sud, & qui avoit rendu le Soubdari, ou Royaume du Dekan, héréditaire dans ſa Famille; diſpoſition confirmée par Thamas-Koulikam, dans ſon Traité avec cet Empereur en 1737.

Sur quoi M. Dupleix obſerve que depuis la derniere révolution cauſée par les Conquêtes de Koulikam, l'Etat du Grand Mogol, diſtribué originairement en Gouvernemens, peut être conſideré comme partagé en pluſieurs Royaumes, tributaires a la vérité du Grand Mogol, mais ſur leſquels il n'exerce qu'un foible empire. Sa richeſſe conſiſte principalement dans la perception des Droits qui ſe levent, ſoit ſur les Terres & les Maiſons qui ſont taxées, ſoit ſur les Marchandiſes qui entrent ou qui ſortent, ſoit ſur les denrées qui ſe vendent dans les Marchés publics. Ces différens Droits, qui ne changent jamais, & qu'on nomme en général *Caſe-*

(*) Les Editeurs ajoûtent en Note : *Il eſt vrai que le Conſeil de Pondichery avoue, dans une Lettre du premier d'Octobre 1741 :* » que Sabder-Ali-Kan n'avoit ni argent, ni Troupes, ni autorité pour ſe faire » reſpecter & obéir; chacun des Seigneurs Maures tranchant du Souverain dans ſa Forteresſe ou dans ſes » Terres. *Le Nabab étoit apparemment réduit a chercher chez les Anglois ce qu'il ne pouvoit trouver auprès* » *des François.*

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

M. DUPLEIX.

principaux Officiers & les Troupes, par leſquels il ſe fit reconnoître Souba du Dekan.

Cependant Nizam Elmoulouk, par ſon Teſtament, avoit nommé, pour ſon Succeſſeur, *Mouzaferzingue*, ſon Petit-fils & ſon ſeul Héritier, qui fut confirmé dans ces droits par un Firman du Grand Mogol; & Nazerzingue reçut ordre d'aller rendre compte de ſa conduite à la Cour de Dely. On y étoit informé depuis long tems, que cet Uſurpateur n'étoit pas moins

na, ſont tarifés & inſcrits ſur les Livres de la Chancellerie, nommés *Diſtars*. Mais ces Droits, que l'Empereur levoit autrefois lui-même par le miniſtere de ſes Gouverneurs, & autres Officiers amovibles; & qui ſe verſoient immédiatement dans ſon Tréſor, ſont regardés aujourd'hui comme une eſpece de tribut, que doivent lui payer annuellement ceux qui ont ſuccédé aux anciens Gouverneurs des Provinces, & qui ſont parvenus à uſurper tous les droits de ſa Souveraineté, devenue héréditaire dans leurs Familles.

Ceux de ces Princes Tributaires, qui ſont idolâtres & d'origine Indienne, c'eſt-à-dire, deſcendans des anciennes Familles Indiennes qui regnoient chacune dans ſon Canton, & que les Conquérans Tartares ont laiſſées en poſſeſſion de leurs Diſtricts, ſe nomment *Rajas*, comme on l'a vu dans la Deſcription de l'Indouſtan, & n'ont pas d'autre titre d'honneur que celui de *Zemidars*. Les Perſans ou Tartares d'origine, qui profeſſent le Mahométiſme, ſont créés ou inveſtis par l'Empereur, & connus ſous le titre de Soubas & de Nababs. Ils ont, tous, différens Officiers, qu'on appelle *Fauſedars*, *Zelidars*, &c. & qui rempliſſent les diverſes fonctions du ſervice ou des affaires de leurs Maîtres. Les ſeconds ont entr'autres un Divan, qui eſt le premier Miniſtre, ou leur principal Officier, qui rend la Juſtice, & qui afferme les Terres de la Nababie à divers Fermiers qu'on nomme *Ifardars*. Ces Fermiers généraux ne ſuivent pas, comme on peut le croire, le tarif Impérial qui fixe la taxe des terres. Ils portent, au contraire, le prix de leurs baux auſſi haut qu'ils peuvent; parce que dans la perception des droits, il faut que le Nabab gagne ſur l'Empereur, & que les Fermiers gagnent ſur le Nabab. De-là il arrive naturellement que le Peuple eſt preſque toujours cruellement vexé. Enfin, les Nababs, n'en étant pas moins cenſés ſuivre, dans la perception des droits, la taxe reglée par la Chancellerie, tiennent de l'Empereur un Territoire ou Domaine en *Jacquir*; c'eſt-à-dire, concédé par forme de dédommagement de leurs ſoins, ou comme une penſion. Ils jouiſſent & ne ſont nullement comptables de ce Jacquir, qui eſt plus ou moins conſidérable, ſuivant l'étendue & l'importance de leur Nababie; & tous leurs engagemens, envers l'Empereur, conſiſtent à payer le Caſena à ſon Tréſor, à rendre la Juſtice & entretenir la Police dans leur diſtrict, à défendre leur Pays contre l'Ennemi; & à fournir des Troupes à l'Empereur quand il en a beſoin; engagemens qu'ils rempliſſent ordinairement fort mal, par la foibleſſe du Gouvernement.

Le premier, & le plus puiſſant, de tous ces Nababs, eſt ſans contredit celui du Dekan, qui prend même le titre de Souba, ou Viceroi, de pluſieurs grandes Contrées; au lieu que le titre de Nabab ne ſignifie proprement qu'un Gouverneur de Province. Le Dekan embraſſe aujourd'hui tout ce qui compoſoit autrefois les Royaumes de Golkonde, de Narſingue & de Viſapour, & contient un grand nombre de belles & vaſtes Provinces, qui forment autant de Gouvernemens, dont le Souba du Dekan diſpoſe à ſon gré. Tel eſt, entr'autres, le Gouvernement d'Arcate, Capitale du Carnate. Ainſi, quoique le Gouverneur d'Arcate prenne ordinairement le titre de Nabab, & qu'en Europe il ſoit regardé comme tel, M. Dupleix aſſure qu'il ne l'eſt pas, ſi par ce titre on entend un Gouverneur établi directement par le Mogol, & dépendant immédiatement de l'Empereur. C'eſt le Souba du Dekan qui diſpoſe du Gouvernement d'Arcate, comme il le juge à propos. C'eſt de ce Souba que dépend abſolument tout le Pays où la Compagnie Françoiſe fait ſon Commerce, & où ſont ſitués les Etabliſſemens de la Côte de Coromandel. On ſent combien il eſt intéreſſant pour la Compagnie de ſe concilier la bienveillance de ce Prince, & chaque Lecteur peut corriger là-deſſus, ce qu'on a donné de moins exact, d'après M. l'Abbé Guyon, dans l'Article auquel celui-ci ſert de Supplément. *Mém. de M. Dupleix*, pages 36 & ſuiv.

dangeteux par son ambition, que mépriſable par ſes vices, & qu'il s'étoit révolté pluſieurs fois contre ſon Pere, qui l'avoit tenu dans les fers juſqu'à ſa mort, pour réprimer ſes pernicieux deſſeins. Mais Nazerzingue, loin d'obéir à cet ordre, ne penſa qu'à s'aſſurer la poſſeſſion des Etats qu'il venoit d'uſurper. D'un autre côté; Mouzaferzingue, qui ſentit, dans une conjoncture ſi délicate, combien il avoit beſoin de lumieres & de ſecours, rechercha l'amitié du Gouverneur de Pondichery, dont il connoiſſoit l'intelligence & les forces. M. Dupleix, par de ſecretes négociations avec les Marattes, venoit d'obtenir la liberté de Chandaſaeb (16), Beau-frere de Sabder-Ali-Kan, & depuis long-tems Captif dans les priſons des Marattes. Mouzaferzingue, ſaiſiſſant cette heureuſe occaſion, employa Chandaſaeb pour faire demander aux François, leurs conſeils & leur aſſiſtance. On ne doutoit pas, à Pondichery, qu'Anaverdykam ne favoriſât Nazerzingue, par l'intérêt que ces deux Uſurpateurs avoient à ſe ſoutenir mutuellement. Il y étoit regardé d'ailleurs, comme l'Ennemi de l'Etabliſſement François. La premiere démarche de M. Dupleix, fut d'engager Mouzaferzingue à faire uſage du droit qu'il avoit, de nommer un nouveau Gouverneur d'Arcate; & ce fut ſur Chandaſaeb, dont il connoiſſoit le dévouement pour ſa Nation, qu'il fit tomber le choix du Souba. Les François n'avoient rien de plus avantageux à deſirer, que la protection de deux Puiſſances, ſur le territoire deſquelles ils ſe trouvoient établis, & l'expérience leur avoit appris combien la haine de l'une ou de l'autre étoit redoutable pour leur Colonie. Mais leur Gouverneur comprit auſſi qu'il leur ſeroit difficile de ne pas prendre partie dans une guerre, où la neutralité ne leur étoit d'aucun avantage, & pouvoit leur devenir très-funeſte. Dans cette perſuaſion, malgré la ſuſpenſion d'armes, entre les Couronnes de France & d'Angleterre, qui venoit d'être notifiée aux Indes, & qui fut bien-tôt confirmée par la paix de 1748, il garda les Troupes (17) que la Compagnie avoit alors à ſon ſervice, & Chandaſaeb ſe chargea de leur entretien. Cependant elles ne s'éloignerent pas de Pondichery, juſqu'au mois de Juillet 1749.

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

M. DUPLEIX

Alors Chandaſaeb parut avec ſon Armée, près d'Ambour, qui n'eſt pas fort loin d'Arcate; & ſon Fils, *Aly Rezakan*, qui réſidoit à Pondichery, reçut ordre de le joindre, avec toutes les Troupes qu'il pourroit raſſembler. Le Traité du Gouverneur François avec ces deux Princes étant encore ſecret, Ali Rezakan ſe fit préſenter au Conſeil Supérieur, devant lequel il fit la lecture des dépêches de ſon Pere. Elles contenoient d'abord le Paravana, qui faiſoit ſon titre, c'eſt-à-dire, les Lettres-Patentes de Mouzaferzingne, qui le nommoient Gouverneur d'Arcate; une promeſſe de rembourſer à la Compagnie tous les frais de la ſubſiſtance des Troupes, &, ce qui cauſa beaucoup d'étonnement au Conſeil, l'importante donnation de la Ville de Villanour, & de quarante-quatre Aldées qui forment ſon territoire. A la vue de ces pieces qui furent dépoſées dans les Archives du Conſeil, il fut

(16) C'eſt le même qui eſt nommé Sander-Saheb, par M. Guyon. On a peine a comprendre comment le même nom peut être défiguré à ce point; car M. Guyon écrivoit ſur les Mémoires de M. Dumas, qu'on devoit ſuppoſer bien inſtruit.

(17) L'exemple des Anglois, qui gardoient les leurs, étoit non-ſeulement un prétexte, mais leur en faiſoit comme une loi.

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

M. DUPLEIX. 1749.

arrêté, non-seulement qu'on accepteroit la donation de Chandasaeb; mais que par reconnoissance on continueroit de favoriser ce Prince, dans tout ce qui dépendroit de la Compagnie.

Après cette délibération du Conseil Supérieur, Aly Rezakan partit avec un Corps de deux mille Cipays, & d'environ quatre cens Européens, commandés par le Comte d'Auteuil. Ce Détachement trouva l'Armée de Mouzaferzingue, & celle de Chandasaeb, réunies sur la frontiere du Carnare. Aussi-tôt on marcha contre Anaverdykan, qui, désespérant de pouvoir se défendre dans Arcate, s'étoit retiré avec ses Troupes au pié d'une Montagne, sur laquelle est bâtie une Forteresse qui se nomme *Amour*. Là, couvert de bons retranchemens, & campé dans un poste avantageux, il se flattoit que l'Armée des deux Princes n'oseroit pas l'approcher. Vaine confiance. Le 3 d'Août, il fut attaqué avec la plus grande vigueur. A la vérité il se défendit de même; mais enfin les Troupes de Pondichery, après avoir été repoussées deux fois, renverserent ses retranchemens, pénétrerent dans son Camp, & mirent son Armée en déroute. Il fut tué dans l'action; & Mafouskan, son fils aîné, fut fait prisonnier. Le Comte d'Auteuil y fut blessé, d'un coup de feu à la cuisse.

Cette victoire ayant ouvert, aux deux Princes, le chemin d'Arcate, ils n'y trouverent aucune résistance. Chandasaeb se vit installé dans son Gouvernement par Mouzaferzingue même, & reconnu légitime Nabab d'Arcate par les Anglois de Madras. C'étoit reconnoître, en même-tems, Mouzaferzingue pour légitime Souba du Dekan. M. Dupleix, toujours dans la vue d'assurer aux établissemens François la protection des Indiens voisins, voulut profiter de ce premier succès pour établir dans Trichenapaly, Gouvernement dépendant d'Arcate, un Prince ami de la Nation Françoise. Il engagea Mouzaferzingue à nommer le brave & fidele Aly Rezakan, fils de Chandasaeb. Ces trois Princes, unis d'intérêts, auroient pû chasser sans peine Mahomet Alikan, second fils d'Anaverdykan, qui s'étoit réfugié dans Trichenapaly, après la défaite & la mort de son Pere, avec les débris de son Armée. La guerre étoit terminée, si Mouzaferzingue eut tiré ce fruit de sa victoire. Mais, au lieu de marcher sur-le-champ à Trichenapaly, les deux Princes prétexterent obligeamment la blessure du Comte d'Auteuil pour se rendre à Pondichery; où, pendant quelques jours, ils ne penserent qu'à signaler leur reconnoissance (18) pour les François.

(18) Une Lettre de M. Dupleix à la Compagnie, du 15 Octobre 1749, offre ici des détails curieux. » La générosité de Chandasaeb s'est manifestée à l'égard des Troupes; il leur a fait présent de soixante-quinze mille Roupies (180000 livres de France), & d'une Aldée au Comte d'*Auteuil* leur Commandant, d'environ trois » à quatre mille roupies de rente. Après » avoir réglé plusieurs affaires à Arcate, » il est venu, accompagné de Mouzaferzingue, me rendre visite, & me remercier des services que la Nation lui a rendus, » J'ai fait à ce Seigneur, dont le nom est » Sadoula Bahadour Mouzaferzingue, une » réception digne de lui & de la Nation. Je » ne saurois vous exprimer son affabilité » & ses politesses envers nous. Il n'a rien » négligé pour nous témoigner sa gratitude, » & sa bienveillance. Changement de sa » toque contre mon chapeau, en présence » d'une Assemblée considérable; habillement complet, dont il a jugé à propos de » me revêtir lui-même; mon amitié qu'il » m'a demandée publiquement, en me jurant la sienne dans les termes les plus forts;

SUPPLEM. A L'ÉTABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

M. DUPLEIX. 1749.

C'étoit, du moins, à Trichenapaly qu'ils devoient marcher, lorſqu'ils ſe remirent en Campagne. La réſolution en étoit priſe. Leur Armée, compoſée de quarante-cinq à cinquante mille hommes, s'approcha même de cette Place. Mais, en paſſant ſur les terres du Roi de Tanjaour, Mouzaferzingue & Chandaſaeb ſe rappellerent, fort mal-à-propos, que ce Prince, Tributaire du Souba du Dekan, lui devoit beaucoup pour le Caſena, qu'il ne payoit pas depuis long-tems; & dans l'eſpérance d'en tirer promptement une groſſe ſomme; ils inveſtirent Tanjaour, Capitale de ſes Etats, où il s'étoit renfermé avec d'immenſes richeſſes. En effet, cette expédition eût été rapide, ſi les deux Princes euſſent voulu déférer aux ſages conſeil de M. du Quêne, qui commandoit les Troupes Françoiſes dans leur Armée. Mais leur irréſolution fit perdre beaucoup de tems; & lorſqu'après de longues négociations les François étoient prêts à forcer la Place, l'affaire finit par un Traité; fort avantageux à la vérité, puiſqu'entr'autres conditions, le Roi de Tanjaour s'obligeoit de payer dix-ſept millions aux Princes; qu'il déchargeoit la Compagnie d'une redevance annuelle de deux mille pagodes, & qu'il lui abandonnoit quatre-vingt-une Aldées à ſa bienſéance, dans la dépendance de Karical: mais, par les intrigues des Anglois, ces engagemens furent mal remplis.

Cette Nation ne voyoit pas, ſans chagrin, les heureux ſuccès des deux Princes qui avoient recherché l'alliance Françoiſe, & les avantages que leur reconnoiſſance promettoit à l'Etabliſſement de Pondichery. Elle mit tout en uſage pour traverſer Chandaſaeb & Mouzaferzingue. Après avoir commencé par s'emparer de S. Thomé, ſans prétexte, & ſans déclaration de guerre contre les Portugais, ou contre les Maures, les Chefs de ſes Etabliſſemens ſe lierent avec le Roi de Tanjaour, & l'engagerent à laiſſer, ſans exécution, le Traité qu'il venoit de ſigner avec Mouzaferzingue & Chandaſaeb. Enfin, voyant ces deux Princes diſpoſés à faire le ſiége de Trichenapali, ils envoyerent des Troupes, de l'artillerie & des munitions, au ſecours de cette Place, pendant que d'une autre part ils négocioient auprès de Nazerzingue, pour l'attirer dans le Carnate, où ils promettoient de ſe joindre à ſon Armée, avec un Corps de trois mille Européens & cent pieces de canon (18). Les Trou-

» enfin, jamais Seigneur de cette qualité & » de cette naiſſance, ne s'étoit tant familia- » riſé avec un Européen.... Son ſéjour ici » a été de huit jours.... Enfin il a fallu ſe » ſéparer, & ce n'eſt qu'avec les derniers » regrets qu'il m'a quitté, en me renouvel » lant par un Ecrit de ſa propre main ſes » promeſſes d'amitié. Je vous enverrai la » traduction, ainſi que d'un Paravana de » la derniere importance, puiſqu'il s'agit » de la jouiſſance complette de Mazul-pa- » tan, & de toutes les Terres qui en dépen- » dent. Il a joint, à cette donation, les » terres du Diſtrict de Bahour, compoſant » 36 Aldées, qui ſont entrelaſſées & mê- » lées avec celles de Villanour; de ſorte » que votre nouveau Domaine conſiſte à » préſent en près de 80 Aldées. Cette aug- » mentation eſt conſidérable, par la bonté » des Aldées qui compoſent le nouveau pré- » ſent. Toutes ces Aldées ſont données en » mon nom; c'eſt l'uſage du Pays d'em- » ployer toujours le nom de celui qui com- » mande. Mais je ne fais d'autre uſage de » cette coutume, que pour remettre, dans » vos Archives des titres, auſſi glorieux que » profitables, & dont il eſt bien juſte que » la Compagnie ait toute la jouiſſance. *Mém. de M. Dupleix.*

(18) Tous ces faits ſont prouvés par les Lettres originales de MM. Floyer, Laurence & Fender, Gouverneurs des Etabliſſemens Anglois, & ſont d'ailleurs notoires dans l'Inde.

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

M. DUPLEIX. 1750.

pes Maures, effrayées des secours que les Anglois avoient fait entrer dans Trichenapaly, & plus encore du bruit répandu que Nazerzingue s'avançoit vers le Carnate avec une Armée formidable, commencerent à murmurer contre leurs Chefs; & bien-tôt l'épouvante devint si générale, qu'on fut obligé de ramener l'Armée sous les murs de Pondichery.

M. Goupil, qui commandoit les Troupes Françoises, au défaut de M. du Quêne, mort depuis peu d'une fievre violente, étant aussi tombé malade, le Comte d'Auteuil, à peine guéri de sa blessure, reprit le commandement. Mais le découragement des Troupes Maures, la mauvaise disposition de quelques Officiers François, & la marche de Nazerzingue, qui s'approchoit effectivement avec son Armée; porterent M. Dupleix à tenter, dans ces fâcheuses circonstances, les voies de la négociation, sans interrompre les opérations de la Campagne; & pendant qu'on faisoit prendre à l'Armée un poste assez avantageux pour arrêter celle de Nazerzingue, il sonda, par une Lettre, les dispositions de cet Usurpateur. Nazerzingue étoit un homme foible, livré au plaisir, ou plutôt plongé dans la débauche, sans expérience dans la guerre, & ne rachetant, par aucune vertu, les vices que tout le monde lui connoissoit. On sut que cette Lettre, où la fermeté soutenoit les insinuations, avoit fait assez d'impression sur lui pour lui faire accepter, sur-le-champ, des propositions de paix, si les Anglois, qui le joignirent alors avec deux cens cinquante Blancs & quelques Topasses, n'étoient parvenus à le rassurer par la promesse d'un renfort considérable. Dans l'intervalle, les deux Armées s'étoient approchées, & tentoient déja de fréquentes escarmouches; lorsqu'un évenement fort étrange replongea celle des Princes dans un horrible désordre. Treize Officiers, quitterent l'Armée. On conçoit quels furent les effets de cette désertion, particulierement sur les Maures, qui perdoient leurs Guides. Le Comte d'Auteuil, après avoir fait mille vains efforts pour les ranimer, fut contraint de se replier sur Pondichery, en soutenant les continuelles attaques de l'Armée de Nazerzingue, que la bravoure de quelques François rendit inutiles. Mais pour surcroît d'infortune, on apprit que Mouzaferzingue, ayant négligé de suivre le Corps d'Armée, étoit tombé entre les mains de Nazerzingue, qui le tenoit dans les fers.

L'unique ressource des Gouverneurs François, fut la négociation. Nazerzingue, trop abandonné au plaisir pour tenir lui-même les rênes de ses affaires, étoit absolument gouverné par Chandetskan, son principal Ministre, qui paroissoit livré aux Anglois. M. Dupleix entreprit de le détacher de leurs intérêts. Il lui proposa des conférences. Elles furent acceptées, & deux Conseillers de Pondichery, du Bausset & de Larche, partirent aussi-tôt avec les instructions nécessaires. Cependant, après de longues explications, ils n'en rapporterent aucun fruit.

On étoit convenu d'une espece de treve, pendant la négociation. M. Dupleix informa le Comte d'Auteuil du retour des Députés, & de la ruine de ses espérances, en l'exhortant à chercher l'occasion de réparer cette disgrace par les armes. Elle ne fut pas long-tems à se présenter. Le Comte, ayant observé la négligence des Sentinelles Maures, détacha trois cens hommes, sous le commandement de M. de la Touche, pour surprendre, pendant la nuit, le Camp de Nazerzingue. Cette entreprise eut tant de succès, qu'on

tua douze cens Maures, ſans avoir perdu plus de deux ou trois Soldats. Le Dérachement s'étant retiré avec le même ſuccès, Nazetzingue, qui ne ſe crut plus en ſûreté dans ſon Camp, prit bruſquement le chemin d'Arcate; & les Anglois, indignés de ſe voir abandonnés, retournerent a leur Fort de S. David.

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY. M. DUPLEIX. 1750.

Tant d'heureux événemens ranimerent l'Armée des deux Princes, tandis qu'au contraire la terreur augmentoit tous les jours dans celle de Nazerzingue. Cet Uſurpateur, n'oſant plus rien entreprendre, ni paroître même à la tête de ſes Troupes, ſe contenta d'envoyer des ordres pour ſe ſaiſir des Comptoirs François de Mazulipatan & d'Yanaon. Il fut bien ſervi dans cette double expédition, par le Fauſſedar de Mazulipatan, & par le Nabab de Ragimendry. Mais deux Navires François, le Fleury & le d'Argenſon, étant arrivés lorſqu'on apprennoit cette fâcheuſe nouvelle, on ſe hâta d'y embarquer des Troupes, pour aller fondre ſur Mazulipatan, qui fut repris ſans effort. Dans le même tems, le Comte d'Auteuil s'avança vers Goudelour, où Nazerzingue avoit fait marcher un gros Détachement pour ſe rejoindre aux Anglois, & preſſa ſi vivement l'Ennemi, que l'ayant engagé dans une action, qui dura ſix heures, il le mit en fuite, avec beaucoup de perte pour les Anglois & les Maures. Quelques jours après, il joignit, pendant la nuit, le Corps commandé par M. de la Touche, dans le deſſein d'attaquer Mahmet Alikan. L'Armée Maure fut ſurpriſe, & Mahmet Alikan réduit à prendre la fuite, en abandonnant ſon Camp, ſes vivres, & trente pieces de canons, entre leſquelles il ſe trouva deux mortiers aux armes d'Angleterre.

Le premier fruit de ces deux victoires fut la priſe de Gingi, une des plus fortes Places de l'Inde, ſituée dans les Montagnes, quatorze lieues à l'Oueſt de Pondichery. On lui donne environ deux lieues de tour. Ses murailles ſont bien bâties, avec une Citadelle qui, défendue par des Européens, pourroient réſiſter à toutes les forces de l'Aſie. Le Comte d'Auteuil eut ordre de faire marcher, vers Gingi, un Détachement conſidérable, ſous les ordres de M. de Buſſy, qu'il devoit ſuivre lui-même, peu de jours après, avec toute l'Armée. Ce Détachement campa, le neuvieme jour de ſa marche, à une lieue de Gingi; & ce jour même, 11 de Septembre, M. de Buſſy fut informé que Mahmet Alikan, le croyant trop éloigné de l'Armée pour en être ſecouru, étoit dans la réſolution de l'attaquer. Les Ennemis ſe firent voir en effet au nombre de dix à douze mille hommes, parmi leſquels on comptoit mille Cypais Anglois, & leur Artillerie étoit de huit pieces de canon. Auſſi-tôt, M. de Buſſy mit ſes Troupes en bataille, à la tête d'un petit Village, dans lequel il avoit placé quelques Compagnies d'Infanterie, & tint ferme devant l'Ennemi, qui, ſoutenu par le feu de ſon artillerie, ſervie par des Européens, s'avança juſqu'à la portée du piſtolet. Alors on en vint aux mains, & l'action fut très-vive. Mais la Cavaletie Maure, n'ayant pû ſoutenir le feu de la mouſqueterie Françoiſe, & celui de quatre pieces de canon, ſeule artillerie de M. de Buſſy, s'ébranla bien-tôt, & commençoit à ſe rompre, lorſque le Comte d'Auteuil parut, avec le reſte de ſon Armée. Cette vue acheva de jetter l'épouvante dans celle des Maures. Leur déſordre fit penſer à fondre ſur leur artillerie. Les Européens, qui la ſervoient, furent tués ou faits priſonniers; & la déroute étant devenue générale, on continua

SUPPLEM A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

M. DUPLEIX. 1750.

de pouſſer l'Ennemi juſques ſous le canon des Forts de Gingi, qui commencerent à tirer ſur les Vainqueurs. Mais rien n'arrêtant M. de Buſſy, il s'avança juſqu'aux portes de la Ville, qu'il força l'épée à la main ; il pénétra dans les murs ; & le ſoir du même jour, il y fut ſuivi par toute l'Armée. La Citadelle reſtoit : on fit, ſur-le-champ, toutes les diſpoſitions néceſſaires pour l'attaquer ; & dès le lendemain, elle fut emportée d'aſſaut. Il en coûta, néanmoins, un des plus braves Officiers, & vingt des meilleurs Soldats : mais tous les Maures qui la défendoient furent paſſés au fil de l'épée, à l'exception du ſeul Commandant, qu'on fit priſonnier. Cette Place contenoit un grand nombre de canons de fonte, quantité de vivres, des munitions de toute eſpece, & tant de plomb, qu'on en tira la charge de trois mille Bœufs.

Des ſuccès de cet éclat jetterent Nazerzingue dans le dernier déſeſpoir, ſur tout lorſqu'il eut appris que les Vainqueurs marchoient vers Arcate. Les repréſentations de ſes Officiers, & les murmures de ſon Armée, le determinerent à mettre toute ſa fortune au hazard d'une Bataille. Il leva ſon Camp d'Arcate, pour marcher lui-même au-devant de ceux qui le cherchoient. Les deux Armées s'approcherent à la diſtance de quatre lieues. Mais les pluies, qui commencerent alors, & le débordement des Rivieres, furent des obſtacles inſurmontables ; & des deux côtés on fut obligé de paſſer deux mois dans l'inaction. M. Dupleix ſut profiter de cet intervalle, pour lier des correſpondances ſecrettes avec les principaux Chefs de l'Armée Maure. Il parvint ſur-tout à mettre dans ſes intérêts, les Chefs des Patanes & des Marattes, dont les Troupes faiſoient la principale force de Nazerzingue. La plûpart ne pouvoient pardonner à cet Uſurpateur de tenir Mouzaferzingue dans les fers, après lui avoir promis de lui laiſſer la vie & la liberté, lorſqu'il s'étoit rendu à cette condition. Ils ne ſouffroient pas moins impatiemment de lui voir rejetter, contre leurs avis, les propoſitions de paix qu'on ne ceſſoit pas de lui faire offrir ; & ce qui les touchoit, ſans doute encore plus, dans une guerre dont ils n'eſpéroient pas plus de profit que d'honneur, c'étoit une augmentation de richeſſes, que M. Dupleix leur faiſoit enviſager de la part de Mouzaferzingue. Il promit que les tréſors, qui ſe trouveroient dans le Camp de l'Uſurpateur, ſeroient partagés entr'eux & le Souba légitime. A cette condition, ſi Nazerzingue s'obſtinoit encore à rejetter les articles qu'on lui faiſoit propoſer, au lieu de combattre pour ſa cauſe, ils devoient mettre bas les armes au commencement de la premiere action, & ſe ranger avec leurs Troupes ſous le Pavillon François. Ce Pavillon, ou plutôt, cet Etendard aux armes de France, leur avoit été ſecretement envoyé, & devoit être arboré ſur un Éléphant, dans un lieu duquel il pût être vu des deux Armées.

Pendant que le débordement des Rivieres avoit arrêté la marche des deux Armées, Nazerzingue, que la ſeule vue d'un péril préſent pouvoit arracher du ſein de la moleſſe, avoit négligé de répondre aux propoſitions. Mais, au retour du beau tems, lorſqu'il eut appris que l'Armée Ennemie recommençoit à marcher, il fut ſaiſi d'une ſi vive frayeur, qu'il ſe hâta d'envoyer trois de ſes Officiers, au Gouverneur de Pondichery, pour conclure le Traité. Leurs pouvoirs étant en bonne forme, & leurs conditions raiſonnables, M.

Dupleix

Dupleix écrivit au Commandant François (19) de ſuſpendre les hoſtilités. Mais cette Lettre arriva trop tard. Dans l'intervalle, l'action s'étoit engagée entre les Troupes des deux Partis. Une bataille des plus ſanglantes coûta la vie à dix mille Maures; & Nazerzingue y périt lui-même, ſans qu'on nous apprenne ſi ſa fin fut digne, au moins, des ambitieux motifs qui l'avoient porté à la révolte. Pendant ce combat, les Chefs, dont M. Dupleix s'étoit aſſuré, demeurerent dans une parfaite inaction. Le ſeul mouvement que firent quelques-uns, avec les Troupes qu'ils commandoient, fut pour éviter le feu de l'artillerie (20).

Mouzaferzingue fut tiré des fers, & proclamé Souba du Dekan au milieu des deux Armées. Après le ſerment de fidélité, tous les Chefs l'accompagnerent à Pondichery, où le Gouverneur François prit ſoin de faire acquitter ſes engagemens. Le tréſor de Nazerzingue, qui étoit d'environ douze millions, fut partagé entr'eux; & le Souba y joignit des dignités & des penſions, qui les firent partir fort contens, à l'exception des Généraux Patanes, dont les demandes exorbitantes tendoient à leur aſſervir une partie du Dekan. Elles furent refuſées; & quoiqu'on leur en fît ſentir l'injuſtice, ils emporterent un reſſentiment ſecret, qui produiſit enſuite de nouvelles révolutions.

Les François eurent part auſſi à la généroſité du Souba. Il diſtribua 1250000 liv. aux Troupes d'une Nation dont il avoit reçu de ſi grands ſervices. Il fit remettre une ſomme égale dans les coffres de la Compagnie, à compte de ſes avances. Il lui confirma toutes ſes donations précédentes. Il fit, à M. Dupleix, un préſent perſonnel de la Forteresſe de Valdaour & des Aldées de ſa

(19) C'étoit alors M. de la Touche, dans l'abſence du Comte d'Auteuil, qui étoit retenu au lit par la goutte.

(20) N'omettons pas un évenement, dont M. Dupleix ne dit rien dans ſon Mémoire, & que les Editeurs Hollandois rapportent d'après les Mémoires Anglois. » Tant d'a-» vantages, diſent-ils, que les François » retiroient de leur victoire, engagerent » M. Dupleix à la célébrer par la fondation » d'une Ville, dans l'endroit même où Na-» zerzingue avoit perdu la vie. La Ville fut » alignée d'une maniere fort réguliere. On » y bâtit deux magnifiques *Chaudriers*, ou » maiſons à l'uſage des Voyageurs; & M. » Dupleix donna trois mille roupies, pour » être diſtribuées entre ſes nouveaux Sujets, » auxquels il accordoit pluſieurs beaux pri-» vileges pendant un certain nombre d'an-» nées. Enfin, pour perpétuer la mémoire » de ce grand évenement, on devoit élever » un ſuperbe Monument, avec une Inſcrip-» tion en diverſes Langues : mais malheu-» reuſement pour les eſpérances du Fonda-» teur, la Ville fut détruite par les Trou-» pes ennemies, avant que l'Inſcription fût » entierement achevée. Les Anglois ont ce-» pendant eu ſoin de nous la conſerver en » François.

INSCRIPTION.

Cette Ville, nommée *Dupleix* (mot Perſan, qui ſignifie *Victorieux en guerre*) a été fondée en mémoire de la Bataille gagnée par les François, par le Commandant M. le Prevoſt de la Touche, ſur l'Armée de *Nazer-zingue*, où il a été tué. Cet évenement eſt arrivé le 16 Décembre, l'an 1750, la trente-ſixieme année du Regne de Louis XV, & la troiſieme de celui de Hamet Scha (*), ſous le Gouvernement de M. Joſeph-François Dupleix, Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, Chevalier de Saint Michel, & Commandant Général de la Nation Françoiſe dans l'Inde, la huitieme année de ſon Gouvernement.

(*) Ou Achmet Scha, Grand Mogol, Fils unique & Succeſſeur de Mahomet Scha, mort en 1748 après un regne de trente ans

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

M. DUPLEIX. 1751

dépendance, avec une penſion de 100000 roupies (21). Enfin il rétablit Chandataeb dans Arcare. Ces agréables diſpoſitions furent bien tôt affermies par l'habileté de M. Dupleix, qui parvint a faire rentrer pacifiquement, ſous l'obéiſſance du Souba, Mahmet Alikan, & Chanazaskan, premier Miniſtre de Nazerzingue.

Le Souba, fort ſatisfait de la ſituation de ſes affaires, & ne doutant pas que la Paix ne regnât bientôt dans le Carnate, fit au Gouverneur François, l'ouverture, du deſſein, où il étoit, de repaſſer dans la partie ſeptentrionale du Dekan, pour y affermir ſon autorité, & réparer la confuſion que les déſordres de la guerre y avoient répandue. Mais, à la veille d'un ſi long voyage par des Provinces dont il pouvoit encore ſoupçonner la fidélité, il ne diſſimula point qu'il croyoit avoir beſoin des Troupes Françoiſes; & s'engageant à toute la dépenſe de leur entretien, il promit de ne pas les renvoyer, ſans avoir fait éclater, par de nouveaux témoignages, ſa reconnoiſſance pour elles & pour la Compagnie. M. Dupleix ne rejetta point une demande ſi raiſonnable. Il accorda volontiers à Mouſaferzingue un détachement de trois cens François & deux mille Cipays, avec dix pieces de canon, pour l'accompagner juſqu'à Aurengabat, Capitale du Dekan. Ces deux Troupes étoient commandées par M. de Buſſy, & par M. de Kerjan ſous ſes ordres. Leur paiement fut aſſuré d'avance pour trois mois, avec la convention qu'elles continueroient d'être payées ſur le même pied, juſqu'à ce qu'elles fuſſent rentrées dans un des Etabliſſemens de la Compagnie: & comme il ne reſtoit pas à Mouzaferzingue des fonds ſuffiſans pour ſubvenir aux dépenſes de ſon armée, pendant une ſi longue marche, il emprunta de M. Dupleix trois cens mille roupies (22), dont deux cens mille furent priſes dans la Caiſſe de la Compagnie, & cent mille avancées par le Gouverneur François, de ſes propres deniers. Il laiſſa, pour le rembourſement de cet emprunt, une reſcription de la ſomme, ſur ſon Caſena ou ſon Tréſor.

Il paroît que cette réſolution de M. Dupleix ne fut pas approuvée de la Compagnie, & qu'il reçut même ordre de rappeller le Détachement. On fut allarmé de la longueur du voyage, & de l'incertitude du retour. Que deviendroient les Troupes Françoiſes, ſi Mouzaferzingue leur refuſoit les ſecours néceſſaires, pour traverſer la grande étendue de Pays qui ſépare Aurengabat des Etabliſſemens de leur Nation? D'ailleurs, s'il arrivoit qu'elles fuſſent retenues trop long-temps dans Aurengabat; n'étoit-il pas à craindre, que leur diſcipline & leur exemple n'aguerriſſent trop les Peuples du Pays au préjudice du commerce & de la ſûreté des François? C'eſt ce que la Compagnie écrivoit, en 1752, à M. Dupleix. Mais on verra, dans la ſuite, que plus éclairée ſur ſes veritables intérêts, elle approuva ſolemnellement la conduite de ſon Gouverneur, Le Miniſtere en jugea de même; & l'ordre fut donné d'envoyer d'Europe, par les Vaiſſeaux de la Compagnie, de fort beaux préſens à Mouzaferzingue &

(21) Rien n'eſt plus honorable que les Lettres de remerciment & de félicitation, écrites à M. Dupleix ſur ces grands évenemens, par le Miniſtre, par la Compagnie, & par les Commiſſaires du Roi, *ubi ſup.* pag. 62 & 63. Mais elles lui recommandoient la paix, comme le plus grand avantage d'un Etabliſſement de Commerce.

(22) 720000 livres monnoie de France.

Chandasaeb. Malheureusement, ni l'un ni l'autre de ces Princes n'eut la satisfaction de recevoir ces marques de la reconnoissance des François.

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

M. DUPLEIX 1751.

Mouzaferzingue, après un mois de marche, entra sur les Terres du Nabab de Cadapi, un de ces Chefs Patanes, qui, depuis la défaite de Nazerzingue, avoit juré une fidélité inviolable au nouveau Souba, contre lequel ils avoient porté les armes. Quelques Coureurs Maures, dont il étoit précédé, ayant mis imprudemment le feu à plusieurs Villages, dont ils avoient reçu quelque sujet de mécontentement, cette violence devint le prétexte d'une nouvelle révolte. Le Nabab de Cadapi fit prendre aussi-tôt les armes à ses Troupes, qui tomberent sur l'arriere-garde de l'Armée du Souba, & pillerent ses équipages. Mouzaferzingue, quoiqu'outré de cette insulre, n'osa néanmoins rien entreprendre pour sa vengeance, avant l'arrivée du Détachement, qui s'approchoit à sa suite; & le Commandant François, chargé particulierement d'éviter toutes les occasions de guerre, s'efforça de calmer la colere du Souba. Il l'engagea même à terminer cette affaire par les voies de la négociation. L'un & l'autre envoyerent des Députés au Nabab. Mais ceux du Souba n'ayant rapporté qu'une réponse offensante, pendant que ceux du Commandant revinrent avec des excuses du Nabab, pour un pillage commis sans son ordre, la différence de cette conduite blessa si vivement le Souba, que, malgré toute les représentations, il donna ordre à ses propres Troupes de marcher contre les Rebelles.

A la vérité M. de Bussy reconnut bientôt que le Nabab étoit un perfide, qui n'avoit cherché qu'à couvrir, d'une apparence de justice, des projets de révolte médités depuis long-tems. On apprit qu'avant les sujets de plainte, il attendoit l'Armée du Souba pour l'attaquer, & qu'il s'y étoit préparé, depuis plus d'un mois, puisqu'il avoit eu le tems de mettre dans ses intérêts les Nababs de Savounol & de Canoul. Les François, informés de cette trahison, ne balancerent plus à seconder, de tous leurs efforts, un Prince trahi par des Sujets qu'il avoit si récemment comblés de faveurs; car les Nababs réunis étoient trois de ces Chefs Patanes, sur lesquels Mouzaferzingue avoit répandu ses plus grands bienfaits. L'action fut sanglante entre les Maures & les Patanes, & ne fut décidée que par les François. Les deux Nababs de Savounol & de Canoul demeurerent au nombre des morts. Mais cette grande victoire fut promptement suivie d'une horrible consternation, lorsqu'on eut appris que Mouzaferzingue, s'emportant à la poursuite des Ennemis, avoit été blessé d'un coup de fleche, au-dessous de l'œil, dont il venoit d'expirer.

Cette fâcheuse nouvelle ne déconcerta point les François. M. de Bussy assembla sur-le-champ les Chefs de l'armée Maure, & leur proposa de se choisir eux-mêmes un Maître, entre les Descendans de Nizam Elmoulouk, dont le sang devoit toujours leur être cher. Ils nommerent unanimement Salaberzingue, qui fut proclamé à la tête des Troupes. Ce nouvau Souba étoit Oncle de Mouzaferzingue. Il en prit tous les sentimens pour des Alliés, auxquels sa Famille avoit tant d'obligations; & son premier soin fut de confirmer à la Compagnie toutes les donations de son Prédécesseur. Ensuite, pour assurer le Comptoir de Mazulipatam, il y joignit les Terres dépendantes de Nizampatnan, de Condour, d'Almenava & de Narzapour, qui sont

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

M. DUPLEIX. 1751.

aux environs de cet Etabliſſement. Il donna ordre que tous les Edifices du Comptoir d'Yanaou, ruinés pendant la guerre, fuſſent rétablis à ſes frais; & dans ſa reconnoiſſance pour les ſervices perſonnels du Gouverneur de Pondichery, il lui fit préſent du Territoire de Maſſoubendere, ſitué dans la Province de Chicacol. Les Paravanas, pour toutes ces donations, furent expédiés dans la meilleure forme. Enfin, pour ne laiſſer rien manquer aux droits & aux diſpoſitions du nouveau Souba, on les fit confirmer, dans la ſuite, à la Cour de Dehly, par un Firman ſolemnel du Grand Mogol.

Salabetzingue, après avoir ſignalé les premiers jours de ſon regne, par des libéralités & des Fêtes, continua ſa route vers Golkonde. Il arriva, le 17 Mars, à la vûe de Canoul, où les reſtes des Patanes s'étoient retirés, après leur défaite. C'eſt une grande Ville, fermée d'un bon mur, & défendue par une forte Citadelle. Mais, étant bâtie ſur une grande Riviere, qui s'étoit prodigieuſement enflée, l'hyver précédent; l'inondation avoit cauſé de ſi grands déſordres, que les Patanes, ſans eſpérance de ſe défendre dans une Place à demi ruinée, par la chûte d'une partie de ſes maiſons & de ſes murs, avoient pris le parti de l'abandonner, pour ſe retirer dans la Citadelle. Ils y firent une vigoureuſe réſiſtance, qui ne put la garantir d'être emportée par eſcalade. Leur nombre étoit d'environ trois mille, dont la plûpart furent paſſés au fil de l'épée. Les principaux Habitans du Pays, qui s'étoient refugiés dans le Palais du Nabab, avec ſa Veuve & ſes deux Enfans, obtinrent un traitement humain du Souba, par l'interceſſion de M. de Kerjan, aux pieds duquel ils s'étoient jettés, pour demander grace.

De Canoul, l'Armée victorieuſe paſſa le Khriſna. Elle s'approchoit d'Ederabat, Capitale du Royaume de Golkonde, lorſque le Souba fut informé qu'il étoit attendu, dans ſa route, par Bagirao, Général Maratte, avec un Corps de ving-cinq mille Hommes. Salabetzingue avoit, dans ſon Armée, un autre Général de la même Nation, nommé Raja Janogi, & fort attaché à la Nation Françoiſe. On l'employa pour négocier. Tous les Marates étant des brigands, qui ne reſpirent que l'argent ou le pillage, un préſent de deux laks de roupies engagea facilement Bagirao à repaſſer les montagnes avec ſes Troupes; & Salabetzingue fit ſon entrée dans Ederabat, le 12 d'Avril. Après un mois de ſéjour dans cette Ville, il ſe remit en chemin vers Aurengabat, où il arriva le 29 de Juin.

Cette Capitale du Dekan eſt une belle Ville, fort riche & fort peuplée, à ſoixante lieues de Surate. Elle fut bâtie, vers la fin du dernier ſiecle, par Aurengzeb; fameux Empereur Mogol, pour ſervir de barriere contre les courſes des Marattes. Une Forteresſe qui la commande, par ſa ſituation ſur un des flancs de la Ville, fut aſſignée aux François pour leur logement. Ils y placerent leur artillerie; & M. de Buſſy, répondant à la confiance du Souba, profita de l'avantage d'un quartier, qui les tenoit ſéparés de la Ville, pour faire regner entr'eux une exacte diſcipline. Un Soldat ne pouvoit ſortir du Fort qu'à des heures établies, & pour un tems limité, avec une permiſſion du Commandant, par écrit, qu'il falloit montrer a l'Officier de garde, en ſortant, & lui remettre au retour. Les moindres contraventions étoient rigoureuſement punies. Cette police, qui bannit de la Ville l'ivrognerie, les querelles & les vols, fit mériter aux François l'admiration des

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

M. DUPLEIX. 1751.

Maures. Le Souba charmé, de leur conduite, & ne croyant pas ſes libéralités ſuffiſantes pour leur témoigner ſa reconnoiſſance, imagina, pour leur plaire, de faire célebrer, avec toute la pompe orientale, la Fête de St Louis, dont il ſavoit que le Roi de France portoit le nom. La veille, il fit ſolemniſer, avec le plus grand éclat, un jour conſacré; diſoit-il, au Roi de France, ſon Protecteur. Cet ordre fut exécuté par toutes les marques de joie, qui ſont en uſage entre les Maures.

Pendant que le Gouverneur de Pondichery recevoit de ſi flatteuſes nouvelles du Dekan, l'affaire de Trichenapaly n'avoit pas le ſuccès qu'il en avoit eſpéré. Mahmet-Alykan, malgré toutes ſes promeſſes, étoit encore le même fourbe, qui n'avoit cherché continuellement qu'à le tromper. Après avoir accepté toutes les propoſitions, qu'il avoit reçu par Raja Janogi; après avoir obtenu tout ce qu'il demandoit lui-même, il ne lui reſtoit plus d'excuſe, pour différer la concluſion du Traité. Cependant, cette facilité même ne ſemblant ſervir qu'à nourrir ſa mauvaiſe foi, M. Dupleix penſa ſérieuſement à le réduire par la force des armes. Il joignit, dans cette vûe, aux Troupes Maures de Chandaſaeb, quatre cens François, & quelques Caffres, avec de l'Artillerie. Tous les frais de cet armement devoient tomber ſur Chandaſaeb, qui ſe mit en marche, avec ſa petite Armée. Elle étoit de ſept à huit mille Hommes, & la diligence auroit aſſuré leurs opérations: mais, par la lenteur ordinaire des Maures, les Anglois eurent le tems de s'appercevoir que Trichenapaly étoit menacé. Ils ſe joignirent aux Troupes de Mahmet Aly-kan, pour couper le chemin à Chandaſaeb, en ſe ſaiſiſſant d'une Forteresſe, nommée Valgondabouram. A la vérité, ils y trouverent tant de réſiſtance, qu'ils ſe retirerent avec perte; & Chandaſaeb, marchant ſur leurs traces, les força de paſſer le Colram, alors fort enflé. Ils perdirent, au paſſage, quantité d'hommes & de munitions, leurs tentes & ſix pieces de canon. Toute leur Armée pouvoit y trouver ſa perte, ſi les douleurs de la goutte, qui retenoient le Comte d'Auteuil, & la mauvaiſe diſpoſition de quelques Officiers François, n'euſſent facilité ſon évaſion.

La maladie du Comte d'Auteuil l'ayant forcé de retourner à Pondichery, le commandement fut donné à M. de Law, (*) qui ſignala ſon pouvoir, par des imprudences, des lâchetés & des trahiſons. C'eſt du moins ce qu'on peut recueillir du Mémoire, qui le repréſente tantôt manquant la plus belle occaſion de réduire Trichenapaly, tantôt mépriſant les ordres formels de M. Dupleix, tantôt prenant des réſolutions manifeſtement contraires à la ſureté des Troupes Françoiſes, tantôt livrant, ſous de vains prétextes, ſans Traité, ſans ôtages, Chandaſaeb aux Anglois, qui lui firent auſſi-tôt trancher la tête; enfin ſignant une honteuſe Capitulation, qui rendit toute ſon Armée priſonniere de guerre. » Ainſi conclut l'Ecrivain, nos Ennemis, réduits aux » abois, reprirent ſur nous la ſupériorité; & la guerre fut perpétuée, dans » un tems, où rien ne nous manquoit pour aſſurer la paix au Carnate, par » la réduction d'une Place, qui n'auroit pas tenu huit jours devant nos » Troupes, ſi leur Commandant ne les eût pas ouvertement livrées à l'En» nemi. Tous les faits, & toutes les circonſtances, qui caractériſent l'étrange » conduite de M. Law, furent conſtatés par des informations régulieres,

(*) Ecoſſois.

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

M. DUPLEIX. 1752

» dont le Gouverneur François rendit compte à la Compagnie ; & l'unique » châtiment, qu'il ſe crut en droit d'impoſer à cet infidel Officier, fut de » le mettre aux arrêts (23) ».

Cependant, loin de ſe décourager, M. Dupleix raſſembla le peu de Troupes qui lui reſtoient, pour défendre les Terres & les Etabliſſemens de la Compagnie. En même-tems il employa la négociation à détacher du Parti ennemi le Roi de Maiſſour, & Morarao, Chef des Marates, tous deux indignés du ſupplice de Chandaſaeb, & de la perfidie des Anglois. Il y réuſſit ; & Mahmet Aly-kan même, allarmé de la perte de ces deux Alliés, parut revenir à des projets d'accommodement. Mais le Gouverneur de Madras (24), qui tiroit perſonnellement beaucoup d'avantages de cette guerre, traverſoit une négociation, dont il vouloit ſe rendre le ſeul Arbitre ; & lorſque M. Dupleix parut diſpoſé à traiter avec lui, il multiplia les difficultés pour éloigner la concluſion. Dans pluſieurs Conférences, qui ſe tinrent à Sadras, ſes Commiſſaires s'obſtinerent à demander, pour premier Article, que Mahmet Aly-kan fût reconnu ſeul & légitime Nabab du Carnate ; c'étoit ce que la juſtice, & les plus fortes raiſons d'intérêt & d'honneur, ne permettoient pas aux François d'accorder. Comme cet Article paſſe pour la principale cauſe de la guerre, & de tous les autres évenemens qui l'ont ſuivie, on prend ſoin de l'eclaircir.

Il eſt inconteſtable, de l'aveu même des Anglois, que la Nababie du » Carnate eſt un gouvernement, de la dépendance immédiate du Souba du » Dekan, dont la diſpoſition appartient à ce Souba ſeul. Le Grand Mogol » même n'a pas le droit d'y nommer, parce qu'il s'eſt dépouillé de ce droit » des actes ſolemnels, confirmés dans le Traité avec ThamasKouli Kan, » & conſtamment maintenus dans leur pleine exécution. Ce Monarque s'eſt » réſervé ſeulement le droit de confirmer la nomination du Souba. Ainſi, » pour être légitime Nabab du Carnate, il faut être nommé à ce Poſte par » des Lettres-Patentes du Souba du Dekan ; & l'on peut s'imaginer que ce » Prince eſt fort jaloux d'un droit de cette nature, qui fait un des principaux » attributs de ſa Souveraineté. Or il eſt certain que jamais Mahmet Aly kan » ne fût pourvu du Gouvernement d'Arcate, par le Souba du Dekan. Ana- » verdy-kan ſon Pere, & lui, n'ont jamais été que deux Uſurpateurs & » deux Rebelles, qui ont employé la force pour ſe maintenir. Le pre- » mier, défait & tué, en combattant contre Mouzaferzingue, ſon légitime » Souverain, n'a pu tranſmettre, à ſon Fils, des droits qu'il n'avoit pas lui- » même, & qui d'ailleurs, par leur nature, n'auroient pas été tranſmiſſi- » bles, quand il les auroit eus, puiſque la Nababie du Carnate n'eſt pas » un Office héréditaire, & qu'elle n'eſt qu'une Commiſſion à vie, ou plu- » tôt révocable, au gré du Souba. A l'egard de Mahmet Aly-kan, il n'a ja- » mais été nommé au Gouvernement du Carnate, ni par Mouzaferzingue, Suc- » ceſſeur immédiat de Nizam-l Imoulouk, ni par Salabetzingue. Succeſſeur

(23) Mémoire, pages 77 & précédentes Il eſt aſſez remarquable que c'étoit dans ce tems même, & lorſque M. Dupleix gémiſſoit de ſes diſgraces, que la Compagnie qui n'étoit encore informée que des ſuccès précédens, lui donnoit les plus favorables marques de ſa reconnoiſſance. Il apprit par une Lettre du 16 Septembre 1752, que le Roi lui accordoit le titre de Marquis, réverſible à ſa Famille, même dans la ligne collatérale, ce qui rendoit cette faveur précieuſe, *ibid.*

(24) M. Saunders.

» de Mouzaferzingue : & l'on ne peut douter néanmoins, que ces deux der-
» niers Princes n'aient été les deux seuls Souba légitimes du Dekan, depuis
» la mort de Nizam Emoulouk (25) ».

Les Anglois convenoient des principes ; mais, en demandant que Mahmet Aly-kan fût reconnu seul & légitime Nabab du Carnate, ils soutenoient qu'il avoit des Lettres-Patentes du légitime Souba, qui l'établissoient dans cette Dignité. Les François en démontroient l'impossibilité, par tout ce qui s'étoit passé entre Mahmet Aly-kan, & les deux Soubas, qui s'étoient légitimement succédés; & M. Dupleix défioit le Gouverneur de Madras de représenter ces Lettres prétendues. L'Anglois, qui, pour son intérêt propre, cherchoit à tromper & sa Compagnie & celle de France, feignit à la fin de vouloir produire les Lettres ; & la négociation de Sadras fut commencée sous cette promesse. Mais dès la troisieme Conférence, les François, s'appercevant qu'ils étoient joués par de vaines prolongations, insisterent si fortement sur la production des Lettres, que les Commissaires Anglois, perdant l'espérance d'en imposer plus long-tems, prirent le parti de rompre ces Assemblées (26).

Leur Gouverneur avoit eu l'adresse de faire durer les apparences de négociation jusqu'en 1754 : & les Conférences ne furent pas plutôt rompues, qu'avec le même artifice & la même audace, il écrivit une longue Lettre (27) aux Commissaires François, » remplie de reproches déplacés, d'in-
» jurieuses imputations, de faits hasardés, & même notoirement faux, de
» contradictions grossiéres, & de dénégations vraiment indécentes ». Ils y firent une réponse (28) sage, mesurée, & propre à le confondre. Pendant la négociation même, dans les Lettres qu'il avoit écrites en Angleterre, il avoit peint les François comme une Nation ambitieuse, qui vouloit envahir tout le Commerce de l'Inde. C'étoit, disoit-il, pour y parvenir qu'ils avoient joint leurs forces à celles d'un Rebelle (29); & qu'ils l'avoient aidé à chasser de ses Etats le légitime Souverain (30); ils en avoient obtenu, pour prix de ce service, des possessions d'une étendue & d'un revenu immenses, qui les rendroient Maîtres du Pays, si l'Angleterre souffroit qu'ils les conservassent : & de concert avec le Rebelle, ils avoient détruit, non-seulement le légitime Souba du Dekan, mais encore le Nabab d'Arcate, Anaverdykan, Ami de la Nation Angloise. Ils poursuivoient Mahmet Aly-kan, son Fils, à la place duquel ils avoient fait nommer, pour Nabab, un Homme qui leur étoit entierement devoué (31) Enfin, Nazerzingue & Mahmet Aly-kan avoient des titres authentiques, qui leur assuroient également, à l'un la Souveraineté du Dekan, à l'autre la Nababie du Carnate : & leurs Concurrens, pour lesquels le Gouverneur de Pondichery s'étoit ouvertement déclaré, n'avoient pas d'autres titres que la protection & les armes des François (32).

Ces Lettres n'avoient pas manqué de soulever la Compagnie d'Angleterre. Dès 1752, elle avoit porté ses plaintes à la Compagnie Françoise. On

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.
M. DUPLEIX. 1753.

(25) Mémoire, page 82.
(26) Le 5 de Février 1754.
(27) Le 15 du même mois.
(28) Le 7 Mars suivant.
(29) Mouzaferzingue.
(30) Nazerzingue.
(31) Chandasaeb.
(32) Mémoire, page 87.

SUPPLÉM. A L'ÉTABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

M. DUPLEIX. 1754.

protesta, des deux parts, qu'on désiroit passionnément la paix; & ces protestations mutuelles engagerent une longue négociation, entre M. du Velaer, chargé des pouvoirs de la Compagnie Françoise, à Londres, & la Compagnie d'Angleterre. Le Duc Newcastle & le Comte d'Holdernesse, Ministres de Sa Majesté Britannique; & le Maréchal Duc de Mirepoix; Ambassadeur de France à Londres, prirent part aux Conférences, qui durerent jusqu'à la fin de 1754. Mais elles ne purent amener la Compagnie Angloise à de justes conciliations. Le Journal de M. du Velaer n'a pas été publié; & M. Dupleix se fait un mérite de ne pas exposer au Public ce qu'il nomme les étonnans détails de la Négociation de Londres : mais il en rapporte un trait singulier, qui jette une lumiere nécessaire sur la conduite qu'on a tenue avec lui (33).

Dans l'ignorance de ce qui se passoit en Europe, il ne pensa plus qu'à réduire, par la force, un Ennemi qu'il désespéroit, dit-il, de vaincre par la raison. La petite Armée, qu'il mit en campagne, fut grossie par les Marattes, & par celle du Roi de Maissour, qui devoit fournir de l'argent pour

(33) On le donne dans ses termes. » Comme les Anglois, dans cette négociation, n'avoient nulle envie de terminer » avec nous, & que le but de leur politique » étoit de nous amuser, ils insinuerent » adroitement dans une des Conférences, que » la paix de l'Inde étoit un ouvrage qu'on » ne pouvoit gueres qu'ébaucher en Europe, » faute d'y être exactement instruit des faits, » & d'avoir une connoissance suffisante du » local. Delà il résultoit naturellement que » ne pouvant saisir ici que quelques vues générales, il conviendroit de renvoyer aux » Indes la conclusion du Traité. Mais en » même-tems que les Anglois présentoient » cette voie comme la seule qui fût praticable, ils avouoient qu'ils la trouvoient » susceptible de beaucoup d'inconvéniens; » & le principal, selon eux, étoit qu'on » devoit s'attendre à trouver le Gouverneur » de Pondichery fort mal disposé à entrer » de bonne foi dans toutes les vûes de conciliation entre les deux Compagnies. Cet » Homme, disoient-ils, a conçu pour notre » Nation, on ne sait pas trop pourquoi, » une espece de haine qui ne lui permet pas » de traiter avec nous aucune affaire, de » sang froid. Tous les Chefs de nos Etablissemens s'en sont toujours plaints. Ainsi, » nous sommes comme assurés qu'il semera » par-tout des difficultés, & que peut-être » lui seul il nous empêchera de conclure.

» M. du Velaer ne manqua point de justifier M. Dupleix des sentimens injustes » qu'on lui supposoit; & pour user de la » représaille qu'on lui présentoit si naturellement, il tomba lui même sur le Gouverneur de Madras, qu'il peignit précisément » des mêmes couleurs, qu'on venoit de peindre M. Dupleix. C'étoit justement ce que » demandoient les Anglois, afin de pouvoir conclure, de l'opinion où étoient les » deux Nations sur le caractere de ces deux » Gouverneurs, la nécessité de les rappeller » tous deux, & de nommer deux Commissaires moins passionnés, qui seroient chargés des pouvoirs nécessaires pour traiter » au nom des deux Compagnies, suivant le » plan qu'on leur remetteroit. Cette proposition parut, à M. du Velaer, de trop bonne » foi pour qu'il osât la rejetter. Graces à la » fameuse maxime, *expedit unum hominem mori pro populo*, si familiere à ceux » qui se mêlent de politique; l'injure faite » à M. Dupleix étoit une bagatelle qui ne » devoit pas retenir. Le rappel des deux » Gouverneurs fut donc convenu. A l'égard » du choix des Commissaires, il n'en fut » pas question; & les deux Compagnies se » réserverent de nommer respectivement qui » elles jugeroient à propos.

» Voilà comment, & par quels motifs, le » rappel de M. Dupleix fut décidé. Ce qu'il » prétend inférer ici, de l'inutilité de toutes » ces négociations, si long-tems suivies dans » l'Inde & l'Europe, c'est que la paix de » l'Inde, à négocier avec les Anglois, n'étoit pas un ouvrage aussi facile que la » Compagnie paroissoit le croire dans les » Lettres qu'elle lui écrivoit. *Mémoire*, pag. 88 & 89.

la

la subsistance de ce Corps de Troupes, à condition que les François obtiendroient, pour lui, de Salabetzingue, le Gouvernement de Trichenapaly. M. Mainville, Officier d'une prudence & d'une valeur connues, fut nommé pour les commander. Malgré la sagesse de ses dispositions, sa premiere entreprise, qui fut sur Trichenapaly, manqua de succès par un emportement indiscret dans l'exécution de ses ordres. Mais se réduisant à forcer cette Ville par la faim, il la serra, par des manœuvres si bien concertées, que le Commandant Anglois lui écrivit, que s'il n'envoyoit pas des vivres aux Prisonniers François, il pouvoit être assuré qu'on les laisseroit mourir de faim.

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

M. DUPLEIX. 1754.

D'un autre côté, les artifices des Anglois avoient fait changer de face à la situation des François d'Aurengabat. A force d'argent & d'intrigues ils avoient gagné deux des principaux Ministres du Souba, nommés, l'un Sayedlaskarkan, l'autre Ussenkhan. Le premier gouvernoit despotiquement son Maître, qui le craignoit, & le haïssoit au fond. Le second étoit un Seigneur Maure, & plutôt l'homme de confiance du premier, que Ministre en titre. Ces deux Hommes avoient profité, pour établir leurs intelligences avec le Gouverneur de Madras, d'un voyage que M. de Bussy & ses Troupes avoient fait vers Elerabat, à la suite du Souba, & d'une maladie qui l'obligea de se rendre à Masulipatan. Mais quelques Lettres, interceptées par des Espions Maures, qu'il entretenoit dans son absence, l'ayant informé de cette trame, il oublia l'intérêt de sa santé, pour retourner promptement auprès du Souba, où sa présence déconcerta les deux Ministres; & la confiance ni l'attachement de Salabetzingue n'étant pas diminués pour lui, il sut en user, pour forcer ces Traîtres de fournir, par mois à l'entretien des Troupes Françoises, deux lacs de roupies, c'est-à-dire, de notre monnoie, quatre cens quatre-vingt mille livres. Ses vues alloient encore plus loin; & voici par quelle voie, malgré toutes les intrigues des Ennemis de sa Nation il parvint au but qu'il se proposoit, dans le tems même qu'on se flattoit de le perdre.

Non-seulement les Anglois avoient mis dans leurs intérêts les Ministres du Souba; mais de concert avec eux, il y avoient fait entrer aussi Balagirao & Ragogi, Chefs des Marattes. Ces Rajas devoient faire la guerre à Salabetzingue; & pour repousser de si redoutables Ennemis, ses deux Ministres devoient lui persuader que le secours des Anglois lui étoit nécessaire. Tout étant concerté, les Anglois auroient inspiré, en apparence, la plus grande terreur aux deux Chefs Marattes, qui leur auroient demandé la paix. Ainsi les Anglois auroient acquis une extrême considération dans le Dekan. Ils auroient passé pour la terreur des Marattes, & les libérateurs de Salabetzingue; & se réunissant, tout-d'un-coup, avec les Marattes & les Maures, ils auroient égorgé les François, ou les auroient chassés du Dekan, en y prenant leur place, & s'y faisant revêtir de toutes leurs possessions. La même intrigue terminoit toutes les affaires du Carnate, dont ils devenoient Maîtres absolus sous le nom de Mahmet Aly-kan, & tous les François, dans l'Inde, devoient se trouver comme livrés à la discrétion des Anglois.

L'adresse & la fermeté de M. de Bussy firent évanouir leurs projets: en montrant une contenance fiere, & feignant de grands préparatifs pour

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

M. DUPLEIX. 1753.

mettre à la raison ce même Balagirao, qu'il avoit battu plusieurs fois l'année précédente, & qu'il avoit forcé de signer, avec Salabetzingue, un Traité que les François avoient garanti, il l'étonna tellement, que ce Raja, le croyant prêt à fondre sur lui, prévint l'orage, & se hâta de lui députer son Waquil, non-seulement pour lui demander son amitié, mais pour l'assurer qu'il étoit prêt à rendre au Souba les Places dont il s'étoit déja saisi, & à confirmer la paix par un nouveau Traité. Son exemple fut bientôt suivi par Ragogi, qui signa de même un nouveau Traité de paix avec le Souba & les François. Ce double Traité, qui rendit une paix profonde au Dekan, ayant remis la Nation Françoise dans une haute considération chez les Maures, M. de Bussy crut devoir saisir une si glorieuse conjoncture, pour achever, s'il étoit possible, de ruiner la Faction Angloise. Il retourna, dans cette vue, à Aurengabat, où il s'étoit assuré d'être bien reçu de Salabetzingue. En effet, ce Prince alla lui-même, à deux lieues au-devant de lui, accompagnés de vingt-deux Seigneurs, tous montés sur des Eléphans, & le reçut avec les plus grandes marques d'honneur & d'affection. Cette Fête fut un vrai triomphe pour les François. Sayedlaskarkan même, le plus dangereux de leurs Ennemis, affecta pour eux les plus tendres sentimens d'amitié. Il avoit fait une journée de chemin, pour aller au-devant de M. de Bussy; il lui avoit même envoyé les Sceaux du Dekan, comme une espece d'hommage, & pour reconnoître qu'il ne les tenoit que de lui. Ils lui furent renvoyés par le Commandant François, qui crut devoir prendre les mêmes apparences de cordialité avec ce fin Courtisan, c'est-à-dire, le payer des mêmes ruses.

Mais le lendemain voyant les choses dans la situation qu'il désiroit, il profita de l'occasion pour expliquer son dessein. Après avoir représenté au Souba que la subsistance des Troupes Françoises ne seroit jamais assurée, & feroit toujours naître des embarras & des discussions désagréables, aussi long-tems qu'on n'assigneroit pas des fonds suffisans pour leur entretien, ou qu'on ne laisseroit pas à leur disposition la perception libre & l'administration de fonds, il mit les avantages de ce parti dans un si grand jour, qu'il détermina Salabetzingue & son Conseil à lui abandonner les quatre Provinces de Rajimandrie, d'Elouts, de Chicakol & de Mouftafanagar, voisines de Masulipatan, & nécessaires à la sureté de cette Place. Enfin, quoique le produit de ces quatre Provinces fût plus que suffisant pour l'entretien des François, le Souba promit de leur faire payer sur d'autres fonds, ce qui leur étoit dû jusqu'à ce jour.

M. de Bussy n'eut pas plutôt obtenu ces importantes faveurs, qu'il prit possession des quatre Provinces, & qu'il y distribua ses Troupes, pour assurer la perception des revenus; & de ce moment, il se crut solidement établi dans le Dekan. Cependant, les Anglois, toujours de concert avec Sayedlaskarkan, ne perdirent pas l'espérance de l'en chasser. Voici le piege qu'ils lui tendirent, pour le rendre suspect au Souba, Prince foible & toujours flottant entre les défiances que son Ministre lui inspiroit des François, & son inclination pour leur Commandant. Le Ministre profita de l'absence de M. de Bussy, pour rappeller à son Maître, que, dès le tems de son élévation au Trône, les François avoient toujours pris un vif intérêt à

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

M. DUPLEIX. 1753.

la conservation & la fortune de ses Freres ; qu'ils l'avoient même engagé à leur faire un traitement peu conforme aux usages & à la politique, des Princes Maures, & que sa bonté l'emportant sur ses véritables intérêts, il les avoit comblés de faveurs ; mais qu'il étoit fort à craindre, que dès ce tems, les François n'eûssent des vues auxquelles on n'avoit pas fait assez d'attention ; & que, dans un moment de trouble ; tôt ou tard on ne ressentît de funestes effets de leur politique : qu'en un mot, la prudence l'obligeant de ne rien négliger pour sa sûreté, il devoit, sans expliquer ses motifs, s'assurer de ceux qui pouvoient lui causer de l'inquiétude.

Cet avis fut représenté, par le rusé Ministre, comme le fruit des réflexions d'un Homme qui ne désiroit que la prospérité de son Maître, & la tranquillité de ses Etats. Connoissant mieux que personne le caractere inquiet du Souba, il ne doutoit pas que ce Prince ne le chargeât de faire arrêter ses Freres, & que M. de Bussy, se mêlant de les réconcilier, ou d'intercéder pour eux, ne donnât beaucoup de vraisemblance aux soupçons. En effet, il ne se trompa que sur le second point. Il reçut ordre d'arrêter les Princes, & l'exécution suivit aussi-tôt. Tous les Seigneurs Maures parurent également surpris de cette rigueur. Quelques uns même en témoignerent du mécontentement ; & tous, à l'instigation du Ministre, solliciterent le Commandant François d'employer son crédit, pour engager Salabetzingue à rendre, à ses Freres, une liberté qu'ils n'avoient pas mérité de perdre. Mais, quoique M. de Bussy n'eût pas pénétré l'intrigue du Ministre & des Anglois, qu'il ne découvrit que dans la suite, guidé seulement par une juste prudence, qui ne lui permettoit pas d'entrer dans une affaire, dont le fond étoit un mystere pour lui, il refusa constamment de faire aucune démarche en faveur des Prisonniers. Il déclara même qu'il ne pouvoit que respecter les secrets du Souba & de ses Ministres ; & qu'il ne prenoit aucune part à des affaires d'Etat, qui n'avoient pas de rapport aux intérêts de sa Nation.

Cette conduite déconcerta le Ministre Maure ; & peu de tems après, il abdiqua volontairement le Ministere, sans qu'on ait jamais pû savoir les vraies raisons qui l'avoient déterminé à la retraite. Son Successeur fut ce même Chanavaskhan, autrefois Ministre de Nazerzingue, & fort attaché à la Nation Françoise : alors le Conseil du Prince ne fut composé que de Sujets sûrs, & dévoués aux François.

Depuis ces événemens qui se passerent à la fin de 1753, jusqu'au départ de M. Dupleix, au mois d'Octobre 1754, l'état de la Nation ne varia point dans le Dekan (34). Le calme y regna ; les Troupes Françoises y furent soigneusement entretenues & disciplinées. Ragogi, Chef Ma-

(34) On peut emprunter encore des Editeurs Hollandois, un court récit de la grande révolution arrivée dans l'Indoustan, immédiatement avant le départ de M. Dupleix. » Le Grand Mogol, disent-ils, avoit été » forcé, deux ans auparavant, de faire, » avec les Marattes, un Traité par lequel » il se reconnoissoit en quelque façon leur » Tributaire (*). En vertu de ce Traité, il » leur avoit cédé tous les revenus du Dekan, » dont ils n'étoient pas exactement payés ; » ce qui leur fournit un prétexte pour prendre les armes, excités d'ailleurs par la » foiblesse du Gouvernement. Leur Chef,

(*) C'est apparemment la tentative, dont parle un Mémoire Anglois, qui avoit été formée pour détrôner le Grand Mogol, mais qui échoua par l'assistance que ce Prince reçut de quelques-uns de ses Nabab.

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

M. DUPLEIX. 1754.

ratte, fut le seul, qui, sous prétexte de quelques mécontentemens qu'il prétendoit avoir reçus de la Cour d'Aurengabat, osa remuer. Il fit des préparatifs de guerre, & se mit même en campagne : mais, à-peine eut-il appris que M. de Bussy, à la tête des François, étoit en marche avec l'Armée du Souba, qu'il demanda humblement la paix. Elle fut signée par un Traité du mois d'Avril 1754.

Ensuite, M. de Bussy conduisit son Prince du côté d'Erabat, d'où il partit, après y avoir passé quelque tems avec lui, pour aller, avec ses Troupes, hiverner dans ses quatre Provinces, ne laissant auprès du Souba, qu'un Détachement de Troupes choisies. Le jour de leur séparation, il se tint un grand Conseil, auquel les Ministres & les principaux Seigneurs Maures assistèrent. M. de Bussy, invité à s'y trouver, fut extrêmement flatté d'y entendre le Souba, tous les Seigneurs de sa Cour & les Officiers de son Conseil, déclarer qu'ils devoient leur bonheur & leur tranquillité aux armes de la Nation Françoise, & lui jurer un inviolable attachement. Ils exigerent que de son côté, il s'engageât par un serment solemnel de leur continuer sa

» de concert avec *Cavendi kam*, Neveu de » Salaberzingue, ancien Allié des Fran- » çois (*a*), prit la route du Dehly, résidence » ordinaire de l'Empereur & s'y avança, » à la tête d'une assez grosse Armée. Le » Mogol ne se trouvoit pas dans sa Capi- » tale, & campoit avec son Armée, nom- » breuse, à la vérité, mais dont les Trou- » pes étoient mal aguérries, ou peut être » même gagnées par des intrigues. Les Ma- » rattes l'attaquerent, & forcerent son » Camp. Cependant comme ils vouloient » conserver quelque apparence de soumis- » sion, ils lui rendirent hommages. Leur » Chef demanda respectueusement d'être » admis à son Audience. Il y exigea que » l'Empereur se défit de son Grand Vizir & » du Surintendant de ses Finances, qui dé- » plaisoient aux Marattes, & encore plus » à Cavendi kam. Il voulut aussi que le Mo- » gol se soumît à un nouveau Tribut, & » qu'il reforma l'administration de l'Etat, » sur un autre plan que celui qu'il avoit » suivi pendant son regne. L'Empereur y » témoignant beaucoup de répugnance, les » Marattes leverent le masque, arrêterent » le Mogol avec ses Femmes & ses Favoris, » & pillerent son Camp, où il y avoit des » richesses immenses. Après cet attentat, » ils entrerent dans Dehly. Leur Chef y » prit possession du Palais Impérial, & fit » renfermer le Monarque dans une étroite » prison. Ils en tirerent ensuite un Prince » du Sang des Mogols, & le mirent sur le » Trône.

» Ce nouvel Empereur dépossa les Ministres » de son Prédécesseur & nomma Cavendi- » kan Grand Vizir. Celui ci, revêtu de la » premiere Dignité de l'Empire, se flatta » d'y pouvoir regler toutes choses, sur le » ton d'un Ministre à qui le Souverain est » redevable de sa Couronne. Il demanda la » tête de l'Empereur détrôné, en punition » de ses injustices. Le nouveau Mogol ne » put se dispenser de faire comparoître ce » Prince infortuné, en présence de son Con- » seil. Au lieu de le sacrifier néanmoins à la » haine de son Ministre, il demanda quel » étoit son Crime ? Le Grand Vizir répon- » dit, que ce Prince n'avoit pas fait regner » avec lui la justice, ainsi qu'il convenoit » à un Souverain, & qu'on devoit appai- » ser les cris de ses Sujets par son sang. » L'Empereur répliqua : Ses Sujets ont été » des Traîtres qui l'ont abandonné. Son » crime est d'avoir été trop foible Il en est » assez puni par son malheur. Mais puis- » qu'il faut verser son sang, je veux bien » qu'il coule. Il fit alors appeller un Chi- » rurgien ; & à la vûe de l'Assemblée, il lui » fit tirer une palette de sang. Après quoi, » il ordonna que le vieil Empereur fût con- » duit au Palais, où il lui fit donner un bel » appartement, pour y être servi avec tout » le respect convenable.

On peut regarder ce trait comme un curieux Supplément à ce qu'on a rapporté, dans un autre Tome, de l'Histoire des Empereurs Mogols. Les Editeurs l'ont tiré du Mercure historique (*b*).

(*a*) On ne sait si Cavendi-kam étoit ami de son Oncle, & par conséquent des François.

(*b*) Mai 1755, page 577.

protection, & de revenir à leur secours, lorsqu'ils seroient menacés de l'irruption des Marattes, ou de quelqu'autre Ennemi. On fit apporter le Livre des Evangiles, & M. de Bussy ne balança pas à faire le serment qu'on lui demandoit.

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

M. DUPLEIX.

1754

M. Godeheu est envoyé à Pondichery.

Tel étoit l'état des affaires de la Compagnie, à l'arrivée de M. Godeheu, nommé Commissaire pour l'Inde, à l'instigation des Ennemis de M. Dupleix, & parti de France avec des Pouvoirs fort étendus. L'ordre dont il étoit chargé, pour le rappel de l'ancien Gouverneur, & les changemens qu'il mit, presqu'aussi tôt, dans l'administration, produisirent des effets, auxquels il étoit fort eloigné de s'attendre. Salabetzingue & tous les Alliés des François se refroidirent pour eux, en apprennant cette révolution. M. de Bussy, qui commandoit avec tant de succès dans le Dekan, & M. de Moracin, Gouverneur de Masulipatan, augurerent mal du succès des armes & du commerce. Les Anglois & Mahmet-Alykhan commencerent à respirer dans Trichenapali, & répandirent, dans l'Inde entiere, des bruits fort désavantageux à la France.

M. Godeheu vouloit la paix pour la Colonie, & M. Dupleix ne la souhaitoit pas moins; mais il ne s'accordoient pas dans leurs plans pour y parvenir. Celui de M. Dupleix étoit » 1°. d'abandonner la Ville & tout le Territoire de Trichenapaly à Mahmet-Aly-khan, sous deux conditions; l'une, » qu'il rembourseroit aux Anglois toutes les dépenses que la guerre leur » avoit occasionnées; l'autre, qu'il s'arrangeroit avec le Roi de Maissour, » pour les sommes qu'il devoit à ce Prince. 2°. De donner la Nababie » d'Arcate à Raja Saeb, qui, du consentement de Salabetzingue, s'obligeroit de rembourser aux François tous les frais de la guerre, sur les revenus de la Province du Carnate. Comme ils étoient assurés de Salabetzingue & de Raja Saeb, & qu'ils ne pouvoient douter que Mahmet Alykhan, épuisé d'Hommes & d'argent, n'acceptât des conditions si avantageuses; l'unique difficulté regardoit les Anglois. Ils devenoient impuissans par la seule prise de Trichenapaly. L'importance étoit de réduire » cette Place, déja fort affoiblie, avant l'arrivée de M. Godeheu, & par » conséquent hors d'état de pouvoir résister aux nouvelles Troupes qu'il » avoit amenées ».

Cette maniere de finir la guerre, étoit non seulement honorable pour la Nation Françoise, mais capable de confirmer la Compagnie dans la jouissance paisible des concessions qu'elle avoit obtenues des Princes Maures

Au contraire, M. Godeheu, trompé par quelques Lettres, dont il avoit mal pris le sens, s'étoit persuadé que l'intention du Roi, & l'intérêt de la Compagnie, n'étoient pas que les François eussent de si vastes possessions dans l'Inde, & les ragardant comme une source de querelles avec les Anglois, il avoit pris la résolution d'acheter la paix au prix d'une grande partie de ces concessions, qui faisoient la gloire de l'administration de Messieurs Dumas & Dupleix, dans l'espoir d'établir, par ce sacrifice, un équilibre de puissance entre les deux Colonies, tel que la Politique cherche à le faire subsister entre les Princes & les Etats souverains de l'Europe: vûe louable, si l'expérience n'avoit pas appris que le succès en est impossible. Mais le Commissaire, qui s'en étoit fait une fausse idée, à laquelle il rapportoit mystérieu-

SUPPLEM A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

M. DUPLEIX.

1754.

Retour & affaire de M. Dupleix.

sement toutes ses démarches, ne pensa d'abord qu'à finir la guerre par une trêve avec les Anglois, pour en venir par dégré au Traité qu'il méditoit. Il fit un secret de ses intentions à M. Dupleix qui se vit obligé de retourner en Europe avec sa Famille sans avoir pû parvenir à faire régler ses comptes, suivant l'usage, comme il y étoit autorisé par l'équité naturelle, indépendamment de la reconnoissance que la Compagnie lui devoit pour de si longs services. Il s'embarqua, le 14 d'Octobre 1754, sur *le Duc d'Orleans*, » emportant avec lui les regrets des principales Puissances de l'Inde, » des Officiers & des Employés de la Compagnie, & de tout le Peuple de » Pondichery, qui, malgré les oppositions, le suivit jusqu'au bord de la » Mer, avec des témoignages de douleur, qui lui arracherent à lui même » des larmes (35) ».

(35) Mémoire, page 122. Suivons-le dans son retour, comme un de nos plus illustres Voyageurs. Etant arrivé heureusement à l'Ile de France, il y reçut des informations qui lui firent juger que le Commissaire s'étoit trop hâté de le faire partir, & que par de nouvelles réflexions de la Compagnie, dont on lira quelque chose dans une note suivante, il étoit venu à Pondichery, depuis son départ, des ordres qui révoquoient son rappel. En effet on a su dans la suite que M. Godeheu n'avoit dû » le lui signifier, que dans le cas de rebel- » lion, parce qu'on avoit jugé en France, » qu'il n'y consentiroit pas, & que le Com- » missaire avoit tout à craindre de sa résis- » tance. Mais le repentir venoit trop tard. M. Dupleix ayant l'ordre du Roi pour justifier la continuation de son Voyage, reprit sa navigation, qui ne fut pas moins heureuse jusqu'au Port de l'Orient. Il y arriva le.... 1755.

On pourroit se contenter de l'avoir ramené dans sa Patrie après une absence de plus de trente-cinq ans, si la grande affaire, à laquelle le Public a prit tant d'intérêt, ne demandoit un éclaircissement qu'on seroit surpris de ne pas trouver ici. Ce récit emprunté du Mémoire même, & purement historique, ne peut être offensant pour personne.

A peine M. Dupleix fut débarqué à l'Orient, que les Officiers de la Compagnie s'emparerent généralement de tous ses effets. Coffres, malles, cassettes, habits, linge, rien ne fut excepté; & sans attendre les clés, ou les demander, on commença par en lever le serrures. Rien n'échappa aux recherches. Ce ne fut même qu'avec peine, après une visite fort exact d'une petite malle où étoit son linge de voyage, qu'il lui fut rendu. A l'égard de ses autres effets & de ses papiers, six mois de sollicitations & de plaintes ne purent les lui faire obtenir; sans qu'il ait jamais pu savoir, ni la raison, ni même le prétexte de cette injurieuse retention.

Les traitemens qu'il avoit essuyés dans l'Indé, de la part du Commissaire, & ceux qu'il éprouvoit au Port, en arrivant en France, lui firent faire d'étranges réflexions. Cependant, n'ayant rien à se reprocher, il ne prenoit encore son avanture que pour l'effet d'une malheureuse prévention, qu'il se flattoit d'effacer bientôt. Dans cette confiance, il se présenta au Ministre, au premier moment de son arrivée à Paris, pour lui rendre compte de son administration & de l'état des affaires de l'Inde; c'étoit alors M. de Seychelles. Il lui remit les états de sa régie, & de l'emploi de fonds de la Compagnie. Après une conversation générale sur ces différens objets, il crut devoir parler de ses affaires personnelles. Il fut écouté avec beaucoup d'attention; & le Ministre, après diverses questions relatives aux faits, lui demanda ses comptes particuliers avec la Compagnie. Il les lui remit sur-le-champ, avec un état des personnes de qui l'on a vu qu'il avoit emprunté dans l'Inde, en son Propre nom & sur son seing, pour le service de la Compagnie. Cet état, qui montoit à 3911212 livres, monnoie de France, étoit un double de celui qu'il avoit présenté au Commissaire à Pondichery, & pour le quel il n'avoit pu obtenir qu'un simple Certificat de deux Commissaires du Conseil, constatant la verification de Pieces.

Les marques de bonté, qu'il reçut de M. de Seychelles, ranimerent sa confiance. Il se crut a la fin de ses peines; lorsqu'après le Voyage de Fontainebleau, le même Ministre l'assura qu'au mois de Décembre prochain

LE COMMISSAIRE ne se vit pas plutôt libre, par l'éloignement d'un Homme, dans lequel il ne trouvoit pas de faveur pour son plan, que s'y con-

M. GODEHEU. 1754.

son affaire seroit terminée. Mais de malheureuses circonstances ne lui permirent pas d'exécuter sa promesse.

M. de Moras, qui lui succéda dans cette partie du Ministere, donna les mêmes espérances à M. Dupleix, & l'assura même hautement, au mois de Mars 1756, que depuis quelques jours il s'étoit fort occupé de son affaire; que la veille il avoit nommé MM. *Claessen*, *Michel*, de *Roth*, & un quatrieme Directeur de la Compagnie, pour examiner ses comptes & lui en faire leur rapport, & qu'il se réservoit d'en être le seul Juge, parce que MM. de Montaran & de Silhouette ne pouvoient entrer dans cet examen. Mais ces espérances s'évanouirent encore. On sut persuader à M. de Moras de ne pas suivre le plan qu'il s'étoit formé, sous prétexte qu'une affaire de si grande discussion demandoit d'être jugée par des Commissaires du Conseil. Le parti de la renvoyer devant des Commissaires fut pris au Voyage de Fontainebleau 1756, malgré les représentations de M. Dupleix, sur les longueurs d'une instruction judiciaire. Enfin, toute sa diligence ne le fit parvenir à voir la Commission établie qu'au mois de Juillet 1757. Elle étoit composée de MM. de la Grandville & de Marville, Conseillers d'Etat, & de MM. de Villeneuve, de la Corée, & de Cipierre, Maîtres des Requêtes.

M. Dupleix donna, le 22 Juillet 1757, une Requête par laquelle il conclut, contre la Compagnie, au paiement de la somme de sept millions 222096 livres, à quoi montoient, suivant la solde de ses comptes, les avances qu'il avoit faites pour le service de la Compagnie, avec les intérêts à sept pour cent, suivant le cours de l'Inde. Il joignit, à cette Requête un double de ses comptes; & tout fut communiqué à la Compagnie, qui laissa passer environ six mois sans réponse. Il fallut des ordres de M. de Boulogne, alors Contrôleur Général, pour l'obliger de répondre. Elle donna, au mois de Janvier 1758, une Requête, dans laquelle toute sa défense se réduisoit à ce qu'on nomme, en langage du Palais, une fin de non-recevoir, consistant à dire que les comptes présentés par M. Dupleix n'étant point arrêtés dans la forme ordinaire, il étoit sans action contr'elle, & par conséquent non-recevable dans sa demande.

Cette défense, comme on l'a fait remarquer, avoit été menagée à la Compagnie en 1754, par l'obstacle que M. de Godeheu avoit mis à la signature de l'arrêté des comptes, après en avoir lui-même ordonné la vérification. Mais dès le 15 Mars 1758, M. Dupleix répondit par un long Mémoire, dans lequel tous les faits furent appuyés sur des Pieces produites; & pour donner plus de régularité à sa cause, il consulta cinq des plus célebres Avocats de Paris, qui, sur l'examen de Pieces & des Mémoires, se déclarerent en sa faveur par une Consultation solemnelle. Enfin, dans le même tems, il donna une Requête, concernant la nature des avances dont la solde de son compte étoit composée: elle consistoit en quatre millions; à peu-près, qu'il avoit empruntés pour la Compagnie, & trois qu'il avoit avancés pour elle, de ses propres fonds. Quand au premier article, il demanda que la Compagnie fût condamnée à lui payer cette somme, par provision, avec les intérêts, à raison de sept pour cent depuis la date des avances. A l'égard des trois millions, il consentit qu'ils restassent entre les mains de la Compagnie pendant trois ans, sauf à la Compagnie, pendant ce terme, de faire ou demander une nouvelle vérification de ses comptes, après quoi ils demeureroient définitivement arrêtés.

Ces demandes demeurerent encore sans réponse, pendant plus de six mois. Enfin, M. le Contrôleur Général prit la résolution d'examiner l'affaire par lui-même; & M. de Villeneuve, Rapporteur, lui remit toutes les Pieces au mois d'Août. On en étoit là, lorsque Sa Majesté, par Arrêt du 10 Décembre 1758, évoqua l'affaire au Conseil des Dépêches. Alors on communiqua, de la part de la Compagnie, un nouveau Mémoire à M. Dupleix. Quoique cette Piece ne contînt qu'une répétition des argumens qu'il avoit déja détruits; d'injurieux soupçons qui s'y trouvoient répandus & le conseil de ses Amis, lui firent sentir la nécessité de justifier toute sa conduite, en la mettant au grand jour par un Mémoire public. C'est de cette célebre production, qu'on a tiré la plûpart des faits qui composent cet article. Elle n'a paru que l'année derniere; & M. Dupleix, privé depuis si long tems du fruit de ses travaux & de ses services, attend encore le jugement qui doit décider de sa fortune.

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

M. GODEHEU. 1754.

firmant plus que jamais, il conclut, avec les Anglois, deux Traités, qui furent signés, le 26 & le 31 Décembre ; l'un conditionnel, c'est-à-dire, dans la supposition qu'il seroit approuvé & ratifié en Europe, contenant toutes les vues d'équilibre & d'égalité qu'il vouloit établir entre les deux Colonies ; l'autre absolu, pour le maintien de la Trêve qu'il avoit déja signée. Quelques Anecdotes, tirées du Mémoire de M. Dupleix, & qui n'ont pas été démenties par ses Adversaires, aideront beaucoup ici au jugement des Lecteurs. On se rappelle, sans doute, la convention des Conférences de Londres sur le rappel des deux Gouverneur de Pondichery & de Madras, & sur le projet de nommer dans l'Inde, des Commissaires particuliers pour traiter de paix. Le prétexte de cet arrangement, proposé par les Anglois, étoit l'incompatibilité de ces deux Gouverneurs, qui ne permettoit pas d'espérer, disoit-on, qu'ils pussent jamais se concilier Mais le vrai motif des Anglois étoit d'exclure de la négociation M. Dupleix, parce qu'il étoit le seul qui fût instruit à fond des affaires de l'Inde ; le seul capable de décider & de défendre les intérêts de sa Compagnie. Aussi fut-elle leur dupe sur ce point. Elle commença par exécuter pleinement la convention, en faisant partir pour l'Inde un Commissaire, ou plutôt un Plénipotentiaire, & rappellant M. Dupleix, son Gouverneur, qui, dans l'instant même, fut dépouillé de tous ses pouvoirs. Aussi-tôt qu'elle eut pris cette résolution, elle en instruisit la Compagnie Angloise, par M. du Velaer. Les Anglois ne firent que la moitié de ce quelle avoit fait ; c'est-à-dire, qu'ils nommerent bien un autre Gouverneur de Madras, à la place de M. Saunders ; mais qu'au lieu de le rappeller en Angleterre, comme la Compagnie Françoise avoit rappellé M. Dupleix en France, ils le firent demeurer à Madras en qualité de Commissaire, pour traiter avec M. Godeheu, Commissaire François. Ils se ménagerent ainsi l'avantage d'avoir de leur part, un Agent fort instruit des intérêts respectifs des deux Compagnies, & de tout ce qui s'étoit passé sous ses yeux ; pendant que les François en avoient un, qui, de son propre aveu, ne connoissoit, ni le Pays, ni les affaires, dont il ne s'étoit jamais occupé (36). Avec cette inégalité de lumieres, entre les Négociateurs, on juge que les deux Traités ne purent être avantageux à la France (37). En effet, comme on ne sauroit douter qu'après une si longue

(36) C'est ce qui paroît par un grand nombre de ses Lettres à M. Dupleix, citées & reconnues.

(37) » Mais bien des gens, lit-on encore » dans le Mémoire, prétendent que la Compagnie de France ne donna pas aussi grossierement, qu'on vient de le supposer, dans » le piege qu'on lui tendoit. Ces personnes » assurent, que suivant les instructions secretes données à M. Godeheu, il ne devoit faire usage de l'ordre du Roi, concernant le rappel de M. Dupleix & de sa » Famille, qu'autant que les circonstances » pourroient l'exiger. Ces circonstances » étoient sans doute celles où M. Dupleix » auroit marqué de la résistance aux ordres » du Ministre & de la Compagnie. M. Godeheu en étoit Juge. Vraisemblablement » elles lui parurent telles, au premier coup » d'œil puisqu'en arrivant il crut devoir faire » usage de l'ordre du Roi, & le signifier » sur-le-champ à M. Dupleix. Enfin, l'opinion des mêmes personnes est que les » vraies intentions, du Ministre & de la » Compagnie, ne furent pas suivies en ce » point. Elles prétendent encore que peu » de tems après le départ de M. Godeheu, » la Compagnie, de concert avec le Ministre, prit le parti de lui envoyer, en » toute diligence, de nouvelles instructions,

administration,

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

M. GODEHEU. 1754.

administration, M. Dupleix n'entendît parfaitement les intérêts de sa Nation & de sa Compagnie ; toutes les erreurs, qu'il a relevées (38) dans cette double opération, doivent la faire passer pour ce qu'il y avoit de plus opposé à l'honneur de l'une & aux vrais avantages de l'autre. M. de Bussy & M. de Moracin, tous deux si versés dans les affaires de l'Inde, n'en porterent pas une autre jugement. En faisant les plus grands sacrifices aux Anglois, pour assurer l'équibre de puissance, le Commissaire ne faisoit que transporter à la Compagnie Angloise ce qu'il ôtoit à la sienne ; & par un étrange aveuglement, il disposoit des concessions des Terres, & des alliances des Princes Maures, comme s'il eût été le Maître de tous ces Pays, dont les Européens ne possedent que précairement, une si petite portion.

Retour de M. Godeheu en France.

M. Saunders étant parti presqu'immédiatement, pour aller recueillir, en Angleterre, l'éloge & le prix de son habileté, le Commissaire François se hâta de le suivre, parce que n'ignorant pas qu'on avoit écrit au Ministre & à la Compagnie contre ses Traités, il crut sa présence nécessaire à Paris pour soutenir son Ouvrage (39). Il s'embarqua le 16 Février 1755, après avoit nommé un Conseil secret, composé de trois Conseillers de Pondichery, pour donner les ordres & gouverner pendant son absence, jusqu'à l'arrivée de M. de Leyrit, alors Gouverneur de Mahé, que la Compagnie avoit nommé pour succéder à M. Dupleix, dans le Gouverment de Pondichery. Mais soit que ce Conseil ne se crût pas bien autorisé, ou que, sachant l'arrivée de M. de Leyrit fort prochaine, il ne voulût rien prendre sur son compte, on n'y vit, dans l'intervalle, que de l'embarras & de l'indétermination. M. de Bussy, n'en put tirer d'ordre précis, pour sa conduite avec le Souba, qui lui demandoit alors son secours, dans la résolution où il étoit d'employer les armes, pour se faire payer des tributs qui lui étoient dus par le Roi de Maissour, que les François avoient intérêt à ménager. Les circonstances étant également délicates & pressantes, M. de Bussy fut obligé de prendre son parti lui-même ; & le compte qu'il en rend, dans une Lettre du 15 Septembre 1755, fait connoître quelle étoit encore sa situation dans le Dekan.

1755.

M. de Leyrit est nommé Gouverneur de Pondichery.

» L'Armée du Souba, dit-il, se rendit enfin sur les Frontieres du Mais-

» qui contenoient, sur le rappel de M. Dupleix, un contr'ordre précis & absolu. » Elles ajoutent que ceux, qui furent chargés » de l'expédition de la dépêche, s'acquitterent si lentement de leur commission, que » la Frégate ne put partir qu'au mois de Mai » 1754 Ce qu'on peut assurer, c'est que » la Frégate l'Utile fut expediée de l'Orient, » au mois de Mai, pour porter, à M. Godeheu, de nouvelles instructions du Ministre & de la Compagnie ; mais on ignore par quelle fatalité l'expédition de cette » Frégate fut si lente à l'Orient. D'ailleurs, » quoiqu'elle fût choisie pour une Commission, qui demandoit la plus grande célérité, elle étoit si mauvaise, que non-seulement elle ne put atteindre M. Godeheu, » qui étoit déja parti de l'Ile de France » lorsqu'elle y arriva, mais qu'elle se trouva » même hors d'état de continuer sa route » jusqu'à Pondichery ; ce qui obligea le » Gouverneur de l'Ile de France d'envoyer à » sa place la Frégate la Fiere, qui mouilla » dans la Rade de Pondichery le 21 Décembre. On a déja remarqué que M. » Dupleix fut informé de tout ce détail en » arrivant à l'Ile de France. Il paroît aussi, par quelques Lettres citées, que M. Godeheu craignit vivement qu'on ne lui reprochât sa précipitation.

(38) Mémoire, pag. 130 & suivantes. M. Dupleix joint, à chaque article des deux Traités, un Commentaire où la politique, & l'intelligence du Commerce de l'Inde, se font également admirer.

(39) Mémoire, pag. 165.

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

M. DE LEYRIT. 1755.

» sour, & cette expédition s'eſt terminée avec autant de gloire pour le nom » François, que d'avantage pour le Souba & pour le Mayſſourien. On m'a- » voit recommandé de ſerrer les nœuds de notre alliance avec Salabetzin- » gue, ſans oublier Belagirao & les autres Princes du Pays. Il étoit auſſi de » notre intérêt de ménager le Raja du Roi de Mayſſour; & déſeſpérant d'a- » bord de pouvoir concilier des vues ſi différentes, j'avois eſſayé de détour- » ner de cette expédition le Durbal de Salabetzingue. Mais je vis qu'en » m'y oppoſant, je courois riſque de perdre le crédit que ma Nation avoit à » la Cour du Souba, & qu'il n'y avoit pas à balancer entre le Souverain & » le Roi de Mayſſour ſon Vaſſal. D'ailleurs le Traité de donation des qua- » tre Provinces, pour l'entretien de nos Troupes, portoit que nous ſui- » vrions Salabetzingue dans toutes ſes expéditions; outre qu'il s'étoit dit, » dans le Conſeil de ce Prince, que nos arrangemens avec le Gouverneur » de Madras, le mettant, à notre conſidération, hors d'état d'agir contre » Mahmet Alykan, comme Allié des Anglois, nous voulions donc ſa ruine, » en l'en empêchant de ſe faire payer de ſes Vaſſaux, nommément du Roi de » Mayſſour, parce qu'il étoit notre Allié.... Enfin j'étois parvenu au point » de pouvoir terminer cette affaire, ſans entrer ſur les Terres de Mayſſour. » Nous ne devions pas paſſer Silpy, qui eſt de la dépendance immédiate du » Souba. Le tribut ordinaire devoit y être apporté, ſans que l'Armée péné- » trât plus avant. Mais le Roi de Mayſſour par d'autres raiſons, ſollicita » lui-même le Souba de venir camper juſques ſous les murs de ſa Capitale » Il ſavoit que ſur la Frontiere oppoſée du Mayſſour, il y avoit alors un » Corps de Troupes, de trente-cinq à quarante mille Marattes, qui n'at- » tendoient, pour pénétrer dans ſes Etats, que le parti que prendroit le » Souba d'y pénétrer lui-même, ou de s'arrêter ſur la Frontiere. Nous nous » ſommes rendus aux ſollicitations du Mayſſourien, & les Marattes ſe ſont » retirés. Ainſi, ſans effuſion de ſang, tout s'eſt terminé à la ſatisfaction du » Souba, qui a reçu le tribut du Mayſſourien; & de ſon côté, le Roi de Mayſ- » ſour s'eſt vû délivré de l'incurſion des Marattes ».

Arrivé de M. de Leyrit.

L'affaire du Mayſſour finiſſoit, lorſque M. de Leyrit arriva heureuſement à Pondichery. Il étoit tems qu'on y vît paroître un homme d'autorité. Les Anglois abuſant déja des Traités, avoient profité de l'interregne, & s'étoient ſaiſis de plus de deux cens Aldées, ſans autre titre qu'une prétendue dépendance de leurs poſſeſſions. M. de Leyrit prit avec eux un ton ferme, ſans bleſſer aucune loi de juſtice & de bienſéance. Mais il s'affligeoit que, depuis les deux Traités, l'honneur de ſa Nation ne fût plus le même ſur la Côte. » Nul doute, écrivoit-il à M. de Buſſy, qu'auſſi long-tems que nous reſte- » rons ſur le pié où nous ſommes auprès du Souba, la jalouſie des Anglois » ne ceſſera de leur ſuggérer des moyens de ſe dédommager d'un autre côté; » & je prédis que s'ils parviennent à nous faire perdre cet avantage, nous » devenons auſſi-tôt inférieurs à ces Rivaux, qui n'auront pas alors les mé- » nagemens qu'ils exigent aujourd'hui de nous ».

Dans une autre Lettre; » Ne doutez pas que la confiance que je vous ai » vouée, ne ſe ſoutienne pour vous. Je la crois néceſſaire, ſoit pour nous » ſoutenir dans la poſition avantageuſe & brillante où nous ſommes dans le » Dekan, ſoit pour nous tirer, avec honneur, de l'état d'incertitude où les

» *derniers arrangemens* nous ont mis, ſuppoſé qu'ils aient lieu, en tout ou » en partie; ce qui dépendra de la maniere dont on les aura ſaiſis en France. » Dans l'attente où nous ſommes de cette déciſion, il eſt mortifiant pour » nous d'être expoſés aux propos indécens des Anlgois & de leurs Adhétans, » contre la gloire du Roi & l'honneur de la Nation.... La Compagnie, mal » inſtruite, a voulu finir une guerre qui ne lui paroiſſoit pas juſte, & dont » elle ne voyoit pas l'iſſue. Les Ennemis de M. Dupleix n'ont pas peu con- » tribué, par leurs diſcours, & par les imputations dont on l'a chargé, aux » avances que la Compagnie a cru devoir faire avec les Anglois; mais le » mal n'eſt pas ſans remede. Les Anglois ont lieu, ſans doute, de ſe préva- » loir du Traité conditionel entre les deux Commiſſaires; mais ne man- » quent-ils pas de politique, en ſe preſſant trop de le publier? Il ne ſe peut » faire qu'il n'ait été, pour les Maures, un ſujet de bien des réflexions. Je » penſe aſſez, comme vous, qu'ils ne nous verront qu'avec beaucoup de » peine partager leur Pays entre les Anglois & nous, ſuivant notre conve- » nance reſpective. Peut-être ne nous laiſſeront-ils pas faire tranquillement » ce partage, auquel il me ſemble que nous ne pouvons conſentir ſans leur » manquer, & ſans être accuſés de foibleſſe, ou de mauvaiſe foi, lorſ- » qu'en même tems ils nous verront abandonner Salabetzingue. En un mot, » plus je réfléchis ſur nos affaires, & plus j'ai de répugnance à penſer aux » rétroceſſions, ainſi qu'au partage ».

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

M. DE LEYRIT. 1755.

Enfin, voici ce que M. de Leyrit écrivoit en France, après avoir pris poſſeſſion de ſon Gouvernement. » Je ſuis arrivé à Pondichery le 25 Mars » 1755, comptant d'y trouver M. de Godeheu, dont le départ pour l'Europe, » auquel je ne m'attendois pas, m'a étrangement ſurpris. Vous ſaurez les » arragemens qu'il avoit pris pour les affaires, juſqu'à mon arrivée. On » étoit alors occupé de pluſieurs conteſtations, ſurvenues depuis la Treve, » entre les Anglois & nous, pour les Terres de Carangouly, Vandavahy, &c. » dont nous étions auparavant en poſſeſſion, mais que le Conſeil ſecret, » nommé par M. Godeheu, leur a cédées en partie, en leur accordant, mal- » à-propos, ſur tous ces terreins, une égalité d'autorité & d'inſpection dont » ils abuſent beaucoup aujourd'hui; de ſorte que cette affaire n'eſt pas plus » avancée qu'au premier jour. Il en ſeroit de même de la plus grande par- » tie de nos poſſeſſions, ſi j'euſſe tardé plus long-tems à paroître. Mon pre- » mier ſoin a été d'arrêter les Anglois, qui alloient ſe répandre de tous » côtés, & donner toute l'extenſion qu'ils auroient pû à l'égalité d'inſpection. » Ils ſe ſont emparés du Maduré, de Tinavelly, &c. immédiatement après » la Treve. J'ai trouvé l'expédition faite, & je n'ai pû leur faire que des » reproches, de cette atteinte à la Treve.

» La ſituation de M. de Buſſy, dans le Dekan, eſt toujours brillante. Il » eſt aujourd'hui en relation avec le Grand Viſir; & depuis peu il a reçu des » Lettres très-flatteuſes du Grand Mogol. Dans mes Lettres au Miniſtre & à » la Compagnie, je lui rends toute la juſtice qui lui eſt due, & j'inſiſte for- » temeut ſur la néceſſité d'avoir toujours un Corps de Troupes auprès de » Salabetzingue, & de ne pas abandonner ce Prince, non plus que Mazuli- » patan, dont on pourra, ſi l'on veut, réduire les dépendances. C'eſt ce » que j'ai cru devoir repréſenter, pour l'honneur & le crédit de la Nation,

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

M. DE LEYRIT.

1755.

» & pour la sureté du Commerce de la Compagnie. Dans la position, où » sont les choses, il faut absolument que la supériorité reste à l'une des » deux Nations. L'égalité projettée, si elle a lieu, donne absolument la » supériorité aux Anglois. Pourquoi la céder, & renoncer à des avantages » qui nous l'assurent » ?

ETAT DES FRANÇOIS DANS L'INDE, JUSQU'EN 1755.

Introduction.

ON croit devoir s'arrêter à l'entrée de la guerre présente, sur laquelle on n'a pas encore de lumieres assez suivies, pour entreprendre de lier les événemens dans un récit historique. Mais après avoir nommé tant de fois, avec honneur, le sage & brave M. de Bussy, on ne peut produire, avec plus de confiance que de sa main, l'état des Colonies Françoises de l'Inde, dans le tems jusqu'où l'on a poussé cette Relation. On le tire d'un Mémoire adressé à la Compagnie, & publié entre les pieces justificatives de l'Apologie de M. Dupleix. Une modeste exposition des services de M. de Bussy en forme l'Exorde, & conduit au tableau général de l'état actuel de la Compagnie, comparé à celui de son origine. Le contraste de son ancienne humiliation, & de sa grandeur présente, paroît d'abord surprenant, & cesse de l'être néanmoins, quand M. de Bussy fait considérer qu'elle doit cette prospérité, dans l'Inde, aux importans services que ses Officiers ont rendus aux Princes Maures, & aux concessions dont ils ont été récompensés. Ensuite il entre dans un détail des possessions de la Compagnie, aussi précieux pour la Géographie que pour l'Histoire.

Idée générale des Domaines de la Compagnie.

VOUS AVEZ, dit-il, depuis Nisampatnam, en montant du Sud au Nord, jusqu'à la Pagode de Jaganat, près de deux cens lieues de Côte; c'est presque toute la Côte d'Orixa, & à peu près la longueur des Domaines de la Compagnie. Leur plus grande largeur est d'environ trente lieues, & la moindre d'environ dix. Ils sont composés des Provinces de Condavir, de l'Ile de Divy, de Mazulipatan, de Nisampatnam, & des quatre Provinces données, par le Souba, pour l'entretien des Troupes Françoises que le Roi & la Compagnie lui ont accordées.

Du côté de l'Oueſt, une chaîne de Montagnes inaccessibles, qui court en arc de cercle du Sud-Sud-Est au Sud-Sud-Oueſt, sert de bornes à tout ce Pays, le sépare du Dekan, & forme une barriere impénétrable aux armées les plus nombreuses des Maures & des Marattes. Le Fleuve Chrischena, qui la traverse à Begara, après avoir arrosé les belles Campagnes, tant de la Province de Condavir, que des dépendances de Mazulipatan qui la bordent, se jette dans la Mer au Sud du Divy. Du côté du Nord, il a pour bornes le bout de la chaîne des Montagnes, qui va presque aboutir à la Mer, vers la Pagode de Sagrena, & la sépare du Gatak.

Du côté du Sud, il est borné par la chaîne de Montagnes.

Il seroit inutile de parler de la situation du Pays de Mazulipatan, de Divy, de Condavir, dont on a la Carte sous les yeux. Je me bornerai à donner une idée générale des quatre Ceskars, ou Provinces, destinée à la subsistance de l'Armée Françoise du Dekan.

La Province de Mouftafanagar a pour bornes, à l'Eſt, les dépendances de Mazulipatan; au Nord, la Province d'Elours, à l'Oueſt, la chaîne de Montagnes; au Sud, le Fleuve Chriſchena. La Capitale eſt Beſoara, poſte important par ſa ſituation. La Province d'Elours eſt bornée, au Nord & à l'Oueſt, par la chaîne de Montagnes qui la ſépare du Dekan, au Sud, par la Province de Mouftafanagar & par le Pays de Mazulipatan; à l'Eſt, par la Province de Rajimandrie. Sa Capitale eſt Elours.

La Province de Rajimandrie eſt bornée, au Nord, par celle de Chicakol & par la chaîne de Montagnes; à l'Oueſt, par la Province d'Elours; au Sud, par celle de Mouftafanagar, & par les dépendances de Mazulipatan; à l'Eſt, elle s'étend juſqu'à la Mer par une Langue de Terre, renfermée entre les dépendances de Mazulipatan & celle de la Province de Chicakol. Rajimandrie en eſt la Capitale. Cette Province eſt arroſée par le Gandavry, un des Fleuves de l'Indouſtan. Il paſſe aux piés des murs de Rajimandrie, où il ſe ſépare en deux branches, dont l'une va paſſer à Narſapour, & ſe jette dans la Mer à quatre coſſes de-là; & l'autre va paſſer à Yanaon, & ſe jette dans la Mer à une demie lieue plus bas. Cette Riviere eſt d'une très-grande commodité pour l'exportation de tout ce que cette Province fournit de propre au Commerce. Le triangle, formé par ſes deux bras, eſt un morceau de terre précieux, par la beauté du fond que ces deux bras fertiliſent, & par la quantité d'Ouvriers en tous genres, ſur-tout des Tiſſerans, qui le peuplent.

La Province de Chicakol eſt bornée, au Nord, par la chaîne de Montagnes qui la ſépare du Catak; à l'Oueſt, par la même chaîne de Montagnes, qui la ſépare du Dekan; au Sud, par la Riviere de Rajimandrie. Elle eſt arroſée par pluſieurs Rivieres conſidérables, qui, après avoir fertiliſé cette vaſte Province, forment, à leur embouchure, des Ports importans pour le Commerce.

Avantages qu'elle en peut tirer.

Il reſte à faire connoître les avantages que la Compagnie tire de ces quatre Cerkars, ou Provinces. Ils ſont ſi grands pour le Commerce, que quand l'Armée du Dekan n'auroit produit que ce ſeul fruit, elle devroit être regardée comme une ſource ineſtimable de richeſſes. Ces Domaines de la Compagnie la rendent maîtreſſe de toutes les branches du Commerce de la Côte d'Orixa. Elle ne ſera plus réduite à l'humiliation de s'adreſſer aux Fauſſedars pour ſe procurer les marchandiſes de ces Provinces, & de ne pouvoir remplir ſes Magaſins, qu'après avoir payé les droits qu'il leur plaiſoit d'exiger; ſes Employés peuvent aller par-tout en ſureté, choiſir les meilleures marchandiſes, & ne laiſſer que ce qu'elle ne trouvera pas convenable à ſon Commerce: en un mot, la quantité, la qualité, le prix même eſt à ſa diſpoſition. Chaque Province lui préſente des avantages particuliers, qu'il dépend d'elle de recueillir.

Mouftafanagar, Province limitrophe desdépendances de Mazulipatan, la rend maîtreſſe des fameuſes Mines de Diamans de Partheal, d'où ſont ſortis les plus beaux qui ſoient au monde.

Elours, Province contiguë à celle de Mouftafanagar, offre des Mines abondantes d'un fer excellent, & rien n'eſt plus aiſé que leur exploitation. Outre que le fer s'y trouve preſque ſans mêlange, les bois, & par conſequent le charbon néceſſaire, s'offrent ſur les lieux. Les Habitans du Pays préten-

ETAT DES FRANÇOIS DANS L'INDE, JUSQU'EN 1755.

dent qu'il s'y trouve auſſi des mines d'argent. Quels tréſors dans un Pays où ce métail eſt d'un ſi grand prix! Mais ne réaliſons point ce qui peut n'être qu'une chimere. Un avantage des plus réels, c'eſt l'excellente fabrique de Tapis de pié, qui eſt en vigueur à Elours, Capitale de la Province. Cet objet forme un très bon Commerce, dans l'Inde même.

Rajimandrie met la Compagnie en poſſeſſion d'immenſes Forêts de bois de Tek; bois précieux pour la conſtruction des Vaiſſeaux. S'il n'a pas la dureté du Cedre, il en a du moins la qualité la plus eſſentielle aux Bâtimens de Mer, l'incorruptibilité. Il n'eſt pas moins propre à la charpente, à la menuiſerie, à faire des meubles. En un mot, c'eſt une marchandiſe dont on n'eſt jamais embarraſſé, & à laquelle on met le prix que l'on veut, parce que cette Province eſt le ſeul endroit des Côtes de Coromandel & d'Orixa, qui en fourniſſe. La Riviere de Gandavry en facilite le tranſport à Narſapour & à Yanaon. Quels avantages la Compagnie n'en pourroit-elle pas tirer pour la conſtruction de ſes Vaiſſeaux?

Chicakol, Province limitrophe de celle de Rajimandrie, eſt celle des quatre qui offre les plus grands avantanges pour le Commerce. Elle eſt auſſi la plus vaſte, & la plus fertile en denrées propres à la vie, objet de Commerce d'une très-grande conſidération pour la Côté d'Orixa, encore plus pour celle de Coromandel. L'Inde n'a pas de Canton, où la Compagnie puiſſe établir des points d'appui plus favorables à ſon Commerce, & les établir à moins de frais. Cet objet mérite quelque détail.

La Compagnie a Narſapour, à vingt lieues au Nord de Mazulipatan. Les avantages de ces deux lieux ſont connus. Mais ce n'eſt que depuis qu'elle eſt maîtreſſe des quatre Provinces, aſſignées à l'entretien de Troupes, qu'on a bien connu les avantages qu'elle peut tirer des Côtes de Rajimandrie & de Chicakol. Elle poſſede Yanaon, à vingt lieues de Narſapour, & à dix ou treize, à l'Eſt, de Rajimandrie, dont Yanaon dépend. En ſe rétabliſſant dans ce Comptoir, qu'elle a laiſſé perdre, elle ſe rend maîtreſſe d'un Commerce conſidérable, dans l'Ile que forment les deux bras du Gandavry; ou du moins, elle le partageroit avec les Anglois, établis à Nelipely ſans autre droit que leur volonté. Ce rétabliſſement peut ſe faire à peu de frais, pendant que les François ſont maîtres du Pays, & qu'ils trouvent toutes ſortes de matériaux dans leurs propres fonds. Les Anglois y ont fait, depuis peu, des progrès très-conſidérables; il ſeroit tems de les arrêter, pour y balancer du moins leur Commerce.

En remontant à vingt lieues d'Yanaon au Nord, à vingt-ſix de Viſiagapatan, & quatre de Chicakol, on trouve Mafouſbander, ou Maniepatam, arroſé par une Riviere qui reçoit, à ſon embouchure, des Bâtimens de cent cinquante tonneaux; ce qui facilite l'extraction des Toiles, qu'on peut tirer en abondance de cet Etabliſſement, dont les environs ſont un Peuple de Tiſſerans.

Enfin, pour dernier point d'appui, on peut choiſir Ganjan, Port de Mer & Ville conſidérable par ſon Commerce. Elle eſt à vingt-quatre lieues, au Nord, de Mafouſbander & à quarante de Chicakol. La Riviere, qui arroſe & qui enrichit ſes Campagnes, reçoit, à ſon embouchure, des Bâtimens de deux à trois cens tonneaux. Les Anglois y avoient une Maiſon de Commerce,

ETAT DES FRANÇOIS DANS L'INDE, JUSQU'EN 1755.

dans la dépendance du Gouverneur des Provinces qui ſont actuellement au pouvoir de la Compagnie Françoiſe. Ils en furent chaſſés par les Maures, il y a cinq ou ſix ans, pour quelques malverſations commiſes ſur les Terres qu'ils avoient à ferme, & l'envie ne leur manque pas de s'y rétablir. Il importe d'autant plus à la Compagnie de les prévenir, qu'en laiſſer échapper l'occaſion, c'eſt la perdre pour jamais.

Il eſt remarquable que de tous ces lieux, il n'y en a aucun d'enclavé dans les Domaines des Zencidars, avec leſquels on ne trouve jamais de ſureté à traiter.

Ajoutons, aux avantages de ces quatre Provinces, que, la nature ſemblant s'être appliquée à les défendre par la fameuſe chaîne de Montagnes qui les enferme & les ſépare du Dekan, on ne peut y pénétrer que par trois ou quatre Défilés, où plus de trois hommes ne peuvent paſſer de front; & pour arriver, du côté du Dekan, à ces défilés, il faut traverſer cent coſſes d'une Forêt d'Epine, impratiquable à la Cavalerie, & du côté intérieur des Montagnes, des Forêts de Bambou encore plus impénétrables. Avec une médiocre dépenſe, pour établir des poſtes à ces Défilés, on ſeroit à convert de toute inſulte de la part des Aſiatiques. Peut-être des Européens même ne ſe hazarderoient ils pas à les vouloir entamer, ſans s'être rendus maîtres des Places principales en deça des Montagnes.

Dès à préſent, les quatre nouvelles Provinces ſont affermées vingt-neuf laks quarante-ſept mille quatre cens roupies. Elles auroient pu l'être à plus haut prix, s'il n'avoit paru néceſſaire aux François de ſe borner, pour affermir leur autorité par une adminiſtration tranquille, & pour s'attacher les Peuples qui leur ſont ſoumis, en évitant toute ſorte de vexations. Ils peuvent regagner, dans la ſuite, ce qu'ils abandonnent à préſent. Mais quand la Compagnie ne trouveroit, dans la poſſeſſion de ſes nouveaux Domaines, que l'avantage d'avoir une Armée bien entretenue aux dépens d'autrui qui lui procure en tout tems la faveur des Maîtres du Pays, ſi néceſſaire pour ſon Commerce, & qui, dans les cas de guerre, peut ſe porter partout où l'intérêt de la Nation l'exigeroit, n'eſt-ce pas ce qu'elle peut deſirer de plus utile? Ces Domaines ne lui ſont donnés que pour la ſubſiſtance des Troupes que le Roi & la Compagnie ont acccordées au Souba, & ſous la condition qu'elles continueront d'être entretenues. En les retirant, il faudroit ſe réſoudre, non-ſeulement à perdre de ſi belles poſſeſſions, mais encore à les voir paſſer entre les mains des Adverſaires de la Compagnie, qui ne manqueroient pas de prendre leur Place auprès du Souba; & probablement la perte de ces nouveaux Domaines entraîneroit celle des anciens. Les Anglois, convaincus depuis long-tems que les François ont pris le meilleur parti en s'attachant au Souba, ſaiſiroient l'occaſion de réparer la faute qu'ils ont commiſe, d'embraſſer celui d'un Rebelle. Ils y réuſſiroient d'autant plus aiſément, que les Maures ne peuvent déſormais ſe paſſer des armes Européennes. Anglois ou François, n'importe pour eux. Il leur faut des Troupes Européennes, ſoit pour tenir les Marattes en échec, ſoit pour parer les coups que les cabales que la Cour de Dehly peuvent leur porter, ſoit uniquement pour régler leurs affaires domeſtiques. Le Souba, juſtement irrité de ſe voir abandonné des François, reprendroit infailliblement les Pro-

ETAT DES FRANÇOIS DANS L'INDE, JUSQU'EN 1755.

vinces qu'il leur a données pour la subsistance de leurs Troupes; & peut-être son ressentiment leur susciteroit-il une guerre, qui, secondée par les Ennemis de leur Commerce, ne finiroit que par leur ruine entiere dans l'Inde.

ECLAIRCISSEMENS DE M. DE MORACIN.

Jusqu'ici, on ne s'est attaché qu'au Mémoire de M. de Bussy, dont le témoignage paroît sans objection, sur quatre Provinces, qu'il avoit lui-même habitées long-tems, après avoir eu l'habileté de les obtenir. Celui de M. Moracin, sur les autres parties de l'Etablissement François, n'a pas moins de poids, puisqu'il regarde des lieux qu'il avoit gouvernés, ou visités avec les lumieres d'une longue expérience, & que c'étoit au Commissaire de la Compagnie, qu'il rendoit compte de ses observations. Il les divise en trois points; 1. Nisampatnam & la Province de Condavir, au Sud & à l'Oueſt de Chrischena. 2. Divy, Nasuliparan, Besoara, & le Pays d'Elours jusqu'au Fleuve Gandavry. 3. Les Etablissemens Anglois, Hollandois, & François, suivant leurs positions.

I. Province de Nisampatnam & de Condavir.

La Province de Nisampatnam, dit-il, est, par la nature de son terroir, la plus mauvaise de toutes celles que la Compagnie possede; & sa situation n'a rien d'avantageux: elle n'a aucun abord commode, quoique dans sa plus grande partie elle s'étende le long de la Mer. Une Carte de Nisampatnam & de Condavir, que M. de Moracin fit tracer par M. Duez de Fontanay, comprend une partie du cours de Chrischena, qui les borde depuis son embouchure jusqu'à l'entrée des Montagnes, situées dans le Nord-Est de la derniere de ces deux Provinces, & le rivage de la Mer depuis la pointe du Sud de la Riviere de Chipler, qui est la principale embouchure du Chrischena, jusqu'à la Riviere de Gondegamma, où l'on pourroit marquer, à-peu-près les limites de la même Province du côté du Nord.

Celle de Nisampatnam ne forme qu'un boyau, à la prendre depuis l'entrée de la Riviere Chipler, & depuis la *Macouairie*, où l'on marque les limites du Nord & de l'Oueſt, jusqu'un peu au-delà du Chef-lieu, qui porte son nom, & n'est qu'un mauvais Village. Le même endroit est nommé *Petapoli* sur les anciennes Cartes. Les terres comprises dans ce boyau ne sont presque que du sable, & sont par conséquent de peu de rapport. Cette étroite & petite Province est limitrophe de celle de Condavir, par laquelle elle est embrassée, au Nord, depuis le bord du Chrischena jusques dans sa partie occidentale, & jusqu'au bord de la Mer. A trois ou quatre lieues dans le Nord-Oueſt du Chef-lieu, Nisampatnam a quelques bonnes Aldées, enclavées dans le Condavir. Telles sont Sandaval, Baperla, Altouron, Amartoulouron, & deux ou trois autres, qui produisent entr'elles au moins les trois quarts des revenus en grains de la Province entiere, composée de trente sept Aldées. Celle de Madracoudron, à huit lieues aux environs de Nisampatnam, & celle de Pedagauja, à trois lieues dans le Sud-Sud-Oueſt de l'autre, sont de la dépendance de la même Province, quoique toutes les terres qui se trouvent dans les intervalles, comme Montepelly & d'autres, soient des dépendances de Condavir. C'est dans ces deux Aldées de Pedagauja & de Madracoudron, que sont les meilleures Salines de Nisampatnam. Il y en a une de peu de rapport & d'un très-mauvais sel, à Nisampatnam même. Vers l'Oueſt ou le Nord-Oueſt, de Montepelly, on trouve un groupe de huit à dix petites Aldées

Aldées, qui n'ont presque pas de terrein, mais qui fourmillent de Tisserans. Dans ce nombre on compte celles de Verrepalam, de Perara, d'Adoumelly, & de Vedoutapelly, toutes quatres dépendantes de Nizampatnam. C'est de la premiere, que les Marchands de Pondichery tirent, par Montepelly, les plus beaux mouchoirs qui s'envoient à la Compagnie. Les autres Aldées, qui forment le groupe, sont de la dépendance de Condavir. Enfin, à quatorze ou quinze lieues vers le Nord-Nord-Oueſt de Nizampatnam, est l'Aldée de Mangualguery, dont une partie dépend de Condavir, & l'autre, bien plus abondante en Tisserans, est de la dépendance de Nizampatnam. Quoiqu'on y compte beaucoup d'Ouvriers, les mouchoirs & les autres marchandises; qui s'y fabriquent; ne sont pas, à beaucoup près, de la qualité de celles qu'on tire des autres Aldées. Nisampatnam a, dans ses dépendances, six autres Aldées, dans lesquelles on compte en tout quatre-vingt-cinq métiers, propres à fabriquer des mouchoirs, depuis vingt jusqu'à vingt-neuf coupons, & des Guingans de différentes sortes. La totalité des métiers, dans cette Province, étoit, il y a deux ans, de cinq cens treize, qui pouvoient fabriquer, par mois, environ quatre-vingt-dix courges de mouchoirs & de guingans de toute espece. On répete que Nisampatnam n'a pas de bord commode. Cette Province forme un enfoncement inaccessible pendant toute la Mousson du Sud, parce que la Mer y brise trop. L'Ile de Cotepalam, qui prolonge toute la Côte, n'est composée que de sable; & le petit bras, qui la sépare de terre, ne porte que de fort petits bateaux. Il n'y a d'ailleurs aucune situation qui puisse servir de point d'appui. Les matériaux y manquent en tout genres, & le transport en seroit difficile; sans compter que la Province est très-mal peuplée du côté de la Mer.

Celle de Condavir est d'une beaucoup plus grande étendue, & ne paroit pas même entiere sur la Carte. Il seroit difficile de marquer les limites vers l'Oueſt & le Sud-Oueſt, où la Province de Viviconda, qui en fait partie, s'étend fort loin. Le Chrischena la borde depuis son commencement, à l'Est, jusqu'à l'entrée des Montagnes dans le Nord-Oueſt. Il forme, en cet endroit, un coude, pour remonter dans le Nord; ensuite un autre vers sa source, dans l'Oueſt. La chaîne de Montagnes suit dans le Sud-Oueſt, & la province de Viviconda y est appuyée. Elle s'étend, dans sa partie occidentale, jusqu'au Pays de la dépendance de Cadapa; & ses limites, de ce côté là, ne sont gueres éloignées de Bancapouram, où les Missionnaires Jésuites ont une Egliſe.

Viviconda, dans le Sud, a le Pays du Raja d'Ongol, ou de Vongol, & celui d'un autre Raja, nommé *Bondara Nagondour*, le même auquel appartient Vencatiguiry, au Gorges d'Arcate. La Riviere de Gondegamma, & quelques autres Pays le long de la Mer, sont auſſi de la dépendance de Condavir. Il s'est élevé quelque différends entre les François & le Raja d'Ongol, pour l'entrée de cette Riviere & les Aldées voisines, qu'il retient. Elles sont au nombre de huit, dont cinq dépendent de Condavir, trois de Nisampatnam; & de ces dernieres, deux sont fort avancées dans l'Oueſt, & l'autre n'est pas éloignée de Padagaujan. Celle-ci, nommmée *Deverampadon*, a une petite Saline, qui peu rendre R. X. 6000 chaque année, outre R. 1. 3000, qu'elle rend en grains; mais les Aldées, qui dépendent

ETAT DES FRANÇOIS DANS L'INDE, JUSQU'EN 1755.

de Condavir rapportent beaucoup plus. Celle qui se nomme *Landarti*, ou *Dadour*, a une bonne petite Riviere, d'un abord facile, une Douane qui peut valoir annuellement cinq ou six mille roupies & plus, & des salines qui en valent plus de soixante mille, outre les grains qu'on recueille dans ces cinq Aldées, & dont l'évaluation monte à dix mille roupies, & plus. C'est un objet intéressant pour la Compagnie. On ne compte qu'environ trois lieues, de la Riviere de Gondegamma à celle de Pandarty. C'est vraisemblablement ce Canton qui porte le nom de Carare, dans le Flambeau de *Daprès*. Pandarty, ou les environs, fourniroient un bon point d'appui. Il s'y trouve des situations favorables; & peut-être ne seroit-il pas impossible de tirer des matériaux par le Gondegamma dans la saison des débordemens, quoiqu'apparemment il fallût bien des années avant que cet Etablissement pût être reglé. La Province de Condavir ne laisse pas d'être ouverte, du côté de l'Oueſt & du Sud-Oueſt; mais les Voisins n'en seroient pas dangereux, à moins qu'ils ne se liassent avec les Maîtres d'Arcate. Ce sont des Paleagars, un peu plus ou moins puissans, qui seront toujours Amis ou Ennemis suivant l'intérêt présent, & peut être l'un & l'autre à la fois.

La Province de Condavir est affermée deux cens mille Pagodes, en comprenant, dans cette somme Viviconda pour trente mille, & les cinq Aldées tenues par le Raja d'Ongol, pour deux mille, prix auquel il avoit forcé les Maures de les lui abandonner dans ces derniers tems. Mais n'en ayant rien payé à la Compagnie depuis qu'elle est en possession de cette Province, il en offre aujourd'hui deux mille cinq cens Pagodes seulement, avec quelques foibles dédommagemens pour le passé. Outre ces revenus, la Province de Condavir a beaucoup de manufactures, où l'on fabrique des Mouchoirs, des Guingans, & des Marchandises de Chaye, ou de couleurs de toute espece, propre au Commerce de Manille, des Détroits, & même de Perse. On n'a pu savoir au juste le nombre des Métiers établis dans cette Province; mais on en connoît environ douze cens, dont la plus grande partie sont dans les Aldées les plus voisines de la Mer, & confondues avec celles de Nisampatnam: & si l'on étoit solidement établi à Viviconda, peut-être pourroit-on tirer, du Pays de Cadapa & des autres Pays voisins, quelques especes de toiles propres au chargement des Vaisseaux.

II. Divy, Mazulipatan, Elours, Moustafanagar & Narsapour.

La situation de l'Ile ou plutôt des Iles de Divy, puisque le Chrischena divise ses terres en plusieurs parties, qui lui forment autant d'embouchures, est assez connue par les Cartes. Ses revenus sont considérablement augmentés depuis deux ans, par les soins de M. Drugeon, qui en est le Regisseur. L'état actuel de recolte porte cinquante-cinq mille deux cens dix roupies, & l'on compte d'en tirer plus de cent mille dans les années où les terres seront favorisées de pluies & de débordemens; ce qui leur a manqué depuis qu'on en est en possession. On y peut compter plus de trois cens métiers de Mouchoirs & de Guingans. Quelques-uns des bras du Chrischena sechent tellement, depuis le mois de Janvier jusqu'à la fin de Mai, qu'on peut aller à pié sec pendant tout ce tems, de Mazulipatan à Divy. Il y a même quelques gués commodes, pour passer dans le Condavir. Les excellentes terres de Devra Cotta bordent une partie de la rive Septentrionale du Chrischena, & rempliſſent un espace entre Divy & Ma-

zulipatan, à peu près du Sud-Oueſt au Nord-Oueſt. Devra-Cotta n'eſt pas non plus ſans quelques métiers, mais en petit nombre. Toutes les terres des bords du Chriſchena, juſqu'au deſſus de Beſoara, & mêmes juſques vis-à-vis du Fort de Chintepely, appartiennent à la Province de Mouſtafanagir, une des quatre données à N. de Buſſy pour l'entretien de ſes Troupes. Le Paragané de Devra-Cotta faiſoit autrefois partie de cette Province, de laquelle il a été démembré en faveur des François, par Salaberzingue. Beſoara peut en être regardé comme le Chef-lieu, quoiqu'ayant toujours fait partie du Gouvernement d'Elours, il n'en ait pas de diſtinct.

Beſoara n'a de vrai paſſage, que celui qui eſt entre la Riviere & le pié d'une Montagne, & qui eſt d'une portée de Piſtolet. Il s'en trouve un autre au détour de la même Montagne, mais étroit, & ſi difficile, qu'un petit Poſte, de peu de dépenſe, le rendroit inacceſſible. En un mot, Beſoara peut être fortifié à peu de frais, & cent François en fermeroient les paſſages à la plus nombreuſe armée du Pays. De Beſoara à Elours, on compte 15 à 18 lieues dans l'Eſt ou l'Eſt Nord-Eſt, & 20 juſqu'à Rajimanderie, en ſuivant à peu-près la même direction. Les Montagnes, qui commencent à Beſoara, ou même dans la Province de Condavir ſont, dit-on, la même chaîne qui continue juſques dans le Carek, où eſt Balacor. Il ſe trouve, dans le Nord-Eſt ou le Nord Nord-Eſt, quelques gorges qui laiſſent voir des paſſages; & le plus conſidérable eſt celui qui eſt connu ſous le nom de chemin de *Bradahelam* : mais ces paſſages, rendus fort difficiles par des Forêts impratiquables, ſont extrêmement aiſés à garder.

En ſe rapprochant de Mazulipatan, on trouve, à l'Eſt du Paragané de Devra-Cotta, ceux de Gondour & d'Acclamanar, affermés par an, quarante mille ſept cens cinquante roupies. Ils ſont de la dépendance de Mazulipatan, & touchent à ſon Territoire. Enſuite dans la même Direction, on trouve les Paraganés de Tomidy & de Pedanaa, qui rempliſſent une grande partie de l'eſpace entre Nazulipatan & les dépendances de Narſapour, juſqu'à la Riviere de Golepalom, dont l'embouchure en eſt à dix-huit lieues. Ces deux Paraganés ſont affermés, par an, vingt mille cinquante roupies.

On trouve enſuite les dépendances de Narſapour, entr'autres Salmadirg, dont la Riviere a ſon embouchure au Sud de Narſapour; & de là, on paſſe à Narſapour même. Les Paraganés de Tandour & de Bondara, qui, de tout tems, ont dépendu de Mazulipatan, ſont à l'Oueſt-Nord-Oueſt & Oueſt quart-Nord-Oueſt de Narſapour. Ils ſont très-fertiles en riz, & peuvent donner juſqu'à vingt mille pagodes d'or, dans les années pluvieuſes; mais, dans les années de ſéchereſſe; ils n'en donnent pas huit mille. Il n'y a point de Manufactures de Toiles, ni de mouchoirs à Mazulipatan, ni dans ſon Territoire, non plus qu'à Gondour, Acclamanar, Tomidy, Pedanaa & Bondara; mais on imprime, à Mazulipatan & à Gondour, une grande quantité de Toiles à l'uſage des Maures. Il ſort beaucoup de ces Toiles peintes, du côté des Terres; ce qui n'empêche pas qu'on n'en charge pour Bengale, pour la Côte de l'Eſt & pour le Golfe de Petſe. Les Toiles, qui ſervent à ce commerce, ſe fabriquent à Narſapour & aux environs. Il vient même, de Bengale, une ſorte de ſanas, qu'on y renvoie, peintes ou imprimées à

ETAT DES FRANCOIS DANS L'INDE JUSQU'EN 1755.

Mazulipatan. C'eſt un commerce d'un très-grand détail, fort ſuivi par les Marchands Maures, & dans lequel ils gagnent 60 ou 80 pour cent. Mazulipatan a des Salines, une Douanne, une Monnoie. Ces Salines rendent à la Compagnie, depuis un an, quatre-vingt-dix mille roupies, quittes de tous frais. Les droits de la Douanne on rapporté, depuis le premier de Janvier dernier, juſqu'au premier de Novembre, trente-quatre mille ſix cens roupies. Les travaux de la monnoie ſont auſſi un objet conſidérable; & les ſeuls dehors du Territoire de Mazulipatan rapportent, annuellement, en fruits, ou en droits, environ vingt-quatre mille roupies. Ainſi Mazulipatan, ſans y comprendre ſes feux, a plus de cent cinquante mille roupies d'un revenu fixe & aſſuré.

Narſapour a, dans ſes dépendances, des Manufactures de pluſieurs eſpeces de Toiles, mais très-peu de celles qui ſont propres au chargement des Vaiſſeaux de la Compagnie. La plus grande partie des Toiles, eſt de celles qu'on nomme Patches & Quecheſ, propres à recevoir l'impreſſion du Pays. On y voit, comme à Mazulipatan; beaucoup de Peintres employés à cet ouvrage; mais les couleurs n'y ſont jamais auſſi bonnes, ce qui ne peut être attribué qu'à la qualité des eaux. Entre Narſapour & Elours, à la moitié du chemin, on trouve une Aldée conſidérable, nommée Doua, de la dépendance du ſecond de ces lieux: il s'y fabrique beaucoup de Toiles, de 15 & de 23 coupons. Ce ſont les premieres Manufactures de ce genre, qu'on rencontre au Nord & au Nord-Eſt de Mazulipatan. Narſapour à ſa Douanne, qui rapporte, par an, près de trois mille roupies. On compte quinze lieues de Mazulipatan à Beſoara comme juſqu'à Elours; autant d'Elours à Narſapour & à Rajimandrie, & de Mazulipatan à Narſapour. Ainſi, Elours forme un angle égal, avec Beſoara & Mazulipatan; & un autre, avec Rajimandrie & Narſapour: d'où il s'enſuit que Mazulipatan avec Elours, comme Narſapour avec Rajimandrie, ſont ſitués Nord & Sud.

Rajimandrie eſt ſituée ſur la rive ſeptentrionale du Gandavry; ce Fleuve eſt le même qu'on nomme Gange dans l'Indouſtan, très-révéré des Gentils, & qui change de nom, en approchant de la Mer. On lui donne ſept embouchures, dont quelques unes ne méritent pas ce nom. Les plus conſidérables ſont, celles de Narſapout, de Bandamour, de Lanka, & d'Yanaon; & la derniere eſt la principale. Les quatre autres ſont, celles de Gondepalam, de Salmadivy, de Corringe ou Correnguy, & celle du Mannoucy, qui n'eſt qu'un ruiſſeau. Le Gandavry, qui devient, comme le Chriſchena, un vrai Torrent, lorſqu'il ſe déborde, paroît avoir fait quantité de crevaſſes dans les terres, vers ſes embouchures; ce qui a formé inſenſiblement des Iles plus ou moins grandes: de là vraiſemblablement, les Iles d'Entrevidy, de Bandamourkola, & de Correnguy, dont la premiere forme le commencement de la Rive orientale de la Riviere de Narſapour, & n'eſt ſéparée, que par un très-petit bras, de la Terre ferme. La Côte, depuis l'entrée de cette Riviere, juſqu'à la pointe de Gandavry ou d'Yanaon, court à peu près dans le Nord-Oueſt; & l'Ile d'Entrevidy eſt coupée, preſque dans la même Direction. A deux ou trois lieues, au Nord-Eſt de cette Ile, eſt celle de Bandamourlauka, où les Anglois ſont établis; & qui ſemble avoir été formé de même, par l'impétuoſité du Gandavry. Enfin, on arrive à la principale embouchure,

de ce Fleuve, qui eſt celle d'Yanaon, & dont la ſituation eſt Eſt & Oueſt; différence qui prouve aſſez que toutes les autres Iles ont été formée par les Torrens. Outre les embouchures du Fleuve, le Pays, depuis Narſapour & Yanaon, eſt extrêmement coupé de canaux, qui le rendent très-fertile, & très-bien fourni de Tiſſerans en Toiles. L'Aldée d'Amblapour eſt particuliérement renommée, par la quantité de Toiles fines qu'on en tire. Bandamourlauka eſt à portée de toutes ces Fabriques.

ETAT DES FRANÇOIS DANS L'INDE, JUSQU'EN 1755.

Mais le vrai Pays, des Toiles propres au chargement des Vaiſſeaux d'Europe, eſt l'eſpace qui ſe trouve dans le triangle formé par Yanaon, Rajimandrie, & le point qu'on peut prendre à douze lieues d'Yanaon ſur la Côte. La plus grande partie de cet eſpace eſt remplies de Manufactures. L'Aldée, qui ſe nomme Déchavaron, à cinq lieues de cet Etabliſſement, en offre un grand nombre, & les mêmes quartiers ont d'autres Aldées plus ou moins abondantes en Tiſſerans. Les Hollandois avoient autrefois un Comptoir à Déchavaron; mais ſon éloignement des bords de la Mer les a déterminés à le quitter, pour s'établir à Kanquinar, ou Jaggenatpreram, à ſept lieues d'Yanaon, ſur la Côte. On conſeille ici d'ouvrir le Flambeau de Daprés, & d'avoir la Côte d'Orixa ſous les yeux. Ce qui porte le nom de Narſipella, dans cet Ouvrage, eſt vraiſemblablement l'Etabliſſement Hollandois, dont on vient de parler; quoique Jaggenatpreram doive être ſitué quelques lieues plus au Sud. A trois lieues de cet endroit, en avançant ſur la Côte, eſt la Riviere de Cottepatnam. Upara, où les Anglois viennent de s'établir, eſt à une lieue de Cottepatnam dans les terres. A ſix lieues de cet endroit, Wattara, & preſqu'à même diſtance ſuit Pondicatka, nommé auſſi Pondimalka; deux lieux remarquables. Huit lieues au-delà de Pondimalka, on arrive à l'Etabliſſement Anglois de Viſigapatan, d'où l'on en compte ſept & demie juſqu'à Biblipatan, Comptoir Hollandois. Enſuite on trouve Conar, où les François ont voulu s'établir, avant que d'avoir formé le Comptoir d'Yanaon, & plus loin Mafouſbander, nommé fauſſement Chicakol, ſur la Carte. Chicakol en eſt à une lieue & demie dans les terres, & la Riviere de Mafouſbander y porte des Bâtimens de 80 tonnaux. En un mot, Mafouſbander eſt le Port de Chicakol, Ville Capitale de la Province de même nom. L'auteur de cette Deſcription géographique ne craint que pour les poſitions de chaque lieu, qui pourroient, dit-il; n'être pas dans la derniere exactitude.

III. Etabliſſemens Anglois & Hollandois.

Les Anglois avoient autrefois un Comptoir à Mazulipatan; mais ils l'ont abandonné depuis plus de trente ans, quoiqu'ils y conſervent toujourrs deux Pions. Il n'y a d'ailleurs, ni mât de Pavillon, ni preſque plus de Bâtimens dans l'enceinte; & l'eſpece de Paliſſade, qui l'environnoit, eſt tombée ou pourrie. Le fonds n'en appartient pas aux Anglois, non plus que celui de la Loge Hollandoiſe à la Compagnie de Hollande. C'eſt un fait qui mérite d'être éclairci. Deux Facteurs Anglois, nommés Harſen & Sanſon, vinrent, il y a trente-cinq ans, ou environ, avec un Détachement de ſoixante-dix Soldats de leur Nation, & cent cinquante Topaſes, pour fonder l'Etabliſſement de Divy. Mauvareskhan, Prédéceſſeur de Niſam Elmoulouk, poſſédoit alors Golkonde, qu'il perdit avec la vie, peu d'années après, dans un combat. Les Anglois ſe prétendirent munis d'un Paravana

ETAT DES FRANÇOIS DANS L'INDE, JUSQU'EN 1755.

de quelqu'un de ſes Prédéceſſeurs, mais il ne fit cas, ni de cet Acte, qu'il déclara fauſſement fabriqué, ni des ſommes que les Anglois lui offrirent, quoiqu'ils fuſſent appuyés par divers Seigneurs en crédit auprès de Mauvareſkhan, ſur-tout par le Gouverneur Maure de Mazulipatan, qui reçut un ordre exprès de ne pas les ſouffrir à Divy. Après neuf ou dix mois de vaines ſollicitations, ils ſe rembarquerent avec leur Détachement, par ordre du Conſeil ſupérieur de Madras. Perſonne n'ignore que depuis, ils ont renouvellé la même entrepriſe, ſous Niſam Elmoulouk, & même ſous Nazetzingue, mais qu'ils n'ont pas été plus heureux, malgré toutes leurs offres. C'eſt le ſeul titre, néanmoins, qu'ils aient à faire valoir pour leurs prétentions ſur Divy : ils ont demandé cette Ile & ne l'ont pas obtenue.

Les Anglois ont une Loge à Narſapour, ſituée dans le plus bel emplacement, au Nord de la Riviere, à cinq ou ſix cens toiſes du Fort. Ils la nomment *Madépalam*, du nom de l'Aldée ſur laquelle elle eſt bâtie. Elle eſt aſſez belle, quoiqu'ils l'euſſent abandonnée quelques années avant que M. Guillard ſe fût emparé de Mazulipatan, & que par conſéquent les François fuſſent en poſſeſſion de Narſapour. Les continuelles diſcuſſions qui s'élevoient, entre le Chef d'Ingiron & celui de Madrepalam, à l'occaſion des Tiſſerans, qui fourniſſoient les Toiles, avoient déterminé le Conſeil de Madras à quitter le Comptoir de Madrepalam, plus nuiſible qu'avantageux à la Compagnie Angloiſe. Andrecés, chaſſé de Ganjan, où les Anglois avoient voulu s'établir, revint à Madrepalam. Mais Salabetzingue, mécontent de ſa Nation, donna ordre, en 1751, à Jaffer-Aly-kan, alors Nabab ou Fauſſedar de Rajimandrie ; de les chaſſer de tous leurs Etabliſſemens. Il fut averti par ce dernier, qui feignit d'exécuter cet ordre, en faiſant brûler deux petites Maiſons de paille, que le Facteur Anglois avoit élevées devant cette Loge. Ce Facteur prit le parti de ſe retirer à Bandamourlauka, où il s'eſt tenu depuis. L'Ile de Bandamourlauka dépend de Pedapour, Province du reſſort de Rajimandrie. Les Anglois l'ont affermée de Viſicram Raja, pour la ſomme de 1640 Pagodes, avec une autre Aldée voiſine, nommée *Comereguypatnam*, belle & bien ſituée. L'Ile forme une ovale, d'une lieue & demie de longueur, à ſix ou ſept lieues de l'Aldée d'Amblapour, & vaut beaucoup plus qu'elle n'eſt affermée. Elle contient auſſi quelques Manufactures. Mais Viſicram-Raja n'en étant lui-même que Fermier, la qualité de Sous-Fermiers, que les Anglois ont priſe en l'affermant de lui, ne peut aſſurément leur en donner la propriété.

Le Comptoir Anglois d'Ingeram prend ce nom du Paragané, ſur lequel il eſt établi ; & Camprepalom eſt ſon vrai nom. Il eſt éloigné d'un quart de lieue du Comptoir François d'Yanaon, & moins bien ſitué, quoiqu'il ſoit du même côté de la Riviere. Les Anglois, y craignant quelque mauvaiſe avanture, après celle de Madrepalam, l'abandonnerent, pour ſe retirer ſur la petite Ile d'Elquilipa, à l'entrée de la Riviere, & la même ſur laquelle les François d'Yanaon s'étoient rétirés dans leurs propres embarras. Ils y ont fait un petit retranchement, avec une batterie, & prétendent lever un droit ſur tout ce qui entre dans la Riviere ou ſort. A la vérité, comme cette petite Ile eſt preſqu'entiérement noyée dans les grands débordemens, ils ſont alors contraints de la quitter ; mais dans la

belle saison, ils y ont toujours du monde, pour soutenir leur prétention de lever le droit. Ils avoient affermé auparavant la petite Ile de Nelepely, ou Nellapellé, qui ne leur servoit que pour le blanchissage des Toiles, & qui est située sur un Canal formé par la Riviere, à l'Est, ou Nord-Est, de la Loge Françoise d'Yanaon, dont ce Canal la sépare, à la distance d'environ 500 toises. Ils y sont placés depuis quatre ans; & ce Canal étant séparé de la Riviere de Corenguy, dans le Nord, par une langue de terre, ils l'ont coupée, pour joindre le Canal à la Riviere. Depuis cette opération, ils se sont fortifiés, & se fortifient tous les jours, dans Nelepely, dont ils font leur principal Etablissement. Camprepalom, qui n'a pour terrein que l'emplacement de la Loge, ne leur sert plus que de Maison de plaisance.

ETAT DES FRANÇOIS DANS L'INDE, JUSQU'EN 1755.

Corenguy, une des Iles qui paroissent formées par l'impétuosité des eaux du Gandavry, s'avance du Nord-Est au Nord d'Yanaon. C'est la vraie route par laquelle passent les Toiles qu'on transporte des Manufactures de Dechevarom & autres, à Yanaon, comme à Nelepely. Les Anglois doivent le transport que Visicram Raja leur a fait de la ferme de cette Ile, à Jagrenatrajon, son Ministre & son Beaufrere, dont ils ont achetés la faveur par des présens, & qui leur a fait aussi transporter l'Aldée de Malbaram, avec trois ou quatre autres Aldées, entre Corenguy & Nelepely. C'est ainsi qu'ils se sont mis en possession d'un petit Pays, très-avantageusement situé pour le Commerce, d'un rapport excellent par ses fruits, & qui enleve aux François la meilleure partie des avantages dont ils jouissoient par la Riviere d'Yanaon, coupé d'ailleurs par la petite Ile d'Elquettipa du côté de la Mer. On observe ici que cette petite Ile avoit toujours été regardé comme un appanage de la Compagnie Françoise; que les Anglois n'y avoient jamais mis le pié; & que dans leurs tems de troubles, ils se retiroient à Tittalamondy, comme les François d'Yanaon se retiroient à Elquettipa. Mais on ajoute que si la Compagnie Françoise faisoit rétablir & fortifier le Comptoir d'Yanaon; ce qui ne demande pas de grands frais, la situation de ce lieu étant des plus favorables, son Canon plongeroit dans Nelepely, dont le retranchement est entierement dominé par Yanaon.

Tous les Employés Anglois ne se retirerent pas à Elquettipa, lorsqu'ils abandonnerent Camprepalom. Quelques-uns se rendirent à Upara, autre asyle qui leur fut offert par Visicram Raja. Mais ils ne s'y tinrent pas longtems. Ils avoient quitté cette Station, où ils n'avoient qu'une mauvaise Maison de louage; & c'est depuis qu'ils ont sû que les quatre Provinces avoient été données à M. de Bussy pour l'entretien de son Armée, qu'ils ont pris le parti d'y retourner.

On ne doit pas finir cet article, sans remarquer, d'après une Lettre de M. Dupleix à sa Compagnie; que les deux Facteurs Anglois, Harlem & Sanson, dont on a rapporté l'entreprise sur l'Ile de Divy, furent vraisemblablement les premiers Possesseur Européens du gros Diamant, qui fut vendu à M. le Duc d'Orléans, Régent de France. Ils l'avoient acheté à très-bas prix, d'un Brame Joguis, & le vendirent à M. Pitt, alors Gouverneur de Madras, le même appatemment, dit M. Dupleix, de qui M. le Duc d'Orléans l'acheta.

ETAT DES FRANÇOIS DANS L'INDE, JUSQU'EN 1755

Progrès de la Compagnie Françoise.

ON A VU, dans un article auquel celui-ci sert de Supplément, que depuis 1731, jusqu'en 1742, la Compagnie a fait dans l'Inde de très-gros envois, & quelle a reçu aussi des retours considérables, en marchandises bien choisies & bien fabriquées, Jamais son Commerce ne fut plus heureux & plus brillant que dans cet espace. Elle n'eut alors ni guerres, ni troubles. Elle ne perdit que deux Vaisseaux. Ses dépenses étoient médiocres & ses ventes magnifiques. Cependant, après onze années consécutives d'une prospérité si singuliere, on sait qu'en 1744 les Actionnaires furent obligés de lui rapporter 500 liv. par Action, parce qu'elle eut absolument besoin de cette augmentation pour l'aider à soutenir son Commerce. Depuis ce secours même, elle s'est encore vue obligée de faire de nouveaux emprunts: d'où l'on peut conclure que son Commerce seul n'est pas suffisant pour la soutenir, au milieu des prodigieuses dépenses dont elle est chargée. Cette observation doit faire juger des avantages qu'elle a tirés, des concessions dont elle est redevable aux Princes Maures. Un court parallele de sa situation avant la guerre de 1749, époque de ces heureux incidens, & de celle qui les a suivis, en fera juger encore mieux. On n'avance rien que sur le témoignage de M. Dupleix, qui cite les Livres mêmes de la Compagnie.

Avant cette guerre, la Compagnie possédoit; 1°. à la Côte de Coromandel, son Chef-lieu de Pondichery, son Comptoir de Karikal, une Loge à Mazulipatan, & une autre à Yanaon; 2°. dans le Royaume de Bengale, Chandernagor, & cinq Loges, qui sont Balacor, Daka, Cassanbazar, Jougdia, & Patna: 3°, à la Côte de Malabar, Mahé, & deux Loges, dont l'une à Surate, l'autre à Calicute. La plûpart de ces Etablissemens, Comptoirs ou Loges, subsistoient dès le tems de l'ancienne Compagnie, à l'exception de Mahé, Yanaon, Karikal & Patna, ajoûtés par la nouvelle Compagnie à ses anciennes possessions.

Mahé, jusqu'ici, n'a paru qu'un Etablissement ruineux pour la Compagnie. D'abord son emplacement a été si mal choisi, que pour le mettre à l'abri d'insulte, on a été obligé de fortifier, à grands frais, différentes Montagnes qui le commandoient entierement. La construction & les réparations annuelles de ces Fortifications, l'entretien de la Garnison, les pensions payées aux Princes voisins; ont jetté la Compagnie dans des dépenses excessives. Une seule guerre, entreprise à l'occasion de Mahé, a couté à la Compagnie plus d'un million de roupies, c'est à-dire, beaucoup plus de deux millions de livres. D'un autre côté, ce Comptoir n'a pas le moindre revenu qui puisse couvrir la plus legere dépense. La Compagnie n'en tire que du poivre; qui lui coûte plus qu'il ne produit; cependant cet Etablissement mérite d'être conservé parce qu'il est important pour la France de n'être pas réduite à tirer de ses voisins, une Epicerie dont elle ne peut se passer, & qu'ils lui vendroient encore plus cher qu'elle ne lui coûte.

A l'égard des deux Loges de Surate & de Calicut, on sait que depuis plus de quarante ans, la Compagnie ne fait plus de Commerce à Surate: elle

elle y entretient seulement un Chef & un Employé, qui ne sont occupés qu'à liquider, par degrés, les dettes de l'ancienne Compagnie. Elle a pris aussi le parti d'abandonner Calicut, où elle se contente d'envoyer, dans la saison du Commerce, un seul Employé, pour l'achat de quelques effets, dont on a toujours besoin à Mahé, & même à la Côte de Coromandel.

Karikal, qu'on avoit cru d'abord un objet fort intéressant, fut bientôt apprécié à sa juste valeur, lorsqu'on s'apperçut que ce Comptoir ne procuroit aucun objet de commerce, & d'ailleurs, qu'il avoit si peu de revenus, que jusqu'en 1750, il n'a produit à la Compagnie que deux cens quatre-vingt-six mille sept cens soixante-neuf roupies, c'est-à-dire, six cens quatre-vingt-huit mille deux cens quarante-cinq livres; pendant que, jusqu'à la même année, il lui a couté un million dix-neuf mille roupies, ou deux millions quatre cens quarante-cinq mille six cens livres, sans comprendre, dans cette somme, les frais de l'Artillerie, de la Salle d'armes, des Munitions, &c.

Yanaon pouvoit être un Comptoir utile, si la Compagnie avoit été en état d'en tirer les marchandises de dédit qu'il pouvoit fournir en abondance, & à bon prix; & si l'on n'avoit pas entrepris d'en faire un lieu considérable, par une multitude de Bâtimens superflus. Ce Comptoir, faute de revenus, a couté à la Compagnie, depuis 1735 jusqu'en 1750, environ quatre cens mille roupies, ou neuf cens soixante-mille livres. Ainsi, le produit n'a jamais égalé la dépense.

Chandernagor n'avoit, en 1732, que huit mille roupies de revenu. Il est aujourd'hui entre les mains des Anglois: mais ce Chef-lieu, comme les cinq Loges qui en dépendent, & qui sont aussi sans revenus, seront vraisemblablement moins utiles qu'onéreux à la Compagnie, jusqu'à ce qu'elle ait pris, à la Cour de Dehly, des arrangemens qui la mettent à couvert, dans le Bengale, de la tyrannie & de la vexation des Princes Maures.

A l'égard de Pondichery, les revenus n'ont jamais été au-delà de vingt ou vingt-cinq mille Pagodes, ou 200000 livres; & chacun conçoit quelles énormes dépenses l'entretien de ce Chef-lieu exige en tout genre.

Il est donc constant qu'avant la guerre de 1749, la Compagnie n'avoit pas, dans tous ses Etablissemens, plus de 120000 Roupies de revenu fixe; sur quoi elle étoit chargée d'une redevance annuelle de 7500 Roupies envers le Roi de Tanjaour.

Elle a conservé les revenus qu'elle avoit alors; & voici l'état de leur augmentation, dont elle n'a pas cessé de jouir jusqu'à présent.

Les Terres de Villenour & de Bahour, concédées en 1749 par Chandasaeb, avec 80 Aldées ou Villages qui en dépendent, sont affermées par an 96000 Roupies. Les Terres de Karikal, & 81 Aldées, concédées par Mouzaferzingue en 1750, & dont la donation a été confirmée par Salaberzingue, sont affermées 105884 Roupies. Les Villes, Terres & Dépendances de Mazulipatan, Ile de Divy, Nisampatnam, Devra-Cotta & Condavir, concédées en 1750 par Mouzaferzingue, & confirmées par Salabetzingue en 1751, produisent annuellement 1441208 roupies. Les quatre Cerkars, ou Provinces, Rajimandrie, Elours, Mouftafanagar & Chicakol, cédées par Salabetzingue en 1753 pour l'entretien des Troupes Françoises qui sont auprès de ce

ETAT DES FRANÇOIS DANS L'INDE, JUSQU'EN 1755.

Prince, 3100000 Roupies; de sorte que l'entretien complet de ces Troupes montant chaque année, suivant les états envoyés à la Compagnie par M. de Bussy qui les commande, à 2551135 Roupies, il reste, tous les ans, de bénéfice net à la Compagnie, sur le revenu des quatre Provinces, 548865 Roupies. Ajoutons que depuis la guerre de 1749, la Compagnie a été déchargée de sa redevance annuelle de 7500 Roupies envers le Roi de Tanjaour; ce qui augmente ses revenus de cette somme. Enfin, il est prouvé par une Lettre (40) de M. de Leyrit, Gouverneur actuel de Pondichery, que le Roi de Mayssour a abandonné à la Compagnie la jouissance des Terres de Cheringam, affermées annuellement 480000 Roupies.

Ainsi le total des revenus, acquis à la Compagnie par les concessions depuis la guerre de 1749, monte à 2679457 Roupies; & la Roupie valant, monnoie de France, 48 sols, il s'ensuit que depuis la guerre de 1749, les revenus annuels & fixes de la Compagnie, sont augmentés de 6430696 liv. 16 sols.

Calculant ensuite le produit total de tous ces revenus depuis l'époque de chaque concession, à compter des premiers baux jusqu'au premier Juillet 1759, il se trouve que ces concessions ont versé jusqu'à présent, dans la Caisse de la Compagnie, un fond réel de 16121040 Roupies, qui font en monnoie de France, 38690496 liv. 9 s.

Il ne reste, pour remplir l'objet qu'on s'est proposé, qu'à joindre à cette comparaison celles des ventes de la Compagnie; & quoiqu'une partie de ce détail ait déja paru dans l'histoire de l'administration de M. Dumas, on peut le reprendre ici, avec M. Dupleix, depuis & compris 1726, jusqu'en 1755, que son Mémoire y comprend aussi.

Année	1726	6515520
	1727	9978939
	1728	9733423
	1729	8802166
	1730	9510785
	1731	8583627
	1732	15068856
	1733	13444071
	1734	18804725
	1735	18390838
	1736	18046586
	1737	12060578
	1738	16245233
	1739	20866314
	1740	16453509
	1741	23856238
	1742	20270276
	1743	20167767
	1744	21696081

(40) Voyez le Mémoire de M. Dupleix; comme pour tout le calcul suivant.

Suppl. au Tome IX. N.° 12.

VUE DE CANANOR.

Suppl au Tome IX. N° 13.

PLAN DE LA VILLE DE COCHIN

Année	1745 . . .	17885262	liv.
	1746 . . .	5668749	
	1747 . . .	9801608	
	1748 . . .	972380	
	1749 . . .	10734513	
	Total,	333558544	

Ce qui fait, pour chaque ann. commune, l'une dans l'autre, 13898272 l. 13 s. 4 d.

Année	1750 . . .	16893739	liv.
	1751 . . .	25351557	
	1752 . . .	19780677	
	1753 . . .	19661931	
	1754 . . .	26725468	
	1755 . . .	18109295	
	Total de ces six années,	126522667 l.	

Ce qui donne, pour chaque année l'une dans l'autre, 21087111 l. 3. s. 4. d.

SUPPLEMENT POUR LE TOME X.

Tiré du Tome XV de l'Edition Hollandoise.

DESCRIPTION DE LA CÔTE DE COROMANDEL.

Pour la Page 281.

Remarque préliminaire.

IL n'eſt queſtion, dans cet Article, que de faire connoître plus particulierement les Places maritimes; & quelques autres Lieux qui peuvent n'avoir pas paru dans la Deſcription de la Preſqu'Iſle de l'Inde. On ſe place d'abord à Pondichery, parce qu'en rapportant les obſervations qui ont été faites par les Miſſionnaires Jéſuites, il eſt plus aiſé de connoître la Longitude des autres Villes de la Côte, qui va en pluſieurs endroits preſque Nord & Sud, excepté vers l'embouchure du Gange & le Cap de Comorin, qu'elle décline à l'Eſt & l'Oueſt.

Situation de Pondichery.

Suivant les obſervations rapportées par le Pere *Bouchet* (1), la Latitude de Pondichery eſt à onze degrés, cinquante-ſix minutes, vingt-huit ſecondes, & ſa Longitude de ſoixante-dix-huit degrés, à l'Eſt de Paris. C'eſt la poſition qui a été adoptée par l'Academie Royale des Sciences, & par tous les Géographes François, excepté M. d'Anville, qui ſuit la derniere détermination du Pere *Boudier*, lequel met Pondichery à onze degrés, cinquante-cinq minutes, trente ſecondes de Latitude; & à ſoixante-dix-ſept degrés, vingt-cinq minutes de Longitude, déduites de diverſes obſervations exactes, ce qui fait trente-cinq minutes de moins. M. d'Anville trouve ce réſultat plus conforme à la largeur de la Preſqu'Iſle, évaluée ſur des meſures itinéraires. Sa Carte de l'Inde fournit en droiture, & à l'ouverture du compas, entre Pondichery & *Mahé*, quatre-vingt-ſix lieues marines, ou de vingt au degré, tandis que d'autres Géographes donnent juſqu'à cent lieues à cet intervalle.

Largeur de la Preſqu'Ile.

Mahé Comptoir François.

Mahé, eſt un Etabliſſement François, ſitué ſur la Côte de Malabar, entre Cananor & Calicut, à l'entrée d'une Riviere, qui ſe navige quelques lieues dans les terres, à l'aide de la marée. Les montagnes ne ſont éloignées de la Mer que de cinq ou ſix lieues; & le Pays, qui eſt nommé *Cartenattu*, obéit à un Seigneur appellé *Bayanor*, qui reconnoît le Roi de Cananor pour ſon Souverain.

M. de la Bourdonnais en fait la conquête.

La Compagnie des Indes de France doit cet Etabliſſement à la valeur de M. Mahé de la Bourdonnais. A ſon arrivée dans l'Inde, en 1724, il trouva, à Pondichery, les Vaiſſeaux prêts à partir pour enlever cette Place aux Habitans du Pays. L'Eſcadre, qui devoit l'attaquer, étoit commandée par M. de *Pardaillan*. Quoique M. de la Bourdonnais ne fût que ſecond Capitaine, il fut chargé, dans cette occaſion, du détail de preſque toutes les opérations de guerre & de régie. Il imagina une nouvelle conſtruction de radeaux, qui procura aux Troupes la facilité de deſcendre à pied ſec en ordre de bataille. La guerre dura juſqu'à l'année ſuivante, & finit par la priſe de Mahé.

(1) Voyez le XV. Recueil des Lettres édifiantes.

qui fut suivie d'un Traité de paix, au moment même où M. de la Bourdonnais étoit armé pour brûler toutes les Habitations des Ennemis le long de la Côte.

DESCRIPT. DE LA CÔTE DE COROMANDEL.

Dans la suite, c'est-à-dire, en 1741, M. de la Bourdonnais eut l'occasion de sauver sa conquête. Le Comptoir de Mahé étant bloqué, depuis dix-huit mois, par les gens du Pays, le Gouverneur & le Conseil de Pondichery lui proposerent d'y porter du secours. Il ne balança pas, & mit à la voile le 22 d'Octobre. L'exercice de ses Equipages, peu instruits des évolutions militaires, l'occupa tout entier pendant toute la route. Heureusement la connoissance, qu'il avoit du terrain, lui fit imaginer de les dresser à combattre par pelotons, & à se rallier toujours derriere leurs Chefs.

Seconde expédition qui sauve cette Place.

Les Ennemis, à qui il avoit à faire, habitent un terrain montagneux, coupé par-tout de fossés, de quinze à dix-huit pieds de profondeur, qu'on peut regarder comme autant de coupe-gorges pour les Européens, qui auroient l'imprudence de s'y engager. Ce sont de grands hommes basanés, legers & vigoureux : on les nomme *Nayres* (2). Ils n'ont point d'autre profession que celle des armes ; & ils seroient fort bons Soldats, s'ils étoient disciplinés. Comme ils combattent sans ordre, ils prennent la fuite, dès qu'on les serre de près avec quelque supériorité ; mais s'ils se voyent poussés avec vigueur, & qu'ils se croient en danger, ils reviennent, se battent en furieux jusqu'à la derniere goute de leur sang, & ne se rendent jamais.

Ces Nayres, campés devant Mahé, devoient le lendemain faire une attaque générale, lorsque M. de la Bourdonnais arriva avec deux Vaisseaux. Le débarquement de ses Troupes les arrêta. Comme il n'y avoit point de proportion entre le nombre des Ennemis, & la poignée de monde qu'avoit M. de la Bourdonnais, il n'eut garde de risquer d'abord une affaire générale. Il crut qu'il ne pouvoit réussir, qu'en opposant beaucoup d'ordre & de prudence, à des gens qui n'étoient point habitués à se conduire par regles, & qui ne connoissoient que leur impétuosité naturelle. Dans cette vûe, il commença par ouvrir une tranchée vis-à-vis d'une batterie des Ennemis, qui incommodoit furieusement la Ville. L'Ouvrage fut conduit avec tant de vivacité, que le troisieme jour il parvint jusqu'à trente toises du Fortin, où cette batterie étoit établie ; mais un terrain marécageux l'empêchant de pénétrer plus avant, il se réduisit à faire une parallele, pour loger une quantité de Troupes capables de soutenir la tête de l'Ouvrage. Son dessein étoit de batailler dans ce Poste, jusqu'à l'arrivée des derniers Vaisseaux qu'il attendoit encore. A mesure qu'il recevoit de nouvelles Troupes, il les envoyoit à la tranchée pour les accoutumer au feu, qui étoit continuel ; & trois ou quatre jours suffisoient pour apprendre au Soldat à faire bonne contenance. Résolu d'en profiter, dès qu'il vit tous les Vaisseaux arrivés, il se disposa à une action générale, & la fixa au 5 Décembre.

La nuit du 3, il forma une batterie, qui fut attaquée le matin par les Ennemis ; mais il les repoussa vivement, à la tête de huit cens Hommes. Les François demandant, avec empressement, la liberté de les poursuivre, M. de la Bourdonnais ne manqua pas ce premier mouvement : il rangea promptement ses Troupes sur deux colonnes, & marcha droit à l'Ennemi,

(2) Voyez la Description de la Côte de Malabar.

DESCRIPT. DE LA CÔTE DE COROMANDEL.

qui étoit retranché ſous deux Forts, peu éloignés l'un de l'autre. L'attaque de ces deux Forts ſe fit en même tems, & le premier fut emporté d'emblée : mais M. de la Bourdonnais s'étant apperçu que ſes Troupes étoient vivement repouſſées à l'attaque de l'autre, il y courut. Après avoir vainement eſſayé de les ramener, il fit avancer en diligence la Compagnie d'Artillerie qui gardoit la nouvelle batterie, qu'il avoit fait faire pendant la nuit ; & comme elle étoit fraîche, & commandée par de bons Officiers, elle fit des merveilles. La colonne repouſſée la ſuivit, & le Fort fut emportée tout d'un coup. Les Ennemis furent même chargés & pourſuivis, de-ſi bonne grace, que la peur les ſaiſit, & qu'ils abandonnerent tous leurs poſtes ; de ſorte qu'ils laiſſerent les François maîtres des quatre Fortins, de tous leurs retranchemens, & de huit pieces de canon. L'action dura cinq heures ; M. de la Bourdonnais y perdit cinquante ſix Hommes, il eut cent vingt bleſſés. Il en couta, à l'Ennemi, environ cinq cens (3).

Obſervation ſur M. de la Bourdonnais.

Il faut avouer que les expéditions de M. de la Bourdonnais offrent toujours d'excellentes leçons militaires, & de grands exemples de bravoure. L'intérêt qu'on a dû prendre juſqu'ici aux déſaſtres de ce fameux Officier, qu'on a déja vu paroître dans un des Articles précedens (4), ne nous a pas permis de ſupprimer cette partie de ſon Mémoire, quand même on auroit pû paſſer ſur l'origine d'un nouvel Etabliſſement, dont on n'a point parlé dans la deſcription de la Côte de Malabar, & qui, dépendant de Pondichery, eſt non-ſeulement ſitué ſous le même parallele, à-peu-près, mais ſert encore à fixer la largeur de la Preſqu'Iſle entre ces deux points. Revenons à celui d'où nous étions partis, pour ſuivre la Côte, juſqu'au Cap de Comorin.

Pondichery.

La Ville de *Pondichery* (5), remarque M. d'Anville, s'eſt accrue & embellie, au point de le diſputer à tout autre Etabliſſement Européen dans l'Inde. Sa Citadelle, qui fut achevée en 1706, occupe le milieu d'un eſpace d'environ ſept cens toiſes, que la Ville a d'étendue ſur le rivage. C'eſt un pentagone régulier, & ce qu'il y a de meilleur en ce genre dans toute l'Inde. L'enceinte de la Ville, fortifiée de dix-ſept Baſtions (6), fut commencée en 1723 ; & le Foſſé, qui y manquoit, eſt maintenant ajouté, & rempli d'eau par la Riviere de Gingy, qui entre en même tems dans la Place, où elle forme quantité de Canaux & Baſſins. La circonférence de la Ville, priſe en dedans, eſt de deux mille huit cens toiſes, plus que moins.

Un Voyageur François, qui avoit examiné attentivement la ſituation de Pondichery, ne comprend point, dit-il, à quel deſſein les premiers de ſa Nation, qui y ſont venus, s'étoient fixés dans un endroit de ſi difficile ac-

(3) Mémoire pour le Sr de la Bourdonnais, Tome I. Il ſe plaint que la Compagnie ne lui a jamais dit un mot de cette expédition de Mahé, quoiqu'elle ait recompenſé tous les Officiers ſur ſes repréſentations.

(4) Voyez ci-deſſus.

(5) Les Indiens la nomment *Pudutſcheri*, les Portugais, *Pondichery*, & les Danois *Poliçeiro*.

(6) On n'en a compté qu'onze dans la Deſcription précédente, quoique le Plan en offre dix-ſept. Dans l'Explication des Renvois du Plan, de l'Ed. de Hollande ; il s'eſt gliſſé une faute d'impreſſion, au N°. 8, où on lit l'*Hôpital*, pour *l'Hôtel* de la Compagnie. Entre la Lettre K, & *porte de Valdacur*, il ne falloit point mettre de ligne.

DESCRIPT. DE LA CÔTE DE COROMANDEL.

cès du côté de la Mer, ſi ouvert du côté de la Terre, & ſi incommode pour la vie, puiſque c'eſt le terroir le plus ſtérile & le plus mauvais de toute la Côte. On ſait que les Vaiſſeaux ſont obligés de mouiller à plus d'une demie lieue du rivage, à cauſe des briſans. Les Chelingues, qu'on emploie à charger & à décharger les Navires, coutent beaucoup, & l'eau y entre de toutes parts en ſi grande quantité, qu'on eſt toujours en riſque de ſe noyer, & que les marchandiſes ſont toujours mouillées. Ce Voyageur croit qu'il ne ſeroit pas impoſſible d'y faire un Quai, pour remédier à ces inconvéniens (7). Mais on ſeroit ſans doute moins en ſûreté à Pondichery, ſi les Vaiſſeaux pouvoient s'en approcher davantage. Le défaut, du côté de la Terre, eſt aujourd'hui ſuffiſamment réparé par les Fortifications qu'on y a ajoutées, & par les acquiſitions que la Compagnie a faites depuis dans les environs (8).

Arian-cupam.

Après Pondichery & le Fort d'*Arian-Cupam*, qui en eſt à une lieue, au Sud, on vient à *Tevenepatnam* ou *Tegenepatnam*, que les Indiens nomment *Devanapatnam*, c'eſt-à-dire, *Ville d'Aſſemblée*, Bourg, ou petite Ville peu conſidérable, qui n'eſt habitée que par des Malabares. Les Hollandois y ont pourtant une belle Loge. A cinq cens pas au-delà, eſt le Fort *Saint-David*, & huit cens toiſes plus loin, *Goudelour*, ou *Cudelur*, que les Indiens nomment *Courraloer*, Ville aſſez grande, ſituée au bord de la Mer, & éloignée de Pondichery d'environ treize milles, de ſoixante au degré, autrement de cinq lieues Françoiſes. Ces trois Places, quoique ſéparées, ne ſont qu'une même juriſdiction (9), & appartiennent aux Anglois. Ils les acheterent, en 1690, de Rama-Raja, Fils du fameux Sevagy, pour la ſomme de vingt-ſept mille trois cens quatre-vingt treize pagodes, ſans compter les préſens aux Miniſtres. C'eſt un des plus conſidérables Etabliſſemens qu'ils aient dans les Indes. On y reſpire un air ſain, & le terroir y eſt fort fertile. Une Riviere nommée *Gudelam*, ſe rend dans la Mer ſous le Fort Saint-David, groſſie d'une autre Riviere dans le voiſinage, & dont le nom eſt *Tiru-pau-palur* (10). La Riviere *Panna* (11) a ſon embouchure dans la Mer à Tevenepatnam. Ce diſtrict contient pluſieurs Bourgs & Villages, dont on trouve les noms répandus dans les Relations des Miſſionnaires Danois.

Tevenepatnam, Fort St. David & Cudelur.

(7) Journal d'un Voyage aux Indes Orient., en 1691, Tom. II.

(8) Les principales Aldées autour de Pondichery, & dans ſa dépendance ſont *Arian-cupam Alsbewak*, *Vilenur*, *Valdaûr*. Il y a un Fort à Valdaûr, & ce lieu conduit à Gingy, éloigné de Pondichery d'environ onze lieues françoiſes.

(9) On les déſigne indifféremment ſous les trois noms; quoique les Indiens diſent plutôt *Devanapatnam*, les Anglois *Fort Saint David*, & les autres Européens *Goudelour*, ou Cudelur; mais ces trois lieux ne ſont qu'autant de parties d'une ſeule & même Ville.

(10) Ou *Tripaplur*. C'eſt auſſi le nom d'un Bourg voiſin, le même que *Tirepopliere*, ou *Tiere-Popliere*, dans les Relations Hollandoiſes. On y voit un grand & fameux Pagode, de hautes Tours & des Edifices conſidérables. Ce Bourg eſt ſitué ſur les Terres de la Compagnie Angloiſe. *Tiruwandipuram*, qu'on trouve au delà, preſqu'à moitié chemin de Tiruvidi au Fort S. David, eſt immédiatement hors de ſes limites, mais paroît ſans nom dans notre Carte. Remarquons encore qu'on y lit *Tiru vieb*, *pour Tiru vidi*, ce qui eſt une faute des Graveurs.

(11) Environ ſix lieues de Cudelur. Les Miſſionnaires Danois nomment la Ville de *Paleijur*, qui eſt d'une grandeur extraordinaire. C'eſt peut-être celle qui paroît, dans la Carte, ſous le nom de *Babur*, au Nord-Oueſt, ſur cette Riviere.

DESCRIPT. DE LA CÔTE DE COROMANDEL.

Porto-Novo.

A cinq lieues du Fort Saint-David, en continuant de ſuivre la Côte, au Sud, on trouve une Ville Indienne, nommée *Porto-Novo* par les Européens, *Mahmud-Bander* par les Maures, & *Paranghy-Pottey* par les Indiens (12). Elle eſt ſituée à l'embouchure de la Riviere *Val arru*, *on Wellaru*, c'eſt-à-dire, *Riviere blanche*. C'eſt une grande Place, mais toute ouverte, ſans murailles, & environnée ſeulement de palmiers. Six rues la traverſent du Sud à l'Oueſt, & neuf de l'Eſt au Nord. Son Gouverneur eſt ordinairement un Bramine, qui a encore quelques lieux voiſins ſous ſa dépendance. La moitié des Habitans de Porto-Novo ſont Maures & l'autre moitié Gentils. On y voit une Egliſe, un grand Mauſolée Maure, un Chantier, & quantité de belles maiſons. Les Anglois, les François & les Danois y ont des Loges. Celle des Hollandois eſt revêtue d'une muraille, & ſon entrée a été fortifiée de deux Batteries de canons en 1749. Le Commerce de cette Place étoit autrefois aſſez conſidérable ; mais il eſt entierement tombé pendant les derniers troubles, ſur-tout par les incurſions des Marattes.

Pagode de Shidam baram.

Dans l'éloignement, à l'égard du bord de la Mer, & à environ trois lieues au Sud-Oueſt de Porto-Novo, eſt le fameux Pagode de *Shidam-baram*, qu'ordinairement on nomme *Chalanbron* (13) ; Temple d'une grande antiquité, & bâtie avec magnificence. En un mot, c'eſt un Chef-d'œuvre de l'Art. L'Edifice eſt quarré, & tout conſtruit de pierres de taille. Du milieu de ſes quatre murailles s'élevent autant de Tours parfaitement égales, à neuf étages, d'une hauteur prodigieuſe, & qu'on découvre de fort loin ſur la Côte. L'intérieur du Pagode eſt compoſé de vaſtes appartemens, de belles chapelles, de voutes, de galeries de colonnes & de poutres d'une ſeule piece de roc, de cours d'étangs & de fontaines. On y voit par-tout une infinité d'idoles, ſous différentes figures. Les colonnes ſont ornées de ſculpture, & les pierres chargées d'inſcriptions à la louange des faux Dieux. Les Miſſionnaires Danois, qui ont eu pluſieurs fois la curioſité de viſiter ce Temple, nous en donnent de ſavantes deſcriptions ; mais il avouent eux-mêmes, qu'ils ne font qu'éfleurer une matiere ſi abondante. Ce Pagode ſert à préſent de Forteresſe aux Maures. Le Gouverneur qui dépend du Nabab d'Arcate, laiſſe cependant aux Payens la liberté d'y exercer leur culte, parce qu'il en retire de grands avantages.

Fleuve Coloram.

Cinq lieues au-deſſous de Porto-Novo, on vient à l'embouchure de la plus ſeptentrionale & la plus conſidérable branche du Caveri, nommée *Colladham*, *Colh-ram*, ou *Coloram*, qui termine l'Etat de Tanjour, du côté du Nord. Près de cette embouchure, les Anglois occupent un Château renfermé par un bras de Riviere, & nommé *Tivu-cottey*, c'eſt-à-dire, *Forteresſe de l'Iſle* (14). La Côte n'offre point d'endroit remarquable dans une

Tivu-cottey.

(12) Ce n'étoit anciennement qu'une eſpece de Métairie, qu'on nommoit *Vallari-collei* ; mais les Portugais trouvant ce lieu fort commode, y bâtirent une Loge, & l'appellerent *Porto Novo*, comme les Malabres *Parangi-Podtey*, c'eſt-à dire *Village des Francs*, ou Européens. Le nom de *Mahmud Bender*, qui ſignifie *Port de Mahmud*, lui vient d'un grand Seigneur de Viſapour.

(13) Auſſi *Silambaram*. *Shelmeron* & *Chelabrum*. Le Temple eſt dédié à *Eſvara*, ou *Iſburen*, en l'honneur d'*Ak-jem*, ou de l'Air.

(14) Les anciennes Relations appellent ce lieu *Colderon*, du nom du Fleuve.

étendue

chet dit qu'ils y étoient encore en 1719.

(18) On nommoit anciennement ce lieu *les quatres Pagodes*.

(19) Les habitans du Pays le nommoient autrefois que le *Château du feu* ou *du Tonnerre*, à cause du bruit de canon dont ils étoient effrayés.

CARTE DU DISTRICT DE TRANQUEBAR.

étendue de quatre lieues, juſqu'au *Tiru-malei vâſel* (15), nom qui ſignifie *Porte de la Sainte Montagne*, à l'embouchure d'un des bras du Caveri; & *Caveri-patnam* (16), Ville ſituée trois milles plus bas, auſſi à l'embouchure d'un autre bras du même Fleuve, nommé *Pudu-Caveri* Cette derniere Ville eſt un endroit célebre parmi les Indiens, qui croient s'y purifier par le bain, ſur-tout au tems des éclipſes. M. d'Anville, qui a fait dans l'ancienne Géographie des Indes, de plus grandes découverres que tous ceux qui l'ont précédé, ſuppoſe que c'eſt la *Chaberis* de *Ptolomée* (17). Un autre endroit fort fameux, mais plus éloigné dans les terres, eſt *Shiarhi*, ou *Iſchiali*, grande Ville, où il y a plus de ſoixante Pagodes. On parlera ci après (18).

DESCRIPTION DE LA CÔTE DE COROMANDEL.

Tiru-malei-vâſel

Caveri patnam.

Shiarhi.

A une demie journée de Caveri-patnam, ſe voit *Tiranghem-badi* (19), que les Européens nomment par corruption *Tranquebar*, *Trangobar* & *Trankembar*, au-delà de l'onzieme degré de Latitude (20). Cette Ville appartient aux Danois. Avant leur arrivée, en 1720, ce n'étoit qu'un petit Bourg, que l'Amiral *Gule de Gede* acheta du Naïk de Tanjour, pour le Roi de Dannemarc. L'année ſuivante, il y fit conſtruire le Château de *Dansbourg* (21), dont la forme eſt quadrangulaire. Son aſpect eſt fort agréable du côté de la Mer, qui eſt celui de l'Orient. On donne ici le Plan de cette Fortereſſe, diſtinctement gravé avec celui de la Ville, qui nous épargne une deſcription qui n'ajouteroit rien aux explications des renvois. La Compagnie devenant tous les jours plus floriſſante, un Gouverneur Danois, nommé *Magnus*, fit environner la Ville de murailles & de remparts. Mais dans la ſuite pluſieurs riches Marchands en ſortirent; pour aller s'établir ailleurs; ce qui diminua le nombre des Habitans. La crainte d'être enſevelis dans les vagues, en détermina d'autres à ſe retirer à la Campagne. Tranquebar n'étant aujourd'hui éloigné de la Mer, que d'un petit quart de lieue, ſe trouve fort expoſé aux inondations. Les terres ſont baſſes & entrecoupées de Rivieres. Malgré ces inconvéniens, la Ville ne laiſſe pas d'être aſſez peuplée, & de renfermer dans ſon enceinte environ quinze mille Habitans, preſque tous étrangers, & que le Commerce y a attirés. Le plus grand nombre eſt compoſé d'Européens, & le reſte en partie de Malabares, & en partie de Mahométans. Ceux-ci y ont une Moſquée, & les Malabares ſept Pagodes. Il y a une Egliſe pour les Catholiques Romains; une pour les Danois, & deux qui ſont aux Miſſionnaires Luthériens.

Tranquebar.

Outre les Fauxbourgs de Tranquebar, la Ville a un Reſſort d'une vingtaine de Village. On peut le voir dans la Carte de ce Diſtrict, qui pour être bien particuliere, n'en eſt pas moins eſtimable par ſon exactitude; &

(15) C'eſt le même que *Triminivas*, *Trimlevas*, ou *Trinilivaas*, ſuivant la prononciation corrompue des Européens.

(16) Elle eſt nommée dans les Cartes *Laure*, ou *Lowre patnam*, apparemment par erreur pour *Kowri*.

(17) Les François y ont eu autrefois une Loge. Voyez au T. IX. p 616. Le P. Bouchet dit qu'ils y étoient encore en 1719.

(18) On nommoit anciennement ce lieu *les quatres Pagodes*.

(19) Suivant le Pere Bouchet, *Taraganbouri*, qui ſignifie *Ville des Ondes de la Mer*. Les Miſſionnaires Danois écrivent *Taragenwâdhi*, *Taragenbâdhi*, *& Tadhangambâdhi*, mais plus communément *Tarangenbâdhi*.

(20) M. d'Anville la met autant en deçà, que les autres Géographes au-delà.

(21) Les Habitans du Pays ne l'appelloient autrefois que le *Château du feu* ou *du Tonnerre*, à cauſe du bruit de canon dont ils étoient effrayés.

DESCRIPTION DE LA CÔTE DE COROMANDEL.

il seroit à souhaiter que toutes Colonies Européennes s'appliquassent à nous en donner de pareilles de leurs Etablissemens aux Indes. Les deux Lieux les plus notables du district de Tranquebar, sont *Perrejar*, ou *Porrejara*, Bourg fort peuplé, & dont les Habitans sont presqu'en aussi grand nombre qu'à Tranquebar même, qui n'en est éloigné que d'une lieue & demie. *Tillejali*, autre Bourg des plus considérables, situé à l'Occident, appartient aussi à la Compagnie.

La Ville de Tranquebar est sous les ordres d'un Gouverneur Danois. Elle a un Conseil de Régence, auquel il préside. La garde de la Ville est composée de Milice du Pays, dont une partie est habillée à la maniere des Malabares, & l'autre à la Portugaise. Ces derniers, qui sont de véritables soldats, sont tous Chrétiens. Outre cette Milice, le *Ramanaike* de Porrejar, qui exerce l'emploi de Garde-frontiere sur les Terres de la Compagnie, est tenu d'en défendre l'entrée aux Vagabonds, d'arrêter les Esclaves fugitifs, & généralement d'empêcher le désordre.

Le Commerce n'est pas ce qui rend Tranquebar plus recommandable. Un avantage particulier, dont cette Ville peut se glorifier, c'est d'avoir vû s'établir, dans son sein, une Mission Evangélique, qui par les soins & la libéralité de *Frederic IV*, Roi de Dannemarc, a fait des progrès d'autant plus étonnans & plus admirables, que ces commencemens ont été foibles *Ziegenbalg* & *Plutschau* furent les premiers Ouvriers qui jetterent, en 1706, les fondemens d'une si sainte entreprise. » Ces Missionnaires, dit M. *Franc-*
» *ke*, prêcherent l'Evangile aux Payens, avec un zele qui n'avoit point en-
» core eu d'exemple dans les Indes, & leurs prédications eurent un succès
» très-heureux. Le nombre d'Indiens qu'ils convertirent, les Eglises qu'ils
» fonderent en divers lieux, la traduction de l'Ecriture-Sainte en plusieurs
» Langues, la façon dont ils s'y prirent, pour répandre de côté & d'autre
» la Doctrine de l'Evangile, l'établissement des Ecoles pour l'éducation de
» la Jeunesse, la maniere de préparer & d'instruire ceux de Néophytes, qui
» avoient le plus de talens, à être les uns Régens d'Ecoles & les autres
» Docteurs de l'Eglise, enfin, les fruits qu'ils ont retirés de leurs travaux, en
» faveur du Christianisme, sont autant d'évenemens qui doivent intéresser
» les Chrétiens ». L'Histoire Ecclésiastique n'étant pas celle des Voyages, on se borne à cette idée générale, que nous donne l'Editeur des pieuses & savantes Relations des Missionnaires Luthériens établis à Tranquebar, Madras & Cudelur (22). Nous y ajouterons seulement, qu'à la fin de l'année 1753, ceux de Tranquebar comptoient, depuis le commencement de la Mission, neuf mille huit cens vingt-cinq; ceux de Madras, mille cent trente-trois, & ceux de Cudelur, sept cens soixante-huit personnes, qui avoient embrassé la Religion Chrétienne.

Mission Evangelique, & ses progrès.

L'Etablissement François de *Karical*, ou *Kareical*, qui suit Tranquebar, deux lieues au Sud, sa Forteresse, nommée *Karcangery* (23), & le Bourg de *Tirumale-rayen-patnam* (24), sont suffisamment connus par les Relations pré-

Karical, Karcangery, & Tirumale-ayen-patnam.

(22) Voyez l'*Histoire de la Mission Danoise*, &c. à Geneve, 1745.

(23) Ou *Karbuklâtsêris*, vulgairement *Calcalacheris*. Les Hollandois y ont eu autrefois une Loge, avant que leur principal Comptoir fut établi à Negapatnam.

(24) Vulgairement *Trumananpatnam*.

cédentes (25). Près de ce dernier Bourg, qui peut passer pour une Ville assez considérable, on trouve *Naour*, ou *Nagur*, autre Ville maritime, où les Mahométans, qui composent plus des trois quarts de ses Habitans, ont une belle Mosquée, avec quatre Tours, dans laquelle ils célébrent une grande Fête à l'honneur de leur Prophete. Ces trois Places sont situées sur autant de bras du Caveri, dont les noms se voient dans la Carte.

Negapatnam.

Après l'embouchure de Naour, vient celle de *Negapatnam* (26), Port de Mer à quatre lieues de Karical. Cette Ville existoit à l'arrivée des Portugais sur la Côte de Coromandel, & ils s'y étoient fortifiés, lorsque les Hollandois l'enleverent en 1658. C'est à présent leur principal Comptoir (27), & en même-tems un des plus considérables Etablissemens de la Côte. On y a bâti une bonne Forteresse, dont les cinq angles portent les noms des cinq sens. Les rues de Negapatnam sont larges, les maisons assez grandes, quoique vieilles, & l'on y voit plusieurs belles Eglises. Les environs sont remplis de Pagodes, quelques-uns richement ornés, mais sans goût; d'autres obscurs, sales, mal bâtis, & semblables à des fours à briques. La Compagnie Hollandoise compte, dans son District, douze à treize Villages.

Cap Callamedu.

A sept lieues, plus que moins (28), au Sud de Negapatnam, se présente le Cap *Calla medu*, *Cailliamere*, ou *Cagliamera* (29), où finit proprement la Côte de Coromandel, dans la Partie Méridionale. Elle prend ici un nouveau thumb de vent, & va droit à l'Oueſt; ensuite elle se détourne peu-à-peu vers le Sud jusqu'au Cap de Comorin. Le premier enfoncement qu'elle forme se nomme *Golfe de Tondi* (30), & le second *Côte de la Pêcherie*. Golfe de Tondi.

Dans cette étendue l'on ne trouve que deux endroits un peu considérables; *Outiar* & *Tutucurin*.

Pont merveilleux qu'on voit à Outiar.

» On voit à Outiar, dit le Pere Bouchet, une des choses les plus merveilleuses qui soient peut-être dans le reste du Monde? c'est un Pont qui » a environ un quart de lieue, & qui joint, à la terre ferme, l'Ile de Ramanancor (31). Ce Pont n'est pas composé d'arcades comme les autres: » ce sont des rochers, ou de grosses pierres, qui s'élevent deux ou trois » pieds au-dessus de la surface de la Mer, qui est fort basse en cet endroit. » Ces pierres ne sont pas unies les unes aux autres, mais elles sont séparées pour donner la liberté à l'eau de couler. Les pierres sont énormes à » l'endroit des courans. Il y en a qui ont jusqu'à dix-huit pieds de diamétre & d'avantage. On voit des endroits où ces pierres sont séparées par » des intervalles de trois pieds jusqu'à dix; & aux lieux où les Barques » passent, la largeur est encore plus grande. Il n'est pas aisé d'imaginer que

(25) Voyez Tome IX. pag. 618.

(26) Ou *Nagapatnam*; c'est à-dire, *Ville aux serpens*. A dix dégrés trente-cinq minutes de Latitude.

(27) c'étoit auparavant Palliacate. Ils en transfererent ici leur Gouvernement en 1690.

(28) Suivant M. d'Anville. Le P. Bouchet met environ dix lieues.

(29) Son véritable nom est *Calli modu* c'est-à dire *promontoire de Calli*, espece de Tithymale qui croit dans ses environs. On voit près de là un grand Pagode, qu'on nomme le *Pagode des Canarins*. M. d'Anville: pour faire trouver ce Cap dans Ptolemée & Mela, dérive les noms de *Cory* & *Colis* du terme Indien *Koïl*, qui signifie *Temple*.

(30) Il y a une petite Place de ce nom, qui fournit beaucoup de bétail aux Hollandois de Jaffanapatnam.

(31) Voyez ci-dessus la Description de cette Ile, & celle du Marava.

DESCRIPTION DE LA CÔTE DE COROMANDEL.

» ce Pont ſoit l'ouvrage de l'Art ; car on ne voit pas d'où l'on auroit pû ti
» rer ces maſſes énormes, & encore moins comment on auroit pû les y tranſ
» porter. Mais ſi c'eſt un ouvrage de la Nature, il faut avouer que c'eſt un
» des plus ſurprenans qu'on ait jamais vûs. Les Idolâtres diſent que ce Pont
» fut fabriqué par les Dieux (32), quand ils allerent attaquer la Capitale de
» l'Ile de Ceylan. Le Prince de Marava avoit coutume de ſe retirer dans l'Ile
» de Ramanancor, lorſqu'il étoit pourſuivi par les Rois de Maduré : il fai-
» ſoit mettre de groſſes poutres ſur ces rochers, qui font comme autant de
» platte-formes, & y faiſoit paſſer ſes Eléphans, ſon Artillerie & ſon Ar-
» mée ». De Ramanancor, une chaîne d'autres rochers & de bancs de ſable s'étend juſqu'à l'Ile de Manaar, ſur la Côte occidentale de Ceylan ; & c'eſt ce qu'on nomme le *Pont d'Adam* (33). Comme la Mer, dans ſa plus grande hauteur, n'a que quatre à cinq pieds d'eau en cet endroit, il n'y a que des Chaloupes, ou des Bâtimens du Pays, qui puiſſent paſſer entre les intervalles de ces rochers.

Pont d'Adam.

Côte de la pêcherie Tutucurin.

Tutucurin, qui eſt le lieu le plus conſidérable de la Côte de la Pêcherie, a été obſervé, par le Pere *Noël*, à huit degrés, cinquante deux minutes de Latitude. Sa ſituation eſt preſqu'à une égale diſtance du Paſſage de Ramanancor & du Cap de Comorin. Cette Place paroît une fort jolie Ville à ceux qui y arrivent par Mer. On voit divers Bâtimens aſſez élevés dans les deux Iles qui couvrent ſa Rade, une petite Forteresſe que les Hollandois ont conſtruite (34), pour ſe mettre à l'abri des Inſultes des Gentils qui viennent des terres, & pluſieurs grands magaſins bâtis ſur le bord de l'eau, qui font un aſſez bel aſpect. Mais dès qu'on a mis pied à terre, toute cette beauté diſparoît ; & l'on ne trouve plus qu'une groſſe Bourgade ouverte, preſque toute bâties de *palhotes*.

Commerce des Hollandois.

Les Hollandois tirent de Tutucurin des revenus conſidérables, quoiqu'ils n'y ſoient pas abſolument les maîtres. On a déja remarqué, que toute la Côte de la Pêcherie appartient au Roi de Maduré, & en partie au Prince de Marava, qui a ſecoué le joug de Maduré, dont il étoit autrefois tributaire. Les Hollandois ont ſouvent voulu s'accommoder avec le Prince de Marava de ſes droits ſur la Côte, mais inutilement ; & les preſens magnifiques qu'ils lui ont fait, n'ont produit juſqu'ici que de belles eſpérances. Cependant, ſans être maîtres du Pays, ils n'ont pas laiſſé de s'y établir à-peu-près comme s'ils l'étoient (35). Pour ce qui regarde leur Commerce, outre les toiles qu'on leur apportent du Maduré, & qu'ils échangent avec le cuir du Japon & les épiceries des Moluques, ils tirent un immenſe profit de deux ſortes de Pêches, qui ſe font ici ; celle des Perles & celles des *Xanxus* (36). Les Xanxus ſont de gros coquillages, ſemblables à ceux avec leſquels on a coutume de peindre les Tritons. Les Hollandois ſont ſi jaloux de ce Commerce, qu'il iroit de la vie pour un Indien, qui oſeroit en vendre à d'autres qu'à la Compagnie. Elle les achete à vil prix, & les envoie à Bengale, où ils ſe vendent fort cher. On ſcie ces coquillages ſelon leur largeur, pour

Pêche des Xanxus.

(32) Ou plutôt les ſinges, ſuivant d'autres récits de la même fable.

(34) Voyez ci-deſſus, pag. 115.

(34) Ils s'en rendirent maîtres en 1658

(35) Ils ont un Traité avec ce Prince, qu'ils nomment le *Teuver*.

(36) Baldæus écrit, *Chankos*.

en faire des braſſelets, qui ont autant de luſtre que l'ivoire. Ceux qu'on pêche ſur cette Côte, dans une quantité extraordinaire, ont tous leurs volutes de droit à gauche. S'il s'en trouvoit qui les euſſent de gauche à droite, ce ſeroit un tréſor que les Gentils eſtimeroient des millions; parce qu'ils s'imaginent qu'un de leurs Dieux fut obligé de ſe cacher dans un Xanxus de cette eſpece, pour éviter la fureur de ſes Ennemis.

Description de la Côte de Coromandel.

La Pêche des Perles enrichit la Compagnie de Hollande d'une autre maniere. Elle ne fait pas pêcher pour ſon compte; mais elle permet à chaque Habitant du Pays, Chrétiens, Gentils, ou Mahométans, d'avoir, pour la pêche, autant de batteaux que bon lui ſemble; & chaque batteau lui paie ſoixante écus, & quelquefois d'avantage (37). Ce droit fait une ſomme conſidérable; car il ſe préſente ſouvent juſqu'à ſix ou ſept cens batteaux. On marque a chacun l'endroit deſtiné pour ſa pêche. Autrefois, dès le mois de Janvier, les Hollandois déterminoient le lieu & le tems où elle devoit ſe faire cette année-là, ſans en faire auparavant l'épreuve. Mais, comme il arrivoit ſouvent, que la ſaiſon, ou le lieu marqué, n'étoit pas favorable, & que les huîtres manquoient, ce qui cauſoit un préjudice notable, après les grandes avances qu'il avoit fallu faire, on a changé de méthode; & vers le commencement de l'année, la Compagnie envoie dix ou douze batteaux au lieu où l'on a deſſein de pêcher. Ces batteaux ſe ſéparent en diverſes Rades, & les Plongeurs pêchent chacun quelques milliers d'huîtres, qu'ils apportent ſur le rivage. On ouvre chaque millier à part, & on met auſſi à part les Perles qu'on en tirent. Si le prix qui ſe trouve dans un millier monte à un écu, ou au-delà, c'eſt une marque que la pêche ſera en ce lieu-là très-riche & très-abondante; mais ſi ce qu'on peut retirer d'un millier n'alloit qu'à trente ſols, comme le profit ne paſſeroit pas les frais qu'on ſeroit obligé de faire, il n'y auroit point de pêche cette année-là. Lorſque l'épreuve réuſſit, & qu'on a publié qu'il y aura pêche, il ſe rend de toutes parts, ſur la Côte, au tems marqué, une affluence extraordinaire de peuple & de batteaux, qui apportent toute ſorte de marchandiſes. Les Commiſſaires Hollandois viennent de Colombo de l'Ile de Ceylan, pour préſider à la pêche. Le jour qu'elle doit commencer, l'ouverture s'en fait de grand matin par un coup de canon. Dans ce moment, tous les batteaux partent & s'avancent dans la Mer; précédés de deux groſſes Chaloupes Hollandoiſes, qui mouillent l'une à droite & l'autre à gauche, pour marquer les limites du lieu de la Pêche, & auſſitôt les Plongeurs de chaque batteau ſe jettent à la hauteur de trois, quatre & cinq braſſes. Un batteau a pluſieurs Plongeurs qui vont à l'eau tour à tour: auſſi-tôt que l'un revient, l'autre s'enfonce. Ils ſont attachés à une corde, dont le bout tient à la vergue du petit bâtiment, & qui eſt tellement diſpoſée, que les Matelots du batteau, par le moyen d'une poulie, la peuvent aiſément lâcher ou tirer, ſelon le beſoin qu'on en a. Celui qui plonge a une groſſe pierre attachée au pied, afin d'enfoncer plus vîte, & une eſpece de ſac à ſa ceinture, pour mettre les huîtres qu'il pêche. Dès qu'il eſt au

Pêche des Perles.

(37) Suivant d'autres, on paie ce droit des pierres, dont les Pêcheurs ſe ſervent; & c'eſt ce que les Hollandois appellent *Steengelden*. En échange, la Compagnie eſt engagée à maintenir les Pêcheurs, en cas d'attaque, & à faire réparer leurs bâtimens, s'il leur arrive quelque accident. *Voyez Gautier Schouten.*

DESCRIPTION DE LA CÔTE DECOROMANDEL.

fond de la Mer il ramaſſe promptement ce qu'il trouve ſous ſa main, & le met dans ſon ſac. Quand il trouve plus d'huîtres qu'il n'en peut emporter, il en fait un monceau; & revenant ſur l'eau, pour prendre haleine, il retourne enſuite, ou envoie un de ſes Compagnons le ramaſſer. Pour revenir à l'air, il n'a qu'à tirer fortement une petite corde, différente de celle qui lui tient le corps; un Matelot, qui eſt dans le batteau, & qui tient l'autre bout de la même corde, pour en obſerver le mouvement, donne auſſi-tôt le ſignal aux autres, & dans ce moment on tire en haut le Plongeur, qui, pour revenir plus promptement, détache, s'il peut; la pierre qu'il avoit au pied. Les batteaux ne ſont pas ſi éloignés les uns des autres, que les Plongeurs ne ſe battent aſſez ſouvent ſous les eaux, pour s'enlever les monceaux d'huîtres qu'ils ont ramaſſés. On a des exemples qu'ils ſe ſont quelquefois poignardés. Ces Mers ſont remplies de Réquins ſi fort & ſi terribles, qu'ils emportent quelquefois les Plongeurs. Comme les Habitans de cette Côte, s'accoutument dès l'enfance, à plonger & à retenir leur haleine, ils s'y rendent habiles; & c'eſt ſuivant leur habileté qu'ils ſont payés (38). Avec tout cela, le métier eſt ſi fatiguant qu'ils ne peuvent plonger que ſept ou huit fois par jour. Il s'en trouve, qui ſe laiſſent tellement tranſporter à l'ardeur de ramaſſer un plus grand nombre d'huîtres, qu'ils en perdent la reſpiration & la préſence d'eſprit; de ſorte que ne penſant pas à faire le ſignal, ils ſeroient bien-tôt étouffés, ſi ceux qui ſont dans le batteau n'avoient ſoin de les retirer, lorſqu'ils demeurent trop long-tems ſous l'eau. Ce travail dure juſqu'à midi, alors tous les batteaux regagnent le rivage.

Quand on eſt arrivé, le Maître du Batteau fait tranſporter, dans une eſpece de parc, les huîtres qui lui appartiennent, & les y laiſſe deux ou trois jours, afin qu'elles s'ouvrent, & qu'on en puiſſe tirer les Perles. Les Perles étant tirées & bien lavées, on a cinq ou ſix petits baſſins de cuivre, percés comme des cribles, qui s'enchaſſent les uns dans les autres, enſorte qu'il reſte quelque eſpace entre ceux de deſſus & ceux de deſſous. Les trous de chaque baſſin ſont différens pour la grandeur; le ſecond baſſin les a plus petits que le premier, le troiſieme plus que le ſecond, & ainſi des autres. On jette dans le premier baſſin les Perles groſſes & menues, après qu'on les a bien lavées. S'il y en a quelqu'une qui ne paſſe point, elle eſt cenſée du premier ordre; celles qui reſtent dans le ſecond baſſin, ſont du ſecond ordre, & de même juſqu'au dernier baſſin, lequel n'étant point percé reçoit les ſemences de perles. Ces différens ordres ſont la différence des Perles, & leur donne ordinairement le prix, à moins que la rondeur, plus ou moins parfaite, ou l'eau plus ou moins belle, n'en augmente ou diminue la valeur. Les Hollandois ſe réſervent toujours le droit d'acheter les plus groſſes: ſi celui à qui elles appartiennent, ne veut pas les donner pour le prix qu'ils en offrent, on ne lui fait aucune violence, & il lui eſt permis de les vendre à qui il lui plaît. Toutes les Perles qu'on pêche le premier jour, appartiennent au Roi de Maduré, ou au Prince de Marava, ſuivant la Rade où ſe fait la Pêche. Les Hollan-

(38) Le P. Martin, Auteur de cette Relation, traite de contes ce que l'on dit de l'huile que les Plongeurs mettent dans leur bouche, ou d'une eſpece de cloche de verre, dans laquelle il ſe renferment pour plonger.

dois n'ont point la pêche du second jour, comme on l'a quelquefois publié; ils ont assez d'autres moyens de s'enrichir par le Commerce des Perles. Le plus court & le plus sûr, est d'avoir de l'argent comptant; car pourvu qu'on paie sur-le-champ, on a tout ici à fort grand marché. Il se commet une quantité de vols & de supercheries dans cette pêche. Pendant qu'elle dure, il regne pour l'ordinaire de grandes maladies sur la Côte, soit à cause de la multitude inombrable de Peuple qui s'y rend de toutes parts, & qui n'habite pas fort à l'aise; soit à cause que plusieurs se nourrissent de la chair des huîtres, qui est indigeste & malfaisante; soit enfin à cause de l'infection de l'air: car la chair des huîtres, étant exposée à l'ardeur du Soleil, se corrompt en peu de jours, & exhale une puanteur, qui peut seule occasionner des maladies contagieuses.

Depuis bien des années, la vente des Perles se fait autrement, aux endroits de cette Côte. On remplit d'abord des tonneaux, d'égale grandeur, d'huîtres que produit la pêche de chaque jour; ensuite on les ferme, & à mesure qu'il s'en trouve un certain nombre, on en fait la vente l'un après l'autre, au plus offrant, dans le Camp même en présence des Commissaires de la Compagnie Hollandoise & du Souverain de Pays. Les Marchands, qui ont acheté de ces tonneaux, les font transporter chacun chez eux; les huîtres ayant été enfermées quelques jours, s'ouvrent en partie d'elles mêmes, ou facilement avec des couteaux. Pour chercher les Perles, on prépare des cuvettes remplies à moitié d'eau, & après avoir ouvert un tonneau, ce qui se fait en plein air, à cause de la puanteur, qui est horrible, l'eau épaisse, que les huîtres ont rendue, est vuidée par portions, & avec prudence, dans les différentes cuvettes qu'on a mise à ses côtés, & à chacune desquelles il y a deux ou trois personnes, qui ouvrent les huîtres, & les nettoient, en cherchant au-dessus d'un crible, fait exprès, pour découvrir s'il y a des Perles. On est quelquefois long-tems sans en trouver. Enfin, on visite toutes les pieces, & l'on passe toute l'eau & ce qui reste au fond, par des cribles d'une cuvette à l'autre. Le prix d'un tonneau est ordinairement de dix risdales, argent de Hollande, plus ou moins, suivant l'opinion qu'on se forme de la pêche. Il arrive souvent qu'un tonneau ne donne pas la moitié, ni le quart en Perles, de la valeur de ce qu'il a coûté. Quelquefois il en donne dix fois plus. On peut comparer le bonheur à cet égard, à celui des Lotteries (39).

La Côte de la Pêcherie, qui forme une espece de Baie entre la Pointe de Ramanancour & le Cap de Comorin, a environ quarante lieues, plus ou moins en droite ligne (40). Toute cette Côte est inabordable aux Vaisseaux de l'Europe; parce que les brisans y sont furieux, & que Tutucurin est le seul endroit où ils puissent passer l'Hyver, cette Rade étant couverte, comme on l'a dit, par deux Iles, qui en font la sûreté. On y voyoit autrefois un grand nombre de grosses & riches Bourgades; mais depuis la décadence des Portugais, tout ce qui s'y trouvoit de considérable a été abandonnné & détruit. A l'exception de Tutucurin, qui contient plus de cinquante mille Habitans, Chrétiens & Gentils, il ne reste aujourd'hui que de misérables Villa-

Autres Iles de cette Côte.

(39) Ce dernier article est tiré du Dict. de Commerce

(40) Il y a des Cartes qui l'étendent jusqu'à quarante huit pour le moins.

DESCRIPTION DE LA CÔTE DE COROMANDEL.

ges, dont les principaux ſont *Punicael* (41), *Alandaley*, *Manapar* (42), *Tala*, & quelques autres. La liberté que les *Paravas*, qui ſont les Habitans de la Côte, avoient ſous les Portugais, de trafiquer avec leurs voiſins, les rendoit riches & puiſſans; mais depuis que cette protection leur a manqué, ils ſe ſont vus bientôt opprimés & réduits à une extrême pauvreté. Leur plus grand Commerce aujourd'hui, vient de la pêche du Poiſſon, qu'ils tranſportent dans les terres, & qu'ils échangent avec le riz & les autres proviſions néceſſaires à la vie, dont cette Côte eſt preſque entierement dépourvue, n'étant couverte que de ronces & de ſables brûlans; c'eſt tout ce que l'on trouve, dans l'eſpace de douze lieues, depuis Tala juſqu'au Cap de Comorin, avec ſept ou huit Bourgades, qui ont chacune une Egliſe dépendante de celle de Tala. Plus avant dans les Terres, ce ne ſont que de grands Bois infeſtés de Tigres, qui cauſent beaucoup de dommage dans les environs. La crainte que ces cruels animaux inſpirent, fait que les Habitans ſont extrêmement ſur leurs gardes; ils allument de grands feux dans les Villages, & perſonne ne ſort de ſa Maiſon, durant la nuit, s'il n'eſt eſcorté par quelques hommes: les uns portent des torches allumées, & les autres battent le tambour, dont le bruit épouvante les Tigres & les met en fuite.

Cap de Comorin.

Le Cap de *Comorin* eſt ſitué à environ huit degrés & quelques minutes de Latitude (43). C'eſt à ce Cap que ſe terminent les hautes Montagnes de *Gatte*, qui le rendent fameux, pour les merveilles qu'on en raconte. » On aſſure, » dit le Pere Tachard, que dans cette langue de terre, qui n'a plus de » trois lieues d'étendue, on trouve en même-tems les deux ſaiſons de l'an» née les plus oppoſées, l'Hyver & l'Eté, & que quelquefois, dans un mê» me Jardin, de cinq cens pas en quarré, on peut avoir le plaiſir de voir ces » deux ſaiſons réunies, les arbres étant chargés de fleurs & de fruits d'un » côté, pendant que de l'autre ils ſont dépouillés de toutes leurs feuilles ». Quoiqu'il en ſoit, il eſt certain, que des deux côtés du Cap, les vents ſont toujours oppoſés, & que quand ils viennent de l'Oueſt à la Côte Occidentale, ils ſouflent de l'Eſt à la Côte Orientale; de ſorte que cette diverſité des vents, ſur-tout lorſqu'elle eſt durable, contribuant infiniment à celle des

(41) Ou comme les Indiens l'appellent, *Pounnei-cayel*; lieu ſitué à huit dégrés trente-huit minutes de Latitude. On ſe rend d'ici aiſément par eau à Tutu urin, ſans être obligé de ranger la Côte. Comme Punicael eſt ſur le bord d'une petite Riviere, qui a deux embouchures, on remonte la premiere avec le flux, juſqu'au confluent des deux bras de la Riviere, & au reflux on deſcend juſqu'à la ſeconde embouchure, où ſe trouve Tutucurin. Entre cette Ville & Punicael, eſt un autre Bourg, que les Miſſionnaires Danois nomment *Killey*, ou *Kilevrin*, ſuivant la Carte de M. *de la Croze*, & *Callipatnam*, ſelon Schouten. Les Hollandois y ont auſſi une Loge.

(42) Après Tutucurin, Manapar eſt l'endroit le plus conſidérable de cette Côte. Suivant l'obſervation qu'on y a faite, la hauteur du Pole eſt de huit dégrés vingt-ſept minutes. Pour la Longitude, le P. Bouchet trouve, qu'elle eſt aſſez régulierement marquée à quatre-vingt-dix-huit dégrés quarante-cinq minutes.

(43) On a deux obſervations; l'une du P. Thomas, faite ſur un terrre, qui s'éleve ſur le cap même, & qui porte un Temple Indien, & l'autre par le P. Bouchet, ſur la baſſe terre, & au pied de la Montagne. La premiere indique huit dégrés cinq minutes, la ſeconde ſept dégrés cinquante huit minutes. M. d'Anville croit, qu'en prenant un lieu moyen dans l'intervalle des deux indications, on peut conclure huit dégrés & quelque choſe de plus. Les Cartes different extrêmement ſur cette poſition importante,

ſaiſons,

faisons, il n'est pas incroyable que vers la pointe du Cap, il puisse y avoir, dans un assez petit espace de terrein, des endroits tellement exposés à l'un des vents, & tellement à couvert de l'autre, que le froid ou le chaud, & les impressions qui les suivent, se fassent aussi-bien sentir dans des lieux peu éloignés, que dans d'autres qui le seroient beaucoup davantage.

DESCRIPTION DE LA CÔTE DE COROMANDEL.

Sur la pointe méridionale du Cap de Comorin se voit une Eglise, bâtie en l'honneur de la Ste Vierge, & au-dessous de cette pointe, un rocher, qui s'avance dans la Mer, & forme une espece d'Ile. Ce lieu servit autrefois d'asyle, pendant plusieurs mois, aux Chrétiens de la Côte, qui fuyoient la fureur des Maures. On a planté, sur le rocher, une grande Croix, qui se découvre de fort loin. Un peu plus avant que l'Eglise, dans les Terres, quoique sur la même Pointe, on remarque un grand Pagode situé Nord & Sud, à une lieue & demie des Montagnes qui séparent le Royaume de Maduré de celui de *Travancor*, lequel s'étend au-delà du Cap de Comorin, le long de la Côte Occidentale. Comme ce Royaume n'appartient pas proprement au Malabar, & qu'il n'en a point été fait mention dans la Description de cette Côte, nous recueillerons encore, avec soin, les éclaircissemens que nous fournissent Mrs. les Jésuites, sur une Contrée peu connue des Voyageurs.

Ce qu'on y voit.

Ce Pays est extrêmement peuplé, & l'on ne fait presque pas deux lieues terre à terre, sans trouver des Villes & de grandes Habitations; mais le Pere Tachard, qui a eu le tems d'examiner la véritable situation de ces Places, témoigne que toutes nos Cartes de Géographie & de Marine les défigurent d'une étrange maniere. Elles marquent, dit-il, des Iles sur la Côte de Travancor, qu'il a inutilement cherchées. Ce Royaume est terminé, du côté du Sud, par une assez grande Ville, nommée *Cotate*, située au pié des Montagnes du Cap de Comorin, qui n'en est éloigné que d'environ quatre lieues. On nous la représente comme fort peuplée; mais sans fossés ni murailles. L'Eglise des Catholiques Romains, qu'on y a construite, est dédiée à S. François Xavier, & l'opinion que les Jésuites font prendre des miracles qui s'y operent, la rend fameuse dans tout le Pays. Le *Topo* est comme le College de Travancor, où le Provincial fait ordinairement sa demeure, à une lieue de *Periepatan*. C'est une des plus petites Bourgades de la Côte. Les Jésuites y ont un grand nombre d'Eglises, dont les principales sont, du Sud au Nord, *Cuvalan*, *Cabripatan Culechy* (44), *Poudoutorey*, *Reytoura* & *Mampouli* (45), sans compter plusieurs autres qui en dépendent, & qui sont comme des Succursales. En général, la plûpart des Habitans des Côtes de la Pêcherie & de Travancor sont Chrétiens; mais c'est beaucoup que de leur donner ce nom, malgré les éloges magnifiques que la ferveur de ces Peuples ignorans & superstitieux, a mérités de leurs Pere spirituels.

Royaume de Travancor.

Ville de Cotate

Eglise des Jésuites.

Tout l'Etat de Travancor est ouvert aux courses des *Badages*, qui viennent presque annuellement, du Maduré, faire le dégat dans les terres du Roi, qui en est Tributaire; mais comme il ne paie ce tribut que malgré lui, les Badages sont obligés d'entrer quelquefois, à main armée, pour l'e-

Révolutions de cet Etat.

(44) Ou *Colesbei*; la Compagnie des Indes de France s'est établie dans ce lieu depuis quelques années.

(45) A cinq ou six lieues de Coulan, ou Coylan.

DESCRIPTION DE LA COTE DE COROMANDEL.

xiger, quoiqu'il lui seroit facile de se mettre à couvert de leurs incursions, si l'on fermoit, par une bonne muraille, le Défilé des Montagnes qu'ils sont obligés de passer, & qu'on y postât un petit corps de Troupes. Sans cela, le Roi de Travancor ne sauroit tenir tête à tant d'ennemis, qu'il n'a jamais vaincus qu'une seule fois par leur imprudence. Le Pere Martin en rapporte les circonstances, qui sont assez singulieres.

» Les Badages, dit-il, avoient pénétré jusqu'à *Corculam*, ou *Carcolan*, » qui est la Capitale & la principale Forteresse de Travancor, & le Roi » lui-même, par un trait de politique, qui n'a peut-être jamais eu d'exemple, » leur en avoit livré la Citadelle. Ce Prince se sentant plus d'esprit & de cou- » rage que n'en ont d'ordinaire les Indiens, étoit au désespoir de voir son » Royaume entre les mains de huit Ministres, qui de tems immémorial, » laissant au Prince le titre de Souverain, en usurpoient toute l'autorité, & » partageoient entr'eux tous ses revenus. Pour se défaire de ces Sujets im- » périeux, devenu ses maîtres, il fit un traité secret avec les Badages, par » lequel il devoit leur livrer quelques-unes de ses terres, & leur remettre » sa Forteresse, pourvû qu'ils le délivrassent de ces Ministres, qui le te- » noient en tutelle. Il y auroit eu en lui de la folie de recevoir ainsi l'en- » nemi dans le cœur de ses Etats, & de vouloir, en rompant huit petites » chaînes, s'en mettre une au cou infiniment plus pesante, s'il n'eut pris » en même-tems des mesures justes pour chasser les Badages de son Royau- » me, après qu'ils l'auroient aidé à devenir véritablement Roi. Les Badages » entrerent à l'ordinaire sur les terres, sans trouver presque aucune résistan- » ce; & pénétrerent jusqu'à la Ville Capitale. Là le Prince, avec des Trou- » pes qu'il avoit gagnées, se joint à eux & les met en possession de la Place. » On fait mourir un ou deux des huit Ministres qui le chagrinoient; les au- » tres prennent la fuite, ou sauvent leur vie à force d'argent. Le Prince » fait aussi semblant d'avoir peur; mais au lieu de se cacher, il ramasse les » Troupes, qui s'étoient dispersées, & vient fondre tout d'un coup sur la » Forteresse de Corculam. Les Badages, qui ne s'attendoient point à être » attaqués, sont forcés; on en tue un grand nombre dans la Ville, & le reste » gagne en désordre le chemin par où ils étoient venus. Le Prince les pour- » suit, le Peuple s'unit à lui, & l'on fait main basse de tous côtés sur les » Barbares, avant qu'ils eussent le tems de se reconnoître, en sorte qu'il n'y » en eut qu'un très-petit nombre qui purent retourner chez eux. Après cette » victoire, le Roi de Travancor rentra triomphant dans sa Capitale, & prit » en main le Gouvernement du Royaume. Il commençoit à se rendre re- » doutable à ses voisins, lorsque ceux de ses anciens Ministres auxquels il » avoit épargné le dernier supplice; & laissé du bien pour vivre honnête- » ment, conjurerent contre lui, & le firent assassiner un jour qu'il sortoit » de son Palais. Ce vaillant Prince vendit cherement sa vie. Il tua deux de » ses assassins, & en blessa un troisieme grievement; mais à la fin il suc- » comba percé de mille coup, & mourut fort regreté de tous ses Sujets, & » particulierement des Chrétiens, qu'il aimoit & qu'il favorisoit en tout. » Cette tragédie arriva environ l'an 1697.

» Les Ministres, qui avoient été les auteurs de la conspiration, se saisi- » rent de nouveau du Gouvernement, & pour conserver quelque idée de

» la Royauté, mirent sur le Trône une sœur du Roi, dont ils firent un » phantôme de Reine sans crédit & sans puissance ». Le Pere Bouchet écrivoit, en 1719, que l'Etat de Travancor étoit, il n'y avoit pas long-tems, sous la domination d'une Reine, qui se gouvernoit entierement au gré de ses Ministres.

DESCRIPTION DE LA COTE DE COROMANDEL.

Reprenons la suite de la Côte de Coromandel, au Nord de Pondichery. Le premier endroit de remarque est *Cogi medu*, vulgairement *Congimer* (46), à quatre lieues marines de cette Ville. C'est un grand Bourg; dont les Maisons sont fort écartées. Les Anglois & les Hollandois y ont eu autrefois des Loges, qu'ils ont abandonnées. *Aalem parvé*, ou *Alani-paragé*, communément *Lamparave*, nouvelle Forteresse occupée par les Maures, vient ensuite (47), & à la même distance à l'égard de Cogi-medu. Les Hollandois, à la requisition du Divan, y ont établi une Loge. Cinq lieues au-delà est un Temple, nommé *Connymere*, par les Anglois, qui y ont un Comptoir (48); & six milles plus loin, *Sadiranga-patnam*, qui signifie *Ville-quarrée*, communément *Sadras* & *Sadras-patnam*, que M. d'Anville trouve dans ses Mémoires, n'être qu'à quinze lieues marines de Pondichery, quoique d'autres en marquent seize à dix-sept. Cette Ville, qui est petite, ouverte & sans défense, appartient aux Hollandois, qui y ont une Loge considérable (49). Elle est située au Nord de la derniere branche du *Palarru*, ou *Paler*, qui se jette dans la Mer par quatre embouchures. On teint à Sadras quantité de toiles bleues.

Suite de la Côte au Nord de Pondichery.

Congi-medu.

Aalem-parvé.

Sadras-patnam.

La distance de Sadras à *St. Thomé* est de douze à treize lieues marines. Dans cet espace on trouve deux Places remarquables. La premiere est *Mâbali-puram*, ou *Maveli-puram* & *Maveli-varam*, à trois lieues de Sadras, où l'on voit plusieurs figures grotesque & curieuses, taillés dans le roc, des Pagodes de moyenne grandeur, & même un Chaudrier avec dix huit piliers tout d'une seule piece; mais ce qui attire la principale admiration des Spectateurs, c'est une énorme masse de rocher, de forme presque ovale, qui porte diagonalement sur un autre rocher, & se soutient sur une base fort étroite, dans une situation qui paroît des plus chancellantes; & cependant douze Eléphans n'ont pû la renverser, au rapport des Bramines. Mâbali puram est nommé communément les *Sept Pagodes*, parce qu'on y en compte autant; & ce lieu n'est presque habité que par des Bramines. Le second endroit de remarque est *Cabelon*, *Côbalam*, *Cobalao*, ou *Covelam* (50), petite Ville avec un Château appartenant au Grand Mogol, mais dont les Anglois détruisitent les Fortifications en 1752 (51). On passe un grand Fleuve avant que d'arriver à la Ville.

Mâbali puram.

Cabelon.

(46) Les Anglois disent *Collamorye*; les Missionnaires Danois *Kunimodu*, *Conimeri* & *Kunimori*.

(47) Au-delà d'un grand Fleuve, qui paroît dans les Cartes, sous le nom de *Markana*, ou plutôt *Mareikanam*; mais les Missionnaires Danois donnent ce nom à un Village voisin, & celui de *Carbiel* au Fleuve.

(48) Du moins suivant la Carte & le Mémoire de M. Gréen, qui est le seul qui nous apprenne cette circonstance.

(49) M. Gréen ajoute un Fort; mais il se trompe.

(50) *Convelland*, dans le Journal de M. de la Haye, qui y ajoute quelques circonstances, Voyez le Tom. VIII. pag. 649.

(51) La Carte & le Mémoire de M. Gréen en font, par erreur, une Loge

DESCRIPTION DE LA CÔTE DE COROMANDEL.

S. Thomé.

Saint-Thomé, six lieues au-delà, tient la place d'une Ville Indienne, qui étoit autrefois très-puissante, sous le nom de *Maila-bouram*, *Meliâpu*, ou *Mailapur*, c'est-à-dire *Ville des Paons*, parce que les anciens Princes de cette Contrée portoient un Paon dans leurs armes (52) Les Portugais, qui s'en emparerent en 1547, l'appellerent St. Thomé, sur la tradition, qui veut que l'Apôtre S. Thomas y ait prêché la foi & souffert le martyre, bien que les légendes des Orientaux donnent le nom de *Calamina*, dont on ne retrouve plus de vestiges, à la Ville de l'Inde, où il termina, par sa mort, ses travaux Apostoliques. Quoiqu'il en soit, les Portugais, bâtirent une Eglise près de Meliapur, & inventerent une infinité de miracles, que *Gouvea*, *Tachard* & d'autres Jésuites, n'ont pas eû honte de confirmer dans leurs Relations. On a vû ailleurs les diverses révolutions que cette Ville a essuyées, jusqu'à l'année 1674, où elle fut prise sur les François (53). Le Roi de Golkonde la fit démolir peu de tems après. Les Portugais n'ont pas laissé de s'y conserver, dans un quartier plus éloigné, où ils s'étoient retirés. C'est dans ces environs où l'on voit le *grand Mont* & le *petit Mont ;* deux endroits assez fameux, pour mériter une description particuliere, mais dégagée de prodiges.

Le petit Mont.

Le petit Mont est un rocher fort escarpé de trois côtés ; ce n'est que vers le Sud-Oüest qu'il a une pente aisée. On y voit deux Eglises, l'une qui regarde le Nord vers Madras, & qui est située au milieu de la Montagne ; on y monte par un degré de pierre fort spacieux, où se trouvent deux ou trois détours qui aboutissent à une Esplanade de terre, qu'on a faite sur le rocher. De cette Esplanade on entre dans l'Eglise de *Notre Dame*. Sous l'Autel, qui est élevé de sept à huit matches, est une Caverne, d'environ quatorze piés de largeur, & quinze à seize de profondeur ; ainsi il n'y a que l'extrêmité occidentale de la Caverne qui soit sous l'Autel. Cette grotte, ou naturelle, ou taillée dans le roc, n'a pas plus de sept piés dans sa plus grande hauteur : on s'y glisse avec assez de peine, par une crevasse du rocher, haute de cinq piés, & large d'un peu plus d'un pié & demi. Les Missionnaires Jésuites ont dressé un Autel vers l'extrêmité orientale de la grotte. Une espece de fenêtre, d'environ deux piés & demi, qui est au Sud, donne un jour fort obscur à toute la grotte. De l'Eglise Notre-Dame, on monte sur le haut de la Montagne, où les Jésuites ont élevé un petit Bâtiment. Il est fondé sur le rocher, qu'on a eu bien de la peine à applanir, pour rendre ce petit Hermitage tant soit peu commode. Vers le Sud du Logis, qui est bâti en équerre, est l'Eglise de la *Résurrection*. On y voit une Croix, d'un pié de hauteur, dans un petit enfoncement pratiqué dans le roc, sur lequel est posé l'Autel de l'Eglise. Cette petite Croix, qui est en relief, & gravé dans le trou de rocher, à la grandeur près, ressemble parfaitement à la Croix du grand Mont, dont il sera parlé ci-dessous. On monte à l'Eglise de la Résur-

Hollandoise. La Compagnie d'Ostende qui s'étoit établie dans ce lieu, le nommoit *Sadras-patnam*, au rapport des Missionnaires Danois De là vient que quelques Historiens, entr'autres l'Abbé Guyon, l'ont confondu avec la Place du même nom, où il y a un Comptoir Hollandois.

(52) On voit aussi quantité de ces oiseaux dans les Forêts voisines.

(53) Journal de la Haye, au Tom. VIII. Mrs. d'Anville & Green ne parlent pas de ce dernier Siege.

rection par un grand Escalier de pierre, d'une pente fort roide, qui prend depuis le pied occidental de la Montagne jusqu'à une Esplanade quarrée qu'on a pratiquée devant la porte de l'Eglise. A côté de l'Autel, vers le Sud, on trouve une ouverture de rocher, qui a quatre ou cinq piés de longueur, un pié & demi de largeur, & cinq à six piés de profondeur. Au pié du petit Mont passe un Ruisseau, qui ne parut qu'au commencement du Siecle dernier : il se forma par le débordement des eaux d'un Etang éloigné dans les terres, qu'une forte pluie fit crever ; ce qui produisit ce petit Canal, qui, dans des tems de sécheresse, n'est rempli que d'une eau saumâche, parce qu'à deux lieues du petit Mont, il communique avec la Mer. Ce fut vers l'an 1551, que le petit Mont qui n'étoit auparavant qu'une éminence escarpée de rochers, commença à être défriché & applani pour la commodité des Pélerins, ainsi qu'il est marqué sur une grosse pierre qu'on a ménagée dans le roc, au haut de l'escalier, vers le Nord de la Montagne. L'Eglise de Notre-Dame y fut bâtie, & on la donna aux Jésuites Portugais. Ceux-ci bâtirent ensuite le petit Hermitage, qui est au haut du rocher, & l'Eglise de la Résurrection.

DESCRIPTION DE LA CÔTE DE COROMANDEL.

Le grand Mont.

Le grand Mont n'est éloigné du petit que d'une demie lieue. A vue d'œil il paroît trois ou quatre fois plus élevé & plus étendu que l'autre. En 1711, il n'y avoit pas plus de cinquante ans, qu'il étoit aussi désert que le petit Mont, où il n'y a que deux Maisons au bas de la Montagne. Mais à présent les avenues du grand Mont sont toutes pleines de Maisons fort agréables, qui appartiennent au Malabares, aux Portugais, aux Arméniens, & sur-tout aux Anglois. Quand les Vaisseaux d'Europe sont partis de Madras, presque la moitié du beau monde de cette grande Ville va passer des mois entiers dans ce lieu champêtre. L'Eglise de Notre-Dame est bâtie au sommet de la Montagne. C'est le monument le plus célebre des Indes. La Croix, taillée dans le roc, est au-dessus du grand Autel de l'ancienne Eglise, qui a été depuis fort embellie par les Arméniens, & qu'on appelle maintenant *Nôtre-Dame du Mont*. Aussi-tôt que les Vaisseaux Portugais ou Arméniens l'apperçoivent en Mer, & qu'ils se voient par son travers, ils ne manquent pas de faire une salve de leur artillerie. Cette Croix a environ deux piés en quarré ; les quatre branches en sont égales (54) : elle peut avoir un pouce de relief, & elle n'a pas plus de quatre pouces d'étendue. Kircher dit qu'elle a des Paons aux quatre extrêmités ; mais Tachard, qui l'examina de près, fut convaincu que c'étoit effectivement des Pigeons (55). On prétend que cette Croix est l'ouvrage de St. Thomas. Elle est d'un roc grossier & mal poli, d'un gris noirâtre, absolument semblable au rocher auquel elle tient de tous côtés. La Croix est entourée de quelques lettres anciennes, dont Gouvea & le P. Kircher ont donné une explication, que les Missionnaires Danois déclarent être fausse dans toutes ses circonstances ; mais ce n'est pas ici le lieu à de pareilles discussions.

A une lieue de St. Thomé, & un peu au-delà du grand Mont, est le célé-

Madras.

(54) La Figure que les Missionnaires Danois en donnent, fait une branche beaucoup plus longue.

(55) On n'en voit qu'un dans la même Figure.

DESCRIPTION DE LA CÔTE DE COROMANDEL.

bre Etabliſſement Anglois de *Madras-patnam*, ou *Madras* (56), autrement le *Fort S. Georges*, dont on ſe diſpenſe de faire la deſcription, après avoir donné déja un Plan exact, & une longue Relation du Siége de cette Ville. Sa ſituation eſt à treize degrés & environ quatorze minutes de Latitude. On ne s'arrêtera pas d'avantage à *Palliacate* (57), où eſt le Fort de *Gueldre*, qui appartient aux Hollandois, parce qu'il en a été aſſez parlé ailleurs (58). Mais quelques remarques ſur l'intérieur des Terres, figurées dans la Carte entre S. Thomé & Palliacate, ne doive pas être négligées.

Palliacate.

Lac de Shemeduvakkam.

La Riviere qui ſe jette dans la Mer, au Sud de la premiere de ces Villes, ſort d'un Lac fameux, nommé *Shemedu-vakkam*, ou *Sembaram-pakkan*, qu'on dit avoir été creuſé par ordre du Roi *Choren*, ou de ſa Sœur, & qui eſt à quatre ou cinq lieues de la Côte. De Madras à Palliacate, dont la diſtance eſt de huit lieues marines, un Canal ſépare le continent du rivage, ſur lequel on prétend que la Mer travaille & le dégrade. Ce Canal reçoit deux Rivieres, dont la premiere, nommée *Cortelaer*, vient du Lac de *Kâweri-pakkam*, nom d'une Ville ſituée à un mille de ſon bout méridional, & à ſix d'Arcate. Le Cortelaer traverſe la Langue de Terre, environ par le milieu, & ſe jette dans le Golfe de Bengale. La ſeconde Riviere ne paſſe point le Canal; mais l'on n'en marque ni le nom, ni la ſource, qui eſt fort éloignée de l'autre.

Canal entre Madras & Palliacate.

Lac de Kâveripakkam.

Lac & Ile Erikan.

Au Nord de Palliacate, un grand Lac de huit lieues de longueur, qu'on nomme *Erikans*, de même que la petite Ile qu'il renferme, décharge ſes eaux dans la Mer tout près de cette Ville. Ce lac, obſerve M. d'Anville, n'avoit point paru dans les Cartes avant celles qu'il a publiées; défaut que M. Green attribue à l'indolence des Hollandois, qui, uniquement occupés de leur Commerce, ne s'embarraſſent guéres de cultiver les Sciences. Cependant Havart & Valentyn parlent *des Iles Erikan*, comme appartenant à la Compagnie; mais la Carte du dernier les place, par erreur, dans le Golfe. Dès l'année 1726, les Miſſionnaires Danois avoient fait connoître le Lac & l'Ile, qu'ils nomment *Erukam*, & qui eſt remplie de ronces & de ſerpens. Les Hollandois y ont un Village; ils font cette promenade dans des Chaloupes. Le Lac reçoit pluſieurs Rivieres, dont on en connoît pas le cours.

Fameux Pagode de Tiru-peti.

On ne ſauroit s'empêcher de dire un mot du Pagode, de *Tiru-peti* (59), ſitué à-peu-près vis-à-vis de Palliacate, quoique la diſtance ſoit d'environ trente lieues Françoiſes. C'eſt un Temple des plus fameux, en un mot, la Lorette de cette partie de l'Inde (60). L'emplacement de *Tiru-peti* connu, une indication poſitive, qui ne le met qu'à *une lieue* de *Chandegri*, a découvert en dernier lieu, à M. d'Anville, la véritable ſituation de cette ancienne Capitale du Royaume de *Biſnagar*, ou *Narſingue*, ignorée juſques-là des Géographes, & même de M. de Liſle, qui l'en éloigne d'environ

(56) Les Indiens la nommoient anciennement *Chinne-patnam*.

(57) Selon les Miſſionnaires Danois, ſon nom Indien eſt *Parrei-Yakkaru*; mais les Hollandois écrivent *Palleam Wedam-Caddou*; c'eſt-à-dire, *Vieille Forteresſe*.

(58) Voyez le Tome IX. pag. 522, & le Plan du Fort de Gueldre qui s'y trouve. On a remarqué que c'étoit autrefois le Siege du Gouvernement des Hollandois ſur cette Côte.

(59) Les Miſſionnaires Danois écrivent *Tirupodi*, qu'on nomme communément *Tripeti*.

(60) Voyez ſur Tiru-peti, ci-deſſus, pag. 220.

DESCRIPTION DE LA CÔTE DE COROMANDEL.

vingt-cinq lieues (61). Mais, en rectifiant ce point important de Géographie, M. d'Anville eſt accuſé d'être tombé dans d'autres erreurs, dont la principale vient de l'idée diſtincte qu'il s'eſt formée de deux Royaumes, l'un de Biſnagar, & l'autre de Narſingue, qu'on confond, dit il, ſans fondement, tandis que M. Green ſoutient le contraire, & tire de ſes autorités pluſieurs conſéquences, qui ſervent à éclaircir l'Hiſtoire curieuſe, mais fort obſcure, des révolutions de ce fameux Empire (62).

Maſulipatnam.

C'eſt à Palliacate que finit notre Carte; mais *Mazulipatnam* ferme la Partie Septentrionale de la Côte de Coromandel, par la hauteur de ſeize degrès & demi (63). Cette Ville eſt à l'entrée d'un Canal ſorti d'un bras du *Krishna*, & un autre bras du même Fleuve la couvre du côté du Nord. Elle eſt Capitale d'un *Sercar*, ou d'une Province, qui comprend pluſieurs *Paraganés*, ou Diſtricts particuliers. Ce Sercar, compoſé de ſept Paraganés, du nombre deſquels eſt celui de *Narſapour*, a été accru du Sercar de *Niſampatnam*, & de trois Paraganés détachés du Sercar de *Kondé-pali*. Les principales Nations de l'Europe, avoient autrefois des Comptoirs à Maſulipatnam; mais on a vu dans l'Article précédent, que les François ont pris poſſeſſion de cette Ville, en 1750, en vertu de la conceſſion qui leur en a été faite par le Souba de Golkonde. Sa ſituation eſt fort avantageuſe pour le Commerce. Les toiles peintes qu'on y travaille, ſont les plus eſtimées de toutes celles qui ſe fabriquent aux Indes. On voit, à Maſulipatnam, un Pont de bois, le plus long, qui ſoit peut-être au Monde; il eſt inutile dans les grandes marées, où la Mer couvre beaucoup de terrain (64). On y reſpire un air mauvais. Ce qu'on appelle l'Ile de *Divi*, eſt le terrain renfermé entre le bras de *Sipeler*, émané du Krishna, & la Côte tendante à Maſulipatnam (65).

Côte d'Orixa.

Ceux, qui terminent la Côte de Coromandel à Mazulipatnam, nomment

(61) Dans la Carte des Côtes de Malabar & de Coromandel, où il a tracé au haſard la route de Tavernier, qui, après avoir paſſé *Kaman* (*Cambara*), *Emelipata* (apparemment *Homalapaleam*.) & *Doupar* (Dupara), arrive à un Pagode qu'il nomme *Tripante*, & lequel ne peut gueres être que celui de *Maſierla*, en deça de *Tala pili*, dont Havart donne une Deſcription aſſez convenable. A la vérité, Tavernier met Marſierla ſeize lieues plus loin; mais il eſt bien permis de ſuppoſer qu'il y a, en cet endroit, quelque confuſion dans ſa route. Les Géographes connoiſſent ſon inexactitude. Quoi qu'il en ſoit, ſon Tripanté n'a rien de commun avec Tiru-peti, dont il eſt ici queſtion, & M. d'Anville a eu raiſon de les regarder comme deux Pagodes différens. Voyez à ce ſujet le Tome IX. pag. 529. *Havart.*, II. Part. pag. 145, & les *Eclairciſſemens* de M. d'Anville avec ſes cartes.

(62) Sa principale remarque tombe ſur un anachroniſme très-conſidérable de cette hiſtoire, dont nous nous ſommes apperçus, par d'autres rapports, qu'on peut voir au Tome IX. page 560. La ſavante diſſertation de M. Green y ajoute de nouveaux argumens, qui rendent l'erreur encore plus palpable; mais ces ſortes de diſcuſſions n'étant pas du goût de tous les Lecteurs, nous ne touchons ici qu'en paſſant cet important article. Voyez les *Eclairciſſemens* de M. d'Anville, pag. 126 à 128, & l'*Explanation of the Map*, &c. de M. Green, pag. 11 à 18.

(63) Suivant le P. Bouchet. M. d'Anville range cette Ville par ſeize dégrés environ dix neuf minutes, ſans indication préciſe.

(64) On a donné une belle Vûe de Maſulipatnam, au Tome IX. pag. 61.

(65) Quinze milles au Sud de Maſulipatnam, les Hollandois ont eu une Loge, à *Petapouli*, ou *Peta-pili*, & *Niſam-patnam*, ſuivant les Indiens. M. d'Anville croit que ce ſont deux lieux différens.

DESCRIPTION DE LA CÔTE DE COROMANDEL.

Côte d'*Orixa*, celle qui continue jusqu'au Bengale (66). Quoiqu'il y ait plusieurs Ports, ils sont tous si mauvais que les Européens n'y font presque aucun Commerce. La Compagnie Hollandoise ne laissoit pas d'y avoir quelques petites Loges, comme *Palicol*, à dix-huit milles de Masulipatnam; *Daatzeron*, à douze lieues de Palicol, & *Bimilipatnam*, quatre lieues au-delà de *Visiagapatnam*, où les Anglois sont actuellement établis. C'est un Bourg d'environ six mille Habitans Gentils, mais la plûpart pauvres. La Province d'Orixa ne commence proprement qu'après Bimilipatnam. Voici ce que le Pere Tachard nous apprend de ses principales Places.

Divers petits Comptoirs.

Ganjam.

» Ganjam (67) est une des Villes les plus marchandes qu'on trouve depuis Madras jusqu'à Bengale. Tout y abonde, & le Port est très-commode. Dans les plus basses marées, son entrée a toujours cinq ou six pieds d'eau, & neuf ou dix dans les eaux vives. On y bâtit des Vaisseaux en grand nombre & à peu de frais. Tachard y vit quatre-vingt-huit Vaisseaux, à trois mâts, échoués sur le rivage, & environ dix-huit sur le Chantier, qu'on construisoit tous-à-la-fois. La facilité & l'abondance du Commerce y auroient sans doute attiré les Nations Européennes, si la jalousie des Habitans ne s'étoit opposée à leur établissement. Ces Peuples, quoique soumis aux Mogols, s'imaginent conserver leur liberté, parce qu'ils sont en possession de n'avoir aucun Maure pour Gouverneur dans leur Ville. Cependant ils permettent aux Maures d'y fixer leur demeure; mais ils sont fort en garde contr'eux, & bien plus encore contre les Européens. Ils ne veulent pas souffrir qu'ils renferment leurs maisons de murailles, dans la crainte qu'ils n'en fissent bientôt des Forteresses. Aussi n'y a-t-il, dans toute la Ville, qu'un grand Pagode & la Maison du Gouverneur Gentil qui soient de brique. Toutes les autres maisons sont construites d'une terre grasse, enduite de chaux par dedans & par dehors; elles ne sont couvertes que de paille & de jongs, & il en faut changer de deux en deux ans; ce qui est assez incommode. La Ville est d'une grandeur médiocre; les rues sont étroites & mal disposées; le Peuple y est fort nombreux. Elle est située sur une petite élévation le long de la Riviere, à un quart de lieue de son embouchure. Douze ans auparavant, en 1711, elle étoit plus considérable par ses richesses & par le nombre de ses Habitans; elle étoit alors beaucoup plus proche de la Mer; mais un vent d'Est des plus violens, qui s'éleva vers le soir, fit déborder les eaux de la Mer, qui submergerent la Ville. Peu de ses Habitans échappetent au naufrage.

» Quoique les Indiens soient superstitieux à l'excès, & qu'ils aient ailleurs un grand nombre de Pagodes, on n'en voit néanmoins qu'un à Ganjam, qu'on avoit commencé à bâtir seulement depuis vingt ans. Ce

(66) Quelques Auteurs donnent à la Côte, depuis la Pointe de Divi à celle de *Gaudewari*, le nom de Côte de *Gergelin*; mais on appelle plus communément Côte d'*Orixa*, toute l'étendue de celle qui est entre Coromandel & le Gange.

(67) Sa situation, suivant le P. Tachard, est par dix-neuf dégrés & demi de Latitude; trois dégrés de variation Nord-Est. M. d'Anville témoigne quelque incertitude sur sa position, parce qu'il la trouve, dit-il, autre part confondue avec *Sonnevaron*.

» Pagode

» Pagode n'eſt qu'une Tour de pierre maſſive, & de figure polygone, haute » d'environ quatre-vingt pieds, ſur trente à quarante de baſe. A cette maſſe » de pierre eſt jointe une eſpece de Salle, où devoit repoſer l'Idole *Coppal*, quand l'Edifice ſeroit fini. En attendant, on l'avoit miſe dans une maiſon voiſine, où elle étoit ſervie par des Sacrificateurs & des Devadachi, » ou filles proſtituées.

DESCRIPTION DE LA COTE DE COROMANDEL.

» La Ville de *Barampour* eſt encore plus conſidérable que celle de Ganjam, ſoit par la multitude & la richeſſe de ſes Habitans, ſoit par le grand » Commerce qu'on y fait de toiles & de ſoieries. Cette Ville étant ſituée » entre la Côte de Gergelin & celle d'Orixa, on y parle communément les » langues de ces deux Provinces. Barampour eſt à quatre lieues de Ganjam; » la Forteresſe y eſt remarquable. Elle conſiſte en deux rochers de médiocre hauteur, qui ſont environnés d'une muraille de pierre preſqu'auſſi » dure que le marbre. Elle a bien mille pas de circuit; ſes murs, vers le » Nord, ſont baignés d'une petite Riviere, qui va ſe jetter dans la Mer, une » lieue au-deſſous. On dit à Tachard qu'il y avoit, ſur la porte, une Inſcription ſi ancienne, que perſonne n'en connoiſſoit les caracteres; mais les Maures ne veulent pas permettre aux Européens d'en approcher, crainte qu'ils » ne s'en emparent, ce qui ſeroit facile, puiſqu'il n'y a perſonne pour la » défendre. On l'aſſura qu'il n'y avoit gueres que ſoixante ans, qu'un homme du Pays avec cent de ſes Compatriotes, y avoit tenu tête, pendant » deux ans, à une Armée formidable de Maures, & que cette poignée de » gens n'avoit pû être réduite que par la famine. Tout le plat Pays eſt bien » cultivé, ſur-tout auprès des montagnes, où le riz & le bled viennent » en abondance deux fois l'année, de même qu'au Bengale; mais l'air y eſt » beaucoup plus ſain, & les beſtiaux y ſont plus gros & plus vigoureux.

Barampour.

» Tachard ne put découvrir le moindre veſtige de Chriſtianiſme, ni dans » la Ville de Ganjam, ni dans celle de Barampour. Cependant, il croit que » l'Evangile s'y établiroit aiſément, ſi l'on y envoyoit des Miſſionnaires. Ces » Peuples ſont d'un naturel docile, & n'ont qu'un médiocre attachement » pour leurs Idoles, ſur-tout à Barampour, où les Pagodes ſont fort négligés. Néanmoins il regne à Ganjam un déreglement de mœurs, qui n'a rien » de ſemblables dans toute l'Inde. Le libertinage y eſt ſi public, & ſi effréné, que le Pere Tachard dit avoir entendu publier, à ſon de trompe, » qu'il y avoit du péril à aller chez les Devadachi qui demeuroient dans la » Ville; mais qu'on pouvoit voir, en toute ſûreté, celles qui deſſervoient » le Temple de Coppal. Les Peuples de l'Orixa ſont moins diſſolus. Quelques Brames du Pays aſſurerent le Miſſionnaire, qu'il eſt rare d'y trouver » un Ourias qui ait deux Femmes, & que c'eſt parmi eux un libertinage » déſapprouvé, quand un Homme en épouſe deux, ſur-tout ſi la premiere » n'eſt pas ſtérile.

» Quinze à ſeize lieues, au Nord de Ganjam, aſſez près de la Mer, on » trouve la Ville de *Jagrenat*, dont le Pagode, qui eſt à une lieue dans les » terres, eſt, ſans contredit, le plus célebre & le plus riche de toute l'Inde. » L'Edifice en eſt magnifique, fort élevé, & d'une très-vaſte enceinte. Ce » Pagode eſt encore conſidérable par le nombre de Pélerins qui s'y rendent » de toutes parts, par l'or, les perles & les pierreries dont il eſt orné: il

Jagrenat fameux Pagode.

DESCRIPTION DE LA CÔTE DE COROMANDEL.

» donne son nom à la grande Ville qui l'environne, & à tout le Royaume. » On le découvre en Mer de dix à douze lieues, quand le tems est serein. » Tachard auroit fort souhaité de s'instruire par lui-même des particularités qu'on en raconte ; mais on lui dit que l'entrée n'en étoit permise » qu'aux Idolâtres. Les Maures mêmes n'osent en approcher, on est sur-tout » en garde contre les François. Il passe pour constant, dit-il, qu'un François déguisé, trente ans auparavant, s'étant glissé dans le Temple, y enleva, pendant la nuit, un gros rubis, d'un prix inestimable, qui formoit » un des yeux de l'Idole.

Histoire de son origine.

» Ce Temple est sur tout célebre par son ancienneté. L'histoire de son » origine est singuliere. La tradition du Pays apprend, qu'après un ouragan » des plus furieux, quelques Pêcheurs Ourias trouverent sur la plage, qui » est fort basse, une poutre que la Mer y avoit jettée ; elle étoit d'un bois » particulier, & personne n'en avoit vu de semblable : elle fut destinée à un » ouvrage public, & ce ne fut pas sans peine qu'on la traîna jusqu'à la premiere Peuplade, où l'on bâtit ensuite la Ville de Jagrenat. Au premier » coup de hache qu'on lui donna, il en sortit un ruisseau de sang. Le Charpentier, interdit, cria aussi-tôt au prodige ; le Peuple y accourut de tous » côtés, & les Brames, encore plus intéressés que superstitieux, ne manquerent » pas de publier que c'étoit un Dieu, qui devoit être adoré dans le Pays. On » voit au Pegu & à Tenasserim quantité d'arbres d'un bois rouge. Quand il » n'est pas coupé dans la bonne saison, si on le laisse long-tems au Soleil, il » ne manque pas d'être rongé en dedans par les vers, qui creusent jusqu'au » cœur du bois. Qu'on le jette ensuite dans l'eau, il en est bientôt abbreuvé ; » il s'y fait des réservoirs, & l'eau en sort en abondance lorsque la hache » pénétre un peu avant. Ainsi il n'y avoit rien que de naturel dans cette eau » rougie ; mais les Idolâtres, abusés par leurs Brames, étoient ravis d'y trouver du prodige. On en fit une Statue de cinq à six pieds de hauteur, mais » très informe, & qui représente plutôt la figure d'un Singe que celle d'un » Homme : ses bras sont étendus & tronçonnés un peu plus bas que le coude ; » apparemment parce qu'on a voulu faire la Statue d'une seule piece ; car » on ne voit point de Statue mutilée dans l'Inde, & elles passent dans l'esprit de ces Peuples pour monstrueuses.

» On ne sauroit croire la foule & le concours des Pélerins qui viennent » à Jagrenat de toute l'Inde, soit en-deça, soit en-delà du Gange. Le tribut qu'on tire de ces Pélerins est un des plus grands revenus du Raja de » cette Ville. En y entrant, on paie pour lui trois roupies aux Gardes de la » porte. Avant que de mettre le pied dans l'enceinte du Temple, il faut présenter une roupie au principal Brame : c'est la moindre taxe que les plus » pauvres ne peuvent se dispenser de payer. Les riches donnent des sommes » considérables, & il y en a eu qui ont payé plus de huit mille roupies. Les » Gentils des Côtes de Gergelin & d'Orixa ont continuellement Jagrenat » dans la bouche : ils l'invoquent en toute rencontre ; & c'est en prononçant ce nom, qui leur est vénérable, qu'ils font surement tous leurs marchés, ou qu'ils prêtent leurs sermens (68).

(68) Nos Voyageurs, sur-tout Thevenot & Tavernier, disent des merveilles de ce Pa-

DESCRIPTION DE LA CÔTE DE COROMANDEL.

» Le Raja du Pays eſt en apparence tributaire du Grand Mogol, & prend » même le titre d'Officier de l'Empire. Tout l'hommage qu'on exige de lui, » c'eſt que la premiere année qu'il prend poſſeſſion de ſon Gouvernement, » il viſite en perſonne le Nabab de *Catek*, Ville conſidérable entre Jagrenat » & *Balaſſor*. Le Raja ne fait ſa viſite que bien eſcorté.

Catek, Réſidence du Raja du Pays.

» Dans la petite traverſée de Ganjam à la *Pointe des Palmiers*, on paſſe » la *fauſſe Pointe*, qui eſt très-dangereuſe dans la ſaiſon des vents du Sud, » parce que l'enfoncement quelle fait eſt entierement ſemblable à celui de » la véritable, & tous les jours on s'y trompe, au danger de faire naufra- » ge : car quand on y eſt une fois entré, il n'eſt pas facile de s'en retirer. » On peut cependant reconnoître la fauſſe Pointe au bord du rivage, » qui ſont fort eſcarpés, & aux terres blanches qu'on apperçoit par inter- » valles. Si l'on fait attention à ces remarques, on n'y ſera pas ſurpris. La » véritable Pointe des Palmiers eſt une terre baſſe & noyée, où il paroît » des arbres éloignés des uns des autres, bien avant dans la Mer, ſans qu'on » puiſſe voir le rivage que d'une maniere confuſe.

Pointe des Palmiers.

» Après avoir paſſé la pointe des Palmiers, & avant que d'arriver à la » Rade de Balaſſor, qui en eſt éloignée de quinze lieues, les marées vio- » lentes font ſouvent dériver les Vaiſſeaux juſques près de *Canaca*, nom d'une » Riviere au Sud-Oueſt de l'enfoncement des Palmiers. Ces Habitans ont la » réputation d'être de grands voleurs.

» Toute l'embouchure du Gange eſt occupée par un grand Banc, qu'on » appelle *les Braſſes* ; elles ne ſont que du côté de l'Oueſt : à l'Eſt on peut » entrer & ſortir du Gange, ſans paſſer ſur aucun Banc. Nul Vaiſſeau n'en- » tre jamais par la Paſſe de l'Eſt, quoique tous y paſſent en ſortant. Une in- » finité de Bancs cachés qui l'environnent, & qui s'étendent fort loin dans » la Mer, rendent cette Paſſe très-dangereuſe. Ces Bancs forment un Canal » fort étroit à l'embouchure du Gange, qu'on découvre aiſément en ſor- » tant, parce que le Canal eſt près des terres ; mais on ne peut le connoî- » tre quand on vient du large. Les grands Vaiſſeaux attendent le demi flot » pour paſſer les deux Braſſes, & vont mouiller dans un endroit où il y a » toujours cinq ou ſix braſſes d'eau : on l'appelle la *Chambre du Diable*, par- » ce que la Mer y eſt extrêmement haute, quand le vent eſt violent, & que » les Vaiſſeaux y ſont en danger. Les Braſſes ne changent jamais : les pe- » tits Vaiſſeaux paſſent la premiere Braſſe ; qui n'a pas plus de deux lieues : » & ſe rendent dans le Canal le long de la terre. On eſt ſouvent pluſieurs » jours à remonter le Gange juſqu'à *Chandernagor*, & ce n'eſt pas ſans des » périls continuels. On ne ſauroit croire combien de Vaiſſeaux périſſent ſur » cette Riviere ; les plus grands y navigent juſqu'à *Ougli*, c'eſt-à-dire, plus » de quatre-vingt lieues depuis l'embouchure du Gange. Le riche com- » merce qu'on fait à Bengale ne permet pas de faire attention à ces pertes

Bancs de ſable, à l'embouchure du Gange.

Chambre du Diable.

Pagode ; mais le Pere Bouchet avoue que la plûpart des choſes qu'on en rapporte, lui paroiſſent aſſez ſuſpectes. Comment Thevenot auroit-il bien connu Jagrenat, lui qui le met dans le Bengale, tandis qu'il eſt ſur la Côte d'Orixa, tout près de celle de Coromandel, à vingt-ſept lieues au Sud de la *Pointe des Palmiers*, à la Latitude de vingt dégrés, ou ſelon d'autres, dix minutes moins ; erreur que M. *Lenglet du Freſnoy* a ſuivie dans ſa Géographie.

DESCRIPTION DE LA CÔTE DE COROMANDEL.

» fréquentes. Toutes les Nations y apportent de l'argent, & elles n'en rapportent que des effets. Les Anglois seuls y avoient apporté, cette année » 1711, plus de six millions d'écus ».

Quand on est à la Rade de Balassor, où les Anglois, les François & les Hollandois ont des Loges, on envoie à terre chercher un Pilote Côtier, pour passer les Bancs de sable avec la marée. On remonte la Riviere environ soixante lieues (69); les vingts premieres se font à travers des forêts immenses; ensuite on découvre un Pays assez peuplé. Les Européens de différentes Nations y ont ménagé plusieurs endroits propres à recevoir les Vaisseaux. *Coulpy* est un assez bon mouillage. Les Vaisseaux François & Anglois y restent d'ordinaire. Les Hollandois montent jusquà *Folta*, quinze lieues plus haut, les uns & les autres, lorsque la saison & le courant le permettent, conduisent leurs Vaisseaux jusques devant leurs Loges.

Etablissemens Européens.

Collicata est une des plus considérables Colonies que la Compagnie d'Angleterre ait dans les Indes. Huit lieues plus haut, on trouve Chandernagor Comptoir de la Compagnie de France. Tous ces lieux sont fort connus par les Relations précédentes; mais on a, sur l'Etablissement Hollandois de Bengale, des éclaircissemens très-curieux, qu'on cherchoit en vain dans les Voyageurs.

Description d'Ougli.

» Leur principale Loge, dit M. *Garcin*, est à *Chinchora*, très-beau & très-» grand Village, qui appartient en propre à la Compagnie. Il porte le nom » d'*Ougli*, qui est celui d'une méchante Forteresse du Grand Mogol, situé » sur le Gange, à une lieue plus haut, où les Hollandois avoient déja » demeuré. Comme Chinchora leur convenoit mieux à tous égards, ils ob-» tinrent du Souverain ce lieu commode sur le Gange, & bâtirent cette belle » Loge qu'ils y ont. Ils lui donnerent le nom d'Ougli, pour ne point » changer le titre de leur demeure au Bengale. Cette Loge est entourée » d'une grande muraille fort épaisse, formant un quarré long de cent vingt » toises de front, & de soixante-quinze de largeur. Elle est très-haute, & » fait partie des Magasins qui y regnent tout-au-tour intérieurement. Au-» dessus de ces Magasins est une forte Terrasse, à la maniere des Orien-» taux, large de huit toises comme le sont les Magasins. Le tout est bâti » de pierres ou de briques. Cette Terrasse, très-unie & magnifique, est la » plus belle promenade qu'on puisse voir; on découvre de-là le Village, » une bonne partie de la Riviere, & des allées d'arbres qui servent d'ave-» nues à la Loge. On y peut placer du canon dans le besoin. Il y a un » Bastion à un des angles, du côté du Village, pour y mettre aussi du canon. » La Loge a trois portes, défendue chacune par une avance quarrée, qui tient » lieu d'un Bastion. Les Magasins forment deux belles rues sur le grand côté » de devant. Il y a plus loin, dans le milieu, deux belles cours, grandes, » quarrées, un peu longues, & fort régulieres. Sur le derriere est un beau » Bâtiment de quarante-cinq toises de long, & de huit à neuf de large;

(69) On navige sur le Gange dans des Bazaras, espece de Barque à Rameurs, de différentes grandeurs, avec une ou deux chambres sur l'arriere. Cette maniere de naviger sur le Gange, est absolument nécessaire, à cause des inondations, qui viennent régulierement en certains mois de l'année, & qui forment ensuite une multitude prodigieuse de canaux, dont tout le Pays est entrecoupé.

» orné d'un bel escalier par-devant, qu'on voit au fond d'une des grandes » cours. Cette maison est pour le Directeur, que la Compagnie tient tou- » jours au Bengale. Les autres côtés des cours sont remplis d'appartemens » très-commodes pour loger les Officiers. Les cours & les appartemens n'oc- » cupent qu'un peu plus d'un tiers du terrein de la Loge. Un Jardin avec » de nouveaux Magasins, occupent les deux autres tiers. Enfin, derriere la » Loge, il y a un Jardin potager & fruitier, très spacieux, & au milieu » une belle allée d'arbres, qui sert d'avenue à la porte de derriere de la Lo- » ge ? chaque porte a son avenue pareille, c'est-à-dire, ornée de beaux ar- » bres. Ce Jardin, qui est entourrée d'une belle muraille contigüe à la Loge, » & qui a aussi trois portes, a cent quatre-vingt cinq toises de longueur, » cent trente dans sa plus grande largeur & quatre-vingt dans la moindre; » il y a encore deux ou trois allées de cocotiers. On y voit deux beaux ré- » servoirs pleins d'eau, une belle maison, & un petit bâtiment, le tout » pour la récréation, un petit bois, un labyrinthe d'arbrisseaux formés en » espaliers. Plus loin, hors de ce Jardin, après avoir traversé une large rue, » on voit un autre Jardin magnifique, qu'un Directeur a fait faire, il y a » quelques années, à ses dépens, avec une maison de plaisance au millieu » du terrein, dont la vue donne sur la Riviere. Il est garni au bout, d'un » petit Parcs, qui renferme des Biches & quelques Cerfs.

» Les gourieres des Terrasses de la Loge sont de gros tuyaux, façonnés com- » me des pieces d'artillerie qui avancent en dehors, & que les Etrangers ont » toujours pris pour des canons. Il y a, dans une des cours, huit ou dix pieces » de Campagnes, de bronze, montées sur leurs affuts, & deux batteries de » canons de fer hors de la Loge, à une portée de fusil près du bord du Gange, » au pied d'un mât qui porte le Pavillon de la Compagnie. Ces canons sont » couchés sur des blocs; ils ne servent que pour faire le salut aux Vaisseaux.

» Il y a en Hollande un beau Plan de cette Loge, que M. *Van-Dishoeke*, » Conseiller des Indes, fit faire, lorsqu'il étoit Directeurs de Bengale (70). » Ce Plan est assez juste; mais le Jardin y est un peu plus accourci qu'il ne » doit être. Il ne comprend que la Loge & ses avenues, jusqu'au Gange; le » Jardin du Directeur, la Corderie, où l'on fait les cables & les voiles, & » une partie du Cimeriere, qui appartient à la Compagnie.

Le Village méritoit bien d'y être mis, à cause de sa grandeur, & des » belles parties qui le composent. Sa plus grande longueur est de treize cens » dix toises, & sa plus grande largeur de sept cens dix toises, pied de Roi, » le tour en ligne droite. Cette étendue renferme cent soixante-une rues, » petites ou grandes, sans y comprendre les traverses, ni les culs-de-sac, » qui feroient bien même nombre. Il y a beaucoup de Jardins, assez mal » cultivés, & des coins du terrein perdus. Il y a un nombre incroyable de » bassins, ou réservoirs d'eau de pluie, de toutes sortes de grandeurs & » de formes, de publics & de particuliers. Leur usage est pour s'y laver, » comme font les Orientaux. Les particuliers sont dans des cours & des Jar- » dins, qu'on en arrose.

» Il y a, dans Chinchora, plusieurs sortes de Nations que le Commerce

(70) Ce Plan est excellent pour ce qu'il représente.

DESCRIPTION DE LA CÔTE DECOROMANDEL.

» y attire. La moitié du Village a des maisons bâties de briques, & quelques-unes très-belles. Celles des principaux Officiers de la Compagnie » surpassent toutes les autres, avec de beaux Jardins ou Parterres. La plus » grande rue est de quinze toises de larges, & de deux cens dix de long; il » regne dans toute sa longueur, une belle allée d'arbres, qui sert d'ombrage au Marché, qu'on y tient tous les jours. Cette rue est la plus proche de la Loge. On voit des cocotiers parsemés dans ce lieu, qui font un » bel effet par leurs hautes tiges & leurs agréables bouquets de feuillages.

» Cette Direction est la plus considérable que la Compagnie ait aux Indes, par son Commerce. C'est par cette considération, qu'on a cru la » description de cette Loge nécessaire, d'autant plus qu'elle étoit peu connue jusqu'ici des Géographes, qui, la plûpart, & entr'autres M. *Lenglet du Fresnoy*, disent, qu'Ougli est la Capitale de Bengale (71). Enfin, Ougli, est situé sur une des branches du Gange, qui ne fait que le tiers de » cette grande Riviere, & à soixante lieues de la Mer, ou quarante-cinq » milles d'Allemagne, de quinze au degré, bien mesurés par de bonnes » observations. Il est étonnant que ce Pays des Indes, qui est le plus fréquenté des Européens; soit si peu connu, puisque nous n'avons aucune » bonne Carte de ce Royaume (72) ».

DESCRIPTION DE L'INDE MERIDIONALE.

Description des Royaumes de Tanjour, de Marava, de Maduré, de Maissour, de Gingi & de Carnate.

Ancienne division de la Presqu'Ile.

LA fameuse Presqu'Ile de l'Inde en deça du Gange, se divisoit anciennement en trois grands Royaumes, *Chora Mandalam*, *Pandi Mandalam* & *Tonda Mandalam*. Choren, Pandi & Tonda, sont les noms de trois Rois, célebres dans l'Histoire Indienne, & dont les Successeurs ont regné long-tems sur ces Parties. Mandalam signifie Royaume. Les limites de ces trois Etats, qui comprenoient toute cette vaste étendue de Pays entre le Cap Comorin & le Gange, ne sont point fixées par les Auteurs: ainsi, sans s'arrêter à une division peu certaine, nous passerons à la Description particuliere des six principaux Royaume de l'Inde Méridionale, connus aujourd'hui sous les noms de *Tanjour*, de *Marava*, de *Maduré* de *Maissour*, de *Gingi* & de *Carnate*.

Division actuelle.

Royaume de Tanjour.

I. Le Royaume de *Tanjour*, ou *Tanjaor*, comprend la plus grande partie de Chora Mandalam (1), dont il porte encore le nom parmi les Malabares; les Portugais l'ont donné ensuite à toute la Côte Orientale de la Presqu'Ile.

(71) La Capitale est proprement *Cazembazar*, où est la Cour du Nabab, ou Vice-roi, à environ quatre-vingt lieues d'Ougli, en remontant le Gange.

(72) Thevenot dit que le Gange se décharge, dans le Golfe de Bengale, à la hauteur de vingt-trois dégrés, au lieu de vingt un dégrés quinze minutes. C'est-de-là, sans doute, que presque toutes les Cartes, représentent cette fausse Latitude, & qu'on y voit toujours Ougli sur l'embouchure. Celle que nous avons insérée, dans le dixieme Volume est exempte de ces défauts: on peut la consulter avec assez de confiance. Voyez les Relations de Bengale. Ces nouveaux éclaircissemens sont tirés du *Dict. de Commerce*.

(1) On écrit *Shora*, ou *Sora*; il semble que *Choromandel* approche le plus du véritable nom; mais, par un abus reçu, *Coromandel*, est aujourd'hui passé en usage.

Ses terres, dit le Pere Bouchet, ſont les meilleures de toute l'Inde Méridionale. Le Fleuve *Caveri* ſe partage en pluſieurs bras, qui arroſent & fertiliſent cette Contrée. Les revenus du Prince vont juſqu'à douze millions *Tanjour* (2), Capitale de ce petit Etat, n'étoit autrefois qu'un Temple d'Idoles. Cette Forteresſe a une double enceinte; mais elle n'eſt pas trop bien bâtie. Ses foſſés ſont peu profonds, & il eſt difficile de les remplir d'eau. La Forteresſe intérieure ſe diviſe en deux parties, dont l'une eſt au Nord, & l'autre au Sud. Dans celle du Nord, on voit le Palais du Roi, qui n'a rien de magnifique. Il n'y a que quelques tours aſſez jolies. On a bâti, dans la partie du Sud, le Pagode de *Peria Oureyar*. Au Nord du Temple eſt un vaſte Etang, bordé de pierres de taille. Les Indiens excellent dans la conſtruction de ces Etangs, & l'on en voit pluſieurs qui ſe feroient admirer en Europe. Les environs de Tanjour ne ſont arroſés que par un petit Ruiſſeau. Plus loin, on trouve la petite Riviere de *Vinnarou*, & au-delà le Caveri, qui eſt l'un des grands bras du *Coloram* (3). Telle eſt l'idée générale que le Pere Bouchet nous donne de ce Royaume.

Les Miſſionnaires Danois de Tranquebar, Ville ſituée dans l'Etat de Tanjour, fixent ſon étendue à vingt milles d'Allemagne de longueur, ſur ſeize de large. Il eſt borné au Midi, en partie par la Mer, & en partie par le Marava: à l'Occident, il confine au Royaume de Maduré; & au Nord le fleuve *Colladham*, ou Coloram lui ſert de limites. Dans cette petite étendue de Pays, on rencontre un fort grand nombre de Villes, de Bourgs & de Villages, mais nous nous contenterons d'indiquer les principales Places.

Ses principales Places.

Tanjour, Capitale du Royaume, eſt ſituée au Nord, près de la Riviere *Wadhawaru* (4) à une lieue du Coloram, & à trois journées de la Côte. La Ville, y compris ſes Fauxbourgs, a plus d'un mille d'Allemagne en longueur. Le Palais du Roi, qu'on voit à l'Orient, eſt un quarré parfait, fortifié d'une haute muraille, au pié de laquelle eſt un foſſé rempli de Crocodiles. Des Eléphans enchaînés gardent la Baſſe-Cour, & en défendent l'entrée.

Au Sud-Oueſt, on trouve d'abord une petite Forteresſe, nommée *Wallam*;

(2) Latitude onze dégrés vingt-ſept minutes; mais ſuivant la Carte, de M. d'Anville, ſeulement dix dégrés quarante-deux minutes. M. Bellin n'a point diſtingué le Royaume de Tanjour & ſa Capitale, dans la Carte dont nous avons fait uſage: cependant l'emplacement de cette Ville y ſeroit à peu près à la même hauteur que M. d'Anville lui donne. La Carte de M. de la *Croze*, & quelques autres Hollandoiſes, s'accordent avec la détermination du P. Bouchet & ſa Carte. Les Miſſionnaires Danois mettent Tanjour à onze dégrés quarante minutes.

(3) Ceci ne paroît pas conſtater tout-à-fait la ſuppoſition de M. d'Anville; car le *Vinnarou*, qui eſt ſans doute le *Viner*, doit paſſer au Nord de Tanjour, puiſque le Caveri eſt au-delà; & dans la Carte de M. d'Anville, le Viner coule au Sud de cette Ville. Suivant ce Géographe, le bras qui rencontre la Mer à Negapatnam, détachant pluſieurs rameaux, dans la partie ſupérieure & ſur la droite de ſon cours, il faut néceſſairement que ces rameaux, ci-devant inconnus dans les Cartes, aient leur débouchement dans la Mer, en deça même du Cap de Cella-medu; à quoi il n'y a rien à dire; mais il prétend que ce bras paſſe au Midi de Tanjour, comme dans ſa Carte de 1737, quoique la derniere d'accord avec toutes les autres, contrediſent ici ſes propres Eclairciſſemens.

(4) Le Wadhawaru & le Vinnarou, ou Viner, qui forment deux bras différens, dans la Carte de M. d'Anville, pourroient bien n'être qu'une même Riviere.

à trois lieues de Tanjour ; *Candara-Cottey*, autre Forteresse, aussi au Sud-Oueſt, à deux lieues Malabares de cette Capitale (5). *Tirucatupalli* en eſt à ſix lieues communes du côté de l'Occident, dans le Diſtrict où les Miſſionnaires Jéſuites ont leur principale Egliſe (6). *Ammalpettey*, petite Ville commerçante (7), à une lieue de Tanjour, près du Caveri, d'où tirant à l'Orient, on rencontre *Rajaghiri* (8), Ville renommée pour ſon excellent bétel ; *Sivami-malei*, autre Ville peu éloignée de la précédente, entre le Caveri & le Coloram. *Cumbagonam*, grande Ville, bien bâtie, à deux milles d'Allemagne de Tanjour, vers l'Orient. Près de-là, toujours à l'Orient, on a encore *Tirunâgaram*, Ville fort connue par ſa terre rouge, dont on ſe ſert pour les Indiennes.

Madewi-patnam, Chef lieu d'une Principauté de ce nom, étoit autrefois une grande Ville. Elle eſt ſituée à huit lieues communes au Sud-Eſt de Tanjour, & fortifiée d'un bon Château, avec quatre Fauxbourgs. De-là tirant au Sud, on trouve *Pattu-Cottey*, qui eſt une Forteresse, voiſine de *Mannar-Covil*, qui paſſe pour une des principales & des plus fortes Villes du Pays (9). La Riviere *Poijur* coule auprès (10). Plus loin, à l'Orient, on arrive à *Tiruwarhur*, Château Royal, éloigné de cinq milles d'Allemagne de Tranquebar ; c'eſt un lieu ſacré pour les Malabares. *Tiruvudha-marudûr*, autre Château Royal, à un mille & demi de Cumbagonam, d'où deſcendant le Caveri, l'on rencontre *Cuttulam*, & ſuivant la même route juſqu'à une journée de Tranquebar, on vient à *Majaburam*, ou *Maîrom* (11), nom qui ſignifie *Ville des Paons*, d'où l'on ſe rend à *Carrupuraneicudi* & *Tirucadaûr*, Lieu ſacré, qui avec *Tirucuratſcheri* confinent à l'Etabliſſement de la Compagnie Danoiſe (12). Au-delà du Caveri, vers le Nord-Oueſt, *Pullirucomwolur*, à une journée de Tranquebar, avec *Tiruvongâdu* (13), qui n'en eſt qu'à une lieue

(5) La lieue de Malabare fait un peu plus d'un tiers d'heure. Cette Place ne paroît pas dans la Carte.

(6) L'Auteur de notre Carte a mis *Tirucatupalli* comme un Village à l'Oueſt de Tanjour ; mais nous avons lieu de croire que ce doit être le même que *Tirealupalli* au Nord-Oueſt de cette Capitale. L'Egliſe des Jéſuites ſeroit celle d'*Elakuritſchi*, qui a été oubliée dans la nouvelle Carte de M. d'Anville.

(7) L'Abrégé des Miſſions Danoiſes en fait une petite Republique ; mais dans un ſens plus étroit, c'eſt ſeulement une Ville libre, ou un aſyle pour les Malfaiteurs, à-peu-près comme les Lieux de refuge des Iſraélites. Son nom ſignifie *Ville de la Princeſſe*, parce qu'elle appartenoit à la Princeſſe Mere du Roi *Sarboſi*. Le Commerce de cette Ville s'étend ſur la Côte Occidentale.

(8) Ce nom ſignifie *Mont-Royal*.

(9) *Mannar-Covil*, ou le *Temple de Mannar*, eſt à une lieue & demie à l'Orient de Tanjour. *Pattu Cottey*, à la même diſtance au Sud de Mannar-Covil, & *Madewi patnam*, à une lieue au Sud Oueſt de cette derniere Ville. La Carte differe beaucoup de ces diſtances & poſitions.

(10) Suivant la Carte des Miſſionnaires Danois, cette Riviere, qu'ils font paſſer au Nord de Tanjour, tombe dans la Mer au-deſſous de Negapatnam.

(11) Dans l'original de notre Carte, Madawi-patnam ſe trouve ici une ſeconde fois, pour *Majaburam*. C'eſt une erreur que nous avons corrigée.

(12) *Tirucadaûr* ſe voit dans la Carte ; mais pas *Tirucuratſcheri*. Sa ſituation eſt au Sud Oueſt de Tranquebar.

(13) La poſition de ces deux lieux n'eſt pas juſte dans notre Carte. *Pulliruk*, ou *Pullirucomwolur*, ſuivant les Miſſionnaires Danois, eſt ſitué entre *Shiarbi* & *Majaburam*, au Nord du Caveri. *Tiruvongâdu*, qui paroît entre *Tilletali* & *Porreyar*, devroit être auſſi au-delà de ce Fleuve. On ne les trouve ni l'un ni l'autre dans la Carte de M. d'Anville.

Malabare,

Malabare, ſont deux Places réputées des plus ſaintes par l'apparition des fauſſes Divinités. De Pullirucomwolur, tournant au Nord-Eſt, on vient à *Shiarhi*, ou *Chiali*, grande Ville où l'on compte plus de ſoixante Pagodes. On réſerve, pour un Article à part, les autres Places qui bordent la Côte (14).

Etat de ce Royaume.

Le Royaume de Tanjour peut être regardé comme le centre de l'Idolâtrie. Auſſi eſt il renommé, dans toutes les Indes Orientales, par le nombre prodigieux de ſes Pagodes. On y compte plus de trois cens ſoixante-quatre Villes & Bourgs, qui ſe vantent de l'apparition de quelques Dieux; & c'eſt ſur la foi de ces pretendues apparitions, qu'on leur bâtit tant de Temples. Les Rois de Tanjour ont ſignalé leur zele, à cet égard, par des ſommes immenſes : mais ils y ont bien trouvé leur compte dans la ſuite. L'affluence des Etrangers, augmente conſidérablement les revenus des Douanes, qui ſont fort onéreuſes pour les Voyageurs (15). La principale force du Roi de Tanjour conſiſte dans ſes tréſors. On compte qu'il tire annuellement de ſon Pays plus de trente tonnes d'or, & que ces tréſors montent au-delà de trois cens millions. Il a dans ſon Armée cent quarante-quatre Eléphans de guerre, & plus de trois cens Chevaux. Ses Troupes ne ſont pas en fort grand nombre; mais quand il a beſoin de les augmenter, l'argent lui en procure promptement les moyens. On l'a vû, en 1704, devant Tranquebar avec une armée de quarante mille hommes, pour en faire le Siége. Ce Prince, comme tous les autres de la Côte, rend hommage au Grand Mogol, & lui paie annuellement un tribut de trois cens trente-trois mille trois cens trente-trois roupies.

Succeſſion des Rois de Tanjour.

Autrefois les Souverains de Tanjour ne portoient que le titre de *Naik*, ou Prince, juſqu'à *Ecoſi-Maha-Raja*, qui prit celui de Roi dans ces derniers tems. Après l'extinction de la Famille Royale des *Shoren*, le Gouvernement paſſa dans la famille des *Valeiers;* enſuite dans celle des *Valvadageriens*, & enfin le Royaume parvint, en 1674, aux deſcendans de la Maiſon des Marattes (16), dans la perſonne d'Ecoſi-Maha-Raja, qui laiſſa trois Princes. Le premier, nommé *Sâſii*, ou *Sagaſi-Raja*, regna juſqu'en 1711. Le ſecond, *Sarboſi*, ou *Saruboſi-Raja*, juſqu'en 1729; & le troiſieme enfin, nommé *Tuccoſi-Raja*, juſqu'au 17 Juillet 1735. Ce dernier Prince, immédiatement après la mort du Prince Sâſi, ſon frere aîné, avoit formé des prétentions ſur le Royaume; mais il fut obligé pour lors de ſe contenter du Gou-

(14) Tout le Pays eſt gouverné par des Officiers Généraux, ſous le titre de *Subeijadars*, ou *Suweiaters*, dont quatre ſont diſtingués par une autorité plus érendue que les autres.

(15) Un Européen paie pour ſa perſonne deux Fanos; pour un Palanquin, dix; pour un cheval, cinq. Un Portugais donne un demi fano; un Malabre Chrétien ſeize Kas; un Maure autant. Les Malabares Gentils ſont francs, excepté pour leurs marchandiſes; mais les Péagers font quelquefois payer cette taxe au triple & au quadruple.

(16) Ces deux Familles deſcendent d'un nommé *Maga Raja*, qui étoit premier Miniſtre du Pacha de *Wiſeaburam*, ou Roi de Viſapour, & qui eut pluſieurs femmes. La premiere fut une Princeſſe de *Cuncan*, dont il eut un fils nommé, *Sivoſi-Raja*; c'eſt le fameux *Sevagy*, connu par tant de Relations précédentes. Son fils *Sandoſchi*, ou *Sambugi-Raja*, eut un autre fils, nommé *Sawu Raja*, qui fut comme lui, Roi des Marattes, & mourut en 1739. Maga-Raja eut d'une ſeconde femme, *Ecoſi Maha Raja*, qui vint en 1674, au ſecours du Naik de Tanjour, qu'il chaſſa enſuite de ſes Etats, & ſe fit Roi à ſa place.

DESCRIPTION DE L'INDE MERIDIONALE.

vernement de Madewi-patnam, où il regna sous le titre de *Petit Prince*, jusqu'à la mort de son autre frere. Tuccosi-Raja regna donc à son tour sur tout le Royaume, & déja de son vivant, les deux Princes ses fils, *Anna-Sçahib*, & *Baba-Sçahib*, se disputerent le Trône. Leurs différends ne furent terminés qu'en 1734, par la mort de l'aîné de ces deux Princes. Ainsi le cadet, Baba-Sçahib, regna enfin à Tanjour, sous le titre d'*Ecosi-Maha-Raja*. qui signifie le *Grand Roi*; mais il mourut au bout d'une année, le premier d'Août 1736. Quelques jours avant sa mort, il avoit signé une treve avec le Divan du Grand Mogol, qui s'étoit emparé de la Forteresse de Tiruchinapally, & qui tenoit la Ville de Tanjour bloquée depuis peu de jours (17). Une des Femmes du Roi, qu'il avoit laissée enceinte, se flattoit de mettre au monde un Prince; mais il se trouva que ce n'étoit qu'une Princesse. Le chagrin, qu'elle en ressentit, la jetta dans un désespoir dont elle mourut bientôt après. Une autre des Femmes du Roi défunt monta sur le Trône, qu'elle n'occupa que deux ans. Les troubles qui survinrent durant sa Régence, en 1738, font la matiere d'une curieuse Relation, dans les grands Actes des Missionnaires Danois. On la donne d'autant plus volontiers, que la Traduction Françoise de l'Abrégé de M. *Niecamp*, ne s'étend que jusqu'à la fin de l'année 1736.

Grande révolution dans ce Royaume.

Toute la Famille Royale, & le *Sayâd*, ou Commandant de Tanjour, voyoient avec chagrin l'autorité entre les mains de *Wâpra*, Oncle maternel du Roi défunt, & de *Sittôsi* son Confident, qui, sous le nom de la Reine, gouvernoient absolument l'Etat, l'un comme Roi, & l'autre comme Premier Ministre. C'est ce qui engagea le Commandant à faire soulever contre eux un Prétendant, qui n'ayant ni assez de forces particulieres, ni aucun secours à attendre du Nord, se reposa sur lui du soin de toute l'affaire. *Gâdtickei*, Oncle du Prétendant, dressa son Camp au-delà du Coloram, & toute sa Cavalerie n'étoit que d'environ trois cens hommes. Sittôsi, qui avoit pris poste auprès de *Shiarhi*, en comptoit jusqu'à trois mille. Il n'auroit eu qu'à les faire marcher pour mettre Gâdtickei en déroute; mais les Mécontens de son Armée, dont il avoit retenu la paie, & ceux que le Commandant tenoit à ses gages, l'intimiderent si fort, qu'il se retira à Tanjour, où Gâdtickei le suivit de près. Sittôsi, qui passoit d'ailleurs pour habile Politique, se rendit avec Wâpra & leurs Partisans, au Palais Royal, & firent fermer les portes de la Forteresse, afin d'empêcher la Garnison & ses Chefs d'en sortir pour se procuter satisfaction au sujet de leur paie. Le Commandant étoit gardé de même dans son Palais; mais la faim agissant sur les Soldats, qui avoient été privés de leur liberté, ne put que faire tourner à son avantage une précaution violente, qu'on croyoit propre à ruiner ses desseins. Ses ennemis eurent recours à un autre artifice; ils lui firent connoître, qu'ils étoient résolus d'élire pour Roi, le Prétendant, & qu'on le prioit d'assister à cette cérémonie. Comme il se doutoit bien qu'on leur en vouloit à tous deux; il s'en excusa, sous prétexte d'une indisposition qui ne lui permettoit pas de quitter la Chambre. Le Conseil, déconcerté par son refus, fut quelque-tems en suspens sur le parti qu'il y avoit à prendre dans ces circonstances. Le Commandant en profita, pour avertir Gâdtickei de s'avancer vers la Ville. Ceux qui s'étoient

(17) Voyez ci-dessus l'Article de Pondichery.

auvés à ſon proche, le raillerent lorſqu'ils virent que toutes ſes forces ſe réduiſoient à deux ou trois cens Chevaux. Il éleva des trophées ; mais perſonne ne ſe ſoucioit de ces vaines apparences. En attendant on renforça la garde de la Forteresſe, & les Soldats reçurent une partie de leur ſolde. Gâdtickei s'approchant de plus en plus, Sittôſi & ſes Complices furent d'avis qu'il falloit faire maſſacrer le Commandant dans ſa maiſon ; mais on le trouva bien ſur ſes gardes. Un moment après, Gâdtickei, à qui il avoit laiſſé une porte ouverte, parut tout-à-coup dans la Forteresſe, à la tête de quelques Troupes. Sittôſi & ſes Partiſans furent pris & chargés de chaînes. Le 10 Juillet 1738, le Prétendant fit ſon entrée dans la Capitale. On le conduiſit d'abord aux principales Pagodes, ſous les décharges continuelles de l'artillerie. Le lendemain il répandit quelques ſacs d'argent ſur la tête du Commandant, pour marque de ſa bienveillance particuliere (18). Comme on apprit le 17, que l'Armé Mogole de *Sander-Sçahib*, l'ami ſecret de Sittôſi, ſe retiroit, & étoit en pleine marche, ce dernier avec quatre de ſes Complices, furent mis ſur un chariot & traînés dans les rues au tour de la Forteresſe, Sittôſi ſans nez, & un autre ſans mains ; enfin ils furent exécutés, ſous trois portes de la Ville, & leurs cadavres pendus, à chacun de ſes quatre côtés. On ſut enſuite que Wâpra, voyant qu'on alloit le ſaiſir, s'étoit donné la mort par ſes propres mains, & qu'on lui avoit cependant accordé un bucher honorable. Le 21, jour de l'inauguration du nouveau Roi, ce Prince qu'on nommoit auparavant *Partapû-Singa Raja*, reçut le titre de *Sarvâſdi-Raja*, mot Maratte, qui ſignifie *Roi incomparable*. Son âge pouvoit être alors de dix-neuf à vingt ans (19). On a vu, ſous l'Article de Pondichery, quel fut le ſort de ce Prince.

Royaume de Marava.

II. Le *Marava*, dont le Pere Bouchet ne fait point de deſcription particuliere, eſt un petit Royaume, ſitué entre ceux de Tanjour & de Maduré, & la Côte de la Pêcherie. Ce Pays eſt preſque par-tout couvert de bois & de broſſailles. *Ramanadapuram* eſt le nom de la Ville Capitale, où le Prince fait ſa réſidence ordinaire. En 1700, le Pere Martin écrivoit, que ce Prince avoit ſecoué, depuis peu, le joug de Maduré, dont il étoit auparavant tributaire. Ils partagent entr'eux la Côte de la Pêcherie. » Le Marava, dit le » même Miſſionnaire, dans une autre Lettre de l'année 1709 ; eſt un *grand* » Royaume, tributaire de celui de Maduré. Le Prince qui le gouverne n'eſt » pourtant tributaire que de nom ; car il a des forces capables de réſiſter » à celles du Maduré, ſi celui-ci ſe mettoit en devoir d'exiger ſon droit » par la voie des armes. Il regne avec un pouvoir abſolu, & tient ſous ſa » domination divers autres Princes, qu'il dépouille de leurs Etats quand il » lui plait ».

Une troiſieme Lettre du Pere Martin, de l'année 1713, y ajoute encore

(18) *Canagâbi ſchegam*, comme qui diroit Onction d'or, *auro* quaſi *delibutum reddere.*

(19) Ce Prince étoit fils du Roi Saruboſi, qui mourut le 18 Novembre 1729. Sa Mere fut obligée de ſe brûler avec le corps de ſon Epoux, parce que l'enfant qu'elle avoit mis au monde étoit attribué à un Bramine. Après la mort de Tuccoſi, frere de ſon Pere, on chercha, à ſe défaire de lui ; mais un Bramine lui procura les moyens de ſe ſauver dans les Terres du Roi de Maduré, où il trouva de la protection, auprès d'un Gouverneur de Province.

quelques circonstances assez curieuses. » Presque toutes les Bourgades & les » Terres de Marava, sont possedées par les plus riches du Pays, moyennant » un certain nombre de Soldats, qu'ils sont obligés de fournir au Prince » toutes les fois qu'il les demande. Ces Seigneurs se révoquent au gré du » Prince : leurs Soldats sont leurs Parens, leurs Amis, ou leurs Esclaves, » qui cultivent les terres dépendantes de la Peuplade, & qui prennent les » armes dès qu'ils sont commandés. De cette maniere le Prince de Marava » peut mettre sur pied, en moins de huit jours, jusqu'à trente & quarante » mille hommes, & par-là il se fait redouter des Princes ses voisins : il a » même secoué le joug du Roi de Maduré, dont il étoit tributaire. En vain » les Rois de Tanjour & de Maduré s'étoient-ils ligués ensemble pour le ré- » duire ; le fameux Brame *Najara-payen*, grand Général du Maduré, étant » entré dans le Marava, en 1702, à la tête d'une Armée considérable y fut » entierement défait & y perdit la vie : le Roi de Tanjour ne fut pas plus » heureux en 1709 ; profitant de la désolation où étoit alors le Marava, il y » envoya toutes ses forces ; mais son Armée fut repoussée avec vigueur, & » il se vit réduit à demander la paix ».

Ses révolutions.

Ce fut l'année suivante que mourut le Prince de Marava, âgé de plus de quatre vingts ans. Ses Femmes, au nombre de quarante-sept, se brûlerent avec le Corps du Prince. Son Successeur persécuta violemment le Pere Martin, & fit détruire son Eglise de *Ponneli-Cottey*, grosse Bourgade toute composée de Chrétiens. Il avoit un frere, nommé *Varouganada-Deven*, qui accorda au Missionnaire une retraite sur ses Terres. Ce Prince faisoit sa résidence ordinaire dans la Forteresse d'*Aradanghi* (20), & il étoit le Maître d'une bonne partie du Marava. Tout le Royaume lui appartenoit de droit, parce qu'il étoit l'aîné, mais il en avoit cédé la souveraineté à son cadet, qu'il reconnoissoit plus capable que lui pour le Gouvernement.

Vingt ans après, c'est-à-dire en 1729, les Missionnaires Danois nous apprennent, que le Roi de Tanjour, dans un tems de famine, qui lui fournit l'occasion d'user de stratagême, fit prisonnier *Babanu-Singu*, Prince de Marava, & envoya à sa place, pour Gouverneur de ce Pays, un nommé *Catta-Deven*, qui après avoir été baptisé dans sa jeunesse, par les Missionnaires Jésuites, étoit rentré dans le Paganisme. Le Roi de Tanjour, mécontent de lui, ayant voulu rétablir Babanu-Singu, après deux ans de prison, Catta-Deven s'y opposa vigoureusement, & se maintint dans sa possession jusqu'à sa mort. Il paroît que son Successeur ne fut pas moins indépendant, puisqu'en 1748, il s'étoit mis en Campagne, avec une Armée de soixante mille hommes, pour faire la guerre au Roi de Tanjour, à l'occasion d'un mariage ; mais il mourut au commencement de l'année suivante, fort regretté de ses Sujets, dont il étoit l'Idole. Sa Mere proposa pour Successeur, un de ses Gendres, qui fut établi Régent à sa place.

Titre des Princes de Marava.

Les Princes, ou les Gouverneurs de ce Pays, portent le titre de Protecteur héréditaire, & Patron des Saintes Pagodes, qui sont à *Ramanacor*, ou *Râmesuram*, petite Ile à l'Occident du Pont d'Adam, entre le Marava & l'Ile de Ceylan. Cette Ile, suivant le Pere Bouchet, a huit ou neuf lieues

Ile de Râmesuram ; fameux Pagodes.

(20) *Arandanghi-Cottey* dans la Carte de M. de la Croze. C'est une Place que le feu Prince de Marava avoit enlevée au Roi de Tanjour.

DESCRIPTION DE L'INDE MERIDIONALE.

de circuit. Quoiqu'elle ſoit très-ſabloneuſe, on y voit pourtant de beaux arbres. Il n'y a que quelques Villages. Le Pagode eſt vers la partie méridionale. Il eſt moins beau, & plus petit que pluſieurs autres qui ſont dans les Terres.

Autres Places de ce Pays.

Les autres Places du Pays de Marava, ſont *Oriur*, ou *Orejour*, grande Bourgade ſituée ſur le bord de la Riviere de *Pambarou*; aux confins du Royaume de Tanjour. Ce lieu eſt fort renommé par les Jéſuites. C'eſt-là que le Pere Jean de *Brito* fut martyriſé en 1693, ſous le regne du cruel *Ranganada-Deven*, apparemment le même qui mourut en 1710. On compte encore, dans le Marava, une vingtaine de Places de quelque conſidération, mais dont les Miſſionnaires Danois ne marquent que les noms (21).

Royaume de Maduré.

III. Le Royaume de *Maduré* eſt borné à l'Orient par les Etats du Roi de Tanjour & le Marava; au Midi par la Mer; à l'Occident par les Terres des Princes de Malabar; au Nord par celles de Maiſſour & de Gingi. Ce Royaume eſt auſſi grand que le Portugal. On y compte ſoixante-dix *Palleacares*, ou Gouverneurs, qui exercent une autorité abſolue dans leurs Diſtricts, & qui ne ſont tenus qu'à payer une taxe que le Roi de Maduré leur impoſe. Les revenus de ce Prince ſont d'environ huit millions. Il peut mettre aiſément ſur pié vingt mille hommes d'Infanterie, & cinq mille de Cavalerie. Il a près de cent Eléphans, qui lui ſont de grand ſecours pour la guerre.

Maduré ancienne Capitale.

Maduré, Capitale du Royaume (22), eſt environnée d'une double muraille; chaque muraille eſt fortifiée à l'antique, de pluſieurs tours quarrées avec des parapets, & garnies d'un bon nombre de canons. La Forteresſe, dont la forme eſt quarrée, eſt entourée d'un foſſé large & profond, avec une eſcarpe & contreſcarpe très-fortes. L'eſcarpe eſt ſans chemin couvert; & au lieu de glacis on voit quatre belles rues qui répondent aux quatre côtés de la Forteresſe. On en peut faire le tour en moins de deux heures. Les maiſons qui bordent ces rues, ont de grands Jardins du côté de la Campagne qui eſt belle & fertile.

L'intérieur de la Forteresſe ſe diviſe en quatre parties; celles qui ſont à l'Orient & au Midi, contiennent le Palais du Roi. C'eſt un labyrinte de rues, d'étangs, de bois, de ſalles, de galeries, de colonnades & de maiſons. Quand on s'y engage un peu avant, il n'eſt pas aiſé d'en retrouver l'iſſue. Lorſque les Rois de Maduré y faiſoient leur ſéjour, on n'y trouvoit que des Femmes & des Eunuques. Les ſalles publiques, où ces Princes donnoient audience, étoient magnifiques. A l'entrée ſe voyoit une grande galerie, ſoutenue par dix groſſes colomnes de marbre noir, bien travaillées. On paſſoit de-là dans une vaſte cour, où il y avoit quatre corps de logis, dont

(21) *Matten ſeru cudi*, Ville ſituée au Nord Oueſt, à trois journées de Ramanadaburam. De la, revenant à l'Orient, on trouve. *Malla cottey*, *Shorhâ-waram*, *Nâtucôttcy*, *Tanaraſu-nâdhu*, *Pagâni*, *Corhuccatei padti*, *Cutſcham padti*, *Sarugani*, *Caruntancudi*, *Trameſuram*, *Tondamangalam*, *Collenûr*, *Mavûr*, *Anamanacudi*, *Valeiſei*, *Teripatnam*, *Sambei*, *Sundaravânia patnam*, & quelques autres.

(22) Latitude dix dégrés vingt minutes Suivant la Carte de M. d'Anville, la hauteur de Maduré n'eſt que de neuf degrés cinquante-cinq minutes, & M. Bellin la fait encore moindre de cinq minutes.

DESCRIPTION DE L'INDE MERIDIONALE.

chacun étoit distingué par un dôme, qui s'élevoit du milieu de l'édifice à une hauteur assez considérable, & paroissoit chargé d'ouvrage de sculpture. Ces quatre dômes étoient réunis par huit galeries, dont les angles étoient flanqués de tourelles. On assure que le dessein de ce Palais a été fourni par un Européen, & l'on y voit en effet plusieurs ornemens de notre Architecture.

Dans la seconde partie de la Forteresse, est le Temple de *Chocanadon*, nom de l'Idole qu'on adore dans le Maduré. A l'Orient de ce Pagode sont plusieurs beaux portiques. Au Nord d'un de ces portiques se voit un char magnifique, destiné à porter l'Idole en triomphe, le jour de sa fête. Le Pagode est environné d'une triple muraille, & entre chaque muraille sont plusieurs belles allées d'arbres, très-unies & bien sablées. A l'entrée des quatre principales portes du Pagode, on trouve quatre grandes tours, qui doivent avoir couté des sommes immenses (23). Le reste de l'espace intérieur de la Forteresse est partagé en plusieurs rues, où se voient quelques étangs, & quelques places publiques.

La Riviere, qui passe auprès de Maduré, seroit fort belle, si on ne la faisoit couler dans de grands étangs qui la tarissent. Elle dégenere enfin en ruisseau. Au dessous de la Ville, on a construit un canal, qui va du Nord au Sud, & qui se jette dans cinq beaux étangs à l'Ouest de Maduré. Ces étangs ont d'autres canaux qui conduisent l'eau dans les fossés quand on le souhaite.

A l'Orient de la Forteresse on voit encore trois autres chars de triomphe, qui, chargés de leurs ornemens, sont magnifiques. Le principal est tiré par plusieurs milliers de bras. Outre que la machine en elle-même est énorme, on y fait monter jusqu'à quatre cens personnes, qui ont différens emplois. De grosses poutres forment cinq étages, dont chacun soutient plusieurs galeries. Quand cette machine est couverte de toiles peintes, de pieces de soie de diverses couleurs, de banderoles, d'étendarts, de parasols, de festons de fleurs représentées sous différentes figures, & quand tout cet attirail se voit de nuit, à la clarté de mille flambeaux, on ne peut nier que le spectacle n'en soit agréable. Le char est traîné au son des tambours & de quantité d'autres instrumens. On met ordinairement trois jours à lui faire faire le tour de la Forteresse.

Du côté du Nord, au-dessus de cette Forteresse, les Jésuites avoient autrefois deux Eglises, qui furent renversées, lorsque la Ville fut prise & ruinée en partie par le Roi de Maissour. On en a bâti une nouvelle, dans un des Fauxbourgs, auprès de la Riviere *Vaighei*.

Tirichirapali, nouvelle Capitale.

Depuis l'irruption des Maissouriens, Maduré a beaucoup perdu de son ancienne splendeur, les derniers Rois ayant transporté leur Cour à *Tirichirapali*, quoiqu'ils fussent obligés de se faire sacrer dans l'ancienne Capitale. Cette Ville (24) est fort peuplée, & d'une grande étendue. On y compte plus de trois cens mille Habitans. C'est la meilleure Place qui soit dans les Terres, en

(23) *Texeira* rapporte qu'il y a, au Maduré, des Tours dorées: mais les Missionnaires Jésuites assurent qu'ils n'y en ont jamais vû de cette espece.

(24) Latitude onze degrés quarante minutes. M. d'Anville ne lui donne que dix degrés cinquante minutes. M. Bellin est d'accord avec le P. Boucher, à quelques minutes près. On en dit autant des Missionnaires Danois.

tre le Cap Comorin & Golkonde. De nombreuſes Armées l'ont ſouvent aſſiégée, & toujours inutilement. Auſſi paſſe-t-elle pour imprenable dans l'opinion des Indiens (25). Elle a une double enceinte de murailles, fortifiée chacune de ſoixante Tours quarrées, éloignées les unes des autres d'environ cent pas. La ſeconde enceinte, qui eſt plus élevée que la premiere, eſt garnie de cent trente pieces de canon d'un aſſez gros calibre. Cette enceinte ſe diviſe encore en deux Fortereſſes, celle du Nord & celle du Sud. La muraille intérieure de celle-ci eſt plus baſſe que l'autre. On y voit une haute montagne, qui ſert à découvrir l'ennemi. Au milieu de cette montagne eſt l'Arſenal, & au bas le Palais du Prince. Le dedans de la Fortereſſe intérieure offre un grand amphithéâtre quarré, avec ſes degrés de tous côtés, pour monter ſur les remparts. Le dernier degré eſt à hauteur d'appui. Outre les Tours qui accompagnent la double enceinte de muraille, il y en a dix huit autres plus grandes, où l'on tient les proviſions de bouche & les munitions de guerre qui ne peuvent pas entrer dans l'Arſenal. On renouvelle tous les ans les proviſions de riz, & celui qu'on tire des greniers eſt livré aux Soldats, en paiement d'une partie de leur ſolde. La Garniſon eſt d'environ ſix mille hommes, & quelquefois davantage.

Le foſſé qui environne la Fortereſſe eſt large & profond. Il eſt plein d'eau, & l'on y voit quelques crocodiles. On a été obligé de creuſer ce foſſé dans le roc, en pluſieurs endroits, ce qui n'a pu ſe faire ſans de grandes dépenſes. Tirichirapali a quatre grandes portes, dont il n'y a aujourd'hui que celles du Septentrion & du Midi qui ſoient ouvertes. La porte d'Orient, ou de Tanjour, a été long-tems murée. Celle d'Occident n'eſt libre qu'aux femmes du Palais. Toutes les nuits on fait trois rondes dans la Place. La premiere, au ſon des tambours & des trompettes, lorſque le jour baiſſe; la ſeconde, vers neuf heures, avec le hautbois & quelques autres inſtrumens; la troiſieme ſe fait en ſilence vers minuit. On en fait quelquefois une quatrieme à trois heures du matin.

La Riviere de Caveri va de l'Oueſt à l'Eſt de la Fortereſſe. Au-deſſus de Tirichirapali on a conſtruit un Canal large & profond, qui porte l'eau autour de la Ville. De ce grand Canal ſortent pluſieurs autres petits Canaux, qui communiquent à de grands Etangs qu'on trouve au dedans & au dehors de la Ville. On y voit pluſieurs Places publiques & quelques Bazars ou Marchés. Les plus conſidérables ſont aux deux principales portes. Celui du Nord s'étend juſques ſur les bords du Caveri. Au-delà de cette Riviere on trouve un autre bras du Fleuve Coloram, & c'eſt au milieu de ces deux grandes Rivieres qu'on a bâti le Pagode de *Chirangam*, un des plus beaux qui ſe voient aux Indes.

Le Palais de Tirichirapali n'eſt pas à beaucoup près, ſi ſuperbe que celui de Maduré. Il conſiſte dans un amas de ſalles, de galeries & d'appartemens intérieurs. Le Divan, qui eſt le Tribunal où l'on rend la juſtice, eſt ſoutenu par de beaux piliers fort élevés, & ſurmontés d'une belle plate-forme. Les Jardins ne ſont point à comparer à ceux de l'Europe. On y voit quatre ou cinq petits Jets-d'eaux; & à l'entrée d'un de ces Jardins une grande Salle ouverte

(25) Elle a cependant été priſe plus d'une fois dans les dernieres guerres.

DESCRIPTION DE L'INDE MERIDIONALE.

de tous côtés, & entourée de fossés assez profonds, qu'on rempliſſoit d'eau quand la Reine y venoit prendre le frais. Les piliers qui soutiennent cette Salle sont alors couverts de brocards d'or, & le haut de la Salle est orné de festons de fleurs, & de pieces de damas de différentes couleurs. On compte environ quarante lieues de Tirichirapali à Maduré, à cause des détours qu'on est obligé de prendre pour éviter les bois, qui sont infestés de Voleurs; mais le Voyageur a l'agrément de marcher continuellement dans une allée de beaux arbres qui regne d'une Ville à l'autre.

Autres Places du Maduré.

Après les deux Capitales, & le fameux Pagode de Chirangam, les autres Places de l'intérieur du Maduré sont peu considérables. Nous ne laisserons pas d'indiquer les principales. De Maduré tirant au Sud, on entre dans la petite Principauté de *Tiruvudharatschiam*, sur les frontieres du Pays de Marava *Pavanasham* & *Tirunelveli* sont deux Fortereſſes de sa dépendance, dans chacune desquels il y a cependant un Paleagare. Leur éloignement l'une de l'autre est d'environ douze lieues. Près de la derniere coule au Sud-Est le *Tambaraweni*, grand Fleuve, qui a presque par-tout une demie lieue de large. *Tutucurin*, dont la description appartient à la Côte, est située sur une de ses embouchures. A l'Oueſt de Maduré on a encore *Parhœni*, ou *Pateni*, & *rinducallu*, qui sont aussi gouvernées par des Paleagares. *rurreyûr*, & quelques autres Places au Nord de Tirichirapali, dont on ne connoît que les noms, se font assez remarquer dans la Carte; mais n'oublions pas *Elakurotschi* & *Aour*, deux Bourgs, l'un au Nord-Est & l'autre au Sud de cette Capitale, qui sont les meilleures Places des Missionnaires Catholiques Romains, répandus dans ce Pays, où ils ont encore plusieurs petites Egliſes.

Histoire des Rois de Maduré.

Toute cette Contrée, qui renferme le Maduré & le Marava, portoit autrefois, dans une très-grande étendue, le nom de *Pandi-Mandalam*, ou Royaume de Pandi, fameux Roi, dont les Descendans ont long-tems occupé le Trône. Suivant les Mémoires des Indiens on en devroit compter trois cens soixante-deux. Ils nomment le premier *Pururûwen*, & le dernier *Warhudi*, & selon d'autres *Sihulimâren*, qui mourut sans enfans. Après lui regnerent quelques Princes de la race des *Cri-araſes*, ou *Rois Montagnards*, de *Maleialam*, ou Malabar, sous le titre de *Currunilamanner*, qui signifie *Seigneurs appanagés*. Dans la suite, l'Empereur de *Nara Singam*, ou Narsingue qui regnoit à *Wiseinâgaram*, ou Bisnagar, ayant diviſé ses Etats Méridionaux entre ses principaux Officiers *Muttuvirapanaiken* obtint le Maduré pour son partage. Son Fils, *rriumaleinaiken*, eut deux Fils; *Soccalinganaiken*, l'aîné, s'empara de Tanjour en 1674, & fit mourir le Naik de ce Royaume. *Muttarhagatirinaiken* son Frere, le mit ensuite en prison, mais au bout de dix-huit mois, il remonta sur le Trône, & Muttarhagatirinaiken se retira auprès d'Ecosi-Raja, qui, sous prétexte de rétablir le Fils du dernier Naik de Tanjour, avoit usurpé ses Etats. Soccalinganaiken étant mort quelque-tems après, son Fils *Rengu Kutschna-muttu-virapanaiken* lui succéda; mais il ne vécut que treize mois. Sa Mere, la fameuse *Mangammal*, s'établit ensuite sur le Trône, qu'elle occupa seize ans. Le feu Roi, son Fils, avoit laiſſé sa Femme enceinte d'un Fils qui portoit déjà le titre de Roi, sous la tutelle de son Ayeule.

C'est

C'eſt de cette Princeſſe, que parle le Pere Martin dans ſa Lettre de l'année 1700. » Elle avoit, dit-il, confié le Gouvernement de l'Etat au *Tala-* » *vay*, ou Prince Régent, qui en étoit le maître abſolu, & qui diſpoſoit » de tout à ſa volonté, mais avec tant de ſageſſe & un ſi parfait déſintéreſſe- » ment, qu'on le regardoit comme le plus grand Miniſtre qui eut jamais gou- » verné le Maduré ».

Quelques années après, le Talavay, qui étoit en guerre avec le Roi de Tanjour, remporta, ſur les Troupes de ce Prince, une victoire célebre, dont le Pere Martin raconte auſſi les circonſtances.

» Le premier s'étoit campé ſur la rive ſeptentrionale du Coloram, pour » mettre le Royaume à couvert de l'Armée de Tanjour, qui faiſoit de grands » ravages dans tout le Pays; mais quelqu'effort qu'il fît, il ne put arrêter les » incurſions d'un Ennemi, dont la Cavalerie étoit beaucoup plus nombreuſe » que la ſienne. Il crut que le plus ſûr pour lui étoit de faire diverſion. Sur- » le-champ il forma le deſſein de repaſſer le Fleuve, qui avoit fort baiſſé, » pour porter enſuite la conſternation juſques dans le Royaume de Tan- » jour. Il exécuta ce projet ſi ſecrettement, que les Ennemis ne s'apperçu- » rent de ſon paſſage, que lorſqu'ils virent ſes Troupes dépliées ſur l'autre » bord de la Riviere, & prêts à pénétrer dans le cœur du Royaume, qui » étoit ſans défenſe. Ce paſſage imprévu les déconcerta. Il ne leur reſtoit » d'autres reſſource que de paſſer auſſi la Riviere, pour venir au ſecours de » leur Pays; mais ayant mal choiſi le gué, le Talavay, qui s'apperçut de leur » déſordre, vint fondre ſur eux, & n'eut pas de peine à les rompre. La dé- » route fut générale, & bientôt la plus grande partie du Royaume ſe trouva » remplie de Soldats étrangers, qui y commirent de grands ravages.

» Le Roi outré de ſe voir vaincu par un peuple accoutumé à recevoir » ſes loix, conçut de grands ſoupçons de l'infidélité ou de la négligence de » ſon premier Miniſtre *Balogi*, ou comme d'autres l'appellent, *Vagogi-* » *Pandiden*. Les Grands qui le haïſſoient, & qui avoient juré ſa perte, ap- » puyerent fortement ce ſoupçon, & firent retomber ſur lui le malheureux » ſuccès de cette guerre. Mais Balogi, ſans s'effrayer des complots qui ſe » tramoient contre lui, envoya auſſitôt ſes Secretaires chez les principaux » Marchands de la Ville & des environs, avec ordre à chacun d'eux, de lui » prêter une ſomme conſidérable, ſous peine de confiſcation de tous leurs » biens. Enfin, en moins de quatre jours, il amaſſa près de cinq cens mille » écus, qu'il ſe hâta d'employer à gagner la Reine de Tirichirapali, à corrom- » pre la plûpart de ceux qui compoſoient ſon Conſeil, & ſur-tout à mettre » dans ſon parti le Pere du Tavalay, dont l'avidité étoit inſatiable. Il fit ſi » bien qu'avant les huit premiers jours expirés, ſans que le Talavay même » en eût connoiſſance, la paix fut conclue à Tirichirapali avec le Roi de » Tanjour, qui rendit ſes bonnes graces au Miniſtre, & lui accorda une » autorité plus étendue que jamais ».

Le Roi de Maduré, Petit-Fils de Mangammal, étant mort après un regne de vingt-huit ans, ſa Mere, nommée *Wongüdtammal*, ou *Minnatſchammal*, monta ſur le Trône; mais à peine avoit-elle gouverné quatre ans, que les Mogols ſe rendirent maîtres de Tirichirapali, le 26 d'Avril 1736, & établirent pour Roi, de nom ſeulement, *Cadturâſa Tirumaleinarken*, Petit-Fils de

DESCRIPTION DE L'INDE MERIDIONALE.

Muttathagatirinaiken, Frere cadet de Soccalinganaiken, dont on a rapporté l'avanture.

Royaume de Maissour.

IV. Le Royaume de *Maissour*, ou *Mâshûr*, qui s'étend à l'Oueſt & au Nord du Maduré, doit ſon nom, & les Princes qui y regnent, à un Château ſitué à quelque diſtance de la Capitale nommée *Chirengapatnam*, & renfermée dans une Ile du Caveri (26). La Forteresſe reſſemble aux anciennes Villes de l'Europe, qui étoient fortifiées par des Tours. Elle a un bon foſſé. Le Palais du Roi n'a rien de remarquable. Les Chrétiens y ont une aſſez jolie Egliſe.

Cet Etat eſt, de tous ceux que le Mogol n'a pas ſubjugués, celui qui eſt devenu le plus conſidérable, par les conquêtes que ſes Princes ont faites de pluſieurs Forteresſes, ſoit dans le Royaume de Maduré, ſoit dans les autres Etats voiſins. On lui donne près de quinze millions de rente. Il a mis ſur pied des Armées de trente mille hommes d'Infanterie & de dix mille de Cavalerie. Le Pere *Cinnami*, Jéſuite, Fondateur de la Miſſion établie dans ce Royaume, aſſure, que dès l'année 1650, les Etats de Maiſſour s'étendoient depuis le commencement de l'onzieme degrés de Latitude ſeptentrionale juſqu'au delà du treizieme. Les Terres du Samorin, & des autres Princes du Malabar, le bornent du côté de l'Occident.

Ce qui a rendu les Maiſſouriens ſi redoutables à leurs voiſins, c'eſt la maniere cruelle dont ils traitent leurs Priſonniers de guerre. Ils leur coupent à tous le nez. On met enſuite ces nez coupés dans un vaſe de terre, on les ſale, pour les garder & les envoyer à la Cour. Les Officiers & les Soldats ſont récompenſés à proportion du nombre des Priſonniers qu'ils ont traités avec cette barbarie.

Comme le Caveri, qui prend ſa ſource dans les montagnes de Gatte, traverſe le Maiſſour pour ſe rendre ſur la Côte Orientale, les Princes de ce Pays ont ſouvent eu des différends à cette occaſion, avec les Rois de Maduré & de Tanjour. Le Pere Martin raconte que, de ſon tems, le Roi de Maiſſour avoit voulu arrêter le cours de ce Fleuve, par une digue énorme qu'il avoit fait conſtruire, & qui occupoit toute la largeur du Canal. Son deſſein étoit de détourner les eaux par cette digue, afin que ſe répandant dans les Canaux qu'il avoit pratiqués, elles vinſſent arroſer ſes campagnes; mais comme il ruinoit en même-tems les Royaumes de Maduré & de Tanjour, les deux Princes, attentifs au bien de leurs Etats, ſe liguerent contre l'Ennemi commun, afin de le contraindre, par la force des armes, à rompre une digue qui leur étoit ſi préjudiciable. Ils faiſoient déja de grands préparatifs, lorſque le Fleuve vengea par lui-même, comme on s'exprimoit dans le Pays, l'affront que le Roi de Maiſſour faiſoit à ſes eaux ſacrées, en les retenant captives. Tandis que les pluies furent médiocres ſur les montagnes, la digue ſubſiſta, & les eaux coulerent lentement dans les Canaux préparés; mais dès que ces pluies tomberent en abondance, le Fleuve s'enfla de telle ſorte, qu'il entr'ouvrit la digue, la renverſa & l'entraîna par la rapidité de ſon cours. Ainſi le Prince de Maiſſour, après bien des dépenſes inutiles, ſe

(26) Sa ſituation, ſuivant le P. Bouchet, eſt environ les treize degrés quinze minutes de Latitude du Nord. M. d'Anville, dans ſa Carte de 1737, la place ſeulement à douze degrés quarante minutes. C'eſt la hauteur que M. Bellin lui donne dans la ſienne.

vir frustré tout-à-coup des richesses immenses qu'il s'étoit promises de la fertilité extraordinaire de ses terres

DESCRIPTION DE L'INDE MERIDIONALE.

Tout ce qu'on connoît dans le Maissour, est dû aux Jésuites, qui, au rapport des Missionnaires Danois, y ont établi quelques Eglises, & tiennent à ferme le Village de *Pudâppâdi*, dont les Habitans sont tous Chrétiens.

V. A l'Orient du Maissour, & au Nord des Royaumes de Maduré & de Tanjour, on trouve la Forteresse de *Gingi*, Capitale d'un petit Royaume de ce nom (27). Ce que la Forteresse a de particulier, ce sont trois montagnes, qui forment une espece de triangle. On a bâti un Fort sur la cime de chaque montagne, d'où l'on peut abîmer, à coup de canon, ceux qui se seroient emparés de la Ville. Ces trois montagnes s'unissent entr'elles par des murailles, & par des Tours placés d'espace en espace. Un de ces Forts a communication avec un Bois épais, qui facilite l'entrée des secours dans la Place.

Royaume de Gingi.

Description de sa Forteresse.

La Ville, située au pied de la Forteresse, du côté de l'Orient, ne contient que cinq ou six cens toises de longueur, & deux cens de largeur; mais le circuit de la Forteresse vaut environ trois mille cinq cens toises. Son enceinte est fort irréguliere, parce qu'elle a été conduite sur le sommet de quatre montagnes, dont on a fait autant de Forteresses particulieres (28). La principale, & qu'on peut appeller la Citadelle, est à l'angle de la Place, tournée vers le Nord-Oueſt, & se nomme *Rasjegadu*. Outre l'avantage de sa situation sur un lieu escarpé, elle a une double enceinte, dont une partie est prise du roc même.

Le Palais des anciens Rajas est au pied, séparé du reste de la Place par un retranchement. Leur Cour étoit fort somptueuse. Ces Rajas reconnoissoient le Roi de Bisnagar, ou de Narsingue; en qualité de Souverain. Dans la suite, le petit Etat de Gingi tomba sous la puissance du Roi de Visapour, qui s'étant ligué avec celui de Golkonde, vers l'an 1650, avoit dépouillé le Roi de Narsingue de ce Pays. En 1677, le fameux Raja Sevagy se rendit maître de Gingi, que son Fils conserva quelques années, comme on l'a vu dans l'Article précédent. Cependant Aureng-Zeb, après la conquête des Royaumes de Golkonde & de Visapour, y envoya une Armée, dont les efforts furent d'abord inutiles. L'Empereur Mogol ne se rebuta point; il mit à la tête de son Armée un Général de réputation, nommé *Julfakarkan*. Le dessein du Général étoit de prolonger le Siége; parce qu'il trouvoit son intérêt dans sa durée. Mais *Daourkan*, un de ses Officiers subalternes, pressa si vivement l'attaque de son côté qu'il emporta la Place, & mit par cette conquête, tout le Royaume sous la puissance d'Aureng-Zeb.

Révolution de cet état.

(27) Latitude douze degrés dix minutes. M. d'Anville la place cinq minutes plus au Nord, & M. Bellin cinq minutes plus au Sud.

(28) Sur la quatrieme montagne est un Pagode magnifique, qui étant environné d'une double enceinte, peut aussi passer pour une espece de Forteresse. Il y a encore un Fort, bâti sur un grand roc, hors de la Ville, dont il défend le passage. Le seul qui mene aux principales Forteresses est une montée, pavée d'ardoise, ou taillée dans le roc en quelques endroits. Ce qu'il y a de plus admirable, c'est que l'eau ne manque pas sur ces montagnes.

Nouvelles Observations plus particulieres, sur la culture du Caffé.

Pour la Page 308.

Ce n'est pas dans un premier, ni dans un second Voyage, qu'on pouvoit se flatter d'avoir découvert la véritable culture du Caffé en Arabie. Depuis les deux expéditions de Saint-Malo, la nouvelle Compagnie des Indes de France ayant établi, en 1720, un Comptoir à Mocka, ses Officiers ont eu tout le tems de s'en mieux instruire sur les lieux mêmes. Ainsi leurs observations ne devoient pas être négligées, après l'honneur qu'on a faites aux premieres, qui étoient beaucoup plus imparfaites. Ces derniers éclaircissemens, que nous suppléerons ici, sont tirées d'un Mémoire fait, pour l'instruction des Directeurs de la Compagnie, par le Sr. *Miran*, qui a résidé longtems au Comptoir des François à Mocka.

De la culture du Caffé.

Les Arabes font leurs semis en pépinieres, avec les grains préparés des plus belles coques de Caffés des arbres qui sont dans le meilleur cru de chaque Pays. Ils recueillent ces gousses dans leur parfaite maturité; ils en font détacher la premiere écorce, qui est tendre, en les froissant légerement avec la main plusieurs ensemble sur un gonis rude. Cette premiere écorce étant usée, les deux grains de la gousse se séparent facilement, chacun restant couvert d'une seconde écorce, qui est dure & mince, ils font sécher ces grains au vent & à l'ombre, parce que le Soleil y est contraire, & ils sont conservés, pour faire les semis quand la saison des pluies a commencé. Ils ne recueillent les gousses qu'après deux ou trois jours de tems serein, & elles ne seroient plus propres à être préparées pour les semis, si elles avoient été mouillées par quelque ondée de pluie.

Le tems de pluies venu, ils sement chaque grain séparément, à environ deux pouces, en bonne terre bien préparée, ordinairement parmi les bananiers, à cause de l'ombre; & ils couvrent l'endroit, de quelque feuillage pourri, afin que le terrein conserve mieux l'humidité, & qu'il soit garanti du Soleil quand il vient à paroître.

Les grains poussent hors de terre après un mois & demi ou environ; il arrive quelquefois que l'écorce mince, qui en fermoit chaque grain, paroît hors de terre sur les tiges qui sont fort tendres. Si au bout d'un certain tems, cette écorce ne se détache pas d'elle-même, on la fait tomber, quand elle obéit facilement sans rien rompre des deux petites feuilles qu'elle renferme; il s'en forme de petits arbres, qu'on laisse en la même place pendant un an, ayant soin de les arroser quand les pluies manquent; ensuite on les transplante, & deux ans après ils commencent à donner du fruit. Les Arabes sont persuadés, que si en faisant les semis, on ne séparoit point les deux grains du Caffé, l'arbre qui proviendroit d'une gousse entiere, ne réussiroit pas si bien; & c'est pour cette raison, qu'on ne transplante gueres les petits arbres qui poussent par hazard, ou sans culture. Les Propriétaires des meilleurs crus

SUPPL. SUR LA CULTURE DU CAFFÉ.

de chaque Pays, font les semis en pépinieres, & en vendent les petits arbres au reste des Habitans du Pays.

Les Arabes se donnent beaucoup de peine pour arranger leurs plantations, suivant que la pente du terrein où elles sont, est plus ou moins rapide, & qu'ils en peuvent tirer parti; ils font des marges par étage en amphithéâtre, large de quatre, six, ou sept piés plus ou moins, sur lesquelles ils plantent les Caffiers, à la file. Ces marges sont retenues par des murs de grosses pierres à sec, faits avec beaucoup de travail pour soutenir la terre; ils font aussi, pour le même effet, des creux garnis de murs d'un même travail, au pié de chaque arbre, lorsque l'endroit de la plantation est trop pierreux, & qu'il y a moins de terre; ces creux sont de deux à trois piés de diametre & aussi profonds suivant la nécessité. Ils travaillent tous les ans la terre de ces marges & creux, & ils mêlent, selon le besoin, du fumier avec les feuillages tombés, en remuant la terre jusqu'aux racines des arbres. Ce travail se fait quelque tems après la récolte.

Si les pluies retardent, ou qu'elles manquent dans le tems, comme il arrive quelquefois, ils coupent l'eau des ruisseaux pour la conduire le long du haut des plantations, par des canaux, afin d'humecter la pente du terrein, ou bien ils sont obligés d'arroser à la main, & six ces eaux sont trop éloignées, ou qu'elles viennent à se tarir, le fruit dépérit à proportion du défaut d'eau, & la récolte en est moins abondante. Les brouillards qui surviennent quelquefois, sur-tout quand les gousses sont à moitié mûres, font cause que les grains de Caffés restent noirs, & sechent. La grande quantité de Singes, qu'il y a dans les Montagnes, détruit aussi beaucoup de Caffé, quand il est tendre.

Les Caffiers croissent depuis douze jusqu'à dix-huit piés de hauteur, les Arabes n'élaguant point pour conduire les arbres à mesure qu'ils croissent; ce qui fait que souvent la principale tige d'un Caffier pousse deux à trois branches qui grossissent depuis le rez de terre, & forment le cep de l'arbre jusques vers le haut où sont les autres branches, qui contiennent le feuillage & le fruit. Les Arabes n'émondent pas seulement les baguettes qui poussent au bas des arbres. Les Caffiers vivent ordinairement de vingt jusqu'à vingt-cinq ans, & même on en a vû qui avoient jusqu'à quarante ans.

La distance des Caffiers dans les plantations est fort irréguliere, à cause de la disposition du terrein, qui fait que les marges & les murailles de pierre qui retiennent le terrein, le font aussi; il paroit que les Arabes observent, autant qu'il se peut, que les branches de chaque Caffier viennent à se toucher, quant ils sont devenu grands, pour former un égal ombrage où le Soleil ne pénetre que peu; les branches du feuillage de chaque arbre panchent toujours vers les autres arbres situés au bas, prenant ce pli d'elles-mêmes en croissant. Cet ombrage égal est assez épais, ce qui fait que l'air est étouffé au-dessous des arbres, dont les grosses branches qui en composent le pié, sont sales & rouillées; il n'y croit que très-peu d'herbe au-dessous; & quelques plantes de Simples entre les pierres.

Les Caffiers ont trois mois de repos, & alors à mesure que les anciennes feuilles tombent, il en sort de nouvelles; ils poussent ensuite, sur le bois des menues branches, de petites fleurs blanches. A leur place, se forment

SUPPL. SUR LA CULTURE DU CAFFÉ.

les gouſſes ; qui ſont vertes, tant qu'elles groſſiſſent ; & au neuvieme mois, qu'elles ſont rouges, on les recueille. La récolte des gouſſes a ſon tems dans chaque Pays, juſqu'à environ trois mois de différence du plutôt au plus tard, qui eſt vers la mi-Décembre.

De la récolte du Caffé.

Les Arabes eſtiment que les Caffés ſont dans leur parfaite maturité, lorſque les gouſſes ſont devenues d'un rouge vif, dont une partie de la gouſſe eſt plus foncée d'un côté par nuances, juſqu'à former une couleur un peu violette, reſtant à l'autre partie oppoſée très-peu de nuance verte ; & qu'en touchant ces gouſſes, ou en ſecouant l'arbre, elles s'en détachent facilement.

On fait ſécher les gouſſes en les expoſant ſur des terraſſes, ou ſur des nattes, au vent & au ſoleil, & en les remuant pendant autant de jours qu'il le faut pour les bien ſecher, & qu'elles ont pris la couleur de maron. Avant que de les mettre en ſacs pour les conſerver en magaſins, on les laiſſe refroidir à l'ombre, & l'on peut auſſi les écaler tout de ſuite ; mais ſi elles ont été gardées pluſieurs mois en magaſins ; & qu'elles ſoient trop ſeches, les Arabes ont la coutume de les humecter, en aſperſant de l'eau deſſus, & les remettent dans des ſacs qu'ils chargent d'un poids, ce qu'ils font la veille qu'on doit les écaler, pour que les écorſes ne ſoient point briſées.

Sa préparation.

Les Arabes n'écalent leur Caffé que lorſqu'ils le veulent vendre. Pour cet effet, ils ſe ſervent de petits moulins portatifs, compoſés de deux meules d'environ deux piés de diametre ; la meule de deſſus tourne avec une manivelle d'un morceau de bois, établie à l'extrêmité, le traverſin & le pivot au centre ſont auſſi d'un bois dur, il y a environ deux lignes entre le plat des deux meules qui ſont piquées à gros grains, & ont des creux en canelure qui forment des rayons : de plus, elles ſont parſemées de petits creux ronds à y pouvoir placer le bout du doigt. La meule de deſſous eſt un peu convexe, & celle de deſſus concave. Tout le travail de ces moulins eſt fort ſimplement & aſſez mal conſtruit ; cependant les Arabes s'en ſervent très-bien ; chaque Ouvrier, aſſis à terre dans les magaſins ; met un de ces moulins devant lui entre ſes jambes, ayant a ſon côté les gouſſes & un panier rempli de petites pierres choiſies, de la groſſeur de la moitié d'une féve, & raboteuſes. On commence par jetter dans le trou du milieu de la meule, ſix à ſept de ces petites pierres, & le rempliſſant enſuite de gouſſes, on tourne la meule d'une main ; ſans ſe preſſer, tandis que de l'autre main, on continue à mettre des gouſſes dans le trou, & de tems en tems quelques petites pierres, quant on ſent qu'il eſt néceſſaire, parce qu'elles ſoutiennent la meule ſupérieure, & empêchent que le grain de Caffé ne s'écraſe (1).

Les gouſſes ſortent de tous côtés d'entre les meules, à moitié moulues & entr'ouvertes ; la premiere écorce épaiſſe ſe ſépare le plus de la ſeconde, qui eſt mince & dure, & qui reſte briſée ; quelques gouſſes des plus petites ſortent entieres, & ſont repaſſées au moulin. Il y a d'autres Ouvriers qui ramaſſent tous ces Caffés bruts avec les gouſſes, ſortant d'entre les meules, & en font un meulon ; les uns les froiſſent entre les mains, & d'autres les vannent avec une eſpece de panier rond, d'environ deux piés de large, & creux de deux à trois pouces, fait d'un tiſſu de roſeau découpé par lattes

(1) C'eſt de-là que viennent ces petites pierres qui ſont dans le Caffé non trié.

SUPPL. SUR LA CULTURE DU CAFFÉ.

minces ayant un cercle de deux doigts de groſſeur, où le tiſſu de roſeau eſt couſu; ce panier ou van eſt fort & léger. On continue de froiſſer & de vanner juſqu'à ce que le Caffé reſte tout-à-fait net. Chaque Ouvrier en peut écaler par jour environ quatre-vingt-dix livres. Le Caffé net, eſt enſuite mis par poids dans les ſacs pour l'envoyer vendre. Les écalures ſont ramaſſées avec ſoin, ſur-tout celles de la premiere écorce épaiſſe de la gouſſe, qu'on ſépare de l'autre, parce qu'on en fait commerce; & c'eſt la raiſon pour laquelle on humecte les gouſſes avant de les écaler, ce qui par la ſuite ne laiſſe pas de faire tort au grain, dont l'humidité ternit au moins ſa couleur & ſon luſtre.

Différence des Caffés.

Le commerce de ces écalures eſt conſidérable; parce que les Arabes de tout le Yemen en font leur boiſſon ordinaire (2), & ne ſe ſervent point du grain même. Il y en a de tout prix comme les Caffés, qui ſont auſſi fort différens, tant pour la forme que pour la qualité d'odeur, de couleur, de force & de groſſeur, où conſiſte le plus ou moins de bonté. On diſtingue encore, les Caffés des plantations des hauts & des bas dans un même Pays & Quartier. Les Caffés, des plantations ſituées vers le ſommet des Montagnes; ſont d'un grain petit, de couleur plus ouverte, d'odeur ſuave, & peſans; ceux, des plantations ſituées vers le pied des Montagnes, ſont d'un gros grain, trop chargé en couleur, d'odeur de verdure. Il peſe, parce qu'il contient trop d'humidité, ayant peine à ſécher, & il ſe conſerve moins. Les Caffés des plantations du milieu, participent des qualités des précédens, & le grain en eſt plus beau & plus marchand en général. Suivant la remarque de l'Auteur; le Pays de *Rema* eſt le ſeul où l'on faſſe la récolte en trois tems différens, que les gouſſes deviennent rouges ſur le même arbre. Les Caffés de la premiere récolte, nommés *Allan*, ſont les meilleurs. Les *Cetouy* viennent après; & les *ramry* leur ſont encore inférieurs. Mais en général, les Caffés de Rema ſont réputés communs, & ne valent pas ceux des autres Pays où l'on ne fait qu'une récolte par année. Le Caffé d'*Ouden* eſt le plus excellens de tous.

Comment on conſerve cette marchandiſe.

Il arrive quelquefois que les Arabes qui ſont riches gardent une partie de la récolte de leurs Caffés, pour les vendre enſemble à la primeur des Caffés de la récolte prochaine, ou pour plus long-tems, quand ils peuvent ſe flatter qu'ils monteront de prix. Pour cet effet, ils laiſſent les meilleurs en ſacs dans la gouſſe, dans des magaſins bien ſecs; les rangs de ſacs l'un ſur l'autre, ſont un peu ſéparés du mur, avec des Chantiers au-deſſous, en donnant, de tems ſec à autre, de l'air aux magaſins. Si après des tems de pluie on s'apperçoit que les gouſſes aient contracté de l'humidité, & qu'elles ſe ſoient revêtues d'une craſſe blanche, alors on les expoſe à l'air, ou ou ſoleil, s'il le faut pendant quelques heures; on obſerve toujours, en tirant les gouſſes du ſoleil, de les laiſſer rafraîchir à l'ombre, avant que de les remettre en ſacs; ſans quoi la chaleur qui s'y conſerveroit les feroit fermenter. Il en eſt de même pour le Caffé en grain, qui eſt encore plus ſuſceptible de l'humidité; ſi par accident le Caffé en grain a été mouillé, ſoit en le tranſportant: ou dans quelque magaſin, & qu'on ne s'en ſoit pas apperçu, il fermente extrêmement; étant renfermé; le grain enfle, blan-

(2) C'eſt le Caffé à la Sultane, dont la préparation a été expliquée.

SUPPL. SUR LA CULTURE DU CAFFE'.

chit & prend une mauvaise odeur ; alors le seul remede pour empêcher qu'il n'acheve de se gâter, c'est de le faire bien sécher au soleil, qui dissipe la mauvaise odeur, & de le faire vanner pour en séparer les grains blancs ou gâtés. Les Caffés en gousse, ou en grain, se conservent mieux dans les Montagnes que dans les Plaines, où les chaleurs sont excessives, ce qui fait grand tort au Caffé quoique bien sec. Les Arabes prétendent que du Caffé en gousse, bien conditionné à la récolte, & gardé bien sec dans les Montagnes, pourroit se conserver dix à quinze ans ou plus, sans perdre entierement sa qualité.

Produit du Caffé en Arabie.

Tout le Caffé que l'on recueille dans la partie de l'Arabie où l'on en fait commerce, monte environ à douze mille bars, qui, évalués à sept cens quarante livres le bar, font huit millions huit cens quatre-vingt mille livres pesant, dont les deux tiers, ou plus, sortent par *Hodeida* & *Lahaya*, pour être portés à Gedda, d'où on les envoie en Turquie, & le reste est chargé à Mocka sur les Bâtimens du Golfe de Perse & sur les Vaisseaux Européens.

Plants de cet arbre, transplantés par les Européens.

Les Comptoirs Anglois, François & Hollandois établis à Mocka, ont des Maisons de louage à Betelfagui (*Beït-el-Faguil*), où leurs Commis vont faire les emplettes de Caffé dans le tems convenable. Quoique ce Bourg soit situé en lieu desert, & que les chaleurs excessives, les vents brûlans, avec la poussiere & le sable, en rendent le séjour très-incommode, les Arabes en ont fait leur Marché principal, à cause que sa situation est vers le milieu du front des Pays des Montagnes, d'où viennent les Caffés. Dans le tems que les Européens sont à Betelfaguy, ils vont quelquefois en promenade, au Quartier d'*Hedia*, à une journée de chemin, pour voir les plantations ; c'est-là que les Hollandois & les François ont enlevé les plans des arbres du Caffé, qu'ils ont portés dans les Iles de Java & de Bourbon. Les derniers en ont l'obligation au Sr. *Berne*, Ecrivain du Vaisseau que M. de *la Bouexiere* commandoit à Mocka, en 1718 (3), & l'Ile de Bourbon fournit à présent du Caffé en abondance. Une singularité fort curieuse, qui arriva à cette occasion, c'est que les François furent bien étonnés, quand les Naturels de l'Ile, qui virent arriver des piés de Caffier tout verds, les reconnurent, & qu'ils en envoyerent chercher, sur une de leurs Montagnes, des branches toutes semblables, dont la comparaison convainquit les François que cet arbre croissoit ici naturellement, aussi-bien qu'en Arabie. C'est aussi la raison pourquoi le Caffé de cette Ile n'étoit pas bon dans les commencemens ; il venoit en partie de ces plantes sauvages & naturelles ; mais dès qu'on s'est mis à le cultiver, il est devenu beaucoup meilleur. C'est depuis 1726 que les Vaisseaux de la Compagnie en ont transporté en France (4).

(3) Histoire des Indes anciennes & modernes, Tome III. sur la fin.

(4) Dictionnaire de Commerce, au mot *Caffé*.

Suppl au Tome X. N°. 17.

SUPPLEMENT A LA DÉCOUVERTE DES ILES PALAOS, OU NOUVELLES PHILIPPINES.

Pour la Page 430.

Remarque préliminaire.

SI M. PREVOST avoit lû attentivement les Lettres des Miſſionnaires dont il parle, & les Relations de pluſieurs Voyageurs, tout ce qui regarde les Iles Palaos, ou nouvelles Philippines (1), ſur-tout leur exiſtence, qu'il révoque en doute, ne lui paroîtroit pas dans une véritable obſcurité; mais en ſuppoſant même ce défaut de lumieres, c'eſt une raiſon de plus pour ne point négliger celles que nous avons.

Carte des Iles Palaos.

On a déja ſuppléé pluſieurs circonſtances à la Relation du Pere le Clain, & l'on croit devoir encore ajouter ici la Carte qui l'accompagne; parce que l'Editeur des Lettres édifiantes y renvoie pour la connoiſſance de la grandeur, de la diſtance & de la ſituation de ces nouvelles Iles. Tout cela, dit il, ſe trouve marqué dans la Carte, où l'œil en découvrira plus, d'un ſeul coup, qu'on n'en pourroit expliquer dans un long diſcours. Cette Carte eſt remarquable pour ſa conſtruction, qui paroîtra de nouvelle invention aſſez ſinguliere. Ce ſont les Inſulaires qui l'ont tracée eux-mêmes; on pria les plus habiles d'arranger, ſur une table, autant de petites pierres qu'il y a d'Iles dans leur Pays, & d'exprimer, comme ils pourroient, le nom, l'étendue & la diſtance de chaque Ile. Cet arrangement a fourni le deſſein de la Carte, dont quelques Géographes ont fait uſage (2). Quoiqu'elle ne puiſſe pas paſſer pour fort exacte, elle donne cependant de grandes lumieres ſur la ſituation & la grandeur de ces Iles. Le chiffre, qui eſt au milieu de chaque Ile, marque combien il faut de jours pour en faire le tour. Celui qui eſt dans les intervales, déſigne le nombre des jours qu'on emploie pour ſe rendre d'une Ile à l'autre. On a diſtingué, par les deux premieres Lettres de l'Alphabet, la plus grande de ces Iles, nommée *Panlog* (3), & celle de *Falu*, ou *Lamuirec*, où le Roi fait ſa réſidence. Les trois Lettres ſuivantes indiquent la route des Inſulaires, qui s'embarquerent dans l'Ile d'*Amorſot*, pour paſſer dans celle de *Paiz*, lorſque la tempête les porta en haute Mer, & les jetta enſuite ſur la Pointe de Guivam dans l'Ile de Samal.

Maniere dont elle a été conſtruite.

Premiers indices de ces nouvelles Terres.

Depuis long-tems on avoit découvert, du haut des Montagnes de cette Ile, & même en pleine Mer, de groſſes fumées du côté de l'*Eſt*, qui annonçoient de nouvelles Terres; mais on n'en eut de connoiſſance certaine, que quelque-tems avant que les Inſulaires, dont parle le Pere Clain, euſſent abordé dans l'Ile de Samal. Voici de quelle maniere le Pere le Gobien raconte cette avanture.

(1) On leur a donné ce dernier nom, parce qu'elles ont été découvertes ſous les auſpices de Philippe V, Roi d'Eſpagne.

(2) Valentyn a inſéré ce morceau dans la grande Carte qui eſt à la tête de ſon Ouvrage.

(3) Les Européens, qui la connoiſſoient déja, l'avoient nommée l'Ile de *St. Jean*.

SUPPL. A LA DESCRIPTION DES ILES PHILIPPINES.

Un Frere du Roi eſt jetté ſur la Côte de Mindanao.

» Le Frere du Roi de ces Nouvelles Philippines avoit été jetté, dans » un Voyage de Mer, ſur la Côte de *Carragan*, dans la grande Ile de Min- » danao. Les Peres Auguſtins Eſpagnols, qui ont une belle Miſſion ſur » cette Côte, reçurent ce Prince avec honneur, lui firent amitié, l'inſtrui- » ſirent de la Religion Chrétienne, & lui confererent le Baptême; ce qui » lui cauſa une ſi grande joie, qu'il ne penſa plus à retourner en ſon Pays. » Le Roi, inquiet de ce que ſon frere avoit diſparu, équipa une Flotte de » cent petits Bâtimens, qu'il envoya dans toutes les Iles de ſa dépendance » pour en apprendre des nouvelles. Un de ces petits Bâtimens, ſurpris de la » tempête, fut auſſi jetté ſur la Côte de Carragan, dans l'endroit même où » le Frere du Roi avoit abordé. Ceux qui le cherchoient, étant deſcendus à » terre, le rencontrerent, lui expoſerent le ſujet de leur voyage, & l'in- » quiétude où étoit le Roi ſon Frere, le conjurant les larmes aux yeux, de » s'en retourner avec eux. Le Prince les écouta avec tranquillité, les remer- » cia de la peine qu'ils s'étoient donnée, & leur déclara, qu'ayant trouvé » la perle de l'Evangile, & le plus riche tréſor qui ſoit au monde, il avoit » réſolu de le conſerver précieuſement, & de paſſer, dans cette vue, le reſte » de ſes jours parmi les Chrétiens; qu'il les prioit d'aſſurer le Roi ſon Frere, » qu'il étoit content, & qu'il ſe portoit bien; mais qu'étant Chrétiens, il ne » pouvoit demeurer à ſa Cour, ni s'expoſer à perdre ſa Foi, ou du moins à en » altérer la pureté ».

Premiere & ſeconde tentative pour découvrir les Palaos.

Les Jéſuites des Philippines, qui ne douterent plus de l'exiſtence de ces Iles nouvellement découvertes, prirent la réſolution d'y aller annoncer les Vérités de l'Evangile. On a vu quel fut le mauvais ſuccès de leur premiere tentative, & la remarque, qui termine l'Article précédent, en dit aſſez ſur celui de la ſeconde; mais on pouvoit donner plus d'étendue aux circonſtances mêmes de cette derniere expédition, parce qu'elles contiennent de nouveaux éclairciſſemens ſur les Iles Palaos. C'eſt ce qui nous engage à les rapporter, d'après la relation qui en a été publiée.

1710. Relation de cette derniere expédition.

Le Navire la *Sainte Trinité*, ſur lequel Somera s'embarqua, avec les Peres Duberon & Cortil, mit à la Voile des Philippines, le 14 Novembre 1710, pour tâcher de pénétrer dans les Iles Palaos. Après quinze jours de navigation, il découvrit la terre au Nord-Eſt, trois degrés Nord, à environ trois lieues. Comme la Variation s'étoit trouvée de quatre à cinq degrés Nord-Eſt, dans cette route, il revira de bord pour s'approcher davantage, & apperçut deux Iles, auxquels il donna le nom de *Saint-André*, parce qu'on célebroit, ce jour là, la Fête de cet Apôtre.

Apparition de quelques Barques.

Bientôt on vit venir une Barque, dont ceux qui la montoient crioient de loin, aux Eſpagnols, *Mapia, Mapia*; c'eſt-à-dire, *bonnes gens*. Un Palaos nommé *Moac*, qui avoit été baptiſé à Manille, & dont Somera s'étoit fait accompagner ſe montra à eux, & leur ayant parlé, ils ne balancerent pas de ſe rendre à bord du Navire, où ils furent bien reçus. On apprit d'eux, que ces Iles s'appelloient *Sonſorol*, & qu'elles étoient du nombre des Palaos. Leur joie parut extrême de voir un de leurs Compatriotes parmi des Européens, qu'ils embraſſerent avec tendreſſe & amitié, après leur avoir baiſé les mains. L'après midi, deux autres Bateaux, chargés chacun de huit hommes, furent au-devant de Somera. En approchant de ſon bord, ces In-

Iles Sonſorol.

sulaires commencerent à chanter, & régloient la cadence en frappant des mains sur leurs cuisses. Quand ils eurent abordé ; ils examinerent attentivement le Vaisseau Espagnol, dont ils mesuroient la longueur, s'imaginant qu'il étoit fait d'une seule piece. Somera, à qui ils présenterent des cocos, du poisson & des légumes ; leur demanda à quel aire de vent Panlog étoit situé : Ils lui montrerent le Nord-Nord-Est, & lui dirent qu'il y avoit encore au Sud-quart-Sud-Oueſt, & au Sud-quart-Sud-Est, deux Iles, dont l'une s'appelloit *Mevieres* & l'autre *Poulo*.

APPL. A LA DESCRIPTION DES ILES PHILIPPINES. 1710.

Iles Mevieres & Poulo.

Somera s'étant un peu approché de la terre, envoya son Aide-Pilote, pour chercher avec la sonde, un endroit où l'on pût mouiller. La Chaloupe, arrivée à un quart de lieue de l'Ile, fut abordée par deux Bateaux du Pays, montés de plusieurs hommes. L'un d'eux ayant apperçu un sabre, le prit, le regarda attentivement, & se précipita dans la Mer avec cette arme. L'Aide-Pilote, ne put trouver aucun lieu propre à jetter lancre, parce que le fond étoit de roche, & qu'il y avoit un grand fond par-tout. Un autre homme de l'Equipage fut envoyé dans le même but; mais il ne réussit pas mieux. Somera, qui s'étoit soutenu pendant ce tems à la voile, contre le courant, qui portoit avec viteſſe au Sud-Est, prit le large, au retour de ses deux Chaloupes. Il interrogea les Insulaires sur la grandeur de l'Ile & sur le nombre de ses Habitans. Il répondirent qu'elle avoit environ deux lieues & demie de tour, & qu'il y avoit huit ou neuf cens personnes, dont la nourriture consistoit en poisson, en cocos & en légumes.

Vains efforts de Somera pour jetter l'ancre.

Le Vaisseau ayant été emporté au large vers le Sud-Est, ne put regagner la terre que le quatrieme jour, qu'il se trouva à l'embouchure de deux Iles. On fit encore chercher un bon mouillage, mais sans succès : on trouva un si grand fond de roche par-tout, qu'il fut impossible de jetter l'ancre. Ces tentatives inutiles déterminerent Somera à faire route vers *Panlog*, la principale de toutes les Iles de cet Archipel, éloignée d'environ cinquante lieues de celle où il avoit voulu pénétrer d'abord. Arrivé au septieme degré quatorze minutes de Latitude Nord, il découvrit cette Ile, à la distance d'environ une lieue. Sur les quatre heures du soir, quatre Bateaux s'approcherent de son bord, se tenant néanmoins au large de la longueur d'un demi cable. Ils furent suivis presque aussi-tôt de deux autres. Quelques-uns des Insulaires, qui étoient dans ces Bateaux ; se jetterent à la Mer, & furent à bord du Vaisseau Espagnol, à dessein de voler ce qui pourroit leur tomber sous la main. L'un ayant vu une chaîne attachée au bord, fit son possible pour la rompre & l'emporter. Un autre se jetta sur un organeau ; un troisieme, remarquant des rideaux de lit, les prit à deux mains, & les auroit probablement arrachés, si un des gens de l'Equipage n'eut accouru : si-tôt que cet Indien l'apperçut, il se jetta à la Mer & prit le large. Don *Padilla*, Commandant du Vaisseau, connoissant les intentions de ces Barbares, fit mettre ses Soldats sous les armes. Les Insulaires, voyant cette manœuvre, prirent leur route vers la terre, & décocherent plusieurs fleches en se retirant. Don Padilla fit faire une décharge de mousqueterie sur eux. A ce bruit, ils se jetterent tous à la Mer, & abandonnerent leurs Bateaux, nageant droit à terre avec une viteſſe extraordinaire. Le feu de la mousqueterie

Ile de Panlog.

SUPPL. A LA DESCRIPTION DES ILES PHILIPPINES. 1710.

ayant ceſſé ils regagnerent les Bateaux, s'y embarquerent & s'éloignerent à toutes rames.

Il y eut encore quelques autres Bateaux qui s'approcherent du Navire; mais comme le Palaos avoit ſuivi les Peres Duberon & Cortil, qui étoient paſſés dans l'Ile de Sonſorol, on ne put tirer, de ces Indiens, aucune lumiere ſur leurs Iles. Le portrait que Somera fait des Palaos, eſt entierement conforme au récit du Pere le Clain, & ce n'en ſeroit ici qu'une répétition inutile.

Toutes les tentatives des Eſpagnols ayant été vaines; il fut réſolu, dans un Conſeil, de retourner à Sonſorol, pour s'y informer des deux Miſſionnaires qui y étoient reſtés. Somera s'étant trouvé Nord & Sud de l'Ile, demeura près de vingt-quatre heures bord ſur bord, ſans appercevoir aucun bateau, quoiqu'il ne fût qu'à une lieue de la terre. Il rangea la Côte occidentale de l'Ile pendant une journée entiere, ſans pouvoir débarquer. Se trouvant pour lors preſque ſans vivres & ſans proviſions, il prit le parti de retourner à Manille.

Nouveaux Eclairciſſemens ſur les Iles Palaos.

Introduction.

QUOIQUE l'entrepriſe de Somera n'eût pas tout le ſuccès qu'on en attendoit, cependant on ne peut point la regarder comme entierement infructueuſe, puiſqu'elle ſervit du moins à s'aſſurer de l'exiſtence des Iles Palaos, par la découverte de quelques-unes des plus voiſines des Philippines : mais nous voulons bien avouer que ce ſeroit encore peu de choſe, ſi nous n'avions à y ajouter de nouveaux éclairciſſemens, dont M. Prevoſt ne paroît pas même avoir eu la moindre connoiſſance. Ces dernieres particularités, qui prennent la forme d'une Deſcription géographique, accompagnées d'une Carte plus réguliere, ſont tirées d'une Lettre écrite par le Pere *Cantova*, Jéſuite, à un de ſes Confreres, & datée d'*Agadna* le 20 Mars 1722 (1). Le Miſſionnaire y rend d'abord compte de la découverte d'un nouvel Archipel, habité par un nombre conſidérable d'Infideles. Selon la Relation de ce Pere, on eut connoiſſance de quelques-unes des Iles, dont nous parlons, preſque dans le même-tems que les Eſpagnols prirent poſſeſſion des Iles Marianes. Ce nouvel Archipel reçut alors le nom d'Iles *Carolines*. On regardoit l'Ile de Guahan, la plus grande des Marianes, comme la porte qui devoit ouvrir l'entrée d'une multitude innombrable d'Iles Auſtrales inconnues. Celles, dont il s'agit ici, étant, pour ainſi dire, à la tête de ces Iles, les Gouverneurs de Guahan ont fait pluſieurs tentatives pour y pénétrer; mais toutes leurs peines ont été inutiles. Cette découverte étoit réſervée à ces derniers tems, comme dit l'Auteur de la Relation ſuivante.

Nouvelle Carte des Iles Palaos, ou Ca-

1721. Inſulaires jettés dans l'Ile de Guahan, donnent lieu à leur découverte.

» Le 19 Juin 1721, on apperçut une Barque étrangere, peu différente » des Barques Marianoiſes, mais plus haute. Un Soldat Eſpagnol, qui la vit » de loin voguer à pleines voiles, la prit pour une Frégate. Cette Barque » aborda à une terre déſerte de l'Ile de Guahan, du côté de l'Eſt, qu'on ap» pelle *torofofo*. Il y avoit vingt-quatre perſonnes dans cette Barque, onze » Hommes, ſept Femmes & ſix Enfans. Quelques-uns mirent pied à terre,

(1) Recueil XVIII. des Lettres édifiantes.

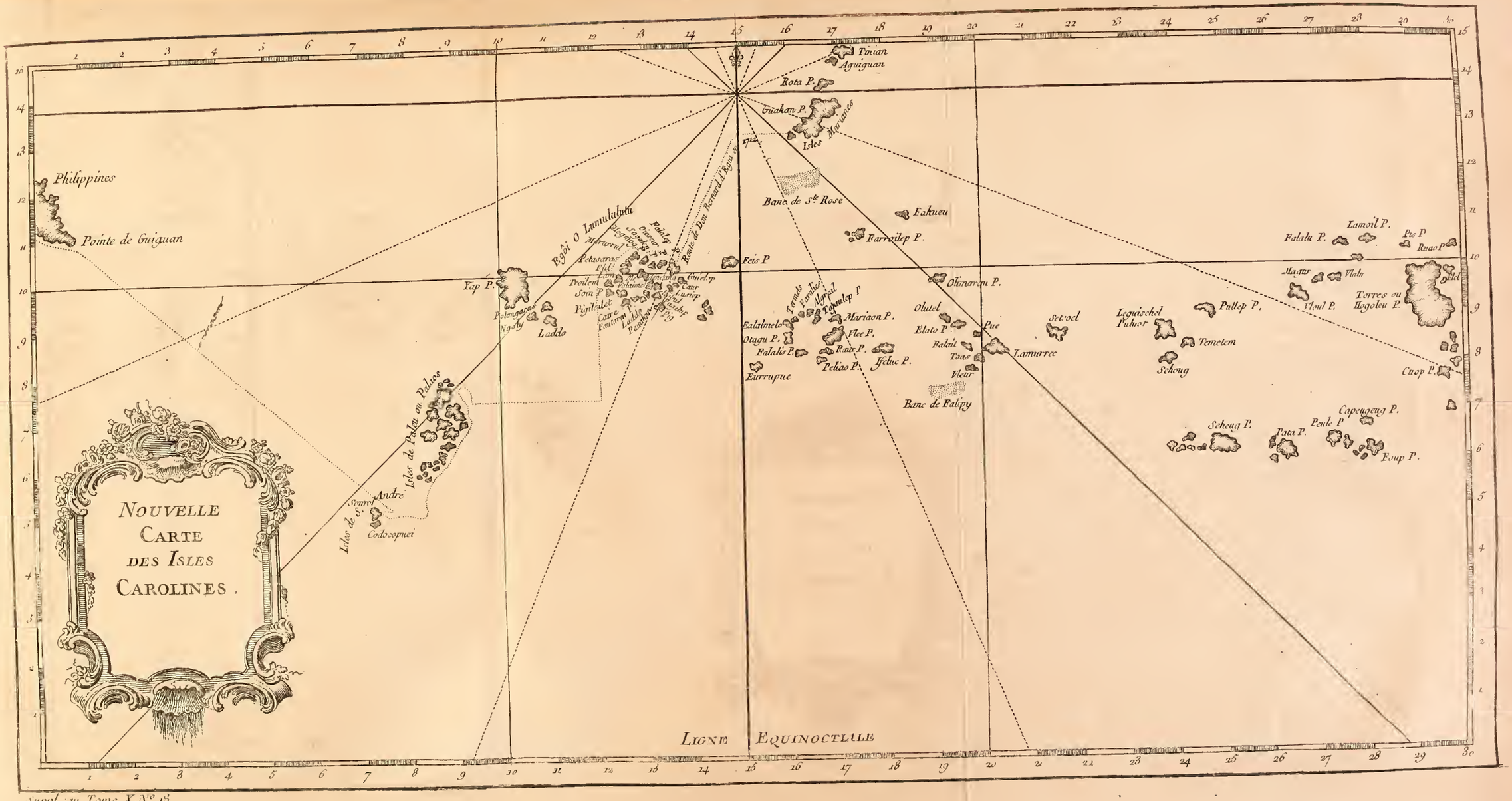

Suppl au Tome X. N° 18.

» & saisis de crainte, se glisserent sous les palmiers, où ils firent leurs provisions de cocos. Un Indien Marianois, qui pêchoit aux environs de cette » Côte, les ayant apperçus, revint en donner avis au Pere *Muscati*, qui étoit » dans la Bourgade de *Inarahan*. Ce Pere, & quelques Marianois prirent » des Canots, & allerent au secours de ces pauvres Insulaires, qui ne savoient » dans quel Pays ils étoient, ni à quelle Nation ils avoient à faire. Comme » le Chef de la Bourgade avoit l'épée au côté, cet objet les frappa tellement » qu'ils crurent être au dernier moment de leur vie. Les Femmes, saisies » de la même frayeur, pousserent des cris épouvantables. On avoit beau » leur témoigner, par des signes, qu'ils n'avoient rien à craindre, il n'é- » toit pas possible de les rassurer. Cependant l'un d'eux, plus hardi que les » autres, ayant apperçu le Pere Muscati sur le rivage, dit en sa langue quel- » ques mots à ses Compagnons; &, sautant à terre, alla au-devant du Mis- » sionnaire, à qui il offrit quelques petits présens; entr'autres des morceaux » de *Carai*, dont ces Insulaires se font des bracelets, & une sorte de pâte, » de couleur jaune ou incarnate, dont ils se peignent le corps, dans les » jours de fête & de réjouissances. Ce Pere embrassa tendrement l'Insulaire, » & reçut son présent avec bonté.

Bon accueil qu'ils reçoivent des Espagnols.

» Ces démonstrations d'amitié dissiperent toute crainte, la confiance suc- » céda à la frayeur; & ceux qui étoient restés dans la Barque, persuadés qu'ils » seroient traités plus humainement qu'ils ne l'avoient espéré, ne firent » plus difficulté de mettre pied à terre. On leur donna de quoi appaiser » leur faim, & se refaire des fatigues qu'ils avoient souffertes.

Arrivée d'une autre Barque d'Indiens.

» Quelques jours après, une nouvelle Barque étrangere, semblable à » celle des Iles Marianes, aborda à la Pointe d'*Orote*, qui est à l'Ouest de » l'Ile de Guahan. Elle ne contenoit que quatre Hommes, une Femme & un » Enfant; on leur donna des habits, & on les conduisit à *Umatag*, pour les » confronter avec les autres Insulaires, & s'assurer s'ils étoient de la même » Nation. Leur joie fut inexprimable dès qu'ils se virent, & ils se la témoi- » gnerent par de tendres & de continuels embrassemens.

Informations à leur sujet.

» Comme on n'avoit point d'Interprête, ces Indiens ne donnerent que peu » d'éclaircissemens sur leurs Iles, & sur ce qui les regardoit. Mais on a ap- » pris depuis, que ces deux Barques étoient parties en même tems avec qua- » tre autres, de l'Ile *Farroilep*, pour se rendre à celle d'*Ulée*; que dans » cette traversée, ces Barques avoient été surprises d'un vent d'Ouest, qui les » avoit dispersées de côté & d'autre; que ces pauvres Insulaires avoient erré, » pendant vingt jours, au gré des vents, prêts à tout moment de faire naufra- » ge; qu'ils avoient beaucoup souffert de la faim, de la soif, & des efforts » extraordinaires qu'il leur avoit fallu faire pour résister à la violence impé- » tueuse des courans. Ils paroissoient tous languissans, & leurs mains étoient » écorchées à force de tirer à la rame. Un d'eux-même, jeune & robuste, ne » survécut pas long-tems à tant de fatigues.

Vêtement & figure de ces Insulaires.

» Ces Indiens avoient, pour tout vêtement, une piece de toile, ou d'étof- » fe, dont ils s'enveloppoient les reins, & qu'ils passoient entre leurs jam- » bes. Leurs Chefs, qu'ils appellent *Tamoles*, ont une espece de robbes fen- » dues par les côtés, qui leur couvrent les épaules & la poitrine, & qui leur » tombent jusqu'aux genoux. Les Femmes ont, outre la piece de toile, dont

SUPPL. A LA DESCRIPTION DES ILES PHILIPPINES. 1721.

» elles se ceignent comme les Hommes, une sorte de juppe, qui leur des-
» cend depuis la ceinture jusqu'à mi-jambe. Les Nobles se peignent le
» corps, & se percent le lobe des oreilles, où ils attachent des fleurs, des
» herbes aromatiques, des grains de coco, ou même de verre, quand ils
» peuvent en attraper. Ces Peuples sont bien pris dans leur taille; ils l'ont
» haute & d'une grosseur proportionnée. La plûpart ont les cheveux crêpus,
» le nez gros, de grands yeux & très-vifs, & la barbe assez épaisse. Pour
» ce qui est de la couleur du visage, il y a quelque différence entr'eux; les
» uns l'ont semblables à celles des purs Indiens; d'autres sont des Mestices,
» nés d'Espagnols & d'Indiennes. Le Pere Cantova ajoute, qu'il en a vû de
» Mulâtres.

» Le Gouverneur Espagnol ayant fait conduire ces Insulaires dans la Ville
» d'Agadna, le Pere Cantova eut occasion de les fréquenter souvent, & de
» les faire parler sur les choses qu'il leur indiquoit par signes. Il apprit, par
» ce moyen, leur langue; qu'il entendoit assez au bout de deux mois, pour
» comprendre ce qu'ils lui disoient. Comme on les retint plusieurs mois,
» malgré eux, ce Pere profita de ce tems pour s'instruire plus en détail, du
» nombre & de la situation de leurs Iles, de leur Religion, de leurs Mœurs
» de leurs Coutumes & de leur Gouvernement. Il n'ose se flatter de mar-
» quer, avec la derniere exactitude, la situation de ces nouvelles Iles, qu'il
» ne décrit que sur le rapport des Indiens. Cependant, s'il y a quelque
» erreur, il ne la croit pas considérable, vû les précautions qu'il a prises:
» il a entretenu plusieurs fois ceux de ces Insulaires qui avoient le plus d'ex-
» périence. Comme ils se servent d'une bousole, qui a douze aires de vent,
» il s'informa quelle route, & quel aire de vent ils suivoient, quand ils na-
» vigeoient d'une Ile à une autre, & combien de tems ils mettoient dans
» leur traversée. Après toutes combinaisons faites, il croit ne pas se trom-
» per, lorsqu'il place toutes les Iles Carolines entre le sixieme & le onzieme
» degré de Latitude septentrionale, & qu'il les fait courir par les trente de-
» grés de Longitude, à l'Est du Cap du Saint-Esprit.

Situation & Description de ces Iles.

» Les Iles de cet Archipel se partagent en cinq Provinces, qui ont chacune
» leur Langue particuliere; mais toutes ces Langues, quoique différentes
» entr'elles paroissent tirer leur origine d'une seule; & à en juger, par la
» ressemblance des termes, il est probable que l'Arabe est cette Langue ma-
» trice d'où elles dérivent.

Division en cinq Provinces.

» La premiere Province, qui est à l'Est, s'appelle *Cittac*; *Torres*, ou *Ho-*
» *goleu*, est l'Ile principale, qui a beaucoup plus d'étendue que celle de
» Guahan. Ses Habitans sont Négres, Mulâtres & Blancs Cette Province est
» gouvernée par un petit Roi, qui se nomme *Tahulucapit*. Ce Prince a sous
» sa domination un grand nombre d'Iles, d'une grandeur inégale, mais
» toutes très-peuplées & éloignées les unes des autres seulement de huit,
» quinze & trente lieues (2).

Premiere Province.

(2) Voici les noms que le Pere Cantova donne aux Iles qui s'étendent du Nord-Est à l'Oueſt. *Etel*, *Ruao Pis*, *Lamoil*, *Falalu*, *Ulalu*, *Magûr*, *Vlou*, *Pullep*, *Leſguiſchel*, *Temetem*, *Schoug*. Celles qui courent du Sud-Est au Sud Oueſt, sont, *Cuop*, *Capeugeug*, *Foup*, *Peule*, *Pat*, *Schoug*. On y compte encore un grand nombre de petites Iles, dont on ne nous apprend pas les noms, pag. 211.

» La seconde Province commence à quatre degrés & demi à l'Est du Méridien de Guahan. Elle contient vingt-six Iles un peu considérables, dont » quatorze sont fort peuplées. Elles sont situées entre le huitieme & le neuvieme degré de Latitude septentrionale (3). Cette Province est divisée en » deux Principautés, celle d'*Ulée*, dont le Prince se nomme *Gefalu*, & » celle de *Lamurrec*, dont le Seigneur porte le nom de *Mattuson*. Les Indiens, que la tempête avoit jettés dans l'Ile de Guahan, & qui procurerent ces connoissances au Pere Cantova, étoit tous nés dans cette Province, & la plûpart des Iles d'Ulée & de Farroilep (4). Seconde Province.

» A deux degrés à l'Oueſt de l'Ile de Guahan, commence la troisieme » Province. L'Ile de *Feis*, une des principales de cette Province, est très-peuplée & très-fertile : elle a environ six lieues de tour, & est gouvernée » par un Seigneur particulier ; qu'on appelle *Meirang*. On trouve, un degré » plus loin à l'Oueſt, un amas d'Iles qui composent la Province (5). Ces Iles » occupent vingt-cinq lieues en longueur & quinze en largeur. Le Souverain, qui s'appelle *Caschattel*, fait sa résidence à *Mogmog*. Quand les Barques navigent dans ce Golfe, on amene les voiles si tôt qu'elles sont à la » vûe de Mogmog. C'est-là une des marques de respect & de soumission que » ces Insulaires donnent à leurs Princes. Les Habitans de ces Iles vivent de » cocos, de poisson & de six ou sept sortes de racines, semblables à celles » qui croissent dans les Iles Marianes. Troisieme Province.

» La quatrieme Province est à l'Oueſt de la troisieme, environ à trente » lieues de distance. *Yap*, qui en est la principale Ile, a plus de quarante » lieues de tour : elle est très-peuplée & fort fertile. Outre les diverses racines, dont les Habitans font du pain, on y trouve des patates, qu'ils » nomment *Camotes* ; elles leurs sont venues des Philippines, selon le rapport » d'un des Indiens, né dans cette Ile. Il raconta que son Pere, nommé *Coor*, » qui y tenoit un rang distingué, trois de ses Freres & lui, furent jettés, par » la tempête, dans une des Provinces des Philippines, qu'on appelle *Bisaias* ; qu'un Missionnaire les reçut avec amitié, leur donna des habits & » des morceaux de fer, qu'ils estiment plus que toute autre chose ; qu'en » s'en retournant dans leur Ile, ils emporterent des semences de plusieurs » plantes, qui s'y étoient tellement multipliées, qu'ils pouvoient en fournir les autres Iles de cet Archipel. Le même Indien ajouta, qu'il y avoit » des Mines d'argent dans son Ile, mais qu'on en tiroit peu, faute d'instrumens de fer propres à les exploiter ; & que lorsqu'il tomboit sous la main » des morceaux d'argent vierge, on travailloit à les arrondir, pour en faire Quatrieme Province. Ses Mines d'argent.

(3) Les Iles de la seconde Province sont, *Ulée*, *Lamurrec Seteocl*, *Ifeluc Eurrupuc*, *Farroilep*, & quelques autres moins considérables, qui sont marquées dans la Carte, page 212.

(4) Le Pilote Jean *Rodriguez* ayant échoué sur le banc de *SainteRose*, en 1616, découvrit cette derniere Ile avec ses deux petites Iles collatérales. Elle ne lui parut éloignées que de quarante cinq lieues de l'Ile de Guahan, étant située entre le dixieme & l'onzieme dégré de Latitude Septentrionale. *Ibidem.*

(5) Ces Iles, qui furent découvertes, en 1712, par le Capitaine Don Bernard de *Eguy*, dont la route est tracée sur la Carte, sont *Fatalep*, qui a cinq lieues de tour *Oiescur*, *Sagaleu*, *Mogmog* & *Marurrul*. On donne le nom de *Lumululutu* aux Iles qui sont à l'Est, & on appelle *Egoy* toutes celles qui sont à l'Oueſt. L'Ile de *Zaraol*, qui est à quinze lieues de cet assemblage d'Iles, appartient à la même Province, pag. 214.

» préſent au Souverain de l'Ile, chez lequel on en voyoit d'aſſez conſidé-
» rables pour ſervir de ſiéges. Ce Seigneur s'appelle *Teguir*. A ſix ou ſept
» lieues de cette Ile, on en trouve trois autres petites qui forment un trian-
» gle (6).

Cinquieme Province.

» La cinquieme Province eſt éloignée d'environ quarante-cinq lieues de
» l'Ile d'Yap. Elle contient pluſieurs Iles, auxquelles on donne communé-
» ment le nom de *Palaos*, & que ces Indiens nommoient *Panleu*. Ils aſſure-
» rent qu'elles étoient en grand nombre; mais ils n'en compterent que ſept
» principales, ſituées du Nord au Sud (7). Leur Souverain s'appelle *Yaray*,
» & tient ſa Cour à *Yalap*. Ces Iles ſont habitées par un Peuple nombreux,
» mais barbare. Les Hommes & les Femmes y ſont entierement nuds, &
» ſe nourriſſent de chair humaine. Les Indiens des Carolines regardent cette
» Nation avec horreur, comme l'ennemie du genre humain, & avec la-
» quelle il eſt dangereux d'avoir aucun commerce.

Iles de St André.

» On trouve au Sud-Oueſt de *Nagarrol*, derniere Ile de la cinquieme Pro-
» vince, à près de vingt-cinq lieues de diſtance, les deux Iles de *Saint-An-
» dré*, que les Naturels du Pays appellent *Sonrrol* & *Cadocopuei* (8). Ces
» Indiens ajouterent, qu'à l'Eſt de toutes ces Iles, il y en a un grand nom-
» bre d'autres, & une ſur-tout très-tendue, qu'on nome *Falupet*, dont
» les Habitans adorent le *Tiburon*, eſpece de poiſſon cetacée, très-vorace.
» Ces Inſulaires ſont Negres, pour la plûpart, & ont des mœurs ſauvages
» & barbares. Les Indiens, de qui le Pere Cantova apprit toutes ces circonſ-
» tances, les tenoient de quelques Habitans de ces Iles, que la tempête avoit
» jettés ſur leurs Côtes.

Religion de ces Inſulaires.

» Tous les Habitans de ce grand Archipel, n'ont preſque pas la moindre
» idée de Religion. Ils vivent ſans culte, & n'ont aucune de ces connoiſſan-
» ces qui caractériſent l'homme raiſonnable. Le Pere Cantova ayant deman-
» dé, à ces Indiens, qui avoit fait le Ciel & la Terre & toutes les choſes
» viſibles, ils lui répondirent qu'ils n'en ſavoient rien. Ils avouerent ce-
» pendant qu'il y avoit de bons & de mauvais Eſprits; mais ils leur don-
» noient un corps ſujet aux paſſions & aux foibleſſes de la nature humaine.
» Ces Eſprits ont deux ou trois Femmes; le plus ancien d'entr'eux s'appelle
» dans leur tradition, *Sabucour*, qui avoit eu *Halmelul* pour Femme. Il eu
» de ce mariage un Fils, auquel ils donnent le nom d'*Eliulep*, qui veut dire,
» en leur langue, *le Grand Eſprit*; & une Fille, nommée *Ligobuud*. Le Fils

(6) Ces Iles ſont *Negolii*, *Laddo* & *Petangaras*, pag. 217.

(7) Leurs noms ſont *Pelilieu*, *Coaengal*, *Tagaleieu*, *Cogeal*, *Yalap*, *Mogulibec* & *Nagarrol*, ibidem.

(8) Ces deux Iles, dont Somera parle, ſont ſituées à cinq dégrés & quelques minutes de Latitude Septentrionale. Comme on n'avoit eu aucune nouvelle des Peres Duberon & Cortil, depuis qu'ils étoient reſtés à Sonrrol, avec quelques autres perſonnes, parmi leſquelles ſe trouvoit un Indien appellé *Muac*, le Pere Cantova demanda, aux Habitans des Carolines, s'ils n'en auroient point de connoiſſance; ils ne purent lui en dire des nouvelles; mais ſi tôt qu'il eut prononcé le nom de l'Indien, les Habitans d'Ulée témoignerent, par un mouvement de joie, le déſir qu'ils avoient d'apprendre ce qu'il étoit devenu. Ils lui demanderent s'il vivoit encore & s'il ſavoit où il étoit. » Il y a pluſieurs années, lui dirent-ils, qu'il a diſparu; nous avons demandé inutilement de ſes nouvelles dans toutes nos Iles; & nous ne doutons point qu'il n'ait péri ſur Mer ».

épouſa

» épousa *Leteuhieul*, née dans l'Ile d'Ulée. Elle mourut à la fleur de son » âge, & son ame s'envola aussi-tôt au Ciel. Eliulep avoit eu d'elle un Fils, » nommé *Lugueileng*, qui signifie *le milieu du Ciel*. On le revere comme le » grand Seigneur du Ciel, dont il est héritier présomptifs. Cependant Eliu- » lep, peu content de n'avoir eu qu'un Enfant de son mariage, adopta *Res-* » *chahuileng*, jeune homme très-accompli, qui étoit de Lamurrec. Dégouté » de la Terre, il monta au Ciel, pour y jouir des mêmes plaisirs que son » Pere. Il avoit encore sa Mere, qui demeuroit à Lamurrec, selon ces In- » diens. Cet Enfant adoptif est descendu du Ciel jusqu'à la moyenne région » de l'Air, pour entretenir sa Mere, & lui faire part des mysteres célestes. » Les Habitans de Lamurrec débitent toutes ces fables grossieres, pour se » faire estimer & respecter des Iles voisines. Ligobuud, Sœur d'Eliulep, se » trouvant enceinte au milieu de l'air, descendit sur la Terre où elle accou- » cha de trois Enfans. La Terre stérile & aride, dans ce tems-là, fut cou- » verte, en un instant, d'herbes, de fleurs & d'arbres fruitiers. Elle la peupla » aussi d'Hommes raisonnables.

Leurs Dogmes.

» Dans ces commencemens, on ne connoissoit point la mort, c'étoit un » court sommeil. Les Hommes quittoient la vie le dernier jour du déclin » de la Lune, & dès qu'elle commençoit à reparoître sur l'horison, ils » ressuscitoient comme s'ils se fussent réveillés d'un profond sommeil. Mais » un certain *Erigiregers*, Esprit mal-intentionné, qui se faisoit un supplice » du bonheur des Humains, leur procura un genre de mort contre lequel » il n'y eut plus de ressource : quand on étoit une fois mort, c'étoit pour » toujours. Ils appellent cet Erigiregers, *Elus Melabut*, c'est-à-dire, *Esprit* » *mal-faisant* : ils donnent le nom d'*Elus Melafirs*, qui signifie *Esprit bien-* » *faisant*, aux autres Esprits. L'Erigiregers n'est pas le seul mauvais Esprit ; » ils mettent dans la même classe un certain *Morogrog*, qui, ayant été chassé » du Ciel pour ses manieres impolies & grossieres, apporta sur la Terre le » feu, inconnu jusqu'alors.

» Lugueileng, Fils d'Eliulep, eut deux Femmes, l'une céleste, qui lui » donna deux Enfans, *Carrer* & *Meliliau*; l'autre terrestre, née à Falalu. Il eut » de celle-ci un Fils appellé *Oulefat*. Ce jeune homme, ayant su que son Pere » étoit un Esprit céleste, prit son vol vers le Ciel, comme un autre Icare. » Mais à peine se fut-il élevé dans les airs, qu'il retomba sur la Terre : cette » chute le désola ; il pleura amérement sa malheureuse destinée, sans ce- » pendant se désister de son premier dessein. Il alluma un grand feu, & à » l'aide de la fumée, il fut porté une seconde fois en l'air, & arriva enfin » auprès de son Pere céleste. Les mêmes Indiens disent, qu'il y avoit, dans » l'Ile de Falalu, un petit Etang d'eau douce, où les Dieux venoient se bai- » gner, & que par respect pour ce bain sacré, aucun Insulaire n'osoit en » approcher, de crainte d'encourir l'indignation de leurs Divinités. Ils don- » nent une ame raisonnable au Soleil, à la Lune & aux Etoiles, qu'ils croient » habitées par un nombre considérable d'Hommes célestes. Quoique tous les » Habitans de ce grand Archipel admettent ces fabuleuses Divinités, on ne » voit cependant, parmi eux, ni Temples, ni Idole, ni aucun autre culte » extérieur. Ils ont des coutumes différentes pour les funérailles de leurs » morts. Dans presque toutes ces Iles, au moment que le Malade expire,

» on lui peint tout le corps de couleur jaune. Ses Parens & ſes Amis s'aſſem-
» blent autour du cadavre pour pleurer de concert la perte commune : ils
» pouſſent des cris épouvantables ; on n'entend de toutes parts que lamenta-
» tions & gémiſſemens. A ces cris ſuccède un morne ſilence ; une Femme
» prononce alors, d'une voix tremblante & entrecoupée de ſanglots & de
» ſoupirs, l'éloge funébre du Défunt. Elle vante dans les plus magnifiques
» termes, ſa beauté, ſa nobleſſe, ſon agilité à la danſe, ſon adreſſe à la Pê-
» che, & toutes les autres qualités qui l'ont rendu recommandable. Pour
» donner des marques plus ſenſibles de douleur, quelques-uns ſe coupent
» les cheveux & la barbe, & les jettent ſur le cadavre. On obſerve, ce jour-
» là, un jeune rigoureux, dont on ſe dédommage la nuit ſuivante. Les céré-
» monies finies, les uns renferment le corps du Défunt dans un petit édifice
» de pierre qu'ils gardent au-dedans de leurs maiſons. D'autres les enterrent
» loin de leurs habitations, & les environnent d'un mur de pierre, auprès
» duquel ils mettent toute ſorte d'alimens, perſuadés que l'ame du Défunt
» les ſuce & s'en nourrit. Ils admettent un Paradis, où les gens de bien
» reçoivent la récompenſe de leurs bonnes actions ; & un Enfer, où les
» méchans ſont punis. Les Ames qui vont au Ciel retournent le quatrieme
» jour ſur la Terre, & demeurent inviſibles au milieu de leurs Parens.

Obſeques des perſonnes diſtinguées.

Prêtres & Prêtreſſes.

» Quoique ces Inſulaires n'aient aucun culte extérieur, ils ont cependant
» des Prêtres & des Prêtreſſes, qui prétendent avoir commerce avec les
» Ames des Défunts. Ce ſont ces Prêtres, qui, de leur pleine autorité, dé-
» clarent ceux qui vont au Ciel, & ceux qui ont l'Enfer pour partage ; on
» honore les premiers comme des Eſprits bienfaiſans ; on leur donne même
» le nom de *Tahutup*, qui ſignifie *Saint Patron*. Chaque Famille a ſon Ta-
» hutup, qu'on invoque dans ſes beſoins, dans ſes entrepriſes, dans ſes
» voyages, dans ſes travaux. C'eſt à lui que les Membres de chaque Famille
» demandent le rétabliſſement de leur ſanté, le ſuccès de leurs voyage, l'a-
» bondance de la pêche & la fécondité de leurs terres. Ils lui font des pré-
» ſens, qu'ils ſuſpendent dans la maiſon de leurs Tamoles, ſoit par intérêt,
» pour obtenir de lui les graces qu'ils lui demandent, ſoit par gratitude,
» pour le remercier des faveurs qu'ils ont reçues de ſa main libérale.

Culte groſſier des Inſulaires d'Yap.

» Les Habitans de l'Ile d'Yap ont un culte plus groſſier & plus barbare.
» Une eſpece de Crocodile eſt l'objet de leur vénération. Ils ont parmi eux
» un certain nombre d'impoſteurs, qui font accroire au Peuple, qu'ils ont
» communication avec le malin Eſprit, & qui, par cette impoſture, commet-
» tent impunément toute ſorte de crimes. Ils procurent des maladies & même
» la mort à ceux dont ils ont intérêt de ſe défaire.

Différens uſages de ces Peuples.

» La pluralité des Femmes eſt non-ſeulement permiſe dans toutes ces
» Iles, elle eſt encore une marque d'honneur & de diſtinction. L'adultere
» y eſt en horreur : on le regarde comme un grand crime ; mais le coupable
» obtient facilement ſon pardon. Il ſuffit qu'il faſſe un riche préſent au mari
» de celle avec qui il a eu un commerce illicite. Le mari peut répudier ſa fem-
» me, lorſqu'elle a violé la foi conjugale : la femme jouit du même droit,
» lorſque ſon mari lui déplaît. Dans l'un & l'autre cas, ils ont certaines
» loix à obſerver pour la dot. Si quelqu'un d'eux meurt ſans poſtérité, la
» veuve épouſe le frere de ſon mari défunt. Ils ne portent jamais de pro-

» visions dans leurs barques quand ils vont à la pêche. Leurs Tamoles s'aſ-
» ſemblent, dans une maiſon, au mois de Février, & jugent, par la voie
» du ſort, ſi la navigation doit être heureuſe & la pêche abondante.

» Ces Peuples quoique barbares, ont une certaine police, qui fait voir
» qu'ils ſont plus raiſonnables que la plûpart des autres Indiens, qui n'ont,
» pour ainſi dire, que la forme humaine. L'autorité du Gouvernement ſe
» partage entre pluſieurs familles nobles, dont les Chefs s'appellent *Tamoles*.
» Outre ces Chefs, il y a dans chaque Province, un principal *Tamol*, au-
» quel tous les autres ſont ſoumis. Ils laiſſent croître leur barbe fort lon-
» gue, pour s'attirer plus de reſpect. Ils commandent avec empire, parlent
» peu, & affectent un air grave & ſérieux. Un Tamol eſt aſſis ſur une
» table élevée, lorſqu'il donne audience. Les Peuples s'inclinent devant
» lui juſqu'à terre, & reçoivent, les yeux baiſſés, ſes ordres avec le plus
» profond reſpect. Lorſque le Tamol les congédie, ils ſe retirent en ſe cour-
» bant le corps, comme ils font en s'approchant, & ne ſe relevent que lorſ-
» qu'ils ſont hors de ſa préſence. Ses paroles ſont autant d'oracles, & on
» exécute ſes ordres ſans examiner s'ils ſont juſtes ou non. Les Maiſons de
» ces Tamoles ſont de bois, & ornées de peintures telles qu'ils ſavent les
» faire. Les Maiſons des Particuliers ne ſont pas ſi belles : ce ſont de petites
» cabanes fort baſſes, couvertes de feuilles de palmiers.

Leur Gouvernement.

» Les Criminels ne ſont point punis, comme en Europe, ſoit par la pri-
» ſon, ſoit par des peines afflictives : on ſe contente de les exiler dans une
» autre Ile. Chaque Canton a deux Maiſons, deſtinées, l'une pour l'édu-
» cation des jeunes Filles, & l'autre, pour celle des jeunes Garçons ; mais
» toute l'éducation ſe réduit à enſeigner quelques principes vagues d'Aſtro-
» nomie. La plûpart s'y appliquent à cauſe de ſon utilité pour la Navigation.
» Le Maître a une ſphere, ſur laquelle les aſtres, du moins les principaux,
» ſont tracés.

Education de la jeuneſſe.

» Les Femmes s'occupent ordinairement de l'intérieur de la Maiſon, dont
» elles prennent ſoin. La pêche, la culture de la terre & la conſtruction des
» Barques, ſont la principale occupation des Hommes. Le Pere Cantova
» donne une deſcription curieuſe de ces Barques. Elles n'ont, pour toute
» voile qu'un tiſſu très-fin de feuilles de palmiers ; la proue & la poupe ont
» la même figure, & ſe terminent l'une & l'autre en une pointe élevée, de la
» forme d'une queue de Dauphin. On conſtruit ordinairement, dans cha-
» que Barque, quatre petites chambres pour la commodité des Paſſagers ;
» l'une à la proue, la ſeconde à la poupe, les deux autres aux deux côtés
» du mât, où la voile eſt attachée ; mais elles débordent en dehors de la
» Barque, & y forment comme deux aîles. Le toît de ces chambres, fait de
» feuilles de palmiers, de la figure d'une impériale de caroſſe, eſt propre à
» garantir de la pluie & des ardeurs du Soleil.

Occupations de ces Indiens.

Deſcription de leurs Barques.

» Au dedans du Corps, ſont différens compartimens, où l'on met la car-
» gaiſon & les proviſions de bouche. Ce qu'il y a de ſurprenant dans ces
» Barques, c'eſt qu'on les conſtruit ſans clous : les planches ſont ſi bien join-
» tes les unes aux autres, par le moyen d'une eſpece de ficelle, dont ils ſe
» ſervent au lieu de clous, que l'eau ne peut y pénétrer. Comme ils n'ont
» point de fer pour couper le bois, ils ſe ſervent de coignées & de haches

SUPPL. A LA DESCRIPTION DES ILES PHILIPPINES. 1721.

» de pierres. Si des Vaiſſeaux étrangers laiſſent, dans leurs Iles, quelques vieux » morceaux de fer, ils appartiennent de droit aux Tamoles, qui en font » faire des outils, qu'ils louent aux Particuliers, & dont ils tirent un profit » conſidérable.

» Les bains ſont très-communs dans ces Iles & très-fréquentés. Les Ha- » bitans ſe baignent ordinairement trois fois par jour; le matin, a midi & » ſur le ſoir; ils ſe mettent au lit, dès que le Soleil eſt couché, & ſe levent » avec l'Aurore. Le Tamol s'endort au bruit d'un concert que forme une » troupe de jeunes gens, qui s'aſſemblent le ſoir autour de ſa maiſon, & qui » chante les chanſons & les meilleures pieces de leurs Poëtes les plus célé- » bres. Les perſonnes mêmes d'un certain âge, réuniſſent quelquefois leurs » voix avec celles de la jeuneſſe, & paſſent une partie de la nuit à danſer » au clair de la Lune, devant la Maiſon de leur Chef. La beauté de leur » danſe, qui ſe fait au ſon de la voix, parce qu'ils n'ont point d'inſtrumens, » conſiſte dans l'exacte uniformité des mouvemens du corps.

Leurs divertiſſemens.

» Les Hommes, ſéparés des Femmes, ſe mettent vis à-vis les uns des au- » tres, & remuent la tête, les bras, les mains & les piés. Ils ſe couvrent la » tête de plumes & de fleurs; des herbes aromatiques pendent de leurs na- » rines; des feuilles de palmier, tiſſues avec art, ſont attachées à leurs » oreilles. Ils ont encore d'autres ornemens aux bras, aux mains & aux piés. » Ils ſe perſuadent que ces ornemens, dont ils ſe parent, donnent de nou- » veaux agrémens, à cette ſorte de danſe. Les Femmes prennent auſſi une » eſpece de divertiſſement plus convenable à leur ſexe. Aſſiſes, & ſe regar- » dant les unes les autres, elles commencent un chant pathétique & langou- » reux, & accompagnent le ſon de leur voix, du mouvement cadencé de la » tête & des bras (9). A la fin de la danſe, le Tamol, s'il eſt généreux, » tient en l'air une piece de toile, qu'il montre aux Danſeurs, & qu'il donne » à celui qui eſt aſſez adroit pour s'en ſaiſir le premier. Outre le divertiſſe- » ment de la danſe, ils ont pluſieurs jeux où ils donnent des preuves de leur » adreſſe & de leur force. Ils s'exercent à manier la lance, a jetter des pierres » & à pouſſer des balles en l'air.

» La pêche de la Baleine eſt un autre ſpectacle aſſez amuſant, ſelon la » deſcription que le Pere Cantova en donne, d'après un Indien de l'Ile d'Ulée. » Dix ou douze de leurs Iles, diſpoſées en maniere de cercle, forment une » eſpece de Port, où la Mer jouit d'un calme perpétuel. Quand une Baleine » paroit dans ce Golfe, les Inſulaires ſe mettent auſſi-tôt dans leurs Ca- » nots, & ſe tenant du côté de la Mer, ils avancent peu à peu, effraient » l'Animal, & le chaſſent devant eux juſqu'à une certaine diſtance des Côtes. » Alors les plus adroits ſe jettent dans la Mer: les uns dardent la Baleine » de leurs lances, & les autres l'amarrent avec de gros cables, dont les bouts » ſont attachés au rivage. La multitude de peuple, que la curioſité attire ſur » les bords de la Mer, fait retentir l'air d'acclamations & de cris de joie. » l'Animal pris, on termine la pêche par un grand feſtin.

» Les querelles, qui s'élevent entre ces Inſulaires, ſe terminent ordinai- » rement par des préſens, excepté lorſqu'elles ſont publiques, & entre

(9) Ce divertiſſement s'appelle, dans leur langue, *Tanger ifaifil*, qui veut dire, *la plainte des Femmes*, pag. 240.

» deux ou pluſieurs Bourgades. La guerre dans ce cas eſt néceſſaire ; pour » pouvoir mettre fin aux différends. Des pierres, & des lances armées d'os » de Poiſſons, ſont les ſeules armes dont on ſe ſerve dans ces Iles ; la ma- » niere de faire la guerre eſt plutôt un combat ſingulier qu'une bataille : » chaque Particulier n'a à faire qu'à l'Ennemi qu'il a en tête. Si on a réſolu » d'en venir à une action déciſive, on s'aſſemble de part & d'autre dans » une raſe campagne ; alors les Troupes étant en préſence, les deux Ar- » mées forment chacune, de leur côté, un eſcadron de trois rangs. Les jeu- » nes gens occupent le premier. Le ſecond eſt compoſée de ceux qui ſont » d'une plus haute taille, & les plus âgés forment le troiſieme. Le combat » commence par le premier rang, où chacun combat d'homme à homme à » coups de pierres & de lances. Lorſque quelqu'un eſt bleſſé & hors de com- » bat, il eſt auſſi-tôt remplacé par un combattant du ſecond rang, & enfin » par un autre du troiſieme. La guerre finit par des cris de triomphe de la » part des vainqueurs, qui inſultent aux vaincus.

Guerres de ces Inſulaires.

» Les Habitans d'Ulée & des Iles voiſines paroiſſent plus civiliſés & plus » raiſonnables que les autres ; leur air eſt plus gracieux, & leurs manieres » ſont moins groſſieres. Ils ont de la gaieté dans l'eſprit, ils ſont retenus & » circonſpects dans leurs paroles & moins ennemis de l'humanité. Il y a » parmi eux beaucoup de Meſtices, & quelques Negres ou Mulâtres qui » leur ſervent de Domeſtiques. Il eſt probable que les Negres viennent de » la Nouvelle-Guinée, où ces Inſulaires ont pu aller par le côté du Sud. » Pour les Blancs, ils deſcendent vraiſemblablement des Eſpagnols. Cette » conjecture eſt fondée ſur ce que rapporte le Pere *Collin*, dans ſon Hiſtoire » des Iles Philippines. Ce Miſſionnaire raconte, que Martin *Lopez*, Pilote » du premier Vaiſſeau qui paſſa de la Nouvelle-Eſpagne, au ſecours des » Philippines, en 1566, complota, avec vingt-huit perſonnes de l'Equipage, » de jetter les autres dans une Ile déſerte, de s'emparer du Vaiſſeau, & d'al- » ler pirater ſur les Côtes de la Chine. Le complot fut découvert, & pour » prévenir le mauvais deſſein de ces malheureux, on les abandonna eux- » mêmes dans une Ile de Barbares, ſituée à l'Eſt des Marianes. Cette Ile » eſt ſans doute une des Carolines, où ces Rebelles épouſerent des Indien- » nes de qui deſcendent les Meſtices, qui ſe ſont extrêmement multipliés » dans ces Iles.

Habitans d'Ulée moins groſſiers.

Conjectures ſur le mélange de Meſtices & de Blancs parmi ces Peuples.

» Toute la nourriture de ces Inſulaires conſiſte en fruits, en racines & en » poiſſons. La Terre ne produit, dans ce climat, ni riz, ni froment, ni » orge, ni bled d'Inde ; on n'y voit aucun animal à quatre piés ».

Nourriture.

Le Pere du *Halde*, un des Editeurs des Lettres édifiantes, annonçant, aux Jéſuites de France la découverte faite, depuis peu, d'un nouvel Archipel, qui contient une multitude d'Iles inconnues & fort peuplées, leur rend compte de la mort du Pere Cantova, qui avoit obtenu la permiſſion d'aller annoncer la Foi à ces Nations barbares. Sa Relation eſt tirée d'un Mémoire que Don Fernando *Valdes Tamon*, Gouverneur des Philippines, envoya au Roi d'Eſpagne. » Ce fut le 2 Février 1732, dit-il, que le Pere Cantova » partit des Iles Marianes, accompagné du Pere Victor *Walter*. Ils arriverent » heureuſement, le deux de Mars, à une des Iles Carolines. Pendant les trois » premiers mois, ils annoncerent, avec ſuccès, la Foi à ſes Habitans. Les

1732. Mort du Pere Cantova.

» provisions ayant commencé à manquer, le Pere Walter retourna aux Iles » Marianes, pour y prendre des vivres. Impatient de rejoindre son Con- » frere, il mit incessamment à la voile, & se trouva près de ces Iles, après » neuf jours de navigation. Il fit aussi-tôt tirer plusieurs coups de canon, pour » appeller ces Insulaires; & pour avertir le Pere Cantova de son arrivée; » mais aucune Barque ne parut; ce qui fit soupçonner, à lui & à ses Compa- » gnons, que ces Barbares avoient massacré leur Missionnaire. Ils prirent la » résolution d'entrer dans la Baie que forment deux Iles, dont la plus grande » se nomme *Falalep*. S'étant un peu avancés, ils s'apperçurent bien-tôt que » leur Maison avoit été brûlée.

» Ce spectacle les jetta dans la plus grande consternation. A peine eurent- » ils donné les premiers momens à la tristesse, que quatre petites Barques » s'approcher de leur Bâtiment, & leur apporterent des Présens de cocos. » On demanda à ces Insulaires des nouvelles du Pere Cantova, & de ses » Compagnons. Ils répondirent, d'un air embarrassé, qu'ils étoient allés à la » grande Ile d'*Yap*. Mais comme la crainte paroissoit peinte sur leurs visages, » & qu'ils refuserent de s'approcher des Espagnols, pour recevoir du biscuit, » du tabac & d'autres bagatelles qu'ils estiment beaucoup, on ne douta plus » que le Missionnaire n'eût péri par la main de ces Barbares. Un Indien, qui » fut pris; donna le détail de la mort du Pere Cantova & des circonstances qui » l'accompagnerent. Ce Pere fut massacré dans l'Ile de *Mogmog*, où il étoit » allé pour baptiser un moribond. Ses Compagnons subirent le même sort » dans l'Ile de Falalep (10) ».

Conjectures de M. Anson, sur l'existence des Iles Palaos.

Les Missionnaires & les Voyageurs; dont nous avons rapporté les Relations, ne sont pas les seuls qui aient parlé des Iles Palaos. M. *Anson*, ce Marin si célebre, en fait aussi mention, & toutes ses conjectures servent à établir leur existence. Après avoir donné la description des *Pros* des Habitans de Guahan, qu'il regarde comme la production de quelque génie supérieur des Iles Marianes, & dont les Peuples voisins n'ont fait qu'imiter l'invention; il dit; qu'il y a au Sud, & au Sud Oueſt de ces Iles, un grand nombre d'autres Iles, qu'on croit s'étendre jusques vers les Côtes de la Nouvelle-Guinée. » Ces Iles, continue-t'il, sont si Peu éloignées de celles des Larrons, » que des Piroques en ont été quelquefois jettées, par le mauvais tems, à » l'Ile de Guahan. Les Espagnols équiperent, il y a quelques années, une » Barque pour en faire la découverte. Ils y laisserent deux Missionnaires Jé- » suites, qui, dans la suite, ont été massacrés par les Habitans. Il est fort » apparent que des Pros des Iles des Larrons, auront été aussi jettés vers quel- » ques-unes de ces nouvelles Iles. Il semble que la même rangée d'Iles s'é- » tendent vers le Sud-Est, aussi bien que vers le Sud-Oueſt, & même à une » très grande distance; car Schouten, qui traversa la Partie Méridionale de » l'Océan Pacifique, en 1615, rencontra une grande double Pirogue, pleine » de monde, à plus de mille lieues au Sud Est des Iles des Larrons. S'il est » permis de conjecturer, que cette Pirogue double fut une imitation des » Pros, il faudra supposer, dans tout cet intervalle, une rangée d'Iles, assez » voisines l'une de l'autre; pour donner lieu a cette communication, ne fut- » ce qu'accidentelle. Ce qui confirme cette conjecture, c'est que tous ceux

(10) Pag. 49.

» qui ont fait la traverſée d'Amérique aux Indes Orientales, ſous quelque » Latitude Méridionale que ce ſoit, ont trouvé pluſieurs petites Iles parſemées » dans ce vaſte Océan (11) ».

D'un autre côté, la Carte Eſpagnole, que M. Anſon donne à la fin de ſon Ouvrage, montre que cette longue rangée d'Iles ſe continue auſſi vers le Nord, depuis celles des Larrons juſqu'au Japon; de ſorte que les Iles des Larrons ne ſont qu'une très-petite partie d'une longue chaîne d'Iles, qui prenant au Japon, s'étendent peut-être juſqu'aux Terres Auſtrales inconnues (12).

Tant de conjectures, & de rapports réunis, n'aſſurent-ils pas l'exiſtence des Iles Palaos, dont M. Prevoſt paroît douter, ſur le témoignages d'habiles Voyageurs, qu'il ne nomme point, & qui prétendent, ſelon lui, que leurs Vaiſſeaux auroient dû paſſer par-deſſus (13).

Seconde Expedition contre l'Ile Celebes ou Macassar, *& Conquête de cette Ile par les Hollandois.*

Pour la Page 479.

Introduction.

Le récit de Schouten (1) nous conduit naturellement à celui de ces Exploits mémorables, qui ont réduit l'Ile de Celebes ſous l'obéiſſance de la Compagnie Hollandoiſe, & qu'il jugeoit ſi dignes d'être tranſmis à la poſtérité par une Hiſtoire particuliere. Ce ſouhait, qu'il ſemble former pour l'honneur de ſa Nation, a été accompli depuis, & nous avons, de ces derniers évenemens, une Relation très-authentique (2), dont nous allons donner le précis, après avoir rapporté en peu de mots, les cauſes de cette nouvelle Guerre, que nous emprunterons de Valentyn, & qui répandront beaucoup de jour ſur quelques-unes de ces circonſtances, relatives aux Rebelles de l'Ile.

1665. Le Roi de Macaſſar rompt la Paix avec les Hollandois.

A peine la Paix de 1660 eut été ſignée, que le Roi de Macaſſar recommença à exercer toutes ſortes de violences, de perfidies & de cruautés contre les Hollandois. En 1665, il envoya à Button, un Corps de dix mille hommes, qui attaquerent leurs Places, & maltraiterent leurs gens. Peu de mois auparavant, quelques uns de leurs Vaiſſeaux ayant fait naufrages ſur ſes Côtes, ſes Sujets maſſacrerent inhumainement ceux qui avoient échappé

(11) *Voyage de George Anſon.* Tom. III. pag. 135.

(12) La Carte Eſpagnole, dont on parle ici, a été gravée d'après celle que M. Anſon trouva à bord d'un Galion Eſpagnol, dont il s'étoit emparé. Cette Carte eſt celle de l'Océan Pacifique, entre les Philippines & le Mexique. Le Galion regloit ſa Navigation ſur elle; mais comme elle n'etoit pas tout à-fait conforme aux obſervations de l'Amiral Anglois, il l'a corrigée & l'a rendue très-exacte.

(13) Voyez ci-deſſus l'avanture que nous avons rapportée, ſur la foi des Relations Hollandoiſes.

(1) Tome XI. pag. 277.

(2) Cette Relation, imprimée à Batavia, & traduite en François, ſe trouve jointe à l'Hiſtoire de Macaſſar, par Gervaiſe, Edition de Ratisbonne, chez Eraſme *Kinkius*, en 1700.

SUPPL. A LA DESCRIPT. DE L'ILE CELEBES. 1665.

à la fureur des ondes, & pillerent à l'ordinaire leurs marchandiſes. Tel fut le ſort des Navires la *Baleine* & la *Lionne*. Preſque dans le même-tems, un Prince de Macaſſar eut l'audace de donner un ſoufflet au Chef du Comptoir Hollandois, qui reclamoit l'aſſiſtance du Roi, au ſujet du dernier de ces Vaiſſeaux. Un affront ſi ſenſible ne permit pas, à ce Chef, de s'arrêter plus long-tems dans un lieu où ſa Nation ne trouvoit ni ſûreté ni juſtice. Lorſqu'il s'embarqua pour retourner à Batavia, un Noble Bouguis, nommé Raja *Palaka*, partit ſecretement avec lui, plein de projets de vengeance contre le Roi Haſſan-Oudin, dont il avoit reçu quelque mécontentement particulier, ſans compter le double motif qui l'engageoit à fuir une Cour, où ſon Ayeul & ſon Pere, qui en occupoient les premieres Charges, ſous le regne de Sombanco, avoient fini leurs jours par les plus cruels ſupplices.

On ſe prépare à lui faire la Guerre.

Ce jeune homme arrivé à Batavia, fit ſes plaintes au Conſeil, implora ſon ſecours; indiquant en même tems les moyens de ſe rendre maîtres de Macaſſar, & de vanger les outrages faits à la Compagnie, au ſervice de laquelle il offroit de s'employer de toutes ſes forces. On ſe concerta avec lui, & l'on réſolut de faire partir inceſſamment une puiſſante Flotte, ſous les ordres de l'Amiral Speelman; mais il fut trouvé bon d'envoyer, en attendant, Raja Palaka, à Macaſſar, où l'on ne ſavoit encore rien de ſon évaſion, pour y aſſembler ſon monde; ce qu'il fit avec tant d'imprudence, qu'il ſe ſeroit vû en danger éminent de perdre la vie, s'il ne ſe fût ſauvé à tems à Button, d'où le Roi de Goa l'ayant fait reclamer par ſes Ambaſſadeurs, ſans pouvoir l'obtenir, ce Prince y envoya, en 1666; une Flotte de vingt-cinq mille hommes, avec menace de ſaccager l'Ile, ſi on ne le remettoit entre ſes mains; mais le Roi de Button, comptant ſur l'arrivée de la Flotte Hollandoiſe, que Raja Palaka lui faiſoit eſpérer de jour en jour, refuſa conſtamment de ſatisfaire à ſa demande.

1666.

Relation de

» L'Amiral Speelman, qui avoit mis à la voile, de Batavia, le 24 No-
» vembre, avec treize Vaiſſeaux, montés de cinq cens Soldats Hollandois,
» trois cens Indiens, & des Matelots au-delà de l'ordinaire, étant arrivé,
» le 19 Décembre, à la vue de Macaſſar, reçut, le lendemain, dans ſon
» bord, deux Députés, qui lui apportoient, de la part du Roi, mille
» cinquante-ſix mazes d'or, que ce Prince avoit promis pour le maſſacre
» des Hollandois, & mille quatre cens trente-cinq riſdales pour le pillage
» du Vaiſſeau la *Lionne*; mais ayant refuſé de faire ſoumiſſion à la Com-
» pagnie, on fut obligé de lui déclarer la Guerre, d'autant plus qu'on ſa-
» voit, que ce Prince avoit envoyé une puiſſante Flotte du côté de But-
» ton, il y avoit environ ſix ſemaines. Auſſi-tôt les Vaiſſeaux Hollandois
» arborerent le pavillon rouge, & paſſant devant la Ville de Macaſſar, ſe
» rendirent au Sud de l'Ile, pour y faire tout le dégat qu'il leur ſeroit
» poſſible.

» L'Amiral étant arrivé au Golfe de *Turate* (3), y fit une deſcente, avec
» deux Compagnies d'Infanterie Hollandoiſe, & tous les Bouguis qui

(3) Ce n'eſt pas ce *Turatte*, qui eſt marqué, dans notre Carte, ſur la Côte Occidentale, immédiatement au-deſſous de la ligne Equinoxiale. Il s'agit ici d'un lieu de ce nom, ſitué au midi de l'Ile, en deça de *Banette*, ou dans ces environs.

» étoient

SUPPL. A LA DESCRIPT. DE L'ILE CELEBES. 1660.

» étoient repartis sur sa Flotte. Après avoir réduit en cendres dix Habita-
» tions, grandes & petites, quantité de pady & de riz, & une Jonque neu-
» ve, armée en guerre, il revint le soir à bord, chargé de dépouilles, em-
» menant quatorze prisonniers, avec autant de têtes de ceux qui avoient
» été tués dans cette rencontre. Le Lendemain, la Flotte mouil a devant *Bon-*
» *tein* (4), où étoient les greniers des Ennemis. L'Amiral fit mettre à terre
» huit Compagnies d'Infanterie Hollandoise, deux de Nationaux, & les
» Troupes de Raja Palaka, qui saccagerent une trentaine de Villages, &
» les réduisirent en cendres, avec cent Barques, & trois mille lasts de pady
» & de riz. Cette expédition terminée si heureusement, la Flotte fit voile
» vers Button, où elle arriva à la vue des Châteaux de la Place, le dernier
» jour de l'année ».

Suivant Valentyn, le Roi de cette Ile, assiégé par l'Armée de Macassar, avoit été obligé, de chercher son salut dans les Montagnes. Les Ennemis s'étant mis à sa poursuite, il n'auroit pas pû y tenir long-tems; & c'en étoit fait de Raja Palaka, si la crainte ne lui eut inspiré d'assurer ce Prince, qu'il avoit des avis positifs, que l'Amiral Speelman seroit à Button, au plus tard dans sept à huit jours. Là-dessus le Roi demanda un délai pour ce court espace de tems, sous prétexte qu'il lui étoit impossible de faire résoudre, si promptement, ses Montagnards à l'extradition de Raja Palaka, quoiqu'il y fût entierement disposé lui même. Ce délai lui avoit été accordé, lorsque Speelman parut, le sixieme jour, avec sa Flotte.

1667.

» Le premier de Janvier 1667, l'Amiral se rendit avec les Chaloupes &
» les plus petits Bâtimens de la Flotte, dans le Port de Button, dont il trouva
» la Ville étroitement assiégée par les Macassarois, avec environ quatre cens
» cinquante Bâtimens, & plus de dix mille hommes. Les Hollandois, ayant
» mis pié à terre, tomberent d'abord sur les Barques de provision, que les
» Ennemis avoient tirées à secs, & en brûlerent soixante, après une vive
» escarmouche. Ensuite ils assiégerent l'Armée de Macassar, avec leurs pe-
» tits Bâtimens. Leurs premieres dispositions attirerent bien-tôt un grand
» nombre de Bouguis, qui vinrent se rendre à Raja Palka. Les Macassarois,
» qui voyoient leurs forces diminuer, craignant d'être attaqués dans leurs
» retranchemens, leverent le Siége pendant la nuit, & mirent le feu à leur
» Camp; tandis que tous les autres Vaisseaux de la Flotte Hollandoise en-
» troient successivement dans la Baie.

» Les Ennemis envoyerent ensuite des Députés à l'Amiral, qui ne les trou-
» vant pas d'une qualité assez distinguée pour traiter avec lui, les renvoya
» jusqu'à trois fois; & ce ne fut que le 4 du même mois, que les trois prin-
» cipaux Chefs de l'Armée de Macassar vinrent se jetter à ses piés, pour se
» remettre à la discrétion de la Compagnie. Toutes les Troupes ennemies
» ayant été désarmées, on en transporta cinq mille cinq cens hommes des
» plus robustes, dans une Ile qui est entre Button & *Pantsiana*, ou *Panga-*
» *sina*, & l'on en prit, pour Esclaves, environ quatre cens, tant Hommes
» que Femmes, outre cinq mille Bouguis, & quatre-vingt-six Pirogues des

(4) *Bontein* devroit être à la place de *Bompanga*, dans la même Carte.

SUPPL. A LA DESCRIPT. DE L'ILE CELEBES. 1667.

» Ennemis, qui se rendirent à Raja Palaka. Trois cens autres Pirogues (5), » qui avoient été prises sur le Roi de Button, lui furent restituées. Enfin, » cette journée livra, entre les mains des Hollandois, plus d'onze mille per- » sonnes; quatre mille lasts de riz, trois cens Pirogues, qu'ils coulerent à » fond, dans la Baie de Button, trente autres Barques, qu'on donna au » Roi & aux Grands du Royaume; dix des meilleures, dont on fit présent » à Raja Palaka, deux Belles Jonques de guerre, que l'Amiral retint pour » le service de sa Flotte, avec tous les Principaux Chefs & Commandans de » Macassar, qui demeurerent auprès de lui comme prisonniers de guerre; » sans parler du butin assez considérable, qui consistoit principalement en » cris à poignées d'or & d'autres métaux, en armes à feu, javelots, quel- » qu'or, tant monnoyé qu'en lingots, & en cent quatre-vingt-quinze éten- » dars ou Banderoles.

» L'Amiral partit là-dessus pour Amboine, d'où il ne revint, à Button, » que vers la fin de Juin, avec seize Bâtimens, Vaisseaux ou Yachts, & » quatorze Chaloupes, parmi lesquelles il s'en trouvoit quatre du Roi de » Ternate. Cette Flotte avoit été accueillie d'une si violente tempête, dans » le trajet de Button aux *Bougeroenes*, que les Barques de Raja Palaka, qui » étoient aussi parties d'Amboine, sous la conduite du Capitaine *Poleman*, » en avoient été presque toutes dispersées; mais quelque-tems après ce Capi- » taine rejoignit l'Amiral, avec la Chaloupe la *Concorde*, qu'il montoit, » & lui donna avis, qu'il avoit vû Raja Palaka en grand péril, sans qu'il » lui eût été possible d'aller à son secours. Sur ce rapport, l'Amiral l'ayant » renvoyé en Mer, avec deux Chaloupes, pour chercher le Raja, il le » trouva enfin, après bien des fatigues. Tous deux furent d'avis de passer, » avec leur monde, au travers du Pays de *Boné*, sur la Côte Orientale; » pour se rendre par terre à Bontein, où étoit le rendez-vous de l'Armée. » Ils exécuterent cette résolution avec beaucoup de courage, & brulerent, » en passant, plus de cent Négreries, outre une grande quantité de pady & » de riz.

» Cependant l'Amiral, étant arrivé aux environs de Bontein, trouva cette » Place bien fortifiée de palissades, & la Côte défendue par plusieurs For- » tins de terre, avec près de six mille Macassarois, pour la garde de ces » Postes. Il ne laissa pas d'y faire une descente & d'attaquer l'Ennemi, qu'il » parvint à déloger sans aucune perte considérable. Après avoir tout réduit » en cendres, la Flotte fit voile du côté de Macassar, où les Ennemis paroiſ- » soient résolus de faire une vigoureuse résistance; mais on ne jugea pas à » propos de rien entreprendre contr'eux, qu'on n'eût reçu des nouvelles de » Raja Palaka, & que les Barques ne fussent arrivées.

» Le 19 Juillet, à la pointe du jour, les Ennemis commencerent à faire » grand feu du Fort Royal, & à tirer une infinité de volées de canon sur le » *Tertolen*, que l'Amiral montoit; on ne manqua pas de leur répondre de » toute l'artillerie de la Flotte, qui continua de battre jusqu'à la nuit, dont » les Vaisseaux profiterent pour s'éloigner de terre, ce qui fit croire aux En-

(5) Valentyn, qui donne la même Relation, n'en met que deux cens. C'est peut être une faute dans la traduction.

remis que l'Amiral étoit mort. On se rendit ensuite devant *Panakoke*, » où les Troupes de Button arriverent aussi le 23, avec vingt-quatre Barques » montées de mille hommes. Les petits Bâtimens ayant fait descente, mirent » le feu au Village de *Batta-batta*; le 27, ils canonerent *Borrambon*, & » le lendemain ils se porterent devant *Glisson*, où, dans une vive escar- » che qu'ils eurent avec les Ennemis, ils perdirent un Lieutenant & qua- » torze hommes.

» Peu après, l'Amiral ayant eu avis que les Ennemis avoient dessein de » couper le passage à Raja Palaka, & au Capitaine Poleman, qui venoient » de Bontein avec leurs Troupes, n'eut rien de plus pressé que d'accourir » à leur secours. Il les trouva inopinément dans les environs de *Patembean*, » & apprit d'eux, qu'ils avoient eû une rencontre fort vive, avec l'Ennemi, » mais qu'ils étoient enfin demeurés victorieux. Ensuite étant retourné avec » sa Flotte, du côté de Glisson, l'Amiral y fit descente, le 2 Août, sans » aucune résistance. Ce jour-là se passa en de furieuses escarmouches, dans » lesquelles les Hollandois eurent cinquante-six hommes blessés, ce qui » n'empêcha pas qu'ils ne donnassent la chasse aux Ennemis, jusques fort » avant dans le Pays, après avoir totalement défait leurs premieres Trou- » pes. On fut informé, qu'en deux rencontre, ils avoient perdu plus de » mille hommes, & que Craen *Montemarano* avoit abandonné les Hollan- » dois, & s'étoit de nouveau rangé sous les étendarts du Roi de Macassar, » laissant aux premiers son Fils aîné avec une de ses Sœurs. Speelman n'a- » voit plus alors qu'environ treize cens hommes, tant Soldats, que Mate- » lots, sans compter les Naturels du Pays. Le Yacht le *Nuissembourg*, qui étoit » parti le 6, de Macassar, se trouva le lendemain en grand danger; quarante- » cinq Esclaves de l'Ile, & quinze Prisonniers de distinction, qui s'étoient » rendus aux Hollandois; devant cette Place, ayant brisé leurs fers, égor- » gerent la garde avec des bambous aiguisés, & alloient s'emparer du Bâ- » timent, sans le secours qu'il reçut d'un autre Vaisseau, & l'effet d'un » coup de canon chargé de féraille, qu'on tira à propos sur ces Traîtres, » qui furent tous massacrés dans la fureur de la mêlée.

» L'Armée de Boni, composée de six mille hommes, étant parti de Tu- » rate, sur les Vaisseaux Hollandois, étoit arrivée devant Glisson, & y » avoit mis pié à terre. Raja Palaka avoit donné, la nuit précédente, un » assaut sur Turate, & chassé l'Ennemi de trois postes. Les Hollandois » avoient alors, à Glisson, environ sept mille Bouguis, trois mille Terna- » tois & Buttonois, outre les Troupes des Capitaines *Joncker* & *Strycker*, » avec quatre pieces de canon. L'Armée ennemie étoit forte d'environ vingt » mille hommes.

» Le 18, l'Amiral & son Conseil ayant résolu, avec Raja Palaka, d'atta- » quer pendant la nuit, le Château de Glisson, avec cent hommes d'élite » & bien armés, sous la conduite d'un Transfuge, ce dessein leur réussit si » bien, qu'à trois heures du matin l'Amiral apprit que Raja Palaka s'étoit » rendu maître de ce Poste, & demandoit du secours, qui lui fut envoyé » tout de suite. Ce renfort arriva très à propos, parce que les Ennemis don- » nerent cinq assauts furieux sur la Place, depuis six heures du matin jus- » qu'à midi; mais ils furent toujours vigoureusement repoussés, & forcés

SUPPL. A LA DESCRIPT. DE L'ILE CELEBES. 1667.

» enfin de se retirer, jusqu'à cinq heures du soir, qu'ils revinrent à la charge » avec tant de furie, que la victoire eut été fort douteuse, si les Assiégés ne » se fussent parfaitement tenus bien sur leurs gardes.

» Les Ennemis furent d'abord arrêtés par l'effet de quatre bombes & autant » de grenades; une sortie qu'on fit sur eux, dans ce moment, les mit en » fuite jusqu'à leur premier *Pagger*, ou Fortin, qu'ils furent contraints de » quitter, à cause des bombes & des grenades qu'on y jettoit du Château. » Ce Fortin & un autre proche de Gliffon, étoient situés si avantageuse- » ment, que les Ennemis auroient pû de-là canonner la Flotte, & il parut » que c'étoit aussi a ce dessein, qu'ils avoient commencé à y dresser quelques » batteries. Leurs transfuges apprirent ensuite, qu'ils avoient perdu beau- » coup de monde; entr'autres le Roi de *Mandhar*, le fils aîné de Craen » *Linques*, & plusieurs des principaux de leur Noblesse. La perte, du côté » des Hollandois, ne s'étoit montée qu'à six Bouguis tués & cinquante » blessés. On commanda ensuite des Soldats Hollandois, avec les Bouguis » du Capitaine Poleman, pour la garde des Forts de Gliffon; & la même » nuit, les Troupes de Boni s'étant avancées jusqu'au-dessous de l'Armée » Royale; avec huit pieces de canon, elles y répandirent l'allarme de tou- » tes parts.

» Le lendemain, à la pointe du jour, les Ennemis ayant rassemblé toutes » leurs Forces, vinrent donner un rude assaut au Pagger de Gliffon; mais » ils furent vigoureusement repoussés. Après s'être retirés dans le Fort du » Sud, ils l'abandonnerent le jour suivant aux Bouguis, qui y mirent le feu; » & retournant à grosses troupes sous le Fort Royal, chacun avec sa charge » de pady sur les épaules, les Macassarois, qui les virent, les chargerent si » brusquement, qu'après un combat fort vif, pendant deux ou trois heures, » les deux partis se séparerent, sans pouvoir ni l'un ni l'autre s'attribuer l'hon- » neur de la victoire. Cependant les Ennemis, quittant bientôt leurs retran- » chemens, aller camper à la portée du canon du Pagger Hollandois. On » les y attaqua, la nuit du 26, avec tant de bonheur, qu'ils furent con- » trains de prendre la fuite, laissant une trentaine de morts, & tout leur » Camp au pillage des Hollandois, qui brûlerent & saccagerent tous les » Villages à deux lieues au Sud de Macassar. L'Amiral ayant fait aussi démo- » lir tous les Forts & Paggers qu'il avoit pris à Gliffon, fit voile, la nuit » du 2 Septembre, pour se rendre au Sud de la Riviere d'*Ayen*, où il mit » tout son monde à terre, sans aucune résistance. Quand l'Armée s'y fut bien » retranchée, Raja Palaka s'avança jusqu'aux travaux des Ennemis, qu'il » délogea; & ce succès fut immédiatement suivi de la prise d'un de leurs » Paggers, situé sur la Côte, dont il enleva l'artillerie.

» Le 17 du même mois, les Hollandois eurent un autre combat des plus » rudes avec les Ennemis, qui furent défaits & mis en fuite, avec perte de » trente Malais, sans compter les Macassarois, parmi lesquels se trouvoient » trois personnes de marque. Cette victoire ne couta, aux premiers, que » sept Bouguis tués & soixante blessés. Un grand nombre de ces Peuples vint » se rendre au Raja, sous la conduite des principaux de sa famille. Le Roi » de *Panna*, son proche Parent, qui tenoit aussi la Campagne, avec un » Corps d'environ cinq mille hommes, s'étoit approché jusqu'à seize milles

» de Macaſſar, & avoit pillé & ſaccagé pluſieurs Villages ſur ſa route. D'un » autre côté le Roi de *Biema*, qui, depuis ſa délivrance de Button, avoit » toujours paru fort attaché à la Compagnie, venoit de ſe jetter de nouveau » dans les Troupes du Roi de Macaſſar, après avoir miſérablement maſſa- » cre neuf Hollandois, à bord d'une Chaloupe.

» Le premier jour du mois d'Octobre fut marqué par un nouvel avanta- » ge, que les Hollandois remporterent ſur un Corps de huit à neuf cens » hommes des Troupes ennemies. Deux jours après, Raja Palaka chaſſa » quelques Macaſſarois, qui étoient occupés à conſtruire un Fort dans les en- » virons de *Pattembite*. L'avis qu'on eut d'une irruption qu'ils méditoient » de faire dans le Pays des Bouguis, avec trente-deux Pirogues & mille » hommes, obligea l'Amiral d'y envoyer, en toute diligence, trois Vaiſ- » ſeaux & deux Chaloupes. La nuit du 8, on reçut un nouveau renfort de » trente Déſerteur de *Sopping*, qui avoient perdu leur Roi dans les Mon- » tagnes. Pluſieurs proches Parens de Raja Palaka ayant joint les autres dans » le Village de *Sanrangen*, il y alla la nuit ſuivante, & en revint le matin, » avec cent cinquante hommes & deux cens trente-ſept femmes, ou enfans. » Ce Raja s'étant remis tout de ſuite en Campagne, battit encore les En- » nemis à différentes repriſes, & ſe rendit maître de trois de leurs Paggers, » où il trouva entr'autres onze pieces d'artillerie; mais il reçut deux légeres » bleſſures.

» Des avantages ſi fréquens, quoique peu conſidérables, avoient ſi fort » abbatu le courage des Ennemis, que l'Amiral crut devoir profiter de cette » conſternation pour leur faire des propoſitions de paix. Le Roi de Macaſſar » reçut bien ſes Députés, & demanda une treve de trois jours pour ſe réſou- » dre. Le premier de Novembre, ſes Ambaſſadeurs arriverent au Camp des » Hollandois, avec une ſuite d'environ deux cens hommes. On les renvoya » le lendemain, accompagnés de deux Députés, qui eurent ordre de dé- » clarer au Roi, de vive voix, que s'il avoit quelque choſe à propoſer, ou » à repliquer, il le fît avant les ſix heures du ſoir, parce qu'alors la treve » ſeroit finie. Les Députés furent conduits à l'audience du Prince. Après » avoir entendu leur commiſſion, le Conſeil parut fort embaraſſé ſur le parti » qu'il devoit prendre; enfin *Crongron*, l'un des principaux Miniſtres, rom- » pant le ſilence; dir en riant: *Hé bien! les Hollandois n'ont-ils pas raiſon? » Qu'eſt-il beſoin de conſulter davantage? Si nous ne voulons pas les attaquer, » ils nous attaquerons nous-mêmes.* Les Députés furent congédiés avec cette » réponſe.

» Dans ces entrefaites, les Craens *Layo* & *Bancala* s'étant fait voir ſur la » Riviere, comme s'ils euſſent voulu ſe rendre, l'Amiral leur envoya Raja » Palaka, chargé de quelques préſens, qu'ils accepterent avec reconnoiſſan- » ce: ces deux Craens avoient la garde d'un petit Pagger, derriere celui de » la Pointe de la Riviere d'Ayen; Raja Palaka convint, avec eux, qu'on » iroit les attaquer, entre le 2 & le 3 de Novembre, & qu'ils feroient » ſemblant de ſe défendre; mais qu'après quelques décharges en l'air, ils » ſortiroient de leur Poſte, pour aller chez eux rallier leurs Troupes & ſolli- » citer leurs Voiſins, à venir ſe rendre, à leur exemple; entre les mains » de la Compagnie, comptant qu'ils pourroient joindre l'Armée Hollan-

SUPPL. A LA DESCRIPT. DE L'ILE CELEBES. 1667.

» doiſe avec cinq mille hommes armés. Ce projet fut exécuté à point nommé, & malgré la réſiſtance du premier Pagger, une batterie de ſix pieces de canon, l'obligea bien-tôt de ſe rendre. Outre ces deux Paggers, » les Hollandois en trouverent deux autres abandonnés, qu'ils réduiſirent » en cendres. Le 4, Raja *Cajo* fut envoyé; avec cinq Barques, du côté de » Turate, pour porter aux Grands de ce lieu là quelques préſens. Le Prince » *Calematta*, qui ſervoit dans les Troupes de Macaſſar, avoit fait connoître ſon deſir de ſe reconcilier avec la Compagnie & avec le Roi de Ternate ſon frere. Il y avoit encore, ſur le bord de la Riviere, un Pagger, » que les Ennemis abandonnerent, & qu'on démolit enſuite; un autre » plus grand, mais preſque tout démantelé & muni de peu de monde; un » troiſieme, où le Roi étoit logé, tomboit auſſi en ruine; & il paroiſſoit » que l'Ennemi avoit deſſein de décamper de-là pour aller ſe poſter ſur le » bord de la Riviere de Greſſe. Au bout du Bois, il y avoit un grand Pagger derriere Borrombon, que Craen *Linques* gardoit; mais on en avoit déja » retiré l'Artillerie. L'Amiral s'y rendit le 7, avec Raja Palaka, ſuivis de » deux cens Soldats Européens & des Troupes d'Amboine; ils mirent » d'abord le feu au Bourg de Bonaie, & réſolurent de relever un vieux » Pagger au bout du Bois, pour favoriſer l'attaque du Château de Linques, & ſe porter enſuite ſur Borrombon, au cas de réuſſite de la premiere entrepriſe.

» Le Roi & ſon Peuple, qui voyoient toutes ces diſpoſitions, ſembloient » être fort portés pour la Paix; mais Craen *Tello* y étoit d'autant plus contraire. Il vouloit à tout riſque livrer bataille à l'Armée Hollandoiſe. Craen » *Greſſe* étoit arrivé à *Wadjo*, ſans y avoir trouvé de ſecours conſidérable. » Raja Panna, neveu de Raja Palaka, & qui ſuivoit le même parti, avoit » décampé de *Beron* pour aller à Sopping, où il étoit en bonne poſture. » Daen *Pabile*, & ceux de *Loubou*, s'étoient battus à diverſes fois contre ceux de Wadjo, & avoient eû l'avantage ſur ces derniers, qui, à cauſe » de l'incendie des Villages aux environs, s'étoient retirés juſqu'à leur principale Négrerie. La plûpart des Peuples de deça la Riviere s'étoient rangés ſous l'obéiſſance des Hollandois, & les autres avoient pris le parti du » Roi de Macaſſar. Ceux de *Lamoure* avoit imploré la protection de la Compagnie, contre l'oppreſſion inſupportable de Daen *Matuane*, & ceux de » Biema déſapprouvoient bien l'attentat & meurtre commis par leur Roi; » mais ils n'avoient pas encore député à l'Amiral pour renouveller le Traité, » ni envoyé les freres de l'Aſſaſſin qu'il avoit demandés.

» Telle étoit la ſituation des choſes, le 7 de ce mois, lorſqu'on vit arriver, au Camp Hollandois, des Ambaſſadeurs du Roi de Macaſſar, chargés d'une lettre & de ſept facs, qui contenoient trois mille trois cens quatre-vingt quatorze riſdales. L'Amiral y répondit, de ſon côté, par l'envoi » de quelques Députés, qui revinrent le lendemain avec trois Macaſſarois, » dont la Commiſſion n'aboutiſſoit qu'à demander, de la part de leur Prince » une treve de dix jours dans toute l'étendue de ſon Royaume, pour pouvoir ſe déterminer ſur les conditions de la Paix; mais on ne voulut lui » accorder que trois jours.

» En attendant, ſur les avis qu'on reçut, que les Craens Layo & Bancala

SUPPL. A LA DESCRIPT. DE L'ILE CELEBES. 1667.

» étoient déja sur pié, qu'ils avoient brûlé les Habitations frontieres de la » juriſdiction du Roi, & dirigé enſuite leur marche du côté de Linques, » où Craen Linques s'étoit auſſi rendu, avec trois cens hommes, pour ſolli- » citer, à ce qu'on croyoit, le peuple à la révolte contre ce Prince, l'A- » miral jugea à propos d'y envoyer la Chaloupe le *Dauphin*, avec un Dé- » puté, pour les aſſurer des bonnes intentions de la Compagnie. On travail- » loit en même tems à raſſembler les Alliés de Turate. Craen Tello étant » tombé malade, avoit été obligé de ſe faire tranſporter à Jompandan, & » Craen Callematta étoit parti de compagnie. Le Roi avoit commencé de » fortifier le Village de *Bonte-Birain*, ſur la Riviere de Greſſe; mais l'on » fut informé qu'il n'étoit gardé que par une dixaine d'hommes, & que gé- » néralement tout le Pays de Macaſſar aſpiroit après la paix ». On n'en étoit pas fort éloigné, puiſqu'elle ſe fit le 18 de ce mois, à des conditions extrêmement avantageuſes pour la Compagnie (6).

Concluſion de la Paix.

(6) Nous avons promis d'en rapporter les Articles. Les voici en moins de paroles.

1. On confirme les Traités des 19 Août, & 2 Décembre 1660, dans tous leurs points, pour autant qu'il n'y a pas été dérogé par le préſent Traité.

2. On livrera inceſſamment à l'Amiral, ſans exception, tous les Européens, Sujets de la Compagnie qui ſe trouvent à Macaſſar, ſoit qu'ils y ſoient paſſés en dernier lieu, ou dans d'autres tems.

3. On reſtituera à la Compagnie tous les effets qu'on a recouvrés du naufrage du Vaiſſeau la *Baleine*, & du Yacht la *Lionne*, à l'exception de huit pieces de canon de fer, au cas qu'il ſe trouve que la Compagnie en a été ſatisfaite.

4. On fera prompte & bonne juſtice, en préſence du Reſident de la Compagnie, de tous ceux qui ſeront trouvés coupables des aſſaſſinats commis en la perſonne de pluſieurs Hollandois, & la Régence de Macaſſar en fera une exacte recherche, pour qu'il en ſoit ſtatué un exemple.

5. Elle s'oblige en particulier de contraindre tous les Débiteurs de la Compagnie à lui payer au plutôt leurs arrérages, ſinon cette année, du moins pour le plus tard l'année prochaine.

6. On fera ſortir de Macaſſar, & des Pays de ſon reſſort, tous les Portugais & leurs adhérans qui s'y trouvent, ſans aucune exception; Et comme on doit croire que les Anglois ſont de grands boutefeux, qui ont eu la principale part à l'infraction des derniers Traités, les Régens de Macaſſar ſeront tenus de leur faire auſſi évacuer le Pays, à la premiere occaſion, ſans permettre jamais à ces deux Nations, ou à d'autres de l'Europe d'y venir exercer le Commerce ni même d'y reſter, après le dernier du mois de.... tout au plus tard.

7. La Compagnie jouira du Commerce libre dans tout le Macaſſar, à l'excluſion de toute autre Nation, ſoit Européenne ou Indienne, ſans que perſonne puiſſe y apporter des toiles ou autres marchandiſes de Coromandel, de Surate, de Perſe & de Bengale, ni aucunes denrées de la Chine, ſous peine de confiſcation des effets, au profit de la Compagnie, & de correction arbitraire. On n'en excepte que les groſſes toiles telles qu'on les fait ſur la Côte Orientale de Java.

8. On accorde auſſi à la Compagnie l'exemption de tous Droits d'entrée ou de ſortie.

9. Les Régens ou les Sujets de Macaſſar ne pourront naviguer à l'avenir qu'à Baly, à la Côte de Java, à Jacatra, Bantam, Jamby, Palembang, Johor & Borneo, & ils ſeront tenus de ſe munir, à cet effet, des paſſeports de l'Officier qui commande ici de la part de la Compagnie, ſous peine d'être traités comme ennemis, & ſaiſis; ſans qu'il leur ſoit déſormais permis d'envoyer aucuns Bâtimens à Bima, Solor, Timor, &c. ou à l'Eſt de la Pointe de *Laſſen*, qui eſt la partie Orientale du Golfe de Saleyer, ni de l'autre côté, au Nord ou à l'Eſt de Borneo, pour aller à Mindano, ou aux Iles voiſines, ſous peine de la vie & de confiſcation des biens de ceux qu'on y trouvera.

10. Tous les Forts ſitués le long de la Côte de Macaſſar, comme *Borrambon*, *Pannekoke*, *Greſſe*, *Mariſſon*, *Borrobos* ou autres, ſeront inceſſamment démolis; à l'exception ſeulement du Château de *Samboupo*, qui reſtera au Roi; & l'on ne pourra plus en bâtir

SUPPL. A LA DESCRIPT. DE L'ILE CELEBES. 1667.

Les réjouiſſances qui ſe firent à Batavia, pour la Paix de Macaſſar, étoient à peine finies, & l'Amiral Speelman, après avoir pris poſſeſſion du Fort de Jompandan, dont il changea le nom en celui de *Rotterdam*, s'occupoit encore à s'aſſurer des fruits de ſa victoire, lorſque les perfides Peuples, qu'il venoit de ſoumettre, s'emparerent; par trahiſon, de deux de ſes Cha-

de nouveaux, ſoit là ou ailleurs, que du commun conſentement de la Compagnie.

11. Le Fort Septentrional, nommé *Joupandan*, ſera évacué tout de ſuite par les Troupes de Macaſſar, & livré en bon état à la Compagnie, pour y mettre Garniſon; le Village & les Terres de ſa dépendance devant y reſter comme auparavant, ſans que le Gouvernement de Macaſſar puiſſe ſe mêler en aucune façon des Habitans; bien entendu que les Marchands payeront au Roi, pour leur trafic, tels droits & péages, dont on conviendra ultérieurement, & que la Compagnie ne donnera point d'aſyle, dans l'étendue de ſon reſſort, aux Malfaiteurs ou Débiteurs du Roi & des Grands. On relevra auſſi inceſſamment la Loge de la Compagnie, ſoit dans l'intérieur du Fort, ou au dehors, à ſon choix.

12. La Monnoie de Hollande, qui a cours à Batavia, l'aura auſſi à Macaſſar au même prix; & ſi le Peuple témoignoit de la répugnance à la recevoir, le Gouvernement ſe charge, de la lui faire agréer par force.

13. Pour amende de la derniere infraction de la Paix, le Roi & les Grands promettent de livrer, à la Compagnie, mille Eſclaves des deux Sexes, ou d'en payer la valeur en canon, en or, ou en argent, à raiſon de deux Tells & demi, ou de quarante Mazes d'or de Macaſſar chaque Eſclave.

14. Le Roi & les Grands de Macaſſar ne pourront ſe mêler, à l'avenir des affaires du Pays de Biema & de ſon reſſort, ni jamais l'aſſiſter directement ou indirectement contre la Compagnie.

15. Leſdits Régens, informés de l'horrible aſſaſſinat, dont le Roi de Biema, ſon Gendre Craen *Dompo*, Raja *Tamborra*, Raja *Sangarre*, & leurs adhérans, au nombre de vingt-cinq perſonnes, ſe ſont rendus coupables envers la Compagnie, s'engagent de lui livrer Raja Biema & ceux de ſes Complices qui pourront être découverts, pour qu'ils ſoient punis comme ils le méritent, de même que Craen *Montemarano*, afin qu'il demande en toute ſoumiſſion pardon de ſon crime.

16. Ils reſtitueront, au Roi de Button, tous ſes Sujets, qui ont été faits Priſonniers, dans la derniere invaſion des Macaſſarois, avec le prix reçu de ceux qui ſont morts depuis leur vente; & renoncent très-expreſſément à toutes prétentions ſur ſes Etats.

17. Ils reſtitueront de même au Roi de Ternate, les Habitans des Iles *Xulas*, & les canons qu'ils lui ont enlevés; déclarant n'avoir aucune prétention ſur ces Iles, & renonçant en faveur dudit Roi, à toutes celles qu'ils forment ſur les Iles *Saleyer & Panſiana*, ſur toute la Côte Orientale de Celebes, y compris les Iles de *Bangay*, de *Gapy* & autres, ſituées le long de cette Côte; comme auſſi entre *Mandhar* & *Manado*, ſur les Pays de *Lambagy*, *Caudiepan*, *Bool*, *Tontoli*, *Dampellas*, *Balaiſſang*, *Silenjac* & *Cajely*, qui appartenoit anciennement aux Rois de Ternate, & que leſdits Régens de Macaſſar leur cédent à perpétuité, promettant de ne jamais les troubler à l'avenir dans la poſſeſſion de ces Terres.

18. De plus, leſdits Régens renoncent à tous droits de ſouveraineté ſur les Pays de Bouguis & de Loubou, dont ils reconnoiſſent les Rois, Princes & Seigneurs pour libres & indépendans, & déclarent n'avoir pas la moindre prétention à leur charge; promettant de remettre en pleine liberté, ſans aucun délai, le vieux Roi de Sopping, ſes Terres, Femmes, Enfans, Domeſtiques & Effets ſans exception, & de nous les délivrer, avec tels autres Seigneurs Bouguis, qui peuvent ſe trouver encore au pouvoir du Roi de Macaſſar, y compris leurs femmes & enfans.

19. Ils déclarent auſſi reconnoître pour libres, les Rois, Seigneurs & Etats de *Layo* & de *Bancala*, avec tout le Pays de *Turate* & de *Badjing* & leurs dépendances, qui ſe ſont ſoumis à la Compagnie pendant la Guerre.

20. Tous les Pays conquis, par la Compagnie & ſes Alliés, depuis *Boulou-boulou*, juſqu'à *Turate*; & de là juſqu'ici à *Bangaya*, leur demeureront en propriété, ſelon le droit de Guerre, le Roi de Macaſſar n'y ayant plus rien à prétendre; mais le tout reſtant à la diſpoſition de la Compagnie, pour en faire ce que bon lui ſemblera; &

loupes,

loupes, chacune montée de huit Hollandois & de six Bouguis, qu'ils massacrerent tous ; sans épargner même les Capitaines *Commers* & *Haamstede*. Ce tragique évenement arriva au mois d'Avril 1668. Les Rois de Tello & de Linques, qui, peu de jours auparavant, s'étoient engagés de la maniere la plus solemnelle envers la Compagnie, furent les premiers qu'on vit lever l'étendart de la révolte. Mais ce malheur fut compensé par l'arrivée de cinq

SUPPL. A LA DESCRIPT. DE L'ILE CELEBES. 1668.

dès que les Rois de *Panna* & de *Bacca* seront arrivés, on pourra désigner ce qui nous revient au Nord de Macassar, en vertu du même droit de conquête.

21. Les Pays de *Wadjo*, *Boulou-Boulou* & *Mand par*, s'étant rendus coupables envers la Compagnie & ses Alliés, lesdits Régens promettent de les abandonner, sans leur preter directement ou indirectement la moindre assistance contre nous.

22. On est aussi convenu que les Bouguis & les Turatois, qui ont des femmes de Macassar, & les Macassarois, qui en ont de Bouguis & de Turate, pourront emmener chacun la sienne, selon que bon lui semble, comme il est convenable ; & l'on ne recevra désormais, dans les Etats de part & d'autre, aucun des Sujets respectifs, qui voudroient s'y retirer, que du consentement de leurs Rois & Seigneurs légitimes.

23. Les Régens de Macassar, conformément au 6me Article, promettent de fermer leur Pays à toutes les autres Nations, & de leur en défendre l'entrée de toutes leurs forces ; mais au cas qu'ils n'en fussent pas en état, pour lors ils devront demander, à cet effet, le secours de la Compagnie, qu'ils reconnoissent comme leur Protectrice, & qu'ils seront aussi tenus d'assister de leur côté, en étant requis, sans entrer en aucune négociation de Paix avec ses Ennemis.

24. Dans ce Traité de Paix perpétuelle, d'Amitié & d'Alliance, sont compris les puissans Rois de Ternate, Tidor, Bachian, Button ; les Rois de Bouguis Sopping, Loubou, Turate, Layo, Badjing, avec tous leurs Pays & Sujets ; comme aussi Biema, de même que tels autres Souverains & Princes, qui demanderont par la suite à entrer dans cette Alliance.

25. S'il arrivoit qu'il s'élevât des différends entre les Alliés respectifs, les parties ne pourront pas d'abord recourir aux armes ; mais elles devront en instruire le Capitaine des Hollandois, pour qu'il tâche d'accommoder les choses à l'amiable ; & si l'une des Parties ne vouloit pas entendre raison, alors tous les Alliés seront obligés de venir au secours de l'autre.

26. Après la conclusion de ce Traité, le Roi & les Grands de Macassar seront tenus d'envoyer à Batavia, avec l'Amiral, deux des principaux Rois du Conseil, à leur choix, pour présenter ce Traité à M. le Gouverneur Général & à MM. du Conseil des Indes, & leur en demander la ratification, sous l'assurance que lesdits Députés s'en retourneront satisfaits ; mais il sera libre, à M. le Général, s'il le souhaite, d'exiger deux fils des principaux Rois, pour rester auprès de lui comme Otages, aussi long-tems qu'il le jugera nécessaire. Néanmoins, après une année, le Roi de Macassar pourra les faire relever par d'autres ; & la Compagnie sera tenue de leur faire porter l'honneur & le respect convenables, sans souffrir qu'on leur fasse la moindre violence.

27. Pour ampliation du 6me Art., on accorde à la Compagnie la permission de transporter à Batavia les Anglois, qui sont dans ce Pays, avec tous leurs effets, sans que le Roi puisse s'y opposer.

28. De même pour ampliation du 15me Art., il a été promis, que si dans dix jours on ne trouve par morts ou vifs les Rois de Biema & de Montemarano, on mettra alors en dépôt, entre les mains de la Compagnie, les fils de ces deux Princes.

29. Le Gouvernement promet à la Compagnie de lui payer en dédommagement des frais de la Guerre, la somme de 25000 risdales, en cinq Moussons consécutives, soit en canon, en marchandises, or, argent ou joyaux, suivant leur prix.

30. Et pour plus rigoureuse observation de tous ces Articles, le Roi de Macassar & les Grands de son Royaume d'une part, l'Amiral, pour la Compagnie d'autre part, ainsi que les Rois & Princes compris dans cette Alliance, après l'invocation du saint nom de Dieu, les ont jurés, signés & scellés, chacun en sa maniere, dans une tente dressée en rase campagne, aux environs de *Borrombon*, sur le propre Territoire de la Compagnie, le Vendredi, 18 Novembre 1667.

Dans le courant du mois de Mars de l'année suivante, on fit encore d'autres Traités avec les Rois de Tello & de Linques. On se

SUPPL. A LA DESCRIPT. DE L'ILE CELEBES. 1668.

cens Bouguis, qui joignirent les Hollandois, dont le courage n'étoit pas peu abbatu par les maladies. Au mois de Mai, il leur mourut plus de cent hommes, & presque tous les autres étoient travaillés de fievres malignes. L'Amiral même s'en trouvoit si incommodé, que pour changer d'air, il se mit en Mer, à bord d'un Yacht, en attendant les secours. Ce fut pour faciliter la jonction de ceux qu'on se promettoit des Alliés de Turate, qu'il fit occuper de nouveau le Pagger de *Batta-Batta*, dont la situation, au Nord de Samboupo, lui devenoit importante à plusieurs égards.

Les Bouguis s'étant mis en Campagne, du côté de *Maros*, remporterent, le 12 Août, une victoire signalée sur les Ennemis, qu'ils mirent en fuite, & dont ils couperent soixante-cinq têtes, parmi lesquelles se trouva celle de *Paye Lingen*, un des principaux Chefs des Macassarois; mais les Hollandois perdirent en échange le Yacht *Purmerland*, qui tirant, avec quelques autres Vaisseaux, sur le Fort de Samboupo, fut brûlé de ses propres poudres. Raja *Loubou*, qui jusques là avoit suivi leurs drapeaux, étoit passé du côté de l'Ennemi avec dix des siens. Enfin, les avantages ne balan-

contentera d'en extraire les conditions, acceptées par ces Princes.

» Je soussigné *Paducca Siri Sultan Haraunara Chit*, Roi de Tello, deveun Ami » & Allié de la Compagnie, dans la derniere » Paix faite avec le Royaume de Macassar, » me rapellant la fidélité & le soin paternel, dont la Compagnie use constamment » envers ses Amis & Alliés: déclare, par ces » Présentes, que j'ai résolu, de l'avis des Seigneurs de mes Etats, de mes Freres & de » mes Sujets, de m'allier & m'engager, moi » & les miens, aussi bien que tout mon Royaume, encore plus étroitement avec la même » Compagnie, & de la prier de me recevoir » en sa protection, non-seulement moi en » particulier, mais aussi tous mes enfans, » afin que tant durant ma vie qu'après ma » mort, ils puissent être considérés avec » moi, comme Amis & Alliés de la Noble » Compagnie des Indes Orientales, qui nous » prend sous sa garde parernelle, pour que » personne au monde ne nous fasse le moindre tort ou outrage. Surquoi le Sr Corneille Speelman, Amiral &c., ayant bien » voulu accepter amiablement & avec cordialité, les propositions que je lui ai fait » faire par les Rois de Ternate & de Linques; » c'est pourquoi je m'engage moi & les » miens, à toute fidelité sincere envers ladite » Compagnie, nous remettant entierement » a ses généreux soins; & comme ses Amis » & ses Ennemis sont aussi les nôtres, nous » serons toujours prêts d'aller à la Guerre » avec elle; par-tout où nous serons appellés. » Au cas que je vienne à decéder, mes Enfans & les Enfans de mes Enfans demeurerront sous sa tutelle & protection paternelle, & si moi ou eux ne laissions point de » Descendans, les Seigneurs de mon Royaume, mes Freres & autres Parens, ne pourront élire un Roi à ma place, que de l'avis & consentement de la Compagnie; Et » même, si mes Enfans ne se comportoient » pas comme ils doivent, elle pourra élire » quelqu'autre des plus proches à leur place, » pour le bien de mes Etats & celui de mes » Sujets; confiant le tout de bon cœur à la » direction de la Compagnie. En foi dequoi » &c ».

Fait à Tello, le 9 Mars 1668.

» Je soussigné *Mamalyang*, Roi héréditaire de *Chinrana Linques*, & Baron dans le » Royaume de Macassar, ayant mûrement examiné le Traité ci dessus, par lequel le » Roi de Tello mon Frere s'est allié & engagé à la Compagnie des Indes, en ma présence; déclare, pour moi & pour mes Fils » & Filles, Domestiques, Pays & Peuples, » non-seulement que je m'oblige de même » envers la dite Compagnie, mais que je me » mets aussi entierement sous son obéissance » & sa protection, promettant de lui être » dès maintenant & à jamais fidele dans tous » ses commandemens, dans son service & ses » ordonnances; En foi dequoi, moi & mon » Fils *Tartara Cranivan Patena*, avons signé, scellé & juré cet Acte, entre les » mains de l'Amiral, & en présence de tous » les Rois Alliés, qui l'ont de même signé » comme témoins, savoir, le puissant Roi » de Ternate, le Roi de Palaka, le Prince » Cilematta & le Roi de Layo, le 13 de » Mars 1668 ».

SUPPL. A LA DESCRIPT. DE L'ILE CELEBES. 1668.

ſoient encore que foiblement les pertes, lorſqu'il arriva, de Batavia, trois Vaiſſeaux, qui avoient à bord trois cens ſoixante-quinze hommes de nouvelles Troupes.

Dès que l'Amiral eut reçu ces renforts, il s'avança ſi près des Ouvrages de l'Ennemi, que ſuivant l'expreſſion de la Relation, on pouvoit ſe donner la main les uns aux autres. On eut bien tôt recours aux Negociations de Paix. Les Rois de Goa & de Tello avoient auſſi envoyé une Lettre au Gouverneur Général & au Conſeil des Indes, par quelques Meſſagers de Macaſſar, partis le 18 Septembre; mais qui ne la rendirent que cinq mois après. Comme ces deux Rois tâchoient de ſe purger de la derniere rupture, dont ils rejettoient toute la faute ſur l'Amiral Speelman, on peut juger qu'ils ſe trouvoient dès lors fort preſſés & dans un grand embarras de ſe tirer d'affaire, Cependant leur opiniâtreté continuoit de leur cauſer autant de mal que les armes des Hollandois.

Ces derniers n'eurent plus qu'une ſuite d'avantages rapides. Le 2 Octobre, leurs Bouguis prirent d'aſſaut la Forteresſe de *Barras*, y firent trois cens priſonniers, tant femmes qu'enfans, & emporterent trente-ſix têtes. Il y eut enſuite une eſcarmouche, dans laquelle les Ennemis eurent encore du pire. Le 12, les Hollandois avoient auſſi pris d'aſſaut un Pagger aſſez conſidérable entre la Mer & Samboupo, & l'Ennemi travailloit à faire un nouveau retranchement, pour remplacer cette perte. Les Bouguis, étant ſortis du Fort Hollandois de Maros, s'étoient avancés juſqu'à la Négrerie *Pamadingan*, & s'y étoient renforcés dans deux Paggers, juſqu'au nombre de trois mille, après avoir brûlé tout ce qui s'étoit préſenté ſur leur route.

Au commencement du mois d'Avril 1669, on renouvella les Négociations pour la Paix; mais l'opiniâtreté des Ennemis fut encore un obſtacle à ſa concluſion. Cependant il en mouroit de faim tous les jours, & les Hollandois les ſerroient de ſi près, dans leur Fort de Samboupo, qu'ils n'en étoient éloignés que d'un jet de pierre. Au mois de Mai leurs travaux ſe trouverent avancés juſqu'à une verge de ſes murailles, & en état de ſoutenir un rude aſſaut. D'un autre côté, Crain *Jerenica*, un des plus fameux Généraux de l'Ennemi, étoit venu au ſecours du Roi de Macaſſar, avec deux ou trois mille hommes, dont les Hollandois étoient journellement menacés; mais ils n'avoient fait encore aucune entrepriſe conſidérable, ſi ce n'eſt que la nuit du 13 au 14, ils attaquerent, avec dix ou douze Barques remplies de monde, le Yacht le *Schelvis*, qui les repouſſa vigoureuſement, quoiqu'il n'eût pas plus de dix-huit hommes en état de combattre. 1669.

Suivant les rapports des Transfuges de Samboupo, au commencement du mois de Juin, la diſette des vivres y étoit grande parmi le Peuple; mais les principaux n'en montroient pas plus d'inclination pour la paix. Les Aſſiégeans travailloient, depuis quelque-tems, à une Mine, qu'ils firent jouer le 17, avec tant de ſuccès, qu'elle enleva un grand pan de la muraille. Les Aſſiégés boucherent auſſi-tôt la brêche avec des gabions & autres choſes; les Hollandois y revinrent ſi ſouvent à l'aſſaut, qu'ils gagnerent la muraille; mais il y trouverent tant de réſiſtance, qu'ils ne purent ſe rendre maîtres du Château & de la Ville de Samboupo, que le 24 Juin, après que les En-

Les Hollandois ſe rendent maîtres de Samboupo.

SUPPL. A LA DESCRIPT. DE L'ILE CELEBES. 1669.

Traité de Paix, qui soumet Macassar à la Compagnie.

nemis s'en furent retirés, pour la plûpart, au Château de Goa, où ils manquoient de toutes choses.

Enfin, le mois suivant, on conclut un nouveau Traité de Paix, par lequel le Roi & les Grands de Macassar s'obligeoient d'observer, de point en point, celui du 18 Novembre 1667; de livrer à la Compagnie toute leur artillerie, de démolir & de raser toutes leurs Fortifications, sans en pouvoir jamais faire de nouvelles, & de donner des Otages, pour la sûreté de leurs engagemens. On ne peut gueres se dispenser de rapporter aussi en substance ces derniers Articles, avec les Lettres de soumission de quelques-uns des Rois de Macassar, pour faire voir de quelle maniere la Compagnie a mis, sous son obéissance, cette Nation superbe & perfide, qui, depuis long-tems, étoit la terreur & le fléau de tous ses Voisins (7).

(7) Le Roi & les Grands de Tello, avec le Crain Linques, ayant fait les soumissions requises à la Compagnie, ont été de nouveau reçus dans son Alliance, aux conditions suivantes:

1°. Qu'ils garderont saintement & à perpétuité les anciens Traités; déclarant qu'ils ne les ont violés que par leur pernicieux conseil; qu'ils en sont fort fachés; qu'ils se reconnoissent infiniment obligés à la Compagnie, d'avoir bien voulu leur pardonner à leur très humble priere; & qu'ils s'en remettent à ses bontés; la suppliant néanmoins, qu'à l'égard des sommes, qui lui ont été promises par le Traité de Bonaye, il lui plaise de ne pas permettre qu'ils soient surchargés au-dela de leurs forces, parce qu'ils se trouvent dans l'impuissance d'y satisfaire.

2°. Qu'ils reputent à grande grace & bienfait, que la Compagnie veuille bien leur laisser leurs armes de main & leurs mousquets; en considération qu'ils ont abandonné les premiers le parti du Roi de Macassar, pour se soumettre à la Compagnie; promettant de délivrer incessamment, & sans aucune réserve, toutes les petites pieces d'Artillerie qui se trouvent encore à Tello, Goa, Sadrebone ou ailleurs, sans en prétendre la moindre chose, & remerciant bien la Compagnie de ce qu'il lui plaît de les accepter suivant leur prix, en déduction de la dette susmentionnée.

3°. Qu'ils s'engagent de démolir les Fortifications de Tello, quand il plaira à la Compagnie, & de n'en jamais faire de nouvelles sans son consentement.

4°. Qu'en qualité de bons & fideles Alliés de la Compagnie, ils tiendront pour Ennemis déclarés, ceux des Rois de Celebes, qui refusent de lui faire soumission, & qu'ils contribueront à leur causer le plus de mal qu'il sera possible.

5°. Qu'en cas que Crongron, seul Auteur de la rupture du dernier Traité, ne vienne pas se jetter aux pieds de la Compagnie, pour lui demander grace, & se remettre entierement à sa discretion, sous l'assurance donnée, même sans l'avoir demandée, qu'on n'attentera point sur sa personne, ni sur sa vie, pour lors, ils aideront à le poursuivre, à le prendre, ou le tuer, selon que l'occasion s'en présentera, & remettront, entre les mains de la Compagnie, tous les effets qu'on pourra trouver lui appartenir, en diminution des sommes stipulées par le dernier Traité.

6°. Que pour plus de sûreté de ce nouveau Traité d'Alliance, le Roi, ou quelqu'un de ses Grands, au choix des Vainqueurs, chaque fois qu'on le demandera, sera tenu de venir demeurer parmi eux, en un lieu commode, & d'y rester aussi long-tems qu'il plaira à la Compagnie.

7°. Enfin, que pour ôter tout sujet de défiance, ils ne viendront jamais dans aucune Place de la Compagnie, qu'avec peu de monde, & même sans armes, le reste de leur suite étant obligé de s'arrêter hors de la Porte.

Fait le 15 Juillet 1669.

Les Députés de Goa sont ensuite comparus, & ont déclaré, que le Roi ne pouvant venir en personne, à cause de sa maladie, les avoit envoyés pour demander grace, en son nom, à la Compagnie, la priant très-humblement de le recevoir, comme elle a fait le Roi de Tello, & de le rétablir dans son Alliance; sur quoi le Traité précédent leur ayant été lû, ils l'ont accepté dans tous ses points; & y ont encore ajouté les suivans.

1°. Que conformément à l'exemple de Tello, les Rois & les Peuples de Goa & Sadrebone raseront & démoliront, quand il

Remarques Géographiques sur l'Ile Celebes.

SUPPL. A LA DESCRIPT. DE L'ILE CELEBES.

Géographie de l'Ile Celebes.

LE peu de connoissances qu'on a de l'intérieur de l'Ile Celebes, ne doit pas en faire attendre une Description complette. Aussi ne s'attachera-t'on ici qu'à quelques remarques générales, qui pourront servir à rectifier les erreurs des Cartes Géographiques, sur la situation des principaux Lieux Maritimes. On a déja eu occasion d'en relever une partie, dans les Articles précédents;

plaira à la Compagnie, toutes les Fortifications de ces deux Places, sans pouvoir jamais les relever, ni en bâtir de nouvelles, que du consentement de ladite Compagnie.

2°. Qu'ils ne se mêleront en aucune maniere des Malais, Maures ou autres Etrangers, qui sont actuellement à Tello, Goa, Sadrebone & ailleurs; laissant à la Compagnie d'en agir avec eux comme elle le jugera à propos; & promettant de ne recevoir, à l'avenir, aucun Etranger chez eux, sans la permission de la Compagnie, qui aura la faculté de tenir à Tello, Goa & Sadrebone, autant de monde qu'elle voudra, pour veiller sur leur conduite; & l'on empêchera l'entrée des Rivieres de Tello & de Sadrebone, à toutes les Barques qui ne seront point munies de ses passeports.

Fait le 27 Juillet 1669.

La Lettre de Crain Goa, au Gouverneur Général & à MM. du Conseil des Indes, après un préambule à la mode des Orientaux, est conçue en ces termes:

« Au reste, nous déclarons en sincérité & « pureté de cœur, que nous sommes tous « véritablement amis de la Compagnie, & « que nous le serons invariablement tant « que le Soleil & la Lune éclaireront l'Uni- « vers; & comme à cause de notre éloigne- « ment, par ignorance & faute d'entende- « ment, nous avons mal agi avec la Com- « pagnie, nous la supplions très-instam- « ment, de vouloir nous le pardonner, de » même qu'à nos Enfans & à tous les autres « Grands, &c. »

Les Crains Tello & Linques, par leurs Lettres, confessent avoir violé la Paix, & ils en demandent pardon, à-peu-près dans les mêmes termes, promettant d'aller à Batavia, pour faire soumission au Gouverneur Général & au Conseil des Indes. Voici les noms des Rois & Princes, que l'Amiral Speelman y conduisit en triomphe.

Les Rois de Tello & de Linques, avec leurs femmes, & une suite de trois à quatre cens personnes.

Crain *Birey*, fils du Roi de Macassar.

Crain *Mandelli*, fils de Crain Crongron.

Les Crains *Mamoat* & *Wello*, deux des principaux Seigneurs de la Cour de Macassar.

Les Galerans *Manaffa* & *Timbol*, de la part du Roi de Goa, avec un cortege de cent quarante personnes.

Le Prince *Calematta*, accompagné de sa femme, & la sœur du Roi de Tello; avec une suite de cent cinquante personnes.

Outre ces Princes, il y avoit encore le Roi de Palaka, le Prince de Boni, & d'autres Députés des Princes Alliés, suivis de plus de huit cens personnes, dont l'arrivée, à Batavia, ne causa pas peu d'embarras au Gouvernement, sur-tout les Troupes de Raja Palaka, qui commettoient de nuit beaucoup de désordres. Cependant on trouva enfin moyen de s'en défaire, en les employant sous les ordres de leur Roi, dans une expédition contre l'Empereur de Java, où elles rendirent de fort bons services.

Le Roi de Palaka ayant ainsi vengé la mort de son Pere & de son Ayeul, accomplit le vœu qu'il avoit fait de se couper les cheveux en cérémonie. Plus de trente mille hommes suivirent son exemple, & depuis ce tems les Bouguis se distinguent, par leur courte chevelure, des autres Peuples de l'Ile, qui la portent longue.

La Compagnie, pour reconnoître les services éclatans, que ce Rois lui avoit rendus, le rétablit non-seulement dans ses Royaumes de Palaka, de Boni, de Sopping, & quelques autres; mais elle lui fit encore présent d'une magnifique chaîne d'or, qui lui fut portée par une députation solemnelle, & elle lui assigna une pension viagere de deux cens écus par mois. Son caractere remuant, vindicatif & ambitieux, le fit tomber bientôt dans l'ingratitude envers la Compagnie, qui, obligée de se tenir continuellement sur ses gardes, contre un Prince si dangereux, apprit avec plaisir sa mort, arrivée au mois d'Avril 1696.

SUPPL. A LA DESCRIPT. DE L'ILE CELEBES.

Partie Occidentale.

mais, sans s'arrêter à ces différences, il suffira d'indiquer simplement les endroits, selon l'ordre où ils sont placés de suite.

La Côte Occidentale, qui est la plus fréquentée, commence à cinq degrès trente minutes de Latitude Méridionale. On y trouve d'abord, au Sud, le Bourg de *Turatte*, qui donne son nom à un des plus puissans Royaumes de l'Ile. Il est situé sur une Baie, qui s'étend Nord-Oueſt à une bonne lieue dans les Terres. A l'entrée de cette Baie, est une petite Ile sans nom, peu éloignée du Rivage; sept ou huit milles au Sud-Oueſt de Turatte, on découvre ce fameux Banc, que les Hollandois ont nommé *den Bril*, ou la *Lunette*; Ecueil dangereux, de deux lieues de tour, sur lequel la Compagnie a perdu plusieurs Vaisseaux, & qu'il est cependant aisé d'éviter, pourvû qu'on ait soin de s'approcher du rivage, aux environs de Turatte, où l'on peut mouiller l'ancre, pour y attendre un vent favorable, sans quoi l'on court risque d'être emporté par le Courant en très peu de tems. De Turatte, tirant au Nord Oueſt, à la distance de deux milles, on vient à la Pointe Méridionale de *Tanahkeke*, vis-à vis de laquelle est une Ile de même nom, de deux milles de circuit, environnée de Rochers excepté du côté de l'Est, & presque toute déserte.

De la Pointe de Tanahkeke, suivant la Côte, au Nord, on rencontre les Bourgs de *Tanaë* & de *Gelisson*, la Forteresse de *Panakoke*, la Ville & le Château de *Samboupo*, & un peu plus au Nord, le Château d'*Oudjong Pandang*, connu aujourd'hui sous le nom de *Fort Rotterdam*, situé auprès de la célebre Ville de *Macassar*, qu'on se contente de nommer ici, remettant à parler plus amplement de ces deux Places, après qu'on aura fait le tour de l'Ile,

De Macassar, la Côte court de plus en plus au Nord-Est, jusqu'à un grand Golfe, entre lequel & cette Ville, on trouve d'abord celle de *Tello*, Capitale d'un Royaume de ce nom, à une grande lieue au Nord de Macassar, d'où l'on en compte cinq pour arriver à *Maros*, autre Ville située dans un Canton abondant en riz, dont la dixme rend un profit considérable à la Compagnie. Six milles au Nord de Maros est la Ville de *Tanetta*, aussi Capitale d'un puissant Royaume de même nom, au milieu d'une premiere Baie, qui est bien-tôt suivie d'une autre beaucoup plus grande, qu'on nomme la Baie de *Badjoukike*, où cent Vaisseaux pourroient être à leur aise. Entre Macassar & Tanetta, la Côte est garnie d'une infinité de Bancs, de Rochers & d'Ilots. Derriere les Lieux qu'on vient de nommer, ce sont de belles Montagnes fertiles en riz, & entrecoupées par de grandes Forêts d'espace en espace.

On compte quatre à cinq milles de Tanetta jusqu'au milieu de la Baie de Badjoukike, qui en a près de huit d'étendue, où est située la Ville de *Mandar*, Capitale d'un grand Royaume de même nom, limitrophe des Etats du Roi de Ternate, dans la partie Septentrionale de l'Ile. C'est ici qu'on se borne, pour retourner au Sud, le long du Golfe de *Boni*, ou de *Saleyer*, dont l'enfoncement est à la hauteur de Badjoukike, du côté de l'Est, à quatre ou cinq milles de distance.

Tout près de ce Golfe est la Ville de *Loubou*, suivie de celle de *Sopping*, onze milles plus au Sud, l'une & l'autre Capitales de deux puissans Royau-

mes, auxquels on donne leurs noms. Au Sud de Sopping, on entre dans le Pays des *Bouguis*, qui font partie des Etats du Roi de *Boni*, dont la Ville Capitale de ce nom, eſt à cinq milles de Sopping, & un mille de *Tſijnrana*, où ce Prince, le plus puiſſant de tous les Rois de Celebes, fait ſa réſidence ordinaire. Tſijnrana eſt ſitué ſur le bord d'une Riviere de même nom, qui prend ſa ſource au Lac de *Tempé*, à quatre ou cinq milles dans les Terres, & va ſe jetter dans le Golfe de Boni, qui eſt rempli d'une infinité de Bancs, de Rochers & d'Ilots, principalement ſur cette Côte. La Pointe de *Tanjoli* la termine au Sud; vis-à-vis, à l'Eſt, on a la petite Ile *Bouloucomba*, remarquable par une propriété, qui n'eſt cependant pas unique aux Indes: c'eſt qu'on y ſeme quand on moiſſonne à Maros, quoique ces deux Lieux ne ſoient pas fort éloignés l'un de l'autre, & ſeulement ſéparés par une Montagne de hauteur médiocre (8).

SUPPL. A LA DESCRIPT. DE L'ILE CELEBES.

L'Ile de *Saleyer* ſe préſente à un mille de cette Pointe Méridionale. Elle s'étend Sud & Nord à huit ou neuf milles, ſur deux de largeur au centre, d'où elle ſe rétrécit preſque également vers ſes deux bouts. A l'Oueſt on voit une autre petite Ile, nommée *Baajen-Eiland*, & quelques Rochers, que les Hollandois appellent *Zoutelands Rotzen*, ſans compter trois petites Iles au Sud, peu éloignées de celles de *Calauro*, qui eſt aſſez grande. Ces deux Iles appartiennent au Roi de Macaſſar. On ne parle point des Iles *du Tigre*, à l'Eſt de Calauro: elles ſont en grand nombre, mais toutes fort petites. Entre Saleyer & Celebes ſont trois Ilots, qu'on nomme les *Bougerones*, & qui ſe préſentent dans ce Détroit, quoiqu'ils n'en empêchent pas le paſſage. Deux milles à l'Oueſt, la Côte Méridionale de Celebes offre une grande Baie au fond de laquelle eſt ſituée *Bonteyn*, Ville qui dépend du Roi de Boni, d'où la Côte forme encore pluſieurs enfoncemens, à l'Oueſt, juſqu'à Turatte, dans la diſtance de huit à dix milles.

Après avoir fait le tour de cette Partie Occidentale de Celebes, l'ordre ne nous rappelle à la Partie Orientale, de l'autre côté du Golfe de Boni, que pour obſerver qu'on en a aucune connoiſſance. L'Ile de *Pangaſane*, qui eſt à trois ou quatre milles à l'Eſt de cette Pointe, peut avoir neuf milles en longueur ſur deux de large. *Tibore*, au Nord de l'Ile, eſt le Chef-lieu d'un petit Royaume, autrefois fameux. A l'entrée du Canal, qui ſépare Pangaſane de Celebes, on voit au Sud, l'Ile de *Cambayna*, d'environ ſix milles de circuit, & quelques autres petites. Celle de *Button*, à l'Eſt, n'a pas moins de ſeize milles en longueur, du Nord au Sud, mais ſa largeur eſt inégale. La petite Ville, qui porte ſon nom, eſt au Sud-Oueſt de l'Ile, ſur une éminence, à l'entrée du Détroit Pangaſane; mais le Roi tient ſa Cour à *Coulongſouſou*, qui eſt confondu quelquefois avec l'autre Ville. Ce Prince eſt Tributaire du Roi de Ternate. A l'Eſt de Button ſont les Iles *Toucan-beſis*, au nombre de huit ou dix. Au Nord eſt celle de *Wawony*, qui a cinq ou ſix milles de circuit. Les autres Iles, qui ſuivent juſqu'à la Pointe Septentrionale de Celebes, ont été nommées dans la Deſcription des Moluques (9).

Partie Orientale.

Revenons à la Côte Orientale de Celebes. On y trouve peu de Lieux re-

(8) La même merveille ſe remarque au Cap Comorin, & dans d'autres lieux des Indes. Voyez ci-deſſus pag. 329.

(9) *Ibid.* pag. 55.

SUPPL. A LA DESCRIPT DE L'ILE CELEBES.

marquables. *Tambouco*, Village ſitué à quarante milles au Nord de Pangaſane; auprès de la Riviere *Lahan*, eſt renommé par les ſabres qu'on y fabrique. La Baie de Tambouco eſt ſuivie, au Nord, de celle de *Tomini*. Entre ces deux Baies on a les Bourgs de *Modone*, de *Balante*, de *Gorontale*, & quelques autres, juſqu'à *Manado*, ſur la Pointe Septentrionale, où les Hollandois ont une Fottereſſe, nommée *Amſterdam*, dont on a parlé ailleurs (10).

Partie Septentrionale.

Il nous reſte à parcourir la Côte, depuis Manado à l'Oueſt, & de-là au Sud juſqu'aux frontieres des Etats du Roi de Ternate. La Baie d'*Amoura* eſt à cinq milles de Manado. Dix milles au-delà, l'on entre dans le Royaume de *Boulan*, & vingt-un milles plus loin, dans celui de *Caudipan*, qui n'offre que deux Bourgs remarquables, *Dauw* & *Boulan-Itam*. A trente milles de Dauw, eſt le Village de *Bwool*, ou *Bool*, ſitué ſur une Baie, à l'Eſt de laquelle ſe voient deux petites Iles, nommées *Middelbourg* & *Vliſſingue*. De la Baie de Bool, on ſe rend dans celle de *Tontoli*, qui en eſt éloignée de vingt milles, & d'ici on en compte encore neuf, juſqu'au Village de *Dondo*, après lequel on trouve ceux de *Silenſak*, *Bala-iſſan* & *Dampelas*, avec quatre petites Iles ſur cette Côte. On paſſe enſuite dans la grande Baie de *Cajeli*, dont les environs ſont fort peuplés. C'eſt ici proprement que finit le territoire du Roi de Tarnate, qui poſſede une étendue de Côtes de cent huit milles, entre Manado & cette Baie (11).

Royaume de Macaſſar.

A l'égard des Etats qui appartiennent aux Rois de Macaſſar, on doit diſtinguer ceux que la Compagnie poſſede, de ceux qu'elle a laiſſés à ces Princes (12). Avant la conquête, ils étoient tous Vaſſaux du Roi de Macaſſar, ou de Goa, qui n'a plus aujourd'hui que le premier rang entre les Alliés des Hollandois. Macaſſar & Goa, anciennes Capitales de deux Royaumes différens, ne ſont que de méchans Bourgs ouverts, dont les Hollandois nomment le premier *la Negrerie de Vlaardingen*, compoſé d'une grande rue & de deux ou trois petites. On y voit pluſieurs belles Maiſons, des deux côtés de la Rade. Au Nord eſt la Fortereſſe *Oudjong Pandang*, ou *Joupandam*, qui a reçu depuis le nom de *Rotterdam*. On y tient conſtamment une forte Garniſon, bien pourvue d'artillerie & de munitions de guerre, parce que Macaſſar eſt réputé pour être la clef des Provinces Orientales, & que d'ailleurs on ne peut jamais accorder la moindre confiance aux Macaſſarois.

Fort Rotterdam.

Goa n'eſt qu'à deux Milles de Macaſſar, du côté du Nord, où il y avoit autrefois une eſpece de Fottereſſe; mais de beaucoup inférieure à celle de *Samboupo*, la ſeule qu'on ait laiſſée au Roi par la paix (13). Quoique ce ſoit la principale des Etats du Roi de Macaſſar, c'eſt au fond peu de choſe.

Royaume de Boni.

Le Roi de Boni, dont les Etats ſont à l'Eſt de ceux de Macaſſar, eſt actuellement le plus puiſſant de tous les Princes de l'Ile. Raja Palaka s'étoit rendu redoutable même à la Compagnie, qui l'avoit élevé à ce degré de grandeur, en reconnoiſſance de ſes ſervices. Outre pluſieurs Fortereſſes, qu'il avoit fait conſtruire, ſon Arſenal étoit bien pourvû d'armes à feu; & il pouvoit mettre en très peu de tems, une Armée de ſoixante mille hommes en Campagne

(10) *Ibid.*
(11) Voyez le Traité ci-deſſus, Art. 17.
(12) Même Traité, Art. 14. 20. & 21.
(13) Voyez l'Article 10. du Traité.

Après

SUPPL. A LA DESCRIPT. DE L'ILE CELEBES.

Après les Rois de Goa & de Boni, ſuive en rang ceux de *Loubou*, de *Tello*, de *Sopping*, de *Wadjou*, de *Tanetta*, de *Laya*, de *Bancala*, de *Panna*, de *Bacca* & quelques autres, dont les Etats ſont petits, & juſqu'ici peu connus. Quand il s'agit de tenir une Aſſemblée générale, pour delibérer ſur les affaires publiques; le Gouverneur Hollandois en donne d'abord connoiſſance aux Rois de Goa & de Boni, & ce dernier convoque tous les autres Alliés, qui forment auſſi le Grand Conſeil de l'Ile de Celebes.

Fautes de quelques Gouverneurs Hollandois.

La jalouſie, qui regne entre ces Princes, a ſouvent donné lieu à des troubles, auxquels les Hollandois ont toujours pris parti pour le Roi de Boni, contre celui de Goa; & l'on reproche à quelques-uns de leurs Gouverneurs, d'avoir, par des vûes d'intérêt particulier, affoibli la puiſſance de la Compagnie en agrandiſſant celle des Rois de l'Ile, à qui ils ont fait accorder, de tems à autre, des Provinces entieres, ſous le nom de petits morceaux de terres, qui étoient à leur convenance. L'Auteur attribue la trop grande déférence du Conſeil de Batavia, au défaut d'une Carte exacte de Celebes, ſans laquelle il ne pouvoit pas juger de l'importance de ces ſortes de conceſſions, qui fourniſſoient toujours occaſion, aux Rois du Pays, d'en uſurper davantage. Les exemples, que cet Auteur en rapporte, n'auront ſans doute pas manqué de produire l'effet qu'il en eſpéroit, pour le bien de la Compagnie; du moins ce Gouvernement eſt reſté depuis aſſez tranquille.

Marchandiſes du Commerce de l'Ile.

Les principales marchandiſes, qu'on tire de cette Ile, ſont, du riz, en très-grande quantité, & le meilleur des Indes, dont les Hollandois font des Cargaiſons conſidérables pour les Moluques & les Iles de Banda; de l'or, qui eſt de bas aloi; de l'ivoire, beaucoup de bois de ſapan, & peu de celui de ſantal à Biema, du cotton, du camphre, pluſieurs ſortes de quincailleries de fer, des armes propres aux Indiens, du gingembre, du poivre long, & des perles, qui ſe pêchent ſur quelques Côtes de l'Ile. Celles qu'on y porte, conſiſtent en draps d'écarlate, & étoffes d'or & d'argent; ou toiles de Cambaye, en étaim, en cuivre & en fer, en ſavon & en aſſa fœtida. Ces deux-ci viennent de Surate.

SUPPL. A LA DESCRIPT. DE L'ILE DE BORNEO.

DESCRIPTION DE L'ILE DE BORNEO.

Grandeur de cette Ile.

CETTE Ile, qui eſt la plus grande de toutes celles des Indes Orientales, s'étend à quatre degrés & demi au Sud, & à huit degrés au Nord de l'Equateur, ce qui fait ainſi douze degrés & demi en Latitude. Sa Longitude eſt entre cent cinquante & cent cinquante-huit degrés. On compte ſon circuit à plus de cinq cens trente milles.

Ses principaux Etats.

Si l'Ile eſt grande, elle n'eſt pas moins riche, mais on en connoît peu l'intérieur. Il n'y a que ſix ou ſept Rois, qu'on déſigne par les noms des principales Places; *Banjar-Maſſin*, *Succadana*, *Landa*, *Sambas*, *Hermata*, *Jathou* & *Borneo*. Celui de Banjar-Maſſin paſſe pour le plus puiſſant de tous, & c'eſt auſſi celui qu'on connoît le mieux.

Royaume de Banjar-Maſſin.

On donne fort gratuitement le titre de Ville, à ſon Chef-lieu, qui n'eſt qu'un Village, ſitué au Sud, à quatre degrés de Latitude, & à cent cinquante-cinq de Longitude, près d'une grande Riviere, qui forme quelques Iles. Il faut bien trois jours pour s'y rendre en bateaux, de ſon embouchure. Banjar-Maſſin a beaucoup de maiſons, la plûpart bâties de bambou, à la maniere des Indiens, quoiqu'il y en ait auſſi quelques-unes de planches. Elles ſont, pour l'ordinaire, ſi grandes, qu'une ſuffiroit à loger cent familles, dans des appartemens ſéparés.

Ses Habitans.

Les Habitans du Rivage tirent leur origine de divers Peuples voiſins, dont ils parlent auſſi les Langues. La perfidie & la cruauté forment leur caractere. Les Montagnards, de l'intérieur du Pays, paroiſſent d'un meilleur naturel. Outre les principales richeſſes de l'Ile, ils poſſédent encore les plus belles Femmes, blanches & fort ſpirituelles. Les Rois & les Princes même ne dédaignent pas de rechercher leur alliance.

Productions de l'Ile.

Il ſe fait ici un très-grand Commerce avec pluſieurs Nations étrangeres, tant de l'Europe que des Indes. Les marchandiſes du produit de l'Ile ſont, de l'or en quantité, ſoit en poudre, ou en lingots, mais une eſpece moindre que l'autre; des diamans, ſur-tout dans le Royaume de Succadana & ailleurs; des perles, ſur la Côte ſeptentrionale, du poivre, preſque par-tout, des cloux de girofle & des noix muſcades, en petite quantité, & ſeulement au ſommet de quelques montagnes; du camphre, dans le Royaume de Succadana, du benjoin, du ſang de dragon, du bois de calambac, du bois d'aigle, des rottings, ou cannes; du fer, du cuivre, de l'étaim, des bézoars de Singes & de Boucs, des pietres de Porcs, des toutombos, ou coffrets faits de joncs fins & de feuilles, de la cire, & autres marchandiſes. Celles qui ont le plus de débit ici, ſont les pierres d'agathe rouge, les bracelets de cuivre, toutes ſortes de coraux, la porcelaine, le riz, lamfion, ou opium, le ſel, les oignons, les aulx, le ſucre & les toiles.

Commerce des Etrangers à Banjar-Maſſin.

Toutes les années il arrive ici dix ou douze Jonques de la Chine, de Siam & de Johor, qui viennent échanger ces marchandiſes contre d'autres; ce ſont les Portugais de Macao qui leur en ont appris le chemin. Souvent ces Peuples y amenent des Ambaſſadeurs, chargés de riches préſens pour le Roi de Banjar-Maſſin, qui prétend uſurper le titre d'Empereur de Borneo, quoique tous les autres Rois de l'Ile ſoient indépendans.

Ses Etats fourniſſent du poivre en abondance. On y recueille auſſi beaucoup d'or dans les montagnes, parmi le ſable de la Riviere, & ſur-tout dans quelques Etangs, où l'Auteur aſſure qu'on en trouve ſouvent des lingots de dix, quinze, juſqu'à vingt livres & davantage; mais les Inſulaires font difficulté de tirer de l'eau, qui eſt froide comme la glace, & même ils n'oſent toucher aux gros morceaux, qu'ils regardent comme les matrices des petits. Les Mines du Roi ſont à pluſieurs journées de ſa réſidence. On s'y rend d'abord par eau, & enſuite par terre; mais le voyage eſt pénible. Il y a un Gouverneur à *Bonnawa-Aſam*, qui eſt chargé de l'inſpection de ces Mines, & de lever les droits du Prince. Cette Contrée produit encore du fer, du cuivre & de l'étaim. Cinq journées plus loin, au Nord, eſt une grande montagne, d'où l'on apporte quantité de criſtaux, parmi leſquels ils ſe trouve quelquefois de beaux diamans, dont les Habitans ne ſavent pas faire la différence.

Le Royaume de Banjar-Maſſin s'étend au Nord l'eſpace d'environ trois degrés. Sa largeur à l'Oueſt, juſqu'à la Riviere de *Cotaringa*, n'eſt que de quarante-cinq milles, quoiqu'on en ait ſouvent beſoin de cent pour s'y rendre par Mer, avec un tems calme, à cauſe de la rapidité des courans contraires. Les principaux lieux qu'on rencontre dans cette route, à l'Oueſt de la Riviere de Banjar-Maſſin, ſont *Tatas*, *Cota-Tengah*, où le Roi fait ordinairement ſa réſidence, & *Caljong-Campang*, dont les environs fourniſſent auſſi beaucoup d'or; *Mandaway*, nom d'un Bourg & d'une fort grande Riviere, qui coule dans un Canton également riche par ſes Mines de ce précieux métal, ſon ſang de dragon, ſa cire, ſes pierres de bezoar, ſes cannes & ouvrages de joncs. Quelques milles delà, tirant toujours à l'Oueſt, on vient à la Riviere de *Sampit*, dont l'embouchure n'a pas moins de deux milles & demi de largeur. Au-devant eſt une Baie ſpacieuſe, où mille Vaiſſeaux pourroient être à l'abri de tous les vents. On fait auſſi, ſur ce Rivage, un grand Commerce, tant en or qu'en autres marchandiſes. Les montagnes y produiſent de la muſcade, qui ne le cede point à celle de Banda, & du giroſle auſſi bon que celui d'Amboine; quoique ces épiceries ne ſoient pas en aſſez grande quantité pour faire un objet de Commerce. Les Habitans du Rivage les achetent à vil prix des Montagnards, & les revendent avec avantage aux Chinois. *Ponbouang* & ſa Riviere abondent en or & en belles cannes; mais *Cotaringa*, derniere Place des Etats de Banjar-Maſſin, ſurpaſſe, de beaucoup en richeſſe, tous les autres lieux de cette Côte. Ils peuvent fournir au Roi ſept mille deux cens Hommes armés.

Royaume de Succadana

On entre enſuite dans les Etats du Roi de Succadana, dont la puiſſance n'eſt point comparable à celle du Roi de Banjar-Maſſin, n'ayant pas au-delà de mille Soldats; mais il eſt beaucoup plus riche par ſes diamans & ſon camphre, qui manquent à l'autre. On trouve ici des diamans de la groſſeur d'une chique, & quelques-uns même de celle d'un œuf de pigeon. On croyoit autrefois ces pierres moins dures que celles des Mines de Golkonde; mais l'expérience a fait voir qu'elles ne leur cédent en rien. Pour s'en rendre maître, le Roi tient, à l'embouchure de ſa Riviere, quelques Bâtimens armés, qui, empêchant la communication avec les Etrangers, obligent ſes Sujets à lui porter toutes leurs pierres, dont ils ne retirent que ce qu'il plaît au Prince. Cependant ils en vendent encore beaucoup en cachette à des Bâtimens de

Ses Diamans.

SUPPL. A LA DESCRIPT. DE L'ILE DE BORNEO.

Bantam, de Johor & autres, qui entrent dans la Riviere, sans se mettre en peine des Gardes Côtes. On peut remonter cette Riviere à quarante milles, dans des Chaloupes. Le Bourg de Succadana, qui est situé sur sa premiere embouchure, à un degré & demi de Latitude méridionale, n'offre rien de remarquable. Il est composé de cinq ou six cens maisons, bâties comme celles de Bajar Massin. Vingt cinq lieues droit à l'Oueſt de Succadana, vis-à-vis du Golfe, est l'Ile de *Crimataja*, dont on tire quantité de fer pour l'usage du Pays, & quelques autres Iles peu considérables.

Royaume de Landa.

Le Royaume de *Landa* commence immédiatement au Nord de l'Equateur. Le Bourg de ce nom, situé au bord du grand Fleuve de *Lauve*, est assez bien bâti, & c'est-là que le Roi fait sa résidence. On compte encore, dans ses Etats, les Rivieres de *Moira Sambas*, de *Mampava*, & quelques autres. Ce Royaume appartenoit anciennement au Roi de Sourabaja, dans l'Ile de Java, & celui de Succadana en avoit ensuite usurpé la plus grande partie; mais aujourd'hui il y a un Roi indépendant, dont on ne connoît gueres les facultés.

Royaumes de Hermata & de Sambas.

Plus loin au Nord, sous le second degré de Latitude septentrionale, on vient d'abord à *Hermata*, Bourg qui donne son nom à un autre Royaume maritime; & ensuite le Pays du Roi de *Sambas*, quelques milles dans les terres. C'est un puissant Prince. On trouve aussi, dans ses Etats, de beaux diamans & d'autres marchandises précieuses, qu'il achete à vil prix des Habitans des montagnes.

Royaume de Borneo.

Droit au Nord, ou vers le Nord Nord-Oueſt, se tient le Roi de *Borneo*, dans un Bourg de ce nom, situé de même sur une belle Riviere, auprès d'une fort grande Baie, des deux côtés de laquelle paroissent quelques Iles, environnées de bancs de sable. Devant cette Baie, à douze milles du Rivage, se voient encore trois autres Iles, dont la principale se nomme *Pulo Tiga*, avec un grand Banc de plusieurs milles d'étendue. Les environs de Borneo sont fort marécageux, & presque toujours sous l'eau, de sorte qu'on est obligé de se servir de bateaux pour arriver aux maisons, dont on fait monter le nombre à deux ou trois milles, la plûpart bâties de planches, sans compter encore celles qui sont dispersées de tous côtés dans la Campagne. Les Habitans du plat Pays, ne quittent jamais leurs armes, qui consistent dans l'arc & les fleches empoisonnées. Ils sont robustes & courageux; mais leur caractere perfide ne permet plus aux Hollandois de leur accorder la moindre confiance, après y avoir été si souvent trompés.

Entre Sambas & Borneo, la Côte forme deux grands enfoncemens, entrecoupés de plusieurs Rivieres. On ne voit qu'un petit nombre d'Habitations, dans toute cette étendue, qui passe les quarantes milles. Au-devant du premier enfoncement sont les Iles de *Comados* de *Slakenburg*, & un Volcan peu éloigné du Rivage. De l'autre côté de Borneo, c'est-à-dire, au Nord-Est, on rencontre quantité de Villages, de Rivieres, de Pointes & d'Anses, qui n'ont rien de plus remarquable que leurs noms. Les Iles *Ste. Marie* & *Ste. Ursule*, qui sont fort petites, suivent la Côte dans cet ordre. Quand on les a passées, on trouve le Fleuve *Sandanaon*, qui fait la frontiere de ce Royaume.

Pays de Marudo.

Le Pays de *Marudo*, qui est au-delà, s'avance beaucoup plus au Nord, entre quatre grandes Pointes, dont la premiere, nommée *Sansaon*, est à onze milles de la seconde, qui s'appelle *Tandjong Mater*, après laquelle suit la

Suppl. a la Discript. de l'Ile de Borneo.

Baie de Marudo, avec une Ville de ce nom, située au fond. A certaine distance du Rivage, on découvre encore quatre grandes Iles & plusieurs petites sans noms. Les deux autres pointes, à l'Est de la Baie, sont *Pulo Avigo* & *Punta Corpaon*, entre lesquelles on a aussi quelques petites Iles.

Côte déserte.

De cette derniere Pointe, la Côte court à l'Est, & forme une grande Baie de dix-sept milles de largeur & d'autant de profondeur, nommée la *Baie de Ste. Anne*. Quelques lieues au Nord est l'Ile *Saint-Michel*, avec quatre ou cinq petites. La Pointe *Tandjong Matte*, à l'Est de la Baie, en a aussi quelques-unes. On compte plus de vingt milles d'ici jusqu'à l'*Oost-Hoek*, ou la Pointe orientale de l'Ile, d'où la Côte tourne bientôt droit à l'Oueſt, le long de la Baie, que les Hollandois nomment *Dwaal baay*, & qui aboutit, de l'autre côté, à la pointe *Tandjong tape*, peu éloignée de l'Ile de *St. Auguſtin* & de quelques autres petites. On a enſuite les Baies de *Ste. Lucie* & de *St. Vit*, *Porto rube*, très-bon Havre; & enfin la Pointe de *St. Antoine*, à cinquante-trois milles au Sud-Est de la derniere. Toute cette étendue de Pays est inconnue, & porte le nom de *Côte déſerte*. Au Nord-Est de la Pointe de St. Antoine, ſe voient les Iles de *Taba*, & les *Sept Iles*, ſans compter quelques autres petites, plus proche du Rivage. La Pointe d'*Aart-Gyzens*, qui en est à dix milles, au Sud Est, ſe trouve immédiatement ſous la ligne. D'ici la Côte court ſix à ſept milles, la plûpart à l'Oueſt, juſqu'à la Pointe *Deutekom*, où l'on a encore une Baie ſpacieuſe avec une grande Ile, à peu de diſtance du Rivage. Quoique le reſte de cette Côte, qui fait partie des Etats de Banjar-Maſſin, ſoit aſſez habité, il n'y a gueres que *Paſſir*; qui mérite d'être nommé, par ſon Commerce avec les Macaſſarois. *Pulo Laout* eſt une grande Ile, à dix-huit milles de la Pointe Méridionale, nommée *Oudjong Salatan*, longue de ſix milles, & large de trois ou quatre. On entre enſuite dans la Riviere de Banjar-Maſſin, où nous finiſſons le tour de l'Ile.

Intérieur de l'Ile.

Il reſteroit à deſirer quelques Eclairciſſemens ſur l'intérieur du Pays; mais tout ce qu'on en ſait, c'eſt qu'il eſt rempli de hautes montagnes & de grandes forêts inacceſſibles. Le Royaume de *Lava*, qui eſt au cœur de l'Ile, n'eſt gueres connu que de nom; & l'on ne trouve pas beaucoup plus de lumieres touchant ceux de Succadana, de Lamba, de Hermata & de Sambas, où l'on préſume qu'il y a beaucoup de déſerts plus avant dans les terres. Le Pays de Marudo, au Nord de l'Ile, ſe fait ſur-tout remarquer par ſes Bois & par ſes Montagnes. On y en voit une entr'autres, derriere Marudo, qu'on nomme le *Mont de St. Pierre*, qui eſt d'une hauteur prodigieuſe. Ces Contrées ſauvages ſont peuplées d'une infinité de Singes. Outre les *Orang-Hoetans*, ces véritables Satyres, qui marchent droit ſur leurs pieds de derriere, & qui ont une reſſemblance ſi parfaite avec l'Homme, on y voit une eſpece de ces animaux, qui ſont blancs comme la neige, & quelques-uns, dont la couleur eſt entierement noire. C'eſt dans le corps de ces Singes, qu'on trouve les meilleurs bezoars; ceux de Boucs ſont fort inférieurs, & auſſi beaucoup plus communs; mais les principaux viennent d'une eſpece de Hériſſon, ou de Porc-épi, qui eſt ici aſſez rare. Les Portugais les ont nommées *Pedra de Porca*, & ils leur attribuent de grandes vertus. Si l'on pouvoit pénétrer plus avant dans le Pays; quels tréſors n'y trouveroit-on pas, qui ſont encore inconnus!

SUPPL. A LA DESCRIPT. DE L'ILE DE BORNEO.

Habitans de Borneo.

Les Habitans du Bourg de Borneo paſſent pour les plus riches de tous les Inſulaires, non-ſeulement parce qu'on y recueille une très-grande quantité d'or en poudre, mais parce que cet or eſt beaucoup plus fin qu'ailleurs. On leur donne auſſi le meilleur camphre de toutes les Indes, & ils ont encore d'autres marchandiſes précieuſe, qui ſont fort recherchées. Leurs Pirogues ſont les plus belles, les plus fortes & les plus grandes qu'on voie parmi les Peuples Orientaux. Il y en a qui ont huit à dix pieds de large, & juſqu'à quarante ou cinquante de longueur, avec une grande tente au milieu, & pour l'ordinaire trente à quarante Rameurs. Le bois de conſtruction ne leur manque pas, & leur induſtrie les rend propres à ces ſortes d'ouvrages.

Religion Payenne.

Le Paganiſme s'eſt conſervé dans l'intérieur de l'Ile, où l'on ne voit cependant ni Pagodes ni Bramines, chacun ſe faiſant un Dieu & un Culte à ſa fantaiſie. Les uns adorent le Soleil, la Lune & les Etoiles, & d'autre les premiers objets qui s'offrent à leurs yeux le matin, lorſqu'ils ſortent de leurs maiſons. Leur ſuperſtition eſt extrême; ils ont une infinité de ſignes heureux ou malheureux. S'ils ſe mettent en voyage, & qu'un Oiſeau, qu'ils tiennent de mauvaiſe augure, vienne à voler vers l'endroit d'où ils ſont partis, il n'en faut pas davantage pour leur faire rebrouſſer chemin tout de ſuite; mais ſi l'Oiſeau paſſe devant eux, ils continuent leur route ſans la moindre inquiétude; & l'expérience contraire ne détruit preſque jamais ces ſortes de préjugés.

Religion Mahométane.

La Religion Mahométane eſt établie le long des Côtes, & gagne peu-à-peu les Parties intérieures de l'Ile, où l'on voit déjà quelques Moſquées. Mais les Montagnards, qui ſouhaire de l'embraſſer, ſont obligés de payer bien cher les Prêtres qu'on leur donne.

Religion Catholique Romaine.

Après que les Portugais ſe furent fait un Commerce dans cette Ile, quelques-uns de leurs Miſſionnaires employerent leurs efforts pour attirer les Habitans à la Religion Catholique Romaine. Ils trouverent la réſiſtance ordinaire auprès des Mahométans; mais quantité de Gentils ſe laiſſerent diſpoſer à recevoir le Baptême. On comptoit déjà trois ou quatre mille de ces Chrétiens de nom, le long de la Riviere de *Caljong Cajamp*, lorſqu'environ l'année 1690, leur Prêtre fut maſſacré par ordre du Roi de Banjar-Maſſin, à l'occaſion de cettaine révolte; & depuis ce tems, le Chriſtianiſme s'eſt entierement éteint dans l'Ile. Une petite croix, que quelques Indiens portent encore au cou, eſt le ſeul veſtige qui en reſte.

Commerce des Européens dans l'Ile de Borneo.

Commerce des Portugais.

ON ignore depuis quand l'Ile de Borneo eſt connue des Européens. Ptolomée la nomme *Inſula bonæ Fortunæ*, ou l'*Ile de la bonne Fortune*; mais la poſition qu'il donne, dans ſa Carte, à cette Ile & à d'autres Pays des Indes, fait bien voir qu'il n'en avoit aucune connoiſſance. Quoiqu'il en ſoit, on ne ſauroit refuſer aux Portugais l'honneur de ſa découverte.

Dom George de *Menezes*, Gouverneur des Moluques, en 1526, fut le premier qui donna l'ordre, à *Vaſco Laurens*, de chercher cette Ile; & l'on apprend des Hiſtoriens de ſa Nation, quel fut le ſuccès de ſa Commiſſion auprès du Roi, qu'ils ne déſignent que par un trait de ſtupidité des plus étran-

ges (15). Gonzalve *Pereira*, quatrieme Gouverneur de Ternate, aborda à Borneo, quatre ans après & fit la paix avec ce Prince. Dans la ſuite, les Portugais ont continué d'y envoyer, de tems en tems, quelques Vaiſſeaux, ſurtout ceux de Macao, pour y charger du poivre & d'autres marchandiſes précieuſes.

Commerce des Hollandois.

Le premier Hollandois qui ait paru à Borneo, eſt Olivier de Noort, dont la Relation a déja fourni quelques legers éclairciſſemens ſur cette Ile (16). L'Amiral van Warwick vint mouiller, trois ans après, c'eſt-à-dire, en 1604, devant l'Ile de Crimata, avec quelques Vaiſſeaux (17). Ce fut à lui que le Roi de Succadana accorda la liberté du Commerce dans ſes Etats, en lui renvoyant huit Hollandois, que ſes Sujets avoient faits priſonniers.

Vers l'année 1607, il ſe trouvoit ici, de la part de ſa Nation, un Commis, nommé *Hans Roef*, qui demandoit inſtamment d'en être rappellé, parce qu'ayant amaſſé une grande quantité de diamans, dont les Habitans étoient informés, il craignoit qu'ils ne lui ôtaſſent la vie, pour s'emparer de ſes richeſſes. Environ le même-tems, on apprit auſſi, que le Roi de Banjar-Maſſin avoit attaqué une Jonque Hollandoiſe, & fait aſſaſſiner le Commis Gilles *Michelſz*, qui s'étoit rendu à terre, à l'invitation même de ce Prince perfide. Sur cette nouvelle, *Verſchoor*, qui commandoit la Jonque, ſe hâta d'envoyer ſa Chaloupe à Sucadana, pour en enlever leurs Marchands avec leurs pierreries; mais à ſon arrivée, il trouva que le Commis Roef étoit parti pour Patane, depuis quelques jours.

Au commencement de l'année 1609, il y avoit de nouveau, à Succadana, un Commis Hollandois, nommé Samuel *Blommart*, chargé de conclure, au ſujet du commerce des diamans, un Traité, tant avec le Roi de Banjar-Maſſin, qu'avec la Reine de Landa, qui, peu de tems auparavant, avoit fait mourir le Roi ſon Epoux. Ce nouveau Commis ayant fini le tems de ſon engagement, revint à Bantam, au mois de Septembre de l'année ſuivante, avec une quantité aſſez conſidérable de Diamans.

Suivant ſon rapport, les meilleures Places de l'Ile, pour le Commerce, étoient *Teyen*, ſituée ſur la Riviere de Lauwe, d'où une autre petite Riviere coule vers Landa; *Sadong*, au Nord de Sambas, appartenant au Roi de Borneo, & d'où l'on peut ſe rendre, en un jour, à Landa, par terre; *Manpana*, au Sud de Sambas, & *Borneo*; au Nord de l'Ile; mais il donnoit à Sadong la préférence ſur les trois autres Lieux.

Ce Commis ajoutoit, qu'on trouvoit beaucoup d'or, mais de bas aloi, & des pierres de bezoar à Sambas, où, après ſon arrivée, il avoit envoyé un de ſes Aſſiſtans pour prendre certaines informations de Commerce. On lui avoit rapporté, que la communication entre Sambas & Landa étoit facile, au moyen de celle des Rivieres, qui paſſoient auprès de ces deux endroits & que dans le premier, le riz étoit à meilleur prix qu'à Succadana, & d'une bonté fort ſupérieure.

Au mois d'Avril 1609, ſur l'avis que quarante Pirogues de Palimbang ſe préparoient à venir faire une expédition contre Succadana, Blommart en prit occaſion d'offrir à la Reine de Landa, un de ſes Yachts, pour défendre

(15) Voyez le Tome I. de ce Recueil, pag. 129.

(16) Voy. Tome X. pag. 337, & ſuiv.

(17) Voyez le Tome VIII. pag. 293.

SUPPL. A LA DESCRIPT. DE L'ILE DE BORNEO.

l'entrée de ſa Riviere, & de demander en même-tems le Commerce excluſif, en faveur de la Nation Hollandoiſe; mais la réponſe de la Reine, fut, que ſon Pays de Landa étoit ouvert pour tout le monde.

Cette tentative n'ayant pas réuſſi, Blommart partit de Succadana, pour ſe rendre auprès du Roi de Sambas, qui reçut fort bien ſes propoſitions, & ſe laiſſa même employer dans une Négociation avec le Roi des Sauvages, dans le Pays duquel eſt proprement la mine des Diamans. Ce dernier envoya d'abord pour échantillon, une pierre de trente à quarante carats, en faiſant ſavoir, qu'il en avoit une bonne quantité de quatre à vingt-quatre carats.

En attendant, Blommart fit, avec le Roi de Sambas, un Traité, par lequel les Hollandois s'étoient engagés d'aſſiſter & de ſecourir ce Prince contre toute attaque & invaſion, ſoit du dedans ou du dehors, à l'exception des entrepriſes qu'il pourroit faire lui-même ſur d'autres Pays. En échange le Roi de Sambas accordoit aux Hallandois le libre Commerce dans ſes Etats, y compris Mompana, Landa, & juſqu'au Pays des Sauvages, d'où l'on tire les Diamans, ſans être ſujets à aucuns droits, ni pour leurs perſonnes, ni pour leurs marchandiſes, avec excluſion de toutes les autres Nations Européennes.

Cependant la Compagnie, ne trouvant pas ce Commerce fort avantageux, ordonna, en 1625, de lever le Comptoir de Succadana & quelques autres. On s'eſt contenté depuis, juſqu'en 1666, d'y envoyer, chaque année, deux Vaiſſeaux, pour acheter des diamans & des perles. Pendant quelques unes des années ſuivantes, les Hollandois n'y ont pas eu le moindre Commerce.

Suivant les remarques, qui nous ont été communiquées par un des Officiers de la Compagnie des Indes, ils avoient fait auſſi, environ l'an 1633, avec le Pangoram, ou Roi de Banjar-Maſſin, un Traité, en vertu duquel ce Prince leur accordoit la liberté du Commerce, à l'excluſion de toutes les autres Nations; ce qui les obligeoit de tenir conſtamment quelques Vaiſſeaux à l'embouchure de la Riviere, pour en empêcher l'entrée aux Etrangers. Cette Convention excluſive a été renouvellée depuis, plus d'une fois, & encore en dernier lieu, dans l'année.... Selon un Accord, de 1660, la Compagnie payoit, à Banjar-Maſſin, cinq pour cent de Droits d'entrée ſur ſes marchandiſes. Cependant il ne paroît pas que ſon Commerce s'y ſoit ſoutenu long-tems, & tout un demi ſiecle ne nous fournit pas, à cet égard, la moindre circonſtance. Valentyn ajoute ſeulement, qu'en 1712, l'arrivée de deux Ambaſſadeurs du Roi de Banjar-Maſſin, à Batavia, engagea de nouveau le Gouvernement, à envoyer des Officiers à Banjar-Maſſin, pour y établir un Comptoir; mais ayant trouvé que les Chinois en avoient déja enlevé les principales marchandiſes, ils revinrent fort mécontens, & depuis ce tems, les Hollandois ont entierement négligé ce Commerce.

Commerce des Anglois.

En 1701, les Anglois ont eu auſſi, à Banjar-Maſſin, une eſpece de Loge fortifiée, dont la garde étoit confiée à une Troupe de Bouguis de l'Ile Celebes qu'ils avoient pris à leur ſolde. Les premiers n'excédoient pas le nombre de quarante, & le ſcorbut leur avoit fait perdre beaucoup de monde. Les Habitans formerent le deſſein de les attaquer, mais les Anglois, avertis de ce complot, le prévinrent, & s'emparerent, par ſurpriſe, de Banjar-Maſſin, & de quatre autres Villages, quoiqu'ils ne fuſſent plus alors que dix de leur Nation, avec quarante Bouguis.

Le

Suppl. au Tome X. N.° 19.

RUINES DE S.T THOME.

VÜE DES DEUX ISLES DES LARRONS

Suppl. au Tome X. N° 20

VÜE DE LA COSTE DU NORD OUEST DE SAYPAN

Suppl. au Tome XI. N.° 21.

ISLE BRULANTE .

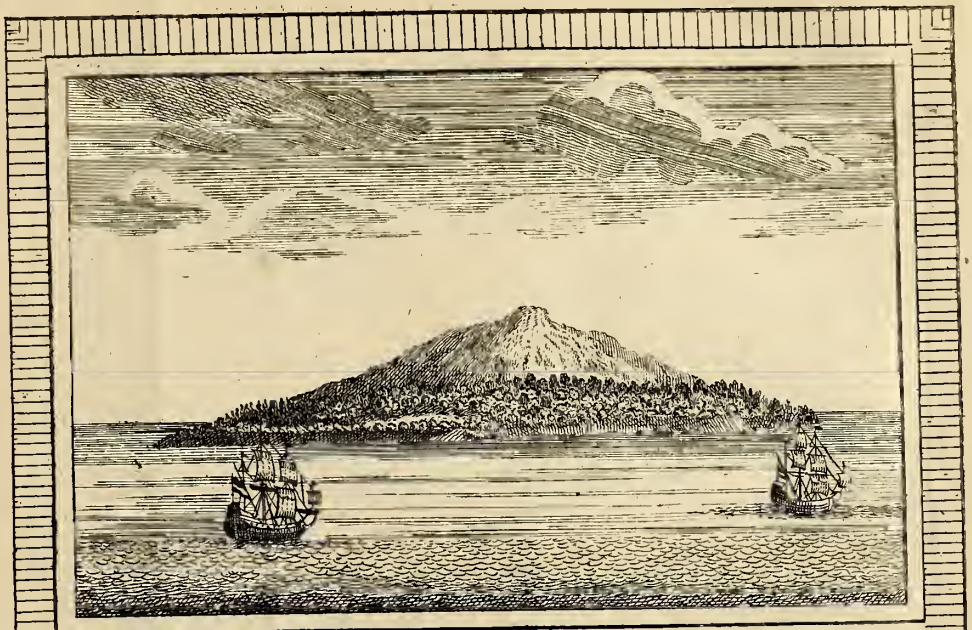

ISLE D' AMSTERDAM

ISLE S^T PAUL

Suppl. au Tome XI N°. 23.

VÜE DE SAMBOUPO.

VÜE DE LA POINTE DU NORD EST DE L ISLE S.TE CATHERINE.

Suppl. au Tome XI. N.o 24

VÜE DE L'ENTRÉE SEPTENTRIONALE DU PORT.

SUPPL. A LA DESCRIPT. DE L'ILE DE BORNEO.

Le Général Anglois garda Banjar-Maſſin pour lui, & reſtitua les quatre Villages au Roi qui lui avoit payé trois mille riſdales pour les frais de cette expédition contre ſes Sujets rebelles. Woodes Rogers remarque, que les Anglois abandonnerent Banjar-Maſſin, environ l'année 1705 (18); & il eſt bien vrai que, vers ce tems là, leurs affaires ſe trouvoient en fort mauvais état dans l'Ile: mais cela n'empêhe pas qu'ils n'y ſoient reſtés beaucoup plus tard, & Valentyn dit avoir vû, en 1713, au Cap de Bonne Eſpérance, un de leurs Chefs de ce Comptoir, qui en rapportoit de grands trétors. Son bord de chapeau, tout garni de diamans, pouvoit faire juger de ce que contenoient ſes coffres. Cet Officier pendant ſon ſejour au Cap, s'étoit attiré de l'attention par ſa brillante figure.

Les Hollandois devoient concevoir d'autant plus de jalouſie de cet Etabliſſement des Anglois, à Banjar-Maſſin, qu'on accuſoit ceux-ci d'intelligence avec quelques Princes de l'Ile de Celebes. Le Roi de Boni ſe plaignoit, en 1701, au Gouverneur de Macaſſar, qu'ils faiſoient tous leurs efforts pour débaucher ſes Sujets, & qu'ils en avoient déja engagé plus de trois cens à leur ſervice. Leur Chef venoit d'envoyer des préſens au Roi de Goa, & à d'autres Princes de l'Ile, qui cherchoient à ſe ménager la faveur des Anglois, dans l'eſpérance qu'ils pourroient, par leur moyen, rétablir leur ancienne autorité, & s'affranchir de la ſujettion où les Hollandois les avoient réduits; mais le Gouverneur & le Roi de Boni, qui en étoient prévenus, prirent ſi bien leurs meſures, que tous ces projets s'évanoüirent d'eux-mêmes. Cependant il faut avouer, que ſi les Anglois euſſent trouvé, à Borneo, autant de facilité que dans l'Ile de Celebes, à ſe faire des créatures, les ſuites de cet Etabliſſement auroient pu être fatales aux Hollandois.

(18) Voyages de Woodes Rogers, pag. 271. & Tome XI. de ce Recueil, pag. 78.

SUPPLEMENT

Pour le Tome XI, tiré du Tome XV de l'Edition Hollandoise.

VOYAGE DU CAPITAINE COWLEY AUTOUR DU MONDE,

Pour la Page 48.

INTRODUCT. PLUSIEURS PIRATTES, connus dans la suite sous les noms *Boucaniers* & de *Flibustiers*, commencerent, vers l'an 1626, à jetter la terreur dans le monde commerçant. Les Mers du Nord furent le premier théâtre de leurs expéditions, & ils ne quitterent ces parages, qu'après s'être mis en état de parcourir les autres Mers, & de faire respecter leur Pavillon.

Histoire de quelques fameux Pirates.

Pierre le Grand.

Pierre *le Grand*, ayant croisé quelque tems sur les Côtes de l'Ile de *Tortue*, se rendit fameux par la défaite de la Flotte Espagnole à l'Ouest de Carthagene. Cette action, où le Vice-Amiral fut pris, le rendit d'autant plus célebre, qu'il n'avoit qu'une petite Barque montée de vingt-huit hommes d'Equipage. Les Traitans de l'Ile de Torrue, informés du riche butin que Pierre le Grand avoit fait sur les Espagnols, suivirent son exemple; ils armerent, & furent croiser aux environs du Cap de *Alvares*. Le succès répondit à leurs espérances, & leur nombre augmenta considérablement.

Les Sables d'Olone.

Basile *Ringrose*, qui fut engagé à leur service, & qui a donné une histoire particuliere de leur origine, de leur agrandissement & de leurs expéditions, place immédiatement après Pierre le Grand, un François, nommé *les Sables d'Olone*, qui avoit été transporté, à l'âge de seize ou dix-sept ans, dans les Iles Caribes, en qualité de Domestique ou d'Esclave. Son tems fini, il fut à Cartagene, & se joignit à une Troupe d'Avanturiers, qui s'y étoit formée vers l'an 1644. Ayant ravagé une partie de cette Ile & de ses environs, il fit voile vers l'Ile de Tortue, où il reçut un renfort considérable, & fit un riche butin. Enflé de ses succès, il retourna ravager les Côtes de l'Amérique Méridionale, & prit *Maracaybo* (1), Ville Capitale de la Province de *Vénézuela*. Ces expéditions faites, il se joignit à un autre Pirate, qui s'appelloit Michel *de Basca*, Major de l'Ile de Tortue. Après avoir partagé, entre eux, les richesses qu'ils avoient enlevées aux Espagnols, ils mirent à la voile, avec

Michel de Basca.

(1) Cette Ville est située vers le dixieme dégré de Latitude Méridionale.

leur petite Flotte composée de huit Vaisseaux & de six cens soixante hommes d'Equipage. Dans cette Campagne, ils prirent *Gibraltar*, & un grand nombre de Vaisseaux Espagnols richement chargés (2).

COWLEY.

Le Chevalier Henri *Morgan*, né dans la Principauté de Galles, fut un des plus fameux Flibustiers Anglois. S'étant embarqué à bord d'un Vaisseau qui partoit pour les Iles Barbades, il fut vendu pour servir en qualité d'Esclave pendant quelque tems. A peine eut il recouvré sa liberté, qu'il fut à la Jamaïque, & s'associa avec une troupe de Pirates qu'il y trouva. Il fit trois ou quatre Voyages avec eux ; mais ennuyé de servir comme subalterne, il convint avec quelques uns de ses Camarades, d'acheter un Vaisseau, & de courir les Mers à leur profit. Morgan en fut le Capitaine, & rangea les Côtes de Campêche, qu'il pilla. Il fit des prises considérables, & retourna triomphant à la Jamaïque, où il trouva un vieux Pirate, qui s'appelloit *Mansvelt*, homme fort expérimenté dans le métier de Piraterie, & dans la Navigation. Ces deux Avanturiers formerent une Flotte de quinze Vaisseau, montée de cinq cens hommes, dont Morgan fut fait Vice-Amiral. Cette Flotte fit voile vers l'Ile *Sainte Catherine*, que Mansvelt prit, mais qu'il ne put garder, parce que le Gouverneur de la Jamaïque ne voulut point lui donner du secours, dans la crainte de déplaire au Roi de la Grande Bretagne. L'Amiral se voyant ainsi abandonné, prit le parti de se retirer à Tortue, où il mourut. Morgan, qui devoit naturellement lui succéder dans le poste d'Amiral, fit équipper une nouvelle Flotte, beaucoup supérieure à celle de Mansvelt, & mit en Mer. Le Port de *Cuba* fut le lieu du rendez-vous. Toute la Flotte y étant arrivée, on mit à la voile pour *Puerto del Principe* & *Puerto Vejo*, qui furent pris tous deux. Mais comme le butin qu'on y fit, ne suffisoit pas pour acquitter les dettes que les Flibustiers Anglois avoient contractées dans la Jamaïque, les François se séparerent de Morgan. Celui-ci ne se déconcerta point : il équippa à peu de frais une petite Flotte, & prit *Porto Bello*, où il fit un butin considérable. Comme il prévoyoit qu'il étoit de son intérêt de s'attacher son Equipage, il fut à Cuba, où il partagea, avec ses gens, les dépouilles des Espagnols. L'argent se montoit à deux cens cinquante mille pieces de huit, sans compter une grande quantité de riches marchandises. Déterminé à faire de plus grandes entrepriſes, il retourna à la Jamaïque, où il comptoit trouver un grand nombre d'Avanturiers. Il ne se trompoit pas : plusieurs se joignirent a lui. Le Gouverneur ordonna même à un Vaisseau de trente-six canons, qui étoit arrivé, depuis peu, de la Nouvelle Angleterre, de renforcer son Escadre, forte de quinze Vaisseaux, & qui avoit neuf cens hommes d'Equipage. Avant mis à la voile, ils prirent une seconde fois Maracaybo & Gibralrar & défirent une Flotte Espagnole. Après cette expédition, Morgan partit pour *Panama*, avec une autre Flotte de trente-sept voiles & deux mille Combattans. Il perdit quatre de ses Vaisseaux à la prise de l'Ile Sainte-Catherine. Cette perte fut suivie de plusieurs malheurs : la maladie se mit dans l'Equipage, & la Flotte fut battue de la tempête pendant plusieurs jours.

Le Chevalier Morgan.

Tous ces contre-tems fâcheux n'empêcherent point Morgan de continuer sa route. Après une navigation des plus pénibles, il entra dans la Mer du

(2) Les Sables s'étant présenté devant *Leon de Nicaragua*, fut pris par les Indiens, son corps mis en pieces, brûlé, & ses cendres jettées au vent.

COWLEY.

Sud, & fut mettre le Siege devant Panama, dont il se rendit maître quatre jours après. La discorde s'étant mise entre l'Amiral & les Officiers, au sujet du partage des richesses, qu'on avoit trouvées dans la Ville, Morgan prit la fuite avec quatre Vaisseaux, & se retira dans la Jamaïque.

Nouvelle Troupe d'Avanturiers.

Ce fameux Pirate ayant renoncé à cet infâme métier, une nouvelle troupe d'Avanturiers infesta les Mers, avec une Flotte de neuf Vaisseaux (3). Ils firent voile vers *Darien*, le 23 Mars 1679, & s'emparerent, le 5 Avril, de la Ville *Sainte-Marie*. Comme ils n'y trouverent pas un aussi riche butin qu'ils l'espéroient, ils rangerent la Côte jusqu'à Panama, où ils coulerent à fond quelques Vaisseaux Espagnols, & firent des prises considérables sur eux, pendant les dix jours qu'ils bloquerent la Ville. Le Capitaine *Coxon* les ayant quitté, *Sawkins* fut choisi pour commander en chef. Cet Amiral ayant été tué le Capitaine, *Sharp* lui succéda, & se distingua par plusieurs exploits remarquables s'étant avancé jusqu'à l'Ile de *Gorgone*, il y radouba ses Vaisseaux, & fit voile ensuite pour *Arica*, où il arriva après une longue & pénible navigation. Il avoit dessein de surprendre la Ville & d'y entrer pendant la nuit, mais ce projet ne réussit point; ce qui l'engagea à se retirer au Village de *Hilo*, dont il se rendit maître, & où il prit de nouvelles provisions. Ces Avanturiers pillerent & ravagerent tout ce qui se trouva sur leur route, jusqu'à l'Ile de *Juan Fernandez*, aux environs de laquelle ils arriverent vers la fin de 1679. Le Capitaine Sharp ayant été dépossé, au commencement de l'année suivante, le Capitaine *Watlin* fut élu Amiral de cette petite Flotte. Persuadé qu'on feroit un riche butin dans Arica, il fut résolu de l'attaquer une seconde fois. L'assaut fut vif, mais ayant été repoussés avec perte, ils renoncerent à leur projet, regagnerent Panama, & rangerent la Côte jusqu'à *Paita*, qu'ils ne purent surprendre. Déchus en partie de leurs espérances, ils continuerent leur route pour tâcher de découvrir les Détroits de Magellan. Ils trouverent, sur leur route, une Ile, qui leur étoit inconnue, & à laquelle ils donnerent le nom d'*Ile du Duc d'Yorck*. Ayant passé plus d'un mois à chercher les Détroits de Magellan, sans pouvoir les trouver, ils retournerent chez eux par une route nouvelle. Les Iles Caribes furent les seules qu'ils virent depuis le 6 Novembre jusqu'au 20 Décembre. Arrivés dans ces Iles, ils se séparerent, & chacun se retira dans son Pays.

1683. Cowley entre au service des Flibustiers.

Le succès des plus grandes entreprises dépend souvent du secret: tel échoue dans ses projets, qui auroient certainement réussi s'il avoit su les exécuter avant que de les divulguer. Les Boucaniers & les Flibustiers étoient si persuadés de cette vérité, que personne n'entroit dans leurs secrets. Les Officiers, les Pilotes & les Matelots, qu'ils prenoient à leur service, n'étoient initiés dans leurs mysteres, qu'à une certaine hauteur de la Mer. C'est-ce qui arriva au Capitaine *Cowley* (4), homme connu, parmi ces Avanturiers, pour un des plus habiles Marins de son tems. Engagé, forcé pour ainsi dire, de commander un Armateur d'un Port François, appellé *le petit Guaves*, dans l'Ile de Saint Domingue, rendez-vous ordinaire d'une Troupe de Flibustiers,

(3) Les Capitaines *Coxon*, *Harris*, *Bournano*, *Sawkins*, *Sharp*, *Cook*, *Alleston*, *Rove* & *Macket*, étoient les principaux Chefs de cette Troupe.

(4) Le Journal du Capitaine Cowley se trouve dans un Ouvrage Anglois, qui a pour titre: *A New Universal Collection of Voyages and Travels*.

il partit de Virginie, le 23 d'Août 1683. Comme il alloit entrer dans le Petit Guaves, le Capitaine *Cook*, un des principaux Chefs de la Troupe, lui communiqua le projet qu'il avoit formé, & lui dit qu'il falloit faire voile vers les Côtes de Guinée. De tels ordres surprirent Cowley, mais il fallut obéir; il changea, en conséquence, sa route, qu'il dirigea vers les Iles du Cap Verd. Il arriva, au mois de Septembre, dans l'Ile de *Sal*, où il ne trouva que du poisson, & des bêtes fauves (5). Après avoir parcouru une partie des Iles du Cap-Verd, ces Avanturiers débarquerent à *Saint Jago*. Ils enleverent tout ce qui se trouva sous leurs mains; mais leur meilleure capture, fut un Vaisseau de quarante canons, chargé de toute sorte de provisions, qu'ils prirent dans le Port de *Sierra-Leona*. Cette prise faite, ils gouvernerent vers l'Ile Juan Fernandez, & rangerent la Côte du Bresil. Arrivés au quarantieme degré de Latitude Méridionale, la Mer leur parut rouge comme du sang; ce qui étoit occasionné par une quantité prodigieuse de Chevrettes. Les Veaux marins & les Baleines sont si communs dans cet endroit, qu'on y en trouve cent fois plus, qu'au même degré de Latitude Septentrionale. Nos Avanturiers découvrirent, au quarante-septieme degré de Latitude, une Ile inconnue, que le Capitaine Cowley nomma *Pepys*. Le Havre de cette Ile est très-avantageux : mille Vaisseaux peuvent y être à la Rade. Ils y firent de l'eau, & y prirent des provisions en abondance.

COWLEY. 1683.

Découverte de l'Ile Pepys.

Après avoir radoubé leurs Vaisseaux, ils remirent à la voile, au commencement de Janvier, & dirigerent leur route vers les Détroits de Magellan. Dès le 28 du même mois, ils aborderent aux Iles de *Sebald*; & gouvernant Sud Oueſt par l'Oueſt, ils apperçurent, vers le cinquante-troisieme degré, la Terre de feu; mais n'osant passer le Détroit de la Maire, ils se déterminerent à en faire le tour. Le 14 Février, il s'éleva une furieuse tempête, qui les jetta jusqu'au soixante-troisieme degré trente minutes; hauteur où aucun Vaisseau n'avoit point encore été. Le froid y étoit excessif, ce qui leur fit prendre le parti de revirer vers le Nord-Est. Ayant trouvé, au quarante-septieme degré de Latitude, un Vaisseau Anglois, nommé le *Nicolas*, commandé par Jean *Eaton*, ils engagerent le Commandant à se joindre à eux. Eaton les accompagna jusqu'à l'Ile de Juan Fernandez, & ils entrerent dans une Baie, où ils trouverent vingt-cinq brasses d'eau (6).

1684.

(5) Le Gouvernement de cette Ile, située vers le seizieme degré de Latitude, étoit singulier. Le nombre de ses Habitans ne se montoit qu'à cinq, dont quatre avoient des titres. Un étoit Gouverneur, trois avoient le rang de Capitaines, & le cinquieme étoit Sujet, Pag. 129.

(6) Le Capitaine Sharp avoit jetté l'ancre, dans la même Baie, en 1680. Comme il avoit trouvé cet endroit désert & inhabité, il le nomma l'*Ile Sainte Catherine*, où il laissa un Indien qui lui appartenoit. Ce pauvre Indien, qui n'avoit qu'un fusil, un petit baril de poudre, quelques balles & un couteau, étoit dans une crainte continuelle de tomber entre les mains des Espagnols. Il établit sa demeure dans un vallon fort agréable, peu éloigné des Côtes de la Mer. Il se bâtit une petite cabane, qu'il couvrit avec des peaux de veaux marins, & se fit un lit, élevé de deux pieds avec des peaux semblables. Comme il n'avoit point d'instrumens propres pour la pêche, il se procura, par son industrie, une espece de harpon, avec lequel il prit assez de poisson pour sa subsistance jusqu'à l'arrivée de Cowley. Sa joie fut extrême, lorsqu'il apperçut les Anglois, & sur-tout le Capitaine Cook, qu'il connoissoit particulierement. Nous sommes en partie redevables, à cet Indien, de ce que nous connoissons de l'Ile Sainte Catherine, pag. 121.

COWLEY. 1684.

Les Avanturiers n'ayant aucun but fixe, & voulant parcourir toutes les Mers, gouvernerent Nord-Nord-Eſt juſqu'à ce qu'ils fuſſent ſortis de la Baie d'Arica. Ils ſe déterminerent alors à faire voile vers le Cap *Blanc*, & continuerent leur route juſqu'au ſeptieme degré, où ils trouverent l'Ile de *Lobos*. Après avoir carené leurs Vaiſſeaux, & pris des rafraîchiſſemens, ils ſortirent de cette Baie, & gouvernerent vers les Iles *Gallapagos*, ſituées ſous la Ligne. Cowley appella celle qui eſt ſous le premier degré, du côté du Sud, l'Ile du Roi *Charles*. Ils jetterent l'ancre dans une grande Baie qui eſt au Nord, & y trouverent une quantité prodigieuſe de Tortues de Mer & de Terre, qui peſoient juſqu'à deux cens livres, & d'Oiſeaux de différentes eſpeces. L'Ile du Duc d'York ne leur offrit que du bois & de l'eau; avantage qu'ils ne trouverent pas dans les autres Iles.

Informés, par un de leurs Priſonniers, qu'ils pourroient facilement s'emparer de *Realego*, ils ſe déterminerent à retourner en Amérique pour ranger la Côte Septentrionale. Ils arriverent heureuſement au Cap *Treſpontas*, où ils trouverent de bonne eau. Après y avoir laiſſé leurs Priſonniers, ils prirent la route de Realego : leur arrivée jetta l'allarme dans la Ville; mais les Indiens, revenus de leur premiere ſurpriſe, ſe préparerent à faire une belle défenſe; ce qui étonna les Flibuſtiers; & leur fit prendre le parti de ſe retirer. Ayant remis à la voile, ils gouvernerent vers le Golfe *Saint-Michel*, à l'embouchure duquel ils trouverent les deux Iles *Mangera* & *Amapalla*, dont ils ſe rendirent maîtres. Une diſpute s'étant élevée entre les Capitaine Eaton & *Davis*, qui avoit remplacé le Capitaine Cook mort depuis peu, ils réſolurent de ſe ſéparer, après avoir carené leurs Vaiſſeaux.

Les Flibuſtiers échouent devant Realego.

Ils ſe ſéparent.

Le Capitaine Eaton ſuivit Cowley. Ces deux Avanturiers ſortirent de la Baie de Saint Michel, le 15 d'Août, & dirigerent leur route vers le *Cap François*, pour ſe rendre à *Paita*, où ils prirent deux Vaiſſeaux qui y étoient à l'ancre. Inſtruits qu'ils trouveroient dans l'Ile *Gorgone* (7), de bonne eau & de bon bois, ils relâcherent au Port, qui eſt un des plus beaux & des meilleurs Havres de ces Paraches. Gardant toujours Oueſt-Nord-Oueſt, ils continuerent leur Voyage juſqu'aux Indes Orientales. Ayant découvert, à la hauteur de treize degrés deux minutes de Latitude, l'Ile de *Guan*, ils en firent le tour pour chercher une Baie qui eſt à l'Oueſt.

Cowley entre dans la Baie de Guan.

Le Gouverneur Eſpagnol, informé de leur arrivée, leur envoya trois copies de la même Lettre, écrites en eſpagnol, en françois & en hollandois. Il leur marqua qu'étant au ſervice du Roi d'Eſpagne, il vouloit ſavoir qui ils étoient, d'où ils venoient & à qui ils appartenoient. Le Capitaine Eaton fit réponſe au Gouverneur, qu'ils étoient envoyés par la Cour de France, pour faire des découvertes, & qu'ils étoient venus à Guan pour y prendre des proviſions. A peine le Gouverneur eut-il reçu cette réponſe, qu'il envoya une Députation au Capitaine Eaton, pour l'aſſurer de ſon amitié & l'engager à deſcendre chez lui, avec promeſſe de lui fournir toutes les proviſions dont il auroit beſoin. Les Flibuſtiers, flattés d'une ſi gracieuſe invitation, envoye-

(7) Les Flibuſtiers appelloient cette Ile, ſituée dans la Mer du Sud, à cinq lieues du Continent, l'*Ile de Sharp*, parce qu'il l'avoit découverte quelques années auparavant, pag. 132.

rent des préſens au Gouverneur, qui leur en fit auſſi de conſidérables. Le Capitaine Cowley profita des bonnes diſpoſitions des Eſpagnols pour radouber ſon Vaiſſeau. Les Indiens ſuivirent, extérieurement l'exemple des Eſpagnols; mais Cowley, qui connoiſſoit leur perfidie, ſe tint ſur ſes gardes (8).

COWLEY. 1684.

Les Avanturiers remirent à la voile, le 4 Avril, & découvrirent, vers le vingtieme degré trente minutes de latitude Septentrionale, une chaîne d'Iles, au Nord de Luçon, la plus grande des Iles Philippines. Ils côtoyerent ces Iles, & ayant le vent en poupe, ils arriverent, en peu de jours, à Canton, une des plus riches Provinces de la Chine, où ils firent un butin conſidérable. Les richeſſes immenſes, qu'ils enleverent, auroient raſſaſſié des gens moins ambitieux: mais rien ne pouvoit les ſatisfaire. Le Capitaine Eaton en donna une preuve bien convaincante. Informé qu'un Vaiſſeau Tartare, dont la principale cargaiſon étoit des lingots d'or & d'argent, faiſoit voile vers les Iles Marianes, il le ſuivit depuis Canton juſqu'à Manille. L'ayant perdu de vûe, il jetta l'ancre aux environs de Luçon, & attendit un vent favorable pour aller à Bantam. Il découvrit pluſieurs petites Iles, où il prit des proviſions. Dans ſa route vers Borneo, il fit une deſcente dans une Ile qui eſt au Nord. Son Vaiſſeau étant à la Rade, il fit dreſſer une tente & une batterie de dix pieces de canon, pour ſe défendre au cas que les Naturels du Pays vinſſent les attaquer. Ces préparatifs furent inutiles. Les Indiens, qui n'avoient jamais vû d'Européens, furent ſi frappés, à leur premier aſpect, qu'ils les éviterent le plus qu'ils purent. Pluſieurs ſe jetterent à la nage, de peur de tomber entre leurs mains. Les Flibuſtiers en prirent cependant quelques-uns, qu'ils garderent près de deux mois, & qu'ils traiterent fort amicalement.

Son Voyage à la Chine.

Le Capitaine Cowley, déterminé à renoncer à cet infâme métier, penſa à retourner en ſon Pays. Quelques-uns de ſes Camarades, qui avoient formé le même projet, quitterent le Capitaine Eaton, ſous prétexte de pourſuivre un Vaiſſeau, qu'ils apperçurent à une certaine hauteur. Mais leur véritable deſſein étoit d'aller à Batavia. Parvenu à une certaine hauteur, ils furent jettés par les vents contraires, à *Cheribon*, ſur la Côte de Java. Là ils apprirent que Charles II, Roi d'Angleterre, étoit mort, & que les Hollandois s'étoient emparés du Comptoir de Bantam, un des plus conſidérables que les Anglois euſſent, dans ce tems-là, aux Indes Orientales. Cette perte a été très-préjudiciable au Commerce de la Compagnie Orientale Angloiſe. Le Capitaine Cowley, qui deſiroit ardemment de retourner en Angleterre, s'embarqua ſur un Vaiſſeau Hollandois, & arriva le premier de Juin, devant le Cap de Bonne-Eſprance. Ayant remis à la voile, le 15 du même mois, il ſe trouva, le 29, au dix-neuvieme degré quarante-cinq minutes de Latitude Méridionale, & le 20 de Juillet, au quinzieme degré de Latitude Septentrionale. Le 22, il paſſa la même Ligne, ſous laquelle il avoit paſſé à ſon départ de la Virginie, en 1683, & il reconnut alors qu'il avoit fait le tour du Globe terreſtre dans l'eſpace de trois ans & deux mois.

Il renonce au métier de pyraterie.

1685.

1686. Son retour en Europe.

(8) Pag. 135.

SUPPLEMENT AU VOYAGE DE M. ANSON A LA MER DU SUD.

Pour la Page 198.

Introduction.

DE TOUS LES VAISSEAUX qui composoient l'Escadre de M. Anson, le *Wager*, commandé par le Capitaine *Cheap*, fut celui qui souffrit le plus de l'horrible tempête, dont ils furent assaillis, le 7 Mars 1741, au débouquement du Détroit de le Maire (1). Après avoir perdu un de ses mâts, séparé du reste de l'Escadre, ayant ses agrêts dans le plus grand désordre, il échoua malheureusement contre une Ile de la Côte Occidentale des Patagons. Les circonstances de la perte de ce Navire, & les avantures de son Equipage, ont été recueillies des Mémoires que quelques-uns de ses infortunés Officiers ont publiés, depuis leur retour en Angleterre (2). Le Compilateur de ces Journaux trouve, dans la naïveté & dans la conformité de leurs récits, de sûrs garants de la fidélité & de l'exactitude de leurs Auteurs.

Sort funeste du Vaisseau le Wager.

Le *Wager*, balotté par une Mer presque toujours en fureur, & totalement desemparé, parvint, le 13 de Mai, à la vûe de la Terre; mais l'Officier de quart, à qui le Charpentier fit part de cette découverte, se persuadant trop légerement que l'avis étoit faux, négligea d'en instruire le Capitaine, qui étoit malade, & ce ne fut que lorsque le Vaisseau fut entierement affalé sur la terre, où l'entraînoit la marée, qu'on ne put plus dissimuler le péril, qui étoit inévitable. L'impétuosité du vent, jointe à la chûte du Capitaine qui l'empêcha de se porter lui-même à la manœuvre, fut la perte de ce Navire. Le 14, à quatre heures du matin ayant touché, ce fut en vain que les Anglois voulurent jetter l'ancre pour l'affermir, se trouvant environnés de rochers de toutes parts. Il heurta une seconde fois, & brisa la tête de son gouvernail. A ce nouveau choc, l'allarme fut générale; chacun couroit de côté & d'autre pour prêter la main à la manœuvre, & tâcher de gouverner avec de gros cordages. Enfin, le Vaisseau heurta une troisieme fois; mais heureusement il s'engagea entre deux écueils, qui l'empêcherent de couler à fond. Le Soleil, qui se leva alors, montrant le Rivage à la portée du fusil, ranima l'espérance de ce malheureux Equipage. Le Lieutenant & le Contre-Maître, que M. Cheap envoya successivement pour reconnoître la Terre, préférant leur propre conservation à l'humanité & à la subordination dûe à leur Capitaine, ne revinrent point au Vaisseau. Malgré tous ces contretems, les Anglois prirent terre, mais par un tems si froid, qu'il étoit à craindre qu'il nachevât de détruire ce que les flots avoient épargné. Après avoir retiré de ce Vaisseau tous les effets & toutes les provisions qu'il purent, ils en formerent

Il échoue entre deux écueils.

L'Equipage se sauve à terre.

(1) Voyez Tome XI. p. 127.

(2) Le premier est le Journal des Sieurs *Bulkeley* & *Cummins*, imprimé à Londres, en 1743. Le second est d'Alexandre *Campbeel*, imprimé à Dublin, en 1747. Le Troisieme est sans nom d'Auteur, imprimé à Londres, en 1751. Le quatrieme est d'Isaac *Morris*, imprimé à Dublin, en 1752. C'est de ces différens Mémoires, qu'on a composé un tout, sous le titre de *Supplément au Voyage de M. Anson*, imprimé a Lyon en 1756.

un

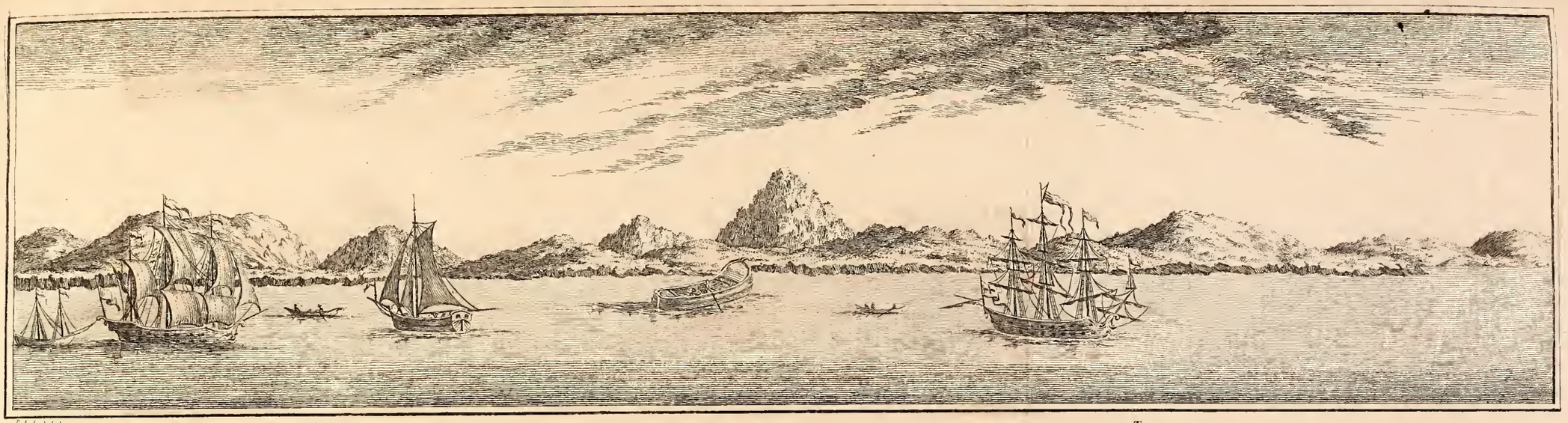

VÜE DE LA TERRE DES PATAGONS UN PEU AU NORD DE LA BAYE DE S^T JULIEN.

Suppl. au Tome XI. N°. 26.

VÜE DE LA BAYE DE S^T. JULIEN.

un magasin. Peu-à-peu ils vinrent à bout de se faire des logemens commodes. Ils auroient pû y mener une vie assez douce, si l'ordre & l'intelligence avoit regné parmi eux; mais, soit par la faute des Chefs, soit par la mutinerie des Subalternes, ils se trouverent dans un état d'anarchie & de confusion, qui dura jusqu'au moment de leur dispersion.

Ses dissensions.

Le premier sujet de mécontentement fut l'ordre que fit observer M. Cheap, dans le transport des effets, du Vaisseau au Magasin; & ce mécontentement alla si loin, que les Anglois comploterent de faire sauter le Capitaine & les Officiers dans leurs tentes, par le moyen d'une traînée de poudre; mais ceux-ci en ayant été avertis, les auteurs d'un aussi horrible attentat se retirerent dans les Bois, pour se soustraire au supplice dû à leur crime. Presqu'en même-tems une affaire beaucoup plus serieuse acheva d'aigrir les esprits, qui n'étoient déja que trop porrés à la révolte. Un nommé *Cozens*, homme inquiet & du plus violent caractere, voulut maltraiter le Munitionnaire, qui avoit retranché la ration d'un des gens de l'Equipage. Cheap, informé de ce désordre, & sentant les suites funestes qu'occasionneroit ce manque de subordination, accourut pour réprimer, par son autorité, l'insolence de cet Officier subalterne. Mais le furieux Cozens, qui ne reconnoissoit plus de Maître, résista, avec tant d'arrogance, au Capitaine, que celui-ci, de colere, lui lâcha imprudemment un coup de pistolet, qui le renversa baigné dans son sang; & nonobstant tous les soins qu'on prit de lui, il expira le quatrieme jour. Cette mort acheva de révolter les esprits contre Cheap, qui fut encore blâmé d'avoir laissé transporter le Blessé dans un endroit plus sain & plus commode.

Le Capitaine tue un des Mutins.

Au milieu de tant de troubles qui les agitoient tour à tour, les Anglois ne perdirent point de vûe le soin de se procurer des vivres, dans une Ile qui en fournissoit peu. Tout ce qu'ils purent tirer du Vaisseau, en farine, viande salée, vin & liqueurs, étoit pour eux une foible ressource, dont il falloit user avec ménagement, ignorant le tems qu'ils seroient obligés de rester dans cette Ile. Ils étoient réduits au nombre de cent, sans compter neuf Déserteurs, dont la subsistance n'étoit plus à charge; tout le reste, consistant en cinquante-quatre hommes, étant mort, ou dans la route, ou depuis le naufrage. Ce nombre, quelque diminué qu'il fût, étoit encore fort grand, vû la difficulté d'augmenter le dépôt de leurs provisions, qui se consommoient tous les jours. Cependant les Indiens des Iles voisines leur apporterent, à diverses fois, quelques moutons, du poisson, des oies sauvages & des moules excellentes; mais tout cela n'étoit pas capable de les garantir de la disette qui les menaçoit. La premiere fois que ces Indiens parurent devant l'Habitation des Anglois, ils faisoient tous les signes qui pouvoient les caractériser Chrétiens, sans oser pourtant mettre leurs Canots à terre. Pour les y engager, M. Cheap fit toutes les démonstrations capables de leur persuader qu'ils recevroient le meilleur traitement. Ils se rendirent enfin à ses sollicitations, & aborderent. Le Capitaine les accueillit avec beaucoup d'amitié, leur fit présent à chacun d'un chapeau & d'un habit de Soldat, & les régala de liqueurs, qu'ils trouverent délicieuses.

Disette des vivres.

Les Anglois voient des Indiens.

L'accueil qu'on leur avoit fait, les engagea à revenir souvent & même en grand nombre avec toute leur famille. Leurs Canots étoient remplis de veaux marins, de moutons & de coquillages, qu'ils apportoient en présent. Ils ti-

SUPPLEMENT AU VOYAGE D'ANSON. 1741.

roient leurs Canots à terre, & se construisoient des cabanes couvertes d'écorces d'arbres & de peaux de veaux marins. Ces Indiens sont d'un naturel fort doux, leur taille est médiocre ; ils ont le teint bazané ; le nez plat, les yeux fort enfoncés dans la tête. Ils vivent dans la fumée, étant dans l'habitude d'entretenir continuellement du feu, même dans leurs Canots. Ils n'ont aucune sorte de vêtement ; & quoiqu'il fît alors un froid des plus rigoureux, ils étoient tous nus, à l'exception d'un vieux morceau de drap, que les hommes & les femmes portent attaché à la ceinture, & qu'ils font revenir par-dessus l'épaule : les garçons & les filles n'ont pas même ce morceau de drap, & sont nus comme la main. Les Anglois avoient beau les habiller, à chaque fois qu'ils revenoient, ils étoient toujours dans leur premier état. Une des choses qui les étonna davantage, ce fut un miroir : il seroit difficile d'exprimer l'espece de surprise dont ils furent frappés, en y voyant leur image. Parmi ces Indiens, la condition des femmes est assez mauvaise ; elles sont chargées de tout le travail ; ce sont elles qui vont à la pêche, tandis que leurs Maris passent leur tems à couper du bois, ou à se reposer auprès du feu.

Leur caractere.

Leur façon de pêcher.

La maniere de pêcher de ces femmes est fort remarquable. Elles sont dans leurs Canots à une certaine distance en Mer ; elles plongent, tenant entre les dents un petit panier : elles demeurent sous l'eau un tems incroyable, ramassant dans le fond tout ce qu'elles peuvent trouver ; & lorsque leur panier est plein, elles reviennent, & continuent de plonger jusqu'à ce qu'elles aient rempli leurs Canots. Les Anglois n'auroient pas perdu de si bons hôtes, qui les aidoient à subsister des fruits de leur pêche, s'ils n'eussent voulu attenter à l'honneur de leurs femmes. Comme ils sont extrêmement jaloux, le moindre soupçon, sur cet article, rompt les liens les plus étroits de l'amitié.

Cause du départ de ces Indiens.

Les Anglois alloient tous les jours au Vaisseau, & tous les jours ils en retiroient de nouveaux secours de vivres ; mais avec le tems la violence des marées acheva de briser ce Bâtiment, & dès le milieu de Juillet ils n'en virent plus que les débris flottans sur les eaux. Ce leur fut une nécessité de ménager leur magasin plus qu'ils n'avoient fait encore ; & pour le garder avec plus de sûreté, le Capitaine y fit poser des Sentinelles jour & nuit. Cette sage précaution n'empêcha pas cependant que le magasin ne fût volé à diverses reprises. Après beaucoup de clameurs de l'Equipage, on parvint enfin à découvrir les vrais auteurs des larcins. Cheap résolut d'en faire une justice exemplaire ; le Conseil de Guerre les condamna à recevoir chacun six cens coups de fouet, & à être réduits à la demie ration. Une fausse compassion engagea les Officiers à leur en épargner deux cens, & on leur retrancha encore la demie ration qui leur avoit été conservée. Malgré cette sévérité, le magasin fut encore volé jusqu'à trois fois. On découvrit heureusement les nouveaux Voleurs, qui furent abandonnés dans une Ile déserte.

Triste situation des Anglois.

La disette des vivres devenoit toujours plus grande, & les Anglois, comme des loups affamés, couroient par tout après un peu de nourriture ; heureux, lorsqu'après s'être fatigués toute la journée, ils rapportoient quelques méchantes herbes, pour les mêler avec leur farine & un peu de suif. Ils essuyerent, dans cette Ile, des jours si froids & si rigoureux, que mourant de faim, ils n'avoient pas le courage de sortir de leurs logemens, pour aller chercher de quoi vivre. Campés sur un triste Rivage, habitant un Pays sau-

vage & ingrat, éloignés de leur Patrie de pluſieurs milliers de lieues, ne pouvant y retourner qu'à travers mille dangers; déchirés par des troubles domeſtiques, dévorés d'appréhenſion pour les maux à venir, leur vie étoit un déſeſpoir continuel. Dans cette cruelle miſere, toute leur eſpérance, après Dieu, étoit en leur grande Barque; mais elle étoit de beaucuup trop petite pour contenir leur nombre : cependant le Charpentier trouva le moyen de l'allonger d'onze à douze pieds vers la quille. Il travailla près de deux mois à perfectionner ſon ouvrage; ſon zele & ſon génie parurent également dans le prompt ſuccès de ſon travail.

Ils allongent la Barque.

Les Anglois n'eurent pas plutôt vû la reſſource qu'on leur préparoit, qu'ils ſe mirent tous à raiſonner ſur la route qu'on devoit prendre. Le Capitaine, toujours conſtant dans la réſolution de ſuivre, autant qu'il le pourroit, les ordres qu'il avoit reçus de M. Anſon, vouloit aller vers le Nord. Le Canonier, en liſant le Journal du Chevalier Narborough, ſe perſuada qu'il étoit plus ſûr de prendre la route du Sud. Cette oppoſition de ſentimens produiſit, parmi eux, un ſchiſme, dont les effets furent pouſſés bien loin; & comme il en réſulta deux partis, pleins d'une animoſité mutuelle, les uns ſe déclarant pour le Capitaine, les autres pour le Canonier, il eſt néceſſaire de faire connoître plus particulierement le caractere de ces deux Chefs.

Nouveaux troubles parmi eux.

M. Cheap, Officier exacte & intrépide, étoit un de ces Hommes rigides qui veulent le devoir, ſans conſidérer les difficultés, & ſans ſe mettre en peine des murmures. Il ſentoit l'autorité de ſa place, & ne croyoit pas que ce fût à lui à prendre conſeil des autres, mais aux autres à recevoir l'ordre de lui. Il avoit le commandement hautain, le naturel vif & colere; la réſiſtance, loin de l'arrêter, le rendoit plus ardent à pourſuivre l'exécution de ſes volontés; il agiſſoit alors en homme piqué, & auroit perdu la vie plutôt que de reculer. Ce caractere dur & altier lui avoit déja fait perdre l'affection de la plus grande partie de ſon monde. Les cœurs n'étant pas à lui, la crainte ſeule pouvoit lui conſerver du reſpect & de l'obéiſſance: l'un & l'autre devoit lui manquer, dès qu'un parti formé contre lui, ſe perſuaderoit qu'il n'étoit plus à craindre; & c'eſt ce qui arriva.

Caractere de M. Cheap.

Bulkeley, Canonier du Vaiſſeau, Navigateur habile & appliqué, étoit un de ces Hommes qui réfléchiſſent aux conſéquences d'un projet, qui en condamnent la hardieſſe, lorſqu'elle n'eſt point accompagnée de ſûreté, & qui penſent que, dans les conjonctures difficiles, on doit paſſer par-deſſus les régles ordinaires. Il étoit aſſez perſuaſif pour entraîner les autres dans ſon opinion, & aſſez ferme pour ſoutenir un ſentiment, qu'il croyoit juſte, contre toutes les oppoſitions de pure autorité. Il étoit eſtimé de tous les Officiers, & aimé de tous les gens de l'Equipage. Il avoit toujours paru un des plus zélés & des plus actifs pour le bien commun. L'opinion que l'on avoit de ſes lumieres & de la droiture de ſes intentions, lui aſſuroit la confiance générale. Auſſi, à-peine eut-il propoſé ſon idée, & développé les raiſons qui le faiſoient incliner pour la route du Sud, que la plûpart furent de ſon avis. Ce conſentement preſqu'unanime le porta à dreſſer un Mémoire raiſonné, ſigné de tous ceux qui étoient pour la route du Sud. Tous s'empreſſerent de le ſigner, à l'exception de cinq ou ſix, qui, par attachement pour M. Cheap, refuſerent de ſe joindre aux autres.

Caractere de Bulkeley.

SUPPLEMENT AU VOYAGE D'ANSON. 1741.

Mémoire présenté à M Cheap par l'Equipage.

Il ne l'approuve pas.

Ce Mémoire fut comme une déclaration de guerre entre les deux Partis. Le Canonier le préſenta lui-même au Capitaine, qui demanda du tems pour faire ſes réflexions. Etonné du grand nombre de ſignature, il vit bien qu'il riſqueroit trop à faire un éclat. Il ſe flatta qu'en temporiſant, ce premier feu pourroit ſe diſſiper; & qu'alors, en tâchant de gagner quelques uns du Parti contraire, il ſe mettroit en état d'être obéi. Il ne penſoit pas qu'il avoit à faire à gens, dont l'obſtination étoit au-deſſus des artifices. Dès le lendemain, Cheap fit appeller le Canonier avec les principaux Officiers. » J'ai fait, Meſſieurs, leur dit-il, mes réflexions ſur le contenu de votre » Mémoire. Il m'a occupé l'eſprit au point que je n'ai pas fermé l'œil de » la nuit. Il me ſemble que vous avez pris votre réſolution, d'une maniere » un peu précipitée. Vous voulez que nous prenions la route des Détroits » de Magellan; mais faites-vous attention que nous en ſommes éloignés de » plus de cent ſoixante lieues, & que nous avons le vent contraire? Son- » gez-vous au long trajet que nous aurons à faire, après avoir paſſé les Dé- » troits, ayant toujours vent devant, & par une route où il n'y a point d'eau » à eſpérer «? A cela Bulkeley répondit, que, ſelon l'eſtime des meilleurs Navigateurs, ils n'étoient pas à plus de quatre-vingt-dix lieues du Détroit; que l'allongement de la Barque les mettoit en état de porter avec eux une proviſion d'eau ſuffiſante pour un mois; que d'ailleurs, en faiſant route au Nord, ils avoient cent lieues à faire pour atteindre l'Ile de Juan-Fernandez, où il y avoit cent à parier contre un, qu'ils ne trouveroient ni M. Anſon, ni aucun des Vaiſſeaux de l'Eſcadre. Après quelques débats le Capitaine, faiſant réflexion que toute vivacité de ſa part ne ſerviroit qu'à aigrir les eſprits davantage, fut obligé de conſentir à tout ce qu'ils voulurent; croyant pouvoir, par la ſuite, diviſer une Cabale ſi vive; mais Bulkeley, ſentant le déſordre qu'occaſionneroit leur déſunion, prit le parti, de concert avec le reſte de l'Equipage dont il étoit devenu le Dieu tutelaire, de dépoſer le Capitaine.

Les Anglois prennent la réſolution de dépoſer leur Capitaine.

Les cris de joie qui ſuccéderent à cette réſolution, étant parvenus juſqu'aux oreilles de M. Cheap, il voulut en ſavoir la cauſe; &, pour cet effet, il fit appeller ſes Officiers, qui lui déclarerent qu'on avoit réſolu de lui ôter le Commandement, pour le donner à M. *Beaus* ſon Lieutenant. Que l'on ſe figure la ſituation d'un Homme, tel que M. Cheap, en entendant une déclaration ſi outrageante. Il eut la force de ſe poſſéder; & ſe tournant vers le Lieutenant, il lui dit, d'un ton haut & ferme: » Quelle eſt l'Homme aſſez hardi » pour entreprendre de m'ôter le Commandement? Eſt-ce vous, Monſieur «? Cette apoſtrophe ſevere déconcerta le Lieutenant, qui répondit en tremblant, que non. Bulkeley arriva ſur ces entrefaites: mais voyant que Cheap avoit des piſtolets, pendus à la ceinture, il jugea plus prudent de ſe retirer avec ſa ſuite, qu'il avoit fait armer de fuſils, que de s'expoſer à attenter à la vie de ſon Commandant. Ce malheureux Capitaine, ayant ôté ſes piſtolets, s'avança pour parler à cette Troupe révoltée. Il les conjura, au Nom de Dieu, de ceſſer tous leurs tumultes, leur proteſtant qu'ils ſeroient ſatisfaits. Mais ces Mutins ne voulurent entendre aucune raiſon, que M. Cheap ne leur eût promis, qu'à l'avenir on diſtribueroit à chacun une pinte d'eau-de-vie par jour. Cette indulgence étoit pernicieuſe, puiſqu'une diſtribution pareille devoit abſorber la proviſion entiere en moins de trois ſemaines; mais il fallut en

venir-là pour calmer la fureur de ces Brutaux, qui ne consentirent à se retirer qu'à cette condition.

Le calme parut rétabli parmi l'Equipage; mais les passions de ce Peuple turbulent ne tarderent pas d'exciter de nouveaux orages. On étoit à la fin de Septembre, & il est difficile d'éprouver un froid plus rigoureux, & des tems aussi incommodes que ceux qu'ils avoient eus constamment, depuis quatre mois, qu'ils avoient été jettés dans l'Ile du *Wager*. La saison cependant commençoit à s'adoucir, & quelques beaux jours leurs promettoient le retour d'un tems si desiré, & si propre au départ. Le Capitaine donna ordre, au Canonier, de s'embarquer sur la Chaloupe, avec quatre autres, & d'aller croiser, pendant une semaine, le long de la Côte Méridionale, pour en prendre une connoissance exacte. Ils furent plusieurs jours en Mer; & trouverent, à peu de distance de la Baie où ils étoient établis, qu'ils nommerent *la Baie de Cheap*, un bon Port, où ils passerent une nuit. Ensuite continuant leur course au Sud, ils trouverent une Côte extrêmement dangereuse, au bout de laquelle ils découvrirent un endroit fort commode pour se mettre à l'abri. Ils y tuerent beaucoup d'oies & de canards sauvages; de-là suivant la même route, ils entrerent dans une belle Baie sablonneuse, où le mouillage est excellent, & où ils trouverent une grande quantité de gibier. Ils débarquerent, & parcourant la Campagne, ils aboutirent à une seconde Baie, large de douze lieues, & profonde de dix-huit, au-delà de laquelle ils apperçurent distinctement cette Côte garnie de bois verds, dont le Chevalier Narboroug parle dans ses Mémoires.

Le calme se rétablit parmi eux.

Le Capitaine envoie à la découverte.

Leur retour & les découvertes qu'ils communiquerent à leurs Compagnons, leur semblerent d'un bon augure, & il ne fut plus question que de mettre des bornes à l'autorité du Capitaine, qui n'en vouloit rien relâcher, & sur lequel ils rejettoient leurs malheurs communs. *Pemberston*, Capitaine des Troupes de terre, soit que l'Equipage l'eut gagné, soit animosité particuliere contre M. Cheap, soit encore qu'il crût que les désastres dont ils étoient accablés, n'eussent leur cause que de la mauvaise conduite du Capitaine, se présente à l'Equipage & leur dit: » Mes Enfans, je vous de» mande main forte pour mettre aux arrêts le Sieur Cheap, en punition du » meurtre commis par lui contre Cozens », protestant que ce n'étoit point l'animosité qui le faisoit agir contre le Capitaine, mais son devoir, qui le forçoit à cette sévérité, pour n'être pas responsable de ce crime à son retour en Angleterre. La proposition fut reçue avec acclamation par les Anglois, & ils s'engagerent d'aller, dès le lendemain, surprendre M. Cheap dans son lit. Il est étonnant que ce Capitaine n'ait eu aucun avis d'une conspiration si éclatante & si puplique; du moins ne prit-il aucune mesure pour s'en défendre.

Pemberston engage l'Equipage à arrêter le Capitaine.

Ce fut le Vendredi matin, 9 d'Octobre, que cet odieux complot s'exécuta. Une Troupe de Matelots entrerent brusquement dans la tente de M. Cheap, qui étoit couché; ils se jetterent sur lui; se saisirent de ses armes, & s'emparerent de tous ses effets. Nonobstant ses clameurs sur le procédé indigne de son Equipage, il fut conduit, malgré lui, dans la tente du Munitionnaire; ce fut là que les Anglois, à l'envi, insulterent à son malheur, jusqu'au point de le frapper. Leur intention avoit d'abord été de le

M. Cheap demande à rester dans l'Ile.

SUPPLEMENT AU VOYAGE D'ANSON. 1741.

mener prisonnier en Angleterre ; mais M. Cheap ayant demandé, pour toute grace, qu'on voulût bien le laisser dans l'Ile, où il se tireroit d'affaire comme il pourroit, la chose fut proposée à tout le Corps de l'Equipage, & Bulkeley lui-même, sentant combien cette affaire deviendroit épineuse à leur arrivée, s'ils amenoient leur Capitaine prisonnier, persuada ses Compagnons d'accorder à M. Cheap ce qu'il demandoit. Un autre Officier, nommé *Hamilton*, & le Chirurgien, obtinrent la permission de rester avec cet infortuné Capitaine.

Beaus est nommé Commandant.

Articles de discipline dressés par l'Equipage.

Toutes choses ainsi reglées, on défera le Commandement à M. Beaus, Lieutenant, & on dressa des Articles de discipline, auxquels le nouveau Commandant acquiesça. Ces Articles contenoient en substance, que le Capitaine David Cheap ayant abusé de son autorité, en qualité de Commandant sur le Vaisseau du Roi le *Wager*, soit dans le naufrage de ce Navire, soit dans la conservation & sûreté de ce qu'on en avoit tiré, soit encore dans la promesse qu'il avoit faite de prendre la route du Sud, qu'il n'avoit pas voulu tenir au moment du départ : lui Capitaine Cheap étoit déchû de son Commandement, avoit été constitué prisonnier ; & l'autorité transferée à M. Beaus, Lieutenant. Ils convinrent encore de préparer les vivres pour douze jours, vû l'incommodité de le faire à bord de la grande Barque, & défense d'enlever la portion de son Camarade, par fraude ou autrement sous peine d'être abandonné & mis à terre. A l'égard de ceux qui devoient monter la *Berge*, ou la Chaloupe, ils jugerent à propos de ne leur donner que pour huit jours de vivres, afin de les mettre dans la nécessité de ne pas abandonner la grande Barque, & défense fut faite de s'éloigner de plus d'une portée de fusil, sous les mêmes peines. Pour prévenir toutes sortes de mutineries, querelles, ou violences, il fut défendu à tous d'user de menaces ou d'insultes, & que quiconque manqueroit à son devoir, à cet égard, seroit aussi déserté. Il fut encore arrêté, que tout ce qu'on trouveroit de gibier, oiseaux, poissons & autres vivres, seroit également partagé entre tous, & défendu à qui que ce fût d'en soustraire la moindre partie, sous la même peine. Ces Articles furent signés par le Lieutenant, & quarante-sept autres, tant Officiers que Matelots.

Les Anglois lancent leur Barque à l'eau.

M. Cheap demande & obtient quelques provisions.

Le 12 d'Octobre, à la pointe du jour, les Anglois lancerent à l'eau leur grande Barque, qu'ils nommerent le *Speedwel*, ou *Heureux départ*. Comme on étoit occupé à charger ce Bâtiment des choses nécessaires, M. Cheap fit prier ses Compatriotes de lui laisser les provisions dont ils pourroient se passer, & leur fit sentir, que l'humanité demandoit qu'on proposât, aux Déserteurs, qui restoient dans l'Ile, s'ils vouloient s'embarquer avec le gros de l'Equipage. On lui promit l'un & l'autre ; & le lendemain, on envoya vers les Déserteurs, qui n'étoient plus que cinq ou six, les autres ayant traversé le Canal, sur des Canots Indiens, & étant parvenus au Continent. Ils furent reconnoissans de l'offre qu'on leur faisoit ; mais étant déterminés à rester, ils firent seulement la même priere que M. Cheap, de leur laisser quelques provisions. En conséquence on envoya, au Capitaine, toutes les choses qu'on avoit mises en réserve pour lui, M. Hamilton, le Chirurgien & les Déserteurs, afin qu'il en fît la distribution comme il jugeroit à propos ; savoir, cinq demi barils de poudre, six grenades, un demi-muid de balles

à mouſquet, ſix fuſils, deux paires de piſtolets, douze pierres à fuſil, ſix pierres à piſtolet, pluſieurs outils de Charpentier, deux épées, un compas vertical, un quart de cercle, une paire de balances, quatorze pieces de bœuf, quatorze pieces de porc, & cent quatre-vingt-dix livres de farine.

Tout étant prêt le 13 pour mettre à la voile, le Canonier ſe rendit auprès de M. Cheap, pour lui faire ſes adieux. Le Capitaine lui recommanda très-expreſſément, lorſqu'il ſeroit arrivé en Angleterre, d'y faire un rapport fidele & ſans paſſion de tous les évenemens paſſés : il lui parla avec amitié, lui fit préſent d'un de ſes meilleurs habits ; & après lui avoir touché la main d'une maniere affectueuſe, il lui ſouhaita un bon & heureux Voyage. Telle fut la ſéparation de ces deux hommes, qui ſe craignoient l'un & l'autre, & qui avoient tant de raiſons de ſe haïr.

Départ des Anglois.

Les Anglois s'embarquerent à onze heures du matin, au nombre de quatre-vingt-un hommes, cinquante-neuf ſur la grande Barque, douze dans la Berge, & dix dans la Chaloupe ; ils mirent à la voile avec un vent d'Oueſt-Nord-Oueſt. En ſortant de la Baie, la voile du mât de miſaine ſe déchira, & ils eurent bien de la peine à éviter les Rochers qui bordent la Côte ; ils s'y ſeroient infailliblement briſés, ſans le ſecours de la Berge & des rames. Ce premier péril fut léger, en comparaiſon de beaucoup d'autres, qu'il leur fallut eſſuyer. Ils avancerent le long d'une Côte ſtérile, juſqu'à une Baie ſabloneuſe, où l'ancrage parut bon. Ils y paſſerent une nuit, & le lendemain après midi, le beau tems les invita à lever l'ancre ; mais ils ne firent que croiſer, & revinrent paſſer la nuit au même endroit. L'envie de réparer leurs voiles, les engagea à dépêcher la Berge à la Baie de Cheap, pour y prendre du canevas, qu'ils y avoient laiſſé en abondance. Neuf perſonnes, qui furent détachées pour exécuter cette commiſſion, partirent, & ne revinrent plus. Sans doute que de plus ſérieuſes réflexions les déterminerent à rejoindre le Capitaine Cheap. Les Anglois attendirent en vain leur Berge pendant pluſieurs jours, dont ils profiterent pour pêcher du poiſſon & des coquillages. Enfin, voyant qu'elle ne revenoit pas, ils mirent en Mer avec la Chaloupe ; mais la Mer fut toujours ſi groſſe, qu'ils craignoient à chaque inſtant d'être ſubmergés. Le peu de concert qui regnoit parmi eux, rendoit leur ſituation encore plus fâcheuſe. Les uns, abbatus par le découragement & le déſeſpoir, refuſoient de ſe prêter aux manœuvres les plus néceſſaires ; les autres, livrés à une humeur inquiete & turbulente, étoient toujours prêts à ſe mutiner ; joint à cela que l'humidité de leurs habits, & la tranſpiration de tant de corps entaſſés les uns ſur les autres, répandoient autour d'eux une infection inſupportable.

La Berge abandonne la Barque, & va retrouver M. Cheap.

Route pénible des deux autres Bâtimens.

Ils furent ainſi très long-tems à lutter contre les flots, ſans avancer beaucoup, ne pouvant alarguer en Mer, & la néceſſité les contraignant d'aller à Terre, pour y chercher des vivres. Ils eurent bien de la peine à dépaſſer les petites Iles qui ſont au Sud de l'Ile du Wager : enfin, ils apperçurent le vrai Continent ; mais cette nouvelle Côte, plus dangereuſe que les précédentes, ne leur offrit qu'un amas de Rochers à fleur d'eau, contre leſquels la Mer venoit ſe briſer avec un horrible fracas, de ſorte qu'ils avoient continuellement la mort devant les yeux, n'oſant ſe haſarder de tenir la Mer, & ne pou-

SUPPLEMENT AU VOYAGE D'ANSON. 1741.

vant, ſans le plus grand riſque, tenter d'aller à Terre. Cependant ils n'avoient, pour toute nourrite, que quatre onces de farine par jour; & le beſoin d'y ſuppléer, par l'induſtrie, les força de paſſer par-deſſus toutes les difficultés, pour s'introduire ſucceſſivement dans tous les Havres, où ils eſperoient trouver de l'abri & des vivres. Ils virent, le long de cette Côte, diverſes Cabanes d'Indiens, mais toutes inhabitées.

Le 2 Novembre, ils ſe trouverent, par leur obſervation, à cinquante degrés de Latitude Méridionale. C'étoit avoir fait bien du chemin, l'Ile du Wager, d'où ils étoient partis, trois ſemaines auparavant, étant à quarante-ſept degrés; ils n'en étoient cependant pas plus contens: les écueils, dont ils étoient environnés, ne leur offroient qu'une mort certaine, & ils crurent devoir attribuer au miracle leur entrée dans un bon Havre, quoiqu'ils n'y trouverent que leur ſûreté, la Côte étant tout-à-fait ſtérile, & la Mer impratiquable pour la pêche. Leur ſenſibilité pour les contre tems qui leur arrivoient ſucceſſivement dans leur route, fut bien augmentée, par la perte qu'ils firent de leur Chaloupe, que la force de la Marée emporta, nonobſtant qu'elle fût amarrée à la poupe de la Barque. Tous ces malheurs entraînerent la déſertion d'onze des leurs, qui ſe firent mettre à Terre, & donner leur contingent des proviſions embarquées; les repréſentations du Lieutenant & du Canonnier, qui, après lui, avoit la principale autorité, ne purent les retenir; ils obtinrent cependant une déchatge d'eux, comme quoi ils avoient été débarqués, de leur choix, & non par violence. Réduits au nombre de ſoixante, ſans en être plus heureux, ils continuerent leur route à travers les Rochers & les Briſans, dont toute cette Côte eſt remplie, & le 10, ils ſe trouverent à la hauteur du Cap *Victoria*, & peu de tems après, à l'embouchure du Détroit de Magellan. La multitude de Rochers & de Briſans, la Marée, d'une violence ſupérieure à tout ce qu'ils avoient vû; tout concouroit à augmenter leurs allarmes: ils furent tout le jour entre la vie & la mort; leur Barque même fut tellement engloutie, qu'ils déſeſpérerent de la pouvoir retirer. Un ouragan qui s'éleva, leur fit croire leur perte certaine; lorſque tout-à-coup le tems s'éclaircit, & un vent frais les conduiſit dans un bon Havre, où ils trouverent l'eau auſſi tranquille que celle d'un Etang. Ils y virent quelques Indiens, avec leſquels ils troquerent une paire de culottes de toile, pour un Chien qu'ils mangerent avec l'avidité de gens réduits, depuis huit jours, à quatre onces de farine. Les traits d'inhumanité, qui arrivoient journellement, repréſentoient au naturel les horreurs de leur ſituation; chacun d'eux craignant pour ſoi, gardoit précieuſement tout ce qui pouvoit aſſurer ſa nourriture, & auroit vû de ſang froid mourir tout l'Equipage, plutôt que de faire la plus petite libéralité. Dès qu'ils pouvoient attraper un peu de farine, ils ſe jettoient deſſus & la dévoroient telle qu'elle étoit. Tous les jours il mouroit quelqu'un faute d'alimens. Le 14, ils découvrirent, à l'Oueſt, le Cap *Pilar*, & le lendemain, le Cap *Monday*. La diſcorde retarda encore leur route; les uns diſoient qu'ils n'étoient pas dans le Détroit; les autres, au contraire, aſſuroient qu'on l'avoit preſque paſſé. Le premier ſentiment prévalut, & ils retournerent; mais au bout de quelques jours ayant découvert le Cap *Deſſeada*, au Sud-Oueſt vis-à-vis le Cap Pilar, ils reconnurent leur erreur. Le 6 Décembre, ſe trouvant près du

Perte de la Chaloupe.

Extrêmité où ſe trouve la Barque.

Les Anglois entrent dans un bon Havre.

Diſette où ils ſont réduits.

Paſſage du Détroit de Magellan.

du Cap *Quad*, ils apperçurent de la fumée sur le Rivage opposé, & virent, à l'entrée d'une petite Baie, des Indiens, qui leur crierent de toutes leurs forces, *bona*, *bona*. Quelques Anglois descendirent à Terre, & échangerent, avec eux des marchandises de vil prix, pour deux Chiens, trois ou quatre Oies sauvages & quelques pieces de Veau marin sec. Ces Indiens sont de taille médiocre ; leur teint est olivâtre : ils ont les cheveux d'un beau noir, & les portent fort courts. Ils ont le visage rond, le nez & les yeux petits ; mais les plus belles dents du monde, unies, polies, serrées, & d'une blancheur de neige. Ils portent sur la tête un tour de plumes blanches, qui leur sied parfaitement bien. Leurs vêtemens sont faits de peau de Veau marin, & d'un autre animal qu'on nomme *Guianacoës*, dont on a vû la description ailleurs. L'envie d'abréger leur route ne permit pas aux Anglois de s'arrêter long-tems avec ces Indiens, dont les Femmes avoit disparu à leur arrivée ; ils les quitterent pour sortir au plutôt du Détroit. Le souvenir du passé les tenoit très-attentifs à prévenir une nouvelle mépriſe. Le vent étoit devenu favorable, & ils parcouroient sans péril des Côtes, où ils trouverent de très-bonne eau, d'excellens coquillages, quantité de Mouettes & d'autres Oiseaux de Mer, dont ils mêlerent les œufs avec de la farine, & en firent un poudding à l'Angloise.

Le 9, ils étoient déja par delà l'Ile *Sainte Elisabeth* : ils découvrirent un charmant Pays, où quantité de Guianacoës paissoient par troupes de dix & de douze. Leur intention étoit d'aller à Terre, pour en attraper quelqu'un ; mais le vent ne le leur permit pas. En très-peu de tems ils se trouverent à la hauteur du Cap de la *Vierge Marie*, & hors de ce formidable Détroit, qui les avoit retenus un mois entier, & où il leur avoit fallu diriger habilement leur cours à travers une multitude de Pointes & de Tournans, dans une étendue de cent seize lieues. Nos Voyageurs rendent ici la justice qui est dûe au Chevalier Narborough, dans l'exactitude des directions qu'il a données, en décrivant ce Détroit ; directions auxquelles il est impossible de trouver la moindre chose à corriger, ou à ajouter.

Sortie du Détroit.

Après avoir dépassé le Cap de la Vierge Marie, ils apperçurent sur le Rivage, des Hommes à cheval, qui leur faisoient signe de s'approcher ; mais le vent ne permit pas aux Anglois d'aborder, & s'étant tourné tout-d'un-coup à l'Oueſt, il les obligea de partir sans avoir pû s'assurer si ces Cavaliers avoient été jettés sur cette Côte par un naufrage, où s'ils étoient des Naturels du Pays, qui habitent le long de la Riviere de *Gallegos*. A en juger par leur habillement & par leur contenance, ils les prirent pour Européens. Le 14, ils étoient à quarante-neuf degrés dix minutes de Latitude Méridionale, & à soixante-quatorze degrés cinq minutes de Longitude Oueſt. Le lendemain, ils arriverent à l'Ile *des Pingouins*, qui n'est qu'à un mille du Rivage, & qu'ils trouverent couverte de Veaux marins & de Pingouins. Ils s'arrêterent peu de tems à cette Ile pour atteindre plutôt le *Port Desiré*, où ils s'étoient propoſé de séjourner.

Arrivée au Port Desiré.

L'entrée de ce Port est très remarquable, par un Roc de quarante piés de haut, qui est du côté du Sud, à un mille dans les Terres, & qui ressemble à une borne faite de main d'homme. Leur premier soin, en arrivant au Port Desiré, fut d'aller à l'Ile des *Veaux Marins*, qui en est à une lieue. En

SUPPLEMENT AU VOYAGE D'ANSON. 1741.

moins d'une demie heure, ils tuerent une très-grande quantité de ces animaux mais ſoit que cet nourriture ait, par elle-même, quelque qualité nuiſible, ſoit que la trop grande abondance ne pût trouver une facile digeſtion dans des eſtomacs affoiblis, ceux qui en mangerent avec trop d'avidité, furent ſaiſis de fievres violentes, accompagnées de maux de tête. Les Anglois trouverent, ſur cette Côte, un grand nombre de briques gravées de différens caracteres. Sur une de ces briques on liſoit très-diſtinctement ces mots : *Capt. Straiton 16 Canons 1687*, qui, ſelon toute apparence, déſignoient un ancien naufrage. Ils virent auſſi le *Puits Pecket*, dont parle le Chevalier Narborough, dans la Relation de ſon Voyage. Sa ſource eſt ſi petite, qu'elle ne donne que cent vingt pintes d'eau par jour. Comme le Puits étoit plein, ils en eurent bien-tôt tiré dequoi remplir leurs tonneaux vuides. Si la néceſſité les avoit réduits au déſeſpoir, & excités à la révolte, l'abondance ici les porta à vouloir tout avoir à la fois ; & ſans conſidérer la longue route, qu'ils avoient encore à faire juſqu'au Breſil, il fallut leur abandonner le peu de farine, qui étoit leur unique reſſource, & qui fut conſommé en bien peu de tems. Enfin, ils partirent, le 26 Décembre, du Port déſiré, & le même jour ils doublerent le Cap *Blanco*, dont ils vérifierent la Longitude, à ſoixante-onze degrés Oueſt. Ce fut dans cette route, qu'ils regretterent leurs proviſions, ſe trouvant réduits à ne manger que du veau marin, qui commençoit à ſe gâter, faute de ſel. Il falloit être auſſi affamés qu'ils l'étoient, pour s'accommoder de ce poiſſon à demi pourri ; mais, malgré ſa puanteur, ils le dévoroient comme le mets le plus délicieux. Juſqu'au 10 de Janvier, ils n'eurent pas d'autre nourriture. Le Munitionnaire en mourut. De quarante-trois perſonnes qu'ils étoient encore, il n'y en avoient pas vingt qui euſſent le courage de manger. Ils n'étoient gueres mieux fournis d'eau, n'en ayant plus que trois cens vingt pintes. Enfin, la Terre, qu'ils n'avoient point vû depuis quatorze jours, ſe montra à leurs yeux. Cet aſpect ranima leurs eſpérances ; mais ce ne fut que le 12, qu'ils purent aſſez s'approcher du Rivage, pour aller à terre, à la nage ; car depuis la fuite de leur Berge, & la perte de leur Chaloupe, ils étoient contraints de ſe jetter à l'eau pour gagner le Rivage ; & par le moyen des tonneaux vuides, ils firent parvenir, avec le flot, des mouſquets, de la poudre & du plomb, à ceux qui étoient à terre, qui firent une chaſſe ample de Veaux Marins, de Cheveaux & de Chiens, dont cette Côte eſt infeſtée. Le lendemain, la Barque approcha la terre de fort près, & ayant amarré leurs rames dans l'écoutille, ils s'en ſervirent pour tirer à eux ce que leurs Compagnons avoient préparé. Une partie des Anglois, qui étoient à terre, revinrent à bord ; mais à peine furent-ils embarqués avec les vivres, qu'ils ſurvint une briſe de Mer ſi violente, qu'ils furent obligés de partir, laiſſant à terre huit hommes de l'Equipage, & toute l'eau fraîche. La tourmente fut ſi extraordinaire, que la tête de leur gouvernail fut briſée, & le Bâtiment faillit à être ſéparé en deux. Se voyant forcés d'alarguer en Mer, & dans l'impoſſibilité de reprendre leurs reſtes à terre, ils mirent à flot un de leurs poinçons, qu'ils remplirent d'habits, d'armes à feu, de poudres, de balles, de chandelles, & d'autres proviſions, avec une Lettre, pour informer ces Malheureux du danger où étoit la Barque, & qui les mettoit, malgré eux, dans la néceſſité de les abondonner. Les Anglois

Mauvaiſe qualité du veau marin.

Puits Pecket.

Départ du Port Deſiré.

1742.

Les Anglois vont à terre à la nage.

La Barque y laiſſe huit hommes.

de la Barque virent de loin leurs infortunés Compagnons, se saisir du poinçon, que le flot avoit poussé sur le Rivage, le défoncer, & après la lecture de la Lettre, se jetter à genoux, & pousser des cris, qui tenoient du désespoir. Ce qui pouvoit adoucir la douleur de cet abandon, c'est qu'ils étoient dans un Pays bien pourvû de vivres, & qu'ils y trouveroient infailliblement des Habitans.

Les quatre jours suivans, la barque avança fort peu. L'eau leur manquoit; mais le 19, le hasard les conduisit à Terre, où ils en trouverent d'excellente. Le lendemain Bulkeley & Cummins, parcourant le Rivage, firent rencontre de quelques Habitans montés sur de bons chevaux. Comme les Anglois étoient alors au Nord de la Riviere de *la Plata*, ils eurent lieu de penser que ces gens étoient Portugais; ils lierent conservation avec eux en cette Langue, & apprirent de ces Pêcheurs, que la Guerre entre les Anglois & les Espagnols duroit toujours; & que ces derniers avoient actuellement deux Vaisseaux de Guerre, l'un de cinquante & l'autre de soixante canons, qui croisoient à la hauteur du Cap *Sainte Marie*; qu'il n'y avoit pas plus de six semaines qu'un autre de leurs Vaisseaux, de soixante-dix canons, avoit été brisé contre la Côte, & qu'il s'y étoit perdu corps & biens. Ces Pêcheurs inviterent les deux Anglois à leur Habitation, où ils les regalerent de bœuf & de pain blanc; il y avoit long-tems qu'ils n'avoient fait si bonne chere, Bulkeley & Cummins, voulant en faire part à leurs Compagnons, acheterent du pain & d'autres provisions, qu'ils envoyerent à la Barque; & ce ne fut que la crainte de quelque trahison, qui les força de mettre à la voile pour *Rio Grande*.

Portugais qu'on trouve au Nord de la Plata.

Les Anglois navigerent sept jours de suite sans pouvoir prendre terre. Dès le 26, ils n'avoient plus rien à manger; trois de leurs hommes moururent de faim. Le jour suivant, leurs observations leur donnerent trente-deux degrés quarante minutes de Latitude Méridionale, & le 28, sur les six heures du matin, ils découvrirent l'Embouchure de Rio Grande. Cette vûe excita en eux les transports de joie que peuvent éprouver des hommes, qui depuis long-tems à deux doigts de la mort, se sentent rendus à la vie.

Les Anglois arrivent à Rio Grande.

L'embouchure de cette grande Riviere est très-dangereuse, par une Barre de sable, & plusieurs Bas-fonds qui en rendent l'entrée très-difficile. Bulkeley, qui servit de Pilote, conduisit habilement la Barque à l'entrée de la Ville, où l'on jetta l'ancre.

A peine les Anglois furent ils arrivés, qu'on dépêcha vers eux un Bateau avec un Sergent & un Soldat, qui étoient chargés d'amener quelqu'un de cette Barque pour rendre compte au Gouverneur, & lui apprendre qui ils étoient, d'où ils venoient, & quel étoit leur dessein en abordant à Rio Grande. Le Sergent & le Soldat monterent sur le Bâtiment, & parurent effrayés de n'y voir qu'une troupe de gens décharnés, & d'une figure hideuse. Ils jetterent sur eux des regards qui exprimoient l'horreur & la compassion que cet état leur inspiroit. Beaus, Pemberston, Bulkeley & Cummins se rendirent à terre pour se présenter au Gouverneur, qui leur fit un accueil des plus gracieux les logea & les traita avec toute l'hospitalité possible, sans oublier les Anglois restés dans la Barque, à qui il envoya aussi des vivres en abondance. Entre autres questions que leur fit ce Commandant, il s'informa s'ils avoient

Bon accueil que leur font les Portugais.

SUPPLEMENT AU VOYAGE D'ANSON. 1742.

quelques bonnes Cartes du Pays ; mais ayant appris que non, & que l'induſtrie, unie à la force, avoient triomphé de tous les obſtacles, il demanda à Bulkeley un Journal circonſtancié de leur route.

Ce qu'ils apprenoient de l'Eſcadre de M. Anſon.

Les Anglois apprirent auſſi du Gouverneur, que le *Severn* & la *Perle*, deux Vaiſſeaux de l'Eſcadre de M. Anſon, étoient actuellement à Rio Janeyro, en très-mauvais état ; qu'ils avoient été ſéparés du reſte de l'Eſcadre, & avoient fait courſe vers le Breſil, & qu'ils avoient envoyé demander des hommes, pour remonter leur Equipage, ne pouvant en recevoir que par la Flotte d'Angleterre, qui n'étoit attendue qu'en Mai ou Juin. La curioſité attira un Peuple innombrable pour voir de près le petit Bâtiment le *Speedwel*, & conſidérer des Malheureux échappés comme par miracle à la fureur des eaux. Hommes, Femmes, Enfans, chacun s'empreſſoit de venir à bord. Le Gouverneur, accompagné du Commandant & du Commiſſaire des Guerres, les honorerent de leur viſite ; ils ne pouvoient aſſez admirer combien les beſoins extrêmes donnent d'induſtrie, & ils comprenoient encore moins comment plus de ſoixante perſonnes avoient pu trouver place dans un Bâtiment ſi petit. Le Gouverneur leur promit de les faire partir, le plutôt qu'il pourroit, pour Rio Janeyro, & qu'en attendant ils ne manqueroient de rien.

Le Gouverneur va voir leur petit Bâtiment.

Troubles de la Garniſon de Rio Grande.

L'abondance dans laquelle ſe trouverent les Anglois, les empêcha d'abord de s'appercevoir des troubles qui regnoit à Rio Grande. Preſque tous ceux qu'ils avoient pris pour des Officiers, étoient des gens de la Soldateſque, élevés à ce grade par violence, dans une révolte de la Garniſon. L'occaſion de cette révolte avoit été le mauvais traitemens, que l'on avoit fait aux Soldats, qui depuis long-tems n'avoient pas été payés, qui manquoient de vivres ; & étoient preſque ſans habits. Ils avoient eu beau ſe plaindre ; on ne les avoit pas écoutés. Après avoir vainement tenté toutes les voies de repréſentations, le déſeſpoir leur inſpira la penſée d'en venir à celles de fait, les regardant comme l'unique remede à leurs maux. Ils en vouloient principalement au Gouverneur ; non qu'ils euſſent aucune vexation directe à lui reprocher ; mais ils prétendoient, qu'au lieu de réprimer comme il l'auroit dû, ceux qui les opprimoient, il les avoit encouragés à le faire.

Le Gouverneur informé de cette cabale, en voulut prévenir les ſuites. Il eut été trop dangereux d'employer la force ouverte ; il eut recours à la ruſe, pour détourner, au moins ſur d'autres, l'orage qui étoit prêt à fondre ſur lui Dans toutes les occaſions où il pouvoit être obſervé & entendu par les Soldats, il eut ſoin d'affecter beaucoup de chagrin de leur ſituation, & encore plus d'envie d'en adoucir les rigueurs. Il fit répandre, par des Emiſſaires affidés, qu'il voyoit avec douleur qu'on l'accuſoit de n'avoir point à cœur les intérêts de ſa Garniſon, & de lui refuſer le néceſſaire pour en tirer avantage ; tandis qu'il étoit évident, que ceux qui donnoient de lui ces fâcheuſes impreſſions, ne le faiſoient que pour jetter un voile ſur leurs rapines ; qu'il craignoit que ces accuſations injuſtes ne lui euſſent aliéné nombre d'honnêtes gens ; qu'il étoit vrai pourtant qu'il avoit tenté tous les moyens de mettre fin à leurs miſeres, & qu'il n'auroit point de repos qu'il ne les eut ſatisfaits.

En parlant de la ſorte, on déſignoit adroitement ceux des Officiers qui devoient paſſer pour les vrais coupables. Ces diſcours furent répétés ſi ſouvent, & appuyés d'une maniere ſi naturelle, que les Soldats commencerent à rou-

gir de leur erreur, & à se persuader qu'ils avoient les obligations les plus essentielles à celui qu'ils avoient regardé jusques-là comme leur ennemi; ainsi la rage dont ils étoient possédés contre leur Gouverneur, se tourna tout-à coup en confiance, en zèle & en admiration. La haine des Soldats, qui n'avoit fait que changer d'objet, éclata bientôt contre les Officiers, dont on leur avoit donné de la défiance. Non contens de les accabler de reproches injurieux, ils les déposerent tous, & choisirent parmi leurs Camarades, des Sujets pour mettre à leur place. Ces Soldats, devenus Officiers, prirent si promptement les airs & les manieres de leur nouvel état, que lorsque les Anglois arriverent, ils ne purent en faire la différence.

Cette révolution leur parut d'abord fort indifférente à leur intérêts, & elle l'auroit été sans doute, si la Place eut été fournie de vivres; mais il n'y en avoit, dans le Magasin, qu'une quantité suffisante tout au plus pour six semaines. Les Soldats voyoient donc impatiemment, que les Anglois fussent venus partager le peu de pain qui leur restoit. Leurs murmures engagerent le Gouverneur, qui ne vouloit pas les chagriner, à faire retrancher les provisions qu'il avoit accordées à ces Refugiés, & on les réduisit à la ration des Soldats. Le fâcheux état où ils se trouvoient, & la crainte d'en augmenter les rigueurs par un plus long séjour, les déterminerent à solliciter leur départ. Beaus, Lieutenant, à qui le Gouverneur avoit donné un logement chez lui, avoit entierement oublié ses malheureux Compagnons d'infortune. Le Canonier toujours plein de zèle pour le service de sa Compagnie, alla le trouver au Gouvernement, & lui représenta la nécessité de sortir d'une Place affamée, & de se rendre incessamment à Rio Janeyro, pour s'embarquer sur le *Severn* & sur la *Perle*. Le Lieutenant répondit, que le Gouverneur, à qui il en avoit parlé, disoit ne pouvoir les faire partir qu'à l'arrivée de quelque Vaisseau, ne voulant pas les exposer au risque de faire route sur un Bâtiment aussi chetif que le leur. Bulkeley répliqua, que les risques de leur séjour étoient encore plus grands, puisque s'il arrivoit quelque malheur au Vaisseau que l'on attendoit, ils étoient reduits à mourir de faim. Beaus promit d'en informer le Gouverneur; mais deux jours se passerent sans qu'il leur rendit réponse. Bulkeley résolut de faire une seconde tentative auprès de Beaus, pour obtenir leur transport à Rio Janeyro. Après lui avoir fait sentir à quoi l'obligeoit sa place de Lieutenant Commandant, il conclut par le prier instamment d'engager le Gouverneur à lui faire donner des chevaux & de guides pour lui & deux autres, afin qu'ils puissent aller, par terre, jusqu'à Sainte Catherine, d'où ils passeroient aisément à Rio Janeyro. Le Lieutenant promit encore d'en parler, & qu'on auroit sa réponse sans faute dans l'après midi; mais elle ne vint point, & dès le lendemain, Bulkeley lui écrivit une Lettre fort vive, où il lui exposa la situation de son Equipage, qui depuis quelques ours étoient sans pain, lui faisant entendre qu'il deviendroit responsable de sa négligence à procurer leur départ pour le service du Roi. Cette Lettre fit son effet. Le Lieutenant vint, pour la premiere fois, à leur quartier; ils le reçurent froidement, & de maniere à lui faire sentir, que sa longue absence étoit aussi déplacée que choquante. Il les mena chez le Commandant, qui leur promit de leur faire donner bonne provision de bœuf & de poisson; mais que pour du pain, il lui étoit impossible de leur en fournir.

Les Anglois demandent à partir pour Rio Janeyro.

SUPPLEMENT AU VOYAGE D'ANSON. 1742.

On étoit déja au 6 de Mars, & quoique le vent eût été très-favorable depuis trois semaines, aucun Vaisseaux ne paroissoit, & la provision de vivres touchoit à sa fin. Bulkeley & deux autres allerent se présenter au Gouverneur, pour lui demander un guide & la permission de partir; il leur accorda l'un & l'autre, & leur promit tous les secours de vivres qu'il pouvoit leur donner. Pemberston résolu de se joindre à eux pour faire le voyage par terre, il fut donc arrêté qu'ils partiroient incessamment; mais, dans le tems qu'ils se préparoient à leur départ, on eut nouvelle que quatre Vaisseaux étoient arrivés à Sainte Catherine, & qu'ils venoient de mettre à la voile pour Rio Grande. Cette nouvelle rompit le voyage projetté. Les Vaisseaux arriverent le 19, & leur apprirent, que le *Severn* & la *Perle* étoient partis pour les Barbades. Ces Vaisseaux, chargés de provisions & de quelque argent, avoient pris en passant le Gouverneur de Sainte Catherine, & lui avoient remis les ordres de la Cour, qui le nommoient pour venir à Rio Grande, publier l'amnistie accordée, par le Roi de Portugal, à tous les Complices de la derniere révolte, qui voudroient rentrer dans leur devoir. La chose s'exécuta avec solemnité & appareil. Le Gouverneur de Sainte Catherine, après avoir lu l'amnistie du Roi son Maître, annonça aux Soldats, qu'il apportoit le tiers du paiement de leurs arrerages, & que le reste de la somme étoit en chemin, mais les Soldats protesterent & demanderent avec tumulte, tout ou rien. Le Commandant, pour qui la Garnison avoit beaucoup de déférence, parce qu'il étoit un des intrus, tâcha d'appaiser cette émotion, en leur parlant comme il convenoit. Ils se calmerent en effet, & lui répondirent : » Vous êtes notre Commandant; c'est à vous de décider ce » que nous devons faire. Quelque parti que vous preniez, nous l'appuirons » au péril de notre vie ». Le Commandant, qui connoissoit la valeur de ces protestations, & qui n'avoit point envie de se perdre pour leur complaire, déclara que son avis étoit d'accepter avec reconnoissance le pardon que le Roi leur offroit; & tout de suite renonçant au Commandement, il prit un mousquet & se mit au rang. Cet exemple fut suivi de tous les Officiers postiches & en un instant la subordination fut rétablie.

Arrivée de quatre Vaisseaux.

Amnistie pour la Garnison de Rio Grande.

Beau trait du Commandant.

Les Anglois ayant appris qu'un des Vaisseaux arrivés devoit repartir le 27, se rendirent aussi-tôt auprès de M. Beaus, pour qu'il leur permît de profiter d'une occasion si favorable; il répondit qu'il comptoit lui-même partir sur ce Vaisseau, que quelques Officiers pourroient y avoir place; mais que pour l'Equipage il falloit qu'il attendît une autre occasion. Bulkeley, toujours Chef, quand le bien de sa Compagnie le demandoit, fit tous les reproches imaginables au Lieutenant, du peu de soin qu'il prenoit de son Equipage; & conduisit ses Compagnons chez le Gouverneur, qui leur dit que ses ordres étoient donnés, pour que la moitié de l'Equipage partît par le premier Vaisseau, moyennant qu'ils payassent leur passage, cependant vû l'impossibilité de le faire, on prit des arrangemens, & Beaus avertit ses Officiers & Matelots, qu'une partie de l'Equipage partiroit par le premier Vaisseau, & que lui conduiroit le reste.

Enfin, le 28 Mars, jour tant desiré pour leur départ; arriva. Le Bâtiment, destiné à leur transport, étoit un Brigantin nommé la *Sainte Catherine*. On leur donna pour provisions deux tonnes de bœuf salé, & dix grosses mesures

Départ d'une partie des Anglois.

de farine. Le 31, ils passerent le Banc, & s'arrêterent dans un Havre très-commode. Le Pays tout au tour est une vaste plaine, arrosée de plusieurs Rivieres, fort poissonneuses, on y trouve des melons délicieux, & de bons pâturages, où l'on nourrit quantité de bétail. Le laitage y est excellent.

Ils arrivent à St Sébastien, & Rio Janeyro.

Le 8 d'Avril, ils mouillerent dans le Port *Saint Sebastien*. L'ancrage y est admirable, & le Port sûr. Le terroir de cette petite Ville est le plus agréable de l'Amérique. Les oranges, les limons & toutes sortes de bons fruits, y sont extrêmement communs, & il y a abondance de poissons & de gibier. Le 12, ils arriverent à *Rio Janeyro*. Le Gouverneur reçut les Anglois avec toute l'hospitalité possible, & commis un Chirurgien Hollandois, qui parloit parfaitement bien l'Anglois, pour leur servir de Protecteur, avec titre & autorité de Consul. Il lui donna ses ordres pour leur chercher un logement, & régla qu'outre la chandelle & le bois, on leur donneroit à chacun huit vingtains par jour pour leur entretien. Le nouveau Consul s'empressa de leur procurer tous les secours possibles; il les logea bien, & leur envoya tous les ustensiles nécessaires à leur établissement. Leur situation ne pouvoit être plus agréable; il ne tenoit qu'à eux d'en jouir : mais ce calme heureux fut bientôt troublé par de nouvelles divisions. Le Bosseman, que les Officiers avoient eu la foiblesse d'introduire dans leur chambre, & même d'admettre à leur table, suscita, dans tout l'Equipage, par son caractere insupportable, & par les airs de Commandant qu'il vouloit se donner, des troubles, qui allerent jusqu'à obliger les Officiers de s'éloigner du Corps, & de prendre des habitations séparées, pour se soustraire aux violences de cet homme & de ceux qu'il avoit mis dans son parti. Ils n'en vouloient pas moins qu'à leur vie : ce qui détermina le Gouverneur à faire partir les Officiers, par un Vaisseau nommé le *Saint Ubes*, qui étoit actuellement au Port, chargé pour Bahia & Lisbonne. Le jour du départ fut fixé au 20 Mai. Le trajet, jusqu'au Port de Bahia, où ils mouillerent le 7 de Juin, n'eut rien de remarquable. Ils trouverent, dans cette Capitale du Bresil, moins de compassion pour leur état malheureux qu'à Rio Grande & Rio Janeyro; & sans le Capitaine du *Saint Ubes*, ces Officiers n'auroient su comment se tirer de cette cruelle situation.

On les y traite fort bien.

Nouvelles divisions des Anglois.

Les Officiers se séparent de l'Equipage.

Le Gouverneur les fait partir pour Bahia.

Description de Bahia.

Bahia est situé dans le fond d'une Baie spacieuse & riante, entrecoupée de plusieurs belles Iles, qui produisent quantité de coton. En entrant, on apperçoit, du côté de l'Est, la Pointe de *Gloria*, où il y a une grande Fortification, avec une Tour au milieu. Au fond de la Baie, on trouve un vaste Port, où l'ancrage est excellent, pour les plus grands Vaisseaux. La Ville est bien fortifiée du côté de la Terre & du côté de Mer. Elle est grande, riche, bien peuplée & magnifiquement bâtie; mais avec l'incommodité d'être placée sur le penchant d'une montagne, dont la descente est fort roide; de sorte que les rues sont de vrais précipices, & qu'on est obligé de se servir de machines pour transporter les marchandises au Port. Les maisons, au nombre de trois mille, sont toutes de briques ou de pierres. Les Eglises sont superbes. La Cathédrale sur-tout est un très-bel Edifice, enrichi d'inscriptions, de dorures, & des ornemens les plus riches. De la principale porte de cette Eglise, on découvre tout le Port, ce qui forme un point de vûe admirable. L'Eglise des Jésuites est toute bâtie de marbre d'Europe. Les

SUPPLEMENT AU VOYAGE D'ANSON. 1742.

Habitans ſont extrêmement vains & fiers, aimant le faſte, & pour ſuppléer aux galons d'or & d'argent, qui leur ſont interdits, ils couvrent leurs habits d'une prodigieuſe quantité de chaînes, de médailles, de chapelets, de colliers, de boucles d'oreilles & de croix d'or & d'argent. L'intérieur de leurs maiſons eſt auſſi riche que ſomptueux. La ſituation de leur Ville, ne leur permettant pas l'uſage des caroſſes & des chaiſes, ils ſe font porter par leurs Négres, dans des hamacs de coton, où ils ſont mollement couchés ſur des carreaux de velours, ayant tout au tour d'eux des rideaux de damas. On voit, dans toutes les rues un contraſte habituel de pompe qui éblouit, & de miſere qui révolte. Si l'on eſt frappé du luxe des Maîtres, on l'eſt encore davantage du ſort cruel d'une multitude d'Eſclaves, que l'on excede de fatigues, que l'on aſſomme de coups, que l'on trouve toujours nus & baignés de ſueur, & dont la vie n'eſt jamais à l'abri du caprice & de la mauvaiſe humeur de leurs tyrans. Les vivres y ſont extrêmement chers, ſur-tout le poiſſon. Le voiſinage de la Mer n'en empêche point la rareté, à cauſe d'une quantité de Baleines, qui infeſtent cette Baie, & qui en écartent tout autre poiſſon. La culture des terres eſt fort négligée, le menu Peuple ne s'occupant que du trafic du tabac.

Caractere des Habitans.

Leur cruauté pour leurs Eſclaves.

Après avoir ſéjourné quatre mois à Bahia ſans aucun ſecours que ceux du généreux Capitaine, les Anglois s'embarquerent, ſur ſon Vaiſſeau le *Saint Ubès*, le 11 Septembre pour Liſbonne; ils y arriverent le 28 Novembre, après avoir eſſuyé par les trente-neuf degrés dix-ſept minutes de Latitude Nord, & par les ſix degrés de Longitude Oueſt, une tempête, qui mit leur Vaiſſeau dans le plus grand danger. Nos Paſſagers Anglois ſe rendirent au Comptoir de leur Nation, où ils apprirent que Beaus, Lieutenant du *Wager*, avoit paſſé, & étoit parti, par le Paquebot, pour l'Angleterre. Les Conſuls les firent embarquer pour leur Patrie, à bord du Vaiſſeau du Roi le *Stirling-Caſtle*, le 20 de Décembre, & le premier Janvier 1743, ils arriverent à Spithead, où, après avoir reçu toutes les réprimandes, que méritoient des Officiers rebelles, on leur interdit le ſervice de Sa Majeſté, & il fut défendus de leur payer leurs appointemens. Cet Arrêt fait voir, que quelques abus que les Supérieurs faſſent de leur autorité, il n'eſt point de raiſon qui autoriſe à en ſecouer le joug.

Retour des Anglois en Europe.

1743.

Après avoir conduit, en Angleterre, une partie des Anglois, qui compoſoient l'Equipage du Vaiſſeau le *Wager*, le Lecteur ſera ſans doute curieux d'apprendre la ſuite des avantures des huit Hommes, que la Barque laiſſa ſur la Côte des Patagons (4). Ces malheureux ayant reçu le tonneau que leurs Compagnons de la Barque leur envoyerent, par le flot, avec la Lettre contenant les raiſons qui les obligeoient de prendre le large, accablés d'un abandon ſi barbare, qu'ils ſuppoſoient n'être occaſionné que par l'incommodité du nombre, ſe laiſſerent aller à toutes les fureurs du déſeſpoir, accuſant d'ingratitude leurs Compagnons, pour leſquels ils avoient eu le courage de ſe ſacrifier. Ils ſe trouvoient dans un Pays déſert & ſauvage, ſur une Côte, où les Vaiſſeaux n'abordent jamais, éloignés de cent lieues de Buenos Ayres, qui encore étoit une Ville ennemie. Leurs corps, épuiſés de fatigues & de ſouffrances, leur rendoient impoſſibles les efforts néceſſaires

Avantures des huit hommes laiſſés ſur une Côte déſerte.

(4) Voyez ci deſſus, pag. 418.

pour

pour les tirer d'une situation aussi désespérée. Après un séjour de quelques mois, pendant lequel ils avoient tenté deux fois de se rendre à Buenos Ayres, mais toujours en vain, ayant été contraints, faute de vivres, de revenir à leur ancienne cabane; pour comble d'infortune ils perdirent encore quatre des leurs, dont ils trouverent deux égorgés, & les deux autres furent sans doute emmenés prisonniers par leurs meurtriers. Fatigués des malheurs, qui, comme à l'envi, les accabloient, nos Anglois se mirent, une troisieme fois, en chemin pour Buenos Ayres, aimant mieux s'exposer à tout, & être prisonniers des Espagnols, que de se voir en proie aux animaux féroces, dont cette Contrée est remplie, & aux visites des Indiens, qui égorgerent leurs misérables Compagnons. Leur dessein fut d'abord de côtoyer la Mer, pour ne pas manquer l'Embouchure de la Riviere de la Plata, & ensuite les bords de ce Fleuve, jusqu'à ce qu'ils eussent rencontré quelque Habitation; mais les Dunes de sable, qui regnent le long de cette Côte, & qui sont fort élevées, rendirent leur chemin extrêmement pénible; ils marcherent dix jours avant de trouver la fin de ces sables incommodes. Enfin ils arriverent à l'embouchure d'une Riviere, qu'ils crurent être celle qui faisoit l'objet de toutes leurs espérances; mais voulant la côtoyer, ils rencontrerent une multitude de Ruisseaux bourbeux, qui leur barroient le passage; ils en traverserent quelques-uns à la nâge; dans d'autres ils enfonçoient quelquefois jusqu'aux épaules. Les obstacles se multiplierent au point, que quoiqu'il leur fût infiniment douloureux de reculer, lorsqu'ils se croyoient au terme de toutes leurs peines, leur plus court parti fut de retourner à leur ancien quartier. Tant de tentatives infructueuses les firent renoncer pour toujours au projet d'aller à Buenos Ayres par terre. Revenus à leur triste asyle, ils n'osoient plus s'écarter comme ils faisoient auparavant, n'ayant point d'armes pour se défendre. L'exemple de leurs malheureux Compagnons, & les bêtes féroces, qui sont répandues sur la Côte, les rendoient extrêmement circonspects: ils y vécurent trois mois de viande crue, leur industrie ne leur ayant pas suggeré d'autre moyen de faire du feu qu'avec des pierres. Enfin, la Providence les tira du misérable état où ils étoient. Mais laissons le récit de cet heureux évenement à l'Auteur même. » Un soir, dit-il, que j'étois resté » seul au logis, mes trois Camarades étant allés à la quête des provisions, » quand je vis le moment de leur retour approcher, je voulus aller à leur » rencontre. A peine eus-je fait quelques pas, que j'apperçus une douzaine » de Chevaux, qui venoient à moi au grand galop. Je m'arrêtai, & à me- » sure qu'ils approchoient, je reconnus à la couleur & à l'habillement des » Cavaliers qui les montoient, que c'étoient des Indiens, ou Patagons. Il » n'y avoit plus moyen de fuir, & je me crus mort. Je repris mes sens un » instant, pour me disposer à attendre ma destinée, avec toute la fermeté » dont j'étois capable. Je me présentai aux Indiens, & me jettant à genoux » je leur demandai humblement la vie. Dans le même moment j'entendis » une voix qui me cria; ne craignez rien, *Isaac*, nous sommes tous ici (*s*). » C'étoient mes trois Camarades, que les Indiens menoient en croupe. Je » laisse à imaginer la douce impression que cette parole fit sur mon cœur. Je

Ils sont réduits à quatre.

Vains efforts qu'ils font pour aller à Buenos Ayres.

Ils tombent entre les mains des Indiens.

(*s*) C'étoit Isaac Morris, qui a publié le Journal des avantures de ces huit Hommes.

SUPPLEMENT AU VOYAGE D'ANSON.

» vis bien que puiſque les autres n'avoient point eû de mal, je n'avois pas » beaucoup à craindre.

» Les Indiens, mirent pié à terre ; une partie alla viſiter notre cabane ; » les autres reſterent auprès de nous le ſabre haut, en diſpoſition de nous » ôter la vie au moindre ſigne de réſiſtance. Lorſqu'ils eurent tout examiné, ils pouſſerent trois cris épouvantables, nous firent monter en croupe, » & nous emmenerent à quinze milles de-là, ſur le bord de la Mer, où » ils joignirent une douzaine d'autres Indiens, avec quatre cens Chevaux, » dont ils avoient fait capture à la chaſſe. Ils nous régalerent d'un Cheval, » qu'ils tuerent & firent rôtir. Ce mêts parut délicieux à des gens comme » nous, réduits, depuis plus de trois mois, à ne vivre que de viande crue. » Ils nous firent auſſi préſens de quelques vieux morceaux d'étoffe, pour » nous couvrir ; car nous étions nus. J'appris, alors, de mes Camarades, » le riſque que j'avois couru d'être laiſſé tout ſeul. Ils me dirent, que lorſ- » qu'ils avoient été rencontrés par les Indiens, ceux-ci vouloient les emmener ſur-le-champ à leur rendez-vous, & qu'ils avoient eu beaucoup de » peine à leur faire comprendre, par ſignes, qu'il y en avoit encore un » d'eux, qui étoit reſté dans une cabane peu éloignée ; ce qui détermina » les Indiens à venir m'enlever avec les trois autres ». L'Auteur eut lieu de ſe féliciter beaucoup, du bonheur qui l'avoit rendu priſonnier avec eux, ne pouvant rien lui arriver de pis que d'échapper à cet eſclavage.

Leur route dans le Pays.

Le lendemain, ils quitterent le Rivage pour s'enfoncer dans l'intérieur des Terres, chaſſant devant eux cette grande troupe de Chevaux. Dix-neuf jours de marche vers le Sud-Oueſt les firent arriver au ſecond rendez-vous, qui pouvoit être éloigné du premier, d'environ quatre-vingts lieues. Ils s'arrêterent dans une Vallée, entre deux hautes Montagnes, où il y avoit d'excellens pâturages pour les Chevaux, & pluſieurs petites Rivieres, mais point de bois, excepté quelques taillis clairs & peu étendus. Il y avoit, dans cette Vallée, une douzaine de cabanes, occupées par un autre parti d'Indiens, qui y avoient leurs familles. Ils parurent dans une admiration ſinguliere de voir des Hommes blancs ; les Anglois étant les premiers qu'ils euſſent encore vus. Ils ſéjournerent un mois dans ce Hameau, & ils y furent vendus & achetés nombre de fois. Une paire d'éperons, un baſſin de cuivre, quelques plumes d'Autruche, & d'autres bagatelles ſemblables, furent le prix de ces acquiſitions. Quelquefois on les jouoit, ou bien on les tiroit au ſort, de maniere qu'ils changeoient de maîtres pluſieurs fois en un même jour.

On les mene à la Ville principale.

Pendant ce tems-là, différens partis d'Indiens les joignirent, de retour des courſes pour leſquelles ils avoient été détachés. Chaque parti amenoit les Chevaux, dont ils avoient fait capture. Le Chef, ou Caciqué, les examine & les marque ; & l'Auteur fait obſerver, que ces Chevaux ne ſont pas inférieurs à ceux d'Europe de la meilleure race. Après leur réunion, ils partirent avec quinze cens Chevaux pour la Ville principale, où le Roi de ces Indiens fait ſa réſidence. Ils employerent quatre mois à faire ce Voyage. Ces Indiens ont une maniere de voyager fort avantageuſe ; ils portent avec eux leurs cabanes, & tous les uſtenſiles du ménage. Ces cabanes ſont faciles à porter, ne conſiſtant qu'en quelques piquets, dont une partie ſe met de-

bout, & le reste en travers de l'un à l'autre, & le tout est couvert de peaux de cheval : de sorte que ces cabanes sont tout aussi commodes que nos tentes pour le transport, & qu'elles mettent bien plus à l'abri de la pluie & du froid. L'Auteur croit, par la longueur du chemin, que la Ville principale n'est pas à moins de quatre cens lieues de l'ancien quartier des Anglois. Quand ils furent sur le point d'arriver, les maîtres, à qui ils étoient échus par le dernier achat, se détournerent pour les emmener à leur Bourgade, qui étoit quatre-vingts lieues au-delà ; mais les Indiens, qui arriverent à la Ville principale, donnerent avis de la capture qu'on avoit faite de quatre Hommes blancs. Le Roi, qui en fut instruit, dépêcha aussi tôt un parti de gens à cheval, avec ordre de courir après eux à toute bride, & de les revendiquer comme lui appartenans. Les Anglois furent donc conduits dans la Capitale composée d'une trentaine de cabanes semblables à toutes les autres c'est-à-dire petites, basses, & de forme irréguliere ; éloignées entr'elles de trois piés au plus ; & n'ayant pour toute séparation, qu'une palissade à hauteur d'appui, dont chacune est environnée. Ils comparurent devant Sa Majesté Patagone, dont la cabane ne valoit pas mieux que celle des autres. Ce Monarque étoit assis à terre, ayant d'un côté un javelot, de l'autre un arc & des fleches. Toute sa parure consistoit en un tablier d'étoffe, qu'il avoit pendu à la ceinture, & un bonnet de plumes d'Autruche, qui lui servoit de diadême. Ils rendirent à ce Roi, les hommages les plus respectueux ; & lui dirent qui ils étoient, à quelle fin ils étoient venus dans la Mer du Sud, & par quelle malheur ils avoient été conduits dans son Royaume. Le titre d'Ennemi des Espagnols, fut l'attrait le plus grand, pour exciter ce Monarque Indien à bien traiter les Anglois. On leur fit construire une cabane dans l'enceinte de cette Capitale, où ils demeurerent huit mois, comme Esclaves ; leur service se bornoit à aller chercher l'eau & le bois, & à écorcher les Chevaux que l'on tuoit.

Ils paroissent devant un Roi Patagon.

Le Pays, qu'habitent ces Indiens, & tout le Continent des Patagons, abondent en pâturages & en Chevaux. Le Mouton y est assez commun, & il y a du gibier de toute espece ; mais un goût de préférence pour la chair de Cheval, leur fait négliger tout le reste. Le climat est extrêmement sain, & si la terre étoit cultivée, il y a apparence qu'elle produiroit d'aussi bons fruits que par-tout ailleurs. On y trouve beaucoup de bois ; mais ce ne sont que des taillis, qui viennent naturellement sur les haureurs, & en divers endroits des Vallées ; près de la Mer, on ne voit qu'une Côte sabloneuse & un Pays fort aride.

Qualités du Pays.

Les Patagons sont grands & bien faits ; ils ont communément de cinq à six piés de haut ; leur teint est de couleur olivâtre ; ils ont le nez & les yeux petits ; leur naturel est fort doux, & ils vivent entr'eux avec beaucup d'union & de charité. Quoiqu'ils aient un Roi, ce misérable Souverain n'a pas plus de prérogatives qu'un Chef, ou Cacique ordinaire, ni rien à l'extérieur qui le distingue, si ce n'est un tablier, qu'il porte à la ceinture, & que les autres n'ont pas. Ses Sujets sont avec lui comme avec leur égal ; & il vit avec eux sans faste & sans cérémonie. Leur boisson est faite d'une espece de fruit, qui croît sur des ronces, & qui ressemble assez à nos framboises par la couleur & par le goût ; il boivent de cette liqueur jusqu'à l'yvresse ;

Ses Habitans.

SUPPLEMENT AU VOYAGE D'ANSON.

ils se battent pour l'ordinaire, mais il n'y a jamais de sang répandu ; & tout est oublié dès que le sommeil a chassé les vapeurs de cette boisson. Ces Indiens sont errans ; le pâturage pour leurs Chevaux est ce qui les fixe dans un lieu plutôt que dans un autre. Ils ont quelque foible notion de la Divinité, & rendent une espece de culte au Soleil & à la Lune. Le jour de la nouvelle Lune est chez eux un jour de solemnité. La Polygamie est inconnue aux Patagons : ils n'ont qu'une Femme, & ils vivent avec elle en bonne union.

Les Anglois réduits à trois, arrivent à Buenos Ayres.

Ils vont en course tous les Printems, & emploient tout l'Eté à chasser, & à prendre des Chevaux sauvages, qui sont leur nourriture ordinaire. Lorsque cet heureux tems fut venu, les Anglois firent les plus vives instances pour être conduits à Buenos Ayres, & y être vendus aux Espagnols. On leur accorda leur demande, à l'exception d'un des leurs, qui avoit le teint bazané, & qui fut vendu à un maître, qui l'emmena bien avant dans le Pays. Les trois autres partirent avec une Caravane, & se rendirent à Buenos Ayres, dont le Gouverneur traita de leur rançon ; ici l'Auteur rend justice à la maniere douce, charitable & généreuse, avec laquelle le Cacique les avoit traités. Le Gouverneur Espagnol, après avoir fait rendre compte aux Anglois de leurs avantures, les laissa d'abord libres ; mais, quelque-tems après il les envoya à bord du Vaisseau l'*Asie*, que l'Amiral Pizarre avoit laissé à *Monte Vedio*, Ville située sur le bord du Fleuve, à trente lieues de Buenos Ayres.

Ils sont envoyés à bord du Vaisseau l'Asie.

Description de Buenos Ayres.

La Ville de Buenos Ayres, que les Anglois furent obligés de quitter, est assez grande, & remplie de Marchands. Son Commerce est très-borné, ne s'étendant qu'aux Colonies Portugaises, qui sont dans le voisinage ; encore ce Commerce est-il de contrebande. C'est ici que coule la fameuse Riviere de *la Plata*, l'une des plus grandes de l'Univers : elle a, à Buenos Ayres, quinze lieues de traverse. Le climat de cette Ville est sain, les vents, les orages, les tonneres y sont fort fréquens. Tous les grains d'Europe, dégénérent ici au bout de deux ans, & les arbres n'y profitent jamais en grosseur.

Nouveaux malheurs des Anglois.

Nos trois malheureux Anglois se trouverent avec treize autres Prisonniers de la même Nation, sur le Vaisseau l'*Asie*, où ils passerent plus d'un an, traités comme de vrais Esclaves. Las de porter continuellement des faix la nuit & d'être excédés de travail le jour, ils comploterent tous de se sauver à la nage, dans l'espérance qu'ayant pris terre, ils pourroient parvenir à quelque Habitation Portugaise au Nord de la Riviere ; mais ils furent découverts & attrapés en exécutant leur projet, & condamnés aux fers pour quelque-tems. Au milieu des infortunes, dont ils étoient accablés, ils eurent cependant la consolation de retrouver, à Monte Vedio, M. *Campbell*, Officier de Marine ; qui avoit fait naufrage avec eux, dans le Vaisseau le *Wager*, & qui, après avoir gagné quelques-uns des Matelots, dans l'abandon que fit l'Equipage de leur Capitaine, s'empara de la Berge, sous prétexte d'aller chercher de quoi raccommoder les voiles & retourna auprès du Capitaine Cheap dans l'Ile le Wager. Cette réunion inattendue leur préfagea une prochaine fin à leurs malheurs. Suivant le récit de Campbell, M. Cheap & ses Compagnons d'infortune, se trouvant abandonnés dans cette

Rencontre qu'ils font d'un de leurs Officiers.

Avantures du Capitaine Cheap, & de ses gens.

SUPPLEMENT AU VOYAGE D'ANSON.

Ile, sans espérance de secours humain, ne désespérerent cependant point de leur délivrance. Toute leur occupation, pendant les premiers jours, fut de ramasser des coquillages pour épargner le peu de provisions qu'ils avoient en réserve. Ils étoient douze en tout, & leur nombre s'accrut jusqu'à vingt, par commisération pour sept ou huit de leurs gens, qui avoient été désertés sur une Côte voisine, pour leur conduite criminelle. Le Capitaine Cheap consentit à les recevoir, se flattant d'en tirer service ; car quoique, dans leur situation, le nombre de bouches pût leur être à charge, la multitude des bras leur étoit encore d'une plus grande nécessité.

La Berge & l'Esquif, qui faisoient toute leur ressource, avoient grand besoin de réparation ; ils les tirerent sur le Rivage, & ils devinrent tous Artisans & Charpentiers. Le Capitaine lui-même donna l'exemple, & se montra un des plus actifs. Le mois de Novembre fut si mauvais, qu'ils furent contraints de consommer les vivres qu'ils conservoient pour leur route, & qu'ils se trouverent réduits à n'avoir, pour route nourriture, que de l'algue marine, qu'ils accommodoient avec du suif, que le flot amenoit du Navire échoué au Rivage. La disette devenant plus grande de jour en jour, ils résolurent d'aller au Vaisseau, & leur Voyage ne fut pas infructueux ; ils en tirerent trois tonnes de bœuf salé, qui les aiderent à vivre jusqu'à leur départ.

Leur départ de l'Ile le Wager.

Toutes sortes de motifs les pressoient de sortir promptement de l'Ile le Wager, pour tâcher de s'approcher de quelque Terre habitée. Dès que les deux petits Bâtimens furent en état, ils les lancerent à l'eau. Cheap, Byron & le Chirurgien se mirent dans la Berge, avec huit Rameurs, & Hamilton & Campbell dans l'Esquif, avec quatre Rameurs. En peu d'heures ils furent en Mer ; mais le vent devint si fort & la Mer si grosse, que la crainte de couler à fond les obligea de jetter le peu de hardes & de provisions qu'ils avoient à bord. Ils n'en vinrent à cette extrêmité ; qu'avec la plus vive douleur ; mais l'idée d'une mort inévitable les fit passer par-dessus toutes les raisons qu'ils avoient de sauver au moins quelques vivres. Il ne leur restoit plus de ressource ; ils voguoient au hazard sur une Mer furieuse, abandonnés à la merci des vents, qui les jettoient sur la Côte, prêts à être surpris par la nuit, sans savoir où ils étoient. Ils n'attendoient que le moment qui les brisât contre quelques Rochers, lorsqu'ils apperçurent un passage entre des Rochers, qu'ils enfilerent avec courage, quoiqu'il fût si étroit, qu'à peine les rames pouvoient-elles agir, & dès qu'ils furent entrés, ils trouverent un Bassin, à l'abri des vagues & du vent, environné de Rochers énormes, dont les pointes perpendiculaires menaçoient d'écraser ceux qui se trouvoient au pié ; ils y passerent la nuit, & les jours suivans ne furent pas plus heureux. Tous les soirs, ils couchoient à terre dans les Iles, qui sont en grand nombre sur cette Côte, sans cependant pouvoir contenter cette faim, qui les dévoroit, & dont ils ne modéroient les ardeurs, que par quelques coquillages & quelques racines, qu'ils trouvoient, & quelques oies, qu'ils tuerent dans ces Iles.

Il y avoit déja plus de six semaines que les Anglois avoient quitté l'Ile le Wager. Ils étoient sans vivres, sans habits ; les difficultés qui comme à l'envi s'opposoient au dessein qu'ils avoient de doubler un Cap, qu'il falloit néces-

SUPPLEMENT AU VOYAGE D'ANSON.

Ils sont forcés d'y retourner.

Secours qu'ils y reçoivent des Indiens.

Ils en partent une seconde fois.

Action désobligeante du Capitaine.

Désertion de six des siens.

Fatale situation des cinq autres.

surement passer pour gagner les Côtes du Chily, joint à la perte de leur Esquif, qui avoit sanci sur ses ancres, les rebuterent, au point qu'ils prirent la résolution de retourner à l'Ile le Wager. Le long séjour, qu'ils avoient fait dans cette Ile, la leur faisoit regarder comme une seconde Patrie, & les incommodités, qu'ils avoient souffertes depuis leur départ, leur persuadoient qu'ils y seroient moins mal que par-tout ailleurs.

Ils partirent donc, à la fin de Janvier 1742, pour l'Ile le Wager, où ils arriverent excédés de fatigues, & dans la plus grande disette. La Providence leur envoya de tems en tems, quelques petits secours, qui en les soulageant ranimoient leurs espérances. Vers lami-Février, il leur arriva deux Canots d'Indiens. Un de ces Indiens, natif de Chiloé, parloit un peu Espagnol; les Anglois lui proposerent de les conduire à cet Ile, en lui promettant, pour ses peines, de lui abandonner, à leur arrivée, la Berge, & tout ce qui seroit à bord. L'Indien y consentit, & sur-le champ ils se préparerent pour ce Voyage. Quelques différens; qui s'éleverent entre le Capitaine Cheap & Hamilton, n'empêcherent cependant point que tous ensemble ne partissent le 6 de Mars. Au bout de trois jours, ils arriverent dans une grande Baie, où la Femme de cet Indien étoit dans sa cabane, avec deux Enfans. Les Anglois y séjournerent deux fois vingt-quatre heures, après quoi ils s'embarquerent, avec leur Guide, sa Femme & ses Enfans, & se trouverent bien-tôt à l'embouchure d'une Riviere, qu'il fallut franchir; ils se fatiguerent beaucoup pour vaincre la violence de ce Courant; & ils étoient si exténués, par la disette, qu'un d'eux en mourut. Ils sortirent néanmoins de cette embouchure, presque mort de fatigue & d'inanition, & pour se refaire, ils ne trouverent à terre qu'un peu de pourpier sauvage & quelques moules, dont ils firent leur souper. Ce même jour, le Capitaine Cheap, fit une action qui révolta tout son monde. Tandis que ces Compagnons d'infortune étoient employés à la manœuvre pour passer cette Riviere, sans avoir rien à manger, il eût la cruauté de prendre, en leur présence, un morceau de veau marin, & de le manger, sans offrir d'en donner à aucun de ces pauvres malheureux, qui mouroient de faim. Tous les Anglois murmurerent de cette inhumanité, & même proposerent d'abandonner le Capitaine. Le matin du jour suivant, l'Indien partit avec sa Femme & ses Enfans, pour aller chercher des vivres, & il leur indiqua un endroit, où ils pourroient trouver des coquillages: ils y furent avec leur Berge. Dès qu'ils eurent mis pié à terre, ils se disperserent pour faire la provision la plus abondante. Aussi-tôt six d'entr'eux, qui s'étoient donnés le mot, rentrerent dans la Berge, mirent en Mer, & on ne les a jamais revûs.

Ils restoient à cinq (6), y compris le Capitaine Cheap, sans armes, sans habits, sans aucune ressource, dans un désert qui n'étoit que bois & rochers. Ce moment, la plus terrible époque de leur vie, ne leur annonça d'abord, pour l'avenir, que l'assemblage plusieurs maux: ils s'armerent de force & de constance pour ne pas succomber au désespoir, que leur inspiroit le cruel abandon où ils se voyoient. Au bout de quelque tems, ils apperçurent un Bateau en Mer, & par les mouvemens qu'ils se donnerent, pour faire connoître leur extrêmité, le Canot aborda. C'étoit l'Indien & sa

(6) Tous les autres étoient successivement morts.

Femme, qui les avoient quittés pour aller leur chercher des vivres. Il avoit laiſſé, auprès des Anglois, un jeune Indien, que ceux qui avoient emmené la Berge avoient pris avec eux, pour leur ſervir de guide. Ces bonnes gens ne le retrouvant plus, s'imaginerent que les Anglois l'avoient tué; & craignant pour eux-mêmes un ſort ſemblable, ils ſe lamentoient de la maniere la plus touchante. Les Anglois n'oublierent rien pour les guérir de leur appréhenſion, en les aſſurant qu'il n'arriveroit aucun mal à leur Camarade; que leurs Compagnons ne l'avoient emmené, que pour arriver plus ſûrement & plus vîte à l'Ile de Chiloé, & qu'ils auroient pour eux toutes ſortes d'amitié, pourvû qu'ils vouluſſent leur rendre le même ſervice. Ils ſe laiſſerent perſuader à ces proteſtations, tirerent leur Canot à terre, & ſéjournerent quinze jours dans cet endroit, en attendant l'arrivée de quelques autres Indiens, qui avoient promis de les y venir joindre. Le peu de vivres, qu'ils avoient apporté, ſuffiſoit à peine à les empêcher de mourir de faim. La Femme; qui étoit une habile plongeuſe, alloit, de tems en tems, chercher des coquillages & du poiſſon, dans le fond des eaux. Les Anglois vécurent ainſi, juſqu'à l'arrivée des Indiens que l'on attendoit: les chaſſes abondantes que firent les nouveaux venus, leur rendirent la vie plus aiſée; mais il fallut acheter cet avantage par la dépendance où les tenoient les Indiens, qui, étant alors le plus grand nombre, ſe regardoient comme leurs maîtres, & exigeoient d'eux une ſoumiſſion ſans réſerve.

Ils ſont nourris par les Indiens.

La maniere de pêcher de ces Indiens eſt des plus ſingulieres. Ils entrent dans l'eau preſque juſqu'aux épaules, & y étendent leurs filets, qui ſont fort courts: ils ſont armés chacun d'un bâton dont ils frappent le poiſſon lorſqu'il ſaute, & le précipitent ainſi dans leurs filets: ils ont des Chiens dreſſés pour aller à l'eau, leſquels, à force d'aboyer, effraient le poiſſon & les chaſſent dans les filets; il y a même de ces Chiens qui plongent & qui prennent le poiſſon dans l'eau. La façon d'attraper les Veaux Marins n'eſt pas moins particuliere: ils n'oſent les attaquer en face, parce que ces animaux ſont fort hardis, & ſe défendent en déſeſpérés; mais ils ſe coulent le long du rivage avec leurs Canots; & lorſqu'ils apperçoivent des Veaux marins à terre, ils vont les ſurprendre par derriere; fondent deſſus & les aſſomme à coups de maſſue. Ils ſavent auſſi les prendre dans l'eau, au moyen d'une eſpece de grand ſac, fait de peau de Veaux marin, à large ouverture, & qui ſe ferme avec une corde, dont le bout eſt fortement attaché ſur le rivage. Un Indien entre dans l'eau, préſentant l'ouvetture de ce ſac au Veau marin; un autre Indien, qui eſt ſur le rivage, épouvante l'Animal, qui ne manque point de ſauter contre ſon agreſſeur, & tombant dans le ſac, qui ſe ferme auſſi-tôt, il ſe trouve pris.

Maniere de pecher de ces Peuples.

Chaſſe des Veaux marins.

Il y a dans ces Cantons, une très grande abondance d'oiſeaux ſauvages, parmi leſquels on diſtingue une eſpece d'oie, qui ne vole point, mais qui court auſſi vîte ſur les eaux que les autres volent. Cet oiſeau a un duvet très-fin, que les Femmes Indiennes filent. Elles en font des couvertures, qu'elles vendent aux Eſpagnols. Pour prendre ces oiſeaux, les Indiens vont la nuit ſur le rivage: ils portent avec eux une écorce d'arbre, qui, étant bien ſeche, brûle comme une chandelle: ils en font des torches qu'ils allument: les oiſeaux, éblouis de cette clarté, reſtent immobiles, & ſe laiſſent aſſommer à coups de bâton.

Chaſſe d'une eſpece d'oies qui ne volent point.

SUPPLEMENT AU VOYAGE D'ANSON.

Habitans du Pays, & leur caractere

Ce Pays eſt habité par différentes Nations d'Indiens ; les uns ſe nomment *Patagons*, les autres *Coucous*, & les autres *Chonos*. Les Coucous ſont ceux avec qui les Anglois ont le plus vécu. Leur naturel eſt doux, mais leur groſſiereté extrême : ils ſont d'une ſaleté à faire horreur ; la vermine qui les couvre, eſt pour eux un mets fort délicat. Ils mangent preſque toute leur viande rôtie. Libres dans le Commerce des Femmes, ils ne font aucun ſcrupule d'habiter avec leurs Sœurs & leurs propres Filles, & d'épouſer la Mere & la Fille tout enſemble. Ils ont de certaines fêtes qu'ils ſolemniſent d'une maniere étrange. Ces Indiens ſont de moyenne taille : ils jouiſſent d'une ſanté fort conſtante, & ſont extraordinairement robuſtes. Ils n'enterrent point leurs morts ; mais il les placent ſur des échaffauts hauts de ſix piés, en leur donnant la même attitude que les enfans ont dans le ventre de leur mere. Leur langue eſt très-rude, & abonde en aſpirations fortes, dont la prononciation eſt du goſier. Leurs Canots ſont conſtruits avec des planches affermies enſemble par des cuirs épais. Leur grandeur ordinaire eſt de trois planches ; une qui fait le fond, & les deux autres les côtés. Il y en a de plus ſpacieux, qui ont cinq planches Leur habillement eſt le même que celui des autres Indiens, que les Anglois avoient vûs d'abord à l'Ile le Wager. Leurs Femmes n'ont qu'un morceau de toile ou d'étoffe autour de la ceinture. Toutes leurs armes conſiſtent en des dards, faits d'os de poiſſon, qu'ils lancent avec beaucoup d'adreſſe, ſans manquer preſque jamais leur but.

Les Anglois ſont tranſportés à l'Ile de Chiloé.

Vers la mi-Mars, les Anglois réduits au nombre de cinq, s'embarquerent avec les Indiens, dans cinq Canots pour ſe rendre à Chiloé ; leurs Conducteurs ne les ayant ainſi ſéparés que pour être abſolument les maîtres d'eux. Après ſix jours d'un travail pénible, dans leſquels ils avoient paſſé une Riviere très-rapide, qui ſe jette dans la Mer par pluſieurs branches, ils furent contraints de traîner leurs Canots à travers des Bois, pour gagner une autre Riviere, à la diſtance de huit milles, qui les conduiſit à la Mer, par laquelle ils devoient ſe rendre à l'Ile de Chiloé ; ils apprirent, en chemin, des nouvelles de la Pinque *Anne*, un des Bâtimens de l'Eſcadre de M. Anſon, qui avoit mouillé dans ces Parages, avant de rejoindre ce Chef d'Eſcadre. Après avoir eſſuyé toutes ſortes de dangers, & perdu encore un de leurs Compagnons (7), les Anglois arriverent enfin à l'Ile de Chiloé, habitée par des Indiens & des Eſpanols ; en y débarquant, ces pauvres malheureux éprouverent ce ſoulagement de cœur qu'opere l'idée d'un repos prochain, après de longues ſouffrances. On étoit à la fin de Juin ; & quoique cette Ile ne ſoit qu'à quarante-trois degrés de Latitude Méridionale, il y faiſoit un froid extraordinaire. Les Anglois, y furent reçus ; par les Indiens du Pays, avec toute l'amitié & l'humanité poſſible ; ſur-tout le Capitaine Cheap, qui étoit mourant, les toucha d'une ſi grande compaſſion qu'ils en prirent un ſoin particulier, & il ſe remit en peu de tems de ſes fatigues.

Ils ſont remis aux Eſpagnols.

Quelques tems après, les Indiens, qui avoient envoyé un Exprès à *Caſtro*, au Corregidor Eſpagnol, leur dirent, qu'ils avoient ordre de les mener dans une cabane éloignée, & de les remettre entre les mains d'un Officier Eſpagnol, chargé de les conduire au Corregidor. Ils partirent, & n'arriverent que de nuit à Caſtro. Lorſqu'ils furent près de la Ville, on leur défendit d'avancer,

(7) C'étoit M. *Elliot*, le Chirurgien, qui mourut peu de jours après leur embarquement.

juſqu'à

jusqu'à ce qu'on eût donné avis de leur arrivée à l'Officier commandant. Enfin, ils furent introduits chez le Corregidor, qui les envoya au Collége des Jésuites, où ils furent parfaitement bien traités. Le Gouverneur, qui demeuroit à *Chaco*, au Nord de l'Ile, les fit ensuite chercher, en observant les mêmes précautions qu'on avoit prises à Castro, & ils y reçurent l'accueil le plus favorable.

Description de l'Ile de Chiloé.

Il s'en faut bien, au rapport de ces Anglois, que l'Ile de Chiloé soit aussi fertile que le prétend le Voyageur *Chelvoke*, qui l'a comparée à l'Ile de Wight. C'est au contraire un des plus mauvais Pays de l'Amérique, & il n'y a aucune Colonie Espagnole aussi misérable que celle-ci. Le climat est humide & mal sain. Il y a très peu de froment, parce que les pluies continuelles le font pourrir en terre. Le pain que l'on mange est fait de farine de *Topinambour :* il est vrai que ce fruit est ici de meilleure qualité qu'en aucun autre endroit, & il y en a grande abondance. L'orge y est fort commun ; on s'en sert pour faire cette liqueur, qu'on nomme *Chica ;* on en fait aussi des gâteaux, qui sont assez bons. Les autres mets sont le poisson, les coquillages, & le cochon, dont la chair est fort succulente, & dont on fait d'excellens jambons. Il y a quelques moutons, quelques vaches, & des chevaux. Le défaut de pâturages est un obstacle à la propagation de ces animaux, qui sont tous d'une maigreur extraordinaire.

Ses Habitans.

Les Habitans sont tous fort pauvres. Leurs maisons sont de simples cabanes couvertes de chaume, & sans cheminée : ils se contentent d'allumer du feu au milieu, & ils en sont quittes pour être aveuglés par la fumée. Leur habillement est composé d'une étoffe grossiere, que l'on nomme *Drap du Pérou*, & il n'y a que les personnes de distinction qui portent du linge. On reçoit ces marchandises d'un Vaisseau de Lima, qui arrive à Chaco une fois tous les ans, & qui vient y charger des jambons & du bois de sapin, dont cette Ile est presqu'entierement couverte. L'herbe du Paraguay est ici fort commune. On la tire du Paraguay même, & on la prend comme du thé. Cette boisson est très-ordinaire dans le Pérou & le Chily. Les Espagnols de Chiloé parlent tous le langage Indien, qui est fort différent de celui des Patagons & des Coucous. Ce langage a beaucoup d'énergie & de douceur, & on lui donne la préférence sur l'Espagnol même.

Havre de Chaco.

Il y a, à Chaco, un Havre excellent ; mais l'entrée en est fort dangereuse pour les Vaisseaux ; y ayant, dans le milieu un rocher caché, & le flux de la marée y donnant avec beaucoup de violence. La Ville n'est qu'un amas de méchantes chaumieres, dispersées en très-petit nombre. Au bout de la Ville, du côté de la Mer, est un Fort de terre, entouré d'un Fossé & d'une Palissade avec treize canons, dont quatre battent la Campagne, & neuf l'entrée du Havre. La Garnison n'est composée que de huit Soldats & de trois Officiers. A deux lieues, au Nord-Est, est l'Ile de *Calibucco*, où il y a une Garnison à-peu-près semblable.

Arrivée des quatre Anglois au Chily.

Les quatre Anglois furent embarqués sur le Vaisseau de Lima, qui étoit arrivé vers la mi-Décembre, & partirent le 2 Janvier 1743 ; ils furent quatre jours à se rendre à *Velprisio*, dans le Chily, à trente-trois degrés de Latitude Sud, où ils mouillerent l'ancre. Le Gouverneur de cette Place les fit mettre dans un cachot, & ils ne dûrent un traitement plus moderé qu'au

SUPPLEMENT AU VOYAGE D'ANSON.

Président de *San Jago*, Don Joseph *Manso*, qui les ayant fait venir, leur accorda la liberté, & les logea commodement chez un Gentilhomme Anglois, qui eut pour eux des attentions aussi tendres que s'ils avoient été ses Freres.

Leur séparation.

Il étoit à présumer que quatre Hommes, d'une même Nation, ayant chacun les mêmes intérêts, & compagnons des mêmes infortunes, se tiendroient unis, & que la discorde, qui avoit causé la plus grande partie de leurs malheurs, ne troubleroit plus un si petit nombre : cependant ils ne furent pas exempts des divisions qu'avoit occasionnées le caractere dur de M. Cheap, au point que Campbell fut obligé de se séparer de ses trois Compagnons, & de prendre un logement à part.

Cheap & deux autres s'embarquent pour l'Europe.

Après un an de séjour à San Jago, l'arrangement fait entre les Cours d'Espagne & d'Angleterre, pour l'échange des Prisonniers, leur donna la liberté de retourner en Europe, quand ils le jugeroient à propos. Un Vaisseau François, arrivé à Velprisio, servit à MM. Cheap, Hamilton & Byron, pour repasser dans leur Patrie ; Campbell pria l'Amiral Pizarre, qui étoit venu de Buenos Ayres, où il avoit laissé son Vaisseau, & qui y retournoit pour se rendre en Espagne, de lui permettre de l'accompagner, ce que cet Amiral lui accorda le plus gracieusement du monde.

Remarques sur le Chily.

Quelques remarques particulieres que firent les Anglois, pendant leur séjour dans ces Contrées, peuvent suivre ici le recit de leurs aventures, sans craindre de paroître répéter les Descriptions générales de l'Amérique.

Le Chily est un fort grand Royaume, à qui il ne manque que des Habitans industrieux pour devenir un des meilleurs Pays de l'Univers. Sa longueur occupe en grande partie la Côte Occidentale de l'Amérique Méridionale. On y

Baldivia.

trouve cinq Ports excellens. *Baldivia* au Midi, à quarante degrés de Latitude Sud, est une Ville située sur la frontiere qui sépare les Espagnols d'une Nation belliqueuse d'Indiens, qui sont continuellement en guerre avec eux, & ne leur font jamais de quartier. Ces Indiens possédent les plus riches Mines d'argent de l'Amérique, & ce métal est si commun, parmi eux, qu'ils en ferrent leurs chevaux. Ils sont braves, font la guerre en regle & combattent

La Conception.

en bon ordre. Baldivia est munie de Fortifications, qui la mettent à l'abri des insultes de cette Nation redoutable. La *Conception* est un autre Port. C'est-là que se rendent tous les ans, au mois de Décembre, les Indiens des environs, pour renouveller, en présence du Gouverneur, le Traité d'alliance entre les deux Nations, ou pour le rompre avec solemnité. Si l'on est d'accord sur les articles proposés de part & d'autre, les Indiens présentent un agneau & lui coupent la tête en signe de paix. S'ils ne conviennent point ensemble, ils rapportent leur agneau en vie, & la déclaration de guerre est faite. Ces Indiens ne connoissent aucune sorte d'écriture. Pour se souvenir de leurs faits, & faire leurs calculs, ils ont une longue ficelle pleine de nœuds ; & c'est en comptant ces nœuds qu'ils se rappellent les différentes choses dont ils ont à traiter. Ce sont eux qui font ces belles couvertures de duvet d'oie

Velprisio.

sauvage, qu'ils vendent aux Espagnols. *Velprisio* est le principal Port du Chily. La Ville est très-petite, & tous ses Habitans consistent en Matelots & en Portes-faix. Elle a deux Forteresses, la premiere, qui est en fort bon état, est munie de vingt-deux pièces de canons : la seconde, qu'on nomme le *Vieux Château*, est bâtie au pied d'une haute montagne, & commande l'en-

trée du Port avec des Batteries rasantes *Cockimbo* & *Corpéepo* sont les deux derniers Ports. Le Commerce de ces deux Villes n'est pas considérable. Elles envoient à Lima des mulets, du froment, du bœuf salé, des fruits, de l'or en barre, & de l'herbe du Paraguay; elles en retirent du sucre & de la grosse toile pour l'usage de leurs Indiens, & de leurs Négres. Elles envoient aussi à Buenos Ayres des vins, des fruits, des collats monnoyés; & en retirent des velours, des soies & des vêtemens: mais ce dernier Commerce est prohibé, & ne peut se faire que par contrebande.

Cockimbo & Corpéepo.

Le Climat du Chily est un des plus sain du Monde entier. San Jago qui est à trente-trois degrés de Latitude Sud, & qui devroit être naturellement sujet à de grandes chaleurs, est cependant, au plus fort de l'Eté, dans une température agréable. Le voisinage des montagnes de la Cordiliere, dont les cimes éleyées sont toujours couvertes de neige, y entretient cet air tempéré. La terre est d'une fertilité incomparable; il suffit de la gratter & d'y semer du grain, pour que, sans aucune culture, elle produise au centuple. Il y a de toute espece d'arbres fruitiers: pommes, poires, pêches, abricots, prunes, cerises, raisins, limons, oranges; tous ces fruits sont ici fort communs. Le pâturage est des meilleurs, & l'on y engraisse une quantité prodigieuse de bétail. Le bœuf & le mouton y sont excellens.

Qualités du Pays.

Les Habitans du Chily ont de fort beaux chevaux à tout usage. Il y en a dont le pas est aussi vîte que le galop ordinaire. Les Chiliens sont tous bons Cavaliers; ils ont toujours, à la porte de leurs maisons, des chevaux sellés & bridés, dont ils se servent pour les plus petites courses, ne fut-ce que pour aller d'une maison à une autre. Les gens de la Campagne sont forts & vigoureux: mais la bonté du Pays, qui leur donne, sans beaucoup de travail, bien au-delà de leur nécessaire, les rend extrêmement paresseux.

Les Chiliens sont tous Cavaliers.

On trouve, au Chily, des Mines d'or, d'argent, de cuivre, de fer, d'étaim, de plomb & de vif argent. Si ces richesses étoient entre les mains de gens qui sussent les faire valoir, elles produiroient au-dela de toute imagination; mais les Chiliens ne sont point au fait de l'art d'exploiter les Mines, & elles leur rendent très peu. Ils ne savent point extraire le mercure; ils ne font aucun cas du plomb. L'or quoique très-abondant, reste dans la Mine, faute d'Ouvriers intelligens, & ce qu'ils en tirent est peu de chose, en comparaison de ce qu'on en pourroit tirer. La paresse des Ouvriers contribue à l'abandon que l'on fait de tant de trésor. Dès qu'ils ont amassé une certaine somme, ils quittent l'ouvrage; & n'y reviennent point que cet argent ne soit dépensé. Le seul métal, dont on tire au Chily quelqu'avantage, c'est le cuivre; on en fournit tout le Pérou.

Mines du Chily.

San Jago est la principale Ville du Chily; elle est située dans un Vallon charmant. Ses maisons sont très bien bâties, quoique basses, & n'ayant que le rez-de-chaussée, à cause des tremblemens de terre, dont les secousses se font sentir presque toutes les semaines. Le Vallon qui l'environne est coupé de plusieurs Rivieres, qui fournissent beaucoup de poisson, & en particulier d'excellentes truites. Les Habitans de San Jago sont Espagnols & Indiens, & il y a beaucoup d'Esclaves Négres. La chasse des taureaux sauvages est leur principal amusement. Leur adresse n'est pas moindre en ce genre, que celle des Patagons dans la chasse à cheval; ils s'y prennent de la

San Jago.

SUPPLÉMENT AU VOYAGE D'ANSON.

même maniere pour arrêter le taureau, en courant après lui, & lui jettant un nœud coulant, qui le ſerre par le cou ou par les cornes.

Campbell, dernier des quatre Anglois, en part avec l'Amiral Pizarre, pour Buenos Ayres.

Campbell partit, le 20 Janvier 1745, avec l'Amiral Pizarre, pour ſe rendre à Buenos Ayres; ils monterent ſur des mulets, pour traverſer les montagnes de la Cordiliere. Les vaſtes Plaines, qui ſont entre San Jago & Buenos Ayres, rendent ce trajet difficile, ſoit par les chemins, qui, bordés d'affreux précipices, n'offrent à la vûe qu'une mort certaine, ſoit par les dangers de la rencontre des tigres & des lions, qui y ſont en grand nombre, ſoit encore par la crainte d'une Nation redoutable de Patagons, ennemie jurée des Eſpagnols, & d'un caractere fort féroce.

Habitans de l'intérieur du Pays.

Ces Indiens ſont, comme tous les autres Patagons, de haute taille & d'un teint baſané. Leurs armes ſont la lance & la fronde, qu'ils manient avec beaucoup de dextérité; ils ſe diſperſent en différens partis dans ces vaſtes Plaines, ayant chacun leur Chef ou Cacique. Lorſque quelqu'un de ces Caciques en invite un autre pour lui prêter ſecours, dans quelqu'expédition contre les Eſpagnols, il ne peut ſe ſéparer du Cacique auxiliaire que lorſque l'expédition eſt achevée: & s'il le quittoit; il s'expoſeroit, à avoir la tête tranchée par ſes gens, qui ne pardonnent point ces Infidélités. Ils ſont tous bons Cavaliers; ils montent à cheval à-peu-près comme nos Huſſards d'Europe. Leurs ſelles ſont plates & minces comme celles d'Angleterre; leurs étriers ne ſont qu'un morceau de bois, où il y a un trou pour y fourrer le gros doigt du pied; leurs brides ſont de crin, & le mors eſt de bois. Ils n'ont point de demeure fixe; ils ſont errans, & par-là même inacceſſibles: ils font de tems en tems des courſes ſur les frontieres Eſpagnoles, & enlevent le bétail & les Habitans. De tous les Priſonniers qu'ils font, ils ne gardent que les Femmes & les Enfans, pour en faire des Eſclaves, & tuent tout le reſte; ils ſe battent contre les tigres avec beaucoup d'intrépidité & d'adreſſe. L'Indien porte de la main gauche un bâton, qui a neuf pouces de longueur, avec une garde d'oſier pour garantir la main, il tient de la droite un coutelas, & avec ces armes; il va au-devant du tigre, ou le voit venir. Lorſque l'animal eſt près, l'Indien lui pouſſe ſon bâton dans la gueule, en même-tems qu'il lui enfonce le coutelas dans le ventre. Le tigre eſt attaqué, renverſé & tué preſque dans un clin d'œil. Il eſt vrai que ſi l'Indien manque ſon coup, & qu'il n'ait pas l'adreſſe de prendre le moment, pour uſer du bâton & du coutelas, le tigre gagne ſur lui l'avantage & le dévore.

Réunion des Anglois.

Après un Voyage des plus diſgracieux par ſa longueur, par l'aridité du Pays, & la chaleur extrême du Climat, nos Voyageurs arriverent, le 10 de Mars, à Buenos Ayres, d'où Campbell ſe rendit, avec l'Amiral Pizarre, à Monte-Vedio, où il rencontra ſes malheureux Compagnons priſonniers, à bord du Vaiſſeau l'*Aſie*.

La joie de leur réunion devint encore plus grande, par la connoiſſance de leurs malheurs réciproques. Ils ne pouvoient aſſez admirer la Providence, qui, après les avoir fait paſſer par de ſi rudes épreuves, en les diſperſant ſur diverſes Terres barbares, les faiſoit rencontrer dans un lieu propre à remplir le deſir qu'ils avoient tous de revoir leur Patrie.

Ils reſterent à Monte Vedio, juſqu'au 13 d'Octobre de la même année, qu'ils s'embarquerent ſur l'*Aſie* pour ſe rendre en Eſpagne.

Monte Vedio eſt une Ville nouvellement bâtie ; il y a fort peu d'Habitans & encore moins de Commerce. Le Havre eſt bon pour de petits Bâtimens; mais il n'a pas plus de dix-ſept piés d'eau en haute marée. Cependant l'*Aſie* y a ſéjourné deux ans ; il eſt vrai qu'on avoit été obligé de lui ôter ſon gouvernail, faute d'eau, & que ce Navire étoit enfoncé dans la bourbe, ſans en ſouffrir aucun dommage. La Garniſon de Monte Vedio n'excede pas cent Hommes. Le Port eſt défendu par une Forteresſe, où il y a quinze pieces de canon. Le Pays aux environs eſt beau & fertile, & fournit abondamment à tous les beſoins ; on pourroit même y recueillir beaucoup de vin, les vignes y réuſſiſſant à merveille. Il y a auprès de Monte Vedio, des Mines d'or & de diamans. On en tire, que l'on vend aux Portugais de Rio Grande, leſquels y viennent commercer par la Riviere *Noire*, qui ſe jette dans la Riviere de la Plata. Au-deſſous de Monte Vedio, eſt un très beau Port, nommé *Malduna*. L'embouchure en eſt étroite ; mais il peut contenir deux cens Vaiſſeaux. Ce Havre eſt un des plus aſſurés qui ſoient dans le Monde ; il n'a beſoin d'aucun arrangement & d'aucune commodité, la Nature les lui ayant toutes données. Monte Vedio & Malduna ſont au Nord de la Riviere. Du côté du Sud, on trouve un autre bon Port, que les Eſpagnols nomment l'*Inſanada de Baragon*.

Deſcription de Monte Vedio.

Port Malduna.

Port Baragon.

Le retour du Vaiſſeau l'*Aſie*, juſqu'au Cap Finiſtere, n'eut rien de remarquable, ſi ce n'eſt la revolte d'*Orellana*, dont le récit ſera mieux placé dans l'Article ſuivant, avec les avantures de l'Eſcadre Eſpagnole. A leur arrivée au Port de *Corkuion*, les Anglois furent enfermés dans une étroite priſon ; mais Campbell fut envoyé à Madrid, où il obtint un Paſſeport avec lequel il ſe rendit à Liſbonne & de-là en Angleterre (8). Quelques tems après, la Cour d'Eſpagne fit partir le reſte des Anglois pour Porto, & là ils s'embarquerent, le 28 d'Avril, pour Londres, où ils arriverent le 8 Juillet 1746.

Retour des Anglois en Europe.

Telle a été la fin d'un Voyage de près de ſix ans, qui, après les avoir rendus le jouet d'une foule d'accidens, tous plus déplorables les uns que les autres, les a laiſſés ſans fortune, ſans reſſource, ſans protection, privés de leurs appointemens, & traités comme des Rebelles ; heureux encore qu'on n'ait pas voulu pouſſer plus loin le châtiment dû à leur attentat contre leur Capitaine.

(8) M. Anſon lui reproche d'avoir changé de Religion à San Jago, & de s'être donné enſuite beaucoup de mouvemens inutiles pour entrer au ſervice de l'Eſpagne ; deux points importans, qu'on peut prouver, & ſur leſquels il a auſſi jugé à propos de garder un profond ſilence, dans le récit qu'il a publié de ſes avantures.

Histoire de l'Escadre Espagnole, commandée par Dom Joseph Pizarre.

Pizarre. 1740.

L'Escadre équipée par ordre de la Cour d'Espagne ; pour observer les mouvemens des Anglois, & traverser l'exécution de leurs projets, à tant de rapport à l'expédition de M. Anson, que l'hiſtoire ne ſeroit pas achevée, ſi l'on n'ajoutoit ici le récit de ſes malheurs, dont on a été informé par des Lettres interceptées & par d'autres voies.

But de l'équipement de l'Eſcadre Eſpagnole de Pizarre.

Sa force.

Cette Eſcadre étoit compoſée des Vaiſſeaux de Guerre ſuivans : l'*Aſie*, de ſoixante ſix pieces de canon, & de ſept cens Hommes, monté par l'Amiral Dom Joſeph Pizarre : le *Guipuſcoa*, de ſoixante-quatorze pieces, & de ſept cens Hommes : l'*Hermione* de cinquante-quatre pieces, & de cinq cens Hommes : l'*Eſpérance*, de cinquante pieces, & de trois cens cinquante Hommes ; & le *St. Etienne*, de quarante pieces, & de trois cens cinquante Hommes, avec une Patache de vingt pieces. Ces Vaiſſeaux, outre leurs Matelots & leurs Soldats de Marine, avoient à bord un vieux Régiment d'Infanterie Eſpagnole, deſtiné à renfoncer les Garniſons le long de la Côte de la Mer du Sud.

Elle cherche à gagner de viteſſe ſur les Anglois.

Après que cette Flotte eut croiſé durant quelques jours, ſous le vent de Madere, où M. Anſon apprit les premieres nouvelles de ſon arrivée, elle fit voile au commencement de Novembre 1740, pour la Riviere de la Plata ; où elle mouilla, dans la Baie de *Maldonado*, à l'embouchure de cette Riviere. L'Amiral Pizarre fit ſur-le-champ demander des vivres à Buenos Ayres, n'en ayant pris avec lui, à ſon départ d'Eſpagne, que pour quatre mois. Tandis que les Eſpagnols attendoient des proviſions en cet endroit, ils reçurent avis, de la part du Gouverneur Portugais de Sainte Catherine, que M. Anſon étoit arrivé à cette Ile, le 21 Décembre, & ſe préparoit à remettre en Mer avec toute la diligence poſſible. La démarche de ce Gouverneur, contraire aux loix de la neutralité, paſſa, dans l'eſprit des Anglois, pour une véritable trahiſon. Elle fut fort avantageuſe à Pizarre, qui, malgré la ſupériorité de ſes forces, avoit des raiſons, & même, à ce qu'on prétend, des ordres, d'éviter celle de M. Anſon, par-tout, excepté dans la Mer du Sud. D'ailleurs il ſouhaitoit fort de doubler le Cap de Horn avant les Anglois, perſuadé qu'il parviendroit par-là plus aiſément à bout de déconcerter leurs deſſeins. C'eſt ce qui le détermina, auſſi-tôt qu'il les ſut dans le voiſinage, à continuer ſa route avec les cinq grands Vaiſſeaux : la Patache ayant été jugée hors d'état de faire le Voyage, fut dégradée, & on en tira l'Equipage. L'Amiral Eſpagnol, après s'être arrêté dix-ſept jours dans la Baie de Maldonado, en partit, le 22 Janvier 1741, ſans attendre ſes proviſions, qui arriverent, au lieu de leur deſtination, un jour ou deux après ſon départ. Cependant quelque diligence qu'il fit pour s'éloigner, les Anglois quitterent la Rade de Ste. Catherine quatre jours avant qu'il mit à la voile ; & dans leur trajet juſqu'au Cap de Horn, les deux Eſcadres ſe trouverent quelquefois ſi près l'une de l'autre, que la *Perle*, un des Vaiſſeaux de celle de M. Anſon, étant ſéparée du reſte, donna dans la Flotte Eſpagnole, & ayant pris l'*Aſie* pour le *Centurion*, penſa tomber entre les mains de l'Ennemi, & ne ſe ſauva qu'à peine, ayant été à la portée du canon du Vaiſſeau Amiral.

PIZARRE. 1741.

Les Eſpagnols étoient partis trop tard de Maldonado, pour pouvoir ſe flatter d'arriver, avant l'Equinoxe, à la hauteur du Cap de Horn, & ils avoient lieu de craindre un tems orageux, en doublant ce Cap en cette ſaiſon. Pour ſurmonter cette difficulté, d'autant plus grande que les Matelots Eſpagnols, accoutumés à naviger dans un Pays où l'on a preſque toujours beau tems, n'entreprenoient pas volontiers une traverſée ſi dangereuſe, on avança, à ces derniers, une partie de leur paie en marchandiſes de l'Europe, avec permiſſion d'en faire commerce dans la Mer du Sud. Le profit qu'ils pouvoient eſpérer d'en retirer, étoit un motif propre à les engager à bien faire leur devoir, & à ſupporter, avec patience, les dangers auxquels ils devoient être probablement expoſés, avant que d'arriver ſur la Côte du Pérou.

Diſperſion de cette Eſcadre à la hauteur du Cap de Horn.

Vers la fin de Février, Pizarre avec ſon Eſcadre, ayant dépaſſé la hauteur du Cap de Horn, porta à l'Oueſt, dans l'intention de le doubler, mais la nuit du 28, comme ils avoient le cap au vent, le *Guipuſcoa*, l'*Hermione* & l'*Eſperance*, furent ſéparés de l'Amiral; & le 6 de Mars ſuivant, le premier de ces Vaiſſeaux perdit de vûe les deux autres. Le ſept, qui étoit le lendemain du jour que les Anglois paſſerent le Détroit de le Maire, il s'éleva une furieuſe tempête du Nord-Oueſt, qui, malgré tous les efforts des Matelots, chaſſa l'Eſcadre du côté de l'Eſt; & l'obligea, après pluſieurs tentatives inutiles, de prendre ſa route vers la Riviere de la Plata, où Pizarre arriva vers la mi-Mai, & fut joint, peu de jours après, par l'*Eſpérance* & le *Saint-Etienne*. On croit que l'*Hermione* doit avoir péri en Mer; car on n'en a eu depuis aucune nouvelle. Le *Guipuſcoa* échoua ſur la Côte du Breſil, & coula à fond. Les maux de tous les genres, que les Eſpagols éprouverent, dans cette malheureuſe Navigation, ne peuvent être comparés qu'à ceux que les mêmes tempêtes firent eſſuyer aux Anglois dans ce Climat. Il y eut, à la vérité, quelque différence entre les infortunes des uns & des autres; mais telle cependant, qu'il ſeroit difficile de décider quelle des deux ſituations étoit la plus digne de pitié. Car, aux malheurs, qui leurs étoient communs, comme des agrêts endommagés, des Navires qui faiſoient eau, & les fatigues, auſſi bien que l'abbattement, qui accompagnent néceſſairement de pareils déſaſtres, ſe joignoit encore, ſur l'Eſcadre Angloiſe, une maladie deſtructive & incurable, & ſur celle des Eſpagnols, une cruelle famine. Ces derniers, ſoit par la précipitation de leur départ, ſoit parce qu'ils eſpéroient de trouver des vivres à Buenos Ayres, ſoit enfin par quelques autres motifs plus difficiles à deviner, étoient partis d'Eſpagne, comme on l'a déja obſervé, n'ayant de proviſions à bord que pour quatre mois, & encore en les ménageant bien. Ainſi, quand les tempêtes, qu'ils eſſuyerent à la hauteur du Cap de Horn, les contraignirent à tenir la Mer un mois ou plus au delà de leur attente, ils ſe virent réduits à de ſi triſtes extrêmités, que des rats, qu'on avoit le bonheur de prendre, ſe vendoient quatre écus la piece; & qu'un Matelot cacha, pendant quelques jours, la mort de ſon Camarade, & reſta, durant ce tems, dans le même branle avec le cadavre, dans l'unique vûe de profiter de deux rations. Dans une ſi affreuſe ſituation, qu'ils ne ſoupçonnoient gueres pouvoir devenir plus terrible, ils découvrirent une conſpiration formée par les Soldats de Marine du Vaiſſeau Amiral. Un projet ſi déſeſpéré leur avoit été ſuggeré principalement par l'excès de la miſere qu'ils

Retour de l'Amiral & de deux autres Vaiſſeaux à la Plata.

Leurs diſgraces.

Conſpiration découverte ſur le Vaiſſeau Amiral.

PIZARRE. 1741

ſouffroient : car quoique les Conſpirateurs ne ſe propoſaſſent pas moins que de maſſacrer les Officiers & tout l'Equipage, le but de cette ſanguinaire réſolution ſe réduiſoit néanmoins au deſir de ſoulager leur faim, en s'appropriant tous les vivres du Vaiſſeau. Leur deſſein fut découvert par un Confeſſeur, dans le tems qu'ils étoient ſur le point de l'exécuter, & trois de leurs Chefs furent ſur-le champ punis de mort. Mais, quoique la conſpiration fut étouffée, leurs ſouffrances n'en augmenterent pas moins de jour en jour, au point que les trois Vaiſſeaux, qui ſe ſauverent, perdirent la plus grande partie de leur monde, par la fatigue, les maladies & la faim. *L'Aſie*, leur Vaiſſeau Amiral, arriva à *Monte Vedio*, dans la Riviere de la Plata, avec la moitié de ſon Equipage : le *St. Etienne* ſe trouvoit dans le même état, quand il jetta l'ancre dans la Baie de *Baragan*, l'*Eſpérance* fut plus malheureux encore : de quatre cens cinquante Hommes qu'il avoit, en partant d'Eſpagne, il n'en reſta que cinquante-huit en vie, & tout le Régiment d'Infanterie pétit, à l'exception de ſoixante Hommes. On peut ſe former une idée de ce que les Eſpagnols ſouffrirent en cette occaſion, par les circonſtances qu'on a appriſes du ſort du *Guipuſcoa*, dans une Lettre que Dom Joſeph *Mendinuetta*, Capitaine de ce Vaiſſeau, écrivit à une perſonne de diſtinction à Lima, & dont la Copie étoit tombée entre les mains des Anglois.

Ses pertes.

Sort funeſte d'un autre Navire.

» Le *Guipuſcoa* fut ſéparé de l'*Hermione* & de l'*Eſpérance*, par un brouillard épais, le 6 de Mars, étant alors, ſuivant l'eſtime, au Sud-Eſt de la » Terre des Etats; & portant à l'Oueſt, la nuit ſuivante, il s'éleva une ſi » furieuſe tempête du Nord-Oueſt, que vers les dix heures & demie, la » grande voile fut déchirée, & qu'on n'oſa faire ſervir que la miſaine : le » Vaiſſeau faiſoit dix nœuds par heure, avec une Mer prodigieuſement agi- » tée, & ſouvent le Couroir étoit ſous l'eau. La tempête fendit auſſi ſon » grand mât; & le Navire faiſoit tellement eau, que, malgré quatre pompes, & toutes les bailles, on eut grande peine à le ſauver. Le calme arriva le 19; mais la Mer reſta ſi haute, que le roulis fit entr'ouvrir tous les » hauts du Navire & les coutures, & fit carguer les abouts & la plûpart des » courbes, les chevilles étant déhallées par la violence du roulis. Malgré ces » accidens & pluſieurs autres arrivés, tant au corps du Navire qu'aux agrêts, » on ne laiſſa pas de continuer à porter à l'Oueſt juſqu'au 12. On étoit alors » vers les ſoixante degrés de Latitude Méridionale, avec très-peu de vivres, » & chaque jour, quelques gens de l'Equipage, à force de pomper, mouroient de laſſitude. Ceux qui leurs ſurvivoient avoient entierement perdu » courage; tant à cauſe du travail & de la faim, que de la rigueur du tems, » le tillac étant couvert de neige à la hauteur de deux empans. Le vent continuant à être toujours à l'Oueſt, & très violent, ce qui les mettoit dans » l'impoſſibilité de doubler le Cap de Horn, ils ſe déterminerent à regagner » la Riviere de la Plata. Le 22, ils furent obligés de jetter en Mer une » bonne partie de leurs canons & une ancre, & de paſſer ſix fois le cable » autour du Vaiſſeau, pour l'empêcher de s'ouvrir. Le 4 Avril, la Mer étant » fort agitée, quoiqu'il fît peu de vent, le Vaiſſeau ſe tourmenta ſi fort, » qu'il perdit en peu d'heures ſon grand mât, celui de miſaine, & celui » d'artimon; & pour comble de malheur, ils furent réduits à la néceſſité de

» couper

PIZARRE. 1741

» couper leur beaupré, pour relever un peu la proue, qui avoit une voie » d'eau. Vers ce tems-là l'Equipage étoit diminué de deux cens cinquante » Hommes, qui étoient morts de faim & de fatigues ; car ceux qui se trou- » voient en état de faire jouer les pompes, y compris les Officiers, n'a- » voient par jour qu'une once & demie de biscuit, au lieu qu'on ne don- » noit qu'une once de pain à ceux qui étoient trop malades ou trop foibles » pour soutenir un si rude travail, au milieu duquel on voyoit souvent les » gens tomber morts de lassitude. En y comprenant les Officiers, il ne res- » toit à bord qu'environ cent quatre-vingts personnes en état de manœuvrer. » Les vents du Sud Oueſt furent si forts, après qu'ils eurent perdu leurs mâts ; » qu'il ne leur fut pas possible d'en mettre d'autres à la place, & le Vaisseau » fut le jouet des flots, entre les Latitudes de trente-deux & de vingt-huit » degrés, jusqu'au 24 d'Avril, qu'ils apperçurent la Côte du Brésil à *Rio de* » *Plata*, dix lieues au Sud de l'Ile de Sainte Catherine. Ils laisserent tom- » ber l'ancre en cet endroit, & le Capitaine auroit bien souhaité de gagner » Sainte Catherine, afin de sauver le corps du Vaisseau, avec le reste du » canon & les munitions ; mais l'Equipage ne voulut plus continuer à pom- » per, &, comme au désespoir des souffrances passées, & d'avoir perdu un » si grand nombre de leurs Compagnons, y ayant, dans ce tems-là, sur le » tillac, jusqu'à trente cadavres, s'écria tout d'une voix : à *terre*, *à terre*, » ce qui obligea le Capitaine à courir droit au rivage, où, le cinquieme » jour après, le Vaisseau coula à fond, avec toutes ses munitions. Le reste » de l'Equipage, qui, par une espece de miracle, se trouvoit encore en » vie, après avoir échappé à la famine & à la fatigue, se sauva à terre, au » nombre de quatre cens Hommes ».

Disgrace de l'Amiral sur la Côte de la Plata.

On peut inférer du récit des avantures & du naufrage du *Guipuscoa*, quel doit naturellement avoir été le sort de l'*Hermione*, & ce que durent souffrir les trois autres Vaisseaux de l'Escadre, qui gagnerent la Riviere de la Plata. Ces derniers, ayant un besoin extrême de mâts, de vergues, d'agrêts, en un mot, de tout ce qui est nécessaire sur un Vaisseau, & ne pouvant rien trouver de pareil, ni à Buenos Ayres, ni dans aucun autre endroit appartenant aux Espagnols, Pizarre dépêcha une Barque d'avis, avec une Lettre de crédit, à Rio Janeyro, pour acheter, des Portugais, ce qui leur manquoit. Il envoya en même-tems un Exprès par terre à San Jago, dans le Chily, pour être expédié de-là au Viceroi du Pérou, & lui demander une remise de deux cens mille écus, à prendre du Trésor Royal de Lima ; l'Amiral Espagnol croyant cette somme absolument nécessaire pour avitailler ses Vaisseaux, & les mettre en état de tenter de nouveau le passage dans la Mer du Sud, dès que la saison, devenue plus favorable, pourroit le permettre. Les Espagnols rapportent, comme une chose merveilleuse, & elle l'est en effet, que l'Indien, qui servoit de Messager, quoique dépêché en Hiver, quand les Cordilieres sont couvertes de neige, ne mit que treize jours à se rendre de Buenos Ayres à San Jago dans le Chily, bien que ces deux Villes soient éloignées l'une de l'autre de trois cens lieues d'Espagne, dont il en avoit dû faire près de quarante à travers les neiges & les précipices des Cordilieres.

La réponse du Viceroi, au Message de Pizarre, ne fut rien moins que favorable. Au lieu de deux cens mille écus, que ce dernier avoit demandé,

PIZARRE. 1741.

le Viceroi ne lui en fournit que cent mille, en lui faisant dire, que ce n'étoit qu'avec bien de la peine qu'il avoit pû lui procurer cette somme. Les Habitans de Lima, qui jugeoient la présence de l'Amiral nécessaire à leur sûreté, furent très-mécontens de ce procédé, & dirent hautement, que ce n'étoit pas le manque d'argent, mais les vûes intéressées de quelques-uns des Favoris du Viceroi, qui avoient empêché que Pizarre n'eût obtenu toute la somme qu'il avoit demandé.

La Barque d'avis, envoyée à Rio Janeyro, ne répondit aussi qu'en partie au but qu'on s'étoit proposé en la dépêchant. Quoiqu'elle rapportât une quantité considérable de goudron, de poix & de cordages, il ne lui fut cependant pas possible d'avoir ni mâts ni vergues. Par un surcroît d'infortune, Pizarre, qui comptoit de recevoir quelques mâts du Paraguay, se trouva trompé dans son attente, le Charpentier, qu'il y avoit envoyé avec une grande somme d'argent, au lieu de s'acquitter de sa commission, s'étant marié & arrêté dans le Pays. Cependant, en faisant, servir les mâts de l'*Espérance* sur l'*Asie*, & quelque bois rond, qui étoit encore à bord, on remit l'*Asie* & le *Saint-Etienne* en état de tenir la Mer. Au mois d'Octobre suivant, Pizarre mit à la voile, dans l'intention d'essayer, encore une fois, s'il y auroit moyen de doubler le Cap de Horn; mais le *Saint-Etienne*, en descendant la Riviere de la Plata, donna contre un Bas-fond, & perdit son gouvernail. Cet accident, & quelques autres encore, que ce Vaisseau essuya, le mirent entierement hors de service, de sorte que Pizarre, après en avoir fait ôter les agrêts, partit avec l'*Asie*. Comme il pouvoit se flater de faire ce trajet en Eté, & que les vents étoient favorables, il comptoit d'avoir enfin surmonté toutes les difficultés; mais se trouvant à la hauteur du Cap de Horn, son Vaisseau, qui avoit le vent en poupe, la Mer étant assez agitée, quoique le vent fût modéré, perdit ses mâts, par quelque mauvaise manœuvre de l'Officier qui étoit de garde, & Pizarre se vit obligé de gagner, une seconde fois, la Riviere de la Plata, en fort mauvais état. L'*Asie* ayant considérablement soufferr, dans cette seconde tentative, on ordonna de raccommoder l'*Espérance*, qui avoit été laissée à Monte Vedio. Le commandement de ce Vaisseau fut donné à Mindinuetta, qui étoit Capitaine du *Guipuscoa*, quand ce Vaisseau eut le malheur de périr. Ce Capitaine partit, au mois de Novembre de l'année suivante 1742, de Rio de la Plata, pour la Mer du Sud, & gagna heureusement la Côte du Chily, ou Pizarre, qui y étoit venu de Buenos Ayres par terre, le joignit, comme on l'a vû dans l'Article précédent.

Seconde tentative inutile pour doubler le Cap de Horn.

1742.

Ces deux Chefs ne tarderent pas long-tems à se brouiller. La principale cause des disputes très vives qu'il y eut entr'eux, étoit, que Pizarre prétendoit prendre le commandement de l'*Espérance*, que Mindinuetta avoit amenée dans la Mer du Sud : mais ce dernier refusoit de remettre son autorité entre les mains de l'Amiral, disant, qu'il avoit fait le trajet, sans être soumis à personne, & qu'ainsi Pizarre ne pouvoit pas reprendre une autorité, à laquelle il avoit renoncé. Cependant Mindinuetta fut obligé, par l'entremise du Président du Chily, qui se déclara pour l'Amiral, de se soumettre, après une longue & opiniâtre résistance.

Mais Pizarre n'étoit pas encore au bout de toutes ses infortunes. Quand

Mindinuetta & lui revinrent, en 1745, par terre, du Chily, à Buenos Ayres, ils trouverent, à Monte Vedio, l'*Asie*, qu'ils y avoient laissée, environ trois ans auparavant. Ils résolurent de mener, si la chose étoit possible, ce Vaisseau en Europe, & dans cette vûe, ils le firent raccommoder du mieux qu'ils purent. Mais la grande difficulté consistoit à se procurer un nombre suffisant de Matelots, pour faire ce Voyage; tous ceux qui se trouvoient aux environs de Buenos Ayres, n'allant pas à une centaine. Ils tâcherent de remplir ce vuide, en prenant par force plusieurs Habitans de Buenos Ayres. Outre cela, ils envoyerent à bord tous les Prisonniers Anglois, qu'ils avoient alors en leur puissance, avec un bon nombre de Contrebandiers Portugais, dont ils s'étoient saisis en différentes occasions, sans compter quelques Indiens natifs du Pays. Parmi ces derniers, se trouvoit un Chef, avec dix des siens, qui avoient été surpris, trois mois auparavant, par un Parti de Soldats Espagnols. C'étoit Orellana, Membre d'une puissante Tribu, qui avoit fait bien des ravages aux environs de Buenos Ayres. Ce fut avec cette troupe de gens ramassés de tous côtés, qui, à l'exception des seuls Espagnols Européens, faisoient le Voyage bien malgré eux, que Pizarre mit à la voile de Monte Vedio, dans la Riviere de la Plata, vers le commencement du mois de Novembre.

PIZARRE 1745.

On prépare l'Asie pour le retour en Europe.

Comme les Espagnols n'ignoroient pas que l'Equipage forcé, qu'ils emmenoient, partoit à regret, ils traiterent leurs Prisonniers de la maniere la plus dure, sur-tout les Indiens. C'étoit un amusement ordinaire pour les moindres Officiers du Vaisseau, de les frapper à toute outrance, sous les prétextes les plus legers, & simplement pour faire montre de leur autorité. Orellana & ses Camarades, quoique patiens & soumis en apparence, se déterminerent à tirer vengeance de tant d'inhumanité. Orellana parloit bien l'Espagnol, qu'il avoit appris par le commerce que les Indiens de ce Pays là ont avec les Habitans de Buenos Ayres, en tems de paix; il lia conversation avec quelques Anglois, qui entendoient cette langue, & parut fort curieux de savoir combien il y avoit de leurs Compatriotes à bord; & qui ils étoient. Il n'ignoroit pas qu'ils étoient Ennemis des Espagnols; ainsi il se proposoit sans doute de leur découvrir son projet, & de leur faire prendre part à la vengeance qu'il méditoit; mais ne les trouvant apparemment pas aussi animés & aussi vindicatifs, qu'il l'auroit cru, il résolut de n'avoir recours qu'à la valeur & à l'intrépidité de ses dix Compagnons. Ceux-ci, comme il parut, se soumirent volontiers à sa direction, & promirent d'exécuter fidelement ses ordres. Après être convenus des mesures qu'il y avoit à prendre, ils se pourvurent de couteaux flamands, dont on se servoit à bord, & employerent secretement le tems qu'ils avoient de reste, à couper des bandes de cuir, le Vaisseau étant chargé d'une grande quantité de peaux, & attacherent à chacune des bandes, un boulet ramé des petites pieces du demi-pont. Cette espece d'arme, que les Indiens de Buenos Ayres apprennent à manier dès leur enfance, & qu'ils tournent autour de leur tête avec beaucoup de vîtesse & de force, est très-dangereuse. Tout étant ainsi préparé, l'exécution de leur dessein fut probablement hâtée, par un nouvel outrage, dont Orellana même fut l'objet. Un des Officiers lui ayant commandé de grimper jusqu'au haut du mât, ce qui ne lui étoit pas possible, le maltraita tellement, sous

Révolte d'Orellana.

PIZARRE. 1745.

prétexte de punir sa désobéissance, que le misérable Indien resta quelques tems sans mouvement & tout ensanglanté sur le tillac. Un traitement pareil ne put que le confirmer dans sa résolution, & ne lui laissa aucun repos qu'il ne l'eût exécutée. On va voir de quelle façon il s'y prit, pour cet effet, peu de jours après.

Vers les neuf heures du soir, la plûpart des principaux Officiers se trouvoient sur le demi pont, pour jouir de la fraîcheur de la soirée; le corps du Navire étoit rempli de bétail, & le château de proue garni de monde, comme à l'ordinaire. Orellana & ses Compagnons, ayant profité de l'obscurité de la nuit pour préparer leurs armes, & s'étant débarrassés des habits, qui auroient pû les empêcher d'agir avec facilité, vinrent tous sur le demi-pont, & s'avancerent vers la porte de la grande chambre. Le Contre-Maître se mit aussi-tôt à les gronder, & leur ordonna de se retirer.

Orellana dit alors, en sa langue maternelle, quelques mots à ses gens, dont quatre se détacherent, & allerent occuper les Couroirs, deux de chaque côté, pendant que le Chef & les six autres sembloient quitter à pas lents le demi-pont. Quand les quatre Indiens, qui s'étoient séparés de leurs Compagnons, se furent postés dans les Couroirs, Orellana approcha de sa bouche le creux de sa main, & jetta le cri de guerre, en usage parmi ses Compatriotes. Ce cri, qui est des plus effroyables qu'on puisse entendre, servit de signal au massacre. Tous mirent le couteau à la main, & firent usage en même-tems de leurs courroies garnies de boulets ramés. Les six Indiens, qui étoient demeurés avec leur Chef, sur le demi-pont, jetterent en un instant sur le carreau quarante Espagnols, dont il y en eut plus de vingt de tués d'un seul coup, & le reste mis hors de combat. Plusieurs Officiers, dès le commencement du tumulte, gagnerent la chambre du Capitaine, où ils éteignirent la lumiere, & barricaderent la porte. Quelques-uns de ceux, qui avoient eu le bonheur d'échapper aux premiers effets de la fureur des Indiens, tâcherent de gagner le château de proue, en se glissant le long des Couroirs; mais les quatre Indiens qui, s'y étoient postés à dessein, les massacrerent presque tous au passage, ou les forcerent à se précipiter des Couroirs dans le corps du Vaisseau; d'autres y sauterent d'eux-mêmes par dessus la balustrade, & se crurent très-heureux de pouvoir se cacher parmi le bétail, mais la plus grande partie se sauva dans les haubans du grand mât, & se cacha sur la hune, ou entre les agrêts. Quoique les Indiens n'eussent fait leur attaque que sur le demi-pont, ceux qui étoient de garde au château de proue, se voyant coupés, & saisis de crainte à la vûe des blessures de ceux qui s'étoient coulés le long des Couroirs, perdirent d'autant plus espérance, qu'ils ignoroient qui étoient les attaquans, & en quel nombre. Ainsi ils gagnerent tous, dans la derniere confusion, les funins de la misaine & du beaupré.

Les onze Indiens, avec une intrépidité, dont il n'y a peut-être point d'exemple dans l'Histoire, s'étant rendus maîtres, en moins de rien, du demi-pont d'un Vaisseau monté de soixante-six pieces de canon & de cinq cens Hommes, conserverent assez long-tems ce Poste; car, les Officiers, qui s'étoient retirés dans la chambre du Capitaine, parmi lesquels se trouvoient Pizarre & Mindinuetta, l'Equipage entre les ponts, & ceux qui s'étoient sauvés sur la hune, ou entre les agrêts, ne songerent d'abord qu'à leur pro-

pre conservation ; & il se passa même un tems assez considérable avant qu'ils pensassent aux moyens de se remettre en possession du Vaisseau. Les cris des Indiens, les gémissemens des Blessés, & les clameurs confuses de l'Equipage, causoit une frayeur, que l'obscurité de la nuit, & l'ignorance où ils étoient touchant les forces de leur Ennemi, augmentoient considérablement. Les Espagnols savoient, qu'une partie de ceux qui étoient à bord ne faisoit le Voyage qu'à contre-cœur, & que leurs Prisonniers avoient été traités trop cruellement pour n'en pas tirer vengeance, s'il leur étoit possible. Ainsi ils crurent la conspiration générale, & se compterent perdus sans ressource. Quelques-uns même voulurent se jetter dans la Mer ; mais leurs Camarades les en empêcherent. PIZARRE. 1745.

Après que les Indiens eurent entierement nettoyé le demi-pont, le tumulte cessa en quelque sorte ; ceux qui s'étoient sauvés ; se tenant tranquilles par frayeur, & les Indiens ne se trouvant pas en état de les joindre, ni par cela même de les attaquer. Orellana, dès qu'il se vit maître du demi-pont, força une caisse d'armes, que, sur quelque leger soupçon de revolte, on avoit, quelques jours auparavant, placé en cet endroit, comme le plus sûr. Il croyoit y trouver, tant pour lui-même que pour ses Camarades, un nombre suffisant de coutelas, dont les Indiens de Buenos Ayres savent admirablement bien se servir ; il se proposoit, à ce qu'on a pu conjecturer, de forcer la chambre du Capitaine ; mais quand la caisse fut ouverte, il n'y apperçut que des armes à feu, qui ne pouvoient lui être d'aucun usage. Il y avoit cependant des coutelas dans cette caisse, mais cachés sous les armes à feu. Ce fut sans doute un cruel sujet de dépit pour Orellana, d'être obligé de rester dans l'inaction, pendant que Pizarre & les autres Officiers, qui étoient dans la grande chambre, pouvoient parler par les fenêtres & par les sabords à ceux qui se trouvoient dans la Sainte-Barbe, & entre les Ponts. Il fut d'eux que les Anglois, sur qui avoient principalement tombé ses soupçons, se tenoient tranquilles en bas, & ne s'étoient point mêlés de la révolte. L'Amiral & ses Officiers découvrirent enfin, par d'autres circonstances, qu'Orellana & ses Compagnons avoient seuls part à l'entreprise. Ce dernier éclaircissement les détermina à charger les Indiens sur le demi-pont, avant que les Mécontens, qu'il y avoit à bord du Vaisseau, fussent assez revenus de leur premiere surprise, pour sentir qu'en se joignant aux Indiens il leur seroit très facile de se rendre maîtres du Vaisseau. Dans cette vûe, Pizarre rassembla tout ce qu'il pouvoit y avoir d'armes dans la chambre où il s'étoit barricadé, & les distribua à ses Officiers ; mais il ne trouva pas d'autres armes à feu, que des pistolets, sans poudre & sans plomb. Néanmoins, comme il avoit communication avec la Sainte-Barbe, il dévala, par la fenêtre de la grande chambre, un sceau, dans lequel le Canonier mit, par un des sabords de la Sainte Barbe, quelques cartouches de pistolets, & ayant entr'ouvert la porte de leur chambre, ils firent feu sur les Indiens, qui occupoient le demi-pont, mais sans en blesser d'abord aucun. A la fin, Mindinuetta eut le bonheur de tuer Orellana ; & les fideles Compagnons de ce Chef, ne voulant pas survivre à sa perte, se jetterent aussi-tôt dans la Mer, où ils se noyerent tous jusqu'au dernier Homme. Ainsi fut étouffée la révolte, & le demi-pont regagné, après qu'il eut été deux heures entieres au pou-

Mort de ce Chef Indien.

PIZARRE. 1746.

voir de l'intrépide Orellana, & de ſes vaillans & malheureux Compatriotes.

Arrivée de l'Aſie en Eſpagne.

Pizarre, échappé à un danger ſi éminent, dirigea ſon cours vers l'Europe, & arriva, ſur la Côte de *Gal*, au commencement de l'année 1746, après une abſence de près de cinq ans. Le but de ſon Voyage étoit, comme on l'a dit, de traverſer le ſuccès de l'Expédition de M. Anſon, & le réſultat en fut, que la puiſſance navale de l'Eſpagne ſe trouva diminuée de plus de trois mille Hommes, l'élite de ſes Matelots, & de quatre bons Vaiſſeaux de Guerre; l'Amiral ayant laiſſé l'*Eſpérance*, le dernier de ces Navires dans la Mer du Sud, ſans apparence qu'il put jamais retourner en Eſpagne. De ſorte que l'*Aſie*, avec moins de cent Hommes, doit être conſideré comme le ſeul reſte de l'Eſcadre qui partit d'Eſpagne ſous les ordres de Pizarre (1).

PREMIERE VUE DU MONDE AUSTRAL, PAR AMERIC VESPUCE EN 1502.

Pour la Page 201.

Tiré du Tome XVI de l'Edition Hollandoiſe.

Remarque préliminaire.

SI LE CÉLEBRE *Americ Veſpuce*, doit partager, avec *Colomb*, la gloire de la Découverte du nouveau Monde, qui a reçu ſon nom, on ne ſauroit du moins lui refuſer celle d'avoir eu la premiere vue d'un autre nouveau Monde Auſtral, dont malgré toutes les tentatives des Navigateurs, depuis deux Siecles & demi, on n'a encore que des connoiſſances fort imparfaites de quelques-unes de ſes parties.

1501. Troiſieme Voyage de Veſpuce vers le Pôle Antarctique.

Après avoir déja fait deux Voyages en Amérique, Veſpuce, mécontent de la Cour d'Eſpagne, paſſa au ſervice de celle de Portugal, où il forma le hardi projet de s'approcher le plus qu'il lui ſeroit poſſible du Pôle Antarctique.

Départ de Liſbonne.

» Le Roi Emmanuel, dit il, me combla de careſſes & me pria de m'embarquer, avec trois Vaiſſeaux qu'il vouloit envoyer, vers le Sud, à la dé-
» couverte de nouvelles Terres. Les prieres d'un Roi ſont des ordres : il n'y
» eut pas moyen de lui réſiſter. Nous levâmes l'ancre, du Port de Liſbon-
» ne, le 10 Mai 1501, avec trois Caravelles, allant chercher de nouveaux
» Mondes, ſut l'expérience que j'avois déja, que toute cette partie du Glo-
» be, au-delà de l'Equateur & des Mers Atlantiques, loin d'être inhabitable,
» & de ne contenir, comme on le croyoit juſqu'alors, après les Anciens,
» que quelques Iles déſertes, contenoit, au contraire, d'immenſes Conti-
» nens, auſſi fertiles, & auſſi peuplés que les nôtres; en un mot, un grand
» Monde inconnu, que je venois de découvrir ».

Découverte du Breſil.

Ce fut dans ce troiſieme Voyage, que Veſpuce découvrit le *Breſil*, d'où, ayant doublé le Cap *St. Auguſtin*, & couru la Côte l'eſpace d'environ ſix cens lieues, il entra dans un Port, qui eſt apparemment *Rio de la Plata*, &, réſolu de porter ſes recherches encore plus loin, il ordonna à l'Eſcadre

(1) Voyage d'Anſon, Tom. I. pag. 49 & ſuiv.

de s'y pourvoir d'eau & de bois pour six mois, & remit à la voile le 15 Février 1502.

AMERIC VESPUCE. 1502.

» Nous navigeâmes, dit-il, si loin vers le Sud, durant un trajet d'environ cinq cens lieues, que le 3 Avril, nous avions le Pôle Antarctique à » la hauteur de cinquante deux degrés. Ici nous trouvâmes la Mer terrible. » Il fallut amener, toutes les voiles. Nous courions avec rapidité par un » bon vent de Sud-Oueſt. Les vagues étoient si furieuses, que tout l'Equi- » page se croyoit sans cesse au moment de périr. C'étoit durant l'Hyver de » ces climats. Le premier Avril, nous découvrîmes une *Terre Australe*, » que nous courûmes l'espace de vingt lieues. C'étoit toute Côte franche, » sans trouver de Port, & sans appercevoir d'Habitans. Le froid y étoit » excessif à tel point, que personne n'y pouvoit résister, & la brume si » obscure, qu'à peine se voyoit-on d'un Navire à l'autre. Le Capitaine, » voyant tout le danger que l'Escadre couroit en ce parage, résolut de tour- » ner la proue du côté de l'Equateur. Ce Parti fut sage; car le vent de- » vint si violent, les deux jours suivans, que, selon toute apparence la » Flotte se seroit perdue dans l'obscurité des brumes du jour & des lon- » gues nuits (1) ».

Vue de la Terre Australe.

On ne peut y aborder.

La Côte Australe, découverte par Americ Vespuce, se trouve marquée, dans les Cartes, à-peu-près dans l'intersection du cinquante-deuxieme parallele avec le premier Méridien. C'est avoir pénétré bien avant dans la Mer Australe, dès la premiere tentative. Ce lieu est entre celui où Mr. *Halley*, & celui où le Capitaine *Lozier Bouvet* ont navigé de notre tems sous le même parallele, le premier plus à l'Oueſt, l'autre plus à l'Est. Tous deux ont trouvé la Mer embarassée de glaces, quoique ce fût au fort de l'Eté, tandis qu'Americ, au fort de l'Hyver ne fait mention que du froid extrême, sans dire qu'il y ait alors trouvé les Mers glacées.

Situation de cette Terre.

De retour à Lisbonne, le 7 Septembre, après quinze mois & onze jours de navigation, Americ fut renvoyé, de ce même côté, l'année suivante 1503, avec une belle Flotte de six Vaisseaux, équipée pour Malaca. L'ignorance présomptueuse de l'Amiral fit échouer son Vaisseau, du port de trois cens tonneaux, contre une petite Ile, à quelques degrés au Sud de la Ligne. L'Amital demanda la Chaloupe d'Americ, avec une partie de ses Matelots, pour travailler à sauver son Navire; le chargeant d'aller reconnoître, s'il n'y avoit pas dans l'Ile, quelque Havre où l'on pût mettre la Flotte en sûreté. Americ ne consentit d'y aller, sans son Esquif, qu'avec une extrême répugnance. Cependant, sur la parole que lui donna l'Amiral, de le renvoyer aussi-tôt, & de faire suivre toute la Flotte peu après, il vint à l'Ile, où ayant trouvé un bon Port, il attendit l'Escadre pendant huit jours avec la derniere inquiétude. L'Ile, comme il le reconnut ensuite, n'avoit que deux

Quatrieme Voyage d'Americ.

1503.

On l'envoye reconnoître un Ile déserte.

(1) Cet Extrait est tiré des propres Lettres d'Americ Vespuce, écrites de Lisbonne à Pierre *Soderini*, Gonfalonier de Florence, sa Patrie. Ces Lettres composent la troisieme des quatre Parties, ou quatre *Journées* de ses Découvertes; Ouvrage qu'il dédia, dit Vossius, *de Histor. lib. III. cap.* 10, à *René*, Roi de Sicile, Duc de Lorraine. L'Original est écrit en Espagnol, traduit en Latin, & imprimé à Bâle, par *Hervage*, traduit en Italien, & imprimé à Venise, chez *Junte* 1750, dans la Collection de *Ramusio*.

AMERIC VESPUCE. 1503.

lieues de long, sur une lieue de large : ce qui lui parut extraordinaire, à une si grande distance des Continens de tous côtés ; elle étoit pleine de sources, de beaux arbres, d'Oiseaux de Terre & de Mer, sans Quadrupedes ni Habitans. Le huitieme jour, il vit venir à lui un Navire, & dans la crainte de n'être pas apperçu, ayant fait voile pour le joindre, il apprit que le Vaisseau Amiral avoit coulé bas, & que le reste de la Flotte s'étoit éloigné, l'abandonnant dans cette Ile déserte, sans Chaloupe pour aller à terre, & avec la moitié des Matelots nécessaires à la manœuvre. Americ, outré de douleur d'une si odieuse conduite, se pourvût de son mieux, à l'aide de la Chaloupe du second Bâtiment, d'eau, de bois & d'Oiseaux, qui n'ayant jamais vû d'Hommes se laissoient prendre à la main sans défiance (2).

Il y est abandonné de la Flotte.

Les deux Vaisseaux firent voile vers la Terre du nouveau Monde, qu'Americ avoit découverte l'année précédente. Après une navigation d'environ trois cens lieues, il prit terre dans une Baie des Côtes du Bresil, qu'il nomma *Baie de Tous les Saints*, où il bâtit un Fort, dans lequel il laissa quelques pieces d'artillerie, & vingt-quatre Portugais, que sa Conserve avoit sauvés du naufrage du Vaisseau Amiral, sur le rocher de l'Ile déserte. De-là, se voyant trop foible d'Equipage pour rien entreprendre, il revint à Lisbonne, le 18 Juin 1504, ramenant les deux Vaisseaux, les seuls que l'on ait jamais revus de toute la Flotte ; & ce Voyage, dont on pouvoit se promettre beaucoup, fut sans aucun fruit, pour avoir fait choix d'un Commandant mal habile (3).

Americ continue sa route avec un autre Vaisseau.

Baie de Tous les Saints, où il bâtit un Fort.

1504. Son retour infructueux en Europe.

PREMIERE DECOUVERTE DU MONDE AUSTRAL, PAR BINOT PAULMIER DE GONNEVILLE, en 1504.

CE QU'UN DESSEIN prémédité n'avoit pû exécuter, le simple hazard le fit trouver la même année. Americ n'avoit vû le Monde Austral que de loin ; mais *Paulmier* est le premier qui en ait fait la Découverte, & le Commerce avec les Naturels du Pays. Les François néanmoins, oubliant, dès le lendemain, ce hazard heureux d'une entreprise si mémorable, en ont, par leur légéreté naturelle, perdu tous les avantages ; &, non contens de ne pas suivre, avec constance, ce qu'une pareille fortune sembloit leur promettre, ils se sont laissé dérober, par les Espagnols, les Portugais & les Hollandois, tout l'honneur de la premiere Découverte.

Premiere Découverte du Monde Austral, par les François.

Après que les Portugais se furent ouvert la route fameuse des Indes Orien-

Départ d'un Vaisseau de Honfleur.

(2). La situation de cette Ile, quelques degrés au Sud de la Ligne, convient, à tous égards, à celle de l'*Ascension*, dont on attribueroit ainsi à tort la découverte à *Tristan d'Acugna*, en 1508. La seule chose qui embarrasse, c'est que Vespuce vante ses sources & son eau, tandis qu'elle en est dépourvue, ce qui fait que personne n'a pensé à s'y établir ; mais son bon Port, & ses rafraîchissemens semblent confirmer que c'est la même Ile, parce que celle de *Ste Helene*, au seizieme degré de Latitude Méridionale, paroît beaucoup trop éloignée, & qu'au lieu d'avancer vers le Sud, il auroit fallu faire route un peu au Nord, pour venir, de cette derniere Ile, à la Baie de tous les Saints.

(3) Ce quatrieme Voyage de Vespuce est imprimé, en Italien, à Venise, 1550. En Latin, à Oppenheim, 1619.

tales,

tales, quelques Marchands François, excités par le bruit de leur riche Commerce, équiperent un Vaiſſeau, à Honfleur, pour l'envoyer vers ces Contrées. Binot Paulmier de *Gonneville* en eut le commandement. Il mit à la voile au mois de Juin 1503, & doubla le Cap de Bonne-Eſpérance; où il fut aſſailli d'une furieuſe tempête, qui lui fit perdre ſa route, & l'abandonna au calme ennuyeux d'une Mer inconnue. Ne ſachant alors de quel côté tourner, la vue de quelques Oiſeaux, qui venoient du Sud, détermina les François à avancer de ce côté, dans l'eſpérance d'y trouver une Terre. Bien-tôt ils découvrirent une grande Contrée, que leur Relation nomme les *Indes Méridionales*, ſelon l'uſage de leur tems, où l'on appliquoit indifféremment le nom d'*Indes* à tous les Pays nouvellement découverts. Ils mouillerent dans une Riviere, dont l'aſpect leur rappella celui de l'*Orne*, qui ſe jette dans la Mer à trois lieues au-deſſous de Caen en Normandie. Leur ſéjour fut d'environ ſix mois, qu'ils employerent à rebâtir leur Vaiſſeau délabré, & à viſiter le Pays, où ils pénétrerent bien deux journées en avant, & encore plus loin des deux côtés du rivage.

GONNEVILLE. 1503.

Cap de Bonne Eſpérance.

Terres Auſtrales.

On y aborde.

Le terroir leur parut fort fertile, quoique ſans culture : les Habitans ne vivant gueres que de la chaſſe, de la pêche, & de ce que la nature leur fournit en abondance, à l'exception de quelques légumes & racines, qu'ils plantent dans leurs enclos. Ennemis du travail, leur penchant décidé les porte à la joie. L'habillement dont ils ſe couvrent, répond à la ſimplicité de leurs mœurs. Les principaux ſont vêtus d'une eſpece de manteaux courts, de nattes fines, de peaux ou de plumes, avec des tabliers de même étoffe, qui ne paſſent pas le genou aux Hommes; mais que les Femmes font deſcendre juſqu'à la moitié de la jambe. Elles vont la tête nue, & ſe diſtinguent encore par leurs colliers d'os & de coquillages, & par leurs cheveux, agréablement liés de petits cordons d'herbe, brillant des plus belles couleurs. Les Hommes les laiſſent pendre dans toute leur longueur, &, au lieu d'ornemens, ils ont l'arc & les fleches, garnis d'os pointus, qu'ils accompagnent d'un épieu de bois très-dur, brûlé & afilé par l'un des bouts. Pour bonnets, ils ſe ſervent d'un tour de plumes hautes, de différentes couleurs vives, & bien arrangées. Les jeunes gens & le commun peuple ſont preſque nus.

Qualités du Pays, & ſes Habitans.

Habillement.

Ces Sauvages habitent dans des Hameaux de trente, quarante, cinquante, juſqu'à quarre-vingts cabanes, bâties de pieux fichés en terre à côté l'un de l'autre, & entrelaſſés d'herbes & de feuilles, dont ils compoſent auſſi leurs toîts, où ils pratiquent un trou pour donner iſſue à la fumée. Les portes de ces cabanes ſont faites de bâtons, proprement liés enſemble, en forme de claie, qu'ils ferment avec des loquets de bois. Leurs lits ſont des nattes fines, remplies de feuilles ou de plumes; leurs couvertures auſſi de nattes, de peaux ou de plumes, & tous leurs uſtenſiles de bois, juſqu'à leur marmites, qu'ils enduiſent d'argile en dehors, pour les garantir de la flamme.

Habitations.

Le Pays eſt médiocrement peuplé, & diviſé en pluſieurs petits diſtricts, qui ſont gouvernés par autant de Rois. On ne les diſtingue de leurs Sujets; que par le reſpect infini que ceux-ci leur portent, & par les plumes dont ils ornent leur tête. Les premiers n'y emploient qu'une ſeule couleur; au

Rois du Pays.

GONNEVILLE. 1503.

lieu que les autres les ont bigarrées : il n'y a que les plus notables d'entr'eux, qui osent y mêler quelques plumes de la couleur du Prince. Le verd étoit celle du Roi, dans les Etats duquel les François aborderent : ils y furent témoins d'un acte de sévérité, qui prouve le pouvoir illimité de ces Souverains, & donne en même-tems une idée de leur Justice. Ce fut le supplice d'un jeune homme de dix-huit à vingt ans, qui fut condamné à être précipité dans la Riviere, une pierre au cou, pour avoir frappé sa Mere, quoique, loin d'en faire ces plaintes, elle eut même imploré sa grace à genoux. Le coupable subit son arrêt, en présence de toute la jeunesse des habitations voisines, que le Roi avoit fait appeller, à cri public, pour y prendre exemple.

Exemple d'une Justice severe.

Arosca, Roi, Amis des François.

Ce Prince se nommoit *Arosca*, & son domaine pouvoit avoir une journée d'étendue. On y comptoit dix ou douze Habitations, dont chacune avoit son Capitaine particulier, qui tous lui étoient soumis. Le Roi paroissoit âgé d'environ soixante ans. Son maintien étoit grave, son regard plein de bonté, sa taille médiocre, un peu grosse. Sa Femme, morte depuis quelque-tems, lui avoit laissé six fils tous en vie. Ils venoient souvent voir le Navire avec leur Pere, & cinq ou six autres Rois voisins, ses Alliés, qui faisoient ensemble la guerre à des Peuples plus éloignés dans les Terres. Les hostilités se réduisoient à quelques courses de peu de jours sur leurs Ennemis. Pendant le séjour des François, le Roi Arosca, à la tête de cinq ou six cens hommes, fit deux expéditions, dont la derniere eût tout le succès imaginable. Cette victoire fut célébré, à son retour, par les plus vives réjouissances. Il auroit fort souhaitté que les François eussent voulu l'accompagner, avec leurs armes à feu & quelques pieces d'artillerie ; mais ils s'excuserent de prendre part à cette querelle.

Ils s'excusent d'accompagner à la guerre.

Admiration des Australiens.

Le spectacle d'un Navire Européen, muni de ses canons & de ses agrets, offroit mille objets d'admiration pour ces Peuples ; mais rien ne les étonnoit plus, que de voir, qu'un mot de lettre, envoyé, du bord, aux gens de l'Equipage, qui se trouvoient à terre, fût capable de les instruire des intentions de leurs Chefs, ne comprenant pas comment ce papier pouvoit parler aux yeux, ce qui augmentoit leur aspect pour ces Etrangers. De leur côté, les François surent si bien se concilier leur affection, par toutes sortes de bonnes façons, & par de petits présens de peignes, de couteaux, de haches, de miroirs, de grains de verre, & d'autres bagatelles semblables, qu'ils ne manquerent jamais de vivres, & qu'ils eurent toujours de la viande, du poisson, des fruits & des racines en abondance. On leur apportoit en même-tems diverses productions rares du Pays, dont ils chargerent près de cent quintaux, dans l'espérance d'y faire un grand profit en Europe.

Civilités réciproques.

1504.

Les François voulant laisser un Monument de leur arrivée dans cette Terre inconnue, firent une grande croix de bois, haute de trente-cinq piés, & bien peinte, qu'ils éleverent sur une éminence près du rivage, avec beaucoup de solemnité, le jour de la Fête de Pâques 1504. La Croix fut portée par le Capitaine & les principaux Officiers du Vaisseau, marchant piés nus, & assistés du Roi Arosca, de ses Fils, & d'autres Seigneurs du Pays, qu'on avoit invités à cette cérémonie, & qui parurent y prendre beau-

Monument élevé par les François.

Le Roi & son Peuple assistent à cette cérémonie.

coup de plaisir. Après eux venoit l'Equipage, en armes, chantant des Hymnes, & suivi d'un Peuple nombreux, qui prêtoit toute son attention à une fête si nouvelle. On la termina par plusieurs salves de mousqueterie & d'artillerie. Le Roi & ses Grands voulurent bien ensuite accepter une collation qui leur fut offerte, avec des présens convenables à leur rang. Les François étendirent ces libéralités jusqu'au Peuple, dont il n'y eut personne qui ne reçut quelques bagatelles, de peu de valeur à la vérité, mais précieuses aux yeux de ces Sauvages. On vouloit par-là les engager à bien conserver la Croix, ce qu'on tâchoit de leur faire entendre par des signes. Sur cette Croix étoit gravé, d'un côté, les noms du Pape *Alexandre VI*, de *Louis XII*, de l'Amiral de France, du Capitaine du Vaisseau, & ceux de l'Equipage. De l'autre côté, on lisoit un Distique numéral, qui marquoit l'année de l'érection de la Croix, & par qui elle avoit été posée (1).

GONNEVILLE. 1504.

Présens qu'on leur fait.

Les François se disposent à partir.

Essomeric, fils du Roi Aroska, est amené en France.

Le Navire ayant été à la fin radoubé, calfâté & pourvû du mieux qu'il fut possible, pour le retour, on prit la résolution de remettre à la voile. La coutume étant alors, que ceux qui découvroient de nouvelles Terres aux Indes, en amenassent quelques Habitans en Europe, on fit si bien qu'on engagea le Roi Aroska à laisser partir un de ses fils, nommé *Essomeric*, encore jeune, & qui affectionnoit fort les François, sous promesse qu'on le lui rameneroit, au plus tard, dans vingt Lunes, après lui avoir appris la science de l'Artillerie, & à faire des miroirs, des couteaux, des haches, & tout ce qui causoit tant d'admiration aux Australiens. Aroska, acceptant ces offres avec joie, donna, à son Fils, pour compagnie, un Indien, nommé *Namoa*, âgé d'environ quarante ans, & vint lui & son Peuple, les conduire au Vaisseau, avec quantité de vivres, de belles plumes, & d'autres raretés, pour en faire leurs présens, de sa part au Roi de France. Après avoir fait jurer le Capitaine qu'il reviendroit dans vingt Lunes, Aroska & les siens attendirent, sur le Rivage, le départ du Navire. Lorsqu'il mit à la voile, tout ce Peuple jetta de grands cris, & faisoit entendre, en croisant les doigts, qu'il conserveroit bien la Croix.

Le Vaisseau remet à la voile.

Ce fut le 3 Juillet, que les François quittetent cette Terre, & jusqu'au lendemain de la St. Denis, ils n'en revirent point d'autre. Dans ce trajet, ils coururent diverses fortunes, & furent cruellement tourmentés de fievres malignes, dont il leur mourut trois hommes de l'Equipage, & l'Indien Namoa, à qui l'on se fit un scrupule d'administrer le Baptême; mais on en eut ensuite du regret, & Essomeric se trouvant aussi malade, le reçut, avec le nom du Capitaine, qui fut un de ses Parrains (2).

Baptême d'Essomeric.

(1) HIC sa Cra paLMarIUs posUIt
gonIvILLa bInotUs,
GreX, soCIUs, parIterqUe UtraqUe
progenIes.

C'est à-dire; *Binot Paulmier Gonneville & toute la troupe qui l'accompagne, tant de la race de l'Europe que de celle des Indes, ont ici posé ce Monument sacré.* Les Lettres numerales de ce Distique Latin forment le nombre 1504. L'Auteur se nommoit *Maître Nicole le Febvre*, d'Honfleur.

(2) Donnons au moins ce dernier article, dans le vieux langage de la Relation originale, » *Item*, dirent qu'ils partirent desdites Indes Méridionales le tiers jour de » Juillet 1504, ayant couru diverses fortunes, & bien tourmentés de fievres malignes » dont maints de la navire furent entachés, » & quatre en trépasserent, savoir *Jean Bicherel* du Pont l'Evêque, Chirurgien de la » navire, *Jean Renoult*, Soldat d'Honfleur, » *Stenot Vinnier* de Gonneville sur Honfleur, varlet du Capitaine, & l'Indien

GONNEVILLE.

Pillage du Vaisseau par un Corsaire Anglois.

Déclaration judiciaire de l'Equipage.

Eclaircissemens sur l'Auteur de ces Mémoires, issu d'Essomeric.

Gonneville, en arrivant à la vue des Côtes de France, eut le malheur de tomber, près des Iles Gersei & Guernesay, entre les mains d'un Corsaire Anglois, qui le dépouilla de tout ce qu'il avoit (3). Après avoir pris terre, il en rendit sa plainte au Siége de l'Amirauté, &, sur les requisitions du Procureur du Roi, l'accompagna d'une Relation succinte de ses découvertes. Cette Déclaration, piece authentique & judiciaire, en datte du 19 Juillet 1505, étoit signée des principaux Officiers du Navire; mais l'original ne s'en trouve plus, quoiqu'il soit constant, dans le Pays, qu'elle ait été déposée à l'Amirauté en Normandie. L'Extrait, qu'on vient d'en donner, est tiré des *Mémoires touchant l'établissement d'une Mission Chrétienne dans le troisieme Monde, ou la Terre Australe*, imprimés à Paris, *Cramoisy* 1663, dédiés au Pape Alexandre VII, par un Ecclésiastique originaire de la Terre Australe, qui ne s'est désigné lui même, que par les lettres initiales *J. P. D. C. Prêtre Indien, Chanoine de la Cathédrale de S. P. D. L.* Les deux premieres lettres signifient *Jean Paulmier*, ses Ancêtres ayant pris le nom de la famille du Sr. de Gonneville. Il y a apparence que les deux autres lettres veulent dire *De Courthone*, qui, suivant Flacourt, étoit le surnom de son Pere & de son Ayeul. Le Bisayeul du Prêtre étoit cet Australien, nommé *Essomeric*, que Gonneville avoit ramené sur son bord, & qu'il maria en Normandie, avec une de ses Parentes. Son arriere petit-fils, Auteur de ces Mémoires, animé d'un grand zele pour l'établissement de la Foi dans son ancienne Patrie, employa toute sa vie à solliciter ceux qui se mêloient des Missions étrangeres, de l'y renvoyer, & de porter le Ministere de France à dégager la parole donnée, à ses Ancêtres, de retourner chez eux avec une Flotte. Dès l'âge de dix-sept ans, il travailla, sur quelques écrits qui lui restoient, & sur les traditions puisées dans sa propre famille, à réparer la perte des Journaux de Gonneville. Il communiqua ses vues à Louis *Abelli*, Evêque de Rhodez, à Vincent de *Paul*, Supérieur des Prêtres de la Mission, & à divers autres Missionnaires. On peut conjecturer par-là en quel tems ils ont été rédigés. Vincent de Paul devoit les présenter au Pape, s'il n'eut été prévenu par la mort. Ils

» *Namoa*, & fut mis en doute de le baptiser » pour éviter la perdition de l'ame : mais » ledit Maître *Nicole*, disoit que ce seroit » prophaner le saint baptême en vain, pour » ce que ledit *Namoa* ne savoit la croyan- » ce de notre Mere sainte Eglise, comme » doivent savoir ceux qui reçoivent le bap- » tême ayant âge de raison, & en feut creu » ledit Maître *Nicole* comme le plus clerc » de la navire; & pourtant d'empuis en eut » scrupule, si bien que l'autre jeune Indien » *Essomericq*, étant ainsi malade, sa fois & » en péril, fust de son avis baptisé, & lui » administra son sacrement, & furent les » Parrains ledit de *Gonneville*, Capitaine, & » *Antoine Thierry*; & au lieu de Matraine » fust pris *Adrieu de la Mare*, pour tiers » Parrain, & fut nommé *Binot*, du nom de » baptême d'icelui Capitaine. Ce fust le » 14e Septembre que ce fust fait, & semble » que ledit baptême servit de médecine à » l'ame & au corps, pour ce que d'empuis » ledit Indien fut mieux, se guérit & est » maintenant en France, &c. ».

(3) C'est ce que porte la Déclaration de Gonneville, qui dit; » qu'ils avoient remer- » ché ledit pays être fertile, pourveu de » force bêtes, oiseaux, poissons, & autres » choses singulieres inconnues en Chrétien- » té, & dont feu M. Nicole le Febvre d'Hon- » fleur, qui étoit Volontaire au Viage, cu- » rieux & personnage de savoir, avoit pour- » trayé les façons; ce qui a été perdu avec » les Journeaux du Viage, lors du piratement » de la Navire, laquelle perte est à cause » qu'ici sont maintes choses & bonnes re- » cherches omises ».

tomberent depuis entre les mains de M. *Feret*, Curé de St. Nicolas du Chardonnet à Paris, & de-là entre celles du Libraire Cramoisy, qui les a publiés. Il s'en trouve, dans la Bibliotheque de M. *Falconet*, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, un Exemplaire, où l'Epitre dédicatoire au Pape est signée tout au long, *Paulmier, Prêtre Indien, Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Lisieux*. Cet Exemplaire avoit été donné, par l'Auteur même, à M. de *Villermon*, qui a écrit au-devant la remarque suivante. GONNEVILLE.

Notes manuscrites tirées d'un Exemplaire de cet Ouvrage.

» M. l'Abbé Paulmier, Chanoine de Lisieux, Résident du Roi de Dan-
» nemarc en France, m'a fait présent, en 1664, de ce Livre, dont il est
» Auteur. Il avoit beaucoup d'érudition, & une grande connoissance des
» affaires étrangeres; il avoit voyagé presque par toute l'Europe, & même
» avec commission, comme en Pologne, pour feu M. le Comte de S. Paul.
» Il mourut à Cologne, au dernier Congrès des Plénipotentiaires pour la
» Paix. Il m'a dit deux choses, assez curieuses; la premiere est un Procès,
» que lui firent des Partisans, qui avoient traité d'un droit sur les Etran-
» gers, qu'ils vouloient lui faire payer comme étant issu d'un Sauvage de la
» *Terre Australe*, contre lesquels il plaida si bien sa cause lui-même, qu'il
» fut renvoyé absous de la taxe, ayant remontré, entr'autres raisons, que
» celui dont il étoit descendu par les Femmes (4), n'étoit venu en France,
» sur le Navire du Capitaine Gonneville, que sous la promesse, que le Ca-
» pitaine avoit faite à son Pere, qui étoit un Roitelet du Pays, d'où on l'a-
» voit emmené, de l'y ramener dans un certain tems; ce qui n'ayant point
» été exécuté, il étoit en droit de se plaindre de la mauvaise foi dont on
» avoit usé envers lui, & qui l'exposoit à la persécution des Partisans. Il
» me dit encore, que le Capitaine Gonneville, qui avoit amené, en Fran-
» ce, celui dont il étoit descendu, voyant que ceux, avec lesquels il s'étoit
» associé pour ses Voyages, & qui étoient presque tous ses parens & héri-
» tiers, ne vouloient pas contribuer à un nouveau fonds pour équiper un
» Navire, dans le dessein de retourner au même lieu, & de s'y acquitter de
» sa parole, tant envers le Pere qu'envers le Fils; il avoit fait ce dernier
» son Légataire universel, par un principe d'équité, pour l'empêcher de
» tomber dans la misere en ce Pays-ci, ne pouvant le ramener dans le sien,
» où il n'auroit manqué de rien. Le bien, que le Capitaine Gonneville lui
» laissa, servit à le marier richement à une héritiere, dont M. Paulmier est
» issu par les femmes. Le Capitaine l'obligea, par son Testament, de por-
» ter, lui & ses descendans mâles, son nom & ses armes. C'est chez MM.
» les Evêques d'Heliopolis & de Berite, que j'ai vû la premiere fois M.
» l'Abbé Paulmier, où nous nous trouvions l'un & l'autre ordinairement
» avec feu M. de *Flacourt*, qui a commandé à Madagascar (5) & M. *Ferma-*

(4) C'est une erreur de mémoire du Sr. de Villermon. Paulmier étoit issu du Sauvage par les mâles; outre que le procès, qu'on lui faisoit, & le nom qu'il portoit, en sont des preuves évidentes, il dit lui-même, que le Sauvage étoit son *Bisaïeul paternel*; & c'est ce qu'on va voir par la Généalogie.

(5) Flacourt a donné un Extrait de la Relation de Gonneville, à la fin de son *Histoire de Madagascar*, imprimée en 1661, & ainsi deux ans avant la publication de ces Mémoires. Les deux récits sont parfaitement conformes.

GONNEVILLE. » *nel*, pere de celui qui étoit Supérieur du Seminaire Etranger. Là, M. » l'Abbé Paulmier faiſoit ſon poſſible (c'étoit en 1653) pour les perſuader » qu'on ne pourroit rien exécuter de plus digne de leur zèle, qu'un éta- » bliſſement dans la *Terre Auſtrale*, & nous y apporta deux Copies ma- » nuſcrites de ces Mémoires, afin que chacun de nous les pût examiner, & » en dire ſon ſentiment. Ils contenoient beaucoup d'autres choſes, qui ne ſont » point imprimées ici. Je n'ai guere connu de perſonnes plus inſtruites que » lui, des Navigations de long cours, & des Relations, dont il ſembloit » qu'il avoit fait ſa principale étude. Il n'avoit pas moins de connoiſſance » des Belles Lettres & de l'Hiſtoire; ſur-tout de l'Hiſtoire ſacré, & de tout » ce qui concernoit ſa profeſſion, comme la Théologie, le Droit Canon, &c.

» A la ſuite de ceci M. Falconet a ajouté cette note. A la fin du ſecond » Tome des Voyages de Correal, (*Paris* 1722, page 390), eſt » l'Hiſtoire de Binot Paulmier, dit le Capitaine Gonneville, Gentil- » homme de Normandie, de la Maiſon de *Buſchet*, qui partit d'Hon- » fleur en 1503 & amena, des *Terres Auſtrales*, Eſſomeric, un des fils du » Roi Aroſca, qu'il fit baptiſer, en lui donnant ſon nom & ſon ſurnom. » Cet Eſſomeric a vécu juſqu'en 1523 (6), & a laiſſé poſtérité ſous le nom » de *Binot*. Un de ſes petits-Fils, *Jean-Baptiſte* Binot, Préſident des Tré- » ſoriers de France en Provence, n'a laiſſé qu'une fille, qui a épouſé le » Marquis de *la Barbent* ». *Voyez le P. Anſelme*, Hiſt. Généalog. Tome VIII. pag. 300, où on lit ce qui ſuit. » Jacques de *Forbin*, Seigneur de » *la Barbent*, marié le 4 Mai 1625, à Charlotte Paulmier, Fille de Jean- » Baptiſte Paulmier, Préſident des Tréſoriers Généraux de France en Pro- » vence, & de Marquiſe d'*Andrea*, dont poſtérité ». Flacourt ajoute, à Jean-Baptiſte Binot, un Frere nommé *Olivier* Sr de *Courthone*, qui eut trois Fils, ſavoir, *Jean*, *Gabriel*, & *Robert* Paulmier, dont les deux derniers moururent jeunes, & l'aîné, Eccléſiaſtique & Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de Liſieux, eſt l'Auteur de ces Mémoires. Par ſa mort eſt ainſi éteinte la poſtérité mâle du Sauvage.

Preuve de la vérité du Voyage de Gonneville aux Terres Auſtrales.

L'exiſtence, bien vérifiée, de cette Famille venue des Terres Auſtrales, & amenée en France, par le Capitaine Gonneville, eſt une preuve ſans réplique de la vérité d'une expédition maritime des plus anciennes, qui aſſure, à la Nation Françoiſe, l'honneur de la premiere découverte du Monde Auſtrale, qu'on lui a conteſté long-tems. Les Mémoires de l'Abbé Paulmier, quoiqu'informes, paroiſſent en effet très fideles. Il y a lieu de croire néanmoins qu'il a un peu trop flatté ſon Pays, dans le portrait avantageux qu'il en a fait. Nous ne tirons, de ſon Ouvrage, que la ſubſtance de l'Extrait, qu'il y a inſéré, de la Déclaration judiciaire de Gonneville, dans les propres termes où elle étoit conçue. Il n'a commencé cet Extrait, par un *Item*, qu'à l'endroit où il eſt queſtion des mœurs du Pays. Sans doute que Gonneville avoit débuté par faire mention de ſon arrivée, & de la poſition de la

(6) On a cru qu'il pouvoit y avoir faute ici dans le chifre, mais à ſuppoſer quinze ans a Eſſomeric, qui, ſuivant la Relation, étoit encore fort jeune quand il vint en France, il n'auroit eu que quatre vingt quatorze ans; & l'Abbé Paulmier dit, qu'il y avoit vécu aſſez long-tems pour avoir été vu de perſonnes encore vivantes alors. Flacourt fixe auſſi ſa mort en 1583.

Côte, où il avoit pris terre, qu'il seroit fort important de connoître aujourd'hui. L'Abbé Paulmier ayant omis de nous en désigner la Latitude & la Longitude, il n'est plus possible de déterminer la juste situation de cette Contrée. On a cru que ce pouvoit être sur la même Côte, où nos Cartes marquent un Cap appellé *Terre de vûe*, ou *Cap des Terres Australes*, à quarante deux degrés de Latitude, & sept de Longitude. Le Capitaine Bouvet, lors de sa Navigation de 1739, supposoit, que le Pays de Gonneville étoit à-peu-près sous ce Méridien, vers le quarante huitieme degré de Latitude; mais le récit de l'Auteur ne favorise gueres ces conjectures. La Terre en question doit-être plus à l'Est, & moins au Sud. Il y a grande apparence qu'elle est au Midi des petites Moluques (7).

GONNEVILLE.

Conjectures sur la position de la Terre, qu'il a découverte.

VOYAGE DE D. ALVARE DE SAVEDRA, EN 1526.

Remarque préliminaire.

DANS la nécessité de se décider entre l'ordre des tems & celui des lieux, on croit le premier préférable, parce qu'il a l'avantage de présenter le progrès successif des Découvertes, ainsi que l'enchaînement des causes, qui ont à l'envi tourné les Nations de l'Europe de ce côté là, souvent par de tout autres motifs. Une seconde remarque, que nous ferons ici, c'est que parmi les Extraits qui vont suivre, il s'en trouvera quelques-uns, qu'on ne peut ranger que d'une maniere fort impropre sous la dénomination de Voyages Australes; mais dès qu'il est question de Terres, ou d'Iles peu connues, sur cette route, quoique fort éloignées au Nord, nous ne croyons pas devoir négliger des éclaircissemens utiles, pour la simple raison qu'ils ne sont peut-être pas tout-à-fait à leur place.

1526.

Dès la seconde tentative des Espagnols, pour traverser la grande Mer du Sud: Cortez, Gouverneur du Mexique, confirmé dans le projet, qu'il avoit conçu, d'envoyer à la recherche des Iles des épiceries, par cette route, fit équiper une Escadre de trois Vaisseaux, dont il donna le commandement à Dom Alvare de *Savedra*, son Parent. Celui-ci, ayant fait voile du Mexique le dernier Octobre 1526, fut séparé de ses deux Conserves par une tempête; & après une navigation de deux mille lieues, qu'il estime en faire environ quinze cens en droiture, il découvrit, le jour de l'Epiphanie 1527, un amas d'Iles, qu'il nomma les *Iles des Rois*, à onze degrés de Latitude du Nord (1), & cent quatre-vingt neuf de Longitude. L'Amiral vint aux Moluques, d'où il remit à la voile, de Tidor, le 3 Juin 1528, pour le retour au Mexique. Après un calme de trente jours, & une navigation de deux cens cinquante lieues, il mouilla dans un grand Port, à certaines *Iles d'or*, sans les mieux désigner; mais il y a beaucoup d'apparence qu'elles font partie de la Terre des Papous, ou Nouvelle Guinée.

Départ du Mexique.

1527.
Iles des Rois.

Moluques.

1528.
Iles d'or, ou Nouvelle Guinée.

(7) Les Duval & Nollin, sans avoir fait attention que Gonneville dit lui-même, qu'il ne trouva cette Terre sur la route des Indes, qu'après avoir doublé le Cap de Bonne-Espérance, l'ont tracée, dans leurs Cartes, au Sud-Ouest de ce Cap, vers 48 dégrés de Latitude, & 20 dégrés de Longitude. Ils la nomment *Terre de Perroquets*; on ne sait pourquoi. Non contens de ceci, ils ont encore tracé une très-longue Côte, qui s'étend de là jusqu'auprès de la nouvelle Hollande, où Duval a placé les Royaumes imaginaires de *Psittac*, *Beak*, *Lucak* & *Malétur*.

(1) M. de L'Isle les place à neuf degrés.

SAVEDRA. 1528.

C'eſt le ſentiment de Herrera & d'autres Ecrivains Eſpagnols, qui diſent que Savedra, retournant de la recherche des Iles des épiceries, découvrit, à cent lieues de l'Ile Gilolo, les Côtes des Terres habitées par les Peuples *Papous*, qu'il nomma *Nouvelle Guinée*, la croyant à l'oppoſite de la Guinée d'Afrique.

Inſulaires négres, ou blancs.

Les Habitans de ces Iles d'or ſont des Negres à cheveux crêpus; ils vont nus, portant des armes ferrées, & de bonnes épées. Cent autres lieues de trajet amenerent Don Alvare en d'autres Iles, dont les Habitans étoient auſſi des Negres armés de fléches. Il en prit trois, qu'il emmena, & ayant encore navigé deux cens cinquante lieues, il trouva des Iles, à un degré de l'Equateur, probablement du côté du Nord, peuplés d'Hommes tous blancs; différence qui le ſurprit fort à ſi peu de diſtance. Ceux ci faiſoient des efforts pour monter ſur le Navire, & tiroient des pierres avec la fronde. De-là il courut au Nord, & au Nord-Oueſt, juſqu'à quatorze degrés, où un vent violent de Nord-Eſt le repouſſa du côté d'où il venoit, juſqu'aux Iles des Larrons. Le vent ne lui permit pas d'y mouiller. Il paſſa à la bande du Sud, & fut chaſſé ſur les Côtes de Mindanao.

Le Vaiſſeau eſt repouſſé aux Moluques.

1529. Départ de Tidor.

L'année ſuivante 1529, il repartit une ſeconde fois de Tidor, pour retourner au Mexique. Sa route fut la même que le premier Voyage. Il revit les Iles, dont il avoit enlevé trois Negres. L'un d'eux s'étoit fait Chrétien, & avoit de l'intelligence. Alvare l'envoya à ſes Compatriotes, le chargeant de leur dire, qu'il ne venoit que dans des vues paiſibles de Commerce. Mais le Sauvage fut tué par les Inſulaires, avant que d'avoir mis le pied ſur le Rivage. L'Amiral leva l'ancre, & courant au Nord-Eſt, découvrit cinq petites Iles, la plus grande de quatre lieues de long, les autres d'une lieue ſeulement. Les Peuples étoient nus, noirs & barbus. Ils faiſoient voguer des Pirogues mâtées à voiles Turques, de feuilles de palmier. Cinq de ces Sauvages s'avancerent vers le Navire en criant d'une voix menaçante. Ils paroiſſoient demander qu'on amenât les voiles. Un d'eux jetta une pierre contre le Vaiſſeau, avec tant de roideur, qu'elle fendit une planche du bordage. On fit tirer ſur eux un coup de mouſquet, qui n'atteignit perſonne, & ils ſe ſauverent. Ces Iles ſont à ſept degrés de l'Equateur, à moitié chemin de Tidor au Mexique, dans la diſtance d'environ mille lieues de l'un & de l'autre. Ce ſont probablement les *Iles des Barbus*, dans le même Archipel que les Iles des Rois. Quatre-vingts lieues plus loin, toujours ſur la route du Nord-Eſt, le Bâtiment mouilla vers des Iles baſſes, qu'on ſuppoſe être à douze degré de Latitude Septentrionale, & deux cens de Longitude, où des gens, qui puiſoient de l'eau, leur firent ſigne avec une banniere. Sept Pirogues vinrent à la proue du Navire. Vingt Inſulaires y monterent, avec une Femme, qui avoit l'air d'une Megere. Elle toucha de la main tous les Eſpagnols les uns après les autres. L'Amiral leur fit donner un manteau & un peigne. Il les régala, & leur demanda par ſigne leur amitié; ce qu'ils parurent bien recevoir, de ſorte qu'un Caſtillan ſe haſarda d'aller à terre avec eux. Les Chefs le reçurent à la deſcente; ils le menerent dans leurs maiſons, qu'il trouva logeables & couvertes de feuilles de palmier. Ce Peuple eſt blanc; il ſe peint le corps & les bras. Les Femmes ſont jolies, à grands cheveux noirs, & toutes vêtues de nattes très-fines. Leurs armes ſont des bâtons brûlées, leur

Inſulaires barbus.

Iles des Barbus.

Iles baſſes.

Mœurs des Habitans.

leur nourriture, du poiſſon & des noix de cocos. L'Amiral deſcendit auſſi à terre, où les Chefs le reçurent de même. Un d'eux, voyant un fuſil, parut fort curieux de ſavoir ce que c'étoit. On le lui fit comprendre. Il demanda qu'on le tirât; mais, au coup, la Troupe tomba par terre à demi-morte d'épouvante, puis s'enfuit, en tremblant, vers un Bois de palmiers. Il n'y eut que les Chefs qui reſterent, quoique fort effrayés. La maladie de l'Amiral obligea de faire ici quelque ſéjour, durant lequel les Inſulaires apporterent, au Vaiſſeau, deux mille noix de cocos, & aiderent, à l'Equipage, à remplir les tonneaux d'eau fraîche. Ils faiſoient de fort bonne grace tout ce qu'on leur demandoit. Ces Iles ſont à huit degrés de Latitude Septentrionale. SAVEDRA. 1529.

Quand le Vaiſſeau eut repaſſé le Tropique, il retrouva les vents contraires, qui le rechaſſoient de nouveau. L'Amiral mourut ſur ces entrefaites; recommandant à ſon Equipage de tâcher de gagner la hauteur de trente degrés (2), & alors, ſi le vent ne changeoit pas, de retourner à Tidor, ce qui fut exécuté. Mort de Savedra. Retour à Tidor.

Herrera, de qui l'on tire cette Relation, parle d'une autre expédition de peu de ſuccès, que Cortez fit faire en 1533, par Diégo *Hurtado*, & Fernand de *Grijalva*, qui découvrirent, à vingt degrés trente minutes de Latitude Septentrionale, une Ile, où, après beaucoup de peine, on mouilla vers la bande du Sud, ſur vingt-cinq braſſes fond de ſable blanc. Elle eſt partagée par une haute montagne. Le Capitaine Grijalva deſcendit avec quelques Hommes; &, étant au ſommet des rochers, il ne vit que de grands Bois, dont l'épaiſſeur déroboit la vûe du reſte de l'Ile. On y trouva une quantité de tourterelles à plumes de perdrix & becs de pigeons, des aigles, des faucons: on entendit les cris d'animaux quadrupedes. Les Côtes parurent fort poiſſonneuſes. On y remplit quelques barils d'eau de pluie, un peu ſaumâche. L'Ile peut avoir vingt-cinq lieues de tour. Le Capitaine la nomma *Saint-Thomas*, du jour de la Fête. Sa longitude eſt marquée à deux cens ſoixante-deux degrés, dans les Cartes de M. de Liſle, & beaucoup plus loin du Continent, ſelon d'autres (3). Dans ce Voyage les gens de l'Equipage affirmerent tous avoir vû bien diſtinctement, deux Hommes marains (4). Autre expédition. 1533. Ile St Thomas.

(2) On ſavoit dès lors, qu'il faut aller à 30 degrés de Latitude Nord, chercher les vents d'Oueſt, qui menent tout droit à la Côte de Californie.

(3) *Gaëtan*, dont on va lire la Relation avant que de venir aux *Iles des Rois*, avoit découvert auſſi cette Ile déſerte de *S. Thomas*, à cent quatre-vingt lieues du Mexique, &, deux cens lieues plus loin, *Rocca partida*, c'eſt-à-dire *Roche taillée*. Spilberg, ſur ſa route du Mexique aux Iles des Larrons, en 1616, ayant mis le Cap à l'Oueſt, au Cap de Corientes, le 26 Novembre, fut fort ſurpris, le 3 Décembre, d'avoir la vue de deux Iles, ne ſachant pas qu'il y en eut ſi avant en pleine Mer, & plus encore, le lendemain, de voir, ſous le dix-neuvieme parallele Nord, un Rocher iſolé, à plus de cinquante-cinq lieues au large, ſans aucune terre qui en fut proche. Ces deux Iles & le Rocher peuvent être *S. Thomas*, la *Muldada* & *Rocca partida*, entre le 264 & le 251 Méridien: cependant nos grandes Cartes Marines les diſtinguent & placent les deux Iles, & le Rocher de Spilberg, plus près des Côtes du Mexique.

(4) Herrera, Dec. IV. & V.

VOYAGE DE JUAN GAETAN ET BERNARD DELLE TORRE, EN 1542.

1542. Départ du Mexique.

CECI N'EST qu'un Routier assez sec, dressé par un Pilote Espagnol; mais qui a couru des plages peu connues, dans le grand Ocean pacifique. *Gaëtan* partit du Mexique le premier Novembre 1542. Après trente jours de navigation vers l'Oueſt, dans un espace de neuf cens lieues, suivant l'estime, on découvrit diverses Iles, auxquelles on donna le nom d'*Iles des Rois*. Les Habitans sont pauvres, & vont presque nus. La Côte produit du corail, des cocos, & quelques autres fruits. Mais on n'y vit ni or ni argent, ni rien de précieux. Ces Iles s'étendent depuis le neuvieme jusqu'au onzieme parallele, sous la Longitude de cent quatre-vingt-sept degrés. Vingt lieues plus avant, on en découvrit d'autres, sous les mêmes paralleles. Elles furent nommées les *Iles du Corail* (1). Les Habitans sont semblables à ceux qu'on avoit déja vûs. Les Iles suivantes sont vertes, belles & bien plantées de palmiers; aussi les appelle-t-on *les Jardins* (2). Deux cens quatre vingts lieues plus loin, toujours à la même Latitude, on nomma *la Matelote*, une autre petite Ile, fertile en palmiers, & peuplée d'assez bonnes gens, qui donnerent, aux Espagnols, un peu de poisson & de cocos. Celle d'*Arezife* (3), trente lieues plus avant, est plus grande, & ne paroît avoir gueres moins de vingt cinq lieues de tour (4). On y apperçut, comme à l'autre, quantité de bosquets de palmiers. Mais, sans s'y arrêter, on se hâta d'arriver aux Philippines.

Iles des Rois.

Iles du Corail.

Iles des Jardins.

Ile Matelote.

Ile Arezife.

1543. Nouvelle Guinée.

Bernard *della Torre* fut envoyé de là, sur un petit Bâtiment, rendre compte, au Ticeroi du Mexique, du succès de ce Voyage. Ce Capitaine, ayant fait sa traversée sous un parallele plus voisin de l'Equinoxe, découvrit, à sa droite, vers un demi degré de Latitude Méridionale, une Côte, dont il continua d'avoir la vûe durant six cens cinquante lieues. Il y prit terre vers le sixieme parallele Sud, & trouva le Pays habité par un Peuple Negre, à cheveux courts & crêpus, fort agile, & portant pour armes des bâtons & des fléches non empoisonnées. Cette Terre est le Cap *Mabo*, dans le Pays des Papous, & l'endroit, où l'on descendit, doit être voisin de l'Ile *Arimoa* (5).

(1) Latitude 10 degrés, Longitude 182.

(2) Latitude 9½ degrés, Longitude 177.

(3) C'est-à-dire des *Chaussées*. Les Iles étant fort basses, en ces parages, on les environne de digues, pour contenir les eaux.

(4) Ces deux dernieres Iles doivent faire partie de l'Archipel des nouvelles Philippines.

(5) Recueil de Ramusio, fol. 1550.

Voyage de D. Alvare de Mendoce et D. Alvare de Mindana, en 1567.

En 1567, le Gouverneur du Pérou envoya Dom Alvare *de Mendoce*, ſon Parent, & Dom Alvare *de Mindana*, naviger dans la Mer Pacifique. Ce fut alors qu'on découvrit, à huit cens lieues du Pérou, ces Iles, que l'opinion, que l'on conçut de leurs richeſſes en or, fit nommer *Iles de Salomon*. Un jeune Homme, appellé *Trejo*, les apperçut le premier. Elles ſont ſituées entre le ſeptieme & le douzieme parallele, (vers le deux cent dixieme Méridien, ſelon les Cartes Eſpagnoles) a près de quinze cens lieues de Lima (1). Elles ſont en grand nombre. Il y en a dix-huit principales; ſans compter beaucoup de moindres, que l'on ne connoît pas, dont on n'a pas fait le tour, & qu'on n'a peut-être pas même apperçues. On prétend qu'il y en a quelques-unes, des plus grandes, dont le circuit va juſqu'à cent, deux cens & trois cens lieues. D'autres croient auſſi qu'elles vont juſqu'au Continent des Terres Auſtrales de la Nouvelle Guinée. La température y eſt bonne, l'air ſerein, les vivres abondans, le bétail en quantité. Les Habitans ſont noirs. Il y en a néanmoins de blancs, de roux, & même de blonds; ce qui eſt une marque que ces Iles touchent à la Nouvelle Guinée (2). La plus grande eſt *Iſabelle*, ſous le huitieme & le neuvieme degré. Elle a, vers le Nord-Eſt, un Port très-commode, nommé l'*Eſtrelle*.

1567. Départ du Perou.

Découverte des Iles de Salomon;

Leur nombre, leurs productions, & Habitans.

Ile Iſabelle.

Port l'Eſtrelle.

Herrera continue de nommer toutes les autres Iles, & de décrire leur circuit; ce qui ſe voit mieux ſur une Carte que par la lecture. Il n'ajoute rien de plus ſur les mœurs & les productions du Pays, ni ſur le Voyage de Mendoce. Lopez Vaz, Hiſtorien Portugais, contient quelques détails de plus. Les Peuples de ces Iles, dit-il, ſont d'une couleur jaunâtre: ils vont

Deſcription de ces Iles.

(1) Ceci ne s'accorde gueres avec ce que l'Auteur vient de dire, qu'elles étoient à huit cens lieues des Côtes du Pérou; auſſi ne ſait-on pas bien au vrai ce que c'eſt qu'on appelle les Iles de *Salomon*, que d'autres Géographes, comme *Dudley*, placent ſous le 25 parallele; de ſorte qu'il n'y a pas moins de 1000 lieues de différence en Longitude dans leur poſition entre les opinions des Auteurs. Ce Voyage de Mendoce eſt ſans doute le même que Mindana fit avec lui en 1568, quoique la route, que l'on peut voir plus exactement tracée dans les Hémiſpheres de Liſle, ſoit ici aſſez mal expliquée. Il faut obſerver, que Mindana, à ſon ſecond Voyage avec Quiros, en 1595, dont on lira ici après l'article, découvrit des Iles vers le 25e parallele, qu'il nomma *les Marquiſes des Mendoce*. Son Equipage les prit pour les Iles *Salomon* qu'il cherchoit. Mais Mindana les avertit de leur erreur, & leur dit que ce n'étoit point là celles qu'il avoit vues la premiere fois. (*Voyez l'Article ſuivant*). Ainſi il y a plus d'apparence que les vraies Iles qu'on ſe figura ridiculement être l'ancien Ophir de Salomon, ſont *Iſabella*, *Sanctæ Crux*, &c. vers 100 Latit. 200 & 210 Long. C'eſt l'opinion de Ferdinand *Gallego*, l'un des Compagnons de Mindana.

(2) On ne voit pas ſur quoi l'on en peut tirer une telle conſéquence, puiſque les Habitans de la Nouvelle Guinée ſont Négres à cheveux crépus. Acoſta croit les Iles Salomon voiſines de la Nouvelle Guinée; mais ſans ſe fonder ſur une pareille raiſon. » Ces » Iles, (dit-il en ſon Hiſt. Nat. des Indes, » liv. 1. chap 6.) qu'Alvare Mindana & ſes » Compagnons découvrirent, au bout de » trois mois de navigation à l'Oueſt du Pe» rou, ſont nombreuſes & fort grandes. Il y » a beaucoup d'apparence qu'elles giſſent joi» gnant la nouvelle Guinée, ou du moins » fort proche d'une autre terre ferme ».

MENDOCE. 1568.

nus ; leurs armes sont l'arc, les fléches & la pique. Les animaux les plus communs, dans cette Contrée, sont les cochons, les poules, & les petits chiens. On y trouve du clou, du gingembre, & de la canelle ; mais qui n'est pas des meilleures. Les Espagnols bâtirent, dans l'Ile *Isabelle*, une petite Pinasse, dans laquelle, en courant ce parage, ils découvrirent, entre neuf & dix degrés de Latitude Sud, onze Iles, d'environ huit lieues de circuit l'une portant l'autre ; & ensuite une grande Terre, qui fut nommée *Guadalcanal*, par celui qui l'apperçut le premier. Ils en coururent les Côtes jusqu'au dix-huitieme degré, dans une espace d'environ cent cinquante lieues, sans en trouver le bout, & sans pouvoir s'assurer, si c'étoit une Ile, ou partie d'un grand Continent : tellement qu'on se figura que cette Terre pouvoit être contigüe à celle qu'on connoît au Sud de Magellan. Les Espagnols descendirent ici sur le Rivage, & s'emparerent d'une Ville Indienne, où l'on trouva des grains d'or suspendus comme un ornement dans les maisons. Mais outre qu'on n'entendoit point le langage du Pays, les Indiens sont des gens fort courageux, qui se battoient continuellement contre les Espagnols : de sorte qu'il n'y eut pas moyen d'apprendre d'où cet or venoit, ni s'il y en avoit une certaine quantité dans le Pays. Ces Peuples montent de grands Canots, capables de contenir jusqu'à cent Hommes. C'est sur ces Barques qu'ils font la guerre entr'eux. Mais elles ne seroient pas en état de faire grand obstacle aux Vaisseaux d'Europe. Une bonne Pinasse, avec deux fauconneaux, viendroit à bout d'une Flotte de cette espece. Sur terre, on doit être soigneusement en garde contre les Nationaux. Quatorze Espagnols, qui rodoient sans défiance pour trouver de l'eau douce, furent surpris par une troupe d'Indiens, qui les massacrerent tous, & se saisirent de leur Chaloupe. On en tira vengeance, en faisant une descente nombreuse sur leur Côte, & en brûlant leur Ville. Ce fut là qu'on trouva les grains d'or, dont on a parlé plus haut.

Grande terre appellée Guadalcanal.

Ville ou habitation des Indiens.

Les Espagnols employerent quatorze mois à ces différentes découvertes ; après quoi les vents & d'autres circonstances les obligerent à songer au retour, n'osant pas, de peur de grandes tempêtes, s'avanturer plus loin vers le Sud. Le Vaisseau Amiral repassa au Nord de la ligne, dans le dessein de toucher au Mexique. Il essuya, dans le trajet, de terribles tourmentes. Il resta neuf mois entiers à la merci des vagues, dans une grande disette de vivres & d'eau. Une partie de son Equipage y périt de misere ; & ceux qui survécurent n'avoient, depuis cinq jours, plus rien à boire ni à manger, quand le Navire aborda dans un Port Espagnol.

Retour de la Flotte au Mexique.

Les autres Vaisseaux de la Flotte ayant mieux ménagé leurs vivres, leur route fut moins pénible. Ils s'avancerent jusqu'à la hauteur du Détroit de Magellan ; & chemin faisant, ils visiterent diverses Iles, qui se trouvent sur la route du Détroit aux Moluques (3). On en peut tirer beaucoup d'utilité pour le trajet, par la quantité de rafraîchissemens qu'elles peuvent fournir, en cochons, poules, excellentes amandes, patates, cane de sucre & autres bons alimens. On y trouve beaucoup d'or, que les Insulaires échangeroient contre d'autres marchandises plus utiles pour eux. Les Espagnols, qui, cette fois,

(3) On a su que depuis la Terre de *Feu* jusqu'à celle de Ferdinand de *Quivos*, il y avoit une rangée d'Iles enchaînées de l'une à l'autre, & disposées en enfilade ; premierement reconnues par Ferdinand Gallego, lors de sa Navigation. *Paulmier.*

MENDOCE. 1568.

n'avoient pas la recherche de l'or pour objet principal, ne laisserent pas que d'en apporter quarante mille *pezos*, outre une grande quantité de cloux, de gingembre & de canelle.

Iles de Salomon, riches en or.

La richesse de ces Iles leur fit donner, par l'Equipage, le nom de *Salomon*, dans la supposition que la Flotte de ce Roi venoit ici chercher tout l'or dont il orna le Temple de Jerusalem. Au retour de l'Escadre Espagnole, on avoit pris la pensée d'y envoyer des Colonies, lorsqu'on apprit que l'Amiral Drake venoit de se faire un passage dans la Mer du Sud Alors, dans la crainte que l'on eut, que si cet Archipel étoit une fois peuplé & cultivé par les Espagnols, il devînt impossible d'en défendre la possession contre les entreprises des Vaisseaux Anglois, ou autres Peuples de l'Europe, qui vouloient se frayer un chemin par le Détroit jusqu'aux Moluques, & qui, dans le trajet, retireroient toute l'utilité du nouvel établissement, on abandonna pour un tems ce projet de Colonies; & l'on jugea qu'en de pareilles circonstances, il étoit plus à propos de laisser toutes ces Iles entre les mains des Naturels du Pays.

Sentiment de Careri.

Terminons cet Article par le recit d'un Voyageur moderne, qui donne, du placement des Iles de Salomon, une idée bien différente de toutes celles que l'on vient de lire. Gemelli Careri raconte, que dans la traversée qu'il fit, de Manille au Mexique, sur le grand Galion, étant à trente quatre degrés Latitude Nord, on fut étonné de voir un serin se venir poser sur les cordages, & qu'on jugea avoir été enlevé, par le vent, des Iles *Ricca d'Oro*, & *Ricca di Plata*, que les Matelots Espagnols assurerent être vers trente-deux degrès Latitude Nord, & être les vraies Iles de Salomon, si riches en or & en argent. » Cependant, ajoute-t il, depuis si long tems que le Ga» lion fait tous les ans ce Voyage, on n'a jamais vû ces Iles. On les a cher» chées, par ordre du Roi d'Espagne, sans les pouvoir trouver. A la vérité » un Galion, faisant cette route, fut jetté par la tempête sur une Ile incon» nue. On raconte même que le Cuisinier, ayant pris de la terre dans l'Ile, » pour raccommodet son foyer, fut surpris, à la fin du Voyage, d'y trouver » un lingot d'or, que la force du feu avoit fondu : que sur cette découverte, » communiqué à la Cour d'Espagne, le Viceroi du Mexique reçut ordre » d'envoyer une Flotte à la recherche de la même Ile, dont le Pilote du Ga» lion avoit pris la hauteur ». Careri croit cette aventure fabuleuse, & les Iles imaginaires. Peut être a-t-il raison. Cependant les Japonois prétendent aussi, qu'environ à trois cens lieues à l'Orient de leur Pays, & à-peu-près sous ce même parallele, il y a deux Iles, qu'ils disent faire partie de leur Empire; l'une nommée *Ginsima* (Ile d'argent); l'autre *Kinsima* (Ile d'or), & dont ils cachent, avec beaucoup de soin, l'état & la situation aux Etrangers (4).

(4) Voyez Tome X. page 547. de ce Recueil, ce que Kæmpfer dit de ces Iles, & des tentatives inutiles que les Hollandois ont faites pour les découvrir.

Second Voyage de D. Alvare de Mindana, en 1595.

1595. Eclairciſſemens ſur ce Voyage.

Ce Voyage eſt intitulé *Deſcubrimiento de las Ilas de Salomon.* Le ſeul Exemplaire Eſpagnol, qu'on en connoiſſe, provient du Cabinet de Melchiſédec Thevenot. Il avoit deſſein de le faire entrer dans une cinquieme Partie de ſon Recueil, à laquelle il travailloit lorſqu'il mourut. On a joint ces feuilles, imprimées en Eſpagnol, à un petit nombre d'Exemplaires de ſon Recueil, qui lui reſtoient; mais par malheur il manque deux cahiers, dont l'un eſt le premier, de ſorte que l'on ne voit ni la datte du Voyage, ni le nom de l'Auteur de la Relation. Il eſt néanmoins certain que c'eſt le ſecond Voyage de Mindana, que ce Capitaine, parti de Payta, Ville du Pérou, fit avec *Fernand de Quiros*, en 1595. Il en avoit fait un autre dans la même Mer Pacifique, en 1568, avec Alvare de Mendoce, dont on a vûe la Relation dans le précédent Article. A ſon retour, Mindana fit préſenter des Mémoires, à ce ſujet, à la Cour d'Eſpagne. Le Roi, connoiſſant l'importance & la ſituation de ces nouveaux Pays, ainſi que l'utilité qu'on en pouvoit tirer, écrivit en 1594, à Don Garcie de Mendoce, Marquis de *Caniente*, Viceroi du Pérou, de faire équiper & pourvoir abondamment le Galion *le S. Jerôme*, & trois autres Navires, d'en donner le commandement à Don Alvare de Mindana, & d'y faire embarquer tout ce qu'il auroit d'Hommes & de Femmes inutiles au Pérou, pour aller former une Colonie dans ces Iles éloignées de la Mer du Sud. Le projet étoit bon ſans doute; mais l'on ſe preſſa trop d'envoyer la Colonie, avant que la poſition des Iles, qu'on n'avoit vues que dans une premiere courſe, fut parfaitement connue; ce qui fit qu'on les chercha long-tems, qu'on ſe trompa pluſieurs fois dans la recherche, & que la longueur du Voyage jetta l'Equipage dans une miſere, qui rendoit trop difficile l'établiſſement de la Colonie. On voit qu'elle étoit nombreuſe en Hommes, Femmes & Soldats, & qu'il y avoit ſur la Flotte, deux Dames de grande diſtinction, D. Iſabelle *Baretto*, & D. *Beatrix*, qui étoient peut-être les Femmes du Général & de l'Amiral. Gemelli Careri rapporte que faiſant la traverſée de Manille au Mexique, ſur le Galion d'Acapulco, il apprit que D. Iſabelle Baretto avoit autrefois accompagné D. Alvare de Mendoce, ſon mari, dans la courſe qu'il fit en 1595, lorſqu'étant parti du Pérou, pour aller à la découverte des Iles de Salomon, il mourut avec une partie de ſon Equipage, dans une Ile de la Nouvelle Guinée: que ſa Veuve ſe rendit, de cette Ile, à Manille, où elle arriva avec un ſeul Vaiſſeau, reſte d'une Flotte entiere que l'Eſpagne avoit perdue dans cette vaine recherche. Il y a quelques obſervations à faire ſur ces paroles de Careri, Auteur bien plus abondant qu'exact, & qui, dans le cours de ſes longs Voyages, a tout ramaſſé ſans choix. 1°. Ce n'eſt point dans ce Voyage de 1595, qu'Alvare de Mendoce étoit avec Mindana, mais dans le premier Voyage de Mindana, fait pour la même découverte en 1568. 2°. Quoiqu'il ſoit poſſible que l'une & l'autre de ces deux Dames ſoient reſtées veuves, durant le cours de cette longue Navigation, on verra, par la Relation préſente, qu'il y a apparence que ce fut D. Beatrix, qui perdit ſon mari durant le Voyage, & non D. Iſabelle. Ainſi les éclairciſſemens que l'on trouve,

dans le Voyageur moderne, ne sont pas de grande utilité pour suppléer à ce que les lacunes de l'Original nous laissent ignorer.

Les premiers mots du fragment de la Relation Espagnole nous font voir, que Mindana étoit alors mouillé vers les Iles, qu'il appelle les *Marquises de Mendoce* (1), & que *Dudley* croit être les mêmes qu'on s'avisa de nommer *Iles de Salomon*, parce qu'elles produisent de l'or, & sur la ridicule supposition que l'*Ophir*, où la Flotte de ce Roi des Hébreux alloit chercher de l'or, étoit ici. Le fragment continue ainsi.

Iles Marquises de Mendoce; & leurs Habitans.

» Ils nous lançoient des pierres à coups de fronde, dont un Soldat eut » le bras cassé. Les nôtres voulurent tirer leurs arquebuses; mais la poudre » mouillée avoit peine à prendre feu; cependant, du peu de coups qui par- » tirent, un des Chefs fut atteint d'une balle à la tête, & tomba roide » mort. C'étoit une chose épouventable que d'entendre le bruit & les cris » de toute cette populace, qui s'embarrassoit dans les Canots, les Sauvages » voulant tous se cacher les uns derriere les autres. Après qu'ils se furent » éloignés, nous en vîmes revenir trois dans un Canot, criant de toute leur » force, & tenant en main un rameau verd, d'où pendoit quelque chose » de blanc; ce que nous prîmes pour un signal de paix. Les hostilités cesse- » rent donc: ils nous firent entendre que nous leur ferions plaisir d'aller » mouiller dans leur Port; mais nous n'en voulûmes rien faire. De cette » sorte ils se séparerent de nous, après nous avoir laissé quelques noix de » cocos. Cette Ile est à dix degrés de l'Equateur, environ à mille lieues de » Lima. Elle est fort peuplée; car outre la quantité de gens, qui rempliss- » soient les Canots, le Rivage en étoit encore tout garni: elle paroît avoir » une dixaine de lieues de tour. La Côte est haute & montueuse, taillée » net en écore. Le Port se trouve à la bande du Sud. Mindana ne la re- » connut point, & nous avertissant de notre erreur, il nous dit, qu'à moins » qu'il ne se trouvât quelque autre marque, ce n'étoit pas ce que nous » cherchions (2).

Ile St Pierre.

Ile Magdelaine.

Ile Dominique.

» A peu de distance de celle-ci, nous en découvrîmes trois autres, que le » Commandant nomma *S. Pierre*, *Magdelaine* & *Dominique*. Les deux pre- » mieres sont basses, bien boisées, d'environ quatre lieues de circuit. Je ne » puis dire si elles sont habitées ou non. La Dominique est plus grande. » Elle a bien treize lieues de tour. L'aspect en est tout-à-fait agréable, » plein de beaux arbres & de bonnes Baies. Elle n'est séparée d'une quatrie- » me, nommée l'*Ile Christine*, que par un Canal limpide & profond, large » d'une lieue. Le Commandant nomma toutes ces Iles réunies, les *Marqui-* » *ses de Mendoce*. Comme il cherchoit à mouiller à la Dominique, nous vî- » mes venir à nous plusieurs Pirogues, remplies d'Indiens, de couleur plu- » tôt noire qu'autrement, parmi lesquels étoit un Vieillard de bonne mine, » portant en main un rameau verd, garni de blanc. Ils crioient de toute » leur force pour nous faire approcher du rivage, faisant signe de leurs » grands chapeaux, & montrant la terre. Le Commandant en avoit assez d'en- » vie; mais les houles brisoient si fort, que la Chaloupe, envoyée pour » chercher l'ancrage, ne put jamais approcher. Le Pilote apperçut quantité

Ile Christine.

Habitans de la Dominique.

(1) Latitude Sud, 10 degrés, Longitude, depuis 250 à 260 degrés.

(2) Voyez ci-dessus, pag. 459. Note (1).

MINDANA. 1595.

» de gens sur la Côte. Il nous raconta qu'un de ces Insulaires, qui étoit entré » dans la Chaloupe, levoit sans peine d'une main un gros Veau par les oreil- » les. Trois d'entr'eux monterent sur la Capitane. Après y être restés quel- » que tems, l'un d'eux saisit d'un coup une fort jolie petite Chienne, & » faisant un cri, tous trois se jetterent légerement à la Mer, avec assez de » grace, & regagnerent leurs Pirogues à la nage.

» Le lendemain, qui étoit le jour de S. Jacques, 25 Juillet, l'Amiral » envoya, dans la Chaloupe, un Mestre de Camp, suivi de vingt Soldats, » chercher un Port & de l'eau sur l'Ile Christine. Il fit sa descente en bon » ordre au bruit du tambour. Les Insulaires, au nombre d'environ trois » cens, tournoient tout autour de sa Troupe. Il leur fit signe d'approcher, » & de ne pas passer une raie que l'on traça sur la terre, ce qu'ils exécute- » rent; apportant de l'eau, des noix de cocos & autres fruits. Les Femmes » s'approcherent aussi : elles sont tout à-fait charmantes & de très-facile » accès. On fit signe aux Hommes de remplir les tonneaux; mais ils nous » firent signe, à leur tour, que nous n'avions qu'à en prendre la peine nous » mêmes; & saisissant quatre de nos bariques, ils s'enfuirent, raison pour » laquelle on leur tira dessus. Le 28, le Commandant vint à terre avec sa » Femme dans ce même Port, où il fit dire la Messe, que les Insulaires » entendirent à genoux, paisiblement, & en grand silence, faisant tout ce » qu'ils nous voyoient faire. Une jolie Indienne aborda de fort bonne grace » Dona Isabelle (3), & voyant qu'elle avoit de beaux cheveux blonds, lui » fit signe d'en couper une boucle & de la lui donner; mais comme Isa- » belle reculoit, & se tenoit sur ses gardes, l'Indienne se retira, de peur » de lui déplaire. Le Peuple est affable & paroît plus prévenant qu'aucune » autre Nation Indienne. Mais à peine Mindana fut-il de retour à son bord, » que nos gens restés dans l'Ile avec le Mestre de Camp, prirent querelle, » par leur mauvaise conduite, avec les Naturels. On en vint aux coups. Les » Indiens jetterent, sur les Espagnols, une grêle de pierres & de lances, » dont il n'y eut néanmoins qu'un Soldat blessé à la jambe; puis emme- » nant leurs Femmes & leurs enfans, ils s'enfuirent vers la Montagne, » où ils se fortifierent par des tranchées. Les nôtres les poursuivirent à coups » d'arquebuse. Le soir & le matin ils jettoient tous à la fois une espece de » cri concerté, qui retentissoit horriblement dans les rochers. Ils se répon- » doient de troupes en troupes, & faisoient assez connoître l'envie qu'ils » avoient de nous nuire; mais ce fut en vain. Le Mestre de Camp posa » trois Corps de gardes, pour la sureté des Mariniers, qui faisoient de » l'eau, & des Femmes de l'Equipage, qui se divertissoient sur le bord de » la Mer. Les Indiens voyant donc que leurs lances étoient des armes fort » inégales contre nos mousquets, en revinrent à faire des signes de paix; » abordant amicalement les Soldats avec des racines de platanes & d'autres » fruits. Ils paroissoient avoir besoin de certaines choses, qu'ils n'avoient » pas eu le loisir d'emporter de leurs cabanes, & supplioient, par signe, » qu'on leur permît d'y aller. Au retour ils apportoient libéralement des vi- » vres au Corps de garde, & se lioient d'amitié avec les Espagnols. Un

Hommes & Femmes de la Christine.

(3) On pourroit presque inférer de là, que D. Isabelle étoit la femme du Commandant Mindana.

» d'eux

» d'eux se mit si bien en liaison avec le Chapelain, qu'on les appelloit *les* MINDANA. 1595.
» *Camarades*. Celui-ci lui enseignoit à faire le signe de la Croix, & à prononcer
» cer *Jesus Maria*. Les deux Nations se ptirent ainsi d'amitié : on voyoit de
» côté & d'autre un Espagnol & un Indien se promener tête-à-tête, s'entre-
» demandant, par signes, comment on appelloit le Soleil, la Lune, la
» Terre, la Mer & le reste. On s'écoutoit avec grand plaisir, & les Indiens,
» en se séparant, ne manquoient pas de dire, *amigos*, *camaradas*. Les gens
» du Corps de garde proposerent, par signes, au Camarade du Chapelain, de le mener au Vaisseau Amiral ; à quoi il répondit d'un air gai,
» *amigos*. Le Commandant le reçut avec toutes sortes de caresses. On lui
» servit du vin & des confitures ; mais il ne voulut ni boire ni manger. Il
» admira beaucoup notre gros bétail, & demanda comment s'appelloient
» ces bêtes en notre langue. Il regardoit avec étonnement le Navire, les
» mâts, les voiles, les cordages. Il voulut aller par-tout entre les ponts, &
» considéroit chaque chose avec un soin, qui n'avoit rien d'un Sauvage. Il
» disoit *Jesus* quand on lui en faisoit signe. Au bout de quelque tems il de-
» manda d'être remis à terre ; mais il continua de nous porter tant d'affec-
» tion, qu'il se chagrina beaucoup en apprenant notre prochain départ, &
» qu'il demanda la liberté de nous suivre. Cette Ile Christine, située sous le
» neuvieme parallele, est bien peuplée, haute dans le milieu, pleine de
» Roches & de Vallées, où les Insulaires ont leurs Habitations. Le Port,
» faisant face à l'Oueſt, est en fer à cheval, étroit d'entrée, bon fond
» de sable, sur trente brasses au milieu, & douze près du Rivage ; bonne
» source d'eau douce qui sort d'un Rocher, plus grosse que le bras (4). Les Leurs habitations.
» Naturels de cette Ile sont plus basanés que ceux de la Magdelaine : d'ailleurs
» c'est à-peu-près le même jargon, & les mêmes usages. L'Habitation est
» disposée en équerre sur deux lignes, bien pavée d'un côté, & de l'autre,
» disposée en place publique, plantée d'arbres. Les maisons sont plus élévées
» que le sol, couvertes à deux eaux. Les portes sont basses & les fenêtres
» percées vis-à-vis dans le mur opposé : elles paroissent communes : du
» moins vîmes-nous un grand nombre de places à coucher, marquées dans
» chaque cabane Les Femmes ont le visage & la main très-jolis, la taille
» fine, le corsage bien fait, le teint passablement blanc : en un mot, elles
» sont mieux que nos plus jolies Femmes de Lima. Elles sont vêtues, de la
» poitrine en bas, d'un fin tissu d'écorce. Nous vîmes, près de la Bourgade, Leurs Temples.
» une espece de Temple ou Sanctuaire, formé d'une enceinte de palissades,
» où étoient quelques figures de bois, mal travaillées, auxquelles les Insu-
» laires présentent pour offrande, diverses choses comestibles. Nos gens y
» prirent un Cochon, & venoient pour emporter le reste, lorsque les Na-
» turels les arrêterent, en leur faisant signe de n'y pas y toucher, & que c'é-
» toit un lieu respectable. Leurs Pirogues sont fort bien creusées, d'une seule
» piece, quille, poupe & proue, recouvertes de planches, amarrées en
» cordages de cocotiers. Il y en a qui tiennent jusqu'à trente & quarante
» Rameurs. Ils les travaillent avec des doloires d'os de poissons, & des armi-
» nettes de coquillages, qu'ils aiguisent sur de gros cailloux. Les forces, la

(4) L'Auteur donne un grand détail des marques propres à reconnoître l'Ile, le Port & l'Ancrage. Il nomme le Port *Mere de Dieu*.

MINDANA. 1595. Température & productions.

» ſtature & l'air ſain des Inſulaires ſont de bons indices de la ſaine tempé-
» rature du climat. Nous n'y ſentîmes ni ſerein, ni roſée du matin. L'air
» y eſt ſi ſec, que les linges mouillés, qu'on laiſſoit ſur terre, pendant la
» nuit, ſe trouvoient ſecs le lendemain matin, ſans qu'on eût pris la pré-
» caution de les étendre. Le Soleil n'incommode pas beaucoup durant le
» jour, & la nuit on ſupporte bien une couverture. Les animaux les plus
» communs ſont des Poules & des Cochons, ſemblables à ceux de Caſtille.
» Il y a un fruit, gros comme la tête d'un enfant, d'un verd foncé, qui
» s'éclaircit en meuriſſant, marqué ſur l'écorce de raies qui ſe traverſent,
» d'une figure oblongue, plus étroite au bout qu'au pié. Il n'a ni noyau
» ni pepin; le dedans eſt une ſubſtance blanche, de peu de ſuc, mais
» fort délicate, ſaine & nourriſſante; nous le nommions *blanc manger*.
» Les feuilles de l'arbre ſont grandes; très dentelées, à-peu près ſembla-
» bles à celles des papayes. Il y a un autre fruit hériſſé de pointes comme
» les châtaignes, mais ſix fois plus gros. Un autre huileux, d'une écorce
» très-dure, aſſez ſemblable à la noix, ſinon qu'il n'y a point de zeſt qui
» le partage dans le milieu. Les citrouilles ſont comme en Eſpagne, ſi ce
» n'eſt que certaines eſpeces ont de très-belles fleurs ſans odeur. Je ne
» puis rien dire de l'intérieur de l'Ile, que nous n'avons pas viſité. On
» éleva quatre Croix ſur le rivage, au bas deſquelles on grava la datte
» de notre Voyage.

» Le 5 Août, nous remîmes à la voile, faiſant route à l'Oueſt, pour
» continuer la recherche des Iles, dont nous étions en quête. On fit envi-
» ron quatre cens lieues à l'Oueſt, ou au Nord-Oueſt. Un jour le Soldat en
» ſentinelle cria qu'il croyoit voir la terre cherchée: ce qui remplit tout l'E-
» quipage d'une joie à laquelle la triſteſſe ſuccéda bien-tôt, quand on n'ap-
» perçut rien en regardant de plus près; car l'eau & les proviſions commen-
» çant à manquer, la foibleſſe & le découragement, compagnons ordinaires
» des entrepriſes incertaines & laborieuſes, commençoient auſſi à ſe gliſſer
» parmi nous.

Iles S. Bernard.

» Le 20 Août, jour de S. Bernard, les Vaiſſeaux ſe trouverent à vûe de
» quatre petites Iles baſſes, ſabloneuſes, couvertes d'arbres, diſpoſées com-
» me un quadre en quarré, d'environ huit lieues de circuit. Nous ne ſûmes
» pas ſi elles ſont habitées. Quelques gens dirent cependant qu'ils avoient
» apperçu deux Canots; mais c'eſt par l'envie qu'ils avoient de prendre
» terre. Le Général nomma ces Iles, *S. Bernard*: elles ſont à dix degrés
» vingt minutes de Latitude Sud, à quatorze cens lieues à l'Oueſt de
» Lima (5).

» Après les avoir paſſées, le vent fut Sud, mêlé de pluies & de grands &
» épais nuages, de formes biſarres, qu'on ſoupçonna venir de terre, d'au-
» tant mieux qu'ils ſe montroient régulierement du côté inconnu. Nous na-
» vigions toujours entre le huitieme & le douzieme parallele, ſans nous en
» écarter, ſelon nos inſtructions. Le 29, on découvrit une Ile baſſe, ron-
» de, plantée d'arbres, & environnée de chauſſées, à ce qu'il paroiſſoit.

Ile Solitaire.

» Elle étoit ſeule; auſſi la nommâmes-nous la *Solitaire*, à dix degrés qua-
» rante minutes de Latitude, & à quinze cens trente-cinq lieues de Lima (6).

(5) Longitude 219 degrés. (6) Longitude 210 degrés.

MINDANA. 1595.

» Nos petits Bâtimens y allerent faire de l'eau & du bois : mais ils crierent à » l'Amiral de s'éloigner, à cauſe des roches cachées ſous l'eau. Nous regagnâmes au plus vîte la haute Mer, tout épouvantés de nous voir environnés d'écueils. On navigea juſqu'au 7 de Septembre, avec vent arriere de » Sud-Eſt. Le ſoir, on crut appercevoir la terre ; c'étoit un gros nuage noir, » qui couvrit tout le Ciel, & produiſit une pluie affreuſe, avec une telle » obſcurité, qu'on n'appercevoit plus les fanaux. Le matin, quand elle fut » diſſipée, ou découvrît la terre ; mais l'on fut très-inquiet de ne plus voir le » Vaiſſeau Amiral. La terre étoit environnée de rochers, toute ſeche, montueuſe & crevaſſée. Le Pic étoit un Volcan, qui ne ceſſoit de mugir & de » lancer des étincelles. Cette Pointe, ou ce Pic, ſauta peu de jours après, » avec un bruit effroyable, en donnant une telle ſecouſſe à la terre, que nous » la ſentîmes fortement ſur nos Vaiſſeaux à dix lieues de diſtance.

Iles Salomon.

Ile Ste Croix.

Volcan.

» Le Général avoit envoyé une Frégate, à la recherche de l'Amiral. Ce» pendant, comme nous approchions de terre, nous en vîmes venir à nous » une cinquantaine de Canots, pleins de gens qui crioient & remuoient les » mains. Ils étoient, les uns baſannés, les autres d'un noir vif. Tous avoient » les cheveux friſés, blancs, rouges, ou d'autres couleurs ; car ils étoient » peints : les dents, de même, teintes en rouge : la tête à demi raſée : le » corps nud, à l'exception des parties naturelles, couvertes d'un voile de » toile fine : le viſage & les bras peints en noir reluiſant, rayés de diverſes » couleurs : le cou & les membres, chargés de pluſieurs tours de cordons, » en petits grains d'or ou de bois noir, en dents de poiſſons, en eſpece de » médailles de nacre de perles. Leurs Canots étoient petits, attachés deux » à deux. Ils portoient pour armes des arcs des fléches empennées, à » pointe aigüe endurcie au feu, ou armées d'os & trempées dans un ſuc » d'herbe ; de groſſes pierres, des épées de bois lourd, des dards d'un » bois roide avec trois pointes d'harpons, de plus d'une palme chacune. Ils » avoient en bandouliere des havre-ſacs de feuilles de palmites, fort bien » travaillés, remplis de biſcuits, qu'ils font de certaines racines dont ils ſe » nourriſſent.

Habitans. Leur figure, leur habillement, leurs armes.

» Dès que le Général les apperçut, il dit qu'il les reconnoiſſoit pour les » Habitans du Pays, dont on étoit en quête. Il nommoit les Iles, à la vûe » deſquelles nous nous trouvions : cependant quand il leur parla en la lan» gue qu'il avoit appriſe à ſon premier Voyage, il ne put ni les entendre, ni » ſe faire entendre d'eux. Ils s'arrêterent long-tems à conſidérer la Flotte, » autour de laquelle ils alloient en croiſant. Quelque invitation qu'on leur » fît d'y monter, ils n'en voulurent rien faire. Après s'être parlé entr'eux, » ils prirent tout d'un coup les armes, par le conſeil, à ce qu'il nous parut, » d'un vieil Indien fort maigre, qui étoit à leur tête. A meſure que celui-ci » parloit, la parole couroit par-tout : ils agiſſoient ou s'arrêtoient tout court. » Enfin ils jetterent un grand cri, & déchargerent, ſur la Flotte, une nuée » de fleches, qui ne bleſſerent perſonne. Nos Soldats ſe tenoient tout prêts. » Ils firent feu à l'inſtant. Les Indiens, l'un deſquels fut tué & pluſieurs » bleſſés, prirent la fuite, pleins d'épouvante. Si-tôt que nous en fûmes dé» livrés, on ſe hâta d'approcher de terre. C'étoit l'objet des vœux de tout » l'Equipage, qui croyoit, en ſautant à terre, trouver du remede à ſes ſouf-

MINDANA. 1595.

» frances. Les trois Vaiſſeaux donnerent à fond à l'entrée d'une Baie peu profonde & de mauvaiſe tenue. La marée, en montant, fit chaſſer le Galion » ſur ſes ancres : il faillit à échouer, & ne regagna le large qu'à grand peine. » Cependant la Frégate revint ſans avoir trouvé l'Amiral : ce qui redoubla » notre chagrin.

» Le lendemain matin, le Général monta ſur la Galiote, pour aller chercher un Port ; on en trouva un petit au Nord-Oueſt du Volcan, ſur un » fond de douze braſſes, près d'un Village & d'une Riviere. On poſta un » Sergent & douze Soldats pour s'en aſſurer ; mais les Indiens vinrent les attaquer avec tant d'impétuoſité, qu'ils furent forcés de ſe retrancher dans une » cabane, où la Barque les alla rechercher, après que le canon des Vaiſſeaux » eut écarté les Barbares. Le Général trouva le jour ſuivant, un meilleur » Port, bon abri ſur quinze braſſes de fond, près d'une Riviere & de pluſieurs Villages, d'où nous entendîmes toute la nuit les chants & les danſes des Indiens, au ſon d'un tambour & de deux bâtons, qu'ils frappoient, » en meſure, l'un ſur l'autre.

» A notre arrivée, il en vint un grand nombre, ayant la tête & les narines parées de fleurs rouges. Quelques-uns ſe laiſſerent perſuader de monter à bord de la Capitane, laiſſant leurs armes dans leurs Canots. Il vint un » Homme de bonne mine, aſſez beau de viſage, un peu baſanné, maigre, » les cheveux blancs, âgé d'environ ſoixante ans, coeffé de plumes bleues, » rouges & jaunes, armé d'un arc avec des fleches à pointes d'os. Deux perſonnes, qui paroiſſoient ſupérieures aux autres, ſe tenoient à ſes côtés. » On vit bien, à ſa parure & au reſpect qu'on lui rendoit, que c'étoit un » homme de diſtinction. Il demanda auſſi-tôt par ſignes, où étoit le Chef » des Etrangers, le Général courut à lui à bras ouverts. Alors l'Indien dit qu'il » s'appelloit *Malope*. Notre Général repliqua qu'il s'appelloit *Mindana*. Auſſi» tôt l'Indien s'efforça de faire entendre qu'il falloit troquer de nom, qu'il » s'appelleroit *Mindana*, & que le Général ſe nommeroit *Malope*. Il parut » fort ſatisfait de cet échange ; car lorſque dans le diſcours on le nommoit » *Malope*, il faiſoit ſigne du doigt, en montrant le Général, que c'étoit-là » *Malope*, & que pour lui, il étoit *Mindana*. Il nous dit auſſi qu'il s'appelloit *Taurique* ; ce que nous prîmes pour un titre équivalent à celui de Chef » ou de Cacique. Le Général lui donna une chemiſe & quelques autres effets » de peu de valeur. Nos Soldats donnerent, à ſes Compagnons, des plumes, des grelots, des colliers de verre, des épingles, des morceaux de » toile & de taffetas. Ils pendirent tout cela à leur cou. On leur enſeigna à » dire *amigos*, à toucher dans la main, à s'embraſſer ; ce qu'ils recommencerent ſouvent après l'avoir appris. On leur montra des épées, des miroirs : » on leur raſa la tête : on leur coupa les ongles des piés & des mains : ce » qui les réjouiſſoit beaucoup. Ils voulurent auſſi-tôt avoir les raſoirs & les » ciſeaux. Ils regarderent ſous nos habits, & voyant qu'ils ne faiſoient pas » partie de notre corps, ils ſe mirent à faire les mêmes contorſions que » ceux de la premiere Ile. Ceci dura quatre jours, pendant leſquels ils nous » apporterent des vivres. Malope venoit ſouvent, & paroiſſoit fort de nos » amis. Un jour il vint avec cinquante Canots, au fond deſquels on avoit » caché des armes. Il monta ſur la Capitane ; mais voyant un Soldat pren-

MINDANA. 1595.

» dre par hasard un fusil, il s'enfuit à terre sans qu'on pût le retenir. Les » siens le reçurent sur le Rivage avec de grandes démonstrations de joie. Ils » parurent se consulter ensemble, & le même soir ils retirerent tous leurs » effets des maisons voisines du Port. Toute la nuit on vit des feux allumés » de l'autre côté de la Baie, les Canots aller & venir d'un Village à l'au- » tre, comme entre gens qui se donnent des avis, & qui se préparent à quel- » que chose. Le matin, l'Equipage de la Galiote étant allé à l'aiguade de la » Riviere, tomba dans une embuscade d'Indiens, qui le poursuivirent à » coups de fleches. On fit feu des Vaisseaux sur eux pour les contraindre à » se retirer. Après que les blessés furent pansés, le Général envoya le Mes- » tre de Camp, à la tête de trente hommes, pour tout mettre à feu & à sang. » Les Indiens firent tête, & ne prirent la fuite qu'après qu'on leur eut tué » cinq hommes. Nous ne perdîmes personne dans ce choc. On leur brûla » quelques Canots & quelques Maisons, & l'on coupa les palmiers d'alen- » tour. Le Capitaine Dom *Lorenço* fut renvoyé avec la Frégate, à la recher- » che de l'Amiral, & le Mestre de Camp, avec quarante hommes, à l'attaque » d'un Village Indien; on voulut essayer, si en leur faisant un peu de mal » on ne pourroit pas se dispenser de leur en faire davantage. Les Indiens ne » s'y attendoient pas. Sept d'entr'eux, surpris dans les maisons où l'on avoit » mis le feu après s'être vaillamment défendus, se jetterent au milieu des » nôtres, sans faire cas de leur vie, & périrent tous, à l'exception d'un seul, » qui fut blessé en prenant la fuite. Le Mestre de Camp revint avec sa troupe, » & deux Soldats blessés. Le Village appartenoit à Malope, qui vint le soir » au rivage, en se frappant la poitrine, & appellant le Général par le nom » de Malope, tandis qu'il se donnoit celui de Mindana. Il faisoit signe qu'on » lui avoit fait injustice : que ce n'étoient pas ses gens, qui avoient attaqué » les nôtres : que c'étoient d'autres Indiens, demeurant de l'autre côté de la » Baie; &, bandant son arc, il donnoit à entendre qu'il se joindroit à nous » pour en tirer vengeance, si nous le voulions. Le Général tâcha de lui don- » ner quelque satisfaction; & l'on se fit de nouvelles protestations d'amitié » de part & d'autres.

» Le 21 Septembre, jour de Saint Mathieu, la Flotte alla mouiller dans » un meilleur Port, placé dans la même Baie. Dom Lorenço revint, sans » avoir encore vû l'Amiral. Il nous dit, qu'en faisant le tour de l'Ile, il » avoit trouvé à la bande du Nord, une Baie plus peuplée & mieux fournie » que celle où nous étions : qu'un peu au-delà il avoit vû deux Iles moyen- » nes fort peuplées; qu'à huit lieues, à la bande du Sud-Oueſt, il en avoit » découvert une autre, d'environ huit lieues de circuit : qu'à dix lieues au » Nord-Oueſt, il y en avoit trois autres, peuplées de Mulâtres de couleur » claire, pleines de palmiers, & coupées de tant de chaussées, avec leurs en- » trées & canots, qu'on n'en pouvoit voir le bout.

» L'Escadre vint à cette autre Baie. Les Sauvages passerent la nuit à mugir » & à faire des risées, criant d'une voix distincte *amigos*. Au point du jour » ils lancerent des traits & des pierres. Mais étant trop éloignés pour atteins- » dre, ils se jetterent à la nage à grands cris, & accrocherent les bouées des » Vaisseaux, qu'ils croyoient entrainer à terre. Lorenço marcha contre eux » dans la Chaloupe. Une partie de la Troupe prit des boucliers pour cou-

MINDANA. 1595. » vrir l'autre ; cependant, les fléches des Insulaires les percerent de part en » part, & blesserent deux Espagnols. Ces Barbares se battoient, épars çà & » là, sautant & se montrant lestes & si courageux, que nous vîmes bien » qu'on ne brûleroit pas leurs maisons impunément. Je pense qu'ils croyoient » d'abord que nos armes ne faisoient point de mal : mais quand la chûte » de trois d'entre eux les eut détrompés, ils quitterent la place emportant » leurs morts. Le lendemain, notre Mestre de Camp mena sa Troupe sur » un petit terrre, où il vouloit jetter les fondemens d'une Habitation pour » la Colonie. Son projet ne fut pas du goût des Soldats, sur-tout de ceux » qui étoient mariés. Ils vinrent dire au Général qu'on choisissoit un lieu » mal-sain ; qu'il valoit mieux s'établir dans un Village des Indiens, où l'on » trouveroit les Maisons toutes bâties & plus saines, pour avoir déja été » habitées. Le Général, à leur priere, descendit à terre, où l'on assembla » la Troupe.

Iles sans nom. Leurs Habitans. » (7) On voyoit des Indiens sortir d'entre ces Iles, dans leurs Canots, à voi- » les. Ne pouvant passer par-dessus les chaussées, ils sautoient dessus, & nous » appelloient de-là, en gesticulant des mains. Sur le soir, un Indien sortit » des Baies, seul dans un Canot. Il passa sur le vent trop loin de nous, pour

Parage des Insulaires barbus. » que nous puissions voir s'il avoit de la barbe ; (car on étoit dans le Parage » des Insulaires barbus). Il nous parût être de bonne taille, nud, à longs » cheveux volans. Il mangeoit quelque chose de blanc, & portoit à sa bou- » che une coque de cocos, dans laquelle il bûvoit, selon l'apparence. Il ne » voulut pas venir à nous, quelques signes que nous lui fissions. Cette Ile est » à six degrés de Latitude Nord, ronde, couverte d'arbres, les Côtes garnies » de rosiers. A trois lieues vers l'Oueſt, il y en a quatre autres, outre quan-

Ilots entourés de chaussées. » tité de petites, toutes environnées de chaussées. Elle paroît plus dégagée » à la bande du Sud.

1596. Iles des Larrons. » On continua de naviger sur le rhumb Nord-Nord-Oueſt. Le Lundi, pre- » mier Janvier, à quatorze degrés de Latitude, on porta droit à l'Oueſt avec » vent frais : si bien que le 3 au matin, nous découvrîmes les Iles des *Lar-* » *rons*, où nous voulions aller. Nous passâmes entre *Guam* & la *Serpane*. Il

Pirogues. » sortit de Guam un grand nombre de Canots, aussi légers que du liége. Il » n'y tient qu'un seul homme, quoique la Pirogue porte un mât, sa voile, » antenne, dresses, écoutes & timon. L'homme gouverne d'une main ; de » l'autre il hausse, amene, vire de bord, lâche ou serre la voile, menant à » chaque pié une écoute. Il vire la voile & se trouve à route sans tourner ; » la Barque étant à deux proues. Si elle verse, le Conducteur se jette à l'eau » comme un poisson, & la retourne avec l'épaule. A terre, il porte sa Bar- » que au pié d'un arbre, sur lequel il fait son habitation comme dans un

Poissons. » nid, & vit de sa pêche. Ces Insulaires apporterent à bord une abondance » de fruits, & de poissons, qu'ils attrapent dans les creux des rochers. Il n'y » en a point qui leur échappent, si ce n'est le *Cayman*, le *Tiburon* & la

Mœurs des Habitans. » *Caëlla*, que n'osant prendre, ils ont pris le parti d'adorer comme des Di- » vinités. Ils leur paient une dixme des fruits de la terre, qu'ils lancent à l'eau

(7) Il y a ici lacune d'un cahier dans l'Original.

» dans un Batteau, où il n'y a personne. Le Batteau en moins de rien, tourne & s'abîme. Ces Insulaires sont de couleur truitée : ils vont tout nus, Hommes & Femmes. Ils sont forts & courageux. Tout nuds & sans chaussure, ils se fourrent dans les ronces : ils sautent de rochers en rochers comme des Cerfs. Nous étions d'abord assez embarrassés de commercer avec eux. Ils ne voulurent ni de notre or, ni de notre argent ; mais ils avoient une grande cupidité pour notre fer, sur-tout pour les haches & les coûteaux, parce qu'avec du fer on coupe les arbres & on travaille le bois. Nos Soldats, allant à terre, virent plusieurs fois de ces habitations nichées sur les arbres. Les chaumieres de la Plaine n'étoient que des sépultures, contenant des squeletres, entrelassés les uns avec les autres. Ce sont les os de leurs Ancêtres, qu'ils adorent comme des Divinités, & dont ils croient que les ames passent, après la mort, dans le corps des Tiburons & autres Poissons ci-dessus nommés. Ils adorent aussi la Lune & le Soleil. Ils déssoffent les cadavres de leurs parens, brûlent les chairs & avalent la cendre, mêlée avec du *tuba*, qui est un vin de cocos. Ils pleurent les défunts tous les ans, pendant une semaine entiere. Il y a grand nombre de Pleureuses, qu'on loue exprès. Outre cela tous les voisins viennent pleurer dans la maison du défunt : on leur rend la pareille, quand le tour vient de faire la fête chez eux. Ces anniversaires son fort fréquentés, parce qu'on y régale copieusement les assistans. On pleure toute la nuit, & l'on s'enivre tout le jour. On récite, au milieu des pleurs, la vie & les faits du Mort, à prendre dès le moment de sa naissance, durant tout le cours de son âge, racontant sa force, sa taille, sa beauté, en un mot, tout ce qui peut lui faire honneur. S'il se rencontre dans le narré, quelque action plaisante, la compagnie se met à rire à gorge déployée, puis subitement on boit un coup, & l'on se remet à pleurer à chaudes larmes. Il se trouve quelquefois deux cens personnes à ces ridicules anniversaires.

MINDANA. 1596.

Leur Religion.

» En 1568, Lopez d'*Aguire* & Laurent *Chacon* passerent ici, allant aux Philippines. Un Soldat qui s'étoit écarté de l'aiguade, fit rencontre d'un petit Sauvage, d'une quinzaine d'années. L'Espagnol, voyant un enfant nud & sans armes, n'en eut aucune peur. Il s'approcha, quoique désarmé lui-même. L'Enfant l'embrassa & lui fit signe de venir cueillir des fruits, qu'on voyoit au bord du bois. Quand ils y furent, l'enfant l'embrassa de nouveau, l'enleva de terre agilement, & le retournant tout d'un coup les pieds en haut, le mit sous son bras, & l'emporta, fuyant à travers le bois, sans que l'Espagnol put se débarrasser, ni qu'il osât crier, de peur d'attirer d'autres Sauvages. Le jeune homme ne faisoit que rire, comme s'il eut badiné. Par bonheur quatre Espagnols de l'Equipage, qui chassoient dans la Forêt, entendant du bruit dans le fort du bois, y coururent, croyant que c'étoit quelque bête fauve. L'Insulaire, en les voyant, lâcha prise & s'enfuit. Cinq ans après, D. Martin de *Henriquez* Viceroi du Mexique, renvoyant Lopez d'Aguire aux Philippines, lui donna charge d'enlever quelques Habitans des Iles des Larrons, pour leur faire embrasser le Christianisme, & apprendre l'Espagnol, afin de les renvoyer ensuite dans leur Pays, où ils instruiroient leurs Compatriotes, & serviroient d'Interprêtes à nos Vaisseaux. Lopez d'Aguire n'en put attraper qu'un, qui

Voyage de Lopez d'Aguire, & de Laurent Chacon, en 1568.

MINDANA. 1596.

» fut baptisé à Manille : c'étoit le même jeune homme. Il retrouva son
» Soldat Espagnol à Manille. Cette avanture produisit entr'eux une grande
» liaison. L'Insulaire avoua, à son Camarade, que son dessein étoit de lui
» manger la cervelle, de boire ses cendres, après avoir brûlé sa chair, & de
» tapisser une cabane avec ses os (8).

Iles Philippines.

» Le Navire poursuivit sa route à l'Oueſt, sous le treizieme parallele
» Nord. Notre premier Pilote, à qui ces parages étoient inconnus, mar-
» choit par conjecture, en cherchant le Cap *S. Esprit* des Philippines. Le
» 14 Janvier, on entrevit le sommet d'une montagne. La joie fut si grande,
» qu'on auroit dit qu'il n'y avoit plus qu'à prendre terre le même jour. La
» plus grande partie de l'Equipage ne pouvoit plus se tenir sur pied : ce n'é-
» toit plus qu'une troupe de squelettes, qui ne pouvoit monter sur le pont
» sans se soutenir les uns & les autres. Cependant le Vaisseau ne navigeoit
» que fort lentement, le Pilote n'allant que la sonde à la main, au milieu
» de quantité de chaussées & de bas fonds : mais ses bonnes raisons, pour ne
» rien précipiter ne lui servoient gueres auprès de gens perdus de misere
» & d'ennui. La Mer étoit grosse : les cordages du Vaisseau pourris. Quand
» on vouloit hausser la vergue, les palans se rompoient, & la voile tom-
» boit. L'Equipage désespéré se jettoit dans le découragement, & vouloit
» tout laisser aller à l'aventure ; il ne vouloit pas seulement mettre la main
» à l'œuvre pour y apporter remede. Il ne restoit plus qu'un auban de chaque
» côté du mât ; de sorte que nous crûmes qu'il alloit se casser à la premiere
» secousse, qui auroit tout fini : par bonheur il tint bon. Enfin nous entrâ-
» mes dans une Baie, par un canal environné de basses. Trois Indiens vin-
» rent nous montrer l'encrage. L'un d'eux étoit Chrétien, & parloit un peu
» Latin. L'autre étoit le même, que le Capitaine Anglois, Thomas Can-
» dish, avoit amené pour le guider dans ce labyrinthe. Ils répandirent une
» grande joie dans l'équipage, en nous apprenant que nous étions au Cap
» Saint-Esprit. On fournit ici, en abondance, les vivres si nécessaires à
» des gens affamés, qui en userent avec si peu de discrétion, que plusieurs
» en moururent, & que d'autres retomberent dans la disetre peu de tems
» après ; car il fallut long-tems errer à travers ces détroits, où nous de-
» vions nous perdre cent fois sur les bas fonds.

Cap Espiritu Sancto.

» Le premier Février, la Gouvernante envoya la Barque à terre, avec ses deux
» Freres & sept de ses gens, sous prétexte d'acheter des vivres ; mais nous
» sûmes qu'ils étoient allés en droiture par terre à Manille, donner avis de
» notre arrivée. Nous ne pouvions trouver d'issue, au milieu de tant de
» canaux. Les vivres manquoient, & les Pirogues Indiennes s'enfuyoient
» au plus vîte à notre vûe, nous prenant pour un Vaisseau Anglois. Nous
» vînmes presque jusqu'à la vue de Manille, mais le vent étoit contraire ;
» le Vaisseau, dépourvu d'agrets, & l'Equipage, tellement accablé de fati-
» gue, qu'on n'avançoit plus que peu ou point. Les Matelots vouloient abso-
» lument que le Pilote fît échouer le Vaisseau, & que tout le monde se jettât
» à terre, disant qu'il valoit mieux perdre le Navire que de pâtir plus long-

(8) Cette avanture est bien romanesque ; aussi l'Auteur ne la donne que comme un oui dire.

» tems

MINDANA. 1596.

» tems. Le Pilote ne voulut jamais s'entendre avec eux dans un ſi lâche deſ-
» ſein, à la vue des cheminées de Manille, & après être échappé aux périls
» d'une ſi extraordinaire Navigation. Il leur repréſenta l'infamie d'abandon-
» ner tant de Femmes & de Malades, qui ne manqueroient pas de périr
» avant que d'être ſecourus, & de ſe ſauver ſeul, parce que l'on avoit le
» bonheur de ſavoir nager, & de ſe porter un peu mieux. Il leur déclara
» qu'il ne conſentiroit jamais à perdre, dans le Port même, le fruit & la
» gloire de tant de travaux, & de nouvelles Découvertes.

» Sur ces entrefaites, on vit arriver, dans une Chaloupe, le Maître d'hô-
» tel du Gouverneur des Philippines, ſuivis de quelques Domeſtiques. Son
» Maître averti par une Sentinelle de la Côte, l'envoyoit faire des com-
» plimens de condoléance à Donna Béatrix, ſur ſon malheur (9). Tous les
» gens du Vaiſſeau ſe mirent à pleurer de joie, & à tendre les mains, en
» voyant des Eſpagnols. Ceux-ci reſterent conſternés & muets de ſaiſiſſe-
» ment, à la vue de tant de malades, & de tant de ſquélettes nus & mi-
» ſérables, qui crioient, ſur-tout les Femmes, *nous mourons de faim & de*
» *ſoif; apportez-nous de quoi manger.* Les Eſpagnols n'avoient la force de dire
» autre choſe, ſinon *gracias a Dios, gracias a Dios.* Ils annoncerent la pro-
» chaine arrivée d'un Bateau chargé de vivres, commandé par l'Alcade
» Mayor, qui vint en effet, avec les deux Freres de la Gouvernante. Dès
» que les proviſions furent dans le Vaiſſeau, chacun ſe jetta deſſus ſans hu-
» manité, ſans égard, ni ſubordination, les plus ſains raviſſant par force
» tout ce qu'ils pouvoient emporter à ceux qui en avoient le plus de be-
» ſoin. Un ſecond Bateau, chargé de proviſions, fut réparti avec plus d'é-
» galité. Il en arriva un troiſieme, monté par des Matelots, habillés de ſoie
» de toutes ſortes de couleurs, qui venoient aider à la manœuvre : de ſorte
» que nous mouillâmes bientôt & prîmes terre à deux lieues de Manille, le
» 11 Février. Notre Equipage avoit perdu cinquante perſonnes dans le trajet,
» depuis *Sainte Croix* (10). Dès que nous eûmes mis pié à terre, un nom-

Manille.

(9) Nous ne pouvons ſavoir quel étoit ce malheur, à cauſe des lacunes qui ſont dans l'Original. Peut-être Donna Beatrix eſt-elle la femme de l'Amiral. On lit dans la Relation, qu'il s'étoit égaré du reſte de la Flotte avec ſon Vaiſſeau : & l'on ne voit pas s'il a été retrouvé. La Flotte étoit de quatre Vaiſſeaux, ſavoir, un Navire, un Gallion, une Frégate & une Galliote. La narration rend compte, par la ſuite, de trois de ces Bâtimens, & ne dit rien du Gallion, ſur lequel ſans doute étoit l'Amiral, & qui probablement fut perdu. A la vérité, il ſemble que ſi Donna Beatrix eût été la femme de l'Amiral, elle auroit dû ſe trouver ſur ſon Vaiſſeau ; mais elle pouvoit être paſſée à bord de celui de Mindana, pour tenir compagnie à la femme de ce dernier, ſoit que ce fût Donna Isabelle, qui étoit avec lui, ou une autre.

(10) Ceci nous apprend que l'Ile inconnue, dont la derniere lacune nous a dérobé le nom, ainſi que la ſuite du narré, dans l'endroit le plus intéreſſant, fut nommée, par Mindana, l'Ile *Sainte Croix*. La preuve s'en tire encore du Voyage de Quiros, inſeré ci-deſſous. Cette Ile eſt voiſine de l'Ile *Iſabelle*, ainſi nommée, ſans doute, du nom de cette Dame, qui étoit alors ſur la Flotte. Ces deux Iles ſont les principales des vraies *Iles Salomon*, que Mindana avoit découvertes dans ſon premier Voyage, avec Alvare de Mendoce, en 1568. La lacune, qui ſe trouve dans nos Exemplaires, nous empêche de voir au juſte pourquoi la Colonie, qu'on y conduiſoit, ne put y être établie. Mais la route de Mindana eſt tracée en entier dans les Cartes de Guillaume de l'Ile. Sans doute que ce ſavant Géographe a un Exemplaire complet de la Relation Eſpagnole. Il conduit notre Navigateur depuis l'Ile *Solitaire* au Port *Gracioſa* de l'Ile *Sainte Croix* (11e

MINDANA. 1596.

» bre infini de perſonnes, pouſſées de charité ou de curioſité, coururent » pour nous voir, apportant des vivres en ſi grande abondance qu'il y en eut » de reſte. Donna Iſabelle fit ſon entrée dans Manille au bruit du canon & » de la mouſquetterie des Troupes, qui avoient pris les armes. Elle reçut, » dans la Maiſon Royale, les harangues de tous les Corps (11). Les Femmes, » & tous les gens de l'Equipage, furent logés aux frais du Public. Les Femmes ſe marierent preſque toutes à Manille, excepté quatre ou cinq, qui » entrerent en Religion.

» Nous ne revîmes jamais la Frégate; nous ſûmes qu'on l'avoit trouvée » échouée ſur une Côte, les voiles tendues, & tout l'Equipage mort dedans. » La Galiote aborda à Mindanao, où les gens s'étant égarés ſur la Côte, & » mourant de faim (car ils n'avoient trouvé à terre, pour tout vivres, qu'un » chien qu'ils mangerent) firent rencontre, par haſard, de quelques » Indiens qui les menerent à un Hoſpice de Jéſuites. Le Corrégidor du lieu » envoya cinq hommes de ce Vaiſſeau priſonniers à Manille, ſur les plaintes de leur Capitaine, qu'ils avoient voulut pendre. Il écrivit à Dom » Antoine de *Morga* la Lettre ſuivante. *Il eſt arrivé ici une Galiote Eſpa-* » *gnole, commandé par un Capitaine, homme auſſi étrange que les choſes* » *qu'il raconte. Il prétend qu'il étoit d'un Voyage du Général Dom Alvare* » *de Mindana parti du Pérou pour les Iles Salomon; & que la Flotte étoit de* » *quatre Vaiſſeaux. Vous ſerez peut-être à portée de ſavoir ce qui en eſt.* Les » Soldats priſonniers déclarerent que la Galiote ne s'étoit ſéparée du Général, que parce que le Capitaine avoit voulur abſolument faire un autre » route ».

Telle fut l'iſſue de ce prodigieux Voyage, plus conſidérable ſans doute, & plus curieux que ceux d'Ulyſſe & de Gama, qui ont mérité d'être chantés par les plus fameux Poëtes de la Grece & du Portugal. Quoique l'on n'ait pas fait, dans ce Voyage, tout ce que l'on deſiroit de faire, le ſuccès n'en fut cependant rien moins qu'inutile. Quiros, après avoir reconduit, de Manille au Mexique, Donna Iſabelle Baretto, vint à Lima, où il remit à Dom Louis de *Velaſquez*, Succeſſeur du Marquis de Mendoce, des Mémoires inſtructifs, en conſéquence deſquels il fit, par ordre de la Cour, de nouvelles Découvertes dans ces parages, avec l'Amiral Louis *Paz de Torres*, comme on va le voir dans l'Article ſuivant; mais auparavant on ne ſera pas fâché de lire ici les réflexions judicieuſes qu'il faiſoit dans ſon premier Mémoire; piece peu commune, & qui n'eſt traduite, en François que depuis une couple d'années.

Diſcours de Quiros ſur les Iles de la Mer du Sud, & ſur leurs Habitans.

» En ſuppoſant, diſoit-il, une diviſion du quart de cercle de notre Globe, en quatre-vingt-dix degrés, à compter le premier depuis la Ligne » équinoxiale, juſqu'au dernier ſous l'un ou l'autre Pôle, nous connoiſſons » déja les ſoixante-dix premiers du côté du Nord. Il y a, du côté du Mi-

Latitude Sud, 192 Longitude:) d'ici, juſqu'à la vûe d'une Côte, que la Flote, à ce qu'il dit, crut être celle de la Nouvelle Guinée: de là, juſqu'à ſon paſſage entre l'Ile de *Guam* & la *Serpana* des Iles des Larrons, où reprend l'Exemplaire que nous ſuivons.

(11) Les honneurs rendus à cette Dame, & ſon nom donné à une Ile, portent à croire qu'elle étoit femme de Mindana, qui peut-être étoit auſſi mort dans ce Voyage; car depuis la derniere lacune, il n'eſt plus fait la moindre mention de lui.

» di, jusqu'à cinquante-cinq dégrés découverts, en passant par le Détroit de Magellan, & trente-cinq à quarante du côté du Cap de Bonne-Espérance. » Ces deux Pointes de terre, leurs Côtes & arriere-Côtes sont déja pleinement connues. Il s'agit de découvrir les terres, qui restent au-delà, vers » le Sud, ainsi que celles qui sont paralleles, ou à une beaucoup moindre » élévation du Pôle, en tenant le Cap au Couchant, depuis le premier degré jusqu'au quatre-vingt-dix, pour savoir s'il y a des terres dans cette » immense etendue; si ce n'est que de l'eau, ou si ces deux Pointes des » terres inconnues sont jointes ensemble, & s'approcheroient des deux » Pointes connues.

MINDANA. 1596.

» Le Général Alvare de Mindana, quand il fit son Voyage des Iles de » Salomon, en 1565, soutenoit que ces Iles se trouvoient de sept à douze » degrés Sud, à quinze cens lieues de la Ville des Rois. Il rencontra quatre » petites Iles, peuplées de gens si bons qu'on n'en a point encore découvert » de pareils. La plûpart étoient des Indiens de mauvaise mine, de médiocre » taille & olivâtres, tels qu'on en voit au Pérou, en la Terre Ferme, à » Nicaragua, à la nouvelle Espagne, aux Philippines, & autres endroits. Ces » Iles sont à la hauteur de neuf ou dix degrés, à mille lieues de la Ville des » Rois, à six cens cinquante lieues de la Côte la plus voisine de la Nouvelle » Espagne, & à mille autres lieues de la Nouvelle Guinée. Le vent y est » toujours Est, ce qui est cause que pour pouvoir aller de-là au Pérou, ou » à la Nouvelle Espagne, il faut de nécessité aller à la bouline, soit par le » Nord, soit par le Sud, ou par les rhums qui en approchent; cherchant, » hors des Tropiques, les vents qu'on nomme généraux. Pour cela, il faut » des instrumens & des Vaisseaux capables de supporter de tels efforts; deux » choses qui manquent aux Insulaires, sans parler de plusieurs autres de non » moindre nécessité.

» Ces raisons, outre toutes celles qu'on pourroit ajouter, m'engagent à dire » que ces Iles n'ont jamais pû avoir de communication avec le Pérou & le » Mexique, encore moins avec la Nouvelle Guinée où les Philippines; les » vents étant contraires pour aller de ces deux Contrées jusqu'ici.

» Depuis ces quatte Iles, on ne voit aucune Terre sous la même Latitude. Les embarcations de ces Peuples ne sont propres qu'à de petits Voyages. De quelle façon ont-ils donc pû s'y rendre pour aller dans des lieux » si éloignés. La plus vraisemblable, c'est que lorsqu'ils sortent d'un endroit, d'où ils ne voient pas la Terre, ils côtoyent celle dont ils partent, » jusqu'à ce qu'ils apperçoivent celle où ils veulent aller. S'ils perdoient » absolument la Terre de vûe, il faudroit de toute nécessité qu'ils eussent » quelque connoissance de la Boussole, ce qui n'est pas; sans parler des courants, des vents contraires, ou autres inconvénients, qui peuvent leur faire » perdre leur route. La plus grande preuve, qu'on puisse donner de ce qu'on » vient de dire, c'est que les meilleurs Pilotes, bien fournis de tout ce qui » manque à cette Nation, s'ils perdent la Terre de vûe pendant deux ou quatre jours, ne savent ni ne peuvent déterminer l'endroit où ils sont. Il » faut qu'en général les instrumens de la Navigation de ces Insulaires soient » leurs propres yeux, & la brieveté de leurs courses. Quand on leur supposeroit une connoissance des Etoiles, plus grande qu'ils ne l'ont sans dou-

MINDANA. 1596.

» te ; quand les nuages ne déroberoient jamais ces Aſtres à la vûe ; quand il » ſeroit auſſi poſſible, qu'il l'eſt peu, de tenir la haute Mer ſans autres » guides, les Inſulaires n'en ſeroient pas plus en état de faire des Voyages » de long cours : car bien qu'il ſoit vrai, que les plus novices, dans l'Art » de la Navigation, puiſſent en partant d'une petite Ile, peu éloignée de » la Terre, aller à la recherche de cette Terre ſi elle eſt d'une grande éten- » due, parce que, s'ils ne touchent pas dans un endroit, ils vont toujours » aborder dans un autre ; il n'en eſt pas de même de ceux qui partant, ſoit » de la Terre ferme, ſoit d'une Ile, iroient à la recherche d'une Ile petite » & éloignée.

» Cependant, parmi les Indiens de ces quatre Iles, il y en avoit quelques- » uns mulâtres, & cette différence de couleur marque qu'ils ont communi- » qué avec quelqu'autre Peuple. On peut encore faire attention, que ces » quatre Iles ſont petites, & que les grandes peuvent à peine contenir leurs » Habitans ; ce qui entraîne des émigrations : en ſorte qu'il s'en détache de » tems à autre, qui vont chercher d'autres Iles, où ils puiſſent vivre avec » plus de commodité, ſans parler de ce que ſouvent ils ſe ſéparent à cauſe » de leurs diviſions inteſtines. L'amour de la liberté, ou celui de la domi- » nation, ſuffirent quelquefois pour les y conduire. Ainſi l'on doit conjec- » turer qu'au Sud-Eſt, au Sud, au Sud-Oueſt, & même juſqu'à l'Oueſt, » il y a d'autres Iles, qui ſe ſuivent de proche en proche, ou une Terre » ferme ; qui ſe prolonge juſqu'à la Nouvelle Guinée, peut-être juſqu'au » voiſinage des Philippines, ou au contraire juſqu'à celui de la Terre, au » Sud du Détroit de Magellan : puiſqu'on ne connoît aucun autre endroit » par où ces Iles aient pû ſe peupler ſans miracle. Si l'on va d'un côté » ou d'un autre ; ou de tous les deux, il y a grande apparence qu'on trouvera » beaucoup d'Iles ou de Continens, qui ſeront préciſément les Antipodes des » meilleures Contrées de l'Europe, de l'Afrique & de l'Aſie, où Dieu a créé, » entre le vingtieme & le ſoixantieme degré, les Hommes propres aux Let- » tres ; aux Armes ; à la Police, en les plaçant dans la température qui leur » convient. On doit donc s'attendre, qu'on trouvera la même diſpoſition » dans ce Terroir & dans les Habitans de ces Parages, en faiſant atten- » tion que le Pays inconnu a plus de cinq mille lieues de Longitude & » dans quelques endroits ſoixante ; quatre-vingt degrés de Latitude, & peut- » être plus : enfin qu'il reſte encore à découvrir au-delà du quart de notre » Globe.

» Sans parler de beaucoup d'autres raiſons, qu'on pourroit apporter pour » preuve de ce que j'avance, il eſt avéré, que dans toutes les Mers du » Monde, quand on découvre de petites Iles, fort éloignées des autres Côtes, » aucune ne ſe trouve peuplée : toutes au contraire ont été trouvées » ſans Habitans, ſi l'on excepte les Iles des Larrons, dont on aſſure qu'elles » font une Cordiliere, qui aboutit au Japon : (ce qui eſt vrai, puiſque par » quelque plage de Mer qu'on aille, du Mexique aux Philippines, on ren- » contre toujours cette Cordiliere d'Iles). Par exemple, les Terceres, l'Ile » de Madere, celles du Cap Verd, & les autres petites Iles de l'Ocean At- » lantique, pour être trop loin & trop engolfées dans la Mer, étoient dé- » ſertes, quand on les a vues la premiere fois, au lieu que les Canaries, ſi-

» tuées à la vûe de la Terre ferme d'Afrique, se sont trouvées peuplées. Si » des Iles à portée, voisines de l'Europe & de l'Afrique, où la Navigation » est connue depuis si long tems, ont été inconnues pendant tant de siecles; » & n'ont été découvertes & peuplées que par hasard; que dirons-nous de » ces quatre nouvellement découvertes, dans un si vaste Ocean, qu'on a » trouvées peuplées de gens, qui, ainsi, que leurs voisins, ignorent l'Art » de naviger.

MINDANA. 1596.

VOYAGE DE FERNAND QUIROS, EN 1606.

CE FUT EN 1606, que Fernand de Quiros, Portugais de Nation, parti de Lima, sur la Flotte de Louis Paz de Torres, en qualité de Pilote, découvrit les Iles de son nom, à vingt degrés de Latitude & deux cens quarante de Longitude. De-là continuant sa route toujours entre le vingtieme & le dixieme parallele, il parcourut diverses autres Iles inconnues, dont il donne la description. Sa Relation, l'une des plus curieuses que l'on puisse avoir sur ces Parages si peu fréquentés, doit être comparée avec celle de Guillaume Schouten & celle de l'Amiral de Roggeveen, les deux seuls Navigateurs qui, après lui, aient bien vû le même Canton de la Mer du Sud. L'Auteur de cette derniere Relation lui rend la justice de dire, qu'il a reconnu, par sa propre expérience, combien le recit de Quiros étoit fidele. Notre Navigateur fit ensuite rencontre, à cent quatre vingt sept degrés de Longitude, d'un vaste Continent, qu'il nomma la *Terre Australe*, ou *Terre du St. Esprit*. C'est ici la premiere fois que l'on trouve le nom de *Terre Australe*; & c'est à cette époque, qu'il faut fixer la seconde découverte du Continent, ou du moins d'une longue étendue de Terre continue: car il n'est pas entierement certain que ce soit la Nouvelle Guinée qu'Alvare Savedra vit en 1524; & long-tems auparavant Paulmier de Gonneville avoit fait dans ces Mers, la découverte dont on a lu l'histoire. Le Pays, quoiqu'assez mal peuplé, est fertile, & produit sur-tout des bois & des racines propres à faire de très-belles teintures. Les Habitans sont dociles, & vont à demi-nus. On crut d'abord que toute cette étendue de Côtes, qui n'est réellement qu'un amas de grandes Iles, ne formoit qu'un même Continent avec la Terre de Feu, au Sud du Détroit de Magellan. Soit que Quiros ait été ou non dans cette idée, il persistoit à croire, ainsi qu'on va le voir, que cette Terre n'avoit pas moins d'étendue, qu'il y en a de l'Espagne à la Grande Tartarie. C'étoit en comprenant, dans la même Plage, toute la surface du Globe, contenue depuis les Iles S. Bernard jusqu'a la Terre du S. Esprit; peut-être même aussi la Nouvelle Bretagne, la Nouvelle Guinée, la Carpentaire, la Nouvelle Hollande, la Terre de Diemen, la Nouvelle Zélande, la Terre Australe, proprement dite, & les Iles de Salomon. Mais il est très-douteux qu'il ait eu connoissance de toutes ces Terres; & il y a grande apparence que ces grandes Terres, qu'on croyoit ne former qu'un Continent, sont séparées les unes des autres par des bras de Mer. Du moins l'on n'en peut douter à l'égard de la Nouvelle Zélande, depuis qu'Abel *Tasman* l'a laissée à droite, en traversant, du Midi au Septentrion, un large bras de Mer, qui la sépare des autres Terres. Quiros prit terre dans un Golfe, à l'embouchure de deux Ri-

Eclaircissemens sur ce Voyage.

QUIROS

vieres. Il nomma ce Golfe *S. Jacques & S. Philippe*, & les deux Rivieres *Jourdain & S. Sauveur*. Le Golfe entre dans les terres juſqu'à vingt lieues, & les Vaiſſeaux y ſont fort bien à l'abri des tempêtes. Torres & Quiros, à leur retour, préſenterent de grands Mémoires à la Cour d'Eſpagne, au ſujet d'une Colonie qu'ils propoſoient de conduire en ces Contrées. Mais le nombre d'affaire, dont le Gouvernement d'Eſpagne étoit ſurchargé, ſous le regne de Philippe III, rendit toutes leurs inſtances inutiles. Sans leur donner de refus en forme, l'affaire fut traînée en longueur juſqu'à la mort de Quiros, après laquelle on la perdit totalement de vûe. Comme c'eſt ici la premiere Relation que nous ayons d'un Canton des Terres Auſtrales, dont la poſition ſoit déterminée, on ne craindra pas de donner quelqu'étendue à l'Extrait ſuivant du Mémoire de Quiros, ſans diſſimuler néanmoins que les choſes y paroiſſent un peu exagérées & peintes de couleurs plus belles qu'elles ne le ſont en réalité. On va faire précéder un abregé de la Relation même de tout le Voyage, inſérée par *Torquemada* dans ſa grande Hiſtoire des Indes. Cet Hiſtorien a eu, entre ſes mains, l'Original des Journaux, ſoit de Quiros, ſoit de Torres : car dans la ſuite du recit il s'exprime ſouvent à la premiere perſonne, comme avoit fait l'Auteur même du Journal. On le dégage ici de quantité de circonſtances peu utiles, auſſi-bien que du ſtyle empoulé, dont l'avoit chargé Torquemada.

» Le Roi d'Eſpagne, Philippe III, curieux de perfectionner les découver-
» tes faites dans les Mers pacifiques, par Ferdinand Gallego & par Alvare
» de Mindana, ſous le régne de Philippe II, ſon Pere, envoya, dans ce
» deſſein, au Perou, Fernand de Quiros, qui avoit déja couru ces Parages
» avec Gallego. La Cour de Rome & le Conſeil d'Eſpagne lui donnerent
» les dépêches les plus honorables, avec un ordre adreſſé au Comte de *Mon-*
» *terey*, Viceroi du Pérou, pour faire armer deux Navires auſſi forts, & auſſi
» bien pourvus qu'on en eut jamais équipé pour la Mer du Sud. Quiros,
» perdant le ſouvenir des cruels travaux qu'il avoit déja eſſuyés durant onze
» années, en de pareilles recherches, partit le 21 Décembre 1605, faiſant
» voile ſur la route de la Nouvelle Guinée. Le 26 Janvier 1606, les deux
» Navires découvrirent, à leur Sud-Oueſt, à mille lieues du Perou, vers le
» vingt-cinquieme degré de Latitude, une petite Ile raſe, d'environ quatre
» lieues de circuit, où l'on appercevoit de l'eau & quelque verdure; mais
» on ne vit aucun lieu d'abordage, & la Mer y étoit ſans fond, même dans
» une eſpece d'Anſe. Deux jours après, ils en découvrirent encore une au-
» tre, autour de laquelle on voyoit voler beaucoup d'Oiſeaux. Elle eſt haute
» & en plaine au ſommet. La Côte eſt tellement en précipice, que le Vaiſ-
» ſeau, n'ayant que vingt braſſes de ſonde à la proue, ne pouvoit trouver
» le fond à la poupe avec deux cens braſſes. Une grande tempête accueillit
» ici l'Eſcadre. Après qu'elle fut diſſipée, on vit une autre Ile, d'environ
» trente lieues de circuit, noyée au milieu, & entourée comme d'un mur
» de chauſſée, couvert de corail (1). On n'y put trouver ni fond ni Port, &

1606. Départ du Pérou

Iles Saint Bernard.

(1) Il y a, dans l'Ile de Ternate, un quai naturel, fait d'une ſorte de pierre, qui ſe change en corail, lequel après avoir jetté enſuite pluſieurs branches ſe convertit de rechef en pierre en vieilliſſant, & de cette pierre on fait de très-bonne chaux *Argenſol. Hiſt. de Moluq. Liv. II.* Les Naturaliſtes jugeront ſi ce fait favoriſe, ou non, l'opinion

» il fallut renoncer à l'eſpérance de faire ici de l'eau & du bois, dont on » avoit grand beſoin. A la ſuite de cette Ile on en vit cinq ou ſix vers dix- » huit degrés quarante minutes de Latitude (2). QUIROS. 1606.

» C'étoit le 9 Février. La joie fut grande, peu de jours après, d'apperce- » voir une Côte, où la terre paroiſſoit nouvellement remuée; ſigne certain » qu'elle avoit des Habitans. Le petit Vaiſſeau mouilla ſur dix braſſes, fond » de roches, ſans abri & mal aſſuré. On mit quarante Hommes dans les Ca- » nots pour aller au Rivage, ſur lequel une centaine d'Indiens nous faiſoient » des ſignes. Mais la Mer battoit, contre la Côte, d'une ſi terrible manie- » re, qu'il ne fut jamais poſſible de prendre terre, quelque riſque qu'on » ſe fût déterminé de courir, pour en venir à bout; les Canots ayant man- » qué d'être pluſieurs fois ſubmergés par le coup de la vague, & la quan- » tité d'eau qu'elle jettoit dedans.

» Nos gens étoient prêts à s'en retourner, fort triſtes pour eux & pour » nous, à qui ils alloient rapporter de ſi mauvaiſes nouvelles, dans le be- » ſoin où nous étions d'avoir de l'eau, & dans les bonnes diſpoſitions où » les Inſulaires paroiſſoient être à notre égard; lorſqu'un jeune Homme, » nommé François *Ponce*, ſe leva d'un air audacieux, criant, qu'en une » telle extrêmité, il ſeroit honteux de retourner vers la Flotte ſans y por- » ter du ſecours, & d'être arrêté par le péril préſent, après en avoir bravé » tant d'autres; qu'il alloit ſe jetter à la nage, & tenter de gagner le Ri- » vage, au haſard d'être briſé contre les écueils. En diſant ces mots, il ſe » déshabilloit à la hâte, & ſe jetta dans la Mer, gagnant à la nage l'en- » droit où la Mer battoit avec tant de fureur contre la Côte. Les Sauvages » montrerent, par leurs geſtes, quelqu'inquiétude de ſon ſort, qui ſans » doute eût été malheureux, ſi ceux ci, charmés de ſon courage, ne ſe fuſ- » ſent avancés dans l'eau pour lui aider. Ils l'amenerent à ce Rivage avec » de grandes marques d'amitié, en le baiſant ſur le front à diverſes repri- » ſes, & recevant de bonne grace les careſſes qu'il leur tendoit de ſon » côté. Trois des nôtres, voyant ceci, ſe jetterent à la Mer, & arriverent de- » même. Les Inſulaires étoient armés, les uns de gros bâtons, les autres de » lances brûlées par le bout, longues de vingt-cinq à trente palmes. Ils ont » leur habitation près du Rivage, dans des cabanes de paliſſades, entre des » palmiers, dont le fruit fait leur nourriture ordinaire, avec du poiſſon de » Mer. Ils vont nus. Ils ſont de couleur olivâtre, d'aſſez bonne mine, & » bien proportionnés. Nos gens firent leur poſſible pour les déterminer, » par ſignes, à venir au Vaiſſeau; mais en vain. Ainſi ils regagnerent » aſſez triſtement les Canots, & ſe mirent à la rame. Neuf ou dix des Inſu- » laires les voyant s'éloigner, s'avancerent, en ſe mettant dans l'eau. Nous » nous arrêtâmes. On leur fit de nouvelles careſſes : on leur donna de pe- » tits préſens, qu'ils reçurent avec grande joie; mais quand il fallut les » faire monter dans la Barque, ils ne purent jamais s'y réſoudre, & ils s'en » retournerent à terre. Nous allâmes donc huit lieues plus loin, chercher » quelques ſecours. Les Chaloupes n'aborderent qu'avec les mêmes riſques. Mœurs des Inſulaires.

preſque généralement reçue aujourd'hui, que le corail n'eſt point une plante marine, mais l'ouvrage de certains inſectes aquatiques.

(2) Nos Cartes les placent plus loin de la Ligne & plus près du Continent.

QUIROS. 1596.

» la Côte étant garnie de Brisans, que la Mer couvroit d'écume. Il y avoit,
» près du Rivage, un petit Bois, dans lequel nos gens entrerent, cherchant
» de l'eau & quelque habitation. Le Bois étoit si épais, que les Espagnols
» étoient obligés de se frayer un chemin, en coupant les branches avec leurs
Leur Culte. » épées. Ils trouverent, au milieu; une Place ronde, entourée de petites
» pierres, avec un tas de plus grosses pierres de bout, en forme d'autel,
» d'une coudée & demie de haut, appuyé contre un grand arbre. De gros-
» ses touffes de feuilles de palmiers, attachées au tronc de l'arbre, pen-
» doient sur cet autel. C'étoit sans doute un lieu sacré, où ces Barbares
» alloient rendre leurs hommages au Prince des ténebres. Nos gens, sous
» de meilleurs auspices, couperent un arbre, & y planterent l'étendart de
» la Croix. Au-delà de ce Bois, ils en trouverent un autre, & des Prairies
» humides, arrosées de quelques flaques d'eau saumâche, qui ne valoit rien
» à boire. Ils étancherent leur soif avec des noix de cocos, & ne trouvant
» point d'eau, ils se chargerent de ces noix, pour en porter à leurs Cama-
» rades, marchant le long du Rivage dans l'eau jusqu'aux genoux. Quelques-
» uns d'eux qui s'étoient séparés de la Troupe, trouverent une Femme si
» vieille, qu'il y avoit de quoi s'étonner qu'elle pût se tenir sur ces pieds;
» cependant sa taille, encore assez bien prise, son air passablement disposé,
» son visage quoique sec & ridé à l'excès, montroient qu'elle avoit eu d'as-
» sez beaux traits dans sa jeunesse. Nous lui fîmes signe de venir avec nous
» aux Navires, ce qu'elle exécuta tout de suite, sans aucune marque de
» crainte ni d'inquietude. Le Capitaine, après quelle eut bû & mangé d'un
» air assez gai, la fit habiller, lui fit signe d'aller dire, à ses Compatriotes,
» que nous voulions être leurs amis, & donna ordre à nos gens de la ra-
» mener sur le Rivage, où elle les conduisit du côté opposé à celui qu'ils
» avoient pris d'abord, leur montrant, de la main, que les Habitations
» étoient de ce côté-là. Sur ces entrefaites; on découvrit cinq ou six Pirogues
» étroites, voguant au moyen de leurs voiles latines, d'un tissu de palmet-
» tes recousues avec du fil du même arbre, & fabriquées à-peu-près comme
» les nattes de même étoffe, dont les Femmes du Pays se couvrent de la cein-
» ture en bas. Les Indiens sauterent de leurs *Almadies* sur le Rivage, &
» vinrent à la troupe des Espagnols, où, dès qu'ils apperçurent la vieille
» Femme parmi eux, ils coururent l'embrasser, s'émerveillant de la voir
» ainsi vêtue, & firent de grandes caresses à nos gens. Notre Sergent *Pedro*
Chef des Indiens. » s'adressa au Chef des Indiens, Homme robuste, de belle taille, bien pro-
» portionée, le front & les épaules larges, portant sur la tête une espece
» de couronne de petites plumes noires, aussi douces & fines que de la
» soie. Ses cheveux rouges & crépus lui tomboient à moitié des épaules.
» Nos gens furent si étonnés de voir un Homme, qui n'étoit pas blanc,
» avec une chevelure si rouge, qu'ils crurent que c'étoient des cheveux de
» Femme, qu'il avoit mis sur sa tête. Pedro lui fit signe de venir aux Vaisseaux,
» où il seroit régalé. L'Indien monta dans nos Chaloupes avec quelques-uns
» des siens: mais à-peine fut-on embarqué, que ceux ci, saisis tout-à-coup
» d'une épouvante subite, se jetterent à l'eau, fuyant vers le Rivage. Leur
» Chef en alloit faire autant, si les nôtres ne l'eussent retenu par force, en
» l'embrassant par le milieu du corps, & voguant au Vaisseau le plus vîte

» qu'ils

QUIROS. 1606.

» qu'ils pûrent. Le Barbare s'agitoit comme un furieux, remuant les bras avec » une grande vigueur ; mais ſes efforts furent inutiles. On l'amena au Vaiſ- » ſeau, où après l'avoir régalé & habillé, on le remit à terre en liberté. On fit » bien de ne pas perdre de tems pour le retour, car les Indiens, voyant em- » mener de force leur Chef, s'étoient aſſemblés, au nombre d'une centaine » de gens, armés de lances & de bâtons, & étoient prêts à faire un mau- » vais parti à quatre ou cinq Eſpagnols reſtés ſur la Côte : mais quand ils ap- » perçurent leur Chef, qui revenoit, ils abandonnerent la pourſuite des Eſ- » pagnols pour venir à lui. Sans doute qu'il leur fit part du bon traitement » qu'il avoit reçu ; car l'entrevue ſe paſſa en careſſes réciproques, après leſ- » quelles ils firent ſigne qu'ils alloient ſe rembarquer ſur leurs *Almadies*, » pour retourner dans leur Canton. Les nôtres, après avoir appris d'eux » que nous devions trouver de grandes Terres ſur notre route, les ſalue- » rent, en ſe ſéparant, d'une décharge d'arquebuſe ; faite aſſez hors de pro- » pos ; car les gens du Vaiſſeau la prirent pour une hoſtilité, qui les inquiéta » fort. Le Chef, en quittant Pedro, lui donna ſa couronne de plumes noi- » res, faiſant ſigne que c'étoit tout ce qu'il avoit de plus précieux. Les In- » diens voguerent vers un petit Ilot, & les nôtres revinrent à l'Eſcadre, » où l'on avoit pris la hauteur de dix-ſept degrés quarante minutes. On re- » mit à la voile, & depuis le 14 Février on découvrit quelques autres Iles, » ſans aucun lieu propre à l'abordage. Cependant les beſoins de prendre » Terre étoient de plus en plus preſſans. On envoya cinquante Hommes » dans les Chaloupes chercher un Port. Ils trouverent tant de poiſſons & » d'Oiſeaux ſur la Côte, qu'on les y prenoit à la main. Les palmiers y étoient » auſſi en abondance ; mais l'eau douce dont nous avions le plus grand be- » ſoin, y manque : auſſi la Terre eſt-elle ſans Habitans. Elle peut avoir huit » ou dix lieues de tour : elle a au milieu un grand Lac d'eau ſalée. Il en » eſt de même de pluſieurs autres Iles, que nous abandonnâmes pour n'y » avoir point trouvé d'eau douce ; nous les nommâmes *S. Bernard* (3).

Productions du Pays.

» Le 2 Mars, on découvrit une nouvelle terre cultivée. Le petit Bâti- » ment s'approcha d'une Habitation de cabanes paliſſadées, dans un enfon- » cement du rivage, d'où il ſortit une centaine d'Indiens bien plus méchans » qu'ils ne le paroiſſoient : car ce ſont les plus blancs, les plus beaux & les » mieux faits que nous ayons trouvés en ce trajet. Ils étoient au nombre de » quatre ou cinq, dans de petites Pirogues fort légeres, faites d'un ſeul » tronc d'arbre. Ils vinrent hardiment autour du Vaiſſeau, faiſant des me- » naces & brandiſſant leurs longues lances. On leur jetta, du Vaiſſeau, » quelques vivres & quelques vêtemens pour les apprivoiſer. Là-deſſus un » de ces Sauvages s'avança d'un air arrogant, dans une petite Pirogue, fai- » ſant des cris & des geſtes furieux du bras & de la jambe. Il avoit un bon- » net de palmette, & une eſpece de camiſole rouge de même tiſſu. Il s'ap- » procha de la galerie de la poupe, où nous étions à conſidérer ſes bra- » vades, &, prenant ſa lance à deux mains, il la jetta de toute ſa force con- » tre nous, s'éloignant enſuite d'une grande vîteſſe. Il fut heureux, dans » cette conjoncture, que nous n'euſſions point d'arquebuſe prête à tirer. On » le menaça tant qu'on pût de la voix ; ce qui ne l'empêcha pas de revenir

Avantures dans l'Ile de la belle Nation.

(3) Latitude 10 ½ degrés, Longitude 219.

QUIROS. 1606.

» à la charge. Le Capitaine, qui ne vouloit pas effaroucher les Indiens, » fit tirer un coup de mousquet sans balle, pour l'épouvanter seulement. » Mais, sans s'effrayer du bruit, il continua de brandir sa lance, tournant » tout autour du Navire dans sa Pirogue, avec une viteſſe incroyable. On » descendit soixante hommes dans la Chaloupe pour leur donner la chasse. » Ils se mirent à l'environner, faisant leurs efforts pour l'enfoncer dans » l'eau, tandis qu'une autre troupe nombreuse, nouvellement survenue, » jetta une corde sur la proue de la Pinasse, dans l'espérance de la tirer » à bord.

» Quand ils virent qu'on coupoit leur corde, ils tâcherent de l'attacher à » nos cordages. En un mot, on eut assez de peine à s'en défaire à coups » d'arquebuse, qui en blesserent & tuerent quelques-uns, entr'autres celui » qui s'étoit si long-tems obstiné à nous attaquer. Le Commandant donna » ordre de se préparer à faire le lendemain une descente à terre, pour y » prendre une provision d'eau & de bois, suffisante au dessein que nous avions » de continuer la recherche du Continent : car nous jugions qu'un si grand » nombre d'Iles ne pouvoient qu'être détachées de quelque grande Terre » voisine. Soixante hommes descendirent dans les Chaloupes, pour remar- » quer la Pinasse jusqu'auprès d'une chaussée naturelle, contre laquelle la » Mer battoit avec fureur. C'étoit pourtant l'endroit où la descente étoit le » plus pratiquable. Mais à peine quelques-uns des nôtres eurent-ils mis pié à » terre, que cent cinquante Insulaires vinrent tomber sur eux lances bais- » sées. Notre inquiétude fut d'autant plus grande, à cette vue, que le Com- » mandant Paz de Torrez étoit du nombre de ceux qui avoient mis les pre- » miers le pié sur le rivage, en entrant dans l'eau jusqu'au col. Mais le feu » de la mousqueterie des Chaloupes ayant fait fuir les Barbares plus vîte qu'ils » n'étoient venus, la descente se fit avec un peu moins de difficulté, quoi- » que toujours avec grand danger, la violence du vent augmentant l'agita- » tion & la vague. La Troupe mise en ordre de bataille, s'achemina vers » une Habitation, d'où l'on vit sortir une douzaine de Vieillards, portant » des torches allumées, d'une espece de bois résineux qui brûle comme un » flambeau. C'est parmi eux un signe de paix & d'amitié. Ils nous firent en- » tendre que les *Hommes* s'étoient enfuis dans un bois voisin, où ils avoient » déjà caché leurs Femmes & leurs Enfans, près d'une lagune salée dans » les terres que la Mer inonde quand elle est haute. En effet, nous vîmes » sortir, de ce bois, un Sauvage, qui, à notre vûe, s'exposant aux der- » niers périls pour sauver un de ses Camarades, blessé d'un coup de nos » armes à feu, nous donna un exemple de courage & d'amitié digne des » plus grands éloges. Ces pauvres Vieillards, pénétrés de frayeur, se proster- » nerent devant nous, avec leurs torches & des rameaux verds, dont un » d'entr'eux nous présenta un faisceau en tremblant. Torrez en fit revêtir un » autre d'un habit de tafferas ; & comme il paroissoit plus disposé que les au- » tres, il lui fit signe de nous guider où il y avoit de l'eau. L'Indien mar- » cha, d'un air assez content, du côté du Lac vers lequel le gros des Insu- » laires s'étoit retiré. La troupe, qui le suivoit, fut bien joyeuse à la vûe » d'un ruisseau, & bien triste d'en trouver l'eau salée : car tout le monde » mouroit de soif. On trouva là un Insulaire qui avoit de l'eau douce plein

» une noix de cocos. On lui demanda où il l'avoit prise ; il fit signe que c'é- QUIROS. 1606.
» toit de l'autre côté de la lagune. Torrez détacha sept Soldats, guidés par
» l'Insulaire, pour l'aller reconnoître. Ils passerent à travers de certains jar-
» dins, ou enclos, dans lesquels les Indiens s'étoient tapis. Mais, dès qu'ils
» virent les nôtres, ils se leverent, & vinrent à eux en faisant des signes de
» paix ; sur tout les Femmes, qui étoient d'une jolie figure & d'un air tout-
» à-fait agréable. On ne peut trop s'étonner de la blancheur extrême de ce
» Peuple barbare, dans un climat où l'air, le Soleil & le froid, auxquels
» les Naturels sont sans cesse exposés, devroient les hâler & les noircir. Ces
» Femmes Sauvages effaceroient nos beautés Espagnoles, si elles étoient pa-
» rées & façonnées par le commerce du monde. Elles sont vêtues, de la cein-
» ture en bas, de fines nattes de palmier, bien tissues, & d'un petit manteau
» de même sur les épaules. Elles nous jetterent un coup d'œil doux & sou-
» mis ; puis elles vinrent nous embrasser avec les plus grandes marques d'a-
» mitié. Nos gens furent bien satisfaits de voir les choses tourner ainsi à la
» paix. L'Insulaire, qui les guidoit : les mena près d'une source d'eau douce.
» dont le filet étoit si petit, qu'il n'auroit pû suffire aux besoins de l'Esca-
» dre. On envoya dire toutes ces nouvelles au Commandant, qui, de son
» côté, dépêcha un Messager, pour les apprendre à la Troupe restée sur le
» rivage, & aux gens des Navires. Cet homme repassant dans l'Habitation,
» sans autre arme que son épée à la main, fut attaqué par une dixaine de
» Barbares, qui fondirent en troupe sur lui, armés de bâtons pointus, &
» de pieux brûlés. Un d'entr'eux lui porta un coup de demi picque, qu'il
» para de son épée. Mais il ne put s'en venger, ayant trop de gens sur ses
» bras. Les cris qu'il faisoit attirerent bien-tôt les Espagnols de toutes parts,
» assez à tems pour lui sauver la vie, mais non pas pour l'empêcher d'être
» bien blessé au bras & à la tête Une décharge, faite sur ces Barbares, en tua
» quatre ou cinq, & en blessa d'autres. Parmi ceux qui périrent en cette occa-
» sion, on fut dans la plus grande surprise d'en voir un, qui, nud & mal
» armé, défendit long-tems sa vie, contre vingt Soldats Espagnols armés
» d'épées & de rondaches, faisant le mouliner avec un gros bâton, d'une
» telle force qu'aucun des nôtres n'osoit l'approcher. Il donnoit des coups
» furieux, & blessoit nos gens malgré leurs boucliers. Enfin, épuisé de fati-
» gue, accablé par le nombre, percé de coups, il ne cessa de se défendre
» qu'en tombant roide mort, mordant la terre de rage, & laissant les nôtres
» dans l'admiration de sa valeur, & dans le regret d'avoir ôté la vie à un hom-
» me, qui avoit si bien su la défendre.

» Nous nous remîmes à la poursuite du reste de la troupe Indienne. Tous
» avoient pris la fuite au loin. On ne vit plus qu'un vieux & une vieille, pro-
» bablement le mari & la femme, qui se sauvoient le plus à la hâte que leur
» âge pouvoit le permettre. L'Homme, se voyant près d'être atteint par les
» nôtres, fit signe à la Femme de le quitter & de se jetter à l'écart dans une
» brousaille voisine ; l'Homme fut pris. On l'emmenoit dans l'espérance de
» tirer de lui quelque connoissance sur le Pays, lorsque sa Femme revint
» d'elle-même se mettre entre nos mains, disant à son mari, à ce que nous
» pûmes présumer, qu'elle aimoit mieux mourir avec lui, que de se sauver
» seule. On les conduisit tous deux aux Chaloupes.

QUIROS. 1606.

» Le danger fut plus grand que jamais en quittant la Côte, tant la lame » étoit terrible sur les écueils. Les coups de Mer faillirent à nous faire périr » cent fois. Il fallut laisser à terre les jolies nattes, les noix de cocos & » les autres rafraîchissemens, que l'on devoit porter à la Flotte, trop heu- » reux de pouvoir sauver les armes, & d'arriver aux Navires bien tristes, » mouillés de la tête aux piés, meurtris par les brisans, mais assez con- » tens de n'avoir eu personne de tué ni de noyé. Cette Ile, que nous nom- » mâmes de *la belle Nation*, court Nord & Sud, & peut avoir six lieues de » tour (4).

Ile Ste Croix.

» Nous fîmes voile vers l'Ile *Sainte Croix*, que notre Capitaine, dans un » précédent Voyage, avoit trouvée commode & fertile; bien que, par un » mal-entendu, il fut arrivé une querelle entre les Insulaires & les Espa- » gnols, où quelques hommes perdirent la vie de part & d'autre. La nuit

Eclipse.

» du Jeudi Saint, 22 Mars, il y eut une Eclipse de Lune totale. Nous cou- » rûmes jusqu'au 7 Avril, laissant des terres à basbord & à stribord, autant » que nous en pûmes juger par la quantité d'Oiseaux & de Rochers de pierre- » ponce que nous appercevions. L'après midi le grand Navire vit, à l'Ouest- » Nord-Ouest, une terre noire & brûlée comme un Volcan. On mit en » panne durant la nuit, de crainte des basses. En s'avançant, le lendemain » matin, vers la terre, on trouva douze ou quinze brasses de fond pendant » deux heures de route: puis une Mer sans fond. Il fallut encore différer au » lendemain neuvieme. Torrez s'avança, dans le petit Vaisseau, longeant » la bande du Sud-Ouest, dans un Canal entre deux petites Ils, où il ap-

Débarquement à l'Ile Taumago.

» perçut, non loin du rivage, diverses cabanes parmi les arbres. On mouilla » sur vingt-cinq brasses, entre la grande Ile & les deux Ilots. Les Barques » allerent à terre, d'où elles rapporterent, aux Navires, quelque eau dou- » ce, des patates, des cocos, des palmettes, des cannes douces, & autres » racines pour montre des productions du Pays. On prit là dessus le parti » d'envoyer cinquante ou soixante hommes, traiter avec les Insulaires. Les

Citadelle des Insulaires.

» nôtres, peu après leur départ, découvrirent, au milieu d'un Ilot, entouré » de chaussées, une monticule de pierres vives, qui paroissoit fait à main » d'hommes, au-dessus duquel il y avoit une soixantaine de cabanes, cou- » vertes de palmiers, & garnies de nattes en dedans. Nous apprîmes, depuis, » que c'étoit une Forteresse, où les Insulaires se retirent quand ils sont atta- » qués par leurs voisins, qu'ils attaquent souvent eux-mêmes, ayant de gran- » des & bonnes Pirogues, avec lesquelles ils font canal en toute sûreté. Nos » gens prirent terre; & commençoient à marcher vers ce lieu lorsqu'ils apper- » çurent, près de la Côte, quelques-unes de ces Pirogues pleines d'Indiens. » Ils apprêterent aussi-tôt leurs armes à feu, & se mirent sur la défensive, » mais ce n'étoit pas le cas. Les Insulaires avoient autant d'envie que nous » d'avoir la paix: ils se mirent dans l'eau jusqu'à la ceinture, pour gagner plus » promptement la terre, & vinrent de notre côté, en nous saluant d'un air » joyeux, & marchant vers l'habitation comme pour nous y guider, ayant » à leur tête leur Capitaine, qui portoit un arc au lieu de bâton. La vûe de » tant de gens robustes continuoit cependant de nous tenir en crainte. Nous » nous rapprochâmes du rivage, de peur sur-tout qu'ils ne vinssent à submer-

(4) Latitude 13 degrés, Longitude 219.

QUIROS. 1606.

» ger notre Canot, ſi nous nous en éloignions. Nous fîmes des ſignaux pour » avoir du renfort à la Barque de la Capitane, & même à nos Vaiſſeaux, » mouillés à portée de la vue; & quand nous nous vîmes en force, nous » commençames à marcher vers l'habitation. Tous ces mouvemens de notre » part avoient fait diſparoître les Indiens. Nous marchâmes en bon ordre » avec de grandes précautions, regardant de tous côtés s'il n'y avoit point » d'embuſcade auprès des cabanes; mais n'y trouvant pas une ame vivante, » il fallut regagner le rivage, où nous élevâmes en l'air un linge blanc en » ſigne de paix. Les Indiens revinrent alors à nous d'un air de gaieté. Leur » Chef tenoit en main un rameau de palmes, qu'il offrit à Paz de Torrez » en l'embraſſant. Ses Compagnons en firent de même, & les nôtres ne ſe » ſentoient pas de joie de ſe voir ſi bien reçus dans un Pays, où l'on trouvoit » de l'eau & du bois, dont l'Equipage avoit tant de beſoin. Deux Vieillards, » ſurvenus dans ces entrefaites, poſerent leurs armes à terre ſur le bord de » la Riviere, & nous ſaluerent d'une maniere ſoumiſe. Nous comprîmes, » par les geſtes des Inſulaires, que l'un des deux étoit le Pere ou l'Oncle de » leur Chef, nommé *Taliquen*. Nous nous arrêtâmes enſemble ſur une pe- » tite eſplanade au devant de la Forteresſe. Si les Inſulaires étoient dans l'ad- » miration de nos vêtemens, nous n'y étions pas moins de les voir ſi bien » bâtis, ſi agiles & ſi robuſtes.

Taliquen, Chef des Inſulaires

» Quand nous nous vîmes bien en ſûreté, & que le Chef des Indiens avoit » diſperſé ſon monde de côté & d'autre, ne gardant auprès de lui que deux » Inſulaires & un petit garçon, nous réſolûmes auſſi de prendre un peu de » repos après tant de fatigues. On poſa deux Corps-de-garde, l'un ſur la » Côte, l'autre dans l'Habitation, & le reſte de nos gens s'étant déſarmés, » ſe répandirent par la Forêt, où ils cueilloient des fruits, tandis que les » Sauvages amenoient, dans leurs Pirogues, du bois & de l'eau pour l'Eſ- » cadre. C'étoit le jour de Pâque fleuri (5); on célébra la Meſſe dans une » cabane, où la plûpart des gens de l'Equipage firent leurs dévotions. Nous » reſtâmes ici ſept jours. Le beſoin qu'on avoit, pour le reſte de la route, » de quelques Inſulaires, qui connuſſent les parages, & entendiſſent la lan- » gue, nous fit prendre la réſolution d'en enlever quatre en partant. Leur » Chef, au déſeſpoir, vint lui-même au Vaiſſeau avec ſon Fils, pour les » reclamer; n'ayant rien pû obtenir, il s'en retournoit fort triſte; lorſqu'il » apperçut le Canot, dans lequel on amenoit par force ces quatre malheu- » reux, qui, dès qu'ils virent leur Chef, ſe mirent à faire des cris lamen- » tables. Celui-ci, déterminé à riſquer ſa vie pour leur liberté, donnoit, » d'un air hardi, le ſignal à ſes Pirogues; mais le bruit d'un coup de canon » ſans boulet, que nous tirâmes du Vaiſſeau, les effraya tellement, que le » Chef, faiſant un geſte aux Captifs, pour marque qu'il n'étoit pas en ſon » pouvoir de les délivrer, s'éloigna d'eux la larme à l'œil. Le lendemain, » un de ces Inſulaires ſauta dans la Mer, ce qui nous obligea de veiller » ſur l'autre, que nous avions à bord: car on en avoit mis deux ſur chaque » Vaiſſeau. Cependant nous ne pûmes ſi bien faire que celui-ci ne ſe jettât

(5) Il y a quelque erreur de date: car il a dit que l'Eclipſe de Lune étoit arrivée la nuit du Jeudi Saint, 22 Mars; en ce cas, le 8 Avril étoit le Dimanche après la Pâque de Quaſimodo.

QUIROS 1606.

» encore à la Mer, le 21 Avril, comme nous étions à vûe d'une belle Côte » habitée au Sud-Eſt, pleine de bois de verdure, de palmiers & de terres » cultivées. C'étoit vers douze degrés ds Latitude (6). Nous envoyâmes » donner avis de notre perte au Vaiſſeau Amiral, ce qui n'empêcha pas » qu'un de leurs priſonniers n'en fît autant; & ſi le quatrieme ne ſuivit pas » le même exemple, c'eſt qu'il étoit leur Eſclave, & qu'il ſe trouvoit » mieux traité parmi nous, qu'il ne l'avoit été chez les Maîtres de l'Ile » *Taumago* (7).

» Torrez n'ayant pas beſoin de rafraîchiſſemens, ne s'arrêta pas ſur » cette Côte. Il y alla ſeulement un moment, parler aux Naturels, qui lui » firent préſent de quelques noix de cocos, & d'une mante de tiſſu de pal-

Peuple blanc.

» mettes. Ils lui donnerent ſigne, qu'il y avoit, dans ce parage, de gran- » des terres habitées par un Peuple plus blanc que celui que nous venions » de quitter. Nous navigeâmes, faiſant route au Sud, par des vents aſſez va- » riables juſqu'au 25 Avril, que nous vîmes par proue, à quatorze degrés » & demi (8), une longue & haute Côte, que nous appellâmes *Nueſtra Se-*

Ile de la Luz, & Terre Auſtrale du S. Eſprit.

» *nora de Luz* (Notre-Dame de Lumiere), puis une autre à l'Oueſt, en- » ſuite une autre au Sud-Eſt, garnie de hautes Montagnes, dont on ne » voyoit pas le bout. La Côte étoit mauvaiſe, eſcarpée, pleine de groſſes

Deſcription du Pays.

» ſources d'eau, qui ſe précipitoient en ravines dans la Mer. Nous diſcernâ- » mes, en approchant, des jardins ou enclos ſemés, & des Habitans, qui » crioient de notre côté, en nous montrant des rameaux de palmiers. Les » Inſulaires, continuant de faire des ſignaux de paix, par des fumées » ſur les Montagne & s'approchant de nous ſans armes, dans leurs » Batteaux, on envoya vers eux un Officier, avec vingt Soldats, armés de » rondaches & de mouſquets. Ils entrerent dans une groſſe Riviere, qui cou- » loit entre de belles roches vives, & dont la ſource paroiſſoit venir des

Nations de trois couleurs.

» Montagnes voiſines. Nos gens virent, ſur la plage, une quantité de Co- » chons ſemblables à ceux d'Eſpagne, & grand nombre d'Habitans de trois » couleurs; les uns tout noirs, les autres fort blancs, à cheveux & barbe » rouges, les autres mulâtres, ce qui les étonna fort, & leur parut un indice » de la grande étendue que cette Contrée devoit avoir. Ils furent encore » plus étonnés, ſur ces entrefaites, de voir, au milieu des ſignes de paix » qu'on leur faiſoit du rivage, un Indien ſortir de derriere un rocher, ſe jet- » ter dans la Mer avec impétuoſité, & nager juſqu'à la Chaloupe, où l'on » ſe jetta ſur lui, & on le fit priſonnier, dans la crainte que ſon intention » ne fût de faire du mal à quelqu'un des nôtres: car il étoit brave & ro- » buſte; ſes geſtes des bras, & ſes contorſions du viſage, ne promettoient » rien de bon. Il avoit des bracelets de dents de Sanglier, raiſon pour la- » quelle on jugea que c'étoit un Cacique; & nous ſumes depuis que nous » ne nous étions pas trompés. D'un autre côté les gens de l'Eſquif avoient » engagé par leurs careſſes, un Indien des Pirogues, à venir avec eux au » Navire, où l'on vouloit le régaler, & lui faire des préſens, afin qu'il nous » ſervît d'entremetteur, pour traiter avec ſes Compatriotes. On lui mit un » fer au pied, de peur qu'il ne ſe ſauvât; mais il rompit un chaînon avec ſes

(6) Longitude 191 degrés. Longitude 201e.
(7) On place cette Ile, Latitude 13e. (8) Longitude 188 degrés.

» mains, ſans qu'on s'en apperçut, & ſauta dans l'eau avec le cadenat & » le reſte de la chaîne pendue à ſon pié, nageant d'une grande vîteſſe du » côté de la rive. Nos gens, voyant que ce ſeroit tems perdu que de courir » après lui, dans l'obſcurité de la nuit, pourſuivirent leur chemin. Cependant » on avoit amené l'autre Indien au Capitaine, qui fit de ſon mieux pour le » raſſurer, & après l'avoir fait bien habiller, donna ordre qu'on le ramenât » le lendemain matin vers les ſiens. On le tenoit néanmoins toujours aux » ceps, de crainte qu'il ne s'échappât. Ceux de la proue, en faiſant voile » par un fort petit vent, entendirent une voix dans la Mer : on y courut. » C'étoit l'Indien qui avoit rompu ſa chaîne, & qui, dans l'impoſſibilité » de gagner la terre, accablé de laſſitude, crioit au ſecours, aimant encore » mieux tomber entre les mains de ſes ennemis que de ſe noyer. On le tira » de l'eau ; & on lui ôta la chaîne du pié ; on lui montra ſon Compagnon » pour le conſoler. On leur donna à manger, & on les laiſſa enſemble le » reſte de la nuit. Le matin, notre Capitaine donna ordre qu'on leur coupât » la barbe & les cheveux, les fit habiller de taffetas rouge, & leur remit » pluſieurs pieces de même étoffe pour échanger contre des vivres, après » quoi, les ayant embraſſé fort cordialement, il les fit conduire chez eux. » Le Cacique, en reconnoiſſance du bon traitement qu'il avoit reçu, donna » à nos gens des Cochons, des plantins, des figues d'une eſpece bien diffé- » rente de celles des Indes. Celles-ci ſont de belle couleur & d'une odeur » agréable. Il leur donna auſſi des patates & des racines d'ignames, dont les » Nationnaux font leur nourriture habituelle.

QUIROS. 1606.

» Ces bonnes gens ne nous virent pas partir ſans regret. Nous continuâmes » à courir le long de la Côte, dans la Chaloupe, à la vue d'une autre Nation » nombreuſe, de haute taille, plus griſâtre que la précédente. Ces gens nous » parurent être des ruſtres de baſſe condition. Peu après qu'ils nous eurent fait » des ſignes d'amitié, nous vîmes leurs Femmes fuir vers un bois, & auſſi- » tôt ils nous décochetent une grêle de fleches, dont un de nos Eſpagnols » fut légerement bleſſé au viſage. Notre mouſqueterie les fit repentir de leur » malice ; après quoi, la nuit s'approchant, la Chaloupe revint à la Flotte » raconter ce qui s'étoit paſſé.

Autre Nation.

» L'envie de connoître cette grande Terre, qu'on voyoit au Sud-Eſt » nous fit lever l'ancre. Ceux qu'on y envoya, le 30 Avril, rapporterent qu'ils » avoient trouvé une bonne Baie, large, bien à l'abri, bon mouillage ſur » trente braſſes, que la Côte s'étendoit fort au loin en retour, déclinant au » Sud-Oueſt ; qu'on leur avoit fait des ſignaux par des feux allumés ſur » les Montagnes ; que les Peuples de cette Côte étoient de haute ſtature ; » qu'ils les avoient abordés, dans une Pirogue, avec des marques d'amitié, » quoique feintes, comme nous l'éprouvâmes enſuite, & leur avoient fait » préſent d'une belle aigrete de plumes de Heron. Le rapport combla de » joie l'Equipage, qui ſe voyoit parvenu au but de ſes deſirs, par la dé- » couverte d'une grande Terre & d'un bon Port. L'Eſcadre entra, le premier » de Mai, dans la Baie, qu'elle nomma du nom de la fête *S. Jacques* & *S.* » *Philippe*. L'ouverture, d'environ huit lieues de large, court Nord & Sud ; » la bande de l'Eſt peut en avoir douze & celle de l'Oueſt quinze (9). Le 3,

Baie S. Jacques & S. Philippe.

(9) Latitude 15 degrés 40 minutes, Longitude 187 degrés.

QUIROS. 1606.

» nous mouillâmes dans un bon Port, à l'embouchure de deux Rivieres ; » fond de ſable net, depuis quarante juſqu'à ſix braſſes. Les Indiens, qui » nous entouroient dans leurs Canots, nous faiſoient ſigne d'entrer plus » avant. Mais nous ne jugeâmes pas à propos de le faire. C'étoit le jour de

Port Vera Crux.

» l'Invention de la Sainte Croix. Nous nommâmes le Port, *Vera Crux* : tout

Riviere Jourdain.

» le Continent *Terre Auſtrale du S. Eſprit* : & les deux Rivieres, l'une *Jour-*

Riviere S Sauveur.

» *din*, & l'autre *S. Sauveur.* Les bords de ces deux Rivieres ſont d'une » beauté enchantée, garnis de fleurs & de verdure. La plage y eſt large &

Terroir de la Terre Auſtrale, & ſes productions.

» plaine, ſi bien à l'abri, que quelque vent qui ſouffle dans la Baie, la Mer » reſte calme & tranquille dans le retour ; le rivage, juſqu'à la pente des » Montagnes, eſt couvert d'arbres ; les Montagnes auſſi vertes que la Plaine » ſont ſéparées par de larges Vallons, plats, fertiles, arroſés de Rivieres ; » en un mot, il n'y a point de Contrée ſi belle en Amérique, & bien peu » qui l'égalent en Europe. La terre y produit en abondance, & preſque » ſans culture, des fruits de bon goût, des patates, des ignames, des pa- » pas, des plantains, des oranges, des limes, des amandes, des *obos*, » & divers autres fruits fort ſavoureux, que nous ne connoiſſions pas. On » y trouve de l'aloës (10), des noix muſcades, de l'ébene, des Poules, » des Cochons ; & plus avant dans le Pays, ſelon qu'on nous le fit entren- » dre par ſignes, du gros bétail, des Oiſeaux qui chantent à merveille, des » Ramiers, des Perdrix, des Perroquets, des Abeilles. Les Habitans ſont » noirs ; ils demeurent dans des cabanes baſſes, couvertes de paille ; le Pays » eſt ſujet aux tremblemens de terre, ſigne d'un Continent d'aſſez grande » étendue.

De qu'il s'y paſſa.

» Ces gens-ci parurent aſſez mécontens de notre arrivée. Quand nous » eûmes mis pied à terre, leur Chef vint à nous, avec ſa troupe, & nous » préſenta quelques fruits, en nous faiſant ſigne de nous en aller ; comme » nous n'en tenions compte, le Chef traça une raie ſur la pouſſiere, en nous » faiſant ſigne de ne la pas paſſer. A peine Torrez ſe fut avancé au-delà, » qu'ils nous décocherent quelques fleches, ce qui nous obligea de faire » feu ſur eux & d'en tuer quelques-uns, du nombre deſquels fut leur Chef ; » les autres s'enfuirent vers les montagnes. Une ſeconde troupe des nôtres » étoit allée d'un autre côté chercher des vivres, & tâcher de faire alliance » avec les Nationaux ; mais ils ſont d'un ſi mauvais caractere, qu'il n'y eut » pas moyen d'entrer en conférence. Ils ſe mettoient toujours aux aguets » ſur notre paſſage, quoiqu'avec peu de ſuccès ; car les branches rompoient » le coup de leurs fleches, au lieu qu'elles les paroient mal de nos balles » de mouſquets. Nous paſſâmes quelques jours en ce lieu à nous récréer, & » à nous repoſer des fatigues paſſées. On célébra le Service divin dans une » cabane de verdure, précédée d'une belle allée d'arbres. On y fit la Pro- » ceſſion de la Fête-Dieu. On éleva une croix. On prit poſſeſſion du Pays, » au nom du Roi Philippe III. Une troupe des nôtres étant un jour allée » chercher des fruits, découvrit du haut d'une montagne, un beau Vallon » qu'elle traverſa ; puis, du ſommet d'une autre montagne, à deux lieues » du Rivage, elle ouit un bruit de tambours, qui lui donna la curioſité de » s'approcher en grand ſilence. Les Eſpagnols arriverent à une Habitation

(10) Ou du *guayac*, *aluhaça*.

» où

QUIROS. 1606.

» où les Sauvages paſſoient nonchalamment le tems à danſer. Dès qu'ils ſe » virent ſurpris, ils prirent la fuite vers la montagne, abandonnant leurs » Femmes & leurs Enfans; mais on eut bientôt lieu de juger qu'ils ne s'é- » toient ainſi ſauvés, que pour avoir été ſurpris ſans armes. Nos gens, reſtés » maîtres de l'Habitation, entrerent dans une cabane, d'où ils enleverent » trois Enfans & quatorze cochons, & s'en revinrent au plus vîte de notre » côté, avant le retour des Indiens, étant loin de tout ſecours & accablés de » laſſitude. Ils repaſſoient dans le Vallon, lorſqu'ils entendirent de nouveau » les cris des Barbares, accompagnés du bruit de leurs tambours, faits d'un » tronc de bois creux. Nos gens, prêts d'être aſſaillis, coururent de toute » leur force juſqu'à la pente de la montagne, dont ils gagnerent le ſom- » met, le plus vîte qu'il leur fut poſſible, chargés comme ils étoient. La né- » ceſſité de reprendre haleine les obligea de s'y arrêter. Les Barbares appro- » cherent, & faiſant leurs cris ordinaires, lancerent aux nôtres une grêle » de fleches, qui par bonheur n'atteignirent perſonne. On leur répondit à » coups de mouſquets, qui en bleſſerent quelques-uns, & firent reculer leur » troupe : mais elle ne tarda pas à revenir à la charge, pourſuivant les nôtres » à la deſcente juſqu'auprès du Rivage; de ſorte qu'ils étoient obligés de » faire ferme de tems en tems pour recharger leurs mouſquets & faire feu. » Malgré ceci, la crainte de nos armes ne faiſoit pas quitter priſe aux Bar- » bares, qui, lorſqu'ils n'eurent plus de fleches, ſe camperent ſur des poin- » tés de rochers, d'où ils nous lançoient, du haut en bas, de groſſes pier- » res. Un de nos Eſpagnols en eut le bras caſſé. Ils n'eurent pas d'autre mal, » dans cette retraite dangereuſe, qu'ils exécuterent avec une bravoure extrê- » me, ſans abandonner leur proie. Quand les Indiens ouirent tirer le canon » du Vaiſſeau, & qu'ils virent qu'on couroit de toutes parts au ſecours des » nôtres, ils abandonnerent, pour le coup, la partie, en fuyant vers la » montagne.

» Après quelque ſéjour en cette Baie, les Vaiſſeaux leverent l'ancre, & » nous en ſortîmes : mais il y fallut bientôt rentrer. Nos gens tomberent » tout-d'un coup malades, en ſi grand nombre qu'il ne reſtoit plus perſonne » en état de faire la manœuvre. On ne pouvoit attribuer cet accident à la » nature même du poiſſon, dont nous avions mangé en quantité durant » notre ſéjour dans la Baie : mais on ſoupçonna que le dernier; qu'on » avoit pêché, pouvoit avoir avalé quelque poiſon, ou avoir été habillé & » coupé en morceaux ſur des herbes venimeuſe. En peu de tems les deux » Vaiſſeaux devinrent ſemblables à l'Hôpital d'une Ville peſtiférée. Nos » gens furent ſi malades, que pas un d'eux ne crut en revenir : cependant » nos Chirurgiens, quoique malades eux-mêmes, ſervirent les autres avec » tant de zele & d'habileté, que les effets de cet accident furent bientôt » paſſés, ſans que perſonne en mourût. Durant ce ſecond ſéjour, on fit » auſſi quelques deſcente à terre; l'on relâcha les Enfans enlevés de l'ha- » bitation, dans l'eſpérance qu'ils ſeroient les inſtrumens d'un Traité de » paix entre les Naturels & nous : mais ceci n'ayant aucun effet, nous levâ- » mes l'ancre une ſeconde fois, le 5 Juin, preſſés d'aller reconnoître les » Terres ſur le vent, d'en prendre poſſeſſion pour le Roi, & d'y bâtir une » Ville, comme nous avions fait dans la Baie, où nous en fondâmes une,

QUIROS. 1606.

Jeruſalem la neuve, Ville bâtie par les Eſpagnols.

» qu'on nomma *Jeruſalem la Neuve*, dans laquelle on établit des Alcades, » des Corrégidors & autres Officiers du Roi (11) : nous trouvâmes au » large, le vent contraire, & la Mer ſi agitée, que la proue des Navires » étoit quelquefois ſous l'eau. On fut forcé de regagner la Baie. Les deux » Vaiſſeaux & le petit Bâtiment la coururent enſemble pendant deux jours, » non ſans riſque. Le trois, deux des trois gagnerent la Riviere, & mouil- » lerent dans un bon abri, plus avancé que celui où nous avions fait notre » premier débarquement. Mais la Capitane n'en put jamais venir à bout, » & courut tant de riſque, dans la Baie, qu'elle fut forcée d'en ſortir pour » prendre le large, où elle dériva ſi bien, qu'elle ne put jamais regagner » la Bouque. La ſaiſon s'avançoit & les vents d'aval regnoient depuis le » mois d'Avril. Le Capitaine & les Pilotes furent donc d'avis de faire route, » & d'aller par la hauteur de dix degrés, chercher l'Ile Ste Croix, où étoit le » rendez-vous des Vaiſſeaux, en cas de ſéparation. Le Navire apperçut peu » après une Voile, à laquelle on donna la chaſſe : mais on la laiſſa quand on » eut reconnu que c'étoit un Bâtiment de ces Indiens des Iles voiſines. Nous » cherchâmes l'Ile Ste. Croix vers dix degrés vingt minutes, ſans la trouver ; » il y a grande apparence que nous laiſsâmes les Terres ſous le vent, & que » nous avions beaucoup dérivé en ſortant de la Baie S. Philippe. En cette » occurence le Capitaine aſſembla tout le Monde, pour donner ſon avis ſur » ce qu'il falloit faire. Nous etions tous fort triſtes : il nous reſtoit de côté » & d'autre un long trajet de Mer, & un Vaiſſeau fort peu en état de le » faire, ſoit qu'on voulût aller à la Chine ou au Mexique. On ſe détermina » pour le Mexique. C'étoit tout au contraire de notre premier projet : mais » dans l'incertitude ſi les deux autres Vaiſſeaux regagneroient jamais les pays » de la Domination d'Eſpagne, on ne voulut pas riſquer de perdre toutes les » nouvelles connoiſſances que nous venions d'acquerir en ce Voyage. Je » n'entrerai pas dans le détail de ce que les calmes, les vents, les cha- » leurs & la diſette d'eau nous firent ſouffrir, dans le trajet juſqu'au trois » Octobre, où nous vîmes les Côtes de la Californie. Nous eûmes, pen- » dant quatorze jours de ſuite, la vûe de cette Terre, ſans pouvoir y tou- » cher. Il arriva ici une choſe fort extraordinaire : un des Matelots, Italien » de naiſſance, jeune Homme fort vigoureux, ſe jetta dans la Mer. Nous » fûmes peu après qu'il avoit rempli, d'une quantité de vivres ſuffiſante » pour gagner la Terre, éloignée d'environ quatre lieues, deux bouteilles » bien bouchées de cire, & amarrées à une large planche, ſur laquelle il » eſpéroit de ſe tenir aſſis & gagner le Rivage. Nous reſtâmes étonnés d'une » réſolution ſi déterminée, laiſſant à Dieu à juger de ſon intention, qui » nous eſt inconnue : car il pouvoit attendre trois ou quatre jours que nous » fuſſions arrivés vers une Côte habitée par des Chrétiens ; au lieu que » celle où nous étions pour lors, n'étoit peuplée que de Sauvages Idolâtres. » Au ſortir d'ici, le Vaiſſeau fut aſſailli d'une terrible tempête, qui, après » avoir cent fois mis l'Equipage au dernier moment de ſa vie, nous jetta » enfin à *Zalagua*, près du Port de la *Nativité* au Mexique, où nous atten- » dîmes le moment de faire voile pour Acapulco ».

(11) Les fonctions de ces Officiers n'ont pas été de longue durée, non plus que la Ville même, où ils les exerçoient. Ceci peut bien paſſer pour une rodomontade Eſpagnole.

QUIROS. 1606.

EXTRAIT DU MÉMOIRE PRESENTÉ AU ROI D'ESPAGNE PAR FERDINAND DE QUIROS.

Description de la Terre Australe du S. Esprit.

LA GRANDEUR des Terres nouvellement découvertes, autant que j'en puis juger par mes propres yeux, égale celle de l'Europe entiere & de l'Asie Mineure jusqu'à la Mer Caspienne. Elles sont une cinquieme partie du Globe terrestre, étendues sous les Zones torride & temperée, dans les Latitudes correspondantes à l'Europe & aux meilleures Contrées de l'Afrique & de l'Asie, auxquelles elles sont en quelque maniere antipodes. La Contrée que nous avons le mieux parcourue, sous le quinzieme parallele, est préférable à l'Europe, par où l'on peut juger des autres.

Habitans.

Toute cette partie du monde est extrêmement peuplée d'hommes de diverses couleurs, blancs, noirs, olivâtres, ou de couleurs mélangées; il y en a de rougeâtres, peut-être pour avoir été brûlés de l'ardeur du Soleil. Les uns ont les cheveux noirs, longs & épars, d'autres les ont épais & crépus; d'autres aussi les ont jaunes & luisans: ce qui peut être un indice, qu'il y a eu, parmi eux, du mêlange dans les especes. Ils ignorent les Arts, n'ont ni Villes, ni Forteresses, ni Loix, ni Souverains. Dans cet état de pure Nature, ils sont souvent divisés entr'eux par de fréquentes querelles. Leurs armes sont l'arc, & des fleches sans venin, des bâtons, des lances & des zagaies de bois. Ils ne les quittent pas même en navigeant dans leurs Canots, d'où l'on peut conjecturer qu'ils sont ordinairement en guerre avec leurs voisins. Ils ne se couvrent le corps que de la ceinture au milieu des cuisses; du reste ils ont assez de soin de se tenir propres; ils sont gais, accessibles & fort reconnoissans des marques d'amitié qu'on leur donne. J'en ai plus d'une fois fait l'épreuve, & j'ai reconnu, que lorsqu'on en usoit bien avec eux, on les trouvoit doux & traitables. On trouve parmi eux quelques sortes d'instrumens de musique. Ils aiment la danse, & leur humeur paroît portée à la joie & aux divertissemens. Ils ont des barques assez bien construites, dont ils se servent pour aller d'une Ile à l'autre. Quelques-unes ont des voiles d'un fil assez semblable au chanvre, mieux fabriquées que celles des Indes & de Java. Ils habitent des maisons de bois, couvertes de feuilles de palmite. Ils ont des cimetieres & des oratoires pour leur culte d'idolâtrie, auquel ils paroissent fort adonnés, des jardins potagers, divisés en planches & assez bien cultivés. Ils savent polir le marbre, fabriquer des pots de terre, des cuilliers de bois & des tissus d'écorce. Ils sont, ainsi que nous, dans l'usage de châtrer les porcs & la volaille. La nacre est, de toutes les marieres, la plus utile pour eux; ils en font des couteaux, des ciseaux, des scies, des coûtres de charrues & autres ustensiles; quant aux perles, ils les portent en colliers autour du cou. Leur pain se fait sans aucun travail, de trois especes de racines, que l'on ne fait que rôtir au feu, & qui sont un aliment solide & d'assez bon goût. Il y a de ces racines longues de plus d'une coudée, & grosses environ de la moitié. On trouve, dans le Pays, des plantains & des amandiers de plusieurs especes, des arbres, qu'ils nomment *Obis*, dont le fruit ressemble au coin, des noyers, des citronniers, de l'ébene, & autres grands bois de construction, du miel, des cannes

Leurs mœurs.

Leur nourriture.

QUIROS. 1606.

de ſucre, des herbes potageres, comme citrouilles, bettes, féves, &c. des palmiers à dattes & à chou, propres à faire du vin ou du vinaigre; mais ſur-tout un grand nombre de cocotiers, dont les uſages, pour toutes les néceſſités de la vie, ſont ſi connus, qu'il n'eſt pas beſoin de les décrire ici.

Goudron de cocos.

Je dirai ſeulement que de l'huile de cocos, ils font du baume pour les plaies, & du goudron, qu'ils appellent *Galagalaa*, pour eſpalmer les barques, indépendamment d'une autre réſine, ſervant auſſi au même uſage; que de l'écorce, ils filent de ſi bonnes cordes, qu'on pourroit s'en ſervir à traîner des pieces d'artillerie, ſans parler d'une eſpece de chanvre, qu'ils ont aſſez ſemblable au nôtre; & que les feuilles leur ſont ſur-tout de grand uſage, pour couvrir les toîts & garnir en dedans les murailles des cabanes. Le Pays nourrit auſſi du gros & menu bétail, du gibier & des oiſeaux domeſtiques, à-peu-près comme en Europe. La Mer abonde en toute ſorte de poiſſon, tellement que les Vaiſſeaux d'Europe trouveroient ici de quoi ſe rafraîchir à merveille, & que toutes les productions de nos climats, qu'une Colonie y voudroit cultiver, y fructifieroient fort bien ſelon l'apparence.

Richeſſes du Pays.

Les richeſſes, que j'y ai vûes, ſont de l'argent & des perles. Notre Commandant m'aſſura, qu'il y avoit vu de l'or, un jour que j'étois allé plus loin reconnoître le Pays. Nous y avons tous deux vû des noix muſcades, du maſtic, du gingembre, du poivre & de la canelle. Il eſt à croire que le clou de girofle n'y manque pas, puiſque la région n'eſt pas éloignée du parallele des Moluques. On y trouve auſſi de quoi faire des étoffes de ſoie. On ne peut douter qu'il n'y ait des cuirs & du ſuif, dès qu'il y a des vaches & des chevres. Les eſſains d'abeilles, que j'y ai apperçus, ſont une preuve qu'il y a de la cire & du miel. Voilà ce que j'y ai vû, ſans m'être beaucoup avancé dans les terres. Il n'eſt pas aiſé de tirer, des Habitans, quelque enſeignement ſur le ſurplus. Outre la difficulté de ſe faire entendre, ce ſont des gens ſimples, contens du peu qu'ils ont ſous leur main, qui ne ſongent qu'à vivre ſans travail, & ſans aucun ſouci des choſes pour leſquelles on ſe donne tant de peine parmi nous.

Température.

L'air y eſt ſalubre & tempéré, le terroir fertile & agréable, partie montueux, partie de plaine. Il y a de bonnes Rivieres, grandes & petites, ſur leſquelles on peut conſtruire des uſines de toutes eſpeces. On trouve au bord de quelques-unes, des roſeaux de cinq ou ſix palmes de tour. Le marbre, la pierre à bâtir, l'argile à pêtrir de la brique, le bois de charpente n'y manque pas non plus; enfin on y trouve des ſalines.

Baie S. Jacques & S. Philippe.

Port Vera Crux.

La Baie de *S. Jacques & S. Philippe* s'enfonce environ vingt lieues dans les terres; les bords en ſont remplis d'habitations. Le Port, que nous avons appellé *Vera Crux*, à quinze degrés quarante minutes de Latitude, & où je propoſe d'établir la Colonie, peut contenir mille Vaiſſeaux à l'ancre, ſur environ dix braſſes; bon fond de ſable noir. Il eſt formé par l'embouchure de deux Rivieres, l'une deſquelles égale le Guadalquivir, l'autre eſt navigable aux Chaloupes, & donne une aiguade. Le chant des petits oiſeaux eſt fort agreable ſur la rive, ainſi que l'odeur des fleurs, ſur-tout celles du citronnier & du baſilic. Ces Rivieres ne ſont infeſtées ni de

ſerpens ni de crocodiles. Je n'ai vu, ſur les terres, ni fourmis, ni chenilles, ni moſquites, ni tant d'autres inſectes, qui déſolent certaines Contrées. Ce que j'ai dit ſur la ſalubrité, je le fonde ſur ce que la chair & le poiſſon s'y conſervoient deux jours ſans ſe corrompre; ſur ce que les Naturels du Pays ne tiennent point leurs cabanes élevées de terre, ſur des pieux, comme en d'autres endroits de l'Ile; ſur ce que couchant ſouvent à terre, à la belle étoile, ils ne laiſſent pas de parvenir à un âge avancé; ſur ce qu'aucun des gens de l'Equipage n'y fut malade, quoiqu'ils travaillaſſent beaucoup, & qu'ils buſſent de l'eau fraîche à jeun & baignés de ſueur, qu'ils mangeaſſent des fruits que la terre produit, & allaſſent également au ſerein & au ſoleil. La chaleur n'y eſt pas exceſſive, & ils avoient beſoin, après minuit, d'une couverture de laine, à cauſe de la fraîcheur du matin. QUIROS. 1606.

J'ai donné, à toute cette région, le nom de *Terre Auſtrale du S. Eſprit*, & j'ai impoſé divers noms à une vingtaine d'Iles nouvellement découvertes. J'ai pris poſſeſſion de tout ce Pays au nom de Votre Majeſté, en faiſant ériger deux Colomnes, ſur leſquelles on a gravé votre Deviſe *Plus ultrà*, qui convenoit ſi bien ici (1); on a auſſi dreſſé une Croix ſur le rivage, & un autel en l'honneur de Notre-Dame de Lorette, ſur lequel le ſacrifice de la Meſſe a été célébré plus d'une fois.

Au ſurplus, Sire, je ſuis prêt à donner; ſur la Carte, de plus amples inſtructions en préſence des Mathématiciens de Votre Majeſté.

EXTRAIT D'UN AUTRE MEMOIRE DU MEME QUIROS.

OUTRE LES PAYS ci-deſſus mentionnés, j'ai pris terre à l'Ile *Taumaco*, à la diſtance, ſelon notre eſtime, d'environ douze cens cinquante lieues du Mexique. J'y ſéjournai dix jours. Le Roi, nommé *Tamay*, fit fournir des vivres, dont l'Equipage avoit grand beſoin, & vint ſur mon bord. C'étoit un homme de haute taille, d'une corpulence robuſte; le teint plus qu'olivâtre, les yeux brillans, le nez aquilin, la barbe & les cheveux crêpus: il paroiſſoit avoir de l'entendement & même de la ruſe: en un mot, c'étoit un homme préſentable. Je le reçus bien, & je lui fis voir le Navire avec tout ſon appareil. On devinoit aſſez, à ſon geſte & à ſon étonnement, qu'il n'avoit jamais rien vû de pareil. Nous nous entretînmes par ſignes. Un Sécretaire écrivoit à meſure ſes réponſes, autant qu'on les pouvoit deviner. Je lui demandai s'il y avoit des Iles habitées autour de celles-ci, ſoit dans le voiſinage, ſoit plus loin, & de quel côté. Il me répondit qu'il y en avoit en quantité, & même une grande région, qu'il appelloit *Manicolo*. Il traçoit des ronds avec ſon doigt ſur la pouſſiere, plus ou moins grands, à meſure que l'Ile, dont il parloit, étoit plus grande ou moindre. Pour ſignifier que c'étoit un grand Pays, il étendoit les bras tout de leur long. Il pointoit du doigt le Nord, le Sud, ou l'Eſt, ſelon le côté ou la région étoit placée. Il nous fit entendre que le Pays vers le Sud étoit ſous ſa domination. Ces Peuples, ſelon l'apparence, comptent le tems par nuits: car

Ile Taumaco.

Conférence avec le Roi Tamay.

Grande région appellée Manicolo.

(1) La deviſe Philippe II faiſoit alluſion au *nec plus ultrà* des Colomnes d'Hercule au Détroit de Gibraltar.

QUIROS 1606.

pour marquer la distance d'un lieu à un autre, il couchoit sa tête sur son bras, comme pour dormir, autant de fois qu'il y avoit de journées de chemin. Divers autres signes lui servirent à nous faire entendre quels Peuples étoient blancs ou noirs ; quels autres étoient ses Ennemis ou ses Alliés. Quand ils étoient anthropophages, il mordoit son bras, ce qui signifioit aussi qu'il leur vouloit du mal. Nous lui fîmes si long tems repéter ces sortes de gestes, qu'il en parut fatigué, & demanda de s'en aller. Ainsi nous le congédiâmes, après lui avoir fait des présens. J'allai le lendemain moi-même lui faire visite.

J'ai touché depuis à ce Pays, qu'il appelle *Manicolo* (1), où l'on trouve des Bœufs, des Buffles, des Chiens qui aboient, des Poules, des Cochons, & des coquillages à perles. En partant, j'enlevai quatre des Naturels, dont trois s'échapperent à la nage, & le quatrieme, qui nous resta, fut baptisé & nommé *Pierre* (2).

Rapport d'un autre Indien.

Nous l'interrogeâmes depuis fort au long sur son Pays ; il nous dit que sa profession étoit de faire des tissus & des fleches, qu'il étoit né dans l'Ile *Chicayna*, plus grande que *Taumaco*, dont elle est éloignée de quatre journées de navigation. Selon son rapport, le terroir y est très-fertile & abondant en toutes sortes de fruits. Les Habitans sont, les uns noirs, à cheveux roux & crépus (3). Il y en a de taille de géant. Le rivage y est plein de coquillages à perles, de diverses grandeurs, que l'on ramasse à la main dans une eau peu profonde : on jette les perles quand elles sont petites, l'on mange la chair de l'huître, qu'il appelle *Canose* ; & de la coquille, qu'il nomme *Totole*, on en fait des assiettes & des cuilliers. Il nous parla d'un autre coquillage, nommé *Taquila*, dont les perles sont grandes & belles. Il nous disoit tout ceci d'un air de vérité, & sur son rapport, je n'ai pas lieu de douter qu'on ne pût faire, en ces Contrées, un commerce de perles fort avantageux. Il nous ajouta qu'en deux jours de trajet on passoit de Chicayna à l'Ile *Guantopo*, où les Hommes sont aussi blancs que ceux d'Europe, à cheveux roux ou noirs, le corps peint en rouge jusqu'à la ceinture : les Femmes très-belles & vêtues de soie de la tête aux piés : que les Habitans de celle-ci parlent la même langue, & sont alliés de ceux de l'Ile *Taucalo* : qu'à deux journées de Manicolo, & à cinq de Taumaco, étoit l'Ile *Tucopio*, grande comme celle d'Acapulco sur les Côtes du Mexique, habitée par une Nation negre & de petite taille, qui a un langage particulier, & qui néanmoins est alliée de son Pays natal : que cette Ile a une grande Baie, où se jettent quatre Rivieres non guéables, & qu'on y trouve beaucoup de perles. Il nous racontoit à peu-près la même chose des Iles *Pilen*, *Pupam*, *Fonfono*, & autres adjacentes. Cette derniere n'est qu'à deux ou trois journées de Taumaco. Les Habitans sont des Negres de haute taille, qui ont aussi leur langue particuliere. Il nous parla d'une grande région,

Ile Chicayna.

Perles.

Ile Guantopo.

Ile Taucalo.

Ile Tucopio.

Iles Pilen, pupam, Fonfono.

(1) Le Mémoire ne marque le gissement d'aucun de ces Pays d'une maniere satisfaisante. On l'a indiqué de la façon la plus probable, dans la Relation précédente.

(2) La Relation précédente explique que c'est a *Taumaco*, non à *Manicolo*, que les quatre Indiens furent enlevés.

(3) Remarquez cette circonstance extraordinaire & peu vraisemblable, ainsi que celle rapportée dans la Relation précédente, sur les hommes noirs à cheveux rouges.

QUIROS. 1606.

nommée *Pouro*, qu'il disoit n'avoir pas vûe, mais avoit appris, d'un Marinier expert, qu'elle étoit fort peuplée : que les Habitans étoient presque noirs, vigoureux, peu traitables & guerriers : que néanmoins les homicides y étoient punis de mort & pendus : qu'il avoit vû de ses propres yeux, une fleche telle que les fabriquent les gens du Pays, garnie d'une pointe d'argent, faite en lame de couteau : ce qu'il nous assura plusieurs fois. Pour moi je n'ai nulle peine à croire que la Nature produise de ce métal en ces Contrées; car j'ai trouvé, dans le Golfe S. Jacques & S. Philippe, des pierres qui ressembloient fort à de la marcassite d'argent.

Pouro, grande région.

Marcassite d'argent.

Cet Indien Pierre nous racontoit encore, que dans son Pays, le Démon, qu'il appelloit *Terva*, & dont il ne parloit qu'avec un grand air de frayeur, apparoissoit aux gens pendant la nuit, ou conversoit avec eux, quoiqu'invisible, durant le jour : que lorsqu'on vouloit en approcher, on ne trouvoit qu'un air impalpable : qu'il avoit prédit l'arrivée d'une Nation éloignée, laquelle chercheroit à se rendre maîtresse de la vie & des biens des Insulaires. Mais depuis que notre Sauvage eut reçu le Baptême, il fut peu à peu délivré de ces prestiges. Il montroit un grand desir de retourner vers ses Compatriotes, pour leur faire embrasser la Foi Chrétienne, & leur apprendre comment il avoit été bien traité par les Espagnols; mais il mourut jeune à Mexico âgé de vingt-six ans.

Croyance d'un Insulaire.

Terminons cet article par une note de Hackluyt. » Un nommé Simon »-*Fernand*, Pilote Portugais, m'a dit, à moi, Richard Hackluyt, ce jour- » d'hui 15 Mars 1604, que tandis qu'il étoit à Lima, vers l'an 1600, on » avoit fait partir une Flotte pour les Philippines, commandée par un Mé- » tif, fils d'un Espagnol & d'une Indienne : qu'un vent de Nord avoit jetté » les Vaisseaux bien loin au Sud de la ligne, où ils avoient découvert des » Iles non moins belles que les *Iles Salomon*. On nomma le lieu principal » *Monte di Plata* (Mont d'argent), à cause qu'on y trouve beaucoup de ce » métal. Les Espagnols virent deux couronnes de ce métal, qui valoient » un grand prix. Ils dirent aussi qu'ils avoient vû un petit monceau de pou- » dre d'argent, d'environ deux poignées. Les Habitans estiment beaucoup » le fer, & l'échangeroient au poids de l'argent. *Luis de Tribaldo*, Gen- » tilhomme de l'Ambassadeur d'Espagne en Angleterre, m'a dit aussi, qu'il » avoit vû, à Madrid, un Officier de Marine, qui demandoit la permis- » sion de faire la conquête de ces Pays, & qui, à ce qu'il croit, l'avoit » obtenue ».

Note de Hackluyt.

Ile Monte di Plata, riche en argent.

VOYAGE DE GARCIE DE NODAL, EN 1618.

LE MAUVAIS SUCCES de la derniere Expédition de Quiros ralentit tout à-coup l'ardeur de la Cour d'Espagne pour les nouvelles Colonies. Ce célebre Marin eut beau présenter divers Mémoires à cet effet; l'affaire, comme on l'a dit, fut traînée en longueur jusqu'à sa mort, qui fit entierement oublier ses projets. Il ne falloit pas moins que l'émulation d'une Nation rivale, pour réveiller le goût des Découvertes; mais encore est-il resté impuissant dans ses derniers efforts.

Remarque préliminaire.

A peine le Roi d'Espagne fut-il informé de la fameuse course de le Maire,

NODAL.

Le Roi d'Eſpagne envoie deux Caravelles pour viſiter le Détroit de le Maire.

dont on a donné ailleurs la Relation (1), que prenant plus de confiance aux nouvelles Découvertes de cet habile homme, que n'en avoient eu ſes Compatriotes même (2), il attira, dans ſes Etats, quelques bons Marins Hollandois, du nombre deſquels étoient Jean de *Moore* & Jean *de Witte*. Il fit équiper deux Caravelles, dont il donna le commandement à Don Garcie *de Nodal*, avec ordre de viſiter le nouveau paſſage de communication d'une Mer à l'autre, & d'examiner s'il ſeroit poſſible de le garder en conſtruiſant des Forteresſes ſur les deux rivages.

1618.

Départ de Liſbonne.

Canal Saint Sébaſtien.

Cap Pennas.

Les Caravelles partirent du Port de Liſbonne, Ville alors ſous la domination d'Eſpagne, le 27 Septembre 1618, & ayant touché à *Rio Janeiro*, vinrent, par le travers de cinquante trois degrés vingt minutes de Latitude, où elles découvrirent un nouveau Détroit, entre deux Caps (*Eſpiritu Santo* & *Arenas*), que l'on nomma le *Canal S. Sébaſtien*, & qui rentre, à ce que l'on conjectura, dans le grand Canal de Magellan : puis un peu plus loin vers le Sud-Eſt, près d'un Cap, qu'ils appellerent des *Pennas*, un autre nouveau Détroit, plein de rochers & de bas fonds. Toute cette Côte eſt en écorce, garnie de hautes Montagnes, couvertes de neige juſqu'au cinquante-quatrieme degré. Mais un peu plus avant, du côté du Pôle, on la voit revêtue d'arbres & de verdure. Elle eſt toute découpée de Baies & de Promontoires, ſur-tout vers le cinquante cinquieme parallele, ſous lequel il y a deux petites Iles, qui ne ſont que des rochers blancs, rongés des vagues.

Sauvages de grande taille.

On trouve de l'or ſur la Côte Orientale de la Terre de feu.

On prétend que Moore, commerçant ſur ce rivage, avec les Naturels du Pays, qui ſont plus hauts de toute la tête que nos Européens, avoit reçu d'eux, en échange de quelques outils de fer, un lingot d'or long de plus d'un demi pié, ſans qu'ils aient pû lui faire entendre ſi ce métal venoit de leur propre terrein ou d'ailleurs, & ſans qu'on ait même pû ſavoir le poids du lingot, la choſe ayant été tenue ſecrete, par ce Capitaine Hollandois.

Côte inconnue.

Paſſage dans le Détroit de le Maire.

Nodal, parvenu à l'entrée du Détroit, le trouva tel qu'il paroît repréſenté dans les Cartes de le Maire. Mais, quoiqu'aidé d'un vent favorable, il ne pût l'embouquer alors, tant les courans le repouſſoient avec force. Il paſſa trente lieues plus loin, vers le Sud-Eſt, le long d'une Côte, que l'on jugea faire partie de quelque grand Continent, qui pouvoit s'étendre vers le Sud de l'Afrique (3). Enfin, revenant ſur ſes pas, il entra dans le Détroit, dont la longueur eſt d'environ ſept milles, & ayant jetté l'ancre à un mille de l'embouchure, dans une Baie ſabloneuſe, il deſcendit ſur la Côte de l'Oueſt, près d'une Riviere d'eau douce, ombragée de beaux arbres, où l'Equipage eut toute la commodité poſſible pour faire du bois & de l'eau. Quinze Naturels du Pays s'approcherent de l'aiguade. Ils étoient nus, n'ayant,

Mœurs des Habitans du Détroit.

(1) Voyez le Tome X. page 431.

(2) On ſait quel jugement Spilberg portoit de ces Découvertes, *ubi ſup* page 455. & Tome XI. page 16.

(3) Si cette circonſtance eſt véritable, il faut que les Caravelles ſe ſoient alors plus avancées dans la Mer du Nord qu'on ne ſemble le dire ici, à l'Eſt des Patagons : car Brower a trouvé la Mer ouverte à l'Orient de la Terre des Etats, & eſt entré, par-là ; de la Mer du Nord, dans celle du Sud, ſans paſſer ni le Détroit de le Maire, ni celui de Magellan.

pour

NODAL. 1618.

pour tout vêtement, sur les épaules, qu'une peau de mouton, peinte en rouge, ainsi que tout leur corps, à l'exception du visage, qu'ils avoient frotté de craie blanche. Deux d'entr'eux, plus grands que les autres, portoient des fourures brunes, d'un poil extrêmement doux, & sur la tête des bonnets de peaux de Lares, sorte d'Oiseaux de Mer, écorchés, dont ils avoient arraché les grosses plumes, en laissant le duvet. Leurs armes étoient l'arc, des fleches, garnies de cailloux aiguisés, & des couteaux de pierre: leurs ornemens, des ceintures de cuir, & des colliers de très jolies petites coquilles blanches & opales. Jamais les Espagnols ne purent rien comprendre à leur langage. Soit que ces Barbares fissent quelque demande ou quelque réponse, ils ne faisoient que répéter *hoo, hoo, hoo*. Ils témoignerent une grande aversion pour tout ce qu'on leur offrit à boire & à manger. On ne leur vit manger que d'une herbe un peu amere, & d'une certaine fleur jaune, assez semblable au souci, qui croît en abondance sur cette rive. D'ailleurs ils ne se faisoient aucune peine de voir là des Espagnols, leur aidant même à puiser de l'eau, & à couper du bois, après avoir sans défiance, posé leurs armes à terre. Ils avoient, de l'autre côté de la Baie, leur Habitation, composé d'une cinquantaine de cahutes en pieux couverte de roseaux. Ces Sauvages sont assez dociles & paroissent capables d'instructions: car en fort peu de tems ils avoient déja appris à réciter l'Oraison Dominicale.

Terres des Etats

Quant au côté de l'Est du Détroit, qu'on appelle *Terre des Etats*, où la force des courans repoussa les Caravelles, lorsqu'elles étoient déja dans la Mer du Sud, la Côte y a plus d'étendue, mais elle est inaccessible, n'offrant de toutes parts, à la vûe que des précipices & des roches aiguës. L'aspect en est assez semblable à celui de la Norwege; & la Mer y est sans fond près du rivage.

Les Caravelles, rentrées dans la Mer du Sud, examinerent, autant que les vents & les courans, dont elles étoient tourmentées, le purent permettre, s'il y avoit, en ce parage, quelque autre endroit. Mais elles ne trouverent d'autre embouchure que celle-ci & celle de Magellan, plus anciennement connue, quoique Spilberg eût raconté en Hollande qu'on en trouveroit une vers le Cap *Prouvaert* (4). Elles reconnurent les Iles *Barnevelt*, qui ne sont que de mauvais rochers sans herbes. Elles doublerent le Cap de *Hoorn*, derriere lequel on trouve un Port assez commode, si ce n'est que les Equipages y essuyerent un froid excessif, accompagné de neige & de grêle affreuses. Ils s'avancerent près du Pôle jusqu'à cinquante-six degrés & demi, d'où remontant un peu plus vers l'Equateur, & ne se trouvant pas assez de vivres pour s'arrêter au Chili, ils rentrerent dans le Détroit de Magellan; prirent, au *Port Famine*, de l'écorce aromatique de ces arbres à poivre, qu'ils vendirent seize réales la livre en Espagne, rentrerent dans la Mer du Nord; & ayant touché à *Pernamboue*, revinrent, sans avoir perdu un seul homme, à Séville, le 9 Juillet 1619, après neuf mois & demi de la navigation. Le Roi d'Espagne fut si content de l'heureux & prompt succès de ce Voyage,

Iles Barnevelt.

Cap Hoorn.

Nodal rentre dans le Détroit de Magellan par l'Ouest.

Poivre de Magellan vendu en Espagne.

Retour à Seville.

(4) C'est apparemment le Cap *Forward*. On trouve, en effet, presque vis-a-vis de ce Cap, un Détroit peu fréquenté, que les gens du Pays nomment *Jelouchette*; mais ce Canal, ainsi que celui de S. Isidore, & celui de Saint Sébastien, rentrerent tous les trois dans le grand Canal de Magellan.

NODAL. 1618. Route commode pour aller aux Indes Orientales.

qu'il ordonna que la Flotte de huit Vaiſſeaux, préparée pour les Philippines, eût à prendre cette route. On comptoit alors que cette Flotte ne devoit pas mettre plus de huit ou neuf mois à parvenir, par cette voie, au lieu de ſa deſtination, puiſque la traverſée de la Mer Pacifique, malgré ſon immenſité, n'exigeroit pas plus de deux mois, à cauſe qu'on y trouve toujours la Mer & les vents d'Eſt favorables : au lieu que par la route ordinaire, où il faut aller chercher les vents & s'aſſujettir aux mouſſons, le trajet ne ſe peut faire qu'en quatorze, quinze ou ſeize mois, & ſouvent avec perte de beaucoup de monde, par les maladies qu'une longue navigation rend inévitables (5).

Telle eſt l'utilité qu'on jugea d'abord pouvoir tirer de la découverte du Détroit de le Maire ; & peut-être avec raiſon. Car bien que l'uſage de ſuivre la route du Cap de Bonne Eſpérance ait continué de prévaloir, l'opinion de quelques habiles Navigateurs eſt, que l'on penſoit juſte alors, & qu'il ſeroit plus commode & plus expéditif d'aller en Orient par l'Occident, que de prendre le chemin le plus court.

DÉCOUVERTES DES HOLLANDOIS AUX TERRES AUSTRALES.

1616. 1644. DECOUV. DES HOLLANDOIS.

LA DÉCOUVERTE de la plûpart des grandes Contrées de notre Hémiſphere, au Sud des Iles Moluques, eſt dûe aux Hollandois, qui y ont navigé à diverſes repriſes durant trente années, ſoit par un deſſein formel, ſoit au haſard, en faiſant voile vers leurs poſſeſſions des Indes Orientales. Les Journaux de ces premiers Navigateurs, quoiqu'ils n'aient preſque certainement viſité que les Côtes de ces Régions Auſtrales, nous préſenteroient ſans doute des éclairciſſemens déſirables ſur la Géographie, & pluſieurs autres objets de curioſité, ſi, par quelque raiſon que ce puiſſe être, ceux, entre les mains de qui ils ſont tombés, n'avoient juſqu'à préſent évité de les rendre publics. Nous n'avons preſque rien à cet égard qu'une Carte, que Melchiſedec Thevenot, fit graver, à la ſuite de la Relation de François Pelſart, dans le premier Volume de ſon excellent Recueil. On voit, dans ſa Préface, qu'il a eu auſſi entre les mains, quelques autres Journaux, relatifs au même objet. Voici comment il s'y exprime, ſur tout ce grand Canton. » La Terre Auſtrale, qui fait préſentement une cinquième Partie du » Monde, a été découverte à pluſieurs fois : la Partie nommée de *Wit-* » *Landt*, en 1628 : la Côte, que les Hollandois appellent la Terre de *P.* » *Nuyts*, le 16 Janvier 1627 : la Terre de *Diemen*, le 24 Novembre 1642 : » celle qu'ils ont nommée la *Nouvelle Hollande*, en 1644 (1). Les Chinois

Premieres Découvertes de la Nouvelle Hollande.

(5) On ne peut douter que la Relation de ce Voyage n'ait été écrite par un Eſpagnol, & par un Hollandois, chacun dans leur langue, mais on ignore ſi ces Journaux ont jamais été imprimés. On trouve un Extrait de l'Hollandois dans les Recueils de *Barlay*, & un autre de l'Eſpagnol dans l'Amérique de *Lait* Ces deux narrations, ſans ſe contrarier, ne ſe reſſemblent gueres. Ce n'eſt qu'en les confrontant avec ſoin, qu'on s'eſt aſſuré que c'étoit le même Voyage. Voyez auſſi *Ovalle*, dans ſon Hiſtoire d'Amérique.

(1) Il y a apparence qu'elle reçut ſeulement ce nom général alors, car l'intérieur n'a jamais été découvert ; mais les Côtes étoient connues depuis long-tems ſous les diverſes dénominations que leurs parties conſervent encore.

» en ont eu connoiſſance il y a long tems ; car l'on voit que Marco-Polo » marque de grandes Iles au Sud-Eſt de Java ; ce qu'il avoit apparemment » appris des Chinois, avec ce qu'il dit de l'Ile de Madagaſcar ; ces Peuples » ayant fait autrefois ce que font maintenant les Nations de l'Europe, & » couru toutes les Mers des Indes juſqu'au Cap de Bonne-Eſpérance, pour » le Commerce & pour faire de nouvelles Découvertes. Pelſart, dont on a » mis ici la Relation de la Terre Auſtrale, y fut jetté, plutôt qu'il ne la dé- » couvrit ; mais l'on donnera enſuite les Voyages de *Carpentier* & de *Die-* » *men*, à qui l'on doit le principal honneur de cette Découverte. Diemen » en rapporta de l'or, de la porcelaine, & mille autres richeſſes, qui firent » croire d'abord que le Pays produiſoit toutes ces choſes ; l'on a ſu depuis, » que ce qu'il en rapporta venoit d'une Caraque, qui avoit échoué ſur ces » Côtes. Le myſtere, qu'en font les Hollandois, & la difficulté de permet- » tre que l'on ne publie la connoiſſance que l'on en a, fait croire que ce » Pays eſt riche. Comment auroient-ils cette jalouſie, pour un Pays qui » ne produiroit rien de ce qui mérite qu'on l'aille chercher ſi loin (2). L'on » ſait d'ailleurs qu'ils y envoyerent des Troupes pour s'y établir, & qu'ils » trouverent des Peuples fort réſolus, qui ſe préſenterent aux Hollandois » ſur la greve où ils devoient débarquer, les vinrent recevoir juſques dans » l'eau, & les attaquerent dans leurs Chaloupes, nonobſtant l'inégalité de » leurs armes. Les Hollandois diſent qu'ils trouverent des Hommes qui » avoient huit pieds de haut : Pelſart ne marque point cette grandeur extraor- » dinaire ; & peut-être que la peur qu'ils firent aux Hollandois, qui les obli- » gea de ſe retirer, les fit paroître plus grands qu'ils ne ſont en effet (3). » Quoi qu'il en ſoit, preſque toutes les Côtes de ce Pays-là ont été décou- » vertes, & la Carte que l'on en a miſe ici, tire ſa premiere origine de celle » qu'on a fait tailler, de pieces rapportées, ſur le pavé de la nouvelle » Mai ſon de Ville d'Amſterdam ».

DECOUV. DES HOLLANDOIS.

Peuples guerriers & de grande taille.

Par malheur, Thevenot n'a point exécuté la promeſſe qu'il fait ici ſur la Carpentarie. Ce ſavant Collecteur préparoit, lorſqu'il mourut, un cinquieme Volume de ſon Recueil, dont quelques cahiers incomplets étoient déja imprimés, & qui contiennent entr'autres le Journal du Capitaine *Taſman*, qui découvrit la Terre Méridionale de *Van Diemen* & la *Nouvelle Zelande* ; mais il ne s'y trouva rien ſur la courſe des Généraux *Carpentier* & *Diemen*, ſuppoſé qu'ils aient fait eux-mêmes les Voyages qu'on leur attribue (4), ou du moins, ſi les Manuſcrits étoient dans le Cabinet de Thevenot, on ne ſait plus aujourd'hui ce qu'ils ſont devenus. Ainſi, depuis 1616, juſqu'en 1642, nous n'avons rien, ſur tout ce Canton des Terres Auſtrales, qui ſoit un

(2) C'eſt un reproche qu'on a ſouvent fait aux Hollandois ; mais la conſéquence qu'on en tire eſt peu juſte, & le tems a ſucceſſivement détruit les idées, qu'on ſe formoit autrefois de la richeſſe de ce Pays. Si les Hollandois craignent quelque choſe, c'eſt la proximité des Colonies étrangeres.

(3) Cette plaiſanterie pourroit être bonne pour une fois ; mais les témoignages des Voyageurs ſont ſi multipliés & ſi précis là-deſſus, qu'il n'eſt preſque plus permis de révoquer la choſe en doute. On aura peut-être occaſion d'examiner ce point plus particulierement dans la ſuite.

(4) On fixe communément la découverte de la Carpentarie, l'année d'après le retour du Gouverneur Général Carpentier en Hollande.

DECOUV. DES HOLLANDOIS.

peu détaillé, si ce n'est les Routiers de Pelsart & d'Abel Tasman, qu'on va lire ci-dessous. On manque même d'une Notice exacte du tems des Découvertes précédentes, & de ceux qui les ont faites. Ce qu'on en peut dire de plus certain, a déja été exposé dans l'Introduction à ces Voyages, pag. 199 du T. XI.

VOYAGE DE VINCK A LA NOUVELLE GUINÉE, EN 1663.

Pour la Page 214.

1663.

Course de deux Chaloupes à la Nouvelle Guinée.

Ile Caras.

Négrerie Roumakay.

APRES un intervalle de vingt ans, pendant lequel il ne paroît pas que les Hollandois se soient fort éloignés de leurs Etablissemens, on fit partir, de Banda, le 5 Avril 1663, deux Chaloupes pour reconnoître la Côte de la Nouvelle Guinée. On en eut la vûe deux jours après, & le lendemain on ne se trouvoit qu'à quatre lieues de l'Ile *Caras*, où l'on vint mouiller la nuit suivante. De-là continuant, le 10 au matin, à ranger la Côte, les Chaloupes jetterent l'ancre devant une Négrerie, nommée *Roumakay*, dont les Habitans ne vendirent, aux Hollandois, que trois Esclaves, qu'ils payerent bien cher; mais en échange on leur apporta des vivres en abondance, à bord de plus de cent petits Bâtimens. Ils y prirent des informations touchant le Pays du Roi d'*Onin*, qu'on leur dit être éloigné de dix à douze lieues, rempli de fort hautes montagnes, & ne fournissant, au Commerce, que de grandes *Martavanes*, & de la vaisselle de terre, peinte en figures, qu'on y recevoit d'autres Peuples, qui habitoient plus haut en remontant la Riviere. On leur parla aussi d'une grande & profonde Baie, fermée par des terres marécageuses, où Vink ayant témoigné vouloir se rendre, ce dessein parut fort déplaire aux Habitans de Roumakay, qui y exerçoient la pyraterie.

Négrerie Isera.

Cependant les Chaloupes leverent l'ancre, & vinrent mouiller devant une autre Négrerie, nommée *Isera*, où les Hollandois furent attaqués par les Habitans, qui leur tuerent trois Hommes. On s'en vengea en brûlant leur Habitation, qui fourmilloit de monde. Ces Peuples étoient entierement nus, & la plûpart fort bien armés d'arcs, de fleches & de zagayes. Les Hollandois avoient été avertis, par l'Oraincaie, ou Chef de Roumakay, des mauvaises intentions de ceux d'Isera; ce qui fit qu'ils se tinrent sur leurs gardes.

Grande Baie.

La Baie, dont les Chaloupes firent ensuite le tour, peut avoir, à son entrée, dix ou douze lieues de large, & sa longueur, comptée de Roumakay, est bien de quarante-cinq milles. Le Rivage, de côté & d'autre de la Baie, est fort élevé; mais son enfoncement offre des Terres basses & noyées, avec une chaîne d'Ilots rompus, qui regne dans son étendue. La violence des courans, & les marés qui montoient & descendoient jusqu'à une brasse & demie, parurent être les effets d'un grand nombre de Rivieres, plutôt que les signes d'un passage, dont on ne put découvrir aucune trace. Après avoir côtoyé la Baie, au Nord & à l'Est, Vink voulut toucher aussi le Rivage Méridional; mais les gens, qu'il envoya à terre, y ayant été mal reçus, il continua

VINCK. 1663.

ſa route à l'Oueſt, & fit bientôt rencontre de pluſieurs Barques Indiennes, près d'une Négrerie nommée *Schaar*, où le Roi d'Onin vint le trouver, & l'invita de ſe rendre à ſon Habitation; mais quelques défiances, qu'on crut fondées, empêcherent les Hollandois de déférer à ſes inſtances, d'autant plus, que le lendemain, il refuſa abſolument de paſſer à bord des Chaloupes. Négrerie Schaar.

D'ici, faiſant route à l'Oueſt & à l'Oueſt Quart-de-Sud, on mouilla, le 29, dans la Baie d'*Emeloord*, où l'on ſe pourvut d'eau. Le ſoir on vit arriver à bord le Fils du Roi d'Onin, accompagné d'un Orancaie, & d'environ quarante Hommes, la plûpart Goramois & Ceramois. On apprit d'eux, que le Roi étoit allé aux Iles des Papous, pour y chercher des Eſclaves. Vink ſe laiſſa engager, le lendemain, à venir mouiller devant leur Négrerie. Le 3 Mai, le Roi étant de retour offrit des Otages, en invitant les Hollandois à terre, où ils furent fort bien reçus; mais le Commerce ſe réduiſit à un petit nombre d'Eſclaves. Le Roi les avertit, qu'il avoit découvert, à la Négrerie de *Piera*, un complot formé pour les maſſacrer, entre l'Orancaie de Roumakay & ceux d'Iſera, qui avoient été prévenus, dans leurs deſſeins, par le départ des Chaloupes. Il ajoutoit que l'Orancaie avoit reçu, de ces derniers, la tête d'un des Hollandois tués, en récompenſe de ſes peines; qu'ils avoient mangé celle des deux autres juſqu'aux os, au milieu des plus vives démonſtrations de joie, & que, pour n'avoir point voulu tremper dans cette conſpiration, il s'étoit attiré lui-même la guerre avec ceux d'Iſera ſes voiſins. Baie d'Emeloord. Négrerie Piera.

Vink voulut s'aſſurer du fait, à l'égard de l'Orancaie de Roumakay, qu'il ne ſoupçonnoit gueres capable d'une pareille perfidie, après le ſervice qu'il lui avoit rendu, en l'avertiſſant des mauvaiſes intentions de ceux d'Iſera, avec leſquels il paroiſſoit être en guerre. Les Chaloupes, étant revenues devant cette Négrerie, on ne tarda pas de vérifier l'avis du Roi d'Onin, & l'on ſe ſeroit vû dans une terrible criſe, à l'apparition d'une multitude de Pirogues, remplies d'hommes armés, ſi l'on n'eut levé l'ancre à tems pour s'éloigner de ce Rivage. En partant, on ſalua ces Bâtimens de quarre bordées, qui porterent au mieux. Les Chaloupes revinrent heureuſement à Banda, après avoir eſſuyé bien des diſgraces (1). Retour à Banda.

Voyage de Keyts a la Nouvelle Guinée en 1678.

1678. Autre Courſe à la Nouvelle Guinée.

Cette Course s'étant faite encore aux mêmes lieux, ſervira à en donner une connoiſſance plus particuliere. Le 19 Juillet 1678, deux Yachts, & une Chaloupe, aux ordres du premier Commis, nommé Jean *Keyts*, mirent à la voile de Banda, pour la Côte de la Nouvelle Guinée. Après s'être arrêté quelques jours à *Keffing* & à *Goram*, pour y prendre un Interprête & un Guide, Keyts vint mouiller, le 31, à la vûe de la Pointe Occidentale du Pays d'*Onin*, éloignée, de Keffing, d'environ vingt-deux lieues au Nord-Eſt, & le lendemain, continuant à ranger la Côte d'Onin, on jetta l'ancre, le ſoir, dans une Baie au Nord d'une Pointe. Les deux prin-

(1) *Valentyn*, Deſcription de Banda.

KEYTS. 1678.

cipales Négreries de ce Pays ſont, *Fataga & Roumah Bati*, à une lieue & demie l'une de l'autre. Le jour ſuivant, Keyts paſſa entre l'Ile *Pulo-Aas*, pour ſe rendre à la premiere. Il y trouva quantité de Bâtimens du Pays, qui l'obligerent à ſe tenir ſur ſes gardes. Les Chefs le reçurent bien; mais il n'y avoit pas grand Commerce à faire entre des gens qui étoient prévenus les uns contre les autres. Un des Yachts & la Chaloupe, qui avoient été à l'Ile *Caras*, en revinrent ſans y avoir eu plus de ſuccès.

Négrerie Fataga & Roumah-Bati.

Ile Pulo Aas.

Keyts jugeoit que cette Pointe de la Nouvelle Guinée eſt une Ile, ſéparée du Continent, quoiqu'il ne pût pas s'en aſſurer par lui-même. Il avoit vû, au Nord-Eſt, une aſſez grande ouverture, &, vis-à-vis, la Terre ferme, qu'on pouvoit auſſi reconnoître du côté du Sud. Entre la Pointe la plus Septentrionale de *Batou-Pouteh*, & la Pointe Sud-Oueſt d'Onin, on trouva une grande Baie, qui a bien cinq lieues de profondeur ſur deux de large. On voulut y envoyer la Chaloupe, mais il fallut renoncer à ce deſſein, parce qu'on s'apperçut que les Habitans en concevoient de la défiance. Cette Côte offre par-tout de bons mouillages, à deux ou trois lieues en Mer. Le Pays, à en juger par ſon extérieur, eſt fort ſauvage, inculte, & rempli de montagne & de rochers en pluſieurs endroits. Il produit peu d'arbres fruitiers. Les principaux qu'on y vit, ſont une eſpece de muſcadiers, dont on trouva les noix fort inférieures à celles de Banda; encore ne comptoit-on que deux ou trois de ces arbres dans les environs. L'arbre qui porte le *Maſſoy*, & le dattier des Indes ſont deux autres eſpeces. Les Bois étoient remplis de toute ſorte de volaille, dont le ramage étoit auſſi agréable qu'extraordinaire. Le Climat eſt ici fort tempéré, & les brouillards y ſont fréquens. Le matin, on y avoit ordinairement le beau tems, mais l'après-midi, le Ciel ſe couvroit de gros nuages, qui ſe reſolvoient le ſoir en pluïes abondantes. Le Rivage fournit par tout aſſez d'eau douce, qui eſt fort bonne à boire.

Deſcription du Pays d'Onin.

Le Pays d'Onin étoit alors ſoumis à deux Souverains, nommés *Maſſalouva* & *Jeef*, dont le premier faiſoit ſa réſidence à Roumah-Bati, & le ſecond à Fataga. Le Pere du dernier, nommé *Radja Tabowan*, avoit été défait, dix ans auparavant, avec trois ou quatre cens hommes, par les Peuples de l'Ile Caras, & la guerre duroit encore. Ces deux Chefs étant fort jeunes, l'autorité étoit partagée entre leurs premiers Orancaies; mais les Inſulaires de Keffing les tenoient dans une eſpece de dépendance, ſur-tout par rapport au Commerce, dont les deux principaux articles ſont le Maſſoy & les Eſclaves. Le Peuple vit de la pêche. Ces Habitans paroiſſent aſſez traitables; cependant on ne doit pas leur accorder trop de confiance. Leurs armes ſont des ſabres de différentes eſpeces, auxquels ils joignent l'arc, les fleches, la lance, & des javelines dentelées.

Les Iles Caras, où Keyts ſe rendit enſuite, ſont à douze lieues de Pulo-Aas, où il avoit été d'abord quelques jours à l'ancre. Vis-à-vis, au Nord, la Côte forme une grande Baie, qu'il nomma la Baie de *Ryklof van Goens*. Les Terres, qui regnent au tour de cette Baie, ſont fort baſſes, à l'exception des deux Pointes au Sud & au Nord de ſon entrée. Le côté occidental de l'Ile du milieu, où il mouilla ſur vingt-cinq braſſes, bon fond de ſable, offre une Rade ſûre, qui pourroit bien contenir juſqu'à mille Navires. Sa ſituation eſt à trois degrés vingt-ſix minutes de Latitude Méridionale. La

Iles Caras.

Juriſdiction d'Onin, que les Habitans nomment *Mengonan Soholot*, ſe termine à cette Pointe du Nord Oueſt, & celle des Inſulaires s'étend ſur le Golfe juſqu'à *Coveay*, ou *Cubiay*, qui commence à la Pointe Sud-Eſt de la Baie. KEYTS. 1678.

Les Iles habitées, qu'on trouve dans cette Baie, ſont *Cani*, *Batour* & *Caras*, qui produiſent diverſes ſortes de fruits, du riz & du poiſſon en abondance. Les bois de conſtruction n'y eſt pas rare. L'on y reſpire un air aſſez ſain, qui eſt rafraîchi par de petits vents de Mer & de Terre. Les Inſulaires reſſemblent en tout aux Habitans d'Onin; mais il ſont moins ruſés & moins défians. On ne remarqua parmi eux aucun indice de culte, ſi ce n'eſt quelques teraphims, ou criſtalines, rayées de verd & de rouge, ou d'un jaune luiſant, qui paroiſſoit être un mêlange de métaux. Leurs Voyages de Mer ſe bornent à Cubiay, & la pêche fournit le plus à leur ſubſiſtance.

Le premier Septembre, Keyts partit de Batour, & ayant paſſé entre Caras & Cani, il vint, le lendemain, auprès d'une haute Pointe, d'où continuant à ſuivre la Côte, il découvrit, au Nord, une autre Baie fort profonde, de trois ou quatre lieues de largeur, où il entra pour donner le radoub à la Chaloupe, qui faiſoit eau de toutes parts. La Baie eſt à douze lieues au Sud & au Sud-Sud-Eſt de la premiere. On la nomma la Baie de *Speelman*. A ſon entrée, du côté gauche, eſt une cataracte des plus merveilleuſes, qui tombe des montagnes, & qu'on apperçoit comme une toile blanche, à deux lieues de diſtance. Il ne fut pas poſſible d'en approcher de près, à cauſe des goutes, qui rejailliſſant en l'air formoient une eſpece de nuage, ou de brouillard épais; mais on trouva dans les environs pluſieurs autres petites ſources d'eau, qui ſortoient du pied des rochers le long du Rivage. Tout au fond de la Baie eſt une Négrerie, près d'une Riviere, & un peu plus loin à l'Eſt, derriere une montagne, une belle Lagune aſſez profonde pour ſervir d'abri à quantité de gros Vaiſſeaux. A l'Eſt de cette Baie ſe préſentoit un rocher, à côté duquel les Hollandois virent un grand nombre de têtes de morts, & une ſtatue à-peu-près de forme humaine juſqu'aux épaules, avec un bouclier & quelques autres inſtrumens. On y apperçut auſſi divers caracteres inconnus qui ſembloient être tracés de craie rouge. Les Habitans de ces Contrées n'ont pas la coutume d'enterrer leurs Morts; mais ils les expoſent ſur des Rochers près du Rivage. La Baie eſt terminée par la haute Pointe Sud-Oueſt de Cubiay, derriere laquelle, dans la Baie, on remarqua un Canal, qui paroiſſoit avoir, de l'autre côté, ſa ſortie dans la Mer. On trouva ici quatre dégrés ſeize minutes de variation au Nord-Eſt, & cela ſur quatre dégrés deux minutes de latitude Méridionale. Baie de Speelman.

De la Pointe Sud Oueſt de Cubiay, à la Pointe Orientale, on compte ſix lieues, & cinq de l'Ile *Weſel*, où Keyts vint mouiller, ſans y trouver d'autres Habitans qu'un ſeul homme, qui ſortit bruſquement de ſa cabane & prit la fuite. En partant de cette Ile, Keyts paſſa entre le Continent & trois petites Iles, dont la plus Occidentale eſt à deux lieues de la Côte, & à trois de la Pointe Nord-Oueſt de l'Ile Weſel. Plus loin, on vit encore trois autres Iles, & au Nord, une grande Anſe à onze lieues de l'Ile Weſel. Keyts mouilla à l'Oueſt d'une Ile, éloignée d'environ d'une lieue d'une Pointe, nommé *Laewe*, derriere laquelle, ſelon les anciennes Cartes, il croyoit Ile Weſel.

KEYTS. 1678.

trouver la Riviere des *Meurtriers*; mais il eut bientôt occasion de reconnoître son erreur. A quatre degrés de Latitude Méridionale, il aborda à l'Ile *Nametotte*, où est une Négrerie, dont les Habitans, qui montoient une grande Caracore, l'avoient invité de s'y rendre. Pendant que ses gens étoient occupés à faire de l'eau, sans défiance, les Insulaires les attaquerent, & leur tuerent ou blesserent mortellement quelques hommes. On en prit une prompte vengeance, en mettant le feu aux Bâtimens & aux Habitations de ces Meurtriers, tandis que, retirés dans les Bois, ils ne cesserent de décocher de toutes parts, une infinité de fleches sur les Hollandois. Cette Ile Nametotte est située à l'Oueſt de la Riviere connue sous le nom des *Meurtriers*, assez élevée, & pourvue de bons mouillages, pouvant avoir huit lieues de circuit. C'est comme l'Etape principale du Commerce du Massoy, que les Ceramois viennent chercher tous les ans, avec du bois d'ebène & des Esclaves, qu'ils échangent contre du riz & de gros coraux. Les Insulaires sont robustes, & d'une taille beaucoup plus avantageuse que les autres Habitans de ces Contrées. Outre la langue qui leur est particuliere, ils parlent fort bien celle des Ceramois. Ils vont entierement nus, à la réserve des parties naturelles, qu'ils couvrent d'écorce d'Arbres. Ils se percent les narines de plusieurs brochettes pour l'ornement. Leurs armes sont l'arc, les fléches, les lances & les coutelas. Les Femmes portent au cou & à la ceinture, de gros tours de coraux, & elles se barbouillent tellement le visage de noir de charbon pilé, qu'elles ont moins la figure humaine que celle des plus sales animaux. La pudeur n'est pas une de leurs vertus; elles accouchent dans les Pirogues sur le Rivage, ou dans les Bois; & dès que l'Enfant est né, elles le jettent dans un sac qui leur pend sur les épaules. En un mot, Keyts les compare à des brutes. Son retour à l'Ile Wesel, & delà à Banda, termine cette Course, dont tout le fruit se réduisit à des connoissances plus particulieres du Pays & de ses Habitans. La Relation de Keyts, que nous avons en manuscrit, est extrêmement détaillée. Valentyn en a donné l'essentiel, que nous abregeons encore.

Ile Nametotte.

Riviere des Meurtriers.

Retour à Banda.

VOYAGE DE VLAMING AUX TERRES AUSTRALES EN 1696.

1696. Occasion de ce Voyage.

L'OCCASION de ce Voyage fut la perte d'un Vaisseau de la Compagnie, qu'on supposoit pouvoir être échoué sur les Côtes de la Nouvelle Hollande, depuis son départ du Cap de Bonne-Espérance pour Batavia. En 1696, trois Vaisseaux Hollandois, commandés par Guillaume *Vlaming*, mirent à la voile, du Texel, avec ordre d'aller à cette recherche. Après avoir doublé le Cap de Bonne Espérance, ils se trouverent, le 28 Novembre, à trente-huit degrés quarante minutes de Latitude Méridionale, & quatre vingt-quinze degrés quarante-quatre minutes de Longitude, près de l'Ile *St Paul*, sur laquelle on peut porter sans inquiétude, pourvû que l'on évite le côté de l'Oueſt, qui est garnie d'un banc de rochers. On y trouva quantité de chiens marins, & une autre espece particuliere qui avoient bien dix-huit pieds de long; mais l'Ile n'offre aucune verdure, si ce n'est quelques roseaux, &, par-ci par-là, entre les rochers, une herbe assez semblable au persil. La volaille y est rare; en échange on y pêcha une quantité prodi-

gieuse

gieuſe de gros poiſſons fort délicieux. Les Hollandois y chercherent inutilement du bois a brûler & de l'eau douce. VLAMING. 1696.

Le lendemain du départ de cette Ile, on vint à celle d'Amſterdam, à treize lieues Sud & Nord de la premiere, par les trente-ſept degrés quarante-huit minutes de Latitude, & quatre-vingt-quinze degrés quarante-quatre minutes de Longitude. Cette Ile eſt ſi remplies de broſſailles, qu'on ne peut que difficilement s'y franchir un paſſage. On n'y trouva ni Homme ni Beſtiaux, mais ſeulement quelques Oiſeaux & des Chiens marins. Le terrein eſt marécageux à trois pieds de profondeur ſur le roc, qui approche de la pierre ponce, ce qui fait que les arbres n'y peuvent croître, ni prendre de fortes racines. Ile Amſterdam.

Le 25 Décembre, on découvrit la Nouvelle Hollande, à la hauteur de trente-un degrés cinquante-huit minutes, & à cent trente degrés dix-huit minutes de Longitude. Quatre jours après, on ſe trouva ſous l'Ile *Rotteneſt* (Nid de rats) huit minutes plus au Nord, & trois degrés ſept minutes plus à l'Eſt. On s'y pourvut de bois à brûler, qui y étoit en abondance. Ile Rotteneſt.

Le 5 Janvier 1697, Vlaming deſcendit ſur le Rivage de la Nouvelle Hollande, avec quatre-vingt huit Hommes armés; ils prirent d'abord leur route à l'Eſt ſans rien trouver qui pût ſervir à la nourriture : mais ils virent quelques gros arbres, d'où découloit une eſpece de laque ou de gomme, & de petits Perroquets, qui étoient fort farouches. Après avoir marché environ trois heures, ils vinrent auprès d'une Lagune d'eau ſalée, où ils apperçurent dans le ſable, pluſieurs veſtiges d'Hommes & d'Enfans, ſans cependant rencontrer perſonne. Le lendemain matin, ils ſe diviſerent entre trois troupes, pour viſiter le Pays au Sud, au Nord & à l'Eſt, à une lieue de diſtance de l'endroit où ils avoient paſſé la nuit. Toutes leurs recherches ne leur firent découvrir que quelques cabanes renverſées, mais point d'eau douce; cependant ayant creuſé un puits, ils en trouverent d'aſſez bonne. A leur retour, ils remarquerent que celle du Lac étoit baiſſée de plus d'un pied; ce qui leur fit juger qu'elle devoit communiquer avec la Mer. En effet, ils ne tarderent pas de s'en convaincre, à la vûe d'un Canal au Sud, où ayant fait entrer leurs Bateaux, ils trouverent des Cygnes noirs, dont ils prirent quatre, deux deſquels furent apportés vivans à Batavia, & beaucoup de poiſſon; les jours ſuivans ne leur firent pas faire de plus grandes découvertes, quoiqu'ils euſſent remonté cette Lagune, ou Riviere d'eau ſalée, à dix ou douze lieues dans les terres. Une exacte obſervation leur donna trente-un degrés quarante-trois minutes de Latitude Méridionale. Un grand Banc regne ici dans l'étendue d'une lieue, à la moitié de cette diſtance du Rivage. On en découvrit un autre, parſemé de pointes de rochers, à la hauteur de trente degrés dix ſept minutes. Treize minutes plus loin au Sud, l'Aiguille varioit, au Nord Oueſt, de neuf degrés vingt-une minutes. 1697. Nouvelle Hollande. Cygnes noirs.

A vingt-huit degrés huit minutes, après avoir paſſé quelques petites Iles, deux jours auparavant, on découvrit une Pointe haute & eſcarpée. La Chaloupe, qui fut de nouveau envoyée à terre, ſans pouvoir deſcendre à cauſe des Briſans, rapporta qu'on avoit enfin vû des hommes marcher ſur les dunes, mais dans une grande diſtance. C'étoient des Négres, nus, & de moyenne taille Les jours ſuivans, les Chaloupes étant retournées diverſes fois au

VLAMING. 1697.

Rivage, y virent d'abord une eau interne fort salée, quelques cabanes & vestiges de pieds d'Hommes dans le sable, & quelques Oiseaux. A vingt-six degrés seize minutes de Latitude, elles trouverent deux Anses, dont la plus Méridionale a bien trois quarts de lieue de largeur; & trois jours après, deux Rivieres fort profondes, l'une venant du Sud & l'autre de l'Est. Cette fois les Chaloupes pénétrerent bien huit lieues & demie dans une Anse, qui communique de l'autre côté, au Nord Nord Oueſt avec la Mer. Le lendemain, on trouva, à terre, une plaque d'étaim, qui avoit été attachée à un poteau avec deux cloux, dont l'un se distinguoit encore. Sur cette plaque étoit gravée une Inscription, portant : » que le 25 Octobre 1616, le Na- » vire *la Concorde*, d'Amsterdam, premier Commis Gilles *Miebais* de Lie- » ge, Capitaine Theodore *Hartog*, d'Amsterdam, avoit mouillé en cet en- » droit, d'où il étoit reparti, pour Bantam, le 27 du même mois ». Au bas on lisoit les noms de Jean *Stins*, Sous-Commis, de Pierre *Dookus van Bill*, premier Pilote, avec la date de l'année. Cette véritable Baie de *Hartog* est située par vingt-cinq degrés vingt-quatre minutes de Latitude, & la variation de l'Aiguille, au Nord-Oueſt, y fut trouvée de huit degrés trente quatre minutes.

Monument trouvé dans la Baie de Hartog.

Le reste de la Route n'offre plus rien de remarquable jusqu'à la Riviere *Guillaume*, à vingt-un degrés vingt-huit minutes. La résolution y fut prise d'abandonner cette Côte ingrate, le 21 Février; le 27 on vit l'Ile *Moni*, à neuf degrés cinquante minutes; & le 11 Mars, les trois Vaisseaux arriverent heureusement à Batavia. Selon le rapport de Vlaming (1), la Nouvelle Hollande est le plus misérable Pays de l'Univers; & Dampier, dont on va voir la Relation (2), n'a pas eu tort de dire que les Hottentots étoient des Seigneurs en comparaison des Australiens de cette Contrée.

Riviere Guillaume.

Ile Moni.

(1) La Relation de ce Voyage a été imprimée à Amsterdam, en 1701.

(2) Ce Voyage de Dampier est le second qu'il avoit fait à la Nouvelle Hollande. Le premier auroit dû précéder celui de Vlaming : mais comme il se trouve au Tome XI. dans le grand Voyage autour du Monde, on n'a pas cru devoir détacher ce morceau pour le répéter ici. Il suffit d'en avertir le Lecteur.

Iles voisines de Timor et de Solor.

Pour la page 255.

Dans la Description que Valentyn donne de ces deux Iles, il y joint celle de plusieurs autres, qui en sont voisines, & dont il suffira de rapporter les noms, avec ce qu'elles ont de plus remarquable. Il commence cette Description à l'Ile *Saleyer*, au devant de la Baie de Boni, dans l'Ile Celebes, d'où continuant, au Sud Est, à environ trois lieues de distance, on trouve celle de *Calauro*, qui a sept ou huit lieues de longueur sur cinq de large. A son Nord-Est est l'*Ile Haute*, environnée d'un Banc de sable, & au-delà, toujours du même côté, sont une vingtaine d'Iles & de Bancs, qu'on nomme les *Iles des Tigres*, & qui occupent en quarré une espace de quinze à seize lieues. Quatorze lieues à l'Est de ces Iles, on a celles de *Groenewoud*, du *Lezard* & de *Batalaja*, dans une étendue d'environ six lieues. A pareille distance, au Sud des Iles des Tigres, est un Banc, nommé *Heilbot*, de trois ou quatre lieues de circonférence, & tout parsemé de pointes de rochers. Neuf lieues à l'Est de ce Banc, sont les deux Iles de *Schiedam*, suivies, sept ou huit lieues au Sud-Est, de celle de *Batou Pandjang*, & deux lieues Est-Quart de Nord, de celle de *Bata Carimau*, sans compter deux autres petites, au Sud-Oueſt desquelles on trouve celles du *Cheval de poste*, & de *Rossa Gouroc*, peu considérables. *Lousa Radja*, sept ou huit lieues plus loin au Sud Oueſt, en a aussi quelques-unes sans noms. On vient ensuite à cette rangée de grandes Iles, connues par la Relation de Dampier, & dont la plus Occidentale est *Sumbawa*, qui a près de huit lieues de long sur cinq de large. A l'Est se présente l'Ile *Ende*, autrement nommée le *Pays de Flores*. Ces deux Iles sont accompagnées de quantité de petites, dont la plûpart n'ont point de noms. On donne, à l'Ile Ende, quarante-trois lieues de longueur; sa plus grande largeur est de treize lieues au milieu; mais elle diminue considérablement vers ses extrêmités. A cinq lieues de sa Pointe Occidentale, on a l'Ile *Nomba*, de sept lieues de long sur deux de large. *Pulo Tsjindana*, ou l'*Ile du Bois de Sandal*, qui fuit au Sud, s'étend à plus de trente lieues Est-Sud-Est, & de la moitié en largeur, mais se retrecissant vers les deux bouts. On dit qu'il y a des Forêts entieres de Bois de sandal. C'est l'Ile que Dampier décrit sous le nom d'*Anabao*. Vis-à-vis de sa Baie au Sud Sud-Est, on voit la petite Ile *Sauvo*. A l'Est de la Pointe Sud-Est de l'Ile Ende, entre cette Ile & celle de Solor, on a l'Ile *Serbite*, fort haute, montagneuse & chargée de bois, de sept lieues de long, sur trois ou quatre de large. Elle est séparée du Pays de Flores par un Canal d'environ deux lieues de large & trois de long, & l'on trouve un pareil Canal entre Solor & Serbite. A l'Est de Solor on a l'Ile *Lombatta*, & quelques autres petites, comme *Batutoura*, *Pontare*, &c. Vis-à vis de cette derniere Ile, à deux lieues de distances, à l'Est, se voit l'Ile *Ombo*, nommée aussi *Emmer*, de quatorze lieues de long, sur cinq ou six de large. Les Hollandois ont, dans l'Ile Solor, le

Iles voisines de Timor et de Solor.

Fort *Henri*, & les Portugais deux Places, nommées *Lefauw* & *Larentouke*. Timor eſt au Sud de ces Iles. Valentyn lui donne quatre-vingt lieues de longueur; mais ſa largeur eſt fort inégale.

On négocie, dans cette Ile des eſclaves, de la cire, & du bois de ſandal, dont on peut tirer, chaque année, environ deux mille bahars, à cinq cens ſoixante livres poids de Hollande le bahar; & c'eſt principalement pour ce bois, que la Compagnie conſerve cet Etabliſſement, à cauſe du grand débit qu'il a dans la Chine: la cire y eſt à bon compte. Le Commerce de Solor eſt encore moins conſidérable que celui de Timor; on en tire les mêmes choſes, & outre cela, ce qu'on appelle, en Médecine, la *Pierre Solor*, qui eſt une eſpece de bézoar, qu'on croit ſouverain contre les poiſons.

Isles du ressort du Gouvernement de Banda.

Iles au Sud-Eſt.

Le Gouvernement de Banda s'étend à pluſieurs Iles au Sud-Eſt & au Sud-Oueſt, dont on s'eſt engagé de parler à l'occaſion des Terres Auſtrales. Les premieres commencent à l'Orient de la grande Ile Ceram. Telles ſont *Tenimbar*, *Goram*, *Salawakki*, *Manabokka*, *Mattebello*, *Coaffevouy*, *Kourekoſe*, *Tewer*, remarquable par ſon Volcan, dont l'éruption ſe fit, en 1656, avec un terrible fracas. Cette derniere Ile eſt à trente-cinq lieues de Banda, & ſuivie de celle de *Boen*, de *Caudar*, de *Cauwer*, qui fournit beaucoup de potteries, de *Nouſſa Tello*, ou *les Trois Freres*, trois petites Iles ſituées en triangles, & enfin, d'un grand Banc de ſable, nommé *Tiando*, qui a bien quatorze lieues de circuit, & où ſe voient trois petites Iles. Deux lieues à l'Eſt de ce Banc on en trouve un autre, à-peu-près de la même grandeur.

Grand & Petit Key.

On paſſe ici encore quelques Bancs & quelques petites Iles, de peu d'importance, pour venir à *Rey Watela*, ou le *Petit Key*, qui peut avoir trente-quatre lieues de circuit, & dont le côté Septentrionale offre une grande Baie ronde, de quatre lieues de long, ſur autant de profondeur. Au Sud-Oueſt on voit un Banc de dix à douze lieues de tour, ſurmonté de quelques Ilots. Le *Grand Key*, autre Ile, peu éloignée de celle-ci, a bien vingt lieues d'étendue. On donne, à ſa partie Septentrionale, quatre ou cinq lieues de largeur; mais elle diminue depuis le milieu, au Sud, juſqu'à trois. Sa diſtance Eſt-Sud-Eſt de Banda, eſt comptée à cinquante lieues. Ces deux Iles, le Grand & le petit Key, ſont fort hautes, montagneuſes, & arroſées de quantité de Rivieres. Le Grand Key a environ quarante lieues de circuit. Les Habitans de ces Iles ſont en guerre continuelle entr'eux. Ils vendent leurs priſonniers pour eſclaves aux Bandanois, qui les achetent à vil prix. Toute la connoiſſance que ces Sauvages ont de l'Etre ſuprême, c'eſt qu'ils ſavent par tradition qu'il a créé leur Pays. Dans leurs entrepriſes ils ont coutume d'implorer ſa protection, après avoir traité tout leur Village, & ſacrifié quelques Porcs, & quelques Boucs à leur Idole, qui eſt attachée à une perche. Ces prieres ſont accompagnées d'une infinité de grimaces, de contorſions & de ſingeries ridicules. Ces Inſulaires ſont fort bruns & de taille avantageuſe, avec de longs cheveux crépus. Ils ſont ſerviables, de bon naturel, & fideles. Chaque Habitation eſt partagée entre trois ou quatre Orancaies, qui y exercent toute

Mœurs de leurs Habitans.

ILES DU RESSORT DE BANDA.

l'autorité, ſans aucune marque qui les diſtingue des autres, ſi ce n'eſt que quelques uns ont neuf ou dix anneaux d'or aux oreilles, & un habit d'écorce d'arbre ou même d'étoffe bleue. Ils ne tirent point de revenus, mais ſont obligés, comme le dernier de leurs Sujets, de chercher leur nourriture dans la pêche, la chaſſe, & le produit de leurs plantations. Leurs cabanes ſont élevées ſur des pieux, à trois ou quatre piés de terre, ou dreſſées ſur des rochers le long du rivage. En 1624, les Hollandois, que le Commerce avoit amenés, virent, ſur le rivage Oriental, ſept Habitations voiſines, qui pouvoient mettre enſemble quatre mille hommes en campagne. Ils étoient en guerre, depuis quatre ans, contre une quarantaine d'autres Villages au Sud de l'Ile, & dans cet eſpace de tems ils avoient bien perdu quatre cens hommes. Cette guerre provenoit de l'infraction de quelques privileges particuliers ſur la maniere de faire leur pêche. La juſtice eſt ſévere chez ces Peuples. L'aſſaſſinat y eſt puni de mort, de même que l'adultere, avec cette circonſtance, que l'amant & la femme ſont livrés à la vengeance du mari, qui, pour l'ordinaire, les poignarde l'un & l'autre. Il y a des peines proportionnées à la grandeur des vols; c'eſt d'avoir les quatre doigts de la main droite coupés, d'être privé d'une oreille, ou condamné à l'amende, qui eſt appliquée au profit de toute l'Habitation. Les Hommes prennent autant de Femmes qu'ils peuvent en nourrir, mais les liens du mariage ne durent qu'auſſi long-tems qu'ils ſe trouvent bien enſemble; & après leur ſéparation, le mari & la femme ſont libres de contracter de nouvelles alliances. Les parens, après être convenus de la dot pour leurs enfans, donnent un feſtin à tout le Village, & les Convives jugent enſuite qui des deux, de l'Epoux ou de l'Epouſe, ſurvivra à l'autre; on leur fait mâcher le bétel, & celui dont le marc eſt le plus pâle, doit, ſelon leur opinion, mourir le premier. Cette cérémonie ſert en même-tems de confirmation au mariage. Quand un homme de diſtinction meurt, on l'embaume avec des huiles & des aromates; enſuite on le pend dans un cercueil, au toît, ſous lequel on fait du feu pendant ſix ou douze mois, ſelon la qualité du mort, juſqu'a ce que le cadavre ſoit entierement ſec; après quoi ils le mettent en terre. Ils ont auſſi coutume de donner dans ces occaſions, un feſtin à tout le Village, & quelques préſens à leurs amis, pour qu'ils aſſiſtent à pleurer le mort; & ces lamentations, où ils ſe relevent les uns les autres, durent ſouvent un mois; mais un homme du commun eſt enterré d'abord ſans autre cérémonie. Pour marque de deuil, ils font couper leurs cheveux, & portent des anneaux aux bras & aux jambes, avec une ceinture de joncs autour des reins, qu'ils y laiſſent tant qu'elle tombe d'elle-même. Ils ſe ſevrent auſſi, pendant quelque-tems, de certains alimens, & ſe donnent garde de ne point rire, ou de prendre part à de vaines réjouiſſances. Ces Peuples vont preſque nus, à l'exception des reins. Ils ont peu de meubles dans leurs maiſons. Leur nourriture conſiſte principalement en ſagu, piſang, & en racines. Leur boiſſon eſt le towak, qui ſe diſtille de l'arbre du ſagu, & de l'eau de puits. L'or, les dents d'Eléphant, & quelques vêtemens ſont leurs richeſſes. Le fils aîné ſuccéde à ſon pere dans le Gouvernement; mais tous les enfans héritent par portions égales. Ils ont des Porcs & des Chevres; mais il ne s'y trouve de Chevaux, de Buffles, & de bêtes à corne, que depuis peu d'années; leurs armes ſont le bouclier,

ILES DU RESSORT DE BANDA.

le ſabre, l'arc, les fleches, & les zagaies, dont ils ſe ſervent avec une merveilleuſe adreſſe. Ils ont auſſi quelques petites pieces de fonte ſur leurs Coracores (1).

Iles Arouw.

Quinze lieues à l'Eſt du Grand Key, on a les Iles d'*Arouw*, éloignées de ſoixante-cinq lieues de Banda, & de dix-huit à vingt de la nouvelle Guinée. Ces Iles ſont baſſes, plates, & chargées de bois. Pour s'y rendre de Banda, la route eſt par les Iles de Tewer & de Cauwer. Les Iles d'Arouw ſont fort habitées, &, depuis 1623, ſous la dépendance de la Compagnie Hollandoiſe. On y comptoit autrefois ſoixante dix Négreries. La principale eſt *Wokam*, où les Hollandois ont un poſte fortifié de paliſſades. On n'y trouve point de Rivieres, & la mauvaiſe qualité de l'eau de puits, ou de quelques étangs, eſt une cauſe apparente des maladies auxquelles les Européens y ſont ſujets. Les Inſulaires reſſemblent beaucoup, par leurs mœurs, à ceux du Grand & du Petit Key. Valentyn a donné, de ces Iles, une Carte, qui ne s'accorde nullement avec celle que l'on fit, en 1703, de la Partie Orientale de la Mer des Indes. Mr. Danville les place aſſez bien dans ſa Carte d'Aſie, publiée en 1752, excepté qu'il n'en met que quatre au lieu de ſix. Leur principal produit eſt le ſagu, & des eſclaves, qu'ils enlevent dans la Nouvelle Guinée & ailleurs, pour venir les vendre à Banda. On trouve, près du Village *Ablinga*, un Banc où l'on pêche des perles, mais petites pour la plûpart; cependant Valentyn dit en avoir vû de plus groſſes que des pois, & de belle eau. On trouve auſſi, dans ces Iles, des Oiſeaux de paradis. En 1707, il y avoit, à Arouw, environ deux cens vingt Chrétiens & quatre-vingt-dix Ecoliers.

Revenons au Sud du petit Key, pour continuer l'énumération de pluſieurs autres Iles, qu'on trouve encore dans cette Partie. Telles ſont celles de *Ketember*, *Moſe*, *Tenember* & *Larat*, éloignée d'environ deux lieues de *Timor Laout*, grande Ile, autour de laquelle on a les ſuivantes; *Cera*, *Sikevou*, *Bouto*, *Meſe Kawouter*, *Namegang Teng*, *Maſſide*, *Babber*, qui a environ dix lieues de circuit, & où les Hollandois tiennent une garde pour en écarter les Etrangers. *Doutou*, *Kebet*, *Ijat*, ſont d'autres petites Iles voiſines de Babber, & ſituées au Sud-Eſt de Banda. On compte encore *Cerouva*, l'*Ile des Oiſeaux*, & *Nila*, où commencent les Iles du Sud-Oueſt. Elles n'ont preſque rien de plus intéreſſant que leurs noms. *Teuw*, *Cerematten*, *Niſemaſſe* & *Korſewelan*, ſont environnées de quelques autres petites, de Bancs, & de Rochers. L'Ile *Damme*, qui a ſix lieues de long ſur deux de large, ſe fait remarquer par ſon grand Volcan. Sa ſituation eſt à cinquante ſix lieues de Banda. Les Hollandois y avoient bâti, en 1646, une Forteresſe, qui portoit le nom de *Bourg Guillaume*, ou de *Naſſau*, mais l'air mal ſain, qu'on y reſpire, l'a fait abandonner depuis, quoiqu'on y navige bien encore. Trente-ſix lieues au Nord de Damme & vingt-deux au Sud-Oueſt de Banda, ſont les deux Iles des *Tortues*. On a enſuite les Iles *Lokker*, *Moa*, *Leti*, *Kiſſer*, ou *Fetter*, *Etter*, *Teralta*, l'*Ile Brulante*, & les Iles de *Nouſſa Pinhos*, à ſeize lieues au Nord-Eſt de celles des Tortues. Ce ſont-là toutes les Iles principales au Sud Eſt & au Sud-Oueſt de Banda. Une deſcription exacte de leur

Iles au Sud-Oueſt de Banda.

(1) Ces éclairciſſemens ſont tirés d'un Mémoire dreſſé à bord du Yacht *Goa*, qui fut envoyé aux Iles de Key, en 1624.

position, de leur grandeur & de leur figure, seroit trop ennuyeuse; la vûe d'une bonne Carte peut suppléer le mieux aux particularités que nous avons cru devoir omettre.

Iles des Papous, pres de la Nouvelle Guinée.

Dampier conjecturoit juste, lorsqu'il a pensé que toute la Terre des *Papous*, qu'on représentoit comme une Peninsule tenant à la Nouvelle Guinée, n'étoit qu'un amas d'Iles, & ce qu'on prenoit pour des Rivieres étoit autant de Détroits. Le fait a été mieux vérifié depuis, qu'il ne lui fut possible de le faire alors. On a dressé en 1722, une Carte exacte de ces Iles. Elles s'étendent dans la longueur de près de trois degrés de Latitude, depuis le Continent de Guinée, jusqu'à l'Ile Gilolo. La plus Septentrionale de toutes est *Waigeeuw*, dont la Côte Nord s'étend sur environ un degré de Latitude Nord, à vingt-six lieues de l'Oüest à l'Est, & dix dans sa plus grande largeur du Sud au Nord (1). A la Côte du Midi, un Golfe profond pénetre si avant dans les Terres, qu'il les sépare presque en deux parties. L'Ile *Mangin* est dans cette Baie. L'Ile Waigeeuw contient six Négreries. A son Midi sont les petites Iles *Sebiat*, *Toye*, *Bocke*, *Lama*, &c., avec un grand nombre de Rochers & d'Ilots; l'Ile *Gammen*, de neuf lieues d'Orient en Occident, & de quatre du Nord au Sud. Un Détroit fort courbe & fort serré la sépare de Waigeeuw. Elle est bornée, au Midi, par un autre Détroit plus large, qui a au moins quatre lieues. Dans ce Détroit, nommé *Neeuw*, par où Dampier a passé, est une Ile étroite de même nom, longue de trois lieues & demie de l'Est à l'Oüest. L'Ile *Patenta*, qu'on trouve au Sud du Détroit, est longue de dix-neuf lieues, du Nord-Est au Sud-Oüest, & large de quatre. Elle se termine en Pointe vers l'Orient. Cette Pointe se nomme *Gagelola*; celle de l'Occident *Monkaite*. Il y a apparence que c'est cette derniere, qui est connue des Géographes sous le nom de Cap *Mako*: c'est aussi à l'Ile Patenta, que l'on a mal à-propos fait commencer jusqu'à présent la Partie Septentrionale du Continent de la nouvelle Guinée. En suivant au Sud, on a le Détroit *Sagewien*, dont la direction est du Sud-Oüest au Nord-Est. A l'entrée est une Ile de même nom, près de la Pointe *Dandany*, dans l'Ile suivante, au Sud, qui se nomme *Sallawaty*, & qui a dix lieues de Côte dans une partie; le reste forme un demi-ovale; le circuit du total est d'environ quarante lieues. On y compte deux Habitations. Le Sud de cette Ile est à trente lieues de l'Est de Ceram, qui lui reste au Sud-Oüest. Le Détroit *Galloxa*, qui vient ensuite, a environ une lieue de largeur au Nord Est, mais au Sud-Oüest près de quatre. Il sépare Sallawaty de la Nouvelle Guinée proprement dite. En y entrant par le côté du Sud-Oüest, on apperçoit, à sa droite, le Cap Occidental de la Nouvelle Guinée, appellé *Sabelo*, ou *Onny*, situé au moins à un degré & demi de Latitude Méridionale. Le Détroit est garni d'Ilots.

Revenons au Nord de Waigeeuw, que la Mer sépare de Gilolo. Il y a vingt-deux lieues de sa Pointe Occidentale à la Pointe Orientale de Gilolo, appellée *Pattany*, allant du Sud à l'Oüest. Il y a cinquante quatre lieues de

(1) Ce sont des lieues d'Allemagne de quinze au degré.

ILES DES PAPOUS.

la Pointe Pattany à la Pointe Sabelo ; mais le terrein de Guinée s'étend juſques ſous la Ligne même en remontant au Nord, faiſant face au Nord-Oueſt ; & depuis Sabelo la Côte retourne, faiſant face au Sud-Sud-Oueſt, juſqu'à la Baie de *Rycklof van Goens*, à deux degrés dix minutes de Latitude Méridionale. A ſix lieues à l'Eſt de Pattany eſt l'Ile *Gebey*, la plus Occidentale des Papous, longue de cinq lieues du Nord Oueſt au Sud-Eſt Quelques Navigateurs l'ont priſe pour la Nouvelle Guinée. Au Sud de Gebey, & au Sud-Oueſt des Iles des Papous, il y a auſſi deux autres Iles aſſez conſidérables, nommées *Popo* & *Mixoal*, entre Gebey & Ceram ; Mixoal eſt environnée de tous côtés de Bancs de rocs & d'Ilots.

DESCRIPTION GÉOGRAPHIQUE D'UNE CÔTE DE LA NOUVELLE GUINÉE.

1705.

EN 1705, on envoya un Yacht, nommé le *Pinſon jaune*, à la découverte de la Côte Sud-Eſt de la Nouvelle Guinée, dont il trouva la ſituation bien différente de ce que l'on en voit ſur les Cartes communes ; la Relation de cette Courſe eſt trop ſeche pour qu'on en puiſſe ſupporter une lecture ſuivie. On prend le parti de la réduire en table, pour y mettre un peu plus de clarté. Il ſemble, par les termes qui commencent & finiſſent le Routier Hollandois, que ce ſoit le contour d'une grande Baie ouverte au large qu'on décrive ici, mais il eſt ſurprenant que la Latitude ni la Longitude n'y ſoient pas rapportées.

Grande Baie étendue, de l'Eſt à l'Oueſt, de ſoixante lieues (1). Elle entre au Sud dans les Terres, d'environ trente-huit lieues ; la Pointe Orientale eſt d'un degré & demi plus au Sud que l'autre Pointe. Ile *Brander*, (Brulôt) à l'entrée d'Oueſt de la grande Baie, longue d'une lieue, étroite, & environnée de Rochers. *Laagen ſtompen Hoek* & *Groene Boompjes Weſthoek* ; (Pointe baſſe émouſſée & Pointe Occidentale des arbriſſeaux verds). Au-devant, un Banc de ſable, d'environ une lieue de longueur : deux braſſes d'eau deſſus. *Boompjes Ooſtoek* (Pointe Orientale des arbriſſeaux) ; au Nord, un Banc de ſable au-deſſus de l'eau, d'une lieue & demie du Nord au Sud, entouré de rochers. *Boompjeshoek* (Pointe des arbriſſeaux) & *Roodenhoek* (Pointe rouge). Entre ces deux Pointes, une Négrerie. *Steilenhoek* (Pointe eſcarpée) *Vuile Bogt* (Baie ſale) & *Maſſoyhoek* (Pointe du Maſſoy). Deux Iles très-petites environnées de rochers, & une Négrerie nommée *Waha*. Le Pays s'étend Sud & Nord : il eſt bordé de Bancs de ſable. Ile *Engano*, à trois lieues du rivage. Sa longueur, trois lieues & demie du Sud au Nord : ſa plus grande largeur, deux lieues. Au Sud, un Banc long de deux lieues. Golfe de treize lieues d'étendue du Sud-Eſt au Sud. Au côté du Sud, une petite Ile. Paſſé la Pointe, ſuivant le rivage, à environ trois lieues de l'Oueſt à l'Eſt, la Pointe *Bouſeroun*, & au devant quatre Iles, nommées *Gehrooken Eilanden* (Iles rompues). Iles *Boompjes*, huit lieues plus loin à l'Eſt-Nord-Eſt, toutes deux environnées de rochers. Banc de cinq à ſix lieues le long du Sud au Nord, deux de largeur · profondeur, deux braſſes à baſſe marée. *Hoogen Zuidhoek* & *Munikshoek* (Pointe Méridionale haute & Pointe du

(1) Ce ſont toujours des lieues d'Allemagne de quinze au dégré.

Moine)

Moine) au Sud de la Pointe Bouſeroun. Au côté Septentrionale de la premiere, une Ile de deux lieues de long, un peu moins de large. Au fond de la Baie, les *Brabandshoedje*, *Enkhuizen*, *Vader Smit*, &c. Ce ſont une douzaine d'Ilots ou Bancs, dont quelques-uns reſtent à ſec à baſſe marée. *Laagen Zuidhoek* & *Groenen Vlakkenhoek* (Pointe Méridionale baſſe & Pointe plate verte). Près de là, aiguade & mouillage. *Pinxter Bogt* (Baie de la Pentecôte). Au-devant les Iles de *Haerlem*, dont les deux plus grandes peuvent avoir une lieue de long ſur un quart de large. Autre Baie allant juſqu'à la Pointe de *Kamp*; de ſept lieues de large, & trois au moins de profondeur. Vis-à-vis ſont les petites Iles *Schellings*. On peut mouiller au côté Oriental de la plus grande, à une lieue du rivage; &, à une lieue & demie de la Pointe Pentecôte, quatre Rivieres ſe jettent dans la Baie vers la Pointe de Kamp, qui eſt garnie d'écueils à près d'une lieue en Mer; autre Banc de rochers une lieue plus loin au Sud. Montagnes hautes & quatre Rivieres, en ſuivant la Côte au Nord-Eſt pendant ſix lieues. Mont *Doodkiſt* (Cercueil) Mont *Olifant* (Eléphant). Le rivage eſt garni de ſable & de vaſe; mais à une lieue l'eau eſt paſſablement profonde, & l'on peut ancrer en quelques endroits. *Geelvinks hoek* (Pointe du Pinſon jaune). Cette Pointe eſt le lieu le plus Oriental de la Côte parcourue. Il y a là trois Rivieres & de quoi faire de l'eau & du bois; *Kleine Kerkberg* (Petit Mont Egliſe). C'eſt une chaîne de Montagnes, longue au moins de ſix lieues, au bout de laquelle il y a une Négrerie & un Banc. Cette Pointe eſt nommée *den Hoek met het Rif* (Pointe au Banc). Petite Baie de trois lieues de long, dont le bout Septentrional fut nommé *Valſchen-hoek* (Fauſſe Pointe). Au devant de la Baie eſt l'Ile *Dwars in de veg* (en travers du chemin), d'une lieue & demi de long, à trois lieues du rivage. Autre Baie un peu plus grande, plantée d'arbres, & près de-là une Négrerie. La Montagne dans le Continent, nommée le *Groot Kerkberg* (Grand Mont Egliſe), a deux ſommets pointus. Il faut ancrer dans la Baie à cinq quarts de lieue du rivage, dans une telle poſition que l'on voie le milieu du grand Kerkberg, au-deſſus de la Négrerie. Banc de ſable d'une lieue & demie; au bout Septentrional de ce Banc ſe préſente la Pointe Orientale de l'*Ile Longue*, au Nord-Eſt. Ici la Côte s'étend vingt ſix lieues de l'Eſt à l'Oueſt, & l'on trouve, à cinq lieues, une Négrerie, près de laquelle ſont huit petites Iles. Cette Habitation ſe nomme *Jobie*, ainſi que le Canal de cinq lieues & demie de large, qui coule le long de l'Ile longue. Cette Ile a plus de cinq lieues de large au bout Occidental: elle eſt en pointe vers l'Eſt. *Verraders Eilanden* (Iles des Traitres). Il y en a dix-neuf, dans l'eſpace d'onze lieues plus loin que l'Habitation. A l'exception de trois du côté du Nord, elles paroiſſent toutes ſe joindre par le moyen des rochers. A leur bout Occidental, on voit, au Nord-Oueſt, un Pays bas & rompu, de cinq lieues d'étendue; puis une Pointe, & enſuite une même étendue de Côtes pareilles, allant de l'Oueſt au Nord. *Drie Geſuſters* (les trois Sœurs) trois petites Iles à deux lieues & demie du bout Occidental de l'Ile longue. Elles ſont ſéparées par des Bancs de ſable. Tout près de-là, *'t Bultig Eiland* (l'Ile Boſſue) qui a plus de ſix lieues de l'Eſt à l'Oueſt, & près de deux de large; autre Ile élevée, preſque ronde, à cinq lieues de la précédente, & d'environ ſix ou ſept lieues de circuit. Entre l'Occident de l'Ile

Cote de la Nouvelle Guinée. 1705.

Bossue & le Nord de l'Ile Engano, vers le milieu, un peu plus au Sud-Est, sont les Iles *Bouserouns*, au nombre de neuf, fort petites.

Naturels du Pays amenés à Batavia.

Ce Pays ne doit pas être fort peuplé, puisque dans le cours de plus de cent lieues de Côtes de toute cette grande Baie, on n'a trouvé qu'un si petit nombre de Negreries. Les Hollandois en avoient enlevé six Hommes, avec deux Femmes que l'on relâcha. Ces Sauvages furent conduits à Batavia, dont il s'en sauva deux, & les quatre autres resterent au service de la Compagnie, qui les envoya sur ses Vaisseaux, pour leur faire apprendre la langue, & en tirer ensuite des lumieres par rapport à leur Pays, où l'on résolut de les renvoyer, après avoir tiré d'eux ce que l'on souhaitoit de savoir, pour faire connoître l'humanité de la Compagnie à leurs Compatriotes, & tâcher d'entrer en commerce avec eux : car jusqu'alors ils n'avoient jamais permis aux Etrangers d'entrer dans leur Pays ; & le Yacht le *Pinson jaune* étoit le premier qui y eut abordé. C'est un de ces Sauvages que *le Bruyn*, célebre Peintre & Voyageur Hollandois, a dessiné durant son séjour à Batavia, & dont on voit la figure dans son Voyage des Indes (2). Il est peint de profil, de la tête aux piés, ayant en main son arc singulier & quelques fleches, qui sont de canne, les unes plus grosses que les autres, & à plusieurs pointes, ce qui rend les blessures qu'elles font très-dangereuses, mais comme ces fleches sont fort légeres, elles ne portent pas loin. La figure de cet Australien est presque entierement semblable à celle des Negres Afriquains. Ces Peuples vont tout nus, avec une petite ceinture de toile qui couvre leur sexe, & un petit cercle d'ivoire autour de la jambe gauche.

La même année, 1705, on envoya, de Timor, trois Bâtimens Hollandois, avec ordre de mieux reconnoître le côté Septentrional de la nouvelle Hollande. Ils examinerent soigneusement les Côtes, les Bancs de sable, les Ecueils. Ils ne trouverent, sur la route, aucune Terre, mais seulement quelques roches au-dessus de l'eau. A onze degrés cinquante-deux minutes de Latitude Méridionale, ils virent la Côte Occidentale de la Nouvelle Hollande, à quatre degrés au Levant de la Pointe Orientale de Timor. Ils continuerent de-là leur route vers le Nord, passerent une Pointe, devant laquelle il y avoit un Banc de sable au-dessus de l'eau, long de plus de cinq lieues d'Allemagne de quinze au degré : après quoi ils firent voile à l'Est, tout le long des Côtes de la Nouvelle Hollande, remarquant tout avec exactitude, jusqu'à un Golfe, au bout duquel ils n'allerent pas tout-à-fait. C'est dommage qu'on n'ait pas publié la Carte qui en a été dessinée.

1714.

Un Voyage Austral bien autrement curieux, s'il étoit aussi authentique, ce seroit celui d'un Capitaine François, nommé Jean Michel *Mirlotte*, mort depuis peu d'années à Dunkerque. Ce Capitaine, selon sa Relation (3),

(2) Tome II. page. 338.

(3) Imprimée à Londres, chez *Bettesworth & Mears*, 1725, sous le titre de *New Voyage round the World, by a Course never sailed before.* C'est un Voyage, qu'on dit avoir été entrepris par quelques Marchands, qui se proposoient d'établir ensuite une Compagnie des Indes Orientales en Flandres. L'Auteur Anglois de la Relation avertit, qu'il emprunte seulement le nom du Capitaine François, avec sa permission, ayant des raisons de politique qui l'engagent à cacher le sien, de même que celui du Navire, dont l'Equipage étoit composé d'Anglois, de François & de Flamands, dans la vûe d'exercer alternativement le Commerce, selon les occasions, à la faveur du pavillon de ces deux dernieres Nations, pendant la Guerre où la

parti des Iles Marianes, faiſant voile au Sud, auroit doublé, au mois de Septembre 1714, la Pointe Méridionale de la Nouvelle Zelande, vûe par Abel Taſman, en 1642, d'où dirigeant ſa courſe au Sud-Eſt, juſqu'au ſoixante ſeptieme degré de Latitude Auſtrale, & enſuite au Nord-Eſt, il ſeroit venu aborder ſur les Côtes du Chili, après avoir découvert quantité d'Iles & de Terres nouvelles, abondantes en or & en perles, dans une route abſolument inconnue juſqu'ici à tous les Navigateurs. Mais pourroit on bien faire fond ſur ce Voyage? On y trouve du moins divers récits qui le rendent fort ſuſpect.

Côte de la Nouvelle Guinée. 1705.

Voyage de Roggeveen, aux Terres Auſtrales, en 1722.

On a vu, dans une de nos remarques ſur l'Introduction générale, à quelle occaſion ce Voyage a été entrepris. C'eſt Valentyn, qui rapporte cette circonſtance; mais la Relation, qui a paru depuis, n'en parle pas (1). » Le » projet *pour faire la découverte des Terres Auſtrales*, (y eſt-il dit) avoit été » formé par le Pere de l'Amiral *Roggeveen*, dès l'année 1699. Son Mé» moire avoit été bien reçu par la Compagnie des Indes Occidentales: elle » avoit dès lors ordonné l'équipement d'une petite Flotte; mais les brouil» leries, ſurvenues entre l'Eſpagne & la Hollande, empêcherent l'exécution. » Roggeveen le fils, à qui ſon Pere avoit recommandé en mourant, de ne » pas perdre de vue une choſe ſi importante, la propoſa de nouveau, & la » fit adopter par la même Compagnie Occidentale, à ſon retour de Batavia, » où il avoit été Conſeiller de la Cour de Juſtice ». Suivant Valentyn, & » Canter Viſcher, qui prétendent en être bien informés, il étoit cependant » moins queſtion de la découverte des Terres Auſtrales, que de la recher» che de certaines Iles, nommées les *Iles d'Or*, ſituées ſous le cinquante» ſixieme degrés de Latitude Méridionale (2), mais que Roggeveen n'avoit » pû trouver, quoiqu'il eut été bien dix degrés plus loin que ne portoient » ſes ordres. Son Pere, ajoute Valentyn, devoit les avoir cherchées de mê» me, avec auſſi peu de ſuccès.

Occaſion de cette Expédition.

Quoiqu'il en ſoit, la Compagnie des Indes Occidentales fit équiper, en 1721, une petite Flotte de trois Vaiſſeaux, dont le commandement fut donné à l'Auteur du projet (3). La Flotte, partie du Texel, le 21 Août, eſſuya, le 21 Décembre, à la hauteur de quarante degrés, une violente tem-

1721.

Départ du Texel.

Grande Bretagne ſe trouvoit alors engagée avec les Couronnes de France & d'Eſpagne.

(1) Cette Relation a été écrite en Langue Françoiſe, par un Allemand, natif de Mecklenbourg, Sergent ou Commandant des Troupes embarquées ſur la Flotte de Roggeveen; imprimée à la Haye, 1739. deux Vol. in-12.

(2) Une Relation Hollandoiſe, de la même Expédition, lui attribue ces deux objets. Cette Relation, imprimée à Dort, 1728, eſt groſſie de quantité de Deſcriptions étrangeres au Voyage, dont elle ne nous apprend que peu de particularités, qui different même beaucoup de la Relation Françoiſe.

(3) Ces Vaiſſeaux étoient l'*Aigle*, de 36 pieces de canon, & de 111 hommes, commandé par le Capitaine Jean *Koſter*, de Delfshaven; le *Trenhoven* de 28 pieces, & de 100 hommes d'Equipage, commandé par Jacques *Bauman*; & la *Galere Africaine*, de 14 pieces, avec 60 hommes, commandée par Henri *Roſenthal*.

ROGGEVEEN. 1721. pête, qui ſépara le *Thienhoven* des deux autres Vaiſſeaux. Ceux-ci continuerent leur route, à l'aide des vents de terre, juſqu'à la hauteur du Détroit de Magellan, où ils virent, au mois de Décembre, les Iles neuves de *St. Louis*, ou *Malouines*, découvertes par la *Roche*, & par *Beauchêne Gouin*. Roggeveen crut reconnoître que cette Terre n'étoit qu'une grande Ile d'environ deux cens lieues de circuit, éloignée de quatre-vingts du Continent, vis à-vis du Détroit de Magellan, ſous le cinquante-deuxieme parallele. Il la côtoya du côté de l'Orient, donnant, au Cap le plus avancé, le nom de *Roſenthal*, Capitaine du Vaiſſeau la *Galere Africaine*, qui l'avoit apperçu le premier; &, à la Contrée, celui de *Belgie Auſtrale*, parce qu'elle ſe trouve dans une Latitude correſpondante à celle des Pays-Bas (4). On n'y apperçut ni feu ni Navire, ce qui fit juger qu'elle étoit inhabitée. Le Pays paroit fertile & beau; il eſt entrecoupé de Montagnes & de Vallées chargées de beaux arbres; la verdure étoit charmante par-tout, & comme on avoit alors la belle ſaiſon, on y auroit, ſelon l'apparence, trouvé d'excellens fruits; mais la crainte de perdre le tems favorable pour doubler le Cap de Horn, fit que l'on remit au retour à la viſiter; ce qui ne s'exécuta point, puiſque l'on revint par une autre route.

Iles Malouines.

Oiſeaux & poiſſons extraordinaires.

» Nous dirigeâmes notre courſe, dit l'Auteur, pour paſſer par le Détroit » de *le Maire*. Pendant cette route nous vîmes tous les jours quantité d'Oi» ſeaux aquatiques, dont la plûpart étoient d'un plumage brun. Nous vîmes » auſſi pluſieurs monſtres marins, qui nous étoient tout-à-fait inconnus, de » même que des Baleines. Entre ces monſtres il y en avoit, dont la tête » étoit fort groſſe, & ſur laquelle on appercevoit une ouverture. Quelques» uns de notre Equipage les prenoient pour des Chevaux marins & des Va» ches marines. Un autre poiſſon, que les Hollandois nomment *Diable de* » *Mer*, nous ſuivit pendant quatre ſemaines entieres. Nous nous donnâmes » toutes les peines du monde pour le prendre, mais ſans ſuccès. Il avoit la » gueule extrêmement large, le corps large & court, & la queue longue » comme un Dragon.

» Enfin, nous arrivâmes à la hauteur de cinquante-cinq degrés, où nous » préſumâmes n'être pas fort éloignés du Détroit de le Maire. Nous vîmes » d'abord le *Pays des Etats*, & entrâmes enſuite dans ce Détroit. La fureur » des vagues & les courans des eaux donnerent de terribles ſecouſſes à nos » deux Vaiſſeaux, & les jetterent de côté & d'autre; enſorte que nous crai» gnîmes beaucoup pour nos mâts & nos vergues. Nous aurions bien ſouhaité » de prendre terre, d'autant plus qu'ayant jetté la ſonde, nous trouvâmes » le fond de cet endroit de bon ancrage, mais le gros tems ne le permit » pas; ainſi nous paſſâmes ce Détroit, qui a environ dix lieues en longueur

Détroit de le Maire.

1722. » d'un bout à l'autre, & ſix dans ſa plus grande largeur. Ce paſſage ſe fit, à » cauſe du courant d'eau, d'une vîteſſe incroyable. Ces mêmes courans au» delà du Détroit, joints au vent d'Oueſt, qui ſouffloit alors, nous éloi» gnerent beaucoup des Côtes d'Amérique; de ſorte que, pour être ſûrs de » pouvoir paſſer le Cap de Horn, nous gouvernâmes vers la hauteur de ſoi» xante-deux degrés & demi. Ici nous eûmes, pendant trois ſemaines de » ſuite, des tempêtes terribles d'Oueſt, accompagnées de grêle, de neige &

(4) La Relation Hollandoiſe ne dit pas le mot de cette Ile.

» de froid. Nous apprehendâmes que la violence des tempêtes, pendant les » brouillards, ne pouſſât nos Vaiſſeaux dans les glaces; en ce cas-là il eut » été preſque impoſſible d'échapper au naufrage. Pendant un tems clair & » ſerein; nous n'eûmes preſque pas de nuit, puiſque nous étions ici au mi- » lieu du mois de Janvier 1722, & par conſéquent dans les plus longs jours » d'Eté. Le Capitaine *David*, Anglois; étant obligé de naviger juſqu'à la » hauteur de ſoixante-trois degrés, ſon Vaiſſeau ſe trouva tellement engagé » dans ces Montagnes de glaces, qu'il le crut perdu, ainſi que rapporte » Waffer dans ſa Deſcription du Détroit de Darien ».

ROGGEVEEN. 1722.

Ces Montagnes de glaces, qu'on peut déja voir lorſqu'on eſt à la hauteur du Cap de Horn, prouvent que les Pays du Sud s'étendent auſſi-bien juſques ſous leur Pôle, que les Pays du Nord ſous le nôtre; étant certain que ces glaces ne peuvent, pour ainſi dire, pas croître dans la Mer, où s'y former par le froid ordinaire. Il faut donc dire qu'elles ſont cauſées par la force des courans, & les vents froids qui ſoufflent des Golfes & des Rivieres. De l'autre côté, il n'eſt pas moins certain que les courans, qu'on voit dans l'Océan, viennent tous des embouchures des Rivieres, qui tombant d'un Continent un peu élevé, & ſe jettant dans la Mer avec violence, conſervent ce cours impétueux. La grande quantité d'Oiſeaux, qu'on vit ici, fournit une autre preuve de la proximité de quelque Terre.

Glaces, indices des Terres.

Roggeveen, entré dans la Mer du Sud, vint à l'Ile *Mocha*, que les Habitans avoient tout-à-fait déſertée depuis peu, pour ſe retirer ſur le Continent; enſuite il toucha aux Côtes du Chili & à l'Ile *Juan Fernandez*, où il eut la ſatisfaction de retrouver le *Tienhoven*, dont on étoit ſéparé depuis trois ſemaines, & qui avoit paſſé le Détroit de Magellan, avec bien des peines & des dangers (5).

Ile Mocha.

Ile Juan Fernandez.

Après un ſéjour de trois ſemaines dans cette Ile, Roggeveen en partit pour aller chercher la Terre de David, à vingt-huit degrés de Latitude & deux cens cinquante-un de Longitude; mais, à ſon grand étonnement, il ne put jamais la trouver. L'Auteur s'imagine que le gliſſement de la plûpart des Côtes des Terres Auſtrales eſt tel, que le vent du Nord-Oueſt en détourne toujours, & empêche de les appercevoir, & c'eſt la raiſon pour laquelle elles reſtent ſi long-tems inconnues; mais ſi nos Cartes ne ſont pas fautives, elles nous indiquent une cauſe plus vraiſemblable de ſon erreur, en ce qu'il chercha la Terre trente degrés plus à l'Occident qu'elle n'eſt en effet. Au reſte, on verra, dans la ſuite, qu'il n'y a pas beaucoup de fond à faire ſur ſes Longitudes.

Terre de David inutilement cherchée.

(5) La Relation Hollandoiſe conduit le *Tienhoven*, au ſortir du Détroit, juſqu'à 64°. 58 de Latitude Auſtrale, & 297°. de Longitude, avant que de le ramener à l'Ile de Juan Fernandez. Valentyn fait aller cette petite Flotte juſqu'au 66e parallele; mais il étoit ſans doute mal informé. Quoi qu'il en ſoit, il eſt fort étonnant, que l'Auteur de la Relation Françoiſe ait négligé de faire mention d'une circonſtance ſi remarquable. Il dit bien que les deux autres Vaiſſeaux, pour doubler le Cap de Horn, avoient gouverné vers la hauteur de 60 ½ degrés, tandis que la Carte, jointe à la Relation Hollandoiſe, les faiſant paſſer auſſi par le Détroit de Magellan, trace leur route de-là droit au Nord vers l'Ile de la Mocha. Outre Valentyn, Canter Viſcher confirme le paſſage par le Détroit de le Maire. On ne comprend rien à ces contradictions.

ROGGEVEEN. 1722.

Description de l'Ile de Pâque & de ſes Habitans.

Le 6 Avril, les Hollandois ayant navigé douze degrés de plus à l'Oueſt, trouverent une Terre, qu'ils nommerent l'Ile de *Pâque*, parce que c'étoit le jour de cette Fête. La Relation de Roggeveen la marque à vingt-huit degrés & demi de Latitude, & deux cens trente-neuf de Longitude (6). L'Ile a environ ſeize lieues de circuit. Loſque l'on s'en fut approché, l'un des Habitans vint au-devant des Hollandois juſqu'à deux milles dans un Canot. Il ne fit aucune difficulté d'entrer dans le Vaiſſeau; on lui donna d'abord une piece de toile pour ſe couvrir; car il étoit tout nud. On lui offrit auſſi du corail & d'autres brinbotions; il les pendit tous avec un Poiſſon ſec au cou; ſon corps étoit peint de toutes ſortes de figures: il étoit brun; ſes oreilles étoient extrêmement longues, & pendoient juſqu'aux épaules; apparemment qu'il avoit porté des pendans d'oreilles, qui, par leur peſanteur, les avoient ainſi allongées, comme on voit pratiquer la même choſe parmi les Negres du Pays du Grand Mogol. Il étoit aſſez grand (7), fort & robuſte, d'une phyſionomie heureuſe, gai, vif & agréable en geſtes, & lorſqu'il parloit. On lui donna un verre de vin; il le prit, mais, au lieu de le boire, il ſe le jetta aux yeux, ce qui ſurprit beaucoup les Hollandois. On l'habilla enſuite, & on lui mit un chapeau: mais on voyoit bien qu'il n'y étoit pas accoutumé; il s'y prit fort lourdement: on lui donna auſſi à manger; mais il ne ſut ſe ſervir ni de cuiller, ni de fourchette, ni de couteau. Après qu'il fut régalé, on ordonna aux Muſiciens de jouer de pluſieurs ſortes d'inſtrumens: la ſymphonie lui inſpira beaucoup de gaieté, & chaque fois qu'on le prit par la main, il commença à ſauter & à danſer. On le renvoya chez lui avec tous ſes petits préſens, afin que les autres puſſent ſavoir de quelle maniere il avoit été reçu; mais il paroiſſoit quitter à regret les Hollandois. Il leva ſes deux mains, tourna les yeux vers l'Ile; & commença à crier de grande force, en proférant ces paroles: *odorroga! odorroga!* Il eut bien de la peine à ſe réſoudre de rentrer dans ſon Canot, & il fit comprendre qu'il ſouhaitoit qu'on le laiſſât dans le Vaiſſeau, & qu'on le débarquât enſuite dans ſon Ile. Il y a de l'apparence, qu'en faiſant ces cris il invoquoit ſon Dieu, puiſqu'on vit quantité d'Idoles dreſſées ſur les Côtes. On demeura a la rade toute la nuit. Le lendemain, à la pointe du jour, on entra, au Sud-Eſt, dans un Golfe pour y mouiller. Pluſieurs milliers de ces Inſulaires s'y rendirent; quelques-uns apporterent des poules avec quantité de racines; d'autres reſtoient ſur les Côtes, courant & revenant d'un endroit à l'autre, comme des bêtes ſauvages: ils vinrent auſſi en foule voir les Vaiſſeaux de plus près, allumerent des feux aux piés de leurs Idoles, pour y faire des offrandes, & pour les implorer; on ne pût cependant y aborder ce jour-là. Le lendemain de grand matin, on vit qu'ils s'étoient proſternés le viſage tourné vers le lever du Soleil, & qu'ils avoient allumé pluſieurs feux, ſervant apparemment d'holocauſtes du ma-

(6) Si cela eſt vrai, ce peut être une des Iles autrefois vues par Fernand de Quiros; mais on ne ſait pourquoi cette Ile de Pâque, dans la Carte de M. Buache, ſe trouve à 31°. Lat. 278°. Long., ce qui fait près de 800 lieues de différence en Longitude. La Relation Hollandoiſe la met à 27°. Lat. & à 268°, Longitude. Auparavant elle dit qu'on avoit eu, le premier Avril, la vue de l'Ile du *Prince*.

(7) Suivant la Relation Hollandoiſe, c'étoit un Géant de douze pieds de haut, & l'on s'en étoit ſaiſi de force, tandis qu'il faiſoit tous ſes efforts pour éviter les Hollandois.

tin à l'honneur de leurs Idoles. » Nous fîmes auſſi-tôt, continue l'Auteur, » tous les préparatifs pour la deſcente ; mais avant que de l'exécuter, l'In- » ſulaire, que nous avions reçu à notre bord deux jours auparavant, vint » une ſeconde fois, accompagné de pluſieurs autres, nous apporter une » grande quantité de poules & de racines apprêtées & accommodées à leur » maniere. Il y avoit parmi eux un homme tout-à-fait blanc ; il portoit des » pendans d'oreilles ronds & blancs, de la groſſeur du poing : il avoit l'air » extrêmement dévot, & il y a de l'apparence que c'étoit un de leurs Prê- » tres. Un de ces Inſulaires, qui étoit dans ſon Canot, fut tué d'un coup » de fuſil, je ne ſais comment : cet accident malheureux répandit parmi » eux une conſternation ſi grande, que la plûpart ſe jetterent dans la Mer » pour gagner les Côtes à la nâge ; d'autres reſterent dans leurs nacelles » & tâcherent de ſe ſauver à force de rames. Enfin, on fit la deſcente tant » deſirée avec cent cinquante hommes, Soldats & Matelots : notre Amiral » s'y trouva en perſonne, & me donna le commandement d'une petite trou- » pe ; je fus le premier qui mit pied à terre. Les Habitans vinrent auſſi-tôt » au-devant de nous en ſi grand nombre, que, pour avancer, il falloit preſ- » ſer la foule & ſe faire jour par force. Comme quelques-uns d'entr'eux » oſerent toucher à nos armes, on fit feu ſur eux, ce qui les effraya & les » diſperſa tout-à-coup ; mais quelques momens après ils ſe rallierent : ce- » pendant ils n'approcherent pas de nous auſſi près qu'auparavant ; ils de- » meurerent toujours éloignés de dix pas, dans la perſuaſion d'être, à cette » diſtance, à couvert & à l'abri de l'effet de nos mouſquets.

ROGGEVEEN. 1722.

Docilité des Inſulaires.

» Par malheur, le feu, que nous avions fait ſur eux, en avoit tué pluſieurs, » entre leſquels ſe trouvoit celui qui étoit allé le premier au-devant de nous, » ce qui nous chagrina beaucoup. Ces bonnes gens, pour avoir les corps » morts, nous apporterent de nouveau toutes ſortes de vivres ; leur conſter- » nation étoit au reſte très-grande ; ils firent des cris & des lamentations lu- » gubres. Tous, hommes, femmes & enfans s'en allant au-devant de nous, » portoient des branches de palme & une eſpece d'étendart rouge & blanc. » Leurs préſens conſiſtoient en figues-d'inde, noix, cannes à ſucre, ra- » cines, poules ; ils ſe jetterent enſuite à genoux, planterent leurs dra- » peaux devant nous, & nous préſenterent leurs branches de palme en ſigne » de paix ; ils nous témoignerent par leurs poſtures les plus humiliées, » combien ils ſouhaitoient d'avoir notre amitié ; enfin, il nous montre- » rent leurs femmes, en nous faiſant connoître que nous pouvions diſpo- » ſer d'elles, & en emmener quelques-unes dans nos Vaiſſeaux. Touchés » de toutes ces démonſtrations d'humilité & de ſoumiſſions, nous ne leur » fîmes aucun mal ; au contraire, on leur fit préſent d'une piece entiere de » toile peinte, longue de cinquante à ſoixante aunes, du corail, de petits » miroirs, &c.

» Comme ils virent par-là que notre deſſein étoit de les traiter en amis, » ils nous rapporterent, un peu après, encore cinq cens poules toutes en vie : » ces poules reſſemblent à celles de l'Europe. Ils les avoient accompagnées » de racines rouges & blanches, & d'une quantité de pommes de terre, » dont le goût eſt à-peu-près comme celui du pain ; auſſi ces Inſulaires s'en » ſervent-ils à ſa place. On nous donna quelques centaines de canes à ſu-

ROGGEVEEN. 1722.

» cre, outre beaucoup de piſans. Nous ne vîmes, dans cette Ile, d'autres
» Animaux que des Oiſeaux de toutes ſortes; mais il ſe peut qu'au cœur du
» Pays il y en ait d'autres, puiſque les Habitans paroiſſoient avoir déja vû
» des pourceaux, lorſqu'ils virent ceux que nous avions dans nos Vaiſſeaux.

Coutumes & caractere des Habitans.

» Pour apprêter leurs mêts, ils ſe ſervent, comme nous, de pots de terre.
» Il nous parut que chaque Famille avoit ſon hameau pour elle, ſéparé des
» autres. Leurs cabanes ſont profondes de quarante à ſoixante pieds, larges
» de ſix a huit, compoſées d'un grand nombre de perches, cimentées par
» une terre graſſe ou eſpece de limon, & couvertes de feuilles de palmier.
» Ils tirent leur ſubſiſtance entierement du produit de la Terre. Tout y étoit
» planté, ſemé & labouré; les arpens étoient ſéparés les uns des autres avec
» beaucoup d'exactitude, & les limites tirées au cordeau. Dans le tems que
» nous y fûmes, preſque tous les fruits & les plantes étoient dans leur ma-
» turité; les Champs & les Arbres en étoient chargés abondamment. Je
» ſuis perſuadé que ſi nous avions pris la peine de parcourir le Pays, nous
» y aurions trouvé encore bien de bonnes choſes. Dans leurs maiſons
» il y avoit peu de meubles, & tous ſans prix, excepté quelques couvertures
» rouges & blanches, qui leur ſervoient tantôt d'habits, & tantôt de mate-
» lats, l'étoffe en étoit douce à toucher, comme de la ſoie, & il y a de
» l'apparence qu'ils ont des métiers pour les fabriquer. Ces Inſulaires ſont
» en général vifs, bienfaits, vigoureux, aſſez minces, & ſavent courir avec
» beaucoup de vîteſſe; ils ont l'air doux, agréable, modeſte & ſoumis, & ils
» ſont extrêmement peureux & craintifs. Toutes les fois qu'ils nous appor-
» toient quelques proviſions, ſoit poules, ſoit fruits, ou autres, ils les jet-
» toient à nos pieds avec précipitation, & s'en retournoient dans le mo-
» ment auſſi vîte qu'ils pouvoient. Ils ſont en général bruns comme les Eſ-
» pagnols; on en trouve cependant qui ſont aſſez noirs, & d'autres tout-
» à fait blancs. Il y en a encore, dont le teint eſt rougeâtre, comme s'ils
» étoient brûlés du ſoleil; les oreilles leur pendoient juſqu'aux épaules, &
» quelques uns y portoient des boules blanches, comme une marque d'un
» grand ornement. Ils ont le corps peint de toutes ſortes de figures d'Oiſeaux

Leurs Femmes ſe fardent.

» & d'autres Animaux, les uns plus beaux que les autres. Leurs Femmes
» ſont en général fardées d'un rouge très-vif, & qui ſurpaſſe de beaucoup
» celui que nous connoiſſons: nous n'avons pû découvrir de quoi ces In-
» ſulaires compoſent une couleur ſi belle. Elles ſe couvrent de couvertures
» rouges & blanches, & portent un petit chapeau fait de roſeaux ou de paille.
» Elles s'aſſirent ſouvent près de nous, & ſe déshabillerent en ſouriant & nous
» agaçant par toutes ſortes de geſtes; d'autres, qui reſtoient dans leurs mai-
» ſons, nous appelloient, & nous firent ſigne de venir auprès d'elles. Les
» Habitans de cette Ile ne portent point d'armes, du moins n'en avons-
» nous vû aucune, mais j'ai remarqué qu'en cas d'attaque, ces pauvres gens
» ſe fioient entierement ſur l'aſſiſtance de leurs idoles, érigées en quanti-

Leur Religion.

» té ſur les Côtes. Ces Statues étoient toutes de pierres, de la figure d'hom-
» me, avec de grandes oreillles; la tête étoit ornée d'une couronne, le tout
» fait proportionné ſelon les regles de l'Art, ce qui nous étonna beau-
» coup: autour de ces Idoles, de vingt à trente pas à la ronde, il y avoit

un

» un parquet fait de pierres blanches (8). Plusieurs des Habitans servoient » les Idoles plus fréquemment & avec plus de dévotion & de zele ; ce qui » nous fit croire que c'étoient des Prêtres, d'autant plus qu'on voyoit sur » eux des marques distinctives : non-seulement de grosses boules pendoient » à leurs oreilles, mais ils avoient aussi la tête toute rasée, ils portoient » un bonnet fait de plumes blanches & noires, qui ressemblent parfaite- » ment à celles de la Cicogne. Au reste, nous ne pûmes savoir si ces Insu- » laires étoient soumis à un Chef, ou Prince ; ils se voyoient & se par- » loient sans distinction. Les plus âgés d'entr'eux portoient, sur la tête, des » plumes ressemblantes à celles d'Autruches, & un bâton à la main. On pou- » voit remarquer que dans chaque Maison, ou Famille, le plus ancien » y gouvernoit & donnoit des ordres. (9).

ROGGEVEEN. 1722.

Leur forme de gouvernement.

» Cette Ile est fort commode à y relâcher & y chercher des rafraîchisse- » mens : tout y est cultivé & labouré ; elle est remplie de Bois & de Forêts. » Le terroir m'a paru propre pour la semence des grains ; il y a même des » endroits élevés, où l'on pourroit planter des vignes. Il nous fut impossible » d'exécuter le dessein que nous avions formé de parcourir l'Ile : il s'éleva » un vent d'Oueſt avec tant de violence, que deux de nos ancres furent dé- » tachées ; de sorte que nous nous trouvâmes obligés de gagner la haute Mer, » si nous ne voulions courir risque d'échouer.

» Nous flottâmes d'abord, pendant quelques-jours, sur la même hau- » teur, & fîmes tout ce qui étoit possible, en prenant différens cours, pour » découvrir le Pays de Davis, mais toutes nos peines étoient inutiles. Nous » fîmes donc voile vers *la mauvaise Mer de Schouten*, gouvernant toujours » à l'Oueſt, dans l'espérance de découvrir quelques Pays ; mais il y a de » l'apparence que nous fîmes une grande faute, & qu'il falloit prendre » la route au Sud, & non à l'Oueſt, parce qu'il s'éleva tout-à-coup un vent » alisé du Sud-Est, qui souffla avec impétuosité, & que nous ne vîmes plus » aucun Oiseau ; marques certaines, que nous étions éloignés de Terre ; » ainsi je crois fermement que si nous avions tourné au Sud-Oueſt, nous » n'aurions pas manqué de découvrir du Pays ».

Mauvaises eaux de Schouten.

Après huit cens lieues de navigation depuis l'Ile de Pâque, sans faire rencontre d'aucune Terre, Roggeveen en vit une basse, à Côtes de sable jaune. Comme on apperçut, au milieu, une espece de Lac, les Chefs la prirent pour l'*Ile des Chiens* de Schouten, qui doit avoir cette particularité, & c'est

Iles des Chiens.

(8) L'Auteur de la Relation Hollandoise dit qu'une de ces Idoles étoit taillées dans un roc, élevé sur un autre, & d'une si prodigieuse grosseur, que sept hommes, à bras étendus, n'auroient pu l'embrasser dans sa circonférence, tandis qu'il avoit encore la hauteur de trois hommes ; de sorte qu'il paroissoit impossible que l'entassement de ces énormes masses fût l'ouvrage des forces humaines. Dans leurs adorations, ces Insulaires exprimoient souvent les mots de *Taurico* & de *Dago*, qui étoient apparemment les noms de leurs Idoles.

(9) La Relation Hollandoise, quoique moins détaillée que celle-ci, y est assez conforme sur le caractere de ces Insulaires ; seulement elle en fait un Peuple de Géans, dont les hommes ont douze pieds de haut, & gros à proportion ; mais leurs Femmes sont plus petites, & ne passent gueres les dix pieds. Quoique la Relation Françoise n'en parle pas ici, on verra cependant, dans la suite, qu'elle confirme la chose ; & ailleurs on y dit que les Habitans de l'Ile de Pâque étoient grands.

ROGGEVEEN. 1722.

ce qui les empêcha d'y aborder ; mais l'Auteur de la Relation, fondé sur le rapport de Schouten, étant du sentiment qu'il n'avoit jamais vû cette Ile, lui a donné le nom de *Carls hof*, ou *Cour de Charles*. Sa situation est à quinze degrés quarante-cinq minutes de Latitude, & deux cens quatre-vingts degrés de Longitude. Son circuit est d'environ trois cens lieues (10)

Naufrage d'un des Vaisseaux.

Le vent alisé commençant à changer & se rangeant au Sud-Oueſt, ce qui est signe de quelque Terre voisine, les Vaisseaux furent poussés, la nuit suivante, entre plusieurs Iles, où la *Galere Africaine* s'engagea si fort entre deux rochers, qu'il ne fut pas possible de l'en détacher ; mais on eut le bonheur de sauver le monde dans une Ile, à la faveur des Chaloupes. » Les Insulaires, continue l'Auteur, réveillés à ce bruit, après avoir allumé des » feux en plusieurs endroits, accoururent en foule sur le rivage. On jugea » à propos de faire feu sur eux, pour les éloigner, dans la crainte de quelque mauvais dessein (11). Le lendemain matin, nous vîmes toutes les » horreurs du danger, où les trois Vaisseaux avoient été la veille. On se » trouvoit environné de quatre Iles, escarpées de rochers, & dans un tel embarras ; qu'il se passa encore cinq jours avant que nous pûmes gagner le » large. Jusques là ceux qui étoient restés, dans le Vaisseau Amiral, ignoroient le sort de la *Galere Africaine*. Enfin, la Chaloupe du *Tienhoven*, » après avoir fait le tour de ces Iles, vint leur apprendre, que le monde » étoit sauvé, à l'exception d'un seul Matelot, du dernier de ces Vaisseaux, » qui étoit tombé dans la Mer, en voulant secourir ses amis, qui avoient » fait naufrage.

» Dès que nous nous trouvâmes en sûreté, l'Amiral envoya un Détachement à l'Ile où le naufrage étoit arrivé, pour y prendre les gens de » l'Equipage. La Chaloupe les ayant reçus, on vit qu'il manquoit un Quartier-maître & quatre Metelots, qui s'étant mutinés dans l'Ile jusqu'à tirer » le couteau, avoient pris le parti de se cacher pour éviter le châtiment » dont ils étoient menacés. On m'envoya à eux, avec un autre Détachement, pour les prendre ; mais, à notre approche, ils firent feu sur nous, » de dertiere des buissons ; ce qui nous obligea de les laisser, n'ayant pas » voulu se fier aux assurances que nous leur donnâmes, de la part de l'Amiral, qu'il ne leur seroit fait aucun mal (12) ; & nous allâmes chercher » des herbes, des fruits & des plantes marines, que cette Ile fournit en » abondance.

Ile pernicieuse.

» Toutes ces Iles sont situées entre le quinzieme & le seizieme degré » de Latitude Méridionale, à douze lieues à l'Oueſt de Carls hof ; & cha-

(10) Schouten la met à 15 degrés de Latitude, sans parler de la Longitude, qui est 242 degrés, dans sa Carte. La Relation Hollandoise du Voyage de Roggeveen, ne dit pas le mot de cette Ile des Chiens qui ne se trouve point non plus dans sa Carte ; mais elle parle de l'Ile de *Waterland*, la plus considérable d'un grand amas d'autres, à la hauteur de 14°. 41′. de Latitude Méridionale. Ce fut dans ce Labyrinthe d'Iles & de Rochers, qu'on perdit la *Galere Africaine*.

(11) La Relation Hollandoise dit au contraire que cette Ile n'est pas habitée.

(12) Suivant la Relation Hollandoise, ces cinq hommes avoient été poussés, par le flot, dans cette Ile, où ils étoient volontairement restés ; & loin de dire que l'Equipage y fut descendu, elle ajoute, que les Vaisseaux n'en purent approcher, à cause de la violence des brisans. Comment concilier de pareilles différences ?

» cune peut avoir quatre ou cinq lieues de circuit. Celle contre laquelle » la *Galere Africaine* avoit échoué, fut nommée l'*Ile pernicieuſe*; nous ap- » pellâmes deux autres *les deux Freres*, & une quatrieme, *la Sœur* (13), » elles étoient toutes garnies de beaux arbres, ſur-tout de cocotiers, ta- » piſſées d'une verdure charmante & d'herbes ſalutaires. Nous y trouvâmes » auſſi beaucoup de moules, de nacres, de mere-perles, & d'huîtres per- » lieres; de ſorte qu'il y a grande apparence qu'on pourroit y établir une » pêcherie de perles très-avantageuſe; d'autant que nous trouvâmes auſſi » des perles dans quelques huîtres que les Habitans avoient arrachées des » rochers. Ces Iles ſont extrêmement baſſes, en ſorte que quelques en- » droits en étoient inondés alors; mais les Habitans y navigeoient avec de » bons Canots & d'autres Navires, pourvus de cables & de voiles. Il y » avoit auſſi, dans quelques endroits du rivage, des cordes, dont le fil » reſſembloit plutôt au chanvre qu'au lin. Les Habitans de l'Ile, où nous » perdîmes notre Vaiſſeau, ſont plus grands que ceux de l'Ile de Pâque, » nous n'en avons pas trouvé depuis de plus grands (14). Quelques-uns de » nos gens ont aſſuré qu'ils avoient vu des veſtiges du pied de ces Inſu- » laires, longs de vingt pouces. Ils avoient tout le corps peint de toutes ſor- » tes de couleurs. Leurs cheveux ſont fort longs, de couleur noire & » brune, tirant un peu ſur le roux. Ils portoient des piques de la longueur » de dix-huit juſqu'à vingt pieds. Leurs phyſionomie ne préſage pas un na- » turel doux & humain; ils l'ont tous fort cruelle & méchante. Ils mar- » choient par troupes de cent ou cent cinquante, nous faiſant continuelle- » ment ſigne d'aller à eux, & ſe retirant toujours à l'autre côté de l'Ile, » apparemment dans l'intention de nous attirer dans quelque bois ou em- » buſcade, pour nous charger avec avantage, & ſe venger ainſi de ce que » nous avions tiré ſur eux.

ROGG EVEEN. 1722.

Haute taille de Habitans.

Leur méchante phyſionomie.

» Le lendemain nous vîmes, à huit lieues de-là, vers l'Oueſt, une Ile, » que nous appellâmes l'*Aurore*, parce que nous la découvrîmes à la pointe » du jour. Elle eſt d'environ quatre lieues de circuit, chargée de broſſailles » & d'arbres, & tapiſſée d'une très-belle verdure. Comme nous n'y trouvâ- » mes aucun endroit propre à mouiller, nous la quittâmes auſſi-tôt (15). » Vers le ſoir du même jour, nous arrivâmes à la vue d'une autre, que » nous appellâmes, pour cette raiſon, la *Vêpre*. Son circuit eſt environ de » douze lieues; elle eſt fort baſſe, au reſte très-belle & garnie d'arbres. » Nous continuâmes notre cours toujours à l'Oueſt juſqu'à quinze à ſeize » degrés. Le lendemain, nous découvrîmes tout d'un coup d'autres Pays;

Ile Aurore.

Ile Veſpera.

(13) Tous ces noms ne ſe trouvent point dans la Relation Hollandoiſe, qui ne parle que de l'*Ile des Mouches*, de Schouten, habitée par des Sauvages, d'une taille giganteſque, armés d'arcs & de fléches.

(14) Ceci confirme, en quelque façon, le rapport de la Relation Hollandoiſe, au ſujet de la haute taille des Habitans de l'Ile de Pâque.

(15) Ses Côtes ſont fort eſcarpées. Au point du jour le *Thienhoven* ne s'en trouvoit éloigné que de la portée d'un coup de canon. Ce péril & les peines qu'on eut à l'éviter, indiſpoſerent ſi fort les Matelots, qu'ils auroient forcé l'Amiral de retourner, s'il ne leur eut promis, par ſerment, que quelque malheur qu'il put arriver, tout leur ſeroit payé. L'Auteur remarque, à cette occaſion, que la coutume eſt, que ceux qui reviennent en Hollande, ſans Vaiſſeaux, ſoient privés de leurs gages.

ROGGEVEEN. 1722.

» & comme on vit par-ci par-là de la fumée, nous jugeâmes qu'ils devoient être habités (16).

Iles Labyrinthe habitées.

» Nous y fîmes voile avec toute la diligence poſſible; & nous apperçûmes pluſieurs des Habitans ſe promener, dans les Canots, le long de la Côte. En y approchant de plus près, nous vîmes que tout ce Pays étoit un amas de pluſieurs Iles, ſituées les unes tout près des autres. Nous y entrâmes inſenſiblement ſi avant, que nous commençâmes à craindre de ne pouvoir nous dégager. On fit d'abord monter, au haut du mât, un des Pilotes, pour qu'il avertît de l'endroit par où on pût ſortir. Un tems aſſez calme, qui regna alors, fut notre bonheur; la moindre tempête auroit fait échouer nos Vaiſſeaux contre les rochers, ſans qu'on y eu pû apporter aucun ſecours. Nous ſortîmes donc ſans accidens fâcheux. Ces Iles étoient au nombre de ſix, toutes fort riantes, & qui, priſes enſemble, pouvoient avoir une étendue de trente lieues; elles ſont ſituées à vingt-cinq lieues à l'Oueſt des Iles pernicieuſes: nous leur donnâmes le nom de *Labyrinthe*, parce que, pour en ſortir, nous fûmes obligés de faire pluſieurs détours.

Deſcente à l'Ile Récréation. Deſcription du terroir, & mœurs des Habitans.

» Navigeant toujours à l'Oueſt, au bout de quelques jours nous nous trouvâmes à la vue d'une Ile, qui paroiſſoit belle & élevée: nous ne pûmes pas trouver du fond d'ancrage, & nous n'oſâmes pas y approcher de trop près; c'eſt pourquoi l'on mit les deux Chaloupes en Mer, chacune avec vingt-cinq hommes, pour aller à terre. Les Habitans ne s'apperçurent pas ſi-tôt de notre deſſein, qu'ils vinrent en foule ſur la Côte, pour s'oppoſer à notre deſcente; ils portoient de longues piques, & nous montroient qu'ils les ſavoient bien manier. Ces Chaloupes ne pouvant aſſez approcher de l'Ile, à cauſe des rochers, nous prîmes la réſolution de nous jetter dans l'eau, chacun portant ſes armes avec du plomb, de la poudre & quelques bagatelles ſur la tête. Quelques-uns cependant y reſterent pour faire continuellement feu ſur les Habitans, afin de nettoyer le rivage & faciliter ainſi la deſcente: cet expédient nous réuſſit à ſouhait, & nous touchâmes à terre ſans trouver de la réſiſtance de la part des Inſulaires, qui, effrayés du feu de la mouſqueterie s'étoient retirés. Auſſi-tôt que nous fûmes dans une diſtance à pouvoir être vûs d'eux, nous leur montrâmes de petits miroirs, du corail, &c; ils approcherent alors de nous ſans héſiter, & ſans faire paroître la moindre crainte. Après qu'ils eurent reçu ces préſens, nous allâmes avec eux voir l'intérieur du Pays, & y chercher des herbes pour ſoulager nos malades: nous en trouvâmes à ſouhait, & en ſi grande quantité, que nous en remplîmes en peu de tems douze grands ſacs. Les Habitans eux-mêmes nous aiderent à les cueillir; nous y trouvâmes différentes ſortes de racines, dont nous mangeâmes avec plaiſir, le goût en étant fort agréable: quelques-unes reſſemblent aux betteraves de l'Europe, tant pour la groſſeur que pour la couleur; mais je ne ſaurois dire ſi ce ſont juſtement celles dont les Habitans font leur pain.

(16) La Relation Hollandoiſe ne parle ni de l'*Aurore*, ni de la *Vêpre*, mais elle dit bien, que le 29 Mai, on paſſa entre pluſieurs Rochers & Iles, d'où l'on vit par-ci par-là de la fumée, marque qu'elles étoient habitées. On ſe trouvoit par 15°. 17'. Lat. Merid. & 224°. Longitude.

ROGGEVEEN. 1722.

» J'y ai trouvé auſſi une ſorte de pommes de terre qui ont préciſément le » même goût qu'une pâte faite de farine & d'eau, que les Allemands nom- » ment *Kloſe*. Quant aux cannes de ſucre, il eſt certain que preſque tous les » Pays chauds en produiſent : ici il y en a beaucoup ; les Habitans nous en » apportoient tant, que nous fûmes ſouvent obligés de les renvoyer : nous y » vîmes auſſi quantité de fleurs de jaſmin des plus belles, avec des noix de » cocos, des piſans ou figues-d'inde, des pommes de grenade & pluſieurs » autres fruits qui nous étoient inconnus.

Beauté & fertilité du Pays.

» Le terroir de cette Ile eſt fertile ; il y avoit une grande quantité d'ar- » bres, principalement des palmiers, des cocos, & du bois de fer. Il eſt fort » vraiſemblable qu'elle cache, dans ſon ſein, des métaux & d'autres choſes » précieuſes ; mais comme on ne l'a pas examinée, on n'en ſauroit rien dire » de poſitif.

» Le lendemain, nous retournâmes dans l'Ile, en plus grand nombre que » le jour précédent, non-ſeulement pour y cueillir des herbes, mais auſſi » pour tâcher d'y faire quelqu'autre découverte avantageuſe. La premiere » choſe que nous fîmes, en arrivant, fut de donner au Roi, ou Chef de cette » Ile, des miroirs, du corail, & quelques autres quinquailleries. Il les accep- » ta, mais avec une eſpece d'indifférence & de dédain, qui ne préſagea rien » de bon. Il eſt vrai qu'en échange il fit d'abord chercher des noix de cocos, » accommodées de deux différentes façons, une partie ſervant à boire, & » l'autre à manger.

Trahiſon des Femmes.

» Ce Chef étoit diſtingué, des autres Inſulaires, par quelques ornemens » conſiſtant en nacre de perle, qu'il portoit autour du corps & des bras, » de la valeur d'environ ſix cens florins. Les Femmes admirerent beaucoup » notre teint blanc, nous regardant & nous touchant, des piés juſqu'à la » tête, & nous faiſant mille careſſes. Mais ces traîtreſſes ne nous cajoloient, » que pour nous endormir & nous tromper plus ſûrement : de ſorte que ſi » ces Inſulaires euſſent pris autant de précaution, en exécutant leurs mauvais » deſſeins, nous euſſions tous perdu la vie. Voici ce qui arriva. Auſſi-tôt » que nous eûmes rempli d'herbes une vingtaine de ſacs, nous avançâmes » dans le Pays, en montant ſur des rochers eſcarpés, qui bordoient une » Vallée profonde. Les Inſulaires nous précéderent, & nous les ſuivîmes » ſans avoir de ſoupçons. Mais lorſqu'ils virent que nous avions donné dans » le panneau, ils nous quitterent bruſquement. En même-tems quelques » milliers ſortant des creux des Montagnes, nous comprîmes qu'ils avoient » donné l'allarme pour nous accabler. Nous fîmes cependant bonne conte- » nance. Leur Chef, jugeant qu'il étoit tems de nous attaquer, nous fit » ſigne, avec ſon bâton, de ne pas avancer ; mais nous continuâmes toujours » notre chemin. Là-deſſus il donna le ſignal, & une grêle de pierres vint » fondre ſur nous, ſans pourtant nous faire grand mal. Nous leur répondî- » mes de notre mouſqueterie, qui leur tua beaucoup de monde, & par la » premiere décharge nous vîmes tomber leur Chef. Ils ne prirent pas pour » cela la fuite ; mais continuerent avec plus de fureur à nous jetter des pier- » res ; de ſorte que nous fûmes preſque tous bleſſés & hors d'état de nous « défendre plus long tems. Nous nous retirâmes donc, pour nous mettre à » couvert des pierres, derriere un rocher, d'où nous tirâmes ſur eux, avec

ROGGEVEEN. 1722.

» taut de succès, qu'un grand nombre mordit la poussiere. L'opiniâtreté de » ces Sauvages étoit néanmoins si grande, qu'il ne nous fut pas possible de » les faire reculer ; ainsi nous fûmes obligés de nous retirer sans avoir pû » éviter une nouvelle grêle de pierres, qu'ils firent pleuvoir sur nous. Nous » laissâmes quelques morts dans cette action, & peu d'entre les blessés en » échapperent : ce qui fit tant d'impression sur nos gens, que, dans la suite, » toutes les fois qu'il s'agissoit d'entrer dans quelque Ile, personne ne » vouloit s'y hazarder.

» Ces Insulaires étoient fort adroits, d'une taille médiocre, robustes, » vifs & bien faits ; leurs cheveux étoient longs, noirs & luisans, engraissés » d'huile de cocos, ainsi que c'est la coutume de plusieurs Nations Indien- » nes. Ils avoient, tous, le corps peint comme ceux de l'Ile de Pâque. Les » Hommes se couvroient le milieu du corps d'un rets, qui leur passoit entre » les cuisses, mais les Femmes étoient entierement couvertes d'une étoffe » aussi douce au toucher que la soie. Elles portoient aussi, en marque d'or- » nement, des nacres de perle, autour du corps & des bras ».

On nomma cette Ile *Récréation*, à cause des herbes salutaires qu'on y trouva pour les malades. Son circuit est d'environ douze lieues (17). Ici les Hollandois hésiterent s'ils iroient aux Iles Salomon, aux Terres de Quiros, vers le Sud, ou vers la Nouvelle Guinée. Le desir de se rapprocher des Etablissemens de leur Nation, détermina les Chefs à abandonner la recherche des Iles de Quiros & de Salomon, au grand regret de l'Auteur de cette Relation. Après avoir comparé le récit de Quiros avec le sien, & certifié, sur sa propre expérience, que ce Navigateur n'a rien dit que de vrai dans ses Mémoires, présentés à la Cour d'Espagne, il ajoute, en parlant de la grande étendue que Quiros & Torrez donnent à cette vaste partie des Terres Australes, que si l'on fait quelque attention à tant de différens Peuples, & aux Pays qu'ils habitent, on verra que cette conjecture n'est pas sans fondement.

Remarque sur le récit de Quiros, & sur l'utilité qu'on peut tirer d'un commerce en ce parage.

» Il est certain, dit-il, que la distance de la Pointe Occidentale de la » Nouvelle Guinée aux Bornes Orientales du Pays de Hernando Gallego, » est pour le moins de deux mille lieues. Pour moi, je crois que ce vaste » Pays ne va pas seulement, au Sud, jusqu'à cinquante deux degrés ; mais » qu'il s'étend même jusques sous le Pôle Austral, ainsi que les Pays à l'op- » posite sont vers le Pôle Septentrional. Je ne suis pas non plus étonné de » ce que les deux Voyageurs rapportent sur les productions du Pays. Outre » certaines marques extérieures, que ce Pays a de commun avec ceux où ces » richesses se trouvent, sa situation va par tous les climats, depuis les plus » chauds jusqu'aux plus froids ; de sorte que l'on en doit conclure que la » Nature y a distribué des choses précieuses, chaque sorte en son endroit. Il

(17) L'Auteur la met à 16°. Lat. & 258° Long. ; mais on ne comprend rien à sa maniere de compter les Longitudes par nombres progressifs, en allant de l'Est à l'Ouest, au lieu qu'alors elles doivent être comptées en retrogradant depuis l'Ile de Fer, où passe le premier Méridien. La Relation Hollandoise fixe la position de cette Ile à 15°. 47'. Lat. & 224°. Longitude. Le récit, qu'elle en fait, est l'endroit le plus conforme des deux Relations Seulement on y représente les Habitans aussi blancs que les Hollandois, & d'une taille fort avantageuse. Les Femmes portent, pour ornement des perles assez grosses aux oreilles.

ROGGEVEEN. 1722.

» ſeroit à ſouhaiter qu'on eût occaſion d'examiner ce Pays à fond, & que quelque curieux Voyageur voulût entreprendre cette tâche. Je ſuis perſuadé » que ceux qui ſe donneroient cette peine, s'en trouveroient abondamment » récompenſés. Mais il faudroit pour cela de la patience, & ne pas ſe rebuter d'abord : les choſes les plus précieuſes & les plus rares, ſont celles que » la Nature cache le plus, elle n'en favoriſe ordinairement que ceux qui les » méritent par leur travail & leurs ſoins. Si les Voyageurs ont tant de fois » échoué dans ces ſortes d'entrepriſes, il le faut uniquement imputer au peu » de conſtance qu'ils ont eue dans leurs recherches.

Iles Bauman fort peuplées. Beau Pays. Bons Habitans.

» En ſuivant notre route, au Nord-Oueſt, continue t'il, nous découvrîmes, trois jours après, trois Iles à la fois, ſous le douzieme degré de Latitude Méridionale (18). Elles paroiſſoient très-agréables à la vûe ; en effet, » en y approchant nous les trouvâmes garnies de beaux arbres fruitiers, de » toutes ſortes d'herbes, de légumes & de plantes. Les Habitans venoient » au-devant de nos Vaiſſeaux, & nous offroient toutes ſortes de poiſſons, » des noix de cocos, des piſans & d'autres fruits excellens. On les accepta, » & on leur donna en échange, quelques quinquailleries. Il falloit que ces » Iles fuſſent bien peuplées, puiſqu'à notre arrivée le rivage étoit rempli de » pluſieurs milliers d'hommes & de femmes. La plûpart de ceux-là portoient » des arcs avec des fleches. Nous vîmes parmi eux un homme reſpectable » & diſtingué par ſon extérieur, & nous jugeâmes, par les honneurs qu'on » lui rendit, qu'il devoit être leur Chef. Il ſe mit dans un Canot, accompagné d'une Femme jeune & blanche, qui s'aſſit à ſes côtés. Pluſieurs autres nacelles les entouroient, avec beaucoup d'empreſſement, & leur ſervoient de gardes. Tous ceux qui habitent ces Iles ſont blancs, & ne diffe- » rent, à cet égard, des Européens, qu'en ce que quelques-uns ont la peau » brûlée par l'ardeur du Soleil. Ils paroiſſoient bonnes gens, aſſez vifs & » gais dans leurs converſations, doux & humains les uns envers les autres, » & dans leurs manieres on ne pouvoit rien appercevoir de ſauvage. Ils » n'avoient pas non plus le corps peint, comme ceux des Iles que nous avions » découvertes auparavant. Ils étoient vêtus, depuis la ceinture juſqu'aux » talons, de franges, & d'une eſpece d'étoffe de ſoie artiſtement tiſſue. Ils » avoient la tête couverte d'un chapeau pareil, très-fin & fort large, pour » ſe garantir de l'ardeur du Soleil. Autour du col, ils portoient des colliers » de toutes ſortes de fleurs odoriferantes. Les Iles préſentoient de toutes » parts des objets fort riants. Elles étoient entrecoupées de Montagnes & de » Vallées très-agréables. Quelques-unes avoient dix, quatorze juſqu'à vingt » milles de circuit ; nous les appellâmes les Iles de *Bauman*, nom du Capitaine du *Tienhoven*, qui les avoit vues le premier. Il nous parut que » chaque famille s'y gouvernoit à part. Les Contrées étoient, autant qu'on » pouvoit voir, ſéparées les unes des autres, de la même maniere que nous » l'avons remarqué dans l'Ile de Pâque. C'étoit la Nation la plus humaniſée » & la plus honnête que nous euſſions vûe dans les Iles de la Mer du Sud. » Charmés de notre arrivée, ils nous reçurent comme des Dieux, & té-

(18) A 290°. de Longitude, ſuivant ſon calcul ; mais vers les 200°. ſelon la Relation Hollandoiſe.

ROGGEVEEN. 1722.

» moignerent de grands regrets, lorſque nous nous préparâmes à partir. Toutes les Côtes de ces Iles ſont de bon ancrage ; on y mouille ſur quinze » à vingt braſſes d'eau (19).

Iles des Cocos & des Traîtres.

» Continuant à naviger au Nord Oueſt, nous vîmes deux autres Iles, » que nous prîmes pour l'Ile des *Cocos*, & l'Ile des *Traîtres* de Schouten, » ſans pouvoir cependant rien en dire de poſitif, parce que nous en étions » trop éloignés. L'Ile des Cocos eſt fort élevée, & peut avoir huit lieues de » circuit. L'autre paroît baſſe, d'un terrein rougeâtre, ſans arbres, & s'é- » tendant ſous le onzieme parallele. Peu après on découvrit encore deux

Iles Tienhoven & Groningue.

» Iles, extrêmement grandes ; nous appellâmes l'une *Tienhoven* & l'autre » *Groningue*. Quelques-uns même jugerent que cette derniere étoit un vrai » Continent. L'Ile Tienhoven paroiſſoit de loin très-riante, tapiſſée de » belles verdures, & garnie d'arbres. Son élévation étoit médiocre ; nous la » côtoyâmes pendant une journée entiere, ſans en voir l'extrêmité. Nous » remarquâmes pourtant qu'elle s'étendoit en demi cercle vers l'Ile de Gro- » ningne ; de ſorte qu'il eſt probable que ces deux prétendues Iles ne ſont

Terre Auſtrale.

» qu'un Pays contigu, & une langue de la Terre Auſtrale même. Cepen- » dant il s'y trouve des Iles voiſines, qui ont juſqu'à cent cinquante milles » de circuit ; & le Pays même de Quiros doit être une Ile coupée par » pluſieurs canaux (20).

» Notre Equipage ſe trouvoit réduit au dernier excès de miſere, par les » maladies & par la corruption des vivres, lorſqu'enfin nous apperçûmes les

Nouvelle Bretagne.

» Côtes de la *Nouvelle Bretagne* de Dampier. Les ſommets des Montagnes » ſe perdent dans les nuages ; mais les bords de la Mer forment une vûe » des plus agréables, étant ornés de beaux arbres & tapiſſés d'une verdure

Deſcente qu'on y fait.

» riante. Pluſieurs d'entre nous ſe mirent dans une Chaloupe, & tenterent » d'y aborder pour chercher de l'eau douce & d'autres rafraîchiſſemens qui » nous manquoient. Les Habitans, appercevant notre deſſein, vinrent au- » devant de nous pour nous obſerver de près ; ils firent pluſieurs contorſions, » qui marquoient le déſeſpoir où ils étoient, de nous voir ſi près d'eux. » Ils ſe battoient des mains & s'arrachoient les cheveux ; enſuite prenant » leurs armes, ils décocherent ſur nous des fleches, nous jetterent des ja- » velots & frondoient enfin ſur nous une grêle de pierres. Aucun de nous » cependant n'en fut bleſſé. Nous ne manquâmes pas de leur répondre de » notre mouſqueterie, ce qui leur donna tant de frayeur, que pluſieurs » d'entr'eux ſe précipiterent dans l'eau & gagnerent la terre à la nage. Ceux » qui étoient reſtés dans leurs Canots furent enfin forcés d'en faire autant, » parce que, dans la confuſion où ils étoient ; ne pouvant d abord retrouver

(19) La Relation Hollandoiſe ne donne le nom de *Barman* qu'a une ſeule Ile, quoiqu'on en eût vû deux à la fois, & le lendemain, encore une, de la longueur de ſix milles, à 13°. 41′ Lat. & 200°. 15′. Longitude On parle avec admiration des Canots de ces Inſulaires, ornés d'ouvrages de ſculpture, auſſi beaux qu'on pourroit les faire en Europe.

(20) Sans parler des nouveaux noms impoſés à ces Iles, la Relation Hollandoiſe porte ſeulement, qu'on apperçut quantité d'Iles, & entr'autres la *Nouvelle Zelande*, qui, ſelon l'eſtime, peut avoir trois cens lieues de circuit, à 60. Lat. Mer. & 166°. Longitude. Ce n'eſt point par erreur, qu'on donne ici ce nom à la *Nouvelle Bretagne*, puiſque la Carte les marque l'un & l'autre ; mais on ne ſait pas trop ſur quoi elle ſe fonde.

» les.

» les endroits par où il falloit passer pour prendre terre, leurs Canots, à » cause du peu de profondeur de l'eau, s'arrêtoient tout-à-coup. La même » difficulté nous empêcha de les poursuivre, à quoi se joignit un ouragan, » qui manqua de faire périr la Chaloupe. Cependant nous parvînmes, com- » me par miracle, à prendre terre à l'entrée de la nuit. A la lueur du feu, » que nous allumâmes, nous découvrîmes quelques cabanes en approchant, » nous n'y trouvâmes que des rets, travaillés fort artistement. Nous vîmes » aussi plusieurs arbres qui portoient des cocos; mais comme nous n'avions » pas eu la précaution de prendre des haches, nous ne pûmes en profiter. » Quelque-tems après, nous entendîmes un grand bruit : les Habitans, » craignant notre arrivée, avoient quitté leurs cabanes & s'étoient retirés » dans les bois, où ils firent des hurlemens & des cris terribles. Le Pays est » fort beau, & paroît très-fertiles, il est montagneux, rempli de quantité » d'arbres. Les Habitans sont d'une couleur jaunâtre, à-peu-près comme » ceux qui sont nés d'un pere blanc, & d'une mere noire; ils ont la taille » assez grande, mais mince (21), leurs cheveux sont noirs, & leur descen- » dent jusqu'à la ceinture. Ils sont extrêmement vifs & dégagés & ma- » nient leurs armes avec beaucoup d'adresse. Cette circonstance me fait » croire qu'ils se trouvent souvent engagés en guerre les uns contre les au- » tres. Le Pays paroît exquis, rempli de minéraux & d'autres précieux tré- » sors. Ce qui me le fait présumer, c'est que les Montagnes sont hautes & » le terroir fort fertile. D'ailleurs il est situé sous la Zone torride; & l'on » remarque que les Pays de ce climat produisent ordinairement des épice- » ries, de l'or, de l'argent & des pierreries ».

ROGGEVEEN. 1722.

Terroir & Habitans.

Les Hollandois, obligés de s'éloigner de-là, firent le tour de la Nouvelle Bretagne, par le Nord-Oueſt (22), &, courant à la vûe de la Nouvelle Guinée, suivant la même direction, ils vinrent enfin jetter l'ancre à deux degrés au Sud de la ligne, dans les Iles de *Moa* & d'*Arimoa*, autrefois ainsi nommées par Schouten (23), près de celle qui porte le nom de *Schouten* lui-même; ce sont les mêmes que Dampier, dans sa Carte, appelle *Iles Brûlantes*.

Moa & Arimoa.

Ile de Schouten.

» Les Habitans, continue la Relation, vinrent au-devant de nous dans une » infinité de petits Canots; ils étoient tous armés d'arcs & de fleches, les » Femmes, les Enfans aussi bien que les Hommes. Nous leur montrâmes » d'abord des miroirs, du corail, des couteaux, &c. pour avoir en échange » des fruits, comme des noix de cocos, des figues d'inde, des racines & » des herbes. Ils prirent nos présens avec plaisir; & plusieurs d'entr'eux alle- » rent grimper sur les cocotiers, avec une légereté incroyable, & nous en » rapporterent des noix, de même que des figues, en nous accompagnant » jusqu'à nos Vaisseaux, sans témoigner la moindre crainte. Nous leur mon- » trâmes plusieurs sortes de marchandises, pour savoir si quelques-unes leur » plaisoient, afin de les troquer contre des vivres & des rafraîchissemens. » Ils ne prirent rien du tout, & s'en retournerent chez eux. Le lendemain,

Commerce avec les Insulaires.

(21) L'Auteur Hollandois en fait encore des Géans de 9 à 10 pieds de haut, & de couleur fort noire.

(22) Dans ce trajet les deux Relations disent qu'on trouva un si grand nombre d'Iles, qu'il ne fut pas possible de leur imposer des noms.

(23) Schouten avoit appris leurs noms des Insulaires mêmes.

ROGGEVEEN. 1722.

» ils revinrent en plus grand nombre, nous apportant des figues, des noix » de cocos, des racines & toutes sortes d'herbes. Nous trouvâmes, parmi » les racines, quelques-unes extrêmement ameres, mais qui sont très-saines. » Ils nous amenerent aussi trois Chiens, parce que la veille nous leur avions » expliqué, par des signes, que nous souhaitions avoir quelques Cochons; » de sorte qu'ils s'imaginerent que nous voulions des Chiens. Les Insulai- » res nous prierent instamment d'aller avec eux à terre, mais nous n'osions » nous y fier: nous étions en trop petit nombre pour nous défendre en cas » d'attaque, & quelques honnêtetés qu'ils purent nous faire, il n'étoit pas » difficile de s'appercevoir, par leur physionomie, que c'étoit une Nation » traîtresse.

» L'Ile d'Arimoa étoit extrêmement peuplée. Nous remarquâmes que » quelques-uns de ses Habitans, lorsqu'ils se mirent dans un Canot, porte- » rent chacun un bâton, au bout duquel étoit attachée une espece de dra- » peau blanc, apparemment en signe de paix & de trêve à l'égard de leurs » ennemis, qui, selon toutes les apparences, étoient ceux de l'Ile Moa, » puisqu'ils n'oserent jamais y aller, mais la passerent toujours. Cette décou- » verte, jointe au petit nombre d'Habitans de cette derniere Ile, nous ins- » pira le dessein d'y entrer & d'en enlever tout ce que nous pûmes y trou- » ver de vivres. Pour cet effet, nous nous portâmes sur le rivage en plusieurs » endroits, après être convenus qu'une partie de l'Equipage entreroit plus » avant, pour s'emparer de ce dont nous avions besoin, & qu'au premier » signal nous nous rejoindrions tous. Ce projet fut exécuté assez heureuse- » ment. Nos gens commencerent à abbatre des cocotiers, parce qu'ils ne pou- » voient y monter pour en avoir les fruits. Les Habitans, cachés dans les » buissons, s'appercevant du ravage qu'on alloit faire, firent pleuvoir sur » nous une grêle de fleches, sans cependant nous faire le moindre mal. Nous » tirâmes aussi sur eux & en couchâmes quelques-uns par terre. Les autres se » sauverent ensuite sur leurs Canots; & firent des hurlemens lugubres, » implorant le secours de leurs Compatriotes, mais inutilement.

» Les dispositions que nous avions faites étoient telles, que ces Sauvages » ne pouvoient gueres nous attaquer sans s'exposer beaucoup; d'ailleurs la » mort de quelques-uns de leurs Camarades les avoit tellement saisis de » frayeur, qu'ils n'osoient pas trop approcher. Ainsi nous eûmes le tems de » cueillir jusqu'à huit cens noix de cocos: avec ce butin nous allâmes nous » mettre dans nos Chaloupes & rejoindre ensuite nos Vaisseaux. Pendant » qu'on étoit occupé à lever l'ancre, nous vîmes ces Insulaires venir en toute » diligence vers nous, avec plus de deux cens Canots, chargés de toutes » sortes de vivres, pour les troquer contre les marchandises que nous leur » avions montrées auparavant. Ils crurent sans doute détourner, par cette » démarche, une seconde descente. Nous les reçumes bien, mais nous n'en » laissâmes entrer que quelques-uns, dans nos Vaisseaux, de peur d'être » accablés par le grand nombre. Nous fîmes même feu sur ceux qui appro- » choient trop; & toutes les fois qu'on tiroit un coup, ils se baissoient tous » & faisoient ensuite de grands éclats de rire. Enfin, après avoir tout reglé » à l'amiable avec ces Sauvages: nous partîmes. Ceux d'entre nos ma- » lades, qui avoient encore quelque vigueur, furent tous rétablis, les autres » moururent.

» Quelques-tems après, nous navigeâmes dans une Mer remplie d'un » nombre innombrable d'Iles; nous les appellâmes pour cette raison *les mille* » *Iles* (21). Les Habitans en sont tout-à fait noirs, & fort velus, courts, » ramassés, mais imprudens, sauvages & d'un air méchant & traître. Ils » marchoient tout nus, Hommes, Femmes & Enfans; ils avoient, pour » tout ornement, une espece de ceinture, large de deux doigts, où on voyoit » entrelacées des dents de cochon; ils en portoient autour du corps, des » bras & des jambes. Ils se couvroient la tête d'un chapeau de paille, orné » du plumage de l'oiseau de paradis. Une autre marque d'ornement de ces » Peuples, c'est qu'ils se percent la colonne du nez; par où ils passent une » baguette longue d'un doigt, & grosse d'un tuyau de pipe à tabac; avec » cette parure, ils sont aussi fiers & glorieux que le sont ces guerriers Euro- » péens qui se laissent croître la moustache. Cette Nation est la plus mau- » vaise de toutes celles que nous ayons vûes dans la Mer du Sud.

ROGGEVEEN. 1722.

Les mille Iles & leurs Habitans.

» A l'égard de la Nouvelle Guinée, c'est un Pays extrêmement haut & » chargé de toutes sortes d'arbres & de plantes. Nous fîmes, le long de ces » Côtes, un cours de quatre cens lieues, pendant lequel je n'y ai pas vû un » seul endroit stérile: ce qui me fait croire que ce Pays doit renfermer bien » des choses précieuses, comme des minéraux & des épiceries, parce qu'il » est parallele avec ceux où l'on trouve ces richesses. Des personnes dignes » de foi m'ont assuré, qu'il y a, dans les Moluques, des Bourgeois libres, » qui vont régulierement à la Nouvelle Guinée, y apporter des morceaux » de fer; & les y échangent contre des noix de muscade. Schouten & d'au- » tres Voyageurs ont conçu une haute idée de ce Pays; mais on ne sauroit » y entrer ou s'y établir avec peu de monde, les Habitans y étant toujours » bien armés ».

Aspect de la Nouvelle Guinée.

Enfin, le Voyage des Hollandois, dans ces parages, se termina par doubler le Cap Mabo, entrer dans l'Archipel des Moluques, & aborder à Batavia, où ils ne furent pas plutôt arrivés, que leurs Compatriotes, les Hollandois de la Compagnie des Indes Orientales, firent arrêter prisonniers l'Amiral Roggeveen avec tous ses Officiers & son Equipage, saisir ses Vaisseaux, confisquer leurs charges & vendre à l'encan tous leurs effets. La Compagnie d'Orient prétendit, qu'ayant le privilege exclusif de commercer dans ces Mers, celle d'Occident n'avoit aucun droit d'y naviger, sous quelque prétexte que ce fût: ce qui occasionna bientôt après un grand procès en Hollande, que perdirent ceux de Batavia, ayant été condamnés, par les Etats Généraux, à dédommager la Compagnie d'Occident, & à payer, à l'Amiral Roggeveen, tout ce qu'ils avoient confisqué sur lui. Cet Amiral, renvoyé en Europe, avec son Equipage, sur les Vaisseaux de la Compagnie, avoit pris terre au Texel, le 11 Juillet 1723, & cinq jours après il arriva devant Amsterdam; ainsi précisément le même jour auquel on étoit parti, deux ans auparavant, mais, à compter du Texel, seulement six cens quatre-vingt dix jours. On doute qu'aucun autre Navigateur ait fait le tour du Monde en si peu de tems. Encore y comprend-on environ trois mois de séjour, tant à Japara qu'à Batavia, & au Cap de Bonne Espérance. L'Auteur de la Relation Hollandoise remarque, que de plus de six cens hommes, dont

Arrivée à Batavia.

1723.

(21) On les nomme autrement les *Iles des Papous.*

les Equipages des trois Vaiſſeaux étoient compoſés, à leur départ, il n'en revint que cinquante-trois, ce qui fait à peine la douzieme partie; & il prend de-là occaſion de déclamer contre les vanités mondaines, auxquelles les hommes ſacrifient ſi inſenſément leur repos, leur ſanté & leur vie.

OBSERVATIONS SUR LES GLACES DES MERS VOISINES DES PÔLES.

Pour la Page 262.

MALGRÉ l'expérience du Capitaine Bouvet, tous les Phyſiciens ne regardent pas les glaces comme un obſtacle inſurmontable aux Navigations vers les Continens voiſins des Pôles. En effet; il y a tout à préſumer que ces barrieres ne ſont que locales, & qu'en nul endroit de l'Univers, il n'y a point de grande Contrée qui ſoit abſolument fermée par une pareille enceinte. ». Si l'on y fait attention, dit M. de Buffon, loin de ſe décourager » à la vûe des obſtacles, on reconnoîtra aiſément que les glaces ne doivent » être que dans certains endroits particuliers; qu'il eſt preſque impoſſible » que dans le cercle entier que nous pouvons imaginer terminer les Terres » Auſtrales, il y ait par-tout de grands Fleuves, qui charient des glaces, & » que par conſéquent il y a grande apparence que l'on réuſſiroit en dirigeant » ſa route vers quelque autre point de ce cercle ». Si le Capitaine Bouvet eût eu la conſtance de continuer à longer les Côtes glacées de la Terre Auſtrale, il auroit enfin preſque certainement trouvé une entrée; du moins il eſt impoſſible que la barriere ne ſoit ouverte durant la belle ſaiſon, à la bouche des grands Fleuves qui ouvrent l'accès dans l'intérieur des Terres. Après tout, l'opinion, que plus l'on s'approchera du Pôle, plus on trouvera de glace, paroît n'être qu'un faux préjugé, démenti par l'expérience de divers Navigateurs. *Hudſon* remarque, comme une choſe qui le ſurprit fort, qu'après avoir eſſuyé un grand froid à ſoixante-trois degrés de Latitude Septentrionale, il trouva le tems fort beau & tempéré à ſoixante-treize degrés, le 21 Juin, ſur la Côte Orientale du Groenland; qu'à ſoixante-dix-huit degrés il étoit même plus chaud que tempéré, le 27 du même mois; mais que le 2 Juillet, à la même Latitude, le froid étoit violent. Il prit terre en Spitzberg, ou en Groenland, à quatre-vingts degrés & demi. Il s'approcha du Pôle juſqu'à quatre-vingt-deux, & vouloit tourner le Groenland par le Nord, pour revenir, par le Détroit de Davis; mais il trouva la Mer impraticable; peut-être à cauſe qu'il ſe tenoit trop près des Côtes. *Kok* étant allé juſqu'à ſoixante-dix-neuf degrés, plus de cent lieues au-delà de la Nouvelle Zemble vers l'Eſt, y découvrit une Mer exempte de glace, commode pour la Navigation. Gerard *de Veer* aſſure, qu'il a trouvé le froid moins fort ſous quatre-vingts degrés de Latitude que ſur les Côtes de la Nouvelle Zemble; qu'au mois de Juin il vit, ſous le même degré, de l'herbe, des arbres verds, des Biches, des Chevreuils & d'autres bêtes ſauvages, & qu'il n'a rien apperçu de tout cela au mois d'Août ſous le ſoixante-ſeizieme degré. *Martens*, qui a

voyagé fort près de l'Arctique, témoigne, qu'il n'a remarqué aucune augmentation dans le froid, ni dans la variation de l'aiman, en faisant route par une plus grande Latitude. Le Capitaine *Goulden*, qui avoit fait trente Voyages en Groenland, rapportoit, au Roi d'Angleterre Charles II, que vers l'an 1650, deux Vaisseaux Hollandois, qui étoient à la pêche des Baleines, s'étoient avancés à un degré du Pôle Arctique jusqu'au quatre-vingt-neuvieme Parallele, & que les différens Journaux de ces Navires, qui attestoient la même chose, & s'accordoient à-peu-près sur les faits, rapportoient, qu'on n'y avoit point trouvé de glaces, mais une Mer libre, ouverte & fort profonde. Le Capitaine *Wood*, qui nous a transmis ce fait, le confirme par un autre, non moins positif. » Joseph *Moxons* m'a certifié, dit-il, il y a plus » de vingt ans, qu'il avoit ouï dire, à un Hollandois de sa connoissance, » homme digne de foi, qu'il avoit été jusques sous le Pôle, & que la tem- » pérature, en Eté, y étoit égale à celle d'Amsterdam ». Cette assertion si extraordinaire le paroîtra beaucoup moins, si l'on fait attention, que le Soleil, quoique oblique vers le Pôle, restant toujours alors dans le Ciel, à la même hauteur, sans abandonner l'Horison, ni au Midi, ni au Nord, sans hausser ni baisser que fort peu dans le cercle qu'il parcourt, doit produire, à la continue, un degré de chaleur au moins aussi grand, qu'on l'éprouve dans les Régions, où, après s'être elevé dans le Ciel à une certaine hauteur pendant quelques heures, il s'abbaisse aussi-tôt, & se recache sous l'Horison.

Observations sur les Glaces près des Pôles.

Il est vrai que Wood, après avoir été l'un des plus grands partisans de l'opinion que le climat sous le Pôle est sans glace & d'une température supportable, changea d'avis dans la suite, depuis que le Voyage, qu'il fit pour trouver le Passage du Nord-Est, lui eut mal réussi; mais les deux conséquences qu'il en tire, savoir que les glaces ne laissent ici aucun Passage par Mer entre la Zemble & le Groenland, & que ces deux Terres se rejoignent en un même Continent près du Pôle, sont toutes deux également fausses. Wood navigea sans doute dans une année malheureuse, où la Mer se trouva plus embarrassée de glaces que dans les autres; car le contenu en la Relation de Guillaume *Barentz*, qu'il taxe mal-à-propos de fausseté, est un de ces faits moralement sûrs, dont on ne sauroit douter à moins que de vouloir douter de tout. Il est certain en fait, que Barentz, ainsi que *Heemskerk*, passerent, avec tout leur Equipage, à Mer ouverte entre le Groenland & la Zemble, par le Nord Ouest, le Nord, & le Nord-Est, où ils furent pris par les glaces sur la Côte Orientale de Zemble, & contraints d'y passer l'Hyver au milieu de mille périls affreux. Barentz y mourut, & les autres revinrent l'année suivante en Hollande. Il suit nécessairement de ce fait. 1°. Que les glaces ne barrent pas toujours le Passage entre la Zemble & le Groenland. 2°. Que ces deux Contrées, loin de faire un même Continent, sont séparées par une vaste plage de Mer. Ainsi tout le raisonnement de Wood, quoique fondé sur sa propre expérience, & digne par là d'une réfutation expresse, ne prouve rien pour la thèse qu'il veut soutenir, étant démenti par des faits certains, & par des expériences contraires.

Quoique les Navigateurs Australs n'aient pas été si près de leur Pôle que ceux du Nord, leur récit ne s'accorde pas mal avec les précédens. On y voit

OBSERVATIONS SUR LES GLACES PRÈS DES PÔLES.

que plus ils s'en ſont approchés, plus ils ont trouvé la Mer libre & la température ſupportable. *Cowley* ſe plaint, à la vérité, du froid exceſſif qu'il éprouva vers ſoixante degrés & demi, mais ſans parler que les glaces lui euſſent fait obſtacle (1). On prétend que *David* en trouva vers ſoixante-trois degrés, ſans nous dire en quelle ſaiſon il s'engagea dans cette Mer Auſtrale. Mais *Drake*, qui a pénétré plus loin que perſonne, vers le Pôle Auſtral, ne ſe plaint ni de l'un ni de l'autre, quoiqu'il ſe ſoit diſertement expliqué, à cet égard, en parlant du Détroit de Magellan. *Brouwer*, *Sharp*, *Beauchêne* (2), &c., ont paſſé ſans difficulté à Mer ouverte au delà du Cap de Horn. Ce dernier rapporte, que le tems étoit beau, la Mer calme & unie comme un Etang. Enfin, *le Hen-Brignon*, qui y a paſſé en 1747, & repaſſé dans la ſaiſon du Printems, le 22 Octobre 1748, dit que l'air étoit froid, à la vérité, mais non pas à l'excès, & qu'on auroit eû peine à diſtinguer, ſi l'on étoit dans une Mer pacifique, ou au delà du Cap de Horn, tant l'air étoit tempéré & la Mer unie.

De tous les Cantons du Monde Auſtral, un de ceux que nous connoiſſons le moins, eſt la partie qui s'étend depuis l'embouchure Orientale du Détroit de Magellan, juſqu'a l'oppoſite du Cap de Bonne Eſpérance, & au-delà toujours en tirant à l'Eſt. Les Terres, qui ne s'éloignent que de cinquante à ſoixante lieues de la Côte d'Amérique, ont été ſouvent apperçues, rarement viſitées. Plus ſouvent encore les Navigateurs ont paſſé à Mer ouverte; preuve aſſez claire que ces Terres n'ont que peu d'étendue. Il ſemble en même tems que ce n'eſt pas ſans fondement qu'on ſoupçonne de longue main, qu'il y a de vaſtes Côtes plus avancées vers l'Eſt. Perſonne, que l'on ſache, n'a couru ce parage ſi ce n'eſt Veſpuce, Halley & Bouvet. De ces trois Navigateurs, deux y ont apperçu des Terres, ſans y prendre pié; le troiſieme, ſavoir M. Halley, n'a fait qu'un Voyage de Mer dans le grand Océan du Nord, où il a trouvé des glaces vers cinquante-deux degrés de Latitude, & trois cens quarante-ſept de Longitude de l'Ile de Fer, lieu de la Mer qui ne nous eſt gueres connu par aucun autre Navigateur. Il eſt un peu plus Occidental que celui où Veſpuce apperçut la Terre Auſtrale, & à quelque diſtance plus grande au Sud-Sud Oueſt de celui que nos Cartes déſignent ſous le nom de *Terre de Vue*, & de la Navigation de Bouvet. Il eſt très-probable que les Terres n'étoient pas loin des glaces découvertes par Halley, qui, après les avoir vûes, remonta vers l'Equateur, pour continuer ailleurs ſes obſervations. Quant à Veſpuce, il dit que toute la Côte, durant l'eſpace de vingt lieues, étoit franche, ſans qu'il y ait vû de Port, ni apperçu d'Habitans. Il n'a pû ſe tromper, en prenant les glaces pour une Terre réelle, puiſqu'il ne dit pas même avoir alors vû de glaces; circonſtance qu'il n'auroit aſſurément pas omiſe, s'il en eut trouvé la Mer embarraſſée, quelque ſuccint que ſoit ſon récit; d'autant mieux qu'il s'explique diſertement ſur le froid exceſſif, & ſur la brume qui regne en ces parages, dont il parle du même ton que Bouvet. Ainſi ſon rapport doit lever l'incertitude où eſt reſté ce dernier, ſi les Côtes, qu'il a apperçues, ſont une Terre réelle ou une Mer gêlée; outre que

(1) Voyez ci-deſſus pag. 405, où il faut lire, comme ici, ſoixante degrés & demi, au lieu du *ſoixante-troiſieme.*

(2). Tome XI. pag. 67.

les glaces ſont, par elles-mêmes, une marque ſuffiſamment certaine d'un grand Continent voiſin.

Examen de la Queſtion s'il y a des Géans aux Terres Auſtrales.

La forme des Habitans du Cercle Antarctique doit faire un objet intereſſant de curioſité phyſique, & ſervir à la déciſion d'un grand problême ſur l'eſpece humaine. S'ils ſont en tout ſemblables au Lappons du Nord, ils fourniront une forte preuve, que le climat décide ſeul de la figure des Hommes; car aſſurément on ne peut ſuppoſer aucune migration d'un Pôle à l'autre. La haute ſtature que quelques Voyageurs attribuent au Peuple Patagon des Terres Magellaniques, ne favoriſe pas l'idée d'une telle conformité. Ceux mêmes qui démentent le rapport des précédens n'en ſont pas plus favorables à l'opinion dont il s'agit, lorſqu'ils nous diſent que les Patagons ne ſont pas plus grands que le commun des autres hommes, & que le plus haut de ceux qu'ils ont vûs, n'avoient pas ſix pies. Knivet eſt le ſeul qui dépeigne les Habitans du Détroit ſemblables aux Lappons, en ne leur donnant que cinq ou ſix empans de hauteur. Brunet dit qu'à la Terre de feu ils ſont robuſtes, bien faits, blancs comme les Européens, & non pas gris comme les Lappons; mais auſſi la Lapponie eſt bien plus voiſine de ſon Pôle que la Terre de feu ne l'eſt du ſien. C'eſt une choſe bien étrange que cette totale contrariété de rapports de tant de témoins oculaires, ſur un point de fait ſi facile à connoître, & en même-tems ſi ſingulier, que l'eſt l'exiſtence de tout un Peuple de Géans. Pendant cent ans de ſuite, preſque tous les Navigateurs, de quelque Nation qu'ils ſoient, s'accordent pour atteſter la vérité de ce fait; &, depuis un ſiecle auſſi, le plus grand nombre s'accorde à le nier, traitant de menſonge le récit des précédens, & attribuant ce qu'ils en diſent, ſoit à la frayeur, que leur inſpiroit la vûe de ces hommes féroces, ſoit au penchant naturel qu'ont les hommes à débiter des choſes extraordinaires. On ne peut nier que les hommes n'aient un étrange amour pour le merveilleux, & que l'effet de la peur ne ſoit auſſi de groſſir les objets. On ne prétend pas de dire que l'on n'ait pu exagérer ſur cet article, & débiter pluſieurs fables; examinons cependant ſi tous ceux qui affirment le fait l'ont vû dans un moment d'effroi, & comment il ſeroit poſſible, que des Nations, qui ſe haïſſent & ſe contrarient, ſe fuſſent accordées ſur un point d'une évidente fauſſeté.

On ne s'arrête point à la vieille opinion répandue parmi les Peuples d'Amérique, auſſi-bien que dans notre ancien Monde, qu'il y avoit eû autrefois, ſur la Terre, une race de Géans, fameuſe par ſes violences & par ſes crimes. Les os des Géans qu'on trouve quelquefois en Amérique, tels qu'on en montroit, en 1550, à Mexico & ailleurs, ne ſont probablement que des os de grands animaux peu connus. Ce n'eſt qu'à la vûe même d'une telle race d'hommes, qu'on doit ſe décider ſur leur exiſtence, ou du moins qu'à celle d'un ſquelette entier; ainſi, quoique Turner rapporte qu'en 1610, il a fait voir, à la Cour de Londres, l'os de la cuiſſe d'un de ces hommes, à la

GÉANS DU CERCLE ANTARCTIQUE.

vûe duquel on connoiſſoit, par les proportions, que le Géant étoit d'une grandeur demeſurée, on veut regarder encore la preuve donnée, par ce Naturaliſte, comme inſuffiſante; malgré ce qu'il ajoute, qu'il a lui-même vû, ſur les Côtes du Breſil, près de la Riviere de la Plata, des Géans qui vont entierement nus, & dont le plus grand avoit bien douze pieds.

Mais faudra-t'il nier auſſi le témoignage de tant d'autre témoins oculaires : parmi les Eſpagnols, Magellan, ou Pigafetta, Auteur de la Relation de ſon Voyage, Loaiſe, Sarmiento, Nodal : parmi les Anglois, Candish, Hawkins, Knivet, Cowley; parmi les Hollandois, Sebald de Weert, de Noort, le Maire Spilberg; parmi les François, les Equipages des Vaiſſeaux de Marſeille & de St. Malo? Ceux qui les démentent ſont Winter, qui, après avoir vû de ſes propres yeux ce qui en eſt, dit, ſans détour, que c'eſt un menſonge, inventé par les Eſpagnols; l'Hermite, Froger, & Narborough; dont il faut avouer que le témoignage en peut contrebalancer bien d'autres, étant celui de tous qui a le mieux vû la Magellanique. On doit mettre auſſi, dans la même Claſſe, les Voyageurs qui gardent le ſilence ſur ce point, comme l'Amiral Drake (quoique Nunno de Silva, Pilote Portugais, ſon priſonnier, faſſe auſſi mention des Géans), puiſque c'eſt une marque que la ſtature de ces Peuples n'avoit rien de frappant pour eux. Mais obſervons que la plûpart de ceux qui tiennent pour l'affirmative, parlent des Peuples Patagons, Habitans de la Côte déſerte à l'Eſt & à l'Oueſt, & qu'au contraire la plûpart de ceux qui ſoutiennent la négative parlent des Habitans du Détroit à la Pointe de l'Amérique, ſur les Côtes du Nord & du Sud. Les Nations de l'un & de l'autre Canton ne ſont pas les mêmes, que ſi les premiers ont été vûs quelquefois dans le Détroit, cela n'a rien d'extraordinaire, à un ſi médiocre éloignement du Port St. Julien, où il paroît qu'eſt leur habitation ordinaire. L'Equipage de Magellan les y a vûs pluſieurs fois, a commercé avec eux, tant à bord des Navires, que dans leurs propres cabanes; Magellan en amena deux priſonniers ſur les Vaiſſeaux, l'un deſquels fut baptiſé avant ſa mort, & enſeigna pluſieurs mots de ſa langue à Pigafetta, dont celui-ci dreſſa un petit Dictionnaire. Rien de plus poſitif que tous ces faits (1), & de moins ſujet à l'illuſion.

» J'affirme, dit Knivet, qu'étant au Port Deſiré, j'ai meſuré des cada-
» vres trouvés dans des ſépultures, & des traces des Habitans ſur le ſable,
» dont la taille eſt de quatorze, quinze & ſeize empans de hauteur. J'ai ſou-
» vent vû, au Breſil, un de ces Patagons, qu'on avoit pris au Port St. Ju-
» lien : quoique ce ne fût qu'un jeune homme, il avoit deja treize empans de
» haut. Nos Anglois, priſonniers au Breſil, m'ont aſſuré qu'ils en avoient
» vû de pareils ſur la Côte Magellanique ». Sebald de Weert raconte, qu'il a vû, dans le Détroit même, de ces Géans, qui arrachoient des arbres d'un empan de diametre, ainſi que des Femmes de grande & de médiocre taille. Olivier de Noort apperçut, au Port Deſiré, des Sauvages de haute ſtature;

(1) Le récit de Pigafetta differe, à la vérité, de celui des Hiſtoriens Eſpagnols Herrera & Argenſola; mais il n'eſt pas queſtion ici des circonſtances; & ſuppoſé qu'ils euſſent écrit des fauſſetés, l'Hiſtorien Portugais de Barros n'auroit pas manqué de les contredire, comme il l'a fait ſur d'autres articles, au lieu qu'il confirme poſitivement la choſe, par rapport aux Géans.

il

Il se battit, dans le Détroit, comme une troupe de Géans de taille médiocre, dont il fit six prisonniers, qu'il emmena à bord : l'un d'eux lui raconta, qu'il y avoit, dans le Pays, diverses Nations, & entr'autres un Peuple de Géans, nommé *Tiremenen*, qui venoit faire la Guerre aux autres races de grandeur ordinaire. Spilberg a vû, dans la Terre de feu, un Homme de très-haute stature. Aris Claesz, Commis sur la Flotte de le Maire, homme très-digne de foi, déclare, qu'ayant visité les sépulcres sur la Côte des Patagons, on y vit la vérité de ce que les précédens Navigateurs avoient raconté, & que les ossemens, renfermés dans ces tombeaux, étoient d'hommes de dix à onze piés de haut (2). C'est ici un examen fait de sang froid, où l'épouvante n'a pu grossir les objets. D'autres, comme Nodal & Hawkins, se sont contentés de dire, que ces Sauvages sont grands de toute la tête plus que les Européens, & de si haute stature que les gens de l'Equipage les appelloient des Géans.

GÉANS DU CERCLE ANTARCTIQUE.

Tous ces témoignages sont anciens ; en voici quelques autres du siecle même où nous vivons. En 1704, les Capitaines *Harington* & *Carman*, Commandans de deux Vaisseaux François, l'un de St. Malo; l'autre de Marseille, virent une fois sept de ces Géans dans la Baie de Possession ; une autre fois six, & une troisieme fois une troupe de plus de deux cens hommes, mêlée de ceux-ci & de gens d'une taille ordinaire. Les François eurent une entrevûe avec eux, & n'en reçurent aucun mal. Nous tenons ce fait de M. Frézier, Directeur des Fortifications de Bretagne, homme fort connu & fort estimé. Il n'a pas vû lui-même ces Sauvages ; mais il raconte, qu'étant au Chili, Don Pedro de *Molina*, Gouverneur de l'Ile Chiloé, & plusieurs autres Témoins oculaires, lui ont dit, qu'il y avoit, dans l'intérieur des Terres, une Nation d'Indiens, nommés, par leurs Voisins, *Caucahues*, qui viennent quelquefois jusqu'aux Habitations Espagnoles, & qui ont neuf à dix pieds de haut. Ce sont, disoient-ils, de ces Patagons qui habitent la Côte déserte de l'Est, dont les anciennes Relations ont parlé. » Les Espa- » gnols, qui habitent l'Amérique Méridionale sur les Côtes de la Mer du » Sud, dit *Raveneau de Lussan* (3), ont pour ennemis certains Indiens blancs, » qui habitent une Partie du Chili ; ce sont des Géans d'une grandeur & » d'une grosseur prodigieuses. Ils leur font toujours la guerre, & quand ils en prennent quelques-uns, ils leur levent l'estomac comme on leve le plastron d'une Tortue, & ils leur arrachent le cœur ». Cependant Narborough, en même-tems qu'il convient que les Montagnards, ennemis & voisins des Espagnols du Chili, sont de haute stature, nie formellement que leur taille soit giganteſque. Après avoir mesuré la piste & les cranes des Sauvages Magellans, qui se trouverent comme ceux des autres hommes, il rencontra, plusieurs fois depuis, des Troupes d'Habitans dans le Détroit, même au Port St. Julien. Il les trouva tous bien faits de corps, mais de la taille ordinaire à l'espece humaine. Son témoignage, de la vérité duquel on ne peut

(2) Le fait est confirmé par le vieux le Maire, qui, fort mécontent de Schouten, à publié le Journal de son fils, dans lequel il rejette absolument, sur le premier la mauvaise réussite de cette expédition, en le convaincant de plusieurs mensonges ; ce qu'il n'auroit sur-tout point manqué de faire ici, au cas que la chose, ne se fût réellement trouvée telle.

(3) Voyages des Flibustiers en 1685.

GÉANS DU CERCLE ANTARCTIQUE.

douter, eſt précis à cet égard, ainſi que celui de Jacques l'Hermite ſur les Naturels de la Terre de feu, qu'il dit être puiſſans, bien proportionnés, & à-peu-près de la même grandeur que les Européens. Enfin parmi ceux que Froger vit au Port de Famine, aucun n'avoit ſix pieds de haut.

On a voulu raſſembler ici, ſous un même coup d'œil, les principales dépoſitions pour & contre, ſur un fait ſi curieux. En les voyant, on ne peut gueres ſe défendre de croire que tous ont dit vrai; c'eſt-à-dire, que chacun d'eux a rapporté les choſes telles qu'il les a vues; d'où il faut conclure que l'exiſtence de cette eſpece d'hommes particuliere eſt un fait réel, & que ce n'eſt pas aſſez, pour le traiter d'apocryphe, qu'une partie des Marins n'ait pas apperçu ce que les autres ont fort bien vu, & quelques-uns même les deux eſpeces à la fois. C'eſt auſſi l'opinion de M. Frézier, Ecrivain judicieux, qui a été à portée de raſſembler les témoignages ſur les lieux mêmes. On peut y ajouter quelques réflexions.

Il paroît conſtant que les Habitans des deux rives du Détroit ſont de la taille ordinaire, & que l'eſpece particuliere faiſoit, il y a deux ſiecles, ſa demeure habituelle ſur les Côtes déſertes, ſoit dans quelques miſérables cahutes, au fond des bois, ſoit dans des cavernes de rochers preſqu'inacceſſibles, comme nous l'apprenons d'Olivier de Noort. Nous voyons, par ſon récit, que dès ce tems, où les Navires d'Europe commençoient à fréquenter ce Paſſage, ils s'y tenoient cachés tant qu'ils apperçevoient des Vaiſſeaux en Mer, raiſon pour laquelle on ne pouvoit les découvrir, quoiqu'on apperçut à tout moment des marques récentes de leur ſéjour, ſur une Côte que l'on voyoit déſerte. Probablement la trop fréquente arrivée des Vaiſſeaux, ſur ce rivage, les a déterminés depuis à l'abandonner tout-à-fait, ou à n'y venir qu'en certain tems de l'année, & à faire, comme on nous le dit, leur réſidence dans l'intérieur du Pays. Anſon préſume qu'ils habitent dans les Cordilieres, vers la Côte d'Occident, d'où ils ne viennent, ſur le bord Oriental, que par intervalles peu fréquens: tellement que ſi les Vaiſſeaux, qui, depuis plus de cent ans, ont touché ſur la Côte des Patagons, n'en ont vû que ſi rarement, la raiſon, ſelon les apparences, eſt que ce Peuple farouche & timide s'eſt éloigné du rivage de la Mer, depuis qu'il y voit venir ſi fréquemment des Vaiſſeaux de l'Europe, & qu'il s'eſt, à l'exemple de tant d'autres Nations Indiennes, retiré dans les montagnes, pour ſe dérober à la vûe des étrangers. Voici du moins en ce ſiécle-ci, deux Vaiſſeaux d'Europe qui les ont encore vus pluſieurs fois, & même en groſſe troupe: ce qui doit diſſiper les ſoupçons qu'on avoit ſur la fidélité des Relations anciennes à cet égard. Les mêmes témoignages ſe retrouvent encore dans la Nouvelle Guinée, dans les Terres Auſtrales moins connues, & dans quelques Iles avancées de la Mer du Sud, nouvellement découvertes. Taſman & Roggeveen ont vu des Géans, & d'autres des Hommes de haute taille (4). Enfin, Valentyn rapporte, qu'un Bourgeois libre d'Amboine, ayant été jetté ſur les Côtes des Terres Auſtrales, y avoit trouvé quantité de Géans, & qu'un Capitaine de Vaiſſeau en étoit revenu, à Batavia, avec un ſquélette d'une grandeur extraordinaire.

(4) Voyez les Relations ci-deſſus.

Le meilleur moyen de mettre la chose hors d'incertitude, auroit été d'apporter de même, en Europe, le corps ou le squélette entier d'un de ces Géans. Il est étonnant qu'on ne l'ait pas fait, puisque les Commandans des Vaisseaux en ont enlevé plusieurs fois, qui sont morts durant la traversée, en approchant des Pays chauds. Peut-être en faut-il attribuer la cause à l'opinion superstitieuse des Matelots, qui, croyant que la bousole ne va pas bien, quand il y a un corps mort sur le Vaisseau, ne veulent point souffrir de cadavre à bord : mais il est aisé de se mettre au dessus de ce préjugé puéril, si jamais l'Equipage d'un Vaisseau trouve moyen d'avoir, en son pouvoir un homme de cette espece, & l'occasion mérite assurément d'être cherchée.

Géans du Cercle Antarctique.

Un autre objet bien aussi digne d'admiration, ce sont ces Négres à grosses lévres & à cheveux de laine crépus, qu'on trouve dans les Climats situés entre les deux Tropiques, & sur-tout dans les Iles, d'où l'on ne peut leur supposer aucune communication avec ceux d'Afrique, à qui ils sont cependant tout-à-fait semblables, jusques-là même que Dampier fait remarquer, qu'ils manquent tous des deux dents du devant de la machoire supérieur comme d'autres Voyageurs le rapportent de certains Peuples d'Afrique, soit qu'ils se les arrachent, soit que la Nature les leur ait refusées. Si l'on ajoute, à cette conformité de figure, celle qu'on reconnoît dans leurs mœurs (5), on aura peine à se défendre de conjecturer, que ces Négres sont les premiers Habitans de la Zone Torride ; que c'est une espece d'hommes plus brutes & plus farouches que les autres ; que d'autres especes, profitant de l'avantage qu'une meilleure Nature leur donnoit sur celle-ci, l'ont dès long-tems chassée de ses possessions dans l'Asie, l'ont contraint de se resserrer dans des lieux inaccessibles, & en ont peu à peu détruit la race, qui a dû plutôt être éteinte dans le Continent que dans les Iles, où les Colonies étrangeres, venues de la Terre-ferme, n'ont pas la même facilité de pénétrer en assez grand nombre pour occuper tout le terrein ; mais qu'on doit trouver conservée presque sans mélange, en son entier, dans les Pays, dont l'existence est à peine connue, comme la Nouvelle Hollande & autres Terres Australes, où la grande distance n'a pas permis aux étrangers de les troubler ; au lieu que la Partie Australe, voisine des Moluques, telle que la Nouvelle Guinée & la Nouvelle Bretagne, paroît avoir été anciennement la proie de quelques nouveaux venus, puisque les Habitans de cette Contrée sont d'une figure bien moins brute, & d'un caractere bien moins stupide que ceux de la Nouvelle Hollande. La même conjecture peut s'appliquer aux Géans ; car on ne sauroit nier qu'il n'y ait eu des races de Géans, & l'Ecriture Sainte en fournit des preuves (6).

Négres des Terres Australes.

(5) Ils se vendent pour Esclaves, & ils adorent des pierres rondes, des troncs d'arbres, & plusieurs autres especes de *Fétiches* ainsi que les Négres Africains.

(6) Comme *Og*, Roi de Basan, *Goliath*, & toute la race des Enfans d'*Enok*.

SUPPLEMENT A LA DESCRIPTION DU MALABAR.

Pour la Page 438.

Description particuliere de ſes Etabliſſemens.

LA CÔTE de Malabar commence proprement à *Mangalor* (1), derniere Place du Royaume de Canara, qui eſt ſéparé de celui de Cananor, par une muraille d'environ vingt lieues, dont une extrêmité touche à la Mer, & l'autre à la fameuſe montagne de Gate. Les Hollandois y ont un Fort, & une Loge à *Barſalor*, qui en eſt à dix-huit lieues vers le Nord. Ces deux petites Bourgades ne méritent plus aucune conſidération; mais elles ſont ſituées dans un terroir abondant en riz ſur-tout la premiere.

Cananor.

Cananor (2), qui eſt à dix ou douze lieues au Sud de Mangalor, offre une grande Ville ouverte, mais fort peuplée. On y voit pluſieurs Moſquées, & quelques Pagodes de Gentils. Les maiſons en ſont aſſez bien bâties. Les Portugais y ont conſervé, pendant plus d'un ſiecle & demi, le premier Fort qu'ils aient eu aux Indes; ils le perdirent en 1664; & depuis ce tems, les Hollandois, qui le prirent, ayant fait un nouveau Traité avec le Roi de Cananor, pour la ſûreté & l'avantage de la Compagnie, ſont demeurés, en quelque ſorte, les maîtres du Commerce de cette partie du Malabar, qui n'a pas moins de vingt-cinq lieues de Côtes. Leur Fortereſſe eſt munie de bons baſtions & de foſſés très profonds. Elle eſt plus de la moitié dans l'eau, mais ſans aucun danger de la part des Vaiſſeaux, qui n'en peuvent point approcher, à cauſe des rochers dont elle eſt environnée. La Baie eſt au Sud de la Ville, où les Malabares ont un autre Fort ſur le Rivage.

Le Diſtrict de Cananor s'étend aſſez loin, au Nord, au Sud & à l'Eſt de cette Ville. Le Roi tient ſa Cour à trois ou quatre milles de *Balipatnam* (4), dont on a fait ailleurs la deſcription, ainſi que des autres lieux, où les Anglois & les François s'étoient établis (5). La puiſſance de ce Prince eſt aujourd'hui fort diminuée. Il eſt Souverain de quelques-unes des Iles Maldives. Son Royaume, ſur le Continent, commence au Mont Dely, & finit à la Riviere de Bergera.

Calecut.

Calecut, ou *Calicout* (6), ſituée à cinq milles, au Sud, de cette Riviere, eſt, comme on l'a dit, la Capitale des Etats du Samorin, Ville anciennement fort célebre, où les Portugais aborderent, la premiere fois qu'ils vinrent aux Indes. Ils y avoient fait bâtir une Fortereſſe, qu'ils raſerent eux-mêmes, en 1525. Les Hollandois y tiennent ordinairement un Comptoir pour leur commerce. C'eſt aujourd'hui très-peu de choſe, & à peine y trouve-t-on les

(1) A douze degrés trente minutes de latitude du Nord.

(2) A onze degrés cinquante-huit minutes de latitude, ſuivant le P. *Noël*.

(4) A onze degrés quarante minutes de latitude.

(5) Voyez au T. IX. le Voyage de Dellon, & l'Etabliſſement de Tilcery, qu'ils ont abandonné depuis.

(6) A onze degrés dix-ſept minutes, ſuivant le P. Noël.

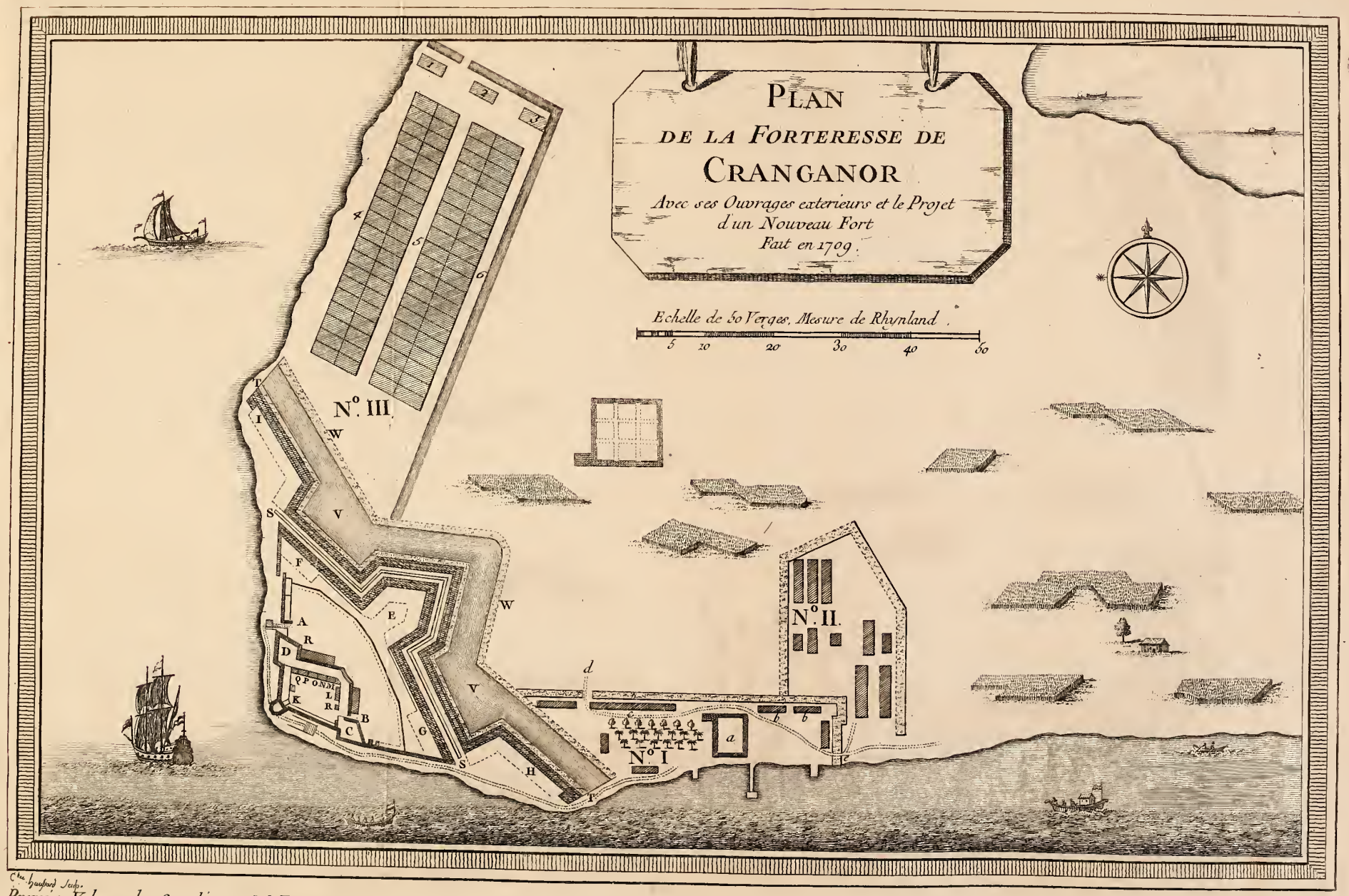

Chez Haussard Sculp.

Premier Volume des Supplémens N° II.

traces de ces magnifiques descriptions qu'on en a faites. Cependant la Ville est encore assez belle pour une Place Indienne. On y voit quelques beaux Edifices, dont le Palais du Roi est le principal, quoique ce Prince fasse sa résidence à *Panane*, Bourg, ou Village à huit milles plus loin vers le Sud. Le petit Royaume de *Tanor*, qui tire son nom de sa Capitale (7), est enclavé dans ses Etats. La Mer gagne tous les jours du terrein sur cette Côte. On donne au Pays de Calecut le nom de *Malleami*, parmi les Indiens.

SUPPL. A LA DESCRIPT. DU MALABAR.

Tanor.

Cranganor, Capitale du Royaume de ce nom (8), à cinq milles, au Sud, de Panane, & environ à la même distance de Cochin, se divise en deux parties; l'une occupée par les Hollandois, & l'autre par les Malabares. La Forteresse forme la premiere. On en donne ici le plan, dont on renvoie les explications dans une Note (9). Les Hollandois la prirent d'assaut sur les Portugais, en 1662. Elle est située sur une pointe de terre qui s'avance dans la Mer, à quatre milles, en remontant la Riviere de Cranganor, dont l'entrée est défendue par un petit Fort de nommé *Palipot*. La Ville, ou le Cranganor des Malabares, est bien peu de chose. Ce petit Etat n'a pas plus de trois ou quatre lieues de tour. Son Souverain releve du Samorin.

Cranganor.

Cochin, autre Royaume, qui commence où finit celui de Cranganor, a aussi comme deux Capitales, qu'on distingue de même que celle de Cranganor. La Cochin des Portugais fut prise, au mois de Janvier 1667, par la Flotte Hollandoise. Cette célebre Forteresse, est située dans une grande Ile, au Sud de celle de *Vaipin*, ou *Baipin*, à cinq ou six lieues de Cranganor (10). Elle est défendue, d'un côté, par la Mer,

Cochin.

(7) Le même Jésuite la met à onze degrés quatre minutes. C'est une Bourgade pleine de Chrétiens. Elle est à quatre lieues de Calecut.

(8) A dix degrés trente minutes de latitude.

(9) Renvois du Plan de Cranganor.

A. Porte du Fort extérieur.
B. Porte du Fort intérieur.
C. Bastion Amsterdam.
D. . . . . Rotterdam.
E. . . . . Middelbourg.
F. Batterie Ryswik.
G. . . . . Westwout.
H. . . . . Hoorn.
I. . . . . Overyssel.
K. Magasin à Poudre.
L & M. Logemens des Officiers.
N. Sécretairerie.
O. Magasin au riz.
P. Le poids.
Q. Chambres des Munitions.
R. Deux Puits d'eau-douce.
S. Fausse Braye.
T. La Berme plantée d'épines au bas.
V. Le Fossé.
W. La Berme de l'autre côté.

OUVRAGES EXTERIEURS.

N°. I. *Le premier Pagger ou Fortin.*

a. Maison de la Compagnie.
b. Logemens des Officiers.
c. Corps de Garde.
d. Porte & Passage pour aller au Jardin de la Compagnie.
e. Porte qui mene au Pagger extérieur.

N°. II. *Le Pagger extérieur.*

Entierement ruiné.

N°. III. *Projet du nouveau Fort.*

1. 2. 3. Trois Sarams.
4. 5. 6. Trois Rues, & entre deux les emplacemens pour quatre-vingts maisons, avec leurs fonds.

C'est le Sr. Van der Duyn qui a fourni ce Plan, tel que nous le donnons.

(10) A dix degrés quelques minutes de latitude; mais suivant le P. Noel, seulement neuf degrés cinquante-huit minutes.

SUPPL. A LA DESCRIPT. DU MALABAR.

& de l'autre, par une grande Riviere. Les Hollandois l'ont ruinée en partie, & ont fortifié, avec de bons baſtions, ce qu'ils en ont conſervés. Après Goa, c'eſt la meilleure Place de toute la Côte Occidentale de l'Inde. La largeur de la Ville n'eſt pas porportionnée à ſa longueur. Elle borde la Riviere environ une bonne demie lieue. Les maiſons y ſont belles, & les rues larges. Les Hollandois y tiennent leur principal Comptoir, dont dépendent tous les autres de cette Côte. La Cochin des Malabares, où le Roi fait ſa réſidence, eſt ſituée plus avant dans les terres, ſur le bord d'une grande Riviere. Ce Pays eſt extrêmement peuplé, ce qui n'empêche pas que les vivres n'y ſoient à très-vil prix, à cauſe de leur abondance; mais l'air de Cochin eſt plus mal-ſain que celui du reſte de la Côte, parce que les terres en ſont fort baſſes & marécageuſes.

Porca.

Porca, ou *Percatti*, vient après. Son Bourg principal n'a rien de particulier que le Palais du Roi, qui mérite d'être vu. Les Hollandois & les Anglois y ont leurs Comptoirs pour le commerce du poivre.

Calicoulang & Carnapoli.

Les premiers en ont auſſi un à *Calicoulang*, & un autre à *Carnapoli*; Bourg qui donne ſon nom à un petit Etat, qu'on trouve ſur cette Côte. Les Bourgs de Porca & de Calicoulang ſont ſitués dans deux Iles, à quatre milles l'un de l'autre (11).

Coylan

Coylan, ou *Coulang*, eſt le dernier Royaume de cette Côte. Il a environ quinze lieues de longueur. Sa Ville Capitale, dont il tire ſon nom, eſt ſituée, ſur le Continent, près d'une belle Riviere qui coule au Nord. Son Diſtrict s'étend depuis Calicoulang juſqu'au Cap de Comorin, qui eſt à la même hauteur (12). Les Hollandois en ont fait une bonne Forteresſe, dont on donne ici le Plan (13). Il y auſſi un Coylan Malabare, Bourg ouvert, où l'on ne voit rien de remarquable, ſi ce n'eſt le Palais du Roi, & une aſſez belle Pagode. Le Pays eſt fort peuplé, & rempli de Villages.

(11) Porca eſt à environ dix degrés, & Calicoulang à neuf degrés de latitude.

(12) A huit degrés & demi de latitude.

(13) Renvois du Plan de Coylan.

A. Entrée, ou Barriere extérieure.
B. Porte de la Forteresſe.
C. Baſtion Madure.
D. . . . . Ceylon.
E. . . . . Malabar.
F. Batterie à fleur d'eau.
G. Verge de Pavillon.
H. Redoute.
I. Batterie à fleur d'eau, du côté de la Baie.
K. Fauſſe-Braye fermée ſous les Baſtions.
L. Le Foſſé.
M. Canal au milieu du Foſſé ſous le Baſtion Malabar.
N. Logement du Chef de Comptoir.
O. . . . . des Officiers.
P. . . . . du Teneur de Livres.
Q. Cabinet de plaiſance du Chef de Comptoir.
R. & S. Magaſins de la Compagnie.
T. Corps de-Garde.
V. Divers Puits.
W. La Baie.

FIN.

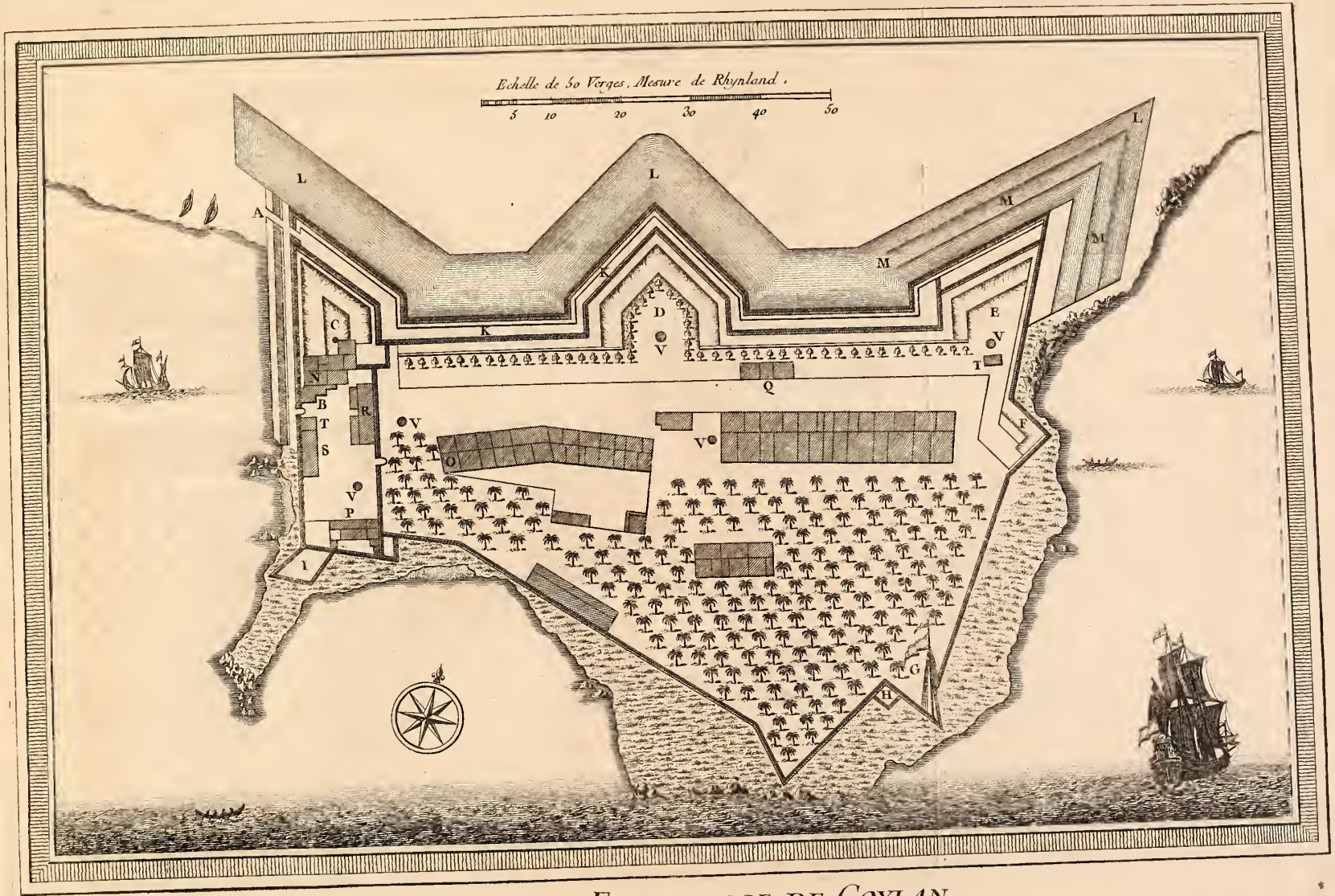

Premier Volume des Supplémens N°. I.

PLAN DE LA FORTERESSE DE COYLAN

VÜE DE L'ENTRÉE DE CHEQUETAN ou SEGUATANEO.

VÜE DE L'ENTRÉE DU PORT D'ACAPULCO.

VÜE DU COSTÉ DU SUD OUEST DE L'ISLE DE TINIAM.

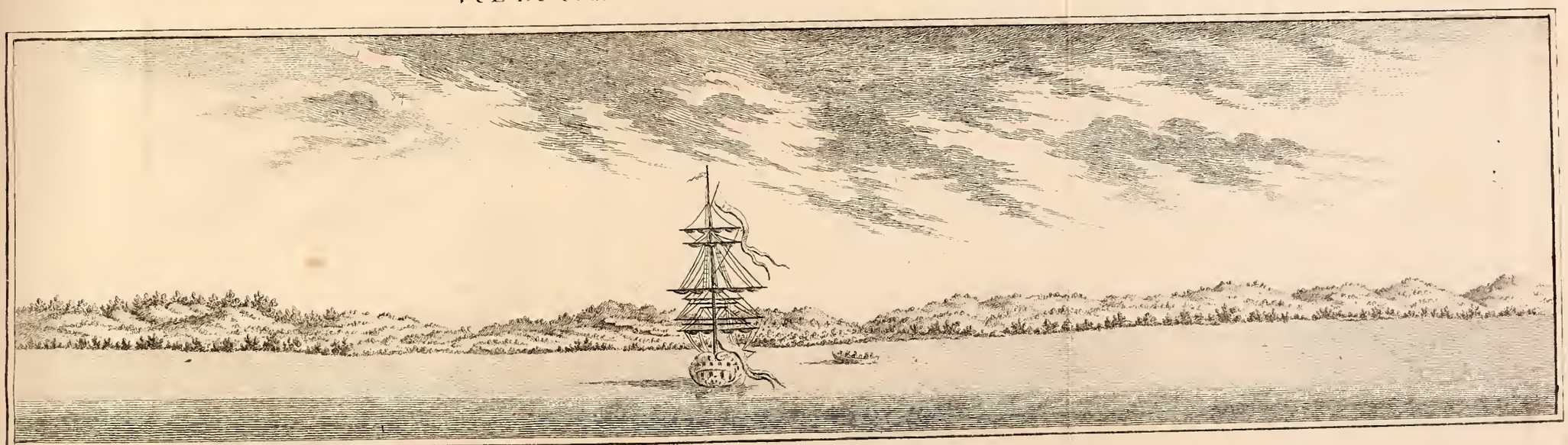

Suppl au Tome XII. N.° 27.

VÜE DE LA RADE DE TINIAM.

Liſte des Cartes, Plans & Vues qui ont été tirées de l'Edition faite en Hollande, pour joindre en Supplément à l'Edition de Paris.

N°.		Pages.
1.	Nouvelle Carte de l'Ile de Java,	5.
2.	Vue du Château de Batavia,	35
3.	Plan & Vue de Jaffenapatam,	116
4.	Vue de Ternate,	47
5.	Carte particuliere de l'Ile d'Amboine,	63
6.	Le Pic d'Adam,	140
7.	Carte de la Baie de Trinquemale,	116
8.	Nouvelle Carte du Royaume de Bengale,	*à la fin du vol.*
9.	Vue de Dabul,	*à la fin du vol.*
10.	Vue d'Achem,	188
11.	Vue de Pointe de Galle,	113
12.	Vue de Cananor,	*à la fin du vol.*
13.	Plan de la Ville de Cochin,	*à la fin du vol.*
14.	Carte d'une partie de la Preſqu'Ile de l'Inde, contenant le Théâtre de la Guerre ſur la Côte de Coromandel,	272
15.	Plan de Madras & du Fort S. Georges, avec les environs,	262.
16.	Carte du Diſtrict de Tranquebar,	321
17.	Carte des Nouvelles Philippines,	361
18.	Nouvelle Carte des Iles Carolines,	364.
19.	Ruines de S. Thomé,	*à la fin du vol.*
20	Vue des deux Iles des Larrons,	*à la fin du vol.*
	Vue de la Côte du Nord-Oueſt de Saypan,	*à la fin du vol.*
21.	Vue d'une Ile Brûlante,	*à la fin du vol.*
22.	Vue de l'Ile d'Amſterdam,	*à la fin du vol.*
	Vue de l'Ile S. Paul,	*à la fin du vol.*
23.	Vue de Samboupo,	*à la fin du vol.*
24.	Vue de la Pointe du Nord-Eſt de l'Ile de Ste Catherine.	*à la fin du vol.*
	Vue de l'entrée Septentrionale du Port à l'Ile Ste Catherine	*à la fin du vol.*
25.	Vue de la Terre des Patagons, un peu au Nord de la Baie de S. Julien,	408
	Vue de la Baie de S. Julien,	408
26.	Vue de l'entrée de Chequetan, ou Seguataneo.	*à la fin du vol.*
	Vue de l'entrée du Port d'Acapulco.	*à la fin du vol.*
27.	Vue du côté du Sud-Oueſt de l'Ile de Tiniam.	*à la fin du vol.*
	Vue de la Rade de Tiniam.	*à la fin du vol.*

N°. I.	Plan de la Forteresſe de Cranganor.	541
N°. II.	Plan de la Forteresſe de Coylan.	542
N°. III.	Eauweck, Capitale de Camboye.	186
N°. IV.	Malaca. 188.	188

09519

1-512E
E746
P944h
v.17